U d'/of OTTAWA
39003004951686

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://archive.org/details/oeuvrescompletes07buff

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

TOME VII

IMPRIMERIE E. J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

MAR 6 1973

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

AVEC LA NOMENCLATURE LINNÉENNE ET LA CLASSIFICATION DE CUVIER

Revues sur l'édition in-4° de l'Imprimerie Royale

ET ANNOTÉES

PAR

M. FLOURENS

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
PROFESSEUR AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE, ETC.

TOME SEPTIÈME

LES OISEAUX

F. E. ROULEAU
AVOCAT
RIMOUSKI.

DON DE
PÈRES OBLATS
EGLISE ST. PIERRE
MONTRÉAL

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES

6, RUE DES SAINTS-PÈRES

QH
45
.B9F
1853
v.1

HISTOIRE NATURELLE

DES OISEAUX.

LA LAVANDIÈRE

ET LES BERGERETTES OU BERGERONNETTES [1].

L'on a souvent confondu la lavandière et les bergeronnettes; mais la première se tient ordinairement au bord des eaux, et les bergeronnettes fréquentent le milieu des prairies et suivent les troupeaux : les unes et les autres voltigent souvent dans les champs autour du laboureur, et accompagnent la charrue pour saisir les vermisseaux qui fourmillent sur la glèbe fraîchement renversée. Dans les autres saisons, les mouches que le bétail attire, et tous les insectes qui peuplent les rives des eaux dormantes sont la pâture de ces oiseaux : véritables *gobe-mouches* à ne les considérer que par leur manière de vivre, mais différents des gobe-mouches proprement dits, qui attendent et chassent leur proie sur les arbres, au lieu que la lavandière et les bergeronnettes la cherchent et la poursuivent à terre. Elles forment ensemble une petite famille d'oiseaux à bec fin, à pieds hauts et menus et à longue queue, qu'elles balancent sans cesse; et c'est de cette habitude commune que les unes et les autres ont été nommées *motacilla* [a] par les Latins, et que sont dérivés les différents noms qu'elles portent dans nos provinces [b].

a. Varron, lib. IV, *de Ling. lat.*

b. Voyez, ci-après, la note de nomenclature, sous l'article de la *lavandière.*

1. L'histoire de la *lavandière* et des *bergeronnettes* fait partie du Ve volume de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, volume publié en 1778. — Dans l'édition actuelle, qui doit se composer de douze volumes, le 1er comprend la *théorie de la terre* et l'*histoire générale des animaux*, c'est-à-dire les deux *introductions* aux deux grandes études de Buffon : l'étude du *globe* et l'étude de la *vie;* les trois volumes suivants comprennent l'*histoire de l'homme* et celle des *quadrupèdes;* l'histoire des *oiseaux,* dont je m'occupe en ce moment, aura quatre volumes; les quatre derniers seront consacrés à l'histoire des *minéraux* et à la *table des matières.* L'histoire des *minéraux* commencera par le magnifique tableau des *époques de la nature.*

LA LAVANDIÈRE.[a]*

Belon et Turner, avant lui, appliquent à cet oiseau le nom grec de *knipologos*, rendu en latin par celui de *culicilega*, oiseau *recueillant les moucherons* : ce nom, ou plutôt cette dénomination, semble convenir parfaitement à la lavandière; néanmoins il me paraît certain que le *knipologos* des Grecs est un tout autre oiseau.

Aristote (lib. VIII, cap. III) parle de deux pics (*dryocolaptas*) et du loriot (*galgulus*), comme habitants des arbres qu'ils frappent du bec : il faut leur joindre, dit-il, le petit oiseau amasseur de moucherons (*knipologos*) qui frappe aussi les arbres (*qui et ipse lignipeta est*), qui est gris tacheté (*colore cinereus, maculis distinctus*), et à peine aussi grand que le chardonneret (*magnitudine quanta spinus*), et dont la voix est faible (*voce parvâ*). Scaliger observe avec raison[b] qu'un oiseau *lignipète*, ou qui becquète les arbres (Χυλοκόπως), ne peut être la lavandière. Un plumage fond gris et pointillé de taches[c] n'est point celui de la lavandière, qui est coupé par

a. En latin, *motacilla;* en italien, *ballarina, codatremola, codinzinzola, cutrettola, bovarina;* en catalan, *cugumela, marllenga;* en portugais, *aveloa;* en anglais, *wag-tail, water-wagtail, white-water-wagtail, common dish-washer;* en allemand, *wysse wassersteltz, bach-steltz, weisse und schwartze bach-steltze, wege-stertz, kloster freulin;* en flamand, *quick-stertz;* en suédois, *aerla, seades-aerla;* et en Ostrobothnie, *waestraeckia;* en polonais, *pliska, trzesiogonek bialy;* en Provence, *waccerono;* vers Montpellier, *enguanepastre;* en Guyenne, *peringleo;* en Saintonge, *batajasse;* en Gascogne, *battiquoüe;* en Picardie, *semeur;* à Nantes et dans l'Orléanais, *bergeronnette* ou *vachette;* en Lorraine, *hochequeue;* en Bourgogne, *crosse-queue, branle-queue;* en Bugey, *damette;* dans le reste de nos provinces, *lavandière.* — *Motacilla.* Frisch, tab. 23. — Moehr., *Avi.*, gen. 33. — *Motacilla alba.* Schwenckfeld, *Avi. Siles.*, p. 306. — Jonston, *Avi.*, p. 86. — Willughby, *Ornithol.*, p. 171. — Ray, *Synops.*, p. 75, nº a, 1. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 18. — Linnæus, *Syst. nat.*, édit. VI, g. 82, sp. 1. — « Motacilla pectore nigro, rectricibus duabus « lateralibus dimidiato oblique albis, » *Motacilla alba. Idem*, édit. X, g. 99, sp. 12. — *Motacilla pectore nigro. Idem, Fauna Suec.*, nº 214. — *Motacilla quam nostri albam cognominant.* Gessner, *Avi.*, p. 618. — *Idem, Icon. avi.*, p. 124. — *Motacilla communis quam vulgo albam vocant.* Aldrovande, *Avi.*, t. II, p. 726. — *Motacilla alba Gessneri.* Barrère, *Ornithol.*, class. 3, g. 19, sp. 1. — *Motacilla alba, albicula.* Charleton, *Exercit.*, p. 96, nº 1. — *Idem, Onomast.*, p. 90, nº 1. — *Motacilla alba seu codatremula; cnipologus Turneri, cinclus Spontini.* Rzaczynski, *Auctuar.*, p. 396. — *Motacilla codatremula cinclus Græcis. Idem, Hist. nat. Polon.*, 288. — *Cnipologus, quem culicilegam Gaza interpretatur.* Gessner, *Avi.*, p. 275. — *Budyta. Idem, ibid.*, p. 240. — *Sylvia pectore nigro.* Klein, *Avi.*, p. 78, nº 6. — *Ballarina.* Olina, *Uccell.*, p. 43. — *Culicilega.* Belon, *Observ.*, p. 16. — *Lavandière cendrée. Idem, Nat. des oiseaux*, p. 349. — *Lavandière, batte-queue, batte-lessive, hausse-queue. Idem, Portrait d'oiseaux*, p. 88, 6. — *Bergeronnette.* Albin, t. I, p. 43. — « Ficedula « supernè cinerea, infernè alba; occipitio et collo superiore nigris; collo inferiore vel candido, « maculâ nigrâ, ferri equini æmulâ insignito, vel totaliter nigro; rectricibus binis utrimque exti- « mis plusquam dimidiatim exteriùs albis,» *Motacilla*, la lavandière. Brisson, tome III, p. 461.

b. In Aristot., p. 888.

c. Scaliger traduit, *punctis distinctus.*

* *Motacilla alba* et *cinerea* (Linn.). — Ordre des *Passereaux*, famille des *Dentirostres*, genre *Becs-Fins*, sous-genre *Hochequeues* ou *Lavandières* (Cuv.).

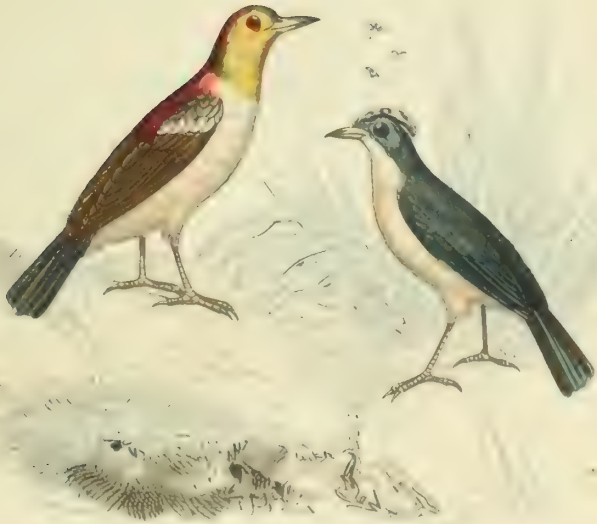

grandes bandes et par masses blanches et noires; le caractère de la grandeur, celui de la voix, ne lui conviennent pas plus, mais nous trouvons tous ces traits dans notre grimpereau, voix faible, plumage tacheté sur un fond brun ou gris obscur, habitude de vivre à l'entour des troncs d'arbres, et d'y recueillir les moucherons engourdis : tout cela convient au grimpereau [a] et ne peut s'appliquer à la lavandière, de laquelle nous ne trouvons ni le nom ni la description dans les auteurs grecs.

Elle n'est guère plus grosse que la mésange commune, mais sa longue queue semble agrandir son corps, et lui donne en tout sept pouces de longueur ; la queue elle-même en a trois et demi, l'oiseau l'épanouit et l'étale en volant ; il s'appuie sur cette longue et large rame qui lui sert pour se balancer, pour pirouetter, s'élancer, rebrousser et se jouer dans le vague de l'air ; et, lorsqu'il est posé, il donne incessamment à cette même partie un balancement assez vif de bas en haut, par reprises de cinq ou six secousses.

Ces oiseaux courent légèrement, à petits pas très-prestes, sur la grève des rivages; ils entrent même au moyen de leurs longues jambes à la profondeur de quelques lignes dans l'eau de la lame affaiblie, qui vient s'épandre sur la rive basse en un léger réseau ; mais plus souvent on les voit voltiger sur les écluses des moulins et se poser sur les pierres; ils y viennent, pour ainsi dire, battre la lessive avec les laveuses, tournant tout le jour à l'entour de ces femmes, s'en approchant familièrement, recueillant les miettes que parfois elles leur jettent, et semblant imiter du battement de leur queue celui qu'elles font pour battre leur linge [b] : habitude qui a fait donner à cet oiseau le nom de lavandière.

Le blanc et le noir, jetés par masses et par grandes taches, partagent le plumage de la lavandière; le ventre est blanc; la queue est composée de douze pennes, dont les dix intermédiaires sont noires, les deux latérales blanches jusqu'auprès de leur naissance : l'aile pliée n'atteint qu'au tiers de leur longueur; les pennes des ailes sont noirâtres et bordées de gris blanc. Belon remarque à la lavandière un petit rapport dans les ailes, qui l'approche du genre des oiseaux d'eau [c]. Le dessus de la tête est couvert

a. Turner lui-même, au rapport de Gessner, finit par reconnaître le *knipologos* pour un oiseau du genre des pies. « Turnerus in libro de avibus, cnipologon Aristotelis, id est culicilegam interpretatus Gaza, hunc avem (Motacillam) esse putat. Sed postea, in epistolâ ad me, « culicilegam Aristotelis se vidisse ait, tota cinerei fere coloris, et speciem habens pici martii. » Gessner, p. 593. Et Aldrovande, relevant l'erreur qui faisait du *cnipologos* une lavandière, pense qu'Aristote désigne par ce nom le plus petit des pies ou le grimpereau. *De Avib.*, t. II, p. 726.

b. « La lavandière tient cette appellation françoise pour ce qu'elle est fort familière aux « ruisseaux, où elle remue toujours sa queue en hochant le derrière, comme une lavandière qui bat ses draperaux. » Belon, *Nat. des Oiseaux*, p. 349.

c. « Elle a une enseigne particulière, par laquelle on la voit ensuivre les oiseaux de rivière, c'est qu'elle a les dernières plumes de ses ailes, joignant le corps, aussi longues que les pre-

d'une calotte noire qui descend sur le haut du cou; un demi-masque blanc cache le front, enveloppe l'œil, et, tombant sur les côtés du cou, confine avec le noir de la gorge, qui est garnie d'un large plastron noir arrondi sur la poitrine. Plusieurs individus, tels que celui qui est représenté, fig. 2 de la planche enluminée, n° 652, n'ont de ce plastron noir qu'une zone en demi-cercle au haut de la poitrine, et leur gorge est blanche; le dos, gris ardoisé dans les autres, est gris brun dans ces individus qui paraissent former une variété qui néanmoins se mêle et se confond avec l'espèce[a], car la différence du mâle à la femelle consiste en ce que, dans celle-ci, la partie du sommet de la tête est brune, au lieu que dans le mâle cette même partie est noire[b].

La lavandière est de retour dans nos provinces à la fin de mars; elle fait son nid à terre, sous quelques racines ou sous le gazon dans les terres en repos, mais plus souvent au bord des eaux, sous une rive creuse et sous les piles de bois élevées le long des rivières; ce nid est composé d'herbes sèches, de petites racines, quelquefois entremêlées de mousse, le tout lié assez négligemment, et garni au dedans d'un lit de plumes ou de crin; elle pond quatre ou cinq œufs blancs, semés de taches brunes, et ne fait ordinairement qu'une nichée, à moins que la première ne soit détruite ou interrompue avant l'éclosion ou l'éducation des petits; le père et la mère les défendent avec courage lorsqu'on veut en approcher; ils viennent au-devant de l'ennemi plongeant et voltigeant, comme pour l'entraîner ailleurs; et quand on emporte leur couvée ils suivent le ravisseur, volant au-dessus de sa tête, tournant sans cesse, et appelant leurs petits avec des accents douloureux; ils les soignent aussi avec autant d'attention que de propreté, et nettoient le nid de toutes ordures; ils les jettent au dehors, et même les emportent à une certaine distance; on les voit de même emporter au loin les morceaux de papier ou les pailles qu'on aura semés pour reconnaître l'endroit où leur nid est caché[c]. Lorsque les petits sont en état

mières du devant, lesquelles on trouve aussi en tous autres oyseaux qui vivent de mouches et vermes de terre, pluviers et vanneaux. » Belon, *Nat. des Oiseaux*, p. 349.

a. « Color plumaginis in hoc genus ave subinde variat; alias magis cinereus, alias nigrior. » Willughby, p. 172. Albin dit la même chose, t. I, p. 43. Quelques observateurs semblent attribuer cette différence à celle de l'âge, et assurent qu'à leur retour au printemps la plupart des lavandières sont plus blanches, et prennent du noir dans le cours de la saison. Belon paraît de cet avis : « Les jeunes lavandières de six mois, dit-il, sont d'une autre couleur que les vieilles d'un an, qui ont mué leur premier plumage. » *Nat. des Oiseaux.*

b. « In questa specie la femmina è differente dall maschio se la nell'aver sopra il capo macchia non di nero, ma di bigio. » Olina. — « Femella est cinereo vertice. » Schwenckfeld, page 306.

c. « J'observais des lavandières qui avaient placé leur nid dans le trou d'un mur que baignait la rivière; elles avaient soin de nettoyer le nid de leurs petits, et d'en emporter toutes les ordures à plus de trente pas. Il s'arrêta au plateau du pilotis qui soutenait le mur à fleur d'eau un papier blanc; je remarquai que ce papier déplaisait aux lavandières, et qu'elles faisaient l'une après l'autre d'inutiles efforts pour l'enlever : il était trop pesant; je l'ôtai et j'y

de voler, le père et la mère les conduisent et les nourrissent encore pendant trois semaines ou un mois; on les voit se gorger avidement d'insectes et d'œufs de fourmis qu'ils leur portent[a]. En tout temps, on observe que ces oiseaux prennent leur manger avec une vitesse singulière, et sans paraître se donner le temps de l'avaler ; ils amassent les vermisseaux à terre, ils chassent et attrapent les mouches en l'air : ce sont les objets de leurs fréquentes pirouettes; du reste, leur vol est ondoyant et se fait par élans et par bonds; ils s'aident de la queue dans leur vol en la mouvant horizontalement, et ce mouvement est différent de celui qu'ils lui donnent à terre, et qui se fait de haut en bas perpendiculairement. Au reste, les lavandières font entendre fréquemment, et surtout en volant, un petit cri vif et redoublé, d'un timbre net et clair, *guiguit, guiguiguit*, c'est une voix de ralliement[b], car celles qui sont à terre y répondent; mais ce cri n'est jamais plus bruyant et plus répété que lorsqu'elles viennent d'échapper aux serres de l'épervier[c]; elles ne craignent pas autant les autres animaux ni même l'homme, car, quand on les tire au fusil, elles ne fuient pas loin, et reviennent se poser à peu de distance du chasseur : on en prend quelques-unes avec les alouettes au filet à miroir; et il paraît au récit d'Olina qu'on en fait en Italie une chasse particulière vers le milieu d'octobre[d].

C'est en automne qu'on les voit en plus grand nombre dans nos campagnes[e]. Cette saison, qui les rassemble, paraît leur inspirer plus de gaieté; elles multiplient leurs jeux, elles se balancent en l'air, s'abattent dans les champs, se poursuivent, s'entr'appellent et se promènent en nombre sur les toits des moulins et des villages voisins des eaux, où elles semblent dialoguer entre elles par petits cris coupés et réitérés : on croirait, à les entendre, que toutes et chacune s'interrogent, se répondent tour à tour pendant un certain temps, et jusqu'à ce qu'une acclamation générale de toute l'assemblée donne le signal ou le consentement de se transporter ailleurs.

substituai de petites bandes de papier également blanc; elles ne manquèrent pas de les enlever les unes après les autres, et de les porter à la même distance qu'elles portaient les ordures de leurs petits, trompées par la conformité de couleur. Je répétai plusieurs fois la même expérience. » (Note communiquée par M. Hébert.)

a. « Je mis des œufs de grosses fourmis dans un endroit où les lavandières se promenaient volontiers; elles en prenaient à chaque fois jusqu'à quinze et seize, tant que leur gésier était rempli, et les partageaient à leurs petits. » (Note du même observateur.)

b. « Font une voix haultaine et claire en volant, ou quand elles ont peur, qui est pour s'entr'appeler. » Belon.

c. Olina.

d. « Si suol tender à quest' uccello dà mezz' ottobre, continuando fin per tutto novembre. » Olina, p. 51; la figure, p. 43. Cette chasse dure depuis quatre heures du soir jusqu'à l'entrée de la nuit : on se place au bord des eaux, on attire les lavandières par un appelant de leur espèce, ou, si l'on n'en a pas encore, avec quelque autre petit oiseau.

e. « En Bâle, en Bourgogne, en Bugey, et dans la plupart de nos provinces, on en voit en certains temps de l'année une quantité prodigieuse près des lieux habités, dans les champs, à la suite des troupeaux, d'où il paraît que c'est un oiseau de passage. (Note de M. Hébert.)

C'est dans ce temps encore qu'elles font entendre ce petit ramage doux et léger à demi-voix, et qui n'est presque qu'un murmure[a], d'où apparemment Belon leur a appliqué le nom italien de *susurada* (*à susurro*). Ce doux accent leur est inspiré par l'agrément de la saison et par le plaisir de la société, auquel ces oiseaux semblent être très-sensibles.

Sur la fin de l'automne, les lavandières s'attroupent en plus grandes bandes; le soir on les voit s'abattre sur les saules et dans les oseraies, au bord des canaux et des rivières, d'où elles appellent celles qui passent, et font ensemble un chamaillis bruyant jusqu'à la nuit tombante. Dans les matinées claires d'octobre, on les entend passer en l'air, quelquefois fort haut, se réclamant et s'appelant sans cesse : elles partent alors[b], car elles nous quittent aux approches de l'hiver et cherchent d'autres climats. M. de Maillet dit qu'il en tombe en Égypte, vers cette saison, des quantités prodigieuses que le peuple fait sécher dans le sable pour les conserver et les manger ensuite[c]. M. Adanson rapporte qu'on les voit en hiver au Sénégal avec les hirondelles et les cailles, qui ne s'y trouvent également que dans cette saison[d].

La lavandière est commune dans toute l'Europe, jusqu'en Suède, et se trouve, comme l'on voit, en Afrique et en Asie. Celle que M. Sonnerat nous a rapportée des Philippines est la même que celle de l'Europe. Une autre, apportée du cap de Bonne-Espérance par M. Commerson, ne différait de la variété représentée fig. 2 de la planche n° 652, qu'en ce que le blanc de la gorge ne remontait pas au-dessus de la tête ni si haut sur les côtés du cou, et en ce que les couvertures des ailes, moins variées, n'y formaient pas deux lignes transversales blanches. Mais Olina ne se méprend-il pas lorsqu'il dit que la lavandière ne se voit en Italie que l'automne et l'hiver[e], et peut-on croire que cet oiseau passe l'hiver dans ce climat, en le voyant porter ses migrations si loin dans des climats beaucoup plus chauds?

a. « Encore savent rossignoler du gosier mélodieusement, chose qu'on peut souvente fois ouïr sur le commencement de l'hiver. » Belon, *Nat. des oiseaux.*

b. « In septentrionali Angliæ parte hieme non apparet, atque rarior etiam in meridionali. » Willughby, p. 172. — « Motacillæ albæ autumno avolant. » Gessner, p. 593.

c. « Depuis le Caire jusqu'à la mer, l'on voit tout le long du Nil, principalement aux environs des lieux habités, un grand nombre de bergeronnettes ou lavandières, de l'espèce qui est d'un gris bleuâtre, avec un demi-collier noir en forme de fer à cheval. L'on n'a pu me dire si ces oiseaux restaient toute l'année en Égypte. » (Note envoyée du Caire par M. Sonnini.)

d. *Voyage au Sénégal*, p. 67.

e. « La bianca (Motacilla) non si vede quà trà Loi se non l'automno e l'iverno. » *Uccelleria* page 51.

LES BERGERONNETTES OU BERGERETTES.

LA BERGERONNETTE GRISE.[a*]

PREMIÈRE ESPÈCE.

L'on vient de voir que l'espèce de la lavandière est simple et n'a qu'une légère variété : mais nous trouvons trois espèces bien distinctes dans la famille des bergeronnettes, et toutes trois habitent nos campagnes sans se mêler ni produire ensemble. Nous les indiquerons par les dénominations de *bergeronnette grise, bergeronnette de printemps* et *bergeronnette jaune*, pour ne pas contredire les nomenclatures reçues ; et nous ferons un article séparé des bergeronnettes étrangères et des oiseaux qui ont le plus de rapport avec elles.

L'espèce d'affection que les bergeronnettes marquent pour les troupeaux, leur habitude à les suivre dans la prairie, leur manière de voltiger, de se promener au milieu du bétail paissant, de s'y mêler sans crainte jusqu'à se poser quelquefois sur le dos des vaches et des moutons, leur air de familiarité avec le berger qu'elles précèdent, qu'elles accompagnent sans défiance et sans danger, qu'elles avertissent même de l'approche du loup ou de l'oiseau de proie[b], leur ont fait donner un nom approprié, pour ainsi dire, à cette vie pastorale[c]. Compagne d'hommes innocents et paisibles, la bergeronnette semble avoir pour notre espèce ce penchant qui rapprocherait de nous la plupart des animaux s'ils n'étaient repoussés par notre barbarie, et écartés par la crainte de devenir nos victimes. Dans la bergeronnette, l'af-

a. Motacilla cinerea. Barrère, *Ornithol.*, class. 3, g. 19, sp. 2. — *Muscicapa prima, myocopos, knipologos, peuceri, fliegenstecher, menckenstecher, sticherling.* Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 307. Il paraît que Schwenckfeld confond ici la bergeronnette avec le véritable *knipologos* dont il lui donne le nom, puisqu'il lui attribue de vivre dans les bois et de se prendre à la glue ; caractères qui conviennent bien au *knipologos*, mais non à la bergeronnette. — « Ficedula supernè cinerea, infernè alba (taeniâ transversâ in collo inferiore cinereo fuscâ, Mas) ; « rectrice extimâ albâ, interiùs in exortu nigricante fimbriatâ, proximè sequenti in exortu « alba et nigricante longitudinaliter variâ, apice albâ, » *Motacilla cinerea*, la bergeronnette grise. Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 465. — Autre sorte de lavandière. Belon, *Nat. des o's.*, p. 351. — La bergeronnette grise est le *mosquillon* de Provence, suivant la note que nous a envoyée M. Guys, de Marseille.

b. « Lorsque ces oiseaux vont en troupes à la suite des troupeaux, ils sont les espions ou plutôt les sentinelles du berger, car ils l'avertissent lorsqu'ils aperçoivent le loup ou un oiseau de proie. » (Note communiquée par M. Guys.)

c. « La bergeronnette, qui aussi se repaît de mouches, suit volontiers les bêtes, sachant y trouver sa pâture, et possible est de là que l'avons nommée bergerette. » Belon, *Nat. des ois*, p. 351.

* *Motacilla cinerea* (Linn.). — Le jeune de l'oiseau précédent. — Voyez, ci-devant, la nomenclature de la *lavandière.*

fection est plus forte que la peur; il n'est point d'oiseau libre dans les champs qui se montre aussi privé[a], qui fuie moins et moins loin, qui soit aussi confiant, qui se laisse approcher de plus près, qui revienne plus tôt à portée des armes du chasseur, qu'elle n'a pas l'air de redouter, puisqu'elle ne sait pas même fuir[b].

Les mouches sont sa pâture pendant la belle saison; mais quand les frimas ont abattu les insectes volants et renfermé les troupeaux dans l'étable, elle se retire sur les ruisseaux et y passe presque toute la mauvaise saison. Du moins la plupart de ces oiseaux ne nous quittent pas pendant l'hiver; la bergeronnette jaune est la plus constamment sédentaire, la grise est moins commune dans cette mauvaise saison.

Toutes les bergeronnettes sont plus petites que la lavandière, et ont la queue à proportion encore plus longue. Belon, qui n'a connu distinctement que la bergeronnette jaune, semble désigner notre bergeronnette grise sous le nom de *autre sorte de lavandière*[c].

La bergeronnette grise a le manteau gris, le dessous du corps blanc, avec une bande brune en demi-collier au cou; la queue noirâtre, avec du blanc aux pennes extérieures; les grandes pennes de l'aile brunes, les autres noirâtres et frangées de blanc comme les couvertures.

Elle fait son nid vers la fin d'avril, communément sur un osier près de terre, à l'abri de la pluie; elle pond et couve ordinairement deux fois par an. La dernière ponte est tardive, car l'on trouve des nichées jusqu'en septembre, ce qui ne pourrait avoir lieu dans une famille d'oiseaux qui seraient obligés de partir et d'emmener leurs petits avant l'hiver : cependant les premières couvées et les couples plus diligents des bergeronnettes se répandent dans les champs dès les mois de juillet et d'août, au lieu que les lavandières ne s'attroupent guère que pour le passage, sur la fin de septembre et en octobre[d].

La bergeronnette, si volontiers amie de l'homme, ne se plie point à devenir son esclave; elle meurt dans la prison de la cage; elle aime la société et craint l'étroite captivité; mais laissée libre dans un appartement en hiver, elle y vit, donnant la chasse aux mouches et ramassant les mies de pain

a. « De tous oysillons sauvages, il n'y en a aucun qui soit si privé que les bergeronnettes, car elles viennent jusque bien près des personnes sans en avoir peur. » Belon, *Nat. des ois.*, p. 351.

b. « Quand elle s'est abattue dans un troupeau, occupée à gober les mouches, elle se laisse approcher de très-près. » Salerne.

c. « Encore y a une autre sorte de lavandière qui est moindre que la susdite, qui n'est pas plus grosse qu'une bergerette. Il semble que c'est quelque espèce entre les deux. » Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 351.

d. « La lavandière n'est pas de la nature de la bergerette; car mesmement l'on prend si grande quantité de bergerettes durant les mois de juillet et d'aoust, comme au contraire en septembre et en octobre l'on prend des lavandières et point de bergerettes. » Belon, *Nat. des oiseaux*.

qu'on lui jette [a]. Quelquefois les navigateurs la voient arriver sur leur bord, entrer dans le vaisseau, se familiariser, les suivre dans leur voyage, et ne les quitter qu'au débarquement [b] ; si pourtant ces faits ne doivent pas plutôt s'attribuer à la lavandière, plus grande voyageuse que la bergeronnette, et sujette dans ses traversées à s'égarer sur les mers.

LA BERGERONNETTE DE PRINTEMPS. [c]*

SECONDE ESPÈCE.

Cette bergeronnette est la première à reparaître au printemps dans les prairies et dans les champs, où elle niche au milieu des blés verts. A peine néanmoins a-t-elle disparu de l'hiver, si ce n'est durant les plus grands froids, se tenant ordinairement, comme la bergeronnette jaune, au bord des ruisseaux et près des sources qui ne gèlent pas. Au reste, ces dénominations paraissent assez mal appliquées, car la bergeronnette jaune a moins de jaune que la bergeronnette de printemps [d]; elle n'a cette couleur bien décidée qu'au croupion et au ventre, tandis que la bergeronnette de printemps a tout le dessous et le devant du corps d'un beau jaune, et un trait de cette même couleur tracé dans l'aile sur la frange des couvertures moyennes ; tout le manteau est olivâtre obscur : cette même couleur borde les huit

a. Gessner, Schwenckfeld.

b. « Le 8 juin, nous étions environ à la hauteur des côtes de Sicile, à douze ou quinze lieues de toute terre. On prit sur le vaisseau une bergeronnette; on lui donna la liberté, elle resta cependant avec nous : on lui avait mis à boire et à manger sur une des fenêtres, où elle ne manquait pas de venir prendre ses repas. Elle nous accompagna fidèlement jusqu'à ce qu'elle se vit très-près de terre de l'île de Candie. Elle nous abandonna lorsque nous étions dans le port de la Sonde. » (Note communiquée par M. de Manoncour.)

c. En allemand, *gelber sticherling*; *irlin*, suivant Schwenckfeld ; *gelbrustige, bach stelltze*, selon Frisch ; en anglais, *yellow water-wagtail*. Willughby, Ray, Edwards ; en suédois, *saedesaerla*. Linnæus. — *Motacilla flava*. Willughby, *Ornithol.*, p. 127. — Ray, *Synops.*, p. 75, n° a, 2. — Linnæus, *Syst. nat.*, édit VI, g. 82, sp. 2. — « Motacilla pectore abdomi- « neque flavo; rectricibus duabus exterioribus dimidiato obliquè albis. » *Idem*, *Fauna Suecica*, n° 215; et *Syst. nat.*, édit. X, g. 99, sp. 13. — *Motacilla flava altera*. Aldrovande, *Avi.*, t. II, p. 729. — Jonston, *Avi.*, p. 87. — *Motacilla lutea*. Frisch, avec une bonne figure, pl. 23. — *Sylvia lutea capite nigro*. Klein, *Avi.*, p. 78, n° 8. — *Muscipeta secunda*. Schwenckfeld, *Avi. Siles.*, p. 307. — « Ficedula superne obscurè viridi-olivacea, infernè flava ; capite cinereo « (maculis intra genas et in collo inferiore lunulatis nigris, Mas) ; taniâ supra oculos flavâ « (Mas) albidâ (Fœmina) ; rectricibus duabus utrinque extimis plusquam dimidiatim obliquè « albis, » *Motacilla verna*. Brisson, t. III, p. 468. — Bergeronnette jaune. Edwards, *Glan.*, p. 102, avec une belle figure du mâle, pl. 158.

d. Aldrovande l'observe déjà : *motacilla flava alia..... intensiùs quàm præcedens* (la bergeronnette jaune) *flava*, etc., *Avi.*, t. II, p. 729 : aussi Edwards donne-t-il cette bergeronnette de printemps sous le nom de *bergeronnette jaune*. *Glanures*, p. 102, pl. 253.

* *Motacilla flava* (Linn.). — Genre *id.*, sous-genre *Bergeronnettes* (Cuv.).

pennes de la queue, sur un fond noirâtre; les deux extérieures sont plus d'à moitié blanches; celles de l'aile sont brunes, avec leur bord extérieur blanchâtre, et la troisième des plus voisines du corps s'étend, quand l'aile est pliée, aussi loin que la plus longue des grandes pennes : caractère que nous avons déjà remarqué dans la lavandière; la tête est cendrée, teinte au sommet d'olivâtre; au-dessus de l'œil passe une ligne blanche dans la femelle, jaune dans le mâle, qui se distingue de plus par des mouchetures noirâtres plus ou moins fréquentes, semées en croissant sous la gorge, et marquées encore au-dessus des genoux. On voit le mâle, lorsqu'il est en amour, courir, tourner autour de sa femelle en renflant les plumes de son dos d'une manière étrange, mais qui, sans doute, exprime énergiquement à sa compagne la vivacité du désir. Leur nichée est quelquefois tardive et ordinairement nombreuse; ils se placent souvent le long des ruisseaux, sous une rive, et quelquefois au milieu des blés, avant la moisson[a]. Ces bergeronnettes viennent en automne, comme les autres, au milieu de nos troupeaux. L'espèce en est commune en Angleterre, en France[b], et paraît être répandue dans toute l'Europe jusqu'en Suède[c]. Nous avons remarqué dans plusieurs individus que l'ongle postérieur est plus long que le grand doigt antérieur : observation qu'Edwards et Willughby avaient déjà faite, et qui contredit l'axiome des nomenclatures dans lesquelles le caractère générique de ces oiseaux est d'avoir cet ongle et ce doigt égaux en longueur[d].

LA BERGERONNETTE JAUNE.[e]*

TROISIÈME ESPÈCE.

Quand les lavandières s'envolent en automne, les bergeronnettes se rapprochent de nos habitations, dit Gessner, et viennent, durant l'hiver, jus-

a. Willughby, Edwards.
b. Edwards.
c. Linnæus.
d. Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 369.
e. Motacilla flava. Gessner, *Avi.*, p. 618. — *Idem*, *Icon. avi.*, p. 124. — Aldrovande, *Avi.*, t. II, p. 728, avec la figure, p. 859. — Jonston, *Avi.*, p. 86. — Schwenckfeld, *Avi. Siles.*, p. 307. — Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 18. — Charleton, *Exercit.*, p. 96, n° 2. — *Idem*, *Onomast.*, p. 90, n° 2. — Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.*, p. 288. — *Idem*, *Auctuar.*, p. 396, et dans la même page le même oiseau une seconde fois, sous le nom de *motacilla cinerea.* — *Motacilla cinerea.* Willughby, *Ornithol.*, p. 172. — Ray, *Synops.*, p. 75, n° 3. — *Sylvia flava Jonstoni.* Barrère, *Ornithol.*, class. 3, g. 19, sp. 3. — *Sylvia flava.* Klein, *Avi.*, p. 78, n° 7. — « Ficedula supernè ex cinereo ad olivaceum inclinans, infernè pallidè flava; « uropygio flavo-olivaceo; tæniâ supra oculos albidâ (maculâ in gutture nigrâ, Mas); rectrice

* *Motacilla boarula* (Linn.). — Genre et sous-genre *id.*

qu'au milieu des villages; c'est surtout à la jaune que l'on doit appliquer ce passage et attribuer cette habitude [a]. Elle cherche alors sa vie sur les bords des sources chaudes, et se met à l'abri sous les rives des ruisseaux; elle s'y trouve assez bien pour faire entendre son ramage dans cette triste saison, à moins que le froid ne soit excessif : c'est un petit chant doux, et comme à demi-voix, semblable au chant d'automne de la lavandière; et ces sons si doux sont bien différents du cri aigu que cette bergeronnette jette en passant pour s'élever en l'air. Au printemps elle va nicher dans les prairies, ou quelquefois dans des taillis sous une racine, près d'une source ou d'un ruisseau; le nid est posé sur la terre et construit d'herbes sèches ou de mousse en dehors, bien fourni de plumes, de crin ou de laine en dedans, et mieux tissu que celui de la lavandière; on y trouve six, sept ou huit œufs blanc sale, tachetés de jaunâtre; quand les petits sont élevés, après la récolte des herbes dans les prés, le père et la mère les conduisent avec eux à la suite des troupeaux.

Les mouches et les moucherons sont alors leur pâture, car tant qu'ils fréquentent le bord des eaux en hiver ils vivent de vermisseaux, et ne laissent pas aussi d'avaler de petites graines : nous en avons trouvé avec des débris de scarabées et une petite pierre dans le gésier d'une bergeronnette jaune prise à la fin de décembre; l'œsophage se dilatait avant son insertion, le gésier musculeux était doublé d'une membrane sèche, ridée, sans adhérence; le tube intestinal, long de dix pouces, était sans cœcum et sans vésicule de fiel; la langue était éfrangée par le bout comme dans toutes les bergeronnettes; l'ongle postérieur était le plus grand de tous.

De tous ces oiseaux à queue longue, la bergeronnette jaune est celui où ce caractère est le plus marqué [b]; sa queue a près de quatre pouces, et son corps n'en a que trois et demi; son vol est de huit pouces dix lignes; la tête est grise; le manteau jusqu'au croupion olive foncé, sur fond gris; le croupion jaune, le dessous de la queue d'un jaune plus vif; le ventre avec la poitrine jaune pâle dans des individus jeunes, tels apparemment que celui qu'a décrit M. Brisson; mais dans les adultes d'un beau jaune écla-

« extimâ albâ, sequentibus binis interiùs et apice albis, exteriùs nigricantibus, margine interiore tertiæ nigricante, » *Motacilla flava*, la bergeronnette jaune. Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 471. — *Bergerette* ou *bergeronnette jaune*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 351. — *Bergeronnette jaune*. Albin, t. II, p. 38, avec des figures mal coloriées de la femelle, pl. 58. — *Bergeronnette grise*. Edwards, *Glan.*, p. 105, avec une belle figure du mâle, pl. 259. — *Boarula Arist.* Schwenckfeld et Klein. — En allemand, *gaelbe bach steltze*, *kleine bach steltze*; en polonais, *pliska zolta*; en anglais, *yellow water-wagtail*; et *grey water-wagtail*, suivant Willughby, Edwards.

a. « Motacillæ albæ autumno avolant; flavæ non item.... hieme per vicos, apparent. » Gesner, *Avi.*, p. 593. — Motacillas migrare aiunt, hanc (flavam) apud nos manere. » Aldrovande, t. II, p. 728. — « L'inverno s'arrischia a venir nell'abitato, lasciandosi vedere per i giardini « delle case, et eziandio ne' cortili. » Olina, *Uccelleria*.

b. Edwards, *Glan.*, p. 259.

tant et plein[a], la gorge est blanche : une petite bande longitudinale blanchâtre prend à l'origine du bec et passe sur l'œil; le fond des plumes des ailes est gris brun, légèrement frangé sur quelques-unes de gris blanc; il y a du blanc à l'origine des pennes moyennes, ce qui forme sur l'aile une bande transversale quand elle est étendue; de plus, le bord extérieur des trois plus proches du corps est jaune pâle, et de ces trois la première est presque aussi longue que la plus grande penne; la plus extérieure de celles de la queue est toute blanche, hormis une échancrure noire en dedans; la suivante l'est du côté intérieur seulement, la troisième de même; les six autres sont noirâtres. Les individus qui portent sous la gorge une tache noire surmontée d'une bande blanche sous la joue sont les mâles[b]; suivant Belon, ils ont aussi leur jaune beaucoup plus vif, et la ligne des sourcils également jaune; et l'on observe que la couleur de tous ces oiseaux paraît plus forte en hiver après la mue. Au reste, dans la figure de la planche enluminée, la couleur jaune est trop faible, et la teinte verte est trop forte.

Edwards décrit notre bergeronnette jaune sous le nom de *bergeronnette grise*[c], et Gessner lui attribue les noms de *batte-queue, batte-lessive,* qui équivalent à celui de lavandière[d] : effectivement, ces bergeronnettes ne se trouvent pas moins souvent que la lavandière sur les eaux et les petites rivières pierreuses[e]; elles s'y tiennent même plus constamment, puisqu'on les y voit encore pendant l'hiver ; cependant il en déserte beaucoup plus qu'il n'en reste au pays, car elles sont en bien plus grand nombre au milieu des troupeaux, en automne qu'en hiver, sur les sources et les ruisseaux[f]. MM. Linnæus et Frisch ne font pas mention de cette bergeronnette jaune, soit qu'ils la confondent avec celle que nous avons nommée de *printemps,* soit qu'il n'y ait réellement qu'une de ces deux espèces qui se trouve dans le nord de l'Europe.

La *bergeronnette de Java* de M. Brisson[g] ressemble si fort à notre berge-

a. Edwards, *ibidem.* — « Il y a distinction en la bergerette, du mâle et de la femelle ; c'est que le mâle est si fort jaune par-dessous le ventre, qu'on ne voit aucun oiseau qui le soit plus. » Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 351.

b. Willughby n'a décrit que la femelle, qu'il appelle *bergeronnette grise* (*Motacilla cinerea. Ornithol.*, p. 172), et Albin, qui donne deux figures de cet oiseau, donne deux fois la femelle, n'y ayant de noir sur la gorge de l'une ni de l'autre.

c. *The grey water-wagtail. Glan., ubi supra.* Dénomination peu exacte, et qui vient originairement de Willughby, qui reconnaît lui-même n'avoir décrit que la femelle (*loco citato*).

d. Gessner, *Avi.*, p. 594.

e. « Fluvios lapidosos frequentat. » Willughby.

f. « L'on en voit prendre au mois d'aoust si grande quantité, qu'on les apporte à la ville à centaines, et toutesfois en autres saisons sont si rares, qu'on n'en peut recouvrer. » Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 351. — M. Adanson a trouvé la bergeronnette jaune au Sénégal. « On trouve sur cette île (de Gorée) de petites poules d'eau, des becasses de plusieurs espèces, des alouettes, des grives, des perdrix de mer et des lavandières jaunes, ou pour mieux dire les ortolans du pays; ce sont de petits pelotons de graisse d'un goût excellent. » *Voyage au Sénégal*, p. 169.

g. « Ficedula supernè ex cinereo fusco ad olivaceum inclinans infernè flava; cello inferiore et

ronnette jaune, les différences en sont si faibles ou plutôt tellement nulles, à comparer les deux descriptions, que nous n'hésiterons pas de rapporter cette espèce d'Asie à notre espèce européenne, ou plutôt à ne faire des deux qu'un seul et même oiseau.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX BERGERONNETTES.

I. — LA BERGERONNETTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. *

Les bergeronnettes étrangères ont tant de rapport avec les bergeronnettes d'Europe, qu'on croirait volontiers leurs espèces originairement les mêmes, et modifiées seulement par l'influence des climats. Celle du cap de Bonne-Espérance, représentée dans nos planches enluminées, n° 28, fig. 2, nous a été apportée par M. Sonnerat : c'est la même que décrit M. Brisson [a]. Un grand manteau brun, qui se termine en noir sur la queue, et dont les deux bords sont liés sous le cou par une écharpe brune, couvre tout le dessus du corps de cette bergeronnette, qui est presque aussi grande que la lavandière ; tout le dessous de son corps est blanc sale; une petite ligne de même couleur coupe la coiffe brune de la tête et passe du bec sur l'œil ; des pennes de la queue les huit intermédiaires sont noires en entier ; les deux extérieures de chaque côté sont largement échancrées de blanc; l'aile pliée paraît brune, mais en la développant elle est blanche dans la moitié de sa longueur.

II. — LA PETITE BERGERONNETTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. **

Deux caractères nous obligent de séparer de la précédente cette bergeronnette, qui nous a également été rapportée du Cap par M. Sonnerat : premièrement la grandeur, celle-ci ayant moins de cinq pouces, sur quoi la queue en a deux et demi ; secondement la couleur du ventre, qui est tout jaune, excepté les couvertures inférieures de la queue, qui sont blanches;

« pectore sordidè griseis, flavicante admixto in pectore; rectrice extimâ albâ, duabus proximè « sequentibus interius et apice albis, » *Motacilla Javensis*, la bergeronnette de Java. Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 474.

a « Ficedula supernè fusca, infernè sordidè alba ; tæniâ transversâ nigricante in pectore ; « lineolâ supra oculos sordidè albâ, rectricibus duabus utrimque extimis, obliquè dimidiatim « albis, » *Motacilla capitis Bonæ-Spei*, la bergeronnette du cap de Bonne-Espérance. Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 476.

* *Motacilla capensis* (Gmel.).

** *Motacilla afra* (Gmel.).

une petite bande noire passe sur l'œil et se porte au delà; tout le manteau est d'un brun jaunâtre; le bec, large à sa base, va en s'amincissant dans le milieu et se renflant à l'extrémité; il est noir ainsi que la queue, les ailes et les pieds; les doigts sont très-longs, et M. Sonnerat observe que l'ongle postérieur est plus grand que les autres; il remarque encore que cette espèce a beaucoup de rapport avec la suivante, qu'il nous a aussi fait connaître, et qui peut-être n'est que la même, modifiée par la distance de climat du Cap aux Moluques.

III. — LA BERGERONNETTE DE L'ÎLE DE TIMOR. *

Cette bergeronnette a, comme la précédente, le dessous du corps jaune, sur l'œil un trait de cette couleur; le dessus de la tête et du corps est gris-cendré; les grandes couvertures, terminées de blanc, forment une bande de cette couleur sur l'aile, qui est noire ainsi que la queue et le bec; les pieds sont d'un rouge pâle; l'ongle postérieur est plus long du double que les autres; le bec, comme dans la précédente, est large d'abord, aminci, puis renflé; la queue a vingt-sept lignes, elle dépasse les ailes de dix-huit, et l'oiseau va la remuant sans cesse, comme nos bergeronnettes.

IV. — LA BERGERONNETTE DE MADRAS. **

Ray a donné cette espèce [a], et c'est d'après lui que M. Brisson l'a décrite [b]; mais ni l'un ni l'autre n'en marquent les dimensions : pour les couleurs, elles ne sont composées que de noir et de blanc; la tête, la gorge, le cou et tout le manteau, y compris les ailes, sont noirs; toutes les plumes de la queue sont blanches, excepté les deux du milieu : celles-ci sont noires, et un peu plus courtes que les autres, ce qui rend la queue fourchue; le ventre est blanc, le bec, les pieds et les ongles sont noirs : tout ce qu'il y a de noir dans le plumage du mâle est gris dans celui de la femelle.

LES FIGUIERS. ***

Les oiseaux que l'on appelle *figuiers* sont d'un genre voisin de celui des becfigues, et ils leur ressemblent par les caractères principaux; ils ont le

a. Motacilla Maderaspatana nigro alboque mixta. Ray, *Synops. avi.*, p. 194, avec une figure peu exacte du mâle; et dans la même planche la femelle : *Motacilla Maderaspatana, ex albo cinerea caudâ forcipata.*

b. « Fœmina nigra (Mas), cinerea (Fœmina); ventre albo; tæniâ in alis longitudinali candidâ, rectricibus binis intermediis nigris, lateralibus albis, » *Motacilla Maderaspatana*, la bergeronnette de Madras.

* Simple variété, selon la plupart des naturalistes.

** *Motacilla maderaspatensis* (Lath. et Gmel.).

*** Ordre des *Passereaux*, famille des *Dentirostres*, genre *Roitelets* ou *Figuiers* (Cuv.).

bec droit, délié et très-pointu, avec deux petites échancrures vers l'extrémité de la mandibule supérieure, caractère qui leur est commun avec les tangaras, mais dont le bec est beaucoup plus épais et plus raccourci que celui des figuiers; ceux-ci ont l'ouverture des narines découverte, ce qui les distingue des mésanges; ils ont l'ongle du doigt postérieur arqué, ce qui les sépare des alouettes : ainsi l'on ne peut se dispenser d'en faire un genre particulier.

Nous en connaissons cinq espèces dans les climats très-chauds de l'ancien continent, et vingt-neuf espèces dans ceux de l'Amérique ; elles diffèrent des cinq premières par la forme de la queue : celle des figuiers de l'ancien continent est régulièrement étagée, au lieu que celle des figuiers d'Amérique est échancrée à l'extrémité et comme fourchue, les deux pennes du milieu étant plus courtes que les autres, et ce caractère suffit pour reconnaître de quel continent sont ces oiseaux. Nous commencerons par les espèces qui se trouvent dans l'ancien.

LE FIGUIER VERT ET JAUNE. a*

PREMIÈRE ESPÈCE.

Cet oiseau a quatre pouces huit lignes de longueur, le bec sept lignes, la queue vingt lignes, et les pieds sept lignes et demie; il a la tête et tout le dessus du corps d'un vert d'olive, le dessous du corps jaunâtre; les couvertures supérieures des ailes sont d'un brun foncé, avec deux bandes transversales blanches ; les pennes des ailes sont noirâtres, et celles de la queue sont du même vert que le dos; le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres.

Cet oiseau, donné par Edwards, est venu de Bengale; mais cet auteur l'a appelé *moucherolle*, quoiqu'il ne soit pas du genre des gobe-mouches ni des moucherolles, qui ont le bec tout différent. Linnæus s'est aussi trompé en le prenant pour un *motacilla*, hoche-queue, lavandière ou bergeronette, car les figuiers, qu'il a tous mis avec les hoche-queues, ne sont pas de leur genre, ils ont la queue beaucoup plus courte, ce qui seul est plus que suffisant pour faire distinguer ces oiseaux.

a. *Green indian fly-catcher, muscicapa indica viridis.* Edwards, *Hist. of Birds*, p. 79. — *Luscinia Bengalensis.* Klein, *Av.*, p. 75, n° 17. — « Ficedula supernè viridi-olivacea, infernè « flava, pauco viridi adumbrata; tæniâ duplici transversâ in alis candidâ, oris quarumdam « exterioribus flavis; rectricibus viridi-olivaceis... » *Ficedula Bengalensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 484. — « Motacilla viridis, subtus flavescens, alis nigris : fasciis duabus albis.... » *Motacilla Typha.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XII, p. 331.

* *Motacilla tiphia* et *motacilla zeylonica* (Gmel.).

LE CHERIC.[a] *

SECONDE ESPÈCE.

Dans l'île de Madagascar, cet oiseau est connu sous le nom de *tcheric ;* il a été transporté à l'île de France, où on l'appelle *œil blanc* parce qu'il a une petite membrane blanche autour des yeux ; il est plus petit que le précédent, n'ayant que trois pouces huit lignes de longueur et les autres dimensions proportionnelles ; il a la tête, le dessus du cou, le dos et les couvertures supérieures des ailes d'un vert d'olive, la gorge et les couvertures inférieures de la queue jaunes, le dessous du corps blanchâtre ; les pennes des ailes sont d'un brun clair et bordées de vert d'olive sur leur côté extérieur ; les deux pennes du milieu de la queue sont du même vert d'olive que le dessus du corps ; les autres pennes de la queue sont brunes et bordées de vert d'olive ; le bec est d'un gris brun ; les pieds et les ongles sont cendrés. M. le vicomte de Querhoënt, qui a observé cet oiseau à l'île de France, dit qu'il est peu craintif, et que néanmoins il ne s'approche pas souvent des lieux habités, qu'il vole en troupe et se nourrit d'insectes.

LE PETIT SIMON.[b] **

TROISIÈME ESPÈCE.

On appelle à l'île de Bourbon cet oiseau *petit simon*, mais il n'est pas originaire de cette île, et il faut qu'il y ait été transporté d'ailleurs, car nous sommes informés par les mémoires de gens très-dignes de foi, et particulièrement par ceux de M. Commerson, qu'il n'existait aucune espèce d'animaux quadrupèdes ni d'oiseaux dans l'île de Bourbon et dans celle de France, lorsque les Portugais en firent la découverte. Ces deux îles paraissent être les pointes d'un continent englouti, et presque toute leur surface

a. « Ficedula supernè viridi-olivacea, infernè cinereo alba; oculorum ambitu candido; « gutture et tectricibus caudæ inferioribus sulphureis; rectricibus lateralibus dilutè fuscis, « oris exterioribus viridi-olivaceis... » *Ficedula Madagascariensis minor.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 498 ; et pl. 28, fig. 2. — « Motacilla viridescens, subtus albida, gulâ anoque flavis, « palpebris albis... » *Motacilla Maderaspatana.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XII, p. 334.

b. « Ficedula supernè griseo-fusca, infernè sordidè cinereo albo flavicans ; rectricibus fuscis, « oris exterioribus griseo-fuscis, » *Ficedula Borbonica.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 510 ; et pl. 27, fig. 3.

* *Motacilla madagascariensis* (Gmel.).

** *Motacilla borbonica* (Gmel.).

est couverte de matières volcanisées : en sorte qu'elles ne sont aujourd'hui peuplées que des animaux qu'on y a transportés.

Cet oiseau est précisément de la même grandeur que le précédent; il a le dessus du corps d'une couleur d'ardoise claire, le dessous gris blanc, la gorge blanche, les grandes plumes de la queue d'un brun foncé, bordées d'un côté d'un peu de couleur d'ardoise ; le bec brun, pointu et effilé ; les pieds gris et les yeux noirs; les femelles, et même les petits, ont à peu près le même plumage que les mâles : on le trouve partout en grand nombre dans l'île de Bourbon, où M. le vicomte de Querhoënt l'a observé. Ces oiseaux commencent à nicher au mois de septembre ; on trouve communément trois œufs dans leur nid, et il y a apparence qu'ils font plusieurs pontes par an; ils nichent sur les arbres isolés et même dans les vergers; le nid est composé d'herbes sèches et de crin à l'intérieur ; les œufs sont bleus : cet oiseau se laisse approcher de très-près; il vole toujours en troupe, vit d'insectes et de petits fruits mous; lorsqu'il aperçoit dans la campagne une perdrix courir à terre, un lièvre, un chat, etc., il voltige à l'entour en faisant un cri particulier : aussi sert-il d'indice au chasseur pour trouver le gibier.

LE FIGUIER BLEU. [a]*

QUATRIÈME ESPÈCE.

Cette espèce n'a été indiquée par aucun naturaliste, elle est probablement originaire de Madagascar. Le mâle ne paraît différer de la femelle que par la queue, qui est un tant soit peu plus longue, et par une teinte de bleuâtre sur le dessous du corps, que la femelle a blanchâtre sans mélange de bleu. Au reste, ils ont la tête et tout le dessus du corps d'un cendré bleuâtre ; les pennes des ailes et de la queue noirâtres, bordées de blanc; le bec et les pieds bleuâtres.

a. Voyez les planches enluminées, n° 705, fig. 3, le mâle sous la dénomination de *figuier de Madagascar*, et fig. 1, la femelle sous la dénomination de *figuier de l'île de France*.

* *Motacilla mauritiana* (Gmel.). — Le *figuier de l'île de France*. — Genre *Becs-Fins*, sous-genre *Roitelets* ou *Figuiers* (Cuv.).

LE FIGUIER DU SÉNÉGAL.[a*]

CINQUIÈME ESPÈCE.

Nous présumons que les trois oiseaux représentés dans la planche enluminée, n° 582, ne font qu'une seule et même espèce, dont le figuier tacheté serait le mâle, et les deux autres des variétés de sexe ou d'âge. Ils sont tous trois fort petits, et celui de la figure première est le plus petit de tous.

Le figuier tacheté, n° 2, n'a guère que quatre pouces de longueur, sur quoi sa queue en prend deux; elle est étagée, et les deux plumes du milieu sont les plus longues; toutes ces plumes de la queue sont brunes, frangées de blanc roussâtre; il en est de même des grandes pennes de l'aile; les autres plumes de l'aile, ainsi que celles du dessus du dos et de la tête sont noires, bordées d'un roux clair; le croupion est d'un roux plus foncé, et le devant du corps est blanc.

Les deux autres diffèrent de celui-ci, mais se ressemblent beaucoup entre eux. Le figuier, fig. 3, n'a pas la queue étagée : elle est d'un brun clair et plus courte à proportion du corps; le haut de la tête et du corps est brun, l'aile est d'un brun noirâtre, frangée sur les pennes, et ondée sur les couvertures d'un brun roussâtre; le devant du corps est d'un jaune clair, et il y a un peu de blanc sous les yeux.

Le figuier, fig. 1, est plus petit que les deux autres; tout son plumage est à peu près le même que celui de la fig. 3, à l'exception du devant du corps, qui n'est pas d'un jaune clair, mais d'un rouge aurore.

On voit déjà que dans quelques espèces du genre des figuiers il y a des individus dont les couleurs varient sensiblement.

Il en est de même de trois autres oiseaux indiqués dans la planche enluminée, n° 584[b]; nous présumons que tous trois ne font aussi qu'une seule et même espèce dans laquelle le premier nous paraît être le mâle, et les deux autres des variétés de sexe ou d'âge : le troisième, surtout, semble être la femelle; tous trois ont la tête et le dessus du corps brun, le dessous gris avec une teinte plus ou moins légère et plus ou moins étendue de blond; le bec est brun et les pieds sont jaunes.

a. Voyez les planches enluminées, n° 582, fig. 1, sous la dénomination de *figuier du Sénégal;* fig. 2, sous la dénomination de *figuier tacheté du Sénégal;* et fig. 3, sous la dénomination de *figuier à ventre jaune du Sénégal.*

b. Voyez les planches enluminées, n° 584, fig. 1, sous la dénomination de *figuier brun du Sénégal;* fig. 2, sous la dénomination de *figuier blond du Sénégal;* et fig. 3, sous la dénomination de *figuier à ventre gris du Sénégal.*

* *Motacilla flavescens* (Gmel.). « M. Vieillot place ces oiseaux (les oiseaux de la planche 582 « de Buffon) parmi ses fauvettes, et les considère comme appartenant à deux espèces distinctes: « sa *fauvette du Sénégal* (*sylvia flavescens*), et sa *fauvette tachetée du Sénégal* (*sylvia rufi-* « *gastra*). » (Desmarets.)

Maintenant nous allons faire l'énumération des espèces de figuiers qui se trouvent en Amérique. Ils sont en général plus grands que ceux de l'ancien continent; il n'y a que la première espèce de ceux-ci qui soient de même taille : nous avons donné ci-devant les caractères par lesquels on peut les distinguer, et nous pouvons y ajouter quelques petits faits au sujet de leurs habitudes naturelles. Ces figuiers d'Amérique sont des oiseaux erratiques qui passent en été dans la Caroline et jusqu'en Canada, et qui reviennent ensuite dans les climats plus chauds pour y nicher et élever leurs petits; ils habitent les lieux découverts et les terres cultivées; ils se perchent sur les petits arbrisseaux, se nourrissent d'insectes et de fruits mûrs et tendres, tels que les bananes, les goyaves et les figues qui ne sont pas naturelles à ce climat, mais qu'on y a transportées d'Europe; ils entrent dans les jardins pour les becqueter, et c'est de là qu'est venu leur nom : cependant, à tout prendre, ils mangent plus d'insectes que de fruits, parce que, pour peu que ces fruits soient durs, ils ne peuvent les entamer.

LE FIGUIER TACHETÉ. [a] *

PREMIÈRE ESPÈCE.

Cet oiseau [b] se voit en Canada pendant l'été, mais il n'y fait qu'un court séjour, n'y niche pas et il habite ordinairement les terres de la Guiane et des autres contrées de l'Amérique méridionale. Son ramage est agréable et assez semblable à celui de la linotte.

Il a la tête et tout le dessous du corps d'un beau jaune, avec des taches rougeâtres sur la partie inférieure du cou et sur la poitrine et les flancs; le dessus du corps et les couvertures supérieures des ailes sont d'un vert d'olive; les pennes des ailes sont brunes et bordées extérieurement du même vert; les pennes de la queue sont brunes et bordées de jaune; le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres.

Une variété de cette espèce ou peut-être la femelle de cet oiseau, est celui qui est représenté dans la même planche, n° 58, fig. 1, car il ne diffère de l'autre qu'en ce qu'il n'a point de taches rougeâtres sur la poitrine, et que le dessus de la tête est comme le corps d'un vert d'olive; mais ces petites différences ne nous paraissent pas suffisantes pour en faire une espèce particulière.

a. Voyez les planches enluminées, n° 58, fig. 2, sous la dénomination de *figuier de Canada*.

b. « Ficedula superne viridi-olivacea, inferne flava; collo inferiore et pectore maculis longitudinalibus rubescentibus variegatis; rectricibus lateralibus interiùs luteis... » *Ficedula Canadensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 492; et pl. 26, fig. 3.

* *Motacilla æstiva* (Gmel.). — Le *figuier tacheté du Canada*. — Genre et sous-genre *id.*

LE FIGUIER A TÊTE ROUGE.[a*]

SECONDE ESPÈCE.

Cet oiseau a le sommet de la tête d'un beau rouge; tout le dessus du corps vert d'olive; le dessous d'un beau jaune, avec des taches rouges sur la poitrine et le ventre; les ailes et la queue sont brunes, le bec est noir et les pieds sont rougeâtres. La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses couleurs sont moins vives. C'est un oiseau solitaire et erratique; il arrive en Pensylvanie au mois de mars, mais il n'y niche pas; il fréquente les broussailles, se perche rarement sur les grands arbres, et se nourrit des insectes qu'il trouve sur les arbrisseaux[b].

LE FIGUIER A GORGE BLANCHE.[c**]

TROISIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau se trouve à Saint-Domingue; le mâle a la tête, tout le dessus du corps et les petites couvertures supérieures des ailes d'un vert d'olive; les côtés de la tête et la gorge blanchâtres; la partie inférieure du cou et la poitrine jaunâtres, avec de petites taches rouges; le reste du dessous du corps est jaune; les grandes couvertures supérieures des ailes, les pennes des ailes et celles de la queue sont brunes et bordées de jaune olivâtre; le bec, les pieds et les ongles, sont d'un gris brun.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que le vert de la partie supérieure du cou est mêlé de cendré.

a. Yellow red-pole. Tête-rouge au corps jaune. Edwards, *Glan.*, p. 99; avec une bonne figure coloriée, pl. 256. — « Ficedula supernè viridi-olivacea, infernè flava, maculis longitu-« dinalibus rubescentibus variegata; vertice rubro; rectricibus supernè fuscis, marginibus « luteis, infernè penitus luteis... » *Ficedula Pensilvanica erythrocephalos.* Brisson, *Ornithol.*, . III, p. 488. — « Motacilla olivacea, subtus flava rubro guttata, pileo rubro... » *Motacilla petechia.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XII, p. 334.

b. Edwards, *Glanures*, p. 99.

c. « Ficedula supernè viridi-olivacea, infernè sulphurea; collo inferiore et pectore sordidè « albo-flavicantibus, maculis longitudinalibus rubescentibus variegatis; rectricibus lateralibus « interiùs dimidiatim sulphureis... » *Ficedula Dominicensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 494; et pl. 26, fig. 5.

* *Motacilla petechia* (Gmel.).

** Le même oiseau que le *figuier tacheté*, mais à un âge différent. (Voyez, page précédente, la nomenclature de ce dernier oiseau.)

LE FIGUIER A GORGE JAUNE.[a] *

QUATRIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau se trouve à la Louisiane et à Saint-Domingue; le mâle a la tête et tout le dessus du corps d'un beau vert d'olive qui prend une légère teinte de jaunâtre sur le dos; les côtés de la tête sont d'un cendré léger; la gorge, la partie inférieure du cou et la poitrine sont d'un beau jaune, avec de petites taches rougeâtres sur la poitrine; le reste du dessous du corps est d'un blanc jaunâtre; les couvertures supérieures des ailes sont bleuâtres et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes sont d'un brun noirâtre, et bordées extérieurement de cendré bleuâtre et de blanc sur leurs côtés intérieurs; les trois premières pennes de chaque côté ont de plus une tache blanche sur l'extrémité de leur côté intérieur; la mandibule supérieure du bec est brune, l'inférieure est grise; les pieds et les ongles sont cendrés.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a pas de taches rouges sur la poitrine.

Nous ne pouvons nous dispenser de remarquer que M. Brisson[b] a confondu cet oiseau avec le *grimpereau de sapin,* donné par Edwards[c], qui est en effet un figuier, mais qui n'est pas celui-ci. Nous en donnerons la description dans les articles suivants.

LE FIGUIER VERT ET BLANC.[d] **

CINQUIÈME ESPÈCE.

Cette espèce se trouve encore à Saint-Domingue; le mâle a la tête et le dessous du cou d'un cendré jaunâtre; les petites couvertures supérieures

a. « Ficedula supernè viridi-olivacea, infernè alba, luteo admixto; collo inferiore et pectore « flavis (pectore maculis rubescentibus vario, Mas); tæniâ duplici transversâ in alis candidâ; « rectricibus duabus utrimque extimis apice interiùs albis, proximè sequenti maculâ rotundâ « albâ interiùs notatâ... » *Ficedula Ludoviciana.* Brisson, *Ornithol*, t. III, p. 500.

b. Supplément d'Ornithologie, p. 99.

c. Glanures, p. 139.

d. « Ficedula supernè viridi-olivacea, infernè sordidè albo-flavicans; capite et collo supe- « riore cinereis, olivaceo-flavicante mixtis; rectricibus lateralibus interiùs plusquam dimidia- « tim luteis .. » *Ficedula Dominicensis minor.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 496; et pl. 26, fig. 2.

* *Motacilla ludoviciana* (Gmel.). — Genre et sous-genre *id.*

** *Motacilla chloroleuca* (Gmel.). « M. Vieillot remarque que cet oiseau a une grande res- « semblance avec sa fauvette jaune, *sylvia flava*... » (Desmarets.)

des ailes et tout le dessus du corps d'un vert d'olive ; la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc jaunâtre ; les grandes couvertures supérieures des ailes et les pennes des ailes sont brunes et bordées de vert jaunâtre ; les pennes de la queue sont d'un vert d'olive très-foncé ; les latérales ont sur leur côté intérieur une tache jaune qui s'étend d'autant plus que les pennes deviennent plus extérieures ; le bec, les pieds et les ongles sont d'un gris brun.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que les teintes des couleurs sont plus faibles.

LE FIGUIER A GORGE ORANGÉE.[a*]

SIXIÈME ESPÈCE.

M. Brisson a donné cet oiseau sous le nom de *figuier du Canada ;* mais il est probable qu'il n'est que de passage dans ce climat comme tous les autres figuiers : celui-ci a la tête, le dessus du cou, le dos et les petites couvertures supérieures des ailes d'un vert d'olive ; le croupion et les grandes couvertures supérieures des ailes cendrées ; la gorge, la partie inférieure du cou et la poitrine orangées ; le ventre d'un jaune pâle ; le bas-ventre et les jambes blanchâtres ; les pennes des ailes sont brunes et bordées extérieurement de cendré ; les deux pennes du milieu de la queue sont cendrées ; toutes les autres sont blanches sur leur côté intérieur, et noirâtres sur leur côté extérieur et à l'extrémité.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que les couleurs sont moins vives.

LE FIGUIER A TÊTE CENDRÉE.[b**]

SEPTIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau a été envoyé de Pensylvanie en Angleterre, et Edwards l'a donné sous le nom de *moucherolle au croupion jaune ;* et il a mal à propos

a. « Ficedula supernè olivacea, infernè flava ; uropygio cinereo ; collo inferiore et pectore « flavo-aurantiis : imo ventre sordidè albo ; rectricibus lateralibus exteriùs in apice nigricantibus, interiùs albis... » *Ficedula Canadensis major.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 508 ; et pl. 26, fig. 1.

b. Yellow-rumped fly-catcher. Moucherolle au croupion jaune. Edwards, *Glan.*, p. 97, avec une bonne figure coloriée, pl. 255. — « Ficedula supernè viridi-olivacea, maculis nigris in dorso « variegata, infernè alba ; collo inferiore et pectore luteis, maculis nigris variegatis, capite « cinereo ; taniâ duplici transversâ in alis candidâ ; rectricibus lateralibus nigricantibus, interiùs in medio candidis... » *Ficedula Pensilvanica navia.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 502.

* *Motacilla auricollis* (Gmel.).

** *Motacilla maculosa* (Gmel.).

appelé moucherolle tous les figuiers qu'il a décrits et dessinés : celui-ci a le sommet et les côtés de la tête cendrés; le dessus du cou et le dos vert d'olive tacheté de noir; la gorge, la poitrine et le croupion d'un beau jaune, avec des taches noires sur la poitrine; les couvertures supérieures des ailes sont d'un cendré foncé et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes sont d'un cendré foncé, bordées de blanc; les deux pennes du milieu de la queue sont noires, les autres sont noirâtres, avec une grande tache blanche sur leur côté intérieur; le bec, les pieds et les ongles sont bruns.

LE FIGUIER BRUN.[a*]

HUITIÈME ESPÈCE.

Hans Sloane est le premier qui ait indiqué cet oiseau qu'il dit se trouver à la Jamaïque dans les terrains cultivés, et qu'il appelle *oiseau mangeur de vers;* il a la tête, la gorge, tout le dessus du corps, les ailes et la queue d'un brun clair; le dessous du corps varié des mêmes couleurs que le plumage des alouettes : voilà toute la notice que cet auteur nous donne de ce figuier.

LE FIGUIER AUX JOUES NOIRES.[b**]

NEUVIÈME ESPÈCE.

C'est à Edwards à qui l'on doit la connaissance de cet oiseau, qu'il dit se trouver en Pensylvanie, où il fréquente les petits bois arrosés de ruisseaux,

a. Muscicapa pallidè fusca, worm eater. Sloane, *Voyage of Jamaica*, p. 310, n° 65. — *Muscicapa pallidè fusca.* Ray, *Synops. avi.*, p. 186, n° 38. — *Luscinia, Muscicapa pallidè fusca.* Klein, *Avi.*, p. 75, n° 14. — « Ficedula supernè dilutè fusca, infernè nigricante et « griseo-rufescente varia, tæniâ per oculos et gutture obscurè fuscis; rectricibus dilutè fuscis... » *Ficedula Jamaicensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 512.

b. Maryland yellow throat. Avis Marylandica gutture luteo. Petiver, *Gazophil.*, pl. 6, fig. 1. — *Maryland yellow throat.* Gorge-jaune de Maryland. Edwards, *Glan.*, p. 54, avec une bonne figure coloriée, pl. 237. — « Ficedula supernè saturatè olivacea, infernè allo flavicans; gut- « ture et pectore luteis; syncipite et tæniâ per oculos nigris; vertice fusco-rubescente; rectri- « cibus supernè saturatè olivaceis, circa margines et subtus olivaceo-flavicantibus... » *Ficedula Marylandica.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 506.

* *Motacilla fuscescens* (Gmel.). — « M. Vieillot regarde cet oiseau comme une variété de sa « *fauvette pipi* (*sylvia anthoides*). Son *sylvia fuscescens* est une fauvette du midi de la France, « qu'il nomme *fauvette brunette.* » (Desmarets.)

** *Motacilla mystacea.* — Le *figuier à poitrine jaune* (Cuv.). — Genre et sous-genre *id.* (Cuv.).

au bord desquels on le trouve communément ; il ne passe que l'été dans ce climat, et s'en éloigne pendant l'hiver, ce qui indique que ce figuier n'est, comme les autres dont nous avons parlé, qu'un oiseau de passage dans ces provinces de l'Amérique septentrionale.

Il a les côtés de la tête d'un beau noir, et le sommet d'un brun rougeâtre ; le dessus du cou, le dos, le croupion et les ailes d'un vert d'olive foncé ; la gorge et la poitrine d'un beau jaune ; le reste du dessous du corps d'un jaune pâle ; le bec et les pieds sont bruns.

LE FIGUIER TACHETÉ DE JAUNE. [a]*

DIXIÈME ESPÈCE.

C'est encore à M. Edwards que nous devons la connaissance de cet oiseau : le mâle et la femelle qu'il décrit avaient tous deux été pris en mer sur un vaisseau qui était à huit ou dix lieues des côtes de Saint-Domingue ; c'était au mois de novembre, et c'est sur ce vaisseau qu'ils sont arrivés en Angleterre. L'auteur remarque, avec raison, que ce sont des oiseaux de passage qui étaient alors dans leur traversée de l'Amérique septentrionale à l'île de Saint-Domingue [b].

Ce figuier a la tête et tout le dessus du corps d'un vert d'olive ; une bande jaune au-dessus des yeux ; la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine et les couvertures inférieures des ailes d'un beau jaune, avec de petites taches noires ; le ventre et les jambes d'un jaune pâle sans taches ; les ailes et la queue d'un vert d'olive obscur ; l'on voit une longue tache blanche sur les couvertures supérieures des ailes, et les pennes latérales de la queue sont blanches sur la moitié de leur longueur.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a la poitrine blanchâtre, avec des taches brunes, et que le vert d'olive du dessus du corps est moins luisant. C'est cette femelle que M. Brisson a donnée comme une espèce sous le nom de *figuier brun de Saint-Domingue* [c].

a. Spotted yellow fly-catcher. Moucherolle tacheté de jaune. Edwards, *Glan.*, p. 101, avec une figure coloriée, pl. 257. — « Ficedula supernè fusco et viridi-olivaceo varia, infernè flava ; « cello inferiore et pectore maculis nigricantibus variegatis ; ventre sordidè albo-flavicante ; « maculâ ponè oculos rufâ ; tæniâ transversâ in alis candidâ ; rectricibus duabus utrimque « extimis apice interiùs albis... » *Ficedula Canadensis fusca.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 515 ; et pl. 27, fig. 4.

b. Edwards, *Glan.*, p. 92 et 102.

c. « Ficedula supernè fusca, infernè albo-flavicans ; cello inferiore et pectore maculis longi- « tudinalibus fuscis variegatis ; rectricibus fuscis... » *Ficedula Dominicensis fusca.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 513 ; et pl. 28, fig. 5.

* « M. Vieillot réunit en une seule espèce le *figuier brun*, le *figuier tacheté de jaune* et la « *fauvette tachetée de la Lousiane* de Buffon, sous le nom de *fauvette pipi* (*sylvia anthoides*) » (Desmarets.)

LE FIGUIER BRUN ET JAUNE.[a]*

ONZIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau se trouve à la Jamaïque : Sloane et Browne en ont tous deux donné la description, et Edwards a donné la figure coloriée sous le nom de *roitelet jaune*, ce qui est une méprise. Catesby et Klein en ont fait une autre, en prenant cet oiseau pour une mésange. Il fait ses petits à la Caroline, mais il n'y reste pas pendant l'hiver; il a la tête, tout le dessus du corps, les ailes et la queue d'un brun verdâtre; deux petites bandes brunes de chaque côté de la tête; tout le dessous du corps d'un beau jaune; les couvertures supérieures des ailes sont terminées de vert d'olive clair, ce qui forme sur chaque aile deux bandes obliques; les pennes des ailes sont bordées extérieurement de jaune; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER DES SAPINS.[b]**

DOUZIÈME ESPÈCE.

C'est celui qu'Edwards a appelé *grimpereau de sapin*, mais il n'est pas du genre des grimpereaux, quoiqu'il ait l'habitude de grimper sur les sapins à la Caroline et en Pensylvanie. Le bec des grimpereaux est, comme l'on sait, courbé en forme de faucille, au lieu que celui de cet oiseau est droit, et il ressemble par tout le reste si parfaitement aux figuiers qu'on ne doit pas le séparer de ce genre. Catesby s'est aussi trompé lorsqu'il l'a mis au

a. Œnanthe fusco lutea minor. Sloane, *Voyage of Jamaïca*, p. 310, n° 46. — *Œnanthe fusco lutea minor.* Ray, *Synops. avi.*, p. 186, n° 39. — *Yellow tit-mouse.* Catesby, t. I, p. 63. — *Parus luteus Carolinensis.* Klein, *Avi.*, p. 86, n° 11. — « Motacilla sub-olivacea, gulâ, pectore « et remigibus exterioribus luteis, » *Ortolan of Jamaïca.* Browne, *Nat. hist. of Jamaïca*, p. 468. — *Yellow wren.* Roitelet jaune. Edwards, *Glan.*, p. 142, avec une figure coloriée pl. 278. — « Ficedula supernè viridi-olivacea, infernè flava; rectricibus lateralibus interiùs « dimidiatim luteis... » *Ficedula Carolinensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 486.

b. Pine-creeper. Grimpereau de sapin. Edwards, *Glan.*, p. 139, avec une figure coloriée, pl. 277. — *Parus Americanus lutescens. Pine-creeper.* Catesby, t. I, p. 46. — « Parus supernè « olivaceus, infernè albus; collo inferiore et pectore luteis; rectricibus fuscis; extimâ exteriùs « albâ (Mas). Parus in universo corpore fuscus (Fœmina)... » *Parus Americanus.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 576.

* *Motacilla trochilus :* variété. (Gmel.). — *Sylvia pumila* (Vieill.). — « C'est un *pouillot* « et le plus petit de ces oiseaux. On lui a aussi donné le nom de *fauvette naine.* M. Vieillot le « considère comme formant une espèce très-distincte de celle de notre *chantre* ou *pouillot*, « bien qu'il ait été regardé comme n'en étant qu'une variété par Latham et Gmelin. » (Desmarets.)

** *Sylvia pinus* (Lath.). — *Certhia pinus* (Gmel.). « Cet oiseau appartient à la division des « *fauvettes.* » (Desmarets.)

nombre des mésanges, vraisemblablement parce qu'elles grimpent aussi contre les arbres, mais les mésanges ont le bec plus court et moins aigu que les figuiers, et d'ailleurs ils n'ont pas comme elles les narines couvertes de plumes. M. Brisson a aussi fait une méprise en prenant pour une mésange le *grimpereau de sapin* de Catesby, qui est notre figuier, et il est tombé dans une petite erreur en séparant le grimpereau d'Edwards de celui de Catesby.

Cet oiseau a la tête, la gorge et tout le dessous du corps d'un très-beau jaune; une petite bande noire de chaque côté de la tête; la partie supérieure du cou et tout le dessus du corps d'un vert jaune ou couleur d'olive brillant, et plus vif encore sur le croupion; les ailes et la queue sont gris de fer bleuâtre; les couvertures supérieures sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; le bec est noir et les pieds sont d'un brun jaunâtre.

La femelle est entièrement brune.

Ce figuier passe l'hiver dans la Caroline, où Catesby dit qu'on le voit sur des arbres sans feuilles chercher des insectes; on en voit aussi pendant l'été dans les provinces plus septentrionales. M. Bartram a écrit à M. Edwards qu'ils arrivent au mois d'avril en Pensylvanie, et qu'ils y demeurent tout l'été; cependant il convient n'avoir jamais vu leur nid; ils se nourrissent d'insectes qu'ils trouvent sur les feuilles et les bourgeons des arbres [a].

LE FIGUIER A CRAVATE NOIRE.[b]*

TREIZIÈME ESPÈCE.

Ce figuier a été envoyé de Pensylvanie par M. Bartram à M. Edwards; c'est un oiseau de passage dans ce climat, il y arrive au mois d'avril pour aller plus au nord, et repasse au mois de septembre pour retourner au sud. Il se nourrit d'insectes comme tous les autres oiseaux de ce genre.

Il a le sommet de la tête, tout le dessus du corps et les petites couvertures supérieures des ailes d'un vert d'olive; les côtés de la tête et du cou d'un beau jaune; la gorge et le dessous du cou noirs, ce qui lui forme une espèce de cravate de cette couleur; la poitrine est jaunâtre, le reste du des-

a. Edwards, *Glan.*, p. 141.

b. Black-throated green fly-catcher. Moucherolle vert à gorge noire. Edwards, *Glan.*, p. 190, avec une bonne figure coloriée, pl. 300. — « Ficedula supernè viridi-olivacea, infernè « alba, genis, collo ad latera et pectore supremo luteis; gutture et collo inferiore nigris; late- « ribus nigro variegatis; tænià duplici transversâ in alis candidâ; rectricibus saturatè cinereis, « tribus utrimque extimis interiùs albo maculatis... » *Ficedula Pensylvanica gutture nigro.* Brisson, *Ornithol. Supplément*, p. 104.

* *Motacilla virens* (Gmel.).

sous du corps est blanc, avec quelques taches noirâtres sur les flancs; les grandes couvertures supérieures des ailes sont d'un brun foncé et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes et de la queue sont d'un cendré foncé; les trois pennes extérieures de chaque côté de la queue ont des taches blanches sur leur côté intérieur; le bec est noir et les pieds sont bruns.

LE FIGUIER A TÊTE JAUNE.[a*]

QUATORZIÈME ESPÈCE.

M. Brisson a donné le premier la description de cet oiseau, et il dit qu'il se trouve au Canada; mais il y a apparence qu'il n'est que de passage dans ce climat septentrional, comme quelques autres espèces de figuiers; celui-ci a le sommet de la tête jaune, une grande tache noire de chaque côté de la tête au-dessus des yeux, et une autre tache blanchâtre au-dessous des yeux; le derrière de la tête, le dessus du cou et tout le dessus du corps sont couverts de plumes noires, bordées de vert jaunâtre; la gorge et tout le dessous du corps sont blanchâtres; les couvertures supérieures des ailes sont noires et terminées de jaunâtre, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales jaunâtres; les pennes des ailes et de la queue sont noirâtres et bordées extérieurement de vert d'olive et de blanchâtre, les côtés intérieurs des trois pennes latérales de chaque côté de la queue sont d'un blanc jaunâtre, depuis la moitié de leur longueur jusqu'à l'extrémité : le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres.

Il paraît que l'oiseau représenté dans la planche enluminée, n° 731, fig. 2, sous la dénomination de *figuier de Mississipi*[1], n'est qu'une variété de sexe ou d'âge de celui-ci, car il n'en diffère qu'en ce qu'il n'a point de tache aux côtés de la tête et que ses couleurs sont moins fortes.

a. « Ficedula supernè nigro et olivaceo-flavicante varia, infernè sordidè alba; vertice luteo; « maculâ utrimque rostrum inter et oculos nigrâ; teniâ duplici transversâ in alis flavicante; « rectricibus tribus utrimque extimis ultimâ medietate internis albo-flavicantibus... » *Ficedula Canadensis icterocephalos.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 517; et pl. 27, fig. 2. — « Motacilla « grisea, subtus albida, pileo luteo fasciâ oculari nigrâ, duabusque alaribus flavis... » *Motacilla icterocephala.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XII, p. 334.

* *Motacilla icterocephala* et *pensylvanica* (Gmel.). — « Selon M. Vieillot, cet oiseau est le « même que le *figuier à poitrine rouge.* » (Desmarets.) — Voyez, plus loin, ce dernier oiseau.

1. Ce *figuier de Mississipi* est un jeune de la *fauvette couronnée d'or.* » (Desmarets.)

LE FIGUIER CENDRÉ A GORGE JAUNE.[a*]

QUINZIÈME ESPÈCE.

Nous devons au docteur Sloane la connaissance de cet oiseau qui se trouve à la Jamaïque et à Saint-Domingue; il a la tête, tout le dessus du corps et les petites couvertures supérieures des ailes de couleur cendrée: de chaque côté de la tête une bande longitudinale jaune; au-dessous des yeux une grande tache noire; à côté de chaque œil, à l'extérieur, une tache blanche; la gorge, le dessous du cou, la poitrine et le ventre sont jaunes, avec quelques petites taches noires de chaque côté de la poitrine; les grandes couvertures supérieures des ailes sont brunes, bordées extérieurement de cendré et terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes et de la queue sont d'un cendré brun et bordées extérieurement de gris; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue ont une tache blanche vers l'extrémité de leur côté intérieur : le bec, les pieds et les ongles sont bruns.

LE FIGUIER CENDRÉ A COLLIER.[b c**]

SEIZIÈME ESPÈCE.

Nous devons à Catesby la connaissance de cet oiseau, qu'il a nommé *mésange-pinson*, mais qui n'est ni de l'un ni de l'autre de ces genres, et qui

a. Muscicapa e cæruleo, cinereo, fusco et luteo varia. Sloane, *Voyage of Jamaica*, p. 310, nº 44. — « *Muscicapa e cæruleo, cinereo, fusco et luteo varia.* Ray, *Synops. avi.*, p. 186, nº 37. — *Luscinia diversicolor.* Klein, *Avi.*, p. 75, nº 16. — « Ficedula supernè cinerea, infernè « alba; gutture et collo inferiore flavis; maculâ utrimque rostrum inter et oculo luteâ, infra « oculos nigrâ, ponè oculos albâ, tæniâ duplici transversâ in alis candidâ; rectricibus duabus « utrimque extimis apice interiùs albis... » *Ficedula Dominicensis cinerea.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 520. — « Motacilla cinerea, subtus alba, maculâ ante oculos luteâ, ponè albâ, infra « nigrâ... » *Motacilla Dominica.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XII, p. 334.

b. Voyez les planches enluminées, nº 731, fig. 1, sous la dénomination de *figuier cendré de la Caroline.*

c. Fing-creeper. Mésange-pinson. Catesby, t. I, p. 64. — « Ficedula supernè cinereo-cærulea, « infernè alba; dorso superiore viridi-olivaceo-flavicante; collo inferiore et pectore flavis; tæniâ « transversâ cinereo-cærulescente in summo pectore; tæniâ duplici transversâ in alis candidâ; « rectricibus duabus utrimque extimis apice interiùs albo notatis... » *Ficedula Carolinensis cinerea.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 522.

* *Motacilla maculosa* (Gmel.). — « M. Vieillot remarque que cet oiseau n'est qu'une variété « d'âge du *figuier à tête cendrée* (*motacilla maculosa*). » (Desmarets.) — Voyez, p. 22, la nomenclature du *figuier à tête cendrée.*

** *Parus americanus* (Gmel.). — *Sylvia torquata* (Vieill.). — M. Vieillot remarque, avec « raison, que cet oiseau est de la division des *fauvettes.* Il le nomme *fauvette à collier.* » (Desmarets.)

appartient à celui des figuiers : il se trouve dans l'Amérique septentrionale, à la Caroline et même en Canada.

Il a la tête, le dessus du cou, le croupion et les couvertures supérieures des ailes d'une couleur cendrée ; le dos vert d'olive, la gorge et la poitrine jaunes, avec un demi-collier cendré sur la partie inférieure du cou ; le reste du dessous du corps est blanc, avec quelques petites taches rouges sur les flancs ; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches ; les pennes des ailes et de la queue sont noirâtres ; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue ont une tache blanche à l'extrémité de leur côté intérieur ; la mandibule supérieure du bec est brune ; la mandibule inférieure et les pieds sont jaunâtres.

Ces oiseaux grimpent sur le tronc des gros arbres, et se nourrissent des insectes qu'ils tirent d'entre les fentes de leurs écorces ; ils demeurent pendant tout l'hiver à la Caroline.

LE FIGUIER A CEINTURE. [a]*

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

M. Brisson a donné cet oiseau sous le nom de *figuier cendré du Canada* : il a une tache jaune sur le sommet de la tête et une bande blanche de chaque côté ; le reste de la tête, le dessus du corps, les couvertures supérieures des ailes sont d'un cendré foncé presque noir ; mais son caractère le plus apparent est une ceinture jaune qu'il porte entre la poitrine et le ventre, qui sont tous deux d'un blanc varié de quelques petites taches brunes ; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches ; les couvertures supérieures de la queue sont jaunes, les pennes des ailes et de la queue sont brunes ; les deux pennes extérieures de chaque côté de la

a. « Ficedula supernè saturatè cinereo-cærulea (Mas), fusca (Fœmina) infernè alba ; collo « inferiore et pectore maculis longitudinalibus fuscis variegatis ; maculâ luteâ in vertice ; tæniâ « transversâ luteâ in pectore infimo ; tæniâ duplici transversâ in alis candidâ ; rectricibus du « bus utrimque extimis apice interiùs albis... » *Ficedula Canadensis cinerea*. Brisson, *Ornith.*, t. III, p. 524 ; et pl. 27, fig. 1. — « Motacilla cinerescens, subtus alba, vertice fasciâque « abdominali luteâ, pectore fusco maculato... » *Motacilla Canadensis*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XII, p. 334.

* *Motacilla cincta*, *pinguis*, *coronata* et *umbria* (Gmel.). — « M. Vieillot considère cet « oiseau comme étant le mâle, en habit d'été, d'une espèce à laquelle il rapporte le *figuier cou-* « *ronné d'or*, la *fauvette ombrée de la Louisiane*, le *figuier grasset* et le *figuier du Mississipi*. » (Desmarets.)

queue ont une tache blanche vers l'extrémité de leur côté intérieur; le bec est noir; les pieds et les ongles sont bruns.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est brune sur le dessus du corps, et que les couvertures supérieures de la queue ne sont pas jaunes.

LE FIGUIER BLEU.[a]*

DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau[b] est le *moucherolle bleu* d'Edwards : il avait été pris sur mer à huit ou dix lieues des côtes du sud de Saint-Domingue; mais il paraît, par le témoignage de cet auteur, qu'il a reçu de Pensylvanie un de ces mêmes oiseaux : ils y arrivent au mois d'avril pour y séjourner pendant l'été; ainsi c'est un oiseau de passage dans l'Amérique septentrionale, comme presque tous les autres figuiers, dont le pays natal est l'Amérique méridionale. Celui-ci a la tête, tout le dessus du corps et les couvertures supérieures des ailes d'un bleu d'ardoise; la gorge et les côtés de la tête et du cou d'un beau noir; le reste du dessous du corps blanchâtre; les pennes des ailes et de la queue noirâtres, avec une tache blanche sur les grandes pennes des ailes; le bec et les pieds sont noirs; ils sont jaunes dans la planche enluminée, c'est peut-être une variété ou un changement de couleur qui est arrivé par accident dans cet individu qui n'a pas été dessiné vivant, et dont les petites écailles des pieds étaient enlevées.

LE FIGUIER VARIÉ.[c]**

DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

M. Sloane a trouvé cet oiseau à la Jamaïque, et M. Edwards l'a reçu de Pensylvanie, où il arrive au mois d'avril, se nourrit d'insectes, et passe l'été

a. Voyez les planches enluminées, n° 685, fig. 2, sous la dénomination de *figuier cendré du Canada.*

b. Black fly-catcher. Moucherolle bleu. Edwards, *Glan.*, p. 91, avec une bonne figure colorée, pl. 252. — « Ficedula supernè saturatè cinereo-cærulea, infernè alba; gutture et collo « inferiore nigris; maculâ in alis candidâ : rectricibus utrimque tribus extimis in exortu et « apice interiùs albis, duabus proximè sequentibus apice interiùs albo notatis... » *Ficedula Canadensis cinerea minor.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 527; et pl. 27, fig. 6. — « Motacilla « supra cærulea, subtus alba jugulo, remigibus rectricibusquè nigris... » *Motacilla Canadensis.* Linn. *Syst. nat.*, édit. XII, p. 336.

c. Muscicapa e fusco et albo varia, small black and white bird. Sloane, *Voyage of Jamaica*, p. 309, n° 42, avec une figure, pl. 295, n° 1. — *Muscicapa e fusco et albo varia.* Ray, *Synops.*

* *Motacilla canadensis* (Gmel.). — Le *figuier cendré du Canada* (Cuv.).

** *Motacilla varia* (Gmel.). — *Mniotilta varia* (Vieill.).

pour retourner, aux approches de l'hiver, dans les pays méridionaux du continent de l'Amérique. Il a le sommet de la tête blanc, les côtés noirs, avec deux petites bandes blanches; le dos et le croupion d'un blanc varié de grandes taches noires, la gorge noire aussi; la poitrine et le ventre blancs, avec quelques taches noires sur la poitrine et les flancs; les grandes couvertures supérieures des ailes sont noires, terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; les pennes des ailes sont grises et bordées de blanc sur leur côté intérieur; les pennes de la queue sont noires et bordées de gris-de-fer; les latérales ont des taches blanches sur leur côté intérieur; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER A TÊTE ROUSSE. a*

VINGTIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau a été envoyé de la Martinique à M. Aubry, curé de Saint-Louis : il a la tête rousse, la partie supérieure du cou et tout le dessus du corps d'un vert d'olive; la gorge et la poitrine d'un jaune varié de taches longitudinales rousses; le reste du dessous du corps d'un jaune clair sans taches; les couvertures supérieures des ailes et les pennes des ailes et de la queue sont brunes et bordées de vert d'olive; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue ont leur côté intérieur d'un jaune clair; le bec est brun, et les pieds sont gris.

Il nous paraît que l'oiseau indiqué par le P. Feuillée sous la dénomination de *chloris erythachorides* est le même que celui-ci : « Il a, selon cet « auteur, le bec noir et pointu, avec un tant soit peu de bleu à la racine « de la mandibule inférieure; son œil est d'un beau noir luisant, et son « couronnement, jusqu'à son parement, est couleur de feuille morte ou « roux jaune; tout son parement est jaune-moucheté à la façon de nos « grives de l'Europe, par de petites taches de même couleur que le couron- « nement; tout son dos est verdâtre, mais son vol est noir, de même que

avi., p. 186, n° 36. — *Luscinia, quæ muscicapa ex fusco et albo varia.* Sloane, Klein, *Avi.*, p. 75, n° 11. — *Black and white Creeper.* Grimpereau noir et blanc. Edwards, *Glan.*, p. 190, avec une figure coloriée, pl. 300. — « Ficedula albo et nigro variâ; tæniâ duplici trans- « versâ in alis candidâ; rectricibus nigricantibus oris exterioribus cinereis, duabus utrimque « extimis apice interiùs albis, tribus proxime sequentibus apice interiùs albo notatis... » *Ficedula Dominicensis varia.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 529; et pl. 27, fig. 5. — « Motacilla albo « nigroque maculata, fasciis alarum duabus albis, candâ bifidâ... » *Motacilla varia.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XII, p. 333.

a. « Ficedula supernè viridi olivacea, infernè flava; collo inferiore et pectore maculis longi- « tudinalibus rufis variegatis; vertice rufo; rectricibus binis utrimque extimis interiùs dilutè « luteis... » *Ficedula Martinicana.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 490; et pl. 22, fig. 4.

* *Motacilla ruficapilla* (Gmel.).

« son manteau; les plumes qui les composent ont une bordure verte; les « jambes et le dessus de ses pieds sont gris, mais le dessous est tout à fait « blanc, mêlé d'un peu de jaune, et ses doigts sont armés de petits ongles « noirs et fort pointus.

« Cet oiseau voltige incessamment, et il ne se repose que lorsqu'il mange; « son chant est fort petit, mais mélodieux [a]. »

LE FIGUIER A POITRINE ROUGE. [b*]

VINGT-UNIÈME ESPÈCE.

Edwards a donné le mâle et la femelle de cette espèce, qu'il dit avoir reçus de Pensylvanie, où ils ne font que passer au commencement du printemps pour aller séjourner plus au nord pendant l'été; ils vivent d'insectes et d'araignées.

Cet oiseau a le sommet de la tête jaune, du blanc de chaque côté, et une petite bande noire au-dessous des yeux; le dessus du cou et les couvertures supérieures des ailes sont noirâtres; les plumes du dessus du corps et les pennes des ailes sont noires et bordées de vert d'olive; le haut de la poitrine et les côtés du corps sont d'un rouge foncé; la gorge et le ventre sont blanchâtres; les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a point de noir sur le derrière de la tête, ni de rouge sur la poitrine.

a. Observations physiques du P. Feuillée, p. 113.

b. Red-throated fly-catcher, cock and hen. Moucherolle à gorge rouge, mâle et femelle Edwards, *Glan.*, p. 193, avec une figure coloriée, pl. 301. — « Ficedula supernè viridi-olivacea (nigricante maculata, Mas), infernè alba; vertice luteo : fasciâ utrimque infra oculos « nigrâ; (capite posteriore nigro, Mas) tæniâ duplici transversâ in alis albidâ; lateribus satu- « ratè rubris; rectricibus nigricantibus, utrimque extimâ interiùs albo maculatâ... » *Ficedula Pensylvanica icterocephala.* Brisson, *Supplément*, p. 105. — « Motacilla pileo flavescente, « hypocondriis sanguineis... » *Motacilla Pensylvanica.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XII, p. 333.

* *Motacilla pensylvanica* et *icterocephala* (Gmel.). — « M. Vieillot a reconnu que cette « espèce est la même que celle du *figuier à tête jaune.* » (Desmarets). — Voyez, p. 27, la nomenclature de ce dernier oiseau.

LE FIGUIER GRIS-DE-FER.[a]*

VINGT-DEUXIÈME ESPÈCE.

C'est encore à M. Edwards qu'on doit la connaissance de cet oiseau : il a donné les figures du mâle, de la femelle et du nid ; on les trouve en Pensylvanie, où ils arrivent au mois de mars pour y passer l'été ; ils retournent ensuite dans les pays plus méridionaux.

Ce figuier a la tête et tout le dessus du corps gris-de-fer; une bande noire de chaque côté de la tête, au-dessus des yeux; tout le dessous du corps est blanc; les ailes sont brunes; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue sont blanches; la troisième, de chaque côté, a une tache blanche vers son extrémité; elle est dans le reste de sa longueur, ainsi que les autres pennes de la queue, de la même couleur que le dessus du corps; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle n'a point de bandes noires sur les côtés de la tête.

Ces oiseaux commencent en avril à construire leur nid avec la petite bourre qui enveloppe les boutons des arbres, et avec le duvet des plantes; le dehors du nid est composé d'une mousse plate et grisâtre (*lichen*) qu'ils ramassent sur les rochers; entre la couche intérieure du duvet et la couche extérieure de mousse, se trouve une couche intermédiaire de crin de cheval; la forme de ce nid est à peu près celle d'un cylindre court, fermé par-dessous, et l'oiseau y entre par le dessus.

Il nous paraît qu'on doit rapporter à cette espèce l'oiseau de la planche enluminée, n° 704, fig. 1, que l'on a indiqué sous la dénomination de *figuier à tête noire de Cayenne*[1], car il ne diffère de l'oiseau mâle donné par Edwards qu'en ce qu'il a la tête, les pennes des ailes et celles du milieu de la queue d'un beau noir : ce qui ne nous paraît pas faire une différence assez grande pour ne pas les regarder comme deux variétés de la même espèce.

a. Little blue-grey fly-catchers, cock and hen. Petits moucherolles gris-de-fer, mâle et femelle. Edwards, *Glan.*, p. 194, avec de bonnes figures coloriées, pl. 302. — « Ficedula « supernè cinereo-cærulea, infernè alba; (tæniâ utrimque supra oculos nigrâ, Mas) palpebris « candidis : rectricibus octo intermediis cinereo-cæruleis (Mas), cinereo-fuscis (Fœmina), binis « utrimque extimis candidis, proximè sequenti apice albâ... » *Ficedula Pensylvanica cinerea.* Brisson, *Ornithol. Supplément*, p. 107. — « Motacilla supernè cærulea, subtus alba, alis cau- « dâque nigris .. » *Motacilla cærulea.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XII, p. 337.

* *Motacilla cærulea* (Gmel.).

1. Espèce distincte, selon M. Vieillot.

LE FIGUIER AUX AILES DORÉES.[a]*

VINGT-TROISIÈME ESPÈCE.

Encore un figuier de passage en Pensylvanie, donné par Edwards. Il ne s'arrête que quelques jours dans cette contrée, où il arrive au mois d'avril; il va plus au nord, et revient passer l'hiver dans les climats méridionaux.

Il a la tête d'un beau jaune, et une grande tache de cette couleur d'or sur les couvertures supérieures des ailes; les côtés de la tête sont blancs, avec une large bande noire qui entoure les yeux; tout le dessus du corps, les ailes et la queue sont d'un cendré foncé; la gorge et la partie inférieure du cou sont noirs; le reste du dessous du corps est blanc; le bec et les pieds sont noirs.

LE FIGUIER COURONNÉ D'OR.[b]**

VINGT-QUATRIÈME ESPÈCE.

Nous adoptons cette dénomination, *couronné d'or*, qui a été donnée par Edwards à cet oiseau dans la description qu'il a faite du mâle et de la femelle. Ce sont des oiseaux de passage en Pensylvanie, où ils arrivent au printemps pour n'y séjourner que quelques jours, et passer de là plus au nord, où ils demeurent pendant l'été, et d'où ils reviennent avant l'hiver pour regagner les pays chauds.

a. Golden-winged fly-catcher. Moucherolle aux ailes dorées. Edwards, *Glan.*, p. 189, avec une bonne figure coloriée, pl. 299. — « Ficedula supernè cinereo-cærulescens, infernè alba; « vertice et maculâ in alis luteis; fasciâ per oculos, gutture et collo interiore nigris; rectricibus « cinereis, utrimque extimâ interiùs albo maculatâ... » *Ficedula Pensylvanica cinerea gutture nigro.* Brisson, *Ornithol. Supplément*, p. 109. — « Motacilla fusca, subtus alba, pileo macu- « lâque alarum luteis, gulâ nigrâ... » *Motacilla chrysoptera.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XII, p. 333.

b. Golden-crowned fly-catcher, cock and hen. Moucherolle couronné d'or, mâle et femelle. Edwards, *Glan.*, p. 187, avec des figures coloriées, pl. 298. — « Ficedula supernè cinereo- « cæruleo (Mas) fusco rufescens (Fœmina), maculis nigricantibus variegata infernè alba, « nigricante ad latera maculata; vertice, pectore ad latera et uropygio luteis; (tæniâ utrimque « per oculos nigrâ, summo pectore nigro, cinereo-cærulescente vario, Mas), tæniâ duplici trans- « versâ in alis candidâ; rectricibus supernè nigricantibus, tribus utrimque extimis interiùs « albo maculatis... » *Ficedula Pensylvanica cinerea nævia.* Brisson, *Ornithol. Supplément*, p. 110. — « Motacilla nigro maculata, pileo hypocondriis uropygioque flavis... » *Motacilla coronâ aureâ.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XII, p. 333.

* *Motacilla chrysoptera* (Gmel.).

** *Motacilla coronata, umbria, cincta* et *pinguis* (Gmel.). — « Ce *figuier couronné d'or* « doit être réuni avec le *figuier à ceinture*, la *fauvette ombrée*, le *figuier grasset* et le *figuier* « *du Mississipi*, lequel est considéré à tort par M. de Montbeillard comme une variété de son « *figuier à tête jaune*. » (Desmarets.) — Voyez, ci-devant, la nomenclature de la p. 29.

Ce figuier a sur le sommet de la tête une tache ronde d'une belle couleur d'or; les côtés de la tête, les ailes et la queue sont noirs; la partie supérieure du cou, le dos et la poitrine sont d'un bleu d'ardoise, tachetés de noir; le croupion et les côtés du corps sont jaunes, avec quelques taches noires; tout le dessous du corps est blanchâtre, les grandes couvertures supérieures des ailes sont terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile deux bandes transversales blanches; le bec et les pieds sont noirâtres.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle est brune sur le dessus du corps, et qu'elle n'a point de noir sur les côtés de la tête ni sur la poitrine.

LE FIGUIER ORANGÉ.[a]*

VINGT-CINQUIÈME ESPÈCE.

Cette espèce est nouvelle et se trouve à la Guiane, d'où elle nous a été envoyée pour le Cabinet. L'oiseau a le sommet et les côtés de la tête, la gorge, les côtés et le dessous du cou d'une belle couleur orangée, avec deux petites bandes brunes de chaque côté de la tête; tout le dessus du corps et les pennes des ailes sont d'un brun rougeâtre; les couvertures supérieures des ailes sont variées de noir et de blanc; la poitrine est jaunâtre aussi bien que le ventre; les pennes de la queue sont noires et bordées de jaunâtre; le bec est noir et les pieds sont jaunes.

LE FIGUIER HUPPÉ.[b]**

VINGT-SIXIÈME ESPÈCE.

Cette espèce se trouve à la Guiane, et n'a été indiquée par aucun naturaliste; il paraît qu'elle est sédentaire dans cette contrée, car on y voit cet oiseau dans toutes les saisons; il habite les lieux découverts, se nourrit d'insectes et a les mêmes habitudes naturelles que les autres figuiers : le dessous du corps dans cette espèce est d'un gris mêlé de blanchâtre, et le dessus d'un brun tracé de vert; il se distingue des autres figuiers par sa huppe, qui est composée de petites plumes arrondies, à demi relevées, frangées de blanc, sur un fond brun noirâtre, et hérissées jusque sur l'œil

a. Voyez les planches enluminées, n° 58, fig. 3, sous la dénomination de *figuier étranger*.
b. Voyez les planches enluminées, n° 391, fig. 1.

* *Motacilla chrysocephala* (Gmel.).

** *Motacilla cristata* (Gmel.). — *Muscicapa cristata* (Vieill.). — « Cet oiseau est placé par « M. Vieillot dans la division des *gobe-mouches*. » (Desmarets.)

et sur la racine du bec : il a quatre pouces de longueur, en y comprenant celle de la queue; son bec et ses pieds sont d'un brun jaunâtre.

LE FIGUIER NOIR.[a] *

VINGT-SEPTIÈME ESPÈCE.

Une autre espèce qui se trouve également à Cayenne, mais qui y est plus rare, est le figuier noir, ainsi désigné parce que la tête et la gorge sont enveloppées d'un noir qui se prolonge sur le haut et les côtés du cou, et sur les ailes et le dos jusqu'à l'origine de la queue; ce même noir reparaît en large bande à la pointe des pennes, qui sont d'un roux bai dans leur première moitié ; un trait assez court de cette même couleur est tracé sur les six ou sept premières pennes de l'aile vers leur origine, et les côtés du cou et de la poitrine; le devant du corps est gris blanchâtre; le bec et les pieds sont d'un brun jaunâtre. Au reste, ce figuier est un des plus grands, car il a près de cinq pouces de longueur.

LE FIGUIER OLIVE.[b] **

VINGT-HUITIÈME ESPÈCE.

Encore un autre figuier qui se trouve à Cayenne assez communément, et qui y est sédentaire : nous l'avons nommé *figuier olive* parce que tout le dessus du corps et de la tête sont de vert d'olive, sur un fond brun; cette même couleur olive perce encore dans le brun noirâtre des pennes des ailes et de la queue; la partie de la gorge et de la poitrine jusqu'au ventre est d'un jaune clair; c'est aussi un des plus grands figuiers, car il a près de cinq pouces de longueur.

LE FIGUIER PROTONOTAIRE.[c] ***

VINGT-NEUVIÈME ESPÈCE.

On appelle ce figuier à la Louisiane *protonotaire*, et nous lui conservons ce nom pour le distinguer des autres : il a la tête, la gorge, le cou, la poi-

a. Voyez les planches enluminées, n° 391, fig. 2, sous la dénomination de *figuier noir et jaune de Cayenne.*

b. Voyez les planches enluminées, n° 685, fig. 1.

c. Voyez les planches enluminées, n° 704, fig. 2, sous la dénomination de *figuier à ventre et tête jaunes.*

* *Motacilla multicolor* (Gmel.).

** *Motacilla æquinoctialis* (Gmel.).

*** *Motacilla protonotarius* (Gmel.).

trine et le ventre d'un beau jaune jonquille; le dos olivâtre; le croupion cendré; les couvertures inférieures de la queue blanches; les pennes des ailes et de la queue noirâtres et cendrées; le bec et les pieds noirs.

Indépendamment de ces vingt-neuf espèces de figuiers, qui sont toutes du nouveau continent, il paraît qu'il y en a encore cinq espèces ou variétés dans la seule contrée de la Louisiane, dont on peut voir les individus dans le Cabinet de M. Mauduit, qui lui ont été apportés par M. le Beau médecin du Roi à la Louisiane.

LE FIGUIER A DEMI-COLLIER.*

TRENTIÈME ESPÈCE.

Ce petit oiseau est d'un cendré très-clair sous la gorge et tout le dessous du corps, avec un demi-collier jaunâtre sur la partie inférieure du cou; il il a le dessus de la tête olivâtre tirant au jaune; une bande cendrée derrière les yeux; les couvertures supérieures des ailes sont brunes bordées de jaune; les grandes pennes des ailes sont brunes bordées de blanchâtre, et les pennes moyennes sont également brunes, mais bordées d'olivâtre et terminées de blanc; le ventre a une teinte de jaunâtre; les pennes de la queue sont cendrées; les deux intermédiaires sans aucun blanc; les quatre latérales de chaque côté bordées de blanc sur leur côté intérieur; toutes dix sont pointues par le bout; le bec est noirâtre en dessus et blanchâtre en dessous : l'oiseau a quatre pouces et demi de longueur; la queue vingt-une lignes; elle dépasse les ailes pliées d'environ dix lignes; les pieds sont noirâtres.

LE FIGUIER A GORGE JAUNE.**

TRENTE-UNIÈME ESPÈCE.

Cette trente-unième espèce est un figuier dont la gorge, le cou, le haut de la poitrine sont jaunes : seulement le haut de la poitrine est un peu plus rembruni, et le reste du dessous du corps est roussâtre tirant au jaune sur les couvertures inférieures de la queue; il a la tête et le dessus du corps d'un olivâtre brun; les petites couvertures inférieures des ailes sont d'un jaune varié de brun, ce qui forme une bordure jaune assez apparente; les

* *Motacilla semitorquata* (Gmel.).

** *Motacilla fulva* (Gmel.).

pennes des ailes sont brunes, les moyennes sont bordées d'olivâtre, et les grandes d'un gris clair, qui, s'éclaircissant de plus en plus, devient blanc sur la première penne; celles de la queue sont brunes bordées d'olivâtre; le bec est brun en dessus, et d'un brun plus clair en dessous; les pieds sont d'un brun jaunâtre.

LE FIGUIER BRUN OLIVE.*

TRENTE-DEUXIÈME ESPÈCE.

Ce figuier a le dessus de la tête, du cou et du corps d'un brun tirant à l'olivâtre; les couvertures supérieures de la queue couleur d'olive; la gorge, le devant du cou, la poitrine et les flancs sont blanchâtres et variés de traits gris; le ventre est blanc jaunâtre; les couvertures inférieures de la queue sont tout à fait jaunes; les couvertures supérieures des ailes et leurs pennes moyennes sont brunes, bordées d'un brun plus clair et terminées de blanchâtre; les grandes pennes des ailes sont brunes, bordées de gris clair; les pennes de la queue sont aussi brunes, bordées de gris clair, avec une teinte de jaune sur les intermédiaires; les deux latérales de chaque côté ont une tache blanche à l'extrémité de leur côté intérieur, et la première de chaque côté est bordée de blanc; le bec est brun en dessus et d'un brun plus clair en dessous; les pieds sont bruns.

LE FIGUIER GRASSET.**

TRENTE-TROISIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau a le dessus de la tête et du corps d'un gris foncé verdâtre, ou d'un gros vert d'olive, avec une tache jaune sur la tête et des traits noirs sur le corps; le croupion est jaune, la gorge et le dessous du cou sont d'une couleur roussâtre, à travers de laquelle perce le cendré foncé du fond des plumes; le reste du dessous du corps est blanchâtre; les grandes pennes des ailes sont brunes, bordées extérieurement de gris et intérieurement de blanchâtre; les pennes moyennes sont noirâtres, bordées extérieurement et terminées de gris; les pennes de la queue sont noires bordées de gris; les quatre pennes latérales ont une tache blanche vers l'extrémité de leur côté intérieur; le bec et les pieds sont noirs.

* *Motacilla fusca* (Gmel.). — « M. Vieillot dit que cette description est celle de la femelle « de sa *fauvette à gorge grise* (*sylvia griseicollis*). » (Desmarets.)

** *Motacilla pinguis*, *cincta*, *coronata* et *umbria* (Gmel.). — Voyez la nomenclature de la page 29 et celle de la page 34

LE FIGUIER CENDRÉ A GORGE CENDRÉE. *

TRENTE-QUATRIÈME ESPÈCE.

Ce figuier a la tête et le dessus du corps cendrés; la gorge et tout le dessous du corps d'un cendré plus clair; les pennes des ailes sont cendrées, bordées de blanchâtre; les pennes de la queue sont noires, la première de chaque côté est presque toute blanche; la seconde penne est moitié blanche pn côté de l'extrémité; la troisième est seulement terminée de blanc; le bec est noir en dessus et gris en dessous.

Ces figuiers s'appellent *grassets* à la Louisiane, parce qu'ils sont en effet fort gras; ils se perchent sur les tulipiers, et particulièrement sur le magnolia, qui est une espèce de tulipier toujours vert.

LE GRAND FIGUIER DE LA JAMAÏQUE. a**

TRENTE-CINQUIÈME ESPÈCE.

M. Edwards est le premier qui ait décrit cet oiseau sous le nom de *rossignol d'Amérique;* mais ce n'est point un rossignol, et il a tous les caractères des figuiers, avec lesquels M. Brisson a eu raison de le ranger; la partie supérieure du bec est noirâtre, l'inférieure couleur de chair; le dessus du dos, de la tête et des ailes est d'un brun obscurément teint de verdâtre; les bords des pennes sont d'un jaune verdâtre plus clair; une couleur orangée règne au-dessous du corps, de la gorge à la queue; les couvertures inférieures de l'aile, et toutes celles de la queue, ainsi que les barbes intérieures de ses pennes, sont de la même couleur. De l'angle du bec un trait noir passe par l'œil, un autre s'étend dessous; entre deux et au-dessous l'orangé forme deux bandes; les pieds et les doigts sont noirâtres; l'oiseau est à peu près grand comme le rouge-gorge et un peu moins gros. M. Edwards remarque qu'il a beaucoup de rapport avec celui que Sloane, dans

a. « Ficedula supernè obscurè fusco-olivacea, infernè rufa; duplici utrimque tæniâ, unâ per « oculos, alterâ infra oculos fuscâ; rectricibus obscurè fusco-olivaceis lateralibus interiùs rufis, » *Ficedula Jamaicensis major*, le grand figuier de la Jamaïque. Brisson, *Ornithol.*, t. VI, p. 101. — « Motacilla supra fusco virescens, subtus fulva, lineâ oculari subocularique fulvâ, » *Calidris.* Linnæus, *Syst. nat*, édit. X, g. 99, sp. 2. — *The American nichtingale*, le rossignol de l'Amérique Edwards, t. III, p. 121.

* *Motacilla cana* (Linn.). — « Ce *figuier*, suivant M. Vieillot, est un jeune du *figuier gris* « *de fer* (*motacilla cærulea*). » (Desmarets.) — Voyez la nomenclature de la p. 33.

** *Motacilla calidris* (Linn.).

Cet oiseau se trouve dans la Pensylvanie : il y est connu pour oiseau de passage, ainsi que toutes les espèces à bec fin et quelques espèces à bec fort ; il arrive dans cette province au mois de juillet, et prend sa route vers le nord, mais on ne le voit point reparaître l'automne en Pensylvanie, non plus que tous les autres oiseaux qui passent au printemps dans la même contrée. Il faut, dit M. Edwards, qu'ils repassent vers le sud par un autre chemin derrière les montagnes : sans doute que dans cet autre chemin ils trouvent en abondance les vers et les insectes qui leur servent de nourriture.

Le mangeur de vers est un peu plus gros que la fauvette à tête noire.

LE DEMI-FIN NOIR ET BLEU.[a]*

M. Koelreuter, qui a le premier décrit cet oiseau, le donne comme une espèce fort rare venant des Indes. Il nous apprend qu'il a le bec plus long et plus menu que les pinsons[b]; et par conséquent il doit se rapporter à la classe des demi-fins.

A l'exception du bec qui est brun et des pieds qui sont bruns aussi, mais d'une teinte moins foncée, cet oiseau n'a que du noir et du bleu dans son plumage ; le noir règne sur la gorge, la base de l'aile et la partie antérieure du dos, où il forme un demi-cercle, dont la convexité est tournée du côté de la queue ; il y a outre cela un trait noir qui va de chaque narine à l'œil du même côté ; les pennes des ailes sont noirâtres bordées de bleu, et ce bord est plus large dans les moyennes ; tout le reste du plumage est bleu changeant avec des reflets de couleur cuivreuse.

La grosseur de ce demi-fin est à peu près celle de la grande linotte ; son bec a cinq lignes et demie de long, et sa queue est composée de douze pennes égales.

LE DEMI-FIN NOIR ET ROUX.[c]**

M. Commerson a vu cet oiseau à Buenos-Ayres ; il a tout le dessus de la tête et du corps, depuis la base du bec jusqu'au bout de la queue, d'un noir

a. « Fringilla cærulea, mento, gulâ, alarum basi, dorsique parte anticâ nigris. » L.-T. Koelreuter, *Commentaires de Pétersbourg*, année 1765, p. 434, n° 6, pl. 15, fig. 6.

b. Longius et tenuius, dit M. Koelreuter : on ne peut qu'être surpris après cela qu'il fasse de cet oiseau un pinson.

c. « Fringilla desuper a fronte ad caudæ extremitatem nigra ; gulâ, collo subteriore, ventris « lateribus, ferrugineis ; medio abdomine et gulæ initio albicantibus. » Commerson.

* *Fringilla cyanomelas* (Gmel.).

** *Motacilla bonariensis* (Gmel.).

décidé ; la gorge, le devant du cou et les flancs d'une couleur de rouille ; on voit du blanc entre le front et les yeux, à la naissance de la gorge, au milieu du ventre, à la base des ailes et à l'extrémité des pennes extérieures de la queue ; le bec est noirâtre ; les narines sont, très-près de sa base, à demi recouvertes par les petites plumes ; l'iris marron, la pupille d'un bleu noirâtre, la langue triangulaire non divisée par le bout, enfin l'ongle postérieur le plus fort de tous.

M. Commerson, déterminé sans doute par la forme du bec, qui est un peu effilé, marque la place de cet oiseau entre les pinsons et les oiseaux à bec fin [a] ; et c'est par cette raison que je l'ai rangé avec les demi fins, le nom de pinson ne pouvant lui convenir, suivant M. Commerson lui-même, qui cependant le lui a donné, faute d'autre. Il est à peu près de la grosseur de la linotte.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers ; bec, cinq lignes ; queue, vingt-six lignes : elle est composée de douze pennes et dépasse les ailes de vingt lignes ; les ailes ont seize à dix-sept pennes.

LE BIMBELÉ OU LA FAUSSE LINOTTE. *

Je dois la connaissance de cet oiseau de Saint-Domingue à M. le chevalier Lefèvre Deshayes, qui a non-seulement un goût éclairé, mais un zèle très-vif pour l'histoire naturelle, et qui joint à l'art d'observer le talent de dessiner et même de peindre les objets. M. le chevalier Deshayes m'a envoyé, entre autres dessins coloriés, celui du bimbelé, ainsi nommé par les nègres, qui, lui trouvant quelques rapports avec un oiseau de leur pays, lui en ont donné le nom ; mais il est probable que ce nom n'est pas mieux appliqué à l'oiseau dont il est ici question que celui de fausse linotte : il ne ressemble en effet à notre linotte ni par le chant, ni par le plumage, ni par la forme du bec ; je lui conserve cependant et l'un et l'autre nom, parce que ce sont les seuls sous lesquels il soit connu dans son pays.

Son chant n'est ni varié ni brillant, il ne roule que sur quatre ou cinq notes ; malgré cela on se plaît à l'entendre, parce que les tons en sont pleins, doux et moelleux.

Il vit de fruits et de petites graines ; il se tient assez volontiers sur les palmistes, et fait son nid dans l'espèce de ruche que les oiseaux palmistes et autres forment sur ces arbres, à l'endroit d'où sort le pédicule qui soutient

a. *Motacillis et fringillis quasi intermedia*, dit M. Commerson. L'on sait que le mot de *motacilla*, qui jusqu'à M. Linnæus avait été le nom propre des hoche-queues, est devenu, dans la méthode de ce naturaliste, un nom générique qui embrasse les petits oiseaux à bec fin ; et il paraît que M. Commerson suivant, à bien des égards, la méthode de M. Linnæus.

* *Motacilla palmarum* (Gmel.).

la grappe ; la femelle ne pond que deux ou trois œufs, et c'est peut-être une des causes pourquoi les bimbelés sont si rares.

Leur plumage est encore moins brillant que leur chant ; ils ont la gorge, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre d'un blanc sale teinté de jaune ; les jambes, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un jaune faible ; les flancs d'un gris foncé ; toute la partie supérieure d'un brun plus foncé sur la tête, plus clair sur le dos ; le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un vert olivâtre ; les pennes et couvertures supérieures des ailes et les pennes de la queue brunes, bordées extérieurement d'une couleur plus claire ; les deux paires les plus extérieures des pennes de la queue bordées intérieurement d'une large bande de blanc pur vers leur extrémité ; la face inférieure de toutes ces pennes d'un gris-ardoise, l'iris d'un brun clair.

Le bimbelé pèse un peu moins de deux gros et demi.

Longueur totale, cinq pouces ; bec, sept lignes, très-pointu ; narines fort oblongues, surmontées d'une protubérance ; vol, sept pouces ; dix-huit pennes à chaque aile ; queue, environ dix-huit lignes, composée de douze pennes à peu près égales, dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE BANANISTE.*

Nous avons vu parmi les pinsons un oiseau de la Jamaïque appelé *bonana*, qu'il ne faut pas confondre avec celui-ci. Le bananiste est beaucoup plus petit, son plumage est différent, et quoiqu'il se plaise sur le même arbre appelé *bonana* ou *bananier*, il a probablement aussi des mœurs différentes : c'est ce qu'on pourrait décider si celles du bonana de M. Sloane étaient aussi bien connues que celles de l'oiseau dont il est question dans cet article, et dont M. le chevalier Lefèvre Deshayes nous a envoyé la description, la figure coloriée et tout ce que nous en dirons. Il se trouve à Saint-Domingue ; les nègres assurent qu'il suspend son nid à des lianes ; on le voit souvent sur les bananiers, mais la banane n'est point sa seule nourriture, et plusieurs autres oiseaux s'en nourrissent comme lui, en sorte que le nom de bananiste, il faut l'avouer, ne le caractérise pas suffisamment. Mais j'ai cru devoir lui conserver ce nom, sous lequel il est connu généralement à Saint-Domingue.

Le bananiste a le bec un peu courbé, fort pointu, et d'une grosseur moyenne, comme sont les becs des demi-fins : outre les bananes, il se nourrit d'oranges, de cirouelles, d'avocats et même de papayes ; on n'est pas bien

* *Motacilla bananivora* (Gmel.). — « C'est le même oiseau, suivant M. Vieillot, que le « *sucrier* ou *guitguit* de Saint-Domingue » (Desmarets.)

sûr s'il mange aussi des graines ou des insectes; tout ce qu'on sait, c'est qu'il ne s'est trouvé nul vestige d'insectes ni de graines dans l'estomac de celui qu'on a ouvert; il se tient dans les bananeries, dans les terrains en friche et couverts de halliers; il vole par sauts et par bonds; son vol est rapide et accompagné d'un petit bruit; son ramage est peu varié, c'est, pour ainsi dire, une continuité de cadences plus ou moins appuyées sur le même ton.

Quoique le bananiste vole bien, M. le chevalier Deshayes le trouve trop délicat et trop faible pour soutenir les grands voyages et pour supporter la température des pays septentrionaux, d'où il conclut que c'est un oiseau indigène du nouveau continent; il a le dessus du corps d'un gris foncé presque noirâtre, qui approche du brun sur la queue et les couvertures des ailes, les pennes de la queue moins foncées que celles des ailes, et terminées de blanc; les ailes, marquées dans leur milieu d'une tache blanche; des espèces de sourcils blancs; les yeux sur une bande noire qui part du bec et va se perdre dans la couleur sombre de l'occiput; la gorge gris cendré; la poitrine, le ventre et le croupion d'un jaune tendre; les flancs, les cuisses et les couvertures inférieures de la queue variés de jaune clair et de gris; quelques-unes des couvertures supérieures blanches et se relevant sur la queue; la partie antérieure des épaules d'un beau jaune; le bec noir, les pieds gris ardoisé.

Longueur totale, trois pouces huit lignes; bec, quatre lignes; narines larges, de la forme d'un croissant renversé, surmontées d'une protubérance de même forme, mais en sens contraire; langue pointue; tarse, sept lignes; vol, six pouces; ailes composées de dix-sept pennes; queue, quatorze à quinze lignes : dépasse les ailes d'environ sept à huit lignes.

LE DEMI-FIN A HUPPE ET GORGE BLANCHES.[a] *

Tout ce que M. Edwards nous apprend de cet oiseau, qu'il a dessiné et fait connaître le premier, c'est qu'il est originaire de l'Amérique méridionale et des îles adjacentes, telles que celle de Cayenne. Sa huppe est composée de plumes blanches, longues, étroites et pointues, qui sont couchées sur la tête dans l'état de repos, et que l'oiseau relève lorsqu'il est agité de quelque passion; il a la gorge blanche, bordée d'une zone noire qui va d'un œil à l'autre; le derrière de la tête, le devant du cou, la poitrine, le ventre, le croupion, les pennes de la queue, leurs couvertures tant inférieures que

a. The white-faced Manakin, le manakin au visage blanc. Edwards, pl. 344.

* *Pipra albifrons* (Gmel.). — C'est une *pie-grièche*. — Voyez la nomenclature de la p. 370 du VIe volume.

supérieures, et les couvertures inférieures des ailes d'un orangé plus ou moins éclatant; le haut du dos, le bas du cou joignant les pennes des ailes, leurs couvertures supérieures et les jambes d'un cendré foncé tirant au bleu plus ou moins; le bec noir, droit, assez pointu et d'une grosseur moyenne; les pieds d'un jaune orangé.

Longueur totale, cinq pouces et un quart : bec, huit à neuf lignes; tarse, dix lignes, le doigt extérieur adhérant dans presque toute sa longueur au doigt du milieu; la queue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de huit à dix lignes.

L'HABIT-UNI. a *

M. Edwards se plaint en quelque sorte de ce que le plumage de cet oiseau est trop simple, trop monotone, et n'a aucun accident par lequel on puisse le caractériser : je le caractérise ici par cette simplicité même. Il a une espèce de capuchon cendré tirant un peu sur le vert, lequel couvre la tête et le cou; tout le dessus du corps, compris les ailes et la queue, d'un brun roussâtre; les pennes cendrées en dessous, le bec noir et les pieds bruns.

Cet oiseau est de la grosseur de la fauvette de haie, mais il n'est pas de la même espèce, quoique M. Edwards lui en ait donné le nom, car il avoue expressément qu'il a le bec plus épais et plus fort que cette fauvette : on le trouve à la Jamaïque.

LES PITPITS. **

Quoique ces oiseaux ressemblent beaucoup aux figuiers et qu'ils se trouvent ensemble dans le nouveau continent, ils diffèrent néanmoins assez les uns des autres pour qu'on puisse en former deux genres distincts et séparés. La plupart des figuiers sont voyageurs, tous les pitpits sont sédentaires dans les climats les plus chauds de l'Amérique; ils demeurent dans les bois et se perchent sur les grands arbres, au lieu que les figuiers ne fréquentent

a. *The American hedge sparrow*, moineau de buisson de l'Amérique. Edwards, pl. 122. — « Ficedula supernè fusco rufescens, infernè alba, fuscescente adumbrata; capite et collo cinereo-virescentibus; rectricibus supernè fusco-rufescentibus, subtùs cinerescentibus..... » *Curuca sepiaria Jamaicensis*, fauvette de haie de la Jamaïque. Brisson, t. VI, *supplément*, p. 100. — « Motacilla grisea, capite virescente-cinereo, rectricibus concoloribus, abdomine « albido.... » *Motacilla campestris*. Linnæus, édit. XIII, p. 329, g. 114, sp. 5.

* *Motacilla campestris* (Gmel.).

** Ordre *id.*, famille des *Conirostres*, genre *Cassiques*, sous-genre *Pitpits* (Cuv.). — « Les « *Pitpits* représentent en petit les *carouges* par leur bec conique et aigu. Ils les lient avec les « *figuiers.* » (Cuvier.)

guère que les lieux découverts, et se tiennent sur les buissons ou sur les arbres de moyenne hauteur. Les pitpits ont aussi les mœurs plus sociales que les figuiers; ils vont par grandes troupes et ils se mêlent plus familièrement avec de petits oiseaux d'espèces étrangères; ils sont aussi plus gais et plus vifs, et toujours sautillants; mais indépendamment de cette diversité dans les habitudes naturelles, il y a aussi des différences dans la conformation; les pitpits ont le bec plus gros et moins effilé que les figuiers, et c'est par cette raison que nous avons placé les oiseaux à bec demi-fin entre eux et les figuiers, desquels ils diffèrent encore en ce qu'ils ont la queue coupée carrément, tandis que tous les figuiers l'ont un peu fourchue : ces deux caractères du bec et de la queue sont assez marqués pour qu'on doive séparer ces oiseaux en deux genres.

Nous connaissons cinq espèces dans celui des pitpits, et toutes cinq se trouvent à la Guiane et au Brésil, et sont à peu près de la même grandeur.

LE PITPIT VERT.[a*]

PREMIÈRE ESPÈCE.

Les pitpits sont en général à peu près de la grandeur des figuiers, mais un peu plus gros; ils ont quatre pouces et demi ou cinq pouces de longueur : celui-ci, que nous appelons le *pitpit vert*, n'a que la tête et les petites couvertures supérieures des ailes d'un beau bleu, et la gorge d'un gris bleuâtre; mais tout le reste du corps et les grandes couvertures supérieures des ailes sont d'un vert brillant; les pennes des ailes sont brunes et bordées extérieurement de vert; celles de la queue sont d'un vert plus obscur; le bec est brun et les pieds sont gris : on le trouve assez communément à Cayenne.

LE PITPIT BLEU.[b**]

SECONDE ESPÈCE.

Le pitpit bleu est aussi commun à la Guiane que le pitpit vert : il est à peu près de la même grosseur; cependant il forme une espèce séparée qui

a. « Ficedula splendidè viridis, capite et tectricibus alarum superioribus minimis cæruleis; « gutture cinereo-cærulescente; rectricibus subtus cinereo-cærulescentibus, lateralibus supernè « fuscis, oris exterioribus viridibus.... » *Sylvia viridis.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 531; et planche 28, figure 4.

b. « Ficedula splendidè cærulea; basi rostri nigro circumdatâ; dorso superiore nigra; remi-

* *Motacilla cyanocephala* (Linn.).

** *Motacilla cayana* (Linn.).

a même des variétés. Il a le front, les côtés de la tête, la partie antérieure du dos, les ailes et la queue d'un beau noir ; le reste du plumage est d'un beau bleu ; le bec est noirâtre et les pieds sont gris.

Variétés du pitpit bleu.

Une première variété du pitpit bleu est l'oiseau qu'Edwards a donné sous le nom de *manakin bleu*[a], car il ne diffère du pitpit bleu qu'en ce qu'il a la gorge noire et que le front, ainsi que les côtés de la tête, sont bleus comme le reste du corps.

Une seconde variété de cette même espèce est l'oiseau qui est représenté dans les planches enluminées, n° 669, fig. 1, sous la dénomination de *pitpit bleu de Cayenne*, qui ne diffère du pitpit bleu qu'en ce qu'il n'a pas de noir sur le front ni sur les côtés de la tête.

Nous sommes obligés de remarquer que M. Brisson a regardé l'oiseau du Mexique donné par Fernandez[b], sous le nom d'*elotototl*, comme un pitpit bleu ; mais nous ne voyons pas sur quoi il a pu fonder cette opinion, car Fernandez est le seul qui ait vu cet oiseau, et voici tout ce qu'il en dit : « L'*elotototl* est à peine de la grandeur du chardonneret ; il est blanc ou « bleuâtre, et sa queue est noire ; il habite les montagnes de Tetzcocano ; « sa chair n'est pas mauvaise à manger ; il n'a point de chant, et c'est « par cette raison qu'on ne l'élève pas dans les maisons. » On voit bien que, par une pareille indication, il n'y a pas plus de raison de dire que cet oiseau du Mexique est un pitpit qu'un oiseau d'un autre genre.

LE PITPIT VARIÉ.[c]*

TROISIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau[d] se trouve à Surinam et à Cayenne ; il a le front de couleur d'aigue-marine, le dessus de la tête et du cou et le dos d'un beau noir, le

« gibus nigris, oris exterioribus viridi-cæruleis ; rectricibus penitus nigris... ». *Sylvia Cayanensis cærulea.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 534 ; et pl. 28, fig. 1. — « Motacilla cærulea, « capistro, humeris alis caudàque nigris... » *Motacilla Cayana.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XII, p. 336.

a. Edwards, *Glan.*, p. 112, avec une figure coloriée, pl. 263.

b. Elotototl, Fernandez, *Hist. nov. Hisp.*, p. 54, cap. CCIX. — *Elotototl quarta.* Ray, *Synops. avi.*, p. 170.

c. Voyez les planches enluminées, n° 669, figure 3, sous le nom de *pitpit bleu de Surinam.*

d. Red belly'd blue-bird, Muscicapa cærulea ventre rubro. Edwards, *Hist. of Birds*, p. 22. — *Luscinia ex cæruleo et rubro varia.* Klein, *Avi.*, p. 75, n° 15. — « Ficedula supernè splendidè

* *Motacilla velia* (Linn.). — C'est un *tangara : tanagra varia* (Desm.). — Genre *Tangaras*, sous-genre *Tangaras proprement dits* (Cuv.).

croupion vert doré, la gorge d'un bleu violet, la partie inférieure du cou et la poitrine variées de violet et de brun; le reste du dessous du corps est roux; les couvertures supérieures de la queue et les petites couvertures du dessus des ailes sont bleues; les grandes couvertures et les pennes des ailes, et celles de la queue sont noires, bordées de bleu; la mandibule supérieure du bec est brune; l'inférieure est blanchâtre; les pieds sont cendrés.

LE PITPIT A COIFFE BLEUE.*

QUATRIÈME ESPÈCE.

Cette espèce est nouvelle et se trouve comme les autres à Cayenne; nous l'appelons *pitpit à coiffe bleue*, parce qu'il a une espèce de coiffe ou de cape d'un beau bleu brillant et foncé, qui prend au front, passe sur les yeux et s'étend jusqu'au milieu du dos; il y a seulement sur le sommet de la tête une tache bleue longitudinale; il est remarquable par une raie blanche qui commence au milieu de la poitrine et va en s'élargissant jusque dessous la queue; le reste du dessous du corps est bleu; le bec et les pieds sont noirs.

LE GUIRA-BERABA.[a]**

CINQUIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, donné par Marcgrave, me paraît être du genre des pitpits, quoique sa description ne soit pas assez complète pour que nous puissions

« nigra, viridi-cæruleo admixto, infernè dilutè cærulea; fronte et uropygio aureis; imo ventre « castaneo; genis viridibus, cæruleo-violaceo variantibus; gutture et tectricibus alarum supe- « rioribus cæruleo-violaceis, viridi variantibus; rectricibus nigris, oris exterioribus cæruleis. » *Sylvia Surinamensis cærulea.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 536. — « Motacilla cærulea, ventre « uropygioque flavis. » *Motacilla velia.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XII, p. 336.

a. Guiraguacu beraba Brasiliensibus. Marcgrave, *Hist. nat Bras.*, p. 212. — *Guiraguacu beraba Brasiliensibus.* Jonston, *Avi.*, p. 145. — *Guiraguacu beraba Brasiliensibus Marcgravii.* Willughby, *Ornithol.*, p. 173. — *Guiraguacu beraba Brasiliensibus.* Ray, *Synops. avi*, p. 83, n° 10. — « Ficedula dilutè viridis; collo inferiore, imo ventre et uropygio luteo- « aureis; gutture nigro; rectricibus dilutè viridibus.... » *Sylvia Brasiliensis viridis.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 533. — *Guiraguacu beraba.* Salerne, *Ornithol.*, p. 249, n° 10. — « Mota- « cilla viridis, subtus lutea genis gulâque nigris lineâ luteâ cinctis.... » *Motacilla guira.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XII, p. 335.

* *Motacilla lineata* (Linn.). — *Sylvia lineata* (Lath.).

** *Motacilla guira* (Linn.). — « M. Vieillot croit qu'on doit rapprocher cet oiseau de celui « qu'il nomme *némosie à gorge jaune*, qui est le *tangara nigricollis* Gmel., et le *tangara* « *olive* de la planche enluminée de Buffon, n° 720, fig. 1. » (Desmarets.)

assurer que ce n'est pas un figuier; il est grand comme le chardonneret, ce qui excède la taille ordinaire des figuiers et même un peu celle des pitpits, qui communément sont plus gros que les figuiers; il a le dessus de la tête, le cou, le dos, les ailes et la queue d'un vert clair, la gorge noire, le reste du dessous du corps et le croupion d'un jaune doré; quelques pennes des ailes sont brunes à leurs extrémités; le bec est droit, aigu et jaune, avec un peu de noir sur la mandibule supérieure; les pieds sont bruns.

Nous observerons que M. Brisson a confondu cet oiseau avec celui que Pison a donné sous le nom de *guira perea*, quoique ce soient certainement deux oiseaux différents; car le *guira perea* de Pison a le plumage entièrement de couleur d'or, à l'exception des ailes et de la queue, qui sont d'un vert clair, et il est de plus tacheté comme l'étourneau sur la poitrine et le ventre. Il n'y a qu'à comparer ces deux descriptions pour voir évidemment que le *guira perea* de Pison n'est pas le même oiseau que le *guira beraba* de Maregrave, et qu'ils ont seulement le même nom *guira*, mais avec des épithètes différentes, ce qui prouve encore qu'ils ne sont pas de la même espèce.

LE POUILLOT OU LE CHANTRE.[a]*

Nos trois plus petits oiseaux d'Europe sont le roitelet, le troglodyte et le pouillot : ce dernier, sans avoir le corps plus gros que les deux autres, l'a

a. En grec, Οισρος; en latin, *asilus;* en anglais, *green-wren* ou *small yellow bird;* en catalan, *xiuxerra*, en polonais, *krolik nieczubaty;* dans le Bolonais, *reatin;* en Provence, *fifi;* en Bourgogne, *fenerotet* ou *fretillet;* en Lorraine, *tuit;* en Sologne, *frelot* ou *frelotte*, *fouillet*, *toute-vive;* dans l'Orléanais, *vetti-vetto*, *tolitolo;* en Normandie, *pouillot* ou *pouliot* (tous noms qui lui viennent de son chant, de son nid ou de sa taille. Salerne, *Ornithol.*, p. 242). — *Asilus.* Gessner, *Avi.*, p. 223. — Jonston, *Avi.*, p. 82. — Moehr., *Avi.*, gen. 35. — Charleton, *Exercit.*, p. 95, nº 2. — *Idem*, *Onomast.*, p. 89, nº 2. — Aldrovande donne le pouillot deux fois, l'une d'après Belon, *Avi.*, t. II, p. 657, sous le nom de *asilus avis;* l'autre, p. 653, sous celui de *regulus alius non cristatus.* Willughby, qui le copie, fait la même répétition. *Ornithol.*, p. 164, *asilus Bellonii;* et dans la même page, *regulus non cristatus Aldrovandi :* on trouve un double emploi pareil dans Jonston, p. 82. — *Regulus non cristatus Aldrovandi.* Ray, *Synops.*, p. 80, nº a, 10. — Rzaczynski, *Auctuar. Hist. nat. Polon.*, p. 417, — *Regulus cinereus.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. VI, g. 82, sp. 24. — « Motacilla cinereo- « virescens, subtus flavescens, superciliis luteis. » *Fauna Suec.*, nº 236. — « Motacilla cinereo « virens, remigibus subtus flavescentibus, superciliis luteis. » *Trochilus. Idem*, *Syst. nat.*, édit. X, g. 99, sp. 31. — *Trochilus ex flavo cinereus*, *capite nigro.* Barrère, *Ornithol.*, class. 3, g. 23, sp. 2. — *Trochilus capite lævi.* Klein, *Avi.*, p. 76, nº 2. — *Small green-wren : regulus non cristatus.* Edwards, *Pref*, p. XII. — « Ficedula supernè dilutè olivacea, « infernè flavicans (imo ventre albo, Fœmina); tæniâ supra oculos flavicante; rectricibus cine- « reo-fuscis, oris exterioribus dilutè olivaceis. » *Asilus*, le pouliot ou chantre. Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 479. Chantre *ou* chanteur. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 344. — *Idem*, *Portrait d'oiseaux*, p. 86. — *Roitelet non huppé.* Albin, t. II, p. 38.

* *Motacilla trochilus* (Linn.). — Genre *Becs-Fins*, sous-genre *Roitelets* ou *Figuiers* (Cuv.

seulement un peu plus allongé; c'est la tournure, la taille et la figure d'un petit figuier, car le pouillot paraît appartenir à ce genre déjà si nombreux, et s'il ne valait pas infiniment mieux donner à chaque espèce son nom propre, dès qu'elle est bien connue, que de la confondre dans les appellations génériques, on pourrait nommer le pouillot *petit figuier d'Europe*, et je suis surpris que quelque nomenclateur ne s'en soit point avisé. Au reste, le nom de *pouillot*, comme celui de *poul* donné au roitelet, paraît venir de *pullus*, *pusillus*, et désigne également un oiseau très-petit.

Le pouillot vit de mouches et d'autres petits insectes; il a le bec grêle, effilé, d'un brun luisant en dehors, jaune en dedans et sur les bords[a]; son plumage n'a d'autres couleurs que deux teintes faibles de gris verdâtre et de blanc jaunâtre; la première s'étend sur le dos et la tête : une ligne jaunâtre, prise de l'angle du bec, passe près de l'œil et s'étend sur la tempe; les pennes de l'aile d'un gris assez sombre ont, comme celles de la queue, leur bord extérieur frangé de jaune verdâtre; la gorge est jaunâtre, et il y a une tache de la même couleur sur chaque côté de la poitrine, au pli de l'aile; le ventre et l'estomac ont du blanc plus ou moins lavé de jaune faible, suivant que l'oiseau est plus ou moins âgé, ou selon la différence du sexe, car la femelle a toutes les couleurs plus pâles que le mâle[b]; en général, le plumage du pouillot ressemble à celui du roitelet, qui seulement a de plus une tache blanche dans l'aile et une huppe jaune[c].

Le pouillot habite les bois pendant l'été; il fait son nid dans le fort des buissons ou dans une touffe d'herbes épaisses; il le construit avec autant de soin qu'il le cache; il emploie de la mousse en dehors et de la laine et du crin en dedans; le tout est bien tissu, bien recouvert, et ce nid a la forme d'une boule, comme ceux du troglodyte, du roitelet et de la petite mésange à longue queue; il semble que cette structure de nid ait été suggérée par la voix de la nature à ces quatre espèces de très-petits oiseaux, dont la chaleur ne suffirait pas si elle n'était retenue et concentrée pour le succès de l'incubation, et ceci prouve encore que tous les animaux ont peut-être plus de génie pour la propagation de leur espèce que d'instinct pour leur propre conservation. La femelle du pouillot pond ordinairement quatre ou cinq œufs d'un blanc terne, piqueté de rougeâtre[d], et quelquefois six ou sept; les petits restent dans le nid jusqu'à ce qu'ils puissent voler aisément.

a. « A le bec longuet et débile, propre à prendre des verms; aussi vit-il de bêtes en vie et non de semences, et vit en l'ombrage des hautes forêts. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 344.

b. « Varietas est in coloribus avium hujus generis : aliæ enim dilutiùs, aliæ intensius virent « aut flavent; aliis venter albet, absque ullâ viridis tincturâ. » Willughby, *Ornithol.*, p. 164.

c. « Regulo per omnia similis, præter quod cristâ caret.... maculâ etiam albâ quam melliâ « alâ habet regulus cristatus. » Aldrovande, *Avi.*, t. II, p. 653. — « Il seroit semblable au poul, qu'avons nommé *tyrannus*, n'estoit qu'il n'a point de crête jaune sur la teste, et toutes fois a du jaune au ply des ailes. » Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 344.

d. Willughby, Ray. — « Ce petit oiseau est très-attaché à son nid, et il ne l'abandonne que difficilement. Un de mes amis m'a raconté qu'un jour ayant trouvé le nid de cet oiseau, il lui

En automne, le pouillot quitte les bois et vient chanter dans nos jardins et nos vergers; sa voix, dans cette saison, s'exprime par *tuit, tuit,* et ce son presque articulé est le nom qu'on lui donne dans quelques provinces[a], comme en Lorraine, où nous ne retrouvons pas la trace du nom *chofti*[b], qu'on y donnait à cet oiseau du temps de Belon, et qui, selon lui, signifie *chanteur* ou *chantre*[c], autre dénomination de cet oiseau, relative à la diversité et à la continuité de son ramage[d], qui dure tout le printemps et tout l'été. Ce chant a trois ou quatre variations, la plupart modulées : c'est d'abord un petit gloussement ou grognement entrecoupé, puis une suite de sons argentins détachés, semblables au tintement réitéré d'écus qui tomberaient successivement l'un sur l'autre; et c'est apparemment ce son que Willughby et Albin comparent à la *strideur* des sauterelles[e] : après ces deux essors de voix très-différents l'un de l'autre, l'oiseau fait entendre un chant plein; c'est un ramage fort doux, fort agréable et bien soutenu, qui dure pendant le printemps et l'été; mais en automne, dès le mois d'août, le petit sifflement *tuit, tuit,* succède à ce ramage, et cette dernière variation de la voix se fait à peu près de même dans le rouge-queue et dans le rossignol[f].

Dans le pouillot, le mouvement est encore plus continu que la voix, car il ne cesse de voltiger vivement de branche en branche; il part de celle où il se trouve pour attraper une mouche; revient, repart en furetant sans cesse dessus et dessous les feuilles pour chercher des insectes, ce qui lui a fait donner dans quelques-unes de nos provinces les noms de *fretillet, fénérotet :* il a un petit balancement de queue de haut en bas, mais lent et mesuré.

Ces oiseaux arrivent en avril, souvent avant le développement des feuilles : ils sont en troupes de quinze ou vingt pendant le voyage; mais au moment de leur arrivée ils se séparent et s'apparient, et lorsque mal-

fit pondre jusqu'à trente œufs l'un après l'autre, en lui ôtant tous les jours son œuf à mesure qu'il était pondu; après quoi il en eut pitié, et lui en laissa assez pour couver. » Salerne, *Ornithol.*, p. 242.

a. En Toscane, *lui*; et il prononce ce petit nom d'une voix plaintive, dit Olina, sans avoir d'autre chant. Ceci semblerait indiquer que le pouillot ne passe point l'été en Italie, d'autant plus qu'Olina dit ensuite qu'on l'y voit en hiver.

b. On le nomme encore ainsi dans la forêt d'Orléans, suivant M. Salerne, *Ornithol.*, p. 242.

c. « Après le roitelet (*troglodyte*) et le poul (*roitelet*), nous ne cognoissons oiseau de moindre corpulence que cestuy que les Lorrains nomment *chofty*, qui vaut autant dire en françois, comme *chanteur.* » Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 344.

d. « Ce petit oiseau varie infiniment son chant... C'est un des premiers oiseaux qui annoncent le retour du printemps. Je l'ai entendu chanter plus de trois semaines avant le rossignol franc. » Salerne, *Ornithol.*, p. 242.

e. « Voce stridet ut locusta, canora est. » Willughby. — « Leur ramage ressemble au ton rauque des sauterelles. » Albin, t. II, p. 38.

f. C'est apparemment cet accent que Willughby appelle une voix plaintive : *Et canit voce querulâ. Ornithol.*, p. 164.

heureusement il survient des frimas dans ces premiers temps de leur retour, ils sont saisis du froid et tombent morts sur les chemins [a].

Cette petite et faible espèce ne laisse pas d'être très-répandue; elle s'est portée jusqu'en Suède, où Linnæus dit qu'elle habite dans les saussaies [b] : on la connaît dans toutes nos provinces : en Bourgogne sous le nom de *fénérotet*, en Champagne sous celui de *fretillet;* en Provence sous celui de *fifi* [c] : on le trouve aussi en Italie [d], et les Grecs semblent l'avoir connu sous le nom de *oestros* (asylus [e]) : il y a même quelque apparence que le *petit roitelet vert non huppé* [f] de Bengale, donné par Edwards, n'est qu'une variété de notre pouillot d'Europe.

LE GRAND POUILLOT. *

Nous connaissons un autre pouillot, moins petit d'un quart que celui dont nous venons de donner la description, et qui en diffère aussi par les couleurs; il a la gorge blanche et le trait blanchâtre sur l'œil; une teinte roussâtre sur un fond blanchâtre couvre la poitrine et le ventre; la même teinte forme une large frange sur les couvertures et les pennes de l'aile, dont le fond est de couleur noirâtre; un mélange de ces deux couleurs se montre sur le dos et la tête. Du reste, ce pouillot est de la même forme que le petit pouillot commun. On le trouve en Lorraine, d'où il nous a été envoyé; mais comme nous ne savons rien de ses habitudes naturelles, nous ne pouvons prononcer sur l'identité de ces deux espèces.

A l'égard du *grand pouillot* que M. Brisson, d'après Willughby, donne comme une variété de l'espèce du pouillot commun, et *qui a le double de grandeur*, il est difficile, si cela n'est pas exagéré, d'imaginer qu'un oiseau qui a le double de grandeur soit de la même espèce. Nous croyons plutôt

a. « Ce petit oiseau est si faible, qu'en lui jetant une motte de terre sur la branche où il se tient, la secousse l'étourdit et l'abat. » Salerne.

b. Fauna Suecica, nº 236.

c. M. Guys.

d. In agro Bononiensi aliquando capitur. Aldrovande.

e. Aristote (lib. VIII, cap. III) ne fait que nommer l'Ὄιστρος entre l'*hypolaïs* et le *tyrannus*, et comme un de ces petits oiseaux qui vivent d'insectes. — « Deux choses nous induisent à croire que cestuy est *asilus* : l'une qu'on l'avoit ainsi nommé en Grèce, à cause de sa petite corpulence; l'autre que telle mouche même toujours bruit des ailles, aussi est-ce que cet oyseau ne cesse guère de chanter. » Belon, *Nat des oiseaux*, p. 344.

f. Small green-wren : regulus non cristatus. Edwards, *Pref.*, p. XII.

* *Motacilla hypolais* (Cuv.). — « M. Vieillot ne fait pas une espèce particulière de cet oiseau « peu connu. M. Cuvier nomme *grand pouillot* le *bec-fin à poitrine jaune* (*Motacilla hypolais*), « dont la figure est représentée dans la planche enluminée 581, nº 2, sous le nom de *fauvette* « *de roseaux*, mais dont la description est bien celle de la véritable *fauvette de roseaux*, « *motacilla arundinacea.* » (Desmarets.)

que Willughby aura pris pour un pouillot la fauvette de roseaux qui lui ressemble assez, et qui est effectivement une fois plus grosse que le pouillot commun.

LE TROGLODYTE.[a b*]

VULGAIREMENT ET IMPROPREMENT LE ROITELET.

Dans le choix des dénominations, celle qui peint ou qui caractérise l'objet doit toujours être préférée : tel est le nom de *troglodyte*, qui signifie habitant des antres et des cavernes[c], que les anciens avaient donné à ce petit oiseau et que nous lui rendons aujourd'hui; car c'est par erreur que les modernes l'ont appelé roitelet. Cette méprise vient de ce que le véritable roitelet, que nous appelons tout aussi improprement *poul* ou *souci huppé*, est aussi petit que le troglodyte. Celui-ci paraît en hiver autour de nos habitations; on le voit sortir du fort des buissons ou des branchages épais pour entrer dans les petites cavernes que lui forment les trous des murs :

a. Voyez les planches enluminées, nº 651, fig. 2, sous le nom de *roitelet*.

b. En grec, Τρόχιλος à Τρέχω, Τρωγλοδύτης; en grec moderne, Τρίλατα; en latin, *trochilus*, *troglodytes*; en italien, *reattino*, *re di siepe*; en toscan, *stricciolo*; en sicilien, *perchia chagia*; en allemand, *schnee-kœnig*, *winter-kœnig*, *zaun-kœnig*, *thurm-kœnig*, *mœuse-kœnig*, *zaun-schlupfer*; en suédois, *tumling*; en anglais, *wren*, *common wren*; en polonais, *krolik*, *pokrzywska*, *wolowe oczko*; en turc, *bilbil*; en Provence, *vaquès-petoé* et *roi-bedelet*; en Saintonge, *roi-bouti*; en Sologne, *roi-bery*; en Poitou, *quionquion*; en Guyenne, *arrepit*; en Normandie, *relêtre*; en Anjou, *berichon* ou *roi-bertaud*; dans l'Orléanais, *ratillon* ou *rateau*, *petit rat*, en Bourgogne, *fourre-buisson* et *roi de froidure*. — *Troglodytes* (*passer*). Gessner, *Avi.* p. 651. — *Idem*, *Icon. avi.*, p. 49. — Aldrovande, *Avi.*, t. II, p. 654. — Jonst., *Avi.*, p. 82. — Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 324. — Klein, *Avi.*, p. 76, nº 1. — Linnæus, *Syst. nat.*, édit. VI, g. 82, sp. 20. — Willughby, *Ornithol.*, p. 164. — *Passer troglodytes Aldrovandi*, *perperam regulus*. Sibbald, *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 18. — *Passer troglodytes*. Charleton, *Exercit.*, p. 87, nº 11. — *Idem*, *Onomast.*, p. 79, nº 11. — *Trochilus, sive passer troglodytes*. Frisch, avec une belle figure, tab. 24. — *Passer troglodytes ornithologis; passer sepium Turnero*. Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.*, p. 290. — *Trochilus. Idem*, *Auctuar.*, p. 405. — *Passer sepium. Idem*, *ibidem*, p. 407. — *Trochilus fulvus*. Barrère, *Ornithol.*, class. 3, g. 23, sp. 1. — *Regulus apricus*. Schwenckfeld, p. 324. — *Motacilla grisea, alis nigro cinereoque undulatis*. Linnæus, *Fauna Suecica*, nº 232. — *Reattino*. Olina, p. 6. — *Avis nobis roitelet dicta*. Belon, *Observ.*, p. 17. — *Roitelet. Idem*, *Nat. des oiseaux*, p. 342. — *Idem*, *Portrait d'oiseaux*, p. 86, a. — *Roitelet ordinaire*. Albin, t. I, p. 47. — « Ficedula « supernè fusco-rufa, infernè fusco-rufescens, lineolis fuscis transversim striata, apicibus « pennarum albidis; collo inferiore et pectore sordidè albo-rufescentibus; tænià supra oculos « sordidè albo rufescente; rectricibus fusco-rufis, lineolis fuscis transversim striatis. » *Regulus*, le roitelet. Brisson, t. III, p. 425.

c. « Troglodyten dicunt a subeundis troglis, id est cavernis, uti etiam populus Troglodytes. » Aldrovande, t. II, p. 655.

* *Motacilla troglodytes* (Linn.). — Le *troglodyte d'Europe*, nommé en plusieurs lieux *roitelet*. — Genre *id.*, sous-genre *Troglodytes* (Cuv.).

c'est par cette habitude naturelle qu'Aristote le désigne [a], donnant ailleurs sous des traits qu'on ne peut méconnaître, et sous son propre nom, le véritable roitelet [b], auquel la huppe ou couronne d'or et sa petite taille ont, par analogie, fait donner le nom de petit-roi ou roitelet [c]. Or, notre troglodyte en est si différent, par la figure autant que par les mœurs, qu'on n'aurait jamais dû lui appliquer ce même nom; néanmoins, l'erreur est ancienne, et peut-être du temps même d'Aristote [d]. Gessner l'a reconnue [e]; mais malgré son autorité [f], soutenue de celles d'Aldovrande et de Willughby, qui, comme lui, distinguent clairement ces oiseaux [g], la confusion a duré parmi les autres naturalistes, et l'on a indistinctement appelé du nom de roitelet ces deux espèces, quoique très-différentes et très-éloignées [h].

Le troglodyte est donc ce très-petit oiseau qu'on voit paraître dans les villages et près des villes à l'arrivée de l'hiver et jusque dans la saison la plus rigoureuse, exprimant d'une voix claire un petit ramage gai, particulièrement vers le soir; se montrant un instant sur le haut des piles de bois, sur les tas de fagots, où il rentre le moment d'après, ou bien sur l'avance d'un toit, où il ne reste qu'un instant, et se dérobe vite sous la couverture ou dans un trou de muraille [i]; quand il en sort il sautille sur les branchages entassés, sa petite queue toujours relevée [j]; il n'a qu'un vol court et tour-

a. « Trochilus et fruteta incolit, et foramina, capi difficilis, fugax. » Aristote, lib. IX, cap. II.

b. « Tyrannos (*roi*) cui corpus non multò ampliùs quam locustæ, cristâ rutilâ, ex plumâ « elatiusculâ, et cætera, elegans cantuque suavis. » Aristote, *Hist. animal.*, lib. VIII, cap. III.

c. « Les Grecs de Crète nomment le troglodyte *trilato* dans leur langue vulgaire, nom correspondant à celui de *trochilus* dans la langue antique, lequel oiseau ils savent fort bien distinguer d'un autre oiseau moindre que lui, qu'ils nommoient *tettigon*, les Latins *tyrannus* et les François un *poul*, *souci* ou *sourcicle*. » Belon, *Observ.*, p. 11.

d. « Vocatur idem (*trochilos*) senator et rex; quamobrem aquilam pugnare cum eo referunt. » *Idem*, lib. IX, cap. II.

e. « Ornithologi recentiores omnes, ante Gessnerum, aviculam hanc (*troglodytem*) pro veterum regulo habuerunt. » Willughby, *Ornithol.*, p. 165.

f. Voyez Gessner, page 625, et la figure qu'il donne du troglodyte, qui est bien reconnaissable.

g. Turner, sous la dénomination de *trochilus*, décrit le troglodyte; et Ætius en donne une notice très-exacte, en le distinguant fort bien du roitelet, *souci*. Voyez Aldrovande, tome II, page 655.

h. Olina, Belon, Albin et M. Brisson le nomment *roitelet*; Frisch et Schwenckfeld, après l'avoir nommé *troglodyte*, l'appellent aussi *roitelet*; mais Gessner, Aldrovande, Jonston, Willughby et Sibbald après eux, rejettent cette dernière dénomination, et s'en tiennent à celle de *troglodyte*. Voyez la nomenclature, au commencement de cet article. Par une nouvelle confusion, Klein, Barrère, Frisch et Gessner lui-même appliquent de nouveau au roitelet, *tyrannus*, le nom de *trochilos*, qui, dans Aristote, appartient évidemment au troglodyte : M. Brisson copie leur erreur. Voyez la nomenclature sous l'article *roitelet*.

i. « Per sepes et foramina reptat, unde et meritò troglodytes dicitur. » Willughby, p. 165.

j. Il lui donne en chantant un petit mouvement vif de droite à gauche. Elle a douze pennes assez singulièrement étagées : la plus extérieure est de beaucoup plus courte que la suivante, celle-ci que la troisième; mais les deux du milieu le sont à leur tour un peu plus que leurs

noyant, et ses ailes battent d'un mouvement si vif, que les vibrations en échappent à l'œil. C'est de cette habitude naturelle que les Grecs le nommaient aussi *trochilos*, *sabot*, *toupie* [a]; et cette dénomination est non-seulement analogue à son vol, mais aussi à la forme de son corps accourci et ramassé.

Le troglodyte n'a que trois pouces neuf lignes de longueur et cinq pouces et demi de vol; son bec a six lignes et les pieds sont hauts de huit; tout son plumage est coupé transversalement par petites zones ondées de brun foncé et de noirâtre sur le corps et les ailes, sur la tête et même sur la queue; le dessous du corps est mêlé de blanchâtre et de gris. C'est en raccourci, et pour ainsi dire en miniature, le plumage de la bécasse [b]; il pèse à peine le quart d'une once.

Ce très-petit oiseau est presque le seul qui reste dans nos contrées jusqu'au fort de l'hiver; il est le seul qui conserve sa gaieté dans cette triste saison; on le voit toujours vif et joyeux, et comme dit Belon avec une expression dont notre langue a perdu l'énergie, *allègre et vioge* [c]: son chant haut et clair est composé de notes brèves et rapides, *sidiriti*, *sidiriti*; il est coupé par reprises de cinq ou six secondes. C'est la seule voix légère et gracieuse qui se fasse entendre dans cette saison, où le silence des habitants de l'air n'est interrompu que par le croassement désagréable des corbeaux [d]. Le troglodyte se fait surtout entendre quand il est tombé de la neige [e], ou sur le soir, lorsque le froid doit redoubler la nuit. Il vit ainsi dans les basses-cours, dans les chantiers, cherchant dans les branchages, sur les écorces, sous les toits, dans les trous des murs et jusque dans les puits, les chrysalides et les cadavres des insectes. Il fréquente aussi les bords des sources chaudes et des ruisseaux qui ne gèlent pas, se retirant dans quelques saules creux, où quelquefois ces oiseaux se rassemblent en nombre [f]; ils vont souvent boire et retournent promptement à leur domicile commun. Quoique familiers, peu défiants et faciles à se laisser approcher, ils sont néanmoins difficiles à prendre : leur petitesse ainsi que leur prestesse les

voisines de chaque côté; disposition facile à reconnaître dans cette queue, que l'oiseau a coutume, non-seulement de relever, mais d'épanouir en volant, et qui la fait paraître à deux pointes.

a. « A trocho trochilus, quòd brevi trochiformi corpore est. » Klein.

b. Aussi ai-je vu des enfants à qui la bécasse était connue, du premier moment qu'on leur montrait le troglodyte, l'appeler *petite bécasse*.

c. « Ayant la queue troussée comme un coq... C'est un oiseau qui n'est jamais mélancolique, toujours prêt à chanter : aussi l'oit-on soir et matin de bien loing, et principalement en temps d'hiver; lors il n'a son chant guère moins hautain que celui du rossignol. » Belon, *Nat. des oiseaux*.

d. « Lorsqu'il chante, le son de sa voix est si fort et si agréable, qu'on souhaite toujours de l'entendre plus souvent et plus longtemps. » Salerne, *Ornithol.*, p. 244.

e. « On l'entend et on le voit encore quand il y a peu de temps qu'il a neigé, ce qui le fait nommer par quelques-uns *roitelet de neige*. *Ibidem*.

f. Un chasseur nous assure en avoir trouvé plus de vingt réunis dans le même trou.

fait presque toujours échapper à l'œil et à la serre de leurs ennemis.

Au printemps, le troglodyte demeure dans les bois, où il fait son nid près de terre sur quelques branchages épais ou même sur le gazon, quelquefois sous un tronc ou contre une roche, ou bien sous l'avance de la rive d'un ruisseau, quelquefois aussi sous le toit de chaume d'une cabane isolée dans un lieu sauvage, et jusque sur la loge des charbonniers et des sabotiers qui travaillent dans les bois : il amasse pour cela beaucoup de mousse, et le nid en est à l'extérieur entièrement composé ; mais en dedans il est proprement garni de plumes : ce nid est presque tout rond, fort gros, et si informe en dehors, qu'il échappe à la recherche des dénicheurs ; car il ne paraît être qu'un tas de mousse jetée au hasard : il n'a qu'une petite entrée fort étroite pratiquée au côté : l'oiseau y pond neuf à dix petits œufs [a] blanc terne, avec une zone pointillée de rougeâtre au gros bout ; il les abandonne s'il s'aperçoit qu'on les ait découverts ; les petits se hâtent de quitter le nid avant de pouvoir voler, et on les voit courir comme de petits rats dans les buissons [b] : quelquefois les mulots s'emparent du nid, soit que l'oiseau l'ait abandonné, soit que ces nouveaux hôtes soient des ennemis qui l'en aient chassé en détruisant sa couvée [c]. Nous n'avons pas observé qu'il en fasse une seconde au mois d'août dans nos contrées, comme le dit Albert dans Aldrovande [d], et comme Olina l'assure de l'Italie [e], en ajoutant qu'on en voit une grande quantité à Rome et aux environs. Ce même auteur donne la manière de l'élever pris dans le nid, ce qui pourtant réussit peu, comme l'observe Belon [f] ; cet oiseau est trop délicat [g]. Nous avons remarqué qu'il se plaît dans la compagnie des rouges-gorges : du moins on le voit venir avec ces oiseaux à la pipée ; il approche en faisant un petit cri, *tirit, tirit*, d'un son plus grave que son chant, mais également sonore de timbre. Il est si peu défiant et si curieux, qu'il pénètre à travers la feuillée, jusque dans la loge du pipeur. Il voltige et chante dans les bois

a. Aldrovande, Schwenckfeld.

b. Gessner, p. 625.

c. « Je trouvai ce printemps, dans une haie d'épines, à environ cinq pieds de terre, un nid qui avait la forme de celui de roitelet, construit de mousse et de laine ; je fus fort surpris, l'ayant défait, d'y trouver cinq petits mulots. Le nid avait été construit par des roitelets, et des mulots se l'étaient approprié. » (Note de M. le vicomte de Querhoënt.)

d. *Avi.*, t. II, p. 655.

e. *Uccelleria*, p. 6.

f. « Ses petits sont moult difficiles à élever, pour les nourrir en cage ; car combien qu'on les nourrisse jusqu'à quelque temps, si est-ce qu'ils se meurent à la parfin ; mais si d'adventure l'on en peut conserver aucun (qui est chose qu'avons veu advenir), l'on a autant de plaisir de son chant que de nul autre oyseau, d'autant qu'il chante le long de l'hiver. » Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 342.

g. « Pour l'élever, on le tient bien chaudement dans le nid ; il faut lui donner à manger peu et souvent, du cœur de mouton ou de veau, haché bien menu, et quelques mouches. Quand il mange seul, on met dans sa cage un petit retranchement de drap rouge, dans lequel il puisse se retirer la nuit. » *Traité du serin des Canaries*, Paris, 1707.

jusqu'à la nuit serrée ; et c'est un des derniers oiseaux, avec le rouge-gorge et le merle, qu'on y entende après le coucher du soleil [a] ; il est aussi un des premiers éveillés le matin : cependant ce n'est pas pour le plaisir de la société, car il aime à se tenir seul hors le temps des amours, et les mâles, en été, se poursuivent et se chassent avec vivacité [b].

L'espèce en est assez répandue en Europe. Belon dit qu'il est connu partout [c] ; cependant s'il résiste à nos hivers, ceux du Nord sont trop rigoureux pour son tempérament : Linnæus témoigne qu'il est peu commun en Suède. Au reste, les noms qu'on lui donne en différents pays suffiraient pour le faire reconnaître. Frisch l'appelle *roitelet de haies d'hiver ;* Schwenckfeld, *roitelet de neige* [d]. Dans quelques-unes de nos provinces, on le nomme *roi de froidure*. Un de ses noms allemands signifie qu'il se glisse dans les branchages [e] ; c'est aussi ce que désigne le nom de *dike-smouler* [f], qu'on lui donne en Angleterre suivant Gessner, et celui de *perchia-chagia*, qu'il porte en Sicile [g]. Dans l'Orléanais on l'appelle *ratereau* ou *ratillon* [h], parce qu'il pénètre et court comme un petit rat dans les buissons. Enfin le nom de *bœuf*, qu'il porte dans plusieurs provinces, lui est donné par antiphrase à cause de son extrême petitesse [i].

Cet oiseau de notre continent paraît avoir deux représentants dans l'autre : le *roitelet* ou *troglodyte de Buénos-Ayres*, donné dans nos planches enluminées, n° 730, fig. 2, et le *troglodyte de la Louisiane*, même planche, fig. 1. Le premier avec la même grandeur et les mêmes couleurs, seulement un peu plus tranchées et plus distinctes, pourrait être regardé comme une variété de celui d'Europe. M. de Commerson, qui l'a vu à Buenos-Ayres, ne dit rien autre chose de ses habitudes naturelles, sinon qu'on le voit sur l'une et l'autre rive du fleuve de la Plata, et qu'il entre de lui-même dans les vaisseaux pour y chasser aux mouches.

Le second est d'un tiers plus grand que le premier : il a la poitrine et le ventre d'un fauve jaunâtre, une petite raie blanche derrière l'œil ; le reste

a. « Paulò ante vesperum solet impensiùs strepere ; et omnium ferè avium postremus ad « somnum se recipit. » Turner apud Gessn., p. 625.

b. « Il aime à se tenir seulet, et mesmement s'il trouve un autre son semblable, et principalement s'il est mâle, ils se combattront l'un l'autre jusqu'à ce que l'un demeure vainqueur, et est assez au vainqueur que le vaincu s'enfuie devant lui. » Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 342.

c. « Et pour ce qu'il est veu voler en toutes contrées, se manifestant par sa voix, aussi est-il cogneu de toutes parts. » *Idem*, *ibid*

d. *Schnee-kœnig.*

e. *Zain-schlupfer.*

f. « In sepibus delitescens. » Gessner.

g. *Perce-buisson*, suivant Olina ; ailleurs *conta-fasona* (compte-fagots), comme si, en sautillant sur les fascines, il semblait les compter.

h. *Ornithologie* de Salerne.

i. « Le roitelet roux à queue retroussée, qu'on trouve partout et en tout temps, même dans les villes, a la voix fort mélodieuse ; il chante même par les plus grands froids, et il est très-commun ; on l'appelle en Brie le *bœuf*. » (Note de M. Hebert.)

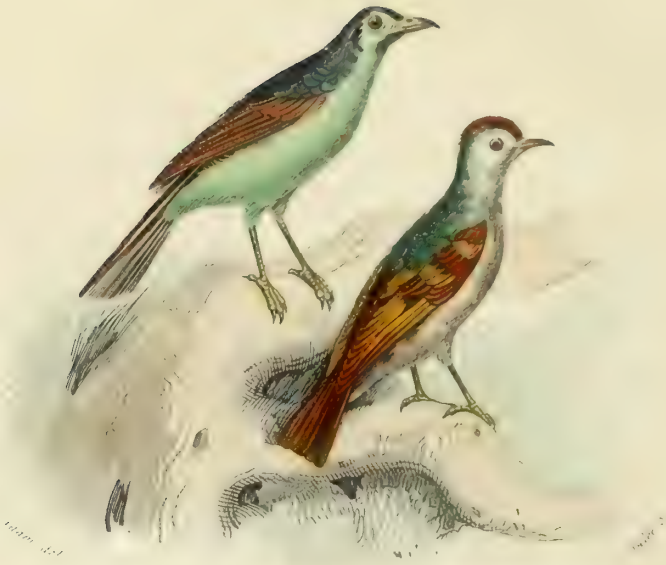

du plumage sur la tête, le dos, les ailes et la queue, de la même couleur, et madré de même que celui de notre troglodyte. Le P. Charlevoix loue le chant du troglodyte ou roitelet du Canada[a], qui probablement est le même que celui de la Louisiane.

LE ROITELET.[b c]*

C'est ici le vrai roitelet, comme l'a très-bien prouvé M. de Buffon; on aurait toujours dû l'appeler ainsi, et c'est par une espèce d'usurpation, fort ancienne à la vérité, que le troglodyte s'était approprié ce nom; mais enfin nous le rétablissons aujourd'hui dans ses droits : son titre est évident; il est roi, puisque la nature lui a donné une couronne, et le diminutif ne convient à aucun autre de nos oiseaux d'Europe autant qu'à celui-ci, puisqu'il est le plus petit de tous[1]. Le roitelet est si petit qu'il passe à travers les mailles des filets ordinaires; qu'il s'échappe facilement de toutes les cages,

a. Histoire de la Nouvelle-France, t. III, p. 556.

b. Voyez les planches enluminées, n° 651, fig. 3, où cet oiseau est représenté sous les noms de *souci* et de *poul*.

c. Tyrannus, ὁ Τύραννος, Aristote, *Hist. animal.*, lib. III, cap. VIII. *Rex avium*, *ibidem*, lib. IX, cap. I. — *Trochilos, rex avium.* Pline, *Hist. nat.*, lib. X, cap. LXXIV. — Τρόχιλος, Élien, lib. XII, cap. XV. Cet auteur dit qu'il y a nombre d'espèces de ce genre, mais dont les noms sont trop durs à prononcer; en conséquence il se borne à citer le *trochilos cladarorynchos*, dont le nom lui a paru plus doux à l'oreille; c'est le cure-dent du crocodile, dont il sera question plus bas; mais ce n'est point le roitelet de cet article : je suppose que ce roitelet est l'une des nombreuses espèces de *trochili* qu'Élien s'est contenté d'indiquer en général, d'autant plus que la méprise qui a fait confondre le roitelet (*tyrannus*) et le troglodyte (*trochilus*), est plus ancienne qu'Élien. — *Tyrannus* d'Aristote; en français, *la soulcie* ou *soucie;* les Manceaux le nomment *sourcicle*, *poul;* en grec moderne, *tettigon*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 345; et Observations, fol. 12, verso. — *Regulus, tyrannus quorumdam; bitriscus Jo. Saresberiensis;* en italien, *fior rancio* (fleur de souci), *occhio bovino* (œil de bœuf); en allemand, *ochsen-œuglein*, *gold-hendlin;* en suisse, *struessle;* en turc, *sercé*. Gessner, *Aves*, p. 727. *Parus sylvaticus;* en allemand, *wald-meissle*, *thann-meissle*, et plus improprement, *wald-zinssle*, *ziszel-perle;* en turc, *agulgussin*. Gessner, *Aves*, p. 642. — *Regulus*, *basiliscus*, *parra*, *regaliolus*; à Verone, *capo d'oro;* à Gênes, *lo rino della stella;* à Bologne, *papazzino* (petit pape); ailleurs, *reattino*, *reillo*, *regillo*; en grec, Βασιλίσκος, Σβιλλος, Τρόχιλος, Ὀσχίλος, Καρτίλος, Σαλπιγκτής; en français, *petit roi;* en flamand, *koninxken;* en polonais, *krolik;* en anglais, *wren*. Aldrovande, *Ornithol.*, t. II, p. 650. — *Passerculus troglodytes*. Jonston, *Av.*, p. 81. — *Parra, id est parva avis. De nat. rerum.* — *Parus ater*. Jonston, *Av.*, p. 86. — *Regulus cristatus*, *regaliolus;* en italien, *reattino*, *fior rancio*. Olina, *Uccelleria*, fol. 6. — *Trochilus Plinio et Aristoteli.* (Ces auteurs appliquent ce nom à un autre oiseau dont le plumage est blanc, qui se plaît sur le bord des eaux, et vit, dit-on, des sangsues et des restes de nourriture qu'il trouve dans la gueule et entre les dents du crocodile.) *Fior rancio*, *id est*, *flos calendulæ;* en ancien breton, *syrigw*, c'est-à-dire, *mésange à tête*

* *Motacilla regulus* (Linn.). — Sous-genre *Roitelets* ou *figuiers* (Cuv.).

1. « On en a distingué depuis peu une espèce un peu plus petite, à tache plus orangée, et qui « a un trait noir devant et derrière l'œil : *Regulus ignicapillus.* » (Cuvier.)

et que, lorsqu'on le lâche dans une chambre que l'on croit bien fermée, il disparaît au bout d'un certain temps et se fond en quelque sorte sans qu'on en puisse trouver la moindre trace : il ne faut, pour le laisser passer, qu'une issue presque invisible. Lorsqu'il vient dans nos jardins, il se glisse subtilement dans les charmilles, et comment ne le perdrait-on pas bientôt de vue ? la plus petite feuille suffit pour le cacher : si on veut se donner le plaisir de le tirer, le plomb le plus menu serait trop fort, on ne doit y employer que du sable très-fin, surtout si on se propose d'avoir sa dépouille bien conservée. Lorsqu'on est parvenu à le prendre, soit aux gluaux, soit avec le trébuchet des mésanges, ou bien avec un filet assez fin, on craint de trop presser dans ses doigts un oiseau si délicat ; mais comme il n'est pas moins vif, il est déjà loin qu'on croit le tenir encore ; son cri aigu et perçant est celui de la sauterelle, qu'il ne surpasse pas de beaucoup en grosseur [a]. Aristote dit qu'il chante agréablement, mais il y a toute apparence que ceux qui lui avaient fourni ce fait avaient confondu notre roitelet avec le troglodyte, d'autant plus que, de son aveu, il y avait dès lors confusion de noms entre ces deux espèces. La femelle pond six ou sept œufs, qui ne sont

d'or ; en anglais, *the golden-crowned wren.* Willughby, p. 163. — *Regillus, regaliolus, acanthis sylvatica, parulus abietum, tan-meisslin.* Schwenckfeld, *Avi. Siles.*, p. 345. — *Regillus, calendula auri-capilla, auri-capitella balbini,* mal à propos *cladorynchus Bellonii ;* en polonais, *królik, czubaty ;* en allemand, *ochsen-œuglein ;* en bohémien, *ztotohtawek.* Rzaczynski, *Auctuar. Polon.*, p. 417. *Parus sylvaticus Gessneri ;* en allemand, *holtz-meise ;* en polonais, *sikora lesna. Idem*, p. 404. — *Tyrannus, the crested wren.* Albin, *Nat. des oiseaux*, t. I, nº 53, p. 47. — *Trochylus ;* en allemand, *gekroentes kœniglein.* Klein, *Ordo av.*, part. II, § XXXIV, nº 3. — Catesby, *Append.* pl. XIII, cité par M. Klein. — *The crested wren.* Charleton, *Exercit.*, p. 95. — *Regulus, trochylus cristatus ;* en allemand, *der sommer zaun-kœnig ;* dans la Franconie, *gold-hœnlein* (petit coq doré). Frisch, t. I, class. 2, div. V, p. 4 ou nº 24. — *Parus sylvaticus Gessneri.* Sibbald, *Atlas Scot.*, lib. III, sect. III, cap. IV, p. 18. — *The golden-crested wren.* British Zoology, p. 101. — *The golden crowned wren.* Edwards, pl. 254. — *Regulus cristatus Aldrovandi ; wood-titmouse of Gessner.* Borlase, *Nat. hist. of Cornwall*, p. 247, cité par M. Brisson. — *Motacilla remigibus secundariis exteriori margine flavis, medio nigris ;* en suédois, *kongs vogel.* Linnæus, *Fauna Suecica*, nº 235. — *Motacilla remigibus secundariis exteriori margine flavis, medio albis, vertice luteo, regulus.* Linn. *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 338, sp. 48. — *Fugle-konge ;* en islandais, *rindill, an musa-broder ?* Muller, *Zoologiæ Dan. prodromus*, p. 33, nº 280. — En autrichien, *gold-hannel.* Kramer, *Elenchus Austr. inf.*, p. 378. — *Trochilus cirratus, regulus cirratus Jonstonii*, roitelet huppé. Barrère, *Specim. novum*, class. 2, gen. 23. — *Parus nigricans, maculâ rubente in vertice ; parus sylvaticus Jonstonii.* Barrère, *Specim. novum*, class. 2, gen. 24. — *Roitelet crêté ;* dans l'Orléanais, *sucet* ou *petit sucet*, peut-être pour *souciet ;* ailleurs, *suet, petit bœuf ;* à Fay au-dessus d'Orléans, *bissourdet.* Salerne, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 239-241. — *Empereur, petit doré*, selon d'autres. — « Parus supernè olivaceus (non nihil ad flavum inclinans. Mas), infernè « griseo-rufescens ; vertice aurantio (Mas) luteo (Fœmina), fasciâ nigrâ utrimque donato ; « tæniâ duplici transversâ in alis candicante ; rectricibus griseo-fuscis, oris exterioribus oliva- « ceis... » *Calendula, regulus cristatus vulgò dicta*, le poul ou souci, appelé vulgairement *roitelet huppé.* Brisson, t. III, p. 579. — Le voyageur Kolbe en a fait aussi une mésange dans sa *Description du cap de Bonne-Espérance*, part. III, chap. XIX, p. 155 ; et c'est probablement ce même oiseau dont parle Olina sous le nom de *parus sylvaticus*, fol. 28.

a. Ce chant n'est pas fort harmonieux, si Gessner l'a bien entendu et bien rendu ; car il l'exprime ainsi : *zul, zil, zalp.*

guère plus gros que des pois, dans un petit nid fait en boule creuse, tissu solidement de mousse et de toile d'araignée, garni en dedans du duvet le plus doux, et dont l'ouverture est dans le flanc ; elle l'établit le plus souvent dans les forêts, et quelquefois dans les ifs et les charmilles de nos jardins, ou sur des pins à portée de nos maisons [a].

Les plus petits insectes sont la nourriture ordinaire de ces très-petits oiseaux : l'été ils les attrapent lestement en volant, l'hiver ils les cherchent dans leurs retraites, où ils sont engourdis, demi-morts et quelqufois morts tout à fait ; ils s'accommodent aussi de leurs larves et de toutes sortes de vermisseaux ; ils sont si habiles à trouver et à saisir cette proie, et ils en sont si friands, qu'ils s'en gorgent quelquefois jusqu'à étouffer. Ils mangent pendant l'été de petites baies, de petites graines, telles que celles du fenouil ; enfin on les voit aussi fouiller le terreau qui se trouve dans les vieux saules, et d'où ils savent apparemment tirer quelque parcelle de nourriture. Je n'ai jamais trouvé de petites pierres dans leur gésier.

Les roitelets se plaisent sur les chênes, les ormes, les pins élevés, les sapins, les genévriers, etc. On les voit en Silésie l'été comme l'hiver, et toujours dans les bois, dit Schwenckfeld ; en Angleterre, dans les bois qui couvrent les montagnes ; en Bavière, en Autriche, ils viennent l'hiver aux environs des villes, où ils trouvent des ressources contre la rigueur de la saison : on ajoute qu'ils volent par petites troupes, composées non-seulement d'oiseaux de leur espèce, mais d'autres petits oiseaux qui ont le même genre de vie, tels que grimpereaux, torche-pots, mésanges, etc. [b]. D'un autre côté, M. Salerne nous dit que dans l'Orléanais ils vont ordinairement deux à deux pendant l'hiver, et qu'ils se rappellent lorsqu'ils ont été séparés : il faut donc qu'ils aient des habitudes différentes en différents pays, et cela ne me paraît pas absolument impossible, parce que les habitudes sont relatives aux circonstances ; mais il est encore moins impossible que les auteurs soient tombés dans quelque méprise. En Suisse, on n'est pas bien sûr qu'ils restent tout l'hiver : du moins on sait que dans ce pays et en Angleterre ils sont des derniers à disparaître [c] : il est certain qu'en France nous les voyons beaucoup plus l'automne et l'hiver que l'été, et qu'il y a plusieurs de nos provinces où ils ne nichent jamais, ou presque jamais.

Ces petits oiseaux ont beaucoup d'activité et d'agilité : ils sont dans un mouvement presque continuel, voltigeant sans cesse de branche en branche, grimpant sur les arbres, se tenant indifféremment dans toutes les situa-

a. Le lord Trevor a trouvé un de ces nids dans son jardin sur un if. Le docteur Derham a remarqué que ces mêmes oiseaux venaient nicher tous les ans sur des sapins, devant sa maison, à Upminster, province d'Essex. Willughby.

b. Gessner, Klein, Catesby.

c. *British Zoology*, à l'endroit cité.

tions, et souvent les pieds en haut comme les mésanges, furetant dans toutes les gerçures de l'écorce, en tirant le petit gibier qui leur convient, ou le guettant à la sortie. Pendant les froids, ils se tiennent volontiers sur les arbres toujours verts, dont ils mangent la graine ; souvent même ils se perchent sur la cime de ces arbres[a], mais il ne parait pas que ce soit pour éviter l'homme, car en beaucoup d'autres occasions ils se laissent approcher de très-près : l'automne ils sont gras, et leur chair est un fort bon manger, autant qu'un si petit morceau peut être bon : c'est alors qu'on en prend communément à la pipée, et il faut qu'on en prenne beaucoup aux environs de Nuremberg, puisque les marchés publics de cette ville en sont garnis.

Les roitelets sont répandus non-seulement en Europe, depuis la Suède jusqu'en Italie, et probablement jusqu'en Espagne, mais encore en Asie, jusqu'au Bengale, et même en Amérique, depuis les Antilles jusqu'au nord de la Nouvelle-Angleterre, suivant M. Edwards, pl. 254[b] : d'où il suit que ces oiseaux, qui à la vérité fréquentent les contrées septentrionales, mais qui d'ailleurs ont le vol très-court, ont passé d'un continent à l'autre ; et ce seul fait bien avéré serait un indice de la grande proximité des deux continents du côté du nord. Dans cette supposition, il faut convenir que le roitelet, si petit, si faible en apparence, et qui dans la construction de son nid prend tant de précautions contre le froid, est cependant très-fort, non-seulement contre le froid, mais contre toutes les températures excessives, puisqu'il se soutient dans des climats si différents.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans son plumage, c'est sa belle couronne aurore bordée de noir de chaque côté, laquelle il sait faire disparaître et cacher sous les autres plumes par le jeu des muscles de la tête ; il a une raie blanche qui, passant au-dessus des yeux, entre la bordure noire de la couronne et un autre trait noir sur lequel l'œil est posé, donne plus de caractère à la physionomie : il a le reste du dessus du corps, compris les petites couvertures des ailes, d'un jaune olivâtre ; tout le dessous, depuis la base du bec, d'un roux clair, tirant à l'olivâtre sur les flancs ; le tour du bec blanchâtre, donnant naissance à quelques moustaches noires ; les pennes des ailes brunes, bordées extérieurement de jaune olivâtre ; cette bordure interrompue vers le tiers de la penne par une tache noire dans la sixième, ainsi que dans les suivantes, jusqu'à la quinzième, plus ou moins : les couvertures moyennes, et les grandes les plus voisines du corps, pareillement brunes, bordées de jaune olivâtre et terminées de blanc sale, d'où

a. On en voit l'hiver sur les piceas et autres arbres toujours verts du Jardin du Roi, mais ils n'y ont jamais niché.

b. Sa carrière serait encore bien plus étendue, s'il était vrai qu'on le trouvât dans les terres Magellaniques, comme il est dit dans les *Navigations aux terres Australes*, t. II, p. 38 ; mais on n'est pas fondé à assurer que l'espèce de roitelet dont il est question dans ce passage soit la même que celle de cet article.

résultent deux taches de cette dernière couleur sur chaque aile ; les pennes de la queue gris-brun, bordées d'olivâtre ; le fond des plumes noirâtre, excepté sur la tête, à la naissance de la gorge et au bas des jambes ; l'iris noisette et les pieds jaunâtres. La femelle a la couronne d'un jaune pâle, et toutes les couleurs du plumage plus faibles, comme c'est l'ordinaire.

Le roitelet de Pensylvanie, dont M. Edwards nous a donné la figure et la description, pl. 254, ne diffère de celui-ci que par de légères nuances, et trop peu pour constituer, je ne dis pas une espèce, mais une simple variété : la plus grande différence est dans la couleur des pieds, qu'il a noirâtres.

M. Brisson dit que dans notre roitelet la première plume de chaque aile est extrêmement courte, mais ce n'est point une penne ; elle n'en a pas la forme, elle n'est point implantée de même et n'a pas le même usage ; elle naît de l'extrémité d'une espèce de doigt qui termine l'os de l'aile, comme il naît une autre plume semblable à celle-ci d'une autre espèce de doigt qui se trouve à l'articulation suivante [a].

Le roitelet pèse de quatre-vingt-seize à cent vingt grains.

Longueur totale, trois pouces et demi ; bec, cinq lignes, noir, ayant les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe et la pièce inférieure un peu plus courte ; chaque narine située près de la base du bec et recouverte par une seule plume à barbes longues et raides, qui s'applique dessus ; tarse, sept lignes et demie ; doigt extérieur adhérent à celui du milieu par ses deux premières phalanges ; ongle postérieur presque double des autres ; vol, six pouces ; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes, dont les deux intermédiaires et les deux extérieures sont plus courtes que les autres, en sorte que la queue se partage en deux parties égales, l'une et l'autre étagées : dépasse les ailes de six lignes ; le corps plumé n'a pas un pouce de long.

Langue cartilagineuse terminée par de petits filets ; œsophage, quinze lignes, se dilatant et formant une petite poche glanduleuse avant son insertion dans le gésier ; celui-ci musculeux, doublé d'une membrane sans adhérence et recouvert par le foie ; tube intestinal, cinq pouces ; une vésicule du fiel ; point de *cœcum*.

a. On peut appliquer cette remarque à beaucoup d'autres espèces d'oiseaux, dont on a dit qu'ils avaient la première penne de l'aile extrêmement courte.

VARIÉTÉS DU ROITELET.

I. — LE ROITELET RUBIS.[a]*

Je ne puis m'empêcher de regarder cet oiseau de Pensylvanie comme une variété de grandeur dans l'espèce de notre roitelet : à la vérité, sa couronne est un peu différente et dans sa forme et dans sa couleur ; elle est plus arrondie, d'un rouge plus franc, plus décidé, et dont l'éclat le dispute au rubis; de plus, elle n'est point bordée par une zone noire. Le roitelet rubis a en outre le dessus du corps d'un olivâtre plus foncé sur les parties antérieures, plus clair sur le croupion, sans aucun mélange de jaune ; une teinte de cette dernière couleur sur la partie inférieure du corps, plus foncée sur la poitrine ; mais sa plus grande différence est celle de la taille, étant plus gros, plus pesant dans la raison de onze à huit. Quant au reste, ces deux oiseaux se ressemblent à quelques nuances près, je veux dire dans ce que laissent voir des oiseaux morts et desséchés ; car les mœurs, les allures, les habitudes naturelles du roitelet rubis nous sont inconnues, et si jamais on découvre qu'elles sont les mêmes que celles de notre roitelet, c'est alors qu'il sera bien décidé que ces deux oiseaux sont de la même espèce.

Dans la race du roitelet rubis, la couronne appartient aux mâles exclusivement, et l'on en chercherait en vain quelque vestige sur la tête de la femelle ; mais elle a d'ailleurs à peu près le même plumage que son mâle, et de plus elle est exactement de même poids.

Longueur totale, quatre pouces un quart ; bec, cinq lignes et demie ; vol, six pouces et demi ; tarse, huit lignes; doigt du milieu, six ; queue, dix-huit, composée de douze pennes ; dépasse les ailes d'environ un demi-pouce.

On peut rapporter à cette variété l'individu que M. Lebeau a trouvé à la Louisiane, et qui a le derrière de la tête ceint d'une espèce de couronne cramoisie. A la vérité, ses dimensions relatives sont un peu différentes, mais point assez, ce me semble, pour constituer une nouvelle variété, et d'autant moins que dans tout le reste ces deux oiseaux se ressemblent beaucoup, et que tous deux appartiennent au même climat.

Longueur totale, quatre pouces un quart ; bec, six lignes ; queue, vingt-une lignes, dépassant les ailes de huit à neuf lignes.

a. Rubis-crowned wren. Edwards, pl. 254, figure supérieure. — « Parus supernè saturatè « olivaceus, infernè albo-flavicans (verticè splendidè rubro, Mas) ; tæniâ duplici transversâ in « alis albo-flavicante, rectricibus supernè saturatè fuscis, infernè cinereis, oris exterioribus « olivaceo-flavicantibus, » *Calendula Pensylvanica*, poul *ou* souci de Pensylvanie. Brisson, t. III, p. 584.

* « C'est le *motacilla calendula* (Gmel.), le *sylvia calendula* (Lath.), et le *regulus rubi-* « *neus* (Vieill.). » (Desmarets).

II. — LE ROITELET A TÊTE ROUGE.

C'est celui que le voyageur Kolbe a vu au cap de Bonne-Espérance; et quoique ce voyageur ne l'ait pas décrit assez complétement, néanmoins il en a assez dit pour qu'on puisse le regarder, 1° comme une variété de climat, puisqu'il appartient à l'extrémité méridionale de l'Afrique; 2° comme une variété de grandeur, puisque, suivant Kolbe, il surpasse en grosseur notre mésange bleue, qui surpasse elle-même notre roitelet; 3° comme une variété de plumage, puisqu'il a les ailes noires et les pieds rougeâtres, en quoi il diffère sensiblement de notre roitelet.

III. — C'est ici, ce me semble, la place de cet oiseau envoyé de Groënland à M. Muller, sous le nom de *mésange grise couronnée d'écarlate* [a] [1], et dont il ne dit que ces deux mots.

LE ROITELET-MÉSANGE. [b] *

Cette espèce, qui est de Cayenne, fait la nuance par son bec court, entre le roitelet et les mésanges; elle est encore plus petite que notre roitelet; elle se trouve dans l'Amérique chaude, en quoi elle diffère de notre roitelet qui se plaît dans des climats plus tempérés, et qui même n'y paraît qu'en hiver. Le roitelet-mésange se tient sur les arbrisseaux, dans les savanes non noyées, et par conséquent assez près des habitations; il a une couronne jonquille sur la tête, mais placée plus en arrière que dans le roitelet d'Europe; le reste de la tête d'un brun verdâtre; le dessus du corps et les deux pennes intermédiaires de la queue, verdâtres; les pennes latérales, les couvertures supérieures des ailes et leurs pennes moyennes, brunes bordées de verdâtre, et les grandes, brunes sans aucune bordure; la gorge et le devant du cou, cendré clair; la poitrine et le ventre, verdâtres; le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue et les flancs, d'un jaune faible.

Longueur totale, trois pouces un quart; bec, quatre lignes (il paraît à l'œil beaucoup plus court que celui de notre roitelet); tarse, six lignes, noir; ongle postérieur le plus fort de tous; queue, quatorze lignes, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes de dix lignes.

a. *Zoologiæ Dan. prodromus*, n° 284. David Cranz, *Historie von Groënland*; serait-ce l'*audna tytlingr* des Islandais?

b. Voyez les planches enluminées, n° 708, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom de *Mésange huppée de Cayenne.*

1. Le même oiseau que le ***roitelet-rubis***, selon Vieillot.

* *Sylvia elata* (Lath.). — *Tyrannulus elatus* (Vieill.). — « Le *roitelet-mésange* est le type « et l'espèce unique du genre *tyranneau* de M. Vieillot. » (Desmarets).

LES MÉSANGES.[a]

Quoique Aldrovande ait appliqué particulièrement au roitelet le nom de *parra*, je crois que Pline s'en est servi pour désigner en général nos mésanges, et qu'il regardait ce genre comme une branche de la famille des pics, famille beaucoup plus étendue, selon lui, qu'elle ne l'est selon les naturalistes modernes. Voici mes preuves :

1° Pline dit que les pics sont les seuls oiseaux qui fassent leur nid dans des trous d'arbres[b], et l'on sait que plusieurs espèces de mésanges ont aussi cette habitude ;

2° Tout ce qu'il dit de certains pics qui grimpent sur les arbres comme les chats, qui s'accrochent la tête en bas, qui cherchent leur nourriture sous l'écorce, qui la frappent à coups de bec[c], etc., convient aux mésanges comme aux pics ;

3° Ce qu'il dit de certains autres pics qui suspendaient leur nid à l'extrémité des jeunes branches, en sorte qu'aucun quadrupède n'en pouvait approcher[d], ne peut convenir qu'à certaines espèces de mésanges, telles que le remiz et la penduline, et point du tout aux pics proprement dits ;

4° Il est difficile de supposer que Pline n'eût jamais entendu parler du remiz et de la penduline, qui suspendent leur nid, puisque l'un des deux, au moins, nichait en Italie, comme nous le verrons dans la suite ; et il n'est pas moins difficile de supposer que connaissant ce nid singulier, il n'en ait point parlé dans son Histoire naturelle. Or le passage ci-dessus est le seul de son Histoire naturelle qui puisse s'y appliquer : donc, ce passage ne peut s'entendre que des mésanges, considérées comme étant de la famille des pics.

De plus, cette branche de la famille des pics avait la dénomination particulière de *parræ;* car dans le genre des *parræ*, dit Pline, il y en a qui construisent leur nid en boule, et fermé avec tant de soin, qu'à peine on

a. Αἰγιθαλὸς, Aristote, *Hist. animal.*, lib. VIII, cap. III. — Belon dit mal à propos, dans ses *Observations*, fol. 10, que les Grecs nomment la mésange *parus*, car ce nom *parus* est un mot latin que Gaza a employé comme l'équivalent du mot grec Αἰγιθαλὸς. — *Parra.* Pline, *Nat. Historia*, lib. X, cap. XXXIII. — *Parus*, *parix*, *mesanga ;* dans quelques cantons d'Italie, *parula;* en d'autres, *parizola*, *patascio*, *parruza*, *zinzin*, *orbesina*, *sparuoczolo;* en Savoie, *mayenche;* en allemand, *mayss*, *mayse*, *maysslin;* en anglais, *tit-mouse :* peut-être, dit Ray, parce que ces oiseaux nichent dans des trous de murailles comme les souris ; en illyrien, *sykora;* vulgairement en Bourgogne, *quinqueneres*, *piques-mouches;* en Provence *serre-fine.*

b « Pullos educant in cavis avium soli. » Lib. X, cap. XVIII.

c. « Scandentes in subrectum felium modo ; illi vero et supini percussi corticis sono, palatum « subesse intelligunt. » Plin., lib. X, cap. XVIII.

d. « Picorum aliquis suspendit in circulo (nidum)... ut nullus quadrupes accedere possit. » *Idem*, lib. X, cap. XXXIII.

en peut découvrir l'entrée [a] : ce qui convient au troglodyte, oiseau qu'on a confondu quelquefois avec le roitelet et les mésanges, et il y en a une autre espèce qui le fait de même, en y employant le chanvre ou le lin, ce qui convient à la mésange à longue queue. Puis donc que ce nom de *parræ* était le nom d'un genre qui embrassait plusieurs espèces, et que ce qui est connu de plusieurs de ces espèces convient à nos mésanges, il s'ensuit que ce genre ne peut être que celui des mésanges ; et cela est d'autant plus vraisemblable, que le nom d'*argatilis*, donné par Pline à l'une de ces espèces, a tant de rapport avec le nom grec *aigithalos* donné par Aristote aux mésanges, qu'on ne peut s'empêcher de le regarder comme le même mot, un peu défiguré par les copistes : d'autant plus que Pline ne parle point ailleurs de l'*aigithalos*, quoiqu'il connût très-bien les ouvrages d'Aristote, et quoiqu'il les eût consultés expressément en composant son x^e^ livre [b], qui roule sur les oiseaux. Ajoutez à cela que le nom d'*argatilis* n'a été appliqué par les auteurs à aucun oiseau, que je sache, autre que celui dont il est ici question, et qui, par toutes les raisons ci-dessus, semble ne pouvoir être qu'une mésange.

Quelques-uns ont confondu les mésanges avec les guêpiers, parce que, comme les guêpiers, elles sont *apivores*, c'est-à-dire qu'elles mangent les abeilles : on les a confondues encore avec les tette-chèvres, à cause de la ressemblance des noms grecs *ægithalos, ægothêlas;* mais Gessner soupçonne à ces deux noms si ressemblants une étymologie toute différente : d'ailleurs les mésanges n'ont jamais été ni pu être accusées de teter les chèvres.

Tous les oiseaux de cette famille sont faibles en apparence, parce qu'ils sont très-petits ; mais ils sont en même temps vifs, agissants et courageux : on les voit sans cesse en mouvement ; sans cesse ils voltigent d'arbre en arbre, ils sautent de branche en branche, ils grimpent sur l'écorce, ils gravissent contre les murailles ; ils s'accrochent, se suspendent de toutes les manières, souvent même la tête en bas, afin de pouvoir fouiller dans toutes les petites fentes et y chercher les vers, les insectes ou leurs œufs : ils vivent aussi de graines, mais au lieu de les casser dans leur bec comme font les linottes et les chardonnerets, presque toutes les mésanges les tiennent assujetties sous leurs petites serres et les percent à coups de bec ; elles percent de même les noisettes, les amandes, etc. [c]. Si on leur suspend une noix au bout d'un fil, elles s'accrocheront à cette noix et en suivront les oscillations ou balancements sans lâcher prise, sans cesser de la becqueter.

a. » In genere parrarum est, cui nidus ex musco arido ita absoluta perficitur pila, ut inve-« niri non possit aditus. » *Ibidem.* — Voyez Belon, page 343.

b. Voyez Pline, lib. I, p. 31, *Nat. Hist.* Elzevir, 12e, 1635.

c. Comme cet exercice est un peu rude, et qu'à la longue il les rend aveugles, selon M. Frisch, on recommande d'écraser les noisettes, le chènevis, en un mot tout ce qui est dur, avant de le leur donner.

On a remarqué qu'elles ont les muscles du cou très-robustes et le crâne très-épais[a], ce qui explique une partie de leurs manœuvres; mais, pour les expliquer toutes, il faut supposer qu'elles ont aussi beaucoup de force dans les muscles des pieds et des doigts.

La plupart des mésanges d'Europe se trouvent dans nos climats en toute saison, mais jamais en aussi grand nombre que sur la fin de l'automne, temps où celles qui se tiennent l'été dans les bois ou sur les montagnes[b] en sont chassées par le froid, les neiges, et sont forcées de venir chercher leur subsistance dans les plaines cultivées, et à portée des lieux habités[c]: durant la mauvaise saison, et même au commencement du printemps, elles vivent de quelques graines sèches, de quelques dépouilles d'insectes qu'elles trouvent en furetant sur les arbres; elles pincent aussi les boutons naissants, et s'accommodent des œufs de chenilles, notamment de ceux que l'on voit autour des petites branches, rangés comme une suite d'anneaux ou de tours de spirale; enfin elles cherchent dans la campagne de petits oiseaux morts, et si elles en trouvent de vivants, affaiblis par la maladie, embarrassés dans les piéges, en un mot sur qui elles aient de l'avantage, fussent-ils de leur espèce, elles leur percent le crâne et se nourrissent de leur cervelle; et cette cruauté n'est pas toujours justifiée par le besoin, puisqu'elles se la permettent lors même qu'elle leur est inutile, par exemple, dans une volière où elles ont en abondance la nourriture qui leur convient : pendant l'été elles mangent, outre les amandes, les noix, les insectes, etc., toutes sortes de noyaux, des châtaignes, de la faîne, des figues, du chènevis, du panis et autres menues graines[d]. On a remarqué que celles que l'on tient en cage sont avides de sang, de viande gâtée, de graisse rance et de suif fondu ou plutôt brûlé par la flamme de la chandelle : il semble que leur goût se déprave dans l'état de domesticité.

En général toutes les mésanges, quoique un peu féroces, aiment la société de leurs semblables, et vont par troupes plus ou moins nombreuses : lorsqu'elles ont été séparées par quelque accident, elles se rappellent mutuellement et sont bientôt réunies; cependant elles semblent craindre de s'approcher de trop près[e]; sans doute que jugeant des dispositions de leurs semblables par les leurs propres, elles sentent qu'elles ne doivent pas s'y fier : telle est la société des méchants. Elles se livrent avec moins de

a. Voyez *Journal de Physique*, août 1776, pag. 123 et suiv.

b. La mésange à longue queue, selon Aristote, la charbonnière, la petite bleue, la noire et la huppée, selon les modernes.

c. Les uns prétendent qu'elles se retirent alors dans les sapinières; d'autres assurent qu'elles ne font que passer dans les pays où elles trouvent de la neige, et qu'elles se portent vers le midi : ce dernier avis me paraît le plus probable.

d. Quelques-uns prétendent que les mésanges ne digèrent ni la navette ni le millet, fussent-ils ramollis par la cuisson; cependant M. le vicomte de Querhoënt, qui a élevé de ces oiseaux, assure qu'il ne les nourrissait qu'avec du chènevis et du mil.

e. *Journal de Physique*, à l'endroit cité.

défiance à des unions plus intimes qui se renouvellent chaque année au printemps, et dont le produit est considérable; car c'est le propre des mésanges d'être plus fécondes qu'aucun autre genre d'oiseaux [a], et plus qu'en raison de leur petite taille : on serait porté à croire qu'il entre dans leur organisation une plus grande quantité de matière vivante, et que l'on doit attribuer à cette surabondance de vie leur grande fécondité, comme aussi leur activité, leur force et leur courage. Aucun autre oiseau n'attaque la chouette plus hardiment; elles s'élancent toujours les premières et cherchent à lui crever les yeux; leur action est accompagnée d'un renflement de plumes, d'une succession rapide d'attitudes violentes et de mouvements précipités qui expriment avec énergie leur acharnement et leur petite fureur; lorsqu'elles se sentent prises elles mordent vivement les doigts de l'oiseleur, les frappent à coups de bec redoublés, et rappellent à grands cris les oiseaux de leur espèce, qui accourent en foule, se prennent à leur tour, et en font venir d'autres qui se prendront de même [b]; aussi M. Lottinger assure-t-il que sur les montagnes de Lorraine, lorsque le temps est favorable, c'est-à-dire par le brouillard, il ne faut qu'un appeau, une petite loge et un bâton fendu pour en prendre quarante ou cinquante douzaines dans une matinée [c]; on les prend encore en grand nombre, soit au trébuchet [d], soit au petit filet d'alouettes, soit au lacet, ou au collet, ou aux gluaux, ou avec la reginglette, ou même en les enivrant, comme faisaient les anciens, avec de la farine délayée dans du vin [e]. Voilà bien des moyens de destruction employés contre de petits oiseaux, et presque tous employés avec succès : la raison est que ceux qui élèvent des abeilles ont grand intérêt à détruire les mésanges, parce qu'elles font une grande consommation de ces insectes utiles, surtout quand elles ont des petits [f]; et d'ailleurs elles ont trop de vivacité pour ne pas donner dans tous les piéges, surtout au

a. Cela est si connu en Angleterre, qu'il a passé en usage de donner le nom de mésange à toute femme qui est à la fois très-petite et très-féconde.

b. Voyez *Journal de Physique*, août 1776, page 123.

c. Selon M. Frisch, on n'en prend qu'une centaine dans un jour, à une certaine chasse qu'on appelle aux environs de Nuremberg, *la grande chasse aux trébuchets.* Elle se fait par le moyen d'une loge triangulaire, établie sur trois grands sapins qui servent de colonnes : chaque face de cette loge est percée d'une espèce de fenêtre, sur laquelle on pose un trébuchet; chaque fenêtre a le sien, chaque trébuchet a sa chanterelle, et l'oiseleur est au centre, ayant l'œil sur le tout, et rappelant lui-même avec un appeau qui se fait entendre de loin. Frisch, t. I, class. 2, div. 1. Cet auteur ajoute que l'on ne prend guère de mésanges huppées et de mésanges à longue queue dans les trébuchets.

d. Il y a des trébuchets en cage, et ceux faits avec le sureau et les deux tuiles appuyées l'une contre l'autre, un épi entre-deux, la claie, la brandonnée, etc.

e. Cette pâtée leur donne des étourdissements; elles tombent, se débattent, font effort pour s'envoler, retombent encore et amusent les spectateurs par la variété bizarre de leurs mouvements et de leurs attitudes. Voyez Ælianus, *de Nat. animal.*, lib. I, cap. LVIII.

f. D'autres disent que c'est l'hiver qu'elles en détruisent le plus, parce que les abeilles étant alors moins vives, elles redoutent moins leur aiguillon, et les attrapent plus facilement en volant.

temps de leur arrivée, car elles sont alors très-peu sauvages, elles se tiennent dans les buissons, voltigent autour des grands chemins et se laissent approcher ; mais bientôt elles acquièrent de l'expérience et deviennent un peu plus défiantes.

Elles pondent jusqu'à dix-huit ou vingt œufs, plus ou moins [a], les unes dans des trous d'arbres, se servant de leur bec pour arrondir, lisser, façonner ces trous à l'intérieur et leur donner une forme convenable à leur destination ; les autres dans des nids en boule et d'un volume très-disproportionné à la taille d'un si petit oiseau. Il semble qu'elles aient compté leurs œufs avant de les pondre ; il semble aussi qu'elles aient une tendresse anticipée pour les petits qui en doivent éclore. Cela paraît aux précautions affectionnées qu'elles prennent dans la construction du nid, à l'attention prévoyante qu'ont certaines espèces de le suspendre au bout d'une branche, au choix recherché des matériaux qu'elles y emploient, tels qu'herbes menues, petites racines, mousse, fil, crins, laine, coton, plumes, duvet, etc.; elles viennent à bout de procurer la subsistance à leur nombreuse famille, ce qui suppose non-seulement un zèle, une activité infatigables, mais beaucoup d'adresse et d'habileté dans leur chasse ; souvent on les voit revenir au nid ayant des chenilles dans le bec. Si d'autres oiseaux attaquent leur géniture, elles la défendent avec intrépidité, fondent sur l'ennemi, et à force de courage font respecter la faiblesse.

Toutes les mésanges du pays ont des marques blanches autour des yeux ; le doigt extérieur uni par sa base au doigt du milieu et celui-ci de très-peu plus long que le doigt postérieur ; la langue comme tronquée et terminée par des filets ; presque toutes sont très-fournies de plumes sur le croupion ; toutes, excepté la bleue, ont la tête noire ou marquée de noir ; toutes, excepté celle à longue queue, ont les pieds de couleur plombée ; mais ce qui caractérise plus particulièrement les oiseaux de cette famille, c'est leur bec qui n'est point en alène, comme l'ont dit quelques méthodistes, mais en cône court, un peu aplati par les côtés ; en un mot, plus fort et plus court que celui des fauvettes, et souvent ombragé par les plumes du front qui se relèvent et reviennent en avant [b] ; ce sont leurs narines recouvertes par d'autres plumes plus petites et immobiles ; enfin, ce sont surtout leurs mœurs et leurs habitudes naturelles. Il n'est pas inutile de remarquer que les mésanges ont quelques traits de conformité avec les corbeaux, les pies et même les pies-grièches, dans la force relative de leur bec et de leurs petites serres, dans les moustaches qu'elles ont autour du bec, dans leur appétit pour la chair, dans leur manière de déchirer leurs aliments en morceaux

a Une femelle, dit M. Hébert, qui fut prise sur ses œufs, avait la peau du ventre si lâche, qu'elle eût suffi pour recouvrir le ventre en entier, quand il eût été une fois plus gros.

b. « Toutes mésanges, dit Belon, ont les plumes si avant sur le bec, et si longuettes, qu'elles en apparoissent huppées. »

pour les manger, et même, dit-on, dans leurs cris et dans leur manière de voler; mais on ne doit point pour cela les rapporter au même genre, comme a fait M. Kramer [a]. Il ne faut qu'un coup d'œil de comparaison sur ces oiseaux; il ne faut que les voir grimper sur les arbres, examiner leur forme extérieure, leurs proportions, et réfléchir sur leur prodigieuse fécondité, pour se convaincre qu'une mésange n'est rien moins qu'un corbeau. D'ailleurs, quoique les mésanges se battent et s'entre-dévorent quelquefois, surtout certaines espèces qui ont l'une pour l'autre une antipathie marquée [b], elles vivent aussi quelquefois de bonne intelligence entre elles et même avec des oiseaux d'une autre espèce, et l'on peut dire qu'elles ne sont pas essentiellement cruelles, comme les pies-grièches, mais seulement par accès et dans certaines circonstances, qui ne sont pas toutes bien connues. J'en ai vu qui, bien loin d'abuser de leurs forces, le pouvant faire sans aucun risque, se sont montrées capables de la sensibilité et de l'intérêt que la faiblesse devrait toujours inspirer au plus fort. Ayant mis dans la cage où était une mésange bleue, deux petites mésanges noires, prises dans le nid, la bleue les adopta pour ses enfants, leur tint lieu d'une mère tendre, et partagea avec eux sa nourriture ordinaire, ayant grand soin de leur casser elle-même les graines trop dures qui s'y trouvaient mêlées. Je doute fort qu'une pie-grièche eût fait cette bonne action.

Ces oiseaux sont répandus dans tout l'ancien continent, depuis le Danemark et la Suède jusqu'au cap de Bonne-Espérance, où Kolbe en a vu, dit-il, six espèces entre autres, savoir, la charbonnière, la nonnette cendrée, la bleue, celle à tête noire, celle à longue queue, et le roitelet qu'il a pris pour une mésange, « tous oiseaux chantant joliment, selon ce voyageur, et, comme les serins de Canarie, se mêlant avec ces oiseaux et formant avec eux de magnifiques concerts sauvages [c]. » Nos connaisseurs prétendent qu'elles chantent aussi très-bien en Europe, ce qu'il faut entendre de leur chant de printemps, je veux dire de leur chant d'amour et non de ce cri désagréable et rauque qu'elles conservent toute l'année, et qui leur a fait donner, à ce que l'on prétend, le nom de *serrurier* [d]. Les mêmes

a. Elenchus Austriæ inferioris, page 380.

b. Telles sont la charbonnière et la nonnette cendrée. Voyez *Journal de Physique*, août 1776 : on y dit encore que si l'on met successivement plusieurs mésanges dans une même cage, la première domiciliée se jette sur les nouvelles venues, leur fait la loi, et, si elle peut en venir à bout, les tue et leur mange la cervelle.

c. Voyez la *Description du cap de Bonne-Espérance*, p. 165, part. III, chap. XIX. J'avoue que j'ai peu de confiance à cette observation, où Kolbe, au lieu de dire ce qu'il a vu, semble copier ce qu'il a lu dans les naturalistes, se permettant seulement de dire que les mésanges chantent comme les serins, au lieu que, suivant les auteurs, elles chantent plutôt comme les pinsons.

d. Je ne suis point de l'avis des auteurs sur ce point, car le nom de *serrurier* ayant été donné aux pies, non à cause de leur cri, mais parce qu'ils ont coutume de frapper les arbres de leur bec, il me paraît raisonnable de croire que c'est parce que les mésanges ont la même habitude, qu'on leur a aussi donné le même nom.

connaisseurs ajoutent qu'elles sont capables d'apprendre à siffler des airs; que les jeunes, prises un peu grandes, réussissent beaucoup mieux que celles qu'on élève à la brochette[a]; qu'elles se familiarisent promptement, et qu'elles commencent à chanter au bout de dix ou douze jours; enfin, ils disent que ces oiseaux sont fort sujets à la goutte, et ils recommandent de les tenir chaudement pendant l'hiver.

Presque toutes les mésanges font des amas et des provisions, soit dans l'état de liberté, soit dans la volière. M. le vicomte de Querhoënt en a vu souvent plusieurs de celles à qui il avait coupé les ailes prendre dans leur bec trois ou quatre grains de panis avec un grain de chènevis[b], et grimper d'une vitesse singulière au haut de la tapisserie où elles avaient établi leur magasin; mais il est clair que cet instinct d'amasser, d'entasser les provisions, est un instinct d'avarice et non de prévoyance, du moins pour celles qui ont coutume de passer l'été sur les montagnes et l'hiver dans les plaines. On a aussi remarqué qu'elles cherchent toujours des endroits obscurs pour se coucher; elles semblent vouloir percer les planches ou la muraille pour s'y pratiquer des retraites, toutefois à une certaine hauteur, car elles ne se posent guère à terre, et ne s'arrêtent jamais longtemps au bas de la cage. M. Hébert a observé quelques espèces qui passent la nuit dans des arbres creux; il les a vues plusieurs fois s'y jeter brusquement après avoir regardé de tous côtés, et pour ainsi dire reconnu le terrain; et il a essayé inutilement de les faire sortir en introduisant un bâton dans les mêmes trous où il les avait vues entrer. Il pense qu'elles reviennent chaque jour au même gîte, et cela est d'autant plus vraisemblable que ce gîte est aussi le magasin où elles resserrent leurs petites provisions. Au reste, tous ces oiseaux dorment assez profondément et la tête sous l'aile comme les autres; leur chair est en général maigre, amère et sèche, et par conséquent un fort mauvais manger; cependant, il paraît qu'il y a quelques exceptions à faire[c].

Les plus grandes de toutes les mésanges sont, parmi les espèces d'Europe, la charbonnière et la moustache; et, parmi les étrangères, la mésange bleue des Indes et la huppée de la Caroline : chacune d'elles pèse environ une once. Les plus petites de toutes sont la mésange à tête noire, celle à longue queue, la nonnette cendrée, la penduline et la mésange à gorge jaune, lesquelles ne pèsent chacune que deux à trois gros.

Nous commencerons l'histoire particulière des différentes espèces par celles qui se trouvent en Europe, ayant soin d'indiquer les propriétés carac-

a. Voyez le *Traité du serin*, p. 51. Tout le monde s'accorde à dire que les petites mésanges, prises dans le nid, s'élèvent difficilement.

b. Frisch dit à peu près la même chose de la nonnette cendrée, t. I, class. 2, art. 3, pl. 1, n° 13.

c. Gessner dit qu'on en mange en Suisse, mais il avoue que ce n'est rien moins qu'un bon morceau; le seul Schwenckfeld est d'avis que c'est une viande qui n'est ni de mauvais goût ni de mauvais suc, en automne et en hiver. Voyez *Aviarium Silesiæ*, p. 321.

téristiques de chacune; après quoi nous passerons aux espèces étrangères; nous tâcherons de démêler parmi les espèces européennes celles avec qui chacune de ces étrangères aura plus de rapport : nous renverrons les fausses mésanges (j'appelle ainsi les oiseaux qu'on a mal à propos rapportés à cette classe), nous les renverrons, dis-je, dans les classes auxquelles ils nous ont paru tenir de plus près, par exemple, la quinzième mésange de M. Brisson, aux figuiers, la dix-septième, aux roitelets, etc.; enfin nous tâcherons de rapporter à leur véritable espèce de simples variétés dont on a fait mal à propos autant d'espèces séparées.

LA CHARBONNIÈRE OU GROSSE MÉSANGE.[a]*

Je ne sais pourquoi Belon s'est persuadé « que cette espèce ne se pendait « pas tant aux branches que les autres, » car j'ai eu occasion d'observer un individu qui se pendait sans cesse aux bâtons de la partie supérieure de sa cage, et qui étant devenu malade s'accrocha à ces mêmes bâtons la tête en bas, et resta dans cette situation pendant toute sa maladie, jusqu'à sa mort inclusivement, et même après sa mort.

Je me suis aussi convaincu par moi-même que la charbonnière en cage perce quelquefois le crâne aux jeunes oiseaux qu'on lui présente, et qu'elle se repaît avidement de leur cervelle. M. Hébert s'est assuré du même fait

a. Parus spizites, Αἰγιθαλὸς σπιζίτης μέγιστος, Aristote, *Hist. animal.*, lib. VIII, cap. III. — *Fringillago, parus spizites;* première espèce ou plus grande espèce de mésange : *nonnette*, ainsi appelée, de même que la bernache, à cause de sa coiffure noire; en grec, Αἰγιθαλὸς. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 367. — *Parus major, fringillago; messengua, mesengua;* en allemand, *spiegel-meise* (mésange à miroir, à cause des taches de son plumage); en Saxe, *brandt-meise, kohl-meise* (charbonnière), *grosse meise*, dans le Brabant, *masange;* en Savoie, *maienze;* en anglais, *the great tit mouse, the great oxei;* en italien, *parisola domestica;* dans les pays voisins des Alpes, *tchirnabo;* ailleurs, *capo-negro*, nom que l'on a approprié à la fauvette à tête noire, quoiqu'il convienne à plusieurs espèces de mésanges, et quoique Aristote l'ait appliqué à l'une de ces espèces, comme on le verra plus bas; en portugais, *tintilaum;* en turc, *ala.* Gessner, *Aves*, p. 640. — A Rome, *spernuzzola;* en Lombardie, *parussola;* en Toscane, *cincinpotola*, d'après son cri, dit-on; en Piémont, *testa-nera.* Olina, *Uccelleria*, p. 28. — A Bologne, *poligola;* dans le Brabant, *een mese;* en hollandais, *een maes, coelmaes.* Aldrovande, *Ornithol.*, p. 713. — Jonston, *Aves*, p. 86. — Willughby, *great tit-mouse, ox-eye. Ornithol.*, p. 174. — Ray, *Synops*, p. 72. — Frisch, t. I, class. 2, div. 1, n° 13, en allemand, *meise-fink* (mésange-pinson); le nom de *kohl-meise* est le plus connu et le plus ancien. — Klein, *Ordo avium*, p. 84. — Sibbald, *Atlas Scot.*, part. II, lib. III, p. 18. — Charleton, *Aves*, p. 96. — Albin, pl. 46; en anglais, *the oxeye, tit-mouse.* — Moehring, *Av. genera*, p. 45, n° 36. — *Parus carbonarius;* en allemand, *grosse-meise.* Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 318 et 319. — En polonais, *sikora czarna wielka.* Rzaczynski, *Auctuar. Polon.*, p. 403. — *Parus major capite nigro, temporibus albis, nuchâ luteâ;* en suédois, *talg-oxe.* Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 238, *Syst. nat.*, édit. XIII, g. 116, sp. 3. — Muller, *Zoolog. Dan. prodrom.*,

* *Parus major* (Linn.). — Ordre *id.*, famille des *Conirostres*, genre *Mésanges*, sous-genre *Mésanges proprement dites* (Cuv.).

à peu près, en mettant en expérience, dans une cage, un rouge-gorge avec huit ou dix charbonnières; l'expérience commença à neuf heures du matin, à midi le rouge-gorge avait le crâne percé, et les mésanges en avaient mangé toute la cervelle. D'un autre côté, j'ai vu un assez grand nombre de mésanges-charbonnières et autres, toutes prises à la pipée, lesquelles avaient vécu plus d'un an dans la même volière sans aucun acte d'hostilité; et dans le moment où j'écris il existe une charbonnière vivant depuis six mois en bonne intelligence avec des chardonnerets et des tarins, quoique l'un des tarins ait été malade dans cet intervalle, et que par son état d'affaiblissement il lui ait offert plus d'une occasion facile de satisfaire sa voracité.

Les charbonnières se tiennent sur les montagnes et dans les plaines, sur les buissons, dans les taillis, dans les vergers et dans les grands bois : cependant M. Lottinger m'assure qu'elles se plaisent davantage sur les montagnes. Le chant ordinaire du mâle, celui qu'il conserve toute l'année, et qu'il fait entendre surtout la veille des jours de pluie, ressemble au grincement d'une lime ou d'un verrou, et lui a valu, dit-on, le nom de *serrurier;* mais au printemps il prend une autre modulation et devient si agréable et si varié, qu'on ne croirait pas qu'il vînt du même oiseau. Frisch, M. Guys et plusieurs autres le comparent à celui du pinson [a], et c'est peut-être la véritable étymologie du nom de *mésange-pinson*, donné à cette espèce. D'ailleurs, Olina accorde la préférence à la charbonnière sur toutes les autres pour le talent de chanter et pour servir d'appeau; elle s'apprivoise aisément et si complétement qu'elle vient manger dans la main, qu'elle

n° 283, p. 84; en danois, *musvit;* en norwégien, *kiod-meise.* — Kramer, *Elenchus Austr. infer.*, p. 378; en autrichien, *kohl-meise.* — « Parus supernè viridi-olivaceus, infernè pallidè « flavus; uropygio cinereo-cæruleo; imo ventre albo; capite et gutture nigris; maculâ infra « oculos candidâ, nigro circumdatâ; fasciâ nigrâ a collo ad imum ventrem protensâ; teniâ « transversâ in alis albo-flavicante; rectrice extimâ exteriùs et apice albâ, proximè sequenti « maculâ albâ terminatâ, » *Parus major sive fringillago*, la grosse mésange ou la charbonnière. Brisson, t. III, p. 339. — *Mezange, mésange, mezenge, mésenge, marenge, mésengere, musangere*, selon Cotgrave; en Provence, *bezenge, serrurier;* en Picardie, *mesingle* ou *mesengle;* en Savoie, *mayenche*, autrement *lardere;* en Sologne, *arderelle, arderolle, ardezelle;* ailleurs, *lardelles, larderelles*, et encore *patron des maréchaux*, selon moi, par la même raison qu'on a donné aux pies le nom de *serrurier;* en Poitou, Saintonge et Berry, *cendrille;* en Bourbonnais, *croque-abeilles;* ailleurs, *charbonnier, pinsonnée, pinsonnière, mésange, nonnette, moinoton* ou *petit moine.* Salerne, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 211. — Il ne faut pas confondre ce charbonnier-ci avec celui du Bugey, qui, comme on l'a dit plus haut, est un rossignol de muraille. — En Provence, *serre-fine;* ailleurs, *borgne, crève-châssis, larderiche, lardenne, moineau des bois, mésange brûlée.* Voyez *Journal de Physique*, août 1776, p. 127.

a. On nourrit en cage cette mésange en certains pays, dit Aldrovande, à cause de son joli ramage qu'elle fait entendre presque toute l'année : d'un autre côté, Turner dit que sa chanson du printemps est peu agréable, et que le reste de l'année elle est muette; elle dit, selon les uns, *titigu, titigu, titigu;* et au printemps, *stiti, stiti*, etc. En général, les auteurs font souvent de leurs observations particulières et locales autant d'axiomes universels, quelquefois même ils ne font que répéter ce qu'ils ont entendu dire à des gens peu instruits; et de là les contradictions.

s'accoutume, comme le chardonneret, au petit exercice de la galère, et pour tout dire en un mot, qu'elle pond même en captivité.

Lorsque ces oiseaux sont dans leur état naturel, c'est-à-dire libres, ils commencent de s'apparier dès les premiers jours de février; ils établissent leur nid dans un trou d'arbre ou de muraille[a], mais ils sont longtemps appariés avant de travailler à le construire, et ils le composent de tout ce qu'ils peuvent trouver de plus doux et de plus mollet. La ponte est ordinairement de huit, dix et jusqu'à douze œufs blancs avec des taches rousses, principalement vers le gros bout. L'incubation ne passe pas douze jours; les petits nouvellement éclos restent plusieurs jours les yeux fermés; bientôt ils se couvrent d'un duvet rare et fin qui tient au bout des plumes, et tombe à mesure que les plumes croissent; ils prennent leur volée au bout de quinze jours, et l'on a observé que leur accroissement était plus rapide quand la saison était pluvieuse; une fois sortis du nid, ils n'y rentrent plus, mais se tiennent perchés sur les arbres voisins, se rappelant sans cesse entre eux[b], et ils restent ainsi attroupés jusqu'à la nouvelle saison, temps où ils se séparent deux à deux pour former de nouvelles familles. On trouve des petits dans les nids jusqu'à la fin du mois de juin, ce qui indique que les charbonnières font plusieurs pontes : quelques-uns disent qu'elles en font trois, mais ne serait-ce pas lorsqu'elles ont été troublées dans la première qu'elles en entreprennent une seconde, etc.? Avant la première mue on distingue le mâle, parce qu'il est et plus gros et plus colérique. En moins de six mois tous ont pris leur entier accroissement, et quatre mois après la première mue ils sont en état de se reproduire. Suivant Olina, ces oiseaux ne vivent que cinq ans, et, selon d'autres, cet âge est celui où commencent les fluxions sur les yeux, la goutte, etc.; mais ils perdent leur activité sans perdre leur caractère dur, qu'aigrissent encore les souffrances[c]. M. Linnæus dit qu'en Suède ils se tiennent sur les aunes, et que l'été ils sont fort communs en Espagne.

La charbonnière a sur la tête une espèce de capuchon d'un noir brillant et lustré qui, devant et derrière, descend à moitié du cou et a de chaque côté une grande tache blanche presque triangulaire; du bas de ce capuchon, par devant, sort une bande noire, longue et étroite, qui parcourt le milieu de la poitrine et du ventre, et s'étend jusqu'à l'extrémité des couvertures inférieures de la queue : celles-ci sont blanches, ainsi que le bas-ventre; le reste du dessous du corps, jusqu'au noir de la gorge, est d'un jaune tendre; un vert d'olive règne sur le dessus du corps, mais cette couleur devient

a. Surtout des murailles de maisons isolées et à portée des forêts; par exemple de celles des charbonniers, d'où est venu, selon quelques-uns, à cette mésange le nom de *charbonnière*. Voyez *Journal de Physique*, à l'endroit cité.

b. C'est peut-être par un effet de cette habitude du premier âge que les mésanges accourent si vite dès qu'elles entendent la voix de leurs semblables.

c. Voyez *Journal de Physique*, août 1776.

jaune, et même blanche en s'approchant du bord inférieur du capuchon; elle s'obscurcit au contraire du côté opposé, et se change en un cendré bleu sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue; les deux premières pennes de l'aile sont d'un cendré brun sans bordures; le reste des grandes pennes sont bordées de cendré bleu, et les moyennes d'un vert d'olive qui prend une teinte jaune sur les quatre dernières; les ailes ont une raie transversale d'un blanc jaunâtre; tout ce qui paraît des pennes de la queue est d'un cendré bleuâtre, excepté la plus extérieure, qui est bordée de blanc, et la suivante, qui est terminée de la même couleur; le fond des plumes noires est noir, celui des blanches est blanc, celui des jaunes est noirâtre, et celui des olivâtres est cendré : cet oiseau pèse environ une once.

Longueur totale, six pouces; bec, six lignes et demie : les deux pièces égales, la supérieure sans aucune échancrure; tarse, neuf lignes; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, huit pouces et demi; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze pennes : dépasse les ailes de dix-huit lignes.

La langue n'est point fixe et immobile comme quelques-uns l'ont cru[a]; l'oiseau la pousse en avant et l'élève parallèlement à elle-même avec une déclinaison suffisante à droite et à gauche, et par conséquent elle est capable de tous les mouvements composés de ces trois principaux : elle est comme tronquée par le bout, et se termine par trois ou quatre filets M. Frisch croit que la charbonnière s'en sert pour tâter les aliments avant de les manger.

Œsophage, deux pouces et demi, formant une petite poche glanduleuse avant de s'insérer dans le gésier, qui est musculeux, et doublé d'une membrane ridée, sans adhérence : j'y ai trouvé de petites graines noires, mais pas une seule petite pierre; intestins, six pouces quatre lignes; deux vestiges de cœcum; une vésicule du fiel.

LA PETITE CHARBONNIÈRE.[b]*

Le nom de tête noire (*atricapilla, melancoryphos*) a été donné à plusieurs oiseaux, tels que la fauvette à tête noire, le bouvreuil, etc.; mais il

a. Voyez *Journal de Physique*, août 1776.

b. Μελαγκόρυφος (*atricapilla*), Aristote, *Hist. anim.*, lib. IX, cap. XV. Ce nom a été donné à la nonnette cendrée, qui a pareillement la tête noire, et qu'on doit regarder comme une variété dans l'espèce de la petite charbonnière, ainsi que nous le verrons bientôt; Αἰγιθαλὸς τρίτος. *Ibid.*, lib. VIII, cap. III. — *Atricapilla.* Pline, *Hist. nat.*, lib. X, cap. LX. — *Parus ater;* en allemand, *kohl-meise.* Gessner, *Aves*, p. 641. — Aldrovande, *Ornithol.*, t. II, p. 723. — Wil-

* *Parus ater* (Linn.). — Genre *Mésanges*, sous-genre *Mésanges proprement dites* (Cuv.).

paraît que la tête noire d'Aristote est une mésange, car, suivant ce philosophe, elle pond un grand nombre d'œufs, jusqu'à dix-sept, et même jusqu'à vingt-un ; et de plus elle a toutes les autres propriétés des mésanges, comme de nicher sur les arbres, de se nourrir d'insectes, d'avoir la langue tronquée, etc. : ce que le même auteur ajoute d'après un ouï-dire assez vague, et ce que Pline répète avec trop de confiance, savoir que les œufs de cet oiseau sont toujours en nombre impair, tient un peu du roman et de cette superstition philosophique qui, de tout temps, supposa une certaine vertu dans les nombres, surtout dans les nombres impairs, et qui leur attribua je ne sais quelle influence sur les phénomènes de la nature.

La petite charbonnière diffère de la grande, non-seulement par la taille et par son poids, qui est trois ou quatre fois moindre, mais encore par les couleurs du plumage, comme on pourra s'en assurer en comparant les descriptions. M. Frisch dit qu'en Allemagne elle se tient dans les forêts de sapins ; mais en Suède c'est sur les aunes qu'elle se plaît, suivant M. Linnæus. Elle est la moins défiante de toutes les mésanges, car non-seulement les jeunes accourent à la voix d'une autre mésange, non-seulement elles se laissent tromper par l'appeau, mais les vieilles même qui ont été prises plusieurs fois et qui ont eu le bonheur d'échapper se reprennent encore et tout aussi facilement dans les mêmes piéges et par les mêmes ruses ; cependant ces oiseaux montrent autant ou plus d'intelligence que les autres dans plusieurs actions qui ont rapport à leur propre conservation ou à celle de la couvée ; et comme d'ailleurs ils sont fort courageux, il semble que c'est le courage qui détruit en eux le sentiment de la défiance comme celui de la crainte : s'ils se souviennent de s'être pris dans le filet, au gluau, ils se

lughby, *Ornithol.*, p. 175. — Ray, *Synops. avi.*, p. 73; en anglais, *cole mouse.* — Schwenckfeld, *Avi. Siles.*, p. 320; en allemand, *kleine kohl-meise.* — *Parus carbonarius;* en catalan, *carbonné.* Barrère, *Novum specim.*, class. 3, gen. 24, sp. 1. — Jonston, *Aves*, p. 86, pl. 23. Cet auteur lui donne encore le nom de *parus sylvaticus*, pl. 24. — *Parus sylvaticus;* en allemand, *hunds meise.* Klein, *Ordo avium*, p. 85, n° 2. — *Parus carbonarius minor; parus caninus;* en allemand, *kleine kohl-meise*, *hunds meise;* en polonais, *sikora czarna mnicyssa.* Rzaczynski, *Auctuar. Polon.*, p. 404. — *Parus minor;* en anglais, *the nun.* Charleton, *Exercit.*, p. 96, n° 2. C'est sans doute par quelque méprise que M. Brisson prend la grande mésange-charbonnière de Charleton pour la petite. — *Parus minor atris tractibus;* en allemand, *tannen meise* (mésange des sapins), *wald-meise*, mésange des bois, nom vague et qui convient indifféremment à presque toutes les espèces de mésanges. Frisch, t. I, class. 2, div. 1, pl. 13. — *Parus capite nigro, vertice albo, dorso cinereo, occipite pectoreque albo.* Linnæus, *Fauna Suec.*, n°s 241, 268 ; et *Syst. nat.*, édit. XIII, gen. 116, sp. 7. — Kramer, *Elenchus Austr. inf.*, p. 379; en autrichien, *speermeise*, *creuzmeise.* — « Parus supernè cinereus, « infernè albus cum aliquâ rufescentis mixturâ; capite et collo inferiore nigris; maculâ infra « oculos candidâ, nigro circumdatâ; maculâ in occipitio albâ; tæniâ duplici in alis transversâ « candidâ; rectricibus supernè cinereo-fuscis, oris exterioribus griseis, infernè cinereis, » *Parus atricapillus*, la mésange à tête noire. Brisson, t. III, p. 551. — *Le petit charbonnier*, suivant quelques-uns. Salerne, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 212. — Je lui ai vu donner encore, dans quelques cabinets, le nom de *mésange de montagne de Strasbourg.*

souviennent aussi qu'ils se sont échappés, et ils se sentent la force ou du moins l'espérance d'échapper encore.

Cette mésange habite les bois, surtout ceux où il y a des sapins et autres arbres toujours verts, les vergers, les jardins; elle grimpe et court sur les arbres comme les autres mésanges, et c'est, après celle à longue queue, la plus petite de toutes; elle ne pèse que deux gros; du reste, mêmes allures, même genre de vie; elle a une espèce de coqueluchon noir, terminé de blanc sur le derrière de la tête et marqué sous les yeux de la même couleur; le dessus du corps cendré, le dessous blanc sale; deux taches blanches transversales sur les ailes; les pennes de la queue et des ailes cendré-brun, bordées de gris; le bec noir et les pieds de couleur plombée.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, quatre lignes deux tiers; tarse, sept lignes; ongle postérieur, le plus fort de tous, les latéraux plus longs à proportion que dans la grosse charbonnière; vol, six pouces trois quarts; queue, vingt lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de dix lignes.

M. Moehring a observé que dans cette espèce le bout de la langue n'est tronqué que sur les bords, de chacun desquels part un filet, et que la partie intermédiaire est entière et se relève presque verticalement.

VARIÉTÉS DE LA PETITE CHARBONNIÈRE.

I. — LA NONNETTE CENDRÉE. [a]*

Je sais que plusieurs naturalistes ont regardé cette espèce comme séparée de la précédente par un assez grand nombre de différences. Willughby dit qu'elle est plus grosse, qu'elle a la queue plus longue, moins de noir sous la gorge; le blanc du dessous du corps plus pur et point du tout de cette dernière couleur sur l'occiput ni sur les ailes; mais si l'on considère que la plupart de ces différences ne sont rien moins que constantes, notamment la

a. Parus palustris; en allemand, *maur-meise*, *riet* ou *reit-meise*, *aesch-meissle*, *kaat-meissle;* en suisse, *koh!-meiss* (charbonnière). Gessner, *Aves*, p. 641. — Aldrovande, *Ornithol.*, t. II, p. 722; en italien, *paronzino.* — Jonston, *Aves*, p. 86. — Charleton, *Exercit.*, p. 96, n° 3; en anglais, *fen-tit-mouse;* c'est selon lui et selon Turner, le *schœniclos* ou *junco* d'Aristote. — Willughby, *Ornithol.*, p. 175; en anglais, *marsh-tit-mouse*, *black cap* (tête noire). — Ray, *Synopsis*, p. 73, n° a, 3. — *British Zoolog.*, p. 114. — *Parus fuscus*, *palustris*, *cinereus*, *atricapillus Aldrovandi;* en allemand, *mur-meise*, *kott-meise*, *ried-meiszlin*, *graw-meiszlin.* Schwenckfeld, *Avi. Siles.*, p. 320. — Klein, *Ordo avium*, p. 85, n° 4. — Rzaczynski, *Auctuar. Polon.*, p. 404; en allemand, *pfutz-meise;* en polonais, *sikora popielata.* — *Oiseau à bonnet noir;* en anglais, *the black-cap.* Albin, *Hist. nat. des oiseaux*, t. III, p. 25, pl. 58. — *Parus cinereus*, *vertice nigro*, en allemand, *nonn-meise*, *asche-meise*, *meel-maise*, *pimpel-maise*, *hauf-meise* (mésange de chènevis), *garten-meise*, *bien-meise.* Ces

* *Parus palustris* (Linn.). — Genre et sous-genre *id.* (Cuv.).

tache blanche de l'occiput [a], quoiqu'elle soit comptée parmi les caractères spécifiques de la petite charbonnière; si l'on considère que l'on a donné à toutes deux ce même nom de charbonnière, qui en effet leur convient également, et que celui de mésange de marais, donné assez généralement à la nonnette cendrée, peut aussi convenir à l'espèce précédente, puisqu'elle se plaît, dit M. Linnæus, sur les aunes, et que les aunes sont, comme on sait, des arbres aquatiques, croissant dans les endroits humides et marécageux; enfin, si l'on considère les traits nombreux de conformité qui se trouvent entre ces deux espèces, même séjour, même taille, même envergure, mêmes couleurs distribuées à peu près de même, on sera porté à regarder la nonnette cendrée comme une variété dans l'espèce de la petite charbonnière : c'est le parti qu'ont pris, avec raison, les auteurs de la *Zoologie britannique*, et c'est celui auquel nous croyons devoir nous arrêter, toutefois en conservant les noms anciens et nous contentant d'avertir que cette diversité de noms n'indique pas ici une différence d'espèces.

La nonnette cendrée se tient dans les bois plus que dans les vergers et les jardins, vivant de menues graines, faisant la guerre aux guêpes, aux abeilles et aux chenilles, formant des provisions de chènevis lorsqu'elle trouve l'occasion, en prenant à la fois plusieurs grains dans son bec pour les porter au magasin et les manger ensuite à loisir : c'est sans doute sa manière de manger qui l'oblige d'être prévoyante; il lui faut du temps, il lui faut un lieu commode et sûr pour percer chaque grain à coups de bec, et si elle n'avait pas de provisions, elle serait exposée souvent à souffrir la faim. Cette mésange se trouve en Suède et même en Norwége, dans les forêts qui bordent le Danube, en Lorraine, en Italie, etc. M. Salerne dit qu'on ne la connaît point dans l'Orléanais, ni aux environs de Paris, ni dans la Normandie; elle se plaît sur les aunes, sur les saules, et par conséquent dans les lieux aquatiques, d'où lui est venu son nom de mésange de marais. C'est un oiseau solitaire qui reste toute l'année, et que l'on nourrit difficilement en cage. On m'a apporté son nid, trouvé au milieu d'un petit bois en coteau, dans un pommier creux, assez près d'une rivière; ce nid consis-

trois derniers noms ne lui conviennent pas plus qu'à quelques autres espèces. Frisch, t. I, class. 2, div. 1, art. 3, pl. 1, n° 13. — *Parus capite nigro, temporibus albis, dorso cinereo; parus palustris;* en suédois, *en-tita tomlinge*. Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 242; et *Syst. nat.*, edit. XIII, gen. 116, sp. 8. — Muller, *Zoologiæ Danicæ prodromus;* en danois, *craa-meise, lille musvit;* en norwégien, *tete, hamp-meiss.* — Kramer, *Elenchus Austr. inf.*, pl. 379; en autrichien, *hunds-meise.* — « Parus supernè griseus, infernè albus cum aliquà rufescentis « mixturâ; capite superiore et gutture nigris; genis et collo inferiore candidis; rectricibus « supernè cinereo-fuscis, oris exterioribus griseis, infernè cinereis. » *Parus palustris*, la mésange de marais ou la nonnette cendrée. Brisson, t. III, p. 555. Cet oiseau doit son nom de nonnette à cette espèce de voile noir qu'il a sur la tête. Il faut remarquer qu'on a aussi donné le nom de *mésange de marais* au remiz, comme on le verra plus bas.

a. Une petite charbonnière, observée par les auteurs de la *Zoologie Britannique*, n'avait point cette tache, et M. Lottinger assure que si la nonnette cendrée avait cette tache de l'occiput, elle ne différerait pas de la mésange à tête noire, qui est notre petite charbonnière.

tait en un peu de mousse déposée au fond du trou; les petits, qui volaient déjà, étaient un peu plus bruns que le père, mais ils avaient les pieds d'un plombé plus clair; nulle échancrure sur les bords du bec, dont les deux pièces étaient bien égales; ce qu'il y avait de remarquable, c'est que le gésier des petits était plus gros que celui des vieux, dans la raison de cinq à trois; le tube intestinal était aussi plus long à proportion; mais les uns ni les autres n'avaient ni vésicule du fiel, ni le moindre vestige de cœcum. J'ai trouvé dans le gésier du père quelques débris d'insectes et un grain de terre sèche, et dans le gésier des jeunes plusieurs petites pierres.

La nonnette cendrée est un peu plus grosse que la petite charbonnière, car elle pèse environ trois gros. Je ne donnerai point la description de son plumage; il suffit d'avoir indiqué ci-dessus les différences principales qui se trouvent entre ces deux oiseaux.

Longueur totale, quatre pouces un tiers; bec, quatre lignes; tarse, sept lignes; vol, sept pouces; queue, deux pouces, composée de douze pennes, dépasse les ailes de douze lignes.

M. Le Beau a rapporté de la Louisiane une mésange qui avait beaucoup de rapport avec celle de cet article; il ne manque à la parfaite ressemblance que la tache blanche de l'occiput et les deux traits de même couleur sur les ailes; ajoutez que la plaque noire de la gorge était plus grande, et en général les couleurs du plumage un peu plus foncées, excepté que dans la femelle [a] la tête était d'un gris roussâtre, à peu près comme le dessus du corps, mais cependant plus rembruni [1].

Longueur totale, quatre pouces et demi; tarse, sept à huit lignes; ongle postérieur, le plus fort de tous; queue, vingt-une lignes, un peu étagée (ce qui forme un nouveau trait de disparité); dépasse les ailes d'environ neuf lignes.

II. — MÉSANGE A TÊTE NOIRE DU CANADA. *

Une autre mésange d'Amérique, qui se rapproche beaucoup de la petite charbonnière, c'est la mésange à tête noire du Canada [b]; elle est de la

a. Voyez les planches enluminées, nº 502, fig. 1, où cet oiseau est représenté sous le nom de *mésange à gorge noire.*

b. « Parus supernè saturatè cinereus, infernè albus capite superiore et gutture nigris; rec- « tricibus lateralibus exteriùs cinereis, oris cinereo-albis, interiùs fuscis. » *Parus Canadensis atricapillus*, la mésange à tête noire de Canada. Brisson, t. III, p. 553. Ce naturaliste est le premier et le seul qui ait parlé de cette mésange.

1. « Cet oiseau, qui est un jeune, selon M. Vieillot, a beaucoup de rapport avec la *Nonnette* « *cendrée*, mais il appartient à la *Mésange à tête noire* ou *Kiskis.* » (Desmarets). — Voyez la nomenclature de l'espèce suivante.

* *Parus atricapillus* (Linn.). — *Mésange kiskis* (Vieill.). — « M. Vieillot donne à cet oiseau « le nom de *kiskis*, qui est une abréviation de celui de *kis-kis-heshis*, qu'il reçoit des aborigènes, d'après son cri. » (Desmarets).

grosseur de la nonnette cendrée; elle a à peu près les mêmes proportions et le même plumage, la tête et la gorge noires, le dessous du corps blanc, le dessus cendré foncé, couleur qui va s'affaiblissant du côté du croupion, et qui, sur les couvertures supérieures de la queue, n'est plus qu'un blanc sale; les deux pennes intermédiaires de cette même queue, cendrées comme le dos; les latérales cendrées aussi, mais bordées de gris blanc; celles des ailes brunes, bordées de ce même gris blanc; leurs grandes couvertures supérieures brunes, bordées de gris; le bec noir et les pieds noirâtres.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, cinq lignes; tarse, sept lignes et demie; vol, sept pouces et demi; queue, vingt-six lignes, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes d'un pouce.

Comme les mésanges fréquentent les pays du Nord, il n'est pas surprenant que l'on trouve en Amérique des variétés appartenant à des espèces européennes.

III. — MÉSANGE A GORGE BLANCHE. *

Si la gorge-blanche de Willughby est, non pas une fauvette, comme le croyait cet auteur, mais une mésange comme le pense M. Brisson[a], on serait tenté de la rapporter à la nonnette cendrée, et conséquemment à la petite charbonnière : elle a la tête d'un cendré foncé, tout le dessus du corps d'un cendré roussâtre, le dessous blanc, teinté de rouge dans le mâle, excepté toutefois la naissance de la gorge, qui est, dans quelques individus, d'un blanc pur, et qui, dans d'autres, a une teinte de cendré, ainsi que le devant du cou et de la poitrine; la première penne de l'aile bordée de blanc, les dernières de roux; les pennes de la queue, noires bordées d'une couleur plus claire, excepté la plus extérieure qui l'est de blanc, mais non pas dans tous les individus; le bec noir, jaune à l'intérieur; la pièce inférieure, blanchâtre dans quelques sujets; les pieds tantôt d'un brun jaunâtre, tantôt de couleur plombée.

La gorge-blanche se trouve l'été en Angleterre; elle vient dans les jardins, vit d'insectes, fait son nid dans les buissons près de terre (et non dans des trous d'arbre comme nos mésanges), le garnit de crins en dedans, y pond cinq œufs de forme ordinaire, pointillés de noir sur un fond brun

a. « Parus supernè cinereo-rufescens, infernè albo-rufescens; capite cinereo; gutture albo; « rectrice utrimque extimà plusquam dimidiatim albâ; proximè sequenti apice tantùm albâ. » *Parus cinereus*, la mésange cendrée. Brisson, t. III, p. 549. — *The white throat : an spipola prima Aldrovandi?* Willughby, *Ornithol.*, p. 171. — *Ficedulæ affinis*. Ray, *Synops.*, p. 77, *A* 6.

* *Motacilla cinerea* (Linn.). — « M. Vieillot considère cette espèce comme ne différant pas « de la *Bergeronnette grise* de Buffon, planche enluminée 674, fig. 1, qu'il nomme *fauvette* « *cendrée* ou *grisette*, et qui se trouve aussi en France » (Desmarets)

clair verdâtre. Elle est à peu près de la grosseur de la nonnette cendrée.

Longueur totale, de cinq pouces trois quarts à six pouces; doigt postérieur le plus fort de tous, les deux latéraux égaux entre eux, fort petits et adhérents à celui du milieu, l'extérieur par sa première phalange, l'intérieur par une membrane, ce qui est fort rare dans les oiseaux de ce genre, vol, environ huit pouces; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes, un peu étagée; dépasse les ailes de seize à dix-sept lignes [a].

IV. — MÉSANGE GRIMPEREAU. *

J'ai actuellement sous les yeux un individu envoyé de Savoie par M. le marquis de Piolenc, sous le nom de *grimpereau*, et qui doit se rapporter à la même espèce. Il a la tête variée de noir et de gris cendré; tout le reste de la partie supérieure, compris les deux intermédiaires de la queue, de ce même gris; la penne extérieure noirâtre à sa base, grise au bout, traversée dans sa partie moyenne par une tache blanche; la penne suivante marquée de la même couleur sur son côté intérieur seulement; la troisième aussi, mais plus près du bout et de manière que le blanc se resserre toujours et que le noir s'étend d'autant plus; il gagne encore davantage sur la quatrième et la cinquième penne, qui n'ont plus du tout de blanc, mais qui sont terminées de gris cendré comme les précédentes; les pennes des ailes sont noirâtres, les moyennes bordées de gris cendré, les grandes de gris sale; chaque aile a une tache longitudinale ou plutôt un trait blanc jaunâtre; la gorge est blanche ainsi que le bord antérieur de l'aile; le devant du cou et toute la partie inférieure sont d'un roux clair; les couvertures inférieures des ailes, les plus voisines du corps, sont roussâtres, les suivantes noires, et les plus longues de toutes blanches; le bec supérieur est noir, excepté l'arête qui est blanchâtre ainsi que le bec inférieur; enfin, les pieds sont d'un brun jaunâtre.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; bec, six lignes et demie; tarse, huit lignes; doigt postérieur aussi long et plus gros que celui du milieu et son ongle le plus fort de tous; vol, sept pouces trois quarts; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes, un peu inégales et plus courtes dans le milieu; dépasse les ailes de dix lignes.

a. J'ai vu dans les Cabinets un oiseau dont le plumage ressemblait singulièrement à celui de cette mésange, mais qui en différait par ses proportions. Sa longueur totale était de cinq pouces et demi; tarse, dix lignes; queue, vingt-neuf lignes; dépassant les ailes d'un pouce seulement : mais le trait le plus marqué de dissemblance, c'était son bec long de sept lignes, épais de trois à sa base.

* Espèce douteuse. — « M. Vieillot fait remarquer que cet oiseau peu connu n'a guère d'ana-« logie avec la *Nonnette cendrée*, et encore moins avec un grimpereau. » (Desmarets.)

LA MÉSANGE BLEUE.[a]*

Il est peu de petits oiseaux aussi connus que celui-ci, parce qu'il en est peu qui soient aussi communs, aussi faciles à prendre et aussi remarquables par les couleurs de leur plumage; le bleu domine sur la partie supérieure, le jaune sur l'inférieure, le noir et le blanc paraissent distribués avec art pour séparer et relever ces couleurs, qui se multiplient encore en passant par différentes nuances. Une autre circonstance qui a pu contribuer à faire connaître la mésange bleue, mais en mauvaise part, c'est le dommage qu'elle cause dans nos jardins en pinçant les boutons des arbres fruitiers; elle se sert même, avec une singulière adresse, de ses petites griffes pour détacher de sa branche le fruit tout formé qu'elle porte ensuite à son magasin : ce n'est pas toutefois son unique nourriture, car elle a les mêmes goûts que les autres mésanges, la même inclination pour la chair, et elle ronge si exactement celle des petits oiseaux dont elle peut

a. Αἰγιθαλὸς τρίτος, troisième mésange, suivant Belon, Aldrovande, etc.; mais, selon moi, la troisième mésange d'Aristote est notre petite charbonnière, puisque Aristote dit que cet oiseau ressemble à la grosse charbonnière, excepté qu'il est plus petit, ce qui ne peut convenir qu'à la petite charbonnière. *Mésange bleue*, Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 369; il l'appelle ailleurs *marenge*. — *Parus cæruleus*; en italien, *spernuzzola*, *parussola*, comme la grande charbonnière. Olina, *Uccelleria*, fol. 28. — En allemand, *blau-meise*, *pimpel-meise*, *mehl-meise*; à Nuremberg, *by-meisse*; en anglais, *less tit-mouse*; *nun*, selon Turner; en Savoie, *lardera*, *moine*, *moineton*; en Italie, *parozolina*; en espagnol et portugais, *chamaris*, *alionine*, *milheiro*. Gessner, *Aves*, p. 641. *Parus cæruleus vel minor*. Gessner, *Icon. av.*, p. 45. — A Bologne, *parussolin*, *parozolino*, *rospedino*, *fratino*; en espagnol, *milcheiro*. Aldrovande, *Ornithol.*, t. II, p. 721. — *The blew tit-mouse or nun*. Willughby, *Ornithol.*, p. 175. — Ray, *Synopsis*, p. 74. — Sibbald, *Atlas Scot.*, part. II, lib. III, p. 18. — *British Zoology*, gen. 24, sp. 2, p. 114. — *Parus cæruleus montanus*; en allemand, *blaw-meisslin*, *bin-meise*, etc. Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 320. — En polonais, *sikora modra*; *bargiel*, selon Gessner. Rzaczynski, *Auctuar. Polon.*, p. 403. — Frisch, t. I, class. 2, div. 1, art. 3, n° 14. — *Parus cæruleus montanus*, mésange-nonnette. *The blew head tit-mouse*, *kœisemeischen*. Klein, *Ordo avium*, p. 85. — *Parus cæruleus minimus*. Jonston, *Aves*, p. 86. — Barrère, *Specim. novum*, class. 3, gen. 24, petite mésange bleue. — *Parus minor*; en anglais, *the nun*. Charleton, *Exercit. canorarum class.*, gen. 5, sp. 2. — « Parus remigibus cærulescentibus, primâ margine exteriore albâ; vertice cæruleo; » en suédois, *blao-mees*. Linnæus, *Fauna Suecica*, n° 240, 267. — Kramer, *Elenchus Austr. inf.*, p. 379; en autrichien, *blau-meise*. — « Parus « remigibus cærulescentibus; primoribus margine exteriore albis, fronte albâ, vertice cæru- « leo. » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 341, n° 5. — Muller, *Zoolog. Dan. prodrom.*, n° 285; en danois et norwégien, *blaa meise*. — « Parus supernè dilutè viridi-olivaceus, infernè « luteus; medio ventre candido; vertice et torque cæruleis; tæniâ albâ verticem cingente. « fasciâ per oculos et gutture nigris; tæniâ transversâ in alis candidâ; rectricibus cæruleis, « extimâ exteriùs albo fimbriatâ... » *Parus cæruleus*, la mésange bleue. Brisson, t. III, p. 554. — *Marenge bleue*, *mésange* ou *tête de faïence*; en Berry, *petite cendrille bleue*; en Sologne, *petite arderelle* ou *arderolle bleue*. Salerne, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 215. Un Allemand amateur d'oiseaux lui a appris que, dans son pays, on donnait à cette espèce le nom de *meel-meise* (mésange farinière), parce qu'elle aime la farine. *Ibidem*. — En Provence, *serre-fine a tête bleue*.

* *Parus cæruleus* (Linn.). — La *mésange à tête bleue* (Cuv.). — Genre et sous-genre *id.* (Cuv.).

venir à bout, que M. Klein propose de lui donner leur squelette à préparer [a]. Elle se distingue entre toutes les autres par son acharnement contre la chouette [b]. M. le vicomte de Querhoënt a remarqué qu'elle ne perce pas toujours les grains de chènevis comme les autres mésanges, mais qu'elle les casse quelquefois dans son bec comme les serins et les linottes ; il ajoute qu'elle paraît plus avisée que les autres, en ce qu'elle se choisit pour l'hiver un gîte plus chaud et de plus difficile accès : ce gîte n'est ordinairement qu'un arbre creux ou un trou de muraille ; mais on sait bien qu'il y a du choix à tout.

La femelle fait son nid dans ces mêmes trous et n'y épargne pas les plumes ; elle y pond au mois d'avril un grand nombre de petits œufs blancs ; j'en ai compté depuis huit jusqu'à dix-sept dans un même nid ; d'autres en ont trouvé jusqu'à vingt-deux, aussi passe-t-elle pour la plus féconde ; on m'assure qu'elle ne fait qu'une seule couvée, à moins qu'on ne la trouble et qu'on ne l'oblige à renoncer ses œufs avant qu'elle les ait fait éclore ; et elle les renonce assez facilement pour peu qu'on en casse un seul, le petit fût-il tout formé, et même pour peu qu'on y touche ; mais lorsqu'une fois ils sont éclos elle s'y attache davantage et les défend courageusement ; elle se défend elle-même et souffle d'un air menaçant lorsqu'on l'inquiète dans sa prison ; le mâle paraît se reposer plus à son aise, étant accroché au plafond de sa cage, que dans toute autre situation. Outre son grincement désagréable, elle a un petit gazouillement faible, mais varié, et auquel on a bien voulu trouver quelque rapport avec celui du pinson.

M. Frisch prétend qu'elle meurt dès qu'elle est en cage, et que par cette raison l'on ne peut l'employer comme appelant ; j'en ai vu cependant qui ont vécu plusieurs mois en captivité, et qui ne sont mortes que de grasfondure.

Schwenckfeld nous apprend qu'en Silésie on voit cette mésange en toute saison dans les montagnes ; chez nous ce sont les bois où elle se plaît, surtout pendant l'été, et ensuite dans les vergers, les jardins, etc. M. Lottinger dit qu'elle voyage avec la charbonnière, mais que cette société est telle qu'elle peut être entre des animaux pétulants et cruels, c'est-à-dire, ni paisible ni durable. On dit cependant que la famille reste plus longtemps réunie que dans les autres espèces [c].

La mésange bleue est fort petite, puisqu'elle ne pèse que trois gros ; mais Belon, Klein et le voyageur Kolbe ne devaient pas la donner pour la plus petite des mésanges. La femelle l'est un peu plus que le mâle ; elle a moins

a. Il conseille la précaution d'enlever auparavant la plus grande partie des chairs et de la cervelle de l'oiseau dont on veut avoir le squelette bien disséqué.

b. Gessner prétend qu'étant plus petite, elle est aussi plus douce et moins méchante ; mais il paraît que ce n'est qu'une conjecture fondée sur un raisonnement très-fautif, au lieu que ce que je dis est fondé sur l'observation.

c. *Journal de Physique* de M. l'abbé Rosier, août 1776.

de bleu sur la tête, et ce bleu, ainsi que le jaune du dessous du corps, est moins vif : ce qui est blanc dans l'un et l'autre est jaunâtre dans les petits qui commencent à voler ; ce qui est bleu dans ceux-là est brun-cendré dans ceux-ci, et les pennes des ailes de ces derniers ont les mêmes dimensions relatives que dans les vieux.

Longueur totale, quatre pouces et demi ; bec, quatre lignes et demie, les deux pièces égales et sans aucune échancrure ; langue tronquée, terminée par plusieurs filets, dont quelques-uns sont cassés pour l'ordinaire ; tarse, six lignes et demie ; pieds gros et trapes, dit Belon, ongle postérieur le plus fort de tous ; vol, sept pouces ; queue, vingt-cinq lignes : dépasse les ailes de douze ; chacune de ses moitiés, composée de six pennes, est étagée. Les jeunes, en assez grand nombre, que j'ai disséqués sur la fin de mai, avaient tous le gésier un peu plus petit que leur mère, mais le tube intestinal aussi long ; deux légers vestiges de cœcum, point de vésicule du fiel.

LA MOUSTACHE.[a]*

Quelques naturalistes ont donné à cet oiseau le nom de *barbue ;* mais comme ce nom a été consacré spécialement à une autre famille d'oiseaux[b], j'ai cru devoir ne le point laisser à celle-ci, afin de prévenir toute confusion.

Je ne sais si cette mésange existe réellement aux Indes, comme le suppose la dénomination adoptée par M. Frisch, mais il paraît qu'elle est fort commune en Danemark, et qu'elle commence à se faire voir en Angleterre. M. Edwards parle de plusieurs de ces oiseaux mâles et femelles qui avaient

a. Parus barbâ nigrâ utrimque ab oculis dependente ; en allemand, *spitz bartiger, langschwantz.* Klein, *Ordo avium*, p. 86, n° 8. — *Passer barbatus Indicus ;* en allemand, *indianischer bart-sperling,* moineau barbu des Indes. Frisch, class. 1, div. 2, art. 8. — *The bearded tit-mouse, beard-manica from Juteland*, mésange barbue de Jutland. Albin, *Hist. nat. des oiseaux*, t. I, n° 48. — *The least-butcher-bird : lanius minimus*, la petite pie-grièche. Edwards, pl. 15. — « Parus biarmicus, vertice cano, caudâ corpore longiore, capite barbato. » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 342. Cette phrase par laquelle M. Linnæus désigne ici le moustache de M. Brisson, il s'en est servi ailleurs pour désigner la mésange à longue queue. — « Parus supernè rufus, infernè cinereo-albus, cum aliquâ rubedinis mixturâ ; vertice dilutè-« cinereo ; pennis utrimque secundùm maxillas nigris, longissimis barbulæ æmulis ; rectricibus « rufis, extimâ exteriùs in exortu nigricante, versùs apicem griseo-rufescente, intermediis « longissimis (Mas). » — « Parus supernè rufus, maculis longitudinalibus nigricantibus « varius, infernè cinereo-albus ; vertice obscurè fusco ; rectricibus binis intermediis rufis, « lateralibus nigricantibus, apice albis, intermediis longissimis (Fœmina). » *Parus barbatus*, la mésange barbue ou le moustache. Brisson, t. III, p. 567. — *Parus barbatus, seu passerculus arundinaceus ;* en espagnol, *parosolino barbato delle paludi.* Salerne, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 217. La figure ne s'accorde point avec la description.

b. C'est le genre des barbus de M. Brisson, t. IV, p. 91, oiseaux qui ont comme notre coucou deux doigts en avant et deux en arrière.

* *Parus biarmicus* (Linn.). — Genre *id.*, sous-genre *Moustaches* (Cuv.).

été tués aux environs de Londres, mais qui y étaient encore trop peu connus, dit cet auteur, pour avoir un nom dans le pays. Comme madame la comtesse d'Albermale en avait rapporté du Danemark [a] une grande cage pleine, ce sont sans doute quelques-uns de ces prisonniers échappés qui se seront multipliés en Angleterre et qui y auront fondé une colonie nouvelle; mais d'où venaient ceux qu'Albin avait ouï dire qu'on trouvait dans les provinces d'Essex et de Lincoln, et toujours dans les endroits marécageux?

Il serait à désirer que l'on connût plus exactement les mœurs de ces oiseaux; leur histoire pourrait être curieuse, du moins à juger par le peu qu'on en sait : on dit que lorsqu'ils reposent, le mâle a soin de couvrir sa compagne de ses ailes; et cette seule attention, si elle était bien constatée, en supposerait beaucoup d'autres et beaucoup de détails intéressants dans toute la suite des opérations qui ont rapport à la ponte.

Le trait le plus caractérisé de la physionomie du mâle, c'est une plaque noire à peu près triangulaire qu'il a de chaque côté de la tête; la base de ce triangle renversé s'élève un peu au-dessus des yeux, et son sommet, dirigé en en-bas, tombe sur le cou à neuf ou dix lignes de la base : on a trouvé à ces deux plaques noires, dont les plumes sont assez longues, quelque rapport avec une moustache, et de là les noms qui ont été donnés dans tous les pays à cet oiseau. M. Frisch croit qu'il a de l'analogie avec le serin, et que les individus de ces deux espèces pourraient s'apparier avec succès; mais, ajoute-t-il, l'espèce moustache est trop rare pour que l'on puisse multiplier suffisamment les expériences qui seraient nécessaires pour décider la question. Cette opinion de M. Frisch ne peut subsister avec celle de MM. Edwards et Linnæus, qui trouvent à la moustache beaucoup d'affinité avec la pie-grièche : toutefois ces deux opinions, quoique contradictoires, ont un résultat commun, c'est que les trois observateurs ont vu le bec de la moustache plus gros que ne l'est ordinairement celui des mésanges, et que par conséquent cet oiseau pourrait être renvoyé aux demi-fins. D'un autre côté, M. Lottinger m'assure qu'il niche dans des trous d'arbres, et qu'il va souvent de compagnie avec la mésange à longue queue : ce qui, joint à l'air de famille et à d'autres rapports dans la taille, la forme extérieure, la contenance, les habitudes, nous autorise à le laisser parmi les mésanges.

Le mâle a la tête d'un gris de perle, la gorge et le devant du cou d'un blanc argenté; la poitrine d'un blanc moins pur, teinté de gris dans quelques individus, de couleur de rose dans les autres; le reste du dessous du corps roussâtre; les couvertures inférieures de la queue noires; celles des ailes d'un blanc jaunâtre; le dessus du corps roux clair; le bord antérieur des ailes blanc; les petites couvertures supérieures noirâtres, les grandes

a. Je suis surpris que cet oiseau étant aussi commun en Danemark, son nom ne se trouve point dans le *Zoologiæ Danicæ prodromus* de M. Muller.

bordées de roux; les pennes moyennes de même, bordées intérieurement d'un roux plus clair; les grandes pennes bordées de blanc en dehors, celles de la queue entièrement rousses, excepté la plus extérieure qui est noirâtre à sa base et d'un cendré roux vers son extrémité; l'iris orangé, le bec jaunâtre et les pieds bruns.

Dans la femelle il n'y a aucune teinte rouge sous le corps, ni plaques noires aux côtés de la tête : celle-ci est brune, ainsi que les couvertures inférieures de la queue, dont les pennes latérales sont noirâtres, terminées de blanc. La femelle est aussi un peu plus petite que le mâle.

Longueur totale de ce dernier, six pouces un quart; bec, moins de six lignes, le supérieur un peu crochu, mais sans aucune échancrure, dit M. Edwards lui-même, ce qui ne ressemble guère à une pie-grièche; tarse, huit lignes et demie; vol, six pouces et demi; queue, trente-six lignes, composée de douze pennes étagées, en sorte que les deux extérieures n'ont que la moitié de la longueur des deux intermédiaires : dépasse les ailes de vingt-sept lignes.

LE REMIZ.[a]*

M. Edwards soupçonne (page et planche 55) que cette mésange, représentée dans l'ouvrage d'Albin, tome III, planche 57, est la même que la mésange barbue, représentée tome I, planche 48; mais ce soupçon me

a. Parus palustris nidum suspendens. Monti, *Comment. Institut. Bonon.*, t. II, part. II, p. 56. — *Parus minimus, quibusdam acanthis Romana;* en allemand, *welden-meise* (mésange des saules); en polonais, *remez, remis, remiz, remizawy ptak, remicz, remitsch, remisch, romisch* (oiseau romain); en russe, *remessof;* à Bologne, *pendolino.* Daniel Titius, dans sa *Description*, Leipzig, 1755. — *Parus nidum suspendens.* Rzaczynski, *Auctuar. Polon.*, p. 402. « Bohemorum maudicek aviculam, non sine restrictione pendulum dixerim. » *Idem, Hist. Polon.* En quoi, dit Daniel Titius, Rzaczynski me paraît s'être trompé, page 38. — *Parus Lithuanicus nidum suspendens.* Klein, *Ordo avium*, page 86; en allemand, *die volhinische beutel-meise.* Klein, cité par Daniel Titius. — *Parus montanus;* en anglais, *the mountain tite, or tit-mouse.* Albin, *Hist. nat. des oiseaux*, t. III, pl. 57. — « Parus capite subferrugi- « neo; fasciâ oculari nigrâ; remigibus rectricibusque fuscis, margine utroque ferrugineo. » *Pendulinus.* Linnæus, *Syst. nat.* édit. XIII, gen. 116, sp. 13, p. 343. — *Pendulus;* en autrichien, *rohrspatz, persianischer spatz, türkischer spatz.* Kramer, *Elenchus Austr. inferior.*, p. 373. — *Remes.* Gmelin, *Voyage en Sibérie*, t. II, p. 203. — « Parus supernè griseus cum « aliquâ in dorso supremo rufescentis mixturâ, infernè albo-rufescens; collo superiore cinereo; « collo inferiore et pectore albo-cinereis; vertice albido; sincipite et taeniâ per oculos nigris; « rectricibus fuscis, albo fimbriatis, » *Parus Polonicus sive pendulinus,* la mésange de Pologne *ou* le remiz. Brisson, t. III, p. 565. — Le nom de *picus nidum suspendens*, qu'Aldrovande a donné au loriot, et qu'il a emprunté de Pline, convient beaucoup mieux au remiz. Quelques-uns ont distingué un remiz de terre et un remiz aquatique, mais probablement celui-ci est l'ortolan de roseaux. Enfin, l'auteur anonyme d'un Mémoire inséré dans le *Journal de Physique* du mois d'août 1776, donne au remiz le nom de *mésange de marais.*

* *Parus pendulinus* (Linn.). — Genre *id.*, sous-genre *Remiz* (Cuv.).

paraît démenti : 1° par les figures mêmes citées, lesquelles sont différentes et représentent chacune assez fidèlement l'oiseau dont le nom est au bas ; 2° par la taille, puisque, suivant Albin, la mésange barbue pèse plus de neuf gros, et qu'il fait le remiz égal à la mésange bleue qui pèse trois gros seulement ; 3° par le plumage, et notamment par la bande noire qu'ont ces deux oiseaux de chaque côté de la tête, mais posée tout autrement dans l'un et dans l'autre ; 4° enfin, par la différence du climat, Albin assignant pour son séjour ordinaire, à la mésange barbue, quelques provinces d'Angleterre et au remiz l'Allemagne et l'Italie. D'après tout cela, MM. Kramer et Linnæus ne me semblent pas mieux fondés à soupçonner que ces deux mésanges ne diffèrent entre elles que par le sexe ; et j'avoue que je n'aperçois pas non plus la grande affinité que M. Edwards et le même M. Linnæus ont cru voir entre ces deux oiseaux d'une part et les pies-grièches de l'autre ; à la vérité, ils ont comme les pies-grièches un bandeau noir sur les yeux, et le remiz sait ourdir, comme elles, les matériaux dont il compose son nid ; mais ces matériaux ne sont pas les mêmes, ni la manière d'attacher le nid, non plus que le bec, les serres, la nourriture, la taille, les proportions, la force, les allures, etc. Suivant toute apparence, M. Edwards n'avait point vu le remiz, non plus que les autres naturalistes qui ont adopté son avis ; un seul coup d'œil sur le n° 618 de nos planches enluminées eût suffi pour les désabuser.

Ce qu'il y a de plus curieux dans l'histoire des remiz, c'est l'art recherché qu'ils apportent à la construction de leur nid ; ils y emploient ce duvet léger qui se trouve aux aigrettes des fleurs du saule, du peuplier, du tremble, du juncago, des chardons, des pissenlits, de l'herbe aux moucherons, de la masse d'eau, etc.[a] ; ils savent entrelacer avec leur bec cette matière filamenteuse et en former un tissu épais et serré, presque semblable à du drap ; ils fortifient le dehors avec des fibres et de petites racines qui pénètrent dans la texture, et font en quelque sorte la charpente du nid ; ils garnissent le dedans du même duvet non ouvré[b], pour que leurs petits y soient mollement ; ils le ferment par en haut afin qu'ils y soient chaudement, et ils le suspendent avec du chanvre, de l'ortie, etc., à la bifurcation d'une petite branche mobile, donnant sur une eau courante, pour qu'ils soient bercés plus doucement par la liante élasticité de la branche, pour qu'ils se trouvent dans l'abondance, les insectes aquatiques étant leur principale nourriture[c],

a. Comme les saules et les peupliers fleurissent avant la masse d'eau, les remiz emploient le duvet des fleurs de ces deux espèces d'arbres dans la construction du nid où ils font leur première ponte ; et les nids travaillés avec ce duvet sont moins fermes, mais plus blancs que ceux où le duvet de la masse d'eau a été employé : c'est, dit-on, une manière assez sûre de distinguer une première ponte d'une seconde et d'une troisième. On trouve aussi de ces nids faits de *gramen* des marais, de poils de castor, de la matière cotonneuse des chardons, etc.

b. Quelquefois ce duvet, cette matière cotonneuse est pelotonnée en petits globules qui ne rendent pas l'intérieur du nid moins mollet ni moins doux.

c. M. Monti a trouvé dans l'estomac de ces oiseaux des insectes extrêmement broyés, et n'y a trouvé que cela.

enfin, pour qu'ils soient en sûreté contre les rats, les lézards, les couleuvres et autres ennemis rampants, qui sont toujours les plus dangereux; et ce qui semble prouver que ces intentions ne sont pas ici prêtées gratuitement à ces oiseaux, c'est qu'ils sont rusés de leur naturel, et si rusés que, suivant MM. Monti et Titius, l'on n'en prend jamais dans les piéges [a], de même qu'on l'a remarqué des carouges, des cassiques du Nouveau-Monde, des gros-becs d'Abyssinie et autres oiseaux qui suspendent aussi leurs nids au bout d'une branche. Celui du remiz ressemble tantôt à un sac, tantôt à une bourse fermée, tantôt à une cornemuse aplatie, etc. [b]; il a son entrée dans le flanc, presque toujours tournée du côté de l'eau, et située tantôt plus haut, tantôt plus bas; c'est une petite ouverture à peu près ronde, d'un pouce et demi de diamètre et au-dessous, dont le contour se relève extérieurement en un rebord plus ou moins saillant [c], et quelquefois elle est sans aucun rebord. La femelle n'y pond que quatre ou cinq œufs, ce qui déroge notablement à la fécondité ordinaire des mésanges, dont les remiz ont d'ailleurs le port, le bec, le cri et les principaux attributs. Ces œufs sont blancs comme la neige, la coque en est extrêmement mince; aussi sont-ils presque transparents. Les remiz font ordinairement deux pontes chaque année : la première en avril ou mai et la seconde au mois d'août; il est plus que douteux qu'ils en fassent une troisième.

On voit des nids de remiz dans les marais des environs de Bologne, dans ceux de la Toscane, sur le lac Trazimène, et ils sont faits précisément

a. On les surprend quelquefois dans le nid, ajoute Titius, au coucher du soleil, ou lorsque le temps est nébuleux et chargé de brouillards.

b. Cajetan Monti en a fait dessiner un, et Daniel Titius deux : ces trois nids diffèrent non-seulement entre eux, mais de celui qu'a fait dessiner Bonanni, et pour la grandeur et pour la forme. Le plus grand de tous (Titius, pl. 2) avait sept pouces de longueur et quatre et demi de largeur; il était suspendu à la fourche d'une petite branche avec du chanvre et du lin; le plus petit (planche 1) était long de cinq pouces et demi, large de même à sa partie supérieure, et se terminait en une pointe obtuse : c'est, selon Titius, la forme la plus ordinaire; celui de Monti était pointu en haut et en bas. Titius soupçonne que les remiz ne font qu'ébaucher leurs nids à la première ponte, et qu'alors les parois en sont minces et le tissu tout à fait lâche, mais qu'à chaque nouvelle ponte ils les perfectionnent et les fortifient, et qu'en les défaisant, on reconnaît ces couches additionnelles toujours plus fermes en dehors, plus mollettes en dedans; et de là on déduit aisément les différences de forme et de grandeur qu'on observe entre ces nids. On a trouvé sur la fin de décembre 1691, près de Breslau, une femelle tarin dans un de ces mêmes nids, avec un petit éclos et trois œufs qui ne l'étaient pas encore : cela prouve que les nids des remiz subsistent d'une année à l'autre. Titius ajoute qu'on ne doit pas être surpris de voir un tarin couvant l'hiver, puisqu'on sait que les becs-croisés font de même.

c. Aldrovande a donné la figure de ce nid, qu'il a cru être celui de la mésange à longue queue, quoiqu'il sût très-bien que l'oiseau qui l'avait fait s'appelait *pendulino*. Voyez son *Ornithologie*, tome II, page 718; on y voit deux de ces nids accolés ensemble : cela rappelle ce que dit Rzaczynski de ces nids de remiz à double entrée que l'on trouve dans la Pokutie, sur les rives de la Bystrikz. Un auteur anonyme, dont le mémoire est dans le *Journal de Physique*, août 1776, page 129, va plus loin qu'Aldrovande, et, après avoir comparé le remiz et la mésange à longue queue, trouve beaucoup d'analogie entre ces deux oiseaux. Cependant, en suivant exactement sa méthode de comparaison, il eût trouvé que le remiz a le bec et les pieds plus longs à proportion, la queue plus courte, l'envergure aussi, et le plumage différent.

comme ceux de la Lithuanie, de la Volhinie, de la Pologne et de l'Allemagne; les gens simples ont pour eux une vénération superstitieuse; chaque cabane a un de ces nids suspendu près de la porte : les propriétaires le regardent comme un véritable paratonnerre et le petit architecte qui le construit comme un oiseau sacré. On serait tenté de faire un reproche à la nature de ce qu'elle n'est point assez avare de merveilles, puisque chaque merveille est une source de nouvelles erreurs.

Ces mésanges se trouvent aussi dans la Bohême, la Silésie, l'Ukraine, la Russie, la Sibérie, partout en un mot où croissent les plantes qui fournissent cette matière cotonneuse dont elles se servent pour construire leur nid [a]; mais elles sont rares en Sibérie, selon M. Gmelin [b], et elles ne doivent pas non plus être fort communes aux environs de Bologne, puisque, comme nous l'avons dit plus haut, Aldrovande ne les connaissait pas; cependant, M. Daniel Titius regarde l'Italie comme le vrai pays de leur origine [c], d'où elles ont passé par l'État de Venise, la Carinthie et l'Autriche dans le royaume de Bohême, la Hongrie, la Pologne et les contrées encore plus septentrionales. Partout, ou presque partout, elles se tiennent dans les terrains aquatiques, et savent fort bien se cacher parmi les joncs et les feuillages des arbres qui croissent dans ces sortes de terrains. On assure qu'elles ne changent point de climat aux approches de l'hiver [d]. Cela est facile à comprendre pour les pays tempérés où les insectes paraissent toute l'année; mais dans les pays plus au nord, je croirais que les remiz changent au moins de position pendant les grands froids, comme font les autres mésanges, et qu'ils se rapprochent alors des lieux habités. M. Kramer nous apprend, en effet, qu'on en voit beaucoup plus l'hiver qu'en toute autre saison aux environs de la ville de Pruck, située sur les confins de l'Autriche et de la Hongrie, et qu'ils se tiennent toujours de préférence parmi les joncs et les roseaux.

On dit qu'ils ont un ramage; mais ce ramage n'est pas bien connu, et cependant on a élevé pendant quelques années de jeunes remiz pris dans le nid, leur donnant des œufs de fourmi pour toute nourriture [e]. Il faut donc qu'ils ne chantent pas dans la cage.

Le plumage de cet oiseau est fort vulgaire; il a le sommet de la tête

a. Daniel Titius remarque qu'en effet il y a beaucoup de marécages et d'arbres ou plantes aquatiques, telles que saules, aunes, peupliers, jacées, *asters*, *hieracium*, *juncago*, etc., dans la Volhinie, la Polésie, la Lithuanie et autres cantons de la Pologne, que les remiz semblent aimer de préférence.

b. *Voyage en Sibérie*, t. II, p. 203. Le conseiller J.-Ph. de Strahlenberg avait observé ces oiseaux en Sibérie avant M. Gmelin, selon Daniel Titius.

c. C'est de là que leur sont venus les noms de *romisch*, d'*acanthides Romanæ*, d'oiseaux romains.

d. Cajetan Monti et Daniel Titius.

e. Daniel Titius, pages 24 et 44. Il dit ailleurs qu'ils chantent mieux que la mésange à longue queue, laquelle chante fort bien, suivant Belon.

blanchâtre, l'occiput et le dessus du cou cendrés [a]; tout le dessus du corps gris, mais teinté de roussâtre dans la partie antérieure; la gorge et tout le dessous du corps blanc, teinté de gris cendré sur l'avant et de roussâtre sur l'arrière; un bandeau noir sur le front qui s'étend horizontalement de part et d'autre sur les yeux et fort au delà des yeux; les couvertures supérieures des ailes, brunes, bordées d'un roux qui va se dégradant vers leur extrémité; les pennes de la queue et des ailes, brunes aussi, mais bordées de blanchâtre; le bec cendré, les pieds cendré rougeâtre.

Il paraît, d'après la description de M. Cajetan Monti, qu'en Italie ces oiseaux ont plus de roux dans leur plumage et une légère teinte de vert sur les couvertures supérieures des ailes, etc., et, d'après celle de M. Gmelin, qu'en Sibérie ils ont le dos brun, la tête blanche et la poitrine teintée de roux; mais ce ne sont que des variétés de climat, ou peut-être de simples variétés de description; car il suffit de regarder de plus près ou dans un autre jour pour voir un peu différemment.

La femelle, suivant M. Kramer, n'a pas le bandeau noir comme le mâle; suivant M. Gmelin elle a ce bandeau, et en outre la tête plus grise que le mâle et le dos moins brun; tous deux ont l'iris jaune et la pupille noire, et ils ne sont guère plus gros que le troglodyte, c'est-à-dire qu'ils sont à peu près de la taille de notre mésange bleue.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, cinq lignes; le supérieur un peu recourbé, l'inférieur plus long dans les jeunes [b]; tarse, six lignes et demie; ongles très-aigus, le postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces un tiers; queue, deux pouces, composée de douze pennes, un peu étagées; dépasse les ailes de treize lignes.

LA PENDULINE. [c d *]

M. Monti croyait que le remiz était le seul, parmi les oiseaux d'Europe, qui suspendit son nid à une branche [e]; mais sans parler du loriot, qui

a. Daniel Titius a vu une tache noirâtre aux environs de la première vertèbre du cou, et une autre aux environs de l'anus.

b. « Rostrum subitò decrescens in summum acumen. » Titius, p. 19. — « Rostrum paulatim « desinens in apicem. » Titius, p. 23. M. Klein dit que cette mésange est, après la charbonnière, celle qui a le plus long bec; il aurait dû dire aussi après la moustache et la mésange de Sibérie, sans parler de plusieurs mésanges étrangères.

c. Voyez les planches enluminées, n° 708, où cet oiseau est représenté figure 1, sous le nom de *mésange du Languedoc.*

d. On l'appelle vulgairement, en Languedoc, *canari sauvage*, et plus vulgairement encore *debassaire.* L'oiseau et le nid ont été envoyés par M. de la Brousse, maire d'Aramont, député des États du Languedoc.

e. Voyez la Collection académique, partie étrangère, t. X, p. 371. *Académie de Bologne.*

* *Parus narbonensis* (Linn.). — « Le *parus narbonensis* paraît la femelle du *pendulinus* « ou *remiz.* » (Cuvier.)

attache quelquefois le sien à des rameaux faibles et mobiles, et à qui M. Frisch a attribué celui de la mésange à longue queue[a], voici une espèce bien connue en Languedoc, quoique tout à fait ignorée des naturalistes, laquelle fait son nid avec autant d'art que le remiz de Pologne, qui semble même y employer une industrie plus raisonnée, et qui mérite d'autant plus notre attention, qu'avec les mêmes talents elle n'a pas, à beaucoup près, la même célébrité : on peut la regarder comme étant analogue au remiz, mais non pas comme une simple variété dans cette espèce ; les traits de disparité que l'on peut observer dans la taille, dans les proportions des parties, dans les couleurs du plumage, dans la forme du nid, etc., étant plus que suffisants pour constituer une différence spécifique.

Je lui ai donné le nom de *penduline*, qui présente à l'esprit la singulière construction de son nid ; ce nid est très-grand, relativement à la taille de l'oiseau ; il est fermé par-dessus, presque de la grosseur et de la forme d'un œuf d'autruche : son grand axe a six pouces, le petit axe trois et demi ; elle le suspend à la bifurcation d'une branche flexible de peuplier, que, pour plus grande solidité, elle entoure de laine, sur une longueur de plus de sept à huit pouces : outre la laine elle emploie la bourre de peuplier, de saule, etc., comme le remiz. Ce nid a son entrée par le côté, près du dessus, et cette entrée est recouverte par une espèce d'avance ou d'auvent continu avec le nid, et qui déborde de plus de dix-huit lignes. Moyennant ces précautions, ses petits sont encore plus à l'abri des intempéries de la saison, mieux cachés, et par conséquent plus en sûreté que ceux du remiz de Pologne.

Cet oiseau a la gorge et tout le dessous du corps blanc roussâtre ; le dessus gris roussâtre, plus foncé que le dessous ; le dessus de la tête gris ; les couvertures supérieures des ailes noirâtres, bordées de roux, ainsi que les pennes moyennes, mais le roux s'éclaircit vers leur extrémité ; les grandes pennes noirâtres, bordées de blanchâtre ; les pennes de la queue noirâtres, bordées de roux clair ; le bec noir, l'arête supérieure jaune brun, les pieds de couleur plombée.

Longueur totale, un peu moins de quatre pouces ; bec de mésange, quatre lignes et plus ; tarse, six lignes ; ongle postérieur le plus fort de tous, peu arqué ; queue, onze à douze lignes, serait exactement carrée si les deux pennes extérieures n'étaient pas un peu plus courtes que les autres : dépasse les ailes d'environ six lignes.

a. Cette méprise était d'autant plus facile à éviter, que le nid du loriot est fait en coupe, ouvert par dessus, et que cet oiseau n'y emploie jamais ce duvet végétal que fournissent les fleurs et les feuilles de certaines plantes, lors même qu'il y en a abondance autour de lui.

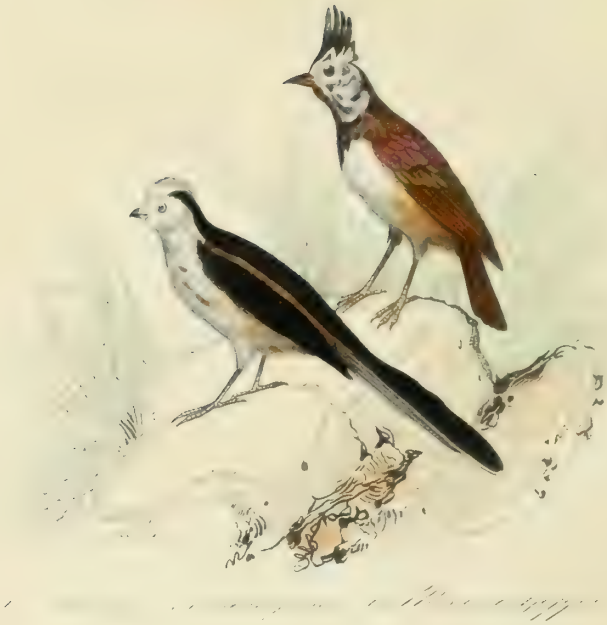

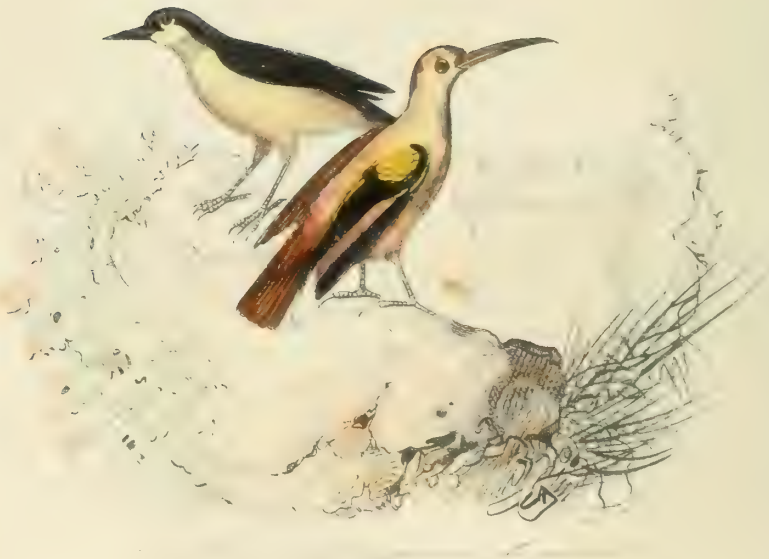

LA MÉSANGE A LONGUE QUEUE.[a b*]

On ne pouvait mieux caractériser ce très-petit oiseau que par sa très-longue queue; elle est plus longue en effet que tout le reste de la personne, et fait elle seule beaucoup plus de la moitié de la longueur totale : et comme d'ailleurs cette mésange a le corps effilé et le vol rapide, on la prendrait, lorsqu'elle vole, pour une flèche qui fend l'air[c]; c'est sans doute à cause de ce trait remarquable de disparité, par lequel cet oiseau s'éloigne des mésanges, que Ray a cru le devoir séparer tout à fait de cette famille[d]; mais comme il s'en rapproche par beaucoup d'autres propriétés plus essen-

a. Voyez les planches enluminées, n° 502, fig. 3.

b. Αἰγιθαλὸς ὀρεινὸς (mésange de montagne). Aristote, *Hist. animal.*, lib. VIII, chap. III. — *Parus monticola : mésange à longue queue*, *perd-sa-queue*. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 368. — *Parus caudatus ;* à Rome, *potazzina*. Olina, *Uccelleria*, fol. 28. — Gessner, *Aves*, p. 642. Ἀνώνυμος, Eberi et Peuceri. — Aldrovande, *Ornithol.*, t. II, p. 715; à Cologne, *winteptker ;* en italien, *paronzino*, *pulzonzino*, *pendolino*. — Jonston, *Aves*, p. 86. — Willughby, *Ornithol.*, p. 176 ; en Angleterre, *horticola*, plutôt que *monticola ;* ce qui n'est point conforme aux observations les plus générales, dit Daniel Titius, mais peut avoir lieu en Angleterre. — Ray, *Synops.*, p. 74, *A* 5. — Charleton, *Exercit.*, p. 96, n° 4; en anglais, *Long-tailed mountain-tit-mouse, with a white crown*, *wine-tapper*, mourier. — Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 319; en allemand, *zahl-meise*. — Rzaczynski, *Auctuar. Polon.*, p. 404; en polonais, *sikora zdtugim ogonem*. — *Long-tailed tit-mouse. British Zoology*, p. 115, g. 24, sp. 5. — Albin, *Hist. nat. des oiseaux*, t. II, pl. 57. — *Parus caudatus capite vario ; parus nidum suspendens* (cette dénomination est propre au remiz; on verra bientôt la cause de l'équivoque). Klein, *Ordo avium*, p. 85, n° 7. — *Parus caudâ longâ*, lardere; en allemand, *lang-schwantzige-meise*, *schwantz-maise*, *zagel-maise*, *pfannen stiel* ou *pfannen stiegliz* (queue de poêle), *mormaise*, *riel-maise*, *berg-maise*, *schnee-maise*. Frisch, t. I, class. 2, div. 1, art. 6, n° 14. — *Orites* (*monticola*). Moehring, *Avium genera*, gen. 37, p. 45. — *Parus vertice albo, caudâ corpore longiore ;* en suédois, *ahltita*. Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 243; et *Syst. nat.*, édit. XIII, g. 116, sp. 11. — Kramer, *Elenchus Austr. inf.*, p. 379, n° 6; en autrichien, *belz-meise*, *pfannen stiel*. — *Boular*, selon Cotgrave; dans l'Orléanais, *perchaqueue ;* en Saintonge, *queue de poêlon ;* dans le Verdunois, *demoiselle ;* dans la Sologne, *fourreau*, *gueule de four*. Salerne, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 216. — *Moiniet* ou *moignet* à Montbard; *dame* en d'autres endroits, sans doute à cause de sa longue queue traînante; *meunière*, *materat ;* quelques villageois lui donnent aussi le nom de *monstre*, parce que ses plumes sont presque toujours hérissées. Voyez *Journal de Physique*, août 1776, p. 129. — « Parus sordidè roseus, infernè albo confuse mix- « tus; capite tæniis longitudinalibus albis et nigris vario; tæniâ ab occipitio ad uropygium « nigrâ; rectricibus tribus utrimque extimis obliquè exteriùs albis, interiùs nigris, intermediis « longissimis... » *Parus longicaudus*, mésange à longue queue. Brisson, t. III, p. 570.

c. *British Zoology*, page 115.

d. « Avis sui generis, et a paris longè diversi. » *Synopsis*, page 73. Les auteurs de la *Zoologie Britannique* trouvent que par son bec plus convexe que celui des mésanges, et par d'autres petites analogies, il se rapproche beaucoup des pies-grièches; mais il ne faut qu'un coup d'œil de comparaison sur la figure de ces oiseaux et sur leur histoire, pour s'assurer de la grande différence qu'il y a entre une pie-grièche et une mésange à longue queue : je suis surpris que quelque méthodiste n'ait pas rangé cette dernière avec les motacilles, parmi lesquelles elle aurait très-bien figuré, ayant dans sa longue queue un mouvement brusque et souvent répété de bas en haut.

* *Parus caudatus* (Linn.). — Genre *Mesanges*, sous-genre *Mésanges proprement dites* (Cuv.).

tielles, je le laisserai, avec le plus grand nombre des naturalistes, dans la possession paisible de son ancien nom. Eh! quel autre nom pourrait convenir à un petit oiseau à bec court et cependant assez fort, qui fait sa principale résidence dans les bois; qui est d'un naturel très-remuant et très-vif, et n'est pas un moment en repos; qui voltige sans cesse de buisson en buisson, d'arbuste en arbuste, court sur les branches, se pend par les pieds, vit en société, accourt promptement au cri de ses semblables, se nourrit de chenilles, de moucherons et autres insectes, quelquefois de graines; pince les bourgeons des arbres, qu'il découpe adroitement; pond un grand nombre d'œufs; enfin qui, suivant les observations les plus exactes[a], a les principaux caractères extérieurs des mésanges, et, ce qui est bien plus décisif, leurs mœurs et leurs allures? Il ne s'éloigne pas même absolument de toutes les mésanges par sa longue queue étagée, puisque la moustache et le remiz, comme nous l'avons vu, en ont une de cette même forme, et qui ne diffère que du plus au moins.

Quant à la manière de faire le nid, il tient le milieu entre les charbonnières et le remiz : il ne le cache point dans un trou d'arbre, où il serait mal à son aise avec sa longue queue; il ne le suspend pas non plus, ou du moins très-rarement[b], à un cordon délié, mais il l'attache solidement sur les branches des arbrisseaux, à trois ou quatre pieds de terre; il lui donne une forme ovale et presque cylindrique, le ferme par-dessus, laisse une entrée d'un pouce de diamètre dans le côté, et se ménage quelquefois deux issues qui se répondent, afin d'éviter l'embarras de se retourner[c] : précaution d'autant plus utile, que les pennes de sa queue se détachent avec facilité et tombent au plus léger froissement[d]. Son nid diffère encore de celui du remiz, en ce qu'il est plus grand[e], d'une forme plus approchante de la cylindrique; que le tissu n'en est pas aussi serré; que le contour de sa petite entrée ne forme pas communément au dehors un rebord saillant[f];

a. Belon, M. Hébert, etc.

b. « Nunc in alnetis suspensus, nunc arboris ramo bisulco impositus. » Daniel Titius, p. 33. Il peut se faire que cet auteur ait rencontré plusieurs de ces nids suspendus; mais les autres observateurs s'accordent à dire qu'ils sont très-rares. Voyez ci-après la note (*f*).

c. Voyez Frisch et Rzaczynski, aux endroits cités.

d. C'est ce qui lui a fait donner le nom de *perd-sa-queue*.

e. J'ai mesuré de ces nids qui avaient environ huit pouces de hauteur sur quatre de largeur.

f. Cajetan Monti prétend que cela n'a jamais lieu. « Ostio in tubulum pretenso, » dit au contraire Daniel Titius, page 33. Ces observations opposées peuvent être également vraies, pourvu qu'on les restreigne aux lieux et aux temps où elles ont été faites, et qu'on ne veuille pas les donner pour des résultats généraux. Il est probable que ce nid suspendu à une branche de saule avancée sur l'eau, fait en forme de sac, composé de matière cotonneuse et de plumes, trouvé en 1745 aux environs de Prentzlow dans la Marche Ukraine, et dont parle Daniel Titius, page 14, était un nid de mésange à longue queue; car si l'on voulait le regarder comme celui d'un remiz, il faudrait supposer que le remiz emploie des plumes dans la construction de son nid, ce qui est contraire à toutes les observations, au lieu que la mésange à longue queue les emploie tant au dedans qu'au dehors, mais beaucoup plus au dedans.

que son enveloppe extérieure est composée de brins d'herbe, de mousse, de *lichen*, en un mot de matériaux plus grossiers, et que le dedans est garni d'une grande quantité de plumes et non de matière cotonneuse que fournissent les saules et les autres plantes dont il a été parlé à l'article du remiz.

Les mésanges à longue queue pondent de dix à quatorze œufs, même jusqu'à vingt, tous cachés presque entièrement dans les plumes qu'elles ont amassées au fond du nid : ces œufs sont de la grosseur d'une noisette, leur plus grand diamètre étant de six lignes ; ils sont environnés d'une zone rougeâtre sur un fond gris, lequel devient plus clair vers le gros bout.

Les jeunes vont avec les père et mère pendant tout l'hiver, et c'est ce qui forme ces troupes de douze ou quinze qu'on voit voler ensemble dans cette saison, jetant une petite voix claire seulement pour se rappeler; mais au printemps leur ramage prend une nouvelle modulation, de nouveaux accents[a], et il devient beaucoup plus agréable.

Aristote assure que ces oiseaux sont attachés aux montagnes ; Belon nous dit qu'il les avait observés en toutes contrées, et Belon avait voyagé ; il ajoute qu'ils quittent rarement les bois pour venir dans les jardins; Willughby nous apprend qu'en Angleterre ils fréquentent plus les jardins que les montagnes; M. Hébert est du même avis que Willughby, en restreignant toutefois son assertion à l'hiver seulement; selon Gessner, ils ne paraissent qu'au temps des froids, et ils se tiennent dans les endroits marécageux et parmi les roseaux, d'où ils ont tiré leur nom de *mésanges de roseaux;* M. Daubenton le jeune en a vu des volées au Jardin du Roi sur la fin de décembre, et m'a appris qu'on en voyait assez communément dans le bois de Boulogne; enfin, les uns disent qu'ils restent pendant l'hiver, les autres, qu'ils voyagent, d'autres, enfin, qu'ils arrivent plus tard que les autres mésanges : d'où ils ont été nommés *mésanges de neige*. Tous ces faits, tous ces avis contraires peuvent être et sont, à mon sens, également vrais ; il ne faut pour cela que supposer, ce qui est très-vraisemblable, que ces oiseaux varient leur conduite selon les circonstances des lieux et des temps ; qu'ils restent où ils sont bien ; qu'ils voyagent pour être mieux ; qu'ils se tiennent sur la montagne ou dans la plaine, dans les terrains secs ou humides, dans les forêts ou dans les vergers, partout en un mot où ils rencontrent leur subsistance et leurs commodités. Quoi qu'il en soit, ils se prennent rarement dans les trébuchets, et leur chair n'est point un bon manger.

Leurs plumes sont presque décomposées, et ressemblent à un duvet fort

a. « Il chante si plaisamment au printemps, dit Belon, qu'il n'y a guère autre oiseau qui ait la voix plus hautaine et plus aerée. » *Nat. des oiseaux*. — Gessner dit que dans cette même saison la mésange à longue queue dit *guickeg*, *guickeg*. Selon toute apparence, ce n'est pas là le *chant plaisant* dont Belon a voulu parler. D'autres disent que cette mésange a la voix faible et un petit cri assez clair, *ti*, *ti*, *ti*, *ti*; mais ce petit cri n'est pas sans doute le ramage qu'elle fait entendre au printemps.

long ; ils ont des espèces de sourcils noirs, les paupières supérieures d'un jaune orangé ; mais cette couleur ne paraît guère dans les sujets desséchés ; le dessus de la tête, la gorge et tout le dessous du corps blanc, ombré de noirâtre sur la poitrine, et quelquefois teinté de rouge sur le ventre, sur les flancs et sous la queue : le derrière du cou noir, d'où part une bande de même couleur qui parcourt toute la partie supérieure du corps entre deux larges bandes d'un rouge faux ; la queue noire, bordée de blanc ; la partie antérieure de l'aile noire et blanche ; les grandes pennes noirâtres, les moyennes aussi, mais bordées de blanc, excepté les plus proches du corps, qui le sont du même roux que le dos ; le fond des plumes cendré foncé ; l'iris gris, le bec noir, mais gris à la pointe, et les pieds noirâtres.

La bande blanche du sommet de la tête s'élargit plus ou moins, et quelquefois gagne tellement sur les bandes noires latérales, que la tête paraît toute blanche : dans quelques individus le dessous du corps est tout blanc ; tels étaient ceux qu'a vus Belon, et quelques-uns que j'ai observés moi-même. Dans les femelles, les bandes latérales de la tête ne sont que noirâtres, ou même variées de blanc et de noir, et les couleurs du plumage ne sont ni bien décidées ni bien tranchées. Cet oiseau ne surpasse guère le roitelet en grosseur ; il pèse environ cent quatorze grains : comme il tient ses plumes presque toujours hérissées, il paraît un peu plus gros qu'il n'est réellement.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers ; bec, trois lignes et demie, plus épais que celui de la mésange bleue, le supérieur un peu crochu ; la langue un peu plus large que celle de cette même mésange bleue, terminée par des filets ; tarse, sept lignes et demie ; ongle postérieur le plus fort de tous ; vol, six pouces et demi ; queue, trois pouces et demi, composée de douze pennes inégales, irrégulièrement étagées et toujours augmentant de longueur depuis la plus extérieure, qui a dix-huit lignes, jusqu'à la cinquième, qui en a quarante-deux, plus ou moins ; la paire intermédiaire n'en a que trente-neuf au plus, et est à peine égale à la quatrième [a] ; la queue dépasse les ailes d'environ deux pouces et demi.

Tube intestinal, quatre pouces : je n'ai aperçu qu'un léger vestige de cœcum ; gésier musculeux, contenait des débris de matières végétales et d'insectes, un fragment de noyau, point de petites pierres.

a. Je l'ai vérifié sur nombre d'individus ; mais comme ces pennes se détachent facilement, on pourrait, si l'on n'y prenait garde, tomber dans quelques méprises. Belon dit que cette mésange a la queue fourchue comme l'hirondelle, et il dit en même temps que cette queue est étagée ; il faut donc que, dans l'individu qu'a vu Belon, les pennes de la queue se fussent séparées par quelque cause accidentelle en deux parties, au lieu que dans leur situation naturelle elles sont superposées les unes aux autres, au point que la queue paraît fort étroite. Daniel Titius s'est aussi trompé, en disant que la paire intermédiaire était la plus longue de toutes ; c'est la cinquième paire qui surpasse toutes les autres en longueur.

LE PETIT DEUIL.*

J'appelle ainsi une petite mésange que M. Sonnerat a rapportée du cap de Bonne-Espérance, et dont il a fait paraître la description dans le *Journal de physique*. Les couleurs de son plumage sont en effet celles qui constituent le petit deuil, du noir, du gris, du blanc; elle a la tête, le cou, le dessus et le dessous du corps d'un gris cendré clair; les pennes des ailes noires bordées de blanc; la queue noire dessus, blanche dessous; l'iris, le bec et les pieds noirs.

Cette mésange se rapproche des précédentes, surtout de la mésange à longue queue, par la manière de faire son nid; elle l'établit dans les buissons les plus épais, mais non à l'extrémité des branches, comme l'ont supposé quelques naturalistes; le mâle y travaille de concert avec sa femelle. C'est lui qui, frappant de ses ailes avec force sur les côtés du nid, en rapproche les bords qui se lient ensemble et s'arrondissent en forme de boule allongée; l'entrée est dans le flanc, les œufs sont au centre dans le lieu le plus sûr et le plus chaud. Tout cela se trouve dans le nid de la mésange à longue queue; mais ce qui ne s'y trouve pas, c'est un petit logement séparé où le mâle se tient tandis que la femelle couve.

LA MÉSANGE A CEINTURE BLANCHE.** [a]

Nous ne savons point l'histoire de cette mésange, que nous avons vue dans le Cabinet de M. Mauduit. M. Muller n'en a point parlé. Il pourrait se faire qu'elle ne se trouvât pas en Danemark, quoiqu'elle ait été envoyée de Sibérie. Elle a sur la gorge et le devant du cou une plaque noire qui descend sur la poitrine, accompagnée de part et d'autre d'une bande blanche qui naît des coins de la bouche, passe sous l'œil, descend en s'élargissant jusqu'aux ailes, et s'étend de chaque côté sur la poitrine, où elle prend une teinte de cendré et forme une large ceinture; tout le reste du dessous du corps est gris roussâtre; le dessus aussi, mais plus foncé; la partie supérieure de la tête et du cou, gris brun; les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, brun cendré; les pennes des ailes et la penne extérieure de la queue, bordées de gris roux; le bec et les pieds noirâtres.

Longueur totale, cinq pouces; bec, six lignes; tarse, sept; queue, vingt-deux; dépasse les ailes de quinze; elle est un peu étagée, en quoi cette

a. Voyez les planches enluminées, n° 708, fig. 3.

* *Parus capensis* (Gmel.). — Genre *Mésanges*, sous-genre *Remiz* (Cuv.).

** *Parus sibiricus* (Gmel.). — Simple variété de la *mésange à tête noire* (*Parus atricapillus*), selon Cuvier. — Voyez la nomenclature de la p. 80.

espèce a plus de rapport avec la moustache, le remiz et la mésange à longue queue, qu'avec les autres espèces, qui toutes ont la queue un peu fourchue.

LA MÉSANGE HUPPÉE. [a b] *

Elle a en effet une jolie huppe noire et blanche qui s'élève sur sa tête de huit ou dix lignes, et dont les plumes sont étagées avec une élégante régularité; non-seulement elle a reçu cette parure distinguée, elle est encore parfumée naturellement, elle exhale une odeur agréable qu'elle contracte sur les genévriers [c] et autres arbres ou arbrisseaux résineux sur lesquels elle se tient presque toujours; et ces avantages, qui semblent appartenir exclusivement au luxe de la société, et dont il paraît si difficile de jouir sans témoins, elle sait en jouir individuellement et dans la solitude la plus sauvage, moins pleinement peut-être, mais à coup sûr plus tranquillement. Les forêts et les bruyères, surtout celles où il y a des genévriers et des sapins, sont le séjour qui lui plaît; elle y vit seule et fuit la compagnie des autres oiseaux, même de ceux de son espèce [d]; celle de l'homme, comme on peut croire, n'a pas plus d'attrait pour elle, et il faut avouer qu'elle en est plus heureuse; sa retraite, sa défiance, la sauvent des piéges de l'oiseleur; on la prend rarement dans les trébuchets, et lorsqu'on en prend quelqu'une on ne gagne qu'un cadavre inutile : elle refuse constamment la nourriture,

a. Voyez nos planches enluminées, nº 502, fig. 2.

b. Parus cristatus; en allemand, *kobel-meiss, keubel-meiss, heiden-meiss, struss-meisslin.* Gessner, *Aves*, p. 642. — Aldrovande, *Ornithol.*, t. II, p. 723. — Jonston, *Aves*, p. 86. — Willughby, *Ornithol.*, p. 175; en anglais, *the crested tit-mouse.* — Ray, *Synops. av.*, p. 74. — Charleton, *Exercit.*, p. 96, nº 5; en anglais, *the juniper tit-mouse* (mésange des genévriers), — Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 321; en allemand, *kobel-meise, strauss-meisslin.* — Rzaczynski, *Auctuar. Polon.*, p. 404; en allemand, *strauss-meise*, en polonais, *sikora czubata.* — Frisch, t. I, class. 2, div. 1, art. 5, nº 14; en allemand, *die schopf-maise, hauben-maise.* — Klein, *Ordo avium*, p. 85, nº 6. — Barrère, *Specim. novum*, class. 3, gen. 24, p. 49. — Albin, *Hist. nat. des oiseaux*, t. II, pl. 57. — *Parus capite cristato;* en suédois, *tofs-myssa, tofs-tita, méshatt.* Linnæus, *Fauna Suec.*, nº 239. — Kramer, *Elenchus Austr. inf.*, p. 379; nº 2; en autrichien, *schopf-meise.* — *Parus capite cristato, collari nigro, ventre albo.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, g. 116, sp. 2. — En danois, *top meise.* Muller, *Zoologiæ Dan. prodrom.*, nº 282. — « Parus cristatus supernè griseo-rufescens, infernè candicans; cristâ ex « albido et nigro variâ; tæniâ ponè oculos nigrâ; tæniâ arcuatâ nigrâ, genarum partem infi- « mam cingente; gutture nigro; rectricibus griseis, oris exterioribus griseo-rufescentibus, » *Parus cristatus*, la mésange huppée. Brisson, t. III, p. 558. — Mésange coiffée, à bouquet, à pennache; mésange crêtée, huppée, chaperonnée. Salerne, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 216.

c. « Avicula elegantissima tùm ex subviridi cristâ, tùm ob odorem juniperinum quem « exhalat, insignis. » Charleton, à l'endroit cité.

d. C'est l'avis de M. Frisch, confirmé par celui de M. le vicomte de Querhoënt; cependant je ne dois pas dissimuler que, selon Rzaczynski, la mésange huppée va par troupes, mais son autorité ne peut balancer celle des deux autres observateurs : Rzaczynski ajoute que l'automne on prend beaucoup de ces oiseaux dans les montagnes.

* *Parus cristatus* (Linn.). — Genre *Mésanges*, sous-genre *Mésanges proprement dites* (Cuv.).

et quelque art que l'on ait mis à adoucir son esclavage, à tromper son goût pour la liberté, on n'a pu encore la déterminer à vivre dans la prison. Tout cela explique pourquoi elle n'est pas bien connue ; on sait seulement qu'elle se nourrit, dans sa chère solitude, des insectes qu'elle trouve sur les arbres ou qu'elle attrape en volant, et qu'elle a le principal caractère des mésanges, la grande fécondité.

De toutes les provinces de France, la Normandie est celle où elle est le plus commune ; on ne la connaît, dit M. Salerne, ni dans l'Orléanais, ni aux environs de Paris. Belon n'en a point parlé, non plus qu'Olina, et il paraît qu'Aldrovande ne l'avait jamais vue ; en sorte que la Suède d'une part et de l'autre le nord de la France semblent être les dernières limites de ses excursions.

Elle a la gorge noire, le front blanc ainsi que les joues, et ce blanc des joues est encadré dans un collier noir assez délié, qui part des deux côtés de la plaque noire de la gorge, et remonte en se courbant vers l'occiput ; une bande noire verticale derrière l'œil ; le dessous du corps blanchâtre, les flancs d'un roux clair, les dessus du corps d'un gris roux ; le fond des plumes noir, les pennes de la queue grises et celles des ailes brunes, toutes bordées de gris-roux, excepté les grandes des ailes qui le sont en partie de blanc sale ; le bec noirâtre et les pieds de couleur plombée.

Willughby a vu une teinte de verdâtre sur le dos et sur le bord extérieur des pennes de la queue et des ailes ; Charleton a vu une teinte semblable sur les plumes qui composent la huppe. Apparemment que ces plumes ont des reflets, ou bien ce sera une petite variété d'âge ou de sexe, etc.

Cet oiseau pèse environ le tiers d'une once et n'est guère plus gros que la mésange à longue queue.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers ; bec, cinq lignes et demie ; langue terminée par quatre filets ; tarse, huit lignes ; ongle postérieur le plus fort de tous ; vol, sept pouces et demi ; aile composée de dix-huit pennes ; queue, vingt-deux lignes et plus, un peu fourchue, composée de douze pennes ; dépasse les ailes de dix lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONT RAPPORT AUX MÉSANGES.

I. — LA MÉSANGE HUPPÉE DE LA CAROLINE. [a] *

La huppe de cette mésange étrangère n'est point permanente et n'est véritablement une huppe que lorsque l'oiseau, agité de quelque passion, re-

a. Parus cristatus pectore rubro. Klein, *Avi.*, p. 86, n° 12. — *Crested tit-mouse.* Catesby, t. I, pl. 57. — « Parus cristatus supernè saturatè griseus, infernè albus, cum aliquâ rubedinis

* *Parus bicolor* (Gmel.). — Genre *Mésanges*, sous-genre *Mésanges proprement dites* (Cuv.).

lève les longues plumes qui la composent, et alors elle se termine en pointe; mais la situation la plus ordinaire de ces plumes est d'être couchées sur la tête.

Cet oiseau habite, niche et passe toute l'année à la Caroline, à la Virginie, et probablement il se trouve au Groënland, puisque M. Muller lui a donné place dans sa *Zoologie danoise*. Il se tient dans les forêts et vit d'insectes comme toutes les mésanges; il est plus gros que l'espèce précédente et proportionné différemment, car il a le bec plus court et la queue plus longue; il pèse environ quatre gros; son plumage est assez uniforme; il a le front ceint d'une espèce de bandeau noir; le reste du dessus de la tête et du corps, et même les pennes de la queue et des ailes, gris foncé; le dessous du corps blanc, mêlé d'une légère teinte de rouge qui devient plus sensible sur les couvertures inférieures des ailes; le bec noir, et les pieds de couleur plombée.

La femelle ressemble parfaitement au mâle.

Longueur totale, environ six pouces; bec, cinq lignes et demie; tarse, huit lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; ongle postérieur, le plus fort de tous; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes; dépasse les ailes d'environ seize lignes.

II. — LA MÉSANGE A COLLIER. [a]*

Il semble qu'on ait coiffé cette mésange d'un capuchon noir un peu en arrière sur une tête jaune, dont toute la partie antérieure est à découvert; la gorge a aussi une plaque jaune, au-dessous de laquelle est un collier noir; tout le reste du dessous du corps est encore jaune, et tout le dessus olivâtre; le bec noir et les pieds bruns. L'oiseau est à peu près de la taille du chardonneret; il se trouve à la Caroline.

Longueur totale, cinq pouces; bec, six lignes; tarse, neuf lignes; queue, vingt-une lignes, un peu fourchue; dépasse les ailes de dix lignes.

« mixturâ; maculâ in syncipite nigrâ; rectricibus saturatè griseis, » *Parus Carolinensis cristatus*, mésange huppée de la Caroline. Brisson, t. III, p. 561. — « Parus bicolor, capite « cristato, anticè nigro, corpore cinereo, subtùs ex albido rufescente. » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, gen. 116, sp. 1. — Muller, *Zoologiæ Dan. prodromus*, page 9; en groënlandais, *auingursak*.

a. The hooded tit-mouse. Catesby, t. I, p. 60. — *Parus cucullo nigro.* Klein, *Ordo avium*, p. 85, sp. 5. — « Parus supernè olivaceus, infernè luteus; capite anteriùs luteo; torque nigro, « caput posteriùs et collum cingente; rectricibus olivaceis..... » *Parus Carolinensis torquatus*, mésange à collier de la Caroline. Brisson, t. III, p. 578.

* *Motacilla mitrata* (Gmel.). « Cet oiseau, qui est le même que le *gobe-mouche citrin*, est « regardé par M. Vieillot comme appartenent au genre des *fauvettes.* » (Desmarets.) — Voyez la nomenclature ** de la p. 424 du VIe volume.

III. — LA MÉSANGE A CROUPION JAUNE. [a] *

Elle grimpe sur les arbres comme les pics, dit Catesby, et comme eux fait sa nourriture ordinaire des insectes; elle a le bec noirâtre et les pieds bruns, la gorge et tout le dessous du corps gris, la tête et tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue, compris les ailes et leurs couvertures, d'un brun verdâtre, à l'exception toutefois du croupion, qui est jaune; ce croupion jaune est la seule beauté de l'oiseau, le seul trait remarquable qui interrompe l'insipide monotonie de son plumage, et c'est l'attribut le plus saillant qu'on pût faire entrer dans sa dénomination pour caractériser l'espèce. La femelle ressemble au mâle; tous deux sont un peu moins gros que le chardonneret et ont été observés dans la Virginie par Catesby.

Longueur totale, environ cinq pouces; bec, cinq lignes; tarse, huit lignes; queue, vingt-une lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes, dont les intermédiaires sont un peu plus courtes que les latérales; dépasse les ailes d'environ dix lignes.

IV. — LA MÉSANGE GRISE A GORGE JAUNE. [b] **

Non-seulement la gorge, mais tout le devant du cou est d'un beau jaune, et l'on voit encore de chaque côté de la tête, ou plutôt de la base du bec supérieur, une petite échappée de cette couleur; le reste du dessous du corps est blanc, avec quelques mouchetures noires sur les flancs; tout le dessus est d'un joli gris; un bandeau noir couvre le front, s'étend sur les yeux et descend des deux côtés sur le cou, accompagnant la plaque jaune dont j'ai parlé; les ailes sont d'un gris brun et marquées de deux taches blanches, la queue noire et blanche, le bec noir et les pieds bruns.

La femelle n'a ni ce beau jaune qui relève le plumage du mâle, ni ces taches noires qui font sortir les autres couleurs.

a. The yellow-rump. Catesby, t. I, pl. 58. — *Luscinia uropygio luteo.* Klein., *Ordo avium*, p. 74, sp. 8. — « Parus supernè fuscus, ad olivaceum inclinans, infernè griseus; tectricibus « caudæ superioribus luteis; remigibus interiùs penitùs fuscis; rectricibus fusco-olivaceis.... » *Parus Virginianus*, la mésange de Virginie. Brisson, t. III, p. 575.

b. The yellow throated creeper. Catesby, *Caroline*, t. I, pl. 62. — *Parus Americanus pectore luteo*; en allemand, *gelbkehlige meise.* Klein, *Ordo avium*, p. 87, n° 14. — « Parus supernè « griseus, infernè albus; syncipite et tæniâ utrimque per oculos et secundum colli latera nigris, « gutture et collo inferiore splendidè luteis (Mus); tæniâ duplici transversâ in alis candidâ; « rectricibus nigris, lateralibus interiùs albis..... » *Parus Carolinensis griseus.* Brisson, t. III, p. 563.

* *Parus virginianus* (Gmel.). — « M. Vieillot rapporte cet oiseau au genre des *fauvettes* « *Sylvia xanthorhoa.* » (Desmarets.)

** *Sylvia flavicollis* (Vieill.). — « M. Vieillot remarque que cet oiseau, qui n'est pas une « *mésange*, mais une *fauvette*, est surtout très-rapproché de sa *fauvette à poitrine jaune de* « *la Louisiane*, si même il n'appartient pas à cette espèce. » (Desmarets.)

Cet oiseau est commun à la Caroline; il ne pèse que deux gros et demi, et cependant M. Brisson le croit aussi gros que notre charbonnière, qui en pèse sept ou huit.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; bec, six lignes; tarse, huit lignes et demie; ongles très-longs, le postérieur le plus fort de tous; queue, vingt-six lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes; dépasse les ailes de quatorze lignes.

V. — LA GROSSE MÉSANGE BLEUE.*

La figure de cet oiseau a été communiquée par le marquis Fachinetto à Aldrovande, qui ne l'a vue qu'en peinture; elle faisait partie des dessins coloriés d'oiseaux que certains voyageurs japonais offrirent au pape Benoît XIV, et qui n'en furent pas moins suspects à Willughby : cet habile naturaliste les regardait comme des peintures de fantaisie représentant des oiseaux imaginaires, ou du moins très-défigurés; mais par exactitude nous allons rapporter la description d'Aldrovande.

Le bleu clair régnait sur toute la partie supérieure de cet oiseau, le blanc sur l'inférieure; un bleu très-foncé sur les pennes de la queue et des ailes; il avait l'iris de couleur jaune, une tache noire derrière les yeux, la queue aussi longue que le corps, et les pieds noirs et petits. Ces petits pieds ne sont pas des pieds de mésange; d'ailleurs toute cette description respire une certaine uniformité qui ne ressemble guère à la nature et qui justifie les soupçons de Willughby.

VI. — LA MÉSANGE AMOUREUSE. a**

La Chine a aussi ses mésanges : en voici une dont nous devons la connaissance à M. l'abbé Gallois, qui l'avait apportée de l'extrémité de l'Asie et qui la fit voir à M. Commerson en 1769. C'est sur la foi de celui-ci que je place cet oiseau à la suite des mésanges, dont il s'éloigne visiblement par la longueur et la forme de son bec.

Le surnom d'amoureuse donné à cette espèce indique assez la qualité dominante de son tempérament : en effet, le mâle et la femelle ne cessent de se caresser; au moins, dans la cage, c'est leur unique occupation; ils s'y livrent, dit-on, jusqu'à l'épuisement, et de cette manière non-seulement ils

a. Parus erastes, l'amoureux de la Chine. Commerson — Quelques-uns lui donnent le nom de *chanoinesse*, à cause de sa robe noire et de ses petites manchettes, comme on a donné le nom de *chanoine* au bouvreuil, celui de *nonnette* à la charbonnière, etc.

* *Parus cyanus* (Pall.). — « Le *parus cyanus* et le *parus sœlbyensis* paraissent à Bechstein « les deux sexes d'une même espèce. » (Cuvier.)

** *Parus amatorius* (Gmel.).

charment les ennuis de la prison, mais ils les abrégent; car on sent bien qu'avec un pareil régime ils ne doivent pas vivre fort longtemps, par cette règle générale que l'intensité de l'existence en diminue la durée. Si tel est leur but, s'ils ne cherchent en effet qu'à faire finir promptement leur captivité, il faut avouer que dans leur désespoir ils savent choisir des moyens assez doux. M. Commerson ne nous dit pas si ces oiseaux remplissent avec la même ardeur toutes les autres fonctions relatives à la perpétuité de l'espèce, telles que la construction du nid, l'incubation, l'éducation ; enfin s'ils pondent, comme nos mésanges, un grand nombre d'œufs. D'après la marche ordinaire de la nature, qui est toujours conséquente, l'affirmative est assez probable, avec toutes les modifications néanmoins que doit y apporter la différence de climat et les bizarreries de l'instinct particulier, qui n'est pas toujours aussi conséquent que la nature.

Leur plumage est en entier d'un noir d'ardoise qui règne également sur le dessus et le dessous du corps, et dont l'uniformité n'est interrompue que par une bande mi-partie de jaune et de roux, posée longitudinalement sur l'aile, et formée par la bordure extérieure de quelques-unes des pennes moyennes; cette bande a trois dentelures à son origine, vers le milieu de l'aile, qui est composée de quinze ou seize pennes assez peu différentes en longueur.

La mésange amoureuse pèse trois gros; elle est de la forme des autres mésanges, et d'une taille moyenne [a]; mais elle a la queue courte, et par cette raison sa longueur totale est d'autant moindre, et de cinq pouces un quart seulement; bec, huit lignes, noir à la base, d'un orangé vif à l'extrémité opposée; la pièce supérieure, excédant un peu l'inférieure et ayant ses bords légèrement échancrés vers la pointe; langue comme tronquée par le bout, ainsi que dans les autres mésanges; tarse, huit lignes; doigt du milieu le plus long de tous, adhérant par sa première phalange au doigt extérieur ; les ongles formant un demi-cercle par leur courbure, le postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces et demi ; queue, près de deux pouces, un peu fourchue, composée de douze pennes : dépasse les ailes d'un pouce et plus.

LA MÉSANGE NOIRE. *

La *mésange noire* ou *cela* de M. Linnæus [b] a des rapports frappants avec cette espèce, puisqu'elle n'en diffère, quant aux couleurs, que par son bec

a. M. Commerson, dans une note écrite de sa main, après avoir dit qu'elle ne pesait que trois gros, ajoute qu'elle est de la taille de notre grosse charbonnière, qui cependant pèse une fois davantage, au moins.

b. *Cela*. « Parus niger, rostro albo, maculâ alarum basique caudæ flavis. » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 343, sp. 14.

* *Parus cela* (Linn.).

blanc et par une tache jaune qu'elle a sur les couvertures supérieures de la queue. M. Linnæus dit qu'elle se trouve aux Indes; mais il faut que ce soit aux Indes occidentales, car M. le Page Duprats l'a vue à la Guiane [a]. Malgré cette grande différence de climats, on ne peut guère s'empêcher de la regarder comme une simple variété dans l'espèce de la mésange amoureuse de la Chine : pour s'expliquer plus positivement il faudrait connaître la taille, les dimensions, et surtout les habitudes naturelles de cet oiseau.

LA SITTELLE, VULGAIREMENT LE TORCHE-POT. [b c]*

La plupart des noms que les modernes ont imposés à cet oiseau ne présentent que des idées fausses ou incomplètes, et tendent à le confondre avec

a. *Essay on the natural history of Guyana*, page 182.

b. Voyez les planches enluminées, nº 623, fig. 1.

c. H Σίττη, Σιῶπη; *sitta*. Aristote, *Hist. animal.*, lib. IX, cap. I et XVII. — *Picus cinereus vel sitta; fraudius avis*, selon Albert; en italien, *pico*, *ziollo;* en allemand, *nusshacker, nusshæher, nusspicker, nussbickel* (casse-noix), *baumhecker, meyspecht* (pic de mai), *blauspechtle* (petit pic bleu); aux environs de Nuremberg, *klaber :* en Suisse, *chlaen*, *blindchlaen*, *an baumkletterlin Turneri?* en Suisse, *tottler*, *kottler;* en anglais, *nut iobber;* en turc, *agascakàn*. Gessner, *Aves*, p. 711. — Jonston, *Aves*, p. 80. — Σίττη, *sitta; quibusdam*, Ὑλοτομοῦσα; Σεισοπυγίς, Κιναιδὸς, parce qu'il a un mouvement dans la queue, ce qui l'a fait confondre par quelques-uns avec les motacilles ou hoche-queues; en grec moderne, Κουρκουνίστης; en italien, *pico*, *picchio*. Aldrovande, *Ornithol.*, t. I, p. 853. — *Torche-pot* ou *grand grimpereau*, Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 304. — *Sitta*, *seu picus cinereus*. Willughby, *Ornithol.*, p. 98. — Ray, *Synops. avium*, p. 47; en anglais, *nut hatch*, *nutjobber*. Charleton, *Exercit.*, p. 93, sp. 6. — *Nota*. Cet auteur confond le torche-pot avec le *cariocatactes* (casse-noix), dont nous avons donné l'histoire. — R. Sibbald, *Hist. nat. Scotiæ prodrom.*, part. II. lib. III, p. 15. — Frisch, *Ornithol.*, t. I, class. 4, div. 2, pl. 11, nº 39, art. 6; en allemand, *der blaw speckt;* en Suisse, *ditiler*, *thoedler*. — La casse-noisette *nut hatch*. Albin, *Oiseaux*, t. II, pl. 28. — *Picus subcæruleus*, *picus parvus cæruleus;* en grec, Κουρκουνίστης; en allemand, *grosse baum-kletter*. Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 340. — Rzaczynski, *Auctuar. Polon.*, p. 413; en polonais, *dzieciot modrawy*. — *The nut hatch. British Zoology*, g. 8, sp. 1, p. 81. — *The wooderacker*. Plott., *History of Oxford*, p. 175. — *Picus Pyrenaicus*, *cinereus*, *pusillus;* en catalan, *picotella*. Barrère, *Specim. novum*, class. 3, g. 13, sp. 4. — *Sitta*. Moehring, *Av. genera*, g. 15, p. 35. — « Sitta rectricibus fuscis; quatuor margine apiceque albis, quintâ apice canâ; » en suédois, *noetwaecka*, *noetpacka*. Linnæus, *Fauna Suec.*, nº 182. — Kramer, *Elenchus Austr. inf.*, p. 363; en autrichien, *klener*. — « Sitta rectricibus nigris, lateralibus quatuor infrà apicem albis. » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 177, nº 60. — Muller, *Zoologiæ Danicæ prodromus*, nº 102, p. 13; en danois, *spœt-meisse;* en norwégien, *nat wacke*, *egde*, *eremit*. — *Parus facie pici;* en allemand, *spechtartige meise*. Klein, *Ordo avium*, p. 87, nº 15. Cette dénomination composée est celle qui donne l'idée la plus juste de l'oiseau dont il s'agit ici. — *Peciotto*, *picchio*, *piccolo grigio*, *o cenerino;* à Ravenne, *raparino*. *Ornithologie italienne*, t. II, p. 54. — « Sitta supernè « cinerea, infernè dilutè rufa; tæniâ per oculos nigrâ; rectricibus lateralibus nigris, apice « cinereis, extimâ tæniâ transversâ albâ versùs apicem notata, tribus proximis apice interiùs « albis... » *Sitta*, le torche-pot. Brisson, t. III, p. 588. — En Lorraine, *maçon*, *pic-maçon*,

* *Sitta europæa* (Linn.). — Le *torche-pot commun*. — Ordre des *Passereaux*, famille des *Ténuirostres*, genre *Sittelles* ou *torchepots* (Cuv.).

des oiseaux d'une tout autre espèce; tels sont les noms de *pic cendré, pic de mai, pic-bleu, pic-maçon, picotelle, tape-bois, casse-noix, casse-noisette, grimpard, grand grimpereau, hoche-queue, cendrille.* Ce n'est pas que les propriétés diverses indiquées par ces différents noms ne conviennent à l'espèce dont il s'agit dans cet article; mais ou elles ne lui conviennent qu'en partie, ou elles ne lui conviennent point exclusivement : cet oiseau frappe de son bec l'écorce des arbres, et même avec plus d'effort et de bruit que les pics et les mésanges [b]; de plus, il a beaucoup de l'air et de la contenance de ces dernières [c], mais il en diffère par la forme du bec, et des premiers par la forme de la queue [d], des pieds et de la langue : il grimpe sur les troncs et les branches comme les oiseaux auxquels l'usage a consacré le nom de *grimpereaux;* mais il en diffère par son bec et par l'habitude de casser des noix, et d'autre part il diffère du casse-noix par l'habitude de grimper sur les arbres : enfin il a dans la queue un mouvement alternatif de haut en bas comme les lavandières, mais il a des mœurs et des allures entièrement différentes. Pour éviter toute confusion et conserver autant qu'il est possible les noms anciens, j'ai donné à notre oiseau celui de *sittelle,* d'après les noms grec et latin σίττη, *sitta:* et comme il a plus de choses communes avec les mésanges, d'une part, et de l'autre avec les grimpereaux et les pics qu'avec aucune autre famille d'oiseaux, je lui conserverai ici la place que la nature semble lui avoir marquée dans l'ordre de ses productions.

La sittelle ne passe guère d'un pays à l'autre; elle se tient, l'hiver comme l'été, dans celui qui l'a vue naître : seulement, en hiver, elle cherche les bonnes expositions, s'approche des lieux habités, et vient quelquefois jusque dans les vergers et les jardins : d'ailleurs, elle peut se mettre à l'abri dans les mêmes trous où elle fait sa ponte et son petit magasin, et où probablement elle passe toutes les nuits; car dans l'état de captivité, quoiqu'elle se perche quelquefois sur les bâtons de sa cage, elle cherche des trous pour dormir, et faute de trous elle s'arrange dans l'auget où l'on met sa mangeaille : on a aussi remarqué que dans la cage, lorsqu'elle s'accroche, c'est rarement dans la situation qui semble la plus naturelle, c'est-à-dire la tête

Lottinger; en Normandie, *perce-pot;* autrefois, *chausse-pot,* selon Cotgrave; en Picardie, *grimpard* ou *grimpant;* à Issoudun, *cendrille;* ailleurs, *dos bleu, pic bleu, tape-bois, bèque-bois cendré, casse-noix,* etc.; en Dauphiné, *planot.*

a. Il conserve cette habitude en cage, dans laquelle il sait fort bien faire une brèche pour s'échapper : il en frappe à tous moments les parois et à coups réitérés, depuis deux ou trois jusqu'à huit ou neuf; il casse ainsi des carreaux de vitres et les glaces de miroir.

b. Est moult approchant de la contenance d'une mésange, dit Belon. « Sitta parus maximus « est, » dit Klein.

c. M. Moehring dit qu'il a les pennes de la queue raides; cependant Belon avait remarqué le contraire longtemps auparavant, et c'est même une des trois différences principales qu'il avait observées entre la sittelle et les pics. Pour moi, j'ai vu comme Belon, et je soupçonne que M. Moehring n'a vu que par les yeux d'autrui.

en haut, mais presque toujours en travers et même la tête en bas; c'est de cette façon qu'elle perce les noisettes, après les avoir fixées solidement dans une fente [a]. On la voit courir sur les arbres dans toutes les directions pour donner la chasse aux insectes; Aristote dit qu'elle a l'habitude de casser les œufs de l'aigle, et il est possible en effet qu'à force de grimper elle se soit élevée quelquefois jusqu'à l'aire de ce roi des oiseaux; il est possible qu'elle ait percé et mangé ses œufs, qui sont moins durs que les noisettes; mais on ajoute trop légèrement que c'est une des causes de la guerre que les aigles font aux sittelles [b], comme si un oiseau de proie avait besoin d'un motif de vengeance pour être l'ennemi des oiseaux plus faibles et les dévorer.

Quoique la sittelle passe une bonne partie de son temps à grimper, ou si l'on veut à ramper sur les arbres, elle a néanmoins les mouvements très-lestes et beaucoup plus prompts que le moineau; elle les a aussi plus liants et plus doux, car elle fait moins de bruit en volant; elle se tient ordinairement dans les bois, où elle mène la vie la plus solitaire; et cependant lorsqu'elle se trouve renfermée dans une volière avec d'autres oiseaux, comme moineaux, pinsons, etc., elle vit avec eux en fort bonne intelligence.

Au printemps, le mâle a un chant ou cri d'amour, *guiric*, *guiric*, qu'il répète souvent : c'est ainsi qu'il rappelle sa femelle; celle-ci se fait rappeler, dit-on, fort longtemps avant de venir, mais enfin elle se rend aux empressements du mâle, et tous deux travaillent à l'arrangement du nid; ils l'établissent dans un trou d'arbre [c], et s'ils n'en trouvent pas qui leur conviennent, ils en font un à coups de bec, pourvu que le bois soit vermoulu : si l'ouverture extérieure de ce trou est trop large, ils la rétrécissent avec de la terre grasse, quelquefois même avec des ordures qu'ils gâchent et façonnent, dit-on, comme ferait un potier, fortifiant l'ouvrage avec de petites pierres : d'où leur est venu le nom de *pic-maçon* et celui de *torche-pot*, nom qui, pour le dire en passant, ne présente pas une idée bien claire de son origine [d].

Le nid étant ainsi arrangé, ceux qui le regardent par dehors n'imagineraient pas qu'il recelât des oiseaux; la femelle y pond cinq, six et jusqu'à

a. Voyez l'*Histoire naturelle des oiseaux* d'Albin, tome II, nº XXVIII.

b. Voyez Aristote, *Hist. animal.*, lib. IX, cap. I. — « Quidam clamatoriam dicunt, Labeo « prohibitoriam, et apud Nigidium subis appellatur avis quæ aquilarum ova frangat. » Pline, *Hist. nat.*, lib. X, cap. XIV. Ne serait-ce point là le *sitta* d'Aristote? Pline n'en parle dans aucun autre endroit, et il désigne ici cet oiseau par un trait de son histoire que cite Aristote : d'ailleurs le nom de *prohibitoria* que lui donne Labeon semble avoir rapport aux fables anciennes que l'on a débitées sur la sittelle, sur sa sorcellerie, sur l'usage qu'en faisaient les négromanciens.

c. Quelquefois dans un trou de muraille ou sous un toit, dit M. Linnæus.

d. Ce nom vient du nom bourguignon *torche-poteux*, qui signifie à la lettre *torche-pertuis*, et convient assez bien à notre oiseau, à cause de l'art avec lequel il enduit et resserre l'ouverture du trou où il niche. Ceux qui ne connaissaient pas le patois bourguignon auront fait de ce nom celui de *torche-pot*, qui peut-être ensuite aura donné lieu de comparer l'ouvrage de la sittelle à celui d'un potier de terre.

sept œufs de forme ordinaire, fond blanc sale, pointillé de roussâtre; elle les dépose sur de la poussière de bois, de la mousse, etc.; elle les couve avec beaucoup d'assiduité, et elle y est tellement attachée qu'elle se laisse arracher les plumes plutôt que de les abandonner : si l'on fourre une baguette dans son trou, elle s'enflera, elle sifflera comme un serpent, ou plutôt comme ferait une mésange en pareil cas : elle ne quitte pas même ses œufs pour aller à la pâture, elle attend que son mâle lui apporte à manger, et ce mâle paraît remplir ce devoir avec affection : l'un et l'autre ne vivent pas seulement de fourmis comme les pics, mais de chenilles, de scarabées, de cerfs-volants et de toutes sortes d'insectes, indépendamment des noix, noisettes, etc.[a]. Aussi la chair de leurs petits, lorsqu'ils sont gras, est-elle un bon manger, et ne sent point la sauvagine comme celle des pics.

Les petits éclosent au mois de mai[b] : lorsque l'éducation est finie, il est rare que les père et mère recommencent une seconde ponte, mais ils se séparent pour vivre seuls pendant l'hiver, chacun de son côté. « Les pay-« sans ont observé, dit Belon, que le mâle bat sa femelle quand il la trouve « lorsqu'elle s'est départie de lui, dont ils ont fait un proverbe pour un « qui se conduit sagement en ménage, qu'il ressemble au torche-pot ; » mais quoi qu'il en soit de la sagesse des maris, je ne crois point que dans ce cas particulier celui-ci ait la moindre intention de battre sa femme ; je croirais bien plutôt que cette femelle, qui se fait désirer si longtemps avant la ponte, est la première à se retirer après l'éducation de la famille, et que lorsque le mâle la rencontre après une absence un peu longue, il l'accueille par des caresses d'autant plus vives, même un peu brusques, et que des gens qui n'y regardent pas de si près auront prises pour de mauvais traitements.

La sittelle se tait la plus grande partie de l'année; son cri ordinaire est *ti, ti, ti, ti, ti, ti, ti,* qu'elle répète en grimpant autour des arbres, et dont elle précipite la mesure de plus en plus. M. Linnæus nous apprend, d'après M. Strom, qu'elle chante aussi pendant la nuit[c].

Outre ses différents cris et le bruit qu'elle fait en battant l'écorce, la sittelle sait encore, en mettant son bec dans une fente, produire un autre son très-singulier, comme si elle faisait éclater l'arbre en deux et si fort qu'il se fait entendre à plus de cent toises[d].

a. J'ai nourri une femelle pendant six semaines du chènevis que d'autres oiseaux laissaient tomber tout cassé. On a remarqué en effet que la sittelle se jette dans les chènevières vers le mois de septembre.

b. J'en ai vu d'éclos dès le 10, et j'ai vu des œufs qui ne l'étaient pas encore le 15 et plus tard.

c. « Noctu cantillat. » *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 177.

d. Voyez la *Zoologie Britannique*, g. 9, sp. 1, p. 82. Outre leur *toque, toque, toque*, contre le bois, ces oiseaux frottent leur bec contre des branches sèches et creuses, et font un bruit *grrrrrro* qu'on entend de très-loin, et qu'on imaginerait venir d'un oiseau vingt fois plus gros. C'est ce que m'a assuré un vieux garde-chasse qui certainement n'avait point lu la *Zoologie Britannique*.

On a observé qu'elle marchait en sautillant, qu'elle dormait la tête sous l'aile et qu'elle passait la nuit sur le plancher de sa cage, quoiqu'il y eût deux juchoirs où elle pouvait se percher. On dit qu'elle ne va point boire aux fontaines, et par conséquent on ne la prend point à l'abreuvoir. Schwenckfeld rapporte qu'il en a pris souvent en employant le suif pour tout appât ; ce qui est un nouveau trait de conformité avec les mésanges qui, comme on l'a vu, aiment toutes les graisses.

Le mâle pèse près d'une once et la femelle cinq à six gros seulement [a]. Le premier a toute la partie supérieure de la tête et du corps, et même les deux pennes intermédiaires de la queue, d'un cendré bleuâtre; la gorge et les joues blanchâtres, la poitrine et le ventre orangés: les flancs, les jambes et les environs de l'anus d'une teinte plus rembrunie tirant au marron ; les couvertures inférieures de la queue blanchâtres, bordées de roux, s'étendant à cinq lignes du bout de la queue ; un bandeau noir qui part des narines, passe sur les yeux et s'étend en arrière au delà des oreilles ; les grandes couvertures supérieures et les pennes des ailes brunes, bordées de gris plus ou moins foncé ; les pennes latérales de la queue noires, terminées de cendré; la plus extérieure bordée de blanc sur la moitié de sa longueur et traversée vers le bout par une tache de même couleur ; les trois suivantes marquées d'une tache blanche sur le côté intérieur ; le bec cendré dessus, plus clair dessous, les pieds gris, le fond des plumes cendré noirâtre.

La femelle a les couleurs plus faibles. J'en ai observé une le 3 mai qui avait tout le dessous du corps depuis l'anus jusqu'à la base du cou sans aucune plume, comme c'est l'ordinaire dans les femelles des oiseaux.

Longueur totale, six pouces; bec, dix lignes, droit, un peu renflé dessus et dessous ; les deux pièces à peu près égales ; la pièce supérieure sans échancrure ; narines presque rondes, à demi recouvertes par de petites plumes qui naissent de la base du bec, et dont l'alignement est parallèle à son ouverture ; langue plate, plus large à sa base.

VARIÉTÉS DE LA SITTELLE.

Le type de ce genre d'oiseau paraît très-ferme et n'avoir été que faiblement modifié par les influences des climats divers : c'est partout les mêmes allures, les mêmes habitudes naturelles ; toujours du gris cendré sur la partie supérieure, du roux plus ou moins clair et tirant quelquefois au blanchâtre sur la partie inférieure ; la principale différence est dans la grandeur et les proportions, et cette différence ne dépend pas toujours du

a. Un individu desséché à la cheminée depuis un an, et fort bien conservé, ne pesait que deux ros et demi.

climat; d'ailleurs elle n'est pas suffisante pour constituer des espèces diverses; et après avoir comparé avec grande attention nos sittelles européennes avec les étrangères, je ne puis m'empêcher de rapporter celles-ci aux premières comme des variétés qui appartiennent à la même espèce.

Je n'en excepte qu'une seule qui en diffère à plusieurs égards, et qui d'ailleurs par son bec un peu courbe me semble faire la nuance entre les sittelles et les grimpereaux.

I. — LA PETITE SITTELLE.[a]*

On ne peut parler de cette variété de grandeur que d'après Belon; elle est, selon lui, beaucoup plus petite que la sittelle ordinaire. Du reste, même plumage, même bec, mêmes pieds, etc.; elle se tient aux bois comme la grande, n'est pas moins solitaire; mais, pour me servir des expressions de Belon, « elle est plus criarde, allègre et vioge. On ne voit jamais le mâle « en compagnie autre que de sa femelle, et s'il rencontre quelque autre « individu de son espèce (sans doute quelque mâle), il ne cesse de l'atta- « quer, de le harceler, de lui faire une guerre opiniâtre jusqu'à ce que ce « rival lui cède la place; et alors il se met à crier de toutes ses forces et « d'une voix en fausset, comme pour rappeler sa femelle et lui demander « le prix de sa victoire. » C'est apparemment dans cette circonstance que Belon lui a trouvé la voix plus hautaine que ne l'a la sittelle ordinaire.

II. — LA SITTELLE DU CANADA.[b c]**

Elle grimpe, dit M. Brisson, et court sur les arbres comme la nôtre, et n'en diffère que par la couleur du bandeau, qui est blanchâtre chez elle; encore s'en rapproche-t-elle par une tache noirâtre qu'elle a derrière l'œil. En y regardant de bien près, on trouve encore quelque diversité dans les nuances et les proportions; mais tout cela se saisira mieux et plus facilement par la comparaison des figures que par celle des descriptions. Cette sittelle est à peu près de la taille de la variété précédente.

Longueur totale, quatre pouces dix lignes; bec, sept lignes et demie;

a. Le petit torche-pot. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 305. — *Sitta minor*, petit torche-pot. Brisson, t. III, p. 592.

b. Voyez les planches enluminées, n° 623, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom de *Torche-pot du Canada.*

c. « Sitta superciliis albis... affinis multùm sittæ Europeæ. » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, n° 60, sp. 2. — « Sitta supernè cinerea, infernè dilutè rufa; tænià suprà oculos candidà, pone « oculos nigricante; rectricibus lateralibus nigris, apice cinereis, quatuor utriusque extimis « apice interiùs albis, » *Sitta Canadensis*, le torche-pot de Canada. Brisson, t. III, p. 592.

* Simple variété de la *sittelle d'Europe.*

** *Sittella canadensis* (Briss.). — *Sittelle à sourcils blancs* (Cuv.).

tarse, sept lignes; doigt du milieu, six et demie; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces un quart; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes de huit lignes.

III. — LA SITTELLE A HUPPE NOIRE. [a] *

Cette huppe noire et une espèce de rayure noire et blanche vers le bout des pennes de la queue sont les principales différences qui distinguent cette sittelle de la nôtre; on ne lui voit point de bandeau noir, mais il est censé se perdre dans les bords de la calotte de même couleur qui couvre la tête. Son pays natal est la Jamaïque, où M. Sloane l'a observée; elle se nourrit d'insectes comme le coq de roche, dit ce voyageur philosophe; on la trouve dans les buissons des savanes. Elle est si peu sauvage et se laisse approcher de si près, qu'on la tue souvent à coups de bâton; c'est ce qui lui a fait donner le nom d'*oiseau fou*. Elle est à peu près de la taille de notre sittelle ordinaire. M. Sloane remarque qu'elle a la tête grosse.

Longueur totale, cinq pouces cinq lignes; bec, onze lignes, triangulaire, comprimé, environné à sa base de petits poils noirs; narines rondes; tarse et doigt du milieu, dix-sept lignes; ongle postérieur, le plus fort de tous; vol, dix pouces, queue, deux pouces deux tiers.

IV. — LA PETITE SITTELLE A HUPPE NOIRE. [b] **

Tout ce que M. Browne nous apprend de cet oiseau, c'est qu'il habite le même pays que le précédent, qu'il est plus petit, mais qu'il lui ressemble à tous autres égards; il pourrait se faire que ce fût un jeune qui n'eût pas encore pris tout son accroissement, et le nom que lui a donné M. Browne conduit à le penser ainsi.

a. Sitta seu picus cinereus major capite nigro; à la Jamaïque, *a logger head* (oiseau fou). Sloane, *Jamaica*, p. 300, n° 18, pl. 259, fig. 1. — Ray, *Synops. av.*, p. 185, n° 33. — *Baristus major subcinereus, capite nigro.* Browne, *Nat. history of Jamaica*, p. 475. — *Merops major capite nigro.* Les créoles le nomment *petite-vie* (selon toute apparence ce nom a rapport à son cri). Barrère, *France équinoxiale*, p. 136. — *Merops Americanus, cinereus, capite nigro. Idem.* Barrère, *Specim. novum*, class. 3, g. 22, p. 47, *C.* — *Sitta Jamaicensis pileo nigro.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, n° 60, sp. 3. — « Sitta supernè cinerea, infernè alba; vertice « nigro; rectricibus lateralibus nigricantibus, apice lineis transversis albis notatis... » *Sitta Jamaicensis*, le torche-pot de la Jamaïque. Brisson, t. III, p. 594.

b. Baristus minimus pullus, vertice nigro; en anglais, *least logger head.* Browne, *Natural history of Jamaica*, p. 475. — *Sitta Jamaicensis minor*, le petit torche-pot de la Jamaïque. Brisson, t. III, p. 596.

* *Sitta jamaïcensis* (Gmel.).

** « Cette *petite sittelle* n'est considérée que comme une simple variété de l'espèce précédente: « *Sitta jamaicensis.* » (Desmarets.)

V. — LA SITTELLE A TÊTE NOIRE. [a] *

Elle a les mêmes allures que la nôtre, la même habitude de grimper, soit en montant, soit en descendant; elle reste aussi toute l'année dans son pays, qui est la Caroline; son poids est de quatre gros un tiers; elle a le dessus de la tête et du cou recouvert d'une espèce de capuchon noir, et les pennes latérales de la queue variées de noir et de blanc; du reste, c'est le même plumage de la sittelle d'Europe, cependant un peu plus blanchâtre sous le corps.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, neuf lignes; tarse, huit et demie; doigt du milieu, neuf; ongle postérieur, le plus fort de tous; queue, dix-neuf lignes; ne dépasse point les ailes.

VI. — LA PETITE SITTELLE A TÊTE BRUNE. [b] **

Joignez à cette marque distinctive, que j'ai fait entrer dans la dénomination de cet oiseau, une tache blanchâtre qu'il a derrière la tête, la couleur brune des couvertures supérieures des ailes et la couleur noire uniforme des pennes latérales de la queue, et vous aurez les principales différences qui sont propres à cette variété; elle est aussi beaucoup plus petite que les précédentes, ce qui, joint aux différences marquées dans le plumage, ne permet pas de confondre cet oiseau, comme M. Brisson semble avoir été tenté de le faire, avec la seconde espèce de sittelle de M. Sloane [c]. Celle dont il s'agit dans cet article ne pèse que deux gros; elle reste toute l'année à la Caroline, où elle vit d'insectes comme la sittelle à tête noire.

Longueur totale, quatre pouces un tiers; bec, sept lignes; queue, quatorze lignes, composée de douze pennes égales; ne dépasse presque point les ailes.

a. Petit pivert à tête noire; en anglais, *the nut hatch*. Catesby, *Caroline*, t. I, pl. 22. — *Baristus minor subcinereus, vertice nigro, pectore albido*; en anglais, *smaller logger head*. Browne, *Jamaic.*, p. 475. — *Parus facie pici; sitta capite nigro*; en allemand, *spechtartige-meise*. Klein, *Ordo avium*, p. 87, n° 15. — « Sitta supernè cinerea, infernè candicans; imo « ventre rufescente; capite et collo superiùs nigris; rectricibus lateralibus albo et nigro variis. » *Sitta Carolinensis*, le torche-pot de la Caroline. Brisson, t. III, p. 596.

b. Petit pivert à tête brune; en anglais, *small nut hatch*. Catesby, *Caroline*, t. I, pl. 22. — *Sitta altera capite fusco*. Klein, *Ordo avium*, § 39, sp. 15, p. 87. — « Sitta supernè cinerea, « infernè sordidè alba; capite et collo superiùs fuscis; maculâ in occipitio sordidè albâ; rectri- « cibus lateralibus nigris, » *Sitta Carolinensis minor*, le petit torche-pot de la Caroline. Brisson, t. III, p. 598.

c. Voyez l'article suivant.

* *Sitta melanocephala* (Gmel.). — Espèce distincte, selon Cuvier.

** « Ce n'est qu'une variété de la *sittelle d'Europe*. » (Desmarets.)

OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONT RAPPORT A LA SITTELLE.

I. — LA GRANDE SITTELLE A BEC CROCHU. [a] *

C'est en effet la plus grande des sittelles connues; son bec, quoique assez droit, est renflé dans son milieu et un peu crochu par le bout. Ajoutez que les narines sont rondes, les pennes de la queue et des ailes bordées d'orangé sur un fond brun; la gorge blanche; la tête et le dos gris; le dessous du corps blanchâtre, et vous aurez les principaux attributs de cette espèce, que M. Sloane a observée à la Jamaïque.

Longueur totale, environ sept pouces et demi; bec, huit lignes un tiers; la pièce supérieure un peu renflée dans sa partie moyenne; doigt du milieu, huit lignes un tiers; vol, onze pouces un quart; queue, environ trente-trois lignes.

II. — LA SITTELLE GRIVELÉE. [b] **

Voici encore une espèce de sittelle d'Amérique, au bec un peu crochu, mais qui diffère de la précédente par la taille, le plumage et le climat; son pays natal est la Guiane hollandaise.

Elle a le dessus de la tête et du corps d'un cendré obscur; les couvertures supérieures des ailes de la même couleur, mais terminées de blanc; la gorge blanche; la poitrine et tout le dessous du corps d'un cendré moins foncé que le dessus, avec des traits blancs semés sur la poitrine et les côtés, ce qui y forme une espèce de grivelure; le bec et les pieds bruns.

Longueur totale, environ six pouces; bec, un pouce; tarse, sept lignes et demie; doigt du milieu, huit à neuf lignes, plus long que le doigt postérieur; l'ongle de celui-ci le plus fort de tous; queue, environ dix-huit lignes, composée de douze pennes à peu près égales; dépasse les ailes de treize à quatorze lignes.

LES GRIMPEREAUX. ***

Nous avons déjà vu plusieurs oiseaux grimpants, les sittelles et les mésanges; nous en verrons d'autres encore dans la suite, tels que les pics, et

a. *Sitta seu picus cinereus major, rostro curvo*; en anglais, *another sort of logger-head.* Sloane, *Jamaïca*, p. 301, n° 19. — Ray, *Synopsis av.*, *Appendix*, p. 186, n° 34. — C'est cet oiseau à qui M. Brisson a trouvé beaucoup de rapport avec la petite sittelle à tête brune, quoiqu'il soit fort grand, le plus grand de la famille, et qu'il n'ait point la tête brune.

b. Le grimpereau de muraille de Surinam. Edwards, pl. 346.

* *Sitta major* (Gmel.).

** *Sitta nævia* (Gmel.).

*** Ordre des *Passereaux*, famille des *Ténuirostres*, genre *Grimpereaux* (Cuv.).

cependant ceux qui composent le genre dont nous allons parler sont les seuls auxquels on donne généralement le nom de *grimpereaux*. Ils grimpent en effet très-légèrement sur les arbres, soit en montant, soit en descendant, soit sur les branches, soit dessous; ils courent aussi fort vite le long des poutres, dont ils embrassent la carne avec leurs petits pieds; mais ils diffèrent des pics par le bec et la langue, et des sittelles et mésanges seulement par la forme de leur bec, plus long que celui des mésanges, et plus grêle, plus arqué que celui des sittelles : aussi ne s'en servent-ils pas pour frapper l'écorce, comme font ces autres oiseaux.

Plusieurs espèces étrangères qui appartiennent au genre des grimpereaux ont beaucoup de rapport avec les colibris et leur ressemblent par la petitesse de leur taille, par les belles couleurs de leur plumage, par leur bec menu et recourbé, mais plus effilé, plus tiré en pointe et formant un angle plus aigu, au lieu que celui des colibris est à peu près d'une grosseur égale dans toute sa longueur et a même un petit renflement vers son extrémité; de plus, les grimpereaux ont en général les pieds plus courts, les ailes plus longues et douze pennes à la queue [a], tandis que les colibris n'en ont que dix; enfin les grimpereaux n'ont pas, comme les colibris, la langue composée de deux demi-tuyaux cylindriques qui, s'appliquant l'un à l'autre, forment un tuyau entier, un véritable organe d'aspiration, plus analogue à la trompe des insectes qu'à la langue des oiseaux.

Il n'en est pas non plus du genre des grimpereaux comme de celui des colibris, par rapport à l'espace qu'il occupe sur le globe; les colibris paraissent appartenir exclusivement au continent de l'Amérique; on n'en a guère trouvé au delà des contrées méridionales du Canada, et à cette hauteur l'espace de mer à franchir est trop vaste pour un si petit oiseau, plus petit que plusieurs insectes; mais le grimpereau d'Europe ayant pénétré jusqu'en Danemark, peut-être plus loin, il est probable que ceux de l'Asie et de l'Amérique se seront avancés tout autant vers le Nord et qu'ils auront par conséquent trouvé des communications plus faciles d'un continent à l'autre.

Comme les grimpereaux vivent des mêmes insectes que les pics, les sittelles, les mésanges, et qu'ils n'ont pas, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, la ressource de faire sortir leur proie de dessous l'écorce en frappant celle-ci de leur bec, ils ont l'instinct de se mettre à la suite des bèque-bois, d'en faire pour ainsi dire leurs chiens de chasse et de se saisir adroitement du petit gibier que ces bèque-bois croient ne faire lever que pour eux-mêmes. Par la raison que les grimpereaux vivent uniquement d'insectes, on sent bien que les espèces en doivent être plus fécondes et plus variées dans les climats chauds, où cette nourriture abonde, que dans des climats tempérés ou froids, et par conséquent moins favorables à la multiplication

a. Je sais que quelques auteurs n'en ont donné que dix à notre grimpereau d'Europe, mais voyez, ci-après, son histoire.

des insectes. Cette remarque est de M. Sonnerat[a], et elle est conforme aux observations.

On sait qu'en général les jeunes oiseaux ont les couleurs du plumage moins vives et moins décidées que les adultes ; mais cela est plus sensible dans les familles brillantes des grimpereaux, colibris et autres petits oiseaux qui habitent les grands bois de l'Amérique. M. Bajon nous apprend que le plumage de ces jolis petits oiseaux américains ne se forme que très-lentement et qu'il ne commence à briller de tout son éclat qu'après un certain nombre de mues. Il ajoute que les femelles sont aussi moins belles et plus petites que leurs mâles[b].

Au reste, quelque analogie que l'on veuille voir ou supposer entre les grimpereaux américains et ceux de l'ancien continent, il faut convenir aussi que l'on connaît entre ces deux branches d'une même famille des différences suffisantes pour qu'on doive dès à présent les distinguer et les séparer, et je ne doute pas qu'avec le temps on n'en découvre encore de plus considérables, soit dans les qualités extérieures, soit dans les habitudes naturelles[c].

LE GRIMPEREAU.[d e *]

L'extrême mobilité est l'apanage ordinaire de l'extrême petitesse : le grimpereau est presque aussi petit que le roitelet, et, comme lui, presque

a. Voyage à la Nouvelle Guinée, p. 62.

b. Mémoires pour servir à l'histoire de Cayenne, p. 257.

c. Il y a au Sénégal, suivant M. Adanson, plusieurs belles espèces d'oiseaux dont les femelles sont aussi brillantes que les mâles.

d. Voyez les planches enluminées, n° 681, fig. 1.

e. Avicula exigua nomine Κέρθιος, Κέρθια, Κέρδιος. Aristote, *Hist. animal.*, lib. IX, cap. XVII. — *Petit grimpereau.* Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 374, chap. XXXI. — *Certhia, certhius, reptitatrix Turneri, scandulaca, crepera Anglorum; rarycheus Alberti*; en allemand, *rinnenklaeber, rindenklaeber, hierengriell*, selon quelques-uns. Gessner, *Aves*, p. 255. — Aldrovande, *Ornithologia*, lib. XII, cap. XLIV; en français, *grimpereau pioch t.* Aldrovande fait honneur de cette dénomination à Belon, chez qui je n'ai rien trouvé de semblable. — Jonston, *Av.*, p. 81. — En anglais, *the creeper.* Willughby, *Ornithol.*, p. 100. *Nota.* Cet auteur cite partout Aldrovande au lieu de Belon, qui est ici l'auteur original : de plus, il dit que le grimpereau est assez distingué des autres oiseaux par sa petitesse et son bec arqué; deux caractères néanmoins qui ne suffiraient pas pour le distinguer des colibris. — Ray, *Synops. av.*, p. 47, 48. — *Scandulaca arborum*; en grec, Κερδίων, Θηροτρόφος; en anglais, *the ox-eye-creeper.* Charl., p. 93, n° 8. — *Reptatrix Bellonii*; en suédois, *krypare.* Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 213. — Moehring, *Av. gen.*, g. 17. — « Certhia familiaris grisea, subtus alba, remigibus fuscis decem, « maculâ albâ; rectricibus decem. » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 184. — Muller, *Zoologiæ Dan. prodromus*, p. 13, n° 104 : en danois, *trœ pikke, lichesten.* — *Scandulaca arborum, calidris cinerea*; en grec, Καλίδρις, Κνιπολόγος, etc., *ut supra*; en allemand, *baum-kletterlin*,

* *Certhia familiaris* (Linn.). — Le *grimpereau d'Europe.* — Genre *Grimpereaux*, sous-genre *Vrais Grimpereaux* (Cuv.).

toujours en mouvement; mais tout son mouvement, toute son action porte, pour ainsi dire, sur le même point; il reste toute l'année dans le pays qui l'a vu naître; un trou d'arbre est son habitation ordinaire; c'est de là qu'il va à la chasse des insectes de l'écorce et de la mousse[a]; c'est aussi le lieu où la femelle fait sa ponte et couve ses œufs. Belon a dit, et presque tous les ornithologistes ont répété qu'elle pondait jusqu'à vingt œufs, plus ou moins, il faut que Belon ait confondu cet oiseau avec quelque autre petit oiseau grimpant tel que les mésanges; pour moi, je me crois en droit d'assurer, d'après mes propres observations et celles de plusieurs naturalistes[b], que la femelle grimpereau pond ordinairement cinq œufs, et presque jamais plus de sept : ces œufs sont cendrés, marqués de points et de traits d'une couleur plus foncée, et la coquille en est un peu dure. On a remarqué que cette femelle commençait sa ponte de fort bonne heure au printemps, et cela est facile à croire, puisqu'elle n'a point de nid à construire, ni de voyage à faire.

M. Frisch prétend que ces oiseaux cherchent aussi les insectes sur les murailles; mais comme il paraît n'avoir pas connu le véritable grimpereau de muraille, et que même il ne l'a point reconnu dans la description de Gessner, quoique assez caractérisée, il est vraisemblable qu'il confond ic ces deux espèces, d'autant plus que le grimpereau est assez sauvage et fait sa principale demeure dans les bois. On m'en apporta un en 1773, au mois de janvier, lequel avait été tué d'un coup de fusil sur un acacia du Jardin du Roi; mais on me l'apporta comme curiosité, et ceux qui travaillent toute l'année à ce jardin m'assurèrent qu'ils ne voyaient de ces sortes d'oiseaux que très-rarement : ils ne sont point communs non plus en Bour-

baum-heckel, *hirngrille*, *rinderkleber*. On ne doit pas être surpris qu'on ait donné quelquefois les mêmes noms aux grimpereaux et aux sittelles, qui ont plusieurs habitudes communes. Schwenckfeld, *Av. Siles.*, p. 347. — Rzaczynski, *Auctuar. Polon.*, p. 419. — *Certhius minor;* en allemand, *der kleinere grau-specht*, *kleineste baum-hacker*, *baum-laufer*, *rinden-kleber*. Grimpereau grisâtre. Frisch, t. I, class. 4, div. 2, pl. 11, n° 39, art. 8. Cet auteur accuse mal à propos Gessner d'avoir confondu ce grimpereau avec celui de muraille. Voyez Gessner, *Aves*, p. 712. — *Certhia*, le petit grimpereau d'arbres; en anglais, *the small tree-creeper*. Albin, *Hist. nat. des oiseaux*, t. III, pl. 25. — *Falcinellus arboreus nostras minor*. Klein, *Ordo avium*, p. 106. — *Certhia grisea*, *seu picus cinereus minimus*, *certhia pusilla;* en italien, *cerzia cenerina*, *picchio passerino;* vulgairement *rampichino*. Gerini, *Ornithologia*, t. II, p. 55, pl. 195, fig. 1. — *Ispida*, *caudâ rigidâ;* en autrichien, *baum-laufferl*. Kramer, *Elenchus Austr. inf*, p. 337. — *Gravelet*, en Poitou; *petit pic* ou *picasson*, en Saintonge; *rat-bernard*, en Berry, et *bœuf* par antiphrase; *reteiro*, en Provence; ailleurs, *grimpeur grimpeux*, *grimpet*, *grimperel*, *grimpelet*, *grimpard* ou *grimpant*, pour le distinguer de la sittelle; *piochet*, *gravison* ou *gravisson*, *graviston*, *gravisseur*, *gravisset*, *petit gravaudeur*, *fourmillon*, etc. Salerne, *Hist. nat. des ois.*, p. 119. — « Certhia supernè fusco-rufescens, « pennis in medio albidis, circa margines nigricantibus, infernè alba, cum aliquâ rufescentis « mixturâ; uropygio rufo; oculorum ambitu et taeniâ supra oculos albo-rufescentibus; rectri- « cibus griseo rufis, cuneiformibus, » *Certhia*, le grimpereau. Brisson, t. III, p. 603.

a. Frisch dit qu'il s'y defend fort bien contre la sittelle, lorsqu'elle vient s'y présenter.

b. M. Salerne, M. Lottinger, M. le comte Ginanni, cites dans l'*Ornithologie italienne*. t. II, p. 55.

gogne ni en Italie[a], mais bien en Angleterre[b]; il s'en trouve en Allemagne et jusqu'en Danemark, comme je l'ai dit plus haut; ils n'ont qu'un petit cri fort aigu et fort commun.

Leur poids ordinaire est de cinq dragmes[c]; ils paraissent un peu plus gros qu'ils ne sont en effet, parce que leurs plumes, au lieu d'être couchées régulièrement les unes sur les autres, sont le plus souvent hérissées et en désordre, et que d'ailleurs ces plumes sont fort longues.

Le grimpereau a la gorge d'un blanc pur, mais qui prend communément une teinte roussâtre toujours plus foncée sur les flancs et les parties qui s'éloignent de la gorge (quelquefois tout le dessous du corps est blanc[d]); le dessus varié de roux, de blanc et de noirâtre : ces différentes couleurs, plus ou moins pures, plus ou moins foncées; la tête d'une teinte plus rembrunie; le tour des yeux et les sourcils blancs, le croupion roux, les pennes des ailes brunes; les trois premières bordées de gris; les quatorze suivantes marquées d'une tache blanchâtre, d'où résulte sur l'aile une bande transversale de cette couleur; les trois dernières marquées vers le bout d'une tache noirâtre entre deux blanches; le bec, brun dessus, blanchâtre dessous; les pieds gris, le fond des plumes cendré foncé.

Longueur totale, cinq pouces; bec, huit lignes, grêle, arqué, diminuant uniformément de grosseur et finissant en pointe, mais grande ouverture de gorge, dit Belon; narines fort oblongues, à demi recouvertes par une membrane convexe, sans aucune petite plume; langue pointue et cartilagineuse par le bout, plus courte que le bec; tarse, sept lignes; doigt du milieu, sept lignes et demie; doigts latéraux adhérents à celui du milieu par leur première phalange; ongle postérieur le plus fort de tous, et plus long même que son doigt; tous les ongles en général très-longs, très-crochus et très-propres pour grimper; vol, environ sept pouces; queue, vingt-quatre lignes selon Brisson, vingt-huit, selon Willughby; vingt-six, selon moi[e], composée de douze pennes étagées[f], les plus longues superposées aux plus courtes, ce qui fait paraître la queue étroite; toutes ces pennes, pointues par le bout, ayant l'extrémité de la côte usée comme dans les pies, mais étant moins raides que dans ces oiseaux, dépasse les ailes de douze lignes; les ailes ont dix-sept pennes : celle que l'on regarde ordinairement comme la première, et qui est très-courte, ne doit pas être comptée parmi les pennes.

Œsophage, deux pouces, intestins, six; gésier musculeux, doublé d'une

a. Gerini, *Ornithologie italienne*, p. 56.

b. Willughby, page 100.

c. La dragme anglaise *averdupois* n'est que la seizième partie de l'once.

d. Voyez Gessner, à l'endroit cité.

e. Je ne sais pourquoi cette queue a paru courte à Belon.

f. MM. Brisson, Willughby et Linnæus ne lui donnent que dix pennes, sans doute qu'il en manquait deux, car j'en ai compté douze, ainsi que MM. Pennant et Moehring.

membrane qui ne se détache pas facilement, contenait des débris d'insectes, mais pas une seule petite pierre ni fragment de pierre ; légers vestiges de cœcum, point de vésicule du fiel.

Variété du Grimpereau.

Le *grand grimpereau*[a1]. C'est une simple variété de grandeur qui a les mêmes allures, le même plumage et la même conformation que le grimpereau : seulement il paraît moins défiant, moins attentif à sa propre conservation : car, d'un côté, Belon donne le grimpereau ordinaire pour un oiseau difficile à prendre, et, de l'autre, Klein raconte qu'il a pris un jour à la main un de ces grands grimpereaux qui courait sur un arbre.

LE GRIMPEREAU DE MURAILLE.[bc*]

Tout ce que le grimpereau de l'article précédent fait sur les arbres, celui-

a. Certhius major ; en allemand, *der grœssere grau-specht.* Frisch, t. I, class. 4, div. 2, pl. 11, n° 39, art. 7. — *Falcinellus arboreus nostras major.* Klein, *Ordo avium*, p. 106. — *Cerzia volgare maggiore. Picchio passerino maggiore, rampichino maggiore. Ornithologie italienne*, p. 56. — *Certhia major,* le grand grimpereau. Brisson, t. III, p. 607.

b Voyez les planches enluminées n° 372, fig 1, le mâle; et fig. 2 la femelle.

c. Pic de muraille, « ne lui ayant trouvé autre nom ancien ne moderne ; à Clairmont en « Auvergne, *eschelette*, qui est nom deu aux pics-verds ; en auvergnac, un *ternier*, espèce de « *pic-mart...* » Belon, *Nat. des oiseaux,* p. 302, chap. XVI. M. Salerne a soupçonné qu'on avait donné à cet oiseau le nom de *ternier,* parce qu'il est le troisième des pics dans Belon ; il n'a pas pris garde que c'est Belon lui-même qui a dit que le grimpereau de muraille s'appelait *ternier* en Auvergne. Ne l'aurait-on pas nommé ainsi parce qu'il a trois doigts en avant, ce qui n'est pas ordinaire aux pics, avec lesquels on a voulu le confondre ? — *Picus muralis ;* en italien, *pico ;* en Savoie, *pitchat ;* en allemand, *mauerspecht*, *klettenspecht.* Gessner, *Aves*, p. 712. — *Picus murarius seu muralis*, pic d'Auvergne ; en italien, *picchio ;* en Savoie et aux environs de Neuchâtel en Suisse, *pitchard.* Aldrovande, *Ornithol.*, t. I, p. 851. — Jonston, *Aves*, p. 79; en anglais, *the creeper*, et encore *spider-catcher.* Charleton, *Aves*, p. 93. — Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 340 ; en allemand, *klettenspecht* (pic grimpant). — Rzaczynski, *Auctuar. Polon.*, p. 414 ; en polonais, *dzieciot murowy.* — Willughby, *Ornithol.*, p. 99. — Ray, *Synops. avi.*, p. 46. Cet auteur place, avec raison, le grimpereau, non parmi les pics, mais parmi les oiseaux qui ont de l'affinité avec les pics. — Salerne, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 113. — *Picus pedum digitis tribus anticis, postico uno ; albo nigroque varius ;* en autrichien, *mauerspecht*, *todten-vogl.* Kramer, *Elenchus Austr. inf.*, p. 336. — *Certhia muraria*, *cinerea*, *maculâ alarum fulvâ ;* en danois, *scopoli.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 184. — *The wall-creeper or spider-catcher* (gobe-araignées). Edwards, *Hist. nat. des oiseaux*, pl. 361. — *Cerzia muraiola*, *o picchio muraiolo.* Gerini, *Ornithologia*, t. II, p. 56, pl. 197. — *Merops Pyrenaicus cinereus*, *alarum costis coccineis*, *reptatrix ;* en catalan, *pica aranyas.* Latreille, *Specim. novum*, class. 3, gen. 22, sp. 3, p. 47. — « Certhia cinerea, superne dilu- « tius, inferne saturatiùs ; gutture et collo inferiore nigris (Mas) ; tectricibus alarum remigi-

1. Variété du *grimpereau ordinaire.*

* *Certhia muraria* (Linn.). — *Tichodroma muraria* (Illig.). — Genre *Grimpereaux*, sous-genre *échelettes* ou *Grimpereaux de murailles* (Cuv.).

ci le fait sur les murailles ; il y loge, il y grimpe, il y chasse, il y pond [a] ; je comprends sous ce nom de murailles, non-seulement celles des hommes, mais encore celles de la nature, c'est-à-dire les grands rochers coupés à pic [b]. M. Kramer a remarqué de ces oiseaux qui se tenaient dans les cimetières par préférence, et qui pondaient leurs œufs dans des crânes humains [c]. Ils volent en battant des ailes à la manière des huppes, et quoiqu'ils soient plus gros que le précédent, ils sont aussi remuants et aussi vifs; les mouches, les fourmis, et surtout les araignées, sont leur nourriture ordinaire.

Belon croyait que c'était une espèce particulière à la province d'Auvergne [d] : cependant elle existe en Autriche, en Silésie, en Suisse, en Pologne, en Lorraine, surtout dans la Lorraine allemande, et même, selon quelques-uns, en Angleterre; selon d'autres, elle y est au moins fort rare [e]; elle est au contraire assez commune en Italie, aux environs de Bologne et de Florence, mais beaucoup moins dans le Piémont.

C'est surtout l'hiver que ces oiseaux paraissent dans les lieux habités, et, si l'on en croit Belon, on les entend voler en l'air de bien loin, venant des montagnes, pour s'établir contre les tours des villes. Ils vont seuls, ou tout au plus deux à deux, comme font la plupart des oiseaux qui se nourrissent d'insectes, et quoique solitaires, ils ne sont ni ennuyés ni tristes [f], tant il est vrai que la gaieté dépend moins des ressources de la société que de l'organisation intérieure !

Le mâle a sous la gorge une plaque noire qui se prolonge sur le devant du cou, et c'est le trait caractéristique qui distingue ce mâle de sa femelle ; le dessus de la tête et du corps d'un joli cendré, le dessous du corps d'un cendré beaucoup plus foncé ; les petites couvertures supérieures des ailes couleur de rose; les grandes noirâtres, bordées de couleur de rose; les pennes terminées de blanc et bordées, depuis leur base jusqu'à la moitié de leur longueur, de couleur de rose qui va s'affaiblissant et qui s'éteint presque sur les pennes les plus proches du corps ; les cinq premières marquées sur le côté intérieur de deux taches d'un blanc plus ou moins pur, et les neuf suivantes d'une seule tache fauve ; les petites couvertures inférieures,

« busque exteriùs primâ medietate roseis ; rectricibus nigricantibus, apice sordidè cinereo « fimbriatis, binis utrimque extimis apice albis, » *Certhia muralis*, le grimpereau de muraille. Brisson, t. III, p. 607. — Quelques-uns l'appellent *pic d'Auvergne*, suivant M. Salerne, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 113.

a. On dit aussi qu'il pond dans des trous d'arbres.

b. Le nom de *pic de montagne* qu'on lui donne à Turin est un indice qu'on le soupçonne, au moins dans ce pays, de s'accommoder aussi bien des trous de rochers que de ceux de murailles; et d'ailleurs Schweuckfeld dit qu'on le voit communément dans les citadelles qui sont situées sur les montagnes.

c. *Austr. inf.*, p. 336.

d. *Nature des oiseaux*, à l'endroit cité.

e. M. Edwards ne la croit ni native ni de passage en Angleterre; il ne l'y a jamais vue, non plus que Ray et Willughby.

f. « Ils sont gais et vioges, » dit Belon.

les plus voisines du bord, couleur de rose, les autres noirâtres; les pennes de la queue noirâtres, terminées, savoir : les quatre paires intermédiaires de gris sale, et les deux paires extérieures de blanc, le bec et les pieds noirs.

La femelle a la gorge blanchâtre. Un individu que j'ai observé avait sous la gorge une grande plaque d'un gris clair qui descendait sur le cou, et envoyait une branche sur chaque côté de la tête. La femelle que M. Edwards a décrite était plus grande que le mâle décrit par M. Brisson. En général, cet oiseau est d'une taille moyenne entre celle du merle et celle du moineau.

Longueur totale, six pouces deux tiers; bec, quatorze lignes et quelquefois jusqu'à vingt, selon M. Brisson; langue fort pointue, plus large à sa base, terminée par deux appendices; tarse, dix à onze lignes; doigts disposés trois en avant et un seul en arrière, celui du milieu neuf à dix lignes, le postérieur onze et la corde de l'arc formé par l'ongle seul, six; en général, tous les ongles longs, fins et crochus; vol, dix pouces; ailes composées de vingt pennes, selon Edwards; de dix-neuf, selon Brisson, et tous deux comptent parmi ces pennes la première qui est très-courte et n'est point une penne; queue, vingt-une lignes, composée de douze pennes à peu près égales; dépasse les ailes de six à sept lignes.

Belon dit positivement que cet oiseau a deux doigts devant et deux derrière; mais il avait dit aussi que le grimpereau précédent avait la queue courte; la cause de cette double erreur est la même. Belon regardait ces deux oiseaux comme avoisinant la famille des pics[a], et il leur en a donné les attributs sans y regarder de bien près; c'est qu'il voyait quelquefois par les yeux de l'analogie. Or, l'on sait que la lumière de l'analogie, qui éclaire si souvent l'esprit et le mène aux grandes découvertes, éblouit quelquefois les yeux dans le détail des observations.

OISEAUX ÉTRANGERS DE L'ANCIEN CONTINENT

QUI ONT RAPPORT AUX GRIMPEREAUX.

Je donnerai à ces oiseaux le nom de *soui-mangas* que porte à Madagascar une assez belle espèce par laquelle je vais commencer l'histoire de cette tribu. Je ferai ensuite un article séparé des oiseaux étrangers du nouveau continent qui ont quelque rapport à nos grimpereaux, mais auxquels ce nom de grimpereaux ne peut convenir, puisqu'on sait que la plupart ne grimpent point sur les arbres et qu'ils ont des mœurs, des allures et un

a. Belon nomme celui-ci *pic de muraille*, et les rapports du grimpereau précédent avec les pics ne lui avaient point échappé.

régime fort différents. Je les distinguerai donc et de nos grimpereaux d'Europe et des soui-mangas d'Afrique et d'Asie par le nom de *guit-guit*, nom que les sauvages, nos maîtres en nomenclature, ont imposé à une très-belle espèce de ce genre qui se trouve au Brésil. J'appelle les sauvages nos maîtres en nomenclature, et j'en pourrais dire autant des enfants, parce que les uns et les autres désignent les êtres par des noms d'après nature qui ont rapport à leurs qualités sensibles, souvent même à la plus frappante, et qui par conséquent les représentent à l'imagination et les rappellent à l'esprit beaucoup mieux que nos noms abstraits, adoucis, polis, défigurés, et qui la plupart ne ressemblent à rien.

En général, les grimpereaux et les soui-mangas ont le bec plus long à proportion que les guit-guits, et leur plumage est pour le moins aussi beau, aussi beau même que celui des brillants colibris : ce sont les couleurs les plus riches, les plus éclatantes, les plus moelleuses, toutes les nuances de vert, de bleu, d'orangé, de rouge, de pourpre, relevées encore par l'opposition des différentes teintes de brun et de noir velouté qui leur servent d'ombre. On ne peut s'empêcher d'admirer l'éclat de ces couleurs, leur jeu pétillant, leur inépuisable variété, même dans les peaux desséchées de ces oiseaux qui ornent nos cabinets. On croirait que la nature a employé la matière des pierres précieuses, telles que le rubis, l'émeraude, l'améthiste, l'aigue-marine, la topaze, pour en composer les barbes de leurs plumes. Que serait-ce donc si nous pouvions contempler dans toute leur beauté ces oiseaux eux-mêmes et non leurs cadavres ou leurs mannequins! Si nous pouvions voir l'émail de leur plumage dans toute sa fraîcheur, animé par le souffle de vie, embelli par tout ce que la magie du prisme a de plus éblouissant, variant ses reflets à chaque mouvement de l'oiseau qui se meut sans cesse, et faisant jaillir sans cesse de nouvelles couleurs ou plutôt de nouveaux feux!

Dans le petit comme dans le grand, il faut, pour bien connaître la nature, l'étudier chez elle-même, il faut la voir agir en pleine liberté, ou du moins il faut tâcher d'observer les résultats de son action dans toute leur pureté et avant que l'homme y ait mis la main.

Il y a beaucoup de soui-mangas vivants chez les oiseleurs hollandais du cap de Bonne-Espérance; ces oiseleurs ne leur donnent pour toute nourriture que de l'eau sucrée; les mouches qui abondent dans ce climat, et qui sont le fléau de la propreté hollandaise, suppléent au reste. Les soui-mangas sont fort adroits à cette chasse : ils attrapent toutes celles qui entrent dans la volière ou qui en approchent, et ce qui prouve que ce supplément de subsistance leur est très-nécessaire, c'est qu'ils meurent peu de temps après avoir été transportés sur les vaisseaux où il y a beaucoup moins d'insectes. M. le vicomte de Querhoënt, à qui nous devons ces remarques, n'en a jamais pu conserver au delà de trois semaines.

[illegible] Souï-Manga [illegible] Souï-Manga [illegible]
changeant

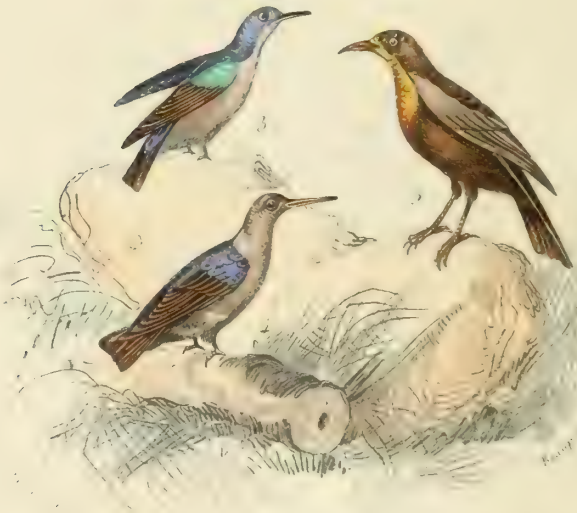

[illegible]

I. — LE SOUI-MANGA.[a*]

C'est, suivant M. Commerson, le nom que l'on donne à ce bel oiseau dans l'île de Madagascar, où il l'a vu vivant.

Le soui-manga a la tête, la gorge et toute la partie antérieure d'un beau vert brillant, et de plus un double collier, l'un violet et l'autre mordoré; mais ces couleurs ne sont ni simples ni permanentes; la lumière, qui se joue dans les barbes des plumes comme dans autant de petits prismes, en varie incessamment les nuances depuis le vert doré jusqu'au bleu foncé; il y a de chaque côté, au-dessous de l'épaule, une tache d'un beau jaune; la poitrine est brune, le reste du dessous du corps jaune clair; le reste du dessus du corps olivâtre obscur; les grandes couvertures et les pennes des ailes brunes, bordées d'olivâtre; celles de la queue noires, bordées de vert, excepté la plus extérieure, qui l'est en partie de gris brun; la suivante est terminée de cette même couleur; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle est un peu plus petite et beaucoup moins belle; brun olivâtre dessus, olivâtre tirant au jaune dessous; du reste, ressemblant au mâle dans tout ce qui n'a point d'éclat. Cet oiseau est à peu près de la grosseur de notre troglodyte.

Longueur totale, environ quatre pouces; bec, neuf lignes; tarse, six lignes et plus; doigt du milieu, cinq lignes et demie, plus grand que le postérieur; vol, six pouces; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes de sept à huit lignes.

On doit rapporter à cette espèce, comme variété très-prochaine, le soui-manga de l'île de Luçon que j'ai vu dans le beau cabinet de M. Mauduit, et qui a la gorge, le cou et la poitrine couleur d'acier poli, avec des reflets verts, bleus, violets, etc., et plusieurs colliers que le jeu brillant de ces reflets paraît multiplier encore; il semble cependant que l'on en distingue quatre plus constants, l'inférieur violet noirâtre, le suivant marron, puis un brun et enfin un jaune; il y a deux taches de cette couleur au-dessous des épaules; le reste du dessous du corps gris olivâtre; le dessus du corps, vert foncé avec des reflets bleus, violets, etc.; les pennes des ailes, les pennes et

a. « Certhia supernè splendidè viridis, ad violaceum inclinans, infernè palldè flava; dorso « infimo et uropygio fusco-olivaceis; tæniâ duplici in pectore transversâ, aliâ cæruleo-viola- « ceâ, alterâ castaneâ; rectricibus nigris, extimâ ultimâ mediotate obliquè griseo-fuscâ, « proximè sequenti apice griseo-fuscâ (Mas). » — « Certhia supernè fusco-olivacea, infernè « flavicans, olivaceo admixto; rectricibus nigris, extimâ ultimâ medietate obliquè griseo- « fuscâ, proximè sequenti apice griseo-fuscâ (Femina), » *Certhia Madagascariensis violacea*, grimpereau violet de Madagascar. Brisson, t. III, p. 638. On l'appelle à Madagascar, *soui*.

* *Certhia madagascariensis* (Gmel.). — *Connyris madagascariensis* (Cuv.). — Genre *Grimpereaux*, sous-genre *Soui-Mangas* (Cuv.).

couvertures supérieures de la queue, d'un brun plus ou moins foncé avec un œil verdâtre.

Longueur totale, un peu moins de quatre pouces; bec, dix lignes; tarse, sept; ongle postérieur le plus fort; queue, quinze lignes, carrée; dépasse les ailes de sept lignes.

II. — LE SOUI-MANGA MARRON POURPRÉ A POITRINE ROUGE.[a, b]

Seba dit que le chant de cet oiseau des îles Philippines est semblable à celui du rossignol; il a la tête, la gorge et le devant du cou varié de fauve et de noir lustré, changeant en bleu violet; le dessus du cou et le dessus du corps dans sa partie antérieure, marron pourpré; dans sa partie postérieure, violet changeant en vert doré; les petites couvertures des ailes de même, les moyennes brunes, terminées de marron pourpré; la poitrine et le haut du ventre d'un rouge vif; le reste du dessous du corps d'un jaune olivâtre; les pennes et grandes couvertures des ailes brunes bordées de roux; les pennes de la queue noirâtres avec des reflets d'acier poli, bordées de violet changeant en vert doré; bec noir dessus (jaune selon Seba), blanchâtre dessous; pieds bruns (jaunâtres selon Seba) et les ongles longs.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est vert d'olive dessus, jaune olivâtre dessous; que les pennes de sa queue sont noirâtres et les quatre paires latérales terminées de gris. Ces oiseaux sont un peu plus petits que nos grimpereaux.

Longueur totale, quatre pouces; bec, huit lignes; tarse, six; doigt du milieu, cinq, le postérieur un peu plus court; vol, six pouces; queue, un pouce, composée de douze pennes; dépasse les ailes de trois lignes.

a. Voyez les planches enluminées, n° 246, où cet oiseau est représenté figure 1, le mâle sous le nom de *grimpereau des Philippines;* et figure 2, la femelle.

b. Avis nochtotoll, colore passeris Hispanici. Seba, t. I, p. 69, n° 5. — *Falcinellus colore passeris Hispanici;* en allemand, *purpur kopfchen.* Klein, *Ordo avium*, p. 107, n° 11. — « Certhia supernè castaneo purpurea, infernè coccinea; capite et collo inferiore splendidè violaceis; dorso infimo et uropygio violaceis, viridi-aureo variantibus; imo ventre et lateribus « olivaceo-flavicantibus; rectricibus nigricantibus, supernè chalybeo colore variantibus, oris « exterioribus violaceis, viridi-aureo variantibus (Mas). » — « Certhia supernè viridi-olivacea, « infernè flavo-olivacea; rectricibus nigricantibus, quatuor utrimque extimis apice griseis « (Fœmina), » *Certhia Philippensis purpurea*, grimpereau des Philippines. Brisson, *ad lib.*, t. III, p. 635. — « Certhia purpurea; subtus coccinea; capite, gulâ uropygioque violaceis, » *Sperata.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, g. 65, sp. 13, p. 186. — « Fœmina olivacea, supra « viridescens, subtus flavescens. » *Idem, ibidem.* — *Troglodytæ affinis.* Moehring, *Avium genera*, p. 79, g. 102. Notez que le troglodyte de Moehring est notre colibri et celui de tout el monde.

* *Certhia sperata* (Gmel.). — Genre et sous-genre *id.*

VARIÉTÉS DU SOUI-MANGA MARRON POURPRÉ
A POITRINE ROUGE.

I. — LE PETIT GRIMPEREAU OU SOUI-MANGA BRUN ET BLANC. *

Le petit grimpereau ou soui-manga brun et blanc d'Edwards[a] a tant de de rapport avec celui-ci, que je ne puis m'empêcher de le regarder comme une variété d'âge dont le plumage n'est point encore formé, et commence seulement à prendre des reflets; en effet, il est blanc dessous, brun dessus, avec quelques reflets de couleur de cuivre; il a un trait brun entre le bec et l'œil, des espèces de sourcils blancs; les pennes des ailes d'un brun plus foncé que le dos et bordées d'une couleur plus claire; les pennes de la queue noirâtres, la plus extérieure terminée de blanc; le bec et les pieds bruns. M. Edwards dit qu'il est une fois plus petit que notre grimpereau d'Europe.

Longueur totale, trois pouces et demi; bec, huit à neuf lignes; tarse, cinq à six; doigt du milieu, cinq, un peu plus long que le postérieur; queue, treize lignes, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes de trois à quatre lignes.

II. — LE GRIMPEREAU OU SOUI-MANGA A GORGE VIOLETTE ET POITRINE ROUGE. **

Le grimpereau ou soui-manga à gorge violette et poitrine rouge de M. Sonnerat[b] doit être aussi rapporté comme variété à la même espèce; car outre qu'il a la gorge violette et la poitrine rouge, il a de plus le dos et les petites plumes des ailes mordorés, le croupion et la queue couleur d'acier poli tirant sur le verdâtre, et les couvertures inférieures de la queue d'un vert terne; d'ailleurs ces deux oiseaux sont indigènes des mêmes îles Philippines.

a. The little brown and white creeper; honey thief (larron de miel). Edwards, pl. 26. — *Falcinellus fuscus, ventre albicante;* en allemand, *braune baumklette mit weissem unterleib.* Klein, *Ordo avium*, p. 108, n° 14. — « Certhia supernè fusca, cupri puri colore varians, « infernè albâ; tæniâ supra oculos candidâ; fas iolâ utrimque rostrum inter et oculum obscurè « fuscâ; rectricibus nigricantibus, extimâ apice albâ, » *Certhia Indica*, grimpereau des Indes Brisson, t. III, p. 621. — Gerini, pl. 195, fig. 2, p. 56 — « Certhia grisea, subtus alba; « superciliis candidis; rectricibus fuscis, extimis apice albis, » *Pusilla.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, g. 65, sp. 3, p. 185.

b. Voyage à la Nouvelle-Guinée, p. 63, pl. 30, fig. D.

* *Cinnyris nigralbus* (Vieill.).

** Variete du *certhia speratc.*

III. — LE SOUI-MANGA VIOLET A POITRINE ROUGE.[a*]

Le violet est la couleur dominante de son plumage, et sur ce fond obscur paraissent avec avantage les couleurs plus vives des parties antérieures : sur la gorge et le dessus de la tête, un vert doré brillant, enrichi de reflets cuivreux ; sur la poitrine et le devant du cou, un beau rouge éclatant, seule couleur qui paraisse sur ces parties lorsque les plumes sont bien rangées, bien couchées les unes sur les autres ; chacune de ces plumes est cependant de trois couleurs différentes, noire à son origine, vert doré dans sa partie moyenne et rouge à son extrémité, preuve décisive entre mille autres qu'il ne suffit pas d'indiquer les couleurs des plumes pour donner une idée juste des couleurs du plumage. Toutes les pennes de la queue et des ailes, les grandes couvertures supérieures de ces dernières et leurs couvertures inférieures sont brunes ; les jambes sont d'une teinte composée, où le brun semble fondu avec le violet ; le bec est noir, et les pieds noirâtres. Cet oiseau est à peu près de la taille du roitelet ; il se trouve au Sénégal.

Longueur totale, cinq pouces ; bec, dix lignes ; tarse, sept lignes ; doigt du milieu, cinq lignes et demie, un peu plus long que le doigt postérieur ; vol, sept pouces un tiers ; queue, vingt-deux lignes, composée de douze pennes égales ; dépasse les ailes de dix lignes.

IV. — LE SOUI-MANGA POURPRE.[b**]

Si cet oiseau avait du vert doré changeant sur la tête et sous la gorge, et du rouge au lieu de vert et de jaune sur la poitrine, il serait presque tout à fait semblable au précédent, ou du moins il lui ressemblerait beaucoup plus qu'au soui-manga à collier, qui n'a pas une nuance de pourpre dans son plumage, et je ne vois pas pourquoi M. Brisson regarde ce dernier et le grimpereau pourpre d'Edwards comme étant exactement le même oiseau sous deux noms différents[c].

a. « Certhia nigra ad violaceum inclinans; vertice et gutture viridi-aureis, cupri pulchri colore « variantibus ; collo inferiore et pectore coccineis ; remigibus rectricibusque fuscis, » *Certhia Senegalensis*, grimpereau violet du Sénégal. Brisson, t. III, p. 660. C'est le premier qui l'ait vu. — Gerini, pl. 199, fig. 2, p. 58. — « Certhia nigro-violacea ; vertice guláque viridi-aureis ; « pectore coccineo, » *Senegalensis*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, g. 65, sp. 14, p. 186.

b. The purple Indian creeper. Edwards, pl. 265. Cet auteur dit que l'oiseau dont il s'agit ici a la langue du colibri, c'est-à-dire divisée par le bout en plusieurs filaments ; on serait fondé à croire, d'après cela, que M. Edwards n'a pas bien connu la vraie conformation de la langue du colibri.

c. Voyez le supplément d'*Ornithologie*, t. VI, p. 117.

* *Certhia senegalensis* (Linn.). — *Cinnyris discolor* (Vieill.). — Genre et sous-genre *id.*

** *Certhia purpurata* (Linn.). — *Cinnyris purpuratus* (Vieill.). — Genre et sous-genre *id.*

V. — LE SOUI-MANGA A COLLIER. [a b]*

Cette espèce, qui vient du cap de Bonne-Espérance, a de l'analogie avec celle du soui-manga violet; elle a, comme celle-ci, du vert doré changeant en couleur de cuivre de rosette, et ce vert doré s'étend sur la gorge, la tête et tout le dessus du corps; il borde aussi les dix pennes intermédiaires de la queue, qui sont d'un noir lustré; seulement il n'est point changeant sur ses couvertures supérieures. La poitrine a du rouge comme dans le soui-manga violet; mais ce rouge occupe moins d'espace, monte moins haut et forme une espèce de ceinture contiguë par son bord supérieur à un collier d'un bleu d'acier poli changeant en vert, large d'une ligne; le reste du dessous du corps est gris, avec quelques mouchetures jaunes sur le haut du ventre et sur les flancs : les pennes des ailes sont d'un gris brun; le bec est noirâtre et les pieds tout à fait noirs. Cet oiseau est à peu près de la taille du soui-manga violet, mais proportionné différemment.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, dix lignes; tarse, huit lignes et demie; doigt du milieu, six lignes, à peu près égal au doigt postérieur; vol, six pouces et demi; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes de neuf lignes.

La femelle, suivant M. Brisson, diffère du mâle en ce que le dessous du corps est de la même couleur que le dessus; seulement il y a des mouchetures jaunes sur les flancs.

Selon d'autres, elle a aussi une ceinture rouge, mais qui tombe plus bas que dans le mâle, et toutes ses autres couleurs sont moins vives, auquel cas on doit reconnaître cette femelle dans le soui-manga observé au cap de Bonne-Espérance par M. le vicomte de Querhoënt, au mois de janvier 1774. Cet oiseau avait la gorge gris-brun, varié de vert et de bleu; la poitrine ornée d'une ceinture couleur de feu; le reste du dessous du corps gris-blanc; la tête et tout le dessus du corps gris-brun, varié de vert sur le dos et de bleu sur la naissance de la queue; les ailes brun clair, doublées de jaune doré; les pennes de la queue noirâtres; le bec et les pieds noirs.

a. Voyez les planches enluminées, n° 246, où cet oiseau est représenté figure 3, sous le nom de ***Grimpereau du cap de Bonne-Espérance.***

b. « Certhia superne viridi-aurea, cupri puri colore varians, infernè grisea; pectore rubro; « tæniâ transversâ collum inter et pectus chalibeâ, viridi colore variante; pectore infimo et « lateribus luteo notatis; rectricibus splendidè nigricantibus, oris exterioribus viridi-aureis, « cupri puri colore variantibus, marginibus in apice griseis, extimâ exteriùs griseâ, » *Certhia torquata capitis Bonæ-Spei*, grimpereau à collier du cap de Bonne-Espérance. Brisson, t. III, p. 643. — Gerini, page 60, sp. 30. — « Certhia viridis, nitens, pectore rubro, fasciâ « anticâ chalybeâ, » *Chalybea.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, gen. 65, sp. 10, p. 186. — M. Brisson est le premier qui ait parlé de cette espèce.

* *Certhia chalybæa* (Gmel.). — *Cinnyris chalybæus* (Vieill.). — Genre et sous-genre *id.*

M. le vicomte de Querohënt ajoute que cet oiseau chante joliment, qu'il vit d'insectes et du suc des fleurs, mais qu'il a le gosier si étroit qu'il ne saurait avaler les mouches ordinaires un peu grosses. Ne pourrait-il pas se faire que cette dernière variété ne fût qu'une variété d'âge, observée avant que son plumage fût entièrement formé et que la véritable femelle du soui-manga à collier fût le grimpereau du cap de Bonne-Espérance de M. Brisson[a][1], qui est partout d'un gris-brun, plus foncé dessus, plus clair dessous, couleur qui borde les pennes de la queue et des ailes? Cela est d'autant plus probable que les tailles se rapportent, ainsi que les dimensions relatives des parties, et que ces oiseaux sont tous deux du cap de Bonne-Espérance. Mais c'est au temps et à l'observation à fixer tous ces doutes.

Enfin, on pourrait encore regarder comme une femelle du soui-manga à collier, ou de quelqu'une de ses variétés, le grimpereau des îles Philippines[2] de M. Brisson[b], dont le plumage monotone et sans éclat annonce assez une femelle, et qui d'ailleurs a les pennes intermédiaires de la queue bordées d'un noir lustré, changeant en vert doré, comme sont les pennes de la queue du soui-manga à collier ; mais dans cette femelle les reflets sont beaucoup moins vifs. Elle est d'un brun verdâtre dessus, d'un blanc teinté de soufre dessous; elle a les pennes des ailes brunes, bordées d'une couleur plus claire, et les latérales de la queue noirâtres, terminées de blanc sale.

Si les grimpereaux des Indes orientales sont, comme ceux d'Amérique, plusieurs années à former leur plumage, et s'ils n'ont leurs belles couleurs qu'après un certain nombre de mues, on ne doit pas être surpris de trouver tant de variétés dans ces espèces.

a. « Certhia griseo-fusca, supernè saturatiùs, infernè dilutiùs; rectricibus nigricantibus, « oris exterioribus griseo-fuscis, extimâ exteriùs albido fimbriatâ. » *Certhia capitis Bonæ-Spei*, grimpereau du cap de Bonne-Espérance, Brisson, t. III, p. 618. — Gerini, p. 59, sp. 19. — « Certhia Capensis, grisea; rectricibus nigricantibus, extimâ exteriùs albo fimbriatâ. » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, g. 65, sp. 4, p. 185.

b. « Certhia supernè griseo-fusca, ad viridescentem colorem inclinans, infernè alba, ad « sulphureum vergens; rectricibus binis intermediis nigris, oris exterioribus viridi-aureo « colore variantibus, lateralibus nigricantibus, apice albidis, » *Certhia Philippensis*, grimpereau des Philippines. Brisson, t. III, p. 613. — Gerini, p. 59, sp. 16. — « Certhia rectricibus « intermediis duabus longissimis; corpore subgriseo-virescente; subtus albo flavescens. » *Philippina*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, g. 65, sp. 21, p. 187. J'ignore sur quel fondement M. Linnæus donne à cette espèce deux longues pennes intermédiaires à la queue : s'il a vu un individu ainsi fait, alors celui-ci sera un jeune ou un vieux en mue, ou une femelle ; mais il est douteux que M. Linnæus ait vu cet oiseau, puisqu'il ne le décrit point, et qu'il n'ajoute rien à ce qu'en ont dit les autres. — C'est à mon avis le grimpereau *B* de la planche 30. *Voyage de M. Sonnerat à la Nouvelle-Guinée.*

1. « M. Vieillot a décrit cet oiseau comme un jeune du grimpereau du *cap de Bonne-Espé-* « *rance* (*certhia capensis*). » (Desmarets.)

2. « C'est le *nectarinia philippensis* de Kuhl. » (Desmarets.)

Longueur totale, quatre pouces neuf lignes; bec, un pouce; tarse, six lignes et demie; doigt du milieu, cinq lignes et demie, le postérieur presque aussi long; vol, six pouces un quart; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales : dépasse les ailes de cinq lignes.

VI. — LE SOUI-MANGA OLIVE A GORGE POURPRE.[a b *]

La couleur la plus distinguée de son plumage, c'est un violet foncé très-éclatant qui règne sous la gorge, devant le cou et sur la poitrine; il a le reste du dessous du corps jaune; tout le dessus, compris les petites couvertures supérieures des ailes, d'une couleur d'olive obscure, et cette couleur borde les pennes de la queue et des ailes, ainsi que les grandes couvertures de celles-ci, dont le brun est la couleur dominante; le bec est noir, et les pieds sont d'un cendré foncé.

C'est M. Poivre qui a apporté cet oiseau des Philippines; il est à peu près de la taille de notre troglodyte.

Longueur totale, quatre pouces; bec, neuf à dix lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu, cinq lignes, le doigt postérieur un peu plus court; vol, six pouces; queue, quatorze lignes, composée de douze pennes égales : dépasse les ailes de six lignes.

Si le grimpereau de Madagascar[c] de M. Brisson[d] n'avait pas le bec plus court et la queue plus longue, je le regarderais comme la femelle du soui-manga de cet article[1]; mais du moins on ne peut s'empêcher de le reconnaître pour une variété imparfaite ou dégénérée. Il a tout le dessus du corps, compris les couvertures des ailes, d'un vert d'olive obscur, mais plus obscur sur le sommet de la tête que partout ailleurs, et qui borde les pennes des ailes et de la queue; toutes ces pennes sont brunes, le tour des yeux est blanchâtre, la gorge et le dessous du corps gris brun, les pieds tout à fait

a. Voyez les planches enluminées, n° 576, où cet oiseau est représenté figure 4, sous le nom de *Grimpereau olive des Philippines.*

b. « Certhia supernè obscurè olivacea, infernè lutea; collo inferiore et pectore splendidè vio- « laceis; rectricibus fuscis, oris exterioribus obscurè olivaceis, » *Certhia Philippensis olivacea*, grimpereau olive des Philippines. Brisson, t. III, p. 623. — Gerini, p. 59, sp. 21. — « Certhia « pileo viridi; dorso ferrugineo, abdomine flavo; gulâ uropygioque azureis, » *Zeylonica.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, g. 65, sp. 23, p. 188. — C'est le grimpereau A, planche 30, de M. Sonnerat. *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, pages 62 et 63.

c. Voyez les planches enluminées, n° 575, fig. 1.

d. « Certhia supernè obscurè viridi-olivacea, vertice obscuriore, infernè griseo-fusca; oculo- « rum ambitu candicante; rectricibus fuscis, oris exterioribus obscurè viridi-olivaceis, » *Certhia Madagascariensis olivacea*, grimpereau olive de Madagascar. Brisson, t. III, p. 625. — Gerini, p. 59, sp. 22. — « Certhia olivacea, subtus grisea; orbitis albicantibus, » *Olivacea.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, g. 65, sp. 5, p. 185.

* *Certhia zeylonica* (Gmel.). — *Cinnyris zeylonicus* (Vieill.).

1 « C'est le *nectarinia olivacea* de Kuhl (*cinnyris olivaceus* Vieill.). » (Desmarets.)

bruns; il a le bec noirâtre : sa taille est au-dessous de celle de notre grimpereau.

Longueur totale, quatre pouces; bec, six à sept lignes; tarse, sept lignes; doigt du milieu, cinq et demie, le doigt postérieur un peu plus court; vol, six pouces et demi; queue, dix-neuf lignes, composée de douze pennes égales : dépasse les ailes de huit lignes.

Il y a aux Philippines un oiseau [a] fort ressemblant à celui de cet article, et qu'on peut regarder comme une variété dans cette espèce : c'est le soui-manga ou grimpereau gris des Philippines de M. Brisson [b]; il a le dessus du corps d'une jolie teinte de gris-brun, la gorge et le dessous du corps jaunâtres; la poitrine plus rembrunie; une bande violet foncé qui part de la gorge et descend le long du cou; les couvertures des ailes d'une couleur d'acier poli, couleur qui borde les pennes de la queue, dont le reste est noirâtre; les latérales, terminées de blanc sale; les pennes des ailes brunes; le bec plus fort que les autres grimpereaux, et la langue terminée par deux filets, selon M. Linnæus; le bec et les pieds noirs : il est plus petit que notre grimpereau.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers; bec, neuf lignes; tarse, six lignes et demie; doigt du milieu, cinq et demie, le doigt postérieur un peu plus court; vol, six pouces un quart; la queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales : dépasse les ailes d'environ cinq lignes.

Enfin, je trouve encore à cette variété même une variété secondaire dans le petit grimpereau des Philippines de M. Brisson [c], que nous avons fait représenter dans les planches enluminées [d] : c'est toujours du gris-brun dessus, du jaune dessous; une cravate violette; les pennes des ailes sont gris brun, comme le dessus du corps; celles de la queue d'un brun plus foncé, les deux paires les plus extérieures terminées de blanc sale; le bec et les pieds sont noirâtres : cet oiseau est beaucoup plus petit que celui auquel il ressemble si fort par le plumage, et peut-être le plus petit des soui-mangas connus de l'ancien continent : ce qui me porte à croire que c'est une variété d'âge [1].

a. Voyez les planches enluminées, n° 576, fig. 2.

b. « Certhia supernè griseo-fusca, infernè albo flavicans; collo inferiore tæniâ longitudinali « saturatè violaceâ insignito; rectricibus nigris, exterioribus violaceo-chalibeo fimbriatis, laterali- « bus apice albidis, » *Certhia Philippensis grisea*, grimpereau gris des Philippines. Brisson, t. III, p. 615. — Gerini, p. 59, sp. 17. — « Certhia olivacea, subtus flavescens; rectricibus « æqualibus, » *Currucaria*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, g. 65, sp. 6, p. 185.

c. « Certhia supernè griseo-fusca, infernè lutea; gutture maculâ saturatè violaceâ insignito; « rectricibus saturatè fuscis, binis utrimque extimis apice albo-flavicantibus, » *Certhia Philippensis minor*, petit grimpereau des Philippines. Brisson, t. III, p. 616. — « Certhia sub- « grisea, subtus lutea; gulâ violaceâ; rectricibus duabus extimis apice flavis, » *Jugularis*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, g. 65, sp. 7, p. 185.

d Voyez n° 576, fig. 3. Voyez Gerini, pl. 199, fig. 1, p. 58.

1. « C'est le *nectarinia jugularis* de Kuhl, le *certhia jugularis* de Linné et Gmelin. » (Desmarets.)

Longueur totale, trois pouces deux tiers; bec, neuf lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu, quatre lignes et demie, le doigt postérieur un peu plus court; vol, cinq pouces deux tiers; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales : dépasse les ailes d'environ cinq lignes.

VII. — L'ANGALA DIAN. [a b*]

Cet oiseau a aussi un collier d'une ligne et demie de large et d'un violet éclatant, les petites couvertures supérieures des ailes de même; la gorge, la tête, le cou, tout le dessus du corps et les couvertures moyennes des ailes d'un vert doré brillant : un trait d'un noir velouté entre la narine et l'œil; la poitrine, le ventre et tout le dessous du corps du même noir, ainsi que les pennes de la queue et des ailes et les plus grandes couvertures des ailes; mais ces grandes couvertures et les pennes de la queue sont bordées de vert doré; le bec est noir et les pieds aussi.

M. Adanson soupçonne que l'oiseau que M. Brisson a regardé comme la femelle de l'angala pourrait bien n'être qu'un jeune de la même espèce avant sa première mue. « Cela semble indiqué, ajoute-t-il, par nombre « d'espèces d'oiseaux de ce genre, fort approchants de l'angala, qui se « trouvent au Sénégal, dont les femelles sont parfaitement semblables aux « mâles [c], mais dont les jeunes ont dans leurs couleurs beaucoup de gris, « qu'ils ne quittent qu'à leur première mue. »

L'angala est presque aussi gros que notre bèque-figue; il fait son nid en forme de coupe, comme le serin et le pinson, et n'y emploie guère d'autres matériaux que le duvet des plantes; la femelle y pond communément cinq

a. Voyez les planches enluminées, n° 575, où le mâle est représenté, figure 2, sous le nom de *Grimpereau vert de Madagascar;* et la femelle, figure 3.

b. « Certhia supernè viridi-aurea, infernè splendidè nigra (Mas), sordidè alba nigro macu- « lata (Fœmina); fasciolâ utrimque rostrum inter et oculum splendidè nigra; tæniâ trans- « versâ in summo pectore violaceâ; rectricibus nigris, oris exterioribus viridi-aureis, » *Certhia Madagascariensis viridis*, grimpereau vert de Madagascar. Brisson, t. III, p. 641. — Gerini, p. 60, sp. 29. — « Certhia cærulea, fasciâ pectorali rubro-aureâ; loris atris, » *Lotenia*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, g. 65, sp. 25, p. 188. — Il y a des différences assez considérables entre cette phrase de M. Linnæus et celle de M. Brisson; mais cela doit arriver toutes les fois qu'il s'agit de décrire, et même de peindre des couleurs changeantes. M. Adanson reproche, avec raison, à M. Brisson d'avoir confondu cet oiseau avec l'oiseau de Ceylan, que Seba nomme *omnicolor* (tome I, page 110, n° 5). Cet oiseau de Seba paraît en effet beaucoup plus gros, et M. Adanson dit qu'il est de couleurs plus variées; mais il aurait pu remarquer que le *falcinellus omnicolor Zeilanicus* de Klein désigne, dans l'intention bien exprimée de cet auteur, non l'*angala dian*, mais l'*avis omnicolor Ceylanica* de Seba.

c. Je ne doute pas que M. Adanson n'ait vu au Sénégal nombre de femelles parfaitement semblables à leurs mâles, puisqu'il l'assure; mais on ne doit point en faire une loi générale pour tous les oiseaux de l'Afrique et de l'Asie : le faisan doré de la Chine, le paon, plusieurs espèces de tourterelles, de pies-grièches, de perruches, etc., d'Afrique, en sont de bonnes preuves

* *Certhia lotenia* (Linn.). — *Nectarinia lotenia* (Kuhl). — *Cinnyris lotenius* (Vieill.).

ou six œufs; mais il lui arrive souvent d'en être chassée par une espèce d'araignée, aussi grosse qu'elle et très-vorace, qui s'empare de la couvée et suce le sang des petits [a].

L'oiseau que M. Brisson regarde comme la femelle, et M. Adanson comme un jeune qui n'a point encore subi sa première mue, diffère du mâle adulte en ce que la poitrine et le reste du dessous du corps, au lieu d'être d'un noir velouté uniforme, est d'un blanc sale semé de taches noires et en ce que les ailes et la queue sont d'un noir moins brillant.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, quatorze lignes; tarse, huit lignes; doigt du milieu, six lignes et demie et plus grand que le postérieur; vol, huit pouces; queue, dix-neuf lignes, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes de six à sept lignes.

VIII. — LE SOUI-MANGA DE TOUTES COULEURS. [b *]

Tout ce que l'on sait de cet oiseau, c'est qu'il vient de Ceylan et que son plumage est d'un vert nuancé de toutes sortes de belles couleurs, parmi lesquelles la couleur d'or semble dominer. Seba dit que les petits de cet oiseau sont exposés aussi à devenir la proie des grosses araignées, et sans doute c'est un malheur qui leur est commun, non-seulement avec l'angala, mais avec toutes les autres espèces de petits oiseaux qui nichent dans les pays habités par ces redoutables insectes, et qui ne savent pas, à l'aide d'une construction industrieuse, leur interdire l'entrée du nid.

A juger par la figure que donne Seba, le soui-manga de toutes couleurs a sept ou huit pouces de longueur totale; son bec, environ dix-huit lignes; sa queue, deux pouces un quart, et dépasse les ailes de seize à dix-huit lignes; en un mot, on peut croire que c'est la plus grosse espèce des soui-mangas.

IX. — LE SOUI-MANGA VERT A GORGE ROUGE. [c **]

M. Sonnerat, qui a rapporté cet oiseau du cap de Bonne-Espérance, nous apprend qu'il chante aussi bien que notre rossignol, et même que sa voix

a. Voyez le supplément de l'*Encyclopédie*, au mot *Angala*.

b. Avis Ceylanica omnicolor. Seba, *Thesaurus*, nº 5. Il ajoute que cet oiseau est un des plus grands *colibris*; mais il eût parlé plus juste en le donnant pour le plus grand des *soui-mangas*, plus grand que l'*angala Dian*, avec lequel MM. Brisson et Gerini l'ont confondu : les colibris sont tout à fait étrangers à l'ancien continent. — *Falcinellus omnicolor Zeylanicus*: en allemand, *seylansche baumklette*. Klein, *Ordo avium*, p. 107, nº 8.

c. The red breasted green creeper. Edwards, pl. 347. — « Certhia viridis, abdomine albo, « pectore rubro, uropygio cæruleo, » *Afra*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, gen. 65, sp. 11, page 186.

* *Certhia omnicolor* (Linn.).

** *Certhia afra* (Linn.).

est plus douce ; il a la gorge d'un beau rouge carmin, le ventre blanc ; la tête, le cou et la partie antérieure des ailes, d'un beau vert doré et argenté ; le croupion bleu céleste, les ailes et la queue d'un brun mordoré, le bec et les pieds noirs.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers à peu près ; bec, un pouce ; queue, dix-huit à vingt lignes ; dépasse les ailes d'environ treize lignes.

X. — LE SOUI-MANGA ROUGE, NOIR ET BLANC.[a] *

C'est ainsi que M. Edwards désigne cet oiseau du Bengale, qui est à peu près de la taille de notre roitelet ; mais ce n'est pas assez d'indiquer les couleurs de son plumage, il faut donner, d'après le même M. Edwards, une idée de leur distribution : le blanc règne sur la gorge et toute la partie inférieure sans exception ; le noir sur la partie supérieure ; mais, sur ce fond sombre, un peu égayé par des reflets bleus, sont répandues quatre belles marques d'un rouge vif : la première sur le sommet de la tête, la seconde derrière le cou, la troisième sur le dos et la quatrième sur les couvertures supérieures de la queue ; les pennes de la queue et des ailes, le bec et les pieds sont noirs.

Longueur totale, trois pouces un quart ; bec, cinq à six lignes ; tarse, cinq lignes ; doigt du milieu, quatre à cinq lignes ; le doigt postérieur un peu plus court ; queue, environ un pouce, composée de douze pennes égales ; dépasse les ailes de cinq à six lignes.

XI. — LE SOUI-MANGA DE L'ILE BOURBON.[b] **

Je ne donne point de nom particulier à cet oiseau, parce que je soupçonne que c'est une femelle ou un jeune mâle dont le plumage est encore imparfait. Cette variété d'âge ou de sexe me paraît avoir plus de rapport avec le soui-manga proprement dit, le marron pourpré et le violet, qu'avec aucun autre : elle a le dessus de la tête et du corps brun verdâtre ; le croupion

a. *The black, white and red Indian creeper.* Edwards, pl. 81. — *Falcinellus Bengalensis.* Klein, *Ordo avium*, p. 108, n° 19. — « Certhia superne ad cæruleum vergens, infernè alba ; « macula triplici, alia in vertice, altera in collo superiore, tertia in medio dorso, tectricibus- « que caudæ superioribus coccineis ; rectricibus nigris ad cæruleum vergentibus, » *Certhia Bengalensis*, grimpereau de Bengale. Brisson, t. III, p. 663. — Gerini, *Ornithol. italienne*, pl. 198, fig. 1, p. 57. — « Certhia nigro-cærulescens, subtus alba ; vertice, cervice, dorso uro- « pygeoque rubris. » *Cruentata.* Linnæus. *Syst. nat.*, édit. XIII, g. 65, sp. 17, p. 187.

b. Voyez les planches enluminées, n° 681, où cet oiseau est représenté, figure 2, sous le nom de *Grimpereau de l'île de Bourbon.*

* *Certhia cruentata* (Linn.). — *Dicæum erythronotos* (Vieill.). — Genre *Grimpereaux*, sous-genre *Dicées* (Cuv.). — « A ce sous-genre appartient le *dicæum erythronotos* de Vieillot ; « le *certhia cruentata* en est probablement une variété d'âge. » (Cuvier.)

** *Certhia borbonica* (Linn.). — Genre *Grimpereaux*, sous-genre *Sucriers* (Cuv.).

jaune olivâtre; la gorge et tout le dessus du corps d'un gris brouillé, qui prend une teinte jaunâtre près de la queue; les flancs roux, les pennes de la queue noirâtres, celles des ailes noirâtres bordées d'une couleur plus claire, le bec et les pieds noirs.

Les dimensions sont à peu près les mêmes que celles du soui-manga violet.

LES SOUI-MANGAS A LONGUE QUEUE.

Nous ne connaissons que trois oiseaux dans l'ancien continent à qui ce nom soit applicable. Seba parle aussi d'une femelle de cette espèce qui n'a point de longue queue; d'où il suivrait que, du moins dans quelques espèces, cette longue queue est un attribut propre au mâle. Et qui sait si parmi les espèces que nous venons de voir il n'y en a pas plusieurs où les mâles jouissent de la même prérogative lorsqu'ils ont l'âge requis et lorsqu'ils ne sont point en mue! Qui sait si plusieurs des individus qu'on a décrits, gravés, coloriés, ne sont pas des femelles ou de jeunes mâles, ou de vieux mâles en mue et privés, seulement pour un temps, de cette décoration! Je le croirais d'autant plus que je ne vois aucune autre différence de conformation entre les soui-mangas à longue queue et ceux à queue courte, et que leur plumage brille des mêmes couleurs et jette les mêmes reflets.

I. — LE SOUI-MANGA A LONGUE QUEUE ET A CAPUCHON VIOLET. [a b] *

J'ignore pourquoi on a donné à cet oiseau le nom de petit grimpereau, si ce n'est parce qu'il a les deux pennes intermédiaires de la queue moins longues que les deux autres; mais il est certain qu'en retranchant à tous, de la longueur totale, celle de la queue, celui-ci ne serait pas le plus petit des trois.

Je remarque en second lieu qu'en le comparant au soui-manga marron pourpré on trouve entre les deux des rapports si frappants et si multipliés, que, s'il n'était pas plus gros et qu'on ne lui sût pas la queue autrement

a. Voyez les planches enluminées, n° 670, où cet oiseau est représenté, figure 2, sous le nom de *petit Grimpereau à longue queue du cap de Bonne-Espérance.* — Gerini, *Ornithol. ital.*, p. 60, sp. 31.

b. « Certhia supernè splendidè violacea, ad viridè inclinans, infernè splendidè aurantia; « dorso infimo et urupygio fusco-olivaceis; rectricibus fusco-nigricantibus, extis exterioribus « olivaceis, duabus intermediis longissimis, » *Certhia longicauda minor capitis Bonæ-Spei*, le petit grimpereau à longue queue du cap de Bonne-Espérance. Brisson, t. III, p. 649. — « Certhia rectricibus intermediis duabus longissimis, corpore violaceo nitente, pectore abdomine « neque luteis, » *Violacea.* Linnæus, *Syst. nat.*, edit. XIII, g. 65, sp. 22, p. 188.

* *Certhia violacea* (Linn.) — Genre *Grimpereaux*, sous-genre *Soui-Mangas* (Cuv.).

faite, on serait tenté de les prendre pour deux individus de la même espèce, dont l'un aurait perdu sa queue dans la mue. M. le vicomte de Querhoënt l'a vu dans son pays natal, aux environs du cap de Bonne-Espérance; il nous apprend qu'il construit son nid avec art, et qu'il y emploie pour tous matériaux une bourre soyeuse.

Il a la tête, le haut du dos et la gorge d'un violet brillant changeant en vert; le devant du cou d'un violet tout aussi brillant, mais changeant en bleu; le reste du dessus du corps d'un brun olivâtre, et cette couleur borde les grandes couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, qui toutes sont d'un brun plus ou moins foncé; le reste du dessous du corps d'un orangé plus vif sur les parties antérieures, et qui va s'affaiblissant sur les parties éloignées. La taille de cet oiseau n'est que très-peu au-dessus de celle de notre grimpereau.

Longueur totale, six pouces et plus; bec, onze lignes et demie; pieds, sept lignes et demie; doigt du milieu, six lignes, de très-peu plus long que le postérieur; vol, six pouces un tiers; queue, trois pouces, composée de dix pennes latérales étagées et de deux intermédiaires qui excèdent les latérales de douze ou quatorze lignes, et les ailes de vingt-sept lignes : ces deux intermédiaires sont plus étroites que les latérales, et cependant plus larges que dans les espèces suivantes.

II. — LE SOUI-MANGA VERT DORÉ CHANGEANT, A LONGUE QUEUE.[a b *]

Il a la poitrine rouge, tout le reste d'un vert doré assez foncé, néanmoins éclatant et changeant en cuivre de rosette; les pennes de la queue noirâtres, bordées de ce même vert, celles de la queue et leurs grandes couvertures brunes; le bas-ventre mêlé d'un peu de blanc; le bec noir, les pieds noirâtres.

Cette espèce est du Sénégal : la femelle a le dessus brun verdâtre, le dessous jaune, varié de brun; les couvertures inférieures de la queue blanches, semées de brun et de bleu, le reste comme dans le mâle, à quelques teintes près. Ces oiseaux sont à peu près de la taille de notre troglodyte.

Longueur totale, sept pouces deux lignes; bec, huit lignes et demie;

a. Voyez les planches enluminées, n° 670, où cet oiseau est représenté figure 1, sous le nom de *Grimpereau à longue queue du Sénégal.*

b. Avicula Ambomensis discolor et perpulchra. Seba, t. II, p. 8. — *Sylvia versicolor.* Klein, *Ordo avium*, p. 80, n° 19. — « Certhia viridi-aurea, cupri puri colore varians; pec- « tore rubro; rectricibus nigricantibus, oris exterioribus viridi-aureis, duabus intermediis « longissimis, » *Certhia longicauda Senegalensis*, grimpereau à longue queue du Sénégal. Brisson, t. III, p. 645. — Gerini, pl. 201, fig. 2. — « Certhia rectricibus intermediis duabus « longissimis, corpore viridi nitente, pectore rubro, » *Pulchella.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, g. 65, sp. 19, p. 187.

* *Certhia pulchella* (Linn.). — Genre et sous-genre *id.*

tarse, sept lignes ; doigt du milieu, cinq lignes et demie, plus long que le postérieur; vol, six pouces un quart; queue, quatre pouces trois lignes, composée de dix pennes latérales à peu près égales entre elles, et de deux intermédiaires fort longues et fort étroites, qui débordent ces latérales de deux pouces huit lignes, et les ailes de trois pouces quatre lignes.

III. — LE GRAND SOUI-MANGA VERT A LONGUE QUEUE. [a b *]

Cet oiseau se trouve au cap de Bonne-Espérance, où il a été observé et nourri quelques semaines par M. le vicomte de Querhoënt, qui l'a décrit de la manière suivante : « Il est de la taille de la linotte; son bec, qui est un « peu recourbé, a quatorze lignes de long; il est noir ainsi que les pieds, « qui sont garnis d'ongles longs, surtout celui du milieu et celui de l'ar- « rière ; il a les yeux noirs, le dessus et le dessous du corps d'un très-beau « vert brillant (changeant en cuivre de rosette, ajoute M. Brisson), avec « quelques plumes d'un jaune doré sous les ailes; les grandes plumes des « ailes et de la queue d'un beau noir violet changeant; le filet de la queue, « qui a un peu plus de trois pouces, est bordé de vert. » M. Brisson ajoute qu'il a de chaque côté, entre le bec et l'œil, un trait d'un noir velouté.

Dans cette espèce la femelle a aussi une longue queue, ou plutôt un long filet à la queue, mais cependant plus court que dans le mâle, car il ne dépasse les pennes latérales que de deux pouces et quelques lignes : cette femelle a le dessus du corps et de la tête d'un brun verdâtre, mêlé de quelques plumes d'un beau vert ; le croupion vert; les grandes plumes des ailes et de la queue d'un brun presque noir, ainsi que le filet ou les deux pennes intermédiaires; le dessous du corps est jaunâtre, avec quelques plumes vertes à la poitrine.

IV. — L'OISEAU ROUGE A BEC DE GRIMPEREAU. [c **]

Quoique cet oiseau et les trois suivants aient été donnés pour des oiseaux américains, et qu'en cette qualité ils dussent appartenir à la tribu des guit-

a. Voyez les planches enluminées, n° 83, où cet oiseau est représenté figure 1, sous le nom de *Grimpereau à longue queue du cap de Bonne-Espérance.* — Gerini, *Ornithol. italienne*, t. II, pl. 201, fig. 2.

b. « Certhia viridi-aurea, cupri puri colore varians ; tæniâ utrimque rostrum inter et oculum « nigrâ; maculâ utrimque infra humeros luteâ; rectricibus nigris, oris exterioribus viridi- « aureis, duabus intermediis longissimis, » *Certhia longicauda capitis Bonæ-Spei*, grimpereau à longue queue du cap de Bonne-Espérance. Brisson, t. III, p. 647. — « Certhia rectrici- « bus duabus intermediis longissimis ; corpore viridi nitente ; axillis luteis ; loris nigris, » *Famosa.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, g. 65, sp. 20, p. 187.

c. Avicula Mexicana seu hoitzillin. Seba, t. I, p. 70, n° 6. — *Falcinellus Mexicanus.* Klein, *Ordo avium*, p. 107, n° 3, sp. 1. — « Certhia saturatè rubra, capite superiùs dilutè

* *Certhia famosa* (Linn.). — *Cinnyris famosus* (Vieill.).

** *Certhia mexicana* (Gmel.). — *Certhia coccinea* (Lath.). — Espèce encore indéterminée.

guits, cependant il nous a paru, d'après leur conformation et surtout d'après la longueur de leur bec, qu'ils avaient plus de rapport avec les soui-mangas, et en conséquence nous avons cru devoir les placer entre ces deux tribus, et, pour ainsi dire, sur le passage de l'une à l'autre. Nous nous y sommes déterminés d'autant plus volontiers, que l'indication du pays natal de ces oiseaux, ou n'a point de garant connu, ou n'est fondée que sur l'autorité de Seba, dont les naturalistes connaissent la valeur, et qui ne doit balancer en aucun cas celle de l'analogie. Nous aurons néanmoins cet égard pour les préjugés reçus de ne point encore donner aux espèces dont il s'agit le nom de soui-manga : nous nous contenterons d'avertir que c'est celui qui leur convient le mieux ; ce sera au temps et à l'observation à le leur confirmer.

Le rouge est la couleur dominante dans le plumage de l'oiseau dont il est ici question ; mais il y a quelque différence dans les nuances, car le rouge du sommet de la tête est plus clair et plus brillant ; celui du reste du corps est plus foncé : il y a aussi quelques exceptions, car la gorge et le devant du cou sont de couleur verte, les pennes de la queue et des ailes terminées de bleuâtre, les jambes, le bec et les pieds d'un jaune clair.

Sa voix est, dit-on, fort agréable, et sa taille est un peu au-dessus de celle de notre grimpereau.

Longueur totale, environ quatre pouces et demi ; bec, dix lignes ; tarse, six lignes ; doigt du milieu, cinq lignes, un peu plus long que le doigt postérieur ; queue, quatorze lignes, composée de douze pennes égales : dépasse les ailes d'environ sept lignes.

Je regarde comme une variété dans cette espèce l'oiseau rouge à tête noire [a] que Seba et quelques autres, d'après lui, placent dans la Nouvelle-Espagne. Cet oiseau est si exactement proportionné comme le précédent, que le tableau des dimensions relatives de l'un peut servir pour les deux : la seule différence apparente est dans la longueur du bec, que l'on fixe à dix lignes dans l'oiseau précédent, et à sept dans celui-ci, différence qui en produit nécessairement une autre dans la longueur totale ; mais ces mesures ont été prises sur la figure, et par conséquent sont sujettes à erreur : elles sont ici d'autant plus suspectes, que l'observateur original,

« rubro ; gutture viridi ; rectricibus saturatè rubris, apice sub-cærulescentibus, » *Certhia Mexicana rubra*, grimpereau rouge du Mexique. Brisson, t. III, p. 651. — *Troglodytæ adfinis* (*id est Polytmo*). Moehring, *Avium genera*, p. 79, g. 102. — Gerini, *Ornithol. ital.*, p. 60, sp. 32. — *Trochilus coccineus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. VI.

a. « Avicula de tatac ex Novâ Hispaniâ ; passeris magnitudine, rostro longo. » Seba, *Thesaurus*, p. 74, pl. 70, fig. 8, cap. CLXXXV. — Ce tatac est fort différent de celui de Fernandez. — *Sylvia rubra, rostro longiori* ; en allemand, *rother mentzel mit schwartzer haube*. Klein, *Ordo avium*, p. 80, n° 20. — M. Moehring en fait une espèce de colibri. *Gen. av.*, g. 16, p. 36. — « Certhia dilutè rubra ; capite nigro ; tectricibus alarum superioribus aureo colore tinctis ; « remigibus rectricibusque saturatiùs tinctis, » *Certhia Mexicana rubra atricapilla*, grimpereau rouge à tête noire du Mexique. Brisson, t. III, p. 653. — Gerini, p. 60, sp. 33.

Seba, paraît avoir été plus frappé du long bec[a] de cet oiseau-ci que de celui de l'oiseau précédent. Il est donc très-probable que le dessinateur ou le graveur auront raccourci le bec de celui dont il est ici question; et pour peu que l'on suppose qu'ils l'aient seulement raccourci à eux deux de trois ou quatre lignes, toutes les proportions de ces deux oiseaux se trouveront parfaitement semblables et presque identiques; mais il y a quelques différences dans le plumage, et c'est la seule raison qui me détermine à distinguer celui-ci du précédent comme simple variété.

Il a la tête d'un beau noir et les couvertures supérieures des ailes d'un jaune doré; tout le reste est d'un rouge clair, excepté les pennes de la queue et des ailes, qui sont d'une teinte plus foncée.

A l'égard des dimensions relatives des parties, voyez celles de l'oiseau précédent, lesquelles, comme nous l'avons dit, sont ou doivent être exactement les mêmes.

V. — L'OISEAU BRUN A BEC DE GRIMPEREAU. [b c *]

Le bec de cet oiseau fait lui seul en longueur les deux septièmes de tout le reste du corps. Il a la gorge et le front d'un beau vert doré, le devant du cou d'un rouge vif, les petites couvertures des ailes d'un violet brillant, les grandes couvertures et les pennes des ailes et de la queue d'un brun teinté de roux, les moyennes couvertures des ailes, tout le reste du dessus et du dessous du corps d'un brun noirâtre, le bec et les pieds noirs.

Cet oiseau n'est pas plus gros que notre bec-figue.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; bec, un pouce; tarse, sept lignes et demie; doigt du milieu, six pouces, plus grand que le postérieur; vol, huit pouces; queue, vingt-une lignes, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes d'environ sept lignes.

VI. — L'OISEAU POURPRÉ A BEC DE GRIMPEREAU. [d **]

Tout son plumage sans exception est d'une belle couleur de pourpre uniforme; Seba lui a donné arbitrairement le nom d'*atototl*, qui, en mexicain,

a. Rostro longo, dit Seba; *rostro longiori*, dit Klein d'après Seba.

b. Voyez les planches enluminées, n° 578, où cet oiseau est représenté, figure 3, sous le nom de *Grimpereau brun du Brésil.*

c. « Certhia fusco-nigricans; syncipite et gutture viridi-aureis; collo inferiore coccineo; tec- « tricibus alarum minimis splendidè violaceis; rectricibus fuscis ad rufum inclinantibus, » *Certhia Brasiliensis nigricans*, grimpereau noirâtre du Brésil. Brisson, t. III, p. 658. — « Certhia nigricans, gutture viridi-nitente, pectore purpureo, » *Gutturalis.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, g. 65, sp. 15, p. 186. — « Cerzia nerastra osia superiormente scura ed inferior- « mente di più colori, del Brasile. » Gerini, *Ornithol. ital.*, pl. 202, fig. 1, p. 59.

d. Avis Virginiana phœnicea, de atototl dicta. Seba, *Thesaurus*, t. I, p. 116, pl. 72, fig. 7.

* *Certhia gutturalis* (Linn.). — *Cinnyris gutturalis* (Cuv.).

* *Certhia purpurea* (Gmel.). — « C'est une espèce incertaine, comme la plupart de celles « qui ne sont connues que par les figures de Seba. (Desmarets.)

signifie oiseau aquatique; cependant l'oiseau dont nous nous occupons ici n'est rien moins qu'un oiseau aquatique; Seba assure aussi, je ne sais sur quels mémoires, qu'il chante agréablement; sa taille est un peu au-dessus de celle du bec-figue.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, un pouce et plus; tarse, six lignes et demie; doigt du milieu, cinq lignes et demie, un peu plus long que le doigt postérieur; queue, quatorze lignes; dépasse les ailes de sept lignes.

LES GUIT-GUITS D'AMÉRIQUE.*

Guit-guit est un nom américain qui a été donné à un ou deux oiseaux de cette tribu, composée des grimpereaux du nouveau continent, et que j'ai cru devoir appliquer comme nom générique à la tribu entière de ces mêmes oiseaux. J'ai indiqué ci-dessus, à l'article des grimpereaux, quelques-unes des différences qui se trouvent entre ces guit-guits et les colibris : on peut y ajouter encore qu'ils n'ont ni le vol des colibris, ni l'habitude de sucer les fleurs; mais, malgré ces différences, qui sont assez nombreuses et assez constantes, les créoles de Cayenne confondent ces deux dénominations et étendent assez généralement le nom de colibris aux guit-guits; c'est à quoi il faut prendre garde en lisant les relations de la plupart de nos voyageurs.

On m'assure que les guit-guits de Cayenne ne grimpent point sur les arbres, qu'ils vivent en troupes, et avec les oiseaux de leur tribu et avec d'autres oiseaux, tels que petits tangaras, sittelles, picuculles, etc., et qu'ils ne se nourrissent pas seulement d'insectes, mais de fruits et même de bourgeons.

I. — LE GUIT-GUIT NOIR ET BLEU. [a b**]

Ce bel oiseau a le front d'une couleur brillante d'aigue-marine, un bandeau sur les yeux d'un noir velouté, le reste de la tête, la gorge et tout le

— *Falcinellus phœniceus.* Klein, *Ordo avium*, famil. IV, gen. 15, trib. 2, p. 108. — « Certhia « universo corpore obscurè purpurea, » *Certhia Virginiana purpurea*, grimpereau pourpré de Virginie. Brisson, t. III, p. 654. — *Cerzia porporina di Virginia*, Gerini, *Ornithol. ital.*, pl. 202, fig. 2, p. 59.

a. Voyez les planches enluminées, n° 83, où cet oiseau est représenté, figure 2, sous le nom de *Grimpereau du Brésil.*

b. Guira coereba Brasiliensibus. Marcgrave, *Hist. avium Brasiliens.*, p. 212 — Willughby, *Ornithol.*, p. 173. — Ray, *Synops. avi.*, p. 83, n° 11. — *Avicula de guit-guit ex insulâ Cuba.* Seba, *Thesaurus*, t. I, p. 96, pl. 60, fig. 5. — *Falcinellus de guit-guit*; en allemand, *kurtz schwantz, lang halss.* Klein, *Ordo avium*, famil. IV, gen. 15, trib. 1, p. 108. — « Certhia « cærulea, fasciâ oculari, humeris, alis caudâque nigris; pedibus rubris, » *Cyanea.* Linn.,

* Les *sucriers* ou *nectarinia* (Cuv.).

** *Certhia cyanea* (Linn.). — Genre *Grimpereaux*, sous-genre *Sucriers* ou *Nectarinia* (Cuv.).

dessous du corps (sans exception, suivant Edwards), le bas du dos et les couvertures supérieures de la queue d'un bleu d'outre-mer, seule couleur qui paraisse lorsque les plumes sont bien couchées les unes sur les autres, quoique chacune de ces plumes soit de trois couleurs, selon la remarque de M. Brisson : brune à sa base, verte dans sa partie moyenne, et bleue à son extrémité ; le haut du dos, la partie du cou qui est contiguë au dos et la queue sont d'un noir velouté ; ce qui paraît des ailes lorsqu'elles sont pliées est du même noir, à l'exception d'une bande bleue qui traverse obliquement leurs couvertures ; le côté intérieur des pennes des ailes et leurs couvertures inférieures sont d'un beau jaune, en sorte que ces ailes, qui semblent toutes noires dans leur repos, paraissent variées de noir et de jaune lorsqu'elles sont déployées et en mouvement ; les couvertures inférieures de la queue sont d'un noir sans éclat (et non pas bleues, suivant M. Brisson) ; le bec est noir, les pieds tantôt rouges, tantôt orangés, tantôt jaunes et quelquefois blanchâtres.

On voit par cette description que les couleurs du plumage sont sujettes à varier dans les différents individus : dans quelques-uns la gorge est mêlée de brun, dans d'autres elle est noire. En général, ce qui semble le plus soumis aux variations dans le plumage de ce guit-guit, c'est la distribution du noir ; il arrive aussi quelquefois que le bleu prend une teinte de violet.

Marcgrave a observé que cet oiseau avait les yeux noirs, la langue terminée par plusieurs filets, les plumes du dos soyeuses, et qu'il était à peu près de la grosseur du pinson ; il l'a vu au Brésil, mais on le trouve aussi dans la Guiane et à Cayenne. La femelle a les ailes doublées de gris jaunâtre.

Longueur totale, quatre pouces un quart ; bec, huit à neuf lignes ; tarse, six à sept ; doigt du milieu, six, de très-peu plus long que le doigt postérieur ; vol, six pouces trois quarts ; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales ; dépasse les ailes de trois ou quatre lignes.

Variété du guit-guit noir et bleu. [a]*

Cette variété se trouve à Cayenne ; elle ne diffère de l'oiseau précédent que par des nuances : elle a la tête d'un beau bleu, un bandeau sur les yeux

Syst. nat., édit. XIII, g. 65, sp. 24, p. 188. — *Colii species.* Moehring, *Avium genera*, g. 16, p. 36. — *The black and blue creeper*, le grimpereau noir et bleu. Edwards, *Nat. hist.*, pl. 264. — « Certhia splendidè cyanea ; collo superiore, dorso supremo et tæniâ per oculos « splendidè nigris ; vertice cyaneo-beryllino ; remigibus exteriùs et apice nigris ; interiùs sul- « phureis ; rectricibus nigris, » *Certhia Brasiliensis cærulea*, grimpereau bleu du Brésil. Brisson, t. III, p. 628 — *Cerzia blù del Brazile.* Gerini, *Ornithol. ital.*, t. II, p. 60, sp. 23. — C'est le grimpereau bleu à ailes doublées de jaune de M. Mauduit. — Il ne faut pas confondre ce guit-guit bleu de Seba avec le guit-guit de Fernandez (cap. CCXIX, page 58), qui est vert et plus petit, et que je reconnaîtrais plutôt dans notre guit-guit vert tacheté.

a. « Avis hoitzillin, papilio vocata, colore cæruleo et nigro venustissima. » Seba, *Thesaurus*, pl. 61, fig. 5, page 97. Cet auteur cite Fr. Fernandez, page 26, où il est question en effet de

* *Nectarinia cærulea* (Cuv.). — *Cæreba cærulea* (Vieill.).

d'un noir velouté, la gorge, les ailes et la queue du même noir; tout le reste d'un bleu éclatant tirant sur le violet, le bec noir et les pieds jaunes; les plumes bleues qui couvrent le corps sont de trois couleurs et des mêmes couleurs que dans le précédent.

A l'égard de la taille, elle est un peu plus petite et la queue surtout paraît plus courte, ce qui supposerait que c'est un jeune oiseau ou un vieux qui n'avait pas encore réparé ce que la mue lui avait fait perdre; mais il a une plus grande étendue de vol, sans quoi je l'eusse regardé simplement comme une variété d'âge ou de sexe.

Cet oiseau fait son nid avec beaucoup d'art[a] : en dehors de grosse paille et de brins d'herbe un peu fermes, en dedans de matériaux plus mollets et plus doux; il lui donne à peu près la forme d'une cornue; il le suspend par sa base à l'extrémité d'une branche faible et mobile; l'ouverture est tournée du côté de la terre; par cette ouverture, l'oiseau entre dans le col de la cornue, qui est presque droit et de la longueur d'un pied, et il grimpe jusqu'au ventre de cette même cornue, qui est le vrai nid : la couvée et la couveuse y sont à l'abri des araignées, des lézards et de tous leurs ennemis. Partout où l'on voit subsister des espèces faibles, non protégées par l'homme, il y a à parier que ce sont des espèces industrieuses.

L'auteur de l'*Essai sur l'Histoire naturelle de la Guiane* fait mention d'un oiseau fort ressemblant à la variété précédente, si ce n'est qu'il a la queue d'une longueur extraordinaire. Cette longue queue est-elle la prérogative du mâle lorsqu'il est dans son état de perfection? ou bien caractérise-t-elle une autre variété dans la même espèce?

l'*hoitzitzilototl* ou *avis varia*, avec un renvoi au premier volume, page 320; or, l'*avis varia* dont il est parlé à cette page 320 est l'*hoitzitzil*, remarquable par la charmante variété de ses belles couleurs, et par l'art avec lequel les Mexicains savent entrelacer ses plumes et en faire des portraits ressemblants et des tableaux très-agréables; mais les couleurs de ces plumes ne sont point du tout spécifiées, et ce que Fernandez dit en cet endroit des habitudes de l'oiseau, savoir, qu'il ne vit que du miel ou *nectareum* des fleurs, que lorsque les fleurs viennent à lui manquer, il enfonce son bec dans une gerçure d'arbre, et demeure ainsi suspendu, engourdi, jusqu'à ce que six mois après, les pluies ranimant la verdure et les fleurs, lui rendent le mouvement et la vie; tout cela, dis je, vrai ou faux, semble appartenir plus à l'histoire des colibris qu'à celle des guit-guits. J'en dis autant d'un autre hoitzitzillin de Fernandez, chap. CLXIV, page 47. — *Falcinellus papilio*; en allemand, *schmetterling*. Klein, *Ordo avium*, p. 107, n° 6. — *Falcinellus gulâ alisque nigris*; en allemand, *schwartz kehlchen, blaue klette*. Klein, p. 108, n° 13. — *The blue creeper*. Edwards, pl. 21. — « Certhia cærulea, fasciâ oculari, gulâ, remi« gibus rectricibusque nigris, » *Cærulea*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 185. — « Certhia « splendidè cyanea, non nihil ad violaceum vergens; capite cyaneo dilutiore tincto; gutture et « tæniâ per oculos splendidè nigris; remigibus rectricibusque nigris, » *Certhia Cayanensis cærulea*, grimpereau bleu de Cayenne. Brisson, t. III, p. 626. — *Cerzia blù del Surinam*. — Gerini, *Ornithol. ital.*, pl. 196, fig. 2, p. 56.

a. Voyez Seba, *Thesaurus*, t. I, p. 106.

II. — LE GUIT-GUIT VERT ET BLEU A TÊTE NOIRE. [a] *

Le plumage de cet oiseau d'Amérique est de trois ou quatre couleurs et n'en a guère plus de variété pour cela, chacune de ces couleurs étant rassemblée en une seule masse, sans presque se croiser, se mêler ni se fondre avec les trois autres : le noir velouté sur la gorge et la tête exclusivement, le bleu foncé sous le corps, le vert éclatant sur toute la partie supérieure, compris la queue et les ailes; mais la queue est d'une teinte plus foncée, les couvertures inférieures des ailes sont d'un brun cendré bordé de vert, et le bec est blanchâtre.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, neuf lignes; tarse, même longueur; doigt du milieu, sept lignes, un peu plus long que le doigt postérieur; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes de huit à dix lignes; l'étendue du vol est inconnue.

Ce guit-guit est à peu près de la taille du pinson. On ne dit pas dans quelle partie de l'Amérique il se trouve; mais, suivant toute apparence, il habite les mêmes contrées que les deux individus dont je vais parler, et qui lui ressemblent trop pour n'être point regardés comme des variétés dans cette espèce.

VARIÉTÉS DU GUIT-GUIT VERT ET BLEU A TÊTE NOIRE.

I. — LE GUIT-GUIT VERT A TÊTE NOIRE. [b c] **

Celui-ci a la tête noire comme le précédent, mais non la gorge; elle est verte et d'un beau vert ainsi que tout le dessus et le dessous du corps com-

a. Avicula Americana altera. Seba, t. II, pl. 3, fig. 4, p. 5. — *Sylvia;* en allemand, *weiss-schnabel.* Klein, *Ordo avium*, famil. IV, g. 7, trib. 3, sp. 18, p. 79. — *Colii species.* Moehring, *Avium genera*, p. 36, g. 16. — « Certhia supernè splendidè viridis, infernè satu- « ratè cærulea; capite et gutture splendidè nigris; rectricibus saturatè viridibus, » *Certhia Americana viridis atricapilla*, grimpereau vert à tête noire d'Amérique. Brisson, t. III, p. 634. — *Cerzia verde con capo nero d'America.* Gerini, *Ornithol. ital.*, p. 60, sp. 26.

b. Voyez les planches enluminées, n° 578, où cet oiseau est représenté, figure 2, sous le nom de *Grimpereau à tête noire du Brésil.*

c. The green black-cap fly-catcher. Edwards, pl. 25. — *Sylvia viridis capite nigro.* Klein, *Ordo avium*, famil. IV, g. 7, trib. 3, sp. 22, p. 80. — *Certhia viridis, capite remigibusque nigricantibus.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, g. 65, sp. 12, p. 186. — « Certhia splendidè « viridis; capite splendidè nigro; rectricibus lateralibus nigricantibus, oris exterioribus viridi- « bus... » *Certhia Brasiliensis viridis atricapilla*, grimpereau vert à tête noire du Brésil. Brisson, t. III, p. 633. — *Cerzia verde con testa nera del Brasile.* Gerini, *Ornithol. ital.*, p. 60, sp. 25.

* *Certhia spiza* (Linn.). — *Cœreba spiza* (Vieill.).

** Variété du *certhia spiza*, selon Latham et Gmelin; espèce distincte (*cœreba atricapilla*), selon Vieillot.

pris les couvertures supérieures des ailes; leurs pennes sont noirâtres ainsi que celles de la queue, mais toutes sont bordées de vert, seule couleur qui paraisse, les parties étant dans leur repos; les couvertures inférieures des ailes sont d'un cendré brun, bordées aussi de vert; le bec est jaunâtre à sa base, noirâtre dessus, blanchâtre dessous, et les pieds sont d'une couleur de plomb foncée; les dimensions relatives des parties sont à peu près les mêmes que dans l'oiseau précédent, seulement la queue est un peu plus longue, et dépasse les ailes de onze lignes; le vol est de sept pouces et demi.

II. — LE GUIT-GUIT VERT ET BLEU A GORGE BLANCHE.[a] *

Le bleu est sur la tête et les petites couvertures supérieures des ailes, la gorge est blanche, tout le reste du plumage est comme dans la variété précédente, excepté qu'en général le vert est plus clair partout, et que sur la poitrine il est semé de quelques taches d'un vert plus foncé; le bec est noirâtre dessus, blanc dessous, suivant M. Brisson, et au contraire blanchâtre dessus et cendré foncé dessous, suivant M. Edwards; les pieds sont jaunâtres.

A l'égard des dimensions, elles sont précisément les mêmes que dans l'oiseau précédent. Cette conformité de proportions et de plumage a fait soupçonner à M. Edwards que ces deux oiseaux appartenaient à la même espèce. C'est aux observateurs voyageurs à nous apprendre si ce sont variétés d'âge, de sexe, de climat, etc.

III. — LE GUIT-GUIT TOUT VERT.[b c] **

Tout le dessus du corps est d'un vert foncé teinté de bleuâtre, excepté le croupion qui, de même que la gorge et le dessous du corps, est d'un vert plus clair teinté de jaunâtre; le brun des ailes est noir, le bec et les pieds noirâtres, mais on aperçoit un peu de couleur de chair près de la base du bec inférieur.

a. The blue-headed green fly-catcher. Edwards, pl. 25, fig. infér. — *Sylvia viridis capite cyaneo;* en allemand, *gruener mentzel mit blauen kopf.* Klein, *Ordo avium*, famil. IV, g. 7, trib. 3, p. 89, sp. 23. — « Certhia viridis capite remigibusque nigricantibus, » *Motacilla spiza.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, g. 65, sp. 12, p. 186. — « Certhia dilutè viridis, viridi « saturatiore in pectore maculata; gutture candido; capite superiore superioribusque alarum « tectricibus minimis cyaneis; rectricibus lateralibus nigricantibus, oris exterioribus dilutè « viridibus, » *Certhia Brasiliensis viridis*, grimpereau vert du Brésil, Brisson, t. III, p. 631.

Cerzia verde del Brasile. Gerini, *Ornithol. ital.*, p. 60, sp. 24.

b. Voyez les planches enluminées, n° 682, où cet oiseau est représenté, figure 1, sous le nom de *Grimpereau vert de Cayenne.*

c. The all green creeper. Edwards, pl. 348.

* Variété du *certhia spiza* (Lath. et Gmel.).

** Autre variété de la même espèce.

On trouve cet oiseau à Cayenne et dans l'Amérique espagnole, il est de la grosseur des précédents et proportionné à peu près de même, si ce n'est qu'il a le bec un peu plus court et plus approchant de celui des sucriers.

II. — LE GUIT-GUIT VERT TACHETÉ.[a b *]

Celui-ci est plus petit que les guit-guits verts dont nous venons de parler et il est aussi proportionné différemment. Il a le dessus de la tête et du corps d'un beau vert quoique un peu brun (varié de bleu dans quelques individus); sur la gorge, une plaque d'un roux clair, encadrée des deux côtés par deux bandes bleues fort étroites qui accompagnent les branches de la mâchoire inférieure; les joues variées de vert et de blanchâtre, la poitrine et le dessous du corps de petits traits de trois couleurs différentes, les uns bleus [c], les autres verts et les autres blancs; les couvertures inférieures de la queue jaunâtres, les pennes intermédiaires vertes, les latérales noirâtres, bordées et terminées de vert; les pennes des ailes de même, le bec noir; entre le bec et l'œil une tache d'un roux clair, et les pieds gris.

La femelle a les couleurs moins décidées et le vert du dessus du corps plus clair; elle n'a point de roussâtre ni sur la gorge ni entre le bec et l'œil, et pas une seule nuance de bleu dans tout son plumage. J'en ai observé une en qui les deux bandes qui accompagnent les deux branches de la mâchoire inférieure étaient vertes.

Longueur totale, quatre pouces deux lignes; bec, neuf lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu de même longueur, un peu plus long que le doigt postérieur; vol, six pouces trois quarts; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes de cinq lignes.

a. Voyez les planches enluminées, n° 682, où cet oiseau est représenté, figure 2, sous le nom de *Grimpereau vert tacheté de Cayenne.*

b. « Certhia supernè splendidè viridis, internè lineolis longitudinalibus albis, viridibus et « cæruleis varia; fasciâ utrimque secundùm maxillæ inferioris longitudinem cæruleâ; gut- « ture et maculâ utrimque narem inter et oculum, rufescentibus; rectricibus viridibus, late- « ralibus interiùs nigricantibus (Mas). » — « Certhia supernè viridis, internè lineolis longi- « gitudinalibus albis et viridibus varia; rectricibus viridibus, lateralibus interiùs nigricantibus « (Fœmina), » *Certhia Cayanensis viridis*, grimpereau vert de Cayenne. Brisson, t. III, p. 636. — « Certhia viridis nitida, subtus albo striata, rectricibus viridibus, lateralibus inte- « riùs nigricantibus, » *Cayana.* Linnæus, *Syst. nat.*, edit. XIII, g. 65, sp. 9, p. 186. — *Cerzia verde di Cayenna.* Gerini, *Ornithol. ital.*, p. 60, sp. 27. — « Certhia corpore supine « viridi; gulâ lutea, pectore abdomineque ex viridi et luteo variegatis. » Koelreuter, *Comment. Petrop.*, an. 1765, p. 430.

c. Dans l'individu décrit par M. Koelreuter, il n'y avait point de bleu, mais la gorge était jaune, ainsi que l'espace entre le bec et l'œil; je croirais que c'était un jeune mâle, et non une femelle adulte.

* *Certhia cayana* (Linn.).

III. — LE GUIT-GUIT VARIÉ. [a]*

La nature semble avoir pris plaisir à rendre agréable le plumage de cet oiseau par la variété et le choix des couleurs qu'elle y a répandues : du rouge vif sur le sommet de la tête, du beau bleu sur l'occiput, du bleu et du blanc sur les joues, du jaune de deux nuances sur la gorge, la poitrine et tout le dessous du corps; du jaune, du bleu, du blanc et du noirâtre sur le dessus du corps, compris les ailes, la queue et leurs couvertures supérieures. On dit qu'il est d'Amérique, mais on ne désigne point la partie de ce continent qu'il habite de préférence. Il est à peu près de la taille du pinson.

Longueur totale, cinq pouces; bec, neuf lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu, sept, un peu plus long que le doigt postérieur; ongles assez longs; queue, dix-sept lignes; dépasse les ailes de cinq à six lignes.

IV. — LE GUIT-GUIT NOIR ET VIOLET. [b]**

Il a la gorge et le devant du cou d'un violet éclatant, le bas du dos, les couvertures supérieures de la queue et les petites des ailes d'un violet tirant sur la couleur d'acier poli, la partie supérieure du dos et du cou d'un beau noir velouté; le ventre, les couvertures inférieures de la queue et des ailes et les grandes couvertures supérieures des ailes d'un noir mat; le sommet de la tête d'un beau vert doré, la poitrine marron pourpré, le bec noirâtre et les pieds bruns. Cet oiseau se trouve au Brésil : il est de la taille de notre roitelet.

Longueur totale, trois pouces cinq lignes; bec, sept lignes; tarse, cinq lignes et demie; doigt du milieu cinq, un peu plus long que le doigt postérieur; vol, quatre pouces un quart; queue, treize lignes et demie, composée de douze pennes égales : dépasse les ailes de cinq à six lignes.

a. Avicula Americana variis coloribus picta. Seba, *Thesaurus*, t. II, p. 5, pl. 3, fig. 3. — *Sylvia versicolor*; en allemand, *burtmentzel.* Klein, *Ordo avium*, p. 79, sp. 17. — « Certhia « supernè ex cæruleo subnigro, albo flavoque undulata, infernè citrino et cæreo variegata, « vertice coccineo; occipite cyaneo... » *Certhia Americana varia*, grimpereau varié d'Amérique. Brisson, t. III, p. 665. — *Cerzia variegata d'America.* Gerini, *Ornithol. italiana*; p. 60, sp. 35.

b. « Certhia nigra; vertice viridi-aureo; gutture splendidè violaceo; pectore castaneo-purpu- « rascente; dorso infimo et uropygio ex violaceo ad chalybis politi colorem vergentibus; rec- « tricibus nigris, eris exterioribus violaceo-chalybeis, » *Certhia Brasiliensis violacea*, grimpereau violet du Brésil. Brisson, t. III, p. 664. — *Cerzia di color violetto del Brasile.* Gerini, *Ornithol. ital.*, p. 60, sp. 34.

* *Certhia variegata* (Gmel.). — *Cœreba variegata* (Vieill.).

** *Certhia brasiliana* (Gmel.). — *Cœreba brasiliana* (Vieill.).

V. — LE SUCRIER. [a] *

Le nom de cet oiseau annonce l'espèce de nourriture qui lui plaît le plus : c'est le suc doux et visqueux qui abonde dans les cannes à sucre, et, selon toute apparence, cette plante n'est pas la seule où il trouve un suc qui lui convienne : il enfonce son bec dans les gerçures de la tige, et il suce la liqueur sucrée ; c'est ce que m'assure un voyageur qui a passé plusieurs années à Cayenne. A cet égard les sucriers se rapprochent des colibris ; ils s'en rapprochent encore par leur petitesse, et celui de Cayenne nommément par la longueur relative de ses ailes, tandis que d'un autre côté ils s'en éloignent par la longueur de leurs pieds et la brièveté de leur bec. Je soupçonne que les sucriers mangent aussi des insectes, quoique les observateurs et les voyageurs n'en disent rien.

Un sucrier mâle de la Jamaïque avait la gorge, le cou et le dessus de la tête et du corps d'un beau noir, toutefois avec quelques exceptions, savoir : des espèces de sourcils blancs, du blanc sur les grandes pennes des ailes, depuis leur origine jusque passé la moitié de leur longueur, et encore sur l'extrémité de toutes les pennes latérales de la queue ; le bord des ailes, le croupion, les flancs et le ventre d'un beau jaune, qui allait s'affaiblissant sur le bas-ventre, et qui n'était plus que blanchâtre sur les couvertures inférieures de la queue.

L'espèce est répandue à la Martinique, à Cayenne, à Saint-Domingue, etc., mais le plumage varie un peu dans ces différentes îles, quoique situées à peu près sous le même climat. Le sucrier de Cayenne [b] a la tête noirâtre, deux sourcils blancs qui, se prolongeant, vont se rejoindre derrière le cou ; la gorge gris cendré clair, le dos et les couvertures supérieures des ailes gris cendré plus foncé ; les pennes des ailes et de la queue gris-cendré, bordé de cendré ; la partie antérieure des ailes bordée de jaune citron ; le croupion jaune, la poitrine et le dessous du corps jaune aussi, mais cette couleur est mêlée de gris sur le bas-ventre ; le bec noir et les pieds bleuâtres : la queue dépasse de fort peu l'extrémité des ailes.

Cet oiseau a le cri très-fin, *zi*, *zi*, comme le colibri, et, comme lui et les autres sucriers, il suce la sève des plantes. Quoiqu'on m'ait fort assuré que

a. The black and yellow creeper, grimpereau noir et jaune. Edwards, pl. 122. — « Certhia « nigra, subtus lutea, superciliis exalbidis ; rectricibus extimis apice albis. » *Flaveola*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit XIII, g. 65, sp. 18, p. 187. — *Cerzia scura, o nera e gialla d'America*. Gerini, *Ornithol. ital.*, pl. 234*, fig. 2, p. 57. — « Certhia superne nigra, infernè « lutea ; tænia supra oculos candidâ ; gutture et collo inferiore nigris ; uropygio luteo ; imo « ventre pallidè luteo ; remigibus majoribus in exortu candidis ; rectricibus nigris, lateralibus « apice albis, » *Certhia sive saccharivora Jamaicensis*, grimpereau ou sucrier de la Jamaïque. Brisson, t. VI, *supplément*, p. 117.

b. Les créoles et les nègres de Cayenne l'appellent *sicouri*.

* *Certhia flaveola* (Linn.) — Genre *grimpereaux*, sous-genre *sucriers* (Cuv.).

le sucrier de Cayenne que je viens de décrire était un mâle, cependant je ne puis dissimuler qu'il a beaucoup de rapports avec la femelle du sucrier de la Jamaïque[a] : seulement celle-ci a la gorge blanchâtre, une teinte de cendré sur tout ce qui est noirâtre ; les sourcils blancs jaunâtres, la partie antérieure des ailes bordée de blanc, et le croupion de la même couleur que le dos ; les cinq paires des pennes latérales de la queue terminées de blanc, selon Edwards (la seule paire extérieure, suivant Brisson) ; enfin, les plus grandes pennes des ailes blanches, depuis leur origine jusqu'au delà de la moitié de leur longueur, comme dans le mâle.

M. Sloane dit que cet oiseau a un petit ramage fort court et fort agréable ; mais si tel était le ramage de l'oiseau observé par M. Sloane, lequel était probablement une femelle, on peut croire que le chant du mâle est encore plus agréable.

Le même observateur, qui a disséqué un de ces oiseaux, nous apprend qu'il avait le cœur et le gésier petits, celui-ci peu musculeux, doublé cependant d'une membrane sans adhérence, le foie d'un rouge vif, et les intestins roulés en un grand nombre de circonvolutions.

J'ai vu un sucrier de Saint-Domingue qui avait le bec et la queue un peu plus courts, les sourcils blancs, et sur la gorge une espèce de plaque grise, plus étendue que ne l'est la plaque blanchâtre dans la femelle ci-dessus : il lui ressemblait parfaitement dans tout le reste.

Enfin M. Linnæus regarde comme le même oiseau le grimpereau de Bahama de M. Brisson[b], et ses sucriers de la Martinique et de la Jamaïque. Il a en effet le plumage à peu près semblable à celui des autres sucriers : tout le dessus brun, compris même les pennes des ailes et de la queue, celles-ci blanchâtres par-dessous ; la gorge d'un jaune clair ; le bord antérieur des ailes, leurs couvertures inférieures et le reste du dessous du corps d'un jaune plus foncé jusqu'au bas-ventre, lequel est du même brun que le dos. Au reste, cet oiseau est plus gros que les autres sucriers, et il a la

a. Luscinia seu philomela e fusco et luteo varia. Sloane, *Jamaïca*, pl. 259, fig. 3, p. 307, n° 37 ; en anglais, *a black and yellow bird.* — Ray, *Synops. av. appendix*, p. 187, n° 45. — — Klein, *Ordo avium*, famil. IV. g. 7, trib. 1, p. 74 ; en allemand, *schwartz und gelb-buntenachtigall.* — « Certhia supernè nigricans, infernè lutea ; tæniâ supra oculos albo-flavicante ; « guttur albido ; rectricibus nigricantibus, duabus utrimque extimis apice albis, » *Certhia Martinicana, sive saccharivora*, grimpereau de la Martinique ou sucrier. Brisson, t. III, p. 611. — *The yellow bellied creeper.* Edwards, pl. 362. — *Cerzia detta mangia-zucchero della Martinicca.* Gerini, *Ornithol. ital.*, p. 61, n° 36.

b. The Bahama tit mouse, mésange de Bahama. Catesby, pl. 59. — *Luscinia pectore flavo, parus Bahamensis ;* en allemand, *gelb-brustel.* Klein, *Ordo avium*, p. 74, sp. 3. Cet auteur dit que la queue est variée de brun et de blanc ; il aurait dû dire brune dessus et blanchâtre dessous : son erreur a été copiée par Gerini. — « Certhia supernè fusca, infernè lutea ; tæniâ « supra oculos candidâ ; margimbus alarum luteis ; rectricibus supernè fuscis, subtus sordidè « albis, » *Certhia Bahamensis*, grimpereau de Bahama. Brisson, t. III, p. 620. — Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 187, gen. 65, sp. 18, β. — *Cerzia dell'isola di Bahama.* Gerini, *Ornithol. ital.*, p. 59, sp. 20.

queue plus longue, en sorte qu'on doit le regarder au moins comme une variété de grandeur et même de climat. Voici les dimensions comparées de ce sucrier de Bahama et de celui de la Jamaïque :

	SUCRIER DE BAHAMA.		SUCRIER DE LA JAMAÏQUE.	
	Pouces.	Lignes.	Pouces.	Lignes.
Longueur totale	4	8	3	7
Id. non compris la queue	»	32	»	27
Bec	»	6	»	6
Tarse	»	6 ½	»	7
Doigt du milieu	»	5 ½	»	6
Doigt postérieur	»	5 et plus.	»	4 à 5
Vol	7	»	Inconnu.	
Queue, composée de douze pennes	2	»	1	4
Dépasse les ailes de	»	15 à 16	»	5 à 6

Le nom de *luscinia*, que M. Klein donne à cet oiseau, suppose qu'il le regarde comme un oiseau chanteur : ce qui serait un rapport de plus avec le sucrier de la Jamaïque.

L'OISEAU-MOUCHE.[a] * [1]

De tous les êtres animés, voici le plus élégant pour la forme et le plus brillant pour les couleurs. Les pierres et les métaux polis par notre art ne sont pas comparables à ce bijou de la nature ; elle l'a placé dans l'ordre des

a. Les Espagnols le nomment *tomineios;* les Péruviens, *quinti*, selon Garcilasso; selon d'autres, *quindé;* et de même au Paraguay (*Hist générale des Voyages*, tome XIV, p. 162); les Mexicains, *huitzitzil*, suivant Ximenès; *hoitzitzil* dans Hernandez; *curissia* (rayon du soleil) suivant Nieremberg; les Brésiliens, *guaimunbi:* ce nom est générique et comprend, dans Marcgrave, les colibris avec les oiseaux-mouches. C'est apparemment ce même nom corrompu que Léry et Thevet rendent par *gonambouch*, et que les relations portugaises écrivent *guanimibique*; *vicicilin* dans Gomara, *Hist. gen. Ind.*, cap. CLXXXXIV, et dans son histoire de la prise de Mexico; *guachichil* à la Nouvelle-Espagne, c'est-à-dire *suce-fleurs*, suivant Gemelli Careri (tome VI, page 211); en anglais, *humming bird* (oiseau bourdonnant); en latin moderne de nomenclature, *mellisuga* (Brisson); *trochilus* (Linn.). — Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 196 et 197. — Fernandez, *apud Recch*, p. 321. — Acosta, *Hist. nat. et mor. Ind.*, lib. IV, cap. XXXVII. — Nieremberg, *Hist. nat.*, p. 239. — Laët, *Ind. occid.*, lib. V, p. 256. — Sloane, *Hist. nat. of Jamaïca*, p. 307. — Browne, *Jamaïc.*, p. 475. — *Essay on Hist. nat. of Guyana*, p. 165. — Dutertre, *Hist. nat. des Antilles*, t. II, p. 262. — Feuillée, *Journal d'observ.* Paris, 1714, t. I, p. 413 et suiv. — Labat, *Nouveaux voyages aux îles de l'Amérique.* Paris, 1722, t. IV, p. 13. — *Histoire naturelle et morale des Antilles de l'Amérique.* Rotterdam, 1658, p. 160 et suiv.

* Ces généralités sur les *oiseaux-mouches* ne concernent que les *oiseaux-mouches proprement dits.* M. Cuvier divise le genre des *oiseaux-mouches* ou *colibris* en deux sous-genres principaux : les *oiseaux-mouches proprement dits*, qui ont le bec droit, et les *colibris*, qui ont le bec arqué.

1. L'histoire des *oiseaux-mouches* commence le VIe volume de l'*Histoire des oiseaux* (édition in-4° de l'Imprimerie royale), volume publié en 1779.

oiseaux, au dernier degré de l'échelle de grandeur, *maximè miranda in minimis;* son chef-d'œuvre est le petit oiseau-mouche ; elle l'a comblé de tous les dons qu'elle n'a fait que partager aux autres oiseaux : légèreté, rapidité, prestesse, grâce et riche parure, tout appartient à ce petit favori. L'émeraude, le rubis, la topaze, brillent sur ses habits ; il ne les souille jamais de la poussière de la terre, et dans sa vie tout aérienne on le voit à peine toucher le gazon par instants ; il est toujours en l'air, volant de fleurs en fleurs ; il a leur fraîcheur comme il a leur éclat : il vit de leur nectar et n'habite que les climats où sans cesse elles se renouvellent.

C'est dans les contrées les plus chaudes du Nouveau-Monde que se trouvent toutes les espèces d'oiseaux-mouches ; elles sont assez nombreuses et paraissent confinées entre les deux tropiques [a], car ceux qui s'avancent en été dans les zones tempérées n'y font qu'un court séjour ; ils semblent suivre le soleil, s'avancer, se retirer avec lui, et voler sur l'aile des zéphyrs à la suite d'un printemps éternel.

Les Indiens, frappés de l'éclat et du feu que rendent les couleurs de ces brillants oiseaux, leur avaient donné les noms de *rayons* ou *cheveux du soleil* [b]. Les Espagnols les ont appelés *tomineos*, mot relatif à leur excessive petitesse ; le *tomine* est un poids de douze grains. « J'ai vu, dit Nieremberg, « peser au trébuchet un de ces oiseaux, lequel, avec son nid, ne pesait que « deux *tomines* [c] ; » et, pour le volume, les petites espèces de ces oiseaux sont au-dessous de la grande mouche asile (*le taon*) pour la grandeur, et du bourdon pour la grosseur. Leur bec est une aiguille fine et leur langue un fil délié ; leurs petits yeux noirs ne paraissent que deux points brillants ; les plumes de leurs ailes sont si délicates qu'elles en paraissent transparentes [d] ; à peine aperçoit-on leurs pieds, tant ils sont courts et menus ; ils en font peu d'usage, ils ne se posent que pour passer la nuit, et se laissent pendant le jour emporter dans les airs ; leur vol est continu, bourdonnant et rapide. Maregrave compare le bruit de leurs ailes à celui d'un rouet et l'exprime par les syllabes *hour, hour, hour;* leur battement est si vif que l'oiseau, s'arrêtant dans les airs, parait non-seulement immobile, mais tout à fait sans action ; on le voit s'arrêter ainsi quelques instants devant une fleur et partir comme un trait pour aller à une autre ; il les visite toutes, plongeant sa petite langue dans leur sein, les flattant de ses ailes, sans jamais s'y fixer, mais aussi sans les quitter jamais ; il ne presse ses inconstances que pour mieux suivre ses amours et multiplier ses jouissances innocentes, car cet amant léger des fleurs vit à leurs dépens sans les flétrir : il

a. « Reperitur passim in omnibus penè Americæ regionibus, inter utrumque tropicum. » Laet, *Ind. occid.*, lib. v, p. 256.

b. Voyez Maregrave, p. 196.

c. Voyez Nieremberg, p. 239; et Acosta, lib. IV, cap. XXXVII.

d. Maregrave.

il ne fait que pomper leur miel, et c'est à cet usage que sa langue paraît uniquement destinée; elle est composée de deux fibres creuses, formant un petit canal [a], divisé au bout en deux filets [b]; elle a la forme d'une trompe, dont elle fait les fonctions [c]. L'oiseau la darde hors de son bec, apparemment par un mécanisme de l'os hyoïde, semblable à celui de la langue des pies [d]; il la plonge jusqu'au fond du calice des fleurs pour en tirer les sucs. Telle est sa manière de vivre d'après tous les auteurs qui en ont écrit [e]. Ils n'ont eu qu'un contradicteur, c'est M. Badier [f], qui, pour avoir trouvé dans l'œsophage d'un oiseau-mouche quelques débris de petits insectes, en conclut qu'il vit de ces animaux et non du suc des fleurs. Mais nous ne croyons pas devoir faire céder une multitude de témoignages authentiques à une seule assertion, qui même paraît prématurée. En effet, que l'oiseau-mouche avale quelques insectes, s'ensuit-il qu'il en vive et s'en nourrisse toujours? Et ne semble-t-il pas inévitable qu'en pompant le miel des fleurs, ou recueillant leurs poussières, il entraîne en même temps quelques-uns des petits insectes qui s'y trouvent engagés? Au reste, la nourriture la plus substantielle est nécessaire pour suffire à la prodigieuse vivacité de l'oiseau-mouche, comparée avec son extrême petitesse; il faut bien des molécules organiques pour soutenir tant de forces dans de si faibles organes, et fournir à la dépense d'esprits que fait un mouvement perpétuel et rapide. Un aliment d'aussi peu de substance que quelques menus insectes y paraît bien peu proportionné; et Sloane, dont les observations sont ici du plus grand poids, dit expressément qu'il a trouvé l'estomac de l'oiseau-mouche tout rempli des poussières et du miellat des fleurs. [g]

Rien n'égale, en effet, la vivacité de ces petits oiseaux, si ce n'est leur courage, ou plutôt leur audace. On les voit poursuivre avec furie des oiseaux vingt fois plus gros qu'eux, s'attacher à leur corps, et, se laissant emporter par leur vol, les béqueter à coups redoublés jusqu'à ce qu'ils aient assouvi leur petite colère [h]. Quelquefois même ils se livrent entre eux de très-vifs combats; l'impatience paraît être leur âme; s'ils s'approchent d'une fleur et qu'ils la trouvent fanée, ils lui arrachent les pétales avec une précipitation qui marque leur dépit. Ils n'ont point d'autre voix qu'un petit cri, *screp, screp*, fréquent et répété [i]; ils le font entendre dans les bois dès

a. Marcgrave.
b. Labat, t. IV, p. 13.
c. *Hist. nat. of Guyana*, p. 165.
d. Voyez, ci-après, l'article des *pics*.
e. Voyez Garcilasso, Gomara, Hernandez, Clusius, Nieremberg, Marcgrave, Sloane, Catesby, Feuillée, Labat, Dutertre, etc.
f. *Journal de Physique*, janvier 1778, p. 32.
g. *Jamaica*, p. 307.
h. Browne, p. 475; Charlevoix, *Nouvelle-France*, t. III, p. 158. Voyez aussi Dutertre, t. II, p. 263.
i. Marcgrave compare ce cri, pour sa continuité, à celui du moineau; page 196.

l'aurore [a], jusqu'à ce qu'aux premiers rayons du soleil tous prennent l'essor et se dispersent dans les campagnes.

Ils sont solitaires [b], et il serait difficile qu'étant sans cesse emportés dans les airs, ils pussent se reconnaître et se joindre. Néanmoins l'amour, dont la puissance s'étend au delà de celle des éléments, sait rapprocher et réunir tous les êtres dispersés : on voit les oiseaux-mouches deux à deux dans le temps des nichées ; le nid qu'ils construisent répond à la délicatesse de leur corps ; il est fait d'un coton fin ou d'une bourre soyeuse recueillie sur des fleurs ; ce nid est fortement tissu et de la consistance d'une peau douce et épaisse ; la femelle se charge de l'ouvrage et laisse au mâle le soin d'apporter les matériaux [c]. On la voit empressée à ce travail chéri, chercher, choisir, employer brin à brin les fibres propres à former le tissu de ce doux berceau de sa progéniture ; elle en polit les bords avec sa gorge, le dedans avec sa queue ; elle le revêt à l'extérieur de petits morceaux d'écorce de gommier qu'elle colle à l'entour pour le défendre des injures de l'air autant que pour le rendre plus solide [d] ; le tout est attaché à deux feuilles ou à un seul brin d'oranger, de citronnier [e], ou quelquefois à un fétu qui pend de la couverture de quelque case [f]. Ce nid n'est pas plus gros que la moitié d'un abricot [g] et fait de même en demi-coupe ; on y trouve deux œufs tout blancs et pas plus gros que des petits pois. Le mâle et la femelle les couvent tour à tour pendant douze jours ; les petits éclosent au treizième jour, et ne sont alors pas plus gros que des mouches. « Je n'ai jamais pu remarquer, dit le « P. Dutertre, quelle sorte de béquée la mère leur apporte, sinon qu'elle « leur donne à sucer sa langue encore toute emmiellée du suc tiré des « fleurs. »

On conçoit aisément qu'il est comme impossible d'élever ces petits volatiles ; ceux qu'on a essayé de nourrir avec des sirops ont dépéri dans quelques semaines. Ces aliments, quoique légers, sont encore bien différents du nectar délicat qu'ils recueillent en liberté sur les fleurs, et peut-être aurait-on mieux réussi en leur offrant du miel.

La manière de les abattre est de les tirer avec du sable ou à la sarbacane ; ils sont si peu défiants qu'ils se laissent approcher jusqu'à cinq ou six pas [h]. On peut encore les prendre en se plaçant dans un buisson fleuri, une verge enduite d'une gomme gluante à la main ; on en touche aisément le petit

a. « Toto autem anno magno numero in silvis inveniuntur, et præsertim matutino tempore ingentem strepitum excitant. » Marcgrave, p. 196.

b. *Transact. philosop.*, num. 200, art. 5.

c. Dutertre, t. II, p. 262.

d. Dutertre, *ibid.*

e. Browne.

f. Dutertre, *loco citato.*

g. Voyez Feuillée, *Journal d'observations*, t. I, p. 413.

h. Ils sont en si grand nombre, dit Margrave, qu'un chasseur en un jour en prendra facilement soixante.

oiseau lorsqu'il bourdonne devant une fleur. Il meurt aussitôt qu'il est pris [a], et sert après sa mort à parer les jeunes Indiennes qui portent en pendants d'oreilles deux de ces charmants oiseaux. Les Péruviens avaient l'art de composer avec leurs plumes des tableaux dont les anciennes relations ne cessent de vanter la beauté [b]. Marcgrave, qui avait vu de ces ouvrages, en admire l'éclat et la délicatesse.

Avec le lustre et le velouté des fleurs, on a voulu encore en trouver le parfum à ces jolis oiseaux. Plusieurs auteurs ont écrit qu'ils sentaient le musc; c'est une erreur dont l'origine est apparemment dans le nom que leur donne Oviedo, de *passer mosquitus*, aisément changé en celui de *passer moscatus* [c]. Ce n'est pas la seule petite merveille que l'imagination ait voulu ajouter à leur histoire [d] : on a dit qu'ils étaient moitié oiseaux et moitié mouches, qu'ils se produisaient d'une mouche [e], et un provincial des jésuites affirme gravement, dans Clusius, avoir été témoin de la métamorphose [f]. On a dit qu'ils mouraient avec les fleurs pour renaître avec elles; qu'ils passaient dans un sommeil et un engourdissement total toute la mauvaise saison, suspendus par le bec à l'écorce d'un arbre; mais ces fictions ont été rejetées par les naturalistes sensés [g], et Catesby assure avoir vu durant toute l'année ces oiseaux à Saint-Domingue et au Mexique, où il n'y a pas de saison entièrement dépouillée de fleurs [h]. Sloane dit la même chose de la Jamaïque, en observant seulement qu'ils y paraissent en plus grand nombre après la saison des pluies, et Marcgrave avait déjà écrit qu'on les trouve toute l'année en grand nombre dans les bois du Brésil.

Nous connaissons vingt-quatre espèces dans le genre des oiseaux-mouches, et il est plus que probable que nous ne les connaissons pas toutes. Nous les désignerons chacune par des dénominations différentes, tirées de leurs caractères les plus apparents, et qui sont suffisants pour ne les pas confondre.

a. Dutertre, p. 263. — « Victitat floribus solùm, ideo capta viva detineri non potest, sed « moritur. » Marcgrave, *loco citato*.

b. Voyez Ximenès, qui attribue le même art aux Mexicains. Gemelli Careri, Thevet, Lery, Fernandez, etc.

c. Oviedo, *Summarii*, cap. XLVIII. — Gessner soupçonne très-bien que ce nom vient plutôt *a muscâ* qu'*à moscho*.

d. Dutertre corrige judicieusement là-dessus plusieurs exagérations puériles, et relève, à son ordinaire, les méprises de Rochefort, t. II, p. 263.

e. Voyez Nieremberg, page 240.

f. Ce jésuite, dit Clusius, faisait d'étranges relations d'histoire naturelle. *Exotic.*, p. 96.

g. Voyez Willughby.

h. Voyez *Carolina*, t. I, p. 65.

LE PLUS PETIT OISEAU-MOUCHE.[a b *]

PREMIÈRE ESPÈCE.

C'est par la plus petite des espèces qu'il convient de commencer l'énumération du plus petit des genres. Ce très-petit oiseau-mouche est à peine long de quinze lignes, de la pointe du bec au bout de la queue ; le bec a trois lignes et demie, la queue quatre ; de sorte qu'il ne reste qu'un peu plus de neuf lignes pour la tête, le cou et le corps de l'oiseau : dimensions plus petites que celles de nos grosses mouches. Tout le dessus de la tête et du corps est vert doré brun changeant et à reflets rougeâtres ; tout le dessous est gris blanc. Les plumes de l'aile sont d'un brun tirant sur le violet, et cette couleur est presque généralement celle des ailes dans tous les oiseaux-mouches aussi bien que dans les colibris. Ils ont aussi assez communément le bec et les pieds noirs ; les jambes sont recouvertes assez bas de petits duvets effilés, et les doigts sont garnis de petits ongles aigus et courbés. Tous ont dix plumes à la queue, et l'on est étonné que Marcgrave n'en compte que quatre ; c'est vraisemblablement une erreur de copiste. La couleur de ces plumes de la queue est, dans la plupart des espèces, d'un noir bleuâtre avec l'éclat de l'acier bruni. La femelle a généralement les couleurs moins vives ; on la reconnaît aussi, suivant les meilleurs observateurs[c], à ce qu'elle est un peu plus petite que le mâle. Le caractère du bec de l'oiseau-mouche est d'être égal dans sa longueur, un peu renflé vers le bout, comprimé horizontalement et *droit*[1]. Ce dernier trait distingue les oiseaux mouches des colibris, que plusieurs naturalistes ont confondus et que Marcgrave lui-même n'a pas séparés.

a. Voyez les planches enluminées, nº 276, fig. 1.

b. *Guainumbi septima species*. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 197. — Willughby, *Ornithol.*, p. 167. — *Guainumbi minor, corpore toto cinereo*. Ray, *Synops. avi.*, p. 83, nº 7. — *Polythmus minimus variegatus*. Browne, *Hist. nat. of Jamaica*, p. 475 (il paraît qu'il n'a décrit que la femelle). — *The smallest humming bird*. Sloane, *Jamaïca*, t. II, p. 307, nº 38, avec une très-mauvaise figure, tab. 264, fig. 1. — *The least humming bird*. Edwards, page et planche 105. — « Mellisuga supernè viridi-aurea, cupri puri colore varians, internè grisee-« alba ; rectricibus nigro-chalybeis, extimâ per totam longitudinem, proximè sequenti a « medietate ad apicem griseis, *Mellisuga*. » Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 694.

b. *Grew* dans les *Transact. philosop.*, nº 200, art. 5. Labat, Dutertre.

* *Trochilus minimus* (Linn.). — Ordre des *Passereaux*, famille des *Ténuirostres*, genre *Colibris*, sous-genre *Oiseaux-Mouches proprement dits* (Cuv.). — « Parmi ces petits oiseaux, « l'on doit en remarquer un pour son excessive petitesse, le *plus petit des oiseaux-mouches*, « le *trochilus minimus*, d'un gris violet et de la grosseur d'une abeille, et un autre, au « contraire, parce que sa taille excède celle du reste du genre, *l'oiseau-mouche géant*, *trochilus* « *gigas*, qui égale presque notre *martinet*. » (Cuvier.)

1. Voyez la nomenclature de la p. 146.

Au reste, cette première et très-petite espèce se trouve au Brésil et aux Antilles. L'oiseau nous a été envoyé de la Martinique sur son nid, et M. Edwards l'a reçu de la Jamaïque [a].

LE RUBIS. [b*]

SECONDE ESPÈCE.

En observant l'ordre de grandeur, ou plutôt de petitesse, plusieurs espèces pourraient tenir ici la seconde place. Nous la donnons à l'oiseau-mouche de la Caroline, en le désignant par le nom de *rubis*. Catesby n'exprime que faiblement l'éclat et la beauté de la couleur de sa gorge en l'appelant *un émail cramoisi;* c'est le brillant et le feu d'un rubis : vu de côté, il s'y mêle une couleur d'or, et en dessous ce n'est plus qu'un grenat sombre. On peut remarquer que ces plumes de la gorge sont taillées et placées en écailles, arrondies, détachées, disposition favorable pour augmenter les reflets, et qui se trouve soit au cou, soit sur la tête des oiseaux-mouches dans toutes leurs plumes éclatantes. Celui-ci a tout le dessus du corps d'un vert doré changeant en couleur de cuivre rouge; la poitrine et le devant du corps sont mêlés de gris-blanc et de noirâtre; les deux plumes du milieu de la queue sont de la couleur du dos, et les plumes latérales sont d'un brun pourpré : Catesby dit *couleur de cuivre*. L'aile est d'un brun teint de violet, qui est, comme nous l'avons déjà observé, la couleur commune des ailes de tous ces oiseaux; ainsi nous n'en ferons plus mention dans leurs descriptions. La coupe de leurs ailes est assez remarquable; Catesby l'a comparée à celle de la *lame d'un cimeterre turc*. Les quatre ou cinq premières

a. Edwards, *Hist.* p. 105.

b. The humming bird. Catesby, *Carolina*, t. I, p. 65. — *The red throated huming bird.* Edwards, *History*, pl. 38. Edwards représente le mâle et la femelle; cette dernière a la gorge blanche comme tout le dessous du corps. — *Mellisuga pectore rubro.* Klein, *Avi.*, p. 106, n° 5. — *Tomineio virescens gutture flammeo.* Petiv., *Gazoph*, avec une mauvaise figure, tab. 3, fig. 8. — Marcgrave n'a point décrit spécialement cette espèce, et il paraît que c'est sans raison que M. Brisson lui attribue particulièrement les dénominations de *guainumbi*, d'*aratica*, d'*aratarata-guacu* et de *pegafrol*, que Marcgrave ne donne qu'en général à la famille de ces oiseaux. Barrère, que M. Brisson cite de même, n'a indiqué que trois espèces d'oiseaux-mouches ou colibris, et encore qu'imparfaitement et sans distinguer les deux familles; mais du moins on voit que M. Brisson se trompe en rapportant à l'oiseau-mouche de la Caroline le premier *regulus minimus* de Barrère, qui est un colibri, puisqu'il a le bec arqué : *rostello longiori et arcuato.* — « Mellisuga supernè viridi-aurea, cupri puri colore varians, infernè sordidè alba, « griseo-fusco admixto; gutture et collo inferiore purpureo-aureis; rectricibus lateralibus « fusco-purpureis (Mas). — Mellisuga supernè viridi-aurea, cupri puri colore varians, infernè « sordidè alba; gutture fusco maculato; rectricibus lateralibus primâ medietate fusco-aureis, « alterâ nigro-chalybeis, albo terminatis (Fœmina) .. » *Mellisuga Carolinensis gutture rubro.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 716.

* *Trochilus colubris* (Gmel.). — Genre et sous-genre *id.*

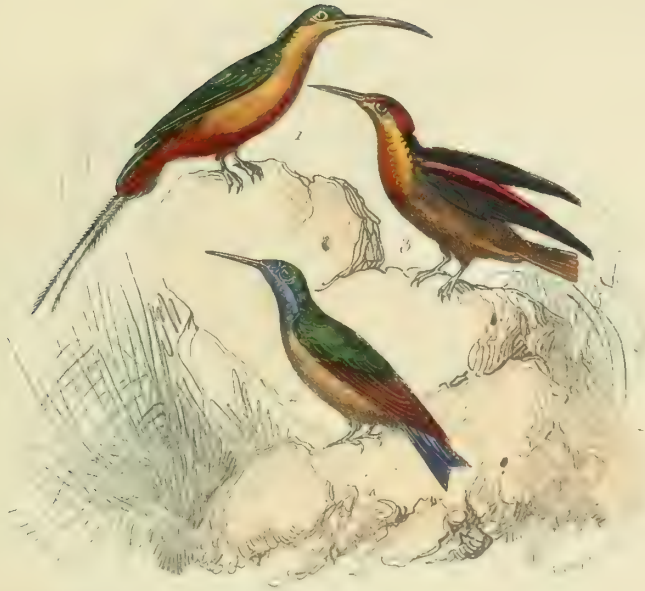

pennes extérieures sont très-longues, les suivantes le sont beaucoup moins, et les plus près du corps sont extrêmement courtes, ce qui, joint à ce que les grandes ont une courbure en arrière, fait ressembler les deux ailes ouvertes à un arc tendu : le petit corps de l'oiseau est au milieu comme la flèche de l'arc.

Le rubis se trouve en été à la Caroline et jusqu'à la Nouvelle-Angleterre, et c'est la seule espèce d'oiseau-mouche qui s'avance dans ces terres septentrionales[a]. Quelques relations portent cet oiseau-mouche jusqu'en Gaspésie[b], et le P. Charlevoix prétend qu'on le voit au Canada ; mais il paraît l'avoir assez mal connu quand il dit que le fond de son nid est *tissu de petits brins de bois et qu'il pond jusqu'à cinq œufs*[c], et ailleurs qu'*il a les pieds comme le bec, fort longs*[d]. L'on ne peut rien établir sur de pareils témoignages. On donne la Floride pour retraite en hiver aux oiseaux-mouches de la Caroline[e]; en été, ils y font leurs petits, et partent quand les fleurs commencent à se flétrir, en automne. « Ce n'est que des fleurs qu'il tire sa « nourriture, et je n'ai jamais observé, dit Catesby, qu'il se nourrit d'aucun « insecte, ni d'autre chose que du nectar des fleurs[f]. »

L'AMÉTHYSTE.[g] *

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce petit oiseau-mouche a toute la gorge et le devant du cou de couleur améthyste brillante ; on n'a pu donner cet éclat à la figure enluminée ; c'est même la difficulté de rendre le lustre et l'effet des couleurs des oiseaux-mouches et des colibris qui en a fait borner le nombre dans nos planches enluminées et discontinuer un travail que tous les auteurs reconnaissent également être l'écueil du pinceau[h]. L'oiseau améthyste est un des plus petits oiseaux-mouches ; sa taille et sa figure sont celles du rubis : il a de

a. Catesby, p. 65; Edwards, p. 38.

b. *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, par le R. P. Chrétien Leclercq ; Paris, 1691, p. 486. Les Gaspésiens, suivant cette relation, l'appellent *nirido*, oiseau du ciel.

c. *Histoire et description de la Nouvelle-France;* Paris, 1744, t. III, p. 158.

d. *Hist. de Saint-Domingue;* Paris 1730, t. I, p. 31.

e. Voyez *Hist. génér. des Voyages*, t. XIV, p. 456.

f. *Carolina*, t. I, p. 65.

g. Voyez les planches enluminées, n° 672, fig. 1, sous la dénomination de *petit oiseau-mouche à queue fourchue de Cayenne.*

h. Maregrave.

* *Trochilus amethystinus* (Gmel.) — Genre *Colibris*, sous-genre *Oiseaux-Mouches proprement dits* (Cuv.).

même la queue fourchue; le devant du corps est marbré de gris-blanc et de brun; le dessus est vert doré; la couleur améthyste de la gorge se change en brun pourpré quand l'œil se place un peu plus bas que l'objet; les ailes semblent un peu plus courtes que dans les autres oiseaux-mouches, et ne s'étendent pas jusqu'aux deux plumes du milieu de la queue, qui sont cependant les plus courtes et rendent sa coupe fourchue.

L'ORVERT.*

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le vert et le jaune doré brillent plus ou moins dans tous les oiseaux-mouches; mais ces belles couleurs couvrent le plumage entier de celui-ci avec un éclat et des reflets que l'œil ne peut se lasser d'admirer : sous certains aspects, c'est un or brillant et pur; sous d'autres, un vert glacé qui n'a pas moins de lustre que le métal poli. Ces couleurs s'étendent jusque sur les ailes; la queue est d'un noir d'acier bruni, le ventre blanc. Cet oiseau-mouche est encore très-petit et n'a pas deux pouces de longueur; c'est à cette espèce que nous croyons devoir rapporter le petit *oiseau-mouche entièrement vert* (*all green humming bird*) de la troisième partie des *Glanures* d'Edwards (pag. 316, pl. CCCLX), que le traducteur donne mal à propos pour un colibri; mais la méprise est excusable et vient de la langue anglaise elle-même, qui n'a qu'un nom commun, celui d'*oiseau bourdonnant* (*humming bird*), pour désigner les colibris et les oiseaux-mouches.

Nous rapporterons encore à cette espèce la seconde de Maregrave : sa beauté singulière, son bec court[a], et l'éclat d'or et de vert brillant et glacé (*transplendens*) du devant du corps le désignent assez. M. Brisson, qui fait de cette seconde espèce de Maregrave sa seizième sous le nom d'*oiseau-mouche à queue fourchue du Brésil*, n'a pas pris garde que, dans Maregrave, cet oiseau n'a la queue ni longue, ni fourchue (*cauda similis priori*), dit cet auteur : or, la première espèce n'a point la queue fourchue, mais *droite, longue seulement d'un doigt*, et qui ne dépasse pas l'aile[b].

a. « Pulchrior priori..... tam eleganti et splendente viriditate; cum aureo colore transplendente sunt plumæ, ut mirè resplendeant. » Maregrave, *Guainumbi secunda species.*

b. « Caudam habet directam, digitum longam. » Maregrave, *secunda species.*

* *Trochilus viridissimus* (Gmel.). — « M. Vieillot rapporte cet oiseau, ainsi que le *vert-doré*, à l'espèce qu'il nomme *oiseau-mouche tout-vert.* » (Desmarets.)

LE HUPPE-COL. [a] *

CINQUIÈME ESPÈCE.

Ce nom désigne un caractère fort singulier et qui suffit pour faire distinguer l'oiseau de tous les autres : non-seulement sa tête est ornée d'une huppe rousse assez longue, mais de chaque côté du cou, au-dessous des oreilles, partent sept ou huit plumes inégales; les deux plus longues, ayant six à sept lignes, sont de couleur rousse et étroites dans leur longueur, mais le bout un peu élargi est marqué d'un point vert ; l'oiseau les relève en les dirigeant en arrière ; dans l'état de repos, elles sont couchées sur le cou, ainsi que sa belle huppe ; tout cela se redresse quand il vole, et alors l'oiseau paraît tout rond. Il a la gorge et le devant du cou d'un riche vert doré (en tenant l'œil beaucoup plus bas que l'objet, ces plumes si brillantes paraissent brunes); la tête et tout le dessus du corps est vert avec des reflets éclatants d'or et de bronze, jusqu'à une bande blanche qui traverse le croupion; de là jusqu'au bout de la queue règne un or luisant sur un fond brun aux barbes extérieures des pennes, et roux aux intérieures; le dessous du corps est vert doré brun, le bas-ventre blanc. La grosseur du huppe-col ne surpasse pas celle de l'améthyste; sa femelle lui ressemble, si ce n'est qu'elle n'a point de huppe ni d'oreilles, qu'elle a la bande du croupion roussâtre, ainsi que la gorge; le reste du dessous du corps roux, nuancé de verdâtre; son dos et le dessus de sa tête sont, comme dans le mâle, d'un vert à reflets d'or et de bronze.

LE RUBIS-TOPAZE. [b] [c] **

SIXIÈME ESPÈCE.

De tous les oiseaux de ce genre, celui-ci est le plus beau, dit Maregrave, et le plus élégant; il a les couleurs et jette le feu des deux pierres pré-

a. Voyez les planches enluminées, n° 640, fig. 3.

b. Voyez les planches enluminées, n° 227, fig. 2, sous la dénomination d'*oiseau-mouche à gorge dorée du Brésil.*

c. *Guainumbi, octava species.* Maregrave, *Hist. nat. Bras.*, p. 97. — Willughby, *Ornithol.*, p. 167. — Jonston, *Avi.*, p. 135. — *Guainumbi major.* Ray, *Synops.*, p. 83, n° 8. — *Avis colubri omnium minima, Americana, thaumantias dicta.* Seba, vol. I, p. 61. — *Mellisuga; thaumantias Americana, omnium minima,* Klein, *Av.*, p. 105, n° 2. (Klein l'appelle *minima* sur la dénomination de Seba, en remarquant lui-même qu'il est représenté assez grand dans

* *Trochilus ornatus* (Gmel.). — Genre *Colibris*, sous-genre *Oiseaux-Mouches proprement dits* (Cuv.).

** *Trochilus mosquitus* (Gmel.). — Genre et sous-genre *id.*

cieuses dont nous lui donnons les noms; il a le dessus de la tête et du cou aussi éclatant qu'un rubis; la gorge et tout le devant du cou, jusque sur la poitrine, vus de face, brillent comme une topaze aurore du Brésil; ces mêmes parties vues un peu en dessous paraissent un or mat, et vues de plus bas encore se changent en vert sombre; le haut du dos et le ventre sont d'un brun noir velouté; l'aile est d'un brun violet, le bas-ventre blanc, les couvertures inférieures de la queue et ses pennes sont d'un beau roux doré et teint de pourpre; elle est bordée de brun au bout; le croupion est d'un brun relevé de vert doré; l'aile pliée ne dépasse pas la queue, dont les pennes sont égales. Maregrave remarque qu'elle est large et que l'oiseau l'étale avec grâce en volant; il est assez grand dans son genre. Sa longueur totale est de trois pouces quatre à six lignes, son bec est long de sept à huit; Maregrave dit *d'un demi-pouce*. Cette belle espèce paraît nombreuse, et elle est devenue commune dans les cabinets des naturalistes. Seba témoigne avoir reçu de Curaçao plusieurs de ces oiseaux. On peut leur remarquer un caractère que portent plus ou moins tous les oiseaux-mouches et colibris, c'est d'avoir le bec bien garni de plumes à sa base, et quelquefois jusqu'au quart ou au tiers de sa longueur.

La femelle n'a qu'un trait d'or ou de topaze sur la gorge et le devant du cou; le reste du dessous de son corps est gris blanc.

Nous croyons que l'oiseau-mouche représenté n° 640, fig. 1 de nos planches enluminées[1], est d'une espèce très-voisine, ou peut-être de la même espèce que celui-ci; car il n'en diffère que par la huppe, qui n'est pas fort relevée. Du reste, les ressemblances sont frappantes, et de la comparaison que nous avons faite des deux individus, d'après lesquels ont été gravées ces figures, il résulte que ce dernier, un peu plus petit dans ses dimensions, est moins foncé dans ses couleurs, dont les teintes et la distribution sont essentiellement les mêmes; ainsi, l'un pourrait être le jeune et l'autre l'adulte, ou bien c'est une variété produite par le climat. Comme l'un est de Cayenne et l'autre du Brésil, cette différence peut se trouver dans l'espèce de l'une à l'autre région. L'oiseau-mouche à huppe de rubis (*ruby crested humming bird*), donné planche 344, page 280 de la troisième partie des *Glanures* d'Edwards, se rapporte parfaitement à notre figure enluminée, n° 640, fig. 1. Et c'est encore la tête de cet oiseau-mouche, que M. Frisch a donnée, tab. 24, et sur laquelle M. Brisson fait sa seconde espèce, en prenant pour sa femelle l'autre figure donnée au même endroit de Frisch, et qui représente un petit oiseau-mouche vert doré; mais la femelle de l'oiseau-mouche

cet auteur.) — « Mellisuga fusca, cum aliqui supernè viridi-aurei mixtum, vertice et collo « superiore splendidè purpurei; gutture, collo inferiore et pectore topazinis; rectricibus ruf- « purascentibus, apice nigro violaceis, » *Mellisuga Brasiliensis gutture topazino* Brisson, *Ornithol*, t. III, p. 699.

1. « Cet oiseau est le *trochilus elatus* de Gmelin. » (Desmarets.)

à gorge topaze, dont le corps est brun, n'a certainement pas le corps vert, aucune femelle en ce genre, comme dans tous les oiseaux, n'ayant jamais les couleurs plus éclatantes que le mâle. Ainsi, nous rapporterons beaucoup plus vraisemblablement à notre *orvert* ce *second* oiseau-mouche *au corps tout vert*, donné par M. Frisch.

L'OISEAU-MOUCHE HUPPÉ.[a b *]

SEPTIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau est celui que Dutertre et Feuillée ont pris pour un *colibri;* mais c'est un oiseau-mouche, et même l'un des plus petits, car il n'est guère plus gros que le rubis. Sa huppe est comme une émeraude du plus grand brillant : c'est ce qui le distingue. Le reste de son plumage est assez obscur; le dos a des reflets verts et or sur un fond brun; l'aile est brune, la queue noirâtre et luisante comme l'acier poli; tout le devant du corps est d'un brun velouté, mêlé d'un peu de vert doré vers la poitrine et les épaules; l'aile pliée ne dépasse pas la queue. Nous remarquerons que dans la figure enluminée la teinte verte du dos est trop forte et trop claire, et la huppe un peu exagérée et portée trop en arrière. Dans cette espèce, le dessus du bec est couvert de petites plumes vertes et brillantes presque jusqu'à la moitié de sa longueur. Edwards a dessiné son nid. Labat remarque que le mâle seul porte la huppe et que les femelles n'en ont pas.

L'OISEAU-MOUCHE A RAQUETTES.

HUITIÈME ESPÈCE. **

Deux brins nus, partant des deux plumes du milieu de la queue de cet oiseau, prennent à la pointe une petite houppe en éventail, ce qui leur

a. Voyez les planches enluminées, n° 227, fig. 1.

b. Petit colibri. Dutertre, *Hist. des Antilles*, t. II, p. 262. — *Colibri.* Feuillée, *Journal d'observ.* (1714), p. 413. — *The crested humming bird.* Edwards, t. I, pl. 37. — *Mellisuga cristata.* Klein, *Av.*, p. 106, n° 4. — Mellisuga cristata supernè viridi-aurea cupri puri colore « varians; infernè fusca, viridi-aureo mixta; gutture et collo inferiore cinereo-fuscis; rectri- « cibus lateralibus nigro-violaceis; pedibus pennatis, « *Melisuga cristata.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 714. — Cette espèce paraît indiquée n° 1. *An Essay on hist. nat. of Guyana*, p. 166: à la huppe brillante et au sombre relevé de reflets du reste du plumage, elle est assez reconnaissable.

* *Trochilus cristatus* (Gmel.). — Genre et sous-genre *id.*

** *Trochilus platurus* (Lath.). — Genre et sous-genre *id.*

donne la forme de raquettes; les tiges de toutes les pennes de la queue sont très-grosses et d'un blanc roussâtre; elle est du reste brune comme l'aile; le dessus du corps est de ce vert bronzé, qui est la couleur commune parmi les oiseaux-mouches; la gorge est d'un riche vert d'émeraude. Cet oiseau peut avoir trente lignes de la pointe du bec à l'extrémité de la vraie queue; les deux brins l'excèdent de dix lignes. Cette espèce est encore peu connue et paraît très-rare[a]. Nous l'avons décrite dans le Cabinet de M. Mauduit; elle est une des plus petites, et, non compris la queue, l'oiseau n'est pas plus gros que le huppe-col.

L'OISEAU-MOUCHE POURPRÉ.[b]

NEUVIÈME ESPÈCE.

Tout le plumage de cet oiseau est un mélange d'orangé, de pourpre et de brun, et c'est peut-être, suivant la remarque d'Edwards, le seul de ce genre qui ne porte pas ou presque pas de ce vert doré qui brillante tous les autres oiseaux-mouches. Sur quoi il faut remarquer que M. Klein a donné à celui-ci un caractère insuffisant en l'appelant *suce-fleurs à ailes brunes* (*mellisuga alis fuscis*), puisque la couleur brune, plus ou moins violette ou pourprée, est généralement celle des ailes des oiseaux-mouches. Celui-ci a le bec long de dix lignes, ce qui fait presque le tiers de sa longueur totale.

LA CRAVATE DORÉE.[c d**]

DIXIÈME ESPÈCE.

L'oiseau donné sous cette dénomination, dans les planches enluminées, paraît être celui de la première espèce de Marcgrave en ce qu'il a sur la

a. On en trouve une notice dans le *Journal de Physique* du mois de juin 1777, page 466.

b. The tittle Crown humming bird. Edwards, *Hist. of birds*, t. I, p. et pl. 32. — *Mellisuga alis fuscis.* Klein, *Avi.*, p. 106, n° 6. — « Mellisuga supernè fusca, fusco-flavicante mixta, « infernè dilutè spadicea; pectore maculis nigricantibus vario; tæniâ infrà oculos obscurè « fuscâ; rectricibus binis intermediis fuscis, lateralibus fusco-violaceis, » *Mellisuga Surinamensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 701. — « Trochilus rectricibus lateralibus violaceis. « corpore testaceo fusco sub-maculato, » *Trochilus ruber.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X. gen. 60, sp. 15.

c. Voyez les planches enluminées, n° 672, fig. 3.

d. Guainumbi prima species. Marcgrave, *Hist. nat. Brasiliens.*, p. 196, avec une figure. — Willughby, *Ornithol.*, p. 166. — Ray, *Syneps. avi.*, p. 187, n° 42; et p. 82, n° 1, sous le nom

* *Trochilus ruber* (Gmel.).

** *Trochilus leucogaster* (Gmel.). — Genre et sous-genre *id.*

gorge un trait doré, caractère que cet auteur désigne par ces mots : *le devant du corps blanc, mêlé au-dessous du cou de quelques plumes de couleur éclatante*, et que M. Brisson n'exprime pas dans sa huitième espèce, quoiqu'il en fasse la description sur cette première de Marcgrave. Sa longueur est de trois pouces cinq ou six lignes; tout le dessous du corps, à l'exception du trait doré du devant du cou, est gris blanc et le dessus vert doré, et, de plus, nous regarderons comme la femelle, dans cette espèce, l'oiseau dont M. Brisson fait sa neuvième espèce [a], n'ayant rien qui la distingue assez pour l'en séparer.

LE SAPHIR.*

ONZIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau-mouche est dans ce genre un peu au-dessus de la taille moyenne; il a le devant du cou et la poitrine d'un riche bleu de saphir avec des reflets violets; la gorge rousse, le dessus et le dessous du corps vert doré sombre, le bas-ventre blanc, les couvertures inférieures de la queue rousses, les supérieures d'un brun doré éclatant; les pennes de la queue d'un roux doré bordé de brun, celles de l'aile brunes, le bec blanc, excepté la pointe qui est noire.

LE SAPHIR-ÉMERAUDE. **

DOUZIÈME ESPÈCE.

Les deux riches couleurs qui parent cet oiseau lui méritent le nom des deux pierres précieuses dont il a le brillant : un bleu de saphir éclatant couvre la tête et la gorge, et se fond admirablement avec le vert d'émeraude glacé, à reflets dorés, qui couvre la poitrine, l'estomac, le tour du cou et le dos. Cet oiseau-mouche est de la moyenne taille; il vient de la Guadeloupe,

de *guainumbi major, avicula minima. Mus. Worm.*, p. 298, avec la figure copiée de Marcgrave. — *The larger humming bird.* Sloane, *Jamaïca*, p. 308, n° 39, avec une mauvaise figure, tab. 264, fig. 2. — « Mellisuga supernè viridi-aurea, cupri puri colore varians, infernè « alba; rectricibus nigro chalybeis duabus intermediis cupri puri colore variantibus, » *Mellisuga Cayanensis ventre albo.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 707.

a. « Mellisuga supernè viridi-aurea, cupri puri colore varians, infernè grisco-fusca, rectri- « cibus primâ medietate viridi-aureis, cupri puri colore variantibus, alterâ nigro-purpureis, « lateralibus apice griseis; pedibus pennatis, » *Mellisuga Cayanensis ventre grisco.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 709.

* *Trochilus saphirinus* (Lath. Vieill.). — Genre et sous-genre *id.*

** *Trochilus bicolor* (Lath.). — *Smaragde-saphirinus* (Vieill.). — Genre et sous-genre *id.*

et nous ne croyons pas qu'il ait encore été décrit. Nous en avons vu un autre venu de la Guiane et de la même grandeur, mais il n'avait que la gorge saphir et le reste du corps d'un vert glacé très-brillant; tous deux sont conservés avec le premier dans le beau Cabinet de M. Mauduit; ce dernier nous paraît être une variété ou du moins une espèce très-voisine de celle du premier; ils ont également le bas-ventre blanc; l'aile est brune et ne dépasse pas la queue, qui est coupée également et arrondie, elle est noire à reflets bleus; leur bec est assez long, sa moitié inférieure est blanchâtre et la supérieure est noire.

L'ÉMERAUDE-AMÉTHYSTE.*

TREIZIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau-mouche est de la taille moyenne approchant de la grande; il a près de quatre pouces et son bec huit lignes; la gorge et le devant du cou sont d'un vert d'émeraude éclatant et doré; la poitrine, l'estomac et le haut du dos d'un améthyste bleu pourpré de la plus grande beauté; le bas du dos est vert doré sur fond brun, le ventre blanc, l'aile noirâtre; la queue est d'un noir velouté luisant comme l'acier poli, elle est fourchue et un peu plus longue que l'aile. On peut rapporter à cette espèce celle qui est donnée dans Edwards, pl. 35 (*the green and blue humming bird*), et décrite par M. Brisson sous le nom d'*oiseau-mouche à poitrine bleue de Surinam* [a], qui est le même que représentent nos planches enluminées, n° 227, fig. 3. La teinte pourpre dans le bleu n'y est point assez sentie, et le dessin paraît tiré sur un petit individu; effectivement, il est figuré un peu plus grand dans Edwards. Ces petites différences ne nous empêchent pas de reconnaître que ces oiseaux ne forment qu'une même espèce.

L'ESCARBOUCLE. **

QUATORZIÈME ESPÈCE.

Un rouge d'escarboucle ou de rubis foncé est la couleur de cet oiseau sur la gorge, le devant du cou et la poitrine; le dessus de la tête et du cou sont

a. « Mellisuga supernè viridi-aurea, cupri puri colore varians, infernè splendidè cærulea; « imo ventre fusco, dorso supremo cæruleo; rectricibus fusco violaceis, » *Mellisuga Surinamensis pectore cæruleo.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 711.

* *Trochilus ourissia* (Gmel. Vieill.). — Genre et sous-genre *id.*

** *Trochilus carbunculus* (Lath. Vieill.). — Genre et sous-genre *id.* — « M. Vieillot pense « que cet oiseau n'est qu'un individu de l'espèce du *rubis-topaze*, présentant seulement quel- « ques différences dans les couleurs de son plumage. » (Desmarets.) — Voyez la nomenclature ** de la p. 155.

d'un rouge un peu plus sombre; un noir velouté enveloppe le reste du corps; l'aile est brune et la queue d'un roux doré foncé. L'oiseau est d'une grandeur un peu au-dessus de la moyenne dans ce genre; le bec, tant dessus que dessous, est garni de plumes presque jusqu'à moitié de sa longueur. Il nous a été envoyé de Cayenne et paraît très-rare. M. Mauduit, qui le possède, serait tenté de le rapporter à notre *rubis-topaze* comme variété; mais la différence du jaune topaze au rubis foncé sur la gorge de ces deux oiseaux nous paraît trop grande pour les rapprocher l'un de l'autre; les ressemblances, à la vérité, sont assez grandes dans tout le reste. Nous remarquerons que les espèces précédentes, excepté la treizième, sont nouvelles et ne se trouvent décrites dans aucun naturaliste.

LE VERT-DORÉ.[a b *]

QUINZIÈME ESPÈCE.

C'est la neuvième espèce de Marcgrave : cet oiseau, dit-il, a tout le corps d'un vert brillant à reflets dorés; la moitié supérieure de son petit bec est noire, l'inférieure est rousse; l'aile est brune, la queue, un peu élargie, a le luisant de l'acier poli. La longueur totale de cet oiseau est d'un peu plus de trois pouces; il est représenté, n° 276, fig. 3 de nos planches enluminées, et l'on doit remarquer que le dessous du corps n'est pas pleinement vert comme le dos, et qu'il n'a que des taches ou des ondes de cette couleur. Nous n'hésiterons pas à rapporter la figure 2 de la même planche à la femelle de cette espèce, presque toute la différence consistant dans la grandeur, qu'on sait être généralement moindre dans les femelles de cette famille d'oiseaux. M. Brisson soupçonne aussi que sa cinquième espèce[c] pourrait bien n'être que la femelle de sa sixième, qui est celle-ci, en quoi nous serons volontiers de son avis; mais il nous paraît, au sujet de cette dernière, qu'il a cité mal à propos Seba, qui ne donne à l'endroit indiqué[d] aucune espèce

a. Voyez les planches enluminées, n° 276, fig. 3.

b. *Guaimumbi nova species*. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 197. — Willughby, *Ornithol.*, p. 167. — Jonston, *Avi.*, p. 135. — « Mellisuga viridi-aurea, cupri puri colore varians; rectri- « cibus nigro chalybeis, pedibus pennatis, » *Mellisuga Cayanensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 704.

c. « Mellisuga supernè fusca, cupri puri colore varians, infernè griseo-alba; gutture fusco « maculato; rectricibus nigro chalybeis; pedibus pennatis, » *Mellisuga Dominicensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 702.

d. Vol. II, page 42.

* « M. Vieillot rapporte à l'espèce qu'il nomme *oiseau-mouche tout-vert*, non-seulement « ce *vert doré* de Buffon, mais encore l'*orvert*. » (Desmarets.). — Voyez la nomenclature de la p. 154.

particulière d'oiseau-mouche, mais y parle de cet oiseau en général, de sa manière de nicher et de vivre; il dit, d'après Mérian, que les grosses araignées de la Guiane font souvent leur proie de ses œufs et du petit oiseau lui-même, qu'elles enlacent dans leurs toiles et froissent dans leurs serres; mais ce fait ne nous a pas été confirmé, et si quelquefois l'oiseau-mouche est surpris par l'araignée, sa grande vivacité et sa force doivent le faire échapper aux embûches de l'insecte.

L'OISEAU-MOUCHE A GORGE TACHETÉE.[a]*

SEIZIÈME ESPÈCE.

Cette espèce a les plus grands rapports avec la précédente et les figures 2 et 3 de la planche enluminée 276, excepté qu'elle est plus grande; et, sans cette différence qui nous a paru trop forte, nous n'eussions pas hésité de l'y rapporter: elle a, suivant M. Brisson, près de quatre pouces de longueur, et le bec onze lignes. Du reste, les couleurs du plumage paraissent entièrement les mêmes que celles de l'espèce précédente.

LE RUBIS-ÉMERAUDE.[b c]**

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau-mouche, beaucoup plus grand que le petit rubis de la Caroline, a quatre pouces quatre lignes de longueur; il a la gorge d'un rubis éclatant ou couleur de rosette, suivant les aspects; la tête, le cou, le devant et le dessus du corps, vert d'émeraude à reflets dorés, la queue rousse. On le trouve au Brésil de même qu'à la Guiane.

a. « Mellisuga viridi-aurea, cupri puri colore varians; pennis in gutture et collo inferiore « albo fimbriatis; ventre cinereo; rectricibus nigro chalybeis, dualbus intermediis cupri puri « colore variantibus, lateralibus apice griseis, » *Mellisuga Cayanensis gutture nævio.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 722.

b. Voyez les planches enluminées, n° 276, fig. 4.

c. « Mellisuga viridi-aurea, supernè cupri puri colore varians; gutture splendidè rubino: « rectricibus rufis, exteriùs et apice fusco viridi-aureo fimbriatis, » *Mellisuga Brasiliensis gutture rubro.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 720.

* « M. Vieillot pense que cet *oiseau-mouche* n'est qu'un jeune de l'espèce *à collier.* » (Desmarets.) — Voyez, plus loin, la nomenclature de ce dernier oiseau.

** *Trochilus rubineus* (Gmel.). — Genre *Colibris*, sous-genre *Oiseaux-Mouches proprement dits* (Cuv.).

L'OISEAU-MOUCHE A OREILLES.[a]*

DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Nous nommons ainsi cet oiseau-mouche, tant à cause de la couleur remarquable des deux pinceaux de plumes qui s'étendent en arrière de ses oreilles, que de leur longueur, deux ou trois fois plus grande que celle des petites plumes voisines dont le cou est garni; ces plumes paraissent être le prolongement de celles qui recouvrent dans tous les oiseaux le méat auditif: elles sont douces, et leurs barbes duvetées ne se collent point les unes aux autres. Ces remarques sont de M. Mauduit, et rentrent bien dans la belle observation que nous avons déjà employée d'après lui, savoir : que toutes les plumes qui paraissent, dans les oiseaux, surabondantes et pour ainsi dire parasites, ne sont point des productions particulières, mais de simples prolongements et des accroissements développés de parties communes à tous les autres. L'oiseau-mouche à oreilles est de la première grandeur dans ce genre; il a quatre pouces et demi de longueur, ce qui n'empêche pas que la dénomination de *grand oiseau-mouche de Cayenne*, que lui attribue M. Brisson, ne paraisse mal appliquée quand, quatre pages plus loin (*espèce* 17), on trouve un autre *oiseau-mouche de Cayenne* aussi grand, et beaucoup plus, si on le veut mesurer jusqu'aux pointes de la queue. Des deux pinceaux qui garnissent l'oreille de celui-ci, et qui sont composés chacun de cinq ou six plumes, l'un est vert d'émeraude, et l'autre violet-améthyste; un trait de noir velouté passe sous l'œil; tout le devant de la tête et du corps est d'un vert doré éclatant qui devient, sur les couvertures de la queue, un vert clair des plus vifs; la gorge et le dessous du corps sont d'un beau blanc; des pennes de la queue, les six latérales sont du même blanc, les quatre du milieu d'un noir tirant au bleu foncé; l'aile est noirâtre, et la queue la dépasse de près du tiers de sa longueur. La femelle de cet oiseau n'a ni ses pinceaux, ni le trait noir sous l'œil aussi distinct : dans le reste elle lui ressemble.

a. « Mellisuga supernè viridi-aurea, infernè alba; tænia infra oculos nigrâ: maculâ utrinque « infra aures splendidè violaceâ; rectricibus quatuor intermediis nigro-cæruleis; lateralibus « albis; pedibus pennatis, » *Mellisuga Cayanensis major.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 722.

* *Trochilus auritus* (Gmel. Vieill.). — Genre et sous-genre *id.*

L'OISEAU-MOUCHE A COLLIER, DIT LA JACOBINE.[a b]*

DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau-mouche est de la première grandeur : sa longueur est de quatre pouces huit lignes; son bec a dix lignes ; il a la tête, la gorge et le cou d'un beau bleu sombre changeant en vert; sur le derrière du cou, près du dos, il porte un demi-collier blanc ; le dos est vert doré, la queue blanche à la pointe, bordée de noir, avec les deux pennes du milieu et les couvertures vert doré ; la poitrine et le flanc sont de même, le ventre est blanc : c'est apparemment de cette distribution du blanc dans son plumage qu'est venue l'idée de l'appeler *jacobine*. Les deux plumes intermédiaires de la queue sont un peu plus courtes que les autres; l'aile pliée ne la dépasse pas : cette espèce se trouve à Cayenne et à Surinam. La figure qu'en donne Edwards paraît un peu trop petite dans toutes ses dimensions, et il se trompe quand il conjecture que la seconde figure de la même planche 35 est le mâle ou la femelle dans la même espèce ; les différences sont trop grandes : la tête, dans ce second oiseau-mouche, n'est point bleue : il n'a point de collier, ni la queue blanche, et nous l'avons rapporté, avec beaucoup plus de vraisemblance, à notre treizième espèce.

L'OISEAU-MOUCHE A LARGES TUYAUX.[c]**

VINGTIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau et le précédent sont les deux plus grands que nous connaissions dans le genre des oiseaux-mouches : celui-ci a quatre pouces huit lignes de longueur ; tout le dessus du corps est d'un vert doré faible, le dessous gris, les plumes du milieu de la queue sont comme le dos ; les latérales, blanches à la pointe, ont le reste d'un brun d'acier poli : il est aisé de le distinguer des autres par l'élargissement des trois ou quatre grandes pennes de ses ailes, dont le tuyau paraît grossi et dilaté, courbé vers son

a. Voyez les planches enluminées, n° 640, fig. 2.

b. « Mellisuga supernè viridi-aurea, cupri puri colore varians, infernè alba ; capite et collo splendidè cæruleis ; collo superiore torque albo cincto ; rectricibus lateralibus candidis. » *Mellisuga Surinamensis torquata*. Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 713. — *The white bellyd' humming bird*. Edwards, pl. 35.

c. Voyez les planches enluminées, n° 672, fig. 2.

* *Trochilus mellivorus* (Gmel.). — Genre et sous-genre *id.* — Voyez la nomenclature * de la p. 162.

** *Trochilus latipennis* (Lath. Vieill.). — Genre et sous-genre *id.*

milieu, ce qui donne à l'aile la coupe d'un large sabre. Cette espèce est nouvelle et paraît être rare ; elle n'a point encore été décrite : c'est dans le Cabinet de M. Mauduit, qui l'a reçue de Cayenne, que nous l'avons fait dessiner.

L'OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE, COULEUR D'ACIER BRUNI.[1*]

VINGT-UNIÈME ESPÈCE.

Le beau bleu violet qui couvre la tête, la gorge et le cou de cet oiseau-mouche semblerait lui donner du rapport avec le saphir, si la longueur de sa queue ne faisait une trop grande différence ; les deux pennes extérieures en sont plus longues de deux pouces que les deux du milieu ; les latérales vont toujours en décroissant, ce qui rend la queue très-fourchue : elle est d'un bleu noir luisant d'acier poli ; tout le corps, dessus et dessous, est d'un vert doré éclatant : il y a une tache blanche au bas-ventre ; l'aile pliée n'atteint que la moitié de la longueur de la queue, qui est de trois pouces trois lignes ; le bec en a onze : la longueur totale de l'oiseau est de six pouces. La ressemblance entière de cette description avec celle que Marcgrave donne de sa troisième espèce nous force à la rapporter à celle-ci, contre l'opinion de M. Brisson, qui en fait sa vingtième ; mais il paraît certain qu'il se trompe : en effet, la troisième espèce de Marcgrave porte une queue longue de plus de trois pouces[b] ; celle du vingtième oiseau-mouche de M. Brisson n'a qu'un pouce six lignes[c] : différence trop considérable pour se trouver dans la même espèce. En établissant donc celle-ci pour la troisième de Marcgrave, nous donnons, d'après M. Brisson, la suivante.

a. Guainumbi tertia species. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 197. — Willughby, *Ornithol.*, p. 166. — Ray, *Synops. avi.*, p. 187, n° 41. — *Guainumbi minor caudâ longissimâ forcipatâ. Idem, ibid*, p. 83, n° 3. — *Avicula minima. Mus. Worm.*, p. 298. — *Mellivora avis maxima.* Sloane, *Jamaica*, p. 309, n° 41. (Sloane rapporte lui-même cette espèce à la troisième de Marcgrave, et nous prouvons que cette dernière doit se rapporter ici.) — « Mellisuga viridi-« aurea ; capite et collo superiore cæruleo-violaceis, viridi aureo-mixtis ; collo inferiore cæruleo-« violaceo ; rectricibus cæruleo-chalybeis ; caudâ bifurcâ, » *Mellisuga Cayanensis caudâ bifurcâ.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 726.

b. « Caudam longiorem cæteris omnibus, et paulò plus tribus digitis longam. » Marcgrave, *tertia species.*

c. Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 732.

* *Trochilus macrourus* (Lath. Vieill.).

L'OISEAU-MOUCHE VIOLET A QUEUE FOURCHUE.[a]*

VINGT-DEUXIÈME ESPÈCE.

Outre la différence de grandeur, comme nous venons de l'observer, il y a encore entre cette espèce et la précédente de la différence dans les couleurs : le haut de la tête et du cou sont d'un brun changeant en vert doré, au lieu que ces parties sont changeantes en bleu dans le troisième oiseau-mouche de Marcgrave[b]; dans celui-ci, le dos et la poitrine sont d'un bleu-violet éclatant, dans celui de Marcgrave, vert doré[c], ce qui nous force de nouveau à remarquer l'inadvertance qui a fait rapporter ces deux espèces l'une à l'autre. Dans celle-ci, la gorge et le bas du dos sont vert doré brillant, les petites couvertures du dessus des ailes d'un beau violet, les grandes vert doré, leurs pennes noires, celles de la queue de même; les deux extérieures sont les plus longues, ce qui la rend fourchue; elle n'a qu'un pouce et demi de longueur; l'oiseau entier en a quatre.

L'OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE, OR, VERT ET BLEU.[d]**

VINGT-TROISIÈME ESPÈCE.

Les deux plumes extérieures de la queue de cet oiseau-mouche sont près de deux fois aussi longues que le corps et portent plus de quatre pouces. Ces plumes et toutes celles de la queue, dont les deux du milieu sont très-courtes et n'ont que huit lignes, sont d'une admirable beauté, mêlées de reflets verts et bleus dorés, dit Edwards; le dessus de la tête est bleu, le corps vert; l'aile est d'un brun pourpré. Cette espèce se trouve à la Jamaïque.

a. « Mellisuga splendidè cæruleo-violacea; dorso infimo, uropygio, gutture et collo inferiore « viridi-aureis; capite et collo superiore fusco viridi-aureis, cupri puri colore variantibus; rec- « tricibus nigris; caudâ bifurcâ, » *Mellisuga Jamaicensis caudâ bifurcâ.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 732.

b. « Caput et collum ex nigro sericeo colore elegantissimè cæruleum transplendent. » Marcgrave.

c. « Totum dorsum et pectus viride aureum. » *Idem.*

d. « Polythmus viridans, aureo variè splendens, pinnis binis uropygii longissimis. » Browne, *Hist. nat. of Jamaica*, p. 475. — *The long tail'd green humming bird.* Edwards, *Hist.*, pag. et pl. 33. — *Falcinellus vertice caudâque cyaneis.* Klein, *Avi.*, p. 108, n° 16 — « Mellisuga « viridi-aurea, vertice cæruleo; imo ventre candido; rectricibus viridi-aureis, splendenti cæru- « leo colore variantibus; caudâ bifurcâ, » *Mellisuga Jamaicensis caudâ bifurcâ.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 728.

* *Trochilus furcatus* (Gmel. Vieill.).

** *Trochilus forficatus* (Gmel. Vieill.).

L'OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE NOIRE.[a*]

VINGT-QUATRIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau-mouche a la queue plus longue qu'aucun des autres; les deux grandes plumes en sont quatre fois aussi longues que le corps, qui à peine a deux pouces; ce sont encore les deux plus extérieures : elles ne sont barbées que d'un duvet effilé et flottant, elles sont noires comme le sommet de la tête; le dos est vert-brun doré, le devant du corps vert, l'aile brun pourpré. La figure d'Albin est très-mauvaise, et il a grand tort de donner cette espèce comme la plus petite du genre : quoi qu'il en soit, il dit avoir trouvé cet oiseau-mouche à la Jamaïque, dans son nid fait de coton.

Nous trouvons dans l'*Essai sur l'Histoire naturelle de la Guiane*[b] l'indication d'un petit oiseau-mouche à huppe bleue (page 169); il ne nous est pas connu, et la notice qu'en donne l'auteur, ainsi que de deux ou trois autres, ne peut suffire pour déterminer leurs espèces, mais peut servir à nous convaincre que le genre de ces jolis oiseaux, tout riche et tout nombreux que nous venions de le représenter, l'est encore plus dans la nature.

LE COLIBRI.[c**]

La nature, en prodiguant tant de beautés à l'oiseau-mouche, n'a pas oublié le colibri, son voisin et son proche parent; elle l'a produit dans le même climat et formé sur le même modèle : aussi brillant, aussi léger que l'oiseau-mouche, et vivant comme lui sur les fleurs, le colibri est paré de même de tout ce que les plus riches couleurs ont d'éclatant, de moelleux, de suave,

a. The long tail'd black-cap humming bird. Edwards, *Hist.*, pag. et pl. 32. — « Polythmus « major nigrans, aureo variè splendens, pinnis binis uropygii longissimis. » Browne, *Nat. hist. of Jamaica*, p. 475. — *Falcinellus caudâ septem unciarum.* Klein, *Avi.*, p. 108, n° 17. — *Bourdonneur de Mango à longue queue.* Albin, t. III, p. 20, avec une mauvaise figure, pl. 49, a. — « Mellisuga supernè viridi-flavicans, infernè viridi-aurea cæruleo colore varians; « capite superiore nigro-cæruleo; marginibus alarum candidis; rectricibus nigricantibus caudâ « bifurcâ, » *Mellisuga Jamaicensis atricapilla caudâ bifurcâ.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, page 729.

b. An Essay on Hist. nat. of Guyana.

c. En brésilien, *guainumbi*, comme l'oiseau-mouche, avec lequel le colibri est confondu dans la plupart des auteurs, sous des dénominations communes : à la Guiane, en langue garipane, *toukouki*; *ronckjes*, chez certains Indiens, suivant Seba (nom que nous ne trouvons nulle part); en latin de nomenclature, *polythmus*, *falcinellus*, *trochilus* et *mellisuga*.

* « M. Vieillot considère cet oiseau comme ne différant pas spécifiquement du vrai *colibri* « *à tête noire.* » (Desmarets.) — Voyez, plus loin, la nomenclature de ce dernier oiseau.

** Ces généralités se rapportent aux vrais *colibris*, lesquels diffèrent des *oiseaux mouches proprement dits*, par un bec plus ou moins arqué. — Voyez la nomenclature de la p. 146.

et ce que nous avons dit de la beauté de l'oiseau-mouche, de sa vivacité, de son vol bourdonnant et rapide, de sa constance à visiter les fleurs, de sa manière de nicher et de vivre, doit s'appliquer également au colibri : un même instinct anime ces deux charmants oiseaux, et comme ils se ressemblent presque en tout, souvent on les a confondus sous un même nom ; celui de *colibri* est pris de la langue des Caraïbes. Marcgrave ne distingue pas les colibris des oiseaux-mouches, et les appelle tous indifféremment du nom brésilien *guainumbi*[c] ; cependant ils diffèrent les uns des autres par un caractère évident et constant; cette différence est dans le bec : celui des colibris, égal et effilé, légèrement renflé par le bout, n'est pas droit comme dans l'oiseau-mouche, mais courbé dans toute sa longueur ; il est aussi plus long à proportion. De plus, la taille svelte et légère des colibris paraît plus allongée que celle des oiseaux-mouches; ils sont aussi généralement plus gros ; cependant il y a de petits colibris moindres que les grands oiseaux-mouches. C'est au-dessous de la famille des grimpereaux que doit être placée celle des colibris, quoiqu'ils diffèrent des grimpereaux par la forme et la longueur du bec, par le nombre des plumes de la queue, qui est de douze dans les grimpereaux et de dix dans les colibris, et enfin par la structure de la langue, simple dans les grimpereaux, et divisée en deux tuyaux demi-cylindriques dans le colibri comme dans l'oiseau-mouche[b].

Tous les naturalistes attribuent avec raison aux colibris et aux oiseaux-mouches la même manière de vivre, et l'on a également contredit leur opinion sur ces deux points[c] ; mais les mêmes raisons que nous avons déjà déduites nous y font tenir, et la ressemblance de ces deux oiseaux en tout le reste garantit le témoignage des auteurs qui leur attribuent le même genre de vie[1].

Il n'est pas plus facile d'élever les petits du colibri que ceux de l'oiseau-mouche : aussi délicats, ils périssent de même en captivité; on a vu le père et la mère, par audace de tendresse, venir jusque dans les mains du ravisseur porter de la nourriture à leurs petits. Labat nous en fournit un exemple assez intéressant pour être rapporté. « Je montrai, dit-il, au P. Montdidier « un nid de colibris qui était sur un appentis auprès de la maison ; il l'em- « porta avec les petits lorsqu'ils eurent quinze ou vingt jours, et le mit

a. Quelques nomenclateurs (confusion qui leur est moins pardonnable) parlent aussi indistinctement de l'oiseau-mouche et du colibri, M. Salerne, par exemple : « le *colibri* ou *colubri*, « dit-il, qui s'appelle autrement l'*oiseau-mouche.* » *Ornithol.*, p. 249.

b. Voyez *Supplément à l'Encyclopédie*, tome II, au mot *colibri.*

c. *Journal de Physique*, janvier 1778.

1. « Ces petits oiseaux (les *oiseaux-mouches*) ont un bec long et grêle, renfermant une « langue qui s'allonge presque comme celle des *pics*, et par un mécanisme analogue, et qui se « divise presque jusqu'à sa base en deux filets, que l'oiseau emploie, dit-on, à sucer le nectar « des fleurs. Cependant les *colibris* vivent aussi de petits insectes, et nous en avons trouvé leur « estomac rempli. » (Cuvier.)

« dans une cage à la fenêtre de sa chambre, où le père et la mère ne man-
« quèrent pas de venir donner à manger à leurs enfants, et s'apprivoisèrent
« tellement qu'ils ne sortaient presque plus de la chambre, où, sans cage et
« sans contrainte, ils venaient manger et dormir avec leurs petits. Je les ai
« vus souvent tous quatre sur le doigt du P. Montdidier, chantant comme
« s'ils eussent été sur une branche d'arbre. Il les nourrissait avec une pâtée
« très-fine et presque claire, faite avec du biscuit, du vin d'Espagne et du
« sucre; ils passaient leur langue sur cette pâte, et quand ils étaient rassa-
« siés, ils voltigeaient et chantaient... Je n'ai rien vu de plus aimable que
« ces quatre petits oiseaux, qui voltigeaient de tous côtés dedans et dehors
« de la maison, et qui revenaient dès qu'ils entendaient la voix de leur père
« nourricier[a]. »

Marcgrave, qui ne sépare pas les colibris des oiseaux-mouches, ne donne à tous qu'un même petit cri, et nul des voyageurs n'attribue de chant à ces oiseaux. Les seuls Thevet et Léry assurent de leur *gonambouch* qu'il chante de manière à le disputer au rossignol[b]; car ce n'est que d'après eux que Coréal[c] et quelques autres ont répété la même chose[d]. Mais il y a toute apparence que c'est une méprise : le gonambouch ou petit oiseau de Léry à plumage blanchâtre et luisant et à voix claire et nette est le *sucrier* ou quelque autre, et non le colibri; car la voix de ce dernier oiseau, dit Labat, n'est qu'une espèce de petit bourdonnement agréable[e].

Il ne paraît pas que les colibris s'avancent aussi loin dans l'Amérique septentrionale que les oiseaux-mouches : du moins Catesby n'a vu à la Caroline qu'une seule espèce de ces derniers oiseaux, et Charlevoix, qui prétend avoir trouvé un oiseau-mouche au Canada, déclare qu'il n'y a point vu de colibris[f]. Cependant, ce n'est pas le froid de cette contrée qui les empêche d'y fréquenter en été; car ils se portent assez haut dans les Andes pour y trouver une température déjà froide. M. de la Condamine n'a vu nulle part

a. « Il les conserva de cette manière pendant cinq ou six mois, et nous espérions de voir bientôt de leur race, quand le père Montdidier ayant oublié un soir d'attacher la cage où ils se retiraient à une corde qui pendait du plancher, pour les garantir des rats, il eut le chagrin de ne les plus trouver le matin : ils avaient été dévorés. » Labat, *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique;* Paris, 1722, t. IV, p. 14.

b. « Mais par une singulière merveille et chef-d'œuvre de petitesse, il ne faut pas omettre un oiseau que les sauvages nomment *gonambouch*, de plumage blanchâtre et luisant, lequel, combien qu'il n'ait pas le corps plus gros qu'un frelon ou qu'un cerf-volant, triomphe neanmoins de chanter, tellement que ce très-petit oiselet ne bougeant guère de dessus ce gros mil, que nos Américains appellent *avati*, ou sur les autres grandes herbes, ayant le bec et le gosier toujours ouverts : si on ne l'oyoit et voyoit par expérience, on ne diroit jamais que d'un si petit corps il pust sortir un chant si franc et si haut, voire si clair et si net, qu'il ne doit rien au rossignol. » *Voyage au Brésil*, par Jean de Léry; Paris, 1578, page 175. La même chose se trouve dans Thevet, *Singularités de la France antarctique;* Paris, 1558, p. 94.

c *Voyage aux Indes occidentales;* Paris, 1722, t. I, p. 180.

d. Hist. nat. et mor. des Antilles de l'Amérique; Rotterdam, 1658, p. 164.

e. Nouveau voyage aux îles de l'Amérique, par Labat, t. IV, p. 14.

f. Hist. de Saint-Domingue; Paris, 1730, t. I, p. 32.

des colibris en plus grand nombre que dans les jardins de Quito, dont le climat n'est pas bien chaud[a]. C'est donc à vingt ou vingt-un degrés de température qu'ils se plaisent; c'est là que, dans une suite non interrompue de jouissances et de délices, ils volent de la fleur épanouie à la fleur naissante, et que l'année, composée d'un cercle entier de beaux jours, ne fait pour eux qu'une seule saison constante d'amour et de fécondité.

LE COLIBRI TOPAZE.[bc*]

PREMIÈRE ESPÈCE.

Comme la petitesse est le caractère le plus frappant des oiseaux-mouches, nous avons commencé l'énumération de leurs espèces nombreuses par le plus petit de tous; mais les colibris n'étant pas aussi petits, nous avons cru devoir rétablir ici l'ordre naturel de grandeur et commencer par le colibri topaze, qui paraît être, même indépendamment des deux longs brins de sa queue, le plus grand dans ce genre; nous dirions qu'il est aussi le plus beau, si tous ces oiseaux brillants par leur beauté n'en disputaient le prix et ne semblaient l'emporter tour à tour à mesure qu'on les admire. La taille du colibri topaze, mince, svelte, élégante, est un peu au-dessous de celle de notre grimpereau; la longueur de l'oiseau, prise de la pointe du bec à celle de la vraie queue, est de près de six pouces; les deux longs brins l'excèdent de deux pouces et demi; sa gorge et le devant du cou sont enrichis d'une plaque topaze du plus grand brillant. Cette couleur, vue de côté, se change en vert doré, et, vue en dessous, elle paraît d'un vert pur; une coiffe d'un noir velouté couvre la tête, un filet de ce même noir encadre la plaque topaze; la poitrine, le tour du cou et le haut du dos, sont du plus beau pourpre foncé; le ventre est d'un pourpre encore plus riche et brillant de reflets rouges et dorés; les épaules et le bas du dos sont d'un roux aurore; les grandes pennes de l'aile sont d'un brun violet, les petites pennes sont rousses; la couleur des couvertures supérieures et inférieures de la

a. *Voyage* de la Condamine; Paris, 1745, p. 171.

b. Voyez les planches enluminées, n° 599, fig. 1.

c. *The long tailed red humming bird.* Edwards, *Hist.*, p. et pl. 32, figure inférieure. — *Falcinellus gutture viridi.* Klein, *Avi.*, p. 108, n° 15. — Trochilus curvirostris rectricibus inter-« mediis longissimis corpore rubro, capite fusco, gulâ auratâ, uropygio viridi, » *Pella.* Linn., *Syst. nat.*, édit. X, g. 60, sp. 3. — « Polythmus supernè rubro aurantius, infernè ruber: « capite splendidè nigro; collo inferiore viridi aureo, fasciâ nigrâ circumdato; pectore roseo: « dorso infimo et uropygio viridibus; rectricibus lateralibus rubro aurantiis; binis intermediis « fusco violaceis longissimis, » *Polythmus Surinamensis longicaudus ruber.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 690.

* *Trochilus pella* (Linn.). — Genre *Colibris*, sous-genre *Vrais Colibris* (Cuv.).

queue est d'un vert doré ; ses pennes latérales sont rousses et les deux intermédiaires sont d'un brun pourpré ; elles portent les deux longs brins, qui sont garnis de petites barbes de près d'une ligne de large de chaque côté ; la disposition naturelle de ces longs brins est de se croiser un peu au delà de l'extrémité de la queue et de s'écarter ensuite en divergeant ; ces brins tombent dans la mue, et, dans ce temps, le mâle, auquel seul ils appartiennent, ressemblerait à la femelle s'il n'en différait par d'autres caractères. La femelle n'a pas la gorge topaze, mais seulement marquée d'une légère trace de rouge ; de même, au lieu du beau pourpre et du roux de feu du plumage du mâle, presque tout celui de la femelle n'est que d'un vert doré ; ils ont tous deux les pieds blancs. Au reste, on peut remarquer dans ce qu'en dit M. Brisson, qui n'avait pas vu ces oiseaux, combien sont défectueuses des descriptions faites sans l'objet ; il donne au mâle une gorge verte, parce que la planche d'Edwards la représente ainsi, n'ayant pu rendre l'or éclatant qui la colore.

LE GRENAT.*

DEUXIÈME ESPÈCE.

Ce colibri a les joues jusque sous l'œil, les côtés et le bas du cou et la gorge jusqu'à la poitrine, d'un beau grenat brillant ; le dessus de la tête et du dos et le dessous du corps sont d'un noir velouté ; la queue et l'aile sont de cette même couleur, mais enrichie de vert doré. Cet oiseau a cinq pouces de longueur et son bec dix ou douze lignes.

LE BRIN BLANC.[a b]**

TROISIÈME ESPÈCE.

De tous les colibris, celui-ci a le bec le plus long ; ce bec a jusqu'à vingt lignes. Il est bien représenté dans la planche enluminée ; mais le corps de l'oiseau y paraît un peu trop raccourci, à en juger du moins par l'individu

a. Voyez les planches enluminées, n° 600, fig. 3.

b. « Polythmus supernè fuscus, cupri puri colore varians ; infernè albo rufescens ; tæniâ « supra oculos candicante ; rectricibus lateralibus primâ medietate fusco-aureis, ultimâ nigris, « apice fuscis, albo fimbriatis, duabus intermediis longissimis, » *Polythmus Cayanensis longicaudus.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 686.

* *Trochilus granatinus* (Lath.). — Le même que le *colibri bleu*, selon Vieillot. — Voyez, plus loin, la nomenclature de ce dernier oiseau.

** *Trochilus superciliosus* (Gmel.). — Genre *Colibris*, sous-genre *Vrais colibris* (Cuv.).

que nous avons sous les yeux ; la queue ne nous paraît pas assez exactement exprimée, car les plumes les plus près des deux longs brins sont aussi les plus longues ; les latérales vont en décroissant jusqu'aux deux extérieures qui sont les plus courtes, ce qui donne à la queue une coupe pyramidale ; ses pennes ont un reflet doré sur fond gris et noirâtre avec un bord blanchâtre à la pointe, et les deux brins sont blancs dans toute la longueur dont ils la dépassent ; caractère d'après lequel nous avons dénommé cet oiseau : il a tout le dessus du dos et de la tête de couleur d'or sur un fond gris qui festonne le bord de chaque plume, et rend le dos comme ondé de gris sous or ; l'aile est d'un brun violet et le dessous du corps gris blanc.

LE ZITZIL OU COLIBRI PIQUETÉ.[a] *

QUATRIÈME ESPÈCE.

Zitzil est fait par contraction de *hoitzitzil*, qui est le nom mexicain de cet oiseau : c'est un assez grand colibri d'un vert doré, aux ailes noirâtres, marquées de points blancs aux épaules et sur le dos ; la queue est brune et blanche à la pointe. C'est tout ce qu'on peut recueillir de la description en mauvais style du rédacteur de Hernandez[b]. Il ajoute tenir d'un certain Fr. Aloaysa que les Péruviens nommaient ce même oiseau *pilleo*, et que, vivant du suc des fleurs, il marque de la préférence pour celle des végétaux épineux[c].

LE BRIN BLEU.[d] **

CINQUIÈME ESPÈCE.

Suivant Seba, d'après lequel MM. Klein et Brisson ont donné cette espèce de colibri, les deux longs brins de plumes qui lui ornent la queue sont d'un

a. Hoitzitziltototl, avis picta Americana. Hernandez, *Hist. Mexic.*, p. 705. — « Polythmus « viridi-aureus, cupri puri colore varians ; tectricibus alarum superioribus et collo inferiore « maculis minutis albis respersis ; rectricibus ex fusco virescentibus apice albis, » *Polythmus punctulatus.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 669.

b. Jo. Fab. Linceus.

c. Hernandez donne ailleurs, page 321, les noms de plusieurs oiseaux-mouches et colibris, dont il dit les espèces différentes en grandeur et en couleurs, sans en caractériser aucune. Ces noms sont : *quetzal hoitzitzillin*, *zochio hoitzitzillin*, *xiulhs hoitzitzillin*, *tozcacoz hoitzitzillin*, *yotac hoitzitzillin*, *tenoc hoitzitzillin* et *hoitzitzillin* : d'où il paraît que le nom générique est *hoitzitzil* ou *hoitzitzillin*.

d. Avis ex Novâ Hispaniâ, yayauhquitototl dicta. Seba, vol. I, p. 84. — *Falcinellus Novæ Hispaniæ, caudâ bipenni longâ.* Klein, *Avi.*, p. 107, n° 4. — « Polythmus supernè viridis,

* *Trochilus punctulatus* (Gmel. Vieill.).

** *Trochilus cyanurus* (Gmel.). — Espèce douteuse.

beau bleu; la même couleur, plus foncée, couvre l'estomac et le devant de la tête; le dessus du corps et des ailes est vert clair, le ventre cendré : quant à la taille, il est un des plus grands et presque aussi gros que notre bec-figue; du reste, la figure de Seba représente ce colibri comme un grimpereau, et cet auteur paraît n'avoir jamais observé les trois nuances dans la forme du bec, qui sont le caractère des trois familles des oiseaux-mouches, des colibris et des grimpereaux. Il n'est pas plus heureux dans l'emploi de son érudition, et rencontre assez mal quand il prétend appliquer à ce colibri le nom mexicain d'*yayauhquitototl;* car dans l'ouvrage de Hernandez, d'où il a tiré ce nom, cap. 216, pag. 55, l'*yayauhquitototl* est un oiseau de la grandeur de l'étourneau, lequel par conséquent n'a rien de commun avec un colibri; mais ces erreurs sont de peu d'importance, en comparaison de celles où ces faiseurs de collections, qui n'ont pour tout mérite que le faste des Cabinets, entraînent les naturalistes qui suivent ces mauvais guides : nous n'avons pas besoin de quitter notre sujet pour en trouver l'exemple; Seba nous donne des colibris des Moluques, de Macassar, de Bali[a], ignorant que cette famille d'oiseaux ne se trouve qu'au Nouveau-Monde, et M. Brisson présente en conséquence trois espèces de *colibris des Indes orientales*[b]. Ces prétendus colibris sont à coup sûr des grimpereaux à qui le brillant des couleurs, les noms de *tsioei*, de *kakopit*, que Seba interprète *petits rois des fleurs*, auront suffi pour faire, mal à propos, appliquer le nom de colibri : en effet, aucun des voyageurs naturalistes n'a trouvé de colibris dans l'ancien continent, et ce qu'en dit François Cauche est trop obscur pour mériter attention[c].

LE COLIBRI VERT ET NOIR.[d*]

SIXIÈME ESPÈCE.

Cette dénomination caractérise mieux cet oiseau que celle de *colibri du Mexique* que lui donne M. Brisson, puisqu'il y a au Mexique plusieurs

« inferne cinereo griseus; capite anteriùs et collo inferiore cæruleis; rectricibus lateralibus « saturatè viridibus, binis intermediis cyaneis, longissimis, » *Polythmus Mexicanus longicaudus*. Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 688.

a. Avis colubri orientalis. Seba, *Thesaurus*, vol. II, p. 20. *Ibid.*, p. 62, *Avis Amboinensis, tsioei vel kakopit dicta*. Vol. I, p. 100, *Avis tsioei, Indica, orientalis*.

b. Esp. 6, 10 et 12.

c. Dans sa *Relation de Madagascar*, Paris, 1651, p. 137, empruntant le nom et les mœurs du colibri, il les attribue à un petit oiseau de cette île. C'est apparemment par un semblable abus de noms qu'on trouve celui d'*oiseau-mouche* dans les voyages de la Compagnie appliqué à un oiseau de Coromandel, à la vérité très-petit, et dont le nom d'ailleurs est *tati*. Voyez *Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes;* Amsterdam, 1702, t. VI, p. 513.

d. The black-belly'd green humming bird. Edwards, *Hist.*, p. et pl. 36. — *Falcinellus ventre*

* *Trochilus holosericeus* (Linn.).

autres colibris. Celui-ci a quatre pouces ou un peu plus de longueur ; son bec a treize lignes ; la tête, le cou, le dos, sont d'un vert doré et bronzé ; la poitrine, le ventre, les côtés du corps et les jambes sont d'un noir luisant, avec un léger reflet rougeâtre : une petite bande blanche traverse le bas-ventre, et une autre de vert doré, changeant en un bleu vif, coupe transversalement le haut de la poitrine ; la queue est d'un noir velouté, avec reflet changeant en bleu d'acier poli. On prétend distinguer la femelle dans cette espèce, en ce qu'elle n'a point de tache blanche au bas-ventre : on la trouve également au Mexique et à la Guiane. M. Brisson rapporte à cette espèce l'*avis auricoma Mexicana* de Seba [a], qui est à la vérité un colibri, mais dont il ne dit que ce qui peut convenir à tous les oiseaux de cette famille, et mieux même à plusieurs autres qu'à celui-ci, car il n'en parle qu'en général, en disant que la nature, en les peignant des plus riches couleurs, voulut faire un chef-d'œuvre inimitable au plus brillant pinceau.

LE COLIBRI HUPPÉ. [b] *

SEPTIÈME ESPÈCE.

C'est encore dans le recueil de Seba que M. Brisson a trouvé ce colibri : ce n'est jamais qu'avec quelque défiance que nous établissons des espèces sur les notices souvent fautives de ce premier auteur ; néanmoins celle-ci porte des caractères assez distincts pour que l'on puisse, ce semble, l'adopter. « Ce petit oiseau, dit Seba, dont le plumage est d'un beau rouge, a les « ailes bleues ; deux plumes fort longues dépassent sa queue ; et sa tête porte « une huppe très-longue encore à proportion de sa grosseur, et qui retombe « sur le cou ; son bec, long et courbé, renferme une petite langue *bifide* qui « lui sert à sucer les fleurs. »

nigricante, caudâ brevi, æquabili. Klein, *Avi.*, p. 108, n° 18. — Trochilus curvirostris, « rectricibus æqualibus supra nigris, corpore supra viridi, pectore cæruleo; abdomine nigro, » *Trochilus holosericeus.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 60, sp. 9. — « Polythmus supernè « viridi aureus, cupri puri colore varians, infernè splendidè niger (fasciâ transversâ in imo « ventre albâ, Mas) ; tæniâ transversâ in pectore viridi aureâ, cæruleo colore variante; rectri- « cibus splendidè nigro chalybeis, » *Polythmus Mexicanus.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 676.

a. Thesaurus, vol. I, p. 156.

b. Mellivora avis cristata, cum duabus pennis longis in caudâ, ex Novâ Hispaniâ. Seba, vol. I, p. 97. — *Falcinellus cristatus.* Klein, *Avi.*, p. 107, n° 5. — « Trochilus curvirostris « ruber, alis cæruleis, capite cristato, rectricibus duabus longissimis, » *Trochilus paradiseus.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 60, sp. 1. — « Polythmus cristatus, ruber; tectricibus ala- « rum, remigibusque cæruleis; rectricibus rubris, binis intermediis longissimis, » *Polythmus Mexicanus longicaudus ruber cristatus.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 692.

* *Trochilus paradiseus* (Linn.). — Espèce douteuse.

M. Brisson, en mesurant la figure donnée par Seba, sur laquelle il faut peu compter, lui trouve près de cinq pouces six lignes jusqu'au bout de la queue.

LE COLIBRI A QUEUE VIOLETTE.[a]*

HUITIÈME ESPÈCE.

Le violet clair et pur qui peint la queue de ce colibri le distingue assez des autres; la couleur violette fondue sous des reflets brillants d'un jaune doré est celle des quatre plumes du milieu de sa queue; les six extérieures, vues en dessous avec la pointe blanche, offrent une tache violette qu'entoure un espace bleu noir d'acier bruni; tout le dessous du corps vu de face est richement doré, et de côté paraît vert; l'aile est, comme dans tous ces oiseaux, d'un brun tirant au violet; les côtés de la gorge sont blancs, au milieu est un trait longitudinal de brun mêlé de vert : les flancs sont colorés de même; la poitrine et le ventre sont blancs. Cette espèce, assez grande, est une de celles qui portent le bec le plus long : il a seize lignes, et la longueur totale de l'oiseau est de cinq pouces.

LE COLIBRI A CRAVATE VERTE.[b]**

NEUVIÈME ESPÈCE.

Un trait de vert-d'émeraude très-vif, tracé sur la gorge de ce colibri, tombe en s'élargissant sur le devant du cou : il a une tache noire sur la poitrine; les côtés de la gorge et du cou sont roux, mêlés de blanc; le ventre est blanc pur, le dessus du corps et de la queue sont d'un vert doré sombre, la queue porte en dessous les mêmes taches violettes, blanches et acier bruni, que le *colibri à queue violette :* ces deux espèces paraissent voisines, elles sont de même taille; mais dans celle-ci l'oiseau a le bec moins long. Nous avons vu, dans le Cabinet de M. Mauduit, un colibri de même grandeur avec le dessus du corps faiblement vert et doré sur un fond gris noirâtre, et tout le devant du corps roux, qui nous paraît être la femelle de celui-ci.

a. Voyez les planches enluminées, n° 671, fig. 2.
b. Voyez les planches enluminées, n° 671, fig. 1.

* Jeune du colibri *hausse-col vert*. (Voyez, plus loin, la nomenclature de ce dernier oiseau.)

** Jeune colibri *hausse-col vert*, qui prend son plumage d'adulte.

LE COLIBRI A GORGE CARMIN.[a*]

DIXIÈME ESPÈCE.

Edwards a donné ce colibri, que M. Brisson, dans son supplément, rapporte mal à propos au colibri violet, comme on peut en juger par la comparaison de cette espèce avec la suivante. Le colibri à gorge carmin a quatre pouces et demi de longueur; son bec, long de treize lignes, a beaucoup de courbure, et par là se rapproche du bec du grimpereau, comme l'observe Edwards; il a la gorge, les joues et tout le devant du cou d'un rouge de carmin, avec le brillant du rubis; le dessus de la tête, du corps et de la queue, d'un brun noirâtre velouté, avec une légère frange de bleu au bord des plumes; un vert doré foncé lustre les ailes; les couvertures inférieures et supérieures de la queue sont d'un beau bleu : cet oiseau est venu de Surinam en Angleterre.

LE COLIBRI VIOLET.[b c**]

ONZIÈME ESPÈCE.

La description que donne M. Brisson de ce colibri s'accorde entièrement avec la figure qui le représente dans notre planche enluminée; il a quatre pouces et deux ou trois lignes de long; son bec, onze lignes; il a toute la tête, le cou, le dos, le ventre enveloppés de violet pourpré, brillant à la gorge et au devant du cou, fondu sur tout le reste du corps dans du noir velouté; l'aile est vert doré; la queue de même, avec reflet changeant en noir. On le trouve à Cayenne; ses couleurs le rapprochent fort du colibri grenat; mais la différence de grandeur est trop considérable pour n'en faire qu'une seule et même espèce.

a. The red breasted humming bird. Edwards, *Glan.*, pl. 266.

b. Voyez les planches enluminées, n° 600, fig. 2.

c. « Polythmus nigro-violaceus; gutture et collo inferiore splendidè violaceo purpureis; rectricibus viridis aureis, splendidè nigro colore variantibus, » *Polythmus Cayanensis violaceus.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 683.

* Jeune colibri *grenat*, qui prend son plumage d'adulte. (Voyez la nomenclature * de la page 171.

** *Trochilus violaceus* (Gmel.).

LE HAUSSE-COL VERT.*

DOUZIÈME ESPÈCE.

Ce colibri, de taille un peu plus grande que le colibri à queue violette, n'a pas le bec plus long ; il a tout le devant et les côtés du cou avec le bas de la gorge d'un vert d'émeraude ; le haut de la gorge, c'est-à-dire cette petite partie qui est sous le bec, bronzée; la poitrine est d'un noir velouté, teint de bleu obscur; le vert et le vert doré reparaît sur les flancs et couvre tout le dessus du corps ; le ventre est blanc ; la queue, d'un bleu pourpré à reflet d'acier bruni, ne dépasse point l'aile. Nous regardons comme sa femelle un colibri de même grandeur, avec même distribution de couleurs, excepté que le vert du devant du cou est coupé par deux traits blancs et que le noir de la gorge est moins large et moins fort. Ces deux individus sont de la belle suite de colibris et d'oiseaux-mouches qui se trouve dans le Cabinet de M. le docteur Mauduit.

LE COLLIER ROUGE.[a b]**

TREIZIÈME ESPÈCE.

Ce colibri de moyenne grandeur est long de quatre pouces cinq ou six lignes; il porte au bas du cou, sur le devant, un joli demi-collier rouge assez large; le dos, le cou, la tête, la gorge et la poitrine sont d'un vert bronzé et doré; les deux plumes intermédiaires de la queue sont de la même couleur ; les huit autres sont blanches, et c'est par ce caractère qu'Edwards a désigné cet oiseau.

LE PLASTRON NOIR.[c d]***

QUATORZIÈME ESPÈCE.

La gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre de ce colibri sont du plus beau noir velouté; un trait de bleu brillant part des coins du bec, et

a. Voyez les planches enluminées, n° 600, fig. 4.

b. The white tailed humming bird. Edwards, *Glan.*, p. 99, pl. 256. — « Polythmus supernè « viridi aureus, cupri puri colore varians ; infernè ex sordidè albo ad griseum inclinans ; tænià « transversà in collo inferiore dilutè rubrà ; rectricibus lateralibus albis binis utrinque extimis « exteriùs apice fusco notatis, » *Polythmus Surinamensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 674.

c. Voyez les planches enluminées, n° 680, fig. 3, sous la dénomination de *Colibri de la Jamaïque.*

d. Guainumbi quinta species. Marcgrave, *Hist. nat. Bras.*, p. 197. — Willughby, *Ornith.*,

* *Trochilus pectoralis* (Lath. Vieill.). — Voyez les nomenclatures * et ** de la page 175.

** *Trochilus leucurus* (Gmel. Vieill.).

*** *Trochilus mango* (Linn.).

descendant sur les côtés du cou, sépare le plastron noir du riche vert doré dont tout le dessus du corps est couvert; la queue est d'un brun pourpré changeant en violet luisant, et chaque penne est bordée d'un bleu d'acier bruni. A ces couleurs on reconnaît la cinquième espèce de Marcgrave, seulement son oiseau est un peu plus petit que celui-ci, qui a quatre pouces de longueur; le bec a un pouce, et la queue dix-huit lignes. On le trouve également au Brésil, à Saint-Domingue et à la Jamaïque. L'oiseau représenté figure 2 de la planche enluminée n° 680, sous la dénomination de *colibri du Mexique*, ne nous paraît être que la femelle de ce colibri à plastron noir.

LE PLASTRON BLANC.[a]*

QUINZIÈME ESPÈCE.

Tout le dessous du corps, de la gorge au bas-ventre, est d'un gris blanc de perle; le dessus du corps est d'un vert doré; la queue est blanche à la pointe, ensuite elle est traversée par une bande de noir d'acier bruni, puis par une de brun pourpré, et elle est d'un noir bleu d'acier près de son origine. Cet oiseau a quatre pouces de longueur, et son bec est long d'un pouce.

LE COLIBRI BLEU.[b]**

SEIZIÈME ESPÈCE.

On est étonné que M. Brisson, qui n'a pas vu ce colibri, n'ait pas suivi la description qu'en fait le P. Dutertre, d'après laquelle seule il a pu le don-

page 167. — Jonston, *Avi.*, p. 135. — Ray, *Synops.*, p. 187, n° 43. — *Largest, or blackest humming bird.* Sloane, *Jamaïca*, t. II, p. 308, n° 40. — *Bourdonneur de Mango.* Albin, t. III, p. 20, avec une très-mauvaise figure, pl. 49, b. — « Trochylus rectricibus subæqualibus « ferrugineis, corpore testaceo, abdomine atro, » *Mango.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, g. 60, sp. 16. — « Polythmus supernè viridi aureus, cupri puri colore varians, infernè splendide « niger; tæniâ cæruleâ ab oris angulis ad latera utrimque protensâ; rectricibus lateralibus cas- « taneo-purpureis, violaceo splendentè variantibus, marginibus nigro chalybeis, » *Polythmus Jamaïcensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 679.

a. Voyez les planches enluminées, n° 680, fig. 1, sous la dénomination de *Colibri de Saint-Domingue.*

b. Grand colibri. Dutertre, *Hist. des Antilles*, t. II, p. 263. — *Troglodytes adfinis.* Moehring, *Avi.*, gen. 102. — *Avicula Mexicana, cyaneo colore venustissima.* Seba, vol. I, p. 102. — Klein, *Avi.*, p. 107, n° 111, 2. — « Polythmus in tote corpore cyaneus, » *Polythmus Mexicanus cyaneus.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 681.

* Jeune du colibri *hausse-col vert.* — Voyez la nomenclature * de la page 177.

** Le même que le colibri *grenat.* — Voyez la nomenclature * de la page 171.

ner, à moins qu'il n'ait préféré les traits équivoques et infidèles dont Seba charge presque toutes ses notices. Ce colibri n'a donc pas les ailes et la queue bleues, comme le dit M. Brisson, mais noires, selon le P. Dutertre et selon l'analogie de tous les oiseaux de sa famille. Tout le dos est couvert d'azur; la tête, la gorge, le devant du corps jusqu'à la moitié du ventre sont d'un cramoisi velouté qui, vu sous différents jours, s'enrichit de mille beaux reflets. C'est tout ce qu'en dit le P. Dutertre, en ajoutant qu'il est environ la moitié gros comme le petit roitelet de France[a]. Au reste, la figure de Seba, que M. Brisson paraît adopter ici, ne représente qu'un grimpereau.

LE VERT-PERLÉ.[b] *

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Ce colibri est un des plus petits et n'est guère plus grand que l'oiseau-mouche huppé; il a tout le dessus de la tête, du corps et de la queue d'un vert tendre doré, qui se mêle sur les côtés du cou, et de plus en plus sur la gorge, avec du gris-blanc perlé; l'aile est, comme dans les autres, brune, lavée de violet; la queue est blanche à la pointe, et en dessous couleur d'acier poli.

LE COLIBRI A VENTRE ROUSSATRE.[c] **

DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Nous donnons cette espèce sur la quatrième de Marcgrave, et ce doit être une des plus petites, puisqu'il la fait un peu moindre que sa troisième, qu'il dit déjà la plus petite (*quarta paulò minor tertiâ... tertia minor reliquis*

a. Hist. nat. des Antilles, t. II, p. 269.

b. « Polythmus supernè viridi aureus cupri puri colore varians, infernè griseo-albus; rectricibus nigro chalybeis, mediâ parte castaneo purpureis, apice albis, » *Polythmus Dominicensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 672.

c. Guainumbi quarta species. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 197. — Willughby, *Ornith.*, p. 166. — Jonston, *Avi.*, p. 135. — Ray, *Synops. avi.*, p. 83, n° 4. — « Polythmus supernè « viridi aureus, cupri puri colore varians, internè albo rufescens; rectricibus ex nigricante « virescentibus, apice albis pedibus pennatis, » *Polythmus Brasiliensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 670.

* Encore un jeune individu du *hausse-col vert.* — Voyez la nomenclature * de la page 177. — « M. Vieillot remarque que Buffon se trompe en disant que cet oiseau-ci n'est guère plus grand « que l'oiseau-mouche *huppé*, car il a quatre pouces et demi de longueur, et l'oiseau-mouche « *huppé* n'a que trois pouces environ. » (Desmarets.)

** *Trochilus brasiliensis* (Lath. Vieill.).

omnibus, page 197); tout le dessus du corps de cet oiseau est d'un vert doré, tout le dessous d'un bleu roussâtre; la queue est noire avec des reflets verts et la pointe en est blanche; le demi-bec inférieur est jaune à l'origine et noir jusqu'à l'extrémité, les pieds sont blancs jaunâtres. D'abord il nous paraît, d'après ce que nous venons de transcrire de Marcgrave, que M. Brisson donne à cette espèce de trop grandes dimensions en général; et de plus, il est sûr qu'il fait le bec de ce colibri trop long en le supposant de dix-huit lignes (Brisson, page 671); Marcgrave ne dit qu'un demi-pouce.

LE PETIT COLIBRI.[a b *]

DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

Voici le dernier et le plus petit de tous les colibris : il n'a que deux pouces dix lignes de longueur totale; son bec a onze lignes et sa queue douze à treize; il est tout vert doré, à l'exception de l'aile qui est violette ou brune; on remarque une petite tache blanche au bas-ventre et un petit bord de cette même couleur aux plumes de la queue, plus large sur les deux extérieures, dont il couvre la moitié. Marcgrave réitère ici son admiration sur la brillante parure dont la nature a revêtu ces charmants oiseaux. Tout le feu et l'éclat de la lumière, dit-il en particulier de celui-ci, semblent se réunir sur son plumage; il rayonne comme un petit soleil : *in summâ splendet ut sol.*

LE PERROQUET.[c 1]

Les animaux que l'homme a le plus admirés sont ceux qui lui ont paru participer à sa nature; il s'est émerveillé toutes les fois qu'il en a vu quel-

a. Voyez les planches illuminées, n° 600, fig. 1.

b. Guainumbi sexta species. Marcgrave, *Hist. nat. Bras.*, p. 197. — Willughby, *Ornith.*, p. 167. — Jonston, *Avi.*, p. 135. — *Avicula Americana colubritis.* Seba, vol. I, p. 95, tab. 59, fig. 5. — *Mellisuga ronckjes dicta.* Klein, *Avi.*, p. 106, n° 3. — *Guainumbi minor, toto corpore aureo.* Ray, *Synops. avi.*, p. 83, n° 6. — « Polythmus viridi-aureus, cupri puri colore « varians; rectricibus viridi aureis, lateralibus albo fimbriatis, utrimque extimâ exteriùs « albâ, » *Polythmus.* Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 667.

c. En grec, Ψιττάκη; en grec moderne, Παπαγᾶς; en latin, *psittacus;* en allemand, *sittich, sickust, pappengey* (le nom de *sittich* marque proprement les perruches, celui de *pappengey*

* *Trochilus thaumantias* (Lath. Vieill.).

1. Cet article général sur les *perroquets* est l'expression éloquente d'une philosophie supérieure. La *métaphysique de la parole* y est exposée avec une justesse de vues et un talent d'analyse, également admirables. « Vous ne me marquez pas, écrivait Buffon à l'abbé Bexon, si le préam- « bule des perroquets vous a fait plaisir : il me semble que la métaphysique de la parole y est « assez bien jasée... » (Voyez mon *Histoire des travaux et des idées de Buffon*, au chapitre intitulé : *Revue des éditions de Buffon.*)

ques-uns faire ou contrefaire des actions humaines ; le singe, par la ressemblance des formes extérieures, et le perroquet, par l'imitation de la parole, lui ont paru des êtres privilégiés, intermédiaires entre l'homme et la brute : faux jugement produit par la première apparence, mais bientôt détruit par l'examen et la réflexion. Les sauvages, très-insensibles au grand spectacle de la nature, très-indifférents pour toutes ses merveilles, n'ont été saisis d'étonnement qu'à la vue des perroquets et des singes : ce sont les seuls animaux qui aient fixé leur stupide attention. Ils arrêtent leurs canots pendant des heures entières pour considérer les cabrioles des sapajous, et les perroquets sont les seuls oiseaux qu'ils se fassent un plaisir de nourrir, d'élever, et qu'ils aient pris la peine de chercher à perfectionner; car ils ont trouvé le petit art, encore inconnu parmi nous, de varier et de rendre plus riches les belles couleurs qui parent le plumage de ces oiseaux. [a]

L'usage de la main, la marche à deux pieds, la ressemblance, quoique grossière, de la face, le manque de queue, les fesses nues, la similitude des parties sexuelles, la situation des mamelles, l'écoulement périodique dans les femelles, l'amour passionné des mâles pour nos femmes, tous les actes qui peuvent résulter de cette conformité d'organisation ont fait donner au singe le nom d'*homme sauvage* par des hommes, à la vérité, qui l'étaient à demi, et qui ne savaient comparer que les rapports extérieurs. Que serait-ce, si, par une combinaison de nature aussi possible que toute autre, le singe eût eu la voix du perroquet et comme lui la faculté de la parole : le singe parlant eût rendu muette d'étonnement l'espèce humaine entière, et l'aurait séduite au point que le philosophe aurait eu grande peine à démontrer qu'avec tous ces beaux attributs humains le singe n'en était pas moins une bête. Il est donc heureux, pour notre intelligence, que la nature ait séparé et placé dans deux espèces très-différentes l'imitation de la parole et celle de nos gestes; et qu'ayant doué tous les animaux des mêmes sens, et quelques-uns d'entre eux de membres et d'organes semblables à ceux de l'homme, elle lui ait réservé la faculté de se perfectionner : caractère unique et glorieux qui seul fait notre prééminence et constitue l'empire de l'homme sur tous les autres êtres.

les grands perroquets); en anglais, *poppinjay* ou *poppingey* (les perroquets), *maccaws* (les aras), *perrockeets* (les perruches); en espagnol, *popagio;* en italien, *papagal'o* (les perroquets), *peroquetto* (les perruches); en illyrien, *pappauseck;* en polonais, *papuga;* en turc, *dudi;* en ancien mexicain, *tuznene*, suivant de Laet; en brésilien, *ajuru*, et les perruches *tui* (Marcgrave); en ancien français, *papegaut*, de *papagallus*, *papagallo*, en quoi Aldrovande s'imagine trouver une expression de la dignité et de l'excellence de cet oiseau, que ses talents et sa beauté firent regarder, dit-il, comme le *pape des oiseaux* (Aldrovande, t. I, p. 635).

a. On appelle perroquets *tapirés* ceux auxquels les sauvages donnent ces couleurs artificielles; c'est, dit-on, avec du sang d'une grenouille qu'ils laissent tomber goutte à goutte dans les petites plaies qu'ils font aux jeunes perroquets en leur arrachant des plumes; celles qui renaissent changent de couleur, et de vertes ou jaunes qu'elles étaient, deviennent orangées, couleur de rose ou panachées, selon les drogues qu'ils emploient.

Car il faut distinguer deux genres de perfectibilité, l'un stérile, et qui se borne à l'éducation de l'individu, et l'autre fécond, qui se répand sur toute l'espèce, et qui s'étend autant qu'on le cultive par les institutions de la société. Aucun des animaux n'est susceptible de cette perfectibilité d'espèce; ils ne sont aujourd'hui que ce qu'ils ont été, que ce qu'ils seront toujours, et jamais rien de plus, parce que leur éducation étant purement individuelle, ils ne peuvent transmettre à leurs petits que ce qu'ils ont eux-mêmes reçu de leurs père et mère; au lieu que l'homme reçoit l'éducation de tous les siècles, recueille toutes les institutions des autres hommes, et peut, par un sage emploi du temps, profiter de tous les instants de la durée de son espèce pour la perfectionner toujours de plus en plus. Aussi, quel regret ne devons-nous pas avoir à ces âges funestes où la barbarie a non-seulement arrêté nos progrès, mais nous a fait reculer au point d'imperfection d'où nous étions partis? Sans ces malheureuses vicissitudes, l'espèce humaine eût marché et marcherait encore constamment vers cette perfection glorieuse, qui est le plus beau titre de sa supériorité et qui seule peut faire son bonheur.

Mais l'homme purement sauvage, qui se refuserait à toute société, ne recevant qu'une éducation individuelle, ne pourrait perfectionner son espèce et ne serait pas différent, même pour l'intelligence, de ces animaux auxquels on a donné son nom; il n'aurait pas même la parole, s'il fuyait sa famille et abandonnait ses enfants peu de temps après leur naissance. C'est donc à la tendresse des mères que sont dus les premiers germes de la société; c'est à leur constante sollicitude et aux soins assidus de leur tendre affection qu'est dû le développement de ces germes précieux. La faiblesse de l'enfant exige des attentions continuelles et produit la nécessité de cette durée d'affection pendant laquelle les cris du besoin et les réponses de la tendresse commencent à former une langue dont les expressions deviennent constantes et l'intelligence réciproque, par la répétition de deux ou trois ans d'exercice mutuel; tandis que dans les animaux, dont l'accroissement est bien plus prompt, les signes respectifs de besoins et de secours, ne se répétant que pendant six semaines ou deux mois, ne peuvent faire que des impressions légères, fugitives, et qui s'évanouissent au moment que le jeune animal se sépare de sa mère. Il ne peut donc y avoir de langue, soit de paroles, soit par signes, que dans l'espèce humaine par cette seule raison que nous venons d'exposer; car l'on ne doit pas attribuer à la structure particulière de nos organes la formation de notre parole, dès que le perroquet peut la prononcer comme l'homme; mais jaser n'est pas parler, et les paroles ne font langue que quand elles expriment l'intelligence et qu'elles peuvent la communiquer. Or, ces oiseaux, auxquels rien ne manque pour la facilité de la parole, manquent de cette expression de l'intelligence, qui seule fait la haute

faculté du langage[1] ; ils en sont privés comme tous les autres animaux et par les mêmes causes, c'est-à-dire par leur prompt accroissement dans le premier âge, par la courte durée de leur société avec leurs parents, dont les soins se bornent à l'éducation corporelle, et ne se répètent ni ne se continuent assez de temps pour faire des impressions durables et réciproques, ni même assez pour établir l'union d'une famille constante, premier degré de toute société et source unique de toute intelligence.

La faculté de l'imitation de la parole ou de nos gestes ne donne donc aucune prééminence aux animaux qui sont doués de cette apparence de talent naturel. Le singe qui gesticule, le perroquet qui répète nos mots, n'en sont pas plus en état de croître en intelligence et de perfectionner leur espèce : ce talent se borne, dans le perroquet, à le rendre plus intéressant pour nous, mais ne suppose en lui aucune supériorité sur les autres oiseaux, sinon qu'ayant plus éminemment qu'aucun d'eux cette facilité d'imiter la parole, il doit avoir le sens de l'ouïe et les organes de la voix plus analogues à ceux de l'homme ; et ce rapport de conformité, qui dans le perroquet est au plus haut degré, se trouve, à quelques nuances près, dans plusieurs autres oiseaux dont la langue est épaisse, arrondie, et de la même forme à peu près que celle du perroquet : les sansonnets, les merles, les geais, les choucas, etc., peuvent imiter la parole ; ceux qui ont la langue fourchue, et ce sont presque tous nos petits oiseaux, sifflent plus aisément qu'ils ne jasent ; enfin, ceux dans lesquels cette organisation propre à siffler se trouve réunie avec la sensibilité de l'oreille et la réminiscence des sensations reçues par cet organe, apprennent aisément à répéter des airs, c'est-à-dire à siffler en musique : le serin, la linotte, le tarin, le bouvreuil, semblent être naturellement musiciens. Le perroquet, soit par imperfection d'organes ou défaut de mémoire, ne fait entendre que des cris ou des phrases très-courtes, et ne peut ni chanter ni répéter des airs modulés : néanmoins il imite tous les bruits qu'il entend, le miaulement du chat, l'aboiement du chien et les cris des oiseaux, aussi facilement qu'il contrefait la parole ; il peut donc exprimer et même articuler les sons, mais non les moduler ni

1. Buffon reproduit ici, avec un nouveau bonheur d'analyse, la belle distinction qu'il a déjà faite entre l'*imitation physique* de la parole et l'*expression de l'intelligence*, qui seule fait la *haute faculté du langage*... « Les singes sont tout au plus des gens à talents que nous prenons « pour des gens d'esprit : quoiqu'ils aient l'art de nous imiter, ils n'en sont pas moins de la « nature des bêtes... C'est par les rapports de mouvement que le chien prend les habitudes de « son maître, c'est par les rapports de figure que le singe contrefait les gestes humains, c'est « par les rapports d'organisation que le serin répète des airs de musique, et que le perroquet « imite le signe le moins équivoque de la pensée, la parole, qui met à l'extérieur autant de « différence entre l'homme et l'homme qu'entre l'homme et la bête, puisqu'elle exprime dans « les uns la lumière et la supériorité de l'esprit, qu'elle ne laisse apercevoir dans les autres « qu'une confusion d'idées obscures ou empruntées, et que dans l'imbécile ou le perroquet elle « marque le dernier degré de la stupidité, c'est-à-dire l'impossibilité où ils sont tous deux de « produire intérieurement la pensée, quoiqu'il ne leur manque aucun des organes nécessaires « pour la rendre au dehors. » (T. II, p. 354 et 355.)

les soutenir par des expressions cadencées, ce qui prouve qu'il a moins de mémoire, moins de flexibilité dans les organes, et le gosier aussi sec, aussi agreste, que les oiseaux chanteurs l'ont moelleux et tendre.

D'ailleurs, il faut distinguer aussi deux sortes d'imitation, l'une réfléchie ou sentie, et l'autre machinale et sans intention, la première acquise, et la seconde pour ainsi dire innée : l'une n'est que le résultat de l'instinct commun répandu dans l'espèce entière, et ne consiste que dans la similitude des mouvements et des opérations de chaque individu, qui tous semblent être induits ou contraints à faire les mêmes choses; plus ils sont stupides, plus cette imitation tracée dans l'espèce est parfaite : un mouton ne fait et ne fera jamais que ce qu'ont fait et font tous les autres moutons ; la première cellule d'une abeille ressemble à la dernière ; l'espèce entière n'a pas plus d'intelligence qu'un seul individu ; et c'est en cela que consiste la différence de l'esprit à l'instinct : ainsi l'imitation naturelle n'est, dans chaque espèce, qu'un résultat de similitude, une nécessité d'autant moins intelligente et plus aveugle, qu'elle est plus également répartie : l'autre imitation, qu'on doit regarder comme artificielle, ne peut ni se répartir ni se communiquer à l'espèce; elle n'appartient qu'à l'individu qui la reçoit, qui la possède sans pouvoir la donner ; le perroquet le mieux instruit ne transmettra pas le talent de la parole à ses petits. Toute imitation communiquée aux animaux par l'art et par les soins de l'homme reste dans l'individu qui en a reçu l'empreinte; et quoique cette imitation soit, comme la première, entièrement dépendante de l'organisation, cependant elle suppose des facultés particulières qui semblent tenir à l'intelligence, telles que la sensibilité, l'attention, la mémoire, en sorte que les animaux qui sont capables de cette imitation et qui peuvent recevoir des impressions durables et quelques traits d'éducation de la part de l'homme, sont des espèces distinguées dans l'ordre des êtres organisés ; et si cette éducation est facile, et que l'homme puisse la donner aisément à tous les individus, l'espèce, comme celle du chien, devient réellement supérieure aux autres espèces d'animaux tant qu'elle conserve ses relations avec l'homme, car le chien abandonné à sa seule nature retombe au niveau du renard ou du loup, et ne peut de lui-même s'élever au-dessus.

Nous pouvons donc ennoblir tous les êtres en nous approchant d'eux, mais nous n'apprendrons jamais aux animaux à se perfectionner d'eux-mêmes ; chaque individu peut emprunter de nous sans que l'espèce en profite, et c'est toujours faute d'intelligence entre eux : aucun ne peut communiquer aux autres ce qu'il a reçu de nous ; mais tous sont à peu près également susceptibles d'éducation individuelle ; car quoique les oiseaux, par les proportions du corps et par la forme de leurs membres, soient très-différents des animaux quadrupèdes, nous verrons néanmoins que, comme ils ont les mêmes sens, ils sont susceptibles des mêmes degrés d'éducation :

on apprend aux agamis à faire à peu près tout ce que font nos chiens ; un serin bien élevé marque son affection par des caresses aussi vives, plus innocentes et moins fausses que celles du chat; nous avons des exemples frappants[a] de ce que peut l'éducation sur les oiseaux de proie, qui de tous paraissent être les plus farouches et les plus difficiles à dompter. On connaît en Asie le petit art d'instruire le pigeon à porter et rapporter des billets à cent lieues de distance : l'art plus grand et mieux connu de la fauconnerie nous démontre qu'en dirigeant l'instinct naturel des oiseaux, on peut le perfectionner autant que celui des autres animaux. Tout me semble prouver que, si l'homme voulait donner autant de temps et de soins à l'éducation d'un oiseau ou de tout autre animal qu'on en donne à celle d'un enfant, ils feraient par imitation tout ce que celui-ci fait par intelligence; la seule différence serait dans le produit : l'intelligence, toujours féconde, se communique et s'étend à l'espèce entière, toujours en augmentant, au lieu que l'imitation, nécessairement stérile, ne peut ni s'étendre ni même se transmettre par ceux qui l'ont reçue.

Et cette éducation par laquelle nous rendons les animaux, les oiseaux

a. « On m'apporta, dit M. Fontaine, en 1763, une buse prise au piége; elle était d'abord « extrêmement farouche et même cruelle ; j'entrepris de l'apprivoiser, et j'en vins à bout en la « laissant jeûner et la contraignant de venir prendre sa nourriture dans ma main. Je parvins « par ce moyen à la rendre très-familière, et après l'avoir tenue enfermée pendant environ six « semaines, je commençai à lui laisser un peu de liberté, avec la précaution de lui lier « ensemble les deux fouets de l'aile; dans cet état elle se promenait dans mon jardin et reve- « nait quand je l'appelais pour prendre sa nourriture. Au bout de quelque temps, lorsque je » me crus assuré de sa fidélité, je lui ôtai ses liens et je lui attachai un grelot d'un pouce et demi « de diamètre au-dessus de la serre, et je lui appliquai une plaque de cuivre sur le jabot, où « était gravé mon nom. Avec cette précaution je lui donnai toute liberté, et elle ne fut pas « longtemps sans en abuser, car elle prit son essor et son vol jusque dans la forêt de Belesme; « je la crus perdue, mais quatre heures après, je la vis fondre dans ma salle qui était ouverte, « poursuivie par cinq autres buses qui lui avaient donné la chasse, et qui l'avaient contrainte « à venir chercher son asile..... Depuis ce temps, elle m'a toujours gardé fidélité, venant tous « les soirs coucher sur ma fenêtre ; elle devint si familière avec moi, qu'elle paraissait avoir un « singulier plaisir dans ma compagnie : elle assistait à tous mes dîners sans y manquer, se « mettait sur un coin de la table et me caressait très-souvent avec sa tête et son bec, en jetant « un petit cri aigu, qu'elle savait pourtant quelquefois adoucir. Il est vrai que j'avais seul ce « privilége; elle me suivit un jour, étant à cheval, à plus de deux lieues de chemin en pla- « nant..... Elle n'aimait ni les chiens ni les chats, elle ne les redoutait aucunement; elle a eu « souvent vis-à-vis de ceux-ci de rudes combats à soutenir, elle en sortait toujours victorieuse. « J'avais quatre chats très-forts que je faisais assembler dans mon jardin en présence de ma « buse; je leur jetais un morceau de chair crue : le chat qui était le plus prompt s'en saisis- « sait, les autres couraient après, mais l'oiseau fondait sur le corps du chat qui avait le mor- « ceau, et avec son bec lui pinçait les oreilles, et avec ses serres lui pétrissait les reins de telle « force, que le chat était forcé de lâcher sa proie; souvent un autre chat s'en emparait dans le « même instant, mais il éprouvait aussitôt le même sort, jusqu'à ce qu'enfin la buse, qui avait « toujours l'avantage, s'en saisit pour ne pas la céder. Elle savait si bien se défendre, que, « quand elle se voyait assaillie par les quatre chats à la fois, elle prenait alors son vol avec sa « proie dans ses serres, et annonçait par son cri le gain de sa victoire; enfin les chats, dégoûtés « d'être dupes, ont refusé de se prêter au combat.

« Cette buse avait une aversion singulière : elle n'a jamais voulu souffrir de bonnets rouges

plus utiles ou plus aimables pour nous, semble les rendre odieux à tous les autres, et surtout à ceux de leur espèce : dès que l'oiseau privé prend son essor et va dans la forêt, les autres s'assemblent d'abord pour l'admirer, et bientôt ils le maltraitent et le poursuivent comme s'il était d'une espèce ennemie ; on vient d'en voir un exemple dans la buse, je l'ai vu de même sur la pie, sur le geai : lorsqu'on leur donne la liberté, les sauvages de leur espèce se réunissent pour les assaillir et les chasser ; ils ne les admettent dans leur compagnie que quand ces oiseaux privés ont perdu tous les signes de leur affection pour nous, et tous les caractères qui les rendaient différents de leurs frères sauvages, comme si ces mêmes caractères rappelaient à ceux-ci le sentiment de la crainte qu'ils ont de l'homme, leur tyran, et la haine que méritent ses suppôts ou ses esclaves.

Au reste, les oiseaux sont de tous les êtres de la nature les plus indépendants et les plus fiers de leur liberté, parce qu'elle est plus entière et plus étendue que celle de tous les autres animaux ; comme il ne faut qu'un instant à l'oiseau pour franchir tout obstacle et s'élever au-dessus de ses ennemis, qu'il leur est supérieur par la vitesse du mouvement et par l'avantage de sa position dans un élément où ils ne peuvent atteindre, il voit tous les animaux terrestres comme des êtres lourds et rampants attachés à la terre; il n'aurait même nulle crainte de l'homme, si la balle et la flèche ne leur

« sur la tête d'aucun paysan; elle avait l'art de le leur enlever si adroitement, qu'ils se trou-
« vaient tête nue sans savoir qui leur avait enlevé le bonnet; elle enlevait aussi les perruques
« sans faire aucun mal, et portait ces bonnets et ces perruques sur l'arbre le plus élevé d'un parc
« voisin, qui était le dépôt ordinaire de tous ses larcins..... Elle ne souffrait aucun autre oiseau
« de proie dans le canton, elle les attaquait avec beaucoup de hardiesse, et les mettait en fuite.
« Elle ne faisait aucun mal dans ma basse-cour; les volailles, qui dans le commencement la
« redoutaient, s'accoutumèrent insensiblement avec elle ; les poulets et les petits canards n'ont
« jamais éprouvé de sa part la moindre insulte, elle se baignait au milieu de ces derniers.
« Mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle n'avait pas cette même modération chez les voi-
« sins; je fus obligé de faire publier que je paierais les dommages qu'elle pourrait leur causer.
« Cependant elle fut fusillée bien des fois, et a reçu plus de quinze coups de fusil sans avoir
« aucune fracture; mais un jour il arriva que, planant dès le grand matin au bord de la forêt,
« elle osa attaquer un renard. Le garde de ce bois, la voyant sur les épaules du renard, leur
« tira deux coups de fusil : le renard fut tué et ma buse eut le gros de l'aile cassé; malgré
« cette fracture, elle s'échappa des yeux du chasseur, et fut perdue pendant sept jours. Cet
« homme s'étant aperçu, par le bruit du grelot, que c'était mon oiseau, vint le lendemain
« m'en avertir; j'envoyai sur les lieux en faire la recherche, on ne put le trouver, et ce ne fut
« qu'au bout de sept jours qu'il se retrouva. J'avais coutume de l'appeler tous les soirs par un
« coup de sifflet, auquel elle ne répondit pas pendant six jours; mais le septième j'entendis un
« petit cri dans le lointain que je crus être celui de ma buse; je le répétai alors une seconde
« fois, et j'entendis le même cri; j'allai du côté où je l'avais entendu, et je trouvai enfin ma
« pauvre buse qui avait l'aile cassée, et qui avait fait plus d'une demi-lieue à pied pour rega-
« gner son asile, dont elle n'était pour lors éloignée que de cent vingt pas. Quoiqu'elle fût
« extrêmement exténuée, elle me fit cependant beaucoup de caresses; elle fut près de six
« semaines à se refaire et à se guérir de ses blessures, après quoi elle recommença à voler
« comme auparavant et à suivre ses anciennes allures pendant environ un an; après quoi elle
« disparut pour toujours. Je suis très-persuadé qu'elle fut tuée par méprise, elle ne m'aurait pas
« abandonné par sa propre volonté. » (Lettre de M. Fontaine, curé de Saint-Pierre de Belesme, à M. le comte de Buffon, en date du 28 janvier 1778.)

avaient appris que, sans sortir de sa place, il peut atteindre, frapper et porter la mort au loin. La nature, en donnant des ailes aux oiseaux, leur a départi les attributs de l'indépendance et les instruments de la haute liberté : aussi n'ont-ils de patrie que le ciel qui leur convient; ils en prévoient les vicissitudes et changent de climat en devançant les saisons; ils ne s'y établissent qu'après en avoir pressenti la température; la plupart n'arrivent que quand la douce haleine du printemps a tapissé les forêts de verdure, quand elle fait éclore les germes qui doivent les nourrir; quand ils peuvent s'établir, se gîter, se cacher sous l'ombrage; quand enfin, la nature vivifiant les puissances de l'amour, le ciel et la terre semblent réunir leurs bienfaits pour combler leur bonheur. Cependant cette saison de plaisir devient bientôt un temps d'inquiétude; tout à l'heure ils auront à craindre ces mêmes ennemis au-dessus desquels ils planaient avec mépris : le chat sauvage, la marte, la belette, chercheront à dévorer ce qu'ils ont de plus cher; la couleuvre rampante gravira pour avaler leurs œufs et détruire leur progéniture : quelque élevé, quelque caché que puisse être leur nid, ils sauront le découvrir, l'atteindre, le dévaster; et les enfants, cette aimable portion du genre humain, mais toujours malfaisante par désœuvrement, violeront sans raison ces dépôts sacrés du produit de l'amour : souvent la tendre mère se sacrifie dans l'espérance de sauver ses petits, elle se laisse prendre plutôt que de les abandonner, elle préfère de partager et de subir le malheur de leur sort à celui d'aller seule l'annoncer par ses cris à son amant, qui néanmoins pourrait seul la consoler en partageant sa douleur. L'affection maternelle est donc un sentiment plus fort que celui de la crainte et plus profond que celui de l'amour, puisque ici cette affection l'emporte sur les deux dans le cœur d'une mère et lui fait oublier son amour, sa liberté, sa vie.

Pourquoi le temps des grands plaisirs est-il aussi celui des grandes sollicitudes? pourquoi les jouissances les plus délicieuses sont-elles toujours accompagnées d'inquiétudes cruelles, même dans les êtres les plus libres et les plus innocents? n'est-ce pas un reproche qu'on peut faire à la nature, cette mère commune de tous les êtres? Sa bienfaisance n'est jamais pure ni de longue durée. Ce couple heureux qui s'est réuni par choix, qui a établi de concert et construit en commun son domicile d'amour et prodigué les soins les plus tendres à sa famille naissante, craint à chaque instant qu'on ne la lui ravisse; et s'il parvient à l'élever, c'est alors que des ennemis encore plus redoutables viennent l'assaillir avec plus d'avantage : l'oiseau de proie arrive comme la foudre et fond sur la famille entière; le père et la mère sont souvent ses premières victimes, et les petits, dont les ailes ne sont pas encore assez exercées, ne peuvent lui échapper. Ces oiseaux de carnage frappent tous les autres oiseaux d'une frayeur si vive, qu'on les voit frémir à leur aspect; ceux même qui sont en sûreté dans nos basses-cours, quelque éloigné que soit l'ennemi, tremblent au moment qu'ils l'aperçoivent,

et ceux de la campagne, saisis du même effroi, le marquent par des cris et par leur fuite précipitée vers les lieux où ils peuvent se cacher. L'état le plus libre de la nature a donc aussi ses tyrans, et malheureusement c'est à eux seuls qu'appartient cette suprême liberté dont ils abusent et cette indépendance absolue qui les rend les plus fiers de tous les animaux : l'aigle méprise le lion et lui enlève impunément sa proie; il tyrannise également les habitants de l'air et ceux de la terre, et il aurait peut-être envahi l'empire d'une grande portion de la nature, si les armes de l'homme ne l'eussent relégué sur le sommet des montagnes et repoussé jusqu'aux lieux inaccessibles, où il jouit encore sans trouble et sans rivalité de tous les avantages de sa domination tyrannique.

Le coup d'œil que nous venons de jeter rapidement sur les facultés des oiseaux suffit pour nous démontrer que, dans la chaîne du grand ordre des êtres, ils doivent être, après l'homme, placés au premier rang[1]. La nature a rassemblé, concentré dans le petit volume de leur corps plus de force qu'elle n'en a départi aux grandes masses des animaux les plus puissants; elle leur a donné plus de légèreté sans rien ôter à la solidité de leur organisation; elle leur a cédé un empire plus étendu sur les habitants de l'air, de la terre et des eaux; elle leur a livré les pouvoirs d'une domination exclusive sur le genre entier des insectes, qui ne semblent tenir d'elle leur existence que pour maintenir et fortifier celle de leurs destructeurs, auxquels ils servent de pâture; ils dominent de même sur les reptiles, dont ils purgent la terre sans redouter leur venin; sur les poissons, qu'ils enlèvent hors de leur élément pour les dévorer; et enfin sur les animaux quadrupèdes, dont ils font également des victimes. On a vu la buse assaillir le renard, le faucon arrêter la gazelle, l'aigle enlever la brebis, attaquer le chien comme le lièvre, les mettre à mort et les emporter dans son aire; et si nous ajoutons à toutes ces prééminences de force et de vitesse celles qui rapprochent les oiseaux de la nature de l'homme, la marche à deux pieds, l'imitation de la parole, la mémoire musicale, nous les verrons plus près de nous que leur forme extérieure ne paraît l'indiquer, en même temps que, par la prérogative unique de l'attribut des ailes et par la prééminence du vol sur la course, nous reconnaîtrons leur supériorité sur tous les animaux terrestres.

Mais descendons de ces considérations générales sur les oiseaux à l'examen particulier du genre des perroquets : ce genre, plus nombreux qu'au-

1. Buffon ne juge ici la question que par un seul côté, par l'avantage que donne à l'oiseau sa plus grande puissance de mobilité. Ailleurs, où il juge la question plus généralement, il place l'oiseau à son véritable rang, c'est-à-dire au second rang après l'homme : « Les animaux « qui ressemblent le plus à l'homme par leur figure et par leur organisation seront maintenus « dans la possession où ils étaient d'être supérieurs à tous les autres..., en sorte que le singe, « le chien, l'éléphant et les autres quadrupèdes seront au premier rang... ; les oiseaux seront « au second, parce que, à tout prendre, ils diffèrent de l'homme plus que les quadrupèdes... » (T. II, p. 361.)

cun autre, ne laissera pas de nous fournir de grands exemples d'une vérité nouvelle : c'est que, dans les oiseaux comme dans les animaux quadrupèdes, il n'existe dans les terres méridionales du Nouveau-Monde aucune des espèces des terres méridionales de l'ancien continent, et cette exclusion est réciproque; aucun des perroquets de l'Afrique et des Grandes-Indes ne se trouve dans l'Amérique méridionale, et réciproquement aucun de ceux de cette partie du Nouveau-Monde ne se trouve dans l'ancien continent. C'est sur ce fait général que j'ai établi le fondement de la nomenclature de ces oiseaux, dont les espèces sont très-diversifiées et si multipliées que, indépendamment de celles qui nous sont inconnues, nous en pouvons compter plus de cent, et de ces cent espèces il n'y en a pas une seule qui soit commune aux deux continents. Y a-t-il une preuve plus démonstrative de cette vérité générale que nous avons exposée dans l'histoire des animaux quadrupèdes? Aucun de ceux qui ne peuvent supporter la rigueur des climats froids n'a pu passer d'un continent à l'autre, parce que ces continents n'ont jamais été réunis que dans les régions du Nord. Il en est de même des oiseaux qui, comme les perroquets, ne peuvent vivre et se multiplier que dans les climats chauds; ils sont, malgré la puissance de leurs ailes, demeurés confinés, les uns dans les terres méridionales du Nouveau-Monde, et les autres dans celles de l'ancien, et ils n'occupent dans chacun qu'une zone de vingt-cinq degrés de chaque côté de l'équateur.

Mais, dira-t-on, puisque les éléphants et les autres animaux quadrupèdes de l'Afrique et des Grandes-Indes ont primitivement occupé les terres du Nord dans les deux continents, les perroquets kakatoës, les loris et les autres oiseaux de ces mêmes contrées méridionales de notre continent n'ont-ils pas dû se trouver aussi primitivement dans les parties septentrionales des deux mondes? comment est-il donc arrivé que ceux qui habitaient jadis l'Amérique septentrionale n'aient pas gagné les terres chaudes de l'Amérique méridionale? car ils n'auront pas été arrêtés comme les éléphants par les hautes montagnes ni par les terres étroites de l'isthme, et la raison que vous avez tirée de ces obstacles ne peut s'appliquer aux oiseaux qui peuvent aisément franchir ces montagnes : ainsi les différences qui se trouvent constamment entre les oiseaux de l'Amérique méridionale et ceux de l'Afrique supposent quelques autres causes que celle de votre système sur le refroidissement de la terre et sur la migration de tous les animaux du Nord au Midi.

Cette objection, qui d'abord paraît fondée, n'est cependant qu'une nouvelle question qui, de quelque manière qu'on cherche à la faire valoir, ne peut ni s'opposer, ni nuire à l'explication des faits généraux de la naissance primitive des animaux dans les terres du Nord, de leur migration vers celles du Midi et de leur exclusion des terres de l'Amérique méridionale; ces faits, quelque difficulté qu'ils puissent présenter, n'en sont pas moins con-

stants, et l'on peut, ce me semble, répondre à la question d'une manière satisfaisante sans s'éloigner du système : car les espèces d'oiseaux auxquels il faut une grande chaleur pour subsister et se multiplier n'auront, malgré leurs ailes, pas mieux franchi que les éléphants les sommets glacés des montagnes. Jamais les perroquets et les autres oiseaux du Midi ne s'élèvent assez haut dans la région de l'air pour être saisis d'un froid contraire à leur nature, et par conséquent ils n'auront pu pénétrer dans les terres de l'Amérique méridionale, mais auront péri comme les éléphants dans les contrées septentrionales de ce continent à mesure qu'elles se sont refroidies; ainsi cette objection, loin d'ébranler le système, ne fait que le confirmer et le rendre plus général, puisque non-seulement les animaux quadrupèdes, mais même les oiseaux du midi de notre continent, n'ont pu pénétrer ni s'établir dans le continent isolé de l'Amérique méridionale. Nous conviendrons néanmoins que cette exclusion n'est pas aussi générale pour les oiseaux que pour les quadrupèdes, pour lesquels il n'y a aucune espèce commune à l'Afrique et à l'Amérique, tandis que dans les oiseaux on en peut compter un petit nombre dont les espèces se trouvent également dans ces deux continents ; mais c'est par des raisons particulières et seulement pour de certains genres d'oiseaux qui, joignant à une grande puissance de vol la faculté de s'appuyer et de se reposer sur l'eau au moyen des larges membranes de leurs pieds, ont traversé et traversent encore la vaste étendue des mers qui séparent les deux continents vers le Midi. Et comme les perroquets n'ont ni les pieds palmés, ni le vol élevé et longtemps soutenu, aucun de ces oiseaux n'a pu passer d'un continent à l'autre, à moins d'y avoir été transporté par les hommes [a]; on en sera convaincu par l'exposition de leur nomenclature et par la comparaison des descriptions de chaque espèce, auxquelles nous renvoyons tous les détails de leurs ressemblances et de leurs différences, tant génériques que spécifiques ; et cette nomenclature était peut-être aussi difficile à démêler que celle des singes, parce que tous les naturalistes avant moi avaient également confondu les espèces et même les genres des nombreuses tribus de ces deux classes d'animaux, dont néanmoins aucune espèce n'appartient aux deux continents à la fois [1].

Les Grecs ne connurent d'abord qu'une espèce de perroquet ou plutôt de

a. « Les perroquets ont le vol court et pesant, au point de ne pouvoir traverser des bras de mer de sept ou huit lieues de largeur; chaque île de l'Amérique méridionale a ses perroquets particuliers : ceux des îles de Sainte-Lucie, de Saint-Vincent, de la Dominique, de la Martinique, de la Guadeloupe, sont différents les uns des autres; ceux des îles Caraïbes ne leur ressemblent point, et les perroquets des îles Caraïbes ne se trouvent point vers l'Orénoque, qui cependant est le canton du continent le plus voisin de ces îles. (Note communiquée par M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne.)

1. Buffon ne fait ici que se rendre justice. C'est lui qui a posé la belle loi de la distribution des espèces selon les climats : grande loi qui, ainsi que je l'ai déjà dit, s'étend aux *oiseaux* comme aux *singes* et aux *quadrupèdes*. Le lecteur ne peut avoir oublié mes précédentes notes sur ce sujet.

perruche : c'est celle que nous nommons aujourd'hui *grande perruche à collier*, qui se trouve dans le continent de l'Inde. Les premiers de ces oiseaux furent apportés de l'île Taprobane en Grèce par Onésicrite, commandant de la flotte d'Alexandre ; ils y étaient si nouveaux et si rares, qu'Aristote lui-même ne paraît pas en avoir vu et semble n'en parler que par relation [a]. Mais la beauté de ces oiseaux et leur talent d'imiter la parole en firent bientôt un objet de luxe chez les Romains : le sévère Caton leur en fait un reproche [b] ; ils logeaient cet oiseau dans des cages d'argent, d'écaille et d'ivoire [c], et le prix d'un perroquet fut quelquefois plus grand chez eux que celui d'un esclave.

On ne connaissait de perroquets à Rome que ceux qui venaient des Indes [d] jusqu'au temps de Néron, où des émissaires de ce prince en trouvèrent dans une île du Nil, entre Siène et Méroë [e], ce qui revient à la limite de 24 à 25 degrés que nous avons posée pour ces oiseaux, et qu'il ne paraît pas qu'ils aient passée. Au reste, Pline nous apprend que le nom *psittacus*, donné par les Latins au perroquet, vient de son nom indien *psittace* ou *sittace* [f].

Les Portugais, qui les premiers ont doublé le cap de Bonne-Espérance et reconnu les côtes de l'Afrique, trouvèrent les terres de Guinée et toutes les îles de l'océan Indien peuplées, comme le continent, de diverses espèces de perroquets, toutes inconnues à l'Europe et en si grand nombre qu'à Calicut [g], à Bengale et sur les côtes d'Afrique, les Indiens et les Nègres étaient obligés de se tenir dans leurs champs de maïs et de riz vers le temps de la maturité pour en éloigner ces oiseaux qui viennent les dévaster [h].

Cette grande multitude de perroquets dans toutes les régions qu'ils habitent [i] semble prouver qu'ils réitèrent leurs pontes, puisque chacune est assez peu nombreuse ; mais rien n'égale la variété d'espèces d'oiseaux de ce

a. « Indica avis cui nomen psittace, quam loqui aiunt. » Aristote, lib. VIII, cap. XII.

b. Ce rigide censeur s'écrie au milieu du sénat assemblé : « O sénateurs ! ô Rome malheureuse ! quel augure pour toi ! A quels temps sommes-nous arrivés, de voir les femmes nourrir les chiens sur leurs genoux, et les hommes porter sur le poing des perroquets ! » Voyez Columelle, *Dict. Antiq*, lib. III.

c. Voyez Statius *in psitt. Atedii*.

d. Pline, lib. X, cap. XLII. — Pausanias, *in Corinthiac*.

e. « A Siene in Meroen.... Insulam Gagandem esse in medio eo tractu renuntiavère (Neronis « exploratores) ; inde primùm visas aves psittacos. » Un peu plus loin ces voyageurs trouvèrent des singes. Pline, lib. VI, cap. XXIX.

f. « India hanc avem mittit, sittacem vocat. » Pline, lib. X, cap. XLII. — On les apportait encore, au XVe siècle, de ces contrées par la route d'Alexandrie. Voyez la relation de Cadamosto, *Hist. générale des Voyages*, t. II, p. 305.

g. *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes*, etc. ; Amsterdam, 1702, t. III, p. 195.

h. Voyez Mandeslo, suite d'*Oléarius*, t. II, p. 144.

i. « Entre plusieurs animaux remarquables, les perroquets du Malabar excitent l'admiration des voyageurs, par leur quantité prodigieuse autant que par la variété de leurs espèces. Del'on assure qu'il avait souvent eu le plaisir d'en voir prendre jusqu'à deux cents d'un coup de filet. » *Hist. générale des Voyages*, t. XI, p. 454.

genre qui s'offrirent aux navigateurs sur toutes les plages méridionales du Nouveau-Monde, lorsqu'ils en firent la découverte. Plusieurs îles reçurent le nom d'*îles des Perroquets*. Ce furent les seuls animaux que Colomb trouva dans la première où il aborda[a], et ces oiseaux servirent d'objets d'échange dans le premier commerce qu'eurent les Européens avec les Américains[b]. Enfin, on apporta des perroquets d'Amérique et d'Afrique en si grand nombre que le perroquet des anciens fut oublié : on ne le connaissait plus du temps de Belon que par la description qu'ils en avaient laissée[c]; et cependant, dit Aldrovande, nous n'avons encore vu qu'une partie de ces espèces, dont les îles et les terres du Nouveau-Monde nourrissent une si grande multitude que, pour exprimer leur incroyable variété aussi bien que le brillant de leurs couleurs et toute leur beauté, il faudrait quitter la plume et prendre le pinceau : c'est aussi ce que nous avons fait en donnant le portrait de toutes les espèces remarquables et nouvelles dans nos planches coloriées.

Maintenant, pour suivre autant qu'il est possible l'ordre que la nature a mis dans cette multitude d'espèces, tant par la distinction des formes que par la division des climats, nous partagerons le genre entier de ces oiseaux d'abord en deux grandes classes, dont la première contiendra tous les perroquets de l'ancien continent, et la seconde tous ceux du Nouveau-Monde; ensuite nous subdiviserons la première en cinq grandes familles; savoir, les kakatoës, les perroquets proprement dits, les loris, les perruches à longue queue et les perruches à queue courte; et de même nous subdiviserons ceux du nouveau continent en six autres familles; savoir, les aras, les amazones, les criks, les papegais, les perriches à queue longue, et enfin les perriches à queue courte. Chacune de ces onze tribus ou familles, est désignée par des caractères distinctifs, ou du moins chacune porte quelque livrée particulière qui les rend reconnaissables, et nous allons présenter celles de l'ancien continent les premières.

PERROQUETS DE L'ANCIEN CONTINENT

LES KAKATOES.*

Les plus grands perroquets de l'ancien continent sont les kakatoës : ils en sont tous originaires et paraissent être naturels aux climats de l'Asie méridionale. Nous ne savons pas s'il y en a dans les terres de l'Afrique;

a. *Guanahani*, une des Lucayes.

b. Voyez premier voyage de Christophe Colomb. *Hist. générale des Voyages*, t. XII, *initio*.

c. « Tellement, dit-il, que ne l'avons onc veu, sinon en peinture. » *Nat. des oiseaux*, p. 296.

* Ordre des *Grimpeurs*, genre *Perroquets*, sous-genre *Kakatoës* (Cuv.).

mais il est sûr qu'il ne s'en trouve point en Amérique : ils paraissent répandus dans les régions des Indes méridionales [a] et dans toutes les îles de l'Océan indien, à Ternate [b], à Banda [c], à Ceram [d], aux Philippines [e], aux îles de la Sonde [f]. Leur nom de *kakatoës*, *catacua* et *cacatou*, vient de la ressemblance de ce mot à leur cri [g]. On les distingue aisément des autres perroquets par leur plumage blanc et par leur bec plus crochu et plus arrondi, et particulièrement par une huppe de longues plumes dont leur tête est ornée, et qu'ils élèvent et abaissent à volonté [h].

Ces perroquets kakatoës apprennent difficilement à parler, il y a même des espèces qui ne parlent jamais; mais on en est dédommagé par la facilité de leur éducation : on les apprivoise tous aisément [i]. Ils semblent même être devenus domestiques en quelques endroits des Indes, car ils font leurs nids sur le toit des maisons [j], et cette facilité d'éducation vient du degré de leur intelligence, qui paraît supérieure à celle des autres perroquets; ils écoutent, entendent et obéissent mieux; mais c'est vainement qu'ils font les mêmes efforts pour répéter ce qu'on leur dit; ils semblent vouloir y suppléer par d'autres expressions de sentiment et par des caresses affectueuses. Ils ont dans tous leurs mouvements une douceur et une grâce qui ajoutent encore à leur beauté. On en a vu deux, l'un mâle et l'autre femelle, au mois de mars 1775, à la foire Saint-Germain à Paris, qui obéissaient avec beaucoup de docilité, soit pour étaler leur huppe, soit pour saluer les personnes d'un signe de tête, soit pour toucher les objets de leur bec ou de leur langue ou pour répondre aux questions de leur maître, avec le signe d'assentiment qui exprimait parfaitement un *oui* muet; ils indiquaient aussi par des signes réitérés le nombre des personnes qui étaient dans la chambre, l'heure qu'il était, la couleur des habits, etc.; ils se baisaient en se prenant

a. « Les arbres de cette ville (Amadabat, capitale du Guzarate), et ceux qui sont sur le chemin d'Agra à Brampour, qui est à cent cinquante lieues d'Allemagne, nourrissent un nombre inconcevable de perroquets... Il y en a qui sont blancs ou d'un gris de perle, et coiffés d'une huppe incarnate : on les appelle *kakatous*, à cause de ce mot qu'ils prononcent dans leur chant assez distinctement. Ces oiseaux sont fort communs par toutes les Indes, où ils font leurs nids dans les villes sur les toits des maisons, comme les hirondelles en Europe. » *Voyage de Mandeslo* à la suite d'*Oléarius*, t. II, p. 144.

b. *Voyage autour du monde*, par Gemelli Careri; Paris, 1719, t. V, p. 5.

c. *Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes*, etc.; Amsterdam, 1702, t. V, p. 26.

d. Dampierre, *Hist. générale des voyages*, t. XI, p. 244.

e. Gemelli Careri, *ubi supra*.

f. *Voyage de Siam*, par le P. Tachard; Paris, 1686, page 130.

g. Nous fîmes plusieurs bordées pour doubler l'île de Cacatoüa, ainsi appelée à cause des perroquets blancs qui se trouvent dans cette île, et qui en répètent sans cesse le nom. Cette île est assez près de Sumatra. » *Ibidem*.

h. Le sommet de la tête, qui est recouvert par les longues plumes couchées en arrière de la huppe, est absolument chauve.

i. « A Ternate, ces oiseaux sont domestiques et dociles; ils parlent peu et crient beaucoup. » Gemelli Careri, t. V, p. 325.

j. Voyez Mandeslo, citation précédente.

le bec réciproquement. Ils se caressaient ainsi d'eux-mêmes; ce prélude marquait l'envie de s'apparier, et le maître assura qu'en effet ils s'appariaient souvent, même dans notre climat. Quoique les kakatoës se servent, comme les autres perroquets, de leur bec pour monter et descendre, ils n'ont pas leur démarche lourde et désagréable; ils sont au contraire très-agiles et marchent de bonne grâce en trottant et par petits sauts vifs.

LE KAKATOES A HUPPE BLANCHE.[a b *]

PREMIÈRE ESPÈCE.

Ce kakatoës est à peu près de la grosseur d'une poule; son plumage est entièrement blanc, à l'exception d'une teinte jaune sur le dessous des ailes et des pennes latérales de la queue; il a le bec et les pieds noirs; sa magnifique huppe est très-remarquable en ce qu'elle est composée de dix ou douze grandes plumes, non de l'espèce des plumes molles, mais de la nature des pennes, hautes et largement barbées; elles sont implantées du front en arrière sur deux lignes parallèles et forment un double éventail.

LE KAKATOES A HUPPE JAUNE.[c d **]

SECONDE ESPÈCE.

Dans cette espèce l'on distingue deux races qui ne diffèrent entre elles que par la grandeur. La planche enluminée représente la petite : dans l'une et l'autre le plumage est blanc avec une teinte jaune sous les ailes et la queue et des taches de la même couleur à l'entour des yeux; la huppe est

a. Voyez les planches enluminées, n° 263, sous la dénomination de *Kakatoes des Moluques.*

b. Psittacus albus cristatus. Aldrovande, *Avi.*, t. I, p. 668. — Jonston, *Avi.*, p. 22. — Willughby, *Ornithol.*, p. 74. — Ray, *Synops.*, p. 30, n° 1. — Charleton, *Exercit.*, p. 74, n° 3. — *Idem*, *Onomast.*, p. 66, n° 3. — *Kakatocha tota alba.* Klein, *Avi.*, p. 24, n° 6. — « Psittacus major brevicaudus, cristatus, niveus, capitis vertice nudo; remigibus majoribus et « rectricibus lateralibus interiùs primâ medietate sulphureis... » *Cacatua.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 204.

c. Voyez les planches enluminées, n° 14.

d. Psittacus albus galeritus. Frisch, tab. 50, avec une figure peu exacte. — *Kakatocha alba.* Klein, *Avi.*, p. 24, n° 15. — *Psittacus Brachyurus albus, cristâ dependente flavâ.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, g. 44, sp. 16. — *Avis kakatocha orientalis, ex insulis Moluccis, cristata candidissima et sulphurea.* Seba, vol. I, p. 94, avec une bonne figure, tab. 59, fig. 1. — *Cockatoo* ou *perroquet à tête blanche.* Allin, t. III, p. 6, avec une mauvaise figure mal coloriée, pl. 12. — « Psittacus major brevicaudus, cristatus, albus, interiùs sulphureo « adumbratus; cristâ sulphureâ; macula infra oculos sulphurea; rectricibus latera- « libus interiùs primâ medietate sulphureis... » *Cacatua, adeo cristata.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 206.

* *Psittacus cristatus* (Linn.).

** *Psittacus sulphureus* (Gmel.).

Kakatoes à huppe blanche idem à 4me jaune

[illegible]

d'un jaune citron : elle est composée de longues plumes molles et effilées que l'oiseau relève et jette en avant ; le bec et les pieds sont noirs. C'est un kakatoës de cette espèce, et vraisemblablement le premier qui ait été vu en Italie, que décrit Aldrovande; il admire l'élégance et la beauté de cet oiseau, qui d'ailleurs est aussi intelligent, aussi doux et aussi docile que celui de la première espèce.

Nous avons vu nous-même ce beau kakatoës vivant : la manière dont il témoigne sa joie est de secouer vivement la tête plusieurs fois de haut en bas, faisant un peu craquer son bec et relevant sa belle huppe; il rend caresse pour caresse ; il touche le visage de sa langue et semble vous lécher; il donne des baisers doux et savourés; mais une sensation particulière est celle qu'il paraît éprouver lorsque l'on met la main à plat dessous son corps et que de l'autre main on le touche sur le dos, ou que simplement on approche la bouche pour le baiser; alors il s'appuie fortement sur la main qui le soutient, il bat des ailes, et le bec à demi ouvert, il souffle en haletant et semble jouir de la plus grande volupté; on lui fait répéter ce petit manége autant que l'on veut. Un autre de ses plaisirs est de se faire gratter; il montre sa tête avec la patte, il soulève l'aile pour qu'on la lui frotte; il aiguise souvent son bec en rongeant et cassant le bois. Il ne peut supporter d'être en cage; mais il n'use de sa liberté que pour se mettre à portée de son maître qu'il ne perd pas de vue; il vient lorsqu'on l'appelle et s'en va lorsqu'on le lui commande; il témoigne alors la peine que cet ordre lui fait en se retournant souvent, et regardant si on ne lui fait pas signe de revenir. Il est de la plus grande propreté; tous ses mouvements sont pleins de grâce, de délicatesse et de mignardise. Il mange des fruits, des légumes, toutes les graines farineuses, de la pâtisserie, des œufs, du lait et de tout ce qui est doux sans être trop sucré. Du reste, ce kakatoës avait le plumage d'un plus beau blanc que celui de notre planche enluminée [a].

LE KAKATOES A HUPPE ROUGE. [b] *

TROISIÈME ESPÈCE.

C'est un des plus grands de ce genre, ayant près d'un pied et demi de longueur; le dessus de sa huppe, qui se rejette en arrière, est en plumes blanches et couvre une gerbe de plumes rouges.

a. Cet oiseau est à présent à Nancy, chez une dame belle et aimable qui en fait ses délices. (Note communiquée par M. Sonnini de Manoncour.)

b. Voyez les planches enluminées, n° 498.

c. « Psittacus major brevicaudus, cristatus, albus, roseo adumbratus, cristâ sultus rubrâ « rectricibus lateralibus interius primâ medietate sulphureis..... » *Cacatua rubro cristato*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 289. — *Greater Cockatoo*. Edwards, t. IV, pl. 160.

* *Psittacus moluccensis* (Linn.).

LE PETIT KAKATOES A BEC COULEUR DE CHAIR.[a b *]

QUATRIÈME ESPÈCE.

Tout son plumage est blanc, à l'exception de quelques teintes de rouge pâle sur la tempe et aux plumes du dessous de la huppe; cette teinte de rouge est plus forte aux couvertures du dessous de la queue; on voit un peu de jaune clair à l'origine des plumes scapulaires, de celles de la huppe et au côté intérieur des pennes de l'aile et de la plupart de celles de la queue; les pieds sont noirâtres, le bec est brun rougeâtre, ce qui est particulier à cette espèce, les autres kakatoës ayant tous le bec noir. C'est aussi le plus petit que nous connaissions dans ce genre. M. Brisson le fait de la grandeur du perroquet de Guinée; cependant, celui-ci est beaucoup plus petit; il est coiffé d'une huppe, qui se couche en arrière et qu'il relève à volonté.

Nous devons observer que l'oiseau appelé par M. Brisson *kakatoës à ailes et queue rouges*[c] ne paraît pas être un kakatoës, puisqu'il ne fait aucune mention de la huppe, qui est cependant le caractère distinctif de ces perroquets[d]; d'ailleurs, il ne parle de cet oiseau que d'après Aldrovande, qui s'exprime dans les termes suivants : « Ce perroquet doit être compté parmi « les plus grands; il est de la grosseur d'un chapon; tout son plumage est « blanc cendré; son bec est noir et fortement recourbé; le bas du dos, le « croupion, toute la queue et les pennes de l'aile sont d'un rouge de ver- « millon[e]. » Tous ces caractères conviendraient assez à un kakatoës, si l'on y ajoutait celui de la huppe; et ce grand perroquet rouge et blanc d'Aldrovande, qui ne nous est pas connu, ferait dans ce cas une cinquième espèce de kakatoës ou une variété de quelqu'une des précédentes.

a. Voyez les planches enluminées, nº 191, sous la dénomination de *petit kakatoès des Philippines.*

b. « Psittacus major brevicaudus, cristatus, albus, cristà in exortu sulphureà, subtus pallidè « rubrâ, tectricibus caudæ inferioribus pallidè rubris albo terminatis; rectricibus laterabbus « interiùs sulphureis... » *Cacatua minor.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 212.

c. Ornithol., t. IV, p. 214.

d. Edwards, planche 160.

e. Psittacus erythroleucos. Aldrovande, *Avi.*, t. I, p. 675

* *Psittacus Philippinarum* (Linn.).

LE KAKATOES NOIR.[a]*

CINQUIÈME ESPÈCE.

M. Edwards, qui a donné ce kakatoës, dit qu'il est aussi gros qu'un ara : tout son plumage est d'un noir bleuâtre, plus foncé sur le dos et les ailes que sous le corps ; la huppe est brune ou noirâtre, et l'oiseau a, comme tous les autres kakatoës, la faculté de la relever très-haut et de la coucher presque à plat sur sa tête ; les joues, au-dessous de l'œil, sont garnies d'une peau rouge, nue et ridée, qui enveloppe la mandibule inférieure du bec, dont la couleur, ainsi que celle des pieds, est d'un brun noirâtre ; l'œil est d'un beau noir, et l'on peut dire que cet oiseau est le nègre des kakatoës, dont les espèces sont généralement blanches ; il a la queue assez longue et composée de plumes étagées; la figure, dessinée d'après nature, en a été envoyée de Ceylan à M. Edwards, et ce naturaliste croit reconnaître le même kakatoës dans une des figures publiées par Vander-Meulen à Amsterdam, en 1707, et donnée par Pierre Schenk sous le nom de *corbeau des Indes*.

LES PERROQUETS PROPREMENT DITS.

Nous laisserons le nom de *perroquets proprement dits* à ceux de ces oiseaux qui appartiennent à l'ancien continent, et qui ont la queue courte et composée de pennes à peu près d'égale longueur. On leur donnait jadis le nom de *papegauts*, et celui de perroquet s'appliquait aux perruches[b] : l'usage contraire a prévalu, et comme le nom de papegaut ou papegai a été oublié, nous l'avons transporté à la famille des perroquets de l'Amérique qui n'ont point de rouge dans les ailes, afin de les distinguer par ce nom générique des perroquets amazones, dont le caractère principal est d'avoir du rouge sur les ailes. Nous connaissons huit espèces de ces perroquets proprement dits, toutes originaires de l'Afrique et des grandes Indes, et aucune de ces huit espèces ne se trouve en Amérique.

a. The great black cockatoo. Edwards, *Glan.*, part. III, p. 229, pl. 316.
b. Voyez Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 298.

* *Psittacus aterrimus* (Gmel.). — *Microglossum aterrimum* (Geoff.). — Genre *Perroquets*, sous-genre *Perroquets à trompe* (Cuv.). — « On ne connaît que deux espèces de ce genre, « le *psittacus aterrimus* Gmel., ou le *psittacus gigas* Lath., et le *psittacus goliath* Leur « langue est cylindrique, terminée par un petit gland corné, fendu au bout, et susceptible « d'être fort prolongée hors de la bouche... Au reste, ce nom de trompe est peu exact Cette « langue n'est pas creuse, et même il n'y a proprement de langue que la petite pièce cornée qui « revêt l'extrémité de ce cylindre... C'est de cette division que M. Vieillot fait son genre *Micro-* « *glosse.* » (Cuvier.)

LE JACO OU PERROQUET CENDRÉ.[a b *]

PREMIÈRE ESPÈCE.

C'est l'espèce que l'on apporte le plus communément en Europe aujourd'hui, et qui s'y fait le plus aimer tant par la douceur de ses mœurs que par son talent et sa docilité, en quoi il égale au moins le perroquet vert, sans avoir ses cris désagréables. Le mot de *jaco*, qu'il paraît se plaire à prononcer, est le nom qu'ordinairement on lui donne; tout son corps est d'un beau gris de perle et d'ardoise, plus foncé sur le manteau, plus clair au-dessus du corps et blanchissant au ventre; une queue d'un rouge de vermillon termine et relève ce plumage lustré, moiré, et comme poudré d'une blancheur qui le rend toujours frais; l'œil est placé dans une peau blanche, nue et farineuse, qui couvre la joue; le bec est noir, les pieds sont gris, l'iris de l'œil est couleur d'or; la longueur totale de l'oiseau est d'un pied.

La plupart de ces perroquets nous sont apportés de la Guinée[c]; ils viennent de l'intérieur des terres de cette partie de l'Afrique[d]; on les trouve

a. Voyez les planches enluminées, nº 311.

b. Psittacus cinereus, seu sub-cœruleus. Aldrovande, *Avi.*, t. I, p. 675. — Willughby, *Ornithol.*, p. 76. — Ray, *Synops. avi.*, p. 31, nº 7. — *Psittacus cinereus caudâ rubrâ.* — Frisch, tab. 51. — Klein, *Avi.*, p. 25, nº 13. — *Psittacus cinereus.* Jonston, *Avi.*, p. 23. — Barrère, *Ornithol*, class. 3, gen. 11, sp. 2. — Charleton, *Exercit.*, p. 74, nº 8. — *Idem*, *Onomast.*, p. 67, nº 8. — « Psittacus brachyurus canus, temporibus albis caudâ coccineâ..... » *Psittacus erythacus.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 44, sp. 20. — *Grand papegaut.* Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 297, avec une mauvaise figure; la même, *Portrait d'oiseaux*, p. 73, a, sous les noms de *papegay grand, perroquet grand.* — *Perroquet couleur de fresne.* Albin, t. I, pl. 12. — « Psittacus major brevicaudus, cinereus, oris pennarum in capite, collo et corpore « inferiore cinereo-albis; uropygio et imo ventre cinereo-albis, oris pennarum cinereis; cauda- « rum ambitu nudo candido; rectricibus coccineis... » *Psittacus Guineensis cinereus.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 310.

c. Willughby.

d. « On en trouve dans toute cette côte (de Guinée), mais en petit nombre, et il faut même qu'ils y viennent la plupart du fond du pays. On estime plus ceux de Benin, de Calbari, de Cabolopez, et c'est pour cela qu'on en apporte ici de ces endroits-là; mais on ne prend pas garde qu'ils sont beaucoup plus vieux que ceux que l'on peut avoir ici, et que par conséquent ils ne sont pas si dociles et n'apprennent pas si bien. Tous les perroquets sont ici sur la côte, de même que vers l'angle de la Guinée, et dans les lieux susdits, de couleur bleue... Ces animaux sont si communs en Hollande, qu'on les y estime moins qu'ici, et qu'ils n'y sont pas si chers. » *Voyage en Guinée*, par Bosman; Utrecht, 1705. — Albin se trompe quand il dit que cette espèce vient des Indes orientales; elle paraît renfermée dans l'Afrique, et à plus forte raison ne se trouve pas en Amérique, quoique M. Brisson la place à la Jamaïque, apparemment sur une indication de Browne et de Sloane; mais sans les avoir consultés, puisque Sloane (*Jamaica*, t. II, p. 297) dit expressément que les perroquets que l'on voit en grande quantité à la Jamaïque y sont tous apportés de Guinée: cette espèce ne se trouve naturellement dans aucune des con-

* *Psittacus erythacus* (Linn.). — Le *perroquet gris* ou *jaco.* — Genre *Perroquets*, sous-genre *Perroquets proprement dits* (Cuv.).

aussi à Congo [a] et sur la côte d'Angole [b] : on leur apprend fort aisément à parler [c], et ils semblent imiter de préférence la voix des enfants et recevoir d'eux plus facilement leur éducation à cet égard. Au reste, les anciens [d] ont remarqué que tous les oiseaux susceptibles de l'imitation des sons de la voix humaine écoutent plus volontiers et rendent plus aisément la parole des enfants, comme moins fortement articulée et plus analogue, par ses sons clairs, à la portée de leur organe vocal : néanmoins, ce perroquet imite aussi le ton grave d'une voix adulte ; mais cette imitation semble pénible, et les paroles qu'il prononce de cette voix sont moins distinctes. Un de ces perroquets de Guinée, endoctriné en route par un vieux matelot, avait pris sa voix rauque et sa toux, mais si parfaitement qu'on pouvait s'y méprendre ; quoiqu'il eût été donné ensuite à une jeune personne, et qu'il n'eût plus entendu que sa voix, il n'oublia pas les leçons de son premier maître, et rien n'était si plaisant que de l'entendre passer d'une voix douce et gracieuse à son vieux enrouement et à son ton de marin.

Non-seulement cet oiseau a la facilité d'imiter la voix de l'homme : il semble encore en avoir le désir ; il le manifeste par son attention à écouter, par l'effort qu'il fait pour répéter ; et cet effort se réitère à chaque instant, car il gazouille sans cesse quelques-unes des syllabes qu'il vient d'entendre, et il cherche à prendre le dessus de toutes les voix qui frappent son oreille, en faisant éclater la sienne : souvent on est étonné de lui entendre répéter des mots ou des sons que l'on n'avait pas pris la peine de lui apprendre, et qu'on ne le soupçonnait pas même d'avoir écoutés [e] ; il semble se faire des tâches et cherche à retenir sa leçon chaque jour [f] ; il en est occupé jusque

trées du Nouveau-Monde. — « Dans la multitude des perroquets qui se trouvent au Para, on ne connaît point l'espèce grise qui est si commune en Guinée. » *Voyage* de la Condamine, p. 173. — « Dans la France antarctique... il ne s'en trouve point de gris, comme en la Guinée et en la haute Afrique. » Thevet, *Singularités de la France antarctique;* Paris, 1558, p. 92.

a. Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes; Amsterdam, 1702, t. IV, p. 321.

b. Hist. générale des Voyages, t. V, p. 76.

c. « Ils peuplent aussi les îles de France et de Bourbon, où on les a transportés. » *Lettres édifiantes*, recueil XVIII, p. 11. — « On vécut dans cette île (Maurice ou de France) de tortues, de tourterelles et de perroquets gris, et d'autre chasse qu'on allait prendre avec la main dans les bois. Outre l'utilité qu'on en retirait, on y trouvait encore beaucoup de divertissement ; quelquefois, quand on avait pris un perroquet gris, on le faisait crier, et aussitôt on en voyait autour de soi voltiger des centaines, qu'on tuait à coups de bâtons. » *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes;* Amsterdam, 1702, t. III, p. 195.

d. Albert, lib. XXIII.

e. Témoin ce perroquet de Henri VIII, dont Aldrovande fait l'histoire, qui, tombé dans la Tamise, appela les bateliers à son secours, comme il avait entendu les passagers les appeler du rivage.

f. Cardan va jusqu'à lui attribuer la méditation et l'étude intérieure de ce qu'on vient de lui enseigner, et cela, dit-il, par émulation et par amour de la gloire : « Meditatur ob studium « gloriæ. » Il faut que l'amour du merveilleux soit bien puissant sur le philosophe pour lui faire avancer de pareilles absurdités.

dans le sommeil, et Marcgrave dit qu'il jase encore en rêvant [a]. C'est surtout dans ses premières années qu'il montre cette facilité, qu'il a plus de mémoire, et qu'on le trouve plus intelligent et plus docile; quelquefois cette faculté de mémoire, cultivée de bonne heure, devient étonnante, comme dans ce perroquet dont parle Rhodiginus [b], qu'un cardinal acheta cent écus d'or parce qu'il *récitait correctement le Symbole des Apôtres* [c]; mais, plus âgé, il devient rebelle et n'apprend que difficilement. Au reste, Olina conseille de choisir l'heure du soir, après le repas des perroquets, pour leur donner leçon, parce qu'étant alors plus satisfaits ils deviennent plus dociles et plus attentifs.

On a comparé l'éducation du perroquet à celle de l'enfant [d] : il y aurait souvent plus de raison de comparer l'éducation de l'enfant à celle du perroquet; à Rome, celui qui dressait un perroquet tenait à la main une petite verge et l'en frappait sur la tête. Pline dit que son crâne est très-dur, et qu'à moins de le frapper fortement lorsqu'on lui donne leçon, il ne sent rien des petits coups dont on veut le punir [e]. Cependant celui dont nous parlons craignait le fouet autant et plus qu'un enfant qui l'aurait souvent senti : après avoir resté toute la journée sur sa perche, l'heure d'aller dans le jardin approchant, si par hasard il la devançait et descendait trop tôt (ce qui lui arrivait rarement), la menace et la démonstration du fouet suffisaient pour le faire remonter à son juchoir avec précipitation; alors il ne descendait plus, mais marquait son ennui et son impatience en battant des ailes et en jetant des cris.

« Il est naturel de croire que le perroquet ne s'entend pas parler, mais « qu'il croit cependant que quelqu'un lui parle : on l'a souvent entendu se « demander à lui-même la patte, et il ne manquait jamais de répondre à sa « propre question en tendant effectivement la patte. Quoiqu'il aimât fort le « son de la voix des enfants, il montrait pour eux beaucoup de haine; il « les poursuivait, et, s'il pouvait les attraper, les pinçait jusqu'au sang. « Comme il avait des objets d'aversion, il en avait aussi de grand attache- « ment; son goût, à la vérité, n'était pas fort délicat, mais il a toujours été « soutenu; il aimait, mais aimait avec fureur la fille de cuisine; il la sui- « vait partout, la cherchait dans les lieux où elle pouvait être, et presque « jamais en vain : s'il y avait quelque temps qu'il ne l'eût vue, il grimpait « avec le bec et les pattes jusque sur ses épaules, lui faisait mille caresses et

a. Marcgrave l'assure au sujet de la question qu'Aristote laisse indécise, savoir, si les animaux qui naissent d'un œuf ont des songes (*Hist. animal.*, lib. IV, cap. X). « Testor.... de meo « psittaco, quam lauram vocabam, quòd sæpius de nocte seipsum expergiscens, semi-somnus « locutus est. » Marcgrave, page 205.

b. Cælius Rhodig., *Antiq. lect.*, lib. III, cap. XXXII.

c. M. de la Borde nous dit en avoir vu un qui servait d'aumônier dans un vaisseau; il récitait la prière aux matelots, ensuite le rosaire.

d. Elien.

e. Pline, lib. X, cap. XLII.

» ne la quittait plus, quelque effort qu'elle fit pour s'en débarrasser ; l'in-
« stant d'après elle le retrouvait sur ses pas : son attachement avait toutes
« les marques de l'amitié la plus sentie : cette fille eut un mal au doigt
« considérable et très-long, douloureux à lui arracher des cris ; tout le
« temps qu'elle se plaignit, le perroquet ne sortit point de sa chambre ; il
« avait l'air de la plaindre en se plaignant lui-même, mais aussi doulou-
« reusement que s'il avait souffert en effet : chaque jour sa première dé-
« marche était de lui aller rendre visite ; son tendre intérêt se soutint pour
« elle tant que dura son mal, et dès qu'elle en fut quitte il devint tran-
« quille avec la même affection, qui n'a jamais changé. Cependant son goût
« excessif pour cette fille paraissait être inspiré par quelques circonstances
« relatives à son service à la cuisine plutôt que par sa personne ; car cette
« fille ayant été remplacée par une autre, l'affection du perroquet ne fit que
« changer d'objet, et parut être au même degré dès le premier jour pour
« cette nouvelle fille de cuisine, et par conséquent avant que ses soins n'eus-
« sent pu inspirer et fonder cet attachement [a]. »

Les talents des perroquets de cette espèce ne se bornent pas à l'imitation de la parole ; ils apprennent aussi à contrefaire certains gestes et certains mouvements : Scaliger en a vu un qui imitait la danse des Savoyards en répétant leur chanson ; celui-ci aimait à entendre chanter, et lorsqu'il voyait danser il sautait aussi, mais de la plus mauvaise grâce du monde, portant les pattes en dedans et retombant lourdement ; c'était là sa plus grande gaieté ; on lui voyait aussi une joie folle et un babil intarissable dans l'ivresse, car tous les perroquets aiment le vin, particulièrement le vin d'Espagne et le muscat, et l'on avait déjà remarqué du temps de Pline les accès de gaieté que leur donnent les fumées de cette liqueur [b]. L'hiver, il cherchait le feu, son grand plaisir dans cette saison était d'être sur la cheminée ; et dès qu'il s'y était réchauffé il marquait son bien-être par plusieurs signes de joie. Les pluies d'été lui faisaient autant de plaisir, il s'y tenait des heures entières, et pour que l'arrosement pénétrât mieux il étendait ses ailes et ne demandait à rentrer que lorsqu'il était mouillé jusqu'à la peau. De retour sur sa perche il passait toutes ses plumes dans son bec les unes après les autres ; au défaut de la pluie, il se baignait avec plaisir dans une cuvette d'eau, y rentrait plusieurs fois de suite, mais avait toujours grand soin que sa tête ne fût pas mouillée ; autant il aimait à se baigner en été, autant il le craignait en hiver ; en lui montrant dans cette saison un vase plein d'eau, on le faisait fuir, et même crier.

Quelquefois on le voyait bâiller, et ce signe était presque toujours celui de l'ennui. Il sifflait avec plus de force et de netteté qu'un homme, mais

a. Note communiquée par madame Nadault, ma sœur, à laquelle appartenait ce perroquet.
b. « In vino præcipuè lasciva. » Pline, lib. x, cap. XLII.

quoiqu'il donnât plusieurs tons, il n'a jamais pu apprendre à siffler un air. Il imitait parfaitement les cris des animaux sauvages et domestiques, particulièrement celui de la corneille, qu'il contrefaisait à s'y méprendre ; il ne jasait presque jamais dans une chambre où il y avait du monde ; mais, seul dans la chambre voisine, il parlait et criait d'autant plus qu'on faisait plus de bruit dans l'autre ; il paraissait même s'exciter et répéter de suite et précipitamment tout ce qu'il savait, et il n'était jamais plus bruyant et plus animé : le soir venu, il se rendait volontairement à sa cage, qu'il fuyait le jour ; alors une patte retirée dans les plumes ou accrochée aux barreaux de la cage et la tête sous l'aile, il dormait jusqu'à ce qu'il revît le jour du lendemain ; cependant il veillait souvent aux lumières : c'était le temps où il descendait sur sa planche pour aiguiser ses pattes, en faisant le même mouvement qu'une poule qui a gratté ; quelquefois il lui arrivait de siffler ou de parler la nuit lorsqu'il voyait de la clarté, mais dans l'obscurité il était tranquille et muet [a].

L'espèce de société que le perroquet contracte avec nous par le langage est plus étroite et plus douce que celle à laquelle le singe peut prétendre par son imitation capricieuse de nos mouvements et de nos gestes : si celle du chien, du cheval ou de l'éléphant sont plus intéressantes par le sentiment et par l'utilité, la société de l'oiseau parleur est quelquefois plus attachante par l'agrément ; il récrée, il distrait, il amuse ; dans la solitude il est compagnie, dans la conversation il est interlocuteur ; il répond, il appelle, il accueille, il jette l'éclat des ris, il exprime l'accent de l'affection, il joue la gravité de la sentence ; ses petits mots, tombés au hasard, égaient par les disparates, ou quelquefois surprennent par la justesse [b]. Ce jeu d'un langage sans idée [1] a je ne sais quoi de bizarre et de grotesque, et sans être plus vide que tant d'autres propos, il est toujours plus amusant. Avec cette imitation de nos paroles, le perroquet semble prendre quelque chose de nos inclinations et de nos mœurs ; il aime et il hait, il a des attachements, des jalousies, des préférences, des caprices ; il s'admire, s'applaudit, s'encourage, il se réjouit et s'attriste ; il semble s'émouvoir et s'attendrir aux caresses ; il donne des baisers affectueux : dans une maison de deuil il apprend à gémir [c] ; et souvent accoutumé à répéter le nom chéri d'une

a. Suite de la note communiquée par madame Nadault.

b. Willughby parle, d'après Clusius, d'un perroquet qui, lorsqu'on lui disait : *Riez, perroquet, riez*, riait effectivement, et l'instant d'après s'écriait, avec un grand éclat : *O le grand sot qui me fait rire!* Nous en avons vu un autre qui avait vieilli avec son maître et partageait avec lui les infirmités du grand âge : accoutumé à ne plus guère entendre que ces mots : *je suis malade*, lorsqu'on lui demandait : *Qu'as-tu, perroquet, qu'as-tu?... Je suis malade*, répondait-il d'un ton douloureux et en s'étendant sur le foyer, *je suis malade.*

c. Voyez, dans les *Annales* de Constantin Manassès, l'histoire du jeune prince Léon, fils de l'empereur Basile, condamné à la mort par ce père impitoyable, que les gémissements de tout

1. *Ce jeu d'un langage sans idée :* on ne peut mieux peindre la *parole*, purement *physique*, du perroquet.

personne regrettée, il rappelle à des cœurs sensibles et leurs plaisirs et leurs chagrins[a].

L'aptitude à rendre les accents de la voix articulée, portée dans le perroquet au plus haut degré, exige dans l'organe une structure particulière et plus parfaite; la sûreté de sa mémoire, quoique étrangère à l'intelligence, suppose néanmoins un degré d'attention et une force de réminiscence mécanique[1], dont nul oiseau n'est autant doué. Aussi les naturalistes ont tous remarqué la forme particulière du bec, de la langue et de la tête du perroquet : son bec arrondi en dehors, creusé et concave en dedans, offre en quelque manière la capacité d'une bouche, dans laquelle la langue se meut librement; le son venant frapper contre le bord circulaire de la mandibule inférieure, s'y modifie comme il ferait contre une file de dents, tandis que de la concavité du bec supérieur il se réfléchit comme d'un palais; ainsi le son ne s'échappe ni ne fuit pas en sifflement, mais se remplit et s'arrondit en voix. Au reste, c'est la langue qui plie en tons articulés les sons vagues qui ne seraient que des chants ou des cris : cette langue est ronde et épaisse, plus grosse même dans le perroquet à proportion que dans l'homme; elle serait plus libre pour le mouvement, si elle n'était d'une substance plus dure que la chair, et recouverte d'une membrane forte et comme cornée.

Mais cette organisation si ingénieusement préparée, le cède encore à l'art qu'il a fallu à la nature pour rendre le demi-bec supérieur du perroquet mobile, pour donner à ses mouvements la force et la facilité, sans nuire en même temps à son ouverture, et pour muscler puissamment un organe auquel on n'aperçoit pas même où elle a pu attacher des tendons; ce n'est ni à la racine de cette pièce, où ils eussent été sans force, ni à ses côtés, où ils eussent fermé son ouverture, qu'ils pouvaient être placés; la nature a pris un autre moyen, elle a attaché au fond du bec deux os qui, des deux côtés et sous les deux joues, forment, pour ainsi dire, des prolongements de sa substance, semblables pour la forme aux os qu'on nomme *ptérigoïdes* dans l'homme, excepté qu'ils ne sont point, par leur extrémité postérieure, implantés dans un autre os, mais libres de leurs mouvements; des faisceaux épais de muscles partant de l'occiput et attachés à ces os les meuvent et le bec avec eux. Il faut voir, avec plus de détail, dans Aldrovande l'artifice et l'assortiment de toute cette mécanique admirable[b].

Ce naturaliste fait remarquer avec raison, depuis l'œil à la mâchoire inférieure, un espace qu'on peut ici plus proprement appeler une joue que dans

ce qui l'environnait ne pouvaient toucher, et dont les accents de l'oiseau, qui avait appris à déplorer la destinée du jeune prince, émurent enfin le cœur barbare.

a. Voyez dans Aldrovande (page 662) une pièce gracieuse et touchante, qu'un poëte qui pleure sa maîtresse adresse à son perroquet, qui en répétait sans cesse le nom.

b. Avi., tome I, pages 640 et 641.

1. *Réminiscence mécanique.* Voyez la note de la page précédente.

tout autre oiseau, où il est occupé par la coupe du bec : cet espace représente encore mieux dans le perroquet une véritable joue par les faisceaux des muscles qui le traversent et servent à fortifier le mouvement du bec autant qu'à faciliter l'articulation.

Ce bec est très-fort : le perroquet casse aisément les noyaux des fruits rouges; il ronge le bois, et même il fausse avec son bec et écarte les barreaux de sa cage, pour peu qu'ils soient faibles, et qu'il soit las d'y être renfermé; il s'en sert plus que de ses pattes pour se suspendre et s'aider en montant; il s'appuie dessus en descendant, comme sur un troisième pied qui affermit sa démarche lourde, et se présente lorsqu'il s'abat pour soutenir le premier choc de la chute [a]. Cette partie est pour lui comme un second organe du toucher, et lui est aussi utile que ses doigts pour grimper ou pour saisir.

Il doit à la mobilité du demi-bec supérieur la faculté, que n'ont pas les autres oiseaux, de mâcher ses aliments : tous les oiseaux granivores et carnivores n'ont dans leur bec, pour ainsi dire, qu'une main avec laquelle ils prennent leur nourriture et la jettent dans le gosier, ou une arme dont ils la percent et la déchirent; le bec du perroquet est une bouche à laquelle il porte les aliments avec les doigts; il présente le morceau de côté et le ronge à l'aise [b]; la mâchoire inférieure a peu de mouvement, le plus marqué est de droite à gauche; souvent l'oiseau se le donne sans avoir rien à manger et semble mâcher à vide, ce qui a fait imaginer qu'il ruminait; il y a plus d'apparence qu'il aiguise alors la tranche de cette moitié du bec qui lui sert à couper et à ronger.

Le perroquet appète à peu près également toute espèce de nourriture : dans son pays natal il vit de presque toutes les sortes de fruits et de graines; on a remarqué que le perroquet de Guinée s'engraisse de celle de *carthame*, qui néanmoins est pour l'homme un purgatif violent [c]; en domesticité il mange presque de tous nos aliments, mais la viande, qu'il préférerait, lui est extrêmement contraire; elle lui donne une maladie qui est une espèce de *pica* ou d'appétit contre nature, qui le force à sucer, à ronger ses plumes, et à les arracher brin à brin partout où son bec peut atteindre. Ce perroquet cendré de Guinée est particulièrement sujet à cette maladie; il déchire ainsi les plumes de son corps et même celles de sa belle queue, et lorsque celles-

a. « Cùm devolat rostro se excipit, illi innititur, levioremque se ita pedum infirmitati facit. » Pline, lib. x, cap. XLII.

b. On doit remarquer que le doigt externe de derrière est mobile, et que l'oiseau le ramène de côté et en devant, pour saisir et manier ce qu'on lui donne; mais ce n'est que dans ce cas seul qu'il fait usage de cette faculté, et le reste du temps, soit qu'il marche ou qu'il se perche, il porte constamment deux doigts devant et deux derrière. Apulée et Solin parlent de perroquets à cinq doigts; mais c'est en se méprenant sur un passage de Pline, où ce naturaliste attribue à une race de pies cette singularité. (Voyez Pline, lib. x, cap. XLII.)

c Les Espagnols ont nommé cette graine, *seme de papagey*, graine de perroquet.

ci sont une fois tombées, elles ne renaissent pas avec le rouge-vif qu'elles avaient auparavant.

Quelquefois on voit ce perroquet devenir, après une mue, jaspé de blanc et de couleur de rose, soit que ce changement ait pour cause quelque maladie, ou les progrès de l'âge. Ce sont ces accidents que M. Brisson indique comme variétés, sous les noms de *perroquet de Guinée à ailes rouges* [a], et de *perroquet de Guinée varié de rouge* [b]. Dans celui que représente Edwards, tome IV, planche 163, les plumes rouges sont mélangées avec les grises au hasard et comme si l'oiseau eût été tapiré. Le perroquet cendré est, comme plusieurs autres espèces de ce genre, sujet à l'épilepsie et à la goutte [c]; néanmoins il est très-vigoureux et vit longtemps [d]; M. Salerne assure en avoir vu un à Orléans âgé de plus de soixante ans, et encore vif et gai [e].

Il est assez rare de voir des perroquets produire dans nos contrées tempérées, il ne l'est pas de leur voir pondre des œufs clairs et sans germe ; cependant on a quelques exemples de perroquets nés en France : M. de la Pigeonière a eu un perroquet mâle et une femelle dans la ville de Marmande en Agénois, qui pendant cinq ou six années n'ont pas manqué chaque printemps de faire une ponte qui a réussi et donné des petits, que le père et la mère ont élevés. Chaque ponte était de quatre œufs, dont il y en avait toujours trois de bons et un de clair. La manière de les faire couver à leur aise fut de les mettre dans une chambre où il n'y avait autre chose qu'un baril défoncé par un bout, et rempli de sciure de bois; des bâtons étaient ajustés en dedans et en dehors du baril, afin que le mâle pût y monter également de toutes façons, et coucher auprès de sa compagne. Une attention nécessaire était de n'entrer dans cette chambre qu'avec des bottines, pour garantir les jambes des coups de bec du perroquet jaloux, qui déchirait tout ce qu'il voyait approcher de sa femelle [f]. Le P. Labat fait aussi l'histoire de deux perroquets qui eurent plusieurs fois des petits à Paris [g].

a. Ornithologie, t. IV, p. 312.

b. Ibid, p. 313.

c. Olina, *Uccelleria*, p. 23.

d. « J'en ai connu un au Cap à Saint-Domingue, qui était âgé de quarante-six ans bien « avérés. » Note communiquée par M. de la Borde.

e. Wosmaër dit qu'il connaît, dans une famille, un perroquet qui depuis cent ans passe de père en fils. *Feuille imprimée* en 1769. Mais Olina, plus croyable et plus instruit, n'attribue que vingt ans de vie moyenne au perroquet. *Uccelleria*, *ubi suprà*.

f. Lettre datée de Marmande en Agénois, le 25 août 1774, dans la *Gazette de Littérature*, du samedi 17 septembre suivant.

g. Nouveaux voyages aux îles de l'Amérique. Paris, 1722, t. II, p. 160.

LE PERROQUET VERT.[a b*]

SECONDE ESPÈCE.

M. Edwards a donné cet oiseau[c] comme venant de la Chine; il ne s'en trouve cependant pas dans la plus grande partie des provinces de ce vaste empire; il n'y a guère que les plus méridionales, comme Quanton et Quangsi, qui approchent du tropique, limite ordinaire du climat des perroquets, où l'on trouve de ces oiseaux. Celui-ci est apparemment un de ceux que des voyageurs se sont figuré voir les mêmes en Chine et en Amérique[d]; mais cette idée, contraire à l'ordre réel de la nature, est démentie par la comparaison de chaque espèce en détail : celle-ci en particulier n'est analogue à aucune des perroquets du Nouveau-Monde. Ce perroquet vert est de la grosseur d'une poule moyenne; il a tout le corps d'un vert vif et brillant, les grandes pennes de l'aile et les épaules bleues, les flancs et le dessous du haut de l'aile d'un rouge éclatant; les pennes des ailes et de la queue sont doublées de brun. (L'échelle a été omise par oubli dans la planche enluminée qui le représente, il faut y suppléer en lui figurant quinze pouces de longueur.) Edwards le dit un des plus rares : on le trouve aux Moluques et à la Nouvelle-Guinée d'où il nous a été envoyé.

LE PERROQUET VARIÉ.[e**]

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce perroquet est le même que le *psittacus elegans* de Clusius[f] et le *perroquet à tête de faucon* d'Edwards[g]. Il est de la grosseur d'un pigeon : les

a. Voyez les planches enluminées, n° 514.

b. « Psittacus major brevicaudus, viridis, lateralibus et tectricibus alarum inferioribus « rubris; marginibus alarum cæruleis; rectricibus supernè viridibus, subtus nigricantibus, « apice subtus fusco flavicante... » *Psittacus Sinensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 291.

c. *Green and red parrot from China.* Edwards, *Glan.*, p. 44, pl. 231.

d. « Les provinces méridionales, telles que Quanton, et surtout Quangsi, ont des perroquets « de toutes espèces, qui ne diffèrent en rien de ceux de l'Amérique; leur plumage est le même, « et ils n'ont pas moins de docilité pour apprendre à parler. » *Histoire générale des voyages* t. VI, p. 488.

e. « Psittacus major brevicaudus, supernè viridi, infernè pennis purpureis cæruleo margi- « natis vestitus; capite fusco, pennis in medio dilutioribus; collo pectori concolore, rectricibus « subtus nigro-cærulescentibus supernè viridibus, lateralibus apice saturatè cæruleis... » *Psittacus varius Indicus.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 300. — « Psittacus brachyurus viridis, capite « griseo, collo pectoreque subolivaceo vario; remigibus, rectricibusque cæruleis... » *Psittacus accipitrinus.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 44, sp. 32.

f. Clusius, *Exotic. auctuar.*, p. 365. — Nieremberg, p. 226, avec la figure empruntée de Clusius. — Ray, *Synops. avi.*, p. 31, n° 11.

g. *Hawk-headed parrot.* Edwards, *Hist. of Birds*, t. IV, p. 105.

* *Psittacus sinensis* (Linn.).—Genre *Perroquets*, sous-genre *Perroquets proprement dits* (Cuv.).

** *Psittacus accipitrinus* (Linn.). — Le *perroquet accipitrin.* — Genre et sous-genre *id.*

Le Perroquet vert. Le Jaco

plumes du tour du cou qu'il revèle dans la colère, mais qui sont exagérées dans la figure de Clusius, sont de couleur pourprée, bordées de bleu ; la tête est couverte de plumes mêlées par traits de brun et de blanc comme le plumage d'un oiseau de proie, et c'est dans ce sens que Edwards l'a nommé *perroquet à tête de faucon*. Il y a du bleu dans les grandes pennes de l'aile et à la pointe des latérales de la queue, dont les deux intermédiaires sont vertes ainsi que le reste des plumes du manteau.

Le perroquet maillé de nos planches enluminées, n° 526, nous paraît être le même que le perroquet varié dont nous venons de donner la description, et nous présumons que le très-petit nombre de ces oiseaux qui sont venus d'Amérique en France, avaient auparavant été transportés des grandes Indes en Amérique, et que si on en trouve dans l'intérieur des terres de la Guiane, c'est qu'ils s'y sont naturalisés comme les serins, le cochon d'Inde et quelques autres oiseaux et animaux des contrées méridionales de l'ancien continent qui ont été transportés dans le nouveau par les navigateurs, et ce qui semble prouver que cette espèce n'est point naturelle à l'Amérique, c'est qu'aucun des voyageurs dans ce continent n'en a fait mention, quoiqu'il soit connu de nos oiseleurs sous le nom de *perroquet maillé*, épithète qui indique la variété de son plumage ; d'ailleurs il a la voix différente de tous les autres perroquets de l'Amérique, son cri est aigu et perçant ; tout semble prouver que cette espèce, dont il est venu quelques individus d'Amérique, n'est qu'accidentelle à ce continent et y a été apportée des grandes Indes[1].

LE VAZA OU PERROQUET NOIR.[a b *]

QUATRIÈME ESPÈCE.

La quatrième espèce des perroquets proprement dits est le *vaza*[2], nom que celui-ci porte à Madagascar suivant Flacourt[c], qui ajoute que ce per-

a. Voyez les planches enluminées, n° 500.

b. « Psittacus major brevicaudus, nigro-cærulescens, oculorum ambitu candicante, remigi- « bus cinereo fuscis, exteriùs ad viridi vergentibus ; rectricibus supernè nigro cærulescentibus, « subtus pennis nigris. » *Psittacus Madagascariensis niger*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 317. — *Psittacus ex nigro cærulus rostro brevissimo*. Klein, *Avi.*, p. 25, n° 23. — Edwards, t. I, pl. 5. — *Psittacus Brachyurus niger*. Linnæus, *Syst. nat.*, edit. X, gen. 44, sp. 17.

c. « *Vaza* est le perroquet qui est noir en ce pays ; il y en a de petits qui sont rouge brun, mais on a de la peine à les avoir. » *Voyage à Madagascar*, par Flacourt. Paris, 1661.

1. « On le trouve en Amérique. Quelques naturalistes pensent néanmoins encore, avec « Buffon, qu'il n'est qu'une variété du perroquet varié, espèce d'Asie. » (*Dict. des sci. nat.*, art. *perroquets*.)

* *Psittacus niger* (Linn.). — Genre *Perroquets*, sous-genre *Perruches* (Cuv.).

2. Le *vasa ou perroquet noir* de Buffon et le *vasa proprement dit* (la *perruche vasa*) sont deux espèces différentes.

roquet imite la voix de l'homme. Rennefort en fait aussi mention [a]; et c'est le même que François Cauche appelle *wouresmeinte* [b], ce qui veut dire oiseau noir, le nom de *vourou*, en langue madégasse, signifiant oiseau en général. Aldrovande place aussi des perroquets noirs dans l'Éthiopie [c]. Le vaza est de la grosseur du perroquet cendré de Guinée : il est également noir dans tout son plumage; non d'un noir épais et profond, mais brun et comme obscurément teint de violet [d]. La petitesse de son bec est remarquable; il a au contraire la queue assez longue. M. Edwards, qui l'a vu vivant, dit que c'était un oiseau fort familier et fort aimable.

LE MASCARIN. [e] [f] *

CINQUIÈME ESPÈCE.

Il est ainsi nommé parce qu'il a autour du bec une sorte de masque noir qui engage le front, la gorge et le tour de la face. Son bec est rouge; une coiffe grise couvre le derrière de la tête et du cou; tout le corps est brun; les pennes de la queue, brunes aux deux tiers de leur longueur, sont blanches à l'origine. La longueur totale de ce perroquet est de treize pouces. M. le vicomte de Querhoënt nous assure qu'on le trouve à l'île de Bourbon où probablement il a été transporté de Madagascar. Nous avons au Cabinet du roi un individu de même grandeur et de même couleur, excepté qu'il n'a pas le masque noir, ni le blanc de la queue, et que tout le corps est également brun; le bec est aussi plus petit, et par ce caractère il se rapproche plus du vaza, dont il paraît être une variété, s'il ne forme pas une espèce intermédiaire entre celle-ci et celle du mascarin. C'est à cette espèce ou à cette variété que nous rapporterons le *perroquet brun* de M. Brisson [g].

a. A Madagascar... les gros perroquets sont noirs. *Relation de Rennefort. Histoire générale des Voyages*, t. VIII, p. 606.

b. *Voyage à Madagascar*, par Fr. Cauche. Paris, 1651.

c. *Ornithol.*, t. I, p. 636.

d. M. Brisson dit cette teinte bleuâtre, *cærulescens*.

e. Voyez les planches enluminées, n° 35.

f. « Psittacus major brevicaudus saturatè cinereus; capite et collo superioribus dilutè cinereis : tæniâ circa basim rostri nigrâ, oculorum ambitu nudo coccineo, rectricibus saturatè « cinereis, lateralibus in exortu candidis. » *Psittacus mascarinus*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 315. — « Psittacus macrourus niger genis nudis, vertice cinereo nigricante vario, caudâ « cinereâ... » *Psittacus obscurus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 44, sp. 3.

g. Psittacus major brevicaudus, in toto corpore cinereo fuscus... » *Psittacus fuscus*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 314.

* *Psittacus mascarinus* (Linn.). — Genre *Perroquets*, sous-genre *Perruches* (Cuv.).

LE PERROQUET A BEC COULEUR DE SANG.[a *]

SIXIÈME ESPÈCE.

Ce perroquet se trouve à la Nouvelle-Guinée : il est remarquable par sa grandeur; il l'est encore par son bec couleur de sang, plus épais et plus large, à proportion, que celui de tous les autres perroquets, et même que celui des aras d'Amérique. Il a la tête et le cou d'un vert brillant à reflets dorés; le devant du corps est d'un jaune ombré de vert; la queue doublée de jaune est verte en dessus; le dos est bleu d'aigue-marine; l'aile paraît teinte d'un mélange de ce bleu d'azur et de vert, suivant différents aspects; les couvertures sont noires, bordées et chamarrées de traits jaune doré. Ce perroquet a quatorze pouces de longueur.

LE GRAND PERROQUET VERT A TÊTE BLEUE.[b **]

SEPTIÈME ESPÈCE.

Ce perroquet, qui se trouve à Amboine, est un des plus grands; il a près de seize pouces de longueur, quoique sa queue soit assez courte. Il a le front et le dessus de la tête bleus; tout son manteau est d'un vert de pré, surchargé et mêlé de bleu sur les grandes pennes; tout le dessous du corps est d'un vert olivâtre; la queue est verte en dessus et d'un jaune terne en dessous.

LE PERROQUET A TÊTE GRISE.[c d ***]

HUITIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau a été nommé dans la planche enluminée *petite perruche du Sénégal*, mais ce n'est point une perruche proprement dite puisqu'il n'a pas

a. Voyez les planches enluminées, n° 713.

b. Voyez *idem*, n° 862.

c. Voyez *idem*, n° 288.

d. « Psittacus minor brevicaudus, supernè viridis, infernè aurantius, ad latera luteus; capite et gutture cinereis; colle viridi, rectricibus supernè saturatè cinereis, ad viride vergentibus viridi marginatis... » *Psittacula Senegalensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 400.

* *Psittacus macrorhynchus* (Linn.). — Genre *Perroquets*, sous-genre *Perruches* (Cuv.).

** *Psittacus gramineus* (Linn.). — Genre *Perroquets*, sous-genre *Perroquets proprement dits* (Cuv.).

*** *Psittacus senegalus* (Linn.). — Genre *Perroquets*, sous-genre *Perroquets proprement dits* (Cuv.).

la queue longue, et qu'au contraire il l'a très-courte ; il n'est pas non plus un moineau de Guinée ou petite perruche à queue courte, étant deux ou trois fois plus gros que cet oiseau : il doit donc être placé parmi les perroquets, dont c'est véritablement une espèce, quoiqu'il n'ait que sept pouces et demi de longueur ; mais dans sa taille ramassée il est gros et épais. Il a la tête et la face d'un gris lustré bleuâtre, l'estomac et tout le dessous du corps d'un gros jaune souci, quelquefois mêlé de rouge aurore, la poitrine et tout le manteau vert, excepté les pennes de l'aile, qui sont seulement bordées de cette couleur, autour d'un fond gris brun. Ces perroquets sont assez communs au Sénégal : ils volent par petites bandes de cinq ou six ; ils se perchent sur le sommet des arbres épars dans les plaines brûlantes et sablonneuses de ces contrées, où ils font entendre un cri aigu et désagréable ; ils se tiennent serrés l'un contre l'autre, de manière que l'on en tue plusieurs à la fois ; il arrive même assez souvent de tuer la petite bande entière d'un seul coup de fusil. Lemaire assure qu'ils ne parlent point [a] ; mais cette espèce peu connue n'a peut-être pas encore reçu de soins ni d'éducation.

LES LORIS.

On a donné ce nom dans les Indes orientales à une famille de perroquets dont le cri exprime assez bien le mot *lori*. Ils ne sont guère distingués des autres oiseaux de ce genre que par leur plumage, dont la couleur dominante est un rouge plus ou moins foncé. Outre cette différence principale, on peut aussi remarquer que les loris ont en général le bec plus petit, moins courbé et plus aigu que les autres perroquets. Ils ont de plus le regard vif, la voix perçante et les mouvements prompts : ils sont, dit Edwards, les plus agiles de tous les perroquets, et les seuls qui sautent sur leur bâton jusqu'à un pied de hauteur. Ces qualités bien constatées démentent la tristesse silencieuse qu'un voyageur leur attribue [b].

Ils apprennent très-facilement à siffler et à articuler des paroles : on les apprivoise aussi fort aisément, et ce qui est assez rare dans tous les animaux, ils conservent de la gaieté dans la captivité ; mais ils sont en général très-délicats et très-difficiles à transporter et à nourrir dans nos climats tempérés, où ils ne peuvent vivre longtemps. Ils sont sujets, même dans leur pays natal, à des accès épileptiques, comme les aras et autres perro-

a. « Les perroquets y sont de deux sortes (au Sénégal) : les uns sont petits et tout verts ; « les autres plus grands, ont la tête grise, le ventre jaune, les ailes vertes, et le dos mêlé « de gris et de jaune, ceux-ci ne parlent jamais ; mais les petits ont une voix douce et claire, « et disent tout ce qu'on leur apprend » *Voyage de Lemaire*. Paris, 1695, p. 107.

b. *Histoire générale des voyages*, t. X, p. 459.

quets; mais il est probable que les uns et les autres ne ressentent cette maladie que dans la captivité.

« C'est improprement, dit M. Sonnerat[a], que les ornithologistes ont dési-
« gné les loris par les noms de *loris des Philippines, des Indes orientales,*
« *de la Chine,* etc. Les oiseaux de cette espèce ne se trouvent qu'aux Mo-
« luques et à la Nouvelle-Guinée : ceux qu'on voit ailleurs en ont tous été
« transportés. » Mais c'est encore plus improprement, ou pour mieux dire, très-mal à propos que ces mêmes nomenclateurs d'oiseaux ont donné quelques espèces de loris comme originaires d'Amériqne, puisqu'il n'y en existe aucune, et que si quelques voyageurs y en ont vu, ce ne peuvent être que quelques individus qui avaient été transportés des îles orientales de l'Asie[1].

M. Sonnerat ajoute qu'il a trouvé les espèces de loris constamment différentes d'une île à l'autre, quoique à peu de distance; on a fait une observation toute semblable dans nos îles de l'Amérique : chacune de ces îles nourrit assez ordinairement des espèces différentes de perroquets.

LE LORI-NOIRA.[b c*]

PREMIÈRE ESPÈCE.

Ce lori est représenté dans les planches enluminées sous la dénomination de *lori des Moluques ;* mais cette dénomination est trop vague, puisque, comme nous venons de le voir, presque toutes les espèces de loris viennent de ces îles. Celui-ci se trouve à Ternate[d], à Céram et à Java : le nom de

a. Voyage à la Nouvelle-Guinée, p. 173.

b. Voyez les planches enluminées, nº 216.

c. Noyra. Clusius, *Exotic.*, p. 364. — Nieremberg, p. 229. — Jonston, *Avi.*, p. 155. — *Idem*, p. 157. — *Lory.* Ray, *Synops.*, p. 151, nº 9. — *Psittacus purpureus.* Charleton, *Exercit.*, p. 75, nº 16. — *Idem, Onomast.*, p. 67, nº 16. — *Psittacus coccineis alis ex viridi et nigro variis.* Willughby, *Ornithol.*, p. 78. — Ray, *Synops.*, p. 31, nº 9. — *Psittacus rufus, femoribus alisque viridibus.* Frisch, tab. 45. — Klein, *Avi.*, p. 25, nº 8, — *Scarlet lori.* Edwards, t. IV, pl. 172. — « Psittacus major brevicaudus, coccineus, maculâ in dorso supremo « et tectricibus alarum superioribus minimis luteis; remigibus majoribus exterius supernè « viridibus, infernè pallidè roseis, interiùs coccineis apice nigro; rectricibus lateralibus supernè « primâ medietate coccineis, alterâ saturatè viridibus, binis utrimque extimis ultimâ medie- « tate exteriùs saturatè violaceo mixtis... » *Lorius Moluccensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, page 219.

d. « Il y a beaucoup de beaux perroquets à l'île de Ternate, qui sont rouges sur le dos, avec de petites plumes sur le devant des ailes. Ils sont un peu plus petits que ceux des Indes occidentales, mais ils apprennent bien mieux à parler. » Argensola, *Conquêtes des Moluques*, Paris, 1706, t. III, p. 21.

1. « On appelle *loris* les espèces dont le fond du plumage est rouge, et la queue un peu en « coin, et qui se rapprochent beaucoup de certaines *perruches.* Il ne s'en est trouvé qu'aux « Indes orientales. » (Cuvier.)

* *Psittacus garrulus* (Linn.). — Genre *Perroquets*, sous-genre *Loris* (Cuv.).

noira est celui que les Hollandais lui donnent, et sous lequel il est connu dans ces îles.

Cette espèce est si recherchée dans les Indes, qu'on donne volontiers jusqu'à dix réaux de huit pour un noira. On lit dans les premiers Voyages des Hollandais à Java, que pendant longtemps on avait tenté inutilement de transporter quelques-uns de ces beaux oiseaux en Europe ; ils périssaient tous dans la traversée[a] : cependant les Hollandais du second voyage en apportèrent un à Amsterdam[b]. On en a vu plus fréquemment depuis. Le noira marque à son maître de l'attachement et même de la tendresse ; il le caresse avec son bec, lui passe les cheveux brin à brin avec une douceur et une familiarité surprenantes, et en même temps il ne peut souffrir les étrangers et les mord avec une sorte de fureur. Les Indiens de Java nourrissent un grand nombre de ces oiseaux[c]; en général, il paraît que la coutume de nourrir et d'élever des perroquets en domesticité est très-ancienne chez les Indiens, puisque Élien en fait mention.

Variétés du noira.

I. — C'est apparemment au noira que se rapporte ce que dit Aldrovande du perroquet de Java, que les insulaires appellent *nor*, c'est-à-dire brillant. Il a tout le corps d'un rouge foncé, l'aile et la queue d'un vert aussi foncé ; une tache jaune sur le dos, et un petit bord de cette même couleur à l'épaule. Entre les plumes de l'aile, qui étant pliée paraît toute verte, les couvertures seulement et les petites pennes sont de cette couleur jaune, et les grandes sont brunes.

II. — Le lori décrit par M. Brisson sous le nom de *lori de Céram*[d], et auquel il attribue tout ce que nous avons appliqué au noira, n'en est en effet qu'une variété, et il ne diffère de notre noira qu'en ce qu'il a les plumes des jambes de couleur verte, et que le noira les a rouges comme le reste du corps.

a. Linscot apud Clusium, *Auct.*, p. 364.

b. *Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Comgagnie des Indes*, etc. ; Amsterdam, 1702, t. I, pag. 529 et 530.

c. « Les Hollandais passèrent dans l'appartement des perroquets, qui leur parurent beaucoup plus beaux que ceux qu'ils avaient vus dans d'autres lieux, mais d'une grosseur médiocre. Les Portugais leur donnent le nom de *noyras;* ils ont un rouge vif et lustré sur la gorge et sous l'estomac, et comme une belle plaque d'or sur le dos. » *Hist. générale des voyages*, t. VIII, page 136.

d. « Psittacus major brevicaudus coccineus; tectricibus alarum superioribus minimis luteis, « remigibus majoribus exteriùs supernè viridibus, infernè cinereo albis, interiùs coccineis, « apice saturatè cinereo; rectricibus quatuor utrinque extimis supernè primùm coccineis, dein « saturatè violaceis, apice saturatè viridibus... » *Lorius Ceramensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 215. — « Psittacus brachyurus ruber, genibus alisque viridibus, rectricibus medietate « posticâ caruleis... » *Psittacus garrulus*. Linnæus. *Syst. nat.*, édit. X, gen. 44, sp. 21.

LE LORI A COLLIER.[a]*

SECONDE ESPÈCE.

Cette seconde espèce de lori est représentée dans les planches enluminées sous la dénomination de *lori mâle des Indes orientales :* nous n'adoptons pas cette dénomination, parce qu'elle est trop vague, et que d'ailleurs les loris ne sont pas réellement répandus dans les grandes Indes, mais plutôt confinés à la Nouvelle-Guinée et aux Moluques. Celui-ci a tout le corps, avec la queue, de ce rouge foncé de sang qui est proprement la livrée des loris; l'aile est verte, le haut de la tête est d'un noir terminé de violet sur la nuque; les jambes et le pli de l'aile sont d'un beau bleu; le bas du cou est garni d'un demi-collier jaune, et c'est par ce dernier caractère que nous avons cru devoir désigner cette espèce.

L'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 84, sous la dénomination de *lori des Indes orientales*, et que M. Brisson a donné sous le même nom [b], paraît être la femelle de celui dont il est ici question, car il n'en diffère qu'en ce qu'il n'a pas le collier jaune, ni la tache bleue du sommet de l'aile, si grande; il est aussi un peu plus petit : apparemment le mâle seul, dans cette espèce, porte le collier. Ce lori est, comme tous les autres, très-doux et familier, mais aussi très-délicat et difficile à élever. Il n'y en a point qui apprenne plus facilement à parler, et qui parle aussi distinctement : « J'en ai vu un, dit M. Aublet, qui répétait tout ce qu'il entendait dire à la première fois [c]. » Tout étonnante que cette faculté puisse paraître, on ne peut guère en douter : il semble même qu'elle appartienne à tous les loris [d]; celui-ci en particulier est très-estimé; Albin dit qu'il l'a vu vendre vingt guinées. Au reste, on doit regarder comme une variété de cette espèce le lori à collier des Indes donné par M. Brisson [e].

a. Voyez les planches enluminées, n° 119.

b. « Psittacus major brevicaudus, coccineus syncipite nigro violaceo; vertice dilutè violaceo, « marginibus alarum viridi et cæruleo variis, remigibus majoribus exteriùs supernè et viridi- « bus, infernè nigricantibus, interiùs luteis apice nigricante, rectricibus coccineis, apice viridi « marginatis.... » *Lorius orientalis Indicus.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 222. — « Psittacus « brachyurus ruber, pileo fusco, alis viridibus, humeris genibusque cæruleis... » *Domicella.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, g. 44, sp. 23.

c. « Il était venu des Indes à l'île de France, et m'avait été donné par M. le comte d'Estaing, il était étonnant. » (Note communiquée par M. Aublet.)

d. « Les Hollandais en avaient un qui contrefaisait sur-le-champ tous les cris des autres animaux qu'il entendait. » Second voyage des Hollandais, *Hist. générale des voyages*, t. VIII, p. 377. — « Tous les voyageurs parlent avec admiration de la facilité que les perroquets des Moluques ont à répéter ce qu'ils entendent. Leurs couleurs sont variées et forment un mélange agréable; ils crient beaucoup et fort haut. » *Ibidem.*

e. « Psittacus major brevicaudus, coccineus, uropygio et imo ventre ex allo et roseo varie- « gatis; capite superiore et remigibus majoribus cyaneis; torque luteo, rectricibus purpureis,

* *Psittacus domicella* (Linn.). — Genre *Perroquets*, sous-genre *Loris* (Cuv.).

LE LORI TRICOLOR.[a b *]

TROISIÈME ESPÈCE.

Le beau rouge, l'azur et le vert qui frappent les yeux dans le plumage de ce lori, et le coupent par grandes masses, nous ont déterminés à lui donner le nom de *tricolor*. Le devant et les côtés du cou, les flancs, avec le bas du dos, le croupion et la moitié de la queue sont rouges. Le dessous du corps, les jambes et le haut du dos sont bleus; l'aile est verte et la pointe de la queue bleue : une calotte noire couvre le sommet de la tête. La longueur de cet oiseau est de près de dix pouces. Il en est peu d'aussi beaux par l'éclat, la netteté et la brillante opposition des couleurs ; sa gentillesse égale sa beauté : Edwards, qui l'a vu vivant et qui le nomme *petit lori*, dit qu'il sifflait joliment, prononçait distinctement différents mots, et, sautant gaiement sur son juchoir ou sur le doigt, criait d'une voix douce et claire, *lori, lori*. Il jouait avec la main qu'on lui présentait, courait après les personnes en sautillant comme un moineau : ce charmant oiseau vécut peu de mois en Angleterre. Il est désigné, dans nos planches enluminées, sous le nom de *lori des Philippines*. M. Sonnerat l'a trouvé à l'île d'Yolo, que les Espagnols prétendent être une des Philippines, et les Hollandais une des Moluques.

LE LORI CRAMOISI.[c d **]

QUATRIÈME ESPÈCE.

Ce lori a près de onze pouces de longueur : nous le nommons *cramoisi*, parce que son rouge, la face exceptée, est beaucoup moins éclatant que

« fusco rubescente adumbratis... » *Lorius torquatus Indicus*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 230 — *Psittacus capite cyaneo, collari luteo*. Klein, *Avi.*, p. 25, n° 17. — *Laurey*. Albin, t. I, pl. 13.

a. Voyez les planches enluminées, n° 168.

b. *First black-capped lory*. Edwards, t. IV, pl. 170. — « Psittacus major brevicaudus, coc- « cineus, collo superiore, dorso supremo, medio pectore, medio ventre, tectricibusque caudæ « inferioribus cæruleo violaceis; capite superiùs nigro; remigibus majoribus exteriùs supernè « primâ medietate coccineis, alterâ saturatè viridibus, exterius saturatè violaceo marginatis... » *Lorius Philippensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 226. — « Psittacus Brachyurus purpureus. « pileo nigro, alis viridibus, pectore, genibus, caudaque cæruleis. » *Lori*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, g. 44, sp. 24.

c. Voyez les planches enluminées, n° 518.

d. « Psittacus major brevicaudus, supernè saturatè coccineus, infernè obscurè violaceus; « rectricibus saturatè coccineis, apice sordidè pallidè rubris... » *Lorius Amboinensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 231.

* *Psittacus lori* (Linn.). — Genre *Perroquets*, sous-genre *Loris* (Cuv.).

** « Le lori cramoisi appartient à la même espèce que le *grand lori*. » (Desmarets.) — Voyez, un peu plus loin, la nomenclature du *grand lori*.

celui des autres loris, et paraît terni et comme bruni sur l'aile. Le bleu du haut du cou et de l'estomac est faible et tirant au violet; mais au pli de l'aile il est vif et azuré, et au bord des grandes pennes il se perd dans leur fond noirâtre : la queue est, par-dessous, d'un rouge enfumé, et en dessus, du même rouge tuilé que le dos. Cette espèce n'est pas la seule qui soit à Amboine, et il paraît par le témoignage de Gemelli Careri que la suivante s'y trouve également[a].

LE LORI ROUGE.[b]*

CINQUIÈME ESPÈCE.

Quoique dans tous les loris le rouge soit la couleur dominante, celui-ci mérite entre tous les autres le noms que nous lui donnons : il est entièrement rouge, à l'exception de la pointe de l'aile, qui est noirâtre, de deux taches bleues sur le dos, et d'une de même couleur aux couvertures du dessous de la queue. Il a dix pouces de longueur. C'est une espèce qui paraît nouvelle. Nous corrigeons la dénomination de *lori de la Chine* qui lui est donnée dans la planche enluminée, parce qu'il ne paraît pas d'après les voyageurs qu'il se trouve des loris à la Chine, et que l'un de nos meilleurs observateurs, M. Sonnerat, nous assure au contraire qu'ils sont tous habitants des Moluques et de la Nouvelle-Guinée; et en effet le *lori de Gilolo*[c] de cet observateur nous paraît être absolument le même que celui-ci.

LE LORI ROUGE ET VIOLET.[d]**

SIXIÈME ESPÈCE.

Ce lori ne s'est trouvé jusqu'à présent qu'à Gueby, et c'est par cette raison qu'on l'a nommé *lori de Gueby* dans nos planches enluminées. Il a tout le corps d'un rouge éclatant, régulièrement écaillé de brun violet depuis l'occiput, en passant par les côtés du cou jusqu'au ventre; l'aile est coupée de rouge et de noir, de façon que cette dernière couleur termine toutes les

a. « A Amboine, il y a plusieurs espèces de perroquets, et entre autres une dont toutes les plumes sont incarnates. » *Voyage autour du monde*, par Gemelli Carieri, t. V, p. 236.
b. Voyez les planches enluminées, n° 519, sous la dénomination de *Lori de la Chine*.
c. *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, p. 177.
d. Voyez les planches enluminées, n° 684.

* *Psittacus ruber* (Linn.).
** *Psittacus guebiensis* (Linn.).

pointes des pennes et tranche une partie de leurs barbes; les petites pennes et leurs couvertures les plus près du corps sont d'un violet brun; la queue est d'un rouge de cuivre : la longueur totale de ce lori est de huit pouces.

LE GRAND LORI.[a]*

SEPTIÈME ESPÈCE.

C'est le plus grand des loris : il a treize pouces de longueur. La tête et le cou sont d'un beau rouge, le bas du cou, tombant sur le dos, est d'un bleu violet; la poitrine est richement nuée de rouge, de bleu, de violet et de vert; le mélange de vert et de beau rouge continue sur le ventre; les grandes pennes et le bord de l'aile, depuis l'épaule, sont d'un bleu d'azur; le reste du manteau est rouge sombre. La moitié de la queue est rouge, sa pointe est jaune.

Il paraît que c'est cette espèce que M. Wosmaër a décrite sous le nom de *lori de Ceylan* il avait été apporté vraisemblablement de plus loin dans cette île, et de cette île en Hollande; mais il y vécut peu, et mourut au bout de quelques mois[b].

LES LORIS PERRUCHES.

Les espèces qui suivent sont des oiseaux presque entièrement rouges comme les loris, mais leur queue est plus longue, et cependant plus courte que celle des perruches, et l'on doit les considérer comme faisant la nuance entre les loris et les perruches de l'ancien continent : nous les appellerons par cette raison *loris perruches.*

LE LORI PERRUCHE ROUGE.[c]**

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le plumage de cet oiseau est presque entièrement rouge, à l'exception de quelques couvertures et des extrémités des pennes de l'aile et des pennes

a. Voyez les planches enluminées, n° 683.

b. Voyez Wosmaër, feuilles imprimées en 1769.

c. « Psittacus minor longicaudus, coccineus; collo inferiore et pectore dilutiùs coccineis, a marginibus pennarum luteis; remigibus apice viridibus, tribus corpori finitimis caudeis;

* *Psittacus grandis* et *psittacus puniceus* (Linn.). — « Cette espèce du *grand lori* (*psittacus grandis*) et celle du *lori cramoisi* (*psittacus puniceus*), doivent être réunies, selon l'opinion de Kuhl, pour n'en former qu'une, à laquelle il a conservé le nom de *psittacus grandis.* » (Desmarets.) — Voyez la nomenclature ** de la p. 214.

** *Psittacus borneus* (Linn.). — Genre *Perroquets*, sous-genre *Perruches* (Cuv.)

de la queue, dont les unes sont vertes, et quelques autres sont bleues. La longueur totale de l'oiseau est de huit pouces et demi. Edwards dit qu'il est très-rare, et qu'un voyageur le donna à M. Hans Sloane comme venant de Pornéo.

LE LORI PERRUCHE VIOLET ET ROUGE.[a b *]

SECONDE ESPÈCE.

La couleur dominante de cet oiseau est le rouge mêlé de bleu violet. Sa longueur totale est de dix pouces, la queue fait près du tiers de cette longueur : elle est toute d'un gros bleu, de même que les flancs, l'estomac, le haut du dos et de la tête; les grandes pennes de l'aile sont jaunes : tout le reste du plumage est d'un beau rouge bordé de noir en festons sur les ailes.

LE LORI PERRUCHE TRICOLOR.[c d **]

TROISIÈME ESPÈCE.

On peut nommer ainsi cet oiseau, le rouge, le vert et le bleu turquin occupant par trois grandes masses tout son plumage : le rouge couvre la tête, le cou et tout le dessous du corps; l'aile est d'un vert foncé, le dos et la queue sont d'un gros bleu moelleux et velouté. La queue est longue de sept pouces, l'oiseau entier de quinze et demi, et de la grosseur d'une tourterelle.

« rectricibus sordidè rubris, supernè apice viridescentibus, utrimque extimâ supernè viridescente... » *Psittaca coccinea Bonarum Fortunarum insulæ.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 373. — « Psittacus macrourus ruber remigibus, rectricibusque apice viridibus, alis maculâ cæruleâ, » *Psittacus Borneus.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 44, sp. 6. — *Long-tailed scarlet lory.* Edwards, *History of Birds*, t. IV, pl. 173.

a. Voyez les planches enluminées, n° 143, sous la dénomination de *Perruche des Indes orientales.*

b. « Psittacus minor longicaudus, coccineus, supernè saturatiùs, infernè dilutiùs, fusco et « cæruleo violaceo variegatus; capite et collo superioribus, pectore et tenià ponè oculos cæru- « leo-violaceis; remigibus majoribus dilutè fusco, minoribus fusco-violaceo terminatis; rectri- « cibus fusco-violaceis, lateralibus interius coccineis... » *Psittaca Indica coccinea.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 376.

c. Voyez les planches enluminées, n° 240, sous la dénomination de *Perruche rouge d'Amboine.*

d. « Psittacus minor longicaudus, supernè cæruleo-violaceus, infernè coccineus; capite et « collo coccineis; remigibus externis saturatè viridibus, interius et subtus nigricantibus; rectri- « cibus saturatè violaceis, lateralibus interiùs et subtus nigricantibus; duabus utrimque extimis « rubro marginatis... » *Psittaca Amboinensis coccinea.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 378.

* *Psittacus coccineus* (Kuhl.). — Genre et sous-genre *id.*

** *Psittacus amboinensis* (Gmel.). — *Psittacus scapulatus* (Bechst., Kuhl.) — Genre *Perroquets*, sous-genre *Perruches* (Cuv.).

La queue dans ces trois dernières espèces, quoique plus longue que ne l'est communément celle des loris et des perroquets proprement dits, n'est néanmoins pas étagée comme celle des perruches à longue queue, mais composée de pennes égales et coupées à peu près carrément.

PERRUCHES DE L'ANCIEN CONTINENT.

PERRUCHES A QUEUE LONGUE ET ÉGALEMENT ÉTAGÉE.

Nous séparerons en deux familles les perruches à longue queue : la première sera composée de celles qui ont la queue également étagée, et la seconde de celles qui l'ont inégale ou plutôt inégalement étagée, c'est-à-dire qui ont les deux pennes du milieu de la queue beaucoup plus longues que les autres pennes, et qui paraissent en même temps séparées l'une de l'autre. Toutes ces perruches sont plus grosses que les perruches à queue courte, dont nous donnerons ci-après la description, et cette longue queue les distingue aussi de tous les perroquets à queue courte.

LA GRANDE PERRUCHE A COLLIER D'UN ROUGE VIF. [a b *]

PREMIÈRE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Pline et Solin ont également décrit le perroquet vert à collier, qui de leur temps était le seul connu, et qui venait de l'Inde[c]; Apulée le dépeint avec

a. Voyez les planches enluminées, nº 642.

b. Psittacus torquatus macrouros antiquorum. Aldrovande, *Avi.*, t. I, p. 678, avec une figure assez reconnaissable, p. 679. — Willughby, *Ornithol.*, p. 77, avec une figure peu juste (tab. XVI), parce qu'il l'a empruntée d'Olina, qui n'a pas représenté cette perruche. — Ray, *Synops. avi.*, p. 33, nº 1. — *Psittacus torquatus macrourus.* Jonston, *Avi.*, p. 23, avec la figure encore mal à propos empruntée d'Olina. — Charleton, *Exercit.*, p. 74, nº 10. — *Idem*, *Onomast.*, p. 67, nº 10. — « Psittacus macrourus viridis, collari pectoreque rubro, gulâ « nigrâ... » *Psittacus Alexandri.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 44, sp. 9. — Le *perrochetto* d'Olina, page 27, n'est pas la perruche des Maldives ou le perroquet des anciens, mais plutôt notre perruche à collier, planche enluminée, nº 551, puisque, lui attribuant le nom de *scincialo*, il dit qu'elle vient de l'île Espagnole, et que sa figure porte un collier. — *Ring parrakel.* Edwards, *Glan.*, p. 175, pl. 292, la figure d'en haut. — M. Brisson, qui rapporte dans son *Supplément* (page 127) cette perruche d'Edwards à sa *perruche à collier* (espèce 55), ne peut s'empêcher de remarquer, outre la différence de grosseur, qu'elle a du rouge à chaque aile; et Edwards distingue nettement, en cet endroit même, cette grosse perruche de *la grandeur d'un pigeon*, de la petite perruche à collier, *grosse comme un merle*, *qu'on voit*, dit-il, *beaucoup plus fréquemment.*

c. Voyez Pline, lib. X, cap. XLII; et Solin., cap. LII.

* *Psittacus Alexandri* (Linn.). — Genre *Perroquets*, sous-genre *Perruches.* — « Le jeune « de cette *perruche* est, selon Kuhl, le *psittacus eupatria* de Gmelin. » (Cuvier.)

l'élégance qu'il a coutume d'affecter [a], et dit que son plumage est d'un vert naïf et brillant : le seul trait qui tranche, dit Pline, dans le vert de ce plumage est un demi-collier d'un rouge vif appliqué sur le haut du cou [b]; Aldrovande, qui a recueilli tous les traits de ces descriptions, ne nous permet pas de douter que ce perroquet à *collier* et à *longue queue* des anciens ne soit notre grande perruche à collier rouge : pour le prouver, il suffit de deux traits de la description d'Aldrovande; le premier est la largeur du collier, qui, dit-il, est dans son milieu de *l'épaisseur du petit doigt ;* l'autre est la tache rouge qui *marque le haut de l'aile* [c]. Or, de toutes les perruches qui pourraient ressembler à ce perroquet des anciens, celle-ci seule porte ces deux caractères; les autres n'ont point de rouge à l'épaule, et leur collier n'est qu'un cordon sans largeur. Au reste, cette perruche rassemble tous les traits de beauté des oiseaux de son genre : plumage d'un vert clair et gai sur la tête, plus foncé sur les ailes et le dos; demi-collier couleur de rose, qui, entourant le derrière du cou, se rejoint sur les côtés à la bande noire qui enveloppe la gorge; bec d'un rouge vermeil, et tache pourprée au sommet de l'aile; ajoutez une belle queue, plus longue que le corps, mêlée de vert et de bleu d'aigue-marine en dessus, et doublée de jaune tendre, vous aurez toute la figure, simple à la fois et parée, de cette grande et belle perruche qui a été le premier perroquet connu des anciens. Elle se trouve non-seulement dans les terres du continent de l'Asie méridionale, mais aussi dans les îles voisines et à Ceylan; car il paraît que c'est de cette dernière île que les navigateurs de l'armée d'Alexandre la rapportèrent en Grèce, où l'on ne connaissait encore aucune espèce de perroquets [d].

LA PERRUCHE A DOUBLE COLLIER. [e f *]

SECONDE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Deux petits rubans, l'un rose et l'autre bleu, entourent le cou en entier de cette perruche, qui est de la grosseur d'une tourterelle; du reste, tout son plumage est vert, plus foncé sur le dos, jaunissant sous le corps, et

a. Florid., lib. II.

b. « Viridem toto corpore, torque tantùm miniato in cervice distinctam. » Pline, lib. X, cap. LIII.

c. « Alarum pennæ... circa medium, in superiore parte rubrâ notâ distinguntur. » Aldrovande, t. I, p. 678.

d. Voyez, sur le perroquet des anciens, la fin du Discours qui précède les perroquets.

g. Voyez les planches enluminées, nº 215, sous le nom de *Perruche de l'île de Bourbon.*

f. « Psittacus minor, longicaudus, viridi, internè ad flavum inclinans; torque roseo, taniâ « transversâ sub gutture luteâ, ad colli latera nigra; rectricibus superiùs viridibus subtus cine- « reo flavis... » *Psittaca Borbonica torquata.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 328.

* *Psittacus bitorquatus* (Kuhl.).

dans plusieurs de ses parties rembruni d'un trait sombre sur le milieu de chaque plume; sous la queue un frangé jaunâtre borde le gris brun tracé dans chaque penne, la moitié supérieure du bec est d'un beau rouge, l'inférieure est brune : il est probable que cette perruche, venue de l'île de Bourbon, se trouve aussi dans le continent correspondant, ou de l'Afrique ou des Indes.

LA PERRUCHE A TÊTE ROUGE.[a b *]

TROISIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Cette perruche qui a onze pouces de longueur totale et dont la queue est plus longue que le corps, en a tout le dessus d'un vert sombre, avec une tache pourpre dans le haut de l'aile; la face est d'un rouge pourpré qui sur la tête se fond dans du bleu, et se coupe sur la nuque par un trait prolongé du noir qui couvre la gorge; le dessous du corps est d'un jaune terne et sombre; le bec est rouge.

LA PERRUCHE A TÊTE BLEUE.[c d **]

QUATRIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Cette perruche, longue de dix pouces, a le bec blanc, la tête bleue, le corps vert, le devant du cou jaune, et du jaune mêlé dans le vert sous le ventre et la queue, dont les pennes intermédiaires sont en dessus teintes de bleu; les pieds sont bleuâtres.

a. Voyez les planches enluminées, nº 264.

b. « Psittacus minor longicaudus, supernè viridi flavicans, infernè luteo viridescens; capite « rubro, dilutè cæruleo adumbrato; tæniâ nigrâ ab oris angulo ad oris angulum per occipitum « ductâ; gutture nigro; maculâ in alis obscurè rubra; rectricibus viridibus, lateralibus inte- « riùs luteis... » *Psittaca Ginginiana erythrocephalos.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 346.

c. Voyez les planches enluminées, nº 192, sous le nom de *Perruche à tête bleue des Indes orientales.*

d. « Psittacus minor longicaudus, supernè viridis, infernè viridi luteus; capite cæruleo vi- « laceo, syncipite ad rubrum inclinante; gutture cinereo-violaceo; collo ad latera luteo; rec- « tricibus subtus cinereo-luteis, supernè binis intermediis viridi cæruleis, utrimque proximâ « exteriùs viridi cæruleâ, interiùs luteo viridi, quatuor utrimque, extimis exteriùs viridibus, « interiùs luteis, lateralibus apice pallidè luteis... » *Psittaca cyanocephalos.* Brisson, *Ornith.*, t. IV, p. 359.

* *Psittacus erythrocephalus* (Linn.). — *Psittacus ginginianus* (Lath.).

** *Psittacus hæmatopus* (Linn.). — *Psittacus moluccanus* et *cyanocephalus* (Gmel.). — *Psittacus cyanogaster* (Shaw.). — « Toutes variétés d'âge d'une seule espèce. » (Cuvier.).

LA PERRUCHE-LORI.[a b *]

CINQUIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Nous adoptons le nom qu'Edwards a donné à cette espèce à cause du beau rouge qui semble la rapprocher des loris : ce rouge, traversé de petites ondes brunes, teint la gorge, le devant du cou et les côtés de la face jusque sur l'occiput, qu'il entoure; le haut de la tête est pourpré, Edwards le marque bleu; le dos, le dessus du cou, des ailes et l'estomac sont d'un vert d'émeraude; du jaune orangé tache irrégulièrement les côtés du cou et les flancs; les grandes pennes de l'aile sont noirâtres, frangées au bout de jaune; la queue, verte en dessus, paraît doublée de rouge et de jaune à la pointe; le bec et les pieds sont gris blanc : cette perruche est de moyenne grosseur et n'a que sept pouces et demi de longueur; c'est une des plus jolies par l'éclat et l'assortiment des couleurs. Ce n'est point l'*avis paradisiaca* de Seba[c], comme le croit M. Brisson, puisque, sans compter d'autres différences, cet oiseau de Seba, très-difficile d'ailleurs à rapporter à sa véritable espèce, est à queue inégalement étagée.

LA PERRUCHE JAUNE.[d **]

SIXIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

M. Brisson donne cette espèce sous la dénomination de *perruche jaune d'Angola*, et la décrit d'après Frisch : tout son plumage est jaune, excepté

a. Voyez les planches enluminées, n° 552, sous le nom de *Perruche variée des Indes orientales.*

b. « Psittacus minor longicaudus, viridis, marginibus pennarum in dorso et ad latera ventris « luteis; capite superiùs et maculâ ad aures nigro-cæruleis; occipite, genis, gutture, collo « inferiore et pectore coccineis, marginibus pennarum in pectore viridi nigricantibus; tæniâ « utrimque longitudinali in collo luteâ; rectricibus supernè viridibus, infernè rubris, apice « viridi flavicantibus... » *Psittaca Indica varia.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 366. — « Psittacus macrourus luteo-viridis, occipite, gulâ, pectoreque rubris, vertice auribusque cæruleis... » *Psittacus ornatus.* Linnæus, *Syst. nat.*, edit. X, g. 44, sp. 14. — *Lory-parakeet.* Edwards, *History of Birds*, t. IV, pl. 174.

c. Avis Paradisiaca orientalis, vario colore elegantissima. Seba, vol. I, p. 95, tab. 60.

d. « Psittacus minor longicaudus, luteo aurantius, supernè viridi lutescente varius; oculorum ambitu, lateribus, cruribusque rubris; rectricibus viridi-lutescentibus, tribus utrimque « extimis exterius supernè cæruleis... » *Psittaca Angolensis lutea.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 371. — *Psittacus luteus caudâ longâ.* Frisch, tab. 53. — « Psittacus croceus, caudâ longâ, « oculis in circulo rubro, extremis remigibus et pennâ infimâ caudæ cæruleis. » Klein, *Avi.*, p. 25, n° 15. — « Psittacus macrourus luteus, alarum tectricibus viridibus, caudâ forficatâ... » *Psittacus Solstitialis.* Linnæus, *Syst. nat*, édit. X, g. 44, sp. 7.

* *Psittacus ornatus* (Linn.).

** *Psittacus solstitialis* (Linn.).

le ventre et le tour de l'œil, qui sont rouges, et les pennes des ailes, avec une partie de celles de la queue, qui sont bleues; les premières sont traversées dans leur milieu d'une bande jaunâtre; au reste, la queue est représentée dans Frisch d'une manière équivoque et peu distincte. Albin, qui décrit aussi cette perruche, assure qu'elle apprend à parler, et quoiqu'il l'appelle *perroquet d'Angola*, il dit qu'elle vient des Indes occidentales [a].

LA PERRUCHE A TÊTE D'AZUR. [b]*

SEPTIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Cette perruche, qui est de la grosseur d'un pigeon, a toute la tête, la face et la gorge d'un beau bleu céleste, un peu de jaune sur les ailes, la queue bleue, également étagée et aussi longue que le corps; le reste du plumage est vert : cette perruche vient des grandes Indes, suivant M. Edwards, qui nous l'a fait connaître.

LA PERRUCHE-SOURIS. [c]**

HUITIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Cette espèce paraît nouvelle, et nous ignorons son pays natal; peut-être pourrait-on lui rapporter l'indication suivante, tirée d'un voyage à l'île de France : « La perruche verte à capuchon gris, de la grosseur d'un moineau, « ne peut s'apprivoiser [d]. » Quoique cette perruche soit considérablement plus grosse que le moineau, nous lui avons donné le nom de *souris* parce qu'une grande pièce gris-de-souris lui couvre la poitrine, la gorge, le front et toute la face; le reste du corps est vert d'olive, excepté les grandes pennes de l'aile, qui sont d'un vert plus fort; la queue est longue de cinq

a. Albin, t. III, p. 6, pl. 13.

b. « Psittacus minor longicaudus, viridis, supernè saturatiùs, infernè dilutiùs; capite et gut- « ture cyaneis, maculâ in albis luteâ; rectricibus supernè caeruleis, subtus obscurè luteis... » *Psittaca cyanocephalos Indica.* Brisson, *Suppl. d'Ornithol.*, p. 129. — *Perroquet à tête bleue.* Edwards, *Glanures*, p. 175, pl. 292.

c. Voyez les planches enluminées, n° 768, sous la dénomination de *Perruche à poitrine grise.*

d. *Voyage à l'Isle de France*, 1772, p. 122.

* Probablement variété de la *perruche à collier d'un rouge vif.* — Voyez la nomenclature de la page 218.

** *Psittacus murinus* (Linn.).

pouces, le corps d'autant; les pieds sont gris, le bec est gris blanc; tout le plumage pâle et décoloré de cette perruche lui donne un air triste, et c'est la moins brillante de toutes celles de sa famille.

LA PERRUCHE A MOUSTACHES.[a]*

NEUVIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Un trait noir passe d'un œil à l'autre sur le front de cette perruche, et deux grosses moustaches de la même couleur partent du bec inférieur et s'élargissent sur les côtés de la gorge; le reste de la face est blanc et bleuâtre; la queue, verte en dessus, est jaune paille en dessous; le dos est vert foncé; il y a du jaune dans les couvertures de l'aile, dont les grandes pennes sont d'un vert-d'eau foncé; l'estomac et la poitrine sont de couleur de lilas; cette perruche a près de onze pouces : sa queue fait la moitié de cette longueur. Cette espèce est encore nouvelle, ou du moins n'est indiquée par aucun naturaliste.

LA PERRUCHE A FACE BLEUE.[b c]**

DIXIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Cette belle perruche a le manteau vert et la tête peinte de trois couleurs: d'indigo sur la face et la gorge, de vert brun à l'occiput et de jaune en dessous; le bas du cou et la poitrine sont d'un mordoré rouge, tracé de vert brun; le ventre est vert, le bas-ventre mêlé de jaune et de vert, et la queue doublée de jaune. Edwards a déjà donné cette espèce[d], mais elle parait avoir été représentée d'après un oiseau mis dans l'esprit-de-vin, et les couleurs en sont flétries : celui que représente notre planche enluminée était mieux conservé. Cette perruche se trouve à Amboine; nous lui rapporterons comme simple variété, ou du moins comme espèce très-voisine, la *perruche des Moluques*, n° 743, dont la grandeur et les principales couleurs

a. Voyez les planches enluminées, n° 517, sous la dénomination de *Perruche de Pondichéry.*

b. Voyez *idem*, n° 61, sous le nom de *Perruche d'Amboine.*

c. « Psittacus minor longicaudus, supernè viridis; capite anteriùs saturatè cæruleo; collo « superiore torque luteo cincto; collo inferiore et pectore rubro aurantiis, marginibus penna- « rum saturatè cæruleis; ventre supremo saturatè viridi; imo ventre viridi-luteo, saturatè « viridi maculato; rectricibus supernè splendidè, infernè sordidè viridibus... » *Psittaca Amboinensis varia.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 364.

d. *Red-breasted parrakeet. Glanures*, p. 45, pl. 232.

* *Psittacus pondicerianus* (Linn.).

** La même espèce que la *perruche à tête bleue.* — Voyez la nomenclature ** de la p. 220.

sont les mêmes, à cela près que la tête entière est indigo, et qu'il y a une tache de cette couleur au ventre ; le rouge aurore de la poitrine n'est point ondé, mais mêlé de jaune : ces différences sont trop légères pour constituer deux espèces distinctes ; la queue de ces perruches est aussi longue que le corps ; la longueur totale est de dix pouces ; leur bec est blanc rougeâtre.

LA PERRUCHE AUX AILES CHAMARRÉES[a] *

ONZIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

L'oiseau donné dans la planche enluminée, n° 287, sous le nom de *perroquet de Luçon*, doit plutôt être appelé *perruche*, puisqu'il a la queue longue et étagée ; il a les ailes chamarrées de bleu, de jaune et d'orangé ; la première de ces couleurs occupant le milieu des plumes, les deux autres s'étendent sur la frange ; les grandes pennes sont d'un brun olivâtre ; cette couleur est celle de tout le reste du corps, excepté une tache bleuâtre derrière la tête : cette perruche a un peu plus de onze pouces de longueur ; la queue fait plus du tiers de cette longueur totale, cependant l'aile est aussi très-longue et couvre près de la moitié de la queue, ce qui ne se trouve pas dans les autres perruches, qui ont généralement les ailes beaucoup plus courtes.

Passons maintenant à l'énumération des perruches de l'ancien continent, qui ont de même la queue longue, mais inégalement étagée.

PERRUCHES A QUEUE LONGUE ET INÉGALE

DE L'ANCIEN CONTINENT.

LA PERRUCHE A COLLIER COULEUR DE ROSE.[b, c] **

PREMIÈRE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Loin que cette perruche paraisse propre au nouveau continent, comme le dit M. Brisson, elle lui est absolument étrangère : on la trouve dans plu-

a. Voyez les planches enluminées, n° 287.

b. Voyez *idem*, n° 551.

c. « Psittacus minor longicaudus, dilutè viridis, ad flavum inclinans, gutture nigro ; torque « roseo ; rectricibus binis intermediis viridi cærulei ; duabus utrimque proximis exteriùs et « apice viridi cæruleis, interiùs viridi luteis, tribus utrimque extimis viridi luteis... » *Psittacus torquatus*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 323.

* *Psittacus marginatus* (Linn.).

** *Psittacus torquatus* (Briss., Kuhl). — « Cet oiseau, qui est notre perruche à collier ordi- « naire, n'est pas celui que Gmelin décrit sous le nom de *psittacus torquatus* » (Desmarets.)

sieurs parties de l'Afrique; on en voit arriver au Caire en grand nombre par les caravanes d'Éthiopie. Les vaisseaux qui partent du Sénégal ou de Guinée, où cette perruche se trouve aussi communément, en portent quantité avec les nègres dans nos îles de l'Amérique : on ne rencontre point de ces perruches dans tout le continent du Nouveau-Monde, on ne les voit que dans les habitations de Saint-Domingue, de la Martinique, de la Guadeloupe, etc., où les vaisseaux d'Afrique abordent continuellement, tandis qu'à Cayenne, où il ne vient que très-rarement des vaisseaux négriers, l'on ne connaît pas ces perruches [a]. Tous ces faits, qui nous sont assurés par un excellent observateur, prouvent que cette perruche n'est pas du nouveau continent, comme le dit M. Brisson.

Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'en même temps que cet auteur place cette perruche en Amérique, il la donne pour le perroquet des anciens, le *psittacus torquatus macrourus antiquorum* d'Aldrovande ; comme si les anciens, Grecs et Romains, étaient allés chercher leur perroquet au Nouveau-Monde ; de plus, il y a erreur de fait : cette perruche à collier n'est point le perroquet des anciens décrit par Aldrovande; ce perroquet doit se rapporter à notre grande perruche à collier, première espèce à queue longue et également étagée, comme nous l'avons prouvé dans l'article où il en est question.

La perruche à collier que nous décrivons ici a quatorze pouces de long, mais de cette longueur la queue et ses deux longs brins font près des deux tiers : ces brins sont d'un bleu d'aigue-marine; tout le reste du plumage est d'un vert clair et doux, un peu plus vif sur les pennes de l'aile, et mêlé de jaune sur celles de la queue; un petit collier rose ceint le derrière du cou et se rejoint au noir de la gorge; une teinte bleuâtre est jetée sur les plumes de la nuque, qui se rabattent sur le collier; le bec est rouge brun [b].

a. La grande ressemblance entre la perruche n° 550 des planches enluminées, qui est le *scincialo*, et celle-ci, nous eût porté à lui appliquer les mêmes raisons et à regarder ces deux espèces comme très-voisines ou peut-être la même; mais l'autorité d'un naturaliste tel que Marcgrave ne nous permet pas de croire qu'il ait donné comme naturelle au Brésil une espèce qui n'y aurait été qu'apportée, et nous force à regarder, malgré leurs rapports, le *scincialo* comme différent de la perruche à collier couleur de rose, et ces espèces comme séparées.

b. M. Brisson fait une seconde espèce de *perruche à collier des Indes* (tome IV, page 326), apparemment parce qu'il s'est trompé sur le pays de la première et sur une simple figure d'Albin, dont on peut croire que les inexactitudes font toutes les différences : nous n'hésiterons pas de rapporter cette espèce à la précédente.

LA PETITE PERRUCHE A TÊTE COULEUR DE ROSE A LONGS BRINS.[a b]

SECONDE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Cette petite perruche, dont tout le corps n'a pas plus de quatre pouces de longueur, en aura douze si on la mesure jusqu'à la pointe des deux longs brins par lesquels s'effilent les deux plumes du milieu de la queue : ces longues plumes sont bleues ; le reste de la queue, qui n'est long que de deux pouces et demi, est vert d'olive, et c'est aussi la couleur de tout le dessous du corps et même du dessus, où elle est seulement plus forte et plus chargée ; quelques petites plumes rouges percent sur le haut de l'aile ; la tête est d'un rouge de rose mêlé de lilas, coupé et bordé par un cordon noir, qui, prenant à la gorge, fait tout le tour du cou. Edwards, qui parle avec admiration de la beauté de cette perruche[c], dit que les Indiens du Bengale, où elle se trouve, l'appellent *fridytutah*. Il relève avec raison les défauts de la figure qu'en donne Albin, et surtout la bévue de ne compter à cet oiseau que quatre plumes à la queue.

LA GRANDE PERRUCHE A LONGS BRINS.[d**]

TROISIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Les ressemblances dans les couleurs sont assez grandes entre cette perruche et la précédente pour qu'on les pût regarder comme de la même espèce, si la différence de grandeur n'était pas considérable ; en effet, celle-ci a seize pouces de longueur, y compris les deux brins de la queue, et les autres dimensions sont plus grandes à proportion ; les brins sont bleus comme dans l'espèce précédente ; la queue est de même vert d'olive, mais plus foncé et de la même teinte que celle des ailes ; il parait un peu de bleu dans le milieu de l'aile ; tout le vert du corps est fort délayé dans du jaunâtre ; toute la tête n'est pas couleur de rose, ce n'est que la région des yeux et l'occiput qui sont de cette couleur, le reste est vert, et il n'y a pas non plus de cordon noir qui borde la coiffe de la tête.

a. Voyez les planches enluminées, n° 888, sous la dénomination de *Perruche de Mahé*.

b. Rose-headed ring parraket. Edwards, *Glan.*, pl. 233. — *Petit perroquet de Bengale* Albin, t. III, pl. 14. — « Psittacus sub mento niger, capite rubro, cervice purpureâ ; inferiore « mandibulâ nigrâ, superiore croceâ, pedibus cæruleis. » Klein, *Avi.*, p. 25, n° 25. — « Psittacus minor longicaudus viridis, infernè ad flavum inclinans ; vertice roseo ; occipitio cæruleo ; gutture et torque nigris ; maculâ in alis obscurè rubrâ ; rectricibus supernè cæruleis, « infernè obscurè flavicantibus... » *Psittaca Bengalensis.* Brisson, *Ornithol*, t. IV, p. 348.

c. Glanures, p. 47.

d. Voyez les planches enluminées, n° 887.

* *Psittacus bengalensis* (Linn.).

** *Psittacus malaccensis* (Gmel.). — *Psittacus barbatulatus* (Kuhl).

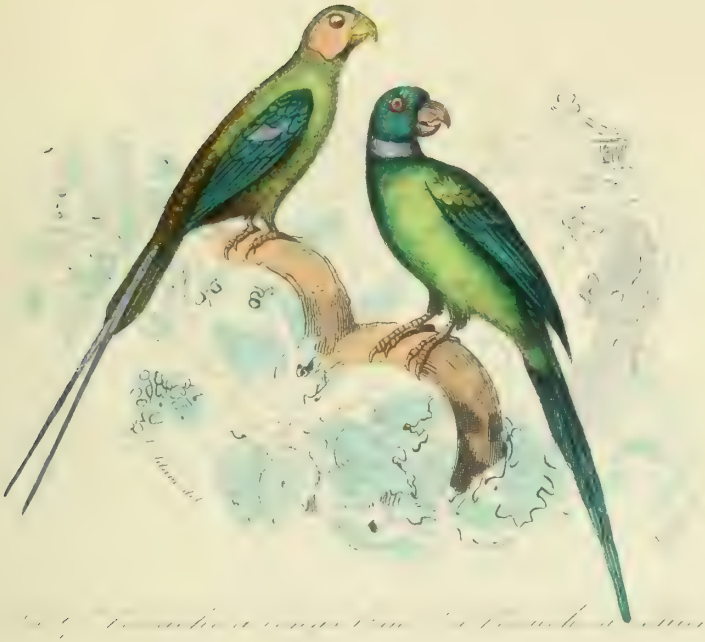

LA GRANDE PERRUCHE A AILES ROUGEATRES.[a b *]

QUATRIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Cette perruche a vingt pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité des deux longs brins de la queue; tout le corps est, en dessus, d'un vert d'olive foncé, et, en dessous, d'un vert pâle mêlé de jaunâtre; il y a sur le fouet de chaque aile un petit espace de couleur rouge et du bleu faible dans le milieu des longues plumes de la queue; le bec est rouge, ainsi que les pieds et les ongles.

LA PERRUCHE A GORGE ROUGE.[c **]

CINQUIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Edwards, qui décrit cet oiseau, dit que c'est la plus petite des perruches à longue queue qu'il ait vue; elle n'est pas plus grosse en effet qu'une mésange, mais la longueur de la queue surpasse celle de son corps; le dos et la queue sont d'un gros vert; les couvertures des ailes et la gorge sont rouges; le dessous du corps est d'un vert jaunâtre; l'iris de l'œil est si foncé qu'il en paraît noir, au contraire de la plupart des perroquets, qui l'ont couleur d'or. On assura M. Edwards que cette perruche venait des grandes Indes.

a. Voyez les planches enluminées, n° 239, sous la dénomination de *Perruche de Gingi*.

b. « Psittacus minor longicaudus, viridis, infernè ad flavum inclinans; pauco rubro obscuro « in dorso mixto, gutture et collo inferiore non nihil ad cinereum vergentibus; tectricibus « alarum superioribus minoribus corpori finitimis obscurè rubris; rectricibus subtus pallidè « luteis, supernè binis intermediis dilutè viridibus, tribus utrimque proximis exteriùs dilutè « viridibus, interiùs viridi-luteis, binis utrimque extimis viridi-luteis .. » *Psittaca Ginginiana*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 343.

c. *Little-red-winged parraket*. Edwards, *Glan.*, p. 53, pl. 236. — « Psittacus minor longi- « caudus, viridis, supernè saturatiùs, infernè dilutiùs et ad flavum inclinans; gutture coccineo; « tectricibus alarum superioribus, rectricibus saturatè viridibus... » *Psittaca Indica*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 341.

* *Psittacus eupatria* (Gmel.). — Jeune de la *grande perruche à collier d'un rouge vif*. — Voyez la nomenclature de la p. 218.

** *Psittacus incarnatus* (Linn.).

LA GRANDE PERRUCHE A BANDEAU NOIR.[a] *

SIXIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

L'oiseau que M. Brisson donne sous le nom d'*ara des Moluques* n'est bien certainement qu'une perruche : on sait qu'il n'y a point d'aras aux grandes Indes, ni dans aucune partie de l'ancien continent. Seba, de son côté, nomme ce même oiseau *lori*[b] ; ce n'est pas plus un lori qu'un ara, et les longues plumes de sa queue ne laissent aucun doute qu'on ne doive le compter au nombre des perruches. La longueur totale de cet oiseau est de quatorze pouces, sur quoi la queue en a près de sept ; sa tête porte un bandeau noir, et le cou un collier rouge et vert; la poitrine est d'un beau rouge clair; les ailes et le dos sont d'un riche bleu turquin; le ventre est vert foncé, parsemé de plumes rouges; la queue, dont les pennes du milieu sont les plus grandes, est colorée de vert et de rouge avec des bords noirs. Cet oiseau venait, dit Seba, des îles Papoe; un Hollandais d'Amboine l'avait acheté d'un Indien cinq cents florins. Ce prix n'était pas au-dessus de la beauté et de la gentillesse de l'oiseau; il prononçait distinctement plusieurs mots de diverses langues, saluait au matin et chantait sa chanson ; son attachement égalait ses grâces : ayant perdu son maître il mourut de regret[c].

LA PERRUCHE VERTE ET ROUGE.[d] **

SEPTIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Cette espèce a été donnée par M. Brisson sous la dénomination de *perruche du Japon;* mais on ne trouve dans cette île, non plus que dans les provinces septentrionales de la Chine, que les perroquets qui y ont été ap-

a. « Psittacus major longicaudus, supernè saturatè cyaneus, infernè saturatè viridis, rubro « variegatus ; capite superiore nigro ; collo superiore torque viridi et rubro cincto ; collo infe- « riore et pectore dilutè rubris ; rectricibus supernè viridibus, subtus rubris, marginibus nigri- « cantibus... » *Ara molucensis varia.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 197.

b *Psittacus orientalis, exquisitus, Loeri dictus.* Seba, *Thesaurus*, vol. I, p. 63, tab. 38, fig. 4. — *Psittacus capite nigro, collari viridi, Loeri dictus.* Klein, *Avi.*, p. 25, n° 16.

c. Le traducteur de Seba lui donne cinq doigts, de quoi le texte ne dit mot; mais la figure représente mal les pieds d'une autre façon, en mettant les doigts trois en avant et un en arrière.

d. *Psittacus erythrochlorus macrouros.* Aldrovande, *Avi.*, t. I, p. 678. — Willughby, *Ornithol.*, p. 77. — Ray, *Synops.*, p. 34, n° 3. — Charleton, *Exercit.*, p. 74, n° 11. *Idem*.

* *Psittacus atricapillus* (Linn.). — « Cette espèce, qui nous est inconnue, parait avoir « quelques rapports avec la perruche lori à collier jaune (*psittacus domicella*), et c'est sans « doute ce qui a engagé M. Kuhl à rapporter à celle-ci la citation de Seba, relative à la grande « perruche à bandeau noir de Buffon. » (Desmarets.)

** *Psittacus japonicus* (Linn.).

portés[a], et vraisemblablement cette perruche prétendue du Japon, dont Aldrovande n'a vu que la figure, venait de quelque autre partie plus méridionale de l'Asie. Willughby remarque même que cette figure et la description qui y est jointe paraissent suspectes. Quoi qu'il en soit, Aldrovande représente le plumage de cette perruche comme un mélange de vert, de rouge et d'un peu de bleu; la première de ces couleurs domine au-dessus du corps, la seconde teint le dessous et la queue, excepté les deux longs brins, qui sont verts; le bleu colore les épaules et les pennes de l'aile, et il y a deux taches de cette même couleur de chaque côté de l'œil.

LA PERRUCHE HUPPÉE.[b]*

HUITIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Celle-ci est le *petit perroquet de Bontius*[c], duquel Willughby vante le plumage pour l'éclat et la variété des couleurs, dont le pinceau, dit-il, rendrait à peine le brillant et la beauté : c'est un composé de rouge vif, de couleur de rose, mêlé de jaune et de vert sur les ailes, de vert et de bleu sur la queue, qui est très-longue, passant l'aile pliée de dix pouces, ce qui est beaucoup pour un oiseau de la grosseur d'une alouette. Cette perruche relève les plumes de sa tête en forme de huppe, qui doit être très-élégante, puisqu'elle est comparée à l'aigrette du paon dans la notice suivante, qui nous paraît appartenir à cette belle espèce : « Cette perruche n'est que de « la grosseur d'un tarin; elle porte sur la tête une aigrette de trois ou quatre « petites plumes, à peu près comme l'aigrette du paon; cet oiseau est d'une « gentillesse charmante[d]. » Ces petites perruches se trouvent à Java, dans l'intérieur des terres; elles volent en troupes en faisant grand bruit; elles sont jaseuses, et quand elles sont privées, elles répètent aisément ce qu'on veut leur apprendre[e].

Onomast., p. 67, n° 11. — « Psittacus minor longicaudus, supernè viridis, infernè ruber; gut- « ture ferrugineo ad subrubrum vergente; maculâ utrimque ante et ponè oculos caruleâ; « remigibus intensè caeruleis; rectricibus intermediis viridibus, lateralibus rubris... » *Psittaca Japonensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 362.

a. Kaempfer, t. I, p. 113.

b. « Psittacus minor longicaudus, cristatus, coccineus; gutture griseo; collo inferiore et pec- « tore dilutè roseis; remigibus viridibus, luteo et roseo colore variis; rectricibus binis inter- « medius coccineis lateralibus dilutè roseis, apice caeruleis, viridi mixtis... » *Psittaca Javensis cristata coccinea*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 381.

c. *Psittacus parvus*. Bont., *Ind. orient.*, p. 63. — *Psittacus parvus Bontii* Willughby, *Ornithol.*, p. 81. — Ray, *Synops.*, p. 24, n° 5.

d. *Lettres édifiantes*, second Recueil, p. 60.

e. Willughby, *Ornithol.*, p. 81.

* *Psittacus Bontii* (Lath.).

LES PERRUCHES A COURTE QUEUE

DE L'ANCIEN CONTINENT.

Il y a une grande quantité de ces perruches dans l'Asie méridionale et en Afrique; elles sont toutes différentes des perruches de l'Amérique, et s'il s'en trouve quelques-unes dans ce nouveau continent qui ressemblent à celles de l'ancien, c'est que probablement elles y ont été transportées : pour les distinguer par un nom générique, nous avons laissé celui de *perruche* à celles de l'ancien continent, et nous appellerons *perriches* celles du nouveau. Au reste, les espèces de perruches à queue courte sont bien plus nombreuses dans l'ancien continent que dans le nouveau; elles ont de même quelques habitudes naturelles aussi différentes que le sont les climats : quelques-unes, par exemple, dorment la tête en bas et les pieds en haut, accrochées à une petite branche d'arbre, ce que ne font pas les perriches d'Amérique.

En général, tous les perroquets du Nouveau-Monde font leurs nids dans des creux d'arbres, et spécialement dans les trous abandonnés par les pics, nommés aux Iles *charpentiers* [a]. Dans l'ancien continent, au contraire, plusieurs voyageurs nous assurent que différentes espèces de perroquets suspendent leurs nids, tissus de joncs et de racines, en les attachant à la pointe des rameaux flexibles [b] : cette diversité dans la manière de nicher, si elle est réelle pour un grand nombre d'espèces, pourrait être suggérée par la différente impression du climat. En Amérique, où la chaleur n'est jamais excessive, elle doit être recueillie dans un petit lieu qui la concentre; et sous la zone torride d'Afrique le nid suspendu reçoit, des vents qui le bercent, un rafraîchissement peut-être nécessaire.

LA PERRUCHE A TÊTE BLEUE. [c d *]

PREMIÈRE ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Cet oiseau a le sommet de la tête d'un beau bleu et porte un demi-collier

a. Lery assure positivement que les perroquets d'Amérique ne suspendent point leurs nids, mais le font dans des creux d'arbres. *Apud Clusium Auct.*, p. 364.

b. Voyez la relation de Cadamosto, *Hist. générale des voyages*, t. II, p. 305. — *Voyage à Madagascar*, par Fr. Cauche; Paris, 1651.

c. Voyez les planches enluminées, n° 190, fig. 2, sous la dénomination de *Petite perruche du Pérou*.

d. *Sapphire-crowned parraket*. Perrique couronnée de saphir. Edwards, *Glan.*, p. 177, avec une figure coloriée, pl. 293, n° 1. — « Psittacus brachyurus viridis, uropygio pectoreque cocci-« neis, vertice cæruleo... » *Psittacus Galgulus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XII, p. 150.

* *Psittacus galgulus* (Linn.). — Genre *id.*, sous-genre *Psittacules* (Cuv.).

orangé sur le cou ; la poitrine et le croupion sont rouges, et le reste du plumage est vert.

Edwards dit qu'on lui avait envoyé cet oiseau de Sumatra ; M. Sonnerat[a] l'a trouvé à l'île de Luçon, et c'est par erreur qu'on l'a étiqueté *perruche du Pérou* dans les planches enluminées, car il y a toute raison de croire qu'elle ne se trouve point en Amérique.

Cette espèce est de celles qui dorment la tête en bas ; elle se nourrit de *callou*, sorte de liqueur blanche que l'on tire, dans les Indes orientales, du cocotier en coupant les bourgeons de la grappe à laquelle tient le fruit. Les Indiens attachent un bambou creux à l'extrémité de la branche pour recevoir cette liqueur, qui est très-agréable lorsqu'elle n'a pas fermenté, et qui a à peu près le goût de notre cidre nouveau.

Il nous paraît qu'on peut rapporter à cette espèce l'oiseau indiqué par Aldrovande[b], qui a le sommet de la tête d'un beau bleu, le croupion rouge et le reste du plumage vert ; mais comme ce naturaliste ne fait mention ni du demi-collier ni du rouge sur la poitrine, et que d'ailleurs il dit que ce perroquet venait de Malaca, il se pourrait que cet oiseau fût d'une autre espèce, mais très-voisine de celle-ci.

LA PERRUCHE A TÊTE ROUGE OU LE MOINEAU DE GUINÉE.[c, d]*

SECONDE ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Cette perruche est connue, par les oiseleurs, sous le nom de *moineau de*

a. Voyage à la Nouvelle-Guinée, p. 76.

b. Avicula ex Malaca insulâ, seu psittacus minimus. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 560. — « Psittacus minor brevicaudus, viridis ; vertice cyaneo ; tectricibus caudæ superioribus coccineis ; rectricibus viridibus... » *Psittacula Malaccensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 386.

c. Voyez les planches enluminées, n° 60, sous la dénomination de *Petite perruche mâle de Guinée.*

d. Psittacus minimus. Clusius, *Exot. auctuar.*, p. 365. — Eusch. Nieremberg, p. 226. — *Psittacus pusillus viridis Æthiopicus Clusii.* Ray, *Synops. avi.*, p. 31. — *Petit perroquet vert des Indes orientales.* Albin, t. III, p. 7, avec une mauvaise figure, pl. 15. — *Psittacus viridis minimus fronte et gulâ rubris.* Klein, *Avi.*, p. 25, n° 21. — *Psittacus minimus viridis cum fronte et gulâ rubrâ.* Frisch, pl. 54. — *Little red-headed parraket, or, guiney sparrow.* Petite perruche à tête rouge ou le moineau de Guinée. Edwards, *Glan.*, p. 54, avec une bonne figure coloriée, pl. 237. — « Psittacus minor brevicaudus, viridis supernè saturatiùs, infernè « dilutiùs ; capite anteriùs et gutture rubris ; uropygio cyaneo ; rectricibus viridibus, latera- « libus tenuis transversis, aliâ coccineâ, alterâ nigrâ notatis... » *Psittacula Guineensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 387. — *Perruche de Java.* Salerne, *Ornithol.*, p. 72. — « Psittacus bra- « chyurus viridis, fronte rubrâ, caudâ fulvâ, fasciâ nigrâ, orbitis cinereis... » *Psittacus pullarius.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XII, p. 149.

* *Psittacus pullarius* (Linn.). — Genre et sous-genre *id.*

Guinée[a]; elle est fort commune dans cette contrée, d'où on l'apporte souvent en Europe à cause de la beauté de son plumage, de sa familiarité et de sa douceur, car elle n'apprend point à parler et n'a qu'un cri assez désagréable : ces oiseaux périssent en grand nombre dans le transport; à peine en sauve-t-on un sur dix dans le passage de Guinée en Europe[b], et néanmoins ils vivent assez longtemps dans nos climats en les nourrissant de graines de panis et d'alpiste, pourvu qu'on les mette par paires dans leur cage; ils y pondent même quelquefois[c], mais on a peu d'exemples que leurs œufs aient éclos : lorsque l'un des deux oiseaux appariés vient à mourir, l'autre s'attriste et ne lui survit guère; ils se prodiguent réciproquement de tendres soins, le mâle se tient d'affection à côté de sa femelle, lui dégorge de la graine dans le bec; celle-ci marque son inquiétude si elle en est un moment séparée; ils charment ainsi leur captivité par l'amour et la douce habitude. Les voyageurs[d] rapportent qu'en Guinée ces oiseaux, par leur grand nombre, causent beaucoup de dommages aux grains de la campagne. Il paraît que l'espèce en est répandue dans presque tous les climats méridionaux de l'ancien continent, car on les trouve en Éthiopie[e], aux Indes orientales[f], dans l'île de Java[g], aussi bien qu'en Guinée[h].

Bien des gens appellent mal à propos cet oiseau *moineau du Brésil*, quoiqu'il ne soit pas naturel au climat du Brésil; mais comme les vaisseaux y en transportent de Guinée, et qu'ils arrivent du Brésil en Europe, on a pu croire qu'ils appartenaient à cette contrée de l'Amérique. Cette petite perruche a le corps tout vert, marqué par une tache d'un beau bleu sur le croupion et par un masque rouge de feu, mêlé de rouge aurore qui couvre le front, engage l'œil, descend sous la gorge, et au milieu de laquelle perce

a. « On donne aux perroquets le nom de *moineau de Guinée*, dit Bosman, sans qu'il soit aisé d'en trouver la raison, puisque les moineaux ordinaires sont ici (à la Côte-d'Or), dans une extrême abondance... Leur bec rouge est un peu courbé, comme celui des perroquets. On transporte en Hollande un grand nombre de ces petites créatures; elles s'y vendent fort bien, quoiqu'elles ne vaillent en Guinée qu'un écu la douzaine, sur quoi il en meurt neuf ou dix dans le transport. » *Hist. générale des voyages*, t. IV, p. 247.

b. *Hist. générale des voyages*, t. IV, p. 64.

c. On ne peut douter qu'avec quelques soins, on ne parviendrait à propager plus communément ces oiseaux en domesticité. Quelquefois la force de la nature seule, malgré la rigueur du climat et de la saison, prévaut en eux; on a vu chez S. A. S. de Bourbon de Vermandois, abbesse de Beaumont-lès-Tours, deux perruches de Gorée faire éclore deux petits au mois de janvier, dans une chambre sans feu, où le froid les fit bientôt périr.

d. Barbot, *Hist. de Guinée*, p. 220.

e. Clusius, *Exot. auctuar.*, p. 365.

f. Albin, t. III, p. 7.

g. Salerne, *Ornithol.*, p. 72.

h. « Tout le long de cette côte il s'en trouve une grande quantité, mais surtout vers la partie inférieure, comme à Mourée, à Cormantin, à Acra. » *Voyage en Guinée*, par Bosman; Utrecht, 1705, p. 277. — « On trouve un nombre infini de perroquets à Anamabo; ils sont de la grosseur des moineaux; ils ont le corps d'un fort beau vert; la tête et la queue d'un rouge admirable, et toute la figure si fine, que l'auteur en apporta quelques-uns à Paris, comme un présent digne du roi. » *Hist. générale des voyages*, t. IV, p. 64.

un bec blanc rougeâtre; la queue est très-courte et paraît toute verte étant pliée; mais quand elle s'étale, on la voit coupée transversalement de trois bandes, l'une rouge, l'autre noire, et la troisième verte, qui en borde et termine l'extrémité; le fouet de l'aile est bleu dans le mâle et jaune dans la femelle, qui diffère du mâle en ce qu'elle a la tête d'un rouge moins vif.

Clusius a parfaitement bien décrit cet oiseau sous le nom de *psittacus minimus* [a]. MM. Edwards, Brisson et Linnæus l'ont confondu avec le petit *perroquet d'Amérique peint de diverses couleurs*, donné par Seba [a]; mais il est sûr que ce n'est pas le même oiseau, car ce dernier auteur dit que non-seulement son perroquet a un collier d'un beau bleu céleste, et la queue magnifiquement nuancée d'un mélange de cinq couleurs, de bleu, de jaune, de rouge, de brun et de vert foncé, mais encore qu'il est tout aimable pour sa voix et la douceur de son chant, et qu'enfin il apprend très-aisément à parler : or il est évident que tous ces caractères ne conviennent point à notre moineau de Guinée, et cet oiseau de Seba, qu'il a eu vivant, est peut-être une sixième espèce dans les perriches à queue courte du nouveau continent.

Une variété, ou peut-être une espèce très-voisine de celle-ci, est l'oiseau donné par Edwards sous la dénomination de *très-petit perroquet vert et rouge* [c], qu'il dit venir des Indes orientales, et qui ne diffère de celui-ci qu'en ce qu'il a le croupion rouge.

LE COULACISSI. [d e *]

TROISIÈME ESPÈCE DE PERRUCHE A QUEUE COURTE.

Comme nous adoptons toujours de préférence les noms que les animaux portent dans leur pays natal, nous conserverons à cet oiseau celui de *coulacissi* qu'on lui donne aux Philippines, et particulièrement dans l'île de Luçon; il a le front, la gorge et le croupion rouges, un demi-collier orangé

a. *Exotic. auctuar.*, p. 365.

b. Seba, t. II, p. 40.

c. *Smallest green and red Indian perroquet. Psittacus minimus viridis et ruber.* Edwards, *Hist. of Birds*, p. 6. — « Psittacus minor brevicaudus, viridis, supernè saturatiùs, infernè dilu-« tius; capite superiùs, dorso infimo et uropygio rubris; rectricibus supernè viridibus, infernè « cæruleo-beryllinis... » *Psittacula Indica*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 390

d. Voyez les planches enluminées, n° 520, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle, sous la dénomination de *Perruche des Philippines*.

e. « Psittacus minor brevicaudus, viridis, infernè ad luteum vergens (syncipite, gutture, « collo inferiore et uropygio rubris; tænià transversà infra occipitium aurantio-rubrà, Mas); « (syncipite et uropygio rubris; maculâ utrimque rostrum inter et oculum viridi-cæruleâ, « Fœmina, rectricibus supernè viridibus, infernè cæruleo-beryllinis .. » *Psittacula Philippensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 392; et pl. 30, fig. 1. — *Coulacissi*. Salerne, *Ornithol*, p. 72.

* *Psittacus philippensis* (Kuhl.).

sur le dessus du cou; le reste du corps et les couvertures supérieures des ailes sont verts; les grandes pennes des ailes sont d'un vert foncé sur leur côté extérieur, et noirâtre sur le côté intérieur; les pennes moyennes des ailes et celles de la queue sont vertes en dessus et bleues en dessous; le bec, les pieds et les ongles sont rouges.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a une tache bleuâtre de chaque côté de la tête, entre le bec et l'œil; qu'elle n'a point de demi-collier sur le cou ni de rouge sur la gorge, et que la couleur rouge du front est plus faible et moins étendue.

MM. Brisson [a] et Linnæus [b] ont confondu cet oiseau avec la perruche couronnée de saphir donnée par Edwards [c], qui est notre perruche à tête bleue, première espèce à queue courte.

LA PERRUCHE AUX AILES D'OR. [d]*

QUATRIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

C'est à M. Edwards que l'on doit la connaissance de cet oiseau; il dit que vraisemblablement il avait été apporté des Indes orientales, mais qu'il n'a pu s'en assurer: il a la tête, les petites couvertures supérieures des ailes et le corps entier d'un vert seulement plus foncé sur le corps qu'en dessous; les grandes couvertures supérieures des ailes sont orangées; les quatre premières pennes des ailes sont d'un bleu foncé sur leur côté extérieur, et brunes sur leur côté intérieur et à l'extrémité; les quatre suivantes sont de couleur orangée; quelques-unes des suivantes sont de la même couleur que les premières; et enfin celles qui sont près du corps sont entièrement vertes, ainsi que les pennes de la queue; le bec est blanchâtre; les pieds et les ongles sont de couleur de chair pâle.

a. Supplément d'Ornithologie, p. 128.

b. Syst. nat., édit. XII, p. 150.

c. Glanures, p. 177; et pl. 293, n° 1.

d. Golden-winged parraket. Perrique aux ailes d'or. Edwards, *Glan.*, p. 177, avec une figure coloriée, pl. 293. — « Psittacus minor brev caudus, viridis, supernè saturatiùs, infernè « dilutiùs; majoribus alarum tectricibus et remigibus intermediis aurantiis, remigibus quatuor « primoribus exteriùs saturatè cæruleis; rectricibus viridibus... » *Psittacula alis deauratis.* Brisson, *Supplément d'Ornithologie*, p. 130. — « Psittacus brachyurus viridis, alis maculâ « cæruleâ fulvâque, orbitis nudis albis... » *Psittacus chrysopterus.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XII, p. 149.

* *Psittacus chrysopterus* et *psittacus viresceus* (Linn.). — « Le Vaillant et Kuhl ont rap- « porté cette perruche à l'espèce décrite par Buffon, sous le nom de *perriche aux ailes variées.* » (Desmarets.) — Voyez, ci-après, la nomenclature de cette dernière espèce.

LA PERRUCHE A TÊTE GRISE.[a b *]

CINQUIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

M. Brisson a donné le premier cet oiseau, qu'il dit se trouver à Madagascar. Il a la tête, la gorge et la partie inférieure du cou d'un gris tirant un peu sur le vert; le corps est d'un vert plus clair en dessous qu'en dessus; les couvertures supérieures des ailes et les pennes moyennes sont vertes; les grandes pennes sont brunes sur leur côté intérieur, et vertes sur leur côté extérieur et à l'extrémité; les pennes de la queue sont d'un vert clair, avec une large bande transversale noire vers leur extrémité; le bec, les pieds et les ongles sont blanchâtres.

LA PERRUCHE AUX AILES VARIÉES.[c **]

SIXIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Cette perruche est un peu plus grande que les précédentes; elle se trouve à Batavia et à l'île de Luçon. Nous en devons la description à M. Sonnerat[d]. « Cet oiseau, dit-il, a la tête, le cou et le ventre d'un vert clair et jaunâtre; « il a une bande jaune sur les ailes, mais chaque plume qui forme cette « bande est bordée extérieurement de bleu; les petites plumes des ailes « sont verdâtres, les grandes sont d'un beau noir velouté (en sorte que les « ailes sont variées de jaune, de bleu, de vert et de noir); la queue est de « couleur de lilas clair; il y a près de son extrémité une bande noire très-« étroite; les pieds sont gris; le bec et l'iris de l'œil sont d'un jaune rou-« geâtre. »

a. Voyez les planches enluminées, n° 791, fig. 2, sous la dénomination de *Petite perruche de Madagascar.*

b. « Psittacus minor brevicaudus, dilutè viridis, infernè ad luteum vergens; capite, gutture « et collo inferiore cinereo-albis, ad viridè inclinantibus; rectricibus dilutè viridibus, tæniâ « transversâ nigrâ notatis... » *Psittacula Madagascariensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 394; et pl. 30, fig. 2.

c. Voyez les planches enluminées, n° 791, fig. 1, sous la dénomination de *Petite perruche de Batavia.*

d. *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, p. 78.

* *Psittacus canus* (Linn.).

** *Psittacus melanopterus* (Linn.).

LA PERRUCHE AUX AILES BLEUES.[a*]

SEPTIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Cette espèce est nouvelle et nous a été envoyée du cap de Bonne-Espérance, mais sans aucune notice sur le climat ni sur les habitudes naturelles de l'oiseau; il est vert partout, à l'exception de quelques pennes des ailes, qui sont d'un beau bleu; le bec et les pieds sont rougeâtres. Cette courte description suffit pour la faire distinguer de toutes les autres perruches à queue courte.

LA PERRUCHE A COLLIER.**

HUITIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

C'est encore à M. Sonnerat que nous devons la connaissance de cet oiseau, qu'il décrit dans les termes suivants : « Il se trouve aux Philippines, et par-« ticulièrement dans l'île de Luçon; il est de la taille du moineau du Brésil « (de Guinée); tout le corps est d'un vert gai et agréable, plus foncé sur « le dos, éclairci sous le ventre et nuancé de jaune; il a derrière le cou, « au bas de la tête, un large collier; ce collier est composé, dans le mâle, « de plumes d'un bleu-de-ciel; mais dans l'un et l'autre sexe, les plumes « du collier sont variées transversalement de noir; la queue est courte, de « la longueur des ailes, et terminée en pointe; le bec, les pieds, l'iris, sont « d'un gris noirâtre : cette espèce n'a pour elle que sa forme et son coloris; « elle est d'ailleurs sans agrément et n'apprend point à parler[b]. »

LA PERRUCHE A AILES NOIRES.***

NEUVIÈME ESPÈCE A QUEUE COURTE.

Autre espèce qui se trouve à l'île de Luçon, et dont M. Sonnerat donne la description suivante : « Cet oiseau est un peu plus petit que le précédent; « il a le dessus du cou, le dos, les petites plumes des ailes et la queue d'un

a. Voyez les planches enluminées, n° 455, fig. 1, sous la dénomination de *Perruche du cap de Bonne-Espérance.*

b. *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, pag. 77 et 78.

* *Psittacus passerinus* (Kuhl.).

** *Psittacus streptophorus* (Kuhl).

*** *Psittacus indicus* (Linn.).

« vert foncé ; le ventre d'un vert clair et jaunâtre : le sommet de la tête du « mâle est d'un rouge très-vif; les plumes qui entourent le bec en dessus « dans la femelle sont de ce même rouge vif ; elle a de plus une tache jaune « au milieu du cou, au-dessus; le mâle a la gorge bleue, la femelle l'a « rouge : l'un et l'autre sexe a les grandes plumes des ailes noires ; celles « qui recouvrent la queue en dessus sont rouges; le bec, les pieds et l'iris « sont jaunes. Je donne, dit M. Sonnerat, ces deux perruches comme mâle « et femelle, parce qu'elles me semblent différer très-peu, se convenir par « la taille, par la forme, par les couleurs, et parce qu'elles habitent le « même climat : je n'oserais cependant affirmer que ce ne soient pas deux « espèces distinctes; l'une et l'autre ont encore de commun de dormir « suspendues aux branches la tête en bas, d'être friandes du suc qui coule « du *régime* des cocotiers fraîchement coupés [a]. »

L'ARIMANON. [b]*

DIXIÈME ESPÈCE DE PERRUCHE A QUEUE COURTE.

Cet oiseau se trouve à l'île d'Otahiti ; et son nom, dans la langue du pays, signifie *oiseau de coco*, parce qu'en effet il habite sur les cocotiers : nous en devons la description à M. Commerson.

Nous le plaçons à la suite des perruches à courte queue, parce qu'il semble appartenir à ce genre : cependant cette perruche a un caractère qui lui est particulier, et qui n'appartient ni aux perruches à courte queue, ni aux perruches à queue longue : ce caractère est d'avoir la langue pointue et terminée par un pinceau de poils courts et blancs.

Le plumage de cet oiseau est entièrement d'un beau bleu, à l'exception de la gorge et de la partie inférieure du cou, qui sont blancs ; le bec et les pieds sont rouges : il est très-commun dans l'île d'Otahiti, où on le voit voltiger partout et où on l'entend sans cesse piailler; il vole de compagnie, se nourrit de bananes, mais il est fort difficile à conserver en domesticité ; il se laisse mourir d'ennui, surtout quand il est seul dans la cage ; on ne peut lui faire prendre d'autres nourritures que des jus de fruits, il refuse constamment tous les aliments plus solides.

a. Voyage à la Nouvelle-Guinée, pag. 77 et 78.

b. Voyez les planches enluminées, n° 455, fig. 2, sous la dénomination de *Petite perruche d'Otahiti.*

* *Psittacus taïtianus* (Gmel.).

PERROQUETS DU NOUVEAU CONTINENT.

LES ARAS.

De tous les perroquets, l'ara est le plus grand et le plus magnifiquement paré; le pourpre, l'or et l'azur brillent sur son plumage: il a l'œil assuré, la contenance ferme, la démarche grave et même l'air désagréablement dédaigneux, comme s'il sentait son prix et connaissait trop sa beauté; néanmoins son naturel paisible le rend aisément familier et même susceptible de quelque attachement; on peut le rendre domestique sans en faire un esclave, il n'abuse pas de la liberté qu'on lui donne; la douce habitude le rappelle auprès de ceux qui le nourrissent, et il revient assez constamment au domicile qu'on lui fait adopter.

Tous les aras sont naturels aux climats du Nouveau-Monde situés entre les deux tropiques, dans le continent comme dans les îles, et aucun ne se trouve en Afrique ni dans les grandes Indes. Christophe Colomb, dans son second voyage, en touchant à la Guadeloupe, y vit des aras auxquels il donna le nom de *guacamayas* [a]. On les rencontre jusque dans les îles désertes; et partout ils font le plus bel ornement de ces sombres forêts qui couvrent la terre abandonnée à la seule nature [b].

Dès que ces perroquets parurent en Europe, ils y furent regardés avec admiration. Aldrovande qui, pour la première fois, vit un ara à Mantoue en 1572, remarque que cet oiseau était alors absolument nouveau et très-recherché; et que les princes le donnaient et le recevaient comme un présent aussi beau que rare [c]: il était rare en effet, car Belon, cet observateur si curieux, n'avait point vu d'aras, puisqu'il dit que les perroquets gris sont les plus grands de tous [d].

Nous connaissons quatre espèces d'aras, savoir, le rouge, le bleu, le vert et le noir. Nos nomenclateurs en ont indiqué six espèces [e], qui doivent se réduire par moitié, c'est-à-dire, aux trois premières, comme nous allons le démontrer par leur énumération successive.

a. Herrera, lib. II, cap. X.

b. « Pendant que M. Anson et ses officiers contemplaient les beautés naturelles de cette solitude, une volée d'aras passa au-dessus d'eux, et comme si ces oiseaux avaient eu dessein d'animer la fête et relever la magnificence du spectacle, ils s'arrêtèrent à faire mille tours en l'air, qui donnèrent tout le temps de remarquer l'éclat et la vivacité de leur plumage; ceux qui furent témoins de cette scène ne peuvent encore la décrire de sang-froid. » *Voyage autour du monde*, par l'amiral Anson, page 288. — « C'est la chose la plus belle du monde de voir dix ou douze aras sur un arbre bien vert; on ne vit jamais de plus bel émail. » Dutertre, *Hist. des Antilles*, t. II, p. 247.

c. Aldrovande, *Avi.*, t. I, p. 665.

d. *Nature des oiseaux*, p. 298

e. M. Brisson.

L. [illegible] rouge L. [illegible]

[illegible]

Les caractères qui distinguent les aras des autres perroquets du Nouveau-Monde sont : 1° la grandeur et la grosseur du corps, étant du double au moins plus gros que les autres ; 2° la longueur de la queue qui est aussi beaucoup plus longue, même à proportion du corps ; 3° la peau nue et d'un blanc sale, qui couvre les deux côtés de la tête, l'entoure par-dessous, et recouvre aussi la base de la mandibule inférieure du bec, caractère qui n'appartient à aucun autre perroquet ; c'est même cette peau nue, au milieu de laquelle sont situés ses yeux, qui donne à ces oiseaux une physionomie désagréable ; leur voix l'est aussi, et n'est qu'un cri qui semble articuler *ara*, d'un ton rauque, grasseyant, et si fort qu'il offense l'oreille.

L'ARA ROUGE.[a b] *

PREMIÈRE ESPÈCE.

On a représenté cet oiseau dans deux différentes planches enluminées, sous la dénomination d'*ara rouge* et de *petit ara rouge;* mais ces deux représentations ne nous paraissent pas désigner deux espèces réellement diffé-

a. Voyez les planches enluminées, nos 12 et 641.

b. Psittacus erythroxantus. Gessner, *Avi*, p. 720. — *Psittacus erythrocianus. Ibid.*, p. 721. — *Psittacus quem erythroxantum distinguendi gratiâ cognominare visum est Germanis. Rolgelber sittich*, Gessner, *Icon. avi.*, p. 38. — *Psittacus erythrocyanus. Ibidem*, p. 39. — *Psittacus maximus alter.* Aldrovande, *Avi.*, t. I, p. 665. — *Psittacus erythroxantus ornithologi. Ibidem*, p. 683. — *Psittacus erythrocyanus ornithologi. Ibidem.* — *Psittacus erythroxantus.* Schwenckfeld, *Avi. Siles.*, p. 343. *Psittacus erythrocyanus. Ibid.* — *Araracanga Brasiliensibus.* Marcgrave, *Hist. nat. Bras.*, p. 206. — *Arara.* Pison, *Hist. nat. Bras.*, p. 85. — *Psittacus erythroxantus.* Jonston, *Avi.*, p. 23. — *Psittacus maximus alter. Ibidem*, p. 21. — *Psittacus erythrocyanus. Ibidem*, p. 23. — *Araracanga Marcgravii. Ibidem*, p. 141. — *Haitini huacamaias Mexicanis alo.* Fernandez, *Hist. nov. Hisp.*, p. 38, cap. CXVII. — *Psittacus erythroxantus.* Charleton, *Exercit.*, p. 74, n° 15 ; et *Onomast.*, p. 67, n° 15. — *Psittacus maximus alter vertice capitis compresso. Ibidem*, p. 74, n° 2 ; et *Onomast.*, p. 66, n° 2. — *Psittacus erythrocyanus. Idem*, p. 74, n° 14 ; et *Onomast.*, p. 67, n° 14. — *Psittacus maximus Marcgravii cosmoro. Ara rouge.* Barrère, *France équinoxiale*, p. 145. — *Psittacus puniceus. Idem, Ornithol.*, cl. 3, gen. 2, sp. 7. — *Psittacus major diversicolor Macaw seu Macao dictus.* Willughby, *Ornithol.*, p. 73. — *Psittacus maximus alter Aldrovandi. Ibidem*, p. 73. — *Araracanga Marcgravii.* Ray, *Synops. avi.*, p. 29, n° 3. — *Psittacus maximus alter Aldrovandi. Ibidem*, n° 1. — *Arras.* Dutertre, *Hist. des Antilles*, t. II, p. 247. — *Arras.* Labat, *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, t. II, p. 154. — *Arat* par les sauvages de l'Amérique ; J. de Léry, *Histoire d'un voyage au Brésil*, p. 170. — *Guacamayas.* Garcilasso de la Vega, *Histoire des Incas*, t. II, p. 282. — *Guacamayas.* Gemelli Careri, *Voyage autour du monde*, t. VI, p. 210. — *Guacamaïac.* Joseph Acosta, *Hist. nat. des Indes*, p. 197. — *Caromde.* Thevet, *Singularités de la France antarctique*, p. 92. — *Macaw*; au Brésil, *jackon.* Dampierre, *Voyage*, t. IV, p. 65. — *Macaw.* Waffer, *Voyage*, t. IV, p. 231. — *Aras.* Rochefort, *Hist. nat. des Antilles*, p. 154. — *Grand perroquet de Macao.* Albin, t. I, p. 11. — *Perroquet*

* *Psittacus macao* (Linn.). — *Psittacus aracanga* (Linn.). — *Psittacus tricolor* (Kuhl.). Genre *Perroquets*, sous-genre *Aras* (Cuv.). — Ce sont trois espèces distinctes. « Kuhl considère « comme espèces distinctes : 1° le *grand ara rouge de Buffon;* 2° l'*aracanga* (planches enlu- « minées, n° 12) ; et 3° le *petit ara rouge* (planches enluminées, n° 641). » (Desmarets.)

rentes; ce sont plutôt deux races distinctes, ou peut-être même de simples variétés de la même race. Cependant tous les nomenclateurs, d'après Gessner et Aldrovande, en ont fait deux espèces, quoique Marcgrave et tous le voyageurs, c'est-à-dire tous ceux qui les ont vus et comparés, n'en aient fait, avec raison, qu'un seul et même oiseau, qui se trouve dans tous les climats chauds de l'Amérique, aux Antilles, au Mexique, aux terres de l'Isthme, au Pérou, à la Guiane, au Brésil, etc., et cette espèce très-nombreuse et très-répandue en Amérique, ne se trouve nulle part dans l'ancien continent : il doit donc paraître bien singulier que quelques auteurs [a] aient, d'après Albin, appelé cet oiseau *perroquet de Macao*, et qu'ils aient cru qu'il venait du Japon. Il est possible qu'on y en ait transporté quelques-uns d'Amérique, mais il est certain qu'ils n'en sont pas originaires, et il y a apparence que ces auteurs ont confondu le grand lori rouge des Indes orientales avec l'ara rouge des Indes occidentales.

Ce grand ara rouge a près de trente pouces de longueur, mais celle de la queue en fait presque moitié; tout le corps, excepté les ailes, est d'un rouge vermeil; les quatre plus longues plumes de la queue, sont du même rouge, les grandes pennes de l'aile sont d'un bleu turquin en dessus, et en dessous d'un rouge de cuivre sur fond noir; dans les pennes moyennes le bleu et le vert sont alliés et fondus d'une manière admirable; les grandes couvertures sont d'un jaune doré, et terminées de vert; les épaules sont du même rouge que le dos; les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont bleues; quatre des pennes latérales sont bleues en dessus, et toutes sont doublées d'un rouge de cuivre plus clair et plus métallique sous les quatre grandes pennes du milieu; un toupet de plumes veloutées, rouge-mordoré, s'avance en bourrelet sur le front; la gorge est d'un rouge brun; une peau membraneuse, blanche et nue, entoure l'œil, couvre la joue et enveloppe la mandibule inférieure du bec, lequel est noirâtre ainsi que les pieds. Cette description a été faite sur un de ces oiseaux vivant, des plus grands et des plus beaux : au reste, les voyageurs remarquent des variétés dans les

de la Jamaïque. Ibidem. — « Psittacus macrourus ruber, remigibus supra cæruleis, subtus « rufis, genis mediis rugosis... » *Psittacus Macao.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, p. 96. — *Psittacus maximus coccineo varius, caudâ productâ.* Browne, *Nat. hist. of Jamaica*, p. 472. — *Red and blue Macaw. Psittacus maximus puniceus et cæruleus.* Edwards, *Hist. of Birds*, p. 158. — *Red and blue Macaw. Nat. hist. of Guyana*, p. 155. — *Red and yellow Macaw. Ibidem*, p. 156. — « Psittacus major longicaudus, coccineus; uropygio dilutè cæruleo; pennis « scapularibus cæruleo et viridi variegatis; genis nudis, candidis, rectricibus binis intermediis « coccineis, apice dilutè cæruleis, utrimque extimis supernè cyaneis, violaceo mixtis, infernè « obscurè rubris... » *Ara Brasiliensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 184, pl. 19, fig. 1. — « Psittacus major longicaudus, dilutè coccineus, uropygio dilutè cæruleo; pennis scapularibus « luteis, viridi terminatis; genis nudis, candidis; rectricibus supernè cyaneis, violaceo admixto, « infernè obscurè rubris; binis intermediis utrimque proximâ primâ medietate obscurè rubrâ... » *Ara Jamaicensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 188. — *Le grand perroquet rouge et l'aracanga de Marcgrave.* Salerne, *Ornithol.*

a. Albin, Willughby.

couleurs, comme dans la grandeur de ces oiseaux, selon les différentes contrées, et même d'une île à une autre [a] : nous en avons vu qui avaient la queue toute bleue, d'autres rouge et terminée de bleu; leur grandeur varie autant et plus que leurs couleurs; mais les petits aras rouges sont plus rares que les grands.

En général, les aras étaient autrefois très-communs à Saint-Domingue. Je vois, par une lettre de M. le chevalier Deshayes, que depuis que les établissements français ont été poussés jusque sur le sommet des montagnes, ces oiseaux y sont moins fréquents [b]. Au reste, les aras rouges et les aras bleus, qui font notre seconde espèce, se trouvent dans les mêmes climats, et ont absolument les mêmes habitudes naturelles : ainsi ce que nous allons dire de celui-ci peut s'appliquer à l'autre.

Les aras habitent les bois, dans les terrains humides plantés de palmiers, et ils se nourrissent principalement des fruits du palmier-latanier, dont il y a de grandes forêts dans les savanes noyées; ils vont ordinairement par paires et rarement en troupes; quelquefois néanmoins ils se rassemblent le matin pour crier tous ensemble et se font entendre de très-loin; ils jettent les mêmes cris, lorsque quelque objet les effraie ou les surprend [c]; ils ne manquent jamais aussi de crier en volant, et de tous les perroquets, ce sont ceux qui volent le mieux; ils traversent les lieux découverts, mais ne s'y arrêtent pas; ils se perchent toujours sur la cime ou sur la branche la plus élevée des arbres; ils vont le jour chercher leur nourriture au loin, mais tous les soirs ils reviennent au même endroit, dont ils ne s'éloignent qu'à la distance d'une lieue environ, pour chercher des fruits mûrs. Dutertre [d] dit que, quand ils sont pressés de la faim, ils mangent le fruit du mancenillier, qui, comme l'on sait, est un poison pour l'homme, et vraisemblablement pour la plupart des animaux; il ajoute que la chair de ces aras qui ont mangé des pommes de mancenillier est malsaine et même vénéneuse; néanmoins on mange tous les jours des aras à la Guiane, au Brésil, etc., sans qu'on s'en trouve incommodé, soit qu'il n'y ait pas de mancenillier dans ces

a. « Ces oiseaux sont si dissemblables, selon les terres où ils repaissent, qu'il n'y a pas une île qui n'ait ses perroquets, ses aras et ses perriques dissemblables en grandeur de corps, en ton de voix et en diversité de plumage. » Dutertre, *Histoire des Antilles*, Paris, 1667, t. II, p. 247. — « Les aras sont des oiseaux beaux par excellence .. ils ont une longue queue qui est composée de belles plumes qui sont de diverses couleurs, selon la différence des îles où ils ont pris naissance. *Hist. naturelle et morale des Antilles*; Rotterdam, 1658, page 154.

b. « Dans toutes ces îles (Antilles) les aras sont devenus très-rares, parce que les habitants les détruisent à force d'en manger; ils se retirent dans les endroits les moins fréquentés; et on ne les voit plus approcher des lieux cultivés. (Observation de M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne.)

c. « Les Indiens étaient dans une profonde sécurité (à Yubarco, dans le Darien), lorsque les cris d'une sorte de perroquets rouges, d'une grosseur extraordinaire, qu'ils appelaient *guacamayas*, les avertirent de l'approche de leurs ennemis. » Expédition d'Ojéda, etc., *Hist. génér. des voyages*, t. XII, p. 156.

d. *Hist. des Antilles*, t. II, p. 248.

contrées, soit que les aras, trouvant une nourriture plus abondante et qui leur convient mieux, ne mangent point les fruits de cet arbre de poison.

Il paraît que les perroquets dans le Nouveau-Monde étaient tels à peu près qu'on a trouvé tous les animaux dans les terres désertes, c'est-à-dire confiants et familiers, et nullement intimidés à l'aspect de l'homme, qui, mal armé et peu nombreux dans ces régions, n'y avait point encore fait connaître son empire [a]. C'est ce que Pierre d'Angleria assure des premiers temps de la découverte de l'Amérique [b]; les perroquets s'y laissaient prendre au lacet et presque à la main du chasseur, le bruit des armes ne les effrayait guère, et ils ne fuyaient pas en voyant leurs compagnons tomber morts; ils préféraient à la solitude des forêts les arbres plantés près des maisons; c'est là que les Indiens les prenaient trois ou quatre fois l'année pour s'approprier leurs belles plumes, sans que cette espèce de violence parût leur faire déserter ce domicile de leur choix [c]; et c'est de là qu'Aldrovande, sur la foi de toutes les premières relations de l'Amérique, a dit que ces oiseaux s'y montraient naturellement amis de l'homme, ou du moins ne donnaient pas des signes de crainte; ils s'approchaient des cases en suivant les Indiens lorsqu'ils les y voyaient rentrer, et paraissaient s'affectionner aux lieux habités par ces hommes paisibles [d]. Une partie de cette sécurité reste encore aux perroquets que nous avons relégués dans les bois. M. de la Borde nous le marque de ceux de la Guiane; ils se laissent approcher de très-près sans méfiance et sans crainte; et Pison dit des oiseaux du Brésil, ce qu'on peut étendre à tout le Nouveau-Monde, qu'ils ont peu d'astuce et donnent dans tous les piéges.

Les aras font leurs nids dans des trous de vieux arbres pourris, qui ne sont pas rares dans leur pays natal, où il y a plus d'arbres tombant de vétusté que d'arbres jeunes et sains; ils agrandissent le trou avec leur bec lorsqu'il est trop étroit, ils en garnissent l'intérieur avec des plumes. La femelle fait deux pontes par an comme tous les autres perroquets d'Amérique, et chaque ponte est ordinairement de deux œufs qui, selon Dutertre, sont gros comme des œufs de pigeon et tachés comme ceux de perdrix [e]; il

a. « Les petits oiseaux qui remplissent les bois à la Nouvelle-Zélande connaissent si peu les hommes, qu'ils se juchaient tranquillement sur les branches d'arbres les plus voisines de nous, même à l'extrémité de nos fusils : nous étions pour eux des objets nouveaux qu'ils regardaient avec une curiosité égale à la nôtre. » *Relation de M. Forster, dans le second Voyage du capitaine Cook*, t. I, p. 206.

b. Lib. x, décad. 3.

c. Léry, page 174.

d. Aldrovande, p. 653.

e. Il arrive assez souvent aux aras de pondre un œuf ou deux dans nos contrées tempérées; Aldrovande en cite quelque exemple. M. le marquis d'Abzac nous apprend qu'un grand ara rouge a fait chez lui une ponte de trois œufs; ils étaient sans germe : néanmoins la mère ara était dans une grande chaleur et demandait à couver; on lui donna un œuf de poule qu'elle fit éclore. » (Lettre de M. le marquis d'Abzac, datée du château de Noyac, près Périgueux, le 21 septembre 1776.)

ajoute que les jeunes ont deux petits vers dans les narines et un troisième dans un petit bubon qui leur vient au-dessus de la tête, et que ces petits vers meurent d'eux-mêmes lorsque ces oiseaux commencent à se couvrir de plumes[a] : ces vers dans les narines des oiseaux ne sont pas particuliers aux aras; les autres perroquets, les cassiques et plusieurs autres oiseaux en ont de même tant qu'ils sont dans leur nid; il y a aussi plusieurs quadrupèdes, et notamment les singes, qui ont des vers dans le nez et dans d'autres parties du corps; on connaît ces insectes, en Amérique, sous le nom de *vers macaques;* ils s'insinuent quelquefois dans la chair des hommes et produisent des abcès difficiles à guérir : on a vu des chevaux mourir de ces abcès causés par les vers macaques, ce qui peut provenir de la négligence avec laquelle on traite les chevaux dans ce pays, où on ne les loge ni ne les panse.

Le mâle et la femelle ara couvent alternativement les œufs et soignent les petits : ils leur apportent également à manger; tant qu'ils ont besoin d'éducation, le père et la mère, qui ne se quittent guère, ne les abandonnent point : on les voit toujours ensemble, perchés à portée de leur nid.

Les jeunes aras s'apprivoisent aisément, et dans plusieurs contrées de l'Amérique on ne prend ces oiseaux que dans le nid, et on ne tend point de piéges aux vieux, parce que leur éducation serait trop difficile et peut-être infructueuse; cependant Dutertre raconte que les sauvages des Antilles avaient une singulière manière de prendre ces oiseaux vivants; ils épiaient le moment où ils mangent à terre des fruits tombés; ils tâchaient de les environner, et tout à coup ils jetaient des cris, frappaient des mains et faisaient un si grand bruit, que ces oiseaux, subitement épouvantés, oubliaient l'usage de leurs ailes et se renversaient sur le dos pour se défendre du bec et des ongles; les sauvages leur présentaient alors un bâton qu'ils ne manquaient pas de saisir, et dans le moment on les attachait avec une petite liane au bâton; il prétend de plus qu'on peut les apprivoiser quoique adultes et pris de cette manière violente; mais ces faits me paraissent un peu suspects, d'autant que tous les aras s'enfuient actuellement à la vue de l'homme, et qu'à plus forte raison ils s'enfuiraient au grand bruit[c]. Waffer dit que les Indiens de l'isthme de l'Amérique apprivoisent les aras comme nous apprivoisons les pies, qu'ils leur donnent la liberté d'aller se promener le jour dans les bois, d'où ils ne manquent pas de revenir le soir; que ces oiseaux imitent la voix de leur maître et le chant d'un oiseau qu'il appelle *chicali*[d]. Fernandez rapporte qu'on peut leur apprendre à parler, mais qu'ils ne prononcent que d'une manière grossière et désagréable; que quand on les tient dans les maisons ils y élèvent leurs petits comme les autres oiseaux domes-

a. *Hist. des Antilles*, t. II, p. 249.
b. *Idem*, t. II, p. 248.
c. Waffer, tome IV du *Voyage de Dampierre*, page 231.

tiques[a]. Il est très-sûr en effet qu'ils ne parlent jamais aussi bien que les autres perroquets, et que, quand ils sont apprivoisés, ils ne cherchent point à s'enfuir.

Les Indiens se servent de leurs plumes pour faire des bonnets de fête et d'autres parures; ils se passent quelques-unes de ces belles plumes à travers les joues, la cloison du nez et les oreilles. La chair des aras, quoique ordinairement dure et noire, n'est pas mauvaise à manger; elle fait de bon bouillon, et les perroquets en général sont le gibier le plus commun des terres de Cayenne, et celui qu'on mange le plus ordinairement.

L'ara est peut-être, plus qu'aucun autre oiseau, sujet au mal caduc, qui est plus violent et plus immédiatement mortel dans les climats chauds que dans les pays tempérés. J'en ai nourri un des plus grands et des plus beaux de cette espèce, qui m'avait été donné par madame la marquise de Pompadour, en 1751 ; il tombait d'épilepsie deux ou trois fois par mois, et cependant il n'a pas laissé de vivre plusieurs années dans ma campagne en Bourgogne, et il aurait vécu bien plus longtemps si on ne l'avait pas tué; mais, dans l'Amérique méridionale, ces oiseaux meurent ordinairement de ce même mal caduc, ainsi que tous les autres perroquets, qui y sont également sujets dans l'état de domesticité; c'est probablement, comme nous l'avons dit dans l'article des serins, la privation de leur femelle et la surabondance de nourriture qui leur causent ces accès épileptiques, auxquels les sauvages, qui les élèvent dans leurs carbets pour faire commerce de leurs plumes, ont trouvé un remède bien simple : c'est de leur entamer l'extrémité d'un doigt et d'en faire couler une goutte de sang. L'oiseau paraît guéri sur-le-champ, et ce même secours réussit également sur plusieurs autres oiseaux qui sont, en domesticité, sujets aux mêmes accidents. On doit rapprocher ceci de ce que j'ai dit à l'article des serins qui tombent du mal caduc, et qui meurent lorsqu'ils ne jettent pas une goutte de sang par le bec : il semble que la nature cherche à faire le même remède que les sauvages ont trouvé.

On appelle *crampe*, dans les Colonies, cet accident épileptique, et on assure qu'il ne manque pas d'arriver à tous les perroquets en domesticité, lorsqu'ils se perchent sur un morceau de fer, comme sur un clou ou sur une tringle, etc., en sorte qu'on a grand soin de ne leur permettre de se poser que sur du bois : ce fait qui, dit-on, est reconnu pour vrai, semble indiquer que cet accident, qui n'est qu'une forte convulsion dans les nerfs, tient d'assez près à l'électricité, dont l'action est, comme l'on sait, bien plus violente dans le fer que dans le bois.

a. Fernandez, *Hist. nov. Hisp.*, p. 38.

L'ARA BLEU. [a b *]

SECONDE ESPÈCE.

Les nomenclateurs ont encore fait ici deux espèces d'une seule : ils ont nommé la première *ara bleu et jaune de la Jamaïque,* et la seconde *ara bleu et jaune du Brésil;* mais ces deux oiseaux sont non-seulement de la même espèce, mais encore des mêmes contrées dans les climats chauds de l'Amérique méridionale ; l'erreur de ces nomenclateurs vient vraisemblablement de la méprise qu'a faite Albin en prenant le premier de ces aras bleus pour la femelle de l'ara rouge ; et comme on a reconnu qu'il n'était pas de cette espèce, on a cru qu'il pouvait être différent de l'ara bleu commun, mais c'est certainement le même oiseau : cet ara bleu se trouve dans les mêmes endroits que l'ara rouge ; il a les mêmes habitudes naturelles, et il est au moins aussi commun.

Sa description est aisée à faire, car il est entièrement bleu d'azur sur le dessus du corps, les ailes et la queue, et d'un beau jaune sous tout le

a. Voyez les planches enluminées, n° 36, sous la dénomination de l'*Ara bleu et jaune du Brésil.*

b. Psittacus maximus cyanocroceus, Aldrovande, *Avi.*, t. I, p. 663. — *Rot-gelber papagey. Psittacus cyanocroceus.* Schwenckfeld, *Avi. Siles.*, p. 343. — *Ararauna Brasiliensibus.* Marcgrave, *Hist. Bras.*, p. 206. — *Canide.* Léry, *Voyage au Brésil*, p. 170. — *Canidas.* Coréal, *Voyage aux Indes occidentales*, p. 176. — *Guacamayas.* Garcilasso de la Vega, *Hist. des Incas*, t. II, p. 282. — *Guacamayas.* Acosta, *Hist. naturelle des Indes*, p. 197. — *Carinde.* Thevet, *Singularités de la France antarctique*, p. 92. — *The great blue and yellow parrot, called the Machao and cockatoon, rectius cahatoon à voce. Psittacus maximus cyanocroceus.* Charleton, *Exercit.*, p. 74, n° 1; et *Onomast.*, p. 66, n° 1. — *Psittacus maximus cyanocroceus.* Jonston, *Avi.*, p. 21. — *Ararauna Brasiliensibus. Ibid.*, p. 141. — *Ararauna Brasiliensibus Marcgravii Macao dictus.* Willughby, *Ornithol.*, p. 73. — *Psittacus maximus cyanocroceus Aldrovandi. Ibid.*, p. 72. — *Psittacus maximus cyanocroceus Aldrovandi.* Ray, *Synops. avi.*, p. 28, n° 1. — *Canide lorii. Ibidem*, p. 18, n° 5. — *Psittacus maximus alter Jonstonii, ararauna Brasiliensibus, Marcgravii kararaoua. Aras bleu.* Barrère, *France équinoxiale*, p. 145. — *Psittacus maximus cyanocroceus Jonstonii. Idem, Ornithol.*, class. 3, gen. 2, sp. 6. — *Blew Macaw*, femelle du perroquet de Macao. Albin, t. III, p. 5. — *The great Maccaw. Psittacus maximus Aldrovandi.* Sloane, *Voyage of Jamaica*, p. 296. — *The blue and yellow Maccaw. Psittacus maximus cyanocroceus.* Edwards, *Hist. of Birds*, p. 159. — « Psittacus macrourus supra cæruleus, genis nudis, lineis plumosis, » *Psittacus ararauna.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, p. 96. — *Psittacus vertice viridi, caudâ cyaneâ.* Klein, *Avi.*, p. 24, n° 2. — *Psittacus maximus caruleo varius, caudâ productâ.* Browne, *Hist. nat. of Jamaica*, p. 472. — *Blue and yellow Macaw. Nat. hist. of Guyane*, p. 155. — « Psittacus « major longicaudus, supernè cyaneus, infernè croceus, genis nudis, candidis, rectricibus « supernè cyaneis infernè croceis... » *Ara Jamaicensis cyano-crocea.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 191. — « Psittacus major longicaudus, supernè cyaneus, infernè croceus; syncipite « viridi; tænia transversâ sub gutture nigrâ; genis nudis, candidis, lineis plumosis nigris « striatis; rectricibus infernè luteis, supernè cyaneis, lateralibus interiùs ad violaceum incli- « nantibus... » *Ara Brasiliensis cyaneo-crocea. Ibid.*, p. 193, et pl. 20. — *Le grand perroquet bleu.* Salerne, *Ornithol.*, p. 62.

* *Psittacus ararauna* (Linn.).

corps[a]; ce jaune est vif et plein, et le bleu a des reflets et un lustre éblouissants. Les sauvages admirent ces aras et chantent leur beauté; le refrain ordinaire de leurs chansons est : *Oiseau jaune, oiseau jaune, que tu es beau*[b]!

Les aras bleus ne se mêlent point avec les aras rouges, quoiqu'ils fréquentent les mêmes lieux sans chercher à se faire la guerre : ils ont quelque chose de différent dans la voix; les sauvages reconnaissent les rouges et les bleus sans les voir et par leur seul cri; ils prétendent que ceux-ci ne prononcent pas si distinctement *ara*[c].

L'ARA VERT.[d e]*

TROISIÈME ESPÈCE.

L'ara vert est bien plus rare que l'ara rouge et l'ara bleu; il est aussi bien plus petit, et l'on n'en doit compter qu'une espèce, quoique les nomenclateurs en aient encore fait deux, parce qu'ils l'ont confondu avec une perruche verte qu'on a appelée *perruche ara* parce qu'elle prononce assez distinctement le mot *ara*, et qu'elle a la queue beaucoup plus longue que les autres perruches; mais ce n'en est pas moins une vraie perruche, très-connue à Cayenne et très-commune, au lieu que l'ara vert y est si rare, que les habitants même ne le connaissent pas, et que, lorsqu'on leur en parle, ils croient que c'est cette perruche. M. Sloane dit que le petit macao

a. « L'autre nommé *canidé*, ayant tout le plumage sous le ventre et à l'entour du cou aussi jaune que fin or; le dessus du dos, les ailes et la queue d'un bleu si naïf, qu'il n'est pas possible de plus; vous diriez, à le voir, qu'il est vêtu d'une toile d'or par dessous, et émantelé de damas violet figuré par-dessus. » Léry, *Voyage au Brésil*, Paris, 1578, page 171. — Thevet ne caractérise pas moins bien les deux espèces d'aras : « Nature s'est plue à portraire ce bel oiseau, nommé des sauvages *carinde*, le revêtant d'un si plaisant et beau plumage, qu'il est impossible de n'en admirer telle ouvrière. Cet oiseau n'excède point la grandeur d'un corbeau, et son plumage, depuis le ventre jusqu'au gosier, est jaune comme fin or; les ailes et la queue, laquelle il a fort longue, sont de couleur de fin azur. A cet oiseau se trouve un autre semblable en grosseur, mais différent en couleur, car, au lieu que l'autre a le plumage jaune, celui-ci l'a rouge comme fine écarlate et le reste azuré. » *Singularités de la France antarctique*, par Thevet; Paris, 1558, p. 92.

b. « Canidé jouve, canidé jouve, heura onccbe. » Léry, page 173.

c. Coréal indique les aras sous les noms de *canidas* et d'*arar*, qu'ils portent, dit-il, au Brésil. *Voyage aux Indes occidentales*, Paris, 1722, t. I, p. 179. — Dampierre désigne ceux de la baie de Tous-les-Saints par les noms de *macaws* et *jackons*. *Nouveau voyage autour du monde*, Rouen, 1715, t. IV, p. 65.

d. Voyez les planches enluminées, n° 383, sous la dénomination de l'*Ara vert du Brésil*.

e. *Maracana Brasiliensibus secunda*. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 207. — *Maracana Brasiliensibus secunda*. Jonston, *Avi.*, p. 142. — *Maracana Brasiliensibus secunda Marc-*

* *Psittacus militaris* (Kuhl.). — « Une autre espèce est confondue avec celle-ci dans cet article : c'est l'*ara maracana* ou *psittacus severus* (Linn.). » — (Desmarets.)

ou petit ara vert est fort commun dans les bois de la Jamaïque; mais Edwards remarque avec raison qu'il s'est trompé, parce que, quelques recherches qu'il ait faites, il n'a jamais pu s'en procurer qu'un seul par ses correspondants, au lieu que, s'il était commun à la Jamaïque, il en viendrait beaucoup en Angleterre : cette erreur de Sloane vient probablement de ce qu'il a, comme nos nomenclateurs, confondu la perruche verte à longue queue avec l'ara vert. Au reste, nous avons cet ara vert vivant; il nous a été donné par M. Sonnini de Manoncour, qui l'a eu à Cayenne des sauvages de l'Oyapoc, où il avait été pris dans le nid.

Sa longueur, depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue, est d'environ seize pouces; son corps, tant en dessus qu'en dessous, est d'un vert qui, sous les différents aspects, paraît ou éclatant et doré, ou olive foncé; les grandes et petites pennes de l'aile sont d'un bleu d'aigue-marine sur fond brun doublé d'un rouge de cuivre; le dessous de la queue est de ce même rouge, et le dessus est peint de bleu d'aigue-marine fondu dans du vert d'olive; le vert de la tête est plus vif et moins chargé d'olivâtre que le vert du reste du corps; à la base du bec supérieur, sur le front, est une bordure noire de petites plumes effilées qui ressemblent à des poils; la peau blanche et nue qui environne les yeux est aussi parsemée de petits pinceaux rangés en lignes des mêmes poils noirs; l'iris de l'œil est jaunâtre.

Cet oiseau, aussi beau que rare, est encore aimable par ses mœurs sociales et par la douceur de son naturel; il est bientôt familiarisé avec les personnes qu'il voit fréquemment; il aime leur accueil, leurs caresses et semble chercher à les leur rendre; mais il repousse celles des étrangers, et surtout celles des enfants, qu'il poursuit vivement et sur lesquels il se jette; il ne connaît que ses amis. Comme tous les perroquets élevés en domesticité, il se met sur le doigt dès qu'on le lui présente; il se tient aussi sur le bois; mais en hiver et même en été, dans les temps frais et pluvieux, il préfère être sur le bras ou sur l'épaule, surtout si les habillements sont de laine; car en général il semble se plaire beaucoup sur le drap ou sur les autres étoffes

gravis. Willughby, *Ornithol.*, p. 74. — *Maracana araræ*, id est, *Macai species minor*. Ray, *Synops. avi.*, p. 29, n° 5. — *The small Macaw. Maracana altera Brasiliensibus*. Sloane, *Voyage of Jamaica*, p. 297. — *The Brasilian green Mackaw. L'ara vert du Brésil*. Edwards, *Glan.*, p. 41, avec une bonne figure coloriée, pl. 229. — « Psittacus major longicaudus, viridis; « syncipite et tæniâ utrinque secundum maxillam inferiorem castaneo-purpurascentibus; ver- « tice cæruleo; marginibus alarum coccineis; calcaneis rubro circumdatis; genis nudis, can- « didis, lineis plumosis nigris striatis; rectricibus supernè in exortu viridibus, apice cæruleis « subtus obscurè rubris... » *Ara Brasiliensis viridis*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 199. — « Psittacus major longicaudus, saturatè viridis; maculâ in syncipite fuscâ; vertice viridi- « cærulescente; maculâ in alarum exortu miniatâ, genis nudis, candidis, lineis plumosis nigris « striatis; rectricibus supernè primâ medietate viridibus, alterâ cyaneis, subtus saturatè « rubris... » *Ara Brasiliensis erytrochlora. Ibid.*, p. 202. — « Psittacus macrourus viridis; « genis nudis, remigibus rectricibusque cæruleis, subtus purpurascentibus... » *Psittacus severus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 44, sp. 5. — Autre *maracanas*, qui est une petite espèce d'*ara* ou de *macao*. Salerne, *Ornithol.*, p. 63.

de cette nature qui garantissent le mieux du froid ; il se plaît aussi sur les fourneaux de la cuisine, lorsqu'ils ne sont pas tout à fait refroidis et qu'ils conservent encore une chaleur douce. Par la même raison, il semble éviter de se poser sur les corps durs qui communiquent du froid, tels que le fer, le marbre, le verre, etc., et même dans les temps froids et pluvieux de l'été il frissonne et il tremble si on lui jette de l'eau sur le corps ; cependant il se baigne volontiers pendant les grandes chaleurs et trempe souvent sa tête dans l'eau.

Lorsqu'on le gratte légèrement, il étend les ailes en s'accroupissant et il fait alors entendre un son désagréable assez semblable au cri du geai, en soulevant les ailes et hérissant ses plumes, et ce cri habituel paraît être l'expression du plaisir comme celle de l'ennui ; d'autres fois, il fait un cri bref et aigu qui est moins équivoque que le premier et qui exprime la joie ou la satisfaction, car il le fait ordinairement entendre lorsqu'on lui fait accueil ou lorsqu'il voit venir à lui les personnes qu'il aime ; c'est cependant par ce même dernier cri qu'il manifeste ses petits moments d'impatience et de mauvaise humeur. Au reste, il n'est guère possible de rien statuer de positif sur les différents cris de cet oiseau et de ses semblables, parce qu'on sait que ces animaux, qui sont organisés de manière à pouvoir contrefaire les sifflements, les cris et même la parole, changent de voix presque toutes les fois qu'ils entendent quelques sons qui leur plaisent et qu'ils peuvent imiter.

Celui-ci est jaloux : il l'est surtout des petits enfants qu'il voit avoir quelque part aux caresses ou aux bienfaits de sa maîtresse ; s'il en voit un sur elle, il cherche aussitôt à s'élancer de son côté en étendant les ailes ; mais comme il n'a qu'un vol court et pesant et qu'il semble craindre de tomber en chemin, il se borne à lui témoigner son mécontentement par des gestes et des mouvements inquiets et par des cris perçants et redoublés, et il continue ce tapage jusqu'à ce qu'il plaise à sa maîtresse de quitter l'enfant et d'aller le reprendre sur son doigt : alors il lui en témoigne sa joie par un murmure de satisfaction et quelquefois par une sorte d'éclat qui imite parfaitement le rire grave d'une personne âgée ; il n'aime pas non plus la compagnie des autres perroquets, et si on en met un dans la chambre qu'il habite, il n'a point de bien qu'on ne l'en ait débarrassé. Il semble donc que cet oiseau ne veuille partager avec qui que ce soit la moindre caresse ni le plus petit soin de ceux qu'il aime, et que cette espèce de jalousie ne lui est inspirée que par l'attachement ; ce qui le fait croire, c'est que si un autre que sa maîtresse caresse le même enfant contre lequel il se met de si mauvaise humeur, il ne paraît pas s'en soucier et n'en témoigne aucune inquiétude.

Il mange à peu près de tout ce que nous mangeons : le pain, la viande de bœuf, le poisson frit, la pâtisserie et le sucre surtout sont fort de son

goût; néanmoins, il semble leur préférer les pommes cuites, qu'il avale avidement, ainsi que les noisettes, qu'il casse avec son bec et épluche ensuite fort adroitement entre ses doigts, afin de n'en prendre que ce qui est mangeable; il suce les fruits tendres au lieu de les mâcher, en les pressant avec sa langue contre la mandibule supérieure du bec, et pour les autres nourritures moins tendres, comme le pain, la pâtisserie, etc., il les broie ou les mâche, en appuyant l'extrémité du demi-bec inférieur contre l'endroit le plus concave du supérieur; mais, quels que soient ses aliments, ses excréments ont toujours été d'une couleur verte et mêlée d'une espèce de craie blanche, comme ceux de la plupart des autres oiseaux, excepté les temps où il a été malade, qu'ils étaient d'une couleur orangée ou jaunâtre foncé.

Au reste, cet ara, comme tous les autres perroquets, se sert très-adroitement de ses pattes; il ramène en avant le doigt postérieur pour saisir et retenir les fruits et les autres morceaux qu'on lui donne et pour les porter ensuite à son bec. On peut donc dire que les perroquets se servent de leurs doigts à peu près comme les écureuils ou les singes; ils s'en servent aussi pour se suspendre et s'accrocher : l'ara vert, dont il est ici question, dormait presque toujours ainsi accroché dans les fils de fer de sa cage. Les perroquets ont une autre habitude commune que nous avons remarquée sur plusieurs espèces différentes : ils ne marchent, ne grimpent ni ne descendent jamais sans commencer par s'accrocher ou s'aider avec la pointe de leur bec; ensuite ils portent leurs pattes en avant pour servir de second point d'appui; ainsi ce n'est que quand ils marchent à plat qu'ils ne font point usage de leur bec pour changer de lieu.

Les narines, dans cet ara, ne sont point visibles comme celles de la plupart des autres perroquets : au lieu d'être sur la corne apparente du bec, elles sont cachées dans les premières petites plumes qui recouvrent la base de la mandibule supérieure qui s'élève et forme une cavité à sa racine quand l'oiseau fait effort pour imiter quelques sons difficiles; on remarque aussi que sa langue se replie alors vers l'extrémité, et lorsqu'il mange il la replie de même, faculté refusée aux oiseaux qui ont le bec droit et la langue pointue, et qui ne peuvent la faire mouvoir qu'en la retirant ou en l'avançant dans la direction du bec. Au reste, ce petit ara vert est aussi et peut-être plus robuste que la plupart des autres perroquets; il apprend bien plus aisément à parler et prononce bien plus distinctement que l'ara rouge et l'ara bleu; il écoute les autres perroquets et s'instruit avec eux; son cri est presque semblable à celui des autres aras : seulement il n'a pas la voix si forte à beaucoup près et ne prononce pas si distinctement *ara*.

On prétend que les amandes amères font mourir les perroquets; mais je ne m'en suis pas assuré. Je sais seulement que le persil, pris même en petite quantité, et qu'ils semblent aimer beaucoup, leur fait grand mal; dès

qu'ils en ont mangé, il coule de leur bec une liqueur épaisse et gluante, et ils meurent ensuite en moins d'une heure ou deux.

Il paraît qu'il y a dans l'espèce de l'ara vert la même variété de races ou d'individus que dans celle des aras rouges; du moins, M. Edwards a donné l'ara vert[a] [1] sur un individu de la première grandeur, puisqu'il trouve à l'aile pliée treize pouces de longueur et quinze à la plume du milieu de la queue; cet ara vert avait le front rouge; les pennes de l'aile étaient bleues, ainsi que le bas du dos et le croupion. M. Edwards appelle la couleur du dedans des ailes et du dessous de la queue un *orangé obscur :* c'est apparemment ce rouge bronzé sombre que nous avons vu à la doublure des ailes de notre ara vert; les plumes de la queue de celui d'Edwards étaient rouges en dessus et terminées de bleu.

L'ARA NOIR.*

QUATRIÈME ESPÈCE.

Cet ara a le plumage noir avec des reflets d'un vert luisant, et ces couleurs mélangées sont assez semblables à celles du plumage de l'ani. Nous ne pouvons qu'indiquer l'espèce de cet ara, qui est connue des sauvages de la Guiane, mais que nous n'avons pu nous procurer. Nous savons seulement que cet oiseau diffère des autres aras par quelques habitudes naturelles; il ne vient jamais près des habitations et ne se tient que sur les sommets secs et stériles des montagnes de roches et de pierres. Il paraît que c'est de cet ara noir que de Laët a parlé sous le nom d'*araruna* ou *machao,* et dont il dit que le plumage est noir, mais si bien mêlé de vert, qu'aux rayons du soleil il brille admirablement; il ajoute que cet oiseau a les pieds jaunes, le bec et les yeux rougeâtres, et qu'il ne se tient que dans l'intérieur des terres[b].

M. Brisson[c] a fait encore un autre ara d'une perruche, et il l'a appelé *ara varié des Moluques;* mais, comme nous l'avons dit, il n'y a point d'aras dans les Grandes-Indes, et nous avons parlé de cette perruche à l'article des perruches de l'ancien continent.

a. The great green maccauw. Glan., part. III, pl. 313, p. 224.
b. De Laët, *Description des Indes occidentales*, p. 490.
c. Ornithol., t. IV, p. 197.
1. « Celui-ci est le véritable ara vert (*psittacus militaris*). » (Desmarets.)
* *Psittacus ater* (Linn.).

LES AMAZONES ET LES CRIKS.

Nous appellerons *perroquets amazones* tous ceux qui ont du rouge sur le fouet de l'aile ; ils sont connus en Amérique sous ce nom, parce qu'ils viennent originairement du pays des Amazones. Nous donnerons le nom de *criks* à ceux qui n'ont pas de rouge sur le fouet de l'aile, mais seulement sur l'aile ; c'est aussi le nom que les sauvages de la Guiane ont donné à ces perroquets, qui commencent même à être connus en France sous ce même nom. Ils diffèrent encore des amazones : 1° en ce que le vert du plumage des amazones est brillant et même éblouissant, tandis que le vert des criks est mat et jaunâtre ; 2° en ce que les amazones ont la tête couverte d'un beau jaune très-vif, au lieu que dans les criks ce jaune est obscur et mêlé d'autres couleurs; 3° en ce que les criks sont un peu plus petits que les amazones, lesquels sont eux-mêmes beaucoup plus petits que les aras; 4° les amazones sont très-beaux et très-rares, au lieu que les criks sont les plus communs des perroquets et les moins beaux ; ils sont d'ailleurs répandus partout en grand nombre, au lieu que les amazones ne se trouvent guère qu'au Para et dans quelques autres contrées voisines de la rivière des Amazones.

Mais les criks, ayant du rouge dans les ailes, doivent être ici rapprochés des amazones, dont ce rouge fait le caractère principal; ils ont aussi les mêmes habitudes naturelles : ils volent également en troupes nombreuses, se perchent en grand nombre dans les mêmes endroits, et jettent tous ensemble des cris qui se font entendre fort loin ; ils vont aussi dans les bois, soit sur les hauteurs, soit dans les lieux bas et jusque dans les savanes noyées, plantées de palmiers *common* et d'*avouara*, dont ils aiment beaucoup les fruits, ainsi que ceux des *gommiers élastiques*, des *bananiers*, etc. Ils mangent donc de beaucoup plus d'espèces de fruits que les aras, qui ne se nourrissent ordinairement que de ceux du palmier-latanier, et néanmoins ces fruits du latanier sont si durs qu'on a peine à les couper au couteau; ils sont ronds et gros comme des pommes de rainette.

Quelques auteurs[a] ont prétendu que la chair de tous les perroquets d'Amérique contracte l'odeur et la couleur des fruits et des graines dont ils se nourrissent; qu'ils ont une odeur d'ail lorsqu'ils ont mangé du fruit d'acajou, une saveur de muscade et de gérofle lorsqu'ils ont mangé des fruits de bois d'Inde, et que leur chair devient noire lorsqu'ils se nourrissent du fruit du *génipa*, dont le suc, d'abord clair comme de l'eau, devient en quelques heures aussi noir que de l'encre. Ils ajoutent que les perroquets deviennent très-gras dans la saison de la maturité des goyaves, qui sont en

a. Dutertre, *Hist. des Antilles*, t. II, p. 251. — Labat, *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, t. II, p. 159.

effet fort bons à manger; enfin que la graine de coton les enivre au point qu'on peut les prendre avec la main.

Les amazones, les criks et tous les autres perroquets d'Amérique font, comme les aras, leurs nids dans des trous de vieux arbres creusés par les pics ou charpentiers, et ne pondent également que deux œufs deux fois par an, que le mâle et la femelle couvent alternativement. On assure qu'ils ne renoncent jamais leurs nids, et que, quoiqu'on ait touché et manié leurs œufs, ils ne se dégoûtent pas de les couver, comme font la plupart des autres oiseaux. Ils s'attroupent dans la saison de leurs amours, pondent ensemble dans le même quartier et vont de compagnie chercher leur nourriture; lorsqu'ils sont rassasiés, ils font un caquetage continuel et bruyant, changeant de place sans cesse, allant et revenant d'un arbre à l'autre, jusqu'à ce que l'obscurité de la nuit et la fatigue du mouvement les forcent à se reposer et à dormir; le matin, on les voit sur les branches dénuées de feuilles dès que le soleil commence à paraître; ils y restent tranquilles jusqu'à ce que la rosée qui a humecté leurs plumes soit dissipée, et qu'ils soient réchauffés; alors ils partent tous ensemble avec un bruit semblable à celui des corneilles grises, mais plus fort; le temps de leurs nichées est la saison des pluies[a].

D'ordinaire, les sauvages prennent les perroquets dans le nid, parce qu'ils sont plus aisés à élever et qu'ils s'apprivoisent mieux; cependant les Caraïbes, selon le P. Labat, les prennent aussi lorsqu'ils sont grands; ils observent, dit-il, les arbres sur lesquels ils se perchent en grand nombre le soir, et quand la nuit est venue, ils portent aux environs de l'arbre des charbons allumés, sur lesquels ils mettent de la gomme avec du piment vert; cela fait une fumée épaisse qui étourdit ces oiseaux et les fait tomber à terre; ils les prennent alors, leur lient les pieds, et les font revenir de leur étourdissement en leur jetant de l'eau sur la tête[b]; ils les abattent aussi, sans les blesser beaucoup, à coups de flèches émoussées[c].

Mais lorsqu'on les prend ainsi vieux, ils sont difficiles à priver; il n'y a qu'un seul moyen de les rendre doux au point de pouvoir les manier, c'est de leur souffler de la fumée de tabac dans le bec : ils en respirent assez pour s'enivrer à demi, et ils sont doux tant qu'ils sont ivres, après quoi on réitère le même camouflet s'ils deviennent méchants, et ordinairement ils cessent de l'être en peu de jours; au reste, on n'a pas l'idée de la méchanceté des perroquets sauvages : ils mordent cruellement et ne démordent pas, et cela sans être provoqués. Ces perroquets, pris vieux, n'apprennent jamais

a. Note communiquée par M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne.

b. Labat, *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, t. II, p. 52.

c. « Les sauvages du Brésil, qui ont grande industrie à tirer de l'arc, ont les flèches moult longues, au bout desquelles ils mettent un bourlet de coton, afin que, tirants aux papegauts, ils les abattent sans les navrer; car les ayant étonnés du coup, ne laissent de se guerir puis après. » Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 297.

que très-imparfaitement à parler. On fait la même opération de la fumée de tabac pour les empêcher de *cancaner;* c'est le mot dont se servent les Français d'Amérique pour exprimer leur vilain cri, et ils cessent en effet de crier lorsqu'on leur a donné un grand nombre de camouflets.

Quelques auteurs[a] ont prétendu que les femelles des perroquets n'apprenaient point à parler; mais c'est en même temps une erreur et une idée contre nature; on les instruit aussi aisément que les mâles, et même elles sont plus dociles et plus douces. Au reste, de tous les perroquets de l'Amérique, les amazones et les criks sont ceux qui sont les plus susceptibles d'éducation et de l'imitation de la parole, surtout quand ils sont pris jeunes.

Comme les sauvages font commerce entre eux des plumes de perroquet, ils s'emparent d'un certain nombre d'arbres sur lesquels ces oiseaux viennent faire leurs nids : c'est une espèce de propriété dont ils tirent le revenu en vendant les perroquets aux étrangers et commerçant des plumes avec les autres sauvages; ces arbres aux perroquets passent de père en fils, et c'est souvent le meilleur immeuble de la succession[b].

LES PERROQUETS AMAZONES.

Nous en connaissons cinq espèces, indépendamment de plusieurs variétés. La première est l'amazone à tête jaune; la seconde, le tarabé ou l'amazone à tête rouge; la troisième, l'amazone à tête blanche; la quatrième, l'amazone jaune; et la cinquième, l'aouroucouraou.

L'AMAZONE A TÊTE JAUNE.[c]*

PREMIÈRE ESPÈCE.

Cet oiseau a le sommet de la tête d'un beau jaune vif; la gorge, le cou, le dessus du dos et les couvertures supérieures des ailes d'un vert brillant;

a. Frisch, etc.

b. Fernandez, *Hist. nov. Hispan.*, p. 38.

c. *Psittacus major viridis alarum costâ supernè rubente. Perroquet amazone.* Barrère, *France équinoxiale*, p. 144. — *Perroquet de la rivière des Amazones.* Labat, *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, t. II, p. 217. — « Psittacus macrourus viridis, genis nudis, « humeris coccineis... » *Psittacus nobilis.* Linnæus, *Syst. nat.*, edit. X, p. 97. — « Psittacus

* *Psittacus amazonicus* (Lath., Kuhl.) — « L'espèce de l'*amazone proprement dite* (*psit-* « *tacus amazonius* ou *amazonicus*) présente une foule de variétés qui ont été séparées comme « formant des espèces distinctes par Gmelin et quelques autres, sous les noms de *psittacus* « *ochrocephalus*, *ochropterus*, *barbadensis*, *poikilorhynchus*, *aurora* et *luteus*. » (Desmarets.)

la poitrine et le ventre d'un vert un peu jaunâtre; le fouet des ailes est d'un rouge vif; les pennes des ailes sont variées de vert, de noir, de bleu violet et de rouge; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue ont leurs barbes intérieures rouges à l'origine de la plume, ensuite d'un vert foncé jusque vers l'extrémité, qui est d'un vert jaunâtre; les autres pennes sont d'un vert foncé et terminées d'un vert jaunâtre; le bec est rouge à la base et cendré sur le reste de son étendue; l'iris des yeux est jaune; les pieds sont gris et les ongles noirs.

Nous devons observer ici que M. Linnæus a fait une erreur en disant que ces oiseaux ont les joues nues (*psittacus genis nudis*), ce qui confond mal à propos les perroquets amazones avec les aras, qui seuls ont ce caractère, les amazones ayant au contraire des plumes sur les joues, c'est-à-dire entre le bec et les yeux, et n'ayant, comme tous les autres perroquets, qu'un très-petit cercle de peau nue autour des yeux.

VARIÉTÉS OU ESPÈCES VOISINES DE L'AMAZONE A TÊTE JAUNE.

Il y a encore deux autres espèces voisines de celle que nous venons de décrire et qui peut-être n'en sont que des variétés.

I. — La première, que nous avons fait représenter dans nos planches enluminées, n° 312, sous la dénomination de *perroquet vert et rouge de Cayenne*, n'a été indiquée par aucun naturaliste, quoique cet oiseau soit connu à la Guiane sous le nom de *bâtard amazone* ou de *demi-amazone;* l'on prétend qu'il vient du mélange d'un perroquet amazone avec un autre perroquet. Il est en effet abâtardi, si on veut le comparer à l'espèce dont nous venons de parler; car il n'a point le beau jaune sur la tête, mais seulement un peu de jaunâtre sur le front, près de la racine du bec; le vert de son plumage n'est pas aussi brillant : il est d'un vert jaunâtre, et il n'y a que le rouge des ailes qui soit semblable et placé de même; il y a aussi une nuance de jaunâtre sous la queue; son bec est rougeâtre et ses pieds sont gris; sa grandeur est égale : ainsi l'on ne peut guère douter qu'il ne tienne de très-près à l'espèce de l'amazone.

II. — La seconde variété a été premièrement indiquée par Aldrovande[a],

« major brevicaudus, viridis, infernè ad luteum vergens, colli pennis in apice nigro margina-« tis; vertice luteo; remigibus quinque interioribus extimis supernè primâ medietate rubris; « rectricibus quatuor utrimque extimis interius primâ medietate rubris, dein saturatè viridibus, « apice luteo-viridibus, rubro mixtis... » ***Psittacus amazonicus Brasiliensis.*** Brisson, ***Ornithol.***, t. IV, p. 272, pl. 26, fig. 1.

a. Psittacus poikilorinchos. Aldrovande, *Avi.*, t. I, p. 670. — *Psittacus poikilorinchos.* Jonston, *Avi.*, p. 22. — ***Psittacus poikilorinchos.*** Charleton, ***Exercit.***, p. 74, n° 5; et ***Onomast.***, p. 67, n° 5. — *Psittacus poikilorinchos* [illegible]. Willughby, *Ornithol.*, p. 74. — *Psittacus poikilorinchos Aldrovandi.* Ray, *Synops. avi.*, p. 30, n° 3. — « Psittacus major bre-

et suivant sa description elle ne paraît différer de notre premier perroquet amazone que par les couleurs du bec, que cet auteur dit être d'un jaune couleur d'ocre sur les côtés de la mandibule supérieure, dont le sommet est bleuâtre sur sa longueur, avec une petite bande blanche vers l'extrémité; la mandibule inférieure est aussi jaunâtre dans son milieu, et d'une couleur plombée dans le reste de son étendue; mais toutes les couleurs du plumage, la grandeur et la forme du corps étant les mêmes que celles de notre perroquet amazone à tête jaune, il ne nous paraît pas douteux que ce ne soit une variété de cette espèce.

LE TARABÉ OU AMAZONE A TÊTE ROUGE.[a*]

SECONDE ESPÈCE.

Ce perroquet, décrit par Maregrave comme naturel au Brésil, ne se trouve point à la Guiane : il a la tête, la poitrine, le fouet et le haut des ailes rouges; et c'est par ce caractère qu'il doit être réuni avec les perroquets amazones; tout le reste de son plumage est vert, le bec et les pieds sont d'un cendré obscur.

L'AMAZONE A TÊTE BLANCHE.[b c**]

TROISIÈME ESPÈCE.

Il serait plus exact de nommer ce perroquet à *front blanc*, parce qu'il n'a guère que cette partie de la tête blanche; quelquefois le blanc engage

« vicaudus viridis, infernè ad luteum vergens; vertice luteo; remigibus quibusdam interme-« diis exteriùs supernè in medio rubris; rectricibus quatuor utrimque extimis in exortu exteriùs « viridibus, interiùs luteis, dein rubris, versùs apicem viridibus, apice luteis... » *Psittacus Amazonicus poikilorinchos.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 270. — *Perroquet à bec bariolé.* Salerne, *Ornithol.*, p. 64.

a. Tarabe Brasiliensibus. Maregrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 207. — *Tarabe Brasiliensibus.* Jonston, *Avi.*, p. 142. — *Tarabe Brasiliensibus Maregravii.* Willughby. — *Tarabe.* Ray, *Synops. avi.*, p. 33, n° 5. — « Psittacus major brevicaudus, viridis; capite, gutture, collo « interiore, pectore et tectricibus alarum superioribus minimis rubris; rectricibus viridibus...» *Psittacus Brasiliensis erythrocephalos.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 240. — *Tarabe.* Salerne, *Ornithol.*, p. 68, n° 5.

b. Voyez les planches enluminées, n° 549, sous la dénomination de *Perroquet de la Martinique*; et n° 335, sous celle de *Perroquet à front blanc du Sénégal.* — *Nota.* Ces deux oiseaux n'en font qu'un; et s'il est doublé, c'est parce que nos dessinateurs ont été trompés par l'indication du climat. Il est sûr que ce perroquet est d'Amérique, et en même temps très-probable qu'il ne se trouve point en Afrique.

c. Psittacus leucocephalus. Aldrovande, *Avi.*, t. I, p. 670. — *Quiltoton tertium psittaci genus.* Fernandez, *Hist. nov. Hispan.*, p. 37, cap. CXVII. — *Papagallo.* Olina, p. 23. — *Psit-*

* *Psittacus taraba* (Linn.). — Espèce dont l'existence n'est pas encore bien constatée.

** *Psittacus leucocephalus* (Linn.).

aussi l'œil et s'étend sur le sommet de la tête, comme dans l'oiseau de la planche enluminée n° 549 : souvent il ne borde que le front, comme dans celui du n° 335. Ces deux individus, qui semblent indiquer une variété dans l'espèce, diffèrent encore par le ton de couleur, qui est d'un vert plus foncé et plus dominant dans celui-ci, et moins ondé de noir ; plus clair, mêlé de jaunâtre dans le premier, et coupé de festons noirs sur tout le corps ; la gorge et le devant du cou sont d'un beau rouge : cette couleur a moins d'étendue et de brillant dans l'autre, mais il en porte encore une tache sous le ventre ; tous deux ont les grandes pennes de l'aile bleues ; celles de la queue sont d'un vert jaunâtre, teintes de rouge dans leur première moitié : on remarque dans le fouet de l'aile la tache rouge, qui est, pour ainsi dire, la livrée des amazones. Sloane dit qu'on apporte fréquemment de ces perroquets de Cuba à la Jamaïque, et qu'ils se trouvent aussi à Saint-Domingue. On en voit de même au Mexique ; mais on ne les rencontre pas à la Guiane. M. Brisson a fait de cet oiseau deux espèces, et son erreur vient de ce qu'il a cru que le perroquet à tête blanche donné par Edwards était différent du sien ; on s'assurera, en comparant la planche d'Edwards avec la nôtre, que c'est le même oiseau. De plus, le perroquet de la Martinique, indiqué par le P. Labat [a], qui a le dessus de la tête couleur d'ardoise avec quelque peu de rouge, est, comme l'on voit, différent de notre perroquet amazone à tête blanche, et c'est sans fondement que M. Brisson a dit que c'était le même que celui-ci.

tacus leucocephalus. Jonston, *Avi.*, p. 22. — ***Psittacus major.*** *Ibid.*, pl. 14. — *Psittacus leucocephalus.* Charleton, *Exercit.*, p. 74, n° 7; et *Onomast.*, p. 67, n° 7. — ***Psittacus leucocephalus Aldrovandi.*** Willugby, *Ornithol.*, p. 75. — *Psittacus leucocephalus Aldrovandi.* Ray, *Synops. avi.*, p. 31, n° 5; et p. 181, n° 7. — ***Psittacus viridis albo capite.*** Barrère, *Ornithol.*, class. 3, g. 2, sp. 9. — *Psittacus viridis fronte albâ, collo rubro.* Frisch, pl. 46. — *Psittacus viridis fronte albâ, collo rubro.* Klein, *Avi.*, p. 25, n° 9. — « Papaguayos verdes que tienen « un flueco de plumas blancas en el nacimiento del pico, de oviedo. » Sloane, *Jamaïca*, p. 297, n° 8. — *The white headed parrot. Psittacus viridis capite albo.* Edwards, *Hist. of Birds*, p. 166. — « Psittacus brachyurus viridis, remigibus cæruleis, fronte albâ... » *Psittacus leucocephalus.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, p. 100. — « Psittacus major brevicaudus, viridis, « pennis in apice fusco marginatis ; medio ventre rubro mixto ; syncipite albo ; vertice cæru- « leo, rubris maculis vario ; genis, gutture et collo inferiore coccineis ; rectricibus lateralibus « rubris, apice viridibus, binis utrimque extimis, supernè exterius cærulescentibus. . » *Psittacus Martinicanus.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 242. — « Psittacus major brevicaudus, viridis, « pennis in apice nigro marginatis ; syncipite albo ; collo inferiore dilutè rubro, pennarum « marginibus albis ; ventre obscurè purpureo ; rectricibus quatuor utrimque extimis interiùs « primâ medietate rubris, alterâ luteis, viridi-luteo terminatis, extimâ exteriùs cæruleâ... » *Psittacus Martinicanus gutture rubro. Ibidem*, p. 244. — *Perroquet à tête blanche.* Salerne, *Ornithol.*, p. 65, n° 5.

a. *Voyage aux îles de l'Amérique*, t. II, p. 214.

L'AMAZONE JAUNE.[a b]*

QUATRIÈME ESPÈCE.

Ce perroquet amazone est probablement du Brésil, parce que Salerne dit qu'il en a vu un qui prononçait des mots portugais. Nous ne savons cependant pas positivement si celui dont nous donnons la figure est venu du Brésil, mais il est sûr qu'il est du nouveau continent, et qu'il appartient à l'ordre des amazones par le rouge qu'il a sur le fouet des ailes.

Il a tout le corps et la tête d'un très-beau jaune, du rouge sur le fouet de l'aile ainsi que sur les grandes pennes de l'aile et sur les pennes latérales de la queue ; l'iris des yeux est rouge ; le bec et les pieds sont blancs.

L'AOUROU-COURAOU.[a c]**

SIXIÈME ESPÈCE.

L'aourou-couraou de Marcgrave est un bel oiseau qui se trouve à la Guiane et au Brésil : il a le front bleuâtre, avec une bande de même couleur au-dessus des yeux ; le reste de la tête est jaune ; les plumes de la gorge sont jaunes et bordées de vert bleuâtre ; le reste du corps est d'un vert clair qui prend une teinte de jaunâtre sur le dos et sur le ventre ; le fouet

a. Voyez les planches enluminées, n° 13.

b. « Psittacus major brevicaudus, luteus, marginibus alarum et remigibus majoribus exte- « riùs in medio rubris ; rectricibus quatuor utrimque extimis interiùs primâ medietate rubris ; « alterâ pallidè luteis... » *Psittacus luteus.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 306. — *Perroquet jaune.* Salerne, *Ornithol.*, p. 69, n° 9.

c. Voyez les planches enluminées, n° 547, sous la dénomination de *Perroquet amazone.*

d. *Aiuru-curau prima species.* Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 205. — *Aiuru-curos.* De Laët, *Description des Indes occidentales*, p. 490. — *Aiuru-curau.* Jonston, *Avi.*, p. 140. — *Psittaci majoris seu mediæ magnitudinis*, *Marcgravii prima species.* Willughby, *Ornith.*, p. 76. — *Aiuru-curaou.* Ray, *Synops. avi.*, p. 32, n° 1. — *Psittacus major dorso flavescente. Crik.* Barrère, *France équinox.*, p. 144. — *Psittacus viridis, capite croceo, fronte cyaneâ.* Klein, *Avi.*, p. 25. — *Psittacus viridis, capite luteo, fronte cæruleâ.* Frisch, pl. 47. — « Psittacus brachyurus viridis fronte cæruleâ, humeris sanguineis... » *Psittacus æstivus.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, p. 101. — « Psittacus major brevicaudus, viridis ; syncipite « cæruleo, ad violaceum inclinante, vertice genisque luteis ; remigibus quinque intermediis « exteriùs supernè primâ medietate rubris, rectricibus tribus utrimque extimis, interiùs rubris ; « tæniâ transversâ saturatè viridi notatis, apice viridi, luteis quatuor utrimque extimis exte- « riùs rubrâ maculâ insignitis... » *Psittacus amazonicus.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 257. — *Ajuru-curau.* Salerne, *Ornithol.*, p. 68.

* « C'est une des variétés de l'*amazone proprement dite*, ou *amazone à tête jaune* de Buffon. » (Desmarets). — Voyez la nomenclature de la p. 253.

** *Psittacus æstivus* (Linn.).

de l'aile est rouge, les couvertures supérieures des ailes sont vertes; les pennes de l'aile sont variées de vert, de noir, de jaune, de bleu violet et de rouge; la queue est verte, mais lorsque les pennes en sont étendues elles paraissent frangées de noir, de rouge et de bleu; l'iris des yeux est de couleur d'or; le bec est noirâtre et les pieds sont cendrés.

Variétés de l'aourou-couraou.

Il y a plusieurs variétés qu'on doit rapporter à cette espèce.

I. — L'oiseau indiqué par Aldrovande sous la dénomination de *psittacus viridis melanorinchos* [a], qui ne diffère presque en rien de celui-ci, comme on peut le voir en comparant la description d'Aldrovande avec la nôtre.

II. — Une seconde variété est encore un perroquet indiqué par Aldrovande [b], qui a le front d'un bleu d'aigue-marine, avec une bande de cette couleur au-dessus des yeux, ce qui, comme l'on voit, ne s'éloigne que d'une nuance de l'espèce que nous venons de décrire; le sommet de la tête est aussi d'un jaune plus pâle; la mandibule supérieure du bec est rouge à sa base, bleuâtre dans son milieu et noire à son extrémité; la mandibule inférieure est blanchâtre; tout le reste de la description d'Aldrovande donne des couleurs absolument semblables à celles de notre cinquième espèce, dont cet oiseau, par conséquent, n'est qu'une variété. On le trouve non-

a. Psittacus viridis melanorinchos. Aldrovande, *Avi.*, t. I, p. 670. — *Psittacus viridis melanorinchos.* Jonston, *Avi.*, p. 22. — *Psittacus melanorinchos.* Charleton, *Exercit.*, p. 74, n° 6; et *Onomast.*, p. 67, n° 6. — *Psittacus viridis melanorinchos Aldrovandi.* Willughby, *Ornithol.*, p. 75. — *Psittacus viridis melanorinchos Aldrovandi.* Ray, *Synops. avi.*, p. 30, n° 4. — *Psittacus viridis melanorinchos Jonstonii.* Barrère, *Ornithol.*, class. 3, gen. 2, sp. 8. — « Psittacus medius viridis, oculis et rostro nigris... » *Jamaica parrot.* Browne, *Nat. hist. of Jamaica*, p. 473. — « Psittacus major brevicaudus, viridis, infernè ad luteum vergens; syn- « cipite et gutture cæruleo-viridibus; capite et pectore luteis; marginibus alarum et tectricibus « caudæ inferioribus coccineis; rectricibus viridi-luteis... » *Psittacus Jamaicensis heterocephalos.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 233. — *Perroquet vert à bec noir.* Salerne, *Ornithol.*, page 65.

b. Psittacus viridis alarum costâ supernè rubente. Aldrovande, *Avi.*, p. 668. — *Toznene primum genus psittaci.* Fernandez, *Hist. nov. Hisp.*, p. 38, cap. CXVII. — *Psittacus viridis alarum costâ supernè rubente.* Fernandez, *Hist. nov. Hisp.*, p. 715. — *Psittacus viridis alarum costâ supernè rubente.* Jonston, *Avi.*, p. 22. — *The great green parrot with red pinion feathers. Psittacus viridis cum alarum costâ supernè rubente.* Charleton, *Exercit.*, p. 74, n° 4; et *Onomast.*, p. 66, n° 4. — *Psittacus viridis alarum costâ supernè rubente. Common parrot.* Willughby, *Ornithol.*, p. 74. — *Psittacus viridis alarum costâ supernè rubente.* Ray, *Synops. avi.*, p. 30, n° 2; et p. 181, n° 6. — *Psittacus viridis alarum costâ supernè rubente Jonstonii.* Barrère, *Ornithol.*, class. 3, gen. 2, sp. 5. — *Psittacus viridis alarum costâ supernè rubente.* Sloane, *Voy. of Jamaica*, p. 297, n° 7. — « Psittacus medius viridis luteo quandoque varius, « angulis alarum rubris. » *Main parrot.* Browne, *Nat. hist. of Jamaica*, p. 472. — « Psitta- « cus major brevicaudus, viridis, infernè ad luteum vergens, supernè pennis in apice nigro « marginatis; syncipite cæruleo-beryllino; vertice pallidè flavo; genis et gutture luteis; remi- « gibus quinque intermediis exteriùs supernè primâ mediocriter rubris, luteo marginatis, alterâ « viridibus, luteo terminatis... » *Psittacus amazonicus Jamaicensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 276. — *Perroquet vert à ailes rougeâtres.* Salerne, *Ornithol.*, p. 64.

seulement à la Guiane, au Brésil, au Mexique, mais encore à la Jamaïque, et il faut qu'il soit bien commun au Mexique, puisque les Espagnols lui ont donné un nom particulier, *catherina* [a]; il se trouve aussi à la Guiane, d'où on l'a probablement transporté à la Jamaïque, car les perroquets ne volent pas assez pour faire un grand trajet de mer. Labat dit même qu'ils ne vont pas d'une île à l'autre, et que l'on connaît les perroquets des différentes îles : ainsi les perroquets du Brésil, de Cayenne et du reste de la terre ferme d'Amérique, que l'on voit dans les îles du Vent et Sous le Vent, y ont été transportés, et l'on n'en voit point, ou très-peu, de ceux des îles dans la terre ferme, par la difficulté que les courants de la mer opposent à cette traversée, qui peut se faire en six ou sept jours, depuis la terre ferme aux îles, et qui demande six semaines ou deux mois des îles à la terre ferme.

III. — Une troisième variété est celle que Marcgrave a indiquée sous le nom de *aiuru-curuca* [b]. Cet oiseau a sur la tête une espèce de bonnet bleu, mêlé d'un peu de noir, au milieu duquel il y a une tache jaune : cette indication, comme l'on voit, ne diffère en rien de notre description; le bec est cendré à sa base et noir à son extrémité; voilà la seule petite différence qu'il y ait entre ces deux perroquets; ainsi l'on peut croire que celui de Marcgrave est une variété de notre cinquième espèce.

IV. — Une quatrième variété indiquée de même par Marcgrave [c], et qu'il

a. « On distingue à la Nouvelle-Espagne plusieurs belles espèces de perroquets : les *caterinillas* ont le plumage entièrement vert; les *toros* l'ont vert aussi, à l'exception de la tête et de l'extrémité des ailes, qui sont d'un beau jaune; les *pericos* sont de la même couleur, et n'ont que la grosseur d'une grive. » *Hist. générale des voyages*, t. XII, p. 626.

b. Aiuru-curuca. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 205. — *Ajuru-curuca, psittaci tertia species Marcgravii.* Jonston, *Avi.*, p. 141. — *Psittaci majoris, seu mediæ magnitudinis Marcgravii tertia species, ajuru-curuca.* Willughby, *Ornithol.*, p. 76. — *Ajuru-curuca.* Ray, *Synops. avi.*, p. 33, n° 8. — « Psittacus major brevicaudus, viridis; capite superiùs cæruleo, « nigro mixto; vertice et maculis infra oculos luteis; gutture cæruleo; rectricibus superne « dilutè viridibus, infernè viridi-luteis... » *Psittacus Brasiliensis cyanocephalos.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 234. — *Ajuru-curuca.* Salerne, *Ornithol.*, p. 68.

c. Psittaci secunda species. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 205. — *Psittaci secunda species.* Jonston, *Avi.*, p. 140. — *Psittaci majoris seu mediæ magnitudinis Marcgravii secunda species.* Willughby, *Ornithol.*, p. 76. — *Psittaci secunda species Marcgravii.* Ray, *Synops. avi.*, p. 33, n° 3. — *Psittacus viridis et luteus, capite cinereo, Barbadensis.* Klein, *Avi.*, p. 25, n° 4. — *Green and yellow parrot from Barbadoes.* Perroquet des Barbades. Albin, t. III, p. 6, avec une figure peu exacte, pl. 11. — *Green parrot from the West-Indies. Psittacus viridis major occidentalis.* Edwards, *Hist. of Birds*, p. 162. — « Psittacus major brevi- « caudus, viridis; syncipite dilutè cinereo; vertice, genis, gutture, collo inferiore, tectricibus « alarum superioribus minimis et crurubus luteis; remigibus intermediis exteriùs primâ medie- « tate rubris; rectricibus viridibus... » *Psittacus Barbadensis.* Brisson, *Ornith.*, t. IV, p. 236. — « Psittacus major brevicaudus, viridis, infernè ad luteum vergens, pennis in apice nigro « marginatis; collo superiore et dorso supremo luteo et rubro variis; syncipite cæruleo- « beryllino; vertice pallidè flavo; genis et gutture luteis; remigibus quinque intermediis exte- « riùs superne primâ medietate rubris; rectricibus quatuor utrimque extimis interiùs primâ « medietate rubris, luteo marginatis, alterâ luteo viridibus, tertiâ transversâ saturatè viridi « notatis, extimâ exteriùs cæruleo marginatâ... » *Psittacus amazonicus varius.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 281. — Le second *Ajuru-curuca.* Salerne, *Ornithol.*, p. 68.

dit être semblable à la précédente, a néanmoins été prise, ainsi que les oiseaux que nous venons de citer et beaucoup d'autres, par nos nomenclateurs comme des espèces différentes, qu'ils ont même doublées sans aucune raison; mais en comparant les descriptions de Marcgrave, on n'y voit d'autres différences sinon que le jaune s'étend un peu plus sur le cou, ce qui n'est pas à beaucoup près suffisant pour en faire une espèce diverse, et encore moins pour la doubler, comme l'a fait M. Brisson, en donnant le perroquet d'Albin comme différent de celui d'Edwards, tandis que ce dernier auteur dit que son perroquet est le même que celui d'Albin.

V. — Enfin, une cinquième variété est le perroquet donné par M. Brisson[a], sous le nom de *perroquet amazone à front jaune*, qui ne diffère de celui-ci que parce qu'il a le front blanchâtre ou d'un jaune pâle, tandis que l'autre l'a bleuâtre, ce qui est bien loin d'être suffisant pour en faire une espèce distincte et séparée.

LES CRIKS.

Quoiqu'il y ait un très-grand nombre d'oiseaux auxquels on doit donner ce nom, on peut néanmoins les réduire à sept espèces, dont toutes les autres ne sont que des variétés. Ces sept espèces sont : 1° le crik à gorge jaune; 2° le meunier ou le crik poudré; 3° le crik rouge et bleu; 4° le crik à face bleue; 5° le crik proprement dit; 6° le crik à tête bleue; 7° le crik à tête violette.

LE CRIK A TETE ET A GORGE JAUNES.[b]*

PREMIÈRE ESPÈCE.

Ce crik a la tête entière, la gorge et le bas du cou d'un très-beau jaune; le dessous du corps d'un vert brillant, et le dessus d'un vert un peu jau-

a. « Psittacus major brevicaudus, viridis, colli pennis in apice nigro marginatis, cæruleo « admixto, syncipite pallidè flavo; vertice genisque luteis; tæniâ supra oculos cæruleâ; remi- « gibus quatuor intermediis exteriùs supernè primâ medietate rubris, rectricibus tribus « utrimque extimis interiùs rubris, tæniâ transversâ saturatè viridi notatis, apice viridi-luteis, « tribus utrimque extimæ proximis exteriùs rubrâ maculâ insignitis, extimâ interiùs cærulee- « violaceâ .. » *Psittacus amazonicus fronte luteâ.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 261.

b. Psittacus viridis alius, capite luteo. Frisch, pl. 68. — *Psittacus viridis, capite, humeris et femoribus luteis.* Klein, *Avi.*, p. 25, n° 11. — « Psittacus major brevicaudus, viridis, « supernè pennis in apice nigro marginatis; syncipite cinereo-albo; vertice, genis, gutture et

* *Psittacus amazonius* (Kuhl). — « Cet oiseau se rapporte à l'espèce de l'*amazone proprement dite* ou *à tête jaune.* » (Desmarets.) — Voyez la nomenclature de la p. 253.

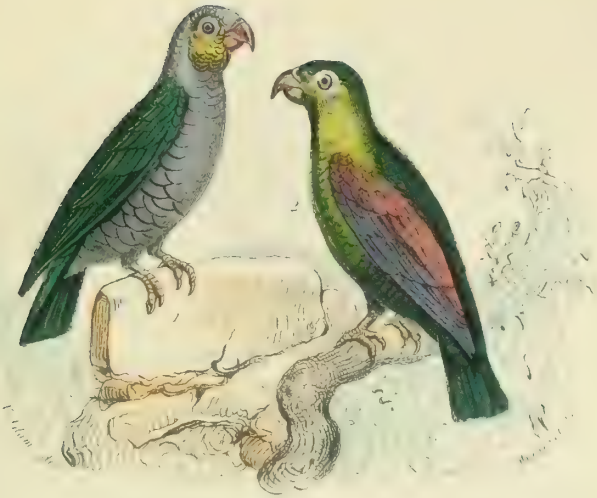

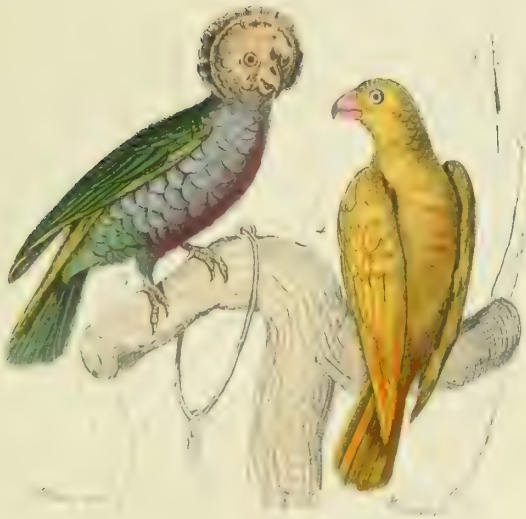

nâtre; le fouet de l'aile est jaune, au lieu que dans les amazones le fouet de l'aile est rouge; le premier rang des couvertures de l'aile est rouge et jaune; les autres rangs sont d'un beau vert; les pennes des ailes et de la queue sont variées de vert, de noir, de bleu-violet, de jaunâtre et de rouge; l'iris des yeux est jaune; le bec et les pieds sont blanchâtres.

Ce crik à gorge jaune est actuellement vivant chez le R. P. Bougot, qui nous a donné le détail suivant sur son naturel et ses mœurs. « Il se montre, « dit-il, très-capable d'attachement pour son maître; il l'aime, mais à con- « dition d'en être souvent caressé; il semble être fâché si on le néglige, et « vindicatif si on le chagrine; il a des accès de désobéissance; il mord dans « ses caprices et rit avec éclat après avoir mordu, comme pour s'applaudir « de sa méchanceté; les châtiments ou la rigueur des traitements ne font « que le révolter, l'endurcir et le rendre plus opiniâtre; on ne le ramène « que par la douceur.

« L'envie de dépecer, le besoin de ronger, en font un oiseau destructeur « de tout ce qui l'environne; il coupe les étoffes des meubles, entame le « bois des chaises et déchire le papier et les plumes, etc.; si on l'ôte d'un « endroit, l'instinct de contradiction l'instant d'après l'y ramène. Il rachète « ses mauvaises qualités par des agréments : il retient aisément tout ce qu'on « veut lui faire dire; avant d'articuler, il bat des ailes, s'agite et se joue sur « sa perche; la cage l'attriste et le rend muet; il ne parle bien qu'en li- « berté; du reste, il cause moins en hiver que dans la belle saison, où du « matin au soir il ne cesse de jaser, tellement qu'il en oublie la nour- « riture.

« Dans ces jours de gaieté, il est affectueux, il reçoit et rend les ca- « resses, obéit et écoute; mais un caprice interrompt souvent et fait cesser « cette belle humeur; il semble être affecté des changements de temps : il « devient alors silencieux; le moyen de le ranimer est de chanter près de « lui; il s'éveille alors et s'efforce de surpasser par ses éclats et par ses cris « la voix qui l'excite; il aime les enfants, et en cela il diffère du naturel des « autres perroquets; il en affectionne quelques-uns de préférence : ceux-là « ont droit de le prendre et de le transporter impunément; il les caresse, « et si quelque grande personne le touche dans ce moment, il la mord très- « serré; lorsque ses amis enfants le quittent, il s'afflige, les suit et les rap- « pelle à haute voix; dans le temps de la mue, il parait souffrant et abattu, « et cet état de forte mue dure environ trois mois.

« On lui donne pour nourriture ordinaire du chènevis, des noix, des « fruits de toute espèce et du pain trempé dans du vin; il préférerait la

« collo inferiore luteis; remigibus quatuor intermediis exteriùs supernè primâ medietate rubris; « rectricibus quatuor utrimque extimis primâ medietate rubris, exteriùs viridi-luteo margi- « natis, alterâ viridi luteis, interiùs maculâ saturatè viridi notatis, extimâ exteriùs dilutè « carruleâ... » *Psittacus amazonicus gutture luteo.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 287.

« viande, si on voulait lui en donner; mais on a éprouvé que cet aliment « le rend lourd et triste, et lui fait tomber les plumes au bout de quelque « temps; on a aussi remarqué qu'il conserve son manger dans des poches « ou abajoues, d'où il le fait sortir ensuite par une espèce de rumination. »[a]

LE MEUNIER OU LE CRIK POUDRÉ.[b]*

SECONDE ESPÈCE.

Aucun naturaliste n'a indiqué ni décrit cette espèce d'une manière distincte : il semble seulement que ce soit le grand perroquet vert poudré de gris, que Barrère a désigné sous le nom de *perroquet blanchâtre*[c]. C'est le plus grand de tous les perroquets du Nouveau-Monde, à l'exception des aras; il a été appelé *meunier* par les habitants de Cayenne, parce que son plumage, dont le fond est vert, paraît saupoudré de farine; il a une tache jaune sur la tête; les plumes de la face supérieure du cou sont légèrement bordées de brun; le dessous du corps est d'un vert moins foncé que le dessus, et il n'est pas saupoudré de blanc; les pennes extérieures des ailes sont noires, à l'exception d'une partie des barbes extérieures, qui sont bleues; il a une grande tache rouge sur les ailes; les pennes de la queue sont de la même couleur que le dessus du corps, depuis leur origine jusqu'aux trois quarts de leur longueur, et le reste est d'un vert jaunâtre.

Ce perroquet est un des plus estimés, tant par sa grandeur et la singularité de ses couleurs que par la facilité qu'il a d'apprendre à parler et par la douceur de son naturel; il n'a qu'un petit trait déplaisant, c'est son bec, qui est de couleur de corne blanchâtre.

LE CRIK ROUGE ET BLEU.[d]**

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce perroquet a été indiqué par Aldrovande, et tous les autres naturalistes ont copié ce qu'il en a dit; cependant ils ne s'accordent pas dans la

a. Note communiquée par le R. P. Bougot, gardien des Capucins de Semur, qui a fait pendant longtemps son plaisir de l'éducation des perroquets.

b. Voyez les planches enluminées, nº 861.

c. *Psittacus major albicans, capite luteo.* Barrère, *France équinox.*, p. 144.

d. *Psittacus versicolor seu erythrocyanos.* Aldrovande, *Avi.*, t. I, p. 675. — *Psittacus erythrocyanus.* Jonston, *Avi.*, p. 22. — *Psittacus versicolor seu erythrocyanus Aldrovandi.*

* *Psittacus pulverulentus* (Linn.). — Genre *id.*, sous-genre *Perroquets proprement dits* (Cuv.).

** *Psittacus cæruleocephalus* (Linn.). — Espèce dont l'existence n'est pas constatée.

description qu'ils en donnent. Selon Linnæus, il a la queue verte, et selon M. Brisson, il l'a couleur de rose : ni l'un, ni l'autre ne l'ont vu, et voici tout ce qu'en dit Aldrovande :

« Le nom de *varié* (Ποικίλου) lui conviendrait fort, eu égard à la diver-« sité et à la richesse de ses couleurs; le bleu et le rouge tendre (*roseus*) « y dominent; le bleu colore le cou, la poitrine et la tête, dont le sommet « porte une tache jaune; le croupion est de même couleur; le ventre est « vert; le haut du dos bleu clair; les pennes de l'aile et de la queue sont « toutes couleur de rose; les couvertures des premières sont mélangées de « vert, de jaune et de couleur de rose; celles de la queue sont vertes; le bec « est noirâtre; les pieds sont gris rougeâtres. » Aldrovande ne dit pas de quel pays est venu cet oiseau; mais comme il a du rouge dans les ailes, et d'ailleurs une tache jaune sur la tête, nous avons cru devoir le mettre au nombre des criks d'Amérique.

Il faut remarquer que M. Brisson l'a confondu avec le perroquet violet, indiqué par Barrère [a], qui est néanmoins fort différent et qui n'est pas de l'ordre des amazones ni des criks, n'ayant point de rouge sur les ailes: dans la suite, nous parlerons de ce perroquet violet.

LE CRIK A FACE BLEUE. [b c] *

QUATRIÈME ESPÈCE.

Ce perroquet nous a été envoyé de la Havane, et probablement il est commun au Mexique et aux terres de l'isthme; mais il ne se trouve pas à la Guiane; il est beaucoup moins grand que le meunier ou crik poudré, sa longueur n'étant que de douze pouces : entre les pennes de l'aile, qui sont bleu d'indigo, il en perce quelques-unes de rouges; il a la face bleue; la poitrine et l'estomac d'un petit rouge tendre ou lilas, ondé de vert; tout le reste du plumage est vert, à l'exception d'une tache jaune au bas du ventre.

Willughby, *Ornithol.*, p. 75. — *Psittacus versicolor seu erythrocyanus Aldrovandi.* Ray, *Synops. avi.*, p. 31, n° 6. — « Psittacus brachyurus, capite, pectore dorsoque cæruleis; ventre, « uropygio caudâque viridibus, vertice flavo... » *Psittacus cæruleocephalus.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, p. 100. — « Psittacus major brevicaudus, cæruleus, vertice virdi; lateribus « luteis; remigibus rectricibusque roseis... » *Psittacus Guianensis cæruleus.* Brisson, *Ornith.*, t. IV, p. 304. — *Perroquet rouge et bleu.* Salerne, *Ornithol.*, p. 65, n° 6.

a. *France équinoxiale*, p. 144.

b. Voyez les planches enluminées, n° 360.

c. « Psittacus major brevicaudus, viridis, pennis in apice supernè nigro, infernè cærulescente « marginatis; capite anteriùs et collo inferiore cinereo cæruleis, ad violaceum vergentibus; « maculâ in summo pectore rubrâ; remigibus quatuor intermediis exteriùs supernè primâ « medietate rubris; rectricibus tribus utrimque extimis interiùs in exortu rubris, dein viridi-« bus, apice viridi-luteis, extimâ supernè in utroque latere cæruleo mixtâ... » *Psittacus amazonicus gutture cæruleo.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 266.

* *Psittacus havanensis* (Linn.). — Genre et sous-genre *id.*

LE CRIK.[a b *]

CINQUIÈME ESPÈCE.

C'est ainsi qu'on appelle cet oiseau à Cayenne, où il est si commun qu'on a donné son nom à tous les autres criks : il est plus petit que les amazones; mais néanmoins il ne faut pas, comme l'ont fait nos nomenclateurs, le mettre au nombre des perruches[c]; ils ont pris ce crik pour la perruche de la Guadeloupe, parce qu'il est entièrement vert comme elle; cependant il leur était aisé d'éviter de tomber dans cette erreur, s'ils eussent consulté Marcgrave, qui dit expressément que ce perroquet est gros comme un poulet: ce seul caractère aurait suffi pour leur faire connaître que ce n'était pas la perruche de la Guadeloupe, qui est aussi petite que les autres perruches.

On a aussi confondu[d] ce perroquet crik avec le perroquet *tahua* qu'on prononce *tavoua*, et qui cependant en diffère par un grand nombre de caractères, car le tavoua n'a point de rouge dans les ailes, et n'est par conséquent ni de l'ordre des amazones ni de celui des criks, mais plutôt de celui des papegais, dont nous parlerons dans l'article suivant.

Le crik, que nous décrivons ici, a près d'un pied de longueur depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, et ses ailes pliées s'étendent un peu au delà de la moitié de la longueur de la queue ; il est, tant en dessus qu'en dessous, d'un joli vert assez clair, et particulièrement sur le ventre et le cou, où le vert est très-brillant; le front et le sommet de la tête sont aussi d'un assez beau vert; les joues sont d'un jaune verdâtre; il y a sur les ailes une tache rouge : les pennes en sont noires, terminées de bleu; les deux pennes du milieu de la queue sont du même vert que le dos, et les pennes extérieures, au nombre de cinq de chaque côté, ont chacune une grande tache oblongue rouge sur les barbes intérieures, laquelle s'élar-

a. Voyez les planches enluminés, nº 839.

b. *Aiuru catinga Brasiliensibus.* Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 207. — *Psittacus major vulgaris prasinus.* Barrère, *France équinox.*, p. 144. — *Psittacus flavescens, supernè ex viridi cœruleus. Idem, Ornithol.*, class. 3, gen. 2, sp. 1. — *Little green parrot. Psittacus minor viridis.* Edwards, *Hist. of Birds*, p. 168. — « Psittacus sub-macrourus viridis, tectri- « cibus remigum primorum cærulescentium fulvis, caudâ subtus rubrâ... » *Psittacus agilis.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, p. 99. — « Psittacus major brevicaudus, viridis, infernè ad « luteum vergens; rectricibus lateralibus interiùs rubris, apice viridibus, binis utrimque exti- « mis exteriùs supernè cærulescentibus... » *Psittacus Cayanensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 237. — *Aiuru catinga.* Salerne, *Ornithol.*, p. 68.

c. Willughby, Ray, Linnæus et Brisson.

d. Barrère, *France équinox.*, p. 144; et Brisson, t. IV, p. 238.

** *Psittacus agilis* (Linn.). — *Psittacus æstivus* (Kuhl). — « M. Kuhl considère cette espèce « comme ne différant pas de l'*aourou-couraou.* » (Desmarets.) — Voyez la nomenclature ** de la page 257.

git de plus en plus de la penne intérieure à la penne extérieure; l'iris des yeux est rouge; le bec et les pieds sont blanchâtres.

Marcgrave a indiqué [a] une variété dans cette espèce qui n'a de différence que la grandeur, ce perroquet étant seulement un peu plus petit que le précédent; il appelle le premier *aiuru-catinga*, et le second *aiuru-apara*.

LE CRIK A TÊTE BLEUE.*

SIXIÈME ESPÈCE.

La sixième espèce de ces perroquets est celle du *crik à tête bleue* [b], donnée par Edwards; il se trouve à la Guiane ainsi que les précédents. Il a tout le devant de la tête et la gorge bleus, et cette couleur est terminée sur la poitrine par une tache rouge; le reste du corps est d'un vert plus foncé sur le dos qu'en dessous; les couvertures supérieures des ailes sont vertes; leurs grandes pennes sont bleues, celles qui suivent sont rouges, et leur partie supérieure est bleue à l'extrémité; les pennes qui sont près du corps sont vertes; les pennes de la queue sont, en dessus, vertes jusqu'à la moitié de leur longueur, et d'un vert jaunâtre en dessous; les pennes latérales ont du rouge sur leurs barbes extérieures; l'iris des yeux est de couleur orangée; le bec est d'un cendré noirâtre, avec une tache rougeâtre sur les côtés de la mandibule supérieure; les pieds sont de couleur de chair, et les ongles noirâtres.

Variétés du crik à tête bleue.

Nous devons rapporter à cette sixième espèce les variétés suivantes :

I. — Le perroquet *cocho* [1], indiqué par Fernandez [c], qui ne paraît différer de celui-ci qu'en ce qu'il a la tête variée de rouge et de blanchâtre, au lieu de rouge et de bleuâtre; mais du reste il est absolument semblable et de la même grandeur que le crik à tête bleue, qui est un peu plus petit que les criks de la première et de la seconde espèce. Les Espagnols l'appellent *catherina*, nom qu'ils donnent aussi au perroquet de la seconde variété de l'espèce de l'aouarou-couraou, et Fernandez dit qu'il parle très-bien.

a. *Aiuru-apara Brasiliensibus.* Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 238. — Salerne, *Ornithol.*, page 238.

b. *Blue faced green parrot.* Perroquet vert facé de bleu. Edwards, *Glan.*, p. 43, avec une bonne figure coloriée, planche 230.

c. Fernandez, *Hist. nov. Hisp.*, p. 38.

* *Psittacus autumnalis* (Gmel.) — *Psittacus cærulifrons* (Shaw.).

1. « C'est une des variétés du *psittacus autumnalis* de Gmelin. » (Desmarets.)

II. — Le perroquet[1] indiqué par Edwards[a], qui ne diffère du crik à tête bleue qu'en ce qu'il a le front rouge et les joues orangées; mais comme il lui ressemble par tout le reste des couleurs ainsi que par la grandeur, on peut le regarder comme une variété dans cette espèce.

III. — Encore une variété donnée par Edwards[b], qui ne diffère pas par la grandeur du crik à tête bleue, mais seulement par la couleur du front et le haut de la gorge, qui est d'un assez beau rouge, tandis que l'autre a le front et le haut de la gorge bleuâtres; mais comme il est semblable par tout le reste, nous avons jugé que ce n'était qu'une variété. Nous ne voyons pas la raison qui a pu déterminer M. Brisson à joindre à ce crik le perroquet de la Dominique, indiqué par le P. Labat; car cet auteur dit seulement qu'il a quelques plumes rouges aux ailes, à la queue et sous la gorge, et que tout le reste de son plumage est vert : or cette indication n'est pas suffisante pour le placer avec celui-ci, puisque ces caractères peuvent convenir également à plusieurs autres perroquets amazones ou criks.

LE CRIK A TÊTE VIOLETTE.[c*]

SEPTIÈME ESPÈCE.

C'est le P. Dutertre qui, le premier, a indiqué et décrit ce perroquet qui se trouve à la Guadeloupe : « Il est si beau, dit-il, et si singulier dans les « couleurs de ses plumes, qu'il mérite d'être choisi entre tous les autres « pour le décrire. Il est presque gros comme une poule ; il a le bec et les

a. Lesser green parrot. Psittacus viridis minor occidentalis. Edwards, *Hist. of Birds*, p. 164. — « Psittacus brachyurus viridis, fronte remigumque maculâ coccineâ, vertice remigi- « busque primoribus cæruleis... » *Psittacus autumnalis.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, p. 102. — « Psittacus major brevicaudus, viridis, supernè saturatiùs, infernè dilutiùs; sincipite cocci- « neo; vertice cæruleo; genis aurantiis; marginibus alarum luteis; remigibus intermediis « exteriùs primâ medietate rubris; rectricibus supernè obscurè viridibus, infernè viridi-flavi- « cantibus... » *Psittacus Americanus.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 293.

b. Brasilian green parrot. Psittacus viridis Brasiliensis. Edwards, *Hist. of Birds*, p. 161. — « Psittacus brachyurus viridis, facie rubrâ temporibus cæruleis, » *Psittacus Brasiliensis.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, p. 102. — « Psittacus major brevicaudus, viridis, infernè aû « luteum vergens, supernè pennis obscurè purpureo marginatis, capite anteriùs rubro; vertice « viridi-flavicante; genis cæruleis; rectricibus lateralibus interiùs rubris, apice luteis, extimâ « exteriùs cæruleâ, binis utrimque proximis exteriùs rubris... » *Psittacus Brasiliensis fronte rubrâ.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 254.

c. Perroquet de la Guadeloupe. Dutertre, *Hist. des Antilles*, t. II, p. 250. — *Perroquet de la Guadeloupe.* Labat, *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, t. II, p. 214. — « Psittacus « major brevicaudus, supernè viridis, infernè cinereo-cærulescens; capite et collo cærulescen- « tibus; viridi et nigro variegatis; rectricibus viridibus... » *Psittacus Aquarum-Lupiarum insulæ.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 302.

1. « Cet oiseau est le type de l'espèce du *psittacus autumnalis* de Gmelin. » (Desmarets.)

* *Psittacus violaceus* (Linn.)

« yeux bordés d'incarnat; toutes les plumes de la tête, du cou et du ventre « sont de couleur violette, un peu mêlée de vert et de noir, et changeantes « comme la gorge d'un pigeon; tout le dessus du dos est d'un vert fort « brun; les grandes pennes des ailes sont noires, toutes les autres sont « jaunes, vertes et rouges, et il a sur les couvertures des ailes deux taches « en forme de roses des mêmes couleurs; quand il hérisse les plumes de « son cou il s'en fait une belle fraise autour de la tête, dans laquelle il « semble se mirer comme le paon fait dans sa queue; il a la voix forte, « parle très-distinctement, et apprend promptement, pourvu qu'on le « prenne jeune. »

Nous n'avons pas vu ce perroquet, et il ne se trouve pas à Cayenne; il faut même qu'il soit bien rare à la Guadeloupe aujourd'hui, car aucun des habitants de cette île ne nous en a donné connaissance; mais cela n'est pas extraordinaire, car depuis que les îles sont fort habitées le nombre des perroquets y est fort diminué; et le P. Dutertre remarque en particulier de celui-ci que les colons français lui faisaient une terrible guerre dans la saison où les goyaves, les cachimans, etc., lui donnent une graisse extraordinaire et succulente. Il dit aussi qu'il est d'un naturel très-doux et facile à priver : « Nous en avions deux, ajoute-t-il, qui firent leur nid à cent pas de « notre case, dans un grand arbre; le mâle et la femelle couvaient alter- « nativement et venaient l'un après l'autre chercher à manger à la case, où « ils amenèrent leurs petits dès qu'ils furent en état de sortir du nid [a]. »

Nous devons observer que comme les criks sont les perroquets les plus communs, et en même temps ceux qui parlent le mieux, les sauvages se sont amusés à les nourrir et à faire des expériences pour varier leur plumage; ils se servent pour cette opération du sang d'une petite grenouille dont l'espèce est bien différente de celle de nos grenouilles d'Europe; elle est de moitié plus petite et d'un beau bleu d'azur, avec des bandes longitudinales de couleur d'or : c'est la plus jolie grenouille [1] du monde; elle se tient rarement dans les marécages, mais toujours dans les forêts éloignées des habitations. Les sauvages commencent par prendre un jeune crik au nid et lui arrachent quelques-unes des plumes scapulaires et quelques autres plumes du dos; ensuite ils frottent du sang de cette grenouille le perroquet à demi plumé; les plumes qui renaissent après cette opération, au lieu de vertes qu'elles étaient, deviennent d'un beau jaune ou d'un très-beau rouge : c'est ce qu'on appelle en France *perroquets tapirés*. C'est un usage ancien chez les sauvages, car Marcgrave en parle; ceux de la Guiane comme ceux

a. Hist. générale des Antilles, t. II, p. 251.

1. Ou, plus exactement, *rainette* : la *rainette à tapirer* (*rana tinctoria* Linn.)... « dont le « sang imprégné dans la peau des perroquets aux endroits où on leur a arraché quelques « plumes, fait revenir, dit-on, des plumes rouges ou jaunes, et produit sur l'oiseau cette pana- « chure qu'on appelle *tapiré*. » (Cuvier.)

de l'Amazone pratiquent cet art de tapirer le plumage des perroquets[a]. Au reste, l'opération d'arracher les plumes fait beaucoup de mal à ces oiseaux, et même ils en meurent si souvent, que ces perroquets tapirés sont fort rares, quoique les sauvages les vendent beaucoup plus cher que les autres.

Nous avons fait représenter dans les planches enluminées, n° 120, un de ces perroquets tapirés[b], et on doit lui rapporter le perroquet indiqué par Klein et par Frisch, que ces deux auteurs ont pris pour un perroquet naturel, duquel ils ont en conséquence fait une description qu'il est inutile de citer ici[c].

LES PAPEGAIS.

Les pagegais sont en général plus petits que les amazones, et ils en diffèrent, ainsi que des criks, en ce qu'ils n'ont point de rouge dans les ailes; mais tous les papegais, aussi bien que les amazones, les criks et les aras, appartiennent au nouveau continent et ne se trouvent point dans l'ancien. Nous connaissons onze espèces de papegais auxquelles nous ajouterons ceux qui ne sont qu'indiqués par les auteurs, sans qu'ils aient désigné les couleurs des ailes, ce qui nous met hors d'état de pouvoir prononcer si ces perroquets, dont ils ont fait mention, sont ou non du genre des amazones, des criks ou des papegais.

LE PAPEGAI DE PARADIS.[d e*]

PREMIÈRE ESPÈCE.

Catesby a appelé cet oiseau *perroquet de Paradis :* il est très-joli, ayant le corps jaune et toutes les plumes bordées de rouge mordoré; les grandes pennes des ailes sont blanches et toutes les autres jaunes comme les plumes

a. Voyage de M. de Gennes au détroit de Magellan; Paris, 1698, page 163.

b. Il y est nommé *Perroquet amazone varié du Brésil.*

c. Psittacus viridis major, maculis rubris luteisque, fronte cœruleâ. Klein, *Avi.*, p. 25, n° 12. — *Psittacus major viridis, maculis luteis et rubris.* Frisch, pl. 49.

d. Voyez les planches enluminées, n° 336, sous la dénomination de *Perroquet de Cuba.*

e. Parrot of Paradise of Cuba. Catesby, t. I, p. 10 : la figure qu'il en donne est défectueuse, il le remarque lui-même. — *Psittacus Paradisi ex Cuba.* Klein, *Avi.*, p. 25, n° 18. — *Psittacus medio minor, pectore et ventre rubello miscellis vertice albo. Cubat. parrot.* Browne, *Hist. nat. of Jamaica*, p. 473. — « Psittacus brachyurus luteus, angulo abdominis rectricibus« que basi rubris, » *Psittacus Paradisi.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, p. 101. — « Psittacus « major brevicaudus, luteus, supernè pennis in apice rubro marginatis; gutture, collo inferiore « et ventre coccineis; remigibus majoribus albis; rectricibus lateralibus primâ medietate « rubris... » *Psittacus luteus insulæ Cubæ.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 308.

* *Psittacus paradisi* (Linn.). — « C'est encore une des variétés de l'*amazone à tête jaune,* ou *amazone proprement dite.* » (Desmarets.) — Voyez la nomenclature de la p. 253.

du corps; les deux pennes du milieu de la queue sont jaunes aussi, et toutes les latérales sont rouges depuis leur origine jusque vers les deux tiers de leur longueur; le reste est jaune, l'iris des yeux est rouge, le bec et les pieds sont blancs.

Il semble qu'il y ait quelques variétés dans cette espèce de papegai, car celui de Catesby a la gorge et le ventre entièrement rouges, tandis qu'il y en a d'autres qui ne l'ont que jaune, et dont les plumes sont seulement bordées de rouge, ce qui peut provenir de ce que les bordures rouges sont plus ou moins larges, suivant l'âge ou le sexe.

On le trouve dans l'île de Cuba, et c'est par cette raison qu'on l'a étiqueté *perroquet de Cuba* dans la planche enluminée.

LE PAPEGAI MAILLÉ. [a]*

SECONDE ESPÈCE.

Ce perroquet d'Amérique paraît être le même que le perroquet varié de l'ancien continent, et nous présumons que quelques individus qui sont venus d'Amérique en France y avaient auparavant été transportés des grandes Indes, et que, si l'on en trouve dans l'intérieur des terres de la Guiane, c'est qu'ils s'y sont naturalisés comme les serins et quelques autres oiseaux et animaux des contrées méridionales de l'ancien continent qui ont été transportés dans le nouveau par les navigateurs; et ce qui semble prouver que cette espèce n'est point naturelle à l'Amérique, c'est qu'aucun naturaliste ni aucun des voyageurs au nouveau continent n'en ont fait mention, quoiqu'il soit connu de nos oiseleurs sous le nom de *perroquet maillé*, épithète qui indique la variété de son plumage : d'ailleurs, il a la voix différente de tous les autres perroquets de l'Amérique; son cri est aigu et perçant; tout cela semble prouver que cette espèce n'appartient point à ce continent, mais vient originairement de l'ancien.

Il a le haut de la tête et la face entourés de plumes étroites et longues, blanches et rayées de noirâtre, qu'il relève quand il est irrité, et qui lui forment alors une belle fraise comme une crinière; celles de la nuque et des côtés du cou sont d'un beau rouge brun et bordées de bleu vif; les plumes de la poitrine et de l'estomac sont nuées, mais plus faiblement, des mêmes couleurs, dans lesquelles on voit un mélange de vert; un plus beau

a. Voyez les planches enluminées, n° 526.

* *Psittacus accipitrinus* et *psittacus coronatus* (Linn.). — *Psittacus Clusii* (Shaw.) — Voyez la nomenclature ** de la p. 206. — « On le trouve en Amérique. Buffon et quelques ornithologistes pensent qu'il n'est qu'une variété du *perroquet varié*, espèce d'Asie, qui aurait été « transportée et acclimatée dans les forêts de la Guiane... » (Desmarets : *Dict. des sci. nat.*, art. *Perroquets.*)

vert soyeux et luisant couvre le dessus du corps et de la queue, excepté que quelques-unes de ses pennes latérales, de chaque côté, paraissent en dehors d'un bleu violet, et que les grandes de l'aile sont brunes, ainsi que le dessous de celles de la queue.

LE TAVOUA.[a*]

TROISIÈME ESPÈCE.

C'est encore une espèce nouvelle dont M. Duval a envoyé deux individus pour le Cabinet. Ce perroquet est assez rare à la Guiane, cependant il approche quelquefois des habitations. Nous lui conservons le nom de *tavoua*, qu'il porte dans la langue Galibi, et nos oiseleurs ont aussi adopté ce nom; ils le recherchent beaucoup, parce que c'est peut-être de tous les perroquets celui qui parle le mieux, même mieux que le perroquet gris de Guinée à queue rouge, et il est singulier qu'il ne soit connu que depuis si peu de temps; mais cette bonne qualité, ou plutôt ce talent, est accompagné d'un défaut bien essentiel : ce tavoua est traître et méchant au point de mordre cruellement lorsqu'il fait semblant de caresser; il a même l'air de méditer ses méchancetés; sa physionomie, quoique vive, est équivoque : du reste, c'est un très-bel oiseau, plus agile et plus ingambe qu'aucun autre perroquet.

Il a le dos et le croupion d'un très-beau rouge; il porte aussi du rouge au front, et le dessus de la tête est d'un bleu clair; le reste du dessus du corps est d'un beau vert plein, et le dessous d'un vert plus clair; les pennes des ailes sont d'un beau noir avec des reflets d'un bleu foncé, en sorte qu'à de certains aspects elles paraissent en entier d'un très-beau bleu foncé; les couvertures des ailes sont variées de bleu foncé et de vert.

Nous avons remarqué que MM. Brisson et Browne ont confondu ce papegai-tavoua avec le crik, cinquième espèce.

LE PAPEGAI A BANDEAU ROUGE.[b**]

QUATRIÈME ESPÈCE.

Ce perroquet se trouve à Saint-Domingue, et c'est par cette raison que dans les planches enluminées on l'a nommé *perroquet de Saint-Domingue*.

a. Voyez les planches enluminées, n° 840.
b. Voyez les planches enluminées, n° 792.

* *Psittacus festivus* (Linn.).

** « Suivant Levaillant et Kuhl, ce papegai ne constitue pas une espèce différente de celle de « l'*amazone à tête blanche*. C'est la femelle de cet oiseau. » (Desmarets.) — Voyez la nomenclature ** de la page 255.

Le Cavoua Le Maipouri

Le Caica La Perruche Pavouane

Il porte sur le front, d'un œil à l'autre, un petit bandeau rouge; c'est presque le seul trait, avec le bleu des grandes pennes de l'aile, qui tranche dans son plumage tout vert, assez sombre, et comme écaillé de noirâtre sur le cou et le dos et de rougeâtre sur l'estomac. Ce papegai a neuf pouces et demi de longueur.

LE PAPEGAI A VENTRE POURPRE.[a b *]

CINQUIÈME ESPÈCE.

On trouve ce perroquet à la Martinique, mais il n'est pas si beau que les précédents. Il a le front blanc, le sommet et les côtés de la tête d'un cendré bleu, le ventre varié de pourpre et de vert, mais où le pourpre domine; tout le reste du corps, tant en dessus qu'en dessous, est vert; le fouet de l'aile est blanc; les pennes sont variées de vert, de bleu et de noir; les deux pennes du milieu de la queue sont vertes; les autres sont variées de vert, de rouge et de jaune; le bec est blanc; les pieds sont gris et les ongles bruns.

LE PAPEGAI A TÊTE ET GORGE BLEUES.[c d **]

SIXIÈME ESPÈCE.

Ce papegai se trouve à la Guiane, où cependant il est assez rare; d'ailleurs on le recherche peu, parce qu'il n'apprend point à parler; il a la tête, le

a. Voyez les planches enluminées, nº 548.

b. « Psittacus major brevicaudus, viridis, pennis in apice nigro marginatis; syncipite albo; « vertice cinereo-cæruleo; ventre rubris maculis vario; rectrice extimâ exteriùs cæruleâ, inte- « riùs rubrâ, luteo marginatâ, tribus proximis rubris, exteriùs viridi, interiùs luteo margi- « natis et luteo-viridi terminatis... » *Psittacus Martiniacus cyanocephalos.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 251.

c. Voyez les planches enluminées, nº 384, sous la dénomination de *Perroquet à tête bleue de Cayenne.*

d. « Psittacus major brevicaudus, viridis; pennis in collo superiore et dorso supremo nigri- « cante, in pectore cæruleo-violaceo marginatis; capite, gutture et collo inferiore cæruleo-vio- « laceis; rectricibus quatuor utrimque extimis interiùs primâ medietate rubris, alterâ viridi- « bus, cæruleo supernè terminatis, tribus extimis supernè exteriùs cæruleo-violaceis... » *Psittacus Guyanensis cyanocephalos.* Brisson, *Ornith.*, t. IV, p. 247. — *Blue headed parrot.* Perroquet à tête bleue. Edwards, *Glan.*, p. 226, avec une bonne figure coloriée, pl. 314.

* « Levaillant regarde cet oiseau comme le jeune mâle de l'*amazone à tête blanche*, dont « le papegai à bandeau rouge est la femelle. » (Desmarets.) — Voyez la nomenclature ** de la page précédente.

** *Psittacus menstruus* (Linn.).

cou, la gorge et la poitrine d'un beau bleu, qui seulement prend une teinte de pourpre sur la poitrine; les yeux sont entourés d'une membrane couleur de chair, au lieu que dans tous les autres perroquets cette membrane est blanche; de chaque côté de la tête, on voit une tache noire; le dos, le ventre et les pennes de l'aile sont d'un assez beau vert; les couvertures supérieures des ailes sont d'un vert jaunâtre; les couvertures inférieures de la queue sont d'un beau rouge; les pennes du milieu de la queue sont entièrement vertes; les latérales sont de la même couleur verte, mais elles ont une tache bleue qui s'étend d'autant plus que les pennes deviennent plus extérieures; le bec est noir avec une tache rouge des deux côtés de la mandibule supérieure; les pieds sont gris.

Nous avons remarqué que M. Brisson a confondu ce perroquet avec celui qu'Edwards a nommé le *perroquet vert facé de bleu*, tandis que ce perroquet facé de bleu d'Edwards est notre crik à tête bleue.

LE PAPEGAI VIOLET.[a b *]

SEPTIÈME ESPÈCE.

On le connaît tant en Amérique qu'en France sous la dénomination de *perroquet violet;* il est assez commun à la Guiane, et, quoiqu'il soit joli, il n'est pas trop recherché, parce qu'il n'apprend point à parler.

Nous avons déjà remarqué que M. Brisson l'avait confondu avec le perroquet rouge et bleu d'Aldrovande, qui est une variété de notre crik. Il a les ailes et la queue d'un beau violet bleu; la tête et le tour de la face de la même couleur, ondée sur la gorge et comme fondue par nuances dans du blanc et du lilas; un petit trait rouge borde le front; tout le dessus du corps est d'un brun obscurément teint de violet. Toutes ces teintes sont trop brunes et trop peu senties dans la planche enluminée : le dessous du corps est richement nué de violet bleu et de violet pourpre; les couvertures inférieures de la queue sont couleur de rose, et cette couleur teint en dedans les bords des pennes extérieures de la queue dans leur première moitié.

a. Voyez les planches enluminées, n° 408, sous la dénomination de *Perroquet varié de Cayenne.*

b. Psittacus major violaceus, kiankia. Perroquet violet. Barrère, *France équinox.*, p. 144. — *Psittacus violaceus. Idem, Ornithol.*, class. 3, gen. 2, sp. 10. — *Little dusky parrot.* Petit perroquet noirâtre. Edwards, *Glan.*, p. 227, avec une bonne figure coloriée, pl. 315.

* *Psittacus purpureus* (Linn.).

LE SASSEBÉ.[a*]

HUITIÈME ESPÈCE.

Oviedo est le premier qui ait indiqué ce papegai sous le nom de *xaxbès* ou *sassebé*. Sloane dit qu'il est naturel à la Jamaïque. Il a la tête, le dessus et le dessous du corps verts, la gorge et la partie inférieure du cou d'un beau rouge; les pennes des ailes sont les unes vertes, et les autres noirâtres. Il serait à désirer que Oviedo et Sloane, qui paraissent avoir vu cet oiseau, en eussent donné une description plus détaillée.

LE PAPEGAI BRUN.[b**]

NEUVIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau a été décrit, dessiné et colorié par Edwards : c'est un des plus rares et des moins beaux de tout le genre des perroquets; il se trouve à la Nouvelle-Espagne. Il est à peu près de la grosseur d'un pigeon commun; les joues et le dessus du cou sont verdâtres, le dos est d'un brun obscur, le croupion est verdâtre, la queue est verte en dessus et bleue en dessous, la gorge est d'un très-beau bleu sur une largeur d'environ un pouce; la poitrine, le ventre et les jambes sont d'un brun un peu cendré; les ailes sont vertes, mais les pennes les plus proches du corps sont bordées de jaune; les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau rouge; le bec est noir en dessus; sa base est jaune, et les côtés des deux mandibules sont d'un beau rouge; l'iris des yeux est d'un brun couleur de noisette.

a. Xaxbes. Oviedo, liv. IV, chap. IV. — *Psittacus minor collo miniaceo.* Ray, *Synops. av.*, p. 181. — *Psittacus minor collo seu torque miniaceo.* Sloane, *Voy. of Jamaica*, p. 297, n° 9. — « Psittacus brachyurus viridis, collo rubente, » *Psittacus collarius.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, p. 102. — « Psittacus major brevicaudus, viridis; gutture et collo inferiore miniaceo; « rectricibus viridibus... » *Psittacus Jamaicensis gutture rubro.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, page 241.

b. Dusky parrot. Psittacus fuscus Mexicanus. Edwards, *Hist. of Birds*, p. 167. — « Psittacus brachyurus subfuscus, gulâ cæruleâ, alis caudâque viridibus, rostro anoque rubris. » *Psittacus sordidus.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, p. 99. — « Psittacus major brevicaudus, « supernè viridi-fuscescens, internè cinereo-fuscescens; gutture cæruleo; collo superiore et « uropygio viridescentibus; tectricibus caudæ inferioribus rubris; rectricibus subtus viridi- « fuscescentibus, supernè viridibus, binis utrimque extimis exteriùs supernè cæruleis... » *Psittacus Novæ Hispaniæ.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 303.

* *Psittacus collarius* (Linn.).

** *Psittacus sordidus* (Linn.).

LE PAPEGAI A TÊTE AURORE.*

DIXIÈME ESPÈCE.

M. le Page-Dupratz est le seul qui ait parlé de cet oiseau. « Il n'est pas, « dit-il, aussi gros que les perroquets qu'on apporte ordinairement en « France; son plumage est d'un beau vert céladon; mais sa tête est coiffée « de couleur aurore qui rougit vers le bec et se fond par nuance avec le « vert du côté du corps; il apprend difficilement à parler, et quand il le sait « il en fait rarement usage; ces perroquets vont toujours en compagnie, et « s'ils ne font pas grand bruit étant privés, en revanche ils en font beau- « coup en l'air, qui retentit au loin de leurs cris aigres; ils vivent de pa- « canes, de pignons, de graines du laurier-tulipier et d'autres petits « fruits[a]. »

LE PARAGUA.[b] **

ONZIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, décrit par Marcgrave, paraît se trouver au Brésil. Il est en partie noir et plus grand que l'amazone; il a la poitrine et la partie supérieure du ventre ainsi que le dos d'un très-beau rouge; l'iris des yeux est aussi d'un beau rouge; le bec, les jambes et les pieds sont d'un cendré foncé.

Par ses belles couleurs rouges, ce perroquet a du rapport avec le lori; mais comme celui-ci ne se trouve qu'aux Grandes-Indes, et que le paragua est probablement du Brésil, nous nous abstiendrons de prononcer sur l'identité ou la diversité de leurs espèces, d'autant qu'il n'y a que Marcgrave qui ait vu ce perroquet et que peut-être il l'aura vu en Afrique, ou qu'on l'aura transporté au Brésil, parce qu'il ne lui donne que le nom simple de *paragua*, sans dire qu'il est du Brésil, en sorte qu'il est possible que ce soit en effet un lori, comme l'a dit M. Brisson. Et ce qui pourrait fonder

a. Voyage à la Louisiane, par le Page-Dupratz, t. II, p. 128.

b. Paragua. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 207. — *Paragua.* Jonston, *Avi.*, p. 142. — *Paragua Marcgravii.* Willughby, *Ornithol.*, p. 76. — *Paragua Marcgravii.* Ray, *Synops. av.*, p. 33, n° 4. — « Psittacus major brevicaudus, coccineus; capite, collo superiore, imo « ventre, alis et caudâ nigris... » *Lorius Brasiliensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 229. — *Paragua.* Salerne, *Ornithol.*, p. 68, n° 4.

* *Psittacus ludovicianus* (Linn.) « Cet oiseau, dont la description est incomplète, appar- « tient évidemment à l'espèce de la *perriche à tête jaune.* » (Desmarets.)

** *Psittacus paraguanus* (Linn.) — Cette espèce est de celles dont l'existence n'est pas bien « certaine. » (Desmarets.)

cette présomption, c'est que Marcgrave a aussi donné un perroquet gris[a] comme étant du Brésil, et que nous soupçonnons être de Guinée parce qu'il ne s'est point trouvé de ces perroquets gris en Amérique, et qu'au contraire ils sont très-communs en Guinée, d'où on les transporte souvent avec les Nègres. La manière même dont Marcgrave s'exprime prouve qu'il ne le regardait pas comme un perroquet d'Amérique : *Avis psittaco plane similis.*

LES PERRICHES.

Avant de passer à la grande tribu des perriches, nous commencerons par en séparer une petite famille qui n'est ni de cette tribu ni de celle des papegais, et qui paraît faire la nuance pour la grandeur entre les deux. Ce petit genre n'est composé que de deux espèces, savoir : le *maïpouri* et le *caïca*, et cette dernière n'est que très-nouvellement connue.

LE MAIPOURI.[b c *]

PREMIÈRE ESPÈCE.

Ce nom convient très-bien à cet oiseau, parce qu'il siffle comme le tapir, qu'on appelle à Cayenne *maïpouri ;* et quoiqu'il y ait une énorme différence entre ce gros quadrupède et ce petit oiseau, le coup de sifflet est si semblable qu'on s'y méprendrait. Il se trouve à la Guiane, au Mexique et jusqu'aux Caraques ; il n'approche pas des habitations et se tient ordinairement dans les bois entourés d'eau, et même sur les arbres des savanes noyées ; il n'a pas d'autre voix que son sifflet aigu qu'il répète souvent en volant, et il n'apprend point à parler.

a. Maracana prima Brasiliensibus. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 206. — *Maracana prima Brasiliensibus.* Jonston, *Avi.*, p. 142. — *Maracana prima Brasiliensibus Marcgravii.* Willughby, *Ornithol.*, p. 73. — *Maracana prima Brasiliensibus Marcgravii.* Ray, *Synops. avi.*, p. 29, n° 4. — « Psittacus major brevicaudus, in toto corpore cinereo-subcærulescens... » *Psittacus Brasiliensis cinereus.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 343. — *Maracana* des Brasiliens de Marcgrave. Salerne, *Ornithol.*, p. 62, n° 4.

b. Voyez les planches enluminées, n° 527, sous la dénomination de *Petite perruche maïpouri de Cayenne.*

c. White breasted parrot. Psittacus viridis minor, Mexicanus, pectore albo. Edwards, *Hist. of Birds*, p. 169. — « Psittacus brachyurus viridis subtus lutens, pileo nigro, pectore « albo. » *Psittacus melanocephalus.* Linnæus. *Syst. nat.*, édit X, p. 102. — « Psittacus major « brevicaudus, supernè viridis, infernè albus; capite superiore nigro ; maculâ infra oculos « viridi; genis et collo inferiore luteis ; collo superiore et imo ventre aurantiis... » *Psittacus Mexicanus pectore albo.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 298.

* *Psittacus melanocephalus* (Linn.).

Ces oiseaux vont ordinairement en petites troupes, mais souvent sans affection les uns pour les autres, car ils se battent fréquemment et cruellement : lorsqu'on en prend quelques-uns à la chasse, il n'y a pas moyen de les conserver; ils refusent la nourriture si constamment qu'ils se laissent mourir; ils sont de si mauvaise humeur qu'on ne peut les adoucir même avec les camouflets de fumée de tabac, dont on se sert pour rendre doux les perroquets les plus revêches. Il faut pour élever ceux-ci les prendre jeunes, et ils ne vaudraient pas la peine de leur éducation si leur plumage n'était pas beau et leur figure singulière, car ils sont d'une forme fort différente de celle des perroquets et même de celle des perriches; ils ont le corps plus épais et plus court, la tête aussi beaucoup plus grosse; le cou et la queue extrêmement courts, en sorte qu'ils ont l'air massif et lourd; tous leurs mouvements répondent à leur figure; leurs plumes même sont toutes différentes de celles des autres perroquets ou perruches; elles sont courtes, très-serrées et collées contre le corps, en sorte qu'il semble qu'on les ait en effet comprimées et collées artificiellement sur la poitrine et sur toutes les parties inférieures du corps. Au reste, le maïpouri est grand comme un petit papegai, et c'est peut-être par cette raison que MM. Edwards, Brisson et Linnæus l'ont mis avec les perroquets; mais il en est si différent qu'il mérite un genre à part, dans lequel l'espèce ci-après est aussi comprise.

Le maïpouri a le dessus de la tête noir, une tache verte au-dessous des yeux; les côtés de la tête, la gorge et la partie inférieure du cou sont d'un assez beau jaune; le dessus du cou, le bas-ventre et les jambes de couleur orangée; le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et les pennes de la queue d'un beau vert; la poitrine et le ventre blanchâtres quand l'oiseau est jeune, et jaunâtres quand il est adulte; les grandes pennes des ailes sont bleues à l'extérieur en dessus, et noires à l'intérieur, et par-dessous elles sont noirâtres; les suivantes sont vertes et bordées extérieurement de jaunâtre; l'iris des yeux est d'une couleur de noisette foncée; le bec est de couleur de chair, les pieds sont d'un brun cendré et les ongles noirâtres.

LE CAICA.[a]*

SECONDE ESPÈCE.

Nous avons adopté pour cet oiseau le mot *caïca* de la langue Galibi, qui est le nom des plus grosses perriches, parce qu'il est en effet aussi gros

a. Voyez les planches enluminées, n° 744, sous la dénomination de *Perruche à tête noire de Cayenne.*

* *Psittacus pileatus* (Linn.).

que le précédent ; il est aussi du même genre, car il lui ressemble par toutes les singularités de la forme et par la calotte noire de sa tête : cette espèce est non-seulement nouvelle en Europe, mais elle l'est même à Cayenne. M. Sonnini de Manoncour nous a dit qu'il était le premier qui l'eût vue en 1773 ; avant ce temps il n'était jamais venu de ces oiseaux à Cayenne, et l'on ne sait pas encore de quel pays ils viennent; mais depuis ce temps on en voit tous les ans arriver par petites troupes dans la belle saison des mois de septembre et d'octobre, et ne faire qu'un petit séjour : en sorte que pour le climat de la Guiane ce ne sont que des oiseaux de passage.

La coiffe noire qui enveloppe la tête du caïca est comme percée d'une ouverture dans laquelle l'œil est placé : cette coiffe noire s'étend fort bas et s'élargit en deux mentonnières de même couleur ; le tour du cou est fauve et jaunâtre; dans le beau vert qui couvre le reste du corps, tranche le bleu d'azur qui marque le bord de l'aile presque depuis l'épaule, borde ses grandes pennes sur un fond plus sombre, et peint les pointes de celles de la queue, excepté les deux intermédiaires, qui sont toutes vertes et paraissent un peu plus courtes que les latérales.

PERRICHES DU NOUVEAU CONTINENT

Il y a dans le nouveau continent, comme dans l'ancien, des perruches à longue et à courte queue ; dans les premières les unes ont la queue également étagée, et les autres l'ont inégale : nous suivrons donc le même ordre dans leur distribution en commençant par les perriches à queue longue et égale, que nous ferons suivre des perriches à queue longue et inégale, et nous finirons par les perriches à queue courte.

PERRICHES A QUEUE LONGUE ET ÉGALEMENT ÉTAGÉE.

LA PERRICHE PAVOUANE.[a b] *

PREMIÈRE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Cette perriche est une des plus jolies; elle est représentée jeune dans la planche 407, et tout à fait adulte, c'est-à-dire dans sa beauté, planche 167,

a. Voyez les planches enluminées, n° 407, sous la dénomination de *Perruche de Cayenne*, et n° 167, sous celle de *Perruche de la Guiane*.

b. « Psittacus minor longicaudus, viridis, supernè saturatiùs, infernè dilutiùs, genis rubro « maculatis : calcaneis rubro circumdatis, tectricibus alarum inferioribus minoribus coccineis, « majoribus luteis; rectricibus supernè saturatè viridibus, infernè obscurè luteis... » *Psittaca Guianensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 331.

* *Psittacus guyanensis.* (Linn.)

Nous observerons seulement que son bec n'est pas rouge, et que le vert de son plumage n'est pas aussi foncé qu'on le voit dans cette dernière planche. La pavouane est assez commune à Cayenne : on la trouve également aux Antilles, comme nous l'assure M. de La Borde, et c'est de toutes les perriches du nouveau continent celle qui apprend le plus facilement à parler ; néanmoins elle n'est docile qu'à cet égard, car quoique privée depuis longtemps, elle conserve toujours un naturel sauvage et farouche ; elle a même l'air mutin et de mauvaise humeur, mais comme elle a l'œil très-vif et qu'elle est leste et bien faite, elle plaît par sa figure. Nos oiseleurs ont adopté le nom de *pavouane* qu'elle porte à la Guiane. Ces perriches volent en troupes, toujours criant et piaillant [a] ; elles parcourent les savanes et les bois, et se nourrissent de préférence du petit fruit d'un grand arbre qu'on nomme dans le pays l'*immortel*, et que Tournefort a désigné sous la dénomination de *corallo-dendron* [b].

Elle a un pied de longueur ; la queue a près de six pouces, et elle est régulièrement étagée ; la tête, le corps entier, le dessus des ailes et de la queue sont d'un très-beau vert. A mesure que ces oiseaux prennent de l'âge, les côtés de la tête et du cou se couvrent de petites taches d'un rouge vif, lesquelles deviennent de plus en plus nombreuses, en sorte que dans ceux qui sont âgés, ces parties sont presque entièrement garnies de belles taches rouges ; on ne voit aucune de ces taches dans l'oiseau jeune, et elles ne commencent à paraître qu'à deux ou trois ans d'âge ; les petites couvertures inférieures des ailes sont du même rouge vif, tant dans l'oiseau adulte que dans le jeune : seulement ce rouge est un peu moins éclatant dans le dernier ; les grandes couvertures inférieures des ailes sont d'un beau jaune ; les pennes des ailes et de la queue sont, en dessous, d'un jaune obscur ; le bec est blanchâtre et les pieds sont gris.

LA PERRICHE A GORGE BRUNE. [c] *

SECONDE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

M. Edwards a donné le premier cette perruche, qui se trouve dans le nouveau continent. M. Brisson dit qu'elle lui a été envoyée de la Martinique.

a. On a remarqué que les perruches ne font aucune société avec les perroquets, mais vont toujours ensemble par grandes troupes. Waffer, dans les *Voyages de Dampierre*, tome IV, p. 130.

b. Institut. Rei herb. App.

c. Brown-throated parraket. Psittacus minor gutture usco. occidentalis. Edwards. *Hist. of Birds.* p. 177. — « Psittacus minor longicaudus, supernè viridis, infernè viridi-lutescens ;

* *Psittacus æruginosus* (Linn.).

Elle a le front, les côtés de la tête, la gorge et la partie inférieure du cou d'un gris brun, le sommet de la tête d'un vert bleuâtre, tout le dessus du corps d'un vert jaunâtre; les grandes couvertures supérieures des ailes bleues; toutes les pennes des ailes sont noirâtres en dessous, mais en dessus les grandes pennes sont bleues, avec une large bordure noirâtre sur leur côté inférieur; les moyennes sont d'un même vert que le dessus du corps; la queue est verte en dessus et jaunâtre en dessous; l'iris des yeux est de couleur de noisette; le bec et les pieds sont cendrés.

LA PERRICHE A GORGE VARIÉE.[ab*]

TROISIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Cette perriche est fort rare et fort jolie; on ne la voit pas fréquemment à Cayenne, et l'on ne sait pas si l'on peut l'instruire à parler; elle n'est pas si grosse qu'un merle; la plus grande partie de son plumage est d'un beau vert, mais la gorge et le devant du cou sont d'un brun écaillé et maillé de gris roussâtre; les grandes pennes de l'aile sont teintes de bleu, le front est vert d'eau; on voit derrière le cou, au bas et près du dos, une petite zone de cette même couleur : au pli de l'aile sont quelques plumes d'un rouge clair et vif; la queue, partie verte en dessus et partie rouge brun, avec reflets couleur de cuivre, est en dessous toute de cette dernière couleur; la même teinte se marque sous le ventre.

LA PERRICHE A AILES VARIÉES.[cd**]

QUATRIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Cette espèce est celle que l'on nomme la *perruche commune* à Cayenne; elle n'est pas si grande qu'un merle, n'ayant que huit pouces quatre lignes,

« vertice viridi-cærulescente, syncipite, genis et collo inferiore grisco-fuscis, ad fulvum « inclinantibus; rectricibus supernè viridibus, subtus lutescentibus... » *Psittaca Martinicana.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 356. — « Psittacus macrourus viridis, vertice remigibusque pri- « moribus cærulcis, orbitis cinereis... » *Psittacus æruginosus.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XII, page 142.

a. Voyez les planches enluminées, n° 144, sous la dénomination de *Perruche à gorge tachetée de Cayenne.*

b. Jolie perruche de Cayenne. Salerne, *Ornithol.*, p. 72.

c. Voyez les planches enluminées, n° 359, sous la dénomination de *Petite perruche verte de Cayenne.*

d. Psittacus minor vulgaris. Perriche commune. Barrère, *France équinox.*, p. 146. — « Psittacus minor longicaudus, viridis, supernè saturatiùs, infernè dilutiùs; remigibus inter-

* *Psittacus versicolor* (Linn.).

** *Psittacus virescens* (Linn.).

y compris la queue, qui a trois pouces et demi. Ces perriches vont en grandes troupes, fréquentent volontiers les lieux découverts, et viennent même jusqu'au milieu des lieux habités : elles aiment beaucoup les boutons des fruits de l'arbre immortel, et arrivent en nombre pour s'y percher dès que cet arbre est en fleurs : comme il y a un de ces grands arbres planté dans la nouvelle ville de Cayenne, plusieurs personnes y ont vu arriver ces perriches, qui se rassemblaient sur cet arbre tout voisin des maisons; on les fait fuir en les tirant, mais elles reviennent peu de temps après : au reste, elles ont assez de facilité pour apprendre à parler.

Cette perriche a la tête, le corps entier, la queue et les couvertures supérieures des ailes d'un beau vert; les pennes des ailes sont variées de jaune, de vert bleuâtre, de blanc et de vert ; les pennes de la queue sont bordées de jaunâtre sur leur côté intérieur ; le bec, les pieds et les ongles sont gris.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a les couleurs moins vives.

Barrère a confondu cette perruche avec l'*anaca* de Marcgrave, mais ce sont deux oiseaux d'espèces différentes, quoique tous deux du genre des perriches.

L'ANACA.[a] *

CINQUIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

L'anaca est une très-jolie perriche qui se trouve au Brésil : elle n'est que de la grandeur d'une alouette; elle a le sommet de la tête couleur de marron, les côtés de la tête bruns, la gorge cendrée, le dessus du cou et les flancs verts; le ventre d'un brun roussâtre, le dos vert avec une tache brune, la queue d'un brun clair, les pennes des ailes vertes, terminées de bleu, et une tache ou plutôt une frange d'un rouge de sang sur le haut des ailes; le bec est brun, les pieds sont cendrés.

M. Brisson a placé cette perruche avec celles qui ont la queue courte; cependant Marcgrave ne le dit pas, et comme il ne manque pas d'avertir dans ses descriptions qu'elles ont la queue courte, et qu'il a mis celle-ci

« mediis candidis, supernè exteriùs, et apice luteo adumbratis ; sequentibus interiùs candidis, « luteo adumbratis, exteriùs et apice luteis; rectricibus viridibus, interiùs flavicante margi « natis... » *Psittaca Cayanensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 334.

a. Anaca Brasiliensibus. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 207. — *Anaca Brasiliensibus* Jonston, *Avi.*, p. 142. — *Anaca Brasiliensibus Marcgravii*. Willughby, *Ornithol.*, p. 78. - *Anaca Brasiliensibus*. Ray, *Synops. avi.*, p. 35, n° 8. — « Psittacus minor brevicaudus « supernè viridis, infernè fusco rufescens, vertice saturatè castaneo ; oculorum ambitu fusco; « gutture cinereo; marginibus alarum sanguineis ; maculâ in dorso, et rectricibus dilutè « fuscis... » *Psittacula Brasiliensis fusca*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 403. — *Anaca du Brésil*. Salerne, *Ornithol.*, p. 71, n° 8.

* « L'*anaca* appartient à la même espèce que la *perriche à gorge variée*. » (Desmarets.) — Voyez la nomenclature de la page précédente.

entre deux autres qui ont la queue longue, nous présumons avec fondement qu'elle est en effet de l'ordre des perriches à longue queue. Il en est de même de l'espèce suivante, donnée par Marcgrave sous le nom de *jendaya*, et dont il ne dit pas que la queue soit courte.

LE JENDAYA.[a*]

SIXIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Cet oiseau est de la grandeur d'un merle; il a le dos, les ailes, la queue et le croupion d'un vert bleuâtre tirant sur l'aigue-marine; la tête, le cou et la poitrine d'un jaune orangé, l'extrémité des ailes noirâtres, l'iris des yeux d'une belle couleur d'or, le bec et les pieds noirs. On le trouve au Brésil, mais personne ne l'a vu que Marcgrave, et tous les autres auteurs l'ont copié.

LA PERRICHE ÉMERAUDE.[b**]

SEPTIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET ÉGALE.

Le vert plein et brillant qui couvre tout le corps de cette perruche, excepté la queue, qui est d'un brun marron avec la pointe verte, nous semble lui rendre propre la dénomination de *perriche émeraude :* celle de *perruche des terres Magellaniques*, qu'elle porte dans les planches enluminées, doit être rejetée, par la raison qu'aucun perroquet ni aucune perruche n'habitent à de si hautes latitudes; il y a peu d'apparence que ces oiseaux franchissent le tropique du Capricorne pour aller trouver des régions qui, comme l'on sait, sont plus froides à latitudes égales dans l'hémisphère austral que dans le nôtre : est-il probable d'ailleurs que des oiseaux qui ne vivent que de fruits tendres et succulents se transportent dans des terres glacées qui produisent à peine quelques chétives baies? telles sont les

a. Jendaya. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 206. — *Jendaya, quinta species.* Jonston, *Avi.*, p. 141. — « Psittaci minoris Marcgravii quinta species, » *Jendaya.* Willughby, *Ornith.*, p. 78. — *Jendaya.* Ray, *Synops. avi.*, p. 34, n° 5. — « Psittacus minor brevicaudus, supernè « viridis, internè luteus; imo ventre viridi, capite et collo luteis; remigibus majoribus apice « ad nigricantem colorem vergentibus; rectricibus viridibus... » *Psittacula Brasiliensis lutea.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 399. — *Jendaya.* Salerne, *Ornithol.*, p. 71, n° 5.

b. Voyez les planches enluminées, n° 85, sous la dénomination de *Perruche des terres Magellaniques.*

* *Psittacus jandaya* (Linn.).

** *Psittacus smaragdinus* (Linn.).

terres voisines du détroit, où l'on suppose pourtant que quelques navigateurs ont vu des perroquets. Ce fait, consigné dans l'ouvrage d'un auteur respectable [a], nous eût paru étonnant, si, en remontant à la source, nous ne l'eussions trouvé fondé sur un témoignage qui se détruit de lui-même : c'est le navigateur Spilberg qui place des perroquets au détroit de Magellan, près du même lieu où un peu auparavant il se figure avoir vu des autruches [b]; or, pour un homme qui voit des autruches à la pointe des terres Magellaniques, il n'est point trop étrange d'y voir aussi des perroquets. Il en est peut-être de même des perroquets trouvés dans la Nouvelle-Zélande [c] et à la terre de Diémen, vers le quarante-troisième degré de latitude australe [d].

Nous allons maintenant faire l'énumération et donner la description des perriches du nouveau continent à queue longue et inégalement étagée.

PERRICHES A QUEUE LONGUE ET INÉGALEMENT ÉTAGÉE.

LE SINCIALO. [e f] *

PREMIÈRE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

C'est le nom que cet oiseau porte à Saint-Domingue : il n'est pas plus gros qu'un merle, mais il paraît une fois plus long, ayant une queue de sept pouces de longueur et le corps n'étant que de cinq; il est fort causeur; il apprend aisément à parler, à siffler et à contrefaire la voix ou le cri de tous les animaux qu'il entend. Ces perriches volent en troupes et se perchent sur les arbres les plus touffus et les plus verts, et comme elles sont

a. Histoire des navigations aux terres Australes, t. I, p. 347.

b. Histoire générale des voyages, t. XI, p. 18 et 19.

c. Second Voyage du capitaine Cook, t. I, p. 210.

d. Ibid., t. I, p. 229.

e. Voyez les planches enluminées, n° 550, sous la dénomination de *Perruche.*

f. Psittacus minor macrourus totus viridis Hispanis sincialo, Italis parochino. Aldrovande, *Avi.*, t. I, p. 678. — *Psittacus viridis minor, Germanis grenuer papegey.* Schwenckfeld. *Avi. Siles.*, p. 343. — *Tui prima species.* Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 206. — *Perroquet vert ou à longue queue.* Belon, *Portrait d'oiseaux*, p. 73, fig. 6. — *Petit perroquet vert à longue queue. Idem, Hist. nat. des oiseaux*, p. 298. — *Psittacus minor macrourus totus viridis.* Jonston, *Avi.*, p. 23. — *Tui prima species. Ibid.*, p. 141. — *Perrique.* Dutertre, *Hist. des Antilles*, t. II, p. 251. — *Perrique du Brésil.* Labat, *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, t. II, p. 161. — *Psittaci minoris Marcgravii prima species tui Brasiliensibus.* Willughby, *Ornithol.*, p. 78. — *Psittacus minor macrourus totus viridis Aldrovandi. Ibidem*, p. 77. — *Tui Brasiliensibus prima species.* Ray, *Synops. avi.*, p. 34, n° 1. — *Psittacus minor macrourus totus viridis Aldrovandi. Ibid.*, p. 33, n° 2; et p. 181, n° 6. — *Psittacus pumilio viridis longicaudus. Perriche.* Barrère, *Ornithol.*, p. 26. — *Psittacus minor macrourus totus viridis*

* *Psittacus rufirostris* (Linn.).

vertes elles-mêmes, on a beaucoup de peine à les apercevoir; elles font grand bruit sur les arbres en criant, piaillant et jabotant plusieurs ensemble, et si elles entendent des voix d'hommes ou d'animaux, elles n'en crient que plus fort[a]. Au reste, cette habitude ne leur est pas particulière, car presque tous les perroquets que l'on garde dans les maisons crient d'autant plus fort que l'on parle plus haut; elles se nourrissent comme les autres perroquets, mais elles sont plus vives et plus gaies; on les apprivoise aisément; elles paraissent aimer qu'on s'occupe d'elles, et il est rare qu'elles gardent le silence, car dès qu'on parle elles ne manquent pas de crier et de jaser aussi; elles deviennent grasses et bonnes à manger dans la saison des graines de bois d'Inde, dont elles font alors leur principale nourriture.

Tout le plumage de cette perriche est d'un vert jaunâtre; les couvertures inférieures des ailes et de la queue sont presque jaunes; les deux pennes du milieu de la queue sont plus longues d'un pouce neuf lignes que celles qui les suivent immédiatement de chaque côté, et les autres pennes latérales vont également en diminuant de longueur par degrés, jusqu'à la plus extérieure, qui est plus courte de cinq pouces que les deux du milieu; les yeux sont entourés d'une peau couleur de chair; l'iris de l'œil est d'un bel orangé; le bec est noir, avec un peu de rouge à la base de la mandibule supérieure; les pieds et les ongles sont couleur de chair. Cette espèce est répandue dans presque tous les climats chauds de l'Amérique.

La perriche indiquée par le P. Labat en est une variété[b] qui ne diffère que parce qu'elle a quelques petites plumes rouges sur la tête et le bec blanc, différences qui ne sont pas assez grandes pour en faire deux espèces séparées. Nous sommes obligés de remarquer que M. Brisson a confondu ce dernier oiseau avec l'*aiuru catinga* de Marcgrave, qui est un de nos criks.

Aldrovandi, parakitos totos verdes de Oviedo. Sloane, *Voyage of Jamaïca*, p. 297, n° 11. — *Long tailed green parakeet. Psittacus minor viridis, caudâ longiore, occidentalis.* Edwards, *Hist. of Birds*, p. 175. — *Small green long-tailed parrot. Psittacus minor viridis caudâ productâ.* Browne, *Hist. nat. of Jamaica*, p. 472. — « Psittacus minor longicaudus, dilutè « viridis, ad flavum inclinans; oris remigum flavicantibus; rectricibus binis intermediis « viridi-cæruleis, duabus utrimque proximis exteriùs et apice viridi-cæruleis, interiùs viridi- « luteis, tribus utrimque extimis viridi-luteis... » *Psittaca.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 319. — *Le premier lui de Marcgrave.* Salerne, *Ornithol.*, p. 71, n° 1. — *Le petit perroquet à longue queue tout vert. Ibidem*, p. 70, n° 2. — « Psittacus macrourus viridis, rostro pedibus- « que rubris, rectricibus apice cærulescentibus, orbitis incarnatis, » *Psittacus rufirostris.* Linnæus, *Syst. nat.*, edit. XII, p. 143.

a. Dutertre, tome II, page 252.

b. Perrique de la Guadeloupe. Labat, *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique*, t. II, p. 218. — « Psittacus minor longicaudus in toto corpore viridis; rostro pedibusque candidis... » *Psittaca Aquarum Lupiarum.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 330.

LA PERRICHE A FRONT ROUGE.[a b]*

SECONDE ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Cet oiseau se trouve, comme le précédent, dans presque tous les climats chauds de l'Amérique, et c'est M. Edwards qui l'a décrit le premier. Le front est d'un rouge vif; le sommet de la tête d'un beau bleu; le derrière de la tête, le dessus du cou, les couvertures supérieures des ailes et celles de la queue sont d'un vert foncé; la gorge et tout le dessous du corps d'un vert un peu jaunâtre; quelques-unes des grandes couvertures des ailes sont bleues; les grandes pennes sont d'un cendré obscur sur leur côté intérieur, et bleues sur leur côté extérieur et à l'extrémité; l'iris des yeux est de couleur orangée; le bec est cendré; les pieds sont rougeâtres.

Nous devons observer que Edwards et Linnæus, qui l'a copié, ont confondu cette perriche avec le *tui-apute-juba* de Marcgrave, qui néanmoins fait une autre espèce, de laquelle nous allons donner la description.

L'APUTÉ-JUBA.[c d]**

TROISIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Cette perriche a le front, les côtés de la tête et le haut de la gorge d'un beau jaune; le sommet et le derrière de la tête, le dessus du cou et du corps,

a. Voyez les planches enluminées, nº 767.

b. Red and blue-headed paraket, Psittacus minor capite è coccineo cæruleo, occidentalis. Edwards, *Hist. of Birds*, p. 176. — « Psittacus minor longicaudus, viridis, supernè saturatiùs, « infernè dilutiùs et ad flavum inclinans; syncipite coccineo; vertice cæruleo; rectricibus « supernè saturatè viridibus, subtus viridi-fuscescentibus... » *Psittaca Brasiliensibus fronte rubrâ.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 339. — « Psittacus macrourus viridis fronte rubrâ, occi- « pite remigibusque extimis cæruleis, orbitis fulvis, » *Psittacus canicularis.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XII, p. 142.

c. Voyez les planches enluminées, nº 528, sous la dénomination de *Perruche illinoise.*

d. Tui-apute-juba. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 266. — *Tui-apute-juba, secunda species.* Jonston, *Avi.*, p. 141. — *Psittaci minoris Marcgravii secunda species, tui-apute-juba.* Willughby, *Ornithol.*, p. 78. — *Tui-apute-juba.* Ray, *Synops. avi.*, p. 34, nº 2. — *Tui species secunda, tui-apute-juba Marcgravii. Ibid.*, p. 181, nº 6. — *Psittacus viridis caudâ longâ, malis croceis.* Klein, *Avi.*, p. 25, nº 20. — *Psittacus minor viridis, caudâ longâ, malis croceis.* Frisch, pl. 54. — *Yellow faced paraket.* Perruche facée de jaune. Edwards, *Glan.*, p. 49, avec une bonne figure coloriée, pl. 234. — « Psittacus minor longicaudus, supernè viri- « dis, infernè viridi-luteus; syncipite, genis et gutture aurantiis; collo inferiore cinereo- « viridi; ventre maculis aurantiis vario; rectricibus subtus obscurè luteis, supernè viridibus, « lateralibus interiùs dilutè luteo marginatis. . » *Psittaca Illiniaca.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV,

* *Psittacus canicularis* (Linn.).

** *Psittacus pertinax* (Linn.).

les ailes et la queue sont d'un beau vert; quelques-unes des grandes couvertures supérieures des ailes et les grandes pennes sont bordées extérieurement de bleu; les deux pennes du milieu de la queue sont plus longues que les latérales, qui vont toutes en diminuant de longueur jusqu'à la plus extérieure, qui est plus courte d'un pouce neuf lignes que les deux du milieu; le bas-ventre est jaune; l'iris des yeux est orangé foncé; le bec et les pieds sont cendrés.

Par la seule description, on voit déjà que cette espèce n'est pas la même que la précédente, elle en est même fort différente; mais d'ailleurs celle-ci est très-commune à la Guiane, tandis que la précédente ne s'y trouve pas; on l'appelle vulgairement à Cayenne *perruche poux-de-bois*, parce qu'elle fait ordinairement son nid dans les ruches de ces insectes. Comme elle reste pendant toute l'année dans les terres de la Guiane, où elle fréquente les savanes et autres lieux découverts, il n'y a guère d'apparence que l'espèce s'étende ou voyage jusqu'au pays des Illinois, comme l'a dit M. Brisson, d'après lequel on a donné à cet oiseau le nom de *perruche illinoise* dans les planches enluminées. Ce que nous disons ici est d'autant mieux fondé qu'on ne trouve aucune espèce de perroquet ni de perruche au delà de la Caroline, et qu'il n'y en a qu'une seule espèce à la Louisiane, que nous avons donnée ci-devant.

LA PERRICHE COURONNÉE D'OR.[a*]

QUATRIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

C'est ainsi que Edwards a nommé cette perriche, et il l'a prise pour la femelle dans l'espèce précédente; c'était en effet une femelle qu'il a décrite, puisqu'il dit qu'elle a pondu cinq ou six œufs en Angleterre, assez petits et blancs, et qu'elle a vécu quatorze ans dans ce climat. Néanmoins, on peut être assuré que l'espèce est différente de la précédente, car toutes deux sont

p. 353. — *Tui-apute-juba*. Salerne, *Ornithol.*, p. 71, n° 2. — « Psittacus macrourus viridis, « genis fulvis, remigibus rectricibusque canescentibus... » *Psittacus pertinax*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XII, p. 142. — On observera que, dans la planche de Frisch, cette perruche a la queue beaucoup plus courte que dans la planche d'Edwards, parce qu'apparemment Frisch l'a fait dessiner peu de temps après la mue, et avant que les pennes de la queue n'eussent pris toute leur longueur.

a. Golden crowned paraket. Perruche couronnée d'or. Edwards, *Glan.*, p. 50, avec une bonne figure coloriée, pl. 235. — « Psittacus minor longicaudus, viridis, supernè saturatiùs, « infernè dilutiùs et ad flavum inclinans; vertice viridi-aurantio; collo inferiore viridi-flavi- « cante, rubro obscuro mixta, remigibus intermediis supernè exteriùs cæruleis; rectricibus « supernè saturatè viridibus, infernè obscurè viridi-luteis... » *Psittaca Brasiliensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 337.

* *Psittacus aureus* (Linn.).

communes à Cayenne et elles ne vont jamais ensemble, mais chacune en grandes troupes de leur espèce, et les mâles ne paraissent pas différer des femelles ni dans l'une, ni dans l'autre de ces deux espèces. Celle-ci s'appelle à la Guiane *perruche des savanes :* elle parle supérieurement bien ; elle est très-caressante et très-intelligente, au lieu que la précédente n'est nullement recherchée et ne parle que difficilement.

Cette jolie perriche a une grande tache orangée sur le devant de la tête; le reste de la tête, tout le dessus du corps, les ailes et la queue sont d'un vert foncé ; la gorge et la partie inférieure du cou sont d'un vert jaunâtre, avec une légère teinte de rouge terne; le reste du dessous du corps est d'un vert pâle; quelques-unes des grandes couvertures supérieures des ailes sont bordées extérieurement de bleu ; le côté extérieur des pennes du milieu des ailes est aussi d'un beau bleu, ce qui forme sur chaque aile une large bande longitudinale de cette belle couleur; l'iris des yeux est orangé vif; le bec et les pieds sont noirâtres.

LE GUAROUBA OU PERRICHE JAUNE.[a b *]

CINQUIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Maregrave et de Laët sont les premiers qui aient parlé de cet oiseau, qui se trouve au Brésil et quelquefois au pays des Amazones, où néanmoins il est rare[c], et on ne le voit jamais aux environs de Cayenne. Cette perriche, que les Brésiliens appellent *guiaruba*, c'est-à-dire oiseau jaune, n'apprend point à parler ; elle est triste et solitaire ; cependant les sauvages en font grand cas, mais il paraît que ce n'est qu'à cause de sa rareté et parce que son plumage est très-différent de celui des autres perroquets, et qu'elle s'apprivoise aisément ; elle est presque toute jaune ; il y a seulement quelques taches vertes sur l'aile, dont les petites pennes sont vertes, frangées de jaune; les grandes sont violettes, frangées de bleu, et l'on voit le même

a. Voyez les planches enluminées, n° 525, sous la dénomination de *Perruche jaune de Cayenne.*

b. Qui juba tui. Maregrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 207. — *Guiaruba.* De Laët, *Description des Indes occid.*, p. 490. — *Qui juba tui.* Jonston, *Avi.*, p. 142. — *Qui juba tui.* Willughby, *Ornithol.*, p. 78. — *Qui juba tui.* Ray, *Synops. avi.*, p. 35, n° 9. — *Psittacus major luteus, caudâ virescente.* Barrère, *France équinox.*, p. 144. — *Perroquet jaune.* La Condamine, *Voy. aux Amazones*, p. 172. — « Psittacus minor longicaudus luteus ; remigibus majoribus obscurè « viridibus; rectricibus luteis... » *Psittaca Brasiliensis lutea.* Brisson, *Ornith.*, t. IV, p. 369. — *Qui juba tui.* Salerne, *Ornithol.*, p. 73, n° 9.

c. « Les plus rares parmi les perroquets sont ceux qui sont entièrement jaunes, avec un peu de vert à l'extrémité des ailes; je n'en ai vu qu'au Para de cette sorte. » La Condamine, *Voy. à la rivière des Amazones*, p. 173.

* *Psittacus guarouba* (Linn.).

mélange de couleurs dans celles de la queue, dont la pointe est d'un violet-bleu ; le milieu, ainsi que le croupion, sont d'un vert bordé de jaune ; tout le reste du corps est d'un jaune pur et vif de safran ou d'orangé ; la queue est aussi longue que le corps et a cinq pouces ; elle est fortement étagée, en sorte que les dernières pennes latérales sont de moitié plus courtes que les deux du milieu. La perruche jaune du Mexique[a], donnée par M. Brisson, d'après Seba, paraît être une variété de celle-ci, et un peu de rouge pâle que Seba met à la tête de son oiseau *cocho*, et qui n'était peut-être qu'une teinte orangée, ne fait pas un caractère suffisant pour indiquer une espèce particulière.

LA PERRICHE A TÊTE JAUNE.[b c *]

SIXIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

Cette perriche paraît être du nombre de celles qui voyagent de la Guiane à la Caroline, à la Louisiane[d] et jusqu'en Virginie. Elle a le front d'un bel orangé ; tout le reste de la tête, la gorge, la moitié du cou et le fouet de l'aile d'un beau jaune ; le reste du corps et les couvertures supérieures des ailes d'un vert clair ; les grandes pennes des ailes sont brunes sur leur côté intérieur ; le côté extérieur est jaune sur le tiers de sa longueur : il est ensuite vert et bleu à l'extrémité ; les pennes moyennes des ailes et celles

a. Avis cocho, psittaci Mexicani species. Seba, t. I, p. 101 ; et pl. 64, fig. 4. — « Psittacus « minor longicaudus, dilutè luteus ; capite dilutè rubro ; collo rubro-aurantio ; remigibus viridibus ; rectricibus dilutè luteis... » *Psittaca Mexicana lutea.* Brisson, *Ornithol.*, tome IV, p. 370.

b. Voyez les planches enluminées, n° 499, sous la dénomination de *Perruche de la Caroline.*

c. Parrot of Carolina. Perroquet de la Caroline. Catesby, t. I, p. 11. — *Psittacus minor vertice maculato.* Perriche des Amazones. Barrère, *France équinox.*, p. 145. — *Psittacus pumilio, viridis, fulvo capite maculoso.* Perriche de l'Amazone. *Idem*, *Ornithol.*, p. 26. — *Psittacus Carolinensis.* Klein, *Avi.*, p. 25, n° 19. — *Psittacus capite luteo, fronte rubrâ, caudâ longâ. Ibidem*, p. 25, n° 14. — *Psittacus viridis, capite luteo, et fronte rubrâ.* Frisch, pl. 52. — « Psittacus minor longicaudus, viridis ; capite anteriùs, marginibus alarum, « et calcaneorum ambitu aurantiis ; occipitio, gutture et collo supremo luteis ; remigibus majo- « ribus superne exteriùs in exortu luteis, dein viridibus, apice ad cæruleum vergentibus ; rec- « tricibus viridibus... » *Psittaca Carolinensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 350. — « Psittacus « macrourus viridis, capite, collo genibusque luteis... » *Psittacus Carolinensis.* Linnæus, *Syst. nat.*, edit. X, p. 97.

d. « Je vis aussi ce jour-là, pour la première fois, des perroquets (à la Louisiane) ; il y en a le long du Teakiki, mais en été seulement ; ceux-ci étaient des traineurs qui se rendaient sur le Mississipi, où l'on en trouve dans toutes les saisons. Ils ne sont guère plus gros que des merles ; ils ont la tête jaune avec une tache rouge au milieu ; dans le reste de leur plumage, c'est le vert qui domine. » *Histoire de la Nouvelle-France*, par Charlevoix ; Paris, 1744, t. III, p. 384.

* *Psittacus ludovicianus* et *carolinensis* (Linn.). — « Le *papegai à tête aurore* appartient à « cette espèce. » (Desmarets.) — Voyez la nomenclature * de la p. 274.

de la queue sont vertes; les deux pennes du milieu de la queue sont plus longues d'un pouce et demi que celles qui les suivent immédiatement de chaque côté; l'iris des yeux est jaune; le bec est d'un blanc jaunâtre, et les pieds sont gris.

Les oiseaux, dit Catesby, se nourrissent de graines et de pepins de fruits, et surtout de graines de cyprès et de pepins de pommes. Il en vient en automne, à la Caroline, de grandes volées dans les vergers, où ils font beaucoup de dégât, déchirant les fruits pour trouver les pepins, la seule partie qu'ils mangent : ils s'avancent jusque dans la Virginie, qui est l'endroit le plus éloigné au nord, ajoute Catesby, où j'aie ouï dire qu'on ait vu de ces oiseaux. C'est du reste la seule espèce de perroquet que l'on voie à la Caroline; quelques-uns y font leurs petits, mais la plupart se retirent plus au sud dans la saison des nichées, et reviennent dans celle des récoltes : ce sont les arbres fruitiers et les cultures qui les attirent dans ces contrées. Les colonies du Sud éprouvent de plus grandes invasions de perroquets dans leurs plantations. Aux mois d'août et de septembre des années 1750 et 1751, dans le temps de la récolte du café, on vit arriver à Surinam une prodigieuse quantité de perroquets de toutes sortes qui fondaient en troupes sur le café, dont ils mangeaient l'enveloppe rouge sans toucher aux fèves, qu'ils laissaient tomber à terre. En 1760, vers la même saison, on vit de nouveaux essaims de ces oiseaux qui se répandirent tout le long de la côte et y firent beaucoup de dégât, sans qu'on ait pu savoir d'où ils venaient en si grand nombre [a]. En général, la maturité des fruits, l'abondance ou la pénurie des graines dans les différents cantons, sont les motifs des excursions de certaines espèces de perroquets qui ne sont pas proprement des oiseaux voyageurs, mais de ceux qu'on peut nommer *erratiques* [b].

LA PERRICHE-ARA. [c d] *

SEPTIÈME ESPÈCE A QUEUE LONGUE ET INÉGALE.

M. Barrère est le premier qui ait parlé de cet oiseau : on le voit néanmoins fréquemment à Cayenne, où il dit qu'il est de passage. Il se tient dans

a. Pistorius, *Beschriving van colonie van Surinaamen;* Amsterdam, 1768, p. 68.

b. « On trouve dans les Antis des perroquets de toutes grosseurs et de toutes couleurs... Ces oiseaux sortent du pays des Antis lorsqu'on a semé le cara ou le mayz, dont ils aiment beaucoup le grain ; aussi en font-ils un grand dégât... Il n'y a que les guacamayas qui, à cause de leur pesanteur, ne sortent pas du pays des Antis; tous volent par troupes, mais sans qu'une espèce soit mêlée avec l'autre. » Garcilasso, *Hist. des Incas;* Paris, 1744, t. II, p. 283.

c. Voyez les planches enluminées, n° 864.

d. *Psittacus minor prolixâ caudâ maculis flammeis conspersus.* Perriche, Ara. Barrère, *France équinox.*, p. 145.

* *Psittacus macawuanna* (Linn.).

les savanes noyées comme les aras, et vit aussi comme eux des fruits du palmier-latanier : on l'appelle *perruche-ara*, parce que d'abord elle est plus grosse que les autres perriches, qu'ensuite elle a la queue très-longue, ayant neuf pouces de longueur et le corps autant ; elle a aussi de commun avec les aras la peau nue depuis les angles du bec jusqu'aux yeux, et elle prononce aussi distinctement le mot *ara*, mais d'une voix moins rauque, plus légère et plus aiguë. Les naturels de la Guiane l'appellent *makavouanne*.

Elle a les pennes de la queue inégalement étagées ; tout le dessus du corps, des ailes et de la queue est d'un vert foncé un peu rembruni, à l'exception des grandes pennes des ailes, qui sont bleues, bordées de vert et terminées de brun du côté extérieur ; le dessus et les côtés de la tête ont leur couleur verte, mêlée de bleu foncé, de façon qu'à certains aspects ces parties paraissent entièrement bleues ; la gorge, la partie inférieure du cou et le haut de la poitrine ont une forte teinte de roussâtre ; le reste de la poitrine, le ventre et les côtés du corps sont d'un vert plus pâle que celui du dos ; enfin, il y a sur le bas-ventre du rouge brun qui s'étend sur quelques-unes des couvertures inférieures de la queue ; les pennes des ailes et de la queue sont en dessous d'un vert jaunâtre.

Il ne nous reste plus qu'à donner la description des perriches à queue courte du nouveau continent, auxquelles on a donné le nom générique de *toui*, et c'est en effet celui qu'elles portent au Brésil.

LES TOUIS OU PERRICHES A QUEUE COURTE.

Les touis sont les plus petits de tous les perroquets et même des perriches du nouveau continent ; ils ont tous la queue courte, et ne sont pas plus gros que le moineau ; la plupart semblent aussi différer des perroquets et des perriches en ce qu'ils n'apprennent point à parler : de cinq espèces que nous connaissons, il n'y en a que deux auxquelles on ait pu donner ce talent. Il parait qu'il se trouve des touis actuellement dans les deux continents, non pas absolument de la même espèce, mais en espèces analogues et voisines probablement, parce qu'elles ont été transportées d'un continent dans l'autre par les raisons que j'ai exposées au commencement de cet article ; néanmoins, je pencherais à les regarder toutes comme originaires du Brésil et des autres parties méridionales de l'Amérique, d'où elles auront été transportées en Guinée et aux Philippines.

LE TOUI A GORGE JAUNE.[a b]

PREMIÈRE ESPÈCE DE PERRICHE A QUEUE COURTE.

Ce petit oiseau a la tête et tout le dessus du corps d'un beau vert, la gorge d'une belle couleur orangée, tout le dessous du corps d'un vert jaunâtre; les couvertures supérieures des ailes sont variées de vert, de brun et de jaunâtre; les couvertures inférieures sont d'un beau jaune; les pennes des ailes sont variées de vert, de jaunâtre et de cendré foncé; celles de la queue sont vertes et bordées à l'intérieur de jaunâtre; le bec, les pieds, les ongles, sont gris.

LE SOSOVÉ.[c **]

SECONDE ESPÈCE DE TOUI OU PERRICHE A QUEUE COURTE.

Sosové est le nom Galibi de ce charmant petit oiseau, dont la description est bien aisée, car il est partout d'un vert brillant, à l'exception d'une tache d'un jaune léger sur les pennes des ailes et sur les couvertures supérieures de la queue; il a le bec blanc et les pieds gris.

L'espèce en est commune à la Guiane, surtout vers l'Oyapoc et vers l'Amazone; on peut les élever aisément et ils apprennent très-bien à parler; ils ont une voix fort semblable à celle du polichinelle des marionnettes, et lorsqu'ils sont instruits, il ne cessent de jaser.

LE TIRICA.[d ***]

TROISIÈME ESPÈCE DE TOUI OU PERRICHE A QUEUE COURTE.

Marcgrave est le premier qui ait indiqué cet oiseau : son plumage est entièrement vert; il a les yeux noirs, le bec incarnat et les pieds bleuâtres; il se

a. Voyez les planches enluminées, n° 190, fig. 1, sous la dénomination de *Petite Perruche à gorge jaune d'Amérique.*

b. « Psittacus minor brevicaudus, viridis, infernè dilutiùs et ad luteum inclinans; maculâ « sub gutture aurantiâ; tæniâ in alis transversâ castaneo-aureâ ad viride vergente; tectricibus « alarum inferioribus luteis; rectricibus viridibus, oris interioribus ad luteum inclinantibus. » *Psittacula gutture luteo.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 396.

c. Voyez les planches enluminées, n° 456, figure 2, sous la dénomination de *Petite Perruche de Cayenne.*

d. Tui-tirica. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 206. — *Tui-tirica.* Jonston, *Avi.*, p. 141. —

* *Psittacus sosove* (Kuhl). — Cet oiseau est considéré comme une simple variété de l'espèce « suivante. » (Desmarets.)

** *Psittacus sosove, Tovi* et *Tuipara* (Linn.).

*** *Psittacus tirica* (Linn.). — « Kuhl pense que cet oiseau pourrait bien n'être que le jeune « âge du *sosové.* » (Desmarets.)

prive très-aisément et apprend de même à parler; il est aussi très-doux et se laisse manier facilement.

Nous croyons qu'on doit rapporter au tirica la perruche représentée n° 837 des planches enluminées, sous le nom de *petite jaseuse :* elle est, comme le tirica, entièrement verte; elle a le bec couleur de chair, et toute la taille d'un toui.

Nous remarquerons que le *tuin* de Jean de Laët[a] ne désigne pas une espèce particulière, mais toutes les perriches en général; ainsi on ne doit pas rapporter, comme l'a fait M. Brisson, le tuin de Laët au *tui-tirica* de Marcgrave.

M. Sonnerat fait mention d'un oiseau qu'il a vu à l'île de Luçon[b] et qui ressemble beaucoup au *tui-tirica* de Marcgrave : il est de la même grosseur et porte les mêmes couleurs, étant entièrement vert, plus foncé en dessus et plus clair en dessous; mais il en diffère par la couleur du bec, qui est gris, au lieu qu'il est incarnat dans l'autre, et par les pieds, qui sont gris, tandis qu'ils sont bleuâtres dans le premier; ces différences ne seraient pas assez grandes pour en faire une espèce, si les climats n'étaient pas autant éloignés; mais il est possible et même probable que cet oiseau ait été transporté de l'Amérique aux Philippines, où il pourrait avoir subi ces petits changements.

L'ÉTÉ OU TOUI-ÉTÉ.[c]*

QUATRIÈME ESPÈCE DE TOUI OU PERRICHE A QUEUE COURTE.

C'est encore à Marcgrave qu'on doit la connaissance de cet oiseau, qui se trouve au Brésil : son plumage est en général d'un vert clair, mais le croupion et le haut des ailes sont d'un beau bleu; toutes les pennes des ailes sont bordées de bleu sur leur côté extérieur, ce qui forme une longue bande bleue lorsque les ailes sont pliées; le bec est incarnat et les pieds sont cendrés.

On peut rapporter à cette espèce l'oiseau donné par Edwards, sous la

Psittaci minoris Marcgravii tertia species. Tui-tirica. Willughby, *Ornithol.*, p. 78. — *Tui-tirica.* Ray, *Synops. avi.*, p. 34, n° 3. — *Psittacus minimus totus viridis. Green parroket.* Browne, *Nat. hist. of Jamaica*, p. 473. — « Psittacus minor brevicaudus, in toto corpore « viridis, superne saturatius, interne dilutius... » *Psittacula Brasiliensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 382. — *Tui-tirica.* Salerne, *Ornithol.*, p. 71, n° 3.

a. Description des Indes occid., p. 490.

b. Voyage à la Nouvelle-Guinée, p. 76.

c. Tu-ete. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 206. — *Tui-ete.* Jonston, *Avi.* p. 141. — *Psittaci minoris Marcgravii sexta species tui-ete.* Willughby, *Ornithol.*, p. 78. — *Tui-ete.* Ray, *Synops. avi.*, p. 34, n° 6. — *Tui-ete.* Salerne, *Ornithol.*, p. 71, n° 6.

* *Psittacus passerinus* (Linn.).

dénomination de la *plus petite des perruches*[a], qui n'en diffère que parce qu'elle n'a pas les pennes des ailes bordées de bleu, mais de vert jaunâtre, et qu'elle a le bec et les pieds d'un beau jaune, ce qui ne fait pas des différences assez grandes pour en faire une espèce séparée.

LE TOUI A TÊTE D'OR.[b*]

CINQUIÈME ESPÈCE DE PERRICHE A QUEUE COURTE.

Cet oiseau se trouve encore au Brésil : il a tout le plumage vert, à l'exception de la tête, qui est d'une belle couleur jaune, et comme il a la queue très-courte, il ne faut pas le confondre avec une autre perriche à longue queue, qui a aussi la tête d'un très-beau jaune.

Une variété, ou du moins une espèce très-voisine de celle-ci, est l'oiseau qu'on a représenté dans la planche enluminée, n° 456, fig. 1, sous la dénomination de *petite perruche de l'île Saint-Thomas*, parce que M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, dans le Cabinet duquel on en a fait le dessin, a dit l'avoir reçu de cette île ; mais il ne diffère du toui à tête d'or qu'en ce que le jaune de la tête est beaucoup plus pâle : ce qui nous fait présumer avec beaucoup de fondement qu'il est de la même espèce.

Nous ne connaissons que ces cinq espèces de touis dans le nouveau continent, et nous ne savons pas si les deux petits perroquets à queue courte, le premier donné par Aldrovande[c], et le second par Seba[d], doivent s'y rap-

a. *Least green and blue parraket*. La plus petite des perruches verte et bleue. Edwards, *Glan.*, p. 50, avec une figure coloriée, pl. 235. — « Psittacus minor brevicaudus, viridis, « uropygio cyaneo; tectricibus alarum superioribus majoribus saturatè cæruleis; rectricibus « viridibus... » *Psittacula Brasiliensis uropygio cyaneo*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 384.

b. *Tui quarta species*. Marcgrave, *Hist. nat. Bras.*, p. 206. — *Tui quarta species*. Jonston, *Avi.*, p. 141. — *Psittaci minoris Marcgravii quarta species*. Willughby, *Ornithol.*, p. 78. — *Tui quarta species*. Ray, *Synops. avi.*, p. 34, n° 4. — « Psittacus minor brevicaudus, superne « viridis, infernè viridi-luteus; syncipite aurantio, oculorum ambitu luteo; rectricibus superne « viridibus, subtus obscurè luteis... » *Psittacula Brasiliensis icterocephalos*. Brisson, *Ornith.*, t. IV, p. 398. — La quatrième espèce de tui. Salerne, *Ornithol.*, p. 71, n° 4.

c. *Psittacus erythrochloros cristatus*. Aldrovande, *Avi.*, t. I, p. 682. — *Psittacus erythrochloros cristatus*. Jonston, *Avi.*, p. 25. — *Psittacus erythrochlorus torquatus cristatus*. Charleton, *Exercit.*, p. 74, n° 13 ; et *Onomast.*, p. 67, n° 18. — *Psittacus erythrochlorus cristatus Aldrovandi*. Willughby, *Ornithol.*, p. 78. — *Psittacus erythrochlorus cristatus Aldrovandi*. Ray, *Synops. avi*, p. 34, n° 4. — « Psittacus minor brevicaudus, cristatus, viri- « dis; cristâ, alis et caudâ rubris... » *Psittacula cristata*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 404. Petit perroquet crêté. Salerne, *Ornithol.*, p. 70, n° 4.

d. Oiseau de cocho, espèce de perroquet du Mexique, orné de diverses couleurs. Seba, t. I, p. 94 ; et pl. 59, fig. 2. — *Psittacus collo rubro, plumis in capite, purpureis*. Klein, *Avi.*, p. 25, n° 22. — « Psittacus minor brevicaudus cristatus, saturatè coccineus ; cristâ purpureâ ; « oculorum ambitu cæruleo ; gutture luteo ; cruribus dilutè caruleis ; remigibus viridibus albo « marginatis ; rectricibus saturatè coccineis... » *Psittacula Mexicana cristata*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 405.

* *Psittacus Tui* (Linn.).

porter, parce que leurs descriptions sont trop imparfaites; celui d'Aldrovande serait plutôt un petit *kakatoës*, parce qu'il a une huppe sur la tête, et celui de Seba paraît être un *lory*, parce qu'il est presque tout rouge; cependant nous ne connaissons aucun kakatoës ni aucun lory qui leur ressemble assez pour pouvoir assurer qu'ils sont de ces genres [1].

LES COUROUCOUS OU COUROUCOAIS.

Ces oiseaux, dans leur pays natal, au Brésil [2], sont nommés *curucuis*, qu'on doit prononcer *couroucouis* ou *couroucoais*, et ce mot représente leur voix d'une manière si sensible que les naturels de la Guiane n'en ont supprimé que la première lettre et les appellent *ouroucoais*. Leurs caractères sont

1. Buffon vient de nous exposer sa *classification* des *perroquets*.

Il les partage, d'abord, en *perroquets de l'ancien continent* et en *perroquets du nouveau continent*.

Il divise les premiers de la manière suivante : 1° les *kakatoës*, à queue courte et carrée et pourvus d'une huppe mobile; 2° les *perroquets proprement dits*, à queue courte, égale, et à tête dépourvue de huppe; 3° les *loris*, dont le bec est petit, courbé et aigu, dont le plumage a le rouge pour couleur dominante, et dont la voix est perçante et le mouvement prompt; les uns, ou les *loris proprement dits*, ont la queue médiocrement longue et en forme de coin, et les autres, les *loris-perruches*, l'ont plus longue et plus semblable à celle des perruches; 4° les *perruches à longue queue*, subdivisées en celles qui l'ont également étagée, et celles qui ont les deux pennes intermédiaires beaucoup plus grandes que les autres; 5° les *perruches à queue courte*.

Les seconds se composent : 1° des *aras*, à longue queue étagée et à joues nues; 2° des *amazones*, à queue courte, égale, à plumage vert, avec du rouge au fouet de l'aile et du jaune sur la tête; 3° des *cricks*, semblables aux précédents, sans rouge sur le fouet de l'aile, mais seulement sur les couvertures, à plumage d'un vert plus mat, sans jaune sur la tête, et de plus petite taille; 4° des *papegais*, plus petits que les cricks et sans rouge sur l'aile; 5° des *perriches*, subdivisées en celles à queue longue, ou *perriches proprement dites*, et celles à queue courte, qui sont les *touits*.

M. Cuvier n'a que fort peu modifié cette *classification*.

Il divise les *perroquets* : 1° en *aras*; 2° en *perruches*, subdivisées en *perruches-aras*, en *perruches à queue en flèche*, en *perruches à queue élargie vers le bout*, en *perruches ordinaires*, à queue étagée à peu près également, et en *perruches à queue carrée*, dont les deux pennes du milieu s'allongent, mais dont la partie allongée n'a de barbes qu'au bout; 3° en *kakatoes*; 4° en *perroquets proprement dits*; 5° en *loris*; 6° en *psittacules*; 7° en *perroquets à trompe*, et 8° en *perruches ingambes*, dont le bec est plus faible, les tarses plus élevés et les ongles plus droits qu'aux autres perroquets. Elles marchent à terre et cherchent leur nourriture dans les herbes. C'est le genre *pezoporus* d'Illiger.

2. « Il s'en trouve dans les deux continents. — Les espèces d'Amérique ont les bords des « mandibules dentelés. Celles de l'ancien monde les ont plus entiers. — Il y en a une remar- « quable par la découpure de sa queue (*Trogon temnurus*), et une autre dont les couvertures « de la queue sont presque aussi longues que le corps (*Trogon pavoninus*). Elle est célèbre « dans la mythologie des Mexicains, et recherchée par les indigènes pour leur parure. — « Ajoutez, en Amérique : *Trogon curucui*, *Tr. rosalba*, *viridis*, *violaceus*, *strigillatus*, *rufus*, « *atricollis*, *domicellus*, *albiventer* : en Asie, *Trogon fasciatus*, *oreskios*, *Reinwartii*, *condea*, « *Temnukii*, etc. : en Afrique, *Trogon narina*, etc. — Il est permis de douter que le *Trogon* « *maculatus* de Browne soit un vrai *couroucou*. » (Cuvier.)

d'avoir le bec court, crochu, dentelé, plus large en travers qu'épais en hauteur, et assez semblable à celui des perroquets; ce bec est entouré à sa base de plumes effilées, couchées en avant, mais moins longues que celles des oiseaux barbus, dont nous parlerons dans la suite; ils ont de plus les pieds fort courts et couverts de plumes à peu de distance de la naissance des doigts, qui sont disposés deux en arrière et deux en devant. Nous ne connaissons que trois espèces de ces oiseaux, qu'on pourrait peut-être même réduire à deux, quoique les nomenclateurs en ait indiqué six, dont les unes ne sont que des variétés de celui-ci, et les autres des oiseaux d'un genre différent.

LE COUROUCOU A VENTRE ROUGE.[a b *]

PREMIÈRE ESPÈCE.

Cet oiseau a dix pouces et demi de longueur; la tête, le cou en entier et le commencement de la poitrine, le dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un beau vert brillant, mais changeant et qui paraît bleu à un certain aspect; les couvertures des ailes sont d'un gris bleu, varié de petites lignes noires en zigzags, et les grandes pennes des ailes sont noires, à l'exception de leur tige, qui est en partie blanche; les pennes de la queue sont d'un beau vert comme le dos, à l'exception des deux extérieures, qui sont noirâtres et qui ont de petites lignes transversales grises; une partie de la poitrine, le ventre et les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau rouge; le bec est jaunâtre et les pieds sont bruns.

Un autre individu, qui paraît être la femelle de celui-ci, n'en différait qu'en ce que toutes les parties qui sont d'un beau vert brillant dans le premier ne sont dans celui-ci que d'un gris noirâtre et sans aucun reflet; les

a. Voyez les planches enluminées, n° 452, sous la dénomination de *Couroucou à ventre rouge de Cayenne.*

b. Curucui Brasiliensibus. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.* p. 211. — *Avis anonima species curucui. Ibid.*, p. 219. — *Tzinitzcan.* Fernandez, *Hist. nov. Hisp.*, p. 23. — *Tzinitzcan.* Nieremberg, p. 230. — *Tzinitzian.* Jonston, *Avi.*, p. 122. — *Tzinitcan.* Willughby, *Ornithol.*, p. 303. — *Tzinitzcan.* Ray, *Synops. avi.*, p. 163. — *Psittacus flammeus, viridis et cinereus rostro ferrato.* Feuillée, *Journal des observ. physiq.*, p. 20. — *Picis congener.* Aldrovande, *Avi.*, t. I. — *Curucui Brasiliensibus.* Jonston, *Avi.*, p. 144. — *Trogon* Moehring, *Avi.*, g. 114. — *Picis congener, curucui Brasiliensibus dictus Marcgravii.* Willughby, *Ornithol.*, p. 96. — *Curucui Brasiliensibus Marcgravii.* Ray, *Synops. avi.*, p. 45, n° 4. — *Picis congener, curucui Marcgravii*, Willughbeii. Klein, *Avi.*, p. 28. — « Trogon supernè viridi aureus, caruleo et « cupri puri colore varians, infernè coccineus; gutture nigro; rectricibus sex intermedius dorso « concoloribus, apice nigris, tribus utrimque extimis albis, nigro transversim striatis... » *Trogon Brasiliensis viridis.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 173.

* *Trogon curucui* (Linn.). — Ordre des *Grimpeurs;* genre *Couroucous* (Cuv.).

petites lignes en zigzags sont aussi beaucoup moins apparentes, parce que le brun noirâtre y domine, et les trois pennes extérieures de la queue ont sur leurs barbes extérieures des bandes alternatives blanches et noirâtres ; la mandibule supérieure du bec est entièrement brune, et l'inférieure est jaunâtre ; enfin la couleur rouge s'étend beaucoup moins que dans le premier et n'occupe que le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue.

Il y a un troisième individu [a] [1] au Cabinet du Roi, qui diffère principalement des deux précédents, en ce qu'il a la queue plus longue, et que les trois pennes extérieures de chaque côté ont leurs barbes extérieures blanches, ainsi que leur extrémité ; les trois pennes extérieures de l'aile sont marquées de taches transversales alternativement blanches et noires sur le bord extérieur ; on aperçoit de plus une nuance de vert doré, changeant sur le dos et sur les pennes du milieu de la queue, ce qui ne se trouve pas sur le précédent ; mais la couleur rouge se trouve située de même et ne commence que sur le bas-ventre, et le bec est aussi semblable par la forme et par la couleur.

M. le chevalier Lefebvre Deshayes, correspondant du Cabinet, que nous avons déjà eu occasion de citer plusieurs fois comme un excellent observateur, nous a envoyé un dessin colorié de cet oiseau avec de bonnes observations : il dit qu'on l'appelle à Saint-Domingue le *caleçon rouge*, et que dans plusieurs autres îles on le nomme *demoiselle* ou *dame anglaise*. « C'est « dans l'épaisseur des forêts, ajoute-t-il, que cet oiseau se retire au temps « des amours ; son accent mélancolique, et même triste, semble être l'ex- « pression de la sensibilité profonde qui l'entraîne dans le désert pour y « jouir de sa seule tendresse et de cette langueur de l'amour, plus douce « peut-être que ses transports : cette voix seule décèle sa retraite, souvent « inaccessible, et qu'il est difficile de reconnaître ou remarquer.

« Les amours commencent en avril ; ces oiseaux cherchent un trou d'ar- « bre et le garnissent de poussière ou de bois vermoulu ; ce lit n'est pas « moins doux que le coton ou le duvet : s'ils ne trouvent pas du bois ver- « moulu, il brisent du bois sain avec leur bec et le réduisent en poudre ; « le bec, dentelé vers la pointe, est assez fort pour cela ; ils s'en servent « aussi pour élargir l'ouverture du trou qu'ils choisissent lorsqu'elle n'est « pas assez grande ; ils pondent trois ou quatre œufs blancs et un peu moins « gros que ceux de pigeon.

« Pendant que la femelle couve, l'occupation du mâle est de lui porter à « manger, de faire la garde sur un rameau voisin et de chanter ; il est silen- « cieux et même taciturne en tout autre temps, mais tant que dure celui de « l'incubation de sa femelle il fait retentir les échos de sons languissants,

a. Voyez les planches enluminées, n° 737, sous le nom de *Couroucou gris à longue queue de Cayenne*.

1. Cet oiseau-ci est le *couroucou* ou *trogon rosalba*.

« qui, tout insipides qu'ils nous paraissent, charment sans doute les « ennuis de sa compagne chérie.

« Les petits, au moment de leur éclosion, sont entièrement nus, sans « aucun vestige de plumes, qui néanmoins paraissent pointer deux ou « trois jours après; la tête et le bec des petits nouvellement éclos semblent « être d'une prodigieuse grosseur, relativement au reste du corps; les « jambes paraissent aussi excessivement longues, quoiqu'elles soient fort « courtes quand l'oiseau est adulte : le mâle cesse de chanter au moment « que les petits sont éclos, mais il reprend son chant en renouvelant ses « amours aux mois d'août et de septembre.

« Ils nourrissent leurs petits de vermisseaux, de chenilles, d'insectes; ils « ont pour ennemis les rats, les couleuvres et les oiseaux de proie de jour « et de nuit : aussi l'espèce des ouroucoais n'est pas nombreuse, car la « plupart sont dévorés par tous ces ennemis.

« Lorsque les petits ont pris leur essor, ils ne restent pas longtemps « ensemble ; ils s'abandonnent à leur instinct pour la solitude et se dis- « persent.

« Dans quelques individus, les pattes sont de couleur rougeâtre, dans « d'autres d'un bleu ardoisé; on n'a point observé si cette diversité tient à « l'âge ou appartient à la différence du sexe. »

M. le chevalier Deshayes a essayé de nourrir quelques-uns de ces oiseaux de l'année précédente, mais ses soins ont été inutiles ; soit langueur ou fierté, ils ont obstinément refusé de manger : « Peut-être, dit-il, eussé-je « mieux réussi en prenant des petits nouveau-nés; mais un oiseau qui fuit « si loin de nous, et pour qui la nature a mis le bonheur dans la liberté et « le silence du désert, paraît n'être pas né pour l'esclavage, et devoir res- « ter étranger à toutes les habitudes de la domesticité. »

LE COUROUCOU A VENTRE JAUNE.[a b *]

SECONDE ESPÈCE.

Cet oiseau a environ onze pouces de longueur; les ailes pliées ne s'étendent pas tout à fait jusqu'à moitié de la longueur de la queue; la tête et le

a. Voyez les planches enluminées, n° 195, sous la denomination de *Couroucou de Cayenne.*

b. « Trogon supernè viridi-aureus, inferiùs flavo aurantius; capite superiore et collo cæru- « leo-violaceis, viridi-aureo colore variantibus; genis et gutture nigris; tæniâ transversâ in « pectore viridi-aureâ; rectricibus nigricantibus, quatuor intermediis viridi aureo mixtis « utrimque sequenti exteriùs viridi-aureâ, tribus utrimque extimis apice obliquè et dentatim « albis... » *Trogon Cayanensis viridis.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 168. — *Yellow-bellied green, cuckow.* Le coucou vert au ventre jaune. Edwards, *Glan.*, p. 256, pl. 331.

* *Trogon viridis* (Linn. Cuv.).

dessus du cou sont noirâtres avec quelques reflets d'un assez beau vert en quelques endroits; le dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un vert brillant ainsi que les cuisses; les grandes couvertures des ailes sont noirâtres avec de petites taches blanches; les grandes pennes des ailes sont noirâtres, et les quatre ou cinq plus extérieures ont la tige blanche; les pennes de la queue sont de même couleur que celles des ailes, excepté qu'elles ont quelques reflets de vert brillant; les trois extérieures de chaque côté sont rayées transversalement de noir et de blanc; la gorge et le dessous du cou sont d'un brun noirâtre; la poitrine, le ventre et les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau jaune; le bec est dentelé et paraît d'un brun noirâtre ainsi que les pieds; les ongles sont noirs, la queue est étagée, la plume de chaque côté ayant deux pouces de moins que les deux du milieu, qui sont les plus longues.

Il se trouve entre le couroucou à ventre rouge et le couroucou à ventre jaune quelques variétés que nos nomenclateurs ont prises pour des espèces différentes : par exemple, celui que l'on a représenté dans les planches enluminées, n° 765, sous la dénomination de *couroucou de la Guiane* [a] [1], n'est qu'une variété d'âge du couroucou à ventre jaune, duquel il ne diffère que par la couleur du dessus du dos, qui dans l'oiseau adulte est d'un beau bleu d'azur, et dans l'oiseau jeune d'une couleur cendrée.

De même, l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 736, sous la dénomination de *couroucou à queue rousse de Cayenne* [2] est encore une variété provenant de la mue de ce même couroucou à ventre jaune, puisqu'il n'en diffère que par la couleur des plumes du dos et de la queue, qui sont rousses au lieu d'être bleues.

On doit rapporter encore comme variété à ce même couroucou à ventre jaune l'oiseau indiqué par M. Brisson sous la dénomination de *couroucou vert à ventre blanc de Cayenne* [d], parce qu'il n'en diffère que par la couleur du ventre, qui paraît provenir de l'âge de l'oiseau, car les plumes de cet oiseau, décrit par M. Brisson, n'étaient pas entièrement formées : ce pourrait être aussi une variété accidentelle qui ne se trouve que dans quelques individus; mais il paraît certain que ni l'une ni l'autre de ces trois variétés ne doivent être regardées comme des espèces distinctes et séparées.

a. « Trogon saturatè cinereus; ventre flavo-aurantio; tectricibus alarum superioribus nigri « cantibus, binis albidis transversim striatis; rectricibus nigricantibus tribus utrimque extimis exterius albo transversim striatis, apice albis... » *Trogon Cayanensis cinereus.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 165.

b. « Trogon supernè viridi-aureus, infernè albus; capite superiore et collo cæruleo-violaceis, viridi-aureo colore variantibus, genis et gutture nigris; tæniâ transversâ in pectore « viridi-aureâ, rectricibus nigris, binis intermediis viridi-aureo mixtis, duabus utrimque « sequentibus exterius viridi-aureis, tribus utrimque extimis apice obliquè albis... » *Trogon Cayanensis viridis ventre candido.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 170.

1. Cet oiseau est le *trogon strigillatus* de Latham et de Cuvier.
2. Celui-ci est le *trogon rufus* de Cuvier.

Nous avons vu un autre individu de cette même espèce, dont la poitrine et le ventre étaient blanchâtres avec une teinte de jaune citron en plusieurs endroits : ce qui nous a fait soupçonner que le couroucou à ventre blanc dont nous venons de parler n'était qu'une variété du couroucou à ventre jaune.

LE COUROUCOU A CHAPERON VIOLET.[a] *

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce couroucou a la gorge, le cou, la poitrine, d'un violet très-rembruni, la tête de même couleur, à l'exception de celle du front, du tour des yeux et des oreilles, qui est noirâtre; les paupières sont jaunes, le dos et le croupion d'un vert foncé avec des reflets dorés; les couvertures supérieures de la queue sont d'un vert bleuâtre avec les mêmes reflets dorés; les ailes sont brunes, et leurs couvertures, ainsi que les pennes moyennes, sont pointillées de blanc; les deux pennes intermédiaires de la queue sont d'un vert tirant au bleuâtre et terminées de noir; les deux paires suivantes sont de la même couleur dans ce qui paraît, et noirâtres dans le reste; les trois paires latérales sont noires, rayées et terminées de blanc; le bec est de couleur plombée à sa base et blanchâtre vers la pointe; la queue dépasse les ailes pliées de deux pouces neuf lignes, et la longueur totale de l'oiseau est d'environ neuf pouces et demi.

M. Koelreuter a appelé cet oiseau *lanius*, mais il est bien différent, même pour le genre, de celui de la pie-grièche, du lanier et de tout autre oiseau de proie. Un bec large et court, des barbes autour du bec inférieur, voilà ce qui marque la place de cet oiseau parmi les couroucous, et tous les attributs qui lui sont communs avec les coucous, tels que les pieds très-courts et couverts de plumes jusqu'aux doigts, qui sont faibles et disposés par paires, l'une en avant et l'autre en arrière; les ongles courts et peu crochus, enfin le manque de membrane autour de la base du bec, sont tous des caractères qui l'éloignent entièrement de la classe des oiseaux de proie.

Les couroucous sont des oiseaux solitaires qui vivent dans l'épaisseur des forêts humides, où ils se nourrissent d'insectes : on ne les voit jamais aller en troupes; ils se tiennent ordinairement sur les branches à une moyenne hauteur, le mâle séparé de la femelle, qui est posée sur un arbre

a. « Lanius capite, collo, pectore è violaceo-nigricantibus, dorso et uropygio saturatè viridi-« bus cum splendore aureo, remigibus fuscis, primariis immaculatis, secundariis punctis « minimis albescentibus conspersis. » — Koelreuter, *Aves Indicæ rarissimæ, nov. comment. Petropol.*, an 1765, page 436.

* *Trogon violaceus* (Lath. Cuv.).

voisin; on les entend se rappeler alternativement en répétant leur sifflement grave et monotone, *ouroucoais*. Ils ne volent point au loin, mais seulement d'un arbre à un autre, et encore rarement, car ils demeurent tranquilles au même lieu pendant la plus grande partie de la journée, et sont cachés dans les rameaux les plus touffus, où l'on a beaucoup de peine à les découvrir, quoiqu'ils fassent entendre leur voix à tous moments; mais comme ils ne remuent pas, on ne les aperçoit pas aisément. Ces oiseaux sont si garnis de plumes, qu'on les juge beaucoup plus gros qu'ils ne le sont réellement; il paraissent de la grosseur d'un pigeon et n'ont pas plus de chair qu'une grive; mais ces plumes, si nombreuses et si serrées, sont en même temps si légèrement implantées qu'elles tombent au moindre frottement, en sorte qu'il est difficile de préparer la peau de ces oiseaux pour les conserver dans les Cabinets : ce sont, au reste, les plus beaux oiseaux de l'Amérique méridionale, et ils sont assez communs dans l'intérieur des terres. Fernandez dit que c'est avec les belles plumes du couroucou à ventre rouge que les Mexicains faisaient des portraits et des tableaux très-agréables, et d'autres ornements qu'ils portaient les jours de fêtes ou de combats.

Il y a deux autres oiseaux indiqués par Fernandez dont M. Brisson a cru devoir faire des espèces de couroucous; mais il est certain que ni l'un ni l'autre n'appartiennent à ce genre.

Le premier est celui que Fernandez a dit être semblable à l'étourneau [a], et duquel nous avons fait mention à la suite des étourneaux, t. VI, p. 23. Je suis étonné que M. Brisson ait voulu en faire un couroucou, puisque Fernandez dit lui-même qu'il est du genre de l'étourneau, et qu'ils sont semblables par la figure : or, les étourneaux ne ressemblent en rien aux couroucous : le bec, la disposition des doigts, la forme du corps, tout est si éloigné, si différent dans ces deux oiseaux, qu'il n'y a nulle raison de les réunir dans un même genre [1].

Le second oiseau que M. Brisson a pris pour un couroucou, est celui que Fernandez [b] dit être d'une grande beauté, gros comme un pigeon, se trouvant sur le bord de la mer, et qui a le bec long, large, noir, un peu crochu; cette forme du bec est, comme l'on voit, bien différente de celle du bec des couroucous, et cela seul devait suffire pour le faire exclure de

a. Tzanatltototl. Fernandez, *Hist. nov. Hisp.*, p. 22, cap. XXXVII. — « Trogon supernè albo, « nigro et fulvo variegatus, infernè rubescens; capite nigro; rectricibus nigris, tribusque apice « albis... » *Trogon Mexicanus*, Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 175.

b. Quaxoxoctototl. Fernandez, *Hist. nov. Hisp.*, p. 49, cap. CLXXVII. — « Trogon cyaneo, « luteo, viridi et nigro variegatus; vertice cyaneo... » *Trogo Mexicanus varius.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 176.

1. « Selon M. Vieillot, cet oiseau appartiendrait plutôt au genre des *troupiales* ou des « *carouges* qu'à celui des *étourneaux*, qui n'est représenté par aucune espèce en Amérique. » (Desmarets.)

ce genre. Fernandez ajoute qu'il ne chante pas, et que sa chair n'est pas bonne à manger, qu'il a la tête bleue et le reste du plumage d'un bleu varié de vert, de noir et de blanchâtre; mais ces indications ne nous paraissent pas encore suffisantes pour pouvoir rapporter cet oiseau du Mexique à quelque genre connu.

LE COUROUCOUCOU.[a*]

Entre la grande famille du coucou et celle du couroucou, il paraît que l'on peut placer un oiseau qui semble participer des deux, en supposant que son indication donnée par Seba[b], soit moins fautive et plus exacte que la plupart de celles qu'on trouve dans son gros ouvrage. Voici ce qu'il en dit :

« Il a la tête d'un rouge tendre et surmontée d'une belle huppe d'un « rouge plus vif et varié de noir. Le bec est d'un rouge pâle; le dessus du « corps d'un rouge vif; les couvertures des ailes et le dessous du corps, « sont d'un rouge tendre; les pennes des ailes et celles de la queue sont « d'un jaune ombré d'une teinte noirâtre. »

Cet oiseau est moins gros que la pie; sa longueur totale est d'environ dix pouces.

Il faut remarquer que Seba ne parle point de la disposition des doigts, et que dans la figure ils paraissent disposés trois et un, et non pas deux et deux; mais ayant donné à cet oiseau le nom de *coucou*, c'était dire assez qu'il avait les doigts disposés de cette dernière manière.

LE TOURACO.[c**]

Cet oiseau est un des plus beaux de l'Afrique, parce qu'indépendamment de son plumage brillant par les couleurs, et de ses beaux yeux couleur de

a. Cuculus Brasiliensis venustissimè pictus. Seba, vol. I, p. 102, avec une figure, pl. 66, n° 2. — « Cuculus cristatus ruber, supernè saturatiùs, infernè dilutiùs, flavo varius : cristâ « saturatè rubrâ, nigro variegatâ : remigibus, rectricibusque flavis; nigricante adumbratis... » *Coucou rouge huppé du Brésil.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 154. — *Columbæ adfinis.* Moehring, *Av. genera*, gen. 103. — « Cuculus caudâ sub-æquali, corpore rubro, remigibus flaves- « centibus. » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 171, sp. 18. — *Ornithol. ital.*, t I, p. 84, sp. 31.

b. Voyez les planches enluminées, n° 601.

c. Cuculo adfinis. Moehring, *Avi.*, gen. 106. — *Crown bird from Mexico. Oiseau huppé ou couronné du Mexique.* Albin, t. II, p. 12, avec une figure mal coloriée, pl. 19. — *Touraco.*

* *Cuculus brasiliensis* (Linn.). — « Oiseau dont l'existence est douteuse, et qui n'est connu que par la description et la figure très-imparfaites qu'en a données Seba. » (Desmarets.)

** *Cuculus persa* (Linn.). — *Corythaix persa* (Illig.). — Ordre des *Grimpeurs*, genre *Touracos*. — « On place communément parmi les *grimpeurs* deux oiseaux d'Afrique très-

feu, il porte sur la tête une espèce de huppe, ou plutôt une couronne qui lui donne un air de distinction. Je ne vois donc pas pourquoi nos nomenclateurs l'ont mis dans le genre des coucous, qui, comme tout le monde sait, sont des oiseaux très-laids, d'autant que le touraco en diffère non-seulement par la couronne de la tête, mais encore par la forme du bec, dont la partie supérieure est plus arquée que dans les coucous, avec lesquels il n'a de commun que d'avoir deux doigts en avant et deux en arrière; et comme ce caractère appartient à beaucoup d'oiseaux, c'est sans aucun fondement qu'on a confondu avec les coucous le touraco, qui nous paraît être d'un genre isolé.

Cet oiseau est de la grosseur du geai; mais sa queue large et longue semble agrandir sa taille, quoiqu'il ait les ailes très-courtes, car elles n'atteignent qu'à l'origine de sa longue queue. Il a la mandibule supérieure convexe, recouverte de plumes rabattues du front, et dans lesquelles les narines sont cachées : son œil vif et plein de feu est entouré d'une paupière écarlate, surmontée d'un grand nombre de papilles éminentes de la même couleur. La belle huppe, ou plutôt la *mitre* qui lui couronne la tête, est un faisceau de plumes relevées, fines et soyeuses, et composées de brins si déliés que toute la touffe en est transparente : le beau camail vert qui lui couvre tout le cou, la poitrine et les épaules, est composé de brins de la même nature aussi déliés et soyeux.

Edwards, *Hist. of Birds*, p. 7. — *Touraco, regia avis.* Klein, *Avi.*, p. 36. — « Cuculus caudâ « æquali, capite cristâ erectâ, remigibus primoribus rubris... » *Cuculus Persa.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, p. 111. — « Cuculus cristatus saturatè viridis; dorso infimo et uropygio « purpureo-cærulescentibus; imo ventre nigricante; latâ fasciâ per oculos nigrâ; tæniis supra « et infra oculos candidis; remigibus quatuor primoribus coccineis, exteriùs et apice nigro « marginatis; rectricibus purpureo-cærulescentibus... » *Cuculus Guineensis cristatus viridis.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 152.

« voisins l'un de l'autre, qui me paraissent aussi avoir quelque analogie avec les *gallinacés*, « et nommément avec le genre des *hoccos*. — Ils ont les ailes et la queue des *hoccos*, et se « tiennent, comme eux, sur les arbres; leur bec est court et la mandibule supérieure bombée; « leurs pieds ont une courte membrane entre les doigts de devant; mais il est vrai que le doigt « externe se dirige souvent en arrière, comme celui des *chouettes*. Leurs narines sont aussi « simplement percées dans la corne du bec, les bords des mandibules sont dentelés, et le « sternum (au moins celui du *touraco*) n'a pas ces grandes échancrures ordinaires dans les « *gallinacés*.

« Ces oiseaux, dont on a fait deux genres, sont :

« 1° Les *touracos* (*corythaix*, Illig.), dont le bec ne remonte pas sur le front, et dont la tête « est garnie d'une huppe qui peut se redresser. L'espèce la plus commune (*cuculus persa*, « Linn.) habite aux environs du Cap, est d'un beau vert, avec une partie des pennes des ailes « cramoisi. Elle niche dans des trous d'arbres, et se nourrit de fruits. — Ajoutez le *touraco* « *géant*, le *touraco pauline*, le *touraco brun* (*phasianus africanus* Lath.);

« 2° Les *musophages*, ainsi nommés parce qu'ils vivent surtout du fruit du bananier, ont « pour caractère la base du bec formant un disque qui recouvre une partie du front. L'espèce « connue (*musophaga violacea* Vieill., *touraco violet* Levaill.) a le tour des yeux nu et rouge, « le plumage violet, l'occiput et les grandes pennes de l'aile cramoisi : un trait blanc passe « sous le nu du tour de l'œil. Elle habite en Guinée et au Sénégal. » (Cuvier.)

Nous connaissons deux espèces, ou plutôt deux variétés dans ce genre, dont l'une nous est venue sous le nom de *touraco d'Abyssinie*, et la seconde sous celui de *touraco du cap de Bonne-Espérance*.

Elles ne diffèrent guère que par des teintes, la masse et le fond des couleurs étant les mêmes. Le touraco d'Abyssinie[1] porte une huppe noirâtre, ramassée et rabattue en arrière et en flocon : les plumes du front, de la gorge et du tour du cou, sont d'un vert de pré; la poitrine et le haut du dos sont de cette même couleur, mais avec une teinte olive qui vient se fondre dans un brun pourpré, rehaussé d'un beau reflet vert; tout le dos, les couvertures des ailes et leurs pennes les plus près du corps ainsi que toutes celles de la queue sont colorées de même : toutes les grandes pennes de l'aile sont d'un beau rouge cramoisi avec une échancrure de noir aux petites barbes vers la pointe. Nous ne concevons pas comment M. Brisson[a] n'a vu que quatre de ces plumes rouges : le dessous du corps est gris brun faiblement nuancé de gris clair.

Le touraco du cap de Bonne-Espérance ne diffère de celui d'Abyssinie, que par la huppe relevée en panache, tel que nous venons de le décrire, et qui est d'un beau vert clair, quelquefois frangé de blanc : le cou est du même vert, qui va se fondre et s'éteindre sur les épaules dans la teinte sombre, à reflet vert lustré.

Nous avons eu vivant le touraco du Cap : on nous avait assuré qu'il se nourrissait de riz, et on ne lui offrit d'abord que cette nourriture; il n'y toucha pas, s'affama, et dans cette extrémité il avalait sa fiente ; il ne subsista pendant deux ou trois jours, que d'eau et de sucre dont on avait mis un morceau dans sa cage; mais voyant apporter des raisins sur la table, il marqua l'appétit le plus vif ; on lui en donna des grains, il les avala avidement; il s'empressa de même pour des pommes, puis pour des oranges ; depuis ce temps on l'a nourri de fruits pendant plusieurs mois. Il paraît que c'est sa nourriture naturelle, son bec courbé n'étant point du tout fait pour ramasser des graines : ce bec présente une large ouverture, fendue jusqu'au-dessous des yeux ; cet oiseau saute et ne marche pas : il a les ongles aigus et forts, et la serre bonne, les doigts robustes et recouverts de fortes écailles. Il est vif et s'agite beaucoup; il fait entendre à tout moment un petit cri bas et rauque, *creû, creû*, du fond du gosier et sans ouvrir le bec; mais de temps en temps il jette un autre cri éclatant et très-fort, *co, co, co, co, co, co, co*, les premiers accents graves, les autres plus hauts, précipités et très-bruyants, d'une voix perçante et rude : il fait entendre de lui-même ce cri quand il a faim ; mais

a. Ornithologie, tome IV, page 153.

1. « Cet oiseau a été regardé par Buffon comme une variété du touraco propre au cap de « Bonne-Espérance ; mais Levaillant en a formé une espèce particulière sous le nom de *touraco* « *de Buffon* (*opœthus Buffoni* Vieill.) » (Desmarets, *Dict. des sci. nat.*, art. *touracos*.)

il le répète à volonté quand on l'excite et qu'on l'anime en l'imitant.

Ce bel oiseau m'a été donné par madame la princesse de Tingri, et je dois lui en témoigner ma respectueuse reconnaissance; il est même devenu plus beau qu'il n'était d'abord, car il était dans un état de mue lorsque j'en ai fait la description qu'on vient de lire; aujourd'hui, c'est-à-dire quatre mois après, il a refait son plumage et repris de nouvelles beautés; il porte deux traits blancs de petites plumes ou poils ras et soyeux, l'un assez court à l'angle intérieur de l'œil, l'autre devant l'œil et prolongé en arrière à l'angle extérieur; entre deux est un autre trait de ce même duvet, mais d'un violet foncé; son manteau et sa queue brillent d'un riche bleu pourpré, et sa huppe est verte et sans franges : ces nouveaux caractères me font croire qu'il ne ressemble pas exactement au touraco du cap de Bonne-Espérance comme je l'avais cru d'abord; il me paraît différer aussi par ces mêmes caractères de celui d'Abyssinie. Voilà donc trois variétés dans le genre du touraco; mais nous ne pouvons encore décider si elles sont spécifiques ou individuelles, périodiques ou constantes, ou seulement sexuelles.

Il ne paraît pas que cet oiseau se trouve en Amérique, quoique Albin l'ait donné comme venant du Mexique. Edwards assure qu'il est indigène en Guinée, d'où il est possible que l'individu dont parle Albin ait été transporté en Amérique. Nous ne savons rien sur les habitudes naturelles de cet oiseau dans son état de liberté; mais comme il est d'une grande beauté, il faut espérer que les voyageurs le remarqueront et nous feront part de leurs observations.

LE COUCOU. [a b *]

Dès le temps d'Aristote, on disait communément que jamais personne n'avait vu la couvée du coucou; on savait dès lors que cet oiseau pond

a. Voyez les planches enluminées, n° 811.

b. Κόκκυξ, que Gaza traduit, *cuculus*. Aristote, *Hist. animal.*, lib. VI, cap. VII; lib. IX, cap. XXIX et XLIX, et *De generatione animal.*, lib. III, cap. I. — Elien, lib. III, cap. XXX. — *Cuculus*. Pline, *Nat. Hist.*, lib. X, cap. IX. Belon, *Nat. des ois.*, liv. II, chap. 28; en français, *coqu*, en grec moderne, *decocto*, d'après son cri, dit-on (il faut donc que les Grecs modernes prononcent ce mot autrement que la plupart des nations de l'Europe; c'est le vanneau qu'on a appellé *dix-huit*, d'après son cri). Voyez aussi les observations du même auteur, fol. 11. — Olina, *Uccelleria*, fol. 38; en italien, *cucco*, *cuculo*. Je placerai ici un passage de cet auteur, qui jettera quelque lumière sur l'abus que l'on a fait du nom de cet oiseau. « Fa le sue ova « nel nido della curruca, donde è venuto il motto contrà mariti balordi che non s'accorgon del « vituperio delle mogli, e della mestieanza de' figli, corruca; da che poi corrompendosi per « l'ignoranza di chi proferiva detta parola, s'è detto cornuto; e anticamente, e anco hoggidì

* *Cuculus canorus* (Linn.). — Ordre des *Grimpeurs*; genre *Coucous*; sous-genre *Vrais Coucous* (Cuv.).

comme les autres, mais qu'il ne fait point de nid; on savait qu'il dépose ses œufs ou son œuf (car il est rare qu'il en dépose deux au même endroit) dans les nids des autres oiseaux, plus petits ou plus grands, tels que les fauvettes, les verdiers, les alouettes, les ramiers, etc., qu'il mange souvent les œufs qu'il y trouve; qu'il laisse à l'étrangère le soin de couver, nourrir, élever sa géniture; que cette étrangère, et nommément la fauvette, s'acquitte fidèlement de tous ces soins [a], et avec tant de succès que ses élèves deviennent très-gras, et sont alors un morceau succulent [b]; on

« s'è usata questa parola, com' anco la del cuculo, in senso di significar un baldo, e che « non s' accorga. » Remarquez que c'est au mari infidèle que les Latins attribuaient, avec raison, le nom de *cuculus*. *Audiuntur apud nos cuculi*, dit Gessner, *plerumque usque ad diem Sancti Joannis*, p. 364. Cela éclaircit une autre étymologie. Autrefois on accueillait de ce nom ceux que l'on surprenait faisant une action malhonnête, et même les vignerons paresseux qui étaient en retard pour tailler les vignes; et l'on donnait en général le nom de coucou à tous les paresseux, aux gens d'un esprit borné. Voyez Aristophane. Cela a encore lieu chez quelques nations de l'Europe. — *Cuculus*, *cucullus*, *cuccus*; en hébreu, selon différents auteurs, *kaath*, *kik*, *kakik*, *kakata*, *schalac*, *schaschaph*, *kore*, *banchem*, *euchem*; en grec, Κόκκυξ, et par corruption, *karkolix*, *kakakoz*; en italien, *cucculo*, *cucco*, *cuco*, *cucho*; en espagnol, *cuclillo*; en français, *cocou*, *coquu*; en allemand, *gucker*, *guggauch*, *kukkuk*, *gugckuser*; en flamand, *kockoh* ou *kockuut*, *kockuunt*; en anglais, *a cukkow*, *a gouke*; en illyrien, *ziez gule*. Gessner, *Aves*, p. 362. — Aldrovande, *Ornitholog.*, lib. v, p. 409. — En syriaque, *coco*; en français, *cocul*. Il reproche à Albert de lui avoir donné mal à propos le nom de *gugulus*. — *Cuculus*; en anglais, *the cuccow*. Willughby, lib. II, cap. 14, p. 62. — Albin, *Hist. nat. des oiseaux*, t. I, p. 9, pl. VIII. — *Cuculus nostras seu Aldrovandi secunda*. Ray, *Synops. avi.*, p. 22, 24. Son premier coucou d'Aldrovande est un jeune. — Jonston, *Avi.*, p. 14. — Charleton, *Exercit.*, gen. v. — *Cuculus major*, *prior Aldrovandi*; en allemand, *guckauch*. Schwenckfeld. *Aviar. Siles.*, p. 249. Son jeune coucou est un coucou adulte, comme l'a remarqué M. Brisson. — — *Cuculus*; en polonais, *kukulka*, *kukawka*, *gzegzolka*; en russien, *zezula*. Rzaczynski, *Auctuar. Poloniæ*, p. 376. — *Coccys*; en allemand, *kuckuk*. Frisch, t. I, clas. IV, div. 2, pl. III, IV, V, art. 9. C'est mal à propos qu'il en a fait un pic, car il a le bec conformé tout autrement et les habitudes toutes différentes. — Klein, *Ordo avium*, p. 29. — Moehring, *Gener. avi.*, p. 34, gen. 12. — *Cuculus cinereus*, *lineis nigricantibus transversis*, *pedibus croceis*; en catalan, *cocut*, *cugul*. Barrère, *Ornithol. novum specim.*, clas. III, gen. XXXIII, sp. I. — *Cuculus nigricans maculis subrufis. Cuculus alter Jonstonis. Idem*, *ibid.*, sp. 3. Ce n'est point une espèce différente de la première, mais une simple variété d'âge. — *Cuculus caudâ rotundatâ*, *nigricante*, *albo punctatâ*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, gen. 57, p. 168. — *Cuculus rectricibus nigricantibus*, *punctis albis*; en suédois, *giock*; en lapon, *geccka*. Linnæus, *Fauna Suecica*, 1746. — Kramer, *Elenchus Austr. inf.*, p. 337. — *Cuculus canorus caudâ rotundatâ*, etc., en danois, *gioeg-kukert*, *kuk*, *kukmanden*; en norwégien, *gouk*. Muller, *Zoolog. Danicæ prodrom.* Gen. 95, p. 12. — « Cuculus supernè cinereus, infernè sordidè albus, fusco « transversim striatus; collo inferiore dilutè cinereo, rectricibus nigricantibus, apice albis, octo « intermediis maculis albis circa scapum et ad margines interiores variegatis, utrinque extimâ « albo transversim striatâ... » *Cuculus*, le coucou. Brisson, *Ornithol.*, t. III, p. 105. — *Cucule commune*, *osia cucule di color cenerino o piombino*, *volgarmente detto anco cuculio*. Gerini, *Ornithol. Ital.*, p. 80, pl. 67. — *The cuckoo. British zoology*, clas. II, gen. VII, p. 80. — *Coucou*, *cocou*, *coquu*, *cocu*, *coux*; en Provence, *coudiou*; en Sologne on appelle le jeune *coucouat*, ce qui a beaucoup de rapport au mot italien *cucuoaia* ou *cuocouaia*, qui signifie *nid de coucou*. Salerne, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 46. — En quelques cantons de Bourgogne, *dinde sauvage*.

a. Aristote.

b. On prétend même que les adultes ne sont pas un mauvais manger en automne; mais il est des pays où on ne les mange ni jeunes, ni vieux, ni gras, ni maigres, ni l'été, ni l'automne, parce qu'on les regarde comme des oiseaux immondes et de mauvais augure; d'autres

savait que leur plumage change beaucoup lorsqu'ils arrivent à l'âge adulte; on savait enfin que les coucous commencent à paraître et à se faire entendre dès les premiers jours du printemps, qu'ils ont l'aile faible en arrivant, qu'ils se taisent pendant la canicule, et l'on disait que certaine espèce faisait sa ponte dans des trous de rochers escarpés [a]. Voilà les principaux faits de l'histoire du coucou : ils étaient connus il y a deux mille ans, et les siècles postérieurs n'y ont rien ajouté; quelques-uns même de ces faits étaient tombés dans l'oubli, notamment leur ponte dans des trous de rochers. On n'a pas ajouté davantage aux fables qui se débitent, depuis le même temps à peu près, sur cet oiseau singulier; le faux a ses limites ainsi que le vrai, l'un et l'autre est bientôt épuisé sur tout sujet qui a une grande célébrité, et dont par conséquent on s'occupe beaucoup.

Le peuple disait donc il y a vingt siècles, comme il le dit encore aujourd'hui, que le coucou n'est autre chose qu'un petit épervier métamorphosé; que cette métamorphose se renouvelle tous les ans à une époque déterminée; que lorsqu'il revient au printemps, c'est sur les épaules du milan qui veut bien lui servir de monture, afin de ménager la faiblesse de ses ailes (complaisance remarquable dans un oiseau de proie tel que le milan); qu'il jette sur les plantes une salive qui leur est funeste par les insectes qu'elle engendre; que la femelle coucou a l'attention de pondre dans chaque nid qu'elle peut découvrir, un œuf de la couleur des œufs de ce nid [b] pour mieux tromper la mère; que celle-ci se fait la nourrice ou la gouvernante du jeune coucou, qu'elle lui sacrifie ses petits qui lui paraissent moins jolis [c]; qu'en vraie marâtre elle les néglige, ou qu'elle les tue et les lui fait manger. D'autres soupçonnent que la mère coucou revient au nid où elle a déposé son œuf, et qu'elle chasse ou mange les enfants de la maison pour mettre le sien plus à son aise; d'autres veulent que ce soit celui-ci qui en fasse sa proie, ou du moins qui les rende victimes de sa voracité, en s'appropriant exclusivement toutes les subsistances que peut

au contraire les regardent comme des oiseaux de bon augure, et comme des oracles qu'ils consultent en plus d'une occasion; d'autres enfin, ont cru ou voulu faire croire que la terre qui se trouve sous le pied droit de celui qui entend le premier cri du coucou est un préservatif sûr contre les puces et autres vermines.

a. « Genus quoddam in saxis præruptis nidum struere. » Aristote. Ne serait-ce pas le coucou d'Andalousie de Brisson, et le grand coucou tacheté d'Edwards? L'individu dont parle ce dernier avait été tué sur les rochers des environs de Gibraltar, et ses pareils pourraient bien se trouver aussi dans la Grèce, dont le climat est à peu près semblable : enfin, ne serait-ce pas des éperviers que l'on aurait pris pour des coucous, à cause de la ressemblance du plumage? or, l'on sait que les éperviers nichent dans des trous de rochers escarpés.

b. Voyez Lyon, Salerne, etc. Le véritable œuf du coucou est plus gros que celui du rossignol, de forme moins allongée, de couleur grise presque blanchâtre, tachetée vers le gros bout de brun violet presque effacé, et de brun foncé plus tranché; enfin, marqué dans sa partie moyenne de quelques traits irréguliers couleur de marron.

c. Les coucous sont hideux lorsqu'ils viennent d'éclore, et même plusieurs jours après qu'ils sont éclos.

fournir la pourvoyeuse commune. Élien raconte que le jeune coucou sentant bien en lui-même qu'il est bâtard ou plutôt qu'il est un intrus, et craignant d'être traité comme tel sur les seules couleurs de son plumage, s'envole dès qu'il peut remuer les ailes, et va rejoindre sa véritable mère [a]. D'autres prétendent que c'est la nourrice qui abandonne le nourrisson lorsqu'elle s'aperçoit, aux couleurs de son plumage, qu'il est d'une autre espèce. Enfin, plusieurs croient qu'avant de prendre son essor, le nourrisson dévore la nourrice [b] qui lui avait tout donné jusqu'à son propre sang. Il semble qu'on ait voulu faire du coucou un archetype d'ingratitude [c], mais il ne fallait pas lui prêter des crimes physiquement impossibles : n'est-il pas impossible en effet que le jeune coucou à peine en état de manger seul, ait assez de force pour dévorer un pigeon ramier, une alouette, un bruant, une fauvette? il est vrai que l'on peut citer en preuve de cette possibilité un fait rapporté par un auteur grave, M. Klein, qui l'avait observé à l'âge de seize ans : ayant découvert dans le jardin de son père, un nid de fauvette, et dans ce nid un œuf unique qu'on soupçonna être un œuf de coucou, il donna au coucou le temps d'éclore et même de se revêtir de plumes, après quoi il renferma le nid et l'oiseau dans une cage qu'il laissa sur place ; quelques jours après, il trouva la mère fauvette prise entre les bâtons de la cage, ayant la tête engagée dans le gosier du jeune coucou qui l'avait avalée, dit-on, par mégarde, croyant avaler seulement la chenille que sa nourrice lui présentait apparemment de trop près. Ce sera quelque fait semblable qui aura donné lieu à la mauvaise réputation de cet oiseau; mais il n'est pas vrai qu'il ait l'habitude de dévorer ni sa nourrice ni les petits de sa nourrice : premièrement, il a le bec trop faible, quoique assez gros, le coucou de M. Klein en est la preuve, puisqu'il mourut étouffé par la tête de la fauvette dont il n'avait pu briser les os; en second lieu, comme les preuves tirées de l'impossible sont souvent équivoques et presque toujours suspectes aux bons esprits, j'ai voulu constater le fait par la voie de l'expérience. Le 27 juin, ayant mis un jeune coucou de l'année, qui avait déjà neuf pouces de longueur totale, dans une cage ouverte, avec trois jeunes fauvettes qui n'avaient pas le quart de leurs plumes, et ne mangeaient point encore seules, ce coucou, loin de les dévorer ou de les menacer, semblait vouloir reconnaître les obligations qu'il avait à l'espèce ; il souffrait avec complaisance que ces petits oiseaux, qui ne paraissaient point du tout avoir peur de lui, cherchassent un asile sous ses ailes, et s'y réchauffassent comme ils eussent fait sous les ailes de

a. Nat. animalium, lib. III, cap. XXX. On a dit aussi, en se jetant dans l'excès opposé, et même opposé à toutes les observations, que la mère coucou, oubliant ses propres œufs, couvait des œufs étrangers. Voyez Acron, *in Sat. VII Horat.*, lib. I.

b. Voyez Linnæus à l'endroit cité, et plusieurs autres.

c. Ingrat comme un coucou, disent les Allemands : Mélanchthon a fait une belle harangue contre l'ingratitude de cet oiseau.

leur mère, tandis que dans le même temps une jeune chouette de l'année, et qui n'avait encore vécu que de la béquée qu'on lui donnait, apprit à manger seule en dévorant toute vivante une quatrième fauvette que l'on avait attachée auprès d'elle. Je sais que quelques-uns, pour dernier adoucissement, ont dit que le coucou ne mangeait que les petits oiseaux qui venaient d'éclore et n'avaient point encore de plumes : à la vérité, ces petits embryons sont pour ainsi dire des êtres intermédiaires entre l'œuf et l'oiseau, et par conséquent peuvent absolument être mangés par un animal qui a coutume de se nourrir d'œufs couvés ou non couvés; mais ce fait, quoique moins invraisemblable, ne doit passer pour vrai que lorsqu'il aura été constaté par l'observation.

Quant à la salive du coucou, on sait que ce n'est autre chose que l'exudation écumeuse de la larve d'une certaine cigale appelée la *bedaude* [a]; il est possible qu'on ait vu un coucou chercher cette larve dans son écume, et qu'on ait cru l'y voir déposer sa salive, ensuite on aura remarqué qu'il sortait un insecte de pareilles écumes, et on se sera cru fondé à dire qu'on avait vu la salive du coucou engendrer la vermine.

Je ne combattrai pas sérieusement la prétendue métamorphose annuelle du coucou en épervier [b] : c'est une absurdité qui n'a jamais été crue par les vrais naturalistes, et que quelques-uns d'eux ont réfutée; je dirai seulement que ce qui a pu y donner occasion c'est que ces deux oiseaux ne se trouvent guère dans nos climats en même temps, et qu'ils se ressemblent par le plumage [c], par la couleur des yeux et des pieds, par leur longue queue, par leur estomac membraneux, par la taille, par le vol, par leur peu de fécondité, par leur vie solitaire, par les longues plumes qui descendent des jambes sur le tarse, etc. Ajoutez à cela que les couleurs du plumage sont fort sujettes à varier dans l'une et l'autre espèce [d], au point qu'on a vu une femelle coucou, bien vérifiée femelle par la dissection, qu'on eût prise pour le plus bel émerillon, quant aux couleurs, tant son plumage était joliment varié [e]; mais ce n'est point tout cela qui constitue l'oiseau de

a. On a dit que les cigales qui sortaient de cette larve donnaient la mort au coucou en le piquant sous l'aile; c'est tout au plus quelque fait particulier, mal vu, et plus mal à propos généralisé.

b. Je viens d'être spectateur d'une scène assez singulière : un épervier s'étant jeté dans une basse-cour assez bien peuplée; dès qu'il fut posé, un jeune coq de l'année s'élança sur lui et le renversa sur son dos; dans cette situation, l'épervier se couvrant de ses serres et de son bec, en imposa aux poules et dindes qui criaient en tumulte autour de lui; quand il fut un peu rassuré, il se releva et allait prendre sa volée, lorsque le jeune coq se jeta sur lui une seconde fois, le renversa comme la première, et le tint ou l'occupa assez longtemps pour qu'on pût en s'aisir.

c. Surtout étant vus par-dessous, tandis qu'ils volent. Le coucou bat des ailes en partant, et file ensuite comme le tiercelet.

d. Voyez ci-devant, t. I, p. 120; et Aristote, *Hist. animal.*, lib. IX, cap. 49.

e. Voyez Salerne, *Hist. des oiseaux*, p. 40. M. Herissant a vu plusieurs coucous qui, par leur plumage, ressemblaient à différentes espèces d'emouchets ou mâles d'éperviers, et un

proie, c'est le bec et la serre, c'est le courage et la force, du moins la force relative, et à cet égard il s'en faut bien que le coucou soit un oiseau de proie [a]; il ne l'est pas un seul jour de sa vie, si ce n'est en apparence et par des circonstances singulières, comme le fut celui de M. Klein. M. Lottinger a observé que les coucous de cinq ou six mois sont aussi niais que les jeunes pigeons; qu'ils ont si peu de mouvement qu'ils restent des heures dans la même place, et si peu d'appétit qu'il faut leur aider à avaler : il est vrai qu'en vieillissant ils prennent un peu plus de hardiesse et qu'ils en imposent quelquefois à de véritables oiseaux de proie. M. le vicomte de Querhoënt, dont le témoignage mérite toute confiance, en a vu un qui, lorsqu'il croyait avoir quelque chose à craindre d'un autre oiseau, hérissait ses plumes, haussait et baissait la tête lentement et à plusieurs reprises, puis s'élançait en criant, et par ce manége mettait souvent en fuite une cresserelle qu'on nourrissait dans la même maison [b].

Au reste, bien loin d'être ingrat, le coucou paraît conserver le souvenir des bienfaits et n'y être pas insensible : on prétend qu'en arrivant de son quartier d'hiver il se rend avec empressement aux lieux de sa naissance, et que lorsqu'il y retrouve sa nourrice [c] ou ses frères nourriciers, tous éprouvent une joie réciproque qu'ils expriment chacun à leur manière; et sans doute ce sont ces expressions différentes, ce sont leurs caresses mutuelles, leurs cris d'allégresse, leurs jeux, qu'on aura pris pour une guerre que les petits oiseaux faisaient au coucou; il se peut néanmoins qu'on ait vu entre eux de véritables combats : par exemple, lorsqu'un coucou étranger, cédant à son instinct [d], aura voulu détruire leurs œufs pour placer le sien dans leur nid, et qu'ils l'auront pris sur le fait. C'est cette habitude bien constatée qu'il a de pondre dans le nid d'autrui, qui est la principale singularité de son histoire, quoiqu'elle ne soit pas absolument sans exemple. Gessner parle d'un certain oiseau de proie fort ressemblant à l'autour, qui

autre qui ressemblait assez à un pigeon biset. *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1752, page 417.

a. Aristote dit avec raison, que c'est un oiseau timide; mais je ne sais pourquoi il cite en preuve de sa timidité son habitude de pondre au nid d'autrui. *De generatione*, lib. III, cap. I.

b. Un coucou adulte, élevé chez M. Lottinger, se jetait sur tous les oiseaux, sur les plus forts comme sur les plus faibles, sur ceux de son espèce comme sur les autres, attaquant la tête et les yeux par préférence; il s'élançait même sur les oiseaux empaillés, et quelque rudement qu'il fût repoussé, il revenait toujours à la charge, sans se rebuter jamais. Pour moi, j'ai reconnu par mes propres observations, que les coucous menacent la main qui s'avance pour les prendre, qu'ils s'élèvent et s'abaissent alternativement en se hérissant, et même qu'ils mordent avec une sorte de colère, mais sans beaucoup d'effet.

c. Voyez Frisch, à l'endroit cité.

d. Aristote, Pline, et ceux qui les ont copiés ou qui ont renchéri sur eux, s'accordent à dire que le coucou est timide; que tous les petits oiseaux lui courent sus, et qu'il n'en est pas un d'eux qui ne le mette en fuite : d'autres ajoutent que cette persécution vient de ce qu'il ressemble à un oiseau de proie; mais depuis quand les petits oiseaux poursuivent-ils les oiseaux de proie?

pond dans le nid du choucas[a]; et si l'on veut croire que cet oiseau inconnu, qui ressemble à l'autour, n'est autre chose qu'un coucou, d'autant plus que celui-ci a été souvent pris pour un oiseau de proie, et que l'on ne connaît point de véritable oiseau de proie qui ponde dans des nids étrangers, du moins on ne peut nier que les torcous n'établissent quelquefois leur nombreuse couvée dans des nids de sittelle, comme je m'en suis assuré, que les moineaux ne s'emparent aussi des nids d'hirondelles, etc.; mais ce sont des cas assez rares, surtout à l'égard des espèces qui construisent un nid, pour que l'habitude qu'a le coucou de pondre tous les ans dans des nids étrangers doive être regardée comme un phénomène singulier.

Une autre singularité de son histoire, c'est qu'il ne pond qu'un œuf, du moins qu'un seul œuf dans chaque nid; car il est possible qu'il en ponde deux, comme le dit Aristote, et comme on l'a reconnu possible par la dissection des femelles, dont l'ovaire présente assez souvent deux œufs bien conformés et d'égale grosseur[b].

Ces deux singularités semblent tenir à une troisième et pouvoir s'expliquer par elle : c'est que leur mue est et plus tardive et plus complète que celle de la plupart des oiseaux; on rencontre quelquefois l'hiver, dans le creux des arbres, un ou deux coucous entièrement nus, nus au point qu'on les prendrait au premier coup d'œil pour de véritables crapauds. Le R. P. Bougaud, que nous avons cité plusieurs fois avec la confiance qui lui est due, nous a assuré en avoir vu un dans cet état, qui avait été trouvé sur la fin de décembre dans un trou d'arbre. De quatre autres coucous élevés, l'un chez M. Johnson, cité par Willughby, le second chez M. le comte de Buffon, le troisième chez M. Hébert, et le quatrième chez moi, le premier devint languissant aux approches de l'hiver, ensuite galeux, et mourut; le second et le troisième se dépouillèrent totalement de leurs plumes dans le mois de novembre, et le quatrième, qui mourut sur la fin d'octobre, en avait perdu plus de la moitié; le second et le troisième moururent aussi, mais avant de mourir ils tombèrent dans une espèce d'engourdissement et de torpeur. On cite plusieurs autres faits semblables; et, si l'on a eu tort d'en conclure que tous les coucous qui paraissent l'été dans un pays y restent l'hiver dans des arbres creux ou dans des trous en terre engourdis[c],

a. *De avibus*, p. 305.

b. Voyez Linnæus, *Fauna Suecica*, n° 77, édit. de 1746; et Salerne, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 40.

c. Ceux qui parlent de ces coucous trouvés l'hiver dans des trous, s'accordent tous à dire qu'ils sont alors tout nus et ressemblent à des crapauds; cela me ferait soupçonner qu'on a pris quelquefois pour des coucous des grenouilles qui passent véritablement l'hiver dans des trous sans manger, sans pouvoir manger, ayant la bouche fermée et les deux mâchoires comme soudées ensemble. Au demeurant, Aristote dit positivement que les coucous ne paraissent point l'hiver dans la Grèce.

dépouillés de plumes, et, selon quelques-uns, avec une ample provision de blé (dont toutefois cette espèce ne manque jamais), on peut du moins, ce me semble, en conclure légitimement : 1° que ceux qui, au moment du départ, sont malades ou blessés, ou trop jeunes, en un mot trop faibles, par quelque raison que ce soit, pour entreprendre une longue route, restent dans le pays où ils se trouvent et y passent l'hiver, se mettant de leur mieux à l'abri du froid dans le premier trou qu'ils rencontrent à quelque bonne exposition, comme font les cailles[a], et comme avait fait apparemment le coucou vu par le R. P. Bougaud : 2° qu'en général ces sortes d'oiseaux entrent en mue fort tard, que par conséquent ils refont leurs plumes aussi fort tard, et qu'à peine elles sont refaites au temps où ils reparaissent, c'est-à-dire au commencement du printemps : aussi ont-ils les ailes faibles alors, et ne vont-ils que rarement sur les grands arbres ; mais ils se traînent, pour ainsi dire, de buisson en buisson, et se posent même quelquefois à terre, où ils sautillent comme les grives. On peut donc dire que dans la saison de l'amour le superflu de la nourriture étant presque entièrement absorbé par l'accroissement des plumes, ne peut fournir que très-peu à la reproduction de l'espèce ; que c'est par cette raison que la femelle coucou ne pond ordinairement qu'un œuf, ou tout au plus deux : que cet oiseau ayant moins de ressources en lui-même pour l'acte principal de la génération, il a aussi moins d'ardeur pour tous les actes accessoires tendant à la conservation de l'espèce, tels que la nidification, l'incubation, l'éducation des petits, etc., tous actes qui partent d'un même principe et gardent entre eux une sorte de proportion. D'ailleurs, de cela seul que les mâles de cette espèce ont l'instinct de manger les œufs des oiseaux, la femelle doit cacher soigneusement le sien ; elle ne doit pas retourner à l'endroit où elle l'a déposé, de peur de l'indiquer à son mâle ; elle doit donc choisir le nid le mieux caché, le plus éloigné des endroits qu'il fréquente ; elle doit même, si elle a deux œufs, les distribuer en différents nids ; elle doit les confier à des nourrices étrangères et se reposer sur ces nourrices de tous les soins nécessaires à leur entier développement : c'est aussi ce qu'elle fait, en prenant toutes les précautions qui lui sont inspirées par la tendresse pour sa géniture, et sachant résister à cette tendresse même pour qu'elle ne se trahisse point par indiscrétion. Considérés sous ce point de vue, les procédés du coucou rentreraient dans la règle générale, et supposeraient l'amour de la mère pour ses petits, et même un amour bien entendu, qui préfère

a. L'hiver, on trouve quelquefois en chassant, des cailles tapies sous une grosse racine ou dans quelque autre trou exposé au midi, avec une petite provision de grains et d'épis de différentes espèces. Je ne dois point dissimuler que M. le marquis de Prolenc et une autre personne m'ont assuré que deux coucous qu'on avait élevés et nourris pendant plusieurs années, n'avaient point perdu toutes leurs plumes dans l'hiver ; mais comme on n'a remarqué ni le temps, ni la durée, ni la quantité de leur mue, on ne peut rien conclure de ces deux observations.

l'intérêt de l'objet aimé à la douce satisfaction de lui prodiguer ses soins : d'ailleurs, la seule dispersion de ses œufs en différents nids, quelle qu'en puisse être la cause, soit la nécessité de les dérober à la voracité du mâle, soit la petitesse du nid [a], suffirait seule, et très-évidemment, pour lui en rendre l'incubation impossible : or, cette dispersion des œufs du coucou est plus que probable, puisque, comme nous l'avons dit, on trouve assez souvent deux œufs bien formés dans l'ovaire des femelles, et très-rarement deux de ces œufs dans le même nid ; au reste, le coucou n'est pas le seul, parmi les oiseaux connus, qui ne fasse point de nid, plusieurs espèces de mésanges, les pics, les martins-pêcheurs, etc., n'en font point non plus; il n'est pas le seul qui ponde dans des nids étrangers, comme nous venons de le dire ; il n'est pas non plus le seul qui ne couve point ses œufs : nous avons vu que l'autruche, dans la zone torride, dépose les siens sur le sable, où la seule chaleur du soleil suffit pour les faire éclore ; il est vrai qu'elle ne les perd guère de vue, et qu'elle veille assidûment à leur conservation, mais elle n'a pas les mêmes motifs que la femelle du coucou pour les cacher et pour dissimuler son attachement ; elle ne prend pas non plus, comme cette femelle, des précautions suffisantes pour la dispenser de tout autre soin. La conduite du coucou n'est donc point une irrégularité absurde, une anomalie monstrueuse, une exception aux lois de la nature, comme l'appelle Willughby [b] ; mais c'est un effet nécessaire de ces mêmes lois, une nuance qui appartient à l'ordre de leurs résultats, et qui ne pourrait y manquer sans laisser un vide dans le système général, sans causer une interruption dans la chaîne des phénomènes.

Ce qui semble avoir le plus étonné certains naturalistes, c'est la complaisance qu'ils appellent dénaturée de la nourrice du coucou, laquelle oublie si facilement ses propres œufs pour donner tous ses soins à celui d'un oiseau étranger, et même d'un oiseau destructeur de sa propre famille. Un de ces naturalistes, fort habile d'ailleurs en ornithologie, frappé de cette singularité, a fait des observations suivies sur cette matière, en ôtant à plusieurs petits oiseaux les œufs qu'ils avaient pondus, et y substituant un œuf unique de quelque oiseau autre que le coucou et que celui auquel appartenait le nid ; il s'est cru en droit de conclure de ses observations qu'aucun des oiseaux qui se chargent de couver l'œuf du coucou, même au préjudice de sa propre famille, ne se chargerait de couver un œuf unique de tout autre oiseau qui lui serait présenté dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire qui serait substitué à tous les siens, parce que cette

a. Des personnes dignes de foi m'ont dit avoir vu deux fois deux coucous dans un seul nid, mais toutes les deux fois dans un nid de grive : or, un nid de grive est beaucoup plus grand qu'un nid de fauvette, de chantre ou de rouge-gorge.

b. Quelques auteurs, trompés par ces façons de parler, ont dit que Willughby ne croyait point à ce fait de l'histoire du coucou ; mais c'est une méprise : Willughby dit précisément qu'il en a été témoin oculaire avec un grand nombre d'autres personnes.

complaisance est nécessaire au seul coucou, et que lui seul en jouit en vertu d'une loi spéciale du Créateur.

Mais que cette conséquence paraîtra précaire et hasardée si l'on pèse les réflexions suivantes! 1° il faut remarquer que la proposition dont il s'agit est générale, par cela même qu'elle est exclusive; qu'à ce titre il ne faudrait qu'un seul fait contraire pour la réfuter, et que même en supposant qu'on n'aurait point connaissance des faits contraires, il faudrait pour l'établir un peu plus de quarante-six observations ou expériences faites sur une vingtaine d'espèces; 2° qu'il en faudrait beaucoup plus encore, et de plus rigoureusement vérifiées, pour établir la nécessité et l'existence d'une loi particulière dérogeant aux lois générales de la nature en faveur du coucou; 3° qu'en admettant que les expériences eussent été faites en nombre suffisant et suffisamment vérifiées, il eût fallu encore, pour les rendre concluantes, en assimiler les procédés, autant qu'il était possible, dans toutes leurs circonstances, et n'y souffrir absolument d'autres différences que celle de l'œuf : par exemple, il n'est pas égal, sans doute, que l'œuf soit déposé dans un nid étranger par un homme ou par un oiseau, par un homme qui couve une hypothèse chérie, contraire à la réussite de l'incubation de l'œuf, ou par un oiseau qui paraît ne désirer rien tant que cette réussite; or, puisque l'on ne pouvait pas se servir du coucou, du merle, de l'écorcheur, de la fauvette ou du roitelet pour substituer un œuf unique de ces différentes espèces aux œufs des chantres, rouges-gorges, lavandières, etc., il eût fallu que la même main qui avait agi dans ces sortes d'expériences faites avec des œufs, autres que celui du coucou, agît aussi dans un pareil nombre d'expériences correspondantes, faites avec l'œuf même du coucou, et comparer les résultats; or, c'est ce qui n'a point été fait : cela était néanmoins d'autant plus nécessaire, que la seule apparition de l'homme, plus ou moins fréquente, suffit pour faire renoncer ses propres œufs à la couveuse la plus échauffée, et même pour lui faire abandonner l'éducation déjà avancée du coucou[a], comme j'ai été à portée de m'en assurer par moi-même; 4° les assertions fondamentales de l'auteur ne sont pas toutes exactes, car le coucou pond quelquefois, quoique très-rarement, deux œufs dans le même nid, et cela était connu des anciens. De plus, l'auteur suppose que l'œuf du coucou est toujours seul dans le nid de la nourrice, et que la mère coucou mange ceux qu'elle trouve dans ce nid, ou les détruit de quelque autre manière; mais on sent combien un pareil fait est difficile à prouver, et combien il est peu vraisemblable; il faudrait donc que jamais cette mère coucou ne déposât son œuf ailleurs que dans le nid d'un oiseau qui aurait fait sa ponte entière, ou que jamais elle ne manquât de revenir

a. On a vu une verdière des prés, dont le nid était à terre, sous une grosse racine, abandonner l'éducation d'un jeune coucou, par la seule inquiétude que lui causèrent les visites réitérées de quelques curieux.

à ce même nid pour détruire les œufs pondus subséquemment : autrement ces œufs pourraient être couvés et éclore avec celui du coucou, et il y aurait quelques changements à faire, soit dans les conséquences tirées, soit dans la loi particulière imaginée à plaisir ; et c'est précisément le cas, puisqu'on m'a apporté nombre de fois des nids où il y avait plusieurs œufs de l'oiseau propriétaire [a] avec un œuf de coucou, et même plusieurs de ces œufs éclos ainsi que celui du coucou [b] ; 5° mais ce qui n'est pas moins décisif, c'est qu'il y a des faits incontestables observés par des personnes aussi familiarisées avec les oiseaux qu'étrangères à toute hypothèse [c], lesquels faits, tout différents de ceux rapportés par l'auteur, réfutent invinciblement ses inductions exclusives, et font tomber le petit statut particulier qu'il a bien voulu ajouter aux lois de la nature.

Première expérience.

Une serine qui couvait ses œufs et les fit éclore, couva en même temps, et encore huit jours après, deux œufs de merle pris dans les bois : elle ne cessa de les couver que parce qu'on les lui ôta.

Seconde expérience.

Une autre serine, ayant couvé pendant quatre jours, sans aucune préférence marquée, sept œufs, dont cinq à elle et deux de fauvettes, les abandonna tous, la volière ayant été transportée dans l'étage inférieur : ensuite elle pondit deux œufs qu'elle ne couva point du tout.

Troisième expérience.

Une autre serine, dont le mâle avait mangé ses sept premiers œufs, a couvé pendant treize jours ses deux derniers avec trois autres, dont l'un

a. 16 mai 1774, cinq œufs de charbonnière avec l'œuf du coucou : les œufs de la mésange ont disparu peu à peu. — 19 mai 1776, cinq œufs de rouge-gorge avec l'œuf du coucou. — 10 mai 1777, quatre œufs de rossignol avec l'œuf du coucou. — 17 mai, deux œufs de mésange sous un jeune coucou, mais qui ne sont pas venus à bien ; c'est quelque hasard semblable qui aura donné lieu de dire que le jeune coucou se chargeait de couver les œufs de sa nourrice. (Voyez Gessner, p. [illegible].)

b. Le 17 juin 1777, un coucou nouvellement éclos, dans un nid de grive : avec deux jeunes grives qui commençaient à voltiger. — Le 8 juin 1778, un jeune coucou dans un nid de rossignol avec deux petits rossignols et un œuf clair. — Le 16 juin, un jeune coucou dans un nid de rouge-gorge avec un petit rouge-gorge qui paraissait plus anciennement éclos. — M. Lottinger m'a mandé un fait, constaté par lui-même, dans sa lettre du 17 octobre 1776 : au mois de juin, un coucou nouvellement éclos dans un nid de fauvette à tête noire, avec une jeune fauvette qui volait déjà, et un œuf clair. Je pourrais citer plusieurs autres faits semblables.

c. Je dois la plus grande partie de ces faits à une de mes parentes, madame Pétet de Montbeillard, qui depuis plusieurs années s'amuse utilement des oiseaux, se plaît à étudier leurs mœurs, à suivre leurs procédés, et quelquefois a bien voulu faire des observations et tenter des expériences relatives aux questions dont j'étais occupé.

était d'une autre serine, le second de linotte, et le troisième de bouvreuil ; mais tous ces œufs se sont trouvés clairs.

Quatrième expérience.

Une femelle troglodyte a couvé et fait éclore un œuf de merle; une femelle friquet a couvé et fait éclore un œuf de pie.

Cinquième expérience.

Une femelle friquet couvait six œufs qu'elle avait pondus : on en ajouta cinq, elle continua de couver; on en ajouta encore cinq, elle trouva le nombre trop grand, en mangea sept et couva le reste; on en ôta deux, et on mit à la place un œuf de pie que la femelle friquet couva et fit éclore avec les sept autres.

Sixième expérience.

Une manière connue de faire éclore sans embarras des œufs de serin, c'est de les donner à une couveuse chardonneret, prenant garde qu'ils aient à peu près le même degré d'incubation que ceux de la couveuse qu'on a choisie.

Septième expérience.

Une serine ayant couvé trois de ses œufs et deux de fauvette à tête noire, pendant neuf à dix jours, on retira un œuf de fauvette dont l'embryon était non-seulement formé, mais vivant; dans ce même temps on lui donna à élever deux petits bruants à peine éclos, dont elle a pris soin comme des siens, sans cesser de couver les quatre œufs restants qui se trouvèrent clairs.

Huitième expérience.

Sur la fin d'avril 1776, une autre serine ayant pondu un œuf, on le lui enleva; trois ou quatre jours après, cet œuf lui ayant été rendu, elle le mangea; deux ou trois jours après elle pondit un autre œuf et le couva; on lui en donna deux de pinson qu'elle couva, après avoir cassé les siens : au bout de dix jours on lui ôta ces œufs de pinson qui étaient gâtés; on lui donna à élever deux petits bruants qui ne faisaient que d'éclore et qu'elle éleva très-bien, après quoi elle fit un nouveau nid, pondit deux œufs, en mangea un, et quoiqu'on lui eût ôté l'autre elle couvait toujours à vide, comme si elle eût eu des œufs; pour profiter de ses bonnes dispositions, on lui donna un œuf unique de rouge-gorge qu'elle couva et fit éclore.

Neuvième expérience.

Une autre serine ayant pondu trois œufs, les cassa presque aussitôt : on les remplaça par deux œufs de pinson et un de fauvette à tête noire qu'elle a couvés, ainsi que trois autres qu'elle a pondus successivement; au bout de quatre ou cinq jours, la volière ayant été transportée dans une autre chambre de l'étage inférieur, la serine abandonna : peu de temps après elle pondit un œuf auquel on en joignit un de sittelle ou torche-pot, ensuite elle en pondit deux autres auxquels on en ajouta un de linotte; elle couva le tout pendant sept jours, mais par préférence les deux étrangers, car elle éloigna constamment les siens et les jeta successivement les trois jours suivants; le onzième jour elle jeta celui du torche-pot; en un mot, celui de linotte fut le seul qu'elle amena à bien : si par hasard ce dernier œuf eût été un œuf de coucou, que de fausses conséquences n'eût-on pas vues éclore avec lui!

Dixième expérience.

Le 5 juin, on a donné à la serine de la septième expérience un œuf de coucou qu'elle a couvé avec trois des siens; le 7, un de ses trois œufs avait disparu; le 8, un autre; le 10, le troisième et dernier; enfin le 11, quoiqu'elle se trouvât précisément dans le cas de la loi particulière, celui où le coucou met ordinairement les femelles des petits oiseaux, et qu'elle n'eût à couver que l'œuf privilégié, elle ne se soumit point à cette prétendue loi, et elle mangea l'œuf unique du coucou comme elle avait mangé les siens.

Enfin on a vu une femelle rouge-gorge, qui était fort échauffée à couver, se réunir avec son mâle devant leur nid pour en défendre l'entrée à une femelle coucou qui s'en était approchée de fort près, s'élancer en criant contre cet ennemi, l'attaquer à coups de bec redoublés, le mettre en fuite, et le poursuivre avec tant d'ardeur qu'ils lui ôtèrent toute envie de revenir[a].

Il résulte de ces expériences : 1° que les femelles de plusieurs espèces de petits oiseaux qui se chargent de couver l'œuf du coucou se chargent aussi

a. Voyez les *Observations... sur l'instinct des animaux*, t. I, p. 167, note 32. L'auteur de [illegible] quelques détails relatifs à l'histoire de notre oiseau : « Tandis que l'un des « rouge-gorges [illegible] de bec dans le bas-ventre, celui-ci avait dans les « ailes un [illegible] presque immobiles, ouvrait le bec tout large, et si large que l'autre « rouge-gorge qui l'attaquait en haut, s'y jeta plusieurs fois et y chacha sa tête tout entière, « mais toujours impunément, car le coucou n'éprouvait aucun mouvement de colère; son état « tout [illegible] comme celui d'une femelle presque du bas-ventre de poudre. Bientôt le coucou ne s'a- « [illegible], perdit l'équilibre et tourna sur sa branche, à laquelle il demeura suspendu les « pieds en haut, les yeux à demi fermés, le bec ouvert et les ailes étendues. Étant resté envi- « ron deux minutes dans cette attitude et toujours poursuivi par les deux rouges-gorges, il quitta « sa branche, alla se percher plus loin, et ne reparut plus : la femelle rouge-gorge se tint « sur ses œufs qui vinrent tous à bien, et formèrent une petite famille qu'on vit bientôt « attachée à ce canton. » M. le marquis de Prolenc me parle aussi dans ses lettres, d'un coucou repoussé par des bruants.

de couver d'autres œufs étrangers avec les leurs propres; 2° qu'elles couvent quelquefois ces œufs étrangers par préférence aux leurs propres, et qu'elles détruisent quelquefois ceux-ci sans en garder un seul; 3° qu'elles couvent et font éclore un œuf unique autre que celui du coucou; 4° qu'elles repoussent avec courage la femelle coucou lorsqu'elles la surprennent venant déposer son œuf dans leur nid; 5° enfin qu'elles mangent quelquefois cet œuf privilégié, même dans le cas où il est unique; mais un résultat plus important et plus général, c'est que la passion de couver, qui paraît quelquefois si forte dans les oiseaux, semble n'être point déterminée à tels ou tels œufs, ni à des œufs féconds, puisque souvent ils les mangent ou les cassent, et que plus souvent encore ils en couvent de clairs; ni à des œufs réels, puisqu'ils couvent des œufs de craie, de bois, etc., ni même à ces vains simulacres, puisqu'ils couvent quelquefois à vide; que par conséquent une couveuse qui fait éclore, soit un œuf de coucou, soit tout autre œuf étranger substitué aux siens, ne fait en cela que suivre un instinct commun à tous les oiseaux, et par une dernière conséquence, qu'il est au moins inutile de recourir à un décret particulier de l'Auteur de la nature, pour expliquer le procédé de la femelle coucou[a].

Je demande pardon au lecteur de m'être arrêté si longtemps sur un sujet dont peut-être l'importance ne lui sera pas bien démontrée; mais l'oiseau dont il s'agit a donné lieu à tant d'erreurs, que j'ai cru devoir non-seulement m'attacher à en purger l'histoire naturelle, mais encore m'opposer à l'entreprise de ceux qui les voulaient faire passer dans la métaphysique. Rien n'est plus contraire à la saine métaphysique que d'avoir recours à autant de prétendues lois particulières qu'il y a de phénomènes dont nous ne voyons point les rapports avec les lois générales : un phénomène n'est isolé que parce qu'il n'est point assez connu, il faut donc tâcher de le bien connaître avant d'oser l'expliquer; il faut, au lieu de prêter nos petites idées à la Nature, nous efforcer d'atteindre à ses grandes vues par la comparaison attentive de ses ouvrages, et par l'étude approfondie de leurs rapports.

Je connais plus de vingt espèces d'oiseaux dans le nid desquels le coucou dépose son œuf : la fauvette ordinaire, celle à tête noire, la babillarde, la lavandière, le rouge-gorge, le chantre, le troglodyte, la mésange, le rossignol, le rouge-queue, l'alouette, le cujelier, la farlouse, la linotte, la verdière, le bouvreuil, la grive, le geai, le merle et la pie-grièche. On ne trouve

a. M. Frisch suppose une autre loi particulière, afin d'expliquer pourquoi les coucous d'aujourd'hui ne couvent point leurs œufs : c'est, dit-il, parce qu'un oiseau ne couve point s'il n'a lui-même été couvé par une femelle de sa propre espèce. A la vérité, il avoue de bonne foi que la première femelle coucou sortie de l'arche de Noé dut pendre dans son propre nid, et par là la peine de couver elle-même ses œufs; encore aurait-il pu se dispenser d'admettre cette exception, puisqu'il y a maint exemple de petits oiseaux qui ont amené à bien leurs propres œufs avec celui du coucou.

jamais d'œufs de coucou, ou du moins ses œufs ne réussissent jamais dans les nids de cailles et de perdrix, dont les petits courent presque en naissant ; il est même assez singulier qu'on en trouve qui viennent à bien dans les nids d'alouettes, qui, comme nous l'avons vu dans leur histoire, donnent moins de quinze jours à l'éducation de leurs petits, tandis que les jeunes coucous, du moins ceux qu'on élève en cage, sont plusieurs mois sans manger seuls; mais, dans l'état de nature, la nécessité, la liberté, le choix de la nourriture qui leur est propre, peuvent contribuer à accélérer le développement de leur instinct et le progrès de leur éducation [a]; ou bien serait-ce que les soins de la nourrice n'ont d'autre mesure que les besoins du nourrisson ?

On sera peut-être surpris de trouver plusieurs oiseaux granivores, tels que la linotte, la verdière et le bouvreuil, dans la liste des nourrices du coucou ; mais il faut se souvenir que plusieurs granivores nourrissent leurs petits avec des insectes, et que d'ailleurs les matières végétales macérées dans le jabot de ces petits oiseaux peuvent convenir au jeune coucou à un certain point, et jusqu'à ce qu'il soit en état de trouver lui-même les chenilles, les araignées, les coléoptères et autres insectes dont il est friand, et qui le plus souvent fourmillent autour de son habitation.

Lorsque le nid est celui d'un petit oiseau, et par conséquent construit sur une petite échelle, il se trouve ordinairement fort aplati et presque méconnaissable, effet naturel de la grosseur et du poids du jeune coucou ; un autre effet de cette cause c'est que les œufs ou les petits de la nourrice sont quelquefois poussés hors du nid ; mais ces petits, chassés de la maison paternelle, ne périssent pas toujours : lorsqu'ils sont déjà un peu forts, que le nid est près de terre, le lieu bien exposé et la saison favorable, ils se mettent à l'abri dans la mousse ou le feuillage, et les père et mère en ont soin sans abandonner pour cela le nourrisson étranger.

Tous les habitants des bois assurent que lorsqu'une fois la mère coucou a déposé son œuf dans le nid qu'elle a choisi, elle s'éloigne, semble oublier sa géniture et la perdre entièrement de vue, et qu'à plus forte raison le mâle ne s'en occupe point du tout ; cependant M. Lottinger a observé, non que les père et mère donnent des soins à leurs petits, mais qu'ils s'en approchent à une certaine distance en chantant, que de part et d'autre ils semblent s'écouter, se répondre et se prêter mutuellement attention ; il ajoute que le jeune coucou ne manque jamais de répondre à l'appeau, soit dans les bois, soit dans la volière, pourvu qu'il ne voie personne : ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on fait approcher les vieux en imitant leur cri, et qu'on les entend quelquefois chanter aux environs du nid où est le jeune, comme

a. Je ne dois pas dissimuler ce que dit M. Salerne, que cet oiseau se fait nourrir des mois entiers par sa mère adoptive, et qu'il la suit autant qu'il peut, criant sans cesse pour lui demander à manger ; mais on sent que c'est un fait difficile à observer.

partout ailleurs; mais il n'y a aucune preuve que ce soient les père et mère du petit, ils n'ont pour lui aucune de ces attentions affectueuses qui décèlent la paternité; tout se borne de leur part à des cris stériles auxquels on a voulu prêter des intentions peu conséquentes à leurs procédés connus, et qui dans le vrai ne supposent autre chose, sinon la sympathie qui existe ordinairement entre les oiseaux de même espèce.

Tout le monde connaît le chant du coucou, du moins son chant le plus ordinaire; il est si bien articulé et répété si souvent[a], que dans presque toutes les langues il a influé sur la dénomination de l'oiseau, comme on le peut voir dans la nomenclature : ce chant appartient exclusivement au mâle, et c'est au printemps, c'est-à-dire au temps de l'amour, que ce mâle le fait entendre, tantôt perché sur une branche sèche, et tantôt en volant; il l'interrompt quelquefois par un râlement sourd, tel à peu près que celui d'une personne qui crache, et comme s'il prononçait *crou, crou*, d'une voix enrouée et en grasseyant : outre ces cris, on en entend quelquefois un autre assez sonore, quoique un peu tremblé, composé de plusieurs notes, et semblable à celui du petit plongeon; cela arrive lorsque les mâles et les femelles se cherchent et se poursuivent[b]; quelques-uns soupçonnent que c'est le cri de la femelle; celle-ci, lorsqu'elle est bien animée, a encore un gloussement, *glou, glou*, qu'elle répète cinq à six fois d'une voix forte et assez claire en volant d'un arbre à un autre; il semble que ce soit son cri d'appel ou plutôt d'agacerie vis-à-vis son mâle, car dès que ce mâle l'entend, il s'approche d'elle avec ardeur en répétant son *tou cou cou*[c]. Malgré cette variété d'inflexions, le chant du coucou n'a jamais dû être comparé avec celui du rossignol, sinon dans la Fable[d]. Au reste, il est fort douteux que ces oiseaux s'apparient; ils éprouvent les besoins physiques, mais rien qui ressemble à l'attachement ou au sentiment. Les mâles sont beaucoup plus nombreux que les femelles[e], et se battent pour elles assez souvent; mais c'est pour une femelle en général, sans aucun choix, sans nulle pré-

a. Cou cou, cou cou, cou cou cou, tou cou cou : cette fréquente répétition a donné lieu à deux façons de parler proverbiales; lorsque quelqu'un répète souvent la même chose, cela s'appelle, en Allemagne, *chanter la chanson du coucou*. On le dit aussi de ceux qui, n'étant qu'en petit nombre, semblent se multiplier par la parole, et font croire, en causant beaucoup et tous à la fois, qu'ils forment une assemblée considérable.

b. Ceux qui ont bien entendu ce cri l'expriment ainsi : *go, go, guet, guet, guet.*

c. Note communiquée par M. le comte de Riollet, qui se fait un louable amusement d'observer ce que tant d'autres ne font que regarder.

d. On dit que le rossignol et le coucou disputant le prix du chant devant l'âne, celui-ci l'adjugea au coucou, que le rossignol en appela devant l'homme, lequel prononça en sa faveur, et que depuis ce temps le rossignol se met à chanter aussitôt qu'il voit l'homme, comme pour remercier son juge ou pour justifier sa sentence.

e. On ne tue, on ne prend presque jamais que des coucous chanteurs, et par conséquent mâles; j'en ai vu tuer trois ou quatre dans une seule chasse, et pas une femelle. La *Zoologie Britannique* dit que dans le même été, sur le même arbre et dans le même piége, on a pris cinq coucous, tous cinq mâles.

dilection ; et lorsqu'ils se sont satisfaits, ils s'éloignent et cherchent de nouveaux objets pour se satisfaire encore et les quitter de même, sans les regretter, sans prévoir le produit de toutes ces unions furtives, sans rien faire pour les petits qui en doivent naître ; ils ne s'en occupent pas même après qu'ils sont nés : tant il est vrai que la tendresse mutuelle des père et mère est le fondement de leur affection commune pour leur géniture, et par conséquent le principe du bon ordre, puisque sans l'affection des père et mère, les petits et même les espèces courent risque de périr, et qu'il est du bon ordre que les espèces se conservent !

Les petits nouvellement éclos ont aussi leur cri d'appel, et ce cri n'est pas moins aigu que celui des fauvettes et des rouges-gorges leurs nourrices, dont ils prennent le ton par la force de l'instinct imitateur[a] ; et comme s'ils sentaient la nécessité de solliciter, d'importuner une mère adoptive, qui ne peut avoir les entrailles d'une véritable mère, ils répètent à chaque instant ce cri d'appel, ou, si l'on veut, cette prière, sans cesse excitée par des besoins sans cesse renaissants et dont le sens est très-clair, très-déterminé par un large bec qu'ils tiennent continuellement ouvert de toute sa largeur : ils en augmentent encore l'expression par le mouvement de leurs ailes qui accompagne chaque cri. Dès que leurs ailes sont assez fortes, ils s'en servent pour poursuivre leur nourrice sur les branches voisines lorsqu'elle les quitte, ou pour aller au-devant d'elle lorsqu'elle leur apporte la becquée. Ce sont des nourrissons insatiables[b], et qui le paraissent d'autant plus, que de petits oiseaux, tels que le rouge-gorge, la fauvette, le chantre et le troglodyte, ont de la peine à fournir la subsistance à un hôte de si grande dépense, surtout lorsqu'ils ont en même temps une famille à nourrir, comme cela arrive quelquefois. Les jeunes coucous que l'on élève conservent ce cri d'appel, selon M. Frisch, jusqu'au 15 ou 20 septembre, et en accueillent ceux qui leur portent à manger : mais alors ce cri commence à devenir plus grave par degrés, et bientôt après ils le perdent tout à fait.

La plupart des ornithologistes conviennent que les insectes sont le fonds de la nourriture du coucou, et qu'il a un appétit de préférence pour les œufs d'oiseaux, comme je l'ai dit ci-dessus. Ray a trouvé des chenilles dans son estomac : j'y ai trouvé, outre cela, des débris très-reconnaissables de

a. « La structure singulière de leurs narines contribue peut-être, dit M. Frisch, à produire ce cri aigu. » Il est vrai que les narines du coucou sont, quant à l'extérieur, d'une structure assez singulière, comme nous le verrons plus bas ; mais je me suis assuré qu'elles ne contribuent nullement à modifier son cri, lequel est resté le même, quoique j'eusse fait boucher ses narines avec de la cire. J'ai reconnu, en répétant cette expérience sur d'autres oiseaux, et notamment sur le troglodyte, que leur cri reste aussi le même, soit qu'on bouche leurs narines, soit qu'on les laisse ouvertes : on sait d'ailleurs que le siège des principaux organes de la voix des oiseaux est, non pas dans les narines, ni même dans la glotte, mais au bas de la trachée-artère, un peu au-dessus de sa bifurcation[1].

b. C'est de là que l'on dit proverbialement : *avaler comme un coucou.*

1 (*a*). Voyez la note 1 de la page 20 du V° volume.

matières végétales, de petits coléoptères bronzés, vert-dorés, etc., et quelquefois de petites pierres. M. Frisch prétend qu'en toute saison il faut donner à manger aux jeunes coucous aussi matin et aussi tard qu'on le fait ordinairement dans les grands jours d'été. Le même auteur a observé la manière dont ils mangent les insectes tout vivants : ils prennent les chenilles par la tête, puis les faisant passer dans leur bec, ils en expriment et font sortir par l'anus tout le suc, après quoi ils les agitent encore et les secouent plusieurs fois avant de les avaler; ils prennent de même les papillons par la tête, et les pressant dans leur bec, ils les crèvent vers le corselet, et les avalent avec leurs ailes ; ils mangent aussi des vers, mais ils préfèrent ceux qui sont vivants. Lorsque les insectes manquaient, Frisch donnait à un jeune qu'il élevait, du foie et surtout du rognon de mouton coupé en petites tranches longuettes, de la forme des insectes qu'il aimait; lorsque ces tranches étaient trop sèches, il fallait les humecter un peu, afin qu'il pût les avaler : du reste, il ne buvait jamais que dans le cas où ses aliments étaient ainsi desséchés, encore s'y prenait-il de si mauvaise grâce, que l'on voyait bien qu'il buvait avec répugnance, et, pour ainsi dire, à son corps défendant : en toute autre circonstance il rejetait, en secouant son bec, les gouttes d'eau qu'on y avait introduites par force ou par adresse [a], et l'hydrophobie, proprement dite, paraissait être son état habituel.

Les jeunes coucous ne chantent point la première année, et les vieux cessent de chanter, ou du moins de chanter assidûment, vers la fin de juin ; mais ce silence n'annonce point leur départ; on en trouve même dans les plaines jusqu'à la fin de septembre et encore plus tard [b] : ce sont sans doute les premiers froids et la disette d'insectes qui les déterminent à passer dans des climats plus chauds ; ils vont la plupart en Afrique, puisque MM. les commandeurs de Godeheu et des Mazys les mettent au nombre des oiseaux qu'on voit passer deux fois chaque année dans l'île de Malte [c]. A leur arrivée dans notre pays ils semblent moins fuir les lieux habités; le reste du temps ils voltigent dans les bois, les prés, etc., et partout où ils trouvent des nids pour y pondre et en manger les œufs, des insectes et des fruits pour se nourrir. Sur l'arrière-saison les adultes, surtout les femelles, sont bons à manger et aussi gras qu'ils étaient maigres au printemps [d] ; leur

a. J'ai observé la même chose, ainsi que le chartreux de M. Salerne, et comme l'observeront tous ceux qui prendront la peine d'élever ces sortes d'oiseaux. Serait-ce à cause de cette hydrophobie naturelle qu'on a imaginé de conseiller, contre la vraie maladie de ce nom, une décoction de la fiente du coucou dans du vin ?

b. M. le commandeur de Querhoent et M. Hébert ont vu plusieurs fois de jeunes coucous rester dans le pays jusqu'au mois de septembre, et quelques-uns jusqu'à la fin d'octobre.

c. M. Salerne dit, d'après les voyageurs, que les coucous se posent quelquefois en grand nombre sur les navires.

d. C'est dans cette saison seulement que la façon de parler proverbiale, *maigre comme un coucou*, a sa juste application.

graisse se réunit particulièrement sous le cou[a], et c'est le meilleur morceau de cette espèce de gibier; ils sont ordinairement seuls[b], inquiets, changeant de place à tout moment, et parcourant chaque jour un terrain considérable, sans cependant faire jamais de longs vols. Les anciens observaient les temps de l'apparition et de la disparition du coucou en Italie. Les vignerons qui n'avaient point achevé de tailler leurs vignes avant son arrivée étaient regardés comme des paresseux, et devenaient l'objet de la risée publique; les passants qui les voyaient en retard leur reprochaient leur paresse en répétant le cri de cet oiseau[c], qui lui-même était l'emblème de la fainéantise, et avec très-grande raison, puisqu'il se dispense des devoirs les plus sacrés de la nature. On disait aussi *fin comme un coucou* (car on peut être à la fois fin et paresseux), soit parce que ne voulant point couver ses œufs, il vient à bout de les faire couver à d'autres oiseaux, soit par une autre raison tirée de l'ancienne mythologie[d].

Quoique rusés, quoique solitaires, les coucous sont capables d'une sorte d'éducation; plusieurs personnes de ma connaissance en ont élevé et apprivoisé : on les nourrit avec de la viande hachée, cuite ou crue, des insectes, des œufs, du pain mouillé, des fruits, etc. Un de ces coucous apprivoisés reconnaissait son maître, venait à sa voix, le suivait à la chasse, perché sur son fusil, et lorsqu'il trouvait en chemin un griottier, il y volait et ne revenait qu'après s'être rassasié pleinement; quelquefois il ne revenait point à son maître de toute la journée, mais le suivait à vue en voltigeant d'arbre en arbre; dans la maison, il avait toute liberté de courir, et passait la nuit sur un juchoir. La fiente de cet oiseau est blanche et fort abondante : c'est un des inconvénients de son éducation; il faut avoir soin de le garantir du froid dans le passage de l'automne à l'hiver; c'est pour ces oiseaux le temps critique, du moins c'est à cette époque que j'ai perdu tous ceux que j'ai voulu faire élever, et beaucoup d'autres oiseaux de différentes espèces.

a. J'ai observé la même chose dans un jeune merle de roche que je faisais élever, et qui est mort au mois d'octobre.

b. « On a vu, dans le courant de juillet, une douzaine de coucous sur un gros chêne; les uns criaient de toutes leurs forces, tandis que les autres restaient tranquilles : on tira sur cette volée; il en tomba un seul, c'était un jeune. Cela ferait croire que ces oiseaux se rassemblent par petites troupes mêlées de vieux et de jeunes pour voyager. » Note communiquée par M. le comte de Riollet.

c. « Inde natam exprobrationem fœdam putantium vites per imitationem cantûs alitis tem« porarii quem cuculum vocant; dedecus enim habetur... falcem ab illâ volucre in vite depre« hendi, ut ob id petulantiæ sales etiam cum primo vere ludantur. » Pline, lib. XVIII, cap. XXVI.

d. Jupiter s'étant aperçu que sa sœur Junon était seule sur le mont Dicéyen, autrement dit Thronax, excita un violent orage, et vint sous la forme d'un coucou se poser sur les genoux de la déesse, qui, le voyant mouillé, transi, battu de la tempête, en eut pitié et le réchauffa sous sa robe; le dieu reprit sa forme à propos, et devint l'époux de sa sœur. De cet instant, le mont Dicéyen fut appelé *Coccygien* ou *montagne du coucou*; et de là l'origine du *Jupiter cuculus*. Voyez Gessner, *Aves*, p. 868.

Olina dit qu'on peut dresser le coucou pour la chasse du vol comme les éperviers et les faucons, mais il est le seul qui assure ce fait, et ce pourrait bien être une erreur occasionnée, comme plusieurs autres de l'histoire de cet oiseau, par la ressemblance de son plumage avec celui de l'épervier.

Les coucous sont répandus assez généralement dans tout l'ancien continent, et quoique ceux d'Amérique aient des habitudes différentes, on ne peut s'empêcher de reconnaître dans plusieurs un air de famille. Celui dont il s'agit ici ne se voit que l'été dans les pays froids ou même tempérés, tels que l'Europe; et l'hiver seulement dans les climats plus chauds, tels que ceux de l'Afrique septentrionale : il semble fuir les températures excessives.

Cet oiseau, posé à terre, ne marche qu'en sautillant comme je l'ai remarqué, mais il s'y pose rarement ; et quand cela ne serait point prouvé par le fait, il serait facile de le juger ainsi d'après ses pieds très-courts et ses cuisses encore plus courtes. Un jeune coucou du mois de juin, que j'ai eu occasion d'observer, ne faisait aucun usage de ses pieds pour marcher, mais il se servait de son bec pour se traîner sur son ventre, à peu près comme le perroquet s'en sert pour grimper : et lorsqu'il grimpait dans sa cage, j'ai pris garde que le plus gros des doigts postérieurs se dirigeait en avant, mais qu'il servait moins que les deux autres antérieurs[a] : dans son mouvement progressif il agitait ses ailes comme pour s'en aider.

J'ai déjà dit que le plumage du coucou était fort sujet à varier dans les divers individus : il suit de là qu'en donnant la description de cet oiseau, on ne peut prétendre à rien de plus qu'à donner une idée des couleurs et de leur distribution, telles qu'on les observe le plus communément dans son plumage. La plupart des mâles adultes qu'on m'a apportés ressemblaient fort à celui qui a été décrit par M. Brisson ; tous avaient le dessus de la tête et du corps, compris les couvertures de la queue, les petites couvertures des ailes, les grandes les plus voisines du dos et les trois pennes qu'elles recouvrent, d'un joli cendré; les grandes couvertures du milieu de l'aile brunes, tachetées de roux et terminées de blanc, les plus éloignées du dos, et les dix premières pennes de l'aile d'un cendré foncé, le côté intérieur de celles-ci tacheté de blanc roussâtre ; les six pennes suivantes brunes, marquées des deux côtés de taches rousses, terminées de blanc; la gorge et le devant du cou d'un cendré clair ; le reste du dessous du corps rayé transversalement de brun sur un fond blanc sale; les plumes des cuisses de même, tombant de chaque côté sur le tarse en façon de manchettes ; le

a. Si cette habitude est commune à toute l'espèce, que devient l'expression *digiti scansorii*, appliquée par plusieurs naturalistes aux doigts disposés, comme dans le coucou, deux en avant et deux en arrière? D'ailleurs, ne sait-on pas que les sittelles, les mésanges et les oiseaux appelés *grimpereaux* par excellence, grimpent supérieurement, quoiqu'ils aient les doigts disposés à la manière vulgaire, c'est-à-dire trois en avant et un seul en arrière?

tarse garni extérieurement de plumes cendrées jusqu'à la moitié de sa longueur; les pennes de la queue noirâtres et terminées de blanc, les huit intermédiaires tachetées de blanc près de la côte et sur le côté intérieur; les deux du milieu tachetées de même sur le bord extérieur, et la dernière des latérales rayée transversalement de la même couleur; l'iris noisette, quelquefois jaune, la paupière interne fort transparente; le bec noir au dehors, jaune à l'intérieur; les angles de son ouverture orangés; les pieds jaunes; un peu de cette couleur à la base du bec inférieur.

J'ai vu plusieurs femelles qui ressemblaient beaucoup aux mâles; j'ai aperçu à quelques-unes, sur les côtés du cou, des vestiges de ces traits bruns dont parle Linnæus.

Le docteur Derham dit que les femelles ont le cou varié de roussâtre, et le dessus du corps d'un ton plus rembruni[a], les ailes aussi, avec une teinte roussâtre et les yeux moins jaunes[b]; selon d'autres observateurs, c'est le mâle qui est plus noirâtre; il n'y a rien de bien constant dans tout cela que la grande variation du plumage.

Les jeunes ont le bec, les pieds, la queue et le dessous du corps à peu près comme dans l'adulte, excepté que les pennes sont engagées plus ou moins dans le tuyau; la gorge, le devant du cou et le dessous du corps rayés de blanc et de noirâtre, de sorte cependant que le noirâtre domine sur les parties antérieures plus que sur les parties postérieures (dans quelques individus il n'y a presque point de blanc sous la gorge); le dessus de la tête et du corps joliment varié de noirâtre, de blanc et de roussâtre, distribués de manière que le roussâtre paraît plus sur le milieu du corps, et le blanc sur les extrémités; une tache blanche derrière la tête, et quelquefois au-dessus du front; toutes les pennes des ailes brunes, terminées de blanc et tachetées plus ou moins de roussâtre ou de blanc; l'iris gris verdâtre, le fond des plumes cendré très-clair. Il y a grande apparence que cette femelle si joliment *madrée*, dont parle M. Salerne, était une jeune de l'année : au reste, M. Frisch nous avertit que les jeunes coucous élevés dans les bois par leur nourrice sauvage ont le plumage moins varié, plus approchant du plumage des coucous adultes que celui des jeunes coucous élevés à la maison : si cela n'est pas, il semble au moins que cela devrait être, car on sait qu'en général la domesticité est une des causes qui font varier les couleurs des animaux, et l'on pourrait croire que les espèces d'oiseaux qui participent plus ou moins à cet état doivent aussi participer plus ou moins à la variation du plumage; cependant je ne puis dissimuler

a. Une personne digne de foi m'assure qu'elle a vu quelques-uns de ces individus plus bruns, qui étaient aussi de plus grande taille : si c'étaient des femelles, ce serait un nouveau trait de conformité entre l'espèce du coucou et les oiseaux de proie. D'un autre côté, M. Frisch a remarqué que, de deux jeunes coucous de différents sexes qu'il nourrissait, le mâle était le plus brun.

b. Voyez Albin, t. I, n° VI...

que les jeunes coucous sauvages que j'ai vus, et j'en ai vu beaucoup, n'avaient pas les couleurs moins variées que ceux que j'avais fait nourrir jusqu'au temps de la mue exclusivement; il peut se faire que les jeunes coucous sauvages que M. Frisch a trouvés plus ressemblants à leurs père et mère, fussent plus âgés que les jeunes coucous domestiques auxquels il les comparait. Le même auteur ajoute que les jeunes mâles ont le plumage plus rembruni que les femelles, le dedans de la bouche plus rouge, et le cou plus gros [a].

Le poids d'un coucou adulte, pesé le 12 avril, était de quatre onces deux gros et demi; le poids d'un autre, pesé le 17 août, était d'environ cinq onces : ces oiseaux pèsent davantage en automne, parce qu'alors ils sont beaucoup plus gras, et la différence n'est pas petite; j'en ai pesé un jeune le 22 juillet, dont la longueur totale approchait de neuf pouces, et dont le poids s'est trouvé de deux onces deux gros; un autre, qui était presque aussi grand mais beaucoup plus maigre, ne pesait qu'une once quatre gros, c'est-à-dire un tiers moins que le premier.

Le mâle adulte a le tube intestinal d'environ vingt pouces; deux cœcums d'inégale longueur, l'un de quatorze lignes (quelquefois vingt-quatre), l'autre de dix (quelquefois jusqu'à dix-huit), tous deux dirigés en avant et adhérents dans toute leur longueur au gros intestin par une membrane mince et transparente; une vésicule du fiel; les reins placés de part et d'autre de l'épine, divisés chacun en trois lobes principaux, sous-divisés eux-mêmes en lobules plus petits par des étranglements, faisant tous la sécrétion d'une bouillie blanchâtre; deux testicules de forme ovoïde, de grosseur inégale, attachés à la partie supérieure des reins, et séparés par une membrane.

L'œsophage se dilate à sa partie inférieure en une espèce de poche glanduleuse séparée du ventricule par un étranglement; le ventricule est un peu musculeux dans sa circonférence, membraneux dans sa partie moyenne, adhérant par des tissus fibreux aux muscles du bas-ventre et aux différentes parties qui l'entourent, du reste, beaucoup moins gros et plus proportionné dans l'oiseau sauvage nourri par le rouge-gorge ou la fauvette que dans l'oiseau apprivoisé et élevé par l'homme : dans celui-ci, ce sac, ordinairement distendu par l'excès de la nourriture, égale le volume d'un moyen œuf de poule, occupe toute la partie antérieure de la cavité du ventre, depuis le sternum à l'anus [b], s'étend quelquefois sous le sternum de cinq ou

a. M. Frisch soupçonne que la grosseur du cou, qui est propre au mâle, pourrait bien avoir quelque rapport au cri que les mâles, et les seuls mâles, font entendre; cependant je n'ai point remarqué, dans le grand nombre de dissections que j'ai faites, que les organes qui contribuent à la formation de la voix eussent plus de volume dans les mâles que dans les femelles.

b. Voyez les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences*, année 1752, p. 420 : le coucou de M. Hérissant était domestique, à juger par la quantité de viande dont son estomac était rempli.

six lignes, et d'autres fois ne laisse à découvert aucune partie de l'intestin ; au lieu que dans des coucous sauvages que j'ai fait tuer au moment même où on me les apportait, ce viscère ne s'étendait pas tout à fait jusqu'au sternum, et laissait paraître entre sa partie inférieure et l'anus deux circonvolutions d'intestins, et trois dans le côté droit de l'abdomen. Je dois ajouter que dans la plupart des oiseaux dont j'ai observé l'intérieur on voyait, sans rien forcer ni déplacer, une ou deux circonvolutions d'intestins dans la cavité du ventre, à droite de l'estomac, et une entre le bas de l'estomac et l'anus. Cette différence de conformation n'est donc que du plus au moins, puisque dans la plupart des oiseaux, non-seulement la face postérieure de l'estomac est séparée de l'épine du dos par une portion du tube intestinal, qui se trouve interposée, mais que la partie gauche de ce viscère n'est jamais recouverte par aucune portion de ces mêmes intestins ; et il s'en faut bien que je regarde cette seule différence comme une cause capable de rendre le coucou inhabile à couver[1], ainsi que l'a dit un ornithologiste : ce n'est point apparemment parce que cet estomac est trop dur, puisque ses parois étant membraneuses, il n'est dur en effet que par accident et lorsqu'il est plein de nourriture, ce qui n'a guère lieu dans une femelle qui couve ; ce n'est point non plus, comme d'autres l'ont dit, parce que l'oiseau craindrait de refroidir son estomac, moins garanti que celui des autres oiseaux, car il est clair qu'il courrait bien moins ce risque en couvant qu'en voltigeant ou se perchant sur les arbres : le casse-noix est conformé de même, et cependant il couve ; d'ailleurs, ce n'est pas seulement sous l'estomac, mais sous toute la partie inférieure du corps, que les œufs se couvent, autrement la plupart des oiseaux qui, comme les perdrix, ont le sternum fort prolongé, ne pourraient couver plus de trois ou quatre œufs à la fois, et l'on sait que le plus grand nombre en couvent davantage.

J'ai trouvé dans l'estomac d'un jeune coucou que je faisais nourrir une masse de viande cuite presque desséchée, et qui n'avait pu passer par le pylore ; elle était décomposée, ou plutôt divisée en fibrilles de la plus grande finesse. Dans un autre jeune coucou, trouvé mort au milieu des bois vers le commencement d'août, la membrane interne du ventricule était velue ; les poils, longs d'environ une ligne, semblaient se diriger vers

Au reste, dans les casse-noix, ce viscère est aussi fort volumineux, situé de même au milieu de l'abdomen, et n'est point non plus recouvert par les intestins.

1. « Ils sont célèbres (les *coucous*) par la singulière habitude de pondre leurs œufs dans des « nids d'autres oiseaux insectivores... La cause de ce phénomène, unique dans l'histoire des « oiseaux, est encore inconnue. Hérissant l'a attribué à la position du gésier, qui est, en effet, « plus en arrière dans l'abdomen, et moins garanti par le sternum que dans les autres oiseaux. » (Cuvier.) — Gueneau de Montbeillard a raison. L'*instinct* ne s'explique pas. Il ne tient pas à des circonstances aussi grossières, aussi extérieures, que celles qu'indique ici Hérissant. L'*instinct* tient au *cerveau*. (Voyez mes *Rech. expériment. sur les propriétés et les fonctions du système nerveux*.)

l'orifice de l'œsophage; en général, on rencontre fort peu de petites pierres dans l'estomac des jeunes coucous, et presque jamais dans l'estomac de ceux où il n'y a point de débris de matières végétales. Il est naturel que l'on en trouve dans l'estomac de ceux qui ont été élevés par des verdières, des alouettes et autres oiseaux qui nichent à terre : le sternum forme un angle rentrant.

Longueur totale, treize à quatorze pouces; bec, treize lignes et demie; les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe (mais non dans les tout jeunes); narines elliptiques, ayant leur ouverture environnée d'un rebord saillant, et au centre un petit grain blanchâtre qui s'élève presque jusqu'à la hauteur de ce rebord; langue mince à la pointe, et non fourchue; tarse, dix lignes; cuisse, moins de douze; l'intérieur des ongles postérieurs le moins fort et le plus crochu de tous; les deux doigts antérieurs unis ensemble à leur base par une membrane; le dessous du pied comme chagriné et d'un grain très-fin; vol, environ deux pieds; queue, sept pouces et demi, composée de dix pennes étagées [a] : dépasse les ailes de deux pouces.

Variétés du coucou.

On aura vu sans doute avec quelque surprise, en lisant l'histoire du coucou, combien le type de cette espèce est inconstant et variable, ce qui en effet n'est point ordinaire chez les oiseaux qui vivent dans l'état de nature, et surtout chez ceux qui s'apparient; car pour ceux au contraire qui ne s'apparient point et qui n'ont qu'une ardeur vague, indéterminée pour une femelle en général, sans aucun attachement particulier, à force d'être étrangers à toute fidélité personnelle ou, si l'on veut, individuelle, ils sont plus exposés à manquer aux lois encore plus sacrées de la fidélité due à l'espèce, et à contracter des alliances irrégulières dont le produit varie plus ou moins, selon que les individus qui se sont unis par hasard étaient plus ou moins différents entre eux : de là la diversité que l'on remarque entre les individus, soit pour la grosseur, soit pour les formes, soit pour le plumage, diversité qui a donné lieu à plus d'une erreur, et qui a fait prendre de véritables coucous pour des faucons, des émerillons, des autours, des éperviers, etc.; mais sans entrer ici dans le détail de ces variétés inépuisables et qui paraissent n'être rien moins que constantes, je me bornerai à dire que l'on trouve quelquefois en différents pays de notre Europe des coucous qui diffèrent beaucoup entre eux par la taille [a], et qu'à l'égard des couleurs,

a. M. Ray n'a compté que huit pennes dans la queue de l'individu qu'il a observé en 1693; mais assurément il en manquait deux.

b. Voyez Aldrovande, page 413. Le coucou varié aux pieds rouges des Pyrénées de Barrère est encore une de ces variétés, et peut-être son coucou cendré d'Amérique : il en est de même du *cucule francescano* de Gerini, et de son *cucule rugginoso;* mais ces deux derniers sont des variétés d'âge.

le gris cendré, le roux, le brun, le blanchâtre, sont distribués diversement dans les divers individus : en sorte que chacune de ces couleurs domine plus ou moins, et que par la multiplicité de ses teintes elle augmente encore les variations de leur plumage. A l'égard des coucous étrangers, j'en trouve deux qui me semblent devoir se rapporter à l'espèce européenne comme variétés de climat, et peut-être en ajouterais-je plusieurs autres si j'avais été à portée de les observer de plus près.

I. — Le coucou du cap de Bonne-Espérance, représenté dans nos planches enluminées, n° 390 [1], a beaucoup de rapport avec celui de notre pays, et par ses proportions, et par la rayure transversale du dessous du corps, et par sa taille, qui n'est pas beaucoup plus petite.

Il a le dessus du corps d'un vert brun, la gorge, les joues, le devant du cou et les couvertures supérieures des ailes d'un roux foncé; les pennes de la queue, d'un roux un peu plus clair, terminées de blanc; la poitrine et tout le reste du dessous du corps, rayés transversalement de noir sur un fond blanc; l'iris jaune, le bec brun foncé, et les pieds d'un brun rougeâtre. Il a de longueur totale un peu moins de douze pouces.

Serait-ce ici l'oiseau connu au cap de Bonne-Espérance sous le nom d'*édolio*, et qui répète en effet ce mot d'un ton bas et mélancolique? Il n'a point d'autre chant, et plusieurs habitants du pays, non pas Hottentots, mais Européens, sont persuadés que l'âme d'un certain patron de barque qui prononçait souvent le même mot est passée dans le corps de cet oiseau, car nos siècles modernes ont aussi leurs métamorphoses : celle-ci n'est pas moins vraie que celle du *Jupiter cuculus*, et nous lui devons probablement la connaissance du cri de ce coucou. On serait trop heureux si chaque erreur nous valait une vérité.

II. — Les voyageurs parlent d'un coucou du royaume de Loango en Afrique, lequel est un peu plus gros que le nôtre, mais peint des mêmes couleurs, et qui en diffère principalement par sa chanson, ce qui doit s'entendre de l'air et non des paroles, car il dit *coucou* comme le nôtre, mais sur un ton différent : le mâle commence, dit-on, par entonner la gamme, et chante seul les trois premières notes; ensuite la femelle l'accompagne à l'unisson pour le reste de l'octave, et diffère en cela de la femelle de notre coucou, qui ne chante point du tout comme son mâle, et qui chante beaucoup moins. C'est une raison de plus pour séparer ce coucou de Loango du nôtre, et pour le considérer comme une variété dans l'espèce.

1. « Cet oiseau, figuré par Levaillant (*Afric.*, 206), a reçu de M. Cuvier le nom spécifique « nouveau de *Cuculus solitarius*. Il le place dans le sous-genre des *Vrais Coucous*. » (Desmarets.)

LES COUCOUS ÉTRANGERS.

Les principaux attributs du coucou d'Europe consistent, comme on vient de le voir, en ce qu'il a la tête un peu grosse, l'ouverture du bec large, les doigts disposés deux en avant et deux en arrière ; les tarses garnis de plumes, les pieds courts, les cuisses encore plus courtes, les ongles faibles et peu crochus, la queue longue et composée de dix pennes étagées ; il diffère des couroucous et par le nombre de ces mêmes pennes (car les couroucous en ont douze à la queue), et surtout par son bec, qui est plus allongé et dont la partie supérieure est plus convexe ; il diffère des barbus en ce qu'il n'a point de barbes autour de la base du bec ; mais tout cela doit être entendu sainement, et il ne faut pas s'imaginer qu'on ne doive admettre dans le genre dont le coucou d'Europe est le modèle que des espèces qui réunissent exactement tous ces attributs. C'est le cas de répéter qu'il n'y a rien d'absolu dans la nature, que par conséquent il ne doit y avoir rien de strict dans des méthodes faites pour la représenter, et qu'il serait moins difficile de réunir dans une vaste volière toutes les espèces d'oiseaux, séparées par paires bien assorties, que de les séparer intellectuellement par des caractères méthodiques qui ne se démentissent jamais : aussi, parmi les espèces que nous rapporterons au genre du coucou, en trouvera-t-on plusieurs en qui les attributs propres à ce genre seront diversement modifiés, d'autres qui ne les auront pas tous, et d'autres qui auront quelques-uns des attributs des genres voisins ; mais si l'on examine de près ces espèces diverses, on reconnaîtra qu'elles ont plus de rapport avec le genre du coucou qu'avec aucun autre, ce qui suffit, ce me semble, pour nous autoriser à les rassembler sous une dénomination commune et pour en composer un genre, non pas strict, rigoureux, et par cela même imaginaire, mais un genre réel et vrai, tendant au grand but de toute généralisation, celui de faciliter le progrès de nos connaissances en réduisant au plus petit nombre tous les faits de détail sur lesquels elles sont nécessairement fondées. On ne sera donc point surpris de trouver ici, parmi les coucous étrangers, des espèces qui ont la queue carrée, comme le coucou tacheté de la Chine, celui de l'île de Panay, le vouroudriou de Madagascar, et une variété du coucou brun piqueté de roux des Indes ; d'autres qui l'ont pour ainsi dire fourchue, comme le coucou qui a deux longs brins à la place des deux pennes extérieures ; d'autres qui l'ont plus qu'étagée et semblable à celle des veuves, comme le sanhia de la Chine et le coucou huppé à collier ; d'autres qui l'ont étagée seulement en partie, comme le vieillard à ailes rousses de la Caroline, lequel n'a que deux paires de pennes étagées, et comme une variété du jacobin huppé de Coromandel, qui n'a

que la seule paire extérieure étagée, c'est-à-dire plus courte que les quatre autres paires, lesquelles sont égales entre elles; d'autres qui ont douze pennes à la queue, comme le vouroudriou et le coucou indicateur du Cap; d'autres qui n'en ont que huit, comme le guira-cantara du Brésil, si toutefois Marcgrave ne s'est point trompé en les comptant; d'autres qui ont l'habitude d'épanouir leur queue lors même qu'ils sont en repos, comme le coua de Madagascar, le coucou vert doré et blanc du cap de Bonne-Espérance, et le second coukeel de Mindanao; d'autres qui en tiennent toutes les pennes serrées et superposées, les intermédiaires aux latérales; d'autres qui ont quelques barbes autour du bec, comme le sanhia, le coucou indicateur et une variété du coucou verdâtre de Madagascar; d'autres qui ont le bec plus long et plus grêle à proportion, comme le tacco de Cayenne; d'autres qui ont le doigt postérieur interne, armé d'un long éperon semblable à celui de nos alouettes, comme le houhou d'Égypte, le coucou des Philippines, le coucou vert d'Antigue, le toulou et le rufalbin; d'autres enfin qui ont les pieds plus ou moins courts, plus ou moins garnis de plumes, ou même sans aucune plume ni duvet. Il n'est pas jusqu'au caractère réputé le plus fixe et le plus constant, je veux dire la disposition des doigts tournés deux en avant et deux en arrière, qui ne participe à l'inconstance de ces variations, puisque j'ai observé dans le coucou que l'un de ses doigts postérieurs se tournait quelquefois en avant, et que d'autres ont observé dans les hiboux et les chats-huants que l'un de leurs doigts antérieurs se tournait quelquefois en arrière; mais ces légères différences, bien loin de mettre du désordre dans le genre des coucous, annoncent au contraire le véritable ordre de la nature, puisqu'elles représentent la fécondité de ses plans et l'aisance de son exécution en représentant les nuances infiniment variées de ses ouvrages et les traits infiniment diversifiés qui, dans chaque famille d'animaux, distinguent les individus sans leur ôter l'air de famille.

Une chose très-remarquable dans celle des coucous, c'est que la branche établie dans le Nouveau-Monde est celle qui paraît être la moins sujette aux variations dont je viens de parler, la moins dégénérée, celle qui semble avoir conservé plus de ressemblance avec l'espèce européenne considérée comme tronc commun et s'en être séparée plus tard; à la vérité, l'espèce européenne fréquente les pays du Nord, pousse ses excursions jusqu'en Danemark et en Norwége, et par conséquent aura pu aisément franchir les détroits peu spacieux qui, à ces hauteurs, séparent les deux continents; mais elle a pu franchir avec encore plus de facilité l'isthme de Suez, d'une part, ou quelques bras de mer fort étroits, pour se répandre en Afrique, et du côté de l'Asie elle n'avait rien du tout à franchir; en sorte que les races qui se sont établies dans ces dernières contrées doivent s'être séparées beaucoup plus tôt de la souche primitive et lui ressembler beaucoup moins : aussi ne compte-t-on guère en Amérique que deux ou trois exceptions ou

anomalies extérieures sur quinze espèces ou variétés, tandis que dans l'Afrique et l'Asie on en compte quinze ou vingt sur trente-quatre, et sans doute on en découvrira davantage à mesure que tous ces oiseaux seront plus connus; ils le sont si peu, que c'est encore un problème si parmi tant d'espèces étrangères il en est une seule qui ponde ses œufs dans le nid des autres oiseaux, comme fait le coucou d'Europe; on sait seulement que plusieurs de ces espèces étrangères prennent la peine de faire elles-mêmes leur nid et de couver elles-mêmes leurs œufs; mais quoique nous ne connaissions que des différences superficielles entre toutes ces espèces, nous pouvons supposer qu'il en existe de considérables et de générales, surtout entre les deux branches fixées dans les deux continents, lesquelles ne peuvent manquer de recevoir tôt ou tard l'empreinte du climat, et ici les climats sont très-différents. Par exemple, j'ai observé qu'en général les espèces américaines sont plus petites que les espèces de l'ancien continent, et probablement par le concours des mêmes causes qui, dans cette même Amérique, s'opposent au développement plein et à l'entier accroissement soit des quadrupèdes indigènes, soit de ceux qu'on y transporte d'ailleurs : il y a tout au plus en Amérique deux espèces de coucous dont la taille approche de celle du nôtre, et le reste ne peut être comparé à cet égard qu'à nos merles et à nos grives, au lieu que nous connaissons dans l'ancien continent plus d'une douzaine d'espèces aussi grosses ou plus grosses que l'européenne, et quelques-unes presque aussi grosses que nos poules.

En voilà assez, ce me semble, pour justifier le parti que je prends de séparer ici les coucous d'Amérique de ceux de l'Afrique et de l'Asie, en attendant que le temps et l'observation, ces deux grandes sources de lumière, nous ayant éclairés sur les mœurs et les habitudes naturelles de ces oiseaux, nous sachions à quoi nous en tenir sur leurs différences vraies, tant intérieures qu'extérieures, tant générales que particulières.

OISEAUX DU VIEUX CONTINENT QUI ONT RAPPORT AU COUCOU.

I. — LE GRAND COUCOU TACHETÉ. [a] *

Je commence par cet oiseau, qui n'est point absolument étranger à notre Europe, puisqu'on en a tué un sur les rochers de Gibraltar. Selon toute

a. The great spotted cuckow. Edwards, pl. 57. — *Cuculus Andalusiæ.* Klein, *Ordo avium*, p. 30. — « Cuculus supernè saturatè fuscus, infernè fusco-rufescens; capite superiore cinereo-« cærulescente; latâ fasciâ per oculos nigrâ; alis supernè albo et dilutè cæruleo maculatis;

* *Cuculus glandarius* (Linn.). — Genre *Coucous*, sous-genre *Coucous proprement dits* (Cuv.). — « Il vient quelquefois en Europe une espèce tachetée et huppée *cuculus glanda-« rius*)... Le *cuculus pisanus* de Gmelin en est le jeune. » (Cuvier.)

apparence, c'est un oiseau de passage qui se tient l'hiver en Asie ou en Afrique, et paraît quelquefois dans la partie méridionale de l'Europe : on peut regarder cette espèce et la suivante comme intermédiaires, quant au climat, entre l'espèce commune et les étrangères : elle diffère de la commune, non-seulement par la taille et le plumage, mais encore par ses dimensions relatives.

L'ornement le plus distingué de ce coucou, c'est une huppe soyeuse, d'un gris bleuâtre, qu'il relève quand il veut, mais qui, dans son état de repos, reste couchée sur la tête ; il a sur les yeux un bandeau noir qui donne du caractère à sa physionomie ; le brun domine sur toute la partie supérieure, compris les ailes et la queue ; mais les pennes moyennes et presque toutes les couvertures des ailes, les quatre paires latérales de la queue et leurs couvertures supérieures sont terminées de blanc, ce qui forme un émail fort agréable ; tout le dessous du corps est d'un orangé brun, assez vif sur les parties antérieures, plus sombre sur les postérieures ; le bec et les pieds sont noirs.

Il a la taille d'une pie, le bec de quinze à seize lignes, les pieds courts, les ailes moins longues que notre coucou, la queue d'environ huit pouces, composée de dix pennes étagées, dépassant les ailes de quatre pouces et demi.

II. — LE COUCOU HUPPÉ NOIR ET BLANC. [a] *

Voici encore un coucou qui n'est qu'à demi étranger, puisqu'il a été vu, une seule fois à la vérité, en Europe. Les auteurs de l'*Ornithologie italienne* nous apprennent qu'en 1739 un mâle et une femelle de cette espèce firent leur nid aux environs de Pise : que la femelle pondit quatre œufs, les couva, les fit éclore, etc. [b], d'où l'on peut conclure que c'est une espèce fort différente de la nôtre, que certainement on ne vit jamais nicher ni couver dans nos contrées.

Ces oiseaux ont la tête noire, ornée d'une huppe de même couleur qui se couche en arrière ; tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures, noir et blanc ; les grandes pennes des ailes rousses, terminées de blanc ; les pennes de la queue noirâtres, terminées de roux clair ; la gorge et la poitrine rousses ; les couvertures inférieures de la queue rous-

rectricibus nigro antilus, lateralibus apice albis... » *Cuculus Andalusiæ*. Coucou d'Andalousie. Brisson, t. IV, p. 126 — « Cucule rossicio, macchiato di bianco, col ciuffo... » *Cucule d'Andalusia*. Gerini, *Ornithol. ital.*, t. I, p. 81, pl. 70.

a. « Cuculus ex albo et nigro mixtus... » *Cucule nero e bianco col ciuffo. Ornithol. ital.*, t. I, p. 81.

b. Ces auteurs disent expressément que jusque-là on n'avait jamais vu de ces oiseaux dans les environs de Pise, et que depuis on n'y en a point revu.

* *Cuculus pisanus* (Gmel.). — Voyez la nomenclature précédente.

sâtres; le reste du dessous du corps blanc, même les plumes du bas de la jambe qui descendent sur le tarse; le bec d'un brun verdâtre; les pieds verts.

Ce coucou paraît un peu plus gros que le nôtre, et il a la queue plus longue à proportion; il a aussi les ailes plus longues et la queue plus étagée que le grand coucou tacheté, avec lequel il a d'ailleurs assez de rapport.

III. — LE COUCOU VERDATRE DE MADAGASCAR. [a b *]

La grande taille de cet oiseau est son attribut le plus remarquable; il a tout le dessus du corps olivâtre foncé, varié sourdement par des ondes d'un brun plus sombre : quelques-unes des pennes latérales de la queue terminées de blanc; la gorge d'un olivâtre clair, nuancé de jaune; la poitrine et le haut du ventre fauves; le bas-ventre brun, ainsi que les couvertures inférieures de la queue; les jambes d'un gris vineux. l'iris orangé, le bec noir, les pieds d'un brun jaunâtre, le tarse non garni de plumes.

Longueur totale, vingt-un pouces et demi; bec, vingt-une à vingt-deux lignes; queue, dix pouces, composée de dix pennes étagées : dépasse les ailes, qui ne sont pas fort longues, de huit pouces et plus.

Je trouve une note de M. Commerson, sur un coucou du même pays, très-ressemblant à celui-ci, et dont je me contenterai d'indiquer les différences.

Il approche de la taille d'une poule, et pèse treize onces et demie : il a sur la tête un espace nu, sillonné légèrement, peint en bleu et environné d'un cercle de plumes d'un beau noir : celles de la tête et du cou douces et soyeuses; quelques barbes autour de la base du bec, dont le dedans est noir ainsi que la langue : celle-ci fourchue; l'iris rougeâtre, les cuisses et le côté intérieur des pennes de l'aile noirâtres, les pieds noirs.

Longueur totale, vingt-un pouces trois quarts; bec, dix-neuf lignes, ses bords tranchants; les narines semblables à celles des gallinacés; l'extérieur des deux doigts postérieurs pouvant se tourner en avant comme en arrière (ce que j'ai déjà observé dans notre coucou d'Europe); vol, vingt-deux pouces; dix-huit pennes à chaque aile.

Tout ce que nous apprend M. Commerson sur les mœurs de cet oiseau, c'est qu'il va de compagnie avec les autres coucous. Il paraît que c'est une variété dans l'espèce du coucou verdâtre, et peut-être une variété de sexe : dans ce cas, je croirais que c'est le mâle.

a. Voyez les planches enluminées, n° 815.

b « Cuculus cristatus, dorso olivari, ut et remigum marginibus exterioribus, fronte et ver-« tice; pectore rufo; ventre fulvo. » Commerson.

* *Cuculus Madagascariensis* (Linn.). — Genre *Coucous*, sous-genre *Couas* (Cuv.). — « Les « *couas* ne diffèrent des *coucous* que par des tarses élevés. Ils nichent dans des creux d'arbre, « et ne pondent pas dans des nids étrangers : cela est vrai du moins pour les espèces dont on « connaît la propagation. (Cuvier.)

IV. — LE COUA.[a b *]

Je conserve à ce coucou le nom qui lui a été imposé par les habitants de Madagascar, sans doute d'après son cri ou d'après quelque autre propriété : il a une huppe qui se renverse en arrière, et dont les plumes, ainsi que celles du reste de la tête et de tout le dessus du corps, sont d'un cendré verdâtre; la gorge et le devant du cou cendrés, la poitrine d'un rouge vineux, le reste du dessous du corps blanchâtre, les jambes rayées presque imperceptiblement de cendré; ce qui paraît des pennes de la queue et des ailes d'un vert clair, changeant en bleu et en violet éclatant; mais les pennes latérales de la queue terminées de blanc; l'iris orangé, le bec et les pieds noirs : il est un peu plus gros que notre coucou, et proportionné différemment.

Longueur totale, quatorze pouces; bec, treize lignes; tarse, dix-neuf lignes; les doigts aussi plus longs que dans notre coucou; vol, dix-sept pouces; queue, sept pouces, composée de pennes un peu étagées : dépasse les ailes de six pouces.

M. Commerson a fait la description de ce coucou au mois de novembre, sur les lieux, et d'après le vivant; il ajoute qu'il porte sa queue divergente, ou plutôt épanouie; qu'il a le cou court, les ouvertures des narines obliques et à jour; la langue finissant en une pointe cartilagineuse, les joues nues, ridées et de couleur bleue.

La chair de cet oiseau est bonne à manger; on le trouve dans les bois aux environs du Fort-Dauphin.

V. — LE HOUHOU D'ÉGYPTE.[c **]

Ce coucou s'est nommé lui-même, car son cri est *hou, hou,* répété plu-

a. Voyez les planches enluminées, n° 589, où cet oiseau est représenté sous le nom de *Coucou huppé de Madagascar.*

b. « Cuculus cristatus, supernè cinereo-virescens, infernè albo-rufescens; gutture cinereo; « cello superiore et pectore vinaceis; rectricibus supernè dilutè viridibus, cæruleo et violaceo « colore variantibus, lateralibus apice albis... » *Cuculus Madagascariensis cristatus.* Coucou huppé de Madagascar. Brisson, t. IV, p. 149. Appelé *coua* par les habitants de Madagascar. — « Desuper cinereus cum aliquali æris fulgore superfuso; genis rugosis, nudis, cæruleis .. » Commerson. Ce naturaliste l'appelle ailleurs *cuculus formosus.* — « Caudâ rotundatâ, capite « cristato, corpore cinereo-virescente, nitente... » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 161, sp. 19. — *Cucule col ciuffo del Madagascar.* Gerini, *Ornithol. ital.*, t. I, p. 82.

c. C'est le nom que les Arabes donnent au coucou d'Égypte, d'après son cri; ils l'écriven *kent, hout.*

* *Cuculus cristatus* (Linn.). — Genre *Coucous*, sous-genre *Couas* (Cuv.).

** *Cuculus ægyptius* (Linn.). — Genre *Coucous*, sous-genre *Coucals* (Cuv.). — Cuvier réunit, comme ne formant qu'une seule espèce, les *cuculus ægyptius* et *senegalensis* de Linné. Il en sépare, comme espèces distinctes, les *Cuculus philippensis* et *tolu.*

sieurs fois de suite sur un ton grave. On le voit fréquemment dans le Delta ; le mâle et la femelle se quittent rarement, mais il est encore plus rare qu'on en trouve plusieurs paires réunies. Ils sont acridophages dans toute la force du mot, car il paraît que les sauterelles sont leur unique, ou du moins leur principale nourriture; ils ne se posent jamais sur les grands arbres, encore moins à terre, mais sur les buissons, à portée de quelque eau courante ; ils ont deux caractères singuliers : le premier, c'est que toutes les plumes qui recouvrent la tête et le cou sont épaisses et dures, tandis que celles du ventre et du croupion sont douces et effilées ; le second, c'est que l'ongle du doigt postérieur interne est long et droit comme celui de notre alouette.

La femelle (car je n'ai aucun renseignement certain sur le mâle) a la tête et le dessus du cou d'un vert obscur, avec des reflets d'acier poli; les couvertures supérieures des ailes d'un roux verdâtre ; les pennes des ailes rousses, terminées de vert luisant, excepté les trois dernières, qui sont entièrement de cette couleur, et les deux ou trois précédentes, qui en sont mêlées ; le dos brun avec des reflets verdâtres ; le croupion brun, ainsi que les couvertures supérieures de la queue, dont les pennes sont d'un vert luisant, avec des reflets d'acier poli ; la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc roussâtre, plus clair sous le ventre que sur les parties antérieures et sur les flancs ; l'iris d'un rouge vif ; le bec noir et les pieds noirâtres.

Longueur totale, de quatorze pouces et demi à seize et demi ; bec, seize à dix-sept lignes ; narines, trois lignes, fort étroites ; tarse, vingt-une lignes ; ongle postérieur interne, neuf à dix lignes ; ailes, six à sept pouces ; queue, huit pouces, composée de dix pennes étagées : dépasse les ailes de cinq pouces.

M. de Sonnini, à qui je dois la connaissance de cet oiseau et tout ce que j'en ai dit, ajoute qu'il a la langue large, légèrement découpée à sa pointe ; l'estomac comme le coucou d'Europe ; vingt pouces de tube intestinal, et deux cœcums, dont le plus court a un pouce.

Après avoir comparé attentivement, et dans tous les détails, cette femelle avec l'oiseau représenté dans nos planches enluminées, n° 824, sous le nom de *coucou des Philippines*[1], je crois qu'on peut regarder celui-ci comme le mâle, ou du moins comme une variété dans l'espèce ; il a la même taille, les mêmes dimensions relatives, le même éperon d'alouette, la même raideur dans les plumes de la tête et du cou, la même queue étagée, seulement ses couleurs sont plus sombres ; car à l'exception de ses ailes, qui sont rousses comme dans le houhou, tout le reste de son plumage est d'un noir lustré. L'oiseau décrit et représenté par M. Sonnerat dans son *Voyage*

1. C'est le *cuculus philippensis* de M. Cuvier. — Espèce distincte. — Voyez la nomenclature précédente.

à la Nouvelle-Guinée, sous le nom de *coucou vert d'Antigue*[a] [1], ressemble tellement à celui dont je viens de parler, que ce que j'ai dit de l'un s'applique naturellement à l'autre : il a la tête, le cou, la poitrine et le ventre d'un vert obscur tirant sur le noir ; les ailes d'un rouge brun foncé ; l'ongle du doigt interne plus délié et peut-être un peu plus long ; toutes ses plumes généralement sont dures et raides, les barbes en sont effilées, et chacune est un nouveau tuyau qui porte d'autres barbes plus courtes ; à la vérité, la queue ne paraît point étagée dans la figure, mais ce peut être une inadvertance : ce coucou n'est guère moins gros que celui d'Europe.

Enfin[b] l'oiseau de Madagascar, appelé *toulou*[c] [2], a avec la femelle du houhou d'Égypte les mêmes traits de ressemblance que j'ai remarqués dans le coucou des Philippines : son plumage est moins sombre, surtout dans la partie antérieure, où le noir est égayé par des taches d'un roux clair ; dans quelques individus l'olivâtre prend la place du noir sur le corps, et il est semé de taches longitudinales blanchâtres qui se retrouvent encore sur les ailes, ce qui me ferait croire que ce sont des jeunes de l'année, d'autant plus que dans ce genre d'oiseaux les couleurs du plumage changent beaucoup, comme on sait, à la première mue.

VI. — LE RUFALBIN.[d e*]

On verra facilement que le nom que nous avons imposé à ce coucou du Sénégal est relatif aux deux couleurs dominantes de son plumage, le roux et le blanc. Lorsqu'il est perché, sa queue, qu'il épanouit comme le coua en manière d'éventail, est presque toujours en mouvement ; son cri n'est autre chose qu'un bruit semblable à celui qu'on fait en rappelant de la langue une ou deux fois ; il a, comme les deux précédents, l'ongle du doigt postérieur

a. Page 121, planche 80.

b. Voyez les planches enluminées, nº 295, fig. 1.

c. « Cuculus anterius nigricans, pennis secundum scapum albo-rufescentibus ; posterius « nigro-virescens ; remigibus castaneis, apice fuscis ; rectricibus supernè nigro-virescentibus, « infernè nigris... » *Coucou de Madagascar*, où il porte le nom de *toulou*. Brisson, t. IV, p. 138. — *Cucule del Madagascar... indigenis toulou. Ornithol. ital.*, t. I, p. 84, sp. 27.

b. Voyez les planches enluminées, nº 332, où ce coucou est représenté sous le nom de *Coucou du Sénégal*.

c. « Cuculus supernè rufo-fuscescens, infernè sordidè albus, colore obscuriore leviter trans- « versim striatus ; vertice et colli superiore nigricantibus ; scapis pennarum saturationibus et « interioribus, uropygio fusco, colore dilutiore transversim striato ; rectricibus nigrican- « tibus... » *Cuculus Senegalensis*. Coucou du Sénégal. Brisson, t. IV, p. 120. — « Cauda « cuneiformi, corpore grisseo, subtus albo : pilei rectricibusque nigricantibus... » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 169, sp. 6. — *Ornithol. ital.*, t. I, p. 84, sp. 25.

1. Ce dernier est le *corydonax viridis* de M. Vieillot. — Espèce distincte.

2. Ce dernier est le *cuculus tolu* de M. Cuvier. — Espèce distincte.

* *Cuculus senegalensis* Linn... — Le même que le *cuculus ægyptius*, selon Cuvier. — Voyez la note de la page précédente.

interne droit allongé, fait comme l'éperon des alouettes; le dessus de la tête et du cou noirâtre; les côtes de chaque plume d'une couleur plus foncée, et néanmoins plus brillante; les ailes, pennes et couvertures rousses, celles-là un peu rembrunies vers le bout; le dos d'un roux très-brun, le croupion et les couvertures supérieures de la queue rayés transversalement de brun clair, sur un fond brun plus foncé; la gorge, le devant du cou et tout le dessous du corps d'un blanc sale, avec cette différence que les plumes de la gorge et du cou ont leur côte plus brillante, et que le reste du dessous du corps est rayé transversalement et très-finement d'une couleur plus claire; la queue noirâtre, le bec noir et les pieds gris brun : son corps n'est guère plus gros que celui d'un merle, mais il a la queue beaucoup plus longue.

Longueur totale, quinze à seize pouces; bec, quinze lignes; tarse, dix-neuf; ongle du doigt postérieur interne, cinq lignes et plus; vol, un pied sept à huit pouces; queue, huit pouces, composée de dix pennes étagées : dépasse les ailes d'environ quatre pouces.

VII. — LE BOUTSALLICK. [b*]

M. Edwards voyait tant de traits de ressemblance entre ce coucou de Bengale et celui d'Europe, qu'il a cru devoir indiquer spécialement les traits de disparité qui en font, à son avis, une espèce distincte. Voici ces différences, indépendamment de celles du plumage qui sautent aux yeux, et que l'on pourra toujours reconnaître par la comparaison des figures ou des descriptions :

Il est plus petit d'un bon tiers, quoique de forme plus allongée, et que son corps, mesuré entre le bec et la queue, ait un demi-pouce de plus que celui du coucou ordinaire; avec cela il a la tête plus grosse, les ailes plus courtes, et la queue plus longue à proportion.

Le brun est la couleur dominante du boutsallick, plus foncée et tachetée d'un brun plus clair sur la partie supérieure, moins foncée et tachetée de blanc, d'orangé et de noir sur la partie inférieure; les taches de brun clair

a. The brown and spotted Indian Cu koiw. le Coucou des Indes, brun tacheté. Edwards, *Oiseaux*, pl. 59. — *Cuculus Bengalensis, ex fusco, rufo et cinereo a capite ad caudam varius.* Klein, *Ordo avium*, p. 31. — « Cuculus supernè rufescens, infernè albus, supernè et infernè « marginibus pennarum fuscis, rufo in imo ventre admixto; rectricibus rufescentibus, tæniis « transversis fuscis, obliquè positis, utrimque striatis... » *Coucou tacheté de Bengale.* Brisson, t. IV, p. 132. — « Cuculus caudâ cuneiformi, corpore undique griseo fuscoque tubuloso... » *Scolopaceus.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 130, sp. 11. — *Cucule brizzolato di Bengala. Ornithol. ital.*, p. 83, sp. 20.

* *Cuculus scolopaceus* (Linn.). — Genre *Coucous*, sous-genre *Coucous proprement dits* (Cuv.). — Simple variété, selon Cuvier, du *cuculus punctatus.* — Voyez, plus loin, la nomenclature de ce dernier oiseau. — « Le *cuculus scolopaceus*, peut-être même encore le *maculatus*, « ne paraissent que des variétés du *punctatus.* » (Cuvier.)

ou roussâtre forment, par leurs dispositions sur les pennes de la queue et des ailes, une rayure transversale un peu inclinée vers la pointe des pennes; le bec et les pieds sont jaunâtres.

Longueur totale, treize à quatorze pouces; bec, douze à treize lignes; tarse, onze à douze; queue, environ sept pouces, composée de dix pennes étagées : dépasse les ailes de près de cinq pouces.

VIII. — LE COUCOU VARIÉ DE MINDANAO.[a b *]

Cet oiseau est en effet tellement varié, qu'au premier coup d'œil on pourrait prendre son portrait colorié fidèlement, mais dessiné sur une échelle plus petite, pour celui d'un jeune coucou d'Europe; il a la gorge, la tête, le cou et tout le dessus du corps tachetés de blanc ou de roux plus ou moins clair, sur un fond brun qui lui-même est variable et tire au vert doré plus ou moins brillant sur toute la partie supérieure du corps, compris les ailes et la queue; mais les taches changent de disposition sur les pennes des ailes, où elles forment des raies transversales d'un blanc pur à l'extérieur et teinté de roux à l'intérieur, et sur les pennes de la queue, où elles forment des raies transversales de couleur roussâtre; la poitrine et tout le dessous du corps, jusqu'à l'extrémité des couvertures inférieures de la queue, sont blancs, rayés transversalement de noirâtre; le bec est aussi noirâtre dessus, mais roussâtre dessous, et les pieds gris brun.

Ce coucou se trouve aux Philippines; il est beaucoup plus gros que celui de notre Europe.

Longueur totale, quatorze pouces et demi; bec, quinze lignes; tarse, quinze lignes; le plus long doigt, dix-sept lignes; le plus court, sept lignes; vol, dix-neuf pouces et demi; queue, sept pouces, composée de dix pennes à peu près égales : dépasse les ailes de quatre pouces et demi.

a. Voyez les planches enluminées, nº 277, où cet oiseau est représenté sous le nom de *Coucou tacheté de Mindanao.*

b. « Cuculus supernè fuscus, ad viridi-aureum vergens, maculis albis et rufescentibus varie-« gatus, infernè albus, nigricante transversim striatus; collo inferiore fusco, maculis albis « vario; rectricibus fuscis, ad viridi-aureum vergentibus, rufescente transversim striatis... » *Coucou tacheté de Mindanao.* Brisson, t. IV, p. 130. — « Cuculus caudâ rotundatâ, corpore « viridi-aureo fusco, albo maculato, subtus albo nigricanteque undulato... » *Cuculus Mindanensis.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 169, sp. 3. — *Cucule brizzolato di Mindanao. Ornithol. ital.*, p. 82, sp. 10, pl. LXXVI; cette planche n'est point du tout exacte.

* *Cuculus mindanensis* (Linn.). — Genre *id.*, sous-genre *Coucous proprement dits* (Cuv.).

IX. — LE CUIL. [a b] *

Tel est le nom que les habitants de Malabar donnent à cet oiseau, et qui doit être adopté par toutes les autres nations, pour peu que l'on veuille s'entendre : c'est une espèce nouvelle que l'on doit à M. Poivre, et qui diffère de la précédente, non-seulement par sa taille plus petite, mais par son bec plus court, et par sa queue dont les pennes sont fort inégales entre elles.

Il a la tête et tout le dessus du corps d'un cendré noirâtre, tacheté de blanc avec régularité; la gorge et tout le dessous du corps blancs, rayés transversalement de cendré; les pennes des ailes noirâtres, celles de la queue cendrées, rayées les unes et les autres de blanc; l'iris orangé clair; le bec et les pieds d'un cendré peu foncé.

Le cuil est un peu moins gros que le coucou ordinaire : il est en vénération sur la côte de Malabar, sans doute parce qu'il se nourrit d'insectes nuisibles. La superstition en général est toujours une erreur, mais les superstitions particulières ont quelquefois un fondement raisonnable.

Longueur totale, onze pouces et demi; bec, onze lignes; tarse, dix; queue, cinq pouces et demi, composée de dix pennes étagées, la paire extérieure n'étant guère que la moitié de la paire intermédiaire : dépasse les ailes de trois pouces et demi.

X. — LE COUCOU BRUN VARIÉ DE NOIR. *

Tout ce qu'on sait de ce coucou au delà de ce qu'annonce sa dénomination, c'est qu'il a une longue queue, et qu'il se trouve dans les îles de la Société [c], où cet oiseau est connu sous le nom d'*ara wereroa*. La relation du second voyage du capitaine Cook [d] est le seul ouvrage où il en soit fait mention, et c'est celui d'où nous avons tiré cette courte notice, employée ici uniquement pour engager les navigateurs qui aiment l'histoire naturelle à se procurer des connaissances plus détaillées sur cette espèce nouvelle, et en général sur tous les animaux étrangers.

a. Voyez les planches enluminées, nº 294, où cet oiseau est représenté sous le nom de *Coucou de Malabar.*

b. « Cuculus supernè cinereo-nigricans, maculis albis varius, infernè albus, maculis trans-« versis cinereis variegatus; rectricibus nigricantibus, tæniis transversis albis utrimque « striatis... » *Coucou tacheté de Malabar.* Brisson, t. IV, p. 136. — « Cuculus caudâ cunei-« formi, corpore nigricante albo maculato, subtus albo cinereoque fasciato... » *Cuculus honoratus.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 169, gen. 57, sp. 7. — *Cucule brizzolato del Malabar. Ornithol. ital.*, t. I, p. 84, sp. 22.

c. On sait que ces îles sont situées dans les mêmes mers que l'île de Taïti.

d. Tome IV, page 272.

* *Cuculus honoratus* (Linn.). — Genre et sous-genre *id.* (Cuv.).

** *Cuculus taitensis* (Sparmann). — Genre et sous-genre *id.* (Cuv.).

XI. — LE COUCOU BRUN PIQUETÉ DE ROUX. [a b] *

On le trouve aux Indes orientales et jusqu'aux Philippines; il a la tête et tout le dessus du corps piquetés de roux sur un fond brun, mais les pennes des ailes et de la queue et les couvertures supérieures de celles-ci rayées transversalement au lieu d'être piquetées; toutes les pennes de la queue terminées de roux clair; la gorge et tout le dessous du corps rayés transversalement de brun noirâtre sur un fond roux; une tache oblongue d'un roux clair sous les yeux, l'iris d'un roux jaunâtre, le bec couleur de corne et les pieds gris brun.

La femelle a le dessus de la tête et du cou moins piquetés, et le dessous du corps d'un roux plus clair.

Ce coucou est beaucoup plus gros que celui de nos contrées, et presque égal à un pigeon romain.

Longueur totale, seize à dix-sept pouces; bec, dix-sept lignes; tarse de même; vol, vingt-trois pouces; queue, huit pouces et demi, composée de dix pennes étagées : dépasse les ailes de quatre pouces un tiers.

L'individu décrit par M. Sonnerat [c] n'avait point la tache rousse sous les yeux, et, ce qui est un trait plus considérable de disparité, les pennes de sa queue étaient égales entre elles comme dans le coucou tacheté de la Chine, en sorte que l'on doit peut-être ne rapporter cet individu à l'espèce dont il s'agit ici, que comme une variété.

XII. — LE COUCOU TACHETÉ DE LA CHINE. [d e] **

Nous ne connaissons de cet oiseau que la forme extérieure et le plumage; il est du petit nombre des coucous dont la queue n'est point étagée; il a le

a. Voyez les planches enluminées, n° 771, où cet oiseau est représenté sous le nom de *Coucou tacheté des Indes orientales.*

b. « Cuculus supernè fusco-nigricans, maculis rufis varius, infernè rufus, fusco-nigricante « transversim striatus; tenià infra oculos rufà; rectricibus fusco-nigricantibus, taeniis trans- « versis, arcuatis, rufis utrimque striatis, apice dilutè rufis... » *Coucou tacheté des Indes.* Brisson, t. IV, p. 134. — « Cuculus caudà cuneiformi, corpore nigricante, rufo punctato, « subtus rufo, strigis nigris; rectricibus rufo fasciatis... » *Cuculus punctatus.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 170. — *Cucule brizzolato dell' Indie. Ornithol. ital.*, t. I, p. 83, sp. 21.

c. Coucou tacheté de l'île Panay. *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, p. 120, pl. 78.

d. Voyez les planches enluminées, n° 764.

e. C'est le nom que M. Maulut a imposé à cette espèce nouvelle, dont il m'a donné communication, ainsi que de tous les morceaux de son beau Cabinet dont j'ai eu besoin, avec un empressement et une franchise qui font autant d'honneur à son caractère qu'à son zèle pour le progrès des connaissances.

* *Cuculus punctatus* (Linn.). — Genre et sous-genre *id.* (Cuv.). — Voyez la nomenclature * de la page 336.

** *Cuculus maculatus* (Linn.). — Genre et sous-genre *id.* (Cuv.). — Voyez la nomenclature * de la page 336.

dessus de la tête et du cou d'un noirâtre uniforme, à quelques taches blanchâtres près qui se trouvent au-dessus des yeux et en avant ; tout le dessus du corps, compris les pennes des ailes et leurs couvertures, d'un gris foncé verdâtre, varié de blanc et enrichi de reflets dorés bruns ; les pennes de la queue rayées des mêmes couleurs ; la gorge et la poitrine variées assez régulièrement de brun et de blanc ; le reste du dessous du corps et les jambes rayés de ces mêmes couleurs, ainsi que les plumes qui tombent du bas de la jambe sur le tarse et jusqu'à l'origine des doigts ; le bec noirâtre dessus, jaune dessous, et les pieds jaunâtres.

Longueur totale, environ quatorze pouces ; bec, dix-sept lignes ; tarse, un pouce ; queue, six pouces et demi, composée de dix pennes à peu près égales entre elles : dépasse les ailes de quatre pouces et demi.

XIII. — LE COUCOU BRUN ET JAUNE A VENTRE RAYÉ. [a]*

Il a la gorge et les côtés de la tête couleur de lie de vin ; le dessus de la tête gris noirâtre ; le dos et les ailes brun noir terne ; le dessous des pennes des ailes, voisines du corps, marqué de taches blanches ; la queue noire, rayée et terminée de blanc ; la poitrine d'un jaune d'orpin terne ; le ventre jaune clair ; le ventre et la poitrine rayés de noir ; l'iris orangé pâle ; le bec noir et les pieds rougeâtres.

Ce coucou se trouve à l'île Panay, l'une des Philippines ; il est presque de la grosseur du nôtre ; sa queue est composée de dix pennes égales.

XIV. — LE JACOBIN HUPPÉ DE COROMANDEL. [b c]**

On comprend bien que ce coucou est ainsi appelé parce qu'il est noir dessus et blanc dessous ; sa huppe, composée de plusieurs plumes longues et étroites, est couchée sur le sommet de la tête et déborde un peu en arrière ; mais, à vrai dire, ces sortes de huppes, tant qu'elles restent couchées, ne sont que des huppes possibles : pour qu'elles méritent leur nom, il faut qu'elles se relèvent, et il est à présumer que l'oiseau dont il s'agit ici relève la sienne lorsqu'il est remué par quelque passion.

a. Coucou à ventre rayé de l'île Panay. Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, p. 120, pl. 79. J'ai ajouté quelque chose à la dénomination employée par M. Sonnerat, parce qu'elle ne m'a pas paru caractériser l'oiseau suffisamment ; mais je dois à ce voyageur eclairé la description en entier de cette nouvelle espèce.

b. Voyez les planches enluminées, n° 872, où cet oiseau est représenté sous le nom de *Coucou huppé de la côte de Coromandel.*

c. Cette espèce et sa variété, qui sont toutes deux nouvelles, ont été envoyées par M. Sonnerat.

* *Cuculus radiatus* (Linn.). — Genre et sous genre *id.* (Cuv.).

** *Cuculus edolius* (Cuv.). — Genre et sous-genre *id.* (Cuv.). — « Le *cuculus serratus* de « Sparmann en est le mâle, et le *cuculus melanoleucos* (planches enluminées de Buffon, n° 872) « en est la femelle. » (Cuvier.)

A l'égard des couleurs de son plumage, on dirait qu'il a jeté une espèce de cape noire sur une tunique blanche; le blanc de la partie inférieure est pur et sans aucun mélange; mais le noir de la partie supérieure est interrompu sur le bord de l'aile par une tache blanche, immédiatement au-dessous des couvertures supérieures, et par des taches de même couleur qui terminent les pennes de la queue; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau se trouve sur la côte de Coromandel; il a onze pouces de longueur totale : sa queue est composée de dix pennes étagées, et dépasse les ailes de la moitié de sa longueur.

Il y a au Cabinet du Roi un coucou venant du cap de Bonne-Espérance, assez ressemblant à celui-ci, et qui n'en diffère qu'en ce qu'il a un pouce de plus de longueur totale, qu'il est tout noir tant dessus que dessous, à l'exception de la tache blanche de l'aile, laquelle se trouve exactement à sa place, et que, des dix pennes intermédiaires de la queue, huit ne sont presque point étagées, la seule paire extérieure étant plus courte que les autres de dix-huit lignes. C'est probablement une variété de climat.

XV. — LE PETIT COUCOU A TÊTE GRISE ET VENTRE JAUNE.*

Cette espèce se trouve dans l'île Panay, et c'est M. Sonnerat qui l'a fait connaître [a] : elle a le dessus de la tête et la gorge d'un gris clair, le dessus du cou, du dos et des ailes couleur de terre d'ombre, c'est-à-dire brun clair; le ventre, les jambes et les couvertures inférieures de la queue d'un jaune pâle, teinté de roux; la queue noire, rayée de blanc; les pieds jaune pâle, le bec aussi, mais noirâtre à la pointe.

Cet oiseau est de la grosseur d'un merle, moins corsé, mais beaucoup plus allongé : sa longueur totale est de huit pouces et quelques lignes, et sa queue, qui est étagée, fait plus de la moitié de cette longueur.

XVI. — LES COUKEELS. [b c]

Je trouve dans les Ornithologies trois oiseaux de différentes tailles dont on a fait trois espèces différentes, mais qui m'ont paru si ressemblants entre eux par le plumage que j'ai cru devoir les rapporter à la même espèce

a. Voyage à la Nouvelle-Guinée, p. 122, pl. 81.

b. Voyez les planches enluminées, n° 274, où le plus grand des coukeels est représenté sous le nom de *Coucou des Indes orientales*.

c. « Cuculus niger, viridi colore varians; remigibus interiùs et subtùs penitùs nigris; rectrici« bus nigris, superné viridi, infernè violaceo colore variantibus... » *Coucou noir des Indes*. Brisson, t. IV, p. 142. — « Cuculus orientalis, caudâ rotundatâ, corpore nigro-virente; « nitente; rostro fusco... » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 168, sp. 2. — *Cucule nero dell' Indie. Ornithol. ital.*, t. I, p. 84, sp. 29.

* *Cuculus flavus* (Linn.). — Genre et sous-genre *id.* (Cuv.).

comme variétés de grandeur, d'autant plus que tous trois appartiennent aux contrées orientales de l'Asie; et par les mêmes raisons j'ai cru pouvoir leur appliquer à tous le nom de *coukeel*, nom sous lequel le plus petit des trois est connu au Bengale. M. Edwards juge, d'après la ressemblance des noms, que le cri du coukeel de Bengale doit avoir du rapport avec celui du coucou d'Europe.

Le premier[1] et le plus grand de ces trois coukeels approche fort de la grosseur d'un pigeon; son plumage est partout d'un noir brillant, changeant en vert, et aussi en violet, mais sous les pennes de la queue seulement; le dessous et le côté intérieur des pennes de l'aile est noir; le bec et les pieds sont gris brun, et les ongles noirâtres.

Le second[a 2] vient de Mindanao, et n'est guère moins gros que notre coucou; il tient le milieu, pour la taille, entre le précédent et le suivant; tout son plumage est d'un noirâtre tirant au bleu; il a le bec noir à la base, jaunâtre à la pointe; la première des pennes de l'aile presque une fois plus courte que la troisième, qui est l'une des plus longues; il porte ordinairement sa queue épanouie.

Le troisième[b 3] et le plus petit de tous, a à peu près la taille du merle; il est noir partout comme les deux premiers, sans mélange d'aucune autre couleur fixe; mais suivant les différents degrés d'incidence de la lumière, son plumage réfléchit toutes les nuances mobiles et fugitives de l'arc-en-ciel : c'est ainsi que l'a vu M. Edwards, qui est ici l'auteur original; et je ne sais pourquoi M. Brisson ne parle que du vert et du violet. Ce coucou a, comme le premier, le côté intérieur et le dessous des pennes de l'aile noirs; le bec d'un orangé vif, un peu plus court et plus gros qu'il n'est dans le coucou d'Europe; le tarse gros et court, et d'un brun rougeâtre, ainsi que les doigts.

Il faut remarquer que c'est à cet oiseau qu'appartient proprement le nom de *coukeel* qui lui a été donné au Bengale, et que les conséquences que l'on a tirées de la similitude des noms à la ressemblance des voix, sont plus concluantes pour lui que pour les deux autres; il a les bords du bec supérieur, non pas droits, mais ondés.

a. Cuculus ecristatus Mindanensis, e cœruleo nigricans totus. Commerson.

b. The black Indian Cuckow; au Bengale, *cukeel.* Edwards, pl. 58. — « Cuculus ex cœru- « lescente niger, rostro flavo, pedibus brevibus, sordidè luteis... » Klein. *Ordo avium*, p. 31, n° VI. — « Cuculus niger, viridi et violaceo colore varians; remigibus interiùs et subtùs penitùs « nigris; rectricibus nigris, viridi et violaceo colore variantibus... » *Coucou noir du Bengale.* Brisson, t. IV, p. 141. — « Cuculus niger, caudâ cuneiformi, corpore nigro, nitido, rostro « flavo... » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 170, sp. 12. — *Cucule nero Indiano di Bengala. Ornithol. ital.*, t. I, p. 82, pl. LXXII.

1. *Cuculus orientalis* (Linn.).
2. Variété du précédent.
3. *Cuculus niger* (Gmel.). — C'est à celui-ci qu'appartient proprement le nom de *coukeel*

Voici les dimensions comparées de ces trois oiseaux, qui ont tous la queue composée de dix pennes étagées :

	PREMIER COUKEEL.		SECOND.		TROISIÈME.	
	Pouces.	Lignes.	Pouces.	Lignes.	Pouces.	Lignes.
Longueur totale	16	»	14	»	9	»
Bec	»	16	»	15	»	10
Tarse	»	17	.....		»	7
Vol	23	»	»	16	Ailes assez longues.	
Queue	8	»	7	»	4	3
Dépasse les ailes	4	»	3	6	2	9

XVII. — LE COUCOU VERT DORÉ ET BLANC.[a] *

Tout ce qu'on nous apprend de cet oiseau, c'est qu'il se trouve au cap de Bonne-Espérance, et qu'il porte sa queue épanouie en manière d'éventail; c'est une espèce nouvelle.

Il a toute la partie supérieure, depuis la base du bec jusqu'au bout de la queue, d'un vert doré changeant, très-riche, et dont l'uniformité est égayée sur la tête par cinq bandes blanches, une au milieu du synciput, deux autres au-dessus des yeux en forme de sourcils qui se prolongent en arrière; enfin, deux autres plus étroites et plus courtes au-dessous des yeux; il a en outre la plupart des couvertures supérieures et des pennes moyennes des ailes, toutes les pennes de la queue, et ses deux plus grandes couvertures supérieures, terminées de blanc; les deux paires les plus extérieures des pennes de la queue et la plus extérieure des ailes, mouchetées de blanc sur leur côté extérieur; la gorge blanche, ainsi que tout le dessous du corps, à l'exception de quelques raies vertes sur les flancs et les manchettes qui, du bas de la jambe, tombent sur le tarse; le bec vert brun, et les pieds gris.

Ce coucou est à peu près de la grosseur d'une grive. Longueur totale environ sept pouces; bec, sept à huit lignes; tarse de même, garni de plumes blanches jusque vers le milieu de sa longueur; queue, trois pouces quelques lignes, composée de dix pennes étagées, et qui, dans leur état naturel, sont divergentes: dépasse de quinze lignes seulement les ailes, qui sont fort longues à proportion.

a. Voyez les planches enluminées, n° 657, où cet oiseau est représenté sous le nom de *Coucou vert du cap de Bonne-Espérance.*

* *Cuculus auratus* (Linn.). — Genre coucous proprement dits et sous-genre *id.* (Cuv.).

XVIII. — LE COUCOU A LONGS BRINS. [a*]

Tout est vert et d'un vert obscur dans cet oiseau, la tête, le corps, les ailes et la queue; cependant la nature ne l'a point négligé, elle semble au contraire avoir pris plaisir à le décorer par un luxe de plumes qui n'est point ordinaire : indépendamment d'une huppe dont elle a orné sa tête, elle lui a donné une queue d'une forme remarquable; la paire des pennes extérieures est plus longue que toutes les autres de près de six pouces, et ces deux pennes ou plutôt ces deux brins, n'ont de barbes que vers leur extrémité, sur une longueur d'environ trois pouces; ce sont ces deux longs brins qui ont autorisé M. Linnæus à appliquer à cet oiseau le nom de *coucou de Paradis;* par la même raison on aurait pu lui appliquer et aux deux suivants la dénomination générique de *coucou-veuve;* il a l'iris d'un beau bleu; le bec noirâtre et les pieds gris : on le trouve à Siam, où M. Poivre l'a observé vivant; sa taille est à peu près celle du geai.

Longueur totale, dix-sept pouces; bec, quatorze lignes; tarse, dix; queue, dix pouces neuf lignes, plutôt fourchue qu'étagée : dépasse les ailes d'environ neuf pouces.

XIX. — LE COUCOU HUPPÉ A COLLIER. [b c**]

Voici encore un coucou décoré d'une huppe, et remarquable par la longueur des deux pennes de sa queue; mais ici ce sont les pennes intermé-

a. « Cuculus cristatus, in toto corpore obscurè viridis; rectrice utrimque extimâ longissimâ, « pinnulis in apice tantùm prædità... » *Coucou vert huppé de Siam.* Brisson, t. IV, p. 151. — « Cuculus Paradiseus, caudæ rectricibus extimis binis longissimis, apice dilatatis; capite « cristato, corpore viridi... » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, gen. 57, sp. 22. — *Cucule verde col ciuffo. Ornithol. ital.*, p. 82, pl. LXXV, fig. 9. — Cette espèce est nouvelle, et l'on en est redevable à M. Poivre.

b. Voyez les planches enluminées, n° 274, où cet oiseau est représenté, fig. 2, sous le nom de *Coucou huppé de Coromandel.*

c. « Cuculus cristatus, supernè nigricans, infernè albus; maculâ ponè oculos rotundâ, « griseâ; collo superiore torque albo cincto; remigibus majoribus rufis; rectricibus nigrican- « tibus... » *Coucou huppé de Coromandel.* Brisson, t. IV, p. 147. — « Cuculus Coromandus, « caudâ cuneiformi, corpore nigro, subtùs albo, torque candido... » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 171, sp. 20, gen. 57. — *Cucule col ciuffo del Coromandel. Ornithol. ital.*, p. 82, sp. 8, pl. LXXIV. — Cette espèce est nouvelle; elle a été observée et dessinée dans son pays natal par M. Poivre.

* *Cuculus paradiseus* (Linn., Briss.). — Ce n'est point un *coucou*, mais un *edolius* ou *drongo : lanius malabaricus* (Shaw). « Il faut observer que le *cuculus paradiseus* n'est que « le *drongo de Paradis* (*lanius malabaricus*), et que le *cuculus sinensis* n'est que la *pie bleue* « (*corvus erythrorhynchos*). Ces deux remarques sont de M. Levaillant, le naturaliste qui a le « mieux éclairci l'histoire des *coucous.* » (Cuvier.)

** *Cuculus coromandus* (Linn.). — Genre et sous-genre *id.* (Cuv.).

diaires qui surpassent les latérales, comme cela a lieu dans la queue de quelques espèces de veuves.

Il a toute la partie supérieure noirâtre, depuis et compris la tête jusqu'au bout de la queue, à l'exception d'un collier blanc qui embrasse le cou, et de deux taches rondes d'un gris clair qu'il a derrière les yeux, une de chaque côté, et qui représentent, en quelque manière, deux pendants d'oreilles : il faut encore excepter les ailes dont les pennes et les couvertures moyennes sont variées de roux et de noirâtre, ainsi que les scapulaires, et dont les grandes pennes et les couvertures sont tout à fait rousses; la gorge et les jambes sont noirâtres; tout le reste du dessous du corps blanc; l'iris jaunâtre; le bec cendré foncé; les pieds cendrés aussi, mais plus clairs. On trouve ce coucou sur la côte de Coromandel; sa grosseur est à peu près celle du mauvis.

Longueur totale, douze pouces un quart; bec, onze lignes; tarse, dix; ailes courtes; queue, six pouces trois quarts, composée de dix pennes, les deux intermédiaires beaucoup plus longues que les latérales, celles-ci étagées; dépasse les ailes de cinq pouces et demi.

XX. — LE SAN-HIA DE LA CHINE.[a*]

Ce coucou ressemble à l'espèce précédente, et conséquemment aux veuves, par la longueur des deux pennes intermédiaires de sa queue; son plumage est très-distingué, quoiqu'il n'y entre que deux couleurs principales : le bleu plus ou moins éclatant règne en général sur la partie supérieure, et le blanc de neige sur la partie inférieure; mais il semble que la nature, toujours heureuse dans ses négligences, ait laissé tomber de sa palette quelques gouttes de ce blanc de neige sur le sommet de la tête, où il a formé une plaque dans laquelle le bleu perce par une infinité de points; sur les joues un peu en arrière, où il représente deux espèces de pendants d'oreilles semblables à ceux de l'espèce précédente, sur les pennes et les couvertures de la queue, qu'il a marquées chacune d'un œil blanc près de leur extrémité; de plus, il paraît s'être fondu avec l'azur du croupion et de la base des grandes pennes de l'aile, dont il a rendu la teinte beaucoup plus

a. « Cuculus supernè splendidè cæruleus, infernè niveus; uropygio diluiè cæruleo; capite « nigricante; vertice albo, minutis maculis cæruleis variato; maculâ rotundâ ponè oculos cau- « didâ; rectricibus splendidè cæruleis, maculâ ovatâ albâ apice notatis... » *Coucou bleu de la Chine;* en langue chinoise, *San-hia.* Brisson, t. IV, p. 157. — « Cuculus Sinensis, caudâ « cuneiformi macrourâ, corpore cæruleo, subtus albo, rectricum apicibus maculâ albâ... » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 171, gen. 57, sp. 16. — *Cuculo di colore celesta della China. Ornithol. ital.*, p. 83, sp. 14, pl. LXXX. — C'est une espèce nouvelle, dont on est redevable, ainsi que de beaucoup d'autres, à M. Poivre, qui l'a vue et dessinée vivante.

* *Cuculus sinensis* Lin., Buff. — C'est une *pie* et non un *coucou* : *Cervus erythrorhynchos* (Lath.), *Pica erythrorhynchos* (Vieill.). — Voyez la nomenclature * de la p. précédente.

claire : tout cela est relevé par la couleur sombre et noirâtre de la gorge et des côtés de la tête; enfin, la belle couleur rouge de l'iris, du bec et des pieds, ajoute les derniers traits à la parure de l'oiseau.

Longueur totale, treize pouces; bec, onze lignes, quelques barbes autour de sa base supérieure; tarse, dix lignes et demie; queue, sept pouces et demi, composée de dix pennes fort inégales, les deux intermédiaires dépassent les deux latérales qui les suivent immédiatement de trois pouces un quart, les plus extérieures de cinq pouces trois lignes, et les ailes de presque toute leur longueur.

XXI. — LE TAIT-SOU.[a b]*

Selon ma coutume, je conserve à cet oiseau son nom sauvage, qui est ordinairement le meilleur et le plus caractéristique.

Le tait-sou, ainsi appelé à Madagascar, son pays natal, a tout le plumage d'un beau bleu, et cette belle uniformité est encore relevée par des nuances très-éclatantes de violet et de vert que réfléchissent les pennes des ailes, et par des nuances de violet pur, sans la plus légère teinte de vert, que réfléchissent les pennes de la queue; enfin, la couleur noire des pieds et du bec fait une petite ombre à ce petit tableau.

Longueur totale, dix-sept pouces; bec, seize lignes; tarse, deux pouces; vol, près de vingt pouces; queue, neuf pouces, composée de dix pennes, dont les deux intermédiaires sont un peu plus longues que les latérales : dépasse les ailes de six pouces.

XXII. — LE COUCOU INDICATEUR.[c]**

C'est dans l'intérieur de l'Afrique, à quelque distance du cap de Bonne-Espérance, que se trouve cet oiseau, connu par son singulier instinct d'indiquer les nids des abeilles sauvages. Le matin et le soir sont les deux temps de la journée où il fait entendre son cri, *chirs, chirs*[d], qui est fort aigu, et

a. Voyez les planches enluminées, n° 295, où cet oiseau est représenté, fig. 2, sous le nom de *Coucou bleu de Madagascar*

b. « Cuculus cæruleus; remigibus viridi et violaceo, rectricibus violaceo colore variantibus... » *Coucou bleu de Madagascar.* Brisson, t. IV, p. 156. — « Caudâ rotundatâ, corpore cæruleo... » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 171, sp. 15. — *Ornithol. ital.*, t. I, p. 83, sp. 12, pl. LXXVIII.

c. Cuculus indicator. M. le docteur Sparman, histoire de ce coucou, envoyée à M. le docteur Forster, pour être insérée dans les *Transactions philosophiques.*

d. Selon d'autres voyageurs, le cri de cet oiseau est *wieki, wieki*, et ce mot *wieki* signifie miel dans la langue hottentote. Quelquefois il est arrivé que le chasseur, allant à la voix de ce coucou, a été dévoré par les bêtes féroces, et on n'a pas manqué de dire que l'oiseau s'entendait avec elles pour leur livrer leur proie.

* *Cuculus cæruleus* (Lath.). — Genre *Coucous*, sous-genre *Couas* (Cuv.).

** *Cuculus indicator* (Lath., Gmel.). — Genre *Coucous*, sous-genre *Indicateurs* (Cuv.).

semble appeler les chasseurs et autres personnes qui cherchent le miel dans le désert; ceux-ci lui répondent d'un ton plus grave, en s'approchant toujours : dès qu'il les aperçoit, il va planer sur l'arbre creux où il connaît une ruche, et si les chasseurs tardent de s'y rendre, il redouble ses cris, vient au-devant d'eux, retourne à son arbre, sur lequel il s'arrête et voltige, et qu'il leur indique d'une manière très-marquée; il n'oublie rien pour les exciter à profiter du petit trésor qu'il a découvert, et dont il ne peut apparemment jouir qu'avec l'aide de l'homme, soit parce que l'entrée de la ruche est trop étroite, soit par d'autres circonstances que le relateur ne nous apprend pas. Tandis qu'on travaille à se saisir du miel, il se tient dans quelque buisson peu éloigné, observant avec intérêt ce qui se passe, et attendant sa part du butin qu'on ne manque jamais de lui laisser, mais point assez considérable, comme on pense bien, pour le rassasier, et par conséquent risquer d'éteindre ou d'affaiblir son ardeur pour cette espèce de chasse.

Ce n'est point ici un conte de voyageur, c'est l'observation d'un homme éclairé qui a assisté à la destruction de plusieurs républiques d'abeilles, trahies par ce petit espion, et qui rend compte de ce qu'il a vu à la Société royale de Londres : voici la description qu'il a faite de la femelle, sur les deux seuls individus qu'il ait pu se procurer, et qu'il avait tués au grand scandale des Hottentots; car dans tout pays l'existence d'un être utile est une existence précieuse.

Il a le dessus de la tête gris; la gorge, le devant du cou et la poitrine blanchâtres avec une teinte de vert qui va s'affaiblissant et n'est presque plus sensible sur la poitrine; le ventre blanc; les cuisses de même, marquées d'une tache noire oblongue; le dos et le croupion d'un gris roussâtre; les couvertures supérieures des ailes gris brun, les plus voisines du corps marquées d'une tache jaune, qui, à cause de sa situation, se trouve souvent cachée sous les plumes scapulaires; les pennes des ailes brunes; les deux pennes intermédiaires de la queue plus longues, plus étroites que les autres, d'un brun tirant à la couleur de rouille; les deux paires suivantes noirâtres, ayant le côté intérieur blanc sale; les suivantes blanches, terminées de brun, marquées d'une tache noire près de leur base, excepté la dernière paire où cette tache se réduit presque à rien; l'iris gris roussâtre; les paupières noires; le bec brun à sa base, jaune au bout; et les pieds noirs.

Longueur totale, six pouces et demi; bec environ six lignes, quelques barbes autour de la base du bec inférieur; narines oblongues, ayant un rebord saillant, situées près de la base du bec supérieur, et séparées seulement par son arête; tarses courts; ongles faibles; queue étagée, composée de douze pennes : dépasse les ailes des trois quarts de sa longueur.

XXIII. — LE VOUROU-DRIOU.[a b]*

Cette espèce et la précédente diffèrent de toutes les autres par le nombre des pennes de la queue; elles en ont douze, au lieu que les autres n'en ont que dix. Les différences propres au vourou-driou consistent dans la forme de son bec plus long, plus droit et moins convexe en dessus; dans la position de ses narines, qui sont oblongues, situées obliquement vers le milieu de la longueur du bec, et dans un autre attribut qui lui est commun avec les oiseaux de proie, c'est que la femelle de cette espèce est plus grande que son mâle et d'un plumage fort différent. Cet oiseau se trouve dans l'île de Madagascar, et sans doute dans la partie correspondante de l'Afrique.

Le mâle a le sommet de la tête noirâtre avec des reflets verts et couleur de cuivre de rosette; un trait noir situé obliquement entre le bec et l'œil; le reste de la tête, la gorge et le cou cendrés; la poitrine et tout le reste du dessous du corps d'un joli gris blanc; le dessus du corps, jusqu'au bout de la queue, d'un vert changeant en couleur de cuivre de rosette; les pennes moyennes de l'aile à peu près de même couleur; les grandes noirâtres tirant sur le vert; le bec brun foncé, et les pieds rougeâtres.

La femelle[c] est si différente du mâle, que les habitants de Madagascar lui ont donné un nom différent : elle s'appelle *cromb* en langue du pays[d]; elle a la tête, la gorge et le dessus du cou rayés transversalement de brun et de roux; le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un brun uniforme; les petites couvertures supérieures des ailes brunes terminées de roux; les grandes vert obscur, bordées et terminées de roux; les pennes de l'aile comme dans le mâle, excepté que les moyennes sont bordées de roux; le devant du cou et tout le reste du dessous du corps

a. Voyez les planches enluminées, n° 587, le mâle, sous le nom de *Grand Coucou mâle de Madagascar.*

b. « Cuculus supernè viridis, cupri puri colore varians, infernè cinereo albus; vertice nigri-« cante, viridi et cupri puri colore variante; capite et collo cinereis; lineolâ utrimque rostrum « inter et oculos nigrâ; rectricibus supernè viridibus, cupri puri colore variantibus, subtùs « nigrâ (Mas). » *Le Grand Coucou mâle de Madagascar.* Brisson, t. IV, p. 160. — Les Madagascariens l'appellent *vourou-driou.* C'est M. Brisson qui a fait connaître cette espèce, laquelle, au reste, n'est pas la plus grande qui soit à Madagascar, témoin le coucou verdâtre de cette même île, dont j'ai parlé plus haut d'après M. Commerson. — *Ornithol. ital.*, t. I, p. 84, sp. 28.

c. Voyez les planches enluminées, n° 588, où cette femelle est représentée sous le nom de *Femelle du grand Coucou de Madagascar.*

d. « Cuculus supernè fuscus, infernè rufescens, maculis nigricantibus varius; capite, gutture « et collo superiore fusco et rufo transversim striatis; rectricibus supernè splendidè fuscis, « apice rufis, subtùs cinereis (Fœmina). » Les Madagascariens l'appellent *cromb.* Brisson, t. IV, p. 160. — *Ornithol. ital.*, t. I, p. 84, sp. 28.

* *Cuculus afer* (Lath., Gmel.). — Genre *Coucous*, sous-genre *Courols* (Cuv.).

roux clair varié de noirâtre; les pennes de la queue d'un brun lustré terminé de roux; le bec et les pieds à peu près comme le mâle.

Voici leurs dimensions comparées :

	LE MALE.		LA FEMELLE.	
	Pouces.	Lignes.	Pouces.	Lignes.
Longueur totale	15	»	17	6
Bec	2	»	2	4
Tarse	1	3	1	3
Vol	25	8	29	4
Queue	7	»	7	9
Dépasse les ailes	2	4	2	7

OISEAUX D'AMÉRIQUE QUI ONT RAPPORT AU COUCOU.

I. — LE COUCOU DIT LE VIEILLARD OU L'OISEAU DE PLUIE.[a] *

On donne à cet oiseau le nom de *vieillard*, parce qu'il a sous la gorge une espèce de duvet blanc ou plutôt de barbe blanche, attribut de la vieillesse; on lui donne encore le nom d'*oiseau de pluie*, parce qu'il ne fait jamais plus retentir les bois de ses cris que lorsqu'il doit pleuvoir. Il se tient toute l'année à la Jamaïque, non-seulement dans les bois, mais partout où il y a des buissons, et il se laisse approcher de fort près par les chasseurs avant de prendre son essor. Les graines et les vermisseaux sont sa nourriture ordinaire.

Il a le dessus de la tête couverte de plumes duvetées et soyeuses d'un brun foncé; le reste du dessus du corps, compris les ailes et les deux intermédiaires de la queue, cendré olivâtre; la gorge blanche, ainsi que le devant du cou; la poitrine et le reste du dessous du corps roux; toutes les

a. Cuculus major; en anglais, *an old-man, or rain-bird*. Sloane, *Jamaica*, p. 312, pl. 258, art. LII. — *Cuculus major olivaceus, caudâ longiori, ciliis rubris*. Browne, *Jamaica*, p. 476. — *Picus major leucophæus, seu canescens, pluviæ avis et senex dictus*. Ray, *Synops. avi.*, p. 182, n° 12. — « Cuculus supernè cinereo-olivaceus, infernè rufus; capite fusco, gut- « ture et collo inferiore albis; rectricibus lateralibus nigris, apice albis... » *Coucou de la Jamaïque*. Brisson, t. IV, p. 114. — *Cuculus Jamaicensis major*. Klein, *Ordo avium*, p. 31, n° 8. — *Cucu'e maggiore di Giammaica. Ornithol. ital.*, p. 83, sp. 17. — « Cuculus caudâ « cuneiformi, corpore subfusco, subtus testaceo, ciliis rubris... » *Vetula*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, gen. 57, sp. 4. — M. Brisson soupçonne que cet oiseau pourrait être le même que la pie des Antilles du P. Feuillée (tome III, page 416): mais c'est le *Coucou à long bec de la Jamaïque* de M. Brisson, qui porte le nom de *pie* aux Antilles, comme on le verra plus bas dans la nomenclature de cet oiseau.

* *Cuculus vetula* (Linn.). — Genre *Coucous*, sous-genre *vetula* (Cuv.). — « On peut séparer « des *Couas* (sous-genre des *Coucous*) une espèce d'Amérique à bec long, courbé seulement « au bout : *Cuculus vetula* — C'est sur cette distinction que M. Vieillot a fait son genre *Sau-* « *rothera*. » (Cuvier.)

pennes latérales de la queue noires terminées de blanc, et la plus extérieure bordée de même; le bec supérieur noir; l'inférieur presque blanc; les pieds d'un noir bleuâtre. Sa taille est un peu au-dessus de celle du merle.

L'estomac de celui qu'a disséqué M. Sloane était très-grand, proportionnellement à la taille de l'oiseau, ce qui est un trait de conformité avec l'espèce européenne; il était doublé d'une membrane fort épaisse; les intestins étaient roulés circulairement comme le câble d'un vaisseau, et recouverts par une quantité de graisse jaune.

Longueur totale, de quinze pouces à seize trois quarts; bec, un pouce; tarse, treize lignes; vol, comme la longueur totale; queue, de sept pouces et demi à huit et demi, composée de dix pennes étagées : dépasse les ailes de presque toute sa longueur.

VARIÉTÉS DU VIEILLARD OU OISEAU DE PLUIE. [a]

I. — LE VIEILLARD A AILES ROUSSES. [b*]

Il a les mêmes couleurs sur les parties supérieures et sur la queue, presque les mêmes sur le bec; mais le blanc du dessous du corps qui, dans l'oiseau de pluie, ne s'étend que sur la gorge et la poitrine, s'étend ici sous toute la partie inférieure; de plus, les ailes ont du roussâtre, et sont plus longues à proportion; enfin, la queue est plus courte et conformée différemment, comme on le verra plus bas à l'article des mesures.

Ce coucou est solitaire; il se tient dans les forêts les plus sombres, et aux approches de l'hiver il quitte la Caroline pour aller chercher une température plus douce.

Longueur totale, treize pouces; bec, quatorze lignes et demie; tarse, treize lignes; queue, six pouces, composée de dix pennes, dont les trois paires intermédiaires plus longues, mais à peu près égales entre elles; et les deux paires latérales courtes, et d'autant plus courtes qu'elles sont plus extérieures; les plus longues dépassent les ailes de quatre pouces.

a. Voyez les planches enluminées, n° 816, où cet oiseau est représenté sous le nom de *Coucou de la Caroline*.

b. *The cuckow of Carolina*. Catesby, t. I, p. 9. — *Cuculus Carolinensis*. Klein, *Ordo av.*, p. 30, sp. 2. — *Ornithol. ital.*, p. 83, sp. 15. — « Cuculus supernè cinereo-olivaceus, infernè « albus; remigibus rufescentibus; rectricibus lateralibus nigris, apice albis... » *Coucou de la Caroline*. Brisson, t. IV, p. 112. — « Cuculus Americanus, caudâ cuneiformi, corpore supra « cinereo, subtus albo; mandibulâ inferiore luteâ... » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 170, sp. 10.

* *Cuculus americanus* (Lath.). — Genre *Coucous*, sous-genre *Coucous* proprement dits (Cuv.).

II. — LE PETIT VIEILLARD. *

Le petit vieillard est connu à Cayenne sous le nom de *coucou des palétuviers* [a]. Cet oiseau, et surtout la femelle, a tant de ressemblance avec le vieillard ou oiseau de pluie de la Jamaïque, soit pour les couleurs, soit pour la conformation générale, qu'en un besoin la description de l'un pourrait servir pour l'autre, toutefois à la grandeur près; car celui de Cayenne est plus petit, raison pourquoi je l'ai nommé *petit vieillard*. Il paraît aussi qu'il a la queue un peu moins longue à proportion; mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse le regarder comme une variété de climat. Il vit d'insectes, et spécialement de ces grosses chenilles qui rongent les feuilles des palétuviers; et c'est par cette raison qu'il se plaît sur ces arbres, où il nous sert en faisant la guerre à nos ennemis [b].

Longueur totale, un pied; bec, treize lignes; tarse, douze; queue, cinq pouces et demi, composée de dix pennes étagées : dépasse les ailes de trois pouces un tiers.

II. — LE TACCO. [c d] **

M. Sloane dit positivement qu'à l'exception du bec que cet oiseau a plus allongé, plus grêle et plus blanc, il ressemble de tout point à l'oiseau de pluie; il lui attribue les mêmes habitudes, et en conséquence il lui donne

a. Voyez les planches enluminées, n° 813.

b. Ces grosses chenilles ont jusqu'à quatre pouces et demi de long, sur sept ou huit lignes de large. Dans les années 1775 et 1776, elles se multiplièrent au point qu'elles dévorèrent presque entièrement la plupart des palétuviers et beaucoup d'autres plantes; c'est alors qu'on dut regretter de n'avoir pas multiplié cette espèce de coucou.

c. Voyez les planches enluminées, n° 772, où cet oiseau est représenté sous le nom de *Coucou à long bec de la Jamaïque.*

d. *Cuculus major rostro longiore et magis recto.* Sloane, *Jamaïca*, p. 316, n° 53, pl. 258, fig. 2; en anglais, *another sort of rainbird, or old-man.* — *Cuculus Jamaicensis major.* Klein, *Ordo avium*, p. 31, n° 8. — *Picus seu pluviæ avis alia canescens, senex dicta, rostro longiore et rectiore.* Ray, *Synops. avi*, p. 182, n° 13. — « Cuculus supernè cinereo-olivaceus, « infernè rufus; genis et gutture dilutè fulvis: collo inferiore et pectore dilutè cinereis; rec- « tricibus lateralibus in exortu cinereo-olivaceis, in medio nigris, apice albis... » *Coucou à long bec de la Jamaïque.* Brisson, t. IV, p. 116. — *Vetula.* Linnæus, *Syst. nat*, édit. XIII, gen. 57, sp. 4. Cet auteur fait de cet oiseau une variété du précédent, ainsi que M. Sloane. — *Cucule di becco longo di Giammaica. Ornithol. ital*, p. 83, sp. 2. — *Pica Antillana.* Feuillée, *Observations*, t. III, p. 409. On lui a donné ce nom aux Antilles, parce qu'il a beaucoup de rapport avec la pie d'Europe, soit par la conformation du bec et de la queue, soit par plusieurs de ses habitudes, comme on peut le voir dans son histoire. — *Cuculus cinereus, rostro longiori. Ibidem*, p. 416. — « On lui donne aux Antilles le surnom de *tacco*, d'après son cri; les nègres l'appellent *cracra* et *tacra bayo* : on ne sait pourquoi. » M. le chevalier Lefebvre-Deshayes. — On le nomme *colibricou* à Saint-Domingue, suivant M. Salerne.

* *Cuculus seniculus* (Lath.). — Genre *Coucous*, sous-genre *Couas* (Cuv.).

** « M. Vieillot a reconnu que cet oiseau ne diffère pas spécifiquement du *vieillard* ou *oiseau* « *de pluie.* » (Desmarets.). — Voyez la nomenclature de la page 349.

les mêmes noms. Mais M. Brisson, se fondant apparemment sur cette différence notable dans la longueur et la conformation du bec, a fait de l'oiseau dont il s'agit ici une espèce distincte, avec d'autant plus de raison, qu'en y regardant de près, on lui découvre aussi des différences de plumage, et qu'il n'a pas même cette gorge ou barbe blanche qui a fait donner le nom de *vieillard* à l'espèce précédente : d'ailleurs M. le chevalier Lefebvre-Deshayes, qui a observé le tacco avec attention, ne lui reconnaît pas les mêmes habitudes que M. Sloane a remarquées dans le vieillard.

Tacco est le cri habituel, et néanmoins peu fréquent, de ce coucou ; mais, pour le rendre comme il le prononce, il faut articuler durement la première syllabe, et descendre d'une octave pleine sur la seconde : il ne le fait jamais entendre qu'après avoir fait un mouvement de la queue, mouvement qu'il répète chaque fois qu'il veut changer de place, qu'il se pose sur une branche, ou qu'il voit quelqu'un s'approcher de lui ; il a encore un autre cri, *qua*, *qua*, *qua*, *qua*, mais qu'il fait entendre seulement lorsqu'il est effrayé par la présence d'un chat ou de quelque autre ennemi aussi dangereux.

M. Sloane dit de ce coucou, comme de celui qu'il a nommé *oiseau de pluie*, qu'il annonce la pluie prochaine par ses cris redoublés ; mais M. le chevalier Deshayes[a] n'a rien observé de semblable.

Quoique le tacco se tienne communément dans les terrains cultivés, il fréquente aussi les bois, parce qu'il y trouve aussi la nourriture qui lui convient : cette nourriture, ce sont les chenilles, les coléoptères, les vers et les vermisseaux, les ravets, les poux de bois et autres insectes qui ne sont malheureusement que trop communs aux Antilles, soit dans les lieux cultivés, soit dans ceux qui ne le sont pas ; il donne aussi la chasse aux petits lézards appelés *anolis*, aux petites couleuvres, aux grenouilles, aux jeunes rats, et même quelquefois, dit-on, aux petits oiseaux ; il surprend les lézards dans le moment où, tout occupés sur les branches à épier les mouches, ils sont moins sur leurs gardes. A l'égard des couleuvres, il les avale par la tête, et, à mesure que la partie avalée se digère, il aspire la partie qui reste pendante au dehors. C'est donc un animal utile, puisqu'il détruit les animaux nuisibles ; il pourrait même devenir plus utile encore, si on venait à bout de le rendre domestique ; et c'est ce qui paraît très-possible, vu qu'il est d'un naturel si peu farouche et si peu défiant, que les petits nègres le prennent à la main, et qu'ayant un bec assez fort, il ne songe pas à s'en servir pour se défendre.

Son vol n'est jamais élevé ; il bat des ailes en partant, puis épanouissant sa queue il file, et plane plutôt qu'il ne vole ; il va d'un buisson à un autre, il saute de branche en branche, il saute même sur les troncs des arbres,

a. C'est de M. le chevalier Deshayes que je tiens tout ce que je dis ici des mœurs et des habitudes du tacco.

auxquels il s'accroche comme les pies; quelquefois il se pose à terre, où il sautille encore, comme la pie, et toujours à la poursuite des insectes ou des reptiles. On assure qu'il exhale une odeur forte en tout temps, et que sa chair est un mauvais manger; ce qui est facile à croire, vu les mets dont il se nourrit.

Ces oiseaux se retirent, au temps de la ponte, dans la profondeur des forêts, et s'y cachent si bien que jamais personne n'a vu leur nid; on serait tenté de croire qu'ils n'en font point, et qu'à l'instar du coucou d'Europe, ils pondent dans le nid des autres oiseaux; mais ils différeraient en cela de la plupart des coucous d'Amérique, qui font un nid et couvent eux-mêmes leurs œufs.

Le tacco n'a point de couleurs brillantes dans son plumage, mais en toutes circonstances il conserve un air de propreté et d'arrangement qui fait plaisir à voir; il a le dessus de la tête et du corps, compris les couvertures des ailes, gris un peu foncé, avec des reflets verdâtres sur les grandes couvertures seulement; le devant du cou et de la poitrine gris cendré; sur toutes ces nuances de gris une teinte légère de rougeâtre; la gorge fauve clair; le reste du dessous du corps, les cuisses et les couvertures inférieures des ailes comprises, d'un fauve plus ou moins animé; les dix premières pennes de l'aile d'un roux vif, terminées d'un brun verdâtre, qui dans les pennes suivantes va toujours gagnant sur la couleur rousse; les deux pennes intermédiaires de la queue de la couleur du dos, avec des reflets verdâtres; les huit autres de même dans leur partie moyenne, d'un brun noirâtre, avec des reflets bleus près de leur base, et terminées de blanc; l'iris d'un jaune brun; les paupières rouges; le bec noirâtre dessus, d'une couleur un peu plus claire dessous, et les pieds bleuâtres. Ce coucou est moins gros que le nôtre; son poids est d'un peu plus de trois onces : il se trouve à la Jamaïque, à Saint-Domingue, etc.

Longueur totale, quinze pouces et demi (dix-sept un tiers, suivant M. Sloane); bec, dix-huit lignes, suivant M. Sloane; vingt et une, selon M. le chevalier Deshayes, et vingt-cinq, suivant M. Brisson; langue cartilagineuse, terminée par des filets; tarse, environ quinze lignes; vol, comme la longueur totale; queue, huit pouces, selon M. Deshayes, et huit pouces trois quarts, suivant M. Brisson, composée de dix pennes étagées; les intermédiaires superposées aux latérales : dépasse les ailes d'environ cinq pouces et demi.

III. — LE GUIRA CANTARA.[a]*

Ce coucou est fort criard; il se tient dans les forêts du Brésil, qu'il fait retentir de sa voix, plus forte qu'agréable. Il a sur la tête une espèce de huppe dont les plumes sont brunes, bordées de jaunâtre; celles du cou et des ailes, au contraire, jaunâtres, bordées de brun; le dessus et le dessous du corps d'un jaune pâle; les pennes des ailes brunes; celles de la queue brunes aussi, mais terminées de blanc; l'iris brun; le bec d'un jaune brun; les pieds vert de mer.

Il est de la taille de la pie d'Europe.

Longueur totale, quatorze à quinze pouces; bec, environ un pouce, un peu crochu par le bout; tarse, un pouce et demi, revêtu de plumes; queue, huit pouces, composée de huit pennes, selon Marcgrave; mais n'en manquait-il aucune? Elles paraissent égales dans la figure.

IV. — LE QUAPACTOL OU LE RIEUR.[b]**

On a donné à ce coucou le nom d'*oiseau rieur*, parce qu'en effet son cri ressemble à un éclat de rire, et par la même raison, dit Fernandez, il passait au Mexique pour un oiseau de mauvais augure avant que le jour de la vraie religion eût lui dans ces contrées. A l'égard du nom mexicain *quapachtototl*, que j'ai cru devoir contracter et adoucir, il a rapport à la couleur fauve qui règne sur toute la partie supérieure de son corps, et même sur les pennes de ses ailes; celles de la queue sont fauves aussi, mais d'une teinte plus rembrunie; la gorge est cendrée, ainsi que le devant du cou et

a. Guira acangatara, en langue brasilienne. Marcgrave, *Hist. avium*, p. 216. — Piso, *Hist. nat.*, p. 95. — Jonston, *Aves*, p. 148. — Ray, *Synops. avi.*, p. 45, sp. 5. — Willughby, p. 96, § IX. — « Cuculus cristatus, ex albo pallidè flavescens; cristâ, capite, collo et tectricibus alarum superioribus fusco et flavescente variegatis; rectricibus fuscis, apice albis... » *Coucou huppé du Brésil.* Brisson, t. IV, p. 144. — *Cucule giallognolo col ciuffo. Ornithol. ital.*, p. 84, sp. XXX. — *Trogon.* Moehring, gen. 114. Je ne sais pourquoi cet auteur confond l'oiseau dont il s'agit ici avec le *curucui* de Marcgrave; oiseau fort différent, et que M. Brisson a rangé parmi les *couroucous*. Je ne vois pas non plus pourquoi il veut rapprocher le *jacamaciri* de Marcgrave de son *guira acangatara*.

b. Quapachtototl, en langue mexicaine. Fernandez, *Hist. nov. Hisp.*, p. 49, chap. CLXXIX. — *Avis ridibunda.* Eus. Nieremberg, p. 214, cap. XVII. — Jonston, *Aves*, p. 119. — Ray, *Synops. avi.*, *Append.*, p. 174. — Willughby, p. 198. — Charleton, *Exercit.*, p. 117, nº 7. — « Cuculus supernè fulvus, infernè niger; collo inferiore et pectore cinereis; rectricibus fulvo-nigricantibus... » *Coucou du Mexique.* Brisson, t. IV, p. 119. — *Cucule del Messico, detto uccello ridente. Ornithol. ital.*, p. 84, sp. XXVI.

* *Cuculus guira* (Lath., Gmel.). — Genre *Coucous*, sous-genre *Coucous proprement dits* (Cuv.).

** *Cuculus ridibundus* (Lath., Gmel.). — « M. Vieillot pense que cet oiseau a beaucoup de « rapport avec le *tacco*, et qu'il se pourrait qu'il n'en différât pas spécifiquement. » (Desmarets.) — Voyez la nomenclature ** de la p. 351.

la poitrine; le reste du dessous du corps est noir, l'iris blanc, et le bec d'un noir bleuâtre.

La taille de ce coucou est à peu près celle de l'espèce européenne; il a seize pouces de longueur totale, et la queue seule fait la moitié de cette longueur.

V. — LE COUCOU CORNU OU L'ATINGACU DU BRÉSIL.[a*]

La singularité de ce coucou du Brésil est d'avoir sur la tête de longues plumes qu'il peut relever quand il veut, et dont il sait se faire une double huppe : de là le nom de *coucou cornu* que lui a donné M. Brisson; il a la tête grosse et le cou court, comme c'est l'ordinaire dans ce genre d'oiseaux; tout le dessus de la tête et du corps de couleur de suie, les ailes aussi, et même la queue, mais celle-ci d'une teinte plus sombre, et ses pennes ont à leur extrémité une tache de blanc roussâtre ombré de noir, qui finit par le blanc pur; la gorge est cendrée, ainsi que tout le dessous du corps; l'iris est d'un rouge de sang, le bec d'un vert jaunâtre, et les pieds cendrés.

Cet oiseau est encore remarquable par la longueur de sa queue; car, quoiqu'il ne soit pas plus gros qu'une litorne ou grosse grive, et que son corps n'ait que trois pouces de long, sa queue en a neuf; elle est composée de dix pennes étagées, les intermédiaires superposées aux latérales; le bec est un peu crochu par le bout; les tarses sont un peu courts et couverts de plumes par devant[b].

VI. — LE COUCOU BRUN VARIÉ DE ROUX.[c d**]

Ce coucou de Cayenne a le dessus du corps varié de brun et de différentes nuances de roux; la gorge, d'un roux clair varié de brun; le reste

a. Atingacu camucu Brasiliensibus. Marcgrave, *Hist. avium*, cap. XIV, p. 216. — Jonston, *Aves*, p. 148. — Ray, *Synops. avium, append.*, p. 165; en brasilien, *attinga guacumucu.* — Willughby, *Ornithol.*, p. 146, cap. XX. — « Cuculus cristatus, supernè fuligineus, infernè « cinereus, cristâ bifurcâ; rectricibus saturatè fuligineis, apice albis... » *Coucou cornu du Brésil.* Brisson, t. IV, p. 145. — « Cuculus cornutus, caudâ cuneiformi, capite cristâ bifidâ, « corpore fuliginoso... » Linnæus, *Syst. nat.*, edit. XIII, p. 171, sp. 21. — *Ornithol. ital.*, p. 84, sp. XXXII.

b. Marcgrave dit que les doigts de cet oiseau sont disposés de la manière la plus ordinaire; mais la figure les présente deux en avant et deux en arrière.

c. Voyez les planches enluminées, n° 812, où cet oiseau est représenté sous le nom de « *coucou tacheté de Cayenne.*

d. « Cuculus supernè, saturatè fuscus, ad viride non nihil inclinans, rufo et rufescente varie- « gatus; infernè albo-rufescens; collo inferiore rufescente, lineis transversis ad fuscum ver- « gentibus vario; rectricibus griseo-fuscis ad margines, et apice rufescentibus... » *Coucou*

* *Cuculus cornutus* (Lath., Gmel.). — « M. Vieillot place cet oiseau dans son genre *Coulicou.* » (Desmarets.)

** *Cuculus naevius* (Gmel.). — Genre *Coucou*, sous-genre *Coucou* (Cuv.).

du dessous du corps d'un blanc roussâtre, qui prend une teinte de roux clair décidé sur les couvertures inférieures de la queue ; les pennes de celle-ci et des ailes brunes, bordées de roux clair, avec un œil verdâtre, principalement sur les pennes latérales de la queue ; le bec noir dessus, roux sur les côtés, roussâtre dessous, et les pieds cendrés. On remarque comme une singularité que quelques-unes des couvertures supérieures de la queue s'étendent presque jusqu'aux deux tiers de sa longueur : on compare cet oiseau, pour la taille, au mauvis.

Longueur totale, dix pouces deux tiers ; bec, neuf lignes ; tarse, quatorze lignes ; vol, un pied et plus ; queue, environ six pouces, composée de dix pennes étagées : dépasse les ailes de quatre pouces.

Le coucou, appelé à Cayenne *oiseau des barrières* [a], est à peu près de la taille du précédent, et en approche beaucoup pour le plumage : en général il a un peu moins de roux, c'est le gris qui en tient la place, et les pennes latérales de la queue sont terminées de blanc ; la gorge est gris clair, et le dessous du corps blanc : ajoutez qu'il a la queue un peu plus longue ; mais, malgré ces petites différences, il est difficile de ne pas le rapporter comme variété à l'espèce précédente : peut-être même est-ce une variété de sexe.

Son nom d'oiseau des barrières vient de ce qu'on le voit souvent perché sur les palissades des plantations ; lorsqu'il est ainsi perché il remue continuellement la queue.

Ces oiseaux, sans être fort sauvages, ne se réunissent point en troupes, quoiqu'il s'en trouve plusieurs à la fois dans le même canton ; ils ne fréquentent guère les grands bois : on assure qu'ils sont plus communs que les coucous piayes, tant à Cayenne qu'à la Guiane.

VII. — LE CENDRILLARD. [b] *

Je l'appelle ainsi parce que le gris cendré est la couleur dominante de son plumage, plus foncée dessus, jusques et compris les quatre pennes

tacheté de Cayenne. Brisson, t. IV, p. 127. — « Cuculus nævius, caudâ cuneiformi, corpore « fusco, ferrugineoque, jugulo strigis fuscis, rectricibus apice rufescentibus... » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 170, sp. 9. — *Cucule brizzolato di Cayenna. Ornithol. ital.*, p. 84, sp. XXIV

a. C'est M. de Sonnini qui m'a donné cette variété.

b. Cuculus Americanus totus cinereus. Barrère, *Specim. novum*, p. 60, class. 3, gen. 33, sp. 4. — « Cuculus supernè griseo-fuscus, infernè cinereo-albus ; remigibus rufis, griseo-fusco « exteriùs admixto, apice griseo-fuscis, rectricibus tribus utrimque extimis nigricantibus, « apice albis, extimâ exteriùs albâ... » *Coucou de Saint-Domingue.* Brisson, t. IV, p. 110. — « Cuculus Dominicus, caudâ cuneiformi, corpore griseo-fusco, subtus ex albido, etc... » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 170, sp. 13.

* C'est la femelle du *vieillard aux ailes rousses* (*Cuculus americanus*). — Voyez la nomenclature de la page 350.

intermédiaires de la queue ; plus claire dessous, et mêlée de plus ou moins de roux sur les pennes des ailes; les trois paires de pennes latérales de la queue sont noirâtres, terminées de blanc, et la paire la plus extérieure est bordée de cette même couleur blanche ; le bec et les pieds sont encore gris brun. Cet oiseau se trouve à la Louisiane et à Saint-Domingue, sans doute en des saisons différentes : on le dit à peu près de la taille de la petite grive appelée *mauvis*.

J'ai vu dans le Cabinet de M. Mauduit une variété sous le nom de *petit coucou gris*, laquelle ne différait du cendrillard qu'en ce qu'elle avait tout le dessous blanc, qu'elle était un peu plus grosse, et qu'elle avait le bec moins long.

Longueur totale, de dix et demi à onze pouces ; bec, quatorze ou quinze lignes, les deux pièces recourbées en en-bas ; tarse, un pouce ; vol, quinze pouces et demi ; queue, cinq pouces un tiers, composée de dix pennes étagées : dépasse les ailes de deux pouces et demi à trois pouces.

VIII. — LE COUCOU PIAYE.[a b *]

J'adopte le surnom de piaye que l'on donne à ce coucou dans l'île de Cayenne, mais je n'adopte point la superstition qui le lui a fait donner : *Piaye* signifie *diable* dans la langue du pays, et encore *prêtre*, c'est-à-dire, chez un peuple idolâtre, *ministre* ou *interprète du diable*. Cela indique assez qu'on le regarde comme un oiseau de mauvais augure ; c'est, dit-on, par cette raison que les naturels, et même les nègres, ont de la répugnance pour sa chair ; mais cette répugnance ne viendrait-elle pas plutôt de ce que sa chair est maigre en tout temps ?

Le piaye est peu farouche ; il se laisse approcher de fort près et ne part que lorsqu'on est sur le point de le saisir ; on compare son vol à celui du martin-pêcheur ; il se tient communément aux bords des rivières, sur les basses branches des arbres, où il est apparemment plus à portée de voir et de saisir les insectes dont il fait sa nourriture ; lorsqu'il est perché, il hoche la queue et change sans cesse de place. Des personnes qui ont passé du temps à Cayenne, et qui ont vu plusieurs fois ce coucou dans la campagne, n'ont jamais entendu son cri ; sa taille est à peu près celle du merle ; il a

a. Voyez les planches enluminées, n° 211, où cet oiseau est représenté sous le nom de *Coucou de Cayenne*.

b. « Cuculus superne castaneo-purpurascens, inferne cinereus ; colle inferiore dilute castaneo-purpurascente ; rectricibus castaneo-purpurascentibus, versùs apicem nigris, apice albis... » *Coucou de Cayenne*. Brisson, t. IV, p. 122. — « Cuculus Cayanus, caudâ cuneiformi, etc... » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 170, sp. 14. — *Ornithol. ital.*, t. I, p. 84, sp. XXIII.

* *Cuculus cayanus* Lath., Gmel.). — Genre *Coucous*, sous-genre *Coucis* (Cuv.).

le dessus de la tête et du corps d'un marron pourpre, compris même les pennes de la queue, qui sont noires vers le bout, terminées de blanc, et les pennes des ailes, qui sont terminées de brun ; la gorge et le devant du cou aussi marron pourpre, mais d'une teinte plus claire, et variable dans les différents individus ; la poitrine et tout le dessous du corps cendrés ; le bec et les pieds gris brun.

Longueur totale, quinze pouces neuf lignes ; bec, quatorze lignes ; tarse, quatorze lignes et demie ; vol, quinze pouces un tiers ; queue, dix pouces, composée de dix pennes étagées et fort inégales : dépasse les ailes de huit pouces. *Nota* que l'individu qui est dans le Cabinet de M. Mauduit est un peu plus gros.

J'ai vu deux variétés dans cette espèce : l'une à peu près de même taille, mais différente pour les couleurs ; elle avait le bec rouge, la tête cendrée, la gorge et la poitrine rousses, et le reste du dessous du corps cendré noirâtre.

L'autre variété[a] a à très-peu près les mêmes couleurs : seulement le cendré du dessous du corps est teinté de brun ; elle a aussi les mêmes habitudes naturelles, et ne diffère réellement que par sa taille, qui est fort approchante de celle du mauvis.

Longueur totale, dix pouces un quart ; bec, onze lignes ; tarse, onze lignes et plus ; vol, onze pouces et demi ; queue, près de six pouces, composée de dix pennes étagées : dépasse les ailes de près de quatre pouces.

IX. — LE COUCOU NOIR DE CAYENNE.[b] *

Presque tout est noir dans cet oiseau, excepté le bec et l'iris, qui sont rouges, et les couvertures supérieures des ailes, qui sont bordées de blanc ; mais le noir lui-même n'est pas uniforme, car il est moins foncé sous le corps que dessus.

Longueur totale, environ onze pouces ; bec, dix-sept lignes ; tarse, huit lignes ; queue, composée de dix pennes un peu étagées : dépasse les ailes d'environ trois pouces.

M. de Sonnini m'a assuré que cet oiseau avait un tubercule à la partie antérieure de l'aile ; il vit solitaire et tranquille, ordinairement perché sur les arbres qui se trouvent au bord des eaux, et n'a pas, à beaucoup près, autant de mouvement que la plupart des coucous, en sorte qu'il paraît faire la nuance entre ces oiseaux et les barbus[1].

a. « Cuculus supernè castaneo-purpurascens, infernè cinereo-fuscus ; collo inferiore et pec-« tore diluti castaneo-purpurascentibus ; rectricibus castaneo-purpurascentibus, apice albis... » *Petit Coucou de Cayenne.* » Brisson, t. IV, p. 124. — *Cuculus Cayanensis minor.* Linnæus, p. 170, sp. 14, β.

b. Voyez les planches enluminées, n° 512.

* *Cuculus tranquillus* (Lath., Gmel.). — Genre *Coucous*, sous-genre *Barbacous* (Cuv.).

1. « *Barbacou*, nom composé de *barbu* et de *coucou*. » (Cuvier.)

X. — LE PETIT COUCOU NOIR DE CAYENNE. [a b] *

Ce coucou ressemble à l'espèce précédente, non-seulement par la couleur dominante du plumage, mais encore par les mœurs et les habitudes naturelles ; il ne fréquente pas les bois, mais il n'en est pas moins sauvage ; il passe les journées perché sur une branche isolée, dans un lieu découvert, et sans prendre d'autre mouvement que celui qui est nécessaire pour saisir les insectes dont il se nourrit ; il niche dans des trous d'arbre, quelquefois même dans des trous en terre, mais c'est lorsqu'il en trouve de tout faits.

Ce coucou est noir partout, excepté sur la partie postérieure du corps, qui est blanche, et ce blanc, qui s'étend sur les jambes, est séparé du noir de la partie antérieure par une espèce de ceinture orangée : au reste, dans l'individu que j'ai vu chez M. Mauduit, le blanc ne s'étendait pas autant qu'il paraît s'étendre dans la planche enluminée.

Longueur totale, huit pouces un quart ; bec, neuf lignes ; tarse très-court ; la queue n'a pas trois pouces ; elle est un peu étagée et ne dépasse pas de beaucoup les ailes.

LES ANIS.

Ani est le nom que les naturels du Brésil donnent à cet oiseau [c], et nous le lui conserverons, quoique nos voyageurs français [d] et nos nomenclateurs modernes [e] l'aient appelé *bout de petun* ou *bout de tabac*, nom ridicule, et qui n'a pu être imaginé que par la ressemblance de son plumage (qui est d'un noir brunâtre) à la couleur d'une carotte de tabac, car ce que dit le P. Dutertre [f], que son ramage prononce *petit bout de petun*, n'est ni vrai ni probable, d'autant que les créoles de Cayenne lui ont donné une dénomination plus appropriée à son ramage ordinaire, en l'appelant *bouilleur de canari*, ce qui veut dire qu'il imite le bruit que fait l'eau bouillante dans une marmite ; et c'est en effet son vrai ramage ou gazouillis, très-différent, comme l'on voit, de l'expression de la parole que lui suppose le P. Dutertre. On lui a aussi donné le nom d'oiseau *diable*, et l'on a même appelé l'une des espèces *diable des savanes*, et l'autre *diable des palétuviers*, parce qu'en effet les uns se tiennent constamment dans les savanes, et les autres

a. Voyez les planches enluminées, n° 505.
b. Nous devons la connaissance de cette espèce et de ses mœurs à M. de Sonnini.
c. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 193.
d. Dutertre, *Hist. des Antilles*, t. II, p. 261.
e. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 177.
f. *Histoire des Antilles*, t. II, p. 261.

* *Cuculus tenebrosus* (Lath., Gmel.). — Genre *Coucous*, sous-genre *Barbacous* (Cuv.).

fréquentent les bords de la mer et des marais d'eau salée, où croissent les palétuviers.

Leurs caractères génériques sont d'avoir deux doigts en avant et deux en arrière, le bec court, crochu, plus épais que large, dont la mandibule inférieure est droite et la supérieure élevée en demi-cercle à son origine, et cette convexité remarquable s'étend sur toute la partie supérieure du bec, jusqu'à peu de distance de son extrémité qui est crochue; cette convexité est comprimée sur les côtés, et forme une espèce d'arête presque tranchante tout le long du sommet de la mandibule supérieure; au-dessus et tout autour s'élèvent de petites plumes effilées, aussi raides que des soies de cochon, longues d'un demi-pouce, et qui toutes se dirigent en avant. Cette conformation singulière du bec suffit pour qu'on puisse reconnaître ces oiseaux, et paraît exiger qu'on en fasse un genre particulier, qui néanmoins n'est composé que de deux espèces.

L'ANI DES SAVANES.[a] *

PREMIÈRE ESPÈCE.

Cet ani est de la grosseur d'un merle, mais sa grande queue lui donne une forme allongée : elle a sept pouces, ce qui fait plus de la moitié de la longueur totale de l'oiseau, qui n'en a que treize et demi; le bec, long de treize lignes, a neuf lignes et demie de hauteur; il est noir, ainsi que les pieds, qui ont dix-sept lignes de hauteur. La description des couleurs sera courte : c'est un noir à peine nuancé de quelques reflets violets sur tout le

a. Voyez les planches enluminées, n° 102, figure 2, sous la dénomination de *Petit tout de petun*.

b *Ani Brasiliensibus*. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 193. — *Cacalotototl seu avis corvina*. Fernandez, *Hist. nov. Hisp.*, p. 50. — *Nota*. Nous avons dit, tome VI, page 23, que ce cacalotototl de Fernandez pourrait bien être un étourneau; mais, mieux informés, maintenant nous sommes assurés que cet oiseau du Mexique est le même que l'ani du Brésil.—*Bout de petun*. Dutertre, *Hist. des Antilles*, t. II, p. 260. — *Ani Brasiliensibus Marcgravii*. Jonston, *Avi.*, p. 132. — *Psittaco congener, ani Brasiliensium Marcgravii*. Willughby, *Ornithol.*, p. 81. — *Ani Brasiliensibus Marcgravii*. Ray, *Synops. avi.*, p. 185, n° 29. — *Cacalotototl. Ibidem*, p. 168, n° 27. — *Psittaco congener, ani Brasiliensium Marcgravii Willughbei Ibid.*, p. 35, n° 10. — *Cornix garrula major*. Klein, *Avi.*, p. 59, n° 7. — *Pica nigra Jamaicensis, plumis interspersis purpureis e viridi resplendentibus rostro novaculæ formi. Ibidem*, p. 64, n° 12. — *The great black bird. Monedula tota nigra major, garrula, mandibula superiore arcuata*. Sloane, *Voyage of Jamaica*, p. 298; et pl. 256, fig. 1. — *Monedula tota nigra*. Catesby, *Append.*, p. 3, avec une bonne figure mal coloriée, pl. 3. — *Crotophagus ater, rostro breviori compresso, supernè arcuato cultrato*. Browne, *Hist. nat. of Jamaica*, p. 474. — *L'ani des Brasiliens*. Salerne, *Ornithol.*, p. 73, n° 10. — « Crotophagus nigro-violaceus, oris pennarum « obscurè viridibus, cupri puri colore variantibus; remigibus, rectricibusque nigro-violaceis... » *Crotophagus*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 177; et pl. 18, fig. 1.

* *Crotophaga ani* (Lath., Gmel.). — Ordre des *Grimpeurs*, genre *Anis* (Cuv.).

corps, à l'exception d'une petite lisière d'un vert foncé et luisant qui borde les plumes du dessus du dos et des couvertures des ailes, et qu'on n'aperçoit pas à une certaine distance, car ces oiseaux paraissent tout noirs. La femelle ne diffère pas du mâle; ils vont constamment par bandes, et sont d'un naturel si social, qu'ils demeurent et pondent plusieurs ensemble dans le même nid; ils construisent ce nid avec des bûchettes sèches sans le garnir, mais ils le font extrêmement large, souvent d'un pied de diamètre : on prétend même qu'ils en proportionnent la capacité au nombre de camarades qu'ils veulent y admettre. Les femelles couvent en société; on en a souvent vu cinq ou six dans le même nid : cet instinct, dont l'effet serait fort utile à ces oiseaux dans les climats froids, paraît au moins superflu dans les pays méridionaux, où il n'est pas à craindre que la chaleur du nid ne se conserve pas; cela vient donc uniquement de l'impulsion de leur naturel social, car ils sont toujours ensemble, soit en volant, soit en se reposant, et ils se tiennent sur les branches des arbres tout le plus près qu'il leur est possible les uns des autres; ils ramagent aussi tous ensemble, presque à toutes les heures du jour, et leurs moindres troupes sont de huit ou dix, et quelquefois de vingt-cinq ou trente. Ils ont le vol court et peu élevé; aussi se posent-ils plus souvent sur les buissons et dans les halliers que sur les grands arbres. Ils ne sont ni craintifs ni farouches, et ne fuient jamais bien loin : le bruit des armes à feu ne les épouvante guère; il est aisé d'en tirer plusieurs de suite, mais on ne les recherche pas, parce que leur chair ne peut se manger, et qu'ils ont même une mauvaise odeur lorsqu'ils sont vivants. Ils se nourrissent de graines, et aussi de petits serpents, lézards et autres reptiles; ils se posent aussi sur les bœufs et les vaches pour manger les tiques, les vers et les insectes nichés dans le poil de ces animaux.

L'ANI DES PALÉTUVIERS.[a b*]

SECONDE ESPÈCE.

Cet oiseau est plus grand que le précédent et à peu près de la grosseur d'un geai : il a dix-huit pouces de longueur, en y comprenant celle de la

a. Voyez les planches enluminées, n° 102, fig. 1, sous la dénomination de *grand bout de petun de Cayenne*. — Le tour des yeux qui est rouge dans cette planche, n'est pas de cette couleur dans la nature, mais brun noirâtre, comme on le voit dans la même pl., fig. 2.

b. « Crotophagus nigro-violaceus, oris pennarum viridibus; remigibus obscure viridibus, « rectricibus nigro-violaceis... » *Crotophagus major*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 480; et pl. 18, fig. 2. — *L'ani des Brasiliens*, seconde espèce. Salerne, *Ornithol.*, p. 73, n° 10. — *Ani*. Supplement à l'Encyclopédie, t. I, article Ani, par M. Adanson. Nous devons observer que le

* *Crotophaga major* (Lath., Gmel.). — Genre *Ani* (Cuv.).

queue qui en fait plus de moitié; son plumage est à peu près de la même couleur noir brunâtre que celui du premier, seulement il est un peu plus varié par la bordure de vert brillant qui termine les plumes du dos et des couvertures des ailes; en sorte que si l'on n'en jugeait que par ces différences de grandeur et de couleurs, on pourrait regarder ces deux oiseaux comme des variétés de la même espèce; mais la preuve qu'ils forment deux espèces distinctes, c'est qu'ils ne se mêlent jamais : les uns habitent constamment les savanes découvertes, et les autres ne se trouvent que dans les palétuviers. Néanmoins ceux-ci ont les mêmes habitudes naturelles que les autres : ils vont de même en troupes; ils se tiennent sur le bord des eaux salées; ils pondent et couvent plusieurs dans le même nid, et semblent n'être qu'une race différente qui s'est accoutumée à vivre et à habiter dans un terrain plus humide, et où la nourriture est plus abondante par la grande quantité de petits reptiles et d'insectes que produisent ces terrains humides.

Comme je venais d'écrire cet article, j'ai reçu une lettre de M. le chevalier Lefebvre-Deshayes au sujet des oiseaux de Saint-Domingue, et voici l'extrait de ce qu'il me marque sur celui-ci :

« Cet oiseau, dit-il, est un des plus communs dans l'île de Saint-Domin-« gue..... Les nègres lui donnent différentes dénominations : celle de *bout* « *de tabac*, de *bout de petun*, d'*amangoua*, de *perroquet noir*, etc..... Si on « fait attention à la structure des ailes de cet oiseau, au peu d'étendue de « son vol, au peu de pesanteur de son corps, relativement à son volume, « on n'aura pas de peine à le reconnaître pour un oiseau indigène de ces « climats du Nouveau-Monde : comment en effet, avec un vol si borné et « des ailes si faibles, pourrait-il franchir le vaste intervalle qui sépare les « deux continents?..... Son espèce est particulière à l'Amérique méridio-« nale; lorsqu'il vole il étend et élargit sa queue, mais il vole moins vite et « moins longtemps que les perroquets..... Il ne peut soutenir le vent, et les « ouragans font périr beaucoup de ces oiseaux.

« Ils habitent les endroits cultivés ou ceux qui l'ont été anciennement : « on n'en rencontre jamais dans les bois de haute futaie; ils se nourrissent « de diverses espèces de graines et de fruits; ils mangent des grains du « pays, tels que le petit mil, le maïs, le riz, etc. Dans la disette ils font la « guerre aux chenilles et à quelques autres insectes. Nous ne dirons pas « qu'ils aient un chant ou un ramage, c'est plutôt un sifflement ou un piau-« lement assez simple : il y a pourtant des occasions où sa façon de s'ex-« primer est plus variée; elle est toujours aigre et désagréable; elle change « suivant les diverses passions qui agitent l'oiseau. Aperçoit-il quelque chat

suivant auteur de cet article, paraît douter que les anis pondent et couvent ensemble dans le même nid; cependant ce fait nous a été assuré par un si grand nombre de témoins oculaires, qu'il n'est plus possible de le nier.

« ou un autre animal capable de nuire, il en avertit aussitôt tous ses sem-
« blables par un cri très-distinct, qui est prolongé et répété tant que le péril
« dure ; son épouvante est surtout remarquable lorsqu'il a des petits, car
« il ne cesse de s'agiter et de voler autour de son nid... Ces oiseaux vivent
« en société sans être en aussi grandes bandes que les étourneaux ; ils ne
« s'éloignent guère les uns des autres... et même dans le temps qui précède
« la ponte on voit plusieurs femelles et mâles travailler ensemble à la con-
« struction du nid, et ensuite plusieurs femelles couver ensemble, chacune
« leurs œufs, et y élever leurs petits ; cette bonne intelligence est d'autant
« plus admirable, que l'amour rompt presque toujours dans les animaux
« les liens qui les attachaient à d'autres individus de leur espèce... Ils
« entrent en amour de bonne heure : dès le mois de février, les mâles cher-
« chent les femelles avec ardeur, et dans le mois suivant le couple amou-
« reux s'occupe de concert à ramasser les matériaux pour la construction
« du nid... Je dis amoureux, parce que ces oiseaux paraissent l'être autant
« que les moineaux ; et pendant toute la saison que dure leur ardeur, ils
« sont beaucoup plus vifs et plus gais que dans tout autre temps... Ils
« nichent sur les arbrisseaux, dans les cafiers, dans les buissons et dans
« les haies ; ils posent leur nid sur l'endroit où la tige se divise en plusieurs
« branches... Lorsque les femelles se mettent plusieurs ensemble dans le
« même nid, la plus pressée de pondre n'attend pas les autres, qui agran-
« dissent le nid pendant qu'elle couve ses œufs. Ces femelles usent d'une
« précaution qui n'est point ordinaire aux oiseaux, c'est de couvrir leurs
« œufs avec des feuilles et des brins d'herbes à mesure qu'elles les pondent...
« Elles couvrent également leurs œufs pendant l'incubation lorsqu'elles
« sont obligées de les quitter pour aller chercher leur nourriture... Les
« femelles qui couvent dans le même nid ne se chicanent pas comme font
« les poules lorsqu'on leur donne un panier commun ; elles s'arrangent
« les unes auprès des autres : quelques-unes cependant, avant de pondre,
« font avec des brins d'herbe une séparation dans le nid afin de contenir en
« particulier leurs œufs ; et s'il arrive que les œufs se trouvent mêlés ou
« réunis ensemble, une seule femelle fait éclore tous les œufs des autres
« avec les siens ; elle les rassemble, les entasse et les entoure de feuilles :
« par ce moyen la chaleur se répartit dans toute la masse et ne peut se
« dissiper... Cependant chaque femelle fait plusieurs œufs par ponte... Ces
« oiseaux construisent leur nid très-solidement, quoique grossièrement, avec
« de petites tiges de plantes filamenteuses, des branches de citronnier ou
« d'autres arbrisseaux ; le dedans est seulement tapissé et couvert de feuilles
« tendres et qui se fanent bientôt : c'est sur ce lit de feuilles que sont dépo-
« sés les œufs ; ces nids sont fort évasés et fort élevés des bords ; il y en a
« dont le diamètre a plus de dix-huit pouces ; la grandeur du nid dépend
« du nombre des femelles qui doivent y pondre. Il serait assez difficile de

« dire au juste si toutes les femelles qui pondent dans le même nid ont « chacune leur mâle ; il se peut faire qu'un seul mâle suffise à plusieurs « femelles, et qu'ainsi elles soient en quelque façon obligées de s'entendre « lorsqu'il s'agit de construire les nids; alors il ne faudrait plus attribuer « leur union à l'amitié, mais au besoin qu'elles ont les unes des autres « dans cet ouvrage... Ces œufs sont de la grosseur de ceux de pigeon ; ils « sont de couleur d'aigue-marine uniforme, et n'ont point de petites taches « vers les bouts, comme la plupart des œufs des oiseaux sauvages... Il y a « apparence que les femelles font deux ou trois pontes par an, cela dépend « de ce qui arrive à la première ; quand elle réussit, elles attendent l'ar- « rière-saison avant d'en faire une autre ; si la ponte manque, ou si les « œufs sont enlevés, mangés par les couleuvres ou les rats, elles en font « une seconde peu de temps après la première ; vers la fin de juillet, ou « dans le courant d'août, elles commencent la troisième ; ce qu'il y a de « certain, c'est qu'en mars, en mai et en août on trouve des nids de ces « oiseaux... Au reste, ils sont doux et faciles à apprivoiser, et on prétend « qu'en les prenant jeunes on peut leur donner la même éducation qu'aux « perroquets, et leur apprendre à parler quoiqu'ils aient la langue aplatie « et terminée en pointe, au lieu que celle du perroquet est charnue, épaisse « et arrondie...

« La même amitié, le meme accord qui ne s'est point démenti pendant « le temps de l'incubation, continue après que les petits sont éclos ; lorsque « les mères ont couvé ensemble, elles donnent successivement à manger à « toute la petite famille... Les mâles aident à fournir les aliments, mais « lorsque les femelles ont couvé séparément elles élèvent leurs petits à part, « cependant sans jalousie et sans colère ; elles leur portent la becquée à « tour de rôle, et les petits la prennent de toutes les mères ; la nourriture « qu'elles leur donnent dépend de la saison : tantôt ce sont des chenilles, « des vers, des insectes, tantôt des fruits, tantôt des grains, comme le mil, « le maïs, le riz, l'avoine sauvage, etc.... Au bout de quelques semaines, « les petits ont acquis assez de force pour essayer leurs ailes, mais ils ne « s'aventurent pas au loin ; peu de temps après ils vont se percher auprès « de leurs père et mère sur les arbrisseaux, et c'est là où les oiseaux de « proie les saisissent pour les emporter...

« L'ani n'est point un oiseau nuisible ; il ne désole pas les plantations « de riz comme le merle, il ne mange pas les amandes du cocotier comme « le charpentier (le pic), il ne détruit pas les pièces de mil comme les « perroquets et les perruches.

LE HOUTOU OU MOMOT.[a b *]

Nous conservons à cet oiseau le nom de *houtou* que lui ont donné les naturels de la Guiane, et qui lui convient parfaitement, parce qu'il est l'expression même de sa voix ; il ne manque jamais d'articuler *houtou* brusquement et nettement toutes les fois qu'il saute ; le ton de cette parole est grave et tout semblable à celui d'un homme qui la prononcerait, et ce seul caractère suffirait pour faire reconnaître cet oiseau lorsqu'il est vivant, soit en liberté, soit en domesticité.

Fernandez, qui le premier a parlé du houtou, ne s'est pas aperçu qu'il l'indiquait sous deux noms différents, et cette méprise a été copiée par tous les nomenclateurs qui ont également fait deux oiseaux d'un seul, comme

a. Voyez les planches enluminées, nº 370, sous la dénomination de *Motmot du Brésil;* on aurait dû dire *motmot du Mexique*, car *motmot* est un nom mexicain que Fernandez a cité pour cet oiseau, tandis qu'au Brésil il ne porte pas le nom de *motmot*, mais celui de *guira-guainumbi*, que Marcgrave nous a conservé.

b. Motmot. Fernandez, *Hist. nov. Hisp.*, p. 52. — *Yayauhquitototl.* Fernandez, *ibidem*, p. 55. — *Guira-guainumbi Brasiliensibus tupinambis.* Marcgrave, *Hist. nat. Bras.*, p. 193. *Guira-guainumbi.* Pisou, *Hist. nat. Bras.*, p. 93. — *Motmot.* Eusèb. Nieremberg, p. 209. — *Avis caudata. Ibidem*, p. 209. — *Yayauh quitototl.* Ray, *Synops. avi.*, p. 167. — *Ispidæ, seu meropis affinis, guira-guainumbi Brasiliensibus tupinambis Marcgravii. Ibidem*, p. 49, nº 5. — *Guira-guainumbi Brasiliensibus.* Jonston, *Avi.*, p. 132. — *Jajauquitototl. Ibid.*, p. 119. — *Merula.* Mochring, *Avi.*, gen. 112. — *Ispidæ, seu meropis affinis guira-guainumbi Brasiliensibus tupinambis Marcgravii.* Willughby, *Ornithol.*, p. 103. — *Yayau quitototl seu avis caudata. Ibidem*, p. 298. — *The Brasilian saw-billed roller.* Le rolier au bec dentelé du Brésil. Edwards, *Glan.*, p. 251, avec une planche très-bien coloriée. — « Momotus viridis, « supernè splendidiùs, infernè obscuriùs : syncipite cæruleo beryllino; occipitio cæruleo-vio- « laceo; vertice et maculâ per oculos splendidè nigris; fasciculo pennarum nigro, ad latera « cæruleo in medio pectore; rectricibus subtus nigricantibus, supernè tribus utrimque extimis « viridibus, sex intermediis primùm viridibus, dein cæruleo-violaceis, quatuor intermediis « nigricante terminatis... » *Momotus.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 465; et pl. 35, fig. 3. — « Momotus viridi, cyaneo, fulvo et cinereo variegatus; rectricibus subtus nigricantibus, supernè « tribus utrimque extimis viridibus, sex intermediis primùm viridibus, dein cæruleo-violaceis, « quatuor intermediis nigricante terminatis... » *Momotus varius. Ibidem*, p. 469.

* *Ramphastos momota* (Gmel.). — *Prionites momota* (Illig.). — Le *motmot à tête bleue* ou le *houtou de la Guiane* (Cuv.). — *Guira guay-numbi*, au Brésil, selon Marcgrave. — Ordre des *Passereaux*, famille ou plutôt *division*[1] des *syndactyles*. Genre *Motmots* (Cuv.). — « Le *motmot à tête rousse* ou du Pérou, le *prionites Marcii*, le *tutre* du Paraguay, en sont « du moins très-voisins. » (Cuvier.)

1. (*) M. Cuvier partage les *passereaux* en deux *divisions*. La première et la plus nombreuse comprend les genres où le doigt externe est réuni à l'interne, seulement par une ou deux phalanges. Cette première division se sous-divise en quatre *familles* : les *Dentirostres*, les *Fissirostres*, les *Conirostres* et les *Ténuirostres* : chacune de ces familles réunit plusieurs *genres*.
La seconde et la plus petite *division* des *passereaux* comprend ceux où le doigt externe, presque aussi long que celui du milieu, lui est uni jusqu'à l'avant-dernière articulation. — M. Cuvier ne fait de cette *division* qu'un seul groupe, composé de cinq *genres* : les *Guêpiers*, les *Motmots*, les *Martins-Pêcheurs*, les *Ceyx* et les *Todiers*.

on peut le voir dans leurs phrases que nous avons rapprochées dans la nomenclature ci-dessous. Marcgrave est le seul des naturalistes qui ne se soit pas trompé; l'erreur de Fernandez est venue de ce qu'il a vu un de ces oiseaux qui n'avait qu'une seule penne ébarbée; il a cru que c'était une conformation naturelle, tandis qu'elle est contre nature, car tous les oiseaux ont tout aussi nécessairement les pennes par paires, et semblables, que les autres animaux ont les deux jambes ou les deux bras pareils. Il y a donc grande apparence que dans l'individu qu'a vu Fernandez cette penne de moins avait été arrachée, ou qu'elle était tombée par accident, car tout le reste de ses indications ne présente aucune différence : ainsi l'on peut présumer avec tout fondement que ce second oiseau qui n'avait qu'une penne ébarbée n'était qu'un individu mutilé.

Le houtou est de la grosseur d'une pie; il a dix-sept pouces trois lignes de longueur jusqu'à l'extrémité des grandes pennes de la queue; il a les doigts disposés comme les martins-pêcheurs, les manakins, etc.; mais ce qui le distingue de ces oiseaux et même de tous les autres, c'est la forme de son bec, qui sans être trop long pour la grandeur du corps, est de figure conique, courbé en bas et dentelé sur les bords des deux mandibules; ce caractère du bec conique, courbé en bas et dentelé, suffirait encore pour le faire reconnaître; néanmoins il en a un autre plus singulier et qui n'appartient qu'à lui, c'est d'avoir dans les deux longues pennes du milieu de la queue un intervalle d'environ un pouce de longueur, à peu de distance de leur extrémité, lequel intervalle est absolument nu, c'est-à-dire ébarbé, en sorte que la tige de la plume est nue dans cet endroit, ce qui néanmoins ne se trouve que dans l'oiseau adulte, car dans sa jeunesse ces pennes sont revêtues de leurs barbes dans toute leur longueur, comme toutes les autres plumes. L'on a cru que cette nudité des pennes de la queue n'était pas produite par la nature, et que ce pouvait être un caprice de l'oiseau, qui arrachait lui-même les barbes de ses pennes dans l'intervalle où elles manquent; mais l'on a observé que dans les jeunes ces barbes sont continues et tout entières, et qu'à mesure que l'oiseau vieillit, ces mêmes barbes diminuent de longueur et se raccourcissent, en sorte que dans les vieux elles disparaissent tout à fait. Au reste, nous ne donnons pas ici une description plus détaillée de cet oiseau, dont les couleurs sont si mêlées, qu'il ne serait pas possible de les représenter autrement que par le portrait que nous en avons donné dans notre planche enluminée, et encore mieux par la planche d'Edwards[a], qui est plus parfaitement coloriée que la nôtre; néanmoins nous observerons que les couleurs en général varient suivant l'âge ou le sexe, car on a vu de ces oiseaux beaucoup moins tachetés les uns que les autres.

a. Voyez *Glanures*, page 328.

On ne les élève que difficilement, quoique Pison dise le contraire : comme ils vivent d'insectes, il n'est pas aisé de leur en choisir à leur gré, on ne peut nourrir ceux que l'on prend vieux : ils sont tristement craintifs, et refusent constamment de prendre la nourriture. C'est d'ailleurs un oiseau sauvage très-solitaire et qu'on ne trouve que dans la profondeur des forêts; il ne va ni en troupes ni par paires, on le voit presque toujours seul à terre ou sur des branches peu élevées, car il n'a pour ainsi dire point de vol, il ne fait que sauter vivement et toujours prononçant brusquement *houtou;* il est éveillé de grand matin et fait entendre cette voix *houtou* avant que les autres oiseaux ne commencent leur ramage. Pison [a] a été mal informé lorsqu'il a dit que cet oiseau faisait son nid au-dessus des grands arbres; non-seulement il n'y fait pas son nid, mais il n'y monte jamais : il se contente de chercher à la surface de la terre quelque trou de tatous, d'acouchis ou d'autres petits animaux quadrupèdes, dans lequel il porte quelques brins d'herbes sèches pour y déposer ses œufs, qui sont ordinairement au nombre de deux. Au reste, ces oiseaux sont assez communs dans l'intérieur des terres de la Guiane, mais ils fréquentent très-rarement les environs des habitations : leur chair est sèche et n'est pas trop bonne à manger. Pison s'est encore trompé en disant que ces oiseaux se nourrissent de fruits; et comme c'est la troisième méprise qu'il a faite au sujet de leurs habitudes naturelles, il y à grande apparence qu'il a appliqué les faits historiques d'un autre oiseau à celui-ci, dont il n'a donné la description que d'après Marcgrave, et que probablement il ne connaissait pas; car il est certain que le *houtou* est le même oiseau que le *gaira-guainumbi* de Marcgrave, qu'il ne s'apprivoise pas aisément, qu'il n'est pas bon à manger, et qu'enfin il ne se perche ni ne niche au-dessus des arbres, ni ne se nourrit de fruits, comme le dit Pison.

LES HUPPES, LES PROMEROPS ET LES GUÉPIERS. [b]

S'il est vrai que la comparaison soit le véritable instrument de la connaissance, c'est principalement lorsqu'il s'agit d'objets qui ont plusieurs qualités communes et qui se ressemblent à beaucoup d'égards : on ne peut trop comparer ces sortes d'objets, on ne peut trop les rassembler sous le même coup d'œil; il résulte de ces rapprochements, de ces comparaisons

[a] *Hist. nat. Bras.*, pag. 93 et 94.

[b] M. Cuvier réunit, sous le nom générique de *huppes*, les *craves*, les *huppes proprement dites*, les *promerops* et les *épimaques*. Quant aux *guépiers*, il les rejette, comme nous avons vu (note 1 (*) de la page 365), aux *passereaux syndactyles*.

une lumière qui fait souvent découvrir des différences réelles où l'on n'avait d'abord aperçu que de fausses analogies, pour avoir trop isolé les objets et ne les avoir considérés que l'un après l'autre. Par ces raisons, j'ai dû réunir dans un seul article ce que j'ai à dire de général sur les genres très-voisins des huppes, des promerops et des guépiers.

Notre huppe est bien connue par sa belle aigrette double, qui est presque unique dans son espèce, puisqu'elle ne ressemble à aucune autre, si ce n'est à celle des kakatoës, par son bec long, menu et arqué, et par ses pieds courts. La huppe noire et blanche du Cap diffère de la nôtre en plusieurs points, et notamment par son bec plus court et plus pointu, comme on le verra dans les descriptions; mais on a dû la rapporter à ce genre dont elle approche plus que de tout autre.

Les promerops ont tant de rapports avec le genre de la huppe, qu'on pourrait dire, en adoptant pour un moment les principes des méthodistes, que les promerops sont des huppes sans huppe; mais la vérité est qu'ils sont un peu plus haut montés, et qu'ils ont communément la queue beaucoup plus longue.

Les guépiers ressemblent, par leurs pieds courts, à la huppe comme au martin-pêcheur, et plus particulièrement à ce dernier par la singulière disposition de leurs doigts, dont celui du milieu est adhérent au doigt extérieur jusqu'à la troisième phalange, et au doigt intérieur jusqu'à la première seulement. Le bec des guépiers, qui est assez large à sa base et assez fort, tient le milieu entre les becs grêles des huppes et des promerops d'une part, et les becs longs, droits, gros et pointus des martins-pêcheurs d'autre part, toutefois s'approchant un peu plus des premiers que des derniers, puisque le guépier vit d'insectes comme les huppes et les promerops, et non de petits poissons comme les martins-pêcheurs : or, l'on sait combien la force et la conformation du bec influent sur le choix des aliments.

On trouve encore quelques vestiges d'analogie entre le genre des guépiers et celui des martins-pêcheurs : premièrement, la belle couleur d'aigue-marine, qui n'est rien moins que commune dans les oiseaux d'Europe, embellit également le plumage de notre martin-pêcheur et celui de notre guépier; en second lieu, dans le plus grand nombre des espèces de guépiers, les deux pennes intermédiaires de la queue excèdent de beaucoup les latérales, et le genre du martin-pêcheur nous présente quelques espèces dans lesquelles ces deux intermédiaires sont de même excédantes; troisièmement, il nous présente aussi des espèces qui ont le bec un peu courbé, et qui en cela se rapprochent des guépiers.

D'un autre côté, quelque voisins que soient les deux genres des guépiers et des promerops, la nature, toujours libre, toujours féconde, a bien su les séparer, ou plutôt les fondre ensemble par des nuances intermédiaires qui tiennent plus ou moins de l'un et de l'autre; ces nuances, ce sont des

oiseaux qui sont guépiers par quelques parties et promerops par d'autres parties : j'applique à ce petit genre intermédiaire, ou si l'on veut équivoque, le nom de merops.

Tous ces différents oiseaux, qui ont déjà tant de rapports entre eux, se ressemblent encore par la taille. Dans chacun de ces genres, les espèces les plus grosses ne le sont guère plus que les grives, et les plus petites ne sont guère plus petites que les moineaux et les becfigues; s'il y a quelques exceptions, elles sont peu nombreuses, et d'ailleurs elles ont également lieu dans ces différents genres.

A l'égard du climat, il n'est pas le même pour tous : les promerops se trouvent en Asie, en Afrique et en Amérique; on n'en voit jamais en Europe, et s'ils sont aborigènes du vieux continent, et que par conséquent ils aient passé plus tôt ou plus tard dans le nouveau, il faut que ce soit par le nord de l'Asie. La huppe est attachée exclusivement à l'ancien monde, et j'en dis autant des guépiers, quoique l'on trouve dans nos planches enluminées la figure d'un oiseau appelé *guépier de Cayenne;* mais on a de fortes raisons de douter qu'il soit en effet originaire de cette île. Des ornithologistes qui y ont fait plusieurs voyages ne l'y ont jamais vu, et l'individu d'après lequel la figure de nos planches a été dessinée et gravée est unique à Paris jusqu'à présent, quoique en général les oiseaux de Cayenne y soient très-communs. Quant aux deux guépiers donnés par Seba comme étant l'un du Brésil et l'autre du Mexique, on sait combien l'autorité de Seba est suspecte sur cet article; et ici elle l'est d'autant plus, que ce seraient les deux seules espèces de guépiers qui fussent originaires du nouveau continent.

LA HUPPE.[a b *]

Un auteur de réputation en ornithologie (Belon) a dit que cet oiseau avait pris son nom de la grande et belle huppe qu'il porte sur sa tête; il

a. Voyez les planches enluminées, n° 52.

b. Ἔποψ. Aristote, *Hist. animal.*, lib. I, cap. I; lib. VI, cap. I; lib. IX, cap. II, 15 et 49. Ce nom est la racine du verbe ποπύζειν qui exprime le cri de la huppe. — Elien, *Nat. animal.*, lib. I, cap. 35; lib. III, cap. 26; lib. VI, cap. 46; lib. X, cap. 16; et lib. XVI, cap. 5. — *Upupa.* Pline, *Nat. hist.*, lib. X, cap. 29; et lib. XXV, cap. 6. Remarquez que Pline prononçant *ampoupa*, ainsi que Varron, comme on va voir. — Varron, *Lingua lat.*, lib. IV. Cet auteur croit que le nom latin *upupa*, s'est formé du cri de l'oiseau, *pou, pou;* et la Fable nous donne encore l'origine de ce cri : elle raconte que Thérée, roi de Thrace, ayant été métamorphosé en huppe, à la suite de plusieurs horreurs, et notamment après que Progné sa femme et Philomèle sa belle-sœur eurent fait servir sur sa table son fils Itys qu'elles avaient mis en pièces, ce père infortuné ne put former d'autre cri que πού, πού, qui en grec signifie *où, où*, comme s'il eût encore

* *Upupa epops* (Linn.). — La *huppe commune.* — Ordre des *Passereaux*, famille des *Ténuirostres*, genre *Huppes*, sous-genre *Huppes proprement dites* (Cuv.).

aurait dit tout le contraire s'il eût fait attention que le nom latin de ce même oiseau, *upupa*, d'où s'est évidemment formé son nom français, est non-seulement plus ancien de quelques siècles que le mot générique *huppe*, qui signifie dans notre langue une touffe de plumes dont certaines espèces d'oiseaux ont la tête surmontée, mais encore plus ancien que notre langue elle-même, laquelle a adopté le nom propre de l'espèce dont il s'agit ici pour exprimer en général son attribut le plus remarquable.

cherché ou redemandé son fils. — Huppe, *puput lupoge;* en grec moderne, Αγριοπεπνος. Belon, *Nat. des oiseaux*, lib. VI, cap. 10; et *Portrait d'oiseaux*, p. 72. Il n'en parle point dans ses observations; mais il se trompe, comme on le verra dans le texte, en disant que nous donnons à cet oiseau le nom de *huppe*, à cause de sa crête. — *Upupa :* en hébreu, selon différents auteurs, *kaath*, *cos*, *hakocoz*, *ataleph*, *racha*, *anapha*, *chasida*, *dukiphat;* en égyptien, *cucufa*, *cucupha;* en grec, Ἔποψ, Αλεκτρύων ἄγριος, *fitomos;* en arabe, *alhudud*, *alhedhed*, *garesol;* en turc, *ibik;* en italien, *buba*, *upega*, *gallo de Paradiso*, *galletto di maggio*, *puppula*, *cristella*, *putta* — (autrefois, selon Plaute et saint Jérôme, on appliquait le nom de *upupa* aux filles de joie); en espagnol, *abubilla;* en portugais, *popa;* en allemand, *wydhopff*, *wide-hopffe*, *wede-hoppe*, *kathaan;* en flamand, *hupetup;* dans le Brabant, *hueron;* en anglais, *howpe*. Remarquez que plusieurs écrivains de cette nation ont donné ce nom au vanneau, et que cet abus subsiste encore en plusieurs petites écoles britanniques, selon Willughby. En illyrien, *dedek;* en polonais, *dudek;* en Savoie, *etpie;* en français, *huppe* ou *hupe*. En quelques cantons, *putput*, à cause de sa puanteur; en Languedoc, *lupege*. Gessner, *De avibus*, p. 775. — En hébreu, *hasida;* en grec, Ἔποψις, Σιπτὴ, Αλεκτρύων, Γελάσσος; en grec moderne; Αγριοκορος; en italien, *uperga*, *galletto di marzo*. Aldrovande, *Ornithol.*, t. II, p. 702. — *Bubbola*. Olina, *Uccelleria*, fol. 36. — *Upupa*. En grec, Ἀγριοκόκορος. Jonston, *Aves*, p. 85. — Ray, *Synops. av.*, p. 48; en anglais, *the hoop or hoopoe*. — Willughby, *Ornithol*, p. 100; en allemand près de Cologne, *wide-huppe;* en anglais, *hoopo*. — Charleton, *Exercit.*, p. 98; vulgairement en anglais, *the dung-bird*, *the hooper*, *the hoopoop*. — *Gallus lutosus*, *gallinaceus stercorarius;* en allemand, *kot han*, *wiede-hopffe*. Schwenckfeld, *Av. Siles.*, p. 368. — Rzackzynski, *Auctuar. Polon.*, p. 427; chez les Cassubiens, *hupka*. — Albin, *Oiseaux*, t. II, nº XLII. — Klein, *Ordo av*, p. 110, nº XIV; en grec, Ἔποξ (sans doute pour Ἔποψ; la femelle *dupe* (sans doute pour *huppe*); car les fautes d'orthographe copiées scrupuleusement sont une des grandes causes de la multiplication des noms. — Linnæus, *Fauna Suec.*, ed. 1746, nº 85; en Suède, *hœr fogel;* en Scanie, *popp*. — Möehring, *Gen. av.*, gen. 22, p. 39. — Sibbalde, *Scot. Illustr. prodrom.*, part. II, lib. III, sect. 3, cap. 2, p. 16. — Kramer, *Elench. Austr. inf.*, p. 337. — Frisch, t. I, class. IV, div. 2, pl. VI, nº 43, art. 10. — On pourrait, selon lui, l'appeler bécasse d'arbre, *baum-schnepf*. En basse Saxe, *wede-hoppe*, mot composé, dans lequel *wede* ne vient pas de *weide*, saule, mais de *waide* qui, en termes de chasse, signifie excrément. — *Upupa varia*, *cristâ rufâ*, *in summo nigrâ*. Barrère, *Nov. specim.*, clas. III, p. 46, gen. 21; en catalan, *paput*, *poput*. — *Epos*, *upupa cristata*, *variegata*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 183, gen. 64. — Muller, *Zoologiæ Dan. prodrom.*, p. 13, nº 103; en norwégien, *ærfugl;* en danois, *herfugl*. — *The hoopoe*. Edwards, pl. 345. — « Upupa « supernè fusco-nigricante, et sordidè albo-rufescente varia, internè albo-rufescens; dorso « supremo griseo; pectore griseo-vinaceo; cristâ rufâ, apicibus pennarum nigris, rectricibus « nigricantibus, tæniâ transversâ albâ in medio præditis... » Huppe *ou* puput. Brisson, t. II, p. 435. — En arabe, sur les côtes du golfe Persique, *hudhud*, selon M. Niebhur. *Descript. de l'Arabie*, p. 148. — En différents jargons on l'appelle ou on l'a appelée *pepu*, *pipu*, *pupe*, *robin*, *boutbout*, *boubou*, *coq d'été*, *coq* ou *poulet de bois*, *coq puant*, *coq merdeux*, *tchiaou* chez les Turcs, à cause de quelque rapport observé entre son aigrette et celle de certains huissiers de Turquie qui portent ce nom; en vieil anglais, *houp*, *puet*. Et enfin à très-juste titre, comme on voit, *avis multorum nominum*, l'oiseau aux cent noms. — Procope l'a rangée, dit-on, parmi les oiseaux de nuit; mais c'est sans doute une méprise des copistes qui auront écrit *upupa*, au lieu de *ulula*.

La situation naturelle de cette touffe de plumes est d'être couchée en arrière, soit lorsque la huppe vole, soit lorsqu'elle prend sa nourriture, en un mot, lorsqu'elle est exempte de toute agitation intérieure [a]. J'ai eu occasion de voir un de ces oiseaux qui avait été pris au filet étant déjà vieux ou du moins adulte, et qui, par conséquent, avait les habitudes de la nature : son attachement pour la personne qui le soignait était devenu très-fort, et même exclusif; il ne paraissait content que lorsqu'il était seul avec elle; s'il survenait des étrangers, c'est alors que sa huppe se relevait par un effet de surprise ou d'inquiétude, et il allait se réfugier sur le ciel d'un lit qui se trouvait dans la même chambre; quelquefois il s'enhardissait jusqu'à descendre de son asile, mais c'était pour voler droit à sa maîtresse ; il était occupé uniquement de cette maîtresse chérie, et semblait ne voir qu'elle; il avait deux voix fort différentes, l'une plus douce, plus intérieure, qui semblait se former dans le siége même du sentiment, et qu'il adressait à la personne aimée; l'autre, plus aigre et plus perçante, qui exprimait la colère ou l'effroi : jamais on ne le tenait en cage ni le jour ni la nuit, et il avait toute licence de courir dans la maison ; cependant, quoique les fenêtres fussent souvent ouvertes, il ne montra jamais, étant dans son assiette ordinaire, la moindre envie de s'échapper, et sa passion pour la liberté fut toujours moins forte que son attachement. A la fin toutefois il s'échappa, mais ce fut un effet de la crainte, passion d'autant plus impérieuse chez les animaux, qu'elle tient de plus près au désir inné de leur propre conservation; il s'envola donc un jour qu'il avait été effarouché par l'apparition de quelque objet nouveau, encore s'éloigna-t-il fort peu, et n'ayant pu regagner son gîte, il se jeta dans la cellule d'une religieuse qui avait laissé sa fenêtre ouverte ; tant la société de l'homme, ou ce qui y ressemble, lui était devenue nécessaire : il y trouva la mort, parce qu'on ne sut que lui donner à manger; il avait cependant vécu trois ou quatre mois dans sa première condition avec un peu de pain et de fromage pour toute nourriture. Une autre huppe a été nourrie, pendant dix-huit mois, de viande crue [b]; elle l'aimait passionnément et s'élançait pour l'aller prendre dans la main ; elle refusait au contraire celle qui était cuite. Cet appétit de préférence pour la viande crue indique une conformité de nature entre les oiseaux de proie et les insectivores, lesquels peuvent être regardés en effet comme des oiseaux de petite proie.

La nourriture la plus ordinaire de la huppe, dans l'état de liberté, ce sont les insectes en général, et surtout les insectes terrestres, parce qu'elle se

a. On ajoute qu'elle cherche le feu, qu'elle aime à se coucher devant la cheminée, à s'y épanouir. Celle dont je vais parler appartenait à mademoiselle Lemulier, mariée depuis à M. Dumesniel, mestre de camp de cavalerie.

b. Gessner en a nourri une avec des œufs durs ; Olina avec des vers et du cœur de bœuf ou de mouton coupé en petites tranches longuettes, ayant à peu près la forme de vers ; mais il recommande surtout de ne la point renfermer dans une cage.

tient beaucoup plus à terre que perchée sur les arbres[a]; j'appelle insectes terrestres ceux qui passent leur vie, ou du moins quelques périodes de leur vie, soit dans la terre, soit à sa surface : tels sont les scarabées, les fourmis[b], les vers, les demoiselles, les abeilles sauvages, plusieurs espèces de chenilles, etc.[c] : c'est là le véritable appât qui en tout pays attire la huppe dans les terrains humides[d], où son bec long et menu peut facilement pénétrer, et celui qui, en Égypte, la détermine, ainsi que beaucoup d'autres oiseaux, à régler sa marche sur la retraite des eaux du Nil, et à s'avancer constamment à la suite de ce fleuve; car à mesure qu'il rentre dans ses bords[e] il laisse successivement à découvert des plaines engraissées d'un limon que le soleil échauffe, et qui fourmille bientôt d'une quantité innombrable d'insectes de toute espèce[f] : aussi les huppes de passage sont-elles alors très-grasses et très-bonnes à manger; je dis les huppes de passage, car il y en a dans ce même pays de sédentaires que l'on voit souvent sur les dattiers, aux environs de Rosette, et qu'on ne mange jamais; il en est de même de celles qui se trouvent en très-grand nombre dans la ville du Caire[g], où elles nichent en pleine sécurité sur les terrasses des maisons[h]. On peut en effet concevoir que des huppes vivant loin de l'homme, et dans une campagne inhabitée, sont meilleures à manger que celles qui vivent à portée d'une ville considérable ou des grands chemins qui y conduisent; les premières cherchent leur vie, c'est-à-dire les insectes, dans la vase, le limon, les terres humides, en un mot dans le sein de la nature, au lieu

a. Les arbres où elle se perche le plus volontiers, ce sont les saules, les osiers et apparemment tous ceux qui croissent dans les terres humides. Les huppes apprivoisées se tiennent aussi bien plus souvent à terre que perchées.

b. M. Frisch dit qu'elle fouille, avec son long bec, dans les fourmilières pour y chercher les œufs de fourmis; celle qu'a nourrie Gessner était très-friande en effet de ces œufs ou nymphes de fourmis, mais elle rejetait les fourmis elles-mêmes.

c. M. Salerne ajoute qu'elle purge la maison de souris, mais c'est sans doute en les poursuivant et les mettant en fuite, car il est évident qu'avec un bec aussi grêle, des serres aussi faibles et un gosier aussi étroit, elle ne peut ni s'en saisir, ni les dévorer encore moins les avaler tout entières; on sait qu'elle mange aussi les substances végétales, entre autres des baies de mûre et des raisins. Voyez Olina et les anciens. J'ai trouvé dans le gosier de celles que j'ai disséquées, outre les insectes et les vers, tantôt de l'herbe, de petites graines, des bourgeons, tantôt des grains ronds d'une matière terreuse, quelquefois de petites pierres, quelquefois rien du tout.

d. C'est parce qu'elle court ainsi dans la vase qu'on lui trouve presque toujours les pieds crottés.

e. On voit par cela seul pourquoi l'apparition de la huppe en Égypte annonçait aux habitants de ce pays la retraite des eaux du Nil, et conséquemment la saison des semailles : aussi jouait-elle un grand rôle dans les hiéroglyphes égyptiens.

f. Entre autres d'une espèce d'insecte particulière à l'Égypte, et qui ressemble au cloporte. Le Nil laisse aussi beaucoup de petites grenouilles et même de frai de grenouille dans les endroits qu'il a inondés; et tout cela peut, en cas de besoin, suppléer aux insectes.

g. On en mange à Bologne, à Gênes et dans quelques autres contrées de l'Italie et de la France, tant méridionale que septentrionale : quelques-uns les préfèrent aux cailles; il est vrai que toutes nos huppes sont de passage.

h. Ces deux dernières notes m'ont été communiquées par M. de Sonnini, dans deux lettres datées du Caire et de Rosette, les 4 septembre et 5 novembre 1777.

que les autres les cherchent dans les immondices de tout genre qui abondent partout où il y a un grand nombre d'hommes réunis, ce qui ne peut manquer d'inspirer du dégoût pour les huppes des cités, et même de donner un mauvais fumet à leur chair [a] : il y en a une troisième classe qui tient le milieu entre les deux autres, et qui, se fixant dans nos jardins, trouve à s'y nourrir suffisamment de chenilles et de vers de terre [b]. Au reste, tout le monde convient que la chair de cet oiseau, qui passe pour être si sale de son vivant, n'a d'autre défaut que de sentir un peu trop le musc, et c'est apparemment la raison pourquoi les chats, d'ailleurs si friands d'oiseaux, ne touchent jamais à ceux-ci [c].

En Égypte, les huppes se rassemblent, dit-on, par petites troupes, et lorsqu'une d'entre elles est séparée des autres, elle rappelle ses compagnes par un cri fort aigu à deux temps, *zi*, *zi* [d]. Dans la plupart des autres pays elles vont seules ou tout au plus par paires. Quelquefois, au temps du passage, il s'en trouve un assez grand nombre dans le même canton ; mais c'est une multitude d'individus isolés qui ne sont unis entre eux par aucun lien social, et par conséquent ne peuvent former une véritable troupe : aussi partent-elles les unes après les autres quand elles sont chassées. D'autre part, comme elles ont toutes la même organisation, toutes doivent être et sont mues de la même manière par les mêmes causes; et c'est la raison pourquoi toutes, en s'envolant, se portent vers les mêmes climats, et suivent à peu près la même route. Elles sont répandues dans presque tout l'ancien continent, depuis la Suède, où elles habitent les grandes forêts, et même depuis les Orcades et la Laponie [e], jusqu'aux Canaries et au cap de Bonne-Espérance d'une part, et de l'autre jusqu'aux îles de Ceylan et de Java [f]. Dans toute l'Europe elles sont oiseaux de passage et n'y restent point l'hiver, pas même dans les beaux pays de la Grèce et de l'Italie [g] : on en trouve quelquefois en mer [h], et de bons observateurs [i] les mettent au

a. C'est donc uniquement à ces huppes des cités, à ces huppes sédentaires que l'on doit rapporter ce que Belon dit, peut-être trop généralement de toutes les huppes, « que leur chair « ne vaut rien, et que n'y a personne en aucun pays qui en veuille tâter. » C'était et c'est encore une nourriture immonde chez les juifs.

b. Olina, *Uccelleria*, fol. 36. Albin parle d'une huppe qui s'était établie dans un jardin situé au milieu de la forêt d'Epping en Angleterre.

c. Il y a plusieurs moyens indiqués pour faire passer ce goût de musc; le plus généralement recommandé, c'est de couper la tête à la huppe au moment qu'elle vient d'être tuée : cependant les parties postérieures sont plus musquées que les parties antérieures.

d. Note communiquée par M. de Sonnini.

e. Voyez la *Lapponie* de Scheffer. Francfort, 1673, in-4°.

f. Voyez Edwards, pl. 20; et le voyageur La Barbinais.

g. On sait bien, dit Belon, qu'elles ne demeurent l'hiver en Grèce. *Cùm fœtum educère*, dit Pline, *abeunt upupæ*.

h. Le 18 mars, passant au travers des Canaries, une huppe vint se poser sur notre vaisseau et prit son vol à l'ouest. *Voyage à l'île de France et de Bourbon*, par un officier du roi. Merlin, 1773, t. I.

i. Entre autres M. le commandeur Desmarys.

nombre des oiseaux que l'on voit passer deux fois chaque année dans l'île de Malte; mais il faut avouer qu'elles ne suivent pas toujours la même route, car souvent il arrive qu'en un même pays on en voit beaucoup une année, et très-peu ou point du tout l'année suivante. De plus, il y a des contrées, comme l'Angleterre, où elles sont fort rares et où elles ne nichent jamais; d'autres, comme le Bugey, qu'elles semblent éviter absolument : toutefois le Bugey est un pays montagneux; il faut donc qu'elles ne soient pas attachées aux montagnes, du moins autant que le pensait Aristote [a]; mais ce n'est pas le seul fait qui combatte l'assertion de ce philosophe, car les huppes établissent tous les jours leur domicile au milieu de nos plaines, et l'on en voit fréquemment sur les arbres isolés qui croissent dans les îles sablonneuses, telles que celles de Camargue en Provence [b]. Frisch dit qu'elles ont comme les pics la faculté de grimper sur l'écorce des arbres, et cela n'a rien que de conforme à l'analogie, puisqu'elles font comme les pics leur ponte dans des trous d'arbres; elles y déposent le plus souvent leurs œufs, ainsi que dans des trous de murailles, sur le terreau ou la poussière qui se trouve d'ordinaire au fond de ces sortes de cavités, sans les garnir, dit Aristote, de paille ni d'aucune litière; mais cela est encore sujet à quelques exceptions, du moins apparentes : de six couvées qu'on m'a apportées, quatre étaient en effet sans litière, et les deux autres avaient sous elles un matelas très-mollet, composé de feuilles, de mousse, de laine, de plumes, etc. [c]. Or, tout cela peut se concilier, car il est très-possible que la huppe ne garnisse jamais son nid de mousse ni d'autre chose, mais qu'elle fasse quelquefois sa ponte dans des trous qui auront été occupés l'année précédente par des pics, des torcols, des mésanges et autres oiseaux qui les auront matelassés, chacun suivant son instinct.

On a dit il y a longtemps, et l'on a beaucoup répété, que la huppe enduisait son nid des matières les plus infectes : de la fiente de loup, de renard, de cheval, de vache, bref de toutes sortes d'animaux, sans excepter l'homme [d]; et cela, ajoute-t-on, dans l'intention de repousser par la mauvaise odeur les ennemis de sa couvée [e]; mais le fait n'est pas plus vrai que

a. « Montes incolit et sylvas. » *Hist. animal.*, lib. I, cap. I.

b. Note communiquée par M. le marquis de Piolenc.

c. Il y avait au fond de l'un de ces nids plus de deux litrons de mousse, des débris de lanmetons, quelques vermisseaux échappés sans doute du bec de la mère ou de ses petits : les six arbres où se sont trouvés ces nids, sont trois griottiers, deux chênes et un poirier; les plus bas de ces nids étaient à trois ou quatre pieds de terre, les plus hauts à dix.

d. Voyez Salerne, *Hist. nat. des oiseaux; Ornithologie italienne*, etc. Il est assez singulier que les anciens, qui regardaient la huppe comme une habitante des montagnes, des forêts, des déserts, lui aient imputé d'employer à son nid les excréments de l'homme; c'est encore ici un de ces faits particuliers mal à propos généralisés : il a pu arriver qu'une huppe couveuse et ramassé sur des immondices quelconques les insectes qu'elle destinait à ses petits, qu'elle se soit salie en les ramassant, et qu'elle ait sali son nid : il n'en fallait pas davantage à des observateurs superficiels, pour conclure que c'était une habitude commune à toute l'espèce.

e. On a dit aussi que c'était afin de rompre les charmes qui pouvaient être jetés sur la cé-

l'intention, car la huppe n'a point l'habitude d'enduire l'orifice de son nid comme fait la sittelle; d'un autre côté il est très-vrai qu'un nid de huppe est très-sale et très-infect, inconvénient nécessaire et qui résulte de la forme même du nid, lequel a souvent douze, quinze et jusqu'à dix-huit pouces de profondeur : lorsque les petits viennent d'éclore et sont encore faibles, ils ne peuvent jeter leur fiente au dehors, ils restent donc fort longtemps dans leur ordure, et on ne peut guère les manier sans s'infecter les doigts [a]; c'est de là, sans doute, qu'est venu le proverbe : sale comme une huppe; mais ce proverbe induirait en erreur si l'on voulait en conclure que la huppe a le goût ou l'habitude de la malpropreté; elle ne s'aperçoit point de la mauvaise odeur tant qu'il s'agit de donner à ses petits les soins qui leur sont nécessaires; dans toute autre circonstance elle dément bien le proverbe, car celle dont j'ai parlé ci-dessus, non-seulement ne fit jamais d'ordure sur sa maîtresse, ni sur les fauteuils, ni même au milieu de la chambre, mais elle se retirait toujours pour cela sur ce même ciel de lit où elle se réfugiait lorsqu'elle était effarée, et l'on ne peut nier que l'endroit ne fût bien choisi, puisqu'il était tout à la fois le plus éloigné, le plus caché et le moins accessible.

La femelle pond depuis deux jusqu'à sept œufs [b], mais plus communément quatre ou cinq; ces œufs sont grisâtres, un peu moins gros que ceux de perdrix, et ils n'éclosent pas tous, à beaucoup près, au même terme, car on m'a apporté une couvée de trois jeunes huppes prises dans le même nid, qui différaient beaucoup entre elles par la taille; dans la plus grande, les pennes de la queue sortaient de dix-huit lignes hors du tuyau, et, dans la plus petite, de sept lignes seulement. On a vu souvent la mère porter à

vée; car la huppe passait pour être fort savante dans ce genre : elle connaissait toutes les herbes qui détruisent l'effet des fascinations, celles qui rendent la vue aux aveugles, celles qui ouvrent les portes les mieux fermées, et l'on a voulu donner crédit à cette dernière fable, en y ajoutant une autre fable non moins absurde. Élien raconte sérieusement qu'un homme ayant bouché trois fois de suite le nid d'une huppe, et ayant bien reconnu l'herbe dont elle se servit autant de fois pour l'ouvrir, il employa avec succès la même herbe pour charmer les serrures des coffres-forts. La mort même ne fait qu'exalter ses vertus et leur donner une nouvelle énergie; son cœur, son foie, sa cervelle, etc., mangés avec certaines formules mystérieuses, appliqués, suspendus sur différentes parties du corps, communiquent le don de prophétie, guérissent la migraine, rétablissent la mémoire, procurent le sommeil, donnent des songes agréables ou terribles, etc. Autrefois elle passait en Angleterre pour un oiseau de mauvais augure; encore aujourd'hui le peuple de Suède regarde son apparition comme un présage de guerre. Les anciens étaient mieux fondés, ce me semble, à croire que lorsqu'on l'entendait chanter avant le temps où l'on avait coutume de commencer la culture de la vigne, elle annonçait de bonnes vendanges : en effet, ce chant prématuré supposait un printemps doux, et par conséquent une année hâtive, toujours favorable à la vigne et à la qualité de son fruit.

a. C'est ce qu'éprouva Schwenckfeld étant encore enfant, et voulant tirer d'un chêne creux une couvée de huppes qui y était établie, p. 369.

b. M. Linnæus et les auteurs de la *Zoologie Britannique* ne parlent que de deux œufs; mais ce cas est aussi rare, du moins dans nos contrées, que celui de sept œufs. Il peut se faire que dans les pays plus septentrionaux, tels que la Suède, les huppes soient moins fécondes.

manger à ses petits, mais je n'ai jamais entendu dire que le père en fît autant. Comme on ne voit guère ces oiseaux en troupes, il est naturel de penser que la famille se disperse dès que les jeunes sont en état de voler : cela devient encore plus probable s'il est vrai, comme le disent les auteurs de l'*Ornithologie italienne*, que chaque paire fasse deux ou trois pontes par an : les petits de la première couvée sont en état de voler dès la fin de juin. C'est à ce peu de faits et de conjectures que se bornent les connaissances que j'ai pu me procurer sur la ponte de la huppe et sur l'éducation de ses petits.

Le cri du mâle est *bou, bou, bou ;* c'est surtout au printemps qu'il le fait entendre, et on l'entend de très-loin [a] ; ceux qui ont écouté ces oiseaux avec attention prétendent avoir remarqué dans leur cri différentes inflexions, différents accents appropriés aux différentes circonstances, tantôt un gémissement sourd qui annonce la pluie prochaine, tantôt un cri plus aigu qui avertit de l'apparition d'un renard, etc. Cela a quelque rapport avec les deux voix de la huppe apprivoisée dont j'ai parlé plus haut : celle-ci avait un goût marqué pour le son des instruments ; toutes les fois que sa maîtresse jouait du clavecin ou de la mandoline, elle venait se poser sur ces instruments ou le plus près possible, et s'y tenait autant de temps que sa maîtresse continuait de jouer.

On prétend que cet oiseau ne va jamais aux fontaines pour y boire, et que par cette raison il se prend rarement dans les piéges, surtout à l'abreuvoir : à la vérité, la huppe qui fut tuée en Angleterre, dans la forêt d'Epping, avait évité les piéges multipliés qu'on lui avait tendus avant de la tirer dans l'intention de l'avoir vivante ; mais il n'est pas moins vrai que la huppe apprivoisée que j'ai déjà citée plusieurs fois avait été prise au filet, et qu'elle buvait de temps en temps en plongeant son bec dans l'eau d'un mouvement brusque, et sans le relever ensuite comme font plusieurs oiseaux : apparemment que celui-ci a la faculté de faire monter la boisson dans son gosier par une espèce de succion. Au reste, les huppes conservent ce mouvement brusque du bec lorsqu'il ne s'agit ni de boire ni de manger ; cette habitude vient, sans doute, de celle qu'elles ont dans l'état sauvage de saisir les insectes, de piquer les bourgeons, d'enfoncer leur bec dans la vase et dans les fourmillières pour y chercher les vers, les œufs de fourmis, et peut-être la seule humidité de la terre. Autant elles sont difficiles à prendre dans les piéges, autant elles sont faciles à tirer, car elles se laissent approcher de fort près [b], et leur vol, quoique sinueux et sautillant, est peu rapide,

a. Aristophane exprime ainsi le chant de ces oiseaux, *epopoe, popopo, popoe, popoe, io, io, ito, ito, ito, ito ;* mais il me semble qu'il les fait un peu parler grec. De tous les noms qui leur ont été donnés, celui qui rend le mieux leur vrai chant, est celui de *boubou*, sous lequel ils sont connus en Lorraine et dans quelques autres provinces de France. Ἐποπάζειν en grec signifie *chanter comme une huppe.*

b. Ceux qui ont voulu juger de ce qu'était la huppe, par ce qu'elle devait être d'après la

et ne présente aux chasseurs, ou si l'on veut aux tireurs, que très-peu de difficultés : elles battent des ailes en partant, comme le vanneau [a], et, posées à terre, elles marchent d'un mouvement uniforme comme les poules.

Elles quittent nos pays septentrionaux sur la fin de l'été ou au commencement de l'automne, et n'attendent jamais les grands froids; mais quoique en général elles soient des oiseaux de passage dans notre Europe, il est possible qu'en certaines circonstances il y en soit resté quelques-unes : par exemple, celles qui se seront trouvées blessées au moment du départ, ou malades, ou trop jeunes, en un mot, trop faibles pour entreprendre un voyage de long cours, ou celles qui auront été retenues par quelque obstacle étranger : ces huppes restées en arrière se seront arrangées dans les mêmes trous qui leur avaient servi de nid, elles y auront passé l'hiver à demi engourdies, vivant de peu et pouvant à peine refaire les plumes que la mue leur avait fait perdre : quelques chasseurs en auront trouvé dans cet état, et de là on aura pris occasion de dire que toutes les huppes passaient l'hiver dans des arbres creux, engourdies et dépouillées de leurs plumes [b], comme on l'a dit des coucous, et avec aussi peu de fondement.

Selon quelques-uns, la huppe était, chez les Égyptiens, l'emblème de la piété filiale : les jeunes prenaient soin, dit-on, de leurs père et mère, devenus caduques; ils les réchauffaient sous leurs ailes, ils leur aidaient, dans le cas d'une mue laborieuse, à quitter leurs vieilles plumes; ils soufflaient sur leurs yeux malades et y appliquaient des herbes salutaires, en un mot, ils leur rendaient tous les services qu'ils en avaient reçus dans leur bas âge. On a dit quelque chose de pareil de la cigogne : eh ! que n'en peut-on dire autant de toutes les espèces d'animaux !

La huppe ne vit que trois ans, suivant Olina, mais cela doit s'entendre de la huppe domestique, dont nous abrégeons la vie faute de pouvoir lui donner la nourriture la plus convenable, et dont il nous est facile de compter les jours, puisque nous l'avons sans cesse sous les yeux : il ne serait pas aussi aisé de déterminer la vie moyenne de la huppe sauvage et libre, et d'autant moins aisé qu'elle est oiseau de passage.

Comme elle a beaucoup de plumes, elle parait plus grosse qu'elle n'est en effet : sa taille approche de celle d'une grive, et son poids est de deux

mythologie, n'ont pas manqué de dire qu'elle était très-sauvage, qu'elle ne s'enfonçait dans la profondeur des forêts, qu'elle ne gagnait la cime des montagnes, etc., que pour fuir les hommes. Au reste, des chasseurs m'ont assuré que cet oiseau se laissait un peu moins approcher sur l'arrière-saison, sans doute parce qu'il a un peu plus d'expérience.

a. C'est sans doute à cause de cette conformité dans la façon de voler, jointe à la belle touffe de plumes dont la tête du vanneau est ornée, qu'on a donné à celui-ci et qu'on lui donne encore en Angleterre, le nom de *huppe* : ce sont d'ailleurs des oiseaux de même taille.

b. *Albertus apud Gessnerum*. Schwenckfeld, *Aviarum Silesiæ*, etc. C'est par cette raison dit G. Agricola, qu'on les voit au printemps presque toutes déplumées.

onces et demie à trois ou quatre onces, plus ou moins, suivant qu'elle a plus ou moins de graisse[a].

Sa huppe est longitudinale, composée de deux rangs de plumes égaux et parallèles entre eux ; les plumes du milieu de chaque rang sont les plus longues, en sorte qu'elles forment, étant relevées, une huppe arrondie en demi-cercle[b] d'environ deux pouces et demi de hauteur ; toutes ces plumes sont rousses, terminées de noir ; celles du milieu et les suivantes en arrière ont du blanc entre ces deux couleurs ; il y a outre cela six ou huit plumes encore plus en arrière appartenant toujours à la huppe, lesquelles sont entièrement rousses et les plus courtes de toutes.

Le reste de la tête et toute la partie antérieure de l'oiseau sont d'un gris tirant tantôt au vineux, tantôt au roussâtre ; le dos est gris dans sa partie antérieure, rayé transversalement dans sa partie postérieure de blanc sale, sur un fond rembruni ; il y a une plaque blanche sur le croupion ; les couvertures supérieures de la queue sont noirâtres ; le ventre et le reste du dessous du corps d'un blanc roux ; les ailes et la queue noires, rayées de blanc ; le fond des plumes ardoisé.

De toutes ces différentes couleurs, ainsi répandues sur le plumage, il résulte une espèce de dessin régulier d'un fort bon effet lorsque l'oiseau redresse sa huppe, étend ses ailes, relève et épanouit sa queue, ce qui lui arrive souvent ; la partie des ailes la plus voisine du dos présente alors de part et d'autre une rayure transversale noire et blanche, à peu près perpendiculaire à l'axe du corps ; la plus haute de ces raies a une teinte roussâtre, et s'unit à un fer-à-cheval de même couleur qui se dessine sur le dos, et dont la convexité s'approche de la plaque blanche du croupion ; la plus basse, qui borde l'aile dans la moitié de sa circonférence, va rejoindre une autre bande blanche plus large qui traverse cette même aile à deux doigts de sa pointe, et parallèlement à l'axe du corps ; cette dernière raie blanche répond aussi à un croissant[c] de même couleur qui traverse la queue à pareille distance de son extrémité, et forme avec elle le cadre du tableau : enfin, qu'on se représente l'ensemble de ce joli tableau couronné par une huppe élevée de couleur d'or et bordée de noir, et l'on aura du plumage de cet oiseau une idée beaucoup plus claire et plus juste que celle qu'on voudrait en donner en décrivant séparément chaque plume et chaque barbe de chaque plume.

Toutes les bandes blanches qui paraissent sur la face supérieure de l'aile

a. « Avecques toute sa plume, dit Belon, fait bien monstre d'un pigeon, mais sa charnure « n'appert guère plus grosse qu'un estourneau. »

b. « Avis cristâ visenda plicatili, contrahens eam subrigensque per longitudinem capitis. » Plin., lib. x, cap. xxix.

c. Lorsque la queue est entièrement épanouie, ce croissant se change en une bande toute droite, parce que sa convexité est tournée du côté du corps, et qu'il va toujours s'ouvrant de plus en plus à mesure que les pennes deviennent plus divergentes.

paraissent aussi à la face inférieure, et présentent le même coup d'œil lorsque l'oiseau vole et qu'on le voit par-dessous, excepté que le blanc est plus pur, moins terni, moins mêlé de roussâtre.

J'ai vu une femelle, bien reconnue femelle par la dissection, qui avait toutes ces mêmes couleurs et tout aussi décidées : peut-être était-elle un peu vieille ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle n'était pas plus grosse que le mâle, quoi qu'en disent les auteurs de l'*Ornithologie italienne*.

Longueur totale, onze pouces environ ; bec, deux pouces un quart (plus ou moins, selon que l'oiseau est plus ou moins vieux), légèrement arqué ; la pointe du bec supérieur dépasse un peu celle du bec inférieur : l'une et l'autre sont assez mousses ; narines oblongues et peu recouvertes ; langue très-courte, presque perdue dans le gosier, et formant une espèce de triangle équilatéral, dont les côtés n'ont pas trois lignes de longueur ; ouverture des oreilles à cinq lignes de l'angle de l'ouverture du bec et dans le même alignement ; tarse, dix lignes ; doigt du milieu uni au doigt extérieur par sa première phalange ; ongle postérieur le plus long et le plus droit, surtout dans les vieux ; vol, dix-sept pouces et plus ; queue, près de quatre pouces, composée de dix pennes égales (et non de douze, comme dit Belon) : dépasse de vingt lignes les ailes composées de dix-neuf pennes, dont la première est la plus courte, et la dix-neuvième la plus longue.

Tube intestinal, du gésier à l'anus, de douze à dix-huit pouces ; gésier musculeux, doublé d'une membrane sans adhérence qui envoyait un prolongement en forme de douille dans le duodénum ; grand axe du gésier, de neuf à quatorze lignes ; petit axe, de sept à douze lignes : ces parties ont plus de volume dans les jeunes que dans les vieux ; tous ont une vésicule du fiel, et seulement de très-légers vestiges de cœcum ; à l'angle de la bifurcation de la trachée-artère, deux petits trous recouverts d'une membrane très-fine ; les deux branches de cette même trachée-artère formées par-derrière d'une membrane semblable, et par-devant d'anneaux cartilagineux de forme semi-circulaire ; le muscle releveur de la huppe est situé entre le sommet de la tête et la base du bec : lorsqu'il est tiré en arrière la huppe se relève, et lorsqu'il est tiré du côté du bec elle s'abaisse.

Dans une femelle que j'ai ouverte le 5 juin, il y avait des œufs de différentes grosseurs : le plus gros avait une ligne de diamètre.

Variétés de la huppe.

Les anciens disaient que cet oiseau était sujet à changer de couleur d'une saison à l'autre : cela dépend sans doute de la mue, car des plumes nouvelles doivent être un peu différentes des vieilles qui sont prêtes à se détacher, et la différence doit être plus sensible dans certaines espèces que

dans d'autres : au surplus, des personnes qui ont élevé des huppes ne se sont pas aperçues de ce changement de couleur.

Belon avance qu'il en a connu deux espèces, sans indiquer les attributs qui les distinguent, si ce n'est peut-être *ce moult beau collier mi-parti de noir et de tanné*, dont il dit en général que *la huppe a le cou entourné*, et qui manque à l'espèce que nous connaissons.

MM. Commerson et Sonnerat ont rapporté une huppe du cap de Bonne-Espérance, fort ressemblante à la nôtre, et que le voyageur Kolbe avait reconnue longtemps auparavant dans les environs de ce cap[a] ; elle a en gros le même plumage, la même forme, le même cri, les mêmes allures, et se nourrit des mêmes choses ; mais, en y regardant de plus près, on s'aperçoit qu'elle a la taille un peu plus petite, les pieds plus allongés, le bec plus court à proportion, l'aigrette plus basse, qu'il n'y a aucun vestige de blanc dans les plumes qui composent cette aigrette, et en général un peu moins de variété dans le plumage.

Un autre individu, rapporté du même pays, avait le haut du dos d'un brun assez foncé, et le ventre varié de blanc et de brun : c'était sans doute un jeune, car il était plus petit que les autres, et il avait le bec de cinq lignes plus court.

Enfin, M. le marquis Gerini a vu à Florence, et revu dans les Alpes, près de la ville de Ronta, une très-belle variété dont l'aigrette était bordée de bleu céleste[b].

OISEAU ÉTRANGER QUI A RAPPORT A LA HUPPE.

LA HUPPE NOIRE ET BLANCHE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.[c]

Cet oiseau diffère de notre huppe et de ses variétés par sa grosseur, par son bec plus court et plus pointu ; par sa huppe, dont les plumes sont un peu moins hautes à proportion, d'ailleurs effilées à peu près comme celles du coucou huppé de Madagascar ; par le nombre des pennes de sa queue, car elle en a douze ; par la forme de sa langue, qui est assez longue, et dont l'extrémité est divisée en plusieurs filets ; enfin, par les couleurs de son

a. Voyez *Description du Cap*, t. I, p. 152.

b. Voyez l'*Ornithologie italienne*, à l'endroit cité dans la nomenclature.

c. Voyez les planches enluminées, n° 697, où cet oiseau est représenté sous le nom de *huppe du cap de Bonne-Espérance.*

d. L'oiseau de Madagascar que Flacourt nomme *tirouch* paraît avoir du rapport avec celui-ci : sa tête est ornée d'une belle huppe, et son plumage n'est que de deux couleurs, noir et gris ; on peut supposer que c'est du gris clair.

* *Upupa capensis* (Lath., Gmel.). — Genre *Huppes*, sous-genre *Huppes proprement dites* (Cuv.).

plumage. Il a la huppe, la gorge et tout le dessous du corps blancs sans tache; le dessus du corps, depuis la huppe exclusivement jusqu'au bout de la queue, d'un brun dont les teintes varient et sont beaucoup moins foncées sur les parties antérieures, une tache blanche sur l'aile; l'iris d'un brun bleuâtre; le bec, les pieds, et même les ongles, jaunâtres.

Cet oiseau se tient dans les grands bois de Madagascar, de l'île Bourbon et du cap de Bonne-Espérance; on a trouvé dans son estomac des graines, des baies de *pseudobuxus :* son poids est de quatre onces, mais il doit varier beaucoup et être plus considérable aux mois de juin et de juillet, temps où cet oiseau est fort gras.

Longueur totale, seize pouces; bec, vingt lignes, très-pointu, le supérieur ayant les bords échancrés près de la pointe et l'arête fort obtuse, plus long que l'inférieur, celui-ci tout aussi large; dans le palais, qui est fort uni, d'ailleurs, de petites tubérosités dont le nombre varie; narines comme notre huppe; les pieds aussi, excepté que l'ongle postérieur, qui est le plus grand de tous, est très-crochu; vol, dix-huit pouces; queue, quatre pouces dix lignes, composée de pennes à peu près égales, cependant les deux intermédiaires un peu plus courtes : dépasse d'environ deux pouces et demi les ailes, qui sont composées de dix-huit pennes.

LE PROMERUPE.[a] *

Cette espèce vient naturellement prendre sa place entre les huppes et les promerops, puisqu'elle porte sur la tête une touffe de longues plumes couchées en arrière et qui paraissent capables de former en se relevant une aigrette peu différente de celle de notre huppe : or en différât-elle un peu, toujours serait-il vrai que par ce seul caractère cet oiseau se rapproche de notre huppe plus que tous les autres promerops; mais d'un autre côté il se rapproche de ceux-ci et s'éloigne de la huppe par l'excessive longueur de sa queue.

Seba nous assure que cet oiseau vient de la partie orientale de notre continent, et qu'il est très-rare; il a la gorge, le cou, la tête et la belle et

a. Avis paradisiaca, cristata, orientalis, rarissima... Seba, t. I, p. 48, pl. XXX, fig. 5. — *Upupa manucodiata.* Klein, *Ordo av.*, p. 110, n° 15. — « Promerops cristatus, supernè dilutè « spadiceus, internè dilutè cinereus; cristâ, capite et collo nigris; rectricibus dilutè spadiceis, « binis intermediis longissimis... » Promerops huppé des Indes. Brisson, t. II, p. 464. Dans la méthode de cet habile ornithologiste, le genre des promerops ne diffère de celui de la huppe que parce que ceux-là n'ont point de huppe sur la tête. — *Upupa rectricibus duabus longissimis...* Linnæus, *Syst. nat.*, éd. XIII, p. 184, sp. 3. — M. le vicomte de Querhoënt nous a communiqué une notice sur le mâle de cette espèce.

* *Upupa paradisæa* (Lath., Gmel.). — « L'*upupa paradisæa* n'est que le *muscicapa paradisi* (*gobe-mouche de Ceylan*) dont le bec a été mal dessiné. » (Cuvier.)

grosse huppe dont sa tête est surmontée, d'un beau noir; les ailes et la queue d'un rouge bai clair; le ventre cendré clair; le bec et les pieds de couleur plombée : sa grosseur est à peu près celle d'un étourneau.

Longueur totale, dix-neuf pouces; bec, treize lignes, un peu arqué, très-aigu; tarse, environ neuf lignes; ailes courtes; queue, quatorze pouces un quart, composée de pennes fort inégales; les deux intermédiaires dépassent les latérales de plus de onze pouces, et les ailes de plus de treize.

LE PROMEROPS A AILES BLEUES.[a]*

Ce promerops se plaît sur les hautes montagnes; il se nourrit de chenilles, de mouches, de scarabées et autres insectes. La couleur dominante sur la partie supérieure du corps est un gris obscur changeant en aigue-marine et en rouge pourpré; la queue est de la même couleur, mais d'une teinte plus foncée, et jette des reflets dorés d'un très-bel effet; les pennes des ailes sont d'un bleu clair et brillant; le ventre jaune clair; les yeux surmontés d'une tache de même couleur; le bec noirâtre, bordé de jaune : cet oiseau est de la taille d'une grive.

Longueur totale, dix-huit pouces trois quarts; bec, vingt lignes, un peu arqué; tarse, huit lignes et demie; ailes courtes; queue, douze pouces un quart, composée de pennes fort inégales, les quatre intermédiaires beaucoup plus longues que les latérales : dépasse les ailes de onze pouces.

a. Avis ani Mexicana, caudâ longissimâ. Seba, *Thesaur.*, t. I, p. 73, pl. LIV, fig. 3. — Ce nom d'*ani* est appliqué par les Brasiliens au *bout de petun*; reste à savoir sur quelle autorité se fonde Seba pour l'appliquer à notre promerops à ailes bleues : cela est d'autant plus suspect, que Seba renvoie à l'ouvrage de Nieremberg, liv. X, chap. 44; et qu'il s'agit, à l'endroit cité, d'une espèce de canard à bec pointu : or, Seba s'étant si grossièrement trompé sur l'espèce, n'est-il pas à craindre qu'il ne se soit aussi trompé sur le climat, et ne pourrait-on pas douter que ce promerops fût vraiment du Mexique? — *Falcinellus Mexicanus.* Klein, *Ordo av.*, p. 107, III, 4. — M. Moehring en fait une *curruca*, *Av gener.*, p. 37, gen. 18. — « Promerops « obscurè griseus, colore thalassino et purpureo rubente, varians, ventre dilutè flavo; remi- « gibus majoribus dilutè cæruleis; rectricibus griseo-nigricantibus, saturatè viridi et purpure « mixtis; quatuor intermediis longissimis... » Le promerops du Mexique. Brisson, t. II, page 463.

* *Upupa mexicana* (Lath., Gmel.). — Espèce douteuse. « L'*upupa mexicana* n'est du « moins pas du Mexique, comme le prétend Seba, en lui appliquant un passage de Nierem- « berg, où il n'est question que d'un canard. » (Cuvier.)

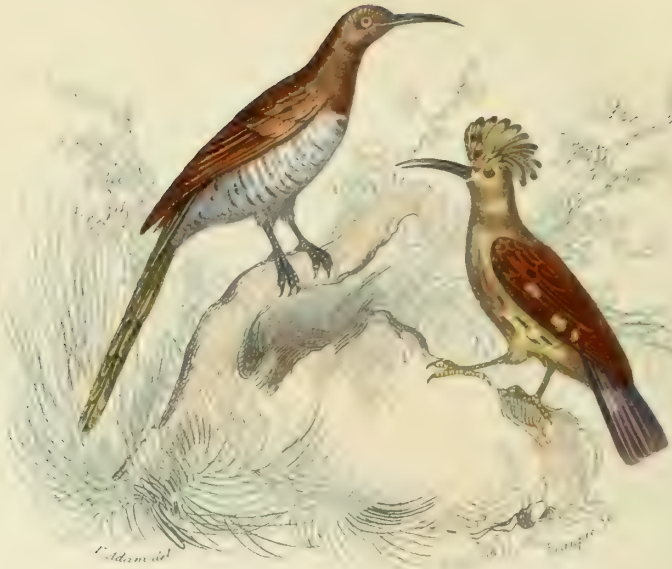

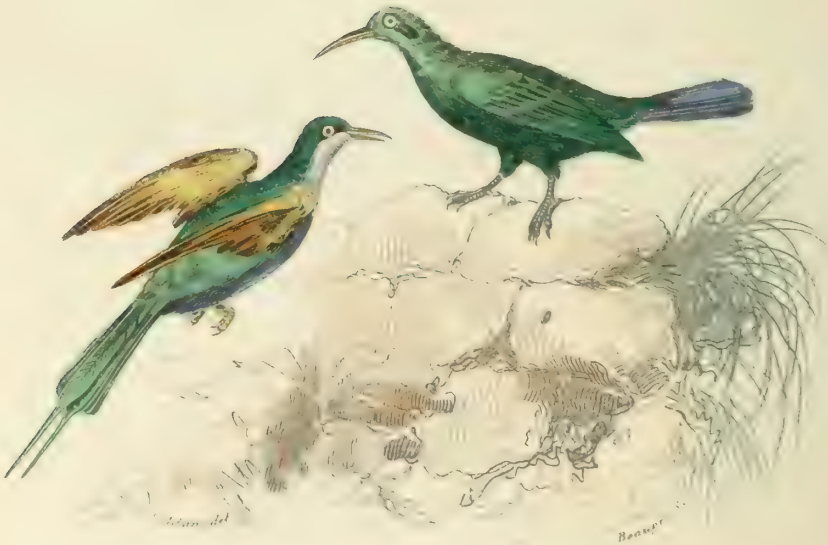

LE PROMEROPS BRUN A VENTRE TACHETÉ.[a b *]

Cet oiseau a en effet le ventre tacheté de brun sur un fond blanchâtre, et la poitrine sur un fond orangé brun; la gorge blanc sale, accompagnée de chaque côté d'une ligne brune qui part de l'ouverture du bec, passe sous l'œil et descend sur le cou; le sommet de la tête brun, varié de gris roussâtre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue vert d'olive; le reste du dessus du corps, compris les pennes de la queue et des ailes, brun; les flancs tachetés de brun; les jambes brunes; les couvertures inférieures de la queue d'un beau jaune; le bec et les pieds noirs.

L'individu de nos planches enluminées, n° 637, paraît être le mâle parce qu'il est plus tacheté et que les couleurs sont plus tranchées; il a sur les ailes une raie grise très-étroite, formée par une suite de petites taches de cette couleur qui terminent les couvertures supérieures. L'individu décrit par M. Brisson n'a point cette raie, ses couleurs sont plus faibles, et il est moins tacheté sous le corps : je crois que c'est la femelle; elle est plus petite d'un dix-huitième que son mâle, et n'est guère plus grosse qu'une alouette.

Longueur totale du mâle, dix-huit pouces; bec, seize lignes; tarse, dix lignes deux tiers; ailes courtes; vol, treize pouces; queue, treize pouces, composée de douze pennes, dont les six intermédiaires sont beaucoup plus longues que les six latérales; celles-ci étagées : dépasse les ailes de onze pouces.

LE PROMEROPS BRUN A VENTRE RAYÉ.[c d **]

Cet oiseau se trouve à la Nouvelle-Guinée, d'où il a été apporté par M. Sonnerat : le mâle a la gorge, le cou et la tête d'un beau noir, animé

a. Voyez les planches enluminées, n° 637, où cet oiseau est représenté sous le nom de *promerops du cap de Bonne-Espérance*.

b. « Promerops supernè fuscus, internè albus; pectore rufescente; uropygio et tectricibus « caudæ superioribus viridi olivaceis, interioribus luteis, rectricibus fuscis, sex intermediis « longissimis... » Le promerops. Brisson, t. II, p. 461. — *Upupa rectricibus sex intermediis longissimis...* Linnæus, *Syst. nat.*, éd. XIII, p. 184, sp. 2. J'ignore la raison pour quoi M. Linnæus a donné le nom de huppe à ce promerops, qui n'a la tête ornée d'aucune huppe. — *Anmerops fuscus, ani regione flavâ, caudâ ex incano nigricante, longissimâ?* Kœhreuter, *Nov. comment. Petropol.*, *ann.* 1765, p. 429. Serait-ce point un jeune dont le plumage ne serait pas encore formé, et dont la queue n'aurait pas encore pris toute sa longueur?

c. Voyez les planches enluminées, n° 638, où cet oiseau est représenté sous le nom de *promerops de la Nouvelle-Guinée*.

d. Voyez le *Voyage à la Nouvelle Guinée* de M. Sonnerat, p. 164.

* *Upupa promerops* et *merops cafer* (Lath., Gmel.). — Genre *Huppes*, sous-genre *Promerops* (Cuv.).

** *Upupa papuensis* (Lath.). — *Upupa fusca* (Gmel.). — « Levaillant croit que l'*upupa « fusca*, Gmel., ou *papuensis*, Lath., est la femelle de l'*épimaque à parements frisés*. » (Cuvier.) — Voyez, ci-après, la nomenclature de ce dernier oiseau.

sur la tête par des reflets d'acier poli; tout le dessus du corps brun avec une teinte de vert foncé sur le cou, le dos et les ailes; la queue d'un brun plus uniforme et plus clair, excepté la dernière des pennes latérales, qui a le côté intérieur noir; la poitrine et tout le dessous du corps rayé transversalement de noir et de blanc; l'iris et les pieds noirs.

J'ai vu un individu qui avait une teinte de roux sur la tête, comme dans la figure enluminée.

La femelle a la gorge, le cou et la tête du même brun que le dessus du corps et sans aucun reflet; dans tout le reste elle ressemble à son mâle.

Longueur totale, vingt-deux pouces; bec, deux pouces et demi, étroit, arrondi, fort arqué; queue, treize pouces, composée de douze pennes étagées, fort inégales entre elles : les plus courtes ont quatre pouces, les plus longues dépassent les ailes de neuf pouces.

LE GRAND PROMEROPS A PAREMENTS FRISÉS.[a] *

Les parements frisés, qui sont en même temps la parure et le caractère de cette espèce[c], consistent en deux gros bouquets de plumes frisées, veloutées, peintes des plus belles couleurs, qu'elle a de chaque côté du corps, et qui lui donnent un air tout à fait distingué : ces bouquets de plumes sont composés des longues couvertures des ailes au nombre de neuf, lesquelles se relèvent en se courbant sur leur côté supérieur, dont les barbes sont fort courtes, et étalent avec d'autant plus d'avantage les longues barbes du côté opposé, qui devient alors le côté convexe; les couvertures moyennes des ailes, au nombre de quinze, et même quelques-unes des scapulaires, participent à cette singulière configuration, se relèvent de même en éventail, et de plus sont ornées à leur extrémité d'une bordure d'un vert brillant changeant en bleu et violet, d'où résulte sur les ailes une sorte de guirlande qui va s'élargissant un peu en remontant vers le dos. Autre singularité : sous ces plumes frisées naissent de chaque côté douze ou quinze

a. Voyez les planches enluminées, n° 639, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grand promerops de la Nouvelle-Guinée.*

b. Voyage à la Nouvelle-Guinée, p. 166. Le nom de *quatre ailes* qui a été donné par des voyageurs à un oiseau de proie d'Afrique, pourrait très-bien convenir au promerops dont il s'agit ici.

c. Le sifilet décrit ci-devant, t. VI, p. 12, a aussi des espèces de parements, mais ils n'ont point la même forme, ni ne sont composés des mêmes plumes, et ceux du manucode noir, dit *le superbe*, page 11, sont dirigés en sens contraire.

* *Upupa magna* (Gmel.). — *Upupa superba* (Lath.). — Genre *Huppes*, sous-genre *Épimaques* (Cuv.). — Ajoutez à l'*épimaque à parements frisés* (*upupa magna*), l'*épimaque à douze filets* (*Parad sæa alba*, Blumenb.), l'*épimaque* [illegible] (*epimachus magni*[illegible]), l'*épimaque royal* (*epimachus regius*, Less.), etc.

longues plumes dont les plus voisines du dos sont décomposées, et qui toutes ont les mêmes reflets jouant entre le vert et le bleu; la tête et le ventre sont d'un beau vert changeant, mais d'un éclat moins vif que la guirlande du parement.

Dans tout le reste du plumage la couleur dominante est un noir lustré, enrichi de reflets bleus et violets, et toutes les plumes, dit M. Sonnerat, ont le moelleux de velours non-seulement à l'œil, mais au toucher : il ajoute que le corps de cet oiseau, quoique d'une forme allongée, paraît court et excessivement petit en comparaison de sa très-longue queue; le bec et les pieds sont noirs. M. Sonnerat a rapporté ce promerops de la Nouvelle-Guinée.

Longueur totale, trois pieds et demi (quatre suivant M. Sonnerat); bec, près de trois pouces; ailes courtes; queue, vingt-six à vingt-sept pouces, composée de douze pennes étagées, larges et pointues : les plus courtes ont six à sept pouces, les plus longues dépassent les ailes d'environ vingt pouces.

LE PROMEROPS ORANGÉ. [a]*

La couleur orangée règne sur le plumage de cet oiseau et prend différentes teintes en différents endroits; une teinte dorée sur la gorge, le cou, la tête et le bec; une teinte rougeâtre sur les pennes de la queue et les grandes pennes des ailes; enfin, une teinte jaune sur tout le reste; la base du bec est entourée de petites plumes rouges.

Tel est, à mon avis, le mâle de cette espèce, qui est à peu près de la taille de l'étourneau : je regarde comme sa femelle le cochitototl de Fernandez [b], qui est de même taille, du même continent, et dont le plumage ne diffère de celui du promerops orangé que comme dans beaucoup d'espèces le plumage du mâle diffère de celui de la femelle. Ce cochitototl a la gorge, le cou, la tête et les ailes variées, sans aucune régularité, de cendré et de noir; tout le reste de son plumage est jaune; l'iris d'un jaune pâle; le bec noir, grêle, arqué, très-pointu, et les pieds cendrés; il vit de graines et d'insectes, et se trouve dans les contrées les plus chaudes du Mexique, où

a. *Avis paradisiaca Americana elegantissima.* Seba, t. I, p. 102, pl. LXVI, fig. 3. — « Promerops flavo-aurantius, capite et collo aureis; remigibus majoribus et rectricibus ex aurantio « ad rubrum vergentibus... » Promerops des Barbades. Brisson, t. II, p. 466. — *Rhyndace.* Mœhring, *Av. genera*, p. 37, gen. 19.

b. *Cochitototl seu avis florida.* Fernandez, *Nov. Hispan.*, p. 46, cap. LXI. — Ray, *Synops. av.*, p. 168, sp. 20. — « Promerops luteus; capite, collo et alis promiscuè cinereis ac nigris; « rectricibus luteis. » Promerops jaune du Mexique. Brisson, t. II, p. 467.

* *Upupa aurantia* (Lath., Gmel.). — « L'*upupa aurantia* est, selon toute apparence, un « *cassique.* » (Cuvier.)

il n'est recherché ni pour la beauté de son chant, ni pour la bonté de sa chair. Le promerops orangé, que je regarde comme le mâle de cette espèce, se trouve au nord de la Guiane, dans les petites îles que forme la rivière Berbice à son embouchure[a], au nord de la Guiane.

Longueur totale de ce mâle, environ neuf pouces et demi; bec, treize lignes; tarse, dix; queue, près de quatre pouces, composée de pennes égales : dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE FOURNIER.[b c] *

C'est ainsi que M. Commerson a nommé cet oiseau d'Amérique, qui fait la nuance de passage entre la famille des promerops et celle des guépiers; il diffère des promerops en ce qu'il a les doigts plus longs et la queue plus courte; il diffère des guépiers en ce qu'il n'a pas comme eux le doigt extérieur joint et comme soudé à celui du milieu dans presque toute sa longueur : on le trouve à Buenos-Ayres.

Le roux est la couleur dominante de son plumage, plus foncée sur les parties supérieures, beaucoup plus claire et tirant au jaune pâle sur les parties inférieures; les pennes de l'aile sont brunes, avec quelques teintes de roux plus ou moins fortes sur leur bord extérieur.

Longueur totale, huit pouces et demi; bec, douze à treize lignes; tarse, seize lignes; ongle postérieur le plus fort de tous; queue, un peu moins de trois pouces : dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE POLOCHION.[d] **

Tel est le nom et le cri habituel de cet oiseau des Moluques; il le répète sans cesse étant perché sur les plus hautes branches des arbres; et par le sens qu'a ce mot dans la langue moluquoise, il semble inviter tous les êtres

a. Seba dit *in insulis Barbicensibus*, qui se traduit mieux, ce me semble, par îles de la Berbice, que par îles Barbades.

b. Voyez les planches enluminées, n° 739, où cet oiseau est représenté sous le nom de *fournier de Buenos-Ayres.*

c. *Turdus fulvus* de Commerson.

d. Ce mot, en langue des Moluques, signifie *baisons-nous* : et en conséquence M. Commerson propose de nommer cet oiseau *philemon* ou *philedon* ou *deosculator*, c'est-à-dire, *baiseur*; il me paraît plus convenable de lui conserver le nom sous lequel il est connu aux îles Moluques, d'autant plus qu'il exprime son cri.

* *Merops rufus* (Lath., Gmel.). — Genre *Grimpereaux*, sous-genre *Fourniers* (Cuv.).

** *Merops moluccensis* (Lath., Gmel.). — Famille des *Passereaux dentirostres*, genre *Philedons* (Cuv.).

sensibles à l'amour et à la volupté. Je le place encore entre les promerops et les guépiers, parce que je lui trouve le bec de ceux-ci et les pieds de ceux-là.

Le polochion a tout le plumage gris, mais d'un gris plus foncé sur les parties supérieures, et plus clair sur les inférieures; les joues noires; le bec noirâtre; les yeux environnés d'une peau nue; le derrière de la tête varié de blanc : les plumes du toupet font sur le front un angle rentrant, et les plumes de la naissance de la gorge se terminent par une espèce de soie : l'individu qu'a décrit M. Commerson venait de l'île de Bouro, l'une des Moluques soumises aux Hollandais; il pesait cinq onces, et avait à peu près la taille du coucou.

Longueur totale, quatorze pouces; bec très-pointu, long de deux pouces, large à sa base de cinq lignes, à son milieu de deux lignes, épais à sa base de sept lignes, au milieu de trois lignes et demie, ayant ses bords échancrés près de la pointe; narines ovales, à jour, recouvertes d'une membrane par derrière, situées plus près du milieu du bec que de sa base; langue égale au bec, terminée par un pinceau de poil; le doigt du milieu uni par sa base avec le doigt extérieur; le postérieur le plus fort de tous; vol, dix-huit pouces; queue, cinq pouces deux tiers, composée de douze pennes égales, à cela près que la paire extérieure est un peu plus courte que les autres : dépasse de trois pouces les ailes composées de dix-huit pennes; la plus extérieure une fois plus courte que les trois suivantes, qui sont les plus longues de toutes.

LE MEROPS ROUGE ET BLEU[a]*

Seba, à qui nous devons la connaissance de cet oiseau, paraît avoir été ébloui de son plumage, et avec raison, car la couleur du rubis brille sur sa tête, sa gorge et tout le dessous du corps : elle se remontre sur les couvertures supérieures des ailes, mais sous une nuance plus foncée; un bleu clair et brillant règne sur les pennes de ces mêmes ailes et sur celles de la queue; l'éclat de ces belles couleurs est relevé par le contraste des teintes plus sombres et des espaces variés de noir et de blanc, distribués à propos sur la partie supérieure; le bec et les pieds sont jaunes, et les ailes sont doublées de la même couleur; les plumes rouges du dessous du corps ont

a. *Pica Brasiliensis amœnissimis coloribus*. Seba, *Thesaurus*, t. I, p. 102, pl. LXVI, fig. 1. — *Ardeæ adfinis*. Mœhring, *Avium genera*, gen. 105, p. 81. — « Apiaster supernè fusco et nigro « varius, infernè splendidè ruber; capite rubro; tectricibus alarum inferioribus dilutè luteis; « remigibus rectricibusque dilutè caruleis... » Guépier du Brésil. Brisson, t. IV, p. 540.

* *Merops brasiliensis* (Lath., Gmel.). — Probablement, un *trompiale*, selon Cuvier.

quelque chose de soyeux, et sont aussi douces au toucher que brillantes à l'œil.

Cet oiseau est du Brésil, si l'on en croit Seba, que l'on ne doit presque jamais croire sur cette matière. Il est à peu près de la taille de notre guépier; il en a les pieds courts, mais je ne vois rien dans la description ni dans la figure, qui indique la même disposition de doigts; d'ailleurs son bec a plus de rapport avec celui des promerops, c'est pourquoi je le range dans la classe intermédiaire.

LE GUÉPIER.[a b]*

Cet oiseau mange non-seulement les guêpes qui lui ont donné son nom français, et les abeilles qui lui ont donné son nom latin, anglais, etc.; mais il mange aussi les bourdons, les cigales, les cousins, les mouches et autres insectes qu'il attrape en volant, ainsi que font les hirondelles; c'est la proie dont il est le plus friand, et les enfants de l'île de Candie s'en servent comme d'appât pour le pêcher à la ligne au milieu de l'air, de même qu'on pêche les poissons dans l'eau; ils passent une épingle recourbée au travers d'une cigale vivante, ils attachent cette épingle à un long fil, la cigale n'en voltige pas moins, et le guépier l'apercevant fond dessus, l'avale ainsi que l'hameçon, et se trouve pris. A défaut d'insectes, il se rabat sur les

a. Voyez les planches enluminées, nº 938.

b. Μέροψ, *Bœotiis merops*. Aristote, *Hist. animal.*, lib. VI, cap. I; et lib. IX, cap. XIII. — Elien, *Nat. animal.*, lib. I, cap. XLIX; lib. VIII, cap. VI; et lib. XI, cap. XXX. — *Merops*. Pline, *Hist. nat.*, lib. X, cap. XXXIII. — Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 225, chap. XXVII; n'est plus appelé *merops* en Crète, mais *melisso-phago*; en latin, *apiaster*; en français, *guépier*, quoiqu'il ne soit pas le seul oiseau qui mange des guêpes, et que les mésanges et plusieurs autres insectivores en fassent aussi un grand dégât. Belon nous apprend que ce nom de guépier existait déjà, et que n'ayant pu découvrir à quel oiseau il appartenait, il l'avait appliqué à celui-ci. Voyez les observations du même Belon, fol. 10, verso; et fol. 63, verso. — En grec, Λεροψ, *quibusdam*, Φλωρος, Μελιοτοφάς, formé de Μελιοτοφαγος. — *Avis apiastra Servii; apiaster, muscicapa et marochos Alberti; alkemus, akevius rasis;* en Italie, *dardo, dardaro, barbaro, gaudo, ievolo, lupo dell'api;* en Sicile, *piccia ferro* (bec de fer); en espagnol, *aveiuruco;* en allemand, *imbenwolf, imbenfrass*. Gessner, *Aves*, p. 599. Quelques-uns lui ont donné mal à propos le nom de *krinitz*, qui est celui du torcol. — Aldrovande, *Ornithol.*, t. I, p. 871; à Bologne, *dardano;* en espagnol, *iuruco;* en latin, *vesparia*. — Jonston, *Aves*, p. 81. — Charleton, *Exercit.* p. 94, sp. 9; en anglais, *bee-eater*. — Willughby, *Ornithol.*, p. 102, § III. — Ray, *Synops. avium*, p. 49. — Klein, *Ordo av.*, p. 110, sp. X; en allemand, *bienen-frass, heu-vogel, heu-meher*. — Albin, t. II, p. 29, pl. XLIV. — Moehring, *Av. gener.* 21, p. 38. — Frisch, class. XII, div. III, pl. 222; en allemand, *bienen-fresser;* en latin, *mellophagus;* en français, selon les Allemands, *apiâtre, guépiere, mangeur d'abeilles*. — *Merops flavescens;* en allemand, *gelber-bienen-wolf;* en polonais, *zotna, zotcawa*. Rzaczynski, *Auctuar. Polon.*, p. 393. — *Merops pectore et alis cærulescentibus, tergore leucopheo* (Mas), *pectore albicante, dorso*

* *Merops apiaster* (Linn.). — Le *guépier commun* (Cuv.). — Ordre des *Passereaux*, division des *Passereaux syndactyles*, genre *Guépiers* (Cuv.). — Voyez la note 1 de la page 365, et la nomenclature de la page 367.

petites graines, même sur le froment [a], et il paraît qu'en ramassant à terre cette nourriture, il ramasse en même temps de petites pierres comme font tous les granivores, et sans y mettre plus d'intention. Ray soupçonne, d'après les rapports multipliés tant internes qu'externes de cet oiseau avec le martin-pêcheur, qu'il se nourrit aussi quelquefois de poisson comme ce dernier.

Les guépiers sont très-communs dans l'île de Candie, et si communs qu'il n'y a endroit dans cette île, dit Belon, témoin oculaire, où l'on ne les voie voler : il ajoute que les Grecs de terre-ferme ne les connaissent point, ce qu'il avait pu apprendre de bonne source en voyageant dans le pays; mais il avance trop légèrement qu'on ne les a jamais vus voler en Italie; car Aldrovande, citoyen de Bologne, assure qu'ils sont assez communs aux environs de cette ville, où on les prend aux filets et aux gluaux; Willughby en a vu plusieurs fois à Rome, exposés dans les marchés publics, et il est plus que probable qu'ils ne sont point étrangers au reste de l'Italie, puisqu'ils se trouvent dans le midi de la France, où même on ne les regarde point comme oiseaux de passage [b] : c'est de là cependant qu'ils se répandent quelquefois par petites troupes de dix ou douze dans les pays plus septentrionaux; nous avons vu une de ces troupes qui arriva dans la vallée de Sainte-Reine en Bourgogne le 8 mai 1776; ils se tinrent toujours ensemble et criaient sans cesse comme pour s'appeler et se répondre : leur cri était éclatant sans être agréable, et avait quelque rapport au bruit qui se fait lorsqu'on siffle dans une noix percée [c]; ils le faisaient entendre étant posés et en volant; ils se tenaient par préférence sur les arbres fruitiers qui

virescente (Fœmina); en catalan, *sirena de mar, abellerola*. Barrère, *Specim. nov. Ornithol.*, clas. III, gen. XXII, p. 47, sp. 1 et 2. — *Merops Galilæus*, gobe-abeille. Hasselquist. *Voyages dans le Levant*, part. II, p. 20; les Arabes l'appellent *varnar*. — *Ispida. Fauna Suecica*, édit. 1746, p. 30. — *Ispida caudâ molli*; en autrichien, *meerschwalbe*. Kramer, *Elenchus Austr. inf. inter aves picas*, p. 337. — « Apiaster dorso ferrugineo, abdomine caudâque viridi cærules-« cente, rectricibus duabus longioribus, gulâ luteâ... » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, gen. 63, sp. 1, p. 182. — « Apiaster supernè dilutè fulvus, castaneo et viridi adumbratus, infernè « cæruleo-beryllinus; uropygio viridi-beryllino ad luteum vergente; syncipite primùm cæruleo-« beryllino, dein viridi; vertice castaneo, viridi adumbrato; occipitio et collo superiore « castaneis; tæniâ utrimque per oculos nigra; gutture luteo-aureo; rectricibus supernè cæruleo-« beryllinis, rufo adumbratis, lateralibus interiùs cinereo marginatis, binis intermediis lon-« gioribus, acutis. » *Apiaster*, le guépier. Brisson, t. IV, p. 532. — A Malte, il est connu sous le nom de *cardinal*, quoiqu'il n'ait de rouge que les yeux et les pieds; en Provence, sous celui de *serene*; quelques-uns lui ont donné celui d'*apiastre*; mais c'est peut-être une faute d'orthographe : d'autres, par une méprise plus considérable, l'ont pris pour un pic. Voyez la *Description de Surinam*, par le docteur Fermin, p. 184.

a. Le seul que j'aie eu l'occasion d'ouvrir, avec M. le docteur Rémond, avait cinq gros bourdons dans son gésier; Belon a trouvé dans l'estomac de ceux qu'il a ouverts des graines de lampsane, de caucalis, de navets, de froment, etc.

b. Belon doutait qu'ils restassent pendant l'hiver dans l'île de Candie, mais il n'avait aucune observation là-dessus : ce que je dis ici de ceux de Provence, je le tiens de M. le marquis de Piolenc. Je ne sais pourquoi M. Frisch a cru que ces oiseaux se plaisaient dans les déserts.

c. Belon le compare « au son tel que feroit un homme en sublant ayant la bouche close en rondeur, qui chanteroit *grulgrurururul* aussi haut comme un loriot. » D'autres prétendent

étaient alors en fleurs, et conséquemment fréquentés par les guêpes et les abeilles; on les voyait souvent s'élancer de dessus leur branche pour saisir cette petite proie ailée : ils parurent toujours défiants et ne se laissaient guère approcher; cependant on vint à bout d'en tuer un qui se trouva séparé des autres et perché sur un picea, tandis que le reste de la troupe était dans un verger voisin : ceux-ci, effrayés du coup de fusil, s'envolèrent en criant tous à la fois, et se réfugièrent sur des noyers qui étaient dans un coteau de vignes peu éloigné; ils y restèrent constamment sans reparaître dans les vergers, et au bout de quelques jours ils prirent leur volée pour ne plus revenir.

On en a vu une autre troupe au mois de juin 1777 dans les environs d'Anspach [a]. M. Lottinger me mande que ces oiseaux se montrent rarement en Lorraine, qu'il n'en a jamais vu plus de deux ensemble, qu'ils se tenaient sur les branches les plus basses des arbres ou arbrisseaux, et qu'ils avaient un air d'embarras, comme s'ils eussent senti qu'ils étaient dévoyés : ils paraissent encore plus rarement en Suède, où ils se tiennent près de la mer [b], mais ils ne se trouvent presque jamais en Angleterre [c], quoique ce pays soit moins septentrional que la Suède, et qu'ils aient l'aile assez forte pour franchir le Pas-de-Calais. Du côté de l'Orient ils sont répandus dans la zone tempérée, depuis la Judée [d] jusqu'au Bengale [e], et sans doute bien au delà, mais on ne les a pas suivis plus loin.

Ces oiseaux nichent, comme l'hirondelle de rivage et le martin-pêcheur, au fond des trous qu'ils savent se creuser avec leurs pieds courts et forts, et leur bec de fer, comme disent les Siciliens [f], dans les coteaux dont le terrain est le moins dur, et quelquefois dans les rives escarpées et sablonneuses des grands fleuves [g]; ils donnent à ces trous jusqu'à six pieds et plus, soit en longueur, soit en profondeur; la femelle y dépose sur un matelas de mousse quatre ou cinq, et même six ou sept œufs blancs un peu plus petits que ceux de merle, mais on ne peut observer ce qui se passe dans l'intérieur de ces obscurs souterrains; tout ce qu'on peut assurer, c'est que la

qu'il dit *crou, crou, crou*. L'auteur du poëme de *Philomèle* le donne comme approchant beaucoup de celui du roitelet et de l'hirondelle de cheminée :

> Regulus atque Merops et rubro pectore Progne
> Consimili modulo zinzibulare solent;

mais on sait que le naturaliste doit presque toujours apporter quelques modifications aux expressions du poëte.

a. La *Gazette d'Agriculture*, n° 55, année 1777.

b. Linnæus, *Fauna Suecica*.

c. Charleton, Willughby.

d. Se trouvent, dit M. Hasselquist, dans les bois et les plaines, entre Acre et Nazareth.

e. Edwards.

f. Voyez la nomenclature.

g. « In præcipitiis mollioribus, » dit Aristote. « In abruptis littoribus Danubii, præsertim arenosis præcipitiis septentrionem respicientibus, » dit M. Kramer.

jeune famille ne se disperse point : il est même nécessaire que plusieurs familles se réunissent ensemble pour former ces troupes nombreuses que Belon a vues dans l'île de Candie suivant les rampes des montagnes où croît le thym, et où elles trouvent en abondance les guêpes et les abeilles, attirées par les étamines parfumées de cette plante.

On compare le vol du guêpier à celui de l'hirondelle, avec qui il a plusieurs autres rapports, comme on vient de le voir ; il ressemble aussi, à bien des égards, au martin-pêcheur, surtout par les belles couleurs de son plumage et la singulière conformation de ses pieds ; enfin M. le docteur Lottinger, qui a le coup d'œil juste et exercé, lui trouve quelques-unes des allures du tette-chèvre ou engoulevent.

Une singularité qui distinguerait cet oiseau de tout autre si elle était bien avérée, c'est l'habitude qu'on lui prête de voler à rebours : Élien admire beaucoup cette singulière façon de voler [a] : il eût mieux fait d'en douter ; c'est une erreur fondée, comme tant d'autres, sur quelque fait unique ou mal vu, qu'on peut se représenter aisément. Il en est de même de cette piété filiale dont on a fait honneur à plusieurs oiseaux, mais dont on semble avoir accordé la palme à ceux-ci, puisque, si l'on en croit Aristote, Pline, Élien et ceux qui les ont copiés, ils n'attendent pas que leurs soins deviennent nécessaires à leurs père et mère pour les leur consacrer, ils les servent dès qu'ils sont en état de voler, et pour le seul plaisir de les servir ; ils leur portent à manger dans leurs trous et préviennent tous leurs besoins. On voit bien que ce sont des fables, mais du moins la morale en est bonne.

Le guépier mâle a les yeux petits, mais d'un rouge vif, auxquels un bandeau noir donne encore plus d'éclat ; le front d'une belle couleur d'aigue-marine ; le dessus de la tête marron teinté de vert ; le derrière de la tête et du cou marron sans mélange, mais qui prend une nuance toujours plus claire en s'approchant du dos ; le dessus du corps d'un fauve pâle avec des reflets de vert et de marron plus ou moins apparents, selon les différentes incidences de la lumière ; la gorge d'un jaune doré éclatant, terminé dans quelques individus par un collier noirâtre ; le devant du cou, la poitrine et le dessous du corps d'un bleu d'aigue-marine qui va toujours s'éclaircissant sur les parties postérieures ; cette même couleur règne sur la queue avec une légère teinte de roux, et, sur le bord extérieur de l'aile, sans aucun mélange ; elle passe au vert et se trouve mélangée de roux sur la partie de ces mêmes ailes la plus voisine du dos ; presque toutes leurs pennes sont terminées de noir, leurs petites couvertures supérieures sont teintes d'un vert obscur, les moyennes de roux, et les grandes nuancées de vert et de roux ; le bec est noir et les pieds brun rougeâtre (noirs selon Aldrovande) ; les côtes des pennes de la queue brunes dessus et blanches dessous. Au

a. *De Nat. animal.*, lib. I, cap. XLIX.

reste, toutes ces différentes couleurs sont très-variables et dans leur teinte et dans leur distribution, et de là la différence des descriptions.

Cet oiseau est à très-peu près de la taille du mauvis, et de forme plus allongée; il a le dos un peu convexe : Belon dit que la nature l'a fait bossu, et après en avoir cherché la raison, il n'a pu en trouver d'autres, sinon que cet oiseau aime toujours à voler : c'est une raison peu satisfaisante, mais on conviendra que la bonne n'était pas facile à trouver.

Longueur totale, dix à onze pouces; bec, vingt-deux lignes, large à sa base, un peu arqué; langue mince, terminée par de longs filets; narines recouvertes d'une espèce de poils roussâtres; tarse, cinq à six lignes, assez gros proportionnellement à sa longueur; le doigt extérieur adhérent à celui du milieu dans presque toute sa longueur, et l'intérieur par sa première phalange seulement, comme dans le martin-pêcheur; l'ongle postérieur le plus court de tous et le plus crochu; vol, seize à dix-sept pouces; queue, quatre pouces et demi, composée de six paires de pennes, dont les cinq paires latérales sont égales entre elles; la paire intermédiaire les dépasse de neuf ou dix lignes, et d'environ dix-huit lignes les ailes, qui sont composées de vingt-quatre pennes selon les uns, et de vingt-deux selon les autres : l'individu que j'ai observé n'en avait que vingt-deux.

Œsophage, long de trois pouces, se dilate à sa base en une poche glanduleuse; ventricule plutôt membraneux que musculeux, de la grosseur d'une noix ordinaire; vésicule du fiel grande et d'un vert d'émeraude; foie d'un jaune pâle; deux cœcums, l'un de quinze lignes, l'autre de seize et demie : on n'a pu mesurer le tube intestinal, parce qu'il avait été trop maltraité par le coup de fusil.

LE GUÉPIER A TÊTE JAUNE ET BLANCHE.[a] *

Aldrovande a vu cette espèce à Rome : elle est remarquable par la longueur des deux pennes intermédiaires de sa queue, et par son bec, plus court à proportion; elle a la tête blanche, variée de jaune et de couleur d'or; les yeux jaunes; les paupières rouges; la poitrine rougeâtre; le cou,

a. Manucodiatæ secunda species; alia avis Paradisæa. Aldrovande, *Ornithol.*, pag. 811, cap. XXIII. — Jonston, *Aves*, p. 118. — Willughby, *Ornithol.*, p. 56. — Ray, *Synops. avium*, p. 21. — Klein, *Ordo avium*, p. 63, n° 2; en anglais, *bird of paradise*; en allemand, *weiskœpffiger*, etc. — *Manucodiata capite albo, maculis fulvis.* Barrère, *Novum specim.*, class. 3, gen. 39, sp. 2. — « Apiaster supernè flavicans, infernè candicans, capite albo, maculis luteis « aureisque respersо; pectore rubescente; uropygio et remigibus ferrugineis; rectricibus in « exortu candicantibus, in reliquâ longitudine ferrugineis, binis intermediis longissimis... » *Guépier jaune.* Brisson, t. IV, p. 539.

* *Merops flavicans* (Lath., Gmel.). — « M. Vieillot doute de l'existence de cette espèce de « *guépier.* » (Desmarets.)

le ventre et le dessous des ailes blanchâtres ; le dos jaune ; le croupion, la queue et les ailes d'un roux très-vif ; le bec d'un jaune verdâtre, un peu arqué, long de deux pouces, et la langue longue et pointue à peu près comme celle des pics.

Cet oiseau était beaucoup plus gros que notre guépier, et avait vingt pouces de vol ; les deux pennes intermédiaires dépassaient de huit pouces les pennes latérales. Le seigneur Cavalieri, qui en était possesseur, ignorait dans quel pays il avait coutume d'habiter.

LE GUÉPIER A TÊTE GRISE. *

Il pourrait se faire que cet oiseau n'eût d'américain que le nom presque mexicain *quauhcilui* qu'il a plu à Seba de lui imposer [a]. Il est de la taille de notre moineau d'Europe, et appartient au genre des guépiers par la longueur et la forme de son bec, par la longueur des deux pennes intermédiaires de sa queue, et par ses pieds gros et courts ; il faut supposer qu'il s'y rapporte aussi par la disposition de ses doigts.

Il a la tête d'un joli gris ; le dessus du corps du même gris, varié de rouge et de jaune, les deux longues pennes intermédiaires de la queue d'un rouge franc ; la poitrine et tout le dessous du corps d'un jaune orangé, et le bec d'un assez beau vert.

Longueur totale, neuf à dix pouces : le bec et la queue en font plus de la moitié.

LE GUÉPIER GRIS D'ÉTHIOPIE. [b] **

M. Linnæus est le seul qui parle de cette espèce, et il n'en dit qu'un mot d'après un dessin fait par M. Burmann. Ce mot, auquel je ne puis rien ajouter, c'est que le plumage de l'oiseau est gris, qu'il a une tache jaune à l'endroit de l'anus, et que sa queue est très-longue.

a. Voyez Seba, tome I, page 50, planche XXXI, figure 10. Fernandez écrit *quauhcilui*, nom mexicain un peu altéré dans Seba par une faute d'orthographe ; mais cette faute est heureuse, puisqu'elle introduit une différence entre les noms de deux oiseaux qui sont, à la vérité, de même taille, mais fort différents dans le reste. Voyez Fernandez, *Hist. av. Nov. Hispan.*, cap. XCVII. — « Apiaster supernè griseus, rubro et flavo varius, infernè dilutè luteus, rubro « adumbratus ; capite griseo ; rectricibus lateralibus griseis, binis intermediis longissimis, « rubris... » *Guépier du Mexique.* Brisson, t. IV, p. 541. — « Merops rubro flavoque variegatus, subtus flavo-rubescens, rectricibus duabus longissimis rubris... » *Cinereus.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 183, sp. 6.

b. Cafer. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, gen. 63, sp. 7.

* *Merops cinereus* (Lath., Gmel.). — « Le *merops cinereus* est un *soui-manga à longue « queue.* » (Cuvier.)

** *Merops cafer* (Lath., Gmel.). — « Le *merops cafer* de Gmelin est l'*upupa promerops.* » (Cuvier.) — Voyez la nomenclature * de la page 383.

LE GUÉPIER MARRON ET BLEU [ab*]

La couleur marron règne sur les parties antérieures du dessus du corps, compris le haut du dos; la couleur d'aigue-marine sur le reste du dessus du corps et sur toute la partie inférieure, mais beaucoup plus belle et plus décidée sur la gorge, le devant du cou et la poitrine que partout ailleurs : les ailes sont vertes dessus, fauves dessous, terminées de noirâtre; la queue d'un bleu franc; le bec noir et les pieds rougeâtres.

Cet oiseau se trouve à l'île de France; sa taille n'est guère au-dessus de celle de l'alouette huppée, mais beaucoup plus allongée.

Longueur totale, près de onze pouces; bec, dix-neuf lignes; tarse, cinq et demie; doigt postérieur le plus court de tous; vol, quatorze pouces; queue, cinq pouces et demi, composée de douze pennes, dont les deux intermédiaires dépassent de deux pouces deux lignes les latérales, et les ailes de trois pouces et demi : ces ailes composées de vingt-quatre pennes, dont la première est très-courte, et la troisième la plus longue.

Variété.

Le guépier marron et bleu du Sénégal [c1]. C'est une variété de climat : on ne voit dans tout son plumage que les deux couleurs que j'ai indiquées dans sa dénomination, mais elles sont distribuées un peu autrement que dans l'espèce précédente; la couleur de marron s'étend ici sur les couvertures et les pennes des ailes, excepté les pennes les plus voisines du dos, et sur les pennes de la queue, excepté la partie excédante des deux intermédiaires, laquelle est noirâtre.

Ce guépier se trouve au Sénégal, d'où il a été apporté par M. Adanson : sa longueur totale est d'environ un pied : il est au reste proportionné à peu près comme celui de l'île de France.

a. Voyez les planches enluminées, n° 252, où cet oiseau est représenté sous le nom de *Guépier de l'île de France.*

b. « Apiaster supernè castaneus, infernè et in uropygio dilutè cæruleo-beryllinus; gutture, « collo inferiore et pectore intensiùs cæruleo-beryllinis; tæniâ utrinque infra oculos fuscâ; « rectricibus supernè cæruleis, lateralibus interiùs griseo-fusco marginatis, binis intermediis « longissimis,.. » *Guépier de l'île de France.* Brisson, t. IV, p. 543.

c. Voyez les planches enluminées, n° 314, où cet oiseau est représenté sous le nom de *Guépier à longue queue du Sénégal.*

* *Merops badius* et *senegalensis* (Gmel.). — Genre *Guépiers* (Cuv.).

1. Il ne diffère pas spécifiquement du précédent. — Voyez la nomenclature ci-dessus.

LE PATIRICH.[a b] *

Les naturels de Madagascar donnent à cet oiseau le nom de *patirich tirich*, qui a visiblement du rapport avec son cri, et que j'ai cru devoir lui conserver en l'abrégeant. La couleur dominante de son plumage est le vert obscur et changeant en un marron brillant sur la tête, moins obscur sur le dessus du corps, s'éclaircissant par nuances sur les parties postérieures, plus clair encore sur les parties inférieures, et enfin se dégradant toujours du côté de la queue ; les ailes sont terminées de noirâtre ; la queue est d'un vert obscur ; la gorge d'un blanc jaunâtre à sa naissance, et d'un beau marron à sa partie inférieure ; mais ce qui caractérise le plus cet oiseau et lui donne une physionomie singulière, c'est un large bandeau noirâtre, bordé dans toute sa circonférence de blanc verdâtre : cette bordure tourne autour de la base du bec et embrasse la naissance de la gorge, en prenant une teinte jaunâtre, comme je l'ai dit plus haut; le bec est noir et les pieds sont bruns. Cet oiseau se trouve à Madagascar; il est un peu plus gros que le guépier marron et bleu.

Longueur totale, onze pouces un tiers; bec, vingt-une lignes; tarse, cinq lignes; doigt postérieur le plus court; vol, quinze pouces deux tiers; queue, cinq pouces et demi, composée de douze pennes; les deux intermédiaires dépassent de plus de deux pouces les latérales, et de deux pouces trois quarts les ailes composées de vingt-quatre pennes, dont la première est très-courte, et la deuxième la plus longue.

J'ai vu un autre guépier de Madagascar, fort ressemblant à celui-ci pour la taille, les couleurs du plumage et leur distribution, mais elles étaient moins tranchées; le bec était moins fort, et les deux pennes intermédiaires de la queue n'excédaient point les latérales : c'était sans doute une variété d'âge ou de sexe; son bandeau était bordé d'aigue-marine, et il avait le croupion et la queue de cette même couleur, ainsi qu'un individu rapporté par M. Sonnerat; mais ce dernier avait les deux pennes intermédiaires de la queue fort étroites, et beaucoup plus longues que les latérales.

a. Voyez les planches enluminées, n° 259, où cet oiseau est représenté sous le nom de *Guépier de Madagascar*.

b. « Apiaster viridis, supernè obscuriùs, infernè dilutiùs, vertice castaneo variante; tænià « utrinque per oculos nigricante; fasciâ in syncipite albâ, viridi mixtâ, utrinque supra oculos « protensâ, alterâ concolore, utrinque infra genas productâ: gutture supremo albo-lutescente, « infimo castaneo; rectricibus supernè obscurè viridibus, lateralibus interiùs cinereo margi- « natis, binis intermediis longissimis, acutis... » *Guépier de Madagascar*. En langue madecasse, *patirich tirich*. Brisson, t. IV, p. 545. J'ai observé un individu de cette espèce rapporté par M. Sonnerat. — *Superciliosus*. « Merops viridis, lineâ frontis supra infraque oculos albâ, gulâ flavicante. » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 183, sp. 4.

* *Merops superciliosus* (Lath., Gmel.). — Genre *Guépiers* (Cuv.).

LE GUÉPIER VERT A GORGE BLEUE.[a b] *

Une petite aventure arrivée à un individu de cette espèce longtemps après sa mort fournit un exemple des méprises qui peuvent contribuer à l'importune multiplication des espèces nominales. Cet individu, qui appartenait à M. Dandrige, ayant été décrit, dessiné, gravé, colorié par deux Anglais, Edwards et Albin, un Français fort habile d'ailleurs, et qui avait sous les yeux un individu de cette même espèce, a cru que les deux figures anglaises représentaient deux espèces distinctes, et en conséquence il les a décrites séparément et sous deux dénominations différentes. Pour nous, nous allons fondre ces descriptions diverses en une seule; et, toujours dans le même esprit, nous rapporterons encore à l'espèce décrite comme simple variété le petit guépier des Philippines de M. Brisson[c].

L'oiseau de M. Dandrige, observé par M. Edwards, différait de notre guépier d'Europe en ce qu'il était une fois plus petit, et que les deux pennes intermédiaires de sa queue étaient beaucoup plus longues et plus étroites[d]; il avait le front bleu, une grande plaque de même couleur sur la gorge, renfermée dans une espèce de cadre noir formé dans le bas par un demi-collier en forme de croissant renversé, dans le haut par un bandeau qui passait sur les yeux et descendait des deux côtés du cou, comme pour aller se joindre aux deux extrémités du demi-collier; le dessus de la tête et du cou orangé; le dos, les petites couvertures et les dernières pennes des ailes d'un vert de perroquet; les couvertures supérieures de la queue d'un bleu d'aigue-marine; la poitrine et le ventre d'un vert clair; les jambes d'un brun rougeâtre; les couvertures inférieures de la queue d'un vert obscur; les ailes variées de vert et d'orangé, terminées de noir; la queue d'un beau vert dessus, d'un vert rembruni dessous; les deux pennes intermédiaires excédant les latérales de deux pouces et plus, cette partie excédante d'un brun foncé et très-étroite; les côtes des pennes de la queue brunes; les pieds aussi; le bec noir dessus, et blanchâtre à sa base dessous.

a. Voyez les planches enluminées, n° 740, où cet oiseau est représenté sous le nom de *Guépier à collier de Madagascar*.

b. *Indian bee-eater*. *Merops* ou *mangeur d'abeilles de Bengale*. Edwards, *Nat. hist. of birds*, pl. 183. — *Merops Bengalensis*. Albin, *Nat. hist. of birds*, t. III, pl. xxx. Albin, au lieu de décrire cette espèce, a copié la description de notre guépier d'Europe, faite par Willughby. — « Apiaster supernè viridis, infernè viridi-beryllinus, supernè et infernè ad aureum colorem « vergens; capite et collo superioribus obscurè viridi-flavicantibus; gutture et syncipite ad « cæruleo-beryllinum inclinantibus; tæniâ utrinque infra oculos, alterâ infra guttur trans- « versâ nigrâ; rectricibus supernè viridibus, lateralibus interiùs cinereo marginatis, binis « intermediis longissimis, ultimâ medietate strictissimis et nigricantibus... » *Guépier à collier de Madagascar et de Bengale*. Brisson, t. IV, p. 549 et 552.

c. *Ornithologie*, t. IV, p. 555.

d. Comment donc M. Albin a-t-il pu prendre cet oiseau pour un guépier mâle d'Europe?

* *Merops viridis* (Lath., Gmel.). — Genre *Guépiers* (Cuv.).

Dans l'individu décrit par M. Brisson, et qui est à peu près celui de nos planches enluminées, il n'y avait point de bleu sur le front, le vert du dessous du corps participait de l'aigue-marine; le dessus de la tête et du cou était du même vert doré que le dos; en général, il y avait une teinte de jaune doré jetée légèrement sur tout le plumage, excepté sur les pennes des ailes et les couvertures supérieures de la queue; le bandeau noir ne passait point sur les yeux, mais au-dessous. M. Brisson a remarqué de plus que les ailes étaient doublées de fauve, et que la côte des pennes de la queue, qui était brune dessus, comme dans l'oiseau de M. Edwards, était blanchâtre par-dessous; enfin l'individu de nos planches enluminées avait plusieurs pennes et couvertures des ailes, et plusieurs pennes de la queue bordées près du bout et terminées de jaune doré; mais il est facile de voir que toutes ces petites différences, détaillées ici jusqu'au scrupule, ne passent point, à beaucoup près, les limites entre lesquelles se jouent les couleurs du plumage, non pas seulement dans les individus d'une même espèce, mais dans le même individu à différents âges, ni, comme on voit, les limites entre lesquelles se jouent les descriptions diverses faites d'après un même objet. J'en dis autant de l'inégalité des dimensions, inégalité d'autant moins réelle, que plusieurs de ces dimensions ont été prises sur des figures : celles de la figure d'Albin sont les plus fortes, et très-probablement les moins exactes.

L'oiseau, appelé par M. Brisson *petit guépier des Philippines* [a], est de même taille et de même plumage que son guépier à collier de Madagascar : la principale différence qu'on remarque entre ces oiseaux, c'est que dans celui des Philippines les deux pennes intermédiaires de la queue, au lieu d'être plus longues que les latérales, sont au contraire un peu plus courtes; mais M. Brisson soupçonne lui-même que ces pennes intermédiaires n'avaient pas encore pris tout leur accroissement, et que dans les individus où elles ont acquis leur juste longueur elles dépassent de beaucoup les pennes latérales; cela est d'autant plus vraisemblable, que ces deux intermédiaires paraissent ici différentes des latérales, et conformées à peu près de même que le sont dans leur partie excédante les intermédiaires du guépier vert à gorge bleue. Autres différences, car il ne faut rien omettre : le bandeau, au lieu d'être noir, était d'un vert obscur, et les pieds d'un rouge brun; mais tout cela n'empêche pas que ce petit guépier des Philippines de M. Brisson ne soit, ainsi que ses deux guépiers à collier, l'un de Madagascar et l'autre de Bengale, ne soit, dis-je, de la même espèce que notre guépier vert à gorge bleue. Cet oiseau est répandu, comme on voit, depuis

a. La phrase de M. Brisson est la même pour cet oiseau que pour son guépier à collier de Madagascar, à l'exception de la couleur du bandeau et du sincipit, de la longueur des deux pennes intermédiaires de la queue, et du demi-collier qu'il n'a point.

les côtes d'Afrique jusqu'aux îles les plus orientales de l'Asie; sa grosseur est à peu près celle de notre moineau.

Longueur totale, six pouces et demi (probablement elle serait d'environ huit pouces trois quarts, comme dans notre guépier vert à gorge bleue, si les deux pennes intermédiaires de la queue avaient pris tout leur accroissement); bec, quinze lignes; tarse, quatre lignes et demie; vol, dix pouces; les dix pennes latérales de la queue, deux pouces et demi : dépassent les ailes de quatorze lignes.

LE GRAND GUÉPIER VERT ET BLEU A GORGE JAUNE.*

C'est une espèce nouvelle dont on est redevable à M. Sonnerat : elle diffère de l'espèce précédente par son plumage, ses proportions, et surtout par la longueur des pennes intermédiaires de la queue; elle a la gorge d'un beau jaune qui s'étend sur le cou, sous les yeux et par delà, et qui est terminé de brun vers le bas; le front, les sourcils, tout le dessous du corps de couleur d'aigue-marine; les pennes des ailes vertes, bordées d'aigue-marine depuis le milieu de leur longueur; leurs petites couvertures supérieures d'un vert brun, quelques-unes mordorées, les plus longues proches du corps, d'un jaune clair; le dessus de la tête et du cou mordoré; tout le dessus du corps vert doré; les couvertures supérieures de la queue vertes.

Longueur totale, dix pouces; bec, vingt lignes; tarse, six lignes; ongle postérieur le plus court et le plus crochu; queue, quatre pouces un quart, composée de douze pennes, les dix latérales à peu près égales entre elles; les deux intermédiaires dépassent ces latérales de sept à huit lignes, et les ailes de dix-huit.

LE PETIT GUÉPIER VERT ET BLEU A QUEUE ÉTAGÉE. a**

La petitesse de la taille n'est pas le seul trait de disparité qui distingue ce guépier du précédent; il en diffère encore par la couleur de la tête, par

a. « Apiaster supernè viridis, infernè viridi-beryllinus, supernè et infernè ad aureum col-« rem vergens; gutture luteo; collo inferiore castaneo; tæniâ utrinque per oculos cinereâ, nigro « punctulatâ; rectricibus supernè viridibus, lateralibus interiùs cinereo marginatis... » *Le Guépier d'Angola.* Brisson, t. IV, p. 558. C'est M. Brisson qui a fait connaître cette espèce en la décrivant, et la faisant graver sur un dessin d'après nature, communiqué par M. Poivre.

* *Merops chrysocephalus* (Lath., Gmel.). — « Levaillant soupçonne que cet oiseau, au lieu « de constituer une espèce distincte, n'est qu'un jeune individu de celle du *guépier commun.* » (Desmarets.)

** *Merops angolensis* (Lath., Gmel.).

ses proportions, et surtout par la conformation de sa queue, qui est étagée et dont les deux pennes intermédiaires ne sont pas fort excédantes; à l'égard du plumage, du vert doré dessus, du bleu d'aigue-marine dessous, la gorge jaune, le devant du cou marron, une zone pointillée de noir en forme de bandeau sur les yeux, les ailes et la queue du même vert que le dos, l'iris rouge, le bec noir et les pieds cendrés, voilà les couleurs principales de cet oiseau, qui est le plus petit des guépiers. Il se trouve dans le royaume d'Angola, en Afrique : c'est le seul oiseau de ce genre qui ait la queue étagée.

Longueur totale, environ cinq pouces et demi; bec, neuf lignes; tarse, quatre lignes et demie; doigt postérieur le plus court; queue, deux pouces et plus, composée de douze pennes étagées : dépasse les ailes d'environ un pouce.

LE GUÉPIER VERT A QUEUE D'AZUR.[a b*]

Il a tout le dessus de la tête et du corps d'un vert sombre, changeant en cuivre de rosette; les ailes de même couleur, terminées de noirâtre, doublées de fauve clair; les pennes dix-neuvième et vingtième, marquées d'aigue-marine sur le côté extérieur, et les vingt-deuxième et vingt-troisième sur le côté intérieur; toutes les pennes et les couvertures de la queue d'un bleu d'aigue-marine, plus clair sur les couvertures inférieures; un bandeau noirâtre sur les yeux; la gorge jaunâtre tirant au vert et au fauve; cette dernière teinte plus forte vers le bas; le dessous du corps et les jambes d'un vert jaunâtre changeant en fauve; le bec noir et les pieds bruns. Cet oiseau se trouve aux Philippines; sa taille est au-dessous de celle de notre guépier.

Longueur totale, huit pouces dix lignes; bec, vingt-cinq lignes; l'angle de son ouverture bien au delà de l'œil; tarse, cinq lignes et demie; doigt postérieur le plus court; vol, quatorze pouces dix lignes; queue, trois pouces huit lignes, composée de douze pennes à peu près égales : dépasse de onze lignes les ailes, qui ont vingt-quatre pennes; la première est très-courte, et la seconde est la plus longue de toutes.

a. Voyez les planches enluminées, n° 57, où cet oiseau est représenté sous le nom de *Grand Guépier des Philippines*.

b. « Apiaster supernè obscurè viridis, cupri puri colore varians, infernè viridi-lutescens, « fulvo varians; uropygio cæruleo-beryllino; taeniâ utrimque per oculos nigrâ; gutture lutes- « cente, ad viride et fulvum vergente; rectricibus supernè cæruleo-beryllinis, lateralibus inte- « riùs cinereo marginatis... » *Grand Guépier des Philippines*. Brisson, t. IV, p. 560. — « Merops Philippinus viridis, subtus flavescens, uropygio cæruleo, caudâ æquali... » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 183, gen. 63, sp. 5.

* *Merops philippinus* (Lath., Gmel.). — Genre *Guépiers* (Cuv.).

LE GUÉPIER ROUGE A TÊTE BLEUE.[a] *

Une belle couleur d'aigue-marine brille d'une part sur la tête de cet oiseau et sur sa gorge, où elle devient plus foncée, et d'autre part sur le croupion et toutes les couvertures de la queue; il a le cou et tout le reste du dessous du corps jusqu'aux jambes d'un rouge cramoisi nuancé de roux; le dos, la queue et les ailes d'un rouge de brique, plus brun sur les couvertures des ailes; les trois ou quatre pennes des ailes les plus proches du dos d'un vert-brun avec des reflets bleuâtres; les grandes pennes terminées de gris bleuâtre fondu avec le rouge; les moyennes terminées de brun noirâtre; le bec noir et les pieds d'un cendré clair. C'est une espèce nouvelle qui se trouve en Nubie, où elle a été dessinée par M. le chevalier Bruce; elle n'est pas tout à fait si grande que notre espèce d'Europe.

Longueur totale, environ dix pouces; bec, vingt-une lignes; tarse, six lignes; ongle postérieur le plus court de tous; queue, environ quatre pouces, un peu fourchue; dépasse les ailes de vingt-une lignes.

LE GUÉPIER ROUGE ET VERT DU SÉNÉGAL.[b c] **

Il a le dessus de la tête et du corps, compris les couvertures supérieures des ailes et celles de la queue, d'un vert brun, plus brun sur la tête et le dos, plus clair sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue; une tache encore plus foncée derrière l'œil; les pennes de la queue et des ailes rouges, terminées de noir; la gorge jaune; tout le dessous du corps blanc sale; le bec et les pieds noirs.

Longueur totale, environ six pouces; bec, un pouce; tarse, trois lignes et demie; queue, deux pouces; dépasse les ailes d'environ un pouce.

a. Voyez les planches enluminées, n° 649, où cet oiseau est représenté sous le nom de *Guépier de Nubie.*

b. Voyez les planches enluminées, n° 318, où cet oiseau est représenté sous le nom de *Petit Guépier rouge et vert du Sénégal.*

c. Nous devons cette espèce à M. Adanson; la figure et la description sont aussi exactes qu'elles peuvent l'être, ayant été faites sur la peau de l'oiseau, desséchée et conservée en herbier, c'est-à-dire entre deux feuilles de papier.

* *Merops nubicus* (Gmel.). — Genre *Guépiers* (Cuv.).

** *Merops erythropterus* (Lath., Gmel.). — Genre *Guépiers* (Cuv.).

LE GUÉPIER A TÊTE ROUGE.[a]*

Si le nom de *cardinal* convient à quelque guépier, c'est certainement à celui-ci, car il a une espèce de grande calotte rouge qui lui couvre non-seulement la tête, mais encore une partie du cou; il a de plus un bandeau noir sur les yeux, le dessus du corps d'un beau vert, la gorge jaune, le dessous du corps orangé clair, les couvertures inférieures de la queue jaunâtres bordées de vert clair, les ailes et leurs couvertures supérieures d'un vert foncé, la queue verte dessus, cendrée dessous, l'iris rouge, le bec noir et les pieds cendrés.

On trouve cet oiseau dans les Indes orientales; sa taille est à peu près celle du guépier vert à gorge bleue.

Longueur totale, six pouces; bec, seize lignes; tarse, cinq lignes; le doigt postérieur le plus court; queue, vingt-une lignes, composée de douze pennes égales : dépasse les ailes de dix lignes.

LE GUÉPIER VERT A AILES ET QUEUE ROUSSES.[b]**

Pour compléter la description de cette espèce nouvelle, déjà fort ébauchée dans la dénomination, il faut ajouter seulement que le vert est plus foncé sur la partie supérieure du corps et plus clair sous la gorge que partout ailleurs; que les pennes des ailes sont blanches à leur origine; que leur côte, ainsi que celle des pennes de la queue, est noirâtre, les pieds d'un brun jaunâtre, un peu plus longs qu'ils ne sont ordinairement dans les oiseaux de ce genre, et le bec noir.

Ce guépier ressemble beaucoup, par la couleur de sa queue et de ses ailes, à notre guépier à tête jaune et blanche[c]; mais il en diffère dans tout le reste du plumage; d'ailleurs, il est beaucoup plus petit et n'a pas les deux pennes intermédiaires de la queue excédantes.

On m'a assuré qu'il ne se trouvait pas à Cayenne; je suis d'autant plus

a. « Apiaster supernè viridis, infernè lutescens, rubro adumbratus; capite et collo superiore « coccineis; gutture luteo; tæniâ utrimque per oculos nigrâ; rectricibus supernè viridibus, « lateralibus interiùs cinereo marginatis... » *Apiaster Indicus erythrocephalos. Guépier à tête rouge des Indes.* Brisson, t. IV, p. 563. Ce naturaliste a décrit cet oiseau d'après un dessin fait par M. Poivre.

b. Voyez les planches enluminées, n° 454, où cet oiseau est représenté sous le nom de *Guépier à queue et ailes rousses de Cayenne.*

c. « Colore rubicundo seu ferrugineo, » dit Aldrovande en parlant des pennes des ailes et de la queue de ce guépier : n'est-il pas évident que cette couleur *ferrugineuse* est du roux?

* *Merops erythrocephalus* (Lath., Gmel.).

** *Merops cayennensis* (Lath., Gmel.). — Genre *Guépiers* (Cuv.). — « Notez qu'il n'est pas « de Cayenne. » (Cuvier.)

porté à le croire, que le genre des guépiers me paraît appartenir à l'ancien continent, comme je l'ai dit plus haut. Au reste, M. de la Borde, qui est actuellement à Cayenne, nous enverra bientôt la solution immédiate de ce petit problème.

L'ICTÉROCÉPHALE OU LE GUÉPIER A TÊTE JAUNE.[a*]

Le jaune de la tête n'est interrompu que par un bandeau noir et s'étend sur la gorge et tout le dessous du corps; le dos est d'un beau marron; le reste du dessus du corps est varié de jaune et de vert; les petites couvertures supérieures des ailes sont bleues; les moyennes variées de jaune et de bleu, et les plus grandes entièrement jaunes; les pennes des ailes noires, terminées de rouge; la queue mi-partie de deux couleurs, jaune à sa base et verte à son extrémité; le bec noir et les pieds jaunes.

Ce guépier est un peu plus gros que notre guépier ordinaire, et son bec est plus arqué. Il ne se montre que très-rarement dans les environs de Strasbourg, dit Gessner.

L'ENGOULEVENT.[bc**]

Lorsqu'il s'agit de nommer un animal, ou, ce qui revient presque au même, de lui choisir un nom parmi tous les noms qui lui ont été donnés, il

a. Merops alver, hirundo marina; en allemand, *see schwalm.* Aldrovande, *Ornithol.*, t. I. p. 875. En quelques endroits de l'Italie, on donne aussi le nom d'hirondelle de mer au martin-pêcheur, ce qui n'a rien d'étonnant, vu les rapports qui se trouvent entre cet oiseau et les guépiers : celui de l'article précédent porte le même nom en Autriche, comme nous l'avons dit. — Gessner, *Aves*, p. 601. — *Congener.* Jonston, *Avi.*, p. 81. — Willughby, *Ornithol.*, p. 103, § 4. — Ray, *Synops. avi.*, p. 49, nº 4. — Klein, *Ordo avium*, p. 110, nº XII. — *Merops cinereus maculis castaneis, linguâ prælongâ, merops congener Jonstonii.* Barrère, *Specim. nocum.*: class. 3, gen. 22, p. 47. Je ne sais pourquoi M. Barrère donne le nom de *guépier cendré* à cet oiseau, qui, à juger par la description d'Aldrovande, n'a pas une seule plume de cette couleur : il s'appelle *formiguê* en catalan. — *Merops ravus, seu griseus, melissophago Junii, apiastra Servii;* en polonais, *zotna szara.* Rzaczynski, *Auctuar. Polon.*, p. 394. — « Merops flaves-« cens, uropygio virescente, remigibus apice rubris; rectricibus basi luteis... » Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 183, gen. 63, sp. 3. — « Apiaster supernè castaneus, infernè flavescens, « uropygio viridi et flavo mixto; capite et collo flavescentibus; tæniâ utrinque per oculos « nigrâ; remigibus nigris, apice rubris; rectricibus supernè primâ medietate luteis, ultimâ « viridibus... » *Apiaster icterocephalos.* Le Guépier à tête jaune. Brisson, t. IV, p. 537.

b. Voyez les planches enluminées, nº 193, où cet oiseau est représenté, fig. 2, sous le nom de *Crapaud volant.*

c. Αἰγοθήλας, *Caprimulgus.* Aristote, *Hist. nat.*, lib. IX, cap. XXX. — *Caprimulgus, fur nocturnus.* Pline, lib. X, cap. XL (a copié Aristote et n'a rien ajouté). — Elien, *Nat. anim.*.

* *Merops congener* (Lath., Gmel.). — « Le *merops congener* n'est pas bien authentique. » (Cuvier.)

** *Caprimulgus europæus* (Linn.). — Ordre des *Passereaux*, famille des *Fissirostres*, genre *Engoulevents* (Cuvier.)

faut, ce me semble, préférer celui qui présente une idée plus juste de la nature, des propriétés, des habitudes de cet animal, et surtout rejeter impitoyablement ceux qui tendent à accréditer de fausses idées et à perpétuer des erreurs. C'est en partant de ce principe que j'ai rejeté les noms de *tette-chèvre*, de *crapaud-volant*, de *grand merle*, de *corbeau de nuit* et d'*hirondelle à queue carrée*, donnés par le peuple ou par les savants à

lib. III, cap. XXXIX. Cet auteur dit que c'est un animal très-hardi, et qui méprise les petits oiseaux. — Belon parle de l'*aigotilax* ou *caprimulgus;* mais il se trompe en appliquant ce nom à un petit chat-huant, qu'il appelle aussi *effraie*, *fresaie*, *strix*. Voyez ses *Observations*, fol. 12; et *Nature des oiseaux*, pag. 142 et suiv.; mais dans la suite Belon reconnut son erreur, et envoya à Gessner un véritable *caprimulgus*, sous son vrai nom. Gessner, *Aves*. p. 242. — Gessner, *ibidem;* en allemand; *pfaff*, d'après Turner, *nacht-raven* (corbeau de nuit), *milch-sauger*, *geiss-melcher*. — *Caprimulgus*, *ægothela*, *paphus Turneri;* dans le Bolonais, *calcabotto*. Aldrovande, t. I, p. 567; et t. II, p. 604. — Αἰγοθήλης, νυκτικοράξ *Nonnii*, *caprimulgus*, *connilus nocturnus;* *nacht-schade*, *tage-schlaeffer*, *nacht-raeblin*, *nacht-vogel;* *pfaff Eberi et Peuceri*. Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 232. — *Avis nocturna;* en polonais, *kozodoy*. Rzaczynski, *Auct. hist. nat. Polon.*, p. 369, n° XXI. — *Accipiter cantharophagus;* en anglais, *the dorr-hawk*, *the goat-sucking owl : night-jarr*, à cause du cri qu'il fait entendre le soir. Charleton, *Exercit.*, p. 78, n° 8. — *Caprimulgus;* en anglais, *the goat-sucker;* dans la province de Shropshire, *the fern-owl;* dans la province d'York, *the churn-owl*, à cause du bruit qu'il fait en volant. Ray, *Synops. avi.*, p. 26. — Willughby, *Ornithol.*, lib. II, cap. III, § 1. — Edwards, pl. LXIII; en anglais, *night-hawk*. — Albin, t. I, pl. X. Son traducteur lui donne fort mal à propos le nom de *grand merle*. — *Hirundo*, *caudâ integrâ*, *ore setis ciliato;* en suédois, *nattskraefwa*, *nattskiarra;* dans l'Ostro-Bothnie, *kiarrgylta*. Linnæus, *Fauna Suec.*, n° 248. — Kramer, *Elenchus Austr. inf.*, p. 381, n° 5; en autrichien, *mucken stecher nacht-rabl*. — *Caprimulgus narium tubis obsoletis*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 346. — Muller, *Zoolog. Danica*, p. 34, n° 291; en danois, *asten-bakke*, *nat-raun*, *nat-skade;* en norwégien, *quœl-knarren*, *gede-malcher*, *gaarbon*, *flag spetter af. J. Ramus*; *nark sarmiutak*, *orpung miutak*, *kysseklak*, *Groenlandorum quænam?* — *Hirundo caprimulga*, *caudâ æquabili : schwalbe mit gleich-langen schwantz federn;* *striæ* (sans doute d'après Belon, qui a reconnu son erreur); *noctambulus : gross-bartige schwalbe*, *here*, *milch-ziegensauger*, *kinder-melcher*, *tag-schlaeffer*, *pfaff*, etc.; en langue russe, *leleck*. Klein, *Ordo avium*, p. 81, § 37. — *Nycticorax : the night-raven*. Sibbald, *Atlas scoticus*, part. II, lib. III, sect. III, cap. II. — *Nacht-schwalbe* (hirondelle de nuit), *nacht-rabe*, *nacht-trap*, *ziegen-melcher*, *nycticorax*, *ægithalus*, *caprimulgus*. Frisch, t. I, cl. 8, div. 4, n° 101. — *Caprimulgus : tette-chèvre*, *crapaud volant;* en catalan, *enganya pastus*. Barrère, *Novum specim.*, p. 31, gen. 7. — *The goat-sucker* (tette-chèvre); *nocturnal swallow;* *wheel bird;* en gallois, *aderyn y droell*. *British Zoology*, gen. 19, sp. 4, p. 97. — En provençal, *chauche crapaout*, ce qui revient au *calcabotto* des Bolonais. — Le *crapaud-volant* ou *tette-chèvre*, *chasse-crapaud*, *foule-crapaud;* en Sologne, *chauche branche;* dans l'Orléanais, *coucou rouge;* en Saintonge, *fresaie* (ce qui a pu donner lieu à l'erreur de Belon), autrefois *caprimulge*. Salerne, p. 57, chap. VI. Il avertit que ce crapaud-volant ne doit pas être confondu avec une espèce de chauve-souris qui porte le même nom à Paris. — « Caprimulgus supernè griseo et nigricante transversim et undatim varius, quibus pennâ tæniâ longitudinali nigrâ notatâ; infernè albo-rufescens, fusco saturato transversim striatus; remigibus tribus primoribus interrùs albâ maculâ notatis; rectricibus duabus utrinque extimis albo terminatis... » *Caprimulgus*. Tette-chèvre ou Crapaud-volant. Brisson, *Ornithol.*, t. II, p. 470. — *Succhia capre;* en Toscane, *nottola;* à Ravenne, *cova-terra*. *Ornithol. ital.*, t. I, p. 91. — *An rondo quorumdam?* Scaliger, *de Subtilit.*, fol. 300. — A Malte, *bouchraie* ou *boucraie;* dans quelques endroits de la Bourgogne, *sèche-trappe*, c'est-à-dire *sèche-terrine*, ce qui a rapport à son habitude prétendue de teter les chèvres. Les habitants de la Guinée distinguent deux sortes d'hirondelles : celles de jour, dont nous parlerons dans la suite, et celles de nuit, qu'ils nomment *lelé serena*. *Histoire générale des Voyages*, t. III, p. 588.

l'oiseau dont il s'agit ici. Le premier de ces noms a rapport à une tradition, fort ancienne à la vérité, mais encore plus suspecte; car il est aussi difficile de supposer à un oiseau l'instinct de teter une chèvre que de supposer à une chèvre la complaisance de se laisser teter par un oiseau, et il n'est pas moins difficile de comprendre comment, en la tetant réellement, il pourrait lui faire perdre son lait; aussi Schwenckfeld, ayant pris des informations exactes dans un pays où il y avait des troupeaux nombreux de chèvres parquées, assure n'avoir ouï dire à personne que jamais chèvre se fût laissé teter par un oiseau quelconque [a]. Il faut que ce soit le nom de crapaud volant donné à cet oiseau qui lui ait fait attribuer une habitude dont on soupçonne les crapauds, et peut-être avec un peu plus de fondement [1].

J'ai pareillement rejeté les autres noms, parce que l'oiseau dont il est ici question n'est ni un crapaud, ni un merle, ni un corbeau, ni une chouette, ni même une hirondelle, quoiqu'il ait avec cette dernière espèce plusieurs traits de ressemblance, soit dans la conformation extérieure, soit dans les habitudes; par exemple, dans ses pieds courts, dans son petit bec suivi d'un large gosier, dans le choix de sa nourriture, dans la manière de la prendre; mais, à d'autres égards, il en diffère autant qu'un oiseau de nuit peut différer d'un oiseau de jour, autant qu'un oiseau solitaire peut différer d'un oiseau social, et encore par son cri, par le nombre de ses œufs, par l'habitude qu'il a de les déposer à cru sur la terre, par le temps de ses voyages; et d'ailleurs on verra dans la suite qu'il existe réellement des espèces d'hirondelles à queue carrée, avec lesquelles on ne doit pas le confondre. Enfin j'ai conservé à cet oiseau le nom d'*engoulevent* qu'on lui donne en plusieurs provinces, parce que ce nom, quoique un peu vulgaire, peint assez bien l'oiseau lorsque, les ailes déployées, l'œil hagard et le gosier ouvert de toute sa largeur, il vole avec un bourdonnement sourd à la rencontre des insectes, dont il fait sa proie et qu'il semble *engouler* par aspiration.

L'engoulevent se nourrit en effet d'insectes et surtout d'insectes de nuit [b], car il ne prend son essor et ne commence sa chasse que lorsque le soleil est

a. Aviar. Siles., page 233. M. Linnæus applique mal à propos à l'engoulevent ce vers d'Ovide :

Carpere dicuntur lactentia viscera rostris.

Fast., lib. VI, v. 131.

Ce vers doit se rapporter aux chouettes. Aristote ajoute que les chèvres ainsi tetées devenaient aveugles.

b. Charleton dit qu'il vit de guêpes, de bourdons, principalement de scarabées, de cantharides; Klein lui a trouvé dans le ventricule des mouches de différentes espèces, de petits scarabées, six grands stercoraires noirs à la fois; la *Zoologie Britannique* ajoute les teignes et les cousins, et Willughby les graines. Un ami de M. Hébert a trouvé dans le gosier d'un de ces oiseaux de ces petits hannetons que l'on voit sur la fin de l'été : on ne peut guère douter qu'il ne happe aussi les phalènes ou papillons de nuit qui se trouvent sur son passage.

1. Non : pas avec *plus de fondement*. — (Voyez la note 1 de la p. 460 du IIe volume.)

peu élevé sur l'horizon[a], ou, s'il la commence au milieu du jour, c'est lorsque le temps est nébuleux ; dans une belle journée, il ne part que lorsqu'il y est forcé, et dans ce cas son vol est bas et peu soutenu ; il a les yeux si sensibles, que le grand jour l'éblouit plus qu'il ne l'éclaire, et qu'il ne peut bien voir qu'avec une lumière affaiblie ; mais encore lui en faut-il un peu, et l'on se tromperait fort si l'on se persuadait qu'il voit et qu'il vole lorsque l'obscurité est totale ; il est dans le cas des autres oiseaux nocturnes : tous sont, au fond, des oiseaux de crépuscule plutôt que des oiseaux de nuit.

Celui-ci n'a pas besoin de fermer le bec pour arrêter les insectes qui y sont entraînés ; l'intérieur de ce bec est enduit d'une espèce de glu qui paraît filer de la partie supérieure et qui suffit pour retenir toutes les phalènes et même les scarabées dont les ailes s'y engagent[b] [1].

Les engoulevents sont très-répandus, et cependant ne sont communs nulle part ; ils se trouvent, ou du moins ils passent dans presque toutes les régions de notre continent, depuis la Suède et les pays encore plus septentrionaux jusqu'en Grèce et en Afrique d'une part, de l'autre jusqu'aux Grandes-Indes, et sans doute encore plus loin. M. Sonnerat en a envoyé un au Cabinet du Roi venant de la côte de Coromandel, et qui est sans doute une femelle ou un jeune, puisqu'il ne diffère guère du nôtre qu'en ce qu'il n'a point sur la tête et les ailes ces taches blanches dont M. Linnæus fait un caractère propre au mâle adulte. M. le commandeur de Godeheu nous apprend qu'au mois d'avril le vent du sud-ouest amène ces oiseaux à Malte[c], et M. le chevalier Desmazis, très-bon observateur, me mande qu'ils passent en égale abondance en automne. On en rencontre dans les plaines et dans les pays de montagnes, dans la Brie et dans le Bugey, en Sicile[d] et en Hollande, presque toujours sous un buisson ou dans de jeunes taillis, ou bien autour des vignes ; ils semblent préférer les terrains secs et pierreux, les bruyères, etc. Ils arrivent plus tard dans les pays plus froids et ils en partent plus tôt[e] ; ils nichent chemin faisant dans les lieux qui leur conviennent[f], tantôt plus au midi, tantôt plus au nord ; ils ne se donnent pas la

a. C'est sans doute par cette raison qu'Aristote le donne pour un oiseau paresseux ; mais il ne le serait tout au plus que le soir.

b. Note communiquée par M. Hebert.

c. Voyez *Savants étrangers*, t. III, p. 91.

d. Un voyageur instruit m'a rapporté que, sur les montagnes de Sicile, on voyait ces oiseaux paraître une heure avant le coucher du soleil, et se répandre pour chercher leur nourriture de compagnie avec les guêpiers, et qu'ils allaient quelquefois cinq ou six ensemble.

e. En Angleterre, ils arrivent sur la fin de mai, et ils s'en vont vers le milieu d'août, suivant la *Zoologie Britannique* ; en France, M. Hebert en a vu dans le mois de novembre ; un chasseur m'a assuré en avoir vu l'hiver.

f. Les chasseurs que j'ai consultés prétendent qu'ils ne nichent pas dans le canton de la Bourgogne que j'habite (l'Auxois), et qu'ils n'y paraissent que dans le temps des vendanges.

1 « Leur bec (des *engoulevents*) est encore plus fendu qu'aux hirondelles, et peut engloutir « les plus gros insectes, qu'il retient au moyen d'une salive gluante. » (Cuvier.)

peine de construire un nid; un petit trou qui se trouve en terre ou dans des pierrailles, au pied d'un arbre ou d'un rocher, et que le plus souvent ils laissent comme ils l'ont trouvé, leur suffit[a]. La femelle y dépose deux ou trois œufs plus gros que ceux du merle et plus rembrunis[b], et quoique l'affection des père et mère pour leur géniture se mesure ordinairement par les peines et les soins qu'ils se sont donnés pour elle, il ne faut pas croire que l'engoulevent ait peu d'attachement pour ses œufs; on m'assure, au contraire, que la mère les couve avec une grande sollicitude, et que, lorsqu'elle s'est aperçue qu'ils étaient menacés ou seulement remarqués par quelque ennemi (ce qui revient au même), elle sait fort bien les changer de place en les poussant adroitement, dit-on, avec ses ailes et les faisant rouler dans un autre trou qui n'est ni mieux travaillé, ni mieux arrangé que le premier, mais où elle les juge apparemment mieux cachés.

La saison où l'on voit plus souvent voler ces oiseaux, c'est l'automne; en général, ils ont à peu près le vol de la bécasse et les allures de la chouette; quelquefois ils inquiètent et dérangent beaucoup les chasseurs qui sont à l'affût; mais ils ont une habitude assez singulière et qui leur est propre : ils feront cent fois de suite le tour de quelque gros arbre effeuillé, d'un vol fort irrégulier et fort rapide; on les voit de temps à autre s'abattre brusquement et comme pour tomber sur leur proie, puis se relever tout aussi brusquement; ils donnent sans doute ainsi la chasse aux insectes qui voltigent autour de ces sortes d'arbres; mais il est très-rare qu'on puisse dans cette circonstance les approcher à la portée du fusil : lorsqu'on s'avance, ils disparaissent fort promptement et sans qu'on puisse découvrir le lieu de leur retraite.

Comme ces oiseaux volent le bec ouvert, ainsi que je l'ai remarqué plus haut, et qu'ils volent assez rapidement, on comprend bien que l'air entrant et sortant continuellement éprouve une collision contre les parois du gosier, et c'est ce qui produit un bourdonnement semblable au bruit d'un rouet à filet; ce bourdonnement ne manque jamais de se faire entendre tandis qu'ils volent, parce qu'il est l'effet de leur vol, et il se varie suivant les différents degrés de vitesse respective avec lesquels l'air s'engouffre dans leur large gosier[1]. C'est de là que leur vient le nom de *wheel-bird*, sous lequel

a. Telle est l'opinion la plus généralement reçue, mais je ne dois pas dissimuler que, selon M. Linnæus, ils construisent un nid avec de la terre humectée, de forme orbiculaire, entre des rochers. Voyez *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 346. — M. Salerne dit aussi que M. de Réaumur a vu un nid de crapaud-volant où il y avait trois œufs, etc.; mais il dit au même endroit que le crapaud-volant ne fait point de nid : il a donc voulu dire que M. de Réaumur avait vu l'endroit où une femelle de cette espèce avait pondu ses œufs.

b. Ils sont oblongs, blanchâtres et tachetés de brun, dit M. Salerne; marbrés de brun et de pourpre sur un fond blanc, dit le comte de Ginanni dans l'*Ornithologie italienne* : ceelui-ci ajoute que la coque en est extrêmement mince.

1. « L'air qui s'engouffre, quand ils volent, dans leur large bec, y produit un bourdonne-« ment particulier. » (Cuvier.)

ils sont connus dans quelques provinces d'Angleterre. Mais est-il bien vrai que ce cri ait passé généralement pour un cri de mauvais augure, comme le disent Belon, Klein et ceux qui les ont copiés? ou plutôt ne serait-ce pas une erreur née d'une autre méprise qui a fait confondre l'engoulevent avec l'effraie? Quoi qu'il en soit, lorsqu'ils sont posés ils font entendre leur cri véritable, qui consiste dans un son plaintif répété trois ou quatre fois de suite; mais il n'est pas bien avéré qu'ils ne le fassent jamais entendre en volant.

Ils se perchent rarement, et lorsque cela leur arrive on prétend qu'ils se posent, non en travers comme les autres oiseaux, mais longitudinalement sur la branche qu'ils semblent *chocher* ou *cocher* comme le coq fait la poule, et de là le nom de *chauche-branche*. Souvent, lorsqu'un oiseau est connu dans un grand nombre de pays différents, et qu'il a été nommé dans chacun, il suffit pour faire connaître ses principales habitudes de rendre raison de ses noms divers. Ceux-ci sont des oiseaux très-solitaires, la plupart du temps on les trouve seuls, et l'on n'en voit guère plus de deux ensemble, encore sont-ils souvent à dix ou douze pas l'un de l'autre.

J'ai dit que l'engoulevent avait le vol de la bécasse, et l'on peut dire la même chose du plumage, car il a tout le dessus du cou, de la tête et du corps, et même le dessous, joliment variés de gris et de noirâtre, avec plus ou moins de roussâtre sur le cou, les scapulaires, les joues, la gorge, le ventre, les couvertures et les pennes de la queue et des ailes, tout cela distribué de manière que les teintes les plus foncées règnent sur le dessus de la tête, la gorge, la poitrine, la partie antérieure des ailes et leur extrémité; mais cette distribution est si variée, les détails en sont si multipliés et d'une si grande finesse, que l'idée de la chose se perdrait dans les particularités d'une description d'autant plus obscure qu'elle serait plus minutieusement complète. Un seul coup d'œil sur l'oiseau, ou du moins sur son portrait, en apprendra plus que toutes les paroles. Je me contenterai donc d'ajouter ici les attributs qui caractérisent l'engoulevent : il a la mâchoire inférieure bordée d'une raie blanche qui se prolonge jusque derrière la tête; une tache de la même couleur sur le côté intérieur des trois premières pennes de l'aile, et au bout des deux ou trois pennes les plus extérieures de la queue; mais ces taches blanches sont propres au mâle, suivant M. Linnæus [a]; la tête grosse ; les yeux très-saillants ; l'ouverture des oreilles considérable, celle du gosier dix fois plus grande que celle du bec ; le bec petit, plat, un peu crochu; la langue courte, pointue, non divisée par le bout ; les narines rondes, leur bord saillant sur le bec ; le crâne transparent ; l'ongle du doigt

a. Willughby a observé un individu en qui ces taches étaient d'un jaune pâle, teinté de noir et peu marquées; j'ai observé la même chose sur deux individus; ce sont apparemment les femelles : l'un de ces individus était plus petit que les autres, et j'ai jugé que c'était une jeune femelle.

du milieu dentelé du côté intérieur, comme dans le héron ; enfin les trois doigts antérieurs unis par une membrane jusqu'à la première phalange : on prétend que la chair des jeunes est un assez bon manger, quoiqu'elle ait un arrière-goût de fourmi.

Longueur totale, dix pouces et demi ; bec, quatorze lignes ; tarse, sept lignes, garni de plumes presque jusqu'au bas ; doigt du milieu, neuf lignes ; doigt postérieur le plus court de tous, ne devrait point s'appeler postérieur, vu qu'il a beaucoup de disposition à se tourner en avant, et que souvent il y est tourné tout à fait ; vol, vingt-un pouces et demi ; queue, cinq pouces, carrée, composée de dix pennes seulement : dépasse les ailes de quinze lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONT RAPPORT A L'ENGOULEVENT.

Comme il n'y a qu'une seule espèce de ce genre établie dans les trois parties de l'ancien continent[1], et qu'il s'en trouve dix ou douze établies dans le nouveau, on pourrait dire avec quelque fondement que l'Amérique est la principale résidence de ces oiseaux, le vrai lieu de leur origine, et par conséquent regarder notre race européenne comme une race étrangère séparée de sa tige, exilée, transportée par quelque cas fortuit dans un autre univers où elle a fondé une colonie qui semblerait devoir être toujours subordonnée à la race mère, et ne devoir jamais lui disputer le pas dans aucun genre. D'après cela, on pourrait inférer que nous aurions dû commencer l'histoire de cette famille par les races américaines qui représentent ici la métropole ; et nous aurions en effet suivi cet ordre qui, sous ce point de vue, paraît être celui de la nature, si nous n'eussions été déterminés, par des raisons encore plus fortes, à suivre un ordre tout différent, et cependant tout aussi naturel, du moins plus analogue à la nature de notre entendement : ordre qui consiste à procéder du plus connu au moins connu, et nous prescrit, à nous autres Européens, de commencer l'histoire d'une classe d'animaux quelconque par les espèces européennes, comme étant les plus connues dans le pays où nous écrivons, et les plus propres à jeter de la lumière sur l'histoire

1. « Nous n'en avons en Europe qu'une espèce, le *caprimulgus europæus*... L'Amérique « produit plusieurs de ces oiseaux, dont un aussi grand qu'un hibou (*caprimulgus grandis*), et « un autre (*caprimulgus vociferus*), célèbre par les cris très-forts qu'il fait entendre au « printemps, etc., etc. Il y en a un à la Nouvelle-Hollande... L'Afrique en a aussi quelques-uns, « et dans le nombre il en est à queue pointue, et d'autres dont la queue fourchue est un indice « de plus des rapports de ce genre avec les hirondelles... Une espèce, également d'Afrique, « mais à queue ronde, est fort remarquable par une plume deux fois plus longue que le corps, « qui naît près du poignet de chaque aile, et n'a de barbes que vers son extrémité : *caprimul-* « *gus longipennis*. » (Cuvier.)

des espèces étrangères[a], sauf aux naturalistes américains à commencer l'histoire qu'ils feront de la nature (et plût au ciel qu'ils en fissent une !) par les productions de l'Amérique.

Les principaux attributs qui appartiennent aux engoulevents, c'est un bec aplati à sa base, ayant la pointe légèrement crochue, petit en apparence, mais suivi d'une large ouverture plus large que la tête, disent certains auteurs; de gros yeux saillants, vrais yeux d'oiseaux nocturnes, et de longues moustaches noires autour du bec : il résulte de tout cela une physionomie morne et stupide, mais bien caractérisée, un air de famille lourd et ignoble, tenant des martinets et des oiseaux de nuit, mais si bien marqué, que l'on distingue au premier coup d'œil un engoulevent de tout autre oiseau; ils ont, outre cela, les ailes et la queue longues, celle-ci rarement et très-peu fourchue, composée de dix pennes seulement; les pieds courts et le plus souvent pattus; les trois doigts antérieurs liés ensemble par une membrane jusqu'à leur première articulation; le doigt postérieur mobile et se tournant quelquefois en avant; l'ongle du doigt du milieu dentelé ordinairement sur son bord intérieur; la langue pointue et non divisée par le bout; les narines tubulées, c'est-à-dire que leurs rebords saillants forment sur le bec la naissance d'un petit tube cylindrique; l'ouverture des oreilles grande, et probablement l'ouïe très-fine; il semble au moins que cela doit être ainsi dans tout oiseau qui a la vue faible et le sens de l'odorat presque nul; car le sens de l'ouïe étant alors le seul qui puisse l'aviser de ce qui se passe au dehors à une certaine distance, il est comme forcé de donner une grande attention aux rapports que lui fait ce sens unique, et de le disposer de la manière la plus avantageuse, ce qui ne peut manquer à la longue de le modifier, de le perfectionner, du moins quant aux bruits qui sont relatifs à ses besoins, et en même temps d'influer sur la conformation des pièces qui composent cet organe. Au reste, on ne doit pas se persuader que tous les attributs dont j'ai fait l'énumération appartiennent sans exception à chaque espèce : quelques-unes n'ont point de moustaches; d'autres ont plus de dix pennes à la queue; d'autres n'ont pas l'ongle du milieu dentelé; quelques-unes l'ont dentelé, non sur le bord intérieur, mais sur l'extérieur; d'autres n'ont point les narines tubulées; dans d'autres enfin le

a. C'est par cette même raison que j'ai commencé l'histoire du coucou par celle de l'espèce européenne, et que j'ai considéré celle-ci comme étant le tronc commun des branches répandues dans les trois autres parties du monde; mais tout ce que j'ai dit dans cette supposition ne se trouve pas moins vrai : il sera toujours vrai de dire que les races provenant d'un tronc commun s'éloigneront d'autant plus de cette race primitive, qu'elles en auront été séparées plus anciennement; que, par conséquent, la race européenne ayant plus de ressemblance avec celle d'Amérique, qu'avec celles d'Afrique et d'Asie, doit être censée dériver nouvellement et immédiatement de la race américaine, laquelle peut elle-même être issue, mais plus anciennement, de la race asiatique[1].

1 (*a*). Reproduction, à propos des *oiseaux*, des vues de Buffon sur les rapports des *espèces primitives* des *quadrupèdes*. — (Voyez la note 2 de la page 138 du IVe volume.)

doigt postérieur ne paraît avoir aucune disposition à se tourner en avant : mais une propriété commune à toutes les espèces, c'est d'avoir les organes de la vue trop sensibles pour pouvoir soutenir la clarté du jour; et de cette seule propriété dérivent les principales différences qui séparent le genre des engoulevents de celui des hirondelles : de là l'habitude qu'ont ces oiseaux de ne sortir de leur retraite que le soir au coucher du soleil, et d'y rentrer le matin avant ou peu après son lever : de là l'habitude de vivre isolés et tristement seuls, car l'effet naturel des ténèbres est de rendre les animaux qui y sont condamnés tristes, inquiets, défiants, et par conséquent sauvages : de là la différence du cri, car on sait combien dans les animaux le cri est modifié par les affections intérieures : de là encore, selon moi, l'habitude de ne point faire de nid, car il faut voir pour choisir les matériaux d'un nid, pour les employer, les entrelacer, les mettre chacun à leur place, donner la forme au tout, etc. Nul oiseau, que je sache, ne travaille à cet ouvrage pendant la nuit, et la nuit est longue pour les engoulevents, puisque sur vingt-quatre heures ils n'ont que trois heures de crépuscule pendant lesquelles il puissent exercer avec avantage la faculté de voir ; or, ces trois heures sont à peine suffisantes pour satisfaire au premier besoin, au besoin le plus pressant, le plus impérieux, devant lequel se taisent tous les autres besoins, en un mot, au besoin de manger : ces trois heures sont à peine suffisantes, parce qu'ils sont obligés de poursuivre leur nourriture dans le vague de l'air, que leur proie est ailée comme eux, fuit légèrement, leur échappe, sinon par la vitesse, du moins par l'irrégularité de son vol, et qu'ils ne peuvent s'en saisir qu'à force d'allées et de venues, de ruses, de patience, et surtout à force de temps; il ne leur en reste donc pas assez pour construire un nid; par la même raison, les oiseaux de nuit qui sont organisés à peu près de même, quant au sens de la vue, et qui pour la plupart n'ont l'usage de ce sens que lorsque le soleil est sous l'horizon ou près d'y descendre, ne font guère plus de nids que les engoulevents, et, ce qui est plus décisif, ne s'en occupent qu'à proportion que leur vue, plus ou moins capable de soutenir une grande clarté, prolonge pour eux le temps du travail. De tous les hiboux, le grand duc est le seul que l'on dise faire un nid, et c'est aussi de tous celui qui est le moins oiseau de nuit, puisqu'il voit assez clair en plein jour pour voler et fuir à de grandes distances [a]. La petite chevêche, qui poursuit et prend les petits oiseaux avant le coucher et après le lever du soleil, amasse seulement quelques feuilles, quelques brins d'herbe, et dépose ainsi ses œufs, point tout à fait à cru, dans des trous de rochers ou de vieilles murailles[b]; enfin le moyen duc, l'effraie, la hulotte et la grande chevêche, qui de toutes les espèces nocturnes peuvent le moins supporter la présence du soleil, pondent aussi dans des trous sem-

a. Voyez tome V, page 191.
b. *Idem*, aux articles des oiseaux cités.

blables ou dans des arbres creux, mais sans y rien ajouter, ou dans des nids étrangers[a] qu'ils trouvent tout faits; et j'ose assurer qu'il en est de même de tous les oiseaux qui, par le vice d'une trop grande sensibilité, ou si l'on veut, d'une trop grande perfection des organes visuels, sont offusqués, aveuglés par la lumière du jour, au lieu d'en être éclairés.

Un autre effet de cette incommode perfection, c'est que les engoulevents, ainsi que les autres oiseaux de nuit, n'ont aucune couleur éclatante dans leur plumage et sont même privés de ces reflets riches et changeants qui brillent sur la robe, assez modeste d'ailleurs, de nos hirondelles : du blanc et du noir, du gris qui n'est que le mélange de l'un et de l'autre, et du roux, font toute leur parure et se brouillent de manière qu'il en résulte un ton général de couleur sombre, confus et terne; c'est qu'ils fuient la lumière, et que la lumière est, comme l'on sait, la source première de toutes les belles couleurs; nous voyons les linottes perdre sous nos yeux, dans les prisons où nous les tenons renfermées, le beau rouge qui faisait l'ornement de leur plumage lorsqu'à chaque aurore elles pouvaient saluer en plein air la lumière naissante, et tout le long du jour se pénétrer, s'imbiber pour ainsi dire de ses brillantes influences. Ce n'est point dans la froide Norwége ni dans la ténébreuse Laponie que l'on trouve les oiseaux de Paradis, les cotingas, les flamands, les perroquets, les colibris, les paons; ce n'est pas même dans ces climats disgraciés que se forment le rubis, le saphir, la topaze; enfin, les fleurs qui croissent comme malgré elles et végètent tristement sur une cheminée ou dans l'ombre d'une serre entretenue à grands frais, n'ont pas cet éclat vif et pur que le soleil du printemps répand avec tant de profusion sur les fleurs de nos parterres et même sur celles de nos prairies. A la vérité, les phalènes ou papillons de nuit ont quelquefois de fort belles couleurs; mais cette exception apparente confirme mon idée, ou du moins ne la contredit pas; car d'habiles observateurs[a] ont remarqué que ceux de ces papillons nocturnes qui voltigent quelquefois le jour, soit pour chercher leur nourriture, soit pour s'apparier, et qui ne sont par conséquent nocturnes qu'à demi, ont les ailes peintes de couleurs plus vives que les véritables phalènes, les véritables papillons de nuit qui ne paraissent jamais tandis que le soleil est sur l'horizon. J'ai même observé que la plupart de ceux-ci ont des couleurs assez semblables à celles des engoulevents, et si dans le grand nombre il s'en trouve qui en aient de belles, c'est parce que les couleurs du papillon ne peuvent manquer d'être déjà fort ébauchées dans sa larve, et que les larves ou les chenilles des phalènes n'éprouvent pas moins l'action de la lumière que les chenilles des papillons diurnes; enfin, les chrysalides de ceux-ci, qui sont toujours sans enveloppe, toujours exposées à l'air libre, ont pour la plupart des couleurs éclatantes, et

a. Voyez tome V, aux articles des oiseaux cités.
b. Roesel, *Insecten belustigung*, t. I. *Vorbericht zu der nacht-vogel ersten classe.*

quelques-unes semblent ornées de paillettes d'or et d'argent que l'on chercherait vainement sur les chrysalides des phalènes, le plus souvent renfermées dans des coques ou enfouies dans la terre. En voilà assez, ce me semble, pour m'autoriser à croire que lorsqu'on aura fait des observations suivies et comparées sur la couleur des plumes des oiseaux, des ailes des papillons, et peut-être du poil des quadrupèdes[a], on trouvera que, toutes choses égales d'ailleurs, les espèces les plus brillantes, les plus riches en couleurs, seront presque toujours celles qui, dans leurs différents états, auront été le plus à portée d'éprouver l'action de la lumière.

Si mes conjectures ont quelque fondement, les personnes qui réfléchissent verront sans beaucoup de surprise combien un sens de plus ou de moins, ou seulement quelques degrés de sensibilité de plus ou de moins dans un seul organe peuvent entraîner de différences considérables et dans les habitudes naturelles d'un animal et dans ses propriétés tant intérieures qu'extérieures.

I. — L'ENGOULEVENT DE LA CAROLINE.[b] *

Si, comme il y a toute apparence, l'Europe doit les engoulevents à l'Amérique, c'est ici l'espèce qui a franchi le passage du Nord pour venir établir une colonie dans l'ancien continent. Je le juge ainsi, parce que cette espèce, habitant l'Amérique septentrionale, s'est trouvée plus à portée des contrées encore plus septentrionales, d'où le passage en Europe était facile, et que d'ailleurs elle ressemble fort à la nôtre et pour la taille et pour les couleurs : entre autres marques communes, elle a la mâchoire inférieure bordée de blanc et une tache de même couleur sur le bord de l'aile ; son principal trait de dissemblance, c'est qu'au lieu d'être variée sous le corps par de petites lignes transversales, elle l'est par de petites lignes longitudinales, et qu'elle a le bec plus long ; mais une si grande différence de climat n'aurait-elle pas pu produire des différences encore plus considérables dans la forme et le plumage de cet oiseau?

Voici ce que Catesby nous apprend de ses habitudes naturelles : il se

a. Voyez ci-devant, tome V, page 23. — Le plumage du martin-pêcheur est beaucoup plus brillant entre les tropiques que dans la zone tempérée, dit M. Forster, *Second voyage de Cook*, page 181.

b. *The goat-sucker of Carolina*. Les Anglais de l'Amérique septentrionale le nomment *East-India-bat* (chauve-souris des Indes orientales). Catesby, *Caroline*, t. I, pl. VIII. — *Hirundo major; subfusca miscella; maculâ albâ sphæricâ in utrâque alâ*; en anglais, *rain-bird*. Brown, *Jamaïque*, p. 467. — « Caprimulgus supernè griseo et nigricante transversim et « undatim varius, infernè griseo-rufescens, lineolis longitudinalibus, nigricantibus variegatus; « remigibus exterius maculis flavicantibus, tribus primoribus interiùs albâ maculâ notatis... » *Tête-chèvre de la Caroline*. Brisson, t. II, p. 475. — *Succhia-capre o notiolla della Carolina. Ornithol. ital.*, t. I, p. 92, sp. 3.

* *Caprimulgus carolinensis* (Lath., Gmel.). — Genre *engoulevents* (Cuv.).

montre le soir, mais jamais plus fréquemment que lorsque le temps est couvert, et de là sans doute son nom d'*oiseau de pluie*, qui lui est commun avec plusieurs autres oiseaux; il poursuit, la gueule béante, les insectes ailés dont il fait sa pâture, et son vol est accompagné de bourdonnement; enfin il pond à terre des œufs semblables à ceux des vanneaux. On voit que chaque trait de cette petite histoire est un trait de conformité avec l'histoire de notre espèce européenne.

Longueur totale, onze pouces un quart; bec, dix-neuf lignes, environné de moustaches noires; tarse, huit lignes; ongle du milieu dentelé à l'intérieur; les trois doigts antérieurs liés par une membrane qui ne passe pas la première articulation; queue, quatre pouces : dépasse les ailes de seize lignes.

II. — LE WHIP-POUR-WILL. [a]*

Je conserve le nom que les Virginiens ont donné à cette espèce, parce qu'ils le lui ont donné d'après son cri et que par cela seul il doit être adopté dans toutes les langues.

Ces oiseaux arrivent en Virginie vers le milieu d'avril, surtout dans la partie occidentale et dans les endroits montagneux; c'est là qu'on les entend chanter ou plutôt crier pendant la nuit d'une voix si aiguë et si perçante, tellement répétée et multipliée par les échos des montagnes, qu'il est difficile de dormir dans les environs. Ils commencent peu de minutes après le coucher du soleil et continuent jusqu'au point du jour; ils descendent rarement sur les côtes, plus rarement encore ils paraissent pendant le jour; leur ponte est de deux œufs d'un vert obscur, varié de petites taches et de petits traits noirâtres; la femelle les dépose négligemment au milieu d'un sentier battu, sans construire aucun nid, sans mettre ensemble deux brins de mousse ou de paille, et même sans gratter la terre; lorsque ces oiseaux couvent, on peut les approcher d'assez près avant qu'ils s'envolent.

Plusieurs les regardent comme des oiseaux de mauvais augure. Les sauvages de la Virginie sont persuadés que les âmes de leurs ancêtres, massacrés autrefois par les Anglais, ont passé dans le corps de ces oiseaux, et pour

a. Caprimulgus minor Americanus; en anglais, *whip-poor-will.* Catesby, *Caroline, Append.*, pl. XVI. — Edwards, pl. LXIII; en anglais, *lesser goat-sucker.* — *Succhia-capre o nottola di Virginia. Ornithol. ital.*, t. I, p. 92, sp. 2. — « Caprimulgus supernè obscurè « fuscus, fusco-rufescente transversim et sparsim varius, cinereo admixto, infernè albo-« amantius, nigricante transversim striatus; remigibus quinque primoribus tæniâ transversâ « albâ; rectricibus duabus utrimque extimis maculâ albâ notatis... » *Tête chèvre de Virginie.* Brisson, t. II, p. 477. — M. Linnæus en fait une variété dans l'espèce européenne. *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 346, gen. 118; mais il en diffère par la longueur de ses ailes.

* *Caprimulgus virginianus* (Lath., Gmel.). — « Le *caprimulgus virginianus* me paraît au « moins très-voisin du *guyanensis*, s'il n'appartient pas à la même espèce : il a été confondu « avec le *vociferus.* » (Cuvier.)

preuve ils ajoutent qu'avant cette époque on ne les avait jamais vus dans le pays; mais cela prouve seulement que de nouveaux habitants apportent de nouvelles cultures et que de nouvelles cultures attirent des espèces nouvelles.

Ces oiseaux ont le dessus de la tête et de tout le corps, jusques et compris les couvertures supérieures et les pennes de la queue, et même les pennes moyennes des ailes d'un brun foncé, rayé transversalement de brun plus clair et parsemé de petites taches de cette même couleur, avec un mélange de cendré fort irrégulier; les couvertures supérieures des ailes de même, semées de quelques taches d'un brun clair; les grandes pennes des ailes noires, les cinq premières marquées d'une tache blanche vers le milieu de leur longueur, et les deux paires extérieures de la queue marquées de même vers le bout; le tour des yeux d'un brun clair tirant au cendré; une suite de taches orangées qui prend à la base du bec, passe au-dessus des yeux et descend sur les côtés du cou; la gorge couverte d'un large croissant renversé, blanc dans le haut, teint d'orangé dans le bas, et dont les cornes se dirigent de chaque côté vers les oreilles; tout le reste de la partie inférieure blanc, teinté d'orangé, rayé transversalement de noirâtre; le bec noir et les pieds couleur de chair. Cet engoulevent est d'un tiers plus petit que le nôtre et a les ailes plus longues à proportion.

Longueur totale, huit pouces; bec, neuf lignes et demie, sa base entourée de moustaches noires; tarse, cinq lignes; l'ongle du doigt du milieu dentelé sur son bord intérieur; queue, trois pouces un quart : ne dépasse point les ailes.

III. — LE GUIRA-QUEREA. [a] *

Quoique M. Brisson n'ait fait aucune distinction entre le guira décrit par M. Sloane et celui décrit par Maregrave, je me crois fondé à les distinguer ici, du moins comme variétés de climat : j'en dirai les raisons en parlant du guira de Maregrave. Celui de M. Sloane avait la tête et le cou variés de couleur de tabac d'Espagne et de noir; le ventre et les couvertures supérieures de la queue et des ailes variés de blanchâtre; les pennes de la queue

a. *Guira-querea Brasiliensibus.* Maregrave, *Hist. av.*, lib. v, cap. VII, p. 202. — Pison, *Hist. nat.*, p. 94. — Sloane, *Jamaica*, lib. VI, part. II, cap. I; en anglais, *a wood owle.* — Jonston, *Aves*, p. 138. — *Caprimulgi species;* en anglais, *goat-sucker. Synops. avi.*, p. 180, sp. 3; et p. 27, sp. 3. — Willughby, *Ornithol.*, p. 71. — *Strix rufescens, maculis albis quasi undulatis, capite lævi, iride croceo:* en anglais, *the mountain-owl.* Browne, *Nat. hist. of Jamaica*, p. 473. — *Hirundo, caprimulgi species.* Klein, *Ordo avium*, p. 82. Je ne sais pourquoi M. Klein dit qu'on trouve cet oiseau en Angleterre. — « Caprimulgus in toto corpore « cinereo-fuscus, maculis obscurè flavis et albicantibus variegatus; torque obscurè aureo; rec- « tricibus binis intermediis longioribus... » *Tête-lèvre du Brésil.* Brisson, t. II, p. 481. — *Succhia-capre o nottola del Brasile. Ornithol. ital.*, t. I, p. 92, sp. 5.

* *Caprimulgus torquatus* (Lath., Gmel.).

et des ailes variées de brun foncé et de blanc ; la mâchoire inférieure presque sans plumes ; la tête, au contraire, en était chargée ; les yeux saillant hors de l'orbite d'environ trois lignes ; la pupille bleuâtre et l'iris orangé.

Cet oiseau se trouve au Brésil ; c'est un habitant des bois qui vit d'insectes et ne vole que la nuit.

Longueur totale, seize pouces : bec, deux pouces, de forme triangulaire ; sa base, trois pouces ; le supérieur un peu crochu, bordé de longues moustaches ; narines dans une rainure assez considérable ; gosier à large ouverture ; tarse, trois lignes[a] ; vol, trente pouces ; queue, huit pouces ; langue petite et triangulaire ; estomac blanchâtre, peu musculeux, contenant des scarabées à demi digérés ; foie rouge, divisé en deux lobes, l'un à droite l'autre à gauche ; les intestins roulés en plusieurs circonvolutions.

Le guira de Marcgrave avait deux caractères très-apparents qui ne se trouvent point dans la description de M. Sloane et qui cependant n'auraient pu échapper à un tel observateur : je veux dire un collier couleur d'or et les deux pennes intermédiaires de la queue beaucoup plus longues que les latérales ; d'ailleurs il est plus petit, car Marcgrave ne le fait pas plus gros qu'une alouette, et il est difficile de supposer à une alouette ou à tout autre oiseau de cette taille une envergure de trente pouces, comme l'avait le guira de M. Sloane ; tout cela, joint à quelques autres différences de plumage, m'autorise à regarder celui de Marcgrave comme une variété de climat : il avait la tête large, comprimée, assez grosse ; les yeux grands, un petit bec à large ouverture, le corps arrondi, le plumage d'un cendré brun, varié de jaune et de blanchâtre ; un collier de couleur d'or teintée de brun ; les bords du bec près de la base hérissés de longues moustaches noires ; les doigts antérieurs liés par une membrane courte ; l'ongle de celui du milieu dentelé ; les ailes de six pouces ; la queue de huit, compris les deux pennes intermédiaires, qui excèdent les latérales.

IV. — L'IBIJAU.[b] *

On retrouve dans cet oiseau du Brésil tous les attributs des engoulevents : tête large et comprimée, gros yeux, petit bec, large gosier, pieds courts,

a. S'il n'y a point ici de fautes d'impression, ce guira est, de tous les oiseaux connus, celui qui a les pieds les plus courts, relativement à la longueur de ses ailes, et il mériterait le nom d'*apode* par excellence.

b. Avicula ibijau Brasiliensibus, noitibo Luzitanis. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, lib. v, p. 195. — Jonston, *Aves*, p. 133. — *Caprimulgus Americanus, ibijau Marcgravii.* Willughby, *Ornithol.*, lib. II, p. 70. — Ray, *Synops. avi.*, p. 27, n° 2. — *Hirundo, Brasiliensibus ibijau,*

* *Caprimulgus grandis* (Lath., Gmel.). — *Nyctibius grandis* (Vieill.). — « L'*ibijau* et sa « grande variété constituent une espèce unique, dont M. Vieillot compose un nouveau genre : « *Nyctibius* Quant à la petite variété, elle appartient, selon lui, à une espèce de véritable « *engoulevent* : *caprimulgus brasilianus* (Lath., Gmel.), *caprimulgus noitibo* (Vieill.). » (Desmarets.)

ongle du doigt du milieu dentelé sur son bord intérieur, etc. ; mais une chose qui lui est propre, c'est l'habitude d'épanouir sa queue de temps en temps; il a la tête et tout le dessus du corps noirâtres, semés de petites taches, la plupart blanches, quelques-unes teintées de jaune; le dessous du corps blanc, varié de noir comme dans l'épervier, et les pieds blancs.

Sa taille est à peu près celle de l'hirondelle ; il a la langue très-petite; les narines découvertes; tarse, six lignes; queue, deux pouces : ne dépasse point les ailes.

Variétés de l'ibijau.

I. — LE PETIT ENGOULEVENT TACHETÉ DE CAYENNE. [a] *

Il a beaucoup de rapport avec l'ibijau, et par sa petitesse, quoique moindre, et par la longueur relative de ses ailes, et par ses autres proportions, et par son plumage noirâtre, tacheté d'une couleur plus claire : mais cette couleur plus claire est du roux ou du gris dans tout le plumage, excepté sur le cou, lequel porte en sa partie antérieure une espèce de collier blanc dont Maregrave n'a point parlé dans la description de l'ibijau, et qui fait la marque distinctive de cette variété; elle a aussi le dessous du corps plus rembruni.

Longueur totale, huit pouces; bec, quinze lignes, noir, garni de petites moustaches; queue, deux pouces et demi.

II. — LE GRAND IBIJAU. [b] **

Ce n'est en effet qu'une variété de grandeur, et la différence est considérable à cet égard : celui-ci est de la taille d'une chouette, et il a l'ouverture du bec si grande qu'on y mettrait le poing : du reste, ce sont les mêmes couleurs et les mêmes proportions. Maregrave ne dit pas qu'il ait l'habitude

Luzitanis noitiba dicta. Petiver, *Gazoph. nat. et art.*, pl. 59, fig. 1. — « Caprimulgus supernè « nigricans, albo punctulatus, flavedine albedini admixtâ, infernè albo et nigro varius : oculorum ambitu ex albo flavescente ; pedibus albis... » *Tette-chèvre tacheté du Brésil.* Brisson, t. II, p. 483. — *Nota.* M. Brisson rapporte au petit *ibijau* ce que Mœhring a dit du grand, gen. 110. — *Succhia-capre brizzolata del Brazile. Ornithol. ital.*, p. 92, sp. 5.

a. Voyez les planches enluminées, n° 734, où cet oiseau est représenté sous le nom de *Petit Crapaud-volant tacheté de Cayenne*, d'après un individu qui se trouve dans le Cabinet de M. Mauduit.

b. Ibijau magnitudine noctuæ. Maregrave, p. 196. — Jonston, p. 133. — Willughby, p. 70. — Ray, p. 27. — *Ornithol. ital.*, t. I, p. 92, sp. 7. — *Caprimulgus Brasiliensis major nævius... Ore aperto pugnum hominis admittente.* Brisson, t. II, p. 485; le reste de la description, comme la précédente, mot pour mot. — *Nycticorax ibijau sive noitibo major.* Mœhring, *Avium gener.*, gen. 110.

* Voyez la nomenclature de l'*ibijau.*

** Voyez la nomenclature de l'*ibijau.*

d'épanouir sa queue comme le petit ibijau ; il dit encore moins qu'il ait une corne sur la partie antérieure de la tête, et derrière cette corne une petite huppe, comme on pourrait se le persuader d'après la figure [a] ; mais on sait combien les figures données par Marcgrave sont peu exactes, et combien il est plus sûr de s'en rapporter au texte : or le texte dit que le grand ibijau ne diffère absolument du petit que par la taille; et comme d'ailleurs il ne donne au petit ibijau ni huppe ni corne, on peut, ce semble, conclure avec toute probabilité que le grand n'en a point non plus.

On doit rapporter à cette espèce le grand engoulevent de Cayenne [b], soit à cause de sa grande taille, soit à cause de son plumage tacheté de noir, de fauve et de blanc, principalement sur le dos, les ailes et la queue; le dessus de la tête et du cou, et le dessous du corps, sont rayés transversalement de diverses teintes de ces mêmes couleurs ; mais la teinte générale de la poitrine est plus brune et forme une espèce de ceinture. M. de Sonnini en a vu un dont le plumage était plus rembruni : on l'avait trouvé dans le creux d'un très-gros arbre ; c'est la demeure ordinaire de cet engoulevent, mais il préfère les arbres qni sont à portée des eaux : il est à la fois le plus grand des oiseaux de ce genre connus à Cayenne, et le plus solitaire.

Longueur totale, vingt-un pouces; bec, trois pouces de long et autant de large, le supérieur a une forte échancrure des deux côtés près de sa pointe; l'inférieur s'emboîte entre ces deux échancrures, et il a ses bords renversés en dehors; narines non saillantes et couvertes par les plumes de la base du bec qui reviennent en avant; tarse, onze lignes, garni de plumes presque jusqu'aux doigts ; ongles crochus, creusés par-dessous en gouttière, cette gouttière divisée en deux par une arête longitudinale : l'ongle du doigt du milieu non dentelé ; ce doigt est fort grand et paraît plus large qu'il n'est en effet, à cause d'un rebord membraneux qu'il a de chaque côté; queue, neuf pouces, un peu étagée : les ailes la dépassent de quelques lignes.

V. — L'ENGOULEVENT A LUNETTES OU LE HALEUR. [c] *

On a cru voir quelque rapport entre les narines saillantes de cet oiseau et une paire de lunettes : de là son nom d'*engoulevent à lunettes;* quant à celui de *haleur*, on juge bien qu'il doit avoir rapport à son cri.

a. Voyez Marcgrave, à l'endroit cité.

b. Voyez les planches enluminées, n° 325, où cet oiseau est représenté sous le nom de *Grand Crapaud-volant de Cayenne.*

c. *Noctua minor ex pallido et fusco varia;* en anglais, *the small wood-owl.* Sloane, *Jamaica*, p. 296, pl. 255, fig. 1. — Mœhring, *Gener. avium*, p. 47, gen. 40. — *Strix capite lævi, plumis griseo-albidis labiorum pilosis;* en anglais, *creech-owl.* Browne, *Jamaica*, p. 473. — *Strix sylvatica major pulla ;* à la Jamaïque, *le halleur.* Barrère, *France équinox.*, p. 148. — *Ulula Americana ex pallido et fusco varia; idem.* Barrère, *Novum specim.*, p. 29, class. 3,

* *Caprimulgus americanus* (Lath., Gmel.).

Cet engoulevent vit d'insectes comme tous les autres, et ressemble, par la conformation des parties intérieures, au guira de M. Sloane, avec lequel il va de compagnie, car il se trouve à la Jamaïque comme le guira, et de plus à la Guiane; son plumage est varié de gris, de noir et de feuille-morte, mais les teintes sont plus claires sur la queue et les ailes; il a le bec noir, les pieds bruns et beaucoup de plumes sur la tête et sous la gorge.

Longueur, suivant M. Sloane, sept pouces; bec petit à grande ouverture, le supérieur un peu crochu, long de trois lignes (sans doute à compter depuis la naissance des plumes du front), bordé de moustaches noires; tarse, avec le pied, dix-huit lignes; vol, dix pouces; sur quoi il faut remarquer : 1° que ces mesures ont été prises avec le pied anglais, un peu plus court que le nôtre; 2° que M. Brisson indique d'autres mesures que M. Sloane, mais que selon toute apparence il les a empruntées de la figure donnée par M. Sloane lui-même, laquelle est beaucoup plus grande que ne le suppose le texte de cet auteur, pris à la lettre; 3° que dans cette hypothèse, qui n'est pas sans vraisemblance, la longueur de l'oiseau fixée à sept pouces par M. Sloane semble devoir se prendre de la base du bec à la base de la queue, ce qui concilierait les dimensions de la figure avec celles qui sont énoncées dans le texte. Cependant je ne dois pas dissimuler que M. Ray, sans s'arrêter à la figure de l'oiseau donnée par M. Sloane, et sans prendre garde qu'il est fort rare que l'on donne de pareilles figures grossies, s'en tient à la lettre du texte, et regarde cet engoulevent comme un très-petit oiseau.

VI. — L'ENGOULEVENT VARIÉ DE CAYENNE. [a b *]

Tous les oiseaux de ce genre sont variés, mais celui-ci l'est plus que les autres; c'est aussi l'espèce la plus commune dans l'île de Cayenne. Cet engoulevent se tient dans les plantages, les chemins et autres endroits découverts; lorsqu'il est à terre il fait entendre un cri faible, toujours accom-

gen. 5. — *Caprimulgus seu noctua sylvatica Jamaicensis minor.* Ray, *Synops. avi. Append.*, p. 180, n° 4. — *Hirundo Jamaicensis, naribus conspicilla mentientibus*; en allemand, *brillennase.* Klein, *Ordo avium*, p. 81, sp. 11. — *Caprimulgus Americanus, tubulis narium eminentibus : hirundo major subfusca, miscella maculâ albâ sphæricâ in utrâque alâ*, de Browne (page 467). Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 346. — « Caprimulgus in toto corpore griseo-« nigro et xerampelino variegatus, remigibus rectricibusque dilutioribus; naribus cylindra-« ceis... » *Tette-chèvre de la Jamaïque.* Brisson, t. II, p. 480. — *Succhia-capre o nottolla della Giamaica. Ornithol. ital.*, t. I, p. 92, sp. 4.

a. Voyez les planches enluminées, n° 760, où cet oiseau est représenté sous le nom de *Crapaud-volant de Cayenne.*

b. Strix varia minor; an caprimulgus Jonstonis? s'appelle à Cayenne, *coporal.* Barrère, *France équinox.*, p. 148. — *Caprimulgus Americanus eleganter variegatus.* Barrère, *Specim. novum*, p. 31.

* *Caprimulgus cayanus* (Lath.). — *Caprimulgus cayennensis* (Gmel.). — Genre *Engoulevents.*

pagné d'un mouvement de trépidation dans les ailes; ce cri a du rapport avec celui du crapaud, et si l'engoulevent d'Europe en avait un semblable, on aurait été bien fondé à lui donner le nom de *crapaud-volant*. Celui de Cayenne, dont il s'agit ici, a encore un autre cri qui n'est pas fort différent de l'aboiement d'un chien; il est peu farouche et ne part que lorsqu'on est fort près, encore ne va-t-il pas loin sans se poser.

Il a la tête rayée finement de noir sur un fond gris, avec quelques nuances de roux; le dessus du cou rayé des mêmes couleurs, mais moins nettement; de chaque côté de la tête cinq bandes parallèles rayées de noir sur un fond roux; la gorge blanche, ainsi que le devant du cou; le dos rayé transversalement de noirâtre sur un fond roux; la poitrine et le ventre rayés aussi, mais moins régulièrement, et semés de quelques taches blanches; le bas-ventre et les jambes blanchâtres, tachetés de noir : les petites et moyennes couvertures des ailes variées de roux et de noir, de sorte que le roux domine sur les petites, et le noir sur les moyennes; les grandes terminées de blanc, d'où il résulte une bande transversale de cette couleur; les pennes des ailes noires; les cinq premières marquées de blanc vers les deux tiers ou les trois quarts de leur longueur; les couvertures supérieures et les deux pennes intermédiaires de la queue rayées transversalement de noirâtre sur un fond gris, brouillé de noir; les pennes latérales noires bordées de blanc, ce bord blanc d'autant plus large que la penne est plus extérieure; l'iris jaune; le bec noir et les pieds brun jaunâtre.

Longueur totale, environ sept pouces et demi; bec, dix lignes, garni de moustaches; tarse, cinq lignes; queue, trois pouces et demi : dépasse les ailes d'environ un pouce.

VII. — L'ENGOULEVENT ACUTIPENNE DE LA GUIANE. [a] *

Cet oiseau diffère de l'espèce précédente, planche 760, non-seulement par ses dimensions relatives, mais par la conformation des pennes de sa queue, qu'il a pointues; il y a aussi quelques différences dans les couleurs du plumage. Celui-ci a le dessus de la tête et du cou rayé transversalement, mais pas bien nettement, de roux brun et de noir; les côtés de la tête variés des mêmes couleurs, en sorte néanmoins que le roux y domine; le dos rayé de noir sur un fond gris, et le dessous du corps sur un fond roux; les ailes à peu près comme dans l'espèce précédente; les pennes de la queue rayées transversalement de brun sur un fond roux pâle et brouillé, terminées de noir, mais cette tache noire qui termine est précédée d'un peu de blanc; le bec et les pieds sont noirs.

a. Voyez les planches enluminées, n° 732.

* *Caprimulgus acutus* (Lath., Gmel.). — Genre *Engoulevents* (Cuv.).

On dit que ces oiseaux se mêlent quelquefois avec les chauves-souris, ce qui n'est pas fort étonnant vu qu'ils sortent de leur retraite aux mêmes heures et qu'ils donnent la chasse au même gibier. Probablement, c'est à ce même engoulevent que doit se rapporter ce que dit M. de la Borde d'une petite espèce de la Guiane, qu'elle fait sa ponte, ainsi que les ramiers, les tourterelles, etc., aux mois d'octobre et de novembre, c'est-à-dire deux ou trois mois avant les pluies : on sait que la saison des pluies, qui commence à la Guiane vers le 15 décembre, est aussi dans cette même contrée la saison de la ponte pour la plupart des oiseaux.

Longueur totale, environ sept pouces et demi ; bec, sept lignes ; queue, trois pouces, composée de dix pennes égales ; est dépassée par les ailes de quelques lignes.

VIII. — L'ENGOULEVENT GRIS. *

J'ai vu dans le Cabinet de M. Mauduit un engoulevent de Cayenne beaucoup plus gros que le précédent : il avait plus de gris dans son plumage, était proportionné un peu différemment et n'avait pas les pennes de la queue pointues; quant au détail des couleurs, il différait de l'espèce précédente en ce qu'il avait les pennes des ailes moins noires, rayées transversalement de gris clair ; celles de la queue rayées de brun sur un fond gris varié de brun, sans aucune tache blanche ni sur les unes ni sur les autres ; le bec brun dessus et jaunâtre dessous.

Longueur totale, treize pouces ; bec, vingt lignes; queue, cinq pouces un quart : dépassait un peu les ailes.

IX. — LE MONTVOYAU DE LA GUIANE. [a] **

Montvoyau est le cri de cet engoulevent, qui en prononce distinctement les trois syllabes et les répète assez souvent le soir dans les buissons ; on ne doit pas être surpris que ce mot soit devenu son nom. Il se rapproche de notre engoulevent par la tache blanche qu'il a sur les cinq ou six premières pennes de l'aile, dont le fond est noir, et par une autre tache ou bande blanche qui part de l'angle de l'ouverture du bec, se prolonge en arrière, et, ce qui n'a pas lieu dans l'espèce européenne, s'étend jusque sous la gorge ; il a aussi en général plus de fauve et de roux dans son plumage, qui est varié presque partout de ces deux couleurs ; mais elles prennent différentes teintes et sont disposées diversement sur les différentes parties : par raies transversales sur la partie inférieure du corps et les pennes moyennes des

a. Voyez les planches enluminées, n° 733.

* *Caprimulgus griseus* (Lath., Gmel.). — Espèce douteuse.

** *Caprimulgus guyanensis* (Lath., Gmel.). — Espèce très-voisine du *caprimulgus virgilianus*, selon Cuvier. (Voyez la nomenclature de la page 413.)

ailes; par bandes longitudinales sur le dessus de la tête et du cou; par bandes obliques sur le haut du dos; enfin par taches irrégulières sur le reste du dessus du corps, où le fauve prend une nuance de gris.

Longueur totale, neuf pouces; bec, neuf lignes et demie, environné de moustaches; tarse nu; ongle du milieu dentelé sur son côté extérieur; queue, trois pouces : dépasse les ailes d'un pouce.

X. — L'ENGOULEVENT ROUX DE CAYENNE. [a]*

Du roux brouillé de noirâtre fait presque tout le fond du plumage; un noir plus ou moins foncé en fait presque tout l'ornement; ce noir est jeté par bandes longitudinales, obliques, irrégulières, sur la tête et le dessus du corps; il forme une rayure transversale fine et régulière sur la gorge, un peu plus large sur le devant du cou, le dessous du corps et les jambes; encore un peu plus large sur les couvertures supérieures et sur le bord intérieur de l'aile près de l'extrémité; enfin la plus large de toutes sur les pennes de la queue; quelques taches blanches sont semées çà et là sur le corps, tant dessus que dessous; en général, le noirâtre domine sur le haut du ventre, le roux sur le bas-ventre et plus encore sur les couvertures inférieures de la queue; la partie moyenne des grandes pennes des ailes offre un compartiment de petits carrés alternativement roux et noirs qui ont presque la régularité des cases d'un échiquier; l'iris est jaune; le bec brun clair et les pieds couleur de chair.

Longueur totale, dix pouces et demi; bec, vingt-une lignes; queue, quatre pouces deux tiers : dépasse les ailes de six lignes.

J'ai vu chez M. Mauduit un engoulevent de la Louisiane de la même taille que celui-ci et lui ressemblant beaucoup; seulement les raies transversales étaient plus espacées sur le cou, et le roux y devenait plus clair, ce qui formait une sorte de collier; le reste du dessous du corps était rayé comme dans le précédent; le bec était noir à la pointe et jaunâtre à la base.

Longueur totale, onze pouces; bec, deux pouces, bordé de huit ou dix moustaches très-raides revenant en avant; queue, cinq pouces, dépassant fort peu les ailes.

a. Voyez les planches enluminées, n° 735, où cet oiseau est représenté sous le nom de *Crapaud-volant* ou *Tette-chèvre de Cayenne.*

* *Caprimulgus rufus* (Lath., Gmel.). — Genre *Engoulevents* (Cuv.).

LES HIRONDELLES.[a]*

On a vu que les engoulevents n'étaient pour ainsi dire que des hirondelles de nuit et qu'ils ne différaient essentiellement des véritables hirondelles que par la trop grande sensibilité de leurs yeux, qui en fait des oiseaux nocturnes, et par l'influence que ce vice premier a pu avoir sur leurs habitudes et leur conformation. En effet, les hirondelles ont beaucoup de traits de ressemblance avec les engoulevents, comme je l'ai déjà dit; toutes ont le bec petit et le gosier large; toutes ont des pieds courts et de longues ailes, la tête aplatie et presque point de cou; toutes vivent d'insectes qu'elles happent en volant; mais elles n'ont point de barbes autour du bec, ni l'ongle du doigt du milieu dentelé; leur queue a deux pennes de plus et elle est fourchue dans la plupart des espèces : je dis la plupart, vu que l'on connaît des hirondelles à queue carrée, par exemple celles de la Martinique, et j'ai peine à concevoir comment un ornithologiste célèbre, ayant établi la queue fourchue pour la différence caractérisée qui sépare le genre des hirondelles de celui des engoulevents, a pu manquer à sa méthode au point de rapporter au genre des hirondelles cet oiseau à queue carrée de la Martinique, lequel était, selon cette méthode, un véritable engoulevent. Quoi qu'il en soit, m'attachant ici principalement aux différences les plus apparentes qui se trouvent entre ces deux familles d'oiseaux, je remarque d'abord qu'en général les hirondelles sont beaucoup moins grosses que les engoulevents; la plus grande de celles-là n'est guère plus grande que le plus petit de ces derniers, et elle est deux ou trois fois moins grande que le plus grand.

Je remarque en second lieu que, quoique les couleurs des hirondelles

a. En hébreu, *agur, hagur, sus, sis, chauraf, thartaf, chatas, chataf;* suivant quelques-uns, *algardaione;* en grec, χελιδὼν, κωτίλη, κωπλάδη, ὀλολυγὼν, ὠκύπτερος; les petits, χελιδονίδεις; en grec vulgaire, χελιδονι, χελιδωνη, παίρα τὸ τάχε ίλη δονεῖν, ἀδεῖν, parce qu'elle voltige et chante sur le bord des eaux; en latin, *hirundo, ab hærendo,* ou plutôt de χελιδὼν, en changeant χ en *h;* aussi disait-on anciennement *helundo;* chez les poëtes, *progne, pandionis ales, atthis;* en italien, *rondine, rondina; rundino, rundinella, rendena, cesila, zisila;* en espagnol, *golondrina, andorinha;* en français, *hirondelle:* en vieux français, *herondelle, harondelle;* dans le Brabant, *aronde;* en allemand, *schwalb, schwalbe;* en saxon, *swale:* en suisse, *schwalm;* en flamand, *swalwe;* en anglais, *swall w,* sans doute à cause de son large gosier, car *to swallow* signifie avaler; en polonais, *jaskotka;* en illyrien, *wlastowige.* — Voyez Gessner, *Aves,* pag. 51 et 548; Aldrovande, t. II, p. 658, etc. — *Hirundo.* Mœhring, *Avium gener.,* nº 38. — En Guinée, les hirondelles de jour que l'on sait très-bien distinguer de celles de nuit, c'est-à-dire des engoulevents, se nomment *lelé atterenna;* à la Guiane, elles se nomment *papays* en langue gariponne.

** Ordre des *Passereaux*, famille des *Fissirostres*, genre *Hirondelles.* — La famille des *Passereaux fissirostres* se divise, comme celle des *oiseaux de proie* (le régime des *fissirostres* est absolument insectivore), en *diurnes* et en *nocturnes* : les *hirondelles* comprennent les espèces *diurnes*, et les *engoulevents* les espèces *nocturnes.*

soient à peu près les mêmes que celles des engoulevents et se réduisent à du noir, du brun, du gris, du blanc et du roux, cependant leur plumage est tout différent, non-seulement parce que ces couleurs sont distribuées par plus grandes masses, moins brouillées, et qu'elles tranchent plus nettement l'une sur l'autre, mais encore parce qu'elles sont changeantes et se multiplient par le jeu des divers reflets que l'on y voit briller et disparaître tour à tour à chaque mouvement de l'œil ou de l'objet.

3° Quoique ces deux genres d'oiseaux se nourrissent d'insectes ailés qu'ils attrapent au vol, ils ont cependant chacun leur manière de les attraper et une manière assez différente ; les engoulevents, comme je l'ai dit, vont à leur rencontre en ouvrant leur large gosier, et les phalènes qui donnent dedans s'y trouvent prises à une espèce de glu, de salive visqueuse dont l'intérieur du bec est enduit; au lieu que nos hirondelles et nos martinets n'ouvrent le bec que pour saisir les insectes et le ferment d'un effort si brusque qu'il en résulte une espèce de craquement. Nous verrons encore d'autres différences à cet égard entre les hirondelles et les martinets lorsque nous ferons l'histoire particulière de chacun de ces oiseaux.

4° Les hirondelles ont les mœurs plus sociales que les engoulevents ; elles se réunissent souvent en troupes nombreuses et paraissent même en certaines circonstances remplir les devoirs de la société et se prêter un secours mutuel, par exemple lorsqu'il s'agit de construire le nid.

5° La plupart construisent ce nid avec grand soin, et si quelques espèces pondent dans des trous de murailles ou dans ceux qu'elles savent se creuser en terre, elles font ou choisissent ces excavations assez profondes pour que leurs petits venant à éclore y soient en sûreté, et elles y portent tout ce qu'il faut pour qu'ils s'y trouvent à la fois mollement, chaudement et à leur aise.

6° Le vol de l'hirondelle diffère en deux points principaux de celui de l'engoulevent : il n'est pas accompagné de ce bourdonnement sourd dont j'ai parlé dans l'histoire de ce dernier oiseau, et cela résulte de ce qu'elle ne vole point comme lui le bec ouvert ; en second lieu, quoiqu'elle ne paraisse pas avoir les ailes beaucoup plus longues ou plus fortes, ni par conséquent beaucoup plus habiles au mouvement, son vol est néanmoins beaucoup plus hardi, plus léger, plus soutenu, parce qu'elle a la vue bien meilleure, et que cela lui donne un grand avantage pour employer toute la force de ses ailes [a]. Aussi le vol est-il son état naturel, je dirais presque son état nécessaire : elle mange en volant, elle boit en volant, se baigne en volant, et quelquefois donne à manger à ses petits en volant. Sa marche est peut-être moins rapide que celle du faucon, mais elle est plus facile et plus libre ;

a. Cet exemple est une confirmation ajoutée à tant d'autres des vues de M. de Buffon sur ce sujet. Voyez t. V, page 15.

l'un se précipite avec effort, l'autre coule dans l'air avec aisance ; elle sent que l'air est son domaine, elle en parcourt toutes les dimensions et dans tous les sens, comme pour en jouir dans tous les détails, et le plaisir de cette jouissance se marque par de petits cris de gaîté; tantôt elle donne la chasse aux insectes voltigeants, et suit avec une agilité souple leur trace oblique et tortueuse, ou bien quitte l'un pour courir à l'autre, et happe en passant un troisième; tantôt elle rase légèrement la surface de la terre et des eaux pour saisir ceux que la pluie ou la fraîcheur y rassemble ; tantôt elle échappe elle-même à l'impétuosité de l'oiseau de proie par la flexibilité preste de ses mouvements : toujours maîtresse de son vol dans sa plus grande vitesse, elle en change à tout instant la direction; elle semble décrire au milieu des airs un dédale mobile et fugitif, dont les routes se croisent, s'entrelacent, se fuient, se rapprochent, se heurtent, se roulent, montent, descendent, se perdent, et reparaissent pour se croiser, se rebrouiller encore en mille manières, et dont le plan, trop compliqué pour être représenté aux yeux par l'art du dessin, peut à peine être indiqué à l'imagination par le pinceau de la parole.

7° Les hirondelles ne paraissent point appartenir à l'un des continents plus qu'à l'autre, et les espèces en sont répandues à peu près en nombre égal dans l'ancien et dans le nouveau : les nôtres se trouvent en Norwége et au Japon [a], sur les côtes de l'Égypte, celles de Guinée et au cap de Bonne-Espérance [b]. Hé! quel pays serait inaccessible à des oiseaux qui volent si bien et voyagent avec tant de facilité! Mais il est rare qu'elles restent toute l'année dans le même climat : les nôtres ne demeurent avec nous que pendant la belle saison ; elles commencent à paraître vers l'équinoxe du printemps, et disparaissent peu après l'équinoxe d'automne. Aristote qui écrivait en Grèce, et Pline qui le copiait en Italie, disent que les hirondelles vont passer l'hiver dans des climats d'une température plus douce, lorsque ces climats ne sont pas fort éloignés, mais que lorsqu'elles se trouvent à une grande distance de ces régions tempérées, elles restent pendant l'hiver dans leur pays natal, et prennent seulement la précaution de se cacher dans quelques gorges de montagne bien exposées : Aristote ajoute qu'on en a trouvé beaucoup qui étaient ainsi recelées, et auxquelles il n'était pas resté une seule plume sur le corps [c]. Cette opinion accréditée par de grands noms, et fondée sur des faits, était devenue une opinion populaire, au point que les poëtes y puisaient des sujets de comparaison [d] : quelques observa-

a. Voyez Kæmpfer, t. I, p. 208.

b. *Voyage de* Villault, p. 270. Kolbe, *Voyage au cap de Bonne-Espérance*, t. I, p. 151.

c. Aristote, *Hist. animal.*, lib. VIII, cap. XII et XVI ; et Pline, *Hist. nat.*, lib. X, cap. XXIV.

d.

Vel qualis gelidis, plumâ labente, pruinis
Arboris immoritur trunco brumalis hirundo.

CLAUDIEN.

tions modernes semblaient même la confirmer [a], et si l'on s'en fût tenu là, il n'eût fallu que la restreindre pour la ramener au vrai; mais un évêque d'Upsal nommé Olaüs Magnus, et un jésuite nommé Kirker, renchérissant sur ce qu'Aristote avait avancé déjà trop généralement, ont prétendu que dans les pays septentrionaux les pêcheurs tirent souvent dans leurs filets, avec le poisson, des groupes d'hirondelles pelotonnées, se tenant accrochées les unes aux autres, bec contre bec, pieds contre pieds, ailes contre ailes; que ces oiseaux, transportés dans des poëles, se raniment assez vite, mais pour mourir bientôt après [b], et que celles-là seules conservent la vie après leur réveil qui, éprouvant dans son temps l'influence de la belle saison, se dégourdissent insensiblement, quittent peu à peu le fond des lacs, reviennent sur l'eau, et sont enfin rendues par la nature même et avec toutes les gradations à leur véritable élément : ce fait, ou plutôt cette assertion, a été répétée, embellie, chargée de circonstances plus ou moins extraordinaires; et comme s'il y eût manqué du merveilleux, on a ajouté que vers le commencement de l'automne ces oiseaux venaient en foule se jeter dans les puits et les citernes [c]. Je ne dissimulerai pas qu'un grand nombre d'écrivains et d'autres personnes recommandables par leur caractère ou par leur rang ont cru à ce phénomène. M. Linnæus lui-même a jugé à propos de lui donner une espèce de sanction [1], en l'appuyant de toute l'autorité de son suffrage; seulement il l'a restreint à l'hirondelle de fenêtre et à celle de cheminée, au lieu de le restreindre, comme il eût été plus naturel, à celle de rivage. D'autre part, le nombre des naturalistes qui n'y croient point est tout aussi considérable [d], et s'il ne s'agissait que de compter ou de peser les opinions, ils balanceraient facilement le parti de l'affirmative; mais, par la force de leurs preuves, ils doivent, à mon avis, l'emporter de beaucoup. Je sais qu'il est quelquefois imprudent de vouloir juger d'un fait particulier d'après ce que nous appelons les lois générales de la nature; que ces lois, n'étant que des résultats de faits, ne méritent vraiment leur nom que lorsqu'elles s'accordent avec tous les faits; mais il s'en

a. Albert, Augustin Nyphus, Gaspard Heldelin et quelques autres, ont assuré qu'on avait trouvé plusieurs fois pendant l'hiver, en Allemagne, des hirondelles engourdies dans des arbres creux et même dans leurs nids, ce qui n'est pas absolument impossible.

b. Voyez l'*Histoire des nations septentrionales*, ouvrage sans critique, où l'auteur s'est plu à entasser plus de merveilleux que de vérités. Au reste, M. l'abbé Prévost fait honneur de cette belle découverte de l'immersion des hirondelles à un autre évêque, auteur de la Vie du cardinal Commendon (Voyez l'*Histoire générale des Voyages*, t. XV, p. 266); mais cette Vie de Commendon ne peut avoir paru qu'après la mort de ce cardinal, arrivée en 1584, et l'*Histoire des nations septentrionales*, par Olaüs, avait paru à Rome dès l'an 1555.

c. P. Ant. Tolentinus. Voyez l'*Ornithologie* d'Aldrovande, t. II, p. 665.

d. Marsigli, Ray, Willughby, Catesby, Collinson, Wagger, Edwards, Réaumur, Adanson, Frisch, Tesdorf, Lottinger, Vallisnieri, les auteurs de l'*Ornithologie italienne*, etc.

1. M. Cuvier en a fait à peu près autant; mais il restreint beaucoup mieux le phénomène, en le bornant à l'*hirondelle de rivage*. — Voyez la note 1 de la page 7 du t. V.

faut bien que je regarde comme un fait le séjour des hirondelles sous l'eau. Voici mes raisons :

Le plus grand nombre de ceux qui attestent ce prétendu fait [d], notamment Hevelius et Schœffer, chargés de le vérifier par la Société royale de Londres, ne citent que des ouï-dire vagues [b], ne parlent que d'après une tradition suspecte, à laquelle le récit d'Olaüs a pu donner lieu, ou qui peut-être avait cours dès le temps de cet écrivain, et fut l'unique fondement de son opinion. Ceux même qui disent avoir vu, comme Etmuller, Vallerius et quelques autres [c], ne font que répéter les paroles d'Olaüs, sans se rendre l'observation propre par aucune de ces remarques de détail qui inspirent la confiance et donnent de la probabilité au récit.

S'il était vrai que toutes les hirondelles d'un pays habité se plongeassent dans l'eau ou dans la vase régulièrement chaque année au mois d'octobre, et qu'elles en sortissent chaque année au mois d'avril, on aurait eu de fréquentes occasions de les observer, soit au moment de leur immersion, soit au moment beaucoup plus intéressant de leur émersion, soit pendant leur long sommeil sous l'eau. Ce serait nécessairement autant de faits notoires qui auraient été vus et revus par un grand nombre de personnes de tous états, pêcheurs, chasseurs, cultivateurs, voyageurs, bergers, matelots, etc., et dont on ne pourrait douter. On ne doute point que les marmottes, les loirs, les hérissons ne dorment, l'hiver, engourdis dans leurs trous; on ne doute point que les chauves-souris ne passent cette mauvaise saison dans ce même état de torpeur, accrochées au plafond des grottes souterraines, et enveloppées de leurs ailes comme d'un manteau; mais on doute que les hirondelles vivent six mois sans respirer, ou qu'elles respirent sous l'eau pendant six mois; on en doute, non-seulement parce que la chose tient du merveilleux, mais parce qu'il n'y a pas une seule observation, vraie ou fausse, sur la sortie des hirondelles hors de l'eau [d]; quoique cette sortie, si elle était réelle, dût avoir lieu et très-fréquemment dans la saison où l'on s'occupe

a. Schœffer, Hevelius, Aldrovande, Néander et Bartius, Gérard, *de Resurrectione*, Schwenckfeld, Rzaczynski, Derham, Klein, Regnard, Ellis, Linnæus, etc. : on pourrait encore allonger cette liste, mais ici le nombre des partisans devient un préjugé contre l'opinion qu'ils défendent, lorsqu'on se rappelle que, de tant d'observateurs, aucun ne produit une seule observation détaillée, authentique et qui mérite confiance.

b. Voyez les *Transactions philosophiques*, n° 10, et jugez si on a été fondé à dire que la Société royale avait vérifié le fait, comme l'ont dit les journalistes de Trévoux, l'abbé Pluche et quelques autres.

c. Chambers cite le docteur Colas, qui dit avoir vu seize hirondelles tirées du lac Sameroth, une trentaine tirées du grand étang royal en Rosmeilen, et deux autres à Schledeiten, au moment où elles sortaient de l'eau : il ajoute qu'elles étaient humides et faibles, et qu'il a observé en effet que ces oiseaux sont ordinairement très-faibles lorsqu'ils commencent à paraître; mais cela est contraire à l'observation journalière; d'ailleurs le docteur Colas n'indique ni les espèces dont il parle, ni la date de ses observations, ni les circonstances, etc.

d. Je sais bien que M. Heerkens, dans son poëme intitulé *Hirundo*, a décrit en vers latins cette émersion; mais il ne s'agit point ici de descriptions poétiques.

le plus des étangs et de leur pêche[a]; enfin, l'on en doute jusque sur les bords de la mer Baltique. Le docteur Halmann, Moscovite, et M. Brown, Norwégien, se trouvant à Florence, ont assuré aux auteurs de l'*Ornithologie italienne* que, dans leurs pays respectifs, les hirondelles paraissent et disparaissent à peu près dans les mêmes temps qu'en Italie, et que leur prétendu séjour sous l'eau pendant l'hiver est une fable qui n'a cours que parmi le peuple.

M. Tesdorf de Lubec, homme qui joint beaucoup de philosophie à des connaissances très-étendues et très-variées, a mandé à M. le comte de Buffon que, malgré toute la peine qu'il s'était donnée pendant quarante ans, il n'avait pu encore parvenir à voir une seule hirondelle tirée de l'eau.

M. Klein, qui a fait tant d'efforts pour donner crédit à l'immersion et à l'émersion des hirondelles, avoue lui-même qu'il n'a jamais été assez heureux pour les prendre sur le fait[b].

M. Herman, habile professeur d'histoire naturelle à Strasbourg, et qui semble pencher pour l'opinion de M. Klein, mais qui aime la vérité pardessus tout, me fait dans ses lettres le même aveu; il a voulu voir et n'a rien vu.

Deux autres observateurs dignes de toute confiance, M. Hébert et M. le vicomte de Querhoënt, m'assurent qu'ils ne connaissent la prétendue immersion des hirondelles que par ouï-dire, et que jamais ils n'ont rien aperçu par eux-mêmes qui tendît à la confirmer.

M. le docteur Lottinger, qui a beaucoup étudié les procédés des oiseaux, et qui n'est pas toujours de mon avis, regarde cette immersion comme un paradoxe insoutenable.

On sait qu'il a été offert publiquement en Allemagne à quiconque apporterait, pendant l'hiver, de ces hirondelles trouvées sous l'eau, de les payer en donnant autant d'argent poids pour poids, et qu'il ne s'en est pas trouvé une seule à payer[c].

Plusieurs personnes, gens de lettres, hommes en place, grands seigneurs[d], qui croyaient à cet étrange phénomène et avaient à cœur d'y faire croire, ont promis souvent d'envoyer des groupes de ces hirondelles pêchées pendant l'hiver, et n'ont rien envoyé.

M. Klein produit des certificats, mais presque tous signés par une seule personne qui parle d'un fait unique, lequel s'est passé longtemps auparavant, ou lorsqu'elle était encore enfant, ou d'un fait qu'elle ne sait que par

a. Dans le Nivernais, le Morvand, la Lorraine et plusieurs autres provinces où les étangs abondent, le peuple n'a pas même l'idée de l'immersion des hirondelles.

b. Voyez *Ordo avium*, page 205.

c Frisch, tome I.

d. Un grand-maréchal de Pologne et un ambassadeur de Sardaigne en avaient promis à M. de Réaumur; M. le gouverneur de R..... et beaucoup d'autres en avaient promis à M. de Buffon.

ouï-dire : certificats par lesquels même il est avoué que ces pêches d'hirondelles sont des cas fort rares, tandis qu'au contraire ils devraient être fort communs, certificats dénués de ces circonstances instructives et caractérisées qui accompagnent ordinairement une relation originale, enfin, certificats qui paraissent tous calqués sur le texte d'Olaüs. Ici l'incertitude naît des preuves elles-mêmes, et devient la réfutation de l'erreur que je combats; c'est le cas de dire : le fait est incertain, donc il est faux [a].

Mais ce n'est point assez d'avoir réduit à leur juste valeur les preuves dont on a voulu étayer ce paradoxe, il faut encore faire voir qu'il est contraire aux lois connues du mécanisme animal. En effet, lorsqu'une fois un quadrupède, un oiseau a commencé de respirer, et que le trou ovale qui faisait dans le fœtus la communication des deux ventricules du cœur est fermé, cet oiseau, ce quadrupède ne peut cesser de respirer sans cesser de vivre, et certainement il ne peut respirer sous l'eau. Que l'on tente, ou plutôt que l'on renouvelle l'expérience, car elle a été déjà faite [b]; que l'on essaie de tenir une hirondelle sous l'eau pendant quinze jours avec toutes les précautions indiquées, comme de lui mettre la tête sous l'aile, ou quelques brins d'herbe dans le bec, etc.; que l'on essaie seulement de la tenir enfermée dans une glacière, comme a fait M. de Buffon [c], elle ne s'engourdira pas, elle mourra et dans la glacière, comme s'en est assuré M. de Buffon, et bien plus sûrement encore étant plongée sous l'eau ; elle y mourra d'une mort réelle, à l'épreuve de tous les moyens employés avec succès contre la mort apparente des animaux noyés récemment; comment donc oserait-on se permettre de supposer que ces mêmes oiseaux puissent vivre sous l'eau pendant six mois tout d'une haleine? Je sais qu'on dit cela possible à certains animaux ; mais voudrait-on comparer, comme a fait M. Klein [d], les hirondelles aux insectes [e], aux grenouilles, aux poissons, dont l'organisation intérieure est si différente? Voudrait-on même s'autoriser de l'exemple des marmottes, des loirs, des hérissons, des chauves-souris, dont nous parlions tout à l'heure, et, de ce que ces animaux vivent pendant l'hiver engourdis, conclure que les hirondelles pourraient aussi passer cette

a. Les feuilles périodiques ont aussi rapporté des observations favorables à l'hypothèse de M. Klein; mais il ne faut que jeter un coup d'œil sur ces observations pour voir combien elles sont incomplètes et peu décisives.

b. Voyez l'*Ornithologie italienne*, t. III, p. 6 : les auteurs assurent positivement que toutes les hirondelles que l'on a plongées sous l'eau, dans le temps même de leur disparition, y meurent au bout de quelques minutes; et quoique ces hirondelles noyées récemment eussent pu revenir à la vie par la méthode que j'indiquerai ci-dessous, néanmoins il est plus que probable que si elles restaient sous l'eau plusieurs jours de suite (à plus forte raison si elles y restaient plusieurs semaines, plusieurs mois), elles ne seraient plus ressuscitables.

c. Voyez ci-devant, tome V, p. 7.

d. Page 217.

e. Les chenilles périssent dans l'eau au bout d'un certain temps, comme s'en est assuré M. de Réaumur, et probablement il en est de même des autres insectes qui ont des trachées.

saison dans un état de torpeur à peu près semblable? Mais sans parler du fonds de nourriture que ces quadrupèdes trouvent en eux-mêmes dans la graisse surabondante dont ils sont pourvus sur la fin de l'automne, et qui manque à l'hirondelle; sans parler de leur peu de chaleur intérieure[1], observée par M. de Buffon[a], en quoi ils diffèrent encore de l'hirondelle[b]; sans me prévaloir de ce que souvent ils périssent dans leurs trous, et passent de l'état de torpeur à l'état de mort quand les hivers sont un peu longs, ni de ce que les hérissons s'engourdissent aussi au Sénégal, où l'hiver est plus chaud que notre plus grand été, et où l'on sait que nos hirondelles ne s'engourdissent point[c]; je me contente d'observer que ces quadrupèdes sont dans l'air, et non pas sous l'eau; qu'ils ne laissent pas de respirer quoiqu'ils soient engourdis; que la circulation de leur sang et de leurs humeurs, quoique beaucoup ralentie, ne laisse pas de continuer; elle continue de même, suivant les observations de Vallisnieri[d], dans les grenouilles qui passent l'hiver au fond des marais; mais la circulation s'exécute dans ces amphibies par une mécanique toute différente de celle qu'on observe dans les quadrupèdes ou les oiseaux[e]; et il est contraire à toute expérience, comme je l'ai dit, que des oiseaux plongés dans un liquide quelconque puissent y respirer, et que leur sang puisse y conserver son mouvement de circulation; or, ces deux mouvements, la respiration et la circulation, sont essentiels à la vie, sont la vie même. On sait que le docteur Hooke ayant

a. Voyez le tome II, page 627.

b Le docteur Martine a trouvé la chaleur des oiseaux, et nommément celle des hirondelles, plus forte de deux ou trois degrés que celle des quadrupèdes les plus chauds. *Dissertation sur la chaleur*, p. 190.

c. Consultez le *Voyage de M. Adanson au Sénégal*, p. 67.

d. Tome I, page 436.

e. La circulation du sang dans les quadrupèdes et les oiseaux n'est autre chose que le mouvement perpétuel de ce fluide, déterminé par la systole du cœur, à passer de son ventricule droit par l'artère pulmonaire, dans les poumons; à revenir des poumons par la veine pulmonaire, dans le ventricule gauche; à passer de ce ventricule, qui a aussi sa systole, par le tronc de l'aorte et ses branches, dans tout le reste du corps; à se rendre par les branches des veines dans leur tronc commun, qui est la veine-cave, et enfin dans le ventricule droit du cœur, d'où il recommence son cours par les mêmes routes. Il résulte de cette mécanique que, dans les quadrupèdes et les oiseaux, la respiration est nécessaire pour ouvrir au sang la route de la poitrine, et que par conséquent elle est nécessaire à la circulation : au lieu que chez les amphibies, comme le cœur n'a qu'un seul ventricule ou plusieurs ventricules qui, communiquant ensemble, ne font l'effet que d'un seul, les poumons ne servent point de passage à toute la masse du sang, mais en reçoivent seulement une quantité suffisante pour leur nourriture, et par conséquent leur mouvement, qui est celui de la respiration, est bien moins nécessaire à celui de la circulation[2]. Cette conséquence est prouvée par le fait : une tortue à qui on avait lié le tronc de l'artère pulmonaire a vécu, et son sang a continué de circuler pendant quatre jours, quoique ses poumons fussent ouverts et coupés en plusieurs endroits. Voyez *Animaux de Perrault*, part. II, p. 196

1. Voyez les notes 1, 2 et 3 de la page 627 du t. II.

2 (*e*). Voyez, sur ces différents points, mon *Histoire de la découverte de la circulation du sang*, 1854.

étranglé un chien et lui ayant coupé les côtes, le diaphragme, le péricarde, le haut de la trachée-artère, fit ressusciter et mourir cet animal autant de fois qu'il voulut, en soufflant ou cessant de souffler de l'air dans ses poumons. Il n'est donc pas possible que les hirondelles ni les cigognes, car on les a mises aussi du nombre des oiseaux plongeurs[a], vivent six mois sous l'eau sans aucune communication avec l'air extérieur, et d'autant moins possible que cette communication est nécessaire, même aux poissons et aux grenouilles : du moins c'est ce qui résulte des expériences que je viens de faire sur plusieurs de ces animaux.

De dix grenouilles qui avaient été trouvées sous la glace le 2 février, j'en ai mis trois des plus vives dans trois vaisseaux de verre pleins d'eau, de manière que, sans être gênées d'ailleurs, elles ne pouvaient s'élever à la surface, et qu'une partie de cette même surface était en contact immédiat avec l'air extérieur; trois autres grenouilles ont été jetées en même temps chacune dans un vase à demi plein d'eau, avec liberté entière de venir respirer à la surface ; enfin, les quatre restantes ont été mises toutes ensemble dans le fond d'un grand vaisseau ouvert, et vide de toute liqueur.

J'avais auparavant observé leur respiration, soit dans l'air, soit dans l'eau[1], et j'avais reconnu qu'elles l'avaient très-irrégulière[b] ; que, lorsqu'on les laissait libres dans l'eau, elles s'élevaient souvent au-dessus, en sorte que leurs narines débordaient et se trouvaient dans l'air ; on voyait alors dans leur gorge un mouvement oscillatoire qui correspondait à peu près à un autre mouvement alternatif de dilatation et de contraction des narines ; dès que les narines étaient sous l'eau, elles se fermaient et les deux mouvements cessaient presque subitement ; mais ils recommençaient aussitôt que les narines se retrouvaient dans l'air. Si on contraignait brusquement ces grenouilles de plonger, elles donnaient des signes visibles d'incommodité et lâchaient une quantité de bulles d'air ; lorsque l'on remplissait le bocal jusqu'aux bords et qu'on le recouvrait d'un poids de douze onces, elles enlevaient ce poids et le faisaient tomber pour avoir de l'air. A l'égard des trois

a. Voyez Schwenckfeld, *Aviarium Silesiæ*, p. 181 ; Klein, *Ordo avium*, pag. 217, 226, 228 et 229 ; saint Cyprien, *Contra Bodinum*, p. 1459 ; Luther, *Comment. ad Genes.*, cap. I. Mais M. Hasselquist, étant aux environs de Smyrne, a vu dans les premiers jours de mars passer des cigognes qui prenaient leur route du sud vers le nord. *Voyages dans le Levant*, 1re partie, page 50.

b. Les grenouilles, les tortues et les salamandres s'enflent quelquefois tout à coup, et demeurent dans cet état..... près d'un gros quart d'heure ; quelquefois elles se désenflent entièrement et tout à coup, et demeurent très-longtemps dans cet état. *Animaux de Perrault*, part. II, p. 272.

1. A rigoureusement parler (comme il convient ici, puisqu'il s'agit d'expériences), la *grenouille adulte* ne respire que dans l'air, et ne respire point dans l'eau. La *jeune grenouille*, le *têtard*, respire alternativement, pendant un certain temps, dans l'air et dans l'eau, parce qu'elle a tout à la fois, pendant un certain temps, des *poumons* et des *branchies* : des *poumons*, pour respirer dans l'air, et des *branchies* pour respirer dans l'eau. — (Voyez la note 2 de la page 508 du tome III.)

grenouilles que l'on a tenues constamment sous l'eau, elles n'ont cessé de faire tous leurs efforts pour s'approcher le plus près possible de la surface, et enfin elles sont mortes, les unes au bout de vingt-quatre heures, les autres au bout de deux jours [a]; mais il en a été autrement des trois qui avaient l'air et l'eau, et des quatre qui avaient l'air et point d'eau; de ces sept grenouilles, les quatre dernières et une des premières se sont échappées au bout d'un mois, et les deux qui sont restées, l'une mâle et l'autre femelle, sont plus vives que jamais dans ce moment (22 avril 1779), et dès le 6 la femelle avait pondu environ 1,300 œufs.

Les mêmes expériences faites avec les mêmes précautions sur neuf petits poissons [1] de sept espèces différentes ont donné des résultats semblables; ces sept espèces sont les goujons, les ablettes, les meuniers, les vérons, les chabots, les rousses et une autre dont je ne connais que le nom vulgaire en usage dans le pays que j'habite, savoir la *bouzière* : huit individus des six premières espèces, tenus sous l'eau, sont morts en moins de vingt-quatre heures [b], tandis que les individus qui étaient dans des bouteilles semblables, mais avec la liberté de s'élever à la surface de l'eau, ont vécu et conservé toute leur vivacité; à la vérité, la *bouzière* renfermée a vécu plus longtemps que les six autres espèces, mais j'ai remarqué que l'individu libre de cette même espèce ne montait que rarement au-dessus de l'eau, et il est à présumer que ces poissons se tiennent plus habituellement que les autres au fond des ruisseaux, ce qui supposerait une organisation un peu différente [c]; cependant je dois ajouter que l'individu renfermé s'élevait souvent jusqu'aux tuyaux de paille qui l'empêchaient d'arriver au-dessus de l'eau; que dès le second jour il était souffrant, mal à son aise; que sa respiration commença dès lors à devenir pénible, et son écaille pâle et blanchâtre [d]

a. Il est bon de remarquer que les grenouilles sont très-vivaces, qu'elles soutiennent pendant des mois le jeûne le plus absolu, et qu'elles conservent pendant plusieurs heures le mouvement et la vie après que le cœur et les autres viscères leur ont été tirés du corps. Voyez la *Collection académique, Hist. nat. séparée*, t. I, p. 320.

b. L'ablette est morte en trois heures, les deux petits meuniers en six heures et demie, l'un des goujons au bout de sept heures, l'autre au bout de douze heures, le véron en sept heures et demie, le chabot en quinze heures, la rousse en vingt-trois heures, et la *bouzière* en près de quatre jours. Ces mêmes poissons, tenus dans l'air, sont morts, savoir : les ablettes au bout de trente-cinq à quarante-quatre minutes, la *bouzière* au bout d'environ quarante-quatre, la rousse au bout de cinquante ou cinquante-deux, les meuniers au bout de cinquante à soixante, l'un des vérons en deux heures quarante-huit minutes, l'autre en trois heures, l'un des goujons au bout d'une heure quarante-neuf minutes, et l'autre au bout de six heures vingt-deux; le plus grand de tous ces poissons n'avait pas vingt lignes de long entre œil et queue.

c. Ce poisson était plus petit qu'une petite ablette; il avait sept nageoires comme elle, les écailles du dessus du corps jaunâtres, bordées de brun, et celles du dessous nacrées.

d. Cela a lieu en général pour tous les poissons qu'on laisse mourir sous l'eau; mais il y a

1. Les poissons respirent *dans l'eau*, mais ne respirent point l'*eau*; ils ne respirent que l'*air* contenu dans l'eau. — (Voyez mes expériences sur le *Mécanisme de la respiration des poissons*, dans mes *Mémoires d'anatomie et de physiologie comparées.*)

Mais ce qui paraîtra plus surprenant, c'est que de deux carpes égales, celle que j'ai tenue constamment sous l'eau a vécu un tiers de moins que celle que j'ai tenue hors de l'eau [a], quoique celle-ci, en se débattant, fût tombée de dessus la tablette d'une cheminée qui avait environ quatre pieds de hauteur ; et dans deux autres expériences comparées faites sur des meuniers beaucoup plus gros que ceux dont il a été question ci-dessus, ceux qu'on a tenus dans l'air ont vécu plus longtemps et quelques-uns une fois plus longtemps que ceux qu'on a tenus sous l'eau [b] [1].

J'ai dit que les grenouilles sur lesquelles j'ai fait mes observations avaient été trouvées sous la glace, et comme il serait possible que cette circonstance donnât lieu de croire à quelques personnes que les grenouilles peuvent vivre longtemps sous l'eau et sans air, je crois devoir ajouter que celles qui sont sous la glace ne sont point sans air, puisqu'il est connu que l'eau, tandis qu'elle se glace, laisse échapper une grande quantité d'air qui s'amasse nécessairement entre l'eau et la glace, et que les grenouilles savent bien trouver.

Si donc il est constaté par les expériences ci-dessus que les grenouilles et les poissons ne peuvent se passer d'air; s'il est acquis par l'observation générale de tous les pays et de tous les temps qu'aucun amphibie, petit ou grand, ne peut subsister sans respirer l'air, au moins par intervalles, et chacun à sa manière [c], comment se persuader que des oiseaux puissent en

loin de là aux changements de couleur si singuliers qu'éprouve en mourant le poisson connu autrefois chez les Romains sous le nom de *mullus*, et dont le spectacle faisait partie du luxe et des plaisirs de la table chez ceux qu'on appelait alors *proceres gulæ*. Voyez Pline, *Hist. nat.*, liv. IX, chap. XVII ; et Sénèque, *Quest. nat.*, liv. III, chap. XVIII.

a. La première a vécu dix-huit heures sous l'eau, et la seconde près de vingt-sept dans l'air.

b. Des deux meuniers qu'on a laissé mourir hors de l'eau dans une chambre sans feu, thermomètre sept degrés au-dessus de zéro, l'un avait un pied de long, pesait trente-trois onces, et a vécu huit heures; l'autre avait un peu plus de neuf pouces et demi, pesait dix-sept onces, et a vécu quatre heures dix-sept minutes : tandis que deux poissons de même espèce n'ont vécu sous l'eau, l'un que trois heures cinquante-six minutes, et l'autre que trois heures et un quart. Mais il n'en a pas été de même des rousses, car la plus grande, qui avait cinq pouces huit lignes de long, n'a vécu que trois heures dans l'air, et l'autre, qui avait quatre pouces neuf lignes, a vécu trois heures trois quarts sous l'eau. Dans le cours de ces observations, j'ai cru voir que l'agonie de chaque poisson se marquait par la cessation du mouvement régulier des ouïes, et par une convulsion périodique dans ce même organe, laquelle revenait deux ou trois fois en un quart d'heure : le gros meunier en a eu treize en soixante-dix-sept minutes, et il m'a paru que la dernière a marqué l'instant de la mort; dans l'un des petits, cet instant a été marqué par une convulsion dans les nageoires du ventre, mais dans le plus grand nombre, celui de tous les mouvements externes et réguliers qui s'est soutenu le plus longtemps, c'est le mouvement de la mâchoire inférieure.

c. On sait que les castors, les tortues, les salamandres, les lézards, les crocodiles, les hippopotames, les baleines, viennent souvent au-dessus de l'eau, ainsi que les grenouilles, pour jouir de l'air; les coquillages eux-mêmes, qui de tous les animaux sont les plus aquatiques, semblent avoir besoin d'air, et viennent de temps en temps le respirer à la surface de l'eau, par exemple, la moule des étangs. Voyez le Mémoire de M. Méry sur ce coquillage, *Mémoires de l'Académie royale des sciences de Paris*, année 1710.

1. Voyez mes expériences, déjà citées, sur la *Respiration des poissons*.

supporter l'entière privation pendant un temps considérable? comment supposer que les hirondelles, ces filles de l'air qui paraissent organisées pour être toujours suspendues dans ce fluide élastique et léger, ou du moins pour le respirer toujours, puissent vivre pendant six mois sans air?

Je serais sans doute plus en droit que personne d'admettre ce paradoxe, ayant eu l'occasion de faire une expérience, peut-être unique jusqu'à présent, qui tend à le confirmer. Le 5 septembre, à onze heures du matin, j'avais renfermé dans une cage une nichée entière d'hirondelles de fenêtre, composée du père, de la mère et de trois jeunes en état de voler : étant revenu quatre ou cinq heures après dans la chambre où était cette cage, je m'aperçus que le père n'y était plus, et ce ne fut qu'après une demi-heure de recherche que je le trouvai ; il était tombé dans un grand pot à l'eau où il s'était noyé ; je lui reconnus tous les symptômes d'une mort apparente, les yeux fermés, les ailes pendantes, tout le corps raide ; il me vint à l'esprit de le ressusciter, comme j'avais autrefois ressuscité des mouches noyées ; je l'enterrai donc à quatre heures et demie sous de la cendre chaude, ne laissant à découvert que l'ouverture du bec et des narines ; il était couché sur son ventre ; bientôt il commença à avoir un mouvement sensible de respiration qui faisait fendre la couche de cendres dont le dos était couvert ; j'eus soin d'y en ajouter ce qu'il fallait ; à sept heures, la respiration était plus marquée, l'oiseau ouvrait les yeux de temps en temps, mais il était toujours couché sur son ventre ; à neuf heures, je le trouvai sur ses pieds, à côté de son petit tas de cendres ; le lendemain matin il était plein de vie ; on lui présenta de la pâtée, des insectes ; il refusa le tout, quoiqu'il n'eût rien mangé la veille ; l'ayant posé sur une fenêtre ouverte, il y resta quelques moments à regarder de côté et d'autre, puis il prit son essor en jetant un petit cri de joie et dirigea son vol du côté de la rivière [a]. Cette espèce de résurrection d'une hirondelle noyée depuis deux ou trois heures ne m'a point disposé à croire possible la résurrection périodique et générale de toutes les hirondelles après avoir passé plusieurs mois sous l'eau ; la première est un phénomène auquel les progrès de la médecine moderne nous ont accoutumés et qui se réalise tous les jours sous nos yeux dans la personne des noyés ; la seconde n'est à mon avis ni vraie ni vraisemblable ; car, indépendamment de ce que j'ai dit, n'est-il pas contre toute vraisemblance que les mêmes causes produisent des effets contraires? que la température de l'automne dispose les oiseaux à l'engourdissement et que celle du printemps les dispose à se ranimer, tandis que le degré moyen de cette dernière température, à compter du 22 mars au 20 avril, est moindre que le degré moyen de celle de l'automne, à compter du 22 septembre au 20 octobre [b]? par la

a. Une personne digne de foi m'a assuré avoir ressuscité de la même manière un chat noyé récemment.

b. J'ai calculé la température moyenne de ces deux périodes sur un journal d'observations

même raison, n'est-il pas contre toute vraisemblance que l'occulte énergie de cette température printanière, lors même qu'elle est plus froide et plus longtemps froide que de coutume, comme elle le fut en 1740, ne laisse pas de réveiller les hirondelles jusqu'au fond des eaux, sans réveiller en même temps les insectes dont elles se nourrissent et qui sont néanmoins plus exposés et plus sensibles à son action[a]? d'où il arrive que les hirondelles ne ressuscitent alors que pour mourir de faim[b], au lieu de s'engourdir une seconde fois et de se replonger dans l'eau, comme elles devraient faire si les mêmes causes doivent toujours produire les mêmes effets; n'est-il pas contre toute vraisemblance que ces oiseaux supposés engourdis, sans mouvement, sans respiration, percent les glaces, qui souvent couvrent et ferment les lacs au temps de la première apparition des hirondelles, et qu'au contraire, lorsque la température des mois de février et de mars est douce et même chaude, comme elle le fut en 1774[c], elle n'avance pas d'un seul jour l'époque de cette apparition? n'est-il pas contre la vraisemblance que, l'automne étant chaud, ces oiseaux ne laissent pas de s'engourdir au temps marqué, quoique l'on veuille regarder le froid comme la cause de cet engourdissement? enfin, n'est-il pas contre toute vraisemblance que les hirondelles du Nord, qui sont absolument de la même espèce que celles du Midi, aient des habitudes si différentes et qui supposent une tout autre organisation?

En recherchant d'après les faits connus ce qui peut avoir donné lieu à cette erreur populaire ou savante, j'ai pensé que, parmi le grand nombre d'hirondelles qui se rassemblent la nuit dans les premiers et derniers temps de leur séjour sur les joncs des étangs, et qui voltigent si fréquemment sur l'eau, il peut s'en noyer plusieurs par divers accidents faciles à imaginer[d]; que des pêcheurs auront pu trouver dans leurs filets quelques-unes de ces hirondelles noyées récemment; qu'ayant été portées dans un poêle, elles

météorologiques, faites pendant les dix dernières années, et j'ai trouvé que la chaleur moyenne de la période du printemps était à la chaleur moyenne de la période de l'automne dans la raison de 22 à 29.

a. On sait que, lorsque l'hiver est doux, les insectes engourdis se raniment, même dans les mois de février et de janvier, et que si, après cela, il survient des froids, ils s'engourdissent de nouveau.

b. Dans cette année 1740, les hirondelles étant arrivées avant qu'aucun insecte ailé eût subi sa dernière métamorphose, retardée par les froids, il en périt un grand nombre faute de nourriture; elles tombaient mortes ou mourantes dans les rues, au milieu de la campagne. Cela prouve que ces oiseaux n'ont pas le pressentiment des températures aussi sûr que des personnes, fort instruites d'ailleurs, veulent nous le faire croire. Voyez la *Collection académique*, partie étrangère, tome XI, *Académie de Stockholm*, page 51.

c. Le temps fut si doux à cette époque, que même dans les pays du Nord, les plantes avaient commencé d'entrer en végétation.

d. On en trouve quelquefois l'été de noyées dans les petites pièces d'eau et même dans les mares, ce qui prouve qu'elles se noient très-facilement; mais, encore une fois, la question principale n'est pas de savoir si elles tombent dans l'eau, c'est de savoir si elles en sortent, et comment elles en sortent.

auront repris le mouvement sous leurs yeux ; que de là on aura conclu trop vite et beaucoup trop généralement qu'en certains pays toutes les hirondelles passaient leur quartier d'hiver sous l'eau ; enfin, que des savants se seront appuyés d'un passage d'Aristote pour n'attribuer cette habitude qu'aux hirondelles des contrées septentrionales, à cause de la distance des pays chauds[a] où elles pourraient trouver la température et la nourriture qui leur conviennent, comme si une distance de quatre ou cinq cents lieues de plus était un obstacle pour des oiseaux qui volent aussi légèrement et sont capables de parcourir jusqu'à deux cents lieues dans un jour, et qui d'ailleurs, en s'avançant vers le Midi, trouvent une température toujours plus douce, une nourriture toujours plus abondante. Aristote croyait en effet à l'occultation des hirondelles et de quelques autres oiseaux, en quoi il ne se trompait que dans la trop grande généralité de son assertion ; car il est très-vrai que l'on voit quelquefois l'hiver paraître des hirondelles de rivage, de cheminée, etc., dans les temps doux ; on en vit deux de la dernière espèce voltiger tout le jour dans les cours du château de Mayac, en Périgord, le 27 décembre 1775, par un vent de midi accompagné d'une petite pluie. J'ai sous les yeux un procès-verbal revêtu d'un grand nombre de signatures respectables qui attestent ce fait, et ce fait, qui confirme à quelques égards, le sentiment d'Aristote sur l'occultation des hirondelles, ne s'accorde point avec ce qu'ajoute ce philosophe qu'elles sont alors sans plumes. On peut croire que les hirondelles, vues le 27 décembre en Périgord, étaient ou des adultes dont la ponte avait été retardée, ou des jeunes qui, n'ayant pas eu l'aile assez forte pour voyager avec les autres, étaient restées en arrière, et, par une suite de hasards heureux, avaient rencontré une retraite, une exposition, une saison[b] et des nourritures convenables : ce sont apparemment quelques exemples pareils, moins rares dans la Grèce que dans notre Europe septentrionale, qui auront donné lieu à l'hypothèse de l'occultation générale des hirondelles, non-seulement de celles de fenêtre et de cheminée, mais encore de celles de rivage ; car M. Klein prétend aussi que ces dernières restent l'hiver engourdies dans leurs trous[c], et il faut

a. « Nec omnes ad loca tepidiora abeunt, sed quibus loca ejusmodi sunt vicina solitæ sedi.... « quæ autem procul ejusmodi locis morantur, non mutant sedem, sed se ibidem condunt. Jam « enim visæ sunt multæ hirundines in angustiis convallium nudæ atque omnino deplumes. » Aristote, *Hist. animal.*, lib. VIII, cap. XII et XVI.

b. Cette année 1775, l'automne a été assez belle et point froide dans la partie de la Bourgogne que j'habite, et qui est de deux degrés plus septentrionale que Périgueux : sur quatre-vingt-quinze journées jusqu'au 27 décembre, il n'y en a eu que vingt-sept sans soleil ; le thermomètre n'est point descendu plus bas que cinq ou six degrés au-dessous de zéro, et il a été plus souvent à cinq ou six au-dessus, même sur la fin de décembre ; le 27, il était, au lever du soleil, à trois degrés au-dessus.

c. On y ajoute les martinets, les râles, les rossignols, les fauvettes, et il paraît que M. Klein voudrait en ajouter bien d'autres. Si son système se réalisait, la terre n'aurait pas assez de cavernes, les rochers n'auraient pas assez de trous ; d'ailleurs, plus cette occultation sera sup-

avouer que ce sont celles qui pourraient en être soupçonnées avec plus de vraisemblance, puisqu'à Malte et même en France, elles paraissent assez souvent pendant l'hiver. M. de Buffon n'avait pas eu l'occasion d'en voir par lui-même dans cette saison, mais il les avait vues de l'œil de l'esprit[1]; il avait jugé d'après leur nature que s'il y avait une espèce d'hirondelle sujette à l'engourdissement, ce devait être celle-ci[a]; en effet, les hirondelles de rivage craignent moins le froid que les autres, puisqu'elles se tiennent presque toujours sur les ruisseaux et les rivières : selon toute apparence, elles ont aussi le sang moins chaud; les trous où elles pondent, où elles habitent, ressemblent beaucoup au domicile des animaux que l'on sait qui s'engourdissent; d'ailleurs, elles trouvent dans la terre des insectes en toute saison; elles peuvent donc vivre au moins une partie de l'hiver dans un pays où les autres hirondelles périraient faute de nourriture; encore faut-il bien se garder de faire de cette occultation une loi générale pour toute l'espèce ; elle doit être restreinte à quelques individus seulement; c'est une conséquence qui résulte d'une observation faite en Angleterre au mois d'octobre 1757 et dirigée par M. Collinson; il ne se trouva pas une seule de ces hirondelles dans une berge criblée de leurs trous et que l'on fouilla très-exactement. La principale source des erreurs dans ce cas et dans beaucoup d'autres, c'est la facilité avec laquelle on se permet de tirer des conséquences générales de quelques faits particuliers et souvent mal vus.

Puis donc que les hirondelles (je pourrais dire tous les oiseaux de passage) ne cherchent point, ne peuvent trouver sous l'eau un asile analogue à leur nature contre les inconvénients de la mauvaise saison, il en faut revenir à l'opinion la plus ancienne, la plus conforme à l'observation et à l'expérience; il faut dire que ces oiseaux, ne trouvant plus dans un pays les insectes qui leur conviennent, passent dans des contrées moins froides qui leur offrent en abondance cette proie, sans laquelle ils ne peuvent subsister[b]; et il est si vrai que c'est là la cause générale et déterminante des migrations des oiseaux, que ceux-là partent les premiers qui vivent d'insectes voltigeants, et pour ainsi dire aériens, parce que ces insectes manquent les premiers : ceux qui vivent de larves de fourmis et autres insectes terrestres en trouvent plus longtemps et partent plus tard; ceux qui vivent de baies, de petites graines et de fruits qui mûrissent en automne et restent sur les arbres tout l'hiver, n'arrivent aussi qu'en automne, et restent dans nos campagnes la plus grande partie de l'hiver; ceux qui vivent des mêmes choses que l'homme et de son superflu restent toute l'année à portée des

posée générale, plus elle doit être supposée notoire. Voyez *Ordo avium*, pag. 183, 204, *et passim*.

a. Voyez le tome V de cette édition de Buffon, page 9.

b. Voyez Swammerdam, dans la *Collection académique*, partie étrangère, t. V, p. 601.

1. ...*Œil de l'esprit :* expression de Buffon lui-même. (Voyez la page 605 du Ier volume.)

lieux habités; enfin de nouvelles cultures qui s'introduisent dans un pays donnent lieu, à la longue, à de nouvelles migrations : c'est ainsi qu'après avoir établi à la Caroline la culture de l'orge, du riz et du froment, les colons y ont vu arriver régulièrement chaque année des volées d'oiseaux qu'on n'y connaissait point, et à qui l'on a donné, d'après la circonstance, les noms d'*oiseaux de riz, d'oiseaux à blé*, etc. [a]. D'ailleurs il n'est pas rare de voir dans les mers d'Amérique des nuées d'oiseaux attirés par des nuées de papillons si considérables, que l'air en est obscurci [b]. Dans tous les cas, il paraît que ce n'est ni le climat, ni la saison, mais l'article des subsistances, la nécessité de vivre, qui décide principalement de leur marche [c], qui les fait errer de contrées en contrées, passer et repasser les mers, ou qui les fixe pour toujours dans un même pays.

J'avoue qu'après cette première cause, il en est une autre qui influe aussi sur les migrations des oiseaux, du moins sur leur retour dans le pays qui les a vus naître. Si un oiseau n'a point de climat, du moins il a une patrie; comme tout autre animal, il reconnaît, il affectionne les lieux où il a commencé de voir la lumière, de jouir de ses facultés, où il a éprouvé les premières sensations, goûté les prémices de l'existence [1]; il ne le quitte qu'avec regret; et lorsqu'il y est forcé par la disette, un penchant irrésistible l'y rappelle sans cesse; et ce penchant, joint à la connaissance d'une route qu'il a déjà faite, et à la force de ses ailes, le met en état de revenir dans le pays natal toutes les fois qu'il peut espérer d'y trouver le bien-être et la subsistance [d]; mais sans entrer ici dans la thèse générale du passage des oiseaux et de ses causes, il est de fait que nos hirondelles se retirent au mois d'octobre dans les pays méridionaux, puisqu'on les voit quitter chaque année, dans cette même saison, les différentes contrées de l'Europe, et arriver peu de jours après en différents pays de l'Afrique, et que même on les a trouvées plus d'une fois en route au milieu des mers. Il est de ma

a. Voyez les *Transactions philosophiques*, n° 483, art. 35.

b. *Second Voyage de Colomb*, chap. XIV.

c. Il est probable que les migrations des poissons, et même celles des quadrupèdes, sont sujettes à la même loi, ou plutôt à la loi plus générale qui tend à la conservation de chaque espèce et de chaque individu : par exemple, je croirais volontiers que les poissons volants n'eussent jamais fait usage de leurs nageoires pour voler, s'ils n'eussent été poursuivis par les bonites, les dorades et autres poissons voraces, et il peut se faire que le passage des oiseaux de proie, qui a lieu au mois de septembre, ait aussi quelque influence sur le départ des hirondelles.

d Dans la partie de la Libye où le Nil prend sa source, les hirondelles et les milans sont sédentaires et restent toute l'année. Hérodote, lib. II. On a dit la même chose de quelques cantons de l'Éthiopie; au reste, il peut y avoir dans le même pays des hirondelles de passage et d'autres sédentaires, comme au cap de Bonne-Espérance.

1. *Prémices de l'existence* : expression heureuse, et qui peint bien ce *je ne sais quoi de doux*, qui ne permet pas d'oublier le *lieu natal* :

Nescio quâ natale solum dulcedine cunctos
Allicit, immemores nec sinit esse sui.
OVID.

connaissance, disait Pierre Martyr, que les hirondelles, les milans, etc., quittent l'Europe aux approches de l'hiver, et vont passer cette saison sur les côtes d'Égypte [a]. Le P. Kirker, ce partisan de l'immersion des hirondelles, mais qui la restreignait aux pays du Nord, atteste, sur le rapport des habitants de la Morée, qu'une grande multitude d'hirondelles passe tous les ans, avec les cicognes, de l'Égypte et de la Libye en Europe [b]. M. Adanson nous apprend que les hirondelles de cheminée arrivent au Sénégal vers le 9 octobre, qu'elles en repartent au printemps [c], et que le 6 de ce même mois d'octobre, étant à cinquante lieues de la côte, entre l'île de Gorée et le Sénégal, il en vint quatre se poser sur son bâtiment, qu'il reconnut pour de vraies hirondelles d'Europe : il ajoute qu'elles se laissèrent prendre toutes quatre, tant elles étaient fatiguées. En 1765, à peu près dans la même saison, le vaisseau de la Compagnie, *le Penthièvre*, fut comme inondé, entre la côte d'Afrique et les îles du cap Vert, d'une nuée d'hirondelles à croupion blanc, qui probablement venaient d'Europe [d]. Leguat, se trouvant dans les mêmes mers le 12 novembre, fit aussi rencontre de quatre hirondelles qui suivirent son bâtiment pendant sept jours jusqu'au cap Vert ; et il est à remarquer que c'est précisément la saison où les ruches d'abeilles donnent leurs essaims au Sénégal en très-grande abondance, et celle où les cousins appelés maringouins sont fort incommodes, par conséquent fort nombreux ; et cela doit être, car c'est le temps où finissent les pluies : or l'on sait qu'une température humide et chaude est la plus favorable à la multiplication des insectes, surtout de ceux qui, comme les maringouins, se plaisent dans les lieux aquatiques [e]. Christophe Colomb en vit une à son second voyage, laquelle s'approcha de ses vaisseaux le 24 octobre, dix jours avant qu'il découvrit la Dominique [f] ; d'autres navigateurs en ont rencontré entre les Canaries et le cap de Bonne-Espérance [g]. Au royaume d'Issini, selon le missionnaire Loyer, on voit dans le mois d'octobre et dans les mois suivants une multitude d'hirondelles qui viennent des autres pays [h]. M. Edwards assure que les hirondelles quittent l'Angleterre en automne [i], et que celles de cheminée se trouvent au Bengale. On voit

a. Voyez la relation de son ambassade à Babylone, liv. II ; et sur le passage des oiseaux, voyez *Observations* de Belon, fol. 10 et suiv.

b. Voyez le *Monde souterrain* de ce jésuite : ces deux derniers faits me confirment dans l'idée que, même dans les pays chauds, il y a une saison pour la génération des insectes, de ceux au moins qui servent de pâture aux hirondelles.

c. *Voyage au Sénégal*, page 67. Voyez aussi le tome V de cette édition de Buffon, page 8.

d. Note communiquée par M. le vicomte de Querhoënt.

e. Consultez le *Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, pages 36, 82, 139, 141, 157. Je vois aussi des nuées de sauterelles se répandre sur ces contrées dans le mois de février. (*Ibidem*, page 88.) La génération de ces insectes y serait-elle fixée à une saison particulière?

f. Herrera, liv. II, chap. X.

g. *Voyage aux îles de France et de Bourbon.* Merlin, 1773.

h. *Histoire générale des Voyages*, t. III, p. 422.

i. D'autres observateurs qui y ont regardé de plus près assurent que les hirondelles quittent

toute l'année des hirondelles au cap de Bonne-Espérance, dit Kolbe, mais en fort grand nombre pendant l'hiver [a], ce qui suppose qu'en cette contrée il y en a quelques-unes de sédentaires et beaucoup de voyageuses; car on ne prétendra pas apparemment qu'elles se cachent sous l'eau ou dans des trous pendant l'été. Les hirondelles du Canada, dit le P. Charlevoix, sont des oiseaux de passage comme celles d'Europe [b]; celles de la Jamaïque, dit le docteur Stubbes, quittent cette île dans les mois d'hiver, quelque chaud qu'il fasse [c]. Tout le monde connaît l'expérience heureuse et singulière de M. Frisch, qui ayant attaché aux pieds de quelques-uns de ces oiseaux un fil teint en détrempe, revit l'année suivante ces mêmes oiseaux avec leur fil, qui n'était point décoloré, preuve assez bonne que du moins ces individus n'avaient point passé l'hiver sous l'eau, ni même dans un endroit humide, et présomption très-forte qu'il en est ainsi de toute l'espèce : on peut s'attendre que lorsque l'Afrique et certaines parties de l'Asie seront plus fréquentées et mieux connues, on parviendra à découvrir les diverses stations, non-seulement des hirondelles, mais encore de la plupart des oiseaux que les habitants des îles de la Méditerranée voient passer et repasser chaque année à l'aide des vents, car ces passages sont une sorte de navigation de long cours; les oiseaux, comme on a vu, ne les entreprennent guère que lorsqu'ils sont aidés par un vent favorable; mais lorsqu'ils sont surpris au milieu de leur course par les vents contraires, il peut arriver que, se trouvant exténués de fatigue, ils se posent sur le premier vaisseau qui se présente, comme l'ont éprouvé plusieurs navigateurs au temps du passage [d]. Il peut arriver qu'à défaut de bâtiment ils tombent dans la mer et soient engloutis par les flots : c'est alors que l'on pourrait, en jetant le filet à propos, pêcher véritablement des hirondelles noyées; et, en s'y prenant bien, les rappeler à la vie : mais on sent que ces hasards ne peuvent avoir lieu en terre ferme ni sur des mers d'une petite étendue.

Dans presque tous les pays connus, les hirondelles sont regardées comme

l'Angleterre vers le 29 septembre; que le lieu de l'assemblée générale paraît indiqué sur les côtes de la province de Suffolk, entre Oxford et Yarmouth; qu'elles se posent sur les toits des églises, des vieilles tours, etc., qu'elles y restent plusieurs jours lorsque le vent n'est point favorable pour passer la mer; que, si le vent vient à changer pendant la nuit, elles partent toutes à la fois, et que le lendemain matin on n'en retrouve pas une seule. Tout cela indique assez clairement, non pas une immersion, ni même une migration dirigée vers le nord, mais bien une migration dirigée au sud ou au sud-est de l'Angleterre.

a. Kolbe, *Voyage au cap de Bonne-Espérance*, t. I, p. 151.

b. *Nouvelle-France*, t. III, p. 155.

c. *Transactions philosophiques*, nº 36.

d. Le vaisseau de l'amiral Wager, se trouvant au printemps dans le canal de la Manche, une multitude innombrable d'hirondelles vint se poser dessus; tous les câbles en étaient couverts, elles paraissaient fatiguées, affamées. On ajoute même qu'elles étaient extrêmement maigres. S'étant reposées la nuit, elles reprirent leur volée le lendemain dès le matin. M. Collinson nous apprend que la même chose arriva sur le vaisseau du capitaine Wrigth, revenant de Philadelphie.

amies de l'homme, et à très-juste titre, puisqu'elles consomment une multitude d'insectes qui vivraient aux dépens de l'homme [a]. Il faut convenir que les engoulevents auraient les mêmes droits à sa reconnaissance, puisqu'ils lui rendent les mêmes services; mais pour les lui rendre ils se cachent dans les ombres du crépuscule, et l'on ne doit pas être surpris qu'ils restent ignorés, eux et leurs bienfaits.

Ma première idée avait été de séparer ici les martinets des hirondelles, et d'imiter en cela la nature, qui semble les avoir elle-même séparés en leur inspirant un éloignement réciproque : jamais on n'a vu les oiseaux de ces deux familles voler de compagnie; au lieu que l'on voit, du moins quelquefois, nos trois espèces d'hirondelles se réunir en une seule troupe. D'ailleurs, la famille des martinets se distingue de l'autre par des différences assez considérables dans la conformation, les habitudes et le naturel : 1° dans la conformation, car leurs pieds sont plus courts et absolument inutiles pour marcher ou pour prendre leur volée quand ils sont à plate-terre; de plus, leurs quatre doigts sont tournés en avant, et chacun de ces doigts n'a que deux phalanges, compris celle de l'ongle; 2° dans les habitudes : ils arrivent plus tard et partent plus tôt, quoiqu'ils semblent craindre davantage la chaleur; ils font leur ponte dans les crevasses des vieilles murailles, et le plus haut qu'ils peuvent; ils ne construisent point de nid, mais ils garnissent leur trou d'une litière peu choisie et fort abondante, en quoi ils se rapprochent des hirondelles de rivage; lorsqu'ils vont à la provision, ils remplissent leur large gosier d'insectes ailés de toute espèce, en sorte qu'ils ne portent à manger à leurs petits que deux ou trois fois par jour; 3° dans le naturel : ils sont plus défiants, plus sauvages que les hirondelles; les inflexions de leur voix sont aussi moins variées, et leur instinct paraît plus borné. Voilà de grandes différences et de fortes raisons pour ne point mêler ensemble des oiseaux qui, dans l'état de nature, ne se mêlent jamais les uns avec les autres, et je suivrais ce plan sans hésiter si nous connaissions assez le naturel et les habitudes des espèces étrangères appartenant à ces deux races pour être sûrs de rapporter chacune à sa véritable souche; mais nous savons si peu de chose de ces espèces étrangères, que nous courrions risque de tomber à chaque pas dans quelque méprise; il est donc plus prudent, ne pouvant démêler sûrement les oiseaux de ces deux familles, de les laisser ensemble [1] en attendant que de nouvelles observations nous aient assez instruits sur leur nature pour assigner à chacun sa véri-

a. On s'est aperçu en plusieurs circonstances qu'elles délivraient un pays du fléau des cousins (Voyez le *Journal de Paris*, année 1777). Dans la petite ville que j'habite, elles ont délivré plusieurs greniers d'un autre fléau, je veux dire de ces petits vers qui rongent le blé, sans doute en détruisant les insectes ailés dont ces vers sont les larves.

1. C'est aussi ce qu'a fait M. Cuvier. Il compose le genre *Hirondelles* de deux sous-genres : les *Martinets* (*cypselus*, Illig.), et les *Hirondelles proprement dites* (*hirundo*, Cuv.).

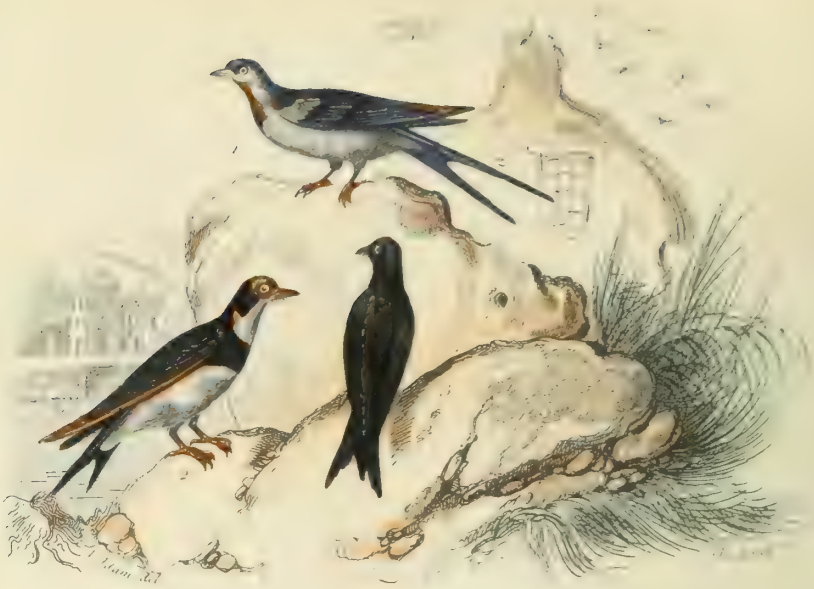

table place. Nous nous contenterons seulement ici de rapprocher les espèces qui nous paraîtront avoir le plus de rapports entre elles quant à la conformation extérieure.

Nous ne séparerons point non plus en deux classes les hirondelles de l'Ancien et du Nouveau-Monde, parce qu'elles se ressemblent toutes beaucoup, et que d'ailleurs ces deux mondes n'en font qu'un seul pour des oiseaux qui ont l'aile aussi bonne, et qui peuvent subsister également à toutes les latitudes.

L'HIRONDELLE DE CHEMINÉE OU L'HIRONDELLE DOMESTIQUE. [a b] *

Elle est en effet domestique par instinct; elle recherche la société de l'homme par choix; elle la préfère, malgré ses inconvénients, à toute autre société; elle niche dans nos cheminées et jusque dans l'intérieur de nos maisons, surtout de celles où il y a peu de mouvement et de bruit : la foule n'est point la société; lorsque les maisons sont trop bien closes et que les cheminées sont fermées par le haut, comme elles le sont à Nantua et dans les pays de montagnes, à cause de l'abondance des neiges et des pluies, elle

a. Voyez les planches enluminées, nº 543, fig. 1.

b. La petite hirondelle, par comparaison avec le grand martinet. L'hirondelle proprement dite; en grec, Χελιδὼν. Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 378. — *Hirundo domestica;* en grec, Κοτίλλη, Χελιδὼν, etc. Gessner, p. 548. — Aldrovande, t. II, p 658 à 660; en grec, Κεκροπίς, Κοιες d'Hesychius; Ποίκιλα Χελιδὼ d'Aristophane; Ἀνόπαια d'Homère; *aredula* de Cicéron; *vaga volucris* d'Ovide; *ales bistinos* de Sénèque; *daulides aves* de Plutarque. *Nota.* Les deux derniers noms conviennent à Philomèle autant qu'à Progné. En hollandais, *swalem;* en suisse, *haus-schwalm.* — Jonston, *Aves*, p. 83. — Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 286; en allemand, *haus-schwalbe, gub'e-schwalbe.* — Willughby, *Ornithol.*, p. 155; en anglais, *the common or house-swallow.* — Ray, *Synops. avi.*, p. 71; en anglais, *the chimney swallow.* — Sibbald, seconde partie, liv. III, p. 17. — Charleton, *Exercit.*, p. 95. — Albin, *Hist. nat. des oiseaux*, nº XLV, *harondella, house-swallow.* — *Et hirundo urb.* [illegible], *Ordo avium*, p. 82; les noms allemands *leim* et *fenster-schwalbe* qu'il lui donne appartienne[illegible] notre hirondelle de fenêtre à cul blanc. — Frisch, t. I, class. 2, div. 3, pl. 2, nº 1 [illegible] *do rustica*, parce qu'elle niche volontiers dans les villages; en allemand, *dorf-schw*[illegible] *walbe inner halb der hauser; die innere, haus, rauch schwalbe. Nota.* Cette espèce, q[illegible] la seconde dans le texte, n'est que la troisième dans l'ordre des planches. — *Hirundo rus*[illegible], *rectricibus, exceptis duabus intermedias, maculâ albâ notatis.* En suédois, *ladu-swala.* Linnæus, *Fauna Suec.*, nº 244, *Syst. nat.*, édit. XIII, gen. 117, sp. 1. — Kramer, *Elenchus Austr. inf.*, p. 380, sp. 1; en autrichien, *hauss-schwalbe.* — Muller, *Zoolog. Dan. prodrom.*, p. 34, nº 287; en danois, *forstu-svale, mark-svale;* en norwégien, *lade svale.* — « Hirundo supernè nigro-cærulescens, « infernè albida, cum aliquâ castanei mixturâ; syncipite et gutture castaneis; rectricibus late- « ralibus interiùs maculâ albâ notatis... » *Hirundo domestica.* Hirondelle de cheminée. Brisson, t II, p. 486. — Les petits, *arondeaux, arondelets, hirondeaux, hirondelleaux.* Salerne, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 202. — Aux Philippines, *layang-layang.* G.-J. Camel, *de Avibus Philippensibus*, dans les *Transactions philosophiques*, nº 285, art. 3.

* *Hirundo rustica* (Linn.). — Ordre des *Passereaux*, famille des *Fissirostres*, genre *Hirondelles*, sous-genre *Hirondelles proprement dites* (Cuv.).

change de logement sans changer d'inclination, elle se réfugie sous les avant-toits et y construit son nid, mais jamais elle ne l'établit volontairement loin de l'homme, et toutes les fois qu'un voyageur égaré aperçoit dans l'air quelqu'un de ces oiseaux, il peut les regarder comme des oiseaux de bon augure et qui lui annoncent infailliblement quelque habitation prochaine; nous verrons qu'il n'en est pas tout à fait de même de l'hirondelle de fenêtre.

Celle de cheminée est la première qui paraisse dans nos climats : c'est ordinairement peu après l'équinoxe du printemps; elle arrive plus tôt dans les contrées plus méridionales, et plus tard dans les pays du Nord; mais quelque douce que soit la température du mois de février et du commencement de mars, quelque froide que soit celle de la fin de mars et du commencement d'avril, elle ne paraît guère dans chaque pays qu'à l'époque ordinaire[a]; on en voit quelquefois voler à travers les flocons d'une neige très-épaisse. Elles souffrirent beaucoup, comme on sait, en 1740; elles se réunissaient en assez grand nombre sur une rivière qui bordait une terrasse appartenant alors à M. Hébert[b], et où elles tombaient mortes à chaque instant[c]; l'eau était couverte de leurs petits cadavres[d]; ce n'était point par l'excès du froid qu'elles périssaient : tout annonçait que c'était faute de nourriture; celles qu'on ramassait étaient de la plus grande maigreur, et l'on voyait celles qui vivaient encore se fixer aux murs de la terrasse dont j'ai parlé, et pour dernière ressource saisir avidement les moucherons desséchés qui pendaient à de vieilles toiles d'araignées.

Il semble que l'homme devrait accueillir, bien traiter un oiseau qui lui annonce la belle saison[1] et qui d'ailleurs lui rend des services réels; il semble au moins que ses services devraient faire sa sûreté personnelle, et cela a lieu à l'égard du plus grand nombre des hommes, qui le protégent quelquefois jusqu'à la superstition[e]; mais il s'en trouve trop souvent qui se font un

a. Pline dit, liv. XVIII, chap. XXVI, que César fait mention d'hirondelles vues le 8 des calendes de mars; mais c'est un fait unique, et peut-être étaient-ce des hirondelles de rivage.

b. Cet excellent observateur m'a communiqué sur cette famille d'oiseaux un grand nombre de faits bien vus, qui ont souvent confirmé ce que je savais par moi-même, et qui m'ont quelquefois appris ce que je ne savais point.

c. « En 1767, on les trouvait étendues sans vie sur les bords des étangs et des rivières de Lorraine. » Note de M. Lottinger. — Ces faits rendent au moins fort douteux le pressentiment des températures qu'un pasteur de Noulande et quelques autres ont jugé à propos d'attribuer aux hirondelles. Voyez *Collection académique*, partie étrangère, tome XI, *Académie de Stockholm*, page 51.

d. Cette circonstance est à remarquer, ne fût-ce que pour prévenir la fausse idée de ceux qui ne verraient dans tout ceci que des hirondelles engourdies par le froid, et qui vont attendre au fond de l'eau la véritable température du printemps.

e. On a dit que ces hirondelles étaient sous la protection spéciale des dieux penates; que

1. *Venit, venit hirundo, pulchra adducens tempora, et pulchros annos!* s'écrie Linné, dans un enthousiasme naïf et charmant.

amusement inhumain de le tuer à coups de fusil sans autre motif que celui d'exercer ou de perfectionner leur adresse sur un but très-inconstant, très-mobile, par conséquent très-difficile à atteindre ; et ce qu'il y a de singulier, c'est que ces oiseaux innocents paraissent plutôt attirés qu'effrayés par les coups de fusil, et qu'ils ne peuvent se résoudre à fuir l'homme, lors même qu'il leur fait une guerre si cruelle et si ridicule ; elle est plus que ridicule cette guerre, car elle est contraire aux intérêts de celui qui la fait par cela seul que les hirondelles nous délivrent du fléau des cousins, des charançons et de plusieurs autres insectes destructeurs de nos potagers, de nos moissons, de nos forêts, et que ces insectes se multiplient dans un pays, et nos pertes avec eux, en même proportion que le nombre des hirondelles[a] et autres insectivores y diminue.

L'expérience de Frisch et quelques autres semblables[b] prouvent que les mêmes hirondelles reviennent aux mêmes endroits; elles n'arrivent que pour faire leur ponte et se mettent tout de suite à l'ouvrage ; elles construisent chaque année un nouveau nid et l'établissent au-dessus de celui de l'année précédente, si le local le permet ; j'en ai trouvé dans un tuyau de cheminée qui étaient ainsi construits par étages ; j'en comptai jusqu'à quatre les uns sur les autres, tous quatre égaux entre eux, maçonnés de terre gâchée avec de la paille et du crin ; il y en avait de deux grandeurs et de deux formes différentes : les plus grands représentaient un demi-cylindre creux[c], ouvert par le dessus, d'environ un pied de hauteur ; ils occupaient le milieu des parois de la cheminée ; les plus petits occupaient les angles et ne formaient que le quart d'un cylindre ou même d'un cône renversé : le premier nid, qui était le plus bas, avait son fond maçonné comme le reste, mais ceux des étages supérieurs n'étaient séparés des inférieurs que par leur matelas composé de paille, d'herbe sèche et de plumes; au reste, parmi les petits nids des angles, je n'en ai trouvé que deux qui fussent par étages : je crois que c'étaient les nids des jeunes; ils n'étaient pas si bien faits que les grands.

Dans cette espèce comme dans la plupart des autres, c'est le mâle qui chante l'amour[d]; mais la femelle n'est pas absolument muette : son gazouil-

lorsqu'elles se sentaient maltraitées, elles allaient piquer les mamelles des vaches et leur faisaient perdre leur lait : c'étaient des erreurs, mais des erreurs utiles.

a. Voyez *Journal de Paris*, année 1777. Il est vrai qu'elles consomment aussi des insectes utiles, par exemple les abeilles ; mais on peut toujours les empêcher de construire leurs nids à portée des ruches.

b. Dans un château près d'Epinal en Lorraine, on attacha, il y a quelques années, au pied d'une de ces hirondelles un anneau de fil de laiton qu'elle rapporta fidèlement l'année suivante. Heerkens, dans son poëme intitulé *Hirundo*, cite un autre fait de ce genre.

c. Frisch dit que l'oiseau donne à son nid cette forme circulaire, ou plutôt demi-circulaire, en prenant son pied pour centre.

d. Les Grecs exprimaient ce chant par ces mots, Ψιδυρίζειν, πτυβρίζειν ; les Latins par ces autres mots, *drinsare* ou *trinsare*, *zinzilulare*, *fritinnire*, *minurisare*. M. Frisch nous dit

lement ordinaire semble même prendre alors de la volubilité; elle est encore moins insensible, car non-seulement elle reçoit les caresses du mâle avec complaisance, mais elle les lui rend avec ardeur et l'excite quelquefois par ses agaceries. Ils font deux pontes par an, la première d'environ cinq œufs, la seconde de trois; ces œufs sont blancs selon Willughby, et tachetés selon Klein et Aldrovande; ceux que j'ai vus étaient blancs. Tandis que le femelle couve, le mâle passe la nuit sur le bord du nid; il dort peu, car on l'entend babiller dès l'aube du jour, et il voltige presque jusqu'à la nuit close; lorsque les petits sont éclos, les père et mère leur portent sans cesse à manger et ont grand soin d'entretenir la propreté dans le nid jusqu'à ce que les petits, devenus plus forts, sachent s'arranger de manière à leur épargner cette peine; mais ce qui est plus intéressant, c'est de voir les vieux donner aux jeunes les premières leçons de voler en les animant de la voix, leur présentant d'un peu loin la nourriture et s'éloignant encore à mesure qu'ils s'avancent pour la recevoir, les poussant doucement, et non sans quelque inquiétude, hors du nid, jouant devant eux et avec eux dans l'air, comme pour leur offrir un secours toujours présent, et accompagnant leur action d'un gazouillement si expressif qu'on croirait en entendre le sens. Si l'on joint à cela ce que dit Boërhaave d'un de ces oiseaux qui, étant allé à la provision et trouvant à son retour la maison où était son nid embrasée, se jeta au travers des flammes pour porter nourriture et secours à ses petits, on jugera avec quelle passion les hirondelles aiment leur géniture [a].

On a prétendu que lorsque leurs petits avaient les yeux crevés, même arrachés, elles les guérissaient et leur rendaient la vue avec une certaine herbe qui a été appelée *chélidoine*, c'est-à-dire herbe aux hirondelles [b]; mais les expériences de Redi et de M. de La Hire nous apprennent qu'il n'est besoin d'aucune herbe pour cela, et que lorsque les yeux d'un jeune oiseau sont, je ne dis pas arrachés tout à fait, mais seulement crevés ou même flétris, ils se rétablissent très-promptement et sans aucun remède [c]. Aristote le savait bien et l'a écrit [d]; Celse l'a répété [e]; les expériences de

que, de toutes les hirondelles, c'est celle dont le cri approche le plus du chant, quoique cependant il ne soit composé que de trois notes et terminé par une finale qui monte à la quatrième; du reste, il est assez monotone.

a. Comme il s'agit ici d'une mère et d'une couveuse, on ne peut guère supposer qu'elle se soit précipitée dans les flammes par défaut d'expérience.

b. « Ut quidam volunt, etiam erutis oculis. » Pline, *Hist. nat.*, lib. XXV, cap. VIII. Dioscoride dit à peu près la même chose, liv. II, chap. CCXI. Élien restreint cela aux hirondelles blanches, liv. XVII, chap. XX.

c. Redi a fait ses expériences sur des pigeons, des poulets, des oies, des canards et des dindons. Voyez *Collection académique*, partie étrangère, t. IV, p. 544; voyez aussi tome III de la partie française, p. 75.

d. *Hist. animal.*, lib. II, cap. XVII, et lib. VI, cap. V; et *de Generatione*, lib. IV, cap. VI. Aristote dit aussi la même chose des serpents.

e. Celse, liv. VI, *de Re Medica*.

Redi, de M. de La Hire et de quelques autres[a] sont sans réplique, et néanmoins l'erreur dure encore.

Outre les différentes inflexions de voix dont j'ai parlé jusqu'ici, les hirondelles de cheminée ont encore le cri d'assemblée, le cri du plaisir, le cri d'effroi, le cri de colère, celui par lequel la mère avertit sa couvée des dangers qui menacent, et beaucoup d'autres expressions composées de toutes celles-là, ce qui suppose une grande mobilité dans leur sens intérieur.

J'ai dit ailleurs que ces oiseaux vivaient d'insectes ailés qu'ils happent en volant; mais comme ces insectes ont le vol plus ou moins élevé, selon qu'il fait plus ou moins chaud, il arrive que lorsque le froid ou la pluie les rabat près de terre et les empêche même de faire usage de leurs ailes, nos oiseaux rasent la terre et cherchent ces insectes sur les tiges des plantes, sur l'herbe des prairies et jusque sur le pavé de nos rues; ils rasent aussi les eaux et s'y plongent quelquefois à demi en poursuivant les insectes aquatiques, et dans les grandes disettes ils vont disputer aux araignées leur proie jusqu'au milieu de leurs toiles, et finissent par les dévorer elles-mêmes[b]; dans tous les cas, c'est la marche du gibier qui détermine celle du chasseur. On trouve dans leur estomac des débris de mouches, de cigales, de scarabées, de papillons[c] et même de petites pierres[d], ce qui prouve qu'elles ne prennent pas toujours les insectes en volant et qu'elles les saisissent quelquefois étant posées. En effet, quoique les hirondelles de cheminée passent la plus grande partie de leur vie dans l'air, elles se posent assez souvent sur les toits, les cheminées, les barres de fer, et même à terre et sur les arbres. Dans notre climat, elles passent souvent les nuits, vers la fin de l'été, perchées sur des aunes au bord des rivières, et c'est alors qu'on les prend en grand nombre et qu'on les mange en certains pays[e]; elles choisissent les branches les plus basses qui se trouvent au-dessous des berges et bien à l'abri du vent[f]; on a remarqué que les branches qu'elles adoptent pour y passer ainsi la nuit meurent et se dessèchent.

C'est encore sur un arbre, mais sur un très-grand arbre qu'elles ont coutume de s'assembler pour le départ : ces assemblées ne sont que de trois ou quatre cents, car l'espèce n'est pas si nombreuse, à beaucoup près,

a. Par exemple, celles du docteur J. Sigismond Elsholtius, *Collect. acad.*, partie étrangère, t. III, p. 324, tirées des *Éphém. d'Allemagne*, dec. , an. 8, observ. 18.

b. Frisch, à l'endroit cité.

c. Elles ne digèrent pas toujours également bien : dans le gésier d'un individu qui avait passé deux jours sans manger, il se trouva beaucoup de débris d'insectes coléoptères; et dans un autre individu qui avait mangé la veille cinq ou six mouches, il ne se trouva presque rien.

d. Voyez Belon, Willughby. On a dit bien des absurdités sur ces pierres d'hirondelles et leurs vertus, ainsi que sur les pierres d'aigle, les pierres alectoriennes et autres bésoards, qui semblent être les bijoux favoris et de la charlatanerie et de la crédulité.

e. A Valence en Espagne, à Lignitz en Silésie, etc. Voyez Willughby, Schwenckfeld.

f. Note de M. Hébert. M. Lottinger m'assure qu'elles fréquentent aussi quelquefois les bois taillis.

que celle des hirondelles de fenêtre. Elles s'en vont de ce pays-ci vers le commencement d'octobre ; elles partent ordinairement la nuit comme pour dérober leur marche aux oiseaux de proie, qui ne manquent guère de les harceler dans leur route. M. Frisch en a vu quelquefois partir en plein jour, et M. Hébert en a vu plus d'une fois, au temps du départ, des pelotons de quarante ou cinquante qui faisaient route au haut des airs, et il a observé que dans cette circonstance leur vol était non-seulement plus élevé qu'à l'ordinaire, mais encore beaucoup plus uniforme et plus soutenu. Elles dirigent leur route du côté du Midi, en s'aidant d'un vent favorable autant qu'il est possible ; et lorsqu'elles n'éprouvent point de contre-temps, elles arrivent en Afrique dans la première huitaine d'octobre. Si, durant la traversée, il s'élève un vent de sud-est qui les repousse, elles relâchent, de même que les autres oiseaux de passage, dans les îles qui se trouvent sur leur chemin. M. Adanson en a vu arriver dès le 6 d'octobre, à six heures et demie du soir, sur les côtes du Sénégal, et les a bien reconnues pour être nos vraies hirondelles ; il s'est assuré depuis qu'on ne les voyait dans ces contrées que pendant l'automne et l'hiver ; il nous apprend qu'elles y couchent toutes les nuits seules ou deux à deux, dans le sable sur le bord de la mer [a], et quelquefois en grand nombre dans les cases, perchées sur les chevrons de la couverture ; enfin il ajoute une observation importante, c'est que ces oiseaux ne nichent point au Sénégal [b] : aussi M. Frisch observe-t-il qu'au printemps elles ne ramènent jamais avec elles des jeunes de l'année ; d'où l'on peut inférer que les contrées plus septentrionales sont leur véritable patrie, car la patrie d'une espèce quelconque est le pays où elle fait l'amour et se perpétue.

Quoique en général ces hirondelles soient des oiseaux de passage, même en Grèce et en Asie, on peut bien s'imaginer qu'il en reste quelques-unes pendant l'hiver, surtout dans les pays tempérés où elles trouvent des insectes : par exemple, dans les îles d'Hyères et sur la côte de Gênes, où elles passent les nuits sur les orangers en pleine terre, et où elles causent beaucoup de dommage à ces précieux arbrisseaux. D'un autre côté, on dit qu'elles paraissent rarement dans l'île de Malte.

On s'est quelquefois servi, et l'on pourrait encore se servir avec le même succès de ces oiseaux pour faire savoir très-promptement des nouvelles intéressantes [c] : il ne s'agit que d'avoir une couveuse prise sur ses œufs dans l'endroit même où l'on veut envoyer l'avis, et de la lâcher avec un fil à la patte, noué d'un certain nombre de nœuds, teint d'une certaine couleur,

a. Cette habitude de coucher dans le sable est tout à fait contraire à ce que nous voyons faire aux hirondelles dans nos climats : il faut qu'elle tienne à quelque circonstance particulière qui aura échappé à l'observateur ; car ces machines vivantes que nous appelons des animaux sont plus capables qu'on ne croit de varier leurs procédés d'après la variété des circonstances.

b. On dit aussi qu'aucune espèce d'hirondelle ne niche à Malte.

c. Voyez Pline, *Nat. hist.*, lib. x, cap. xxiv.

d'après ce qui aura été convenu; cette bonne mère prendra aussitôt son essor vers le pays où est sa couvée, et portera avec une célérité incroyable les avis qui lui auront été confiés.

L'hirondelle de cheminée a la gorge, le front et deux espèces de sourcils d'une couleur aurore; tout le reste du dessous du corps blanchâtre avec une teinte de ce même aurore; tout le reste de la partie supérieure de la tête et du corps d'un noir bleuâtre éclatant, seule couleur qui paraisse, les plumes étant bien rangées, quoiqu'elles soient cendrées à la base et blanches dans leur partie moyenne; les pennes des ailes suivant les différentes incidences de la lumière, tantôt d'un noir bleuâtre plus clair que le dessus du corps, tantôt d'un brun verdâtre; les pennes de la queue noirâtres avec des reflets verts; les cinq paires latérales marquées d'une tache blanche vers le bout; le bec noir au dehors, jaune au dedans; le palais et les coins de la bouche jaunes aussi, et les pieds noirâtres. Dans les mâles, la couleur aurore de la gorge est plus vive, et le blanc du dessous du corps a une légère teinte de rougeâtre.

Le poids moyen de toutes les hirondelles que j'ai pesées est d'environ trois gros; elles paraissent plus grosses à l'œil, et cependant elles pèsent moins que les hirondelles de fenêtre.

Longueur totale, six pouces et demi; le bec représente un triangle isocèle curviligne, dont les côtés sont concaves et ont sept à huit lignes; tarse, cinq lignes, sans aucun duvet; ongles minces, peu courbés, fort pointus, le postérieur le plus fort de tous; vol, un pied; queue, trois pouces un quart, très-fourchue (beaucoup moins dans les jeunes), composée de douze pennes, dont la paire la plus extérieure dépasse la paire suivante d'un pouce, la paire intermédiaire de quinze à vingt lignes, et les ailes de quatre à six lignes; elle est ordinairement plus longue dans le mâle.

On m'a envoyé pour variétés des individus qui avaient toutes les couleurs plus faibles et la queue peu fourchue; c'était probablement de simples variétés d'âge, car la queue n'a sa vraie forme, et le plumage ses vraies couleurs, que dans les adultes.

Je mets au nombre des variétés accidentelles, 1° les hirondelles blanches; il n'y a guère de pays en Europe où l'on n'en ait vu, depuis l'Archipel jusqu'en Prusse[a]: Aldrovande indique le moyen d'en avoir tant que l'on voudra; il ne s'agit, selon lui, que d'étendre une couche d'huile d'olive sur l'œuf. Aristote attribue cette blancheur à une faiblesse de tempérament, au défaut de nourriture, à l'action du froid. Un individu que j'ai observé avait au-dessus des yeux et sous la gorge quelques teintes de roux, des traces de brun sur le cou et la poitrine, et la queue moins longue; il pourrait se faire

a. A Samos, selon les anciens; en Italie, en France, en Hollande, en Allemagne, selon les modernes. Voyez les ornithologues et la *Collect. académique*, partie étrangère, t. III, p. 240. *Éphémérides d'Allemagne*, dec. 1, an. 4 et 5, observ. 184.

que cette blancheur ne fût que passagère, et qu'elle ne reparût point après la mue; car quoiqu'on voie assez souvent dans les couvées de l'année des individus blancs, il est rare qu'on en voie l'année suivante parmi celles qui reviennent du quartier d'hiver[a]. Au reste, il se trouve quelquefois des individus qui ne sont blancs qu'en partie; tel était celui dont parle Aldrovande[b], lequel avait le croupion de cette couleur, et pouvait disputer à l'hirondelle de fenêtre la dénomination de cul-blanc.

Je regarde en second lieu, comme variété accidentelle, l'hirondelle rousse, chez qui la couleur aurore de la gorge et des sourcils s'étend sur presque tout le plumage, mais en s'affaiblissant et tirant à l'isabelle[c].

L'hirondelle de cheminée est répandue dans tout l'ancien continent, depuis la Norwége jusqu'au cap de Bonne-Espérance; et, du côté de l'Asie, jusqu'aux Indes et au Japon[d]. M. Sonnerat a rapporté un individu de la côte de Malabar[e], lequel ne diffère de notre hirondelle de cheminée que par sa taille un peu plus petite : encore est-il probable que sa peau s'est retirée en se desséchant. Sept autres hirondelles rapportées du cap de Bonne-Espérance par le même M. Sonnerat ne diffèrent non plus des nôtres, que comme les nôtres diffèrent entre elles : seulement on trouve, en y regardant de bien près, qu'elles ont le dessous du corps d'un blanc plus pur, et que l'échancrure qui, dans les dix pennes latérales de la queue marque le passage de leur partie large à leur partie étroite, est plus considérable.

Voici d'autres hirondelles qui par leur ressemblance, soit dans les couleurs, soit dans la conformation, peuvent être regardées comme des variétés de climat.

VARIÉTÉS DE L'HIRONDELLE DOMESTIQUE.

I. — L'HIRONDELLE D'ANTIGUE, A GORGE COULEUR DE ROUILLE.[f] *

Elle a la taille un peu plus petite que notre hirondelle; le front ceint d'un bandeau d'un jaune rouillé; sur la gorge une plaque de même cou-

a. « Dans une couvée de cinq petits, établie chez les Trinitaires de la Motte en Dauphiné, il s'est trouvé deux hirondelles blanches qui ont passé tout l'été dans le pays, et qu'on n'a point revues l'année suivante. » Note de M. le marquis de Piolenc.

b. Tome II, page 663.

c. M. le comte de Riolet m'a assuré avoir vu deux individus de cette couleur dans une troupe d'hirondelles de cheminée.

d. Voyez Edwards, *Hist. nat. des oiseaux*, préface, p. xij; et Kæmpfer, *Hist. du Japon.*

e. G.-J. Camel l'avait mise, il y a longtemps, sur la liste des espèces européennes qui se trouvent aux Philippines. *Transact. philos.*, n° 285, art. 3.

f. Voyez le *Voyage de M. Sonnerat à la Nouvelle-Guinée*, p. 118, pl. LXXVI. Antigue est un petit havre de l'île de Panay, l'une des Philippines.

* *Hirundo panayana* (Lath., Gmel.). — Genre *Hirondelles*, sous-genre *Hirondelles proprement dites* (Cuv.).

leur, terminée au bas par un collier noir fort étroit; le devant du cou et le reste du dessous du corps blanc; la tête, le dessus du cou et le dos d'un noir velouté; les petites couvertures supérieures des ailes d'un noir violet changeant; les grandes, ainsi que les pennes de l'aile et de la queue d'un noir de charbon; la queue est fourchue et ne dépasse point les ailes.

II. — L'HIRONDELLE A VENTRE ROUX DE CAYENNE.[a] *

Elle a la gorge rousse, et cette couleur s'étend sur tout le dessous du corps en se dégradant par nuances; le front blanchâtre; tout le reste du dessus du corps d'un beau noir luisant : elle est un peu plus petite que la nôtre.

Longueur totale, environ cinq pouces et demi; bec, six lignes; tarse, quatre à cinq; doigt postérieur, cinq.

Les hirondelles de cette espèce font leur nid dans les maisons, comme nos hirondelles de cheminée; elles le construisent en forme de cylindre avec de petites tiges, de la mousse, des plumes; ce cylindre est suspendu verticalement et isolé de toutes parts; elles l'allongent, comme font les nôtres, à mesure qu'elles se multiplient; l'entrée est au bas, sur l'un des côtés, et si bien ménagée qu'elle communique, dit-on, à tous les étages. La femelle y dépose quatre ou cinq œufs[b].

Il n'est point du tout contre la vraisemblance que nos hirondelles domestiques soient passées dans le nouveau continent et y aient fondé une colonie qui aura conservé l'empreinte de la race primitive, empreinte très-reconnaissable à travers les influences du nouveau climat.

III. — L'HIRONDELLE AU CAPUCHON ROUX.[c] **

Ce roux est foncé et varié de noir : elle a aussi le croupion roux, terminé de blanc; le dos et les couvertures supérieures des ailes d'un beau noir tirant au bleu, avec des reflets d'acier poli; les pennes des ailes brunes, bordées d'un brun plus clair; celles de la queue noirâtres; toutes les latérales marquées sur le côté intérieur d'une tache blanche, laquelle ne paraît que lorsque la queue est épanouie; la gorge variée de blanchâtre et de brun; enfin, le dessous du corps semé de petites taches longitudinales noirâtres sur un fond jaune pâle.

a. Voyez les planches enluminées, n° 724, fig. 1.

b. Voyez les Mémoires de M. Bajon sur Cayenne.

c. Voyez les planches enluminées, n° 723, où cet oiseau est représenté, fig. 2, sous le nom d'*Hirondelle à tête rousse du cap de Bonne-Espérance.*

* *Hirundo rufa* (Lath., Gmel.). — Genre et sous-genre *id.*

** *Hirundo capensis* (Lath., Gmel.). — Genre et sous-genre *id.*

M. le vicomte de Querhoënt, qui a eu occasion d'observer cette hirondelle au cap de Bonne-Espérance, nous apprend qu'elle niche dans les maisons comme les précédentes, qu'elle attache son nid au plafond des appartements, qu'elle le construit de terre à l'extérieur, de plumes à l'intérieur, qu'elle lui donne une forme arrondie et qu'elle y adapte une espèce de cylindre creux qui en est la seule entrée et la seule issue. On ajoute que la femelle y pond quatre ou cinq œufs pointillés.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A L'HIRONDELLE DOMESTIQUE.

I. — LA GRANDE HIRONDELLE A VENTRE ROUX DU SÉNÉGAL.[a] *

Elle a la queue conformée de même que nos hirondelles de cheminée; elle a aussi les mêmes couleurs dans son plumage, mais ces couleurs sont distribuées différemment; d'ailleurs elle est beaucoup plus grande et paraît modelée sur d'autres proportions, en sorte qu'on peut la regarder comme une espèce à part. Elle a le dessus de la tête et du cou, le dos et les couvertures supérieures des ailes d'un noir brillant, avec des reflets d'acier poli; les pennes des ailes et de la queue noires, le croupion roux, ainsi que toute la partie inférieure; mais la teinte de la gorge et des couvertures inférieures des ailes est beaucoup plus faible et presque blanche.

Longueur totale, huit pouces six lignes; bec, huit lignes; tarse de même; doigt et ongle postérieurs les plus longs après ceux du milieu; vol, quinze pouces trois lignes; queue, quatre pouces, fourchue de vingt-six lignes: dépasse les ailes d'un pouce.

II. — L'HIRONDELLE A CEINTURE BLANCHE.[b] **

Celle-ci n'a point de roux dans son plumage : tout y est noir, excepté une ceinture blanche qu'elle a sur le ventre et qui tranche vivement sur ce fond obscur; il y a encore un peu de blanc sur les jambes, et les pennes de la queue, qui sont noires dessus comme tout le reste, ne sont que brunes par dessous.

a. Voyez les planches illuminées, n° 310, où cet oiseau est représenté sous le nom d'*Hirondelle à ventre roux du Sénégal.*

b. Voyez les planches enluminées, n° 724, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom d'*Hirondelle de Cayenne, à bande blanche sur le ventre.*

* *Hirundo senegalensis* (Lath., Gmel.). — Genre et sous-genre *id.*

** *Hirundo fasciata* (Lath., Gmel.). — Genre et sous-genre *id.*

C'est un oiseau rare ; il se trouve à Cayenne et à la Guiane, dans l'intérieur des terres, sur le bord des rivières ; il se plaît à voltiger sur l'eau comme font nos hirondelles ; mais, ce qu'elles ne font pas toutes, il se pose volontiers sur les arbres déracinés qu'on y voit flottants.

Longueur totale, six pouces ; bec noir, six lignes ; tarse, six lignes ; queue, deux pouces un quart, fourchue de près de dix-huit lignes : dépasse les ailes de quatre lignes.

III. — L'HIRONDELLE AMBRÉE. [a]*

Seba dit que ces hirondelles, de même que les nôtres de rivage, gagnent la côte lorsque la mer est agitée, qu'on lui en a apporté quelquefois de mortes et de vivantes, et qu'elles exhalent une odeur si forte d'ambre gris, qu'il n'en faut qu'une pour parfumer toute une chambre ; cela lui fait conjecturer qu'elles se nourrissent d'insectes et autres animalcules qui sont eux-mêmes parfumés, et peut-être d'ambre gris. Celle qu'a décrite M. Brisson venait du Sénégal et avait été envoyée par M. Adanson ; mais, comme on voit, elle se trouve aussi quelquefois en Europe.

Tout son plumage est d'une seule couleur, et cette couleur est un gris brun, plus foncé sur la tête et sur les pennes des ailes que partout ailleurs ; le bec est noir et les pieds bruns ; l'oiseau est tout au plus de la grosseur d'un roitelet.

J'ai hésité si je ne rapporterais pas cette espèce aux hirondelles de rivage, dont elle paraît avoir quelques façons de faire ; mais comme le total de ses habitudes naturelles n'est point assez connu, et qu'elle a la queue conformée de même que notre hirondelle domestique, j'ai cru devoir la rapporter provisoirement à cette dernière espèce.

Longueur totale, cinq pouces et demi ; bec, six lignes ; tarse, trois ; le doigt postérieur le plus court de tous ; vol, onze pouces et plus ; queue, près de trois pouces, fourchue de dix-huit lignes, composée de douze pennes : dépassée par les ailes de quatre lignes.

a. Hirundo marina indigena. Seba, *Thesaurus*, p. 102, pl. 66, fig. 4. — *Hirundo ambram griseam redolens.* Klein, *Aves*, p. 82, n° 4. — « Hirundo in toto corpore cinereo-fusca, summo « capite colore saturatiore tincto ; remigibus majoribus saturatè cinereo-fuscis ; rectricibus « cinereo-fuscis... » *Hirondelle de rivage du Sénégal.* Brisson, p. 508. Cet auteur dit qu'il ne lui a point trouvé cette odeur d'ambre dont parle Seba, mais il ne dit pas qu'il en ait observé de vivantes, ni même des cadavres frais.

* *Hirundo ambrosiaca* (Lath. Gmel.). — Genre et sous-genre *id.*

L'HIRONDELLE AU CROUPION BLANC.

OU L'HIRONDELLE DE FENÊTRE. [a b *]

Ce n'est pas sans raison que les anciens donnaient à cette hirondelle le nom de *sauvage :* elle peut, à la vérité, paraître familière et presque domes-

a. Voyez les planches enluminées, nº 542, fig. 2, *le Petit Martinet.*

b. Χελιδὼν, Aristote, *Hist. animal.*, lib. VI, cap. I, V. — Élien, *Nat. animal.*, lib. III, cap. XXIV. Cet auteur dit que ce nom annonçait le retour de la belle saison : il signifie en grec une figue. Voyez Élien, liv. I, chap. LII. — *Hirundo rustica et agrestis.* Pline, *Hist. nat.*, lib. X, cap. XLIII, etc. — *Martinet*, espèce d'hirondelle ; *hirundo rustica, agrestis sylvestris, argatylis;* en grec, Ἀκανθυλλὶς. Belon, *Nat. des oiseaux*, liv. VII, ch. XXXVI. *Nota.* J'ai rapporté l'*argatylis* aux mésanges ; Belon lit, *ex genere ripariarum;* moi je lis, *ex genere parrarum*, qui est la leçon des Elzevirs ; elle s'accorde mieux avec la forme du nid, aucune espèce d'hirondelle ne faisant son nid en forme de boule, comme le font certaines espèces de mésanges. Voyez Aristote, *Hist. animal.*, lib. VII, cap. XIII ; et Pline, lib. X, cap. XXXIII. — *Hirundo sylvestris seu rustica Plinii; apus minor Turneri ;* en allemand, *kirsch-schwalben, mur-schwalben, berg-schwalben, mur-spyren, munster-spyren, wysse-spyren ;* en anglais, *rock-martinettes, church-martinettes ;* en italien, *rondoni, tartari*, noms qui se donnent aussi à l'hirondelle de rivage. Gessner, *Aves*, pag. 565 et 566. Voyez *Hirondelles.* — *Hirundo uropygio albo;* en allemand, *mue-schwalben.* Aldrovande, *Ornithol.*, t. II, p. 693. — *Hirundo agrestis.* Jonston, *Aves*, p. 84. — *The martin or martlet.* Willughby, *Ornithol.*, p. 155. — Albin, t. II, pl. LVI, *martinet*, selon le traducteur. — Ray, *Synops. avi.*, p. 71, sp. 2. — *Hirundo saxatilis seu speluncaria, apes, depes ;* en anglais, *rough-footed swallow.* Charleton, *Aves*, p. 96. *Nota.* Charleton paraît avoir confondu l'hirondelle de fenêtre avec celle de cheminée : à vrai dire, sa première et quatrième espèces ne font qu'une seule espèce, et c'est celle de fenêtre. — *Hirundo domestica altera ;* en allemand, *leim-schwalbe, lauben-schwalbe, fenster-schwalbe, dach-schwalbe, kirch-schwalbe.* Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 288. — Rzaczynski, *Auctuar. Polon.*, p. 385. — *Hirundo minor urbica sive domestica, rondine domestica minore, balestruccio commune. Ornithol. ital.*, p. 408. — *Hirundo domestica, urbica ;* en allemand, *haus-giebel-fenster*, etc., *schwalbe.* Klein, *Ordo avium*, p. 82. Klein change ici les noms, et donne celui de *rustica* à notre hirondelle de cheminée, qui est l'hirondelle domestique de tous les anciens auteurs. — *Hirundo brevicauda nigricans, uropygio albo.* Barrère, *Specim. novum*, class. 3, gen. 8, sp. 3. *Martinet a cul blanc ;* il l'appelle aussi *hirondelle de rivage ;* mais il est constaté par la phrase même que c'est un cul-blanc. — *Hirundo urbica, rectricibus immaculatis, dorso nigro-cærulescente, tota subtùs alba :* en suédois, *hus-swala.* Linnæus, *Fauna Suec.*, nos 245 et 271. *Iter wlandicum*, 41 ; et *Syst. nat.*, édit. XIII, nº 117, sp. 3, p. 344. On verra par l'histoire de cet oiseau et du précédent que ce nom d'*urbica* convient mieux au précédent qu'à celui-ci. — Kramer, *Elenchus Austr. infer.*, en autrichien, *speyerl.* — Muller, *Zoolog. Dan. prodrom.*, p. 34, nº 288 ; en danois, *bye-svale, tag-skiørgs-svale, hvid-svale, rive skorsteens-svale ;* en norwégien, *huus-svale.* — Frisch, t. I, class. 2, div. 3, pl. 1, nº 17 ; en allemand, *die haus-schwalbe aussen an den gebauden, die aussere haus-schwalbe, stadt-schwalbe.* Cette espèce est la troisième dans le texte et la seconde dans l'ordre des planches : *spier*, et anciennement *spirck-schwalbe.* — « Hirundo « supernè nigro cærulescens, infernè nivea ; uropygio candido ; rectricibus nigro-cærulescenti- « bus, lateralibus interiùs nigricantibus ; pedibus ad ungues usque lanuginosis.... » *Hirundo minor sive rustica*, la petite hirondelle ou le martinet à cul blanc. Brisson, t. II, p. 490. — « Godalios vasconia vocat, » dit Scaliger, *in Cardanum Exercit.*, 228. — Vulgairement *cul-blanc de fenêtre ; petit martinet*, en Provence ; *rabirolle*, suivant M. Salerne ; *religieuse*, selon M. Guys, à cause de son plumage noir et blanc ; en Lorraine, *le matelot, la petite hirondelle*, suivant M. Lottinger.

* *Hirundo urbica* (Linn.). — Genre et sous-genre *id.*

tique, si on la compare au grand martinet; mais elle paraîtra sauvage, si on la compare à notre hirondelle domestique; en effet, nous avons vu que celle-ci, lorsqu'elle trouve les cheminées fermées, comme elles le sont dans la ville de Nantua, niche sous les avant-toits des maisons plutôt que de s'éloigner de l'homme; au lieu que l'espèce à croupion blanc, qui abonde dans les environs de cette ville, et qui y trouve fenêtres, portes, entablements, en un mot toutes les aisances pour y placer son nid, ne l'y place cependant jamais; elle aime mieux l'aller attacher tout au haut des rocs escarpés qui bordent le lac[a]. Elle s'approche de l'homme, lorsqu'elle ne trouve point ailleurs ses convenances; mais, toutes choses étant égales, elle préfère pour l'emplacement de son manoir une avance de rocher à la saillie d'une corniche, une caverne à un péristyle, en un mot la solitude aux lieux habités.

Un de ces nids, que j'ai observé dans le mois de septembre et qui avait été détaché d'une fenêtre, était composé de terre à l'extérieur, surtout de celle qui a été rendue par les vers et que l'on trouve le matin çà et là sur les planches de jardin nouvellement labourées; il était fortifié dans le milieu de son épaisseur par des brins de paille, et dans la couche la plus intérieure par une grande quantité de plumes[b]; la poussière qui garnissait le fond du nid fourmillait de petits vers très-grêles, hérissés de longs poils, se tortillant en tout sens, s'agitant avec vivacité et s'aidant de leur bouche pour ramper; ils abondaient surtout aux endroits où les plumes étaient implantées dans les parois intérieures; on y trouva aussi des puces plus grosses, plus allongées, moins brunes que les puces ordinaires, mais conformées de même, et sept ou huit punaises, quoiqu'il n'y en eût point et qu'il n'y en eût jamais eu dans la maison; ces deux dernières espèces d'insectes se trouvaient indifféremment et dans la poussière du nid et dans les plumes des oiseaux, qui l'habitaient au nombre de cinq, savoir : le père, la mère et trois jeunes en état de voler. J'ai certitude que ces cinq oiseaux y passaient les nuits tous ensemble. Ce nid représentait par sa forme le quart d'un hémisphéroïde creux, allongé par ses pôles, d'environ quatre pouces et demi de rayon, adhérent par ses deux faces latérales au jambage et au châssis de la croisée, et par son équateur à la plate-bande supérieure; son entrée était près de cette plate-bande, située verticalement, demi-circulaire et fort étroite.

a. Cette observation intéressante est de M. Hébert; au reste, il est bien connu que ces hirondelles nichent contre les rochers. Voyez Gessner, *Aves*, p. 565. M. Guys de Marseille m'a aussi confirmé ce fait, mais il ne faut pas prendre à la lettre ce qu'ont dit les anciens, d'une digue très-solide, d'un stade de longueur, formée entièrement de ces nids dans le port d'Héraclée en Egypte; et d'une autre digue semblable, construite par les mêmes oiseaux dans une île consacrée à Isis. Voyez Pline, lib. x, cap. xxxiii.

b. J'ai trouvé jusqu'à quatre ou cinq gros de ces plumes dans un nid qui ne pesait en tout que treize onces.

Les mêmes nids servent plusieurs années de suite et probablement aux mêmes couples, ce qui doit s'entendre seulement des nids que les hirondelles attachent à nos fenêtres ; car on m'assure que ceux qu'elles appliquent contre les rochers ne servent jamais qu'une seule saison et qu'elles en font chaque année un nouveau ; quelquefois il ne leur faut que cinq ou six jours pour le construire ; d'autres fois elles ne peuvent en venir à bout qu'en dix ou douze jours ; elles portent le mortier avec leur petit bec et leurs petites pattes, elles le gâchent et le posent avec le bec seul ; souvent on voit un assez grand nombre de ces oiseaux qui travaillent au même nid [a], soit qu'ils se plaisent à s'entr'aider les uns les autres, soit que dans cette espèce l'accouplement ne pouvant avoir lieu que dans le nid, tous les mâles qui recherchent la même femelle travaillent avec émulation à l'achèvement de ce nid dans l'espérance d'en faire un doux et prompt usage. On en a vu quelques-uns qui travaillaient à détruire le nid avec encore plus d'ardeur que les autres n'en mettaient à le construire : était-ce un mâle absolument rebuté qui, n'espérant rien pour lui-même, cherchait la triste consolation de troubler ou retarder les jouissances des autres ? Quoi qu'il en soit, ces hirondelles arrivent plus tôt ou plus tard, suivant le degré de latitude : à Upsal, le 9 mai, selon M. Linnæus ; en France et en Angleterre, dans les commencements d'avril [b], huit ou dix jours après les hirondelles domestiques, qui, selon M. Frisch, ayant le vol plus bas, trouvent plus facilement et plus tôt à se nourrir ; souvent elles sont surprises par les derniers froids, et on en a vu voltiger au travers d'une neige fort épaisse [c]. Les premiers jours de leur arrivée, elles se tiennent sur les eaux et dans les endroits marécageux ; je ne les ai guère vues revenir aux nids qui sont à mes fenêtres

a. J'en ai compté jusqu'à cinq posés dans un même nid ou accrochés autour, sans compter les allants et les venants ; plus leur nombre est grand, plus l'ouvrage va vite.

b. Cette année 1779, l'hiver a été sans neige, et le printemps très-beau ; néanmoins ces hirondelles ne sont arrivées en Bourgogne que le 9 avril, et sur le lac de Genève que le 14. On a dit qu'un cordonnier de Bâle, ayant mis à une hirondelle un collier sur lequel était écrit :

Hirondelle
Qui es si belle,
Dis-moi, l'hiver où vas-tu ?

reçut le printemps suivant, et par le même courrier, cette réponse à sa demande :

A Athènes,
Chez Antoine.
Pourquoi t'en informes-tu ?

Ce qu'il y a de plus probable dans cette anecdote, c'est que les vers ont été faits en Suisse. Quant au fait, il est plus que douteux, puisqu'on sait par Belon et par Aristote que les hirondelles sont des oiseaux semestriers dans la Grèce comme dans le reste de l'Europe, et qu'elles vont passer l'hiver en Afrique.

c. Cela prouve que ce que dit le curé Hoegstroem, de Nortlande, sur le pressentiment des températures qu'il attribue aux hirondelles, n'est pas plus applicable à celle-ci qu'à celle de cheminée, et doit être regardé, ainsi que je l'ai dit, comme fort douteux. « On a vu, dit-il, en « Laponie des hirondelles partir dès le commencement d'août, et *abandonner leurs petits* dans

avant le 15 avril, quelquefois elles n'y ont paru que dans les premiers jours de mai; elles établissent leur nid à toute exposition, mais par préférence aux fenêtres qui regardent la campagne, surtout lorsqu'il y a dans cette campagne des rivières, des ruisseaux ou des étangs; elles le construisent parfois dans les maisons, mais cela est rare et même fort difficile à obtenir[a]. Leurs petits sont souvent éclos dès le 15 de juin; on a vu le mâle et la femelle se caresser sur le bord d'un nid qui n'était pas encore achevé, se becqueter avec un petit gazouillement expressif[b]; mais on ne les a point vus s'accoupler, ce qui donne lieu de croire qu'ils s'accouplent dans le nid, où on les entend gazouiller ainsi de très-grand matin, et quelquefois pendant la nuit entière. Leur première ponte est ordinairement de cinq œufs blancs, ayant un disque moins blanc au gros bout; la seconde ponte est de trois ou quatre, et la troisième, lorsqu'elle a lieu, de deux ou trois; le mâle ne s'éloigne guère de la femelle tandis qu'elle couve; il veille sans cesse à sa sûreté, à celle des fruits de leur union, et il fond avec impétuosité sur les oiseaux qui s'en approchent de trop près; lorsque les petits sont éclos, tous deux leur portent fréquemment à manger et paraissent en prendre beaucoup de soin[c]; cependant il y a des cas où cet amour paternel semble se démentir : un de ces petits, déjà avancé et même en état de voler, étant tombé du nid sur la tablette de la fenêtre, le père et la mère ne s'en occupèrent point, ne lui donnèrent aucun secours; mais cette dureté apparente eut des suites heureuses, car le petit, se voyant abandonné à lui-même, fit usage de ses ressources, s'agita, battit des ailes, et, au bout de trois quarts d'heure d'efforts, parvint à prendre sa volée. Ayant fait détacher du haut

« un temps fort chaud, et où rien n'annonçait un changement de température; mais ce chan-
« gement ne tarda pas, et l'on pouvait aller en traîneau le 8 septembre. Dans certaines années,
« au contraire, on les voit rester assez tard, quoique le temps ne soit pas doux, et on est assuré
« alors que le froid n'est pas prochain. » Dans tout ceci, M. le curé paraît n'être que l'écho d'un bruit populaire, qu'il n'aura pas pris la peine de vérifier, et qui d'ailleurs est contredit par les observations les plus authentiques.

a. « Rarò in domibus nidificat, » dit Aristote, ce qui est confirmé par l'observation journalière : feu M. Rousseau de Genève n'est parvenu qu'après des peines infinies, à les faire nicher dans sa chambre. M. Hébert en a vu établir leur nid sur le ressort d'une sonnette; le fond du nid portait sur ce ressort; le bord supérieur, qui était en demi-cercle, s'appuyait contre le mur par ses deux extrémités, trois ou quatre pouces au-dessous de la gouttière. Le mâle et la femelle, tandis qu'ils travaillaient à sa construction, passaient les nuits sur la broche de fer à laquelle tenait le ressort : on sent bien que les mouvements fréquents de ce ressort ne pouvaient guère manquer de troubler l'action de la nature dans le développement des petits embryons : aussi la couvée ne réussit-elle point, mais les père et mère n'abandonnèrent point pour cela leur manoir chancelant, et ils continuèrent de l'habiter le reste de la saison. La forme demi-circulaire qu'ils donnèrent dans cette occasion à leur nid prouve qu'ils savent changer quelquefois leur ordre d'architecture.

b. Frisch prétend que les mâles de cette espèce chantent mieux que ceux de l'hirondelle domestique; mais, à mon avis, c'est tout le contraire.

c. Lorsque les petits viennent d'éclore, leurs excréments sont, dit-on, enveloppés d'une espèce de pellicule, ce qui donne aux père et mère la facilité de les rouler hors du nid. Voyez Frisch, à l'endroit cité dans la nomenclature.

d'une autre fenêtre un nid contenant quatre petits nouvellement éclos, et l'ayant laissé sur la tablette de la même fenêtre, les père et mère, qui passaient et repassaient sans cesse, voltigeant autour de l'endroit d'où l'on avait ôté le nid, et qui nécessairement le voyaient et entendaient le cri d'appel de leurs petits, ne parurent point non plus s'en occuper [a], tandis qu'une femelle moineau, dans le même lieu et les mêmes circonstances, ne cessa d'apporter la becquée aux siens pendant quinze jours. Il semble que l'attachement de ces hirondelles pour leurs petits dépende du local; cependant elles continuent de leur donner la nourriture encore longtemps après qu'ils ont commencé à voler, et même elles la leur portent au milieu des airs; le fond de cette nourriture consiste en insectes ailés qu'elles attrapent au vol [b], et cette manière de les attraper leur est tellement propre que, lorsqu'elles en voient un posé sur une muraille, elles lui donnent un coup d'aile en passant pour le déterminer à voler et pouvoir ensuite le prendre plus à leur aise.

On dit que les moineaux s'emparent souvent des nids de ces hirondelles, et cela est vrai; mais on ajoute que les hirondelles ainsi chassées de chez elles reviennent quelquefois avec un grand nombre d'autres, ferment en un instant l'entrée du nid avec le même mortier dont elles l'ont construit, y claquemurent les moineaux [c], et rendent ainsi l'usurpation funeste aux usurpateurs. Je ne sais si cela est jamais arrivé; mais ce que je puis dire, c'est que des moineaux s'étant emparés, sous mes yeux et en différents temps, de plusieurs nids d'hirondelles, celles-ci, à la vérité, y sont revenues en nombre et à plusieurs fois dans le cours de l'été, sont entrées dans le nid, se sont querellées avec les moineaux, ont voltigé aux environs, quelquefois pendant un jour ou deux, mais qu'elles n'ont jamais fait la plus légère tentative pour fermer l'entrée du nid, quoiqu'elles fussent bien dans le cas, qu'elles se trouvassent en force et qu'elles eussent tous les moyens pour y réussir. Au reste, si les moineaux s'emparent des nids des hirondelles, ce n'est point du tout par l'effet d'aucune antipathie entre ces deux espèces, comme on l'a voulu croire [d]; cela signifie seulement que les moineaux prennent leurs convenances : ils pondent dans ces nids parce qu'ils les trou-

a. Une couvée entière ayant été mise dans une même cage avec les père et mère, ceux-ci passèrent la nuit tantôt sur le bâton de la cage, tantôt sur les bords du nid, presque toujours l'un auprès de l'autre, et à la fin l'un sur l'autre, sans faire la moindre attention à leurs petits; mais on pourrait dire que, dans ce cas, l'amour paternel avait été absorbé par le regret de la liberté.

b. C'est l'opinion la plus générale, la plus conforme à l'observation journalière; cependant M. Guys m'assure que ces oiseaux cherchent les bois de pins, où ils trouvent des chenilles dont ils se nourrissent.

c. Albert a donné cours à cette erreur, Rzaczynski l'a répétée, le jésuite Batgowski s'est dit témoin oculaire du fait, et M. Linnæus l'a donné comme une vérité reconnue.

d. « Hirundus et passeres mirè inter se dissident. » Albertus apud Gessnerum, *Aves*, page 551.

vent commodes; ils pondraient pareillement dans tout autre nid, et même dans tout autre trou.

Quoique ces hirondelles soient un peu plus sauvages que les hirondelles de cheminée, quoique des philosophes aient cru que leurs petits étaient *inapprivoisables* [a], la vérité est néanmoins qu'ils s'apprivoisent assez facilement; il faut leur donner la nourriture qu'elles aiment le mieux et qui est le plus analogue à leur nature, c'est-à-dire des mouches, des papillons, et leur en donner souvent [b]; il faut surtout ménager leur amour pour la liberté, sentiment commun à tous les genres d'animaux, mais qui dans aucun n'est ni si vif ni si ombrageux que dans le genre ailé [c]; on a vu une de ces hirondelles apprivoisées [d] qui avait pris un attachement singulier pour la personne dont elle avait reçu l'éducation : elle restait sur ses genoux des journées entières, et lorsqu'elle la voyait reparaître après quelques heures d'absence, elle l'accueillait avec de petits cris de joie, un battement d'ailes et toute l'expression du sentiment; elle commençait déjà à prendre la nourriture dans les mains de sa maîtresse, et il y a toute apparence que son éducation eût réussi complétement, si elle ne se fût pas envolée. Elle n'alla pas fort loin, soit que la société intime de l'homme lui fût devenue nécessaire, soit qu'un animal dépravé, du moins amolli par la vie domestique, ne soit plus capable de la liberté; elle se donna à un jeune enfant, et bientôt après elle périt sous la griffe d'un chat. M. le vicomte de Querhoënt m'assure qu'il a aussi élevé pendant plusieurs mois de jeunes hirondelles prises au nid; mais il ajoute qu'il n'a jamais pu venir à bout de les faire manger seules et qu'elles ont toujours péri dans le temps où elles ont été abandonnées à elles-mêmes. Lorsque celle dont j'ai parlé ci-dessus voulait marcher, elle se traînait de mauvaise grâce à cause de ses pieds courts : aussi les hirondelles de cette espèce se posent-elles rarement ailleurs que

a. M. Rousseau de Genève.

b. Quelques auteurs prétendent qu'elles ne peuvent absolument vivre de matières végétales; cependant il ne faut pas croire que ce soit un poison pour elles : le pain entrait pour quelque chose dans la nourriture d'une hirondelle apprivoisée dont je parlerai bientôt; mais ce qui est plus singulier, on a vu des enfants nourrir de petits hirondeaux de cheminée avec la seule fiente qui tombait d'un nid d'hirondelle de la même espèce; ces jeunes oiseaux vécurent fort bien pendant dix jours à ce régime, et il y a toute apparence qu'ils l'eussent soutenu encore quelque temps, si l'expérience n'eût été interrompue par une mère qui avait plus le goût de la propreté que celui des connaissances.

c. « J'ai eu souvent le plaisir, dit M. Rousseau, de les voir se tenir dans ma chambre les « fenêtres fermées, assez tranquilles pour gazouiller, jouer et folâtrer ensemble à leur aise, en « attendant qu'il me plût de leur ouvrir, bien sûres que cela ne tarderait pas; en effet, je me « levais tous les jours pour cela à quatre heures du matin. » — Le voyageur Legnat parle d'une hirondelle apprivoisée qu'il avait apportée des Canaries dans l'île de Sal; il la laissait sortir tous les matins, et elle revenait fidèlement tous les soirs. *Voyage aux Indes orientales*, page 13. Legnat ne dit point de quelle espèce elle était. D'autres personnes ont dit avoir élevé des hirondelles. Voyez Wolfgang Franzius, *Hist. animal.*, p. 456; et le *Journal de Paris*, commencement de 1778

d. Dans le chapitre noble de Leigneux en Forez.

dans leur nid, et seulement lorsque la nécessité les y oblige : par exemple, elles se posent sur le bord des eaux, lorsqu'il s'agit d'amasser la terre humide dont elles construisent leur nid, ou dans les roseaux pour y passer les nuits sur la fin de l'été, lorsqu'à la troisième ponte elles sont devenues trop nombreuses pour pouvoir être toutes contenues dans les nids [a], ou enfin sur les couverts et les cordons d'un grand bâtiment, lorsqu'il s'agit de s'assembler pour le départ. M. Hébert avait en Brie une maison qu'elles prenaient tous les ans pour leur rendez-vous général ; l'assemblée était fort nombreuse, non-seulement parce que l'espèce l'est beaucoup par elle-même, chaque paire faisant toujours deux et quelquefois trois pontes, mais aussi parce que souvent les hirondelles de rivage et quelques traineuses de l'espèce domestique en augmentaient le nombre ; elles ont un cri particulier dans cette circonstance et qui paraît être leur cri d'assemblée. On a remarqué que, peu de temps avant leur départ, elles s'exercent à s'élever presque jusqu'aux nues et semblent ainsi se préparer à voyager dans ces hautes régions [b], ce qui s'accorde avec d'autres observations dont j'ai rendu compte dans l'article précédent, et ce qui explique en même temps pourquoi l'on voit si rarement ces oiseaux dans l'air faisant route d'une contrée à l'autre. Ils sont fort répandus dans l'ancien continent ; cependant Aldrovande assure qu'il n'en a jamais vu en Italie, et notamment aux environs de Bologne [c]. On les prend l'automne en Alsace avec les étourneaux, dit M. Herman [d], en laissant tomber à l'entrée de la nuit un filet tendu sur un marais rempli de joncs, et noyant le lendemain les oiseaux qui se trouvent pris dessous. On comprend aisément que des hirondelles noyées de cette manière auront été quelquefois rendues à la vie, et que ce fait très-simple ou quelque autre de même genre aura pu donner lieu à la fable de leur immersion et de leur émersion annuelles.

Cette espèce semble tenir le milieu entre l'espèce domestique et le grand martinet ; elle a un peu du gazouillement et de la familiarité de celle-là ; elle construit son nid à peu près comme elle, et ses doigts sont composés du même nombre de phalanges respectivement ; elle a les pieds pattus du martinet et le doigt postérieur disposé à se tourner en avant ; elle vole comme lui par les grandes pluies, et vole alors en troupes plus nombreuses que de coutume ; comme lui, elle s'accroche aux murailles, se pose rare-

a. Vers la fin de l'été, on les voit voltiger le soir en grand nombre sur les eaux, et voltiger presque jusqu'à la nuit close : c'est apparemment pour y aller qu'elles se rassemblent tous les jours une heure ou deux avant le coucher du soleil. Ajoutez à cela qu'il s'en trouve beaucoup moins le soir dans les villes que pendant le reste de la journée.

b. Note communiquée par M. Lottinger.

c. *Ornithologia*, tome II, p. 693.

d. Ce professeur m'assure que les jeunes culs-blancs (il appelle ainsi nos hirondelles de fenêtre) deviennent gras l'automne, et sont alors un très-bon morceau. Franzius en dit à peu près autant, page 456 ; mais c'est une vérité que je répète à regret, parce qu'elle tend à la destruction d'une espèce utile.

ment à terre; lorsqu'elle y est posée, elle rampe plutôt qu'elle ne marche; elle a aussi l'ouverture du bec plus large que l'hirondelle domestique, du moins en apparence, parce que son bec s'élargit brusquement à la hauteur des narines, où ses bords font de chaque côté un angle saillant; enfin, quoiqu'elle ait un peu plus de masse, elle paraît un peu moins grosse, parce qu'elle a les plumes et surtout les couvertures inférieures de la queue moins fournies; le poids moyen de toutes celles que j'ai pesées a été constamment de trois à quatre gros.

Elles ont le croupion, la gorge et tout le dessous du corps d'un beau blanc; la côte des couvertures de la queue brune; le dessus de la tête et du cou, le dos, ce qui paraît des plumes et des plus grandes couvertures supérieures de la queue d'un noir lustré, enrichi de reflets bleus; les plumes de la tête et du dos cendrées à leur base, blanches dans leur partie moyenne; les pennes des ailes brunes, avec des reflets verdâtres sur les bords; les trois dernières les plus voisines du corps terminées de blanc; les pieds couverts jusqu'aux ongles d'un duvet blanc; le bec noir et les pieds gris brun; le noir de la femelle est moins décidé, son blanc est moins pur, il est même varié de brun sur le croupion; les jeunes ont la tête brune, une teinte de cette même couleur sous le cou; les reflets du dessus du corps d'un bleu moins foncé et même verdâtres à certains jours; et, ce qui est remarquable, ils ont les pennes des ailes plus foncées. Il semble que l'individu décrit par M. Brisson était un jeune; ces jeunes ont un mouvement fréquent dans la queue de bas en haut, et la naissance de la gorge dénuée de plumes.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, six lignes : l'intérieur d'un rouge pâle au fond, noirâtre près de la pointe; narines rondes et découvertes; langue fourchue, un peu noirâtre vers le bout; tarse, cinq lignes et demie, garni de duvet plutôt sur les côtés que devant et derrière; doigt du milieu, six lignes et demie; vol, dix pouces et demi; queue, deux pouces, fourchue de six, sept et jusqu'à neuf lignes; paraît carrée lorsqu'elle est fort épanouie : dépasse les ailes de huit à neuf lignes, dans quelques individus de cinq seulement, dans d'autres point du tout.

Tube intestinal, six à sept pouces, très-petits cœcums, pleins d'une matière différente de celle qui remplissait les vrais intestins; une vésicule du fiel; gésier musculeux; œsophage, vingt lignes, se dilate avant son insertion en une petite poche glanduleuse; testicules de forme ovoïde, inégaux; le grand diamètre du plus gros était de quatre lignes, son petit diamètre de trois; on voyait à leur surface une quantité de circonvolutions, comme d'un petit vaisseau tortillé et roulé en tout sens.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que les petits pèsent plus que les père et mère : cinq petits qui n'avaient encore que le duvet pesaient ensemble trois onces, ce qui faisait pour chacun trois cent quarante-cinq grains, au lieu que les père et mère ne pesaient à eux deux qu'une once juste, ce qui fai-

sait, pour chacun, deux cent quatre-vingt-huit grains ; les gésiers des petits étaient distendus par la nourriture au point qu'ils avaient la forme d'une cucurbite et pesaient ensemble deux gros et demi ou cent quatre-vingts grains, ce qui faisait trente-six grains pour chacun ; au lieu que les deux gésiers des père et mère, qui ne contenaient presque rien, pesaient seulement dix-huit grains les deux, c'est-à-dire le quart du poids des autres ; leur volume était aussi plus petit à peu près dans la même proportion ; cela prouve clairement que les père et mère se refusent le nécessaire pour donner le superflu à leurs petits, et que dans le premier âge les organes prépondérants sont ceux qui ont rapport à la nutrition [a], de même que dans l'âge adulte ce sont ceux qui ont rapport à la reproduction.

On voit quelquefois des individus de cette espèce qui ont tout le plumage blanc; je puis citer deux témoins dignes de foi, M. Hébert et M. Herman ; l'hirondelle blanche de ce dernier avait les yeux rouges ainsi que tant d'autres animaux à poil ou plumage blanc ; elle n'avait pas les pieds couverts de duvet comme les avaient les autres de la même couvée.

On peut regarder comme une variété accidentelle dans cette espèce l'hirondelle noire à ventre fauve de Barrère [b], et, comme variété de climat, l'hirondelle brune à poitrine blanchâtre de la Jamaïque, dont parle Browne [c].

L'HIRONDELLE DE RIVAGE. [d e] *

Nous avons vu les deux espèces précédentes employer beaucoup d'industrie et de travail pour bâtir leur petite maison en maçonnerie : nous allons

a. J'ai observé la même disproportion et dans les gésiers et dans les intestins des jeunes moineaux, rossignols, fauvettes, etc.

b. Hirundo agrestis Jonstonii ; en catalan, *aurendola roquera.*

c. Cet auteur lui donne le nom de *house-swalow*, page 467; mais elle a plus de rapport avec l'hirondelle au croupion blanc.

d. Voyez les planches enluminées, n° 543, fig. 2.

e. Δρεπανὶς, *falcula seu riparia.* Aristote, *Hist. animal.*, lib. I, cap. I. — *Hirundo riparia* ; « ita vocant in riparum cavis nidificantem. » Pline, *Nat. hist.*, lib. XXX, cap. IV. — *Hirundo sylvestris, ripariola, drepanis*, et par corruption, *daryachis, dryax, abrogeaya* ; aux environs de Strasbourg, *rhyn-vogel, rhyn-schwalme, wasser-schwalme, feel-schwalme* ; dans la Basse-Allemagne, *speiren* (c'est en Suisse le nom des martinets) ; en anglais, *a bank-martinet* ; en italien, *rondoni, tartari* (noms qui se donnent aussi à l'hirondelle de fenêtre). Gessner, *Aves*, p. 565. — Aldrovande, *Ornithol.*, t. II, p. 694 ; à Bologne, *dardanelli.* — Jonston, *Aves*, p. 84. — Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 378 ; *Observations*, folio verso 63 ; en français, *hirondelle de rivage* : cet auteur la nomme *facula*, au lieu de *falcula.* — Willughby, *Ornith.*, p. 156 ; en anglais, *sand-martin, banck-martin, shore-bird* ; à Valence, *papillion de montagna.* — Ray, *Synops. avi.*, p. 71, A. 3. — Charleton, *Exercit.*, p. 96 ; en anglais, *sand-western, banck-western.* — Albin, t. II, pl. LVI, *martinet de rivière.* — Schwenckfeld, *Aviar. Siles.*, p. 288 ; en grec, Χελιδὼν θαλαττία (c'est aussi le nom du martinet noir) ; en allemand, *ufer-*

* *Hirundo riparia* (Linn.). — Genre et sous-genre *id.*

voir deux autres espèces faire leur ponte dans des trous en terre, dans des trous de murailles, dans des arbres creux, sans se donner beaucoup de peine pour construire un nid, et se contentant de préparer à leur couvée une petite litière composée des matériaux les plus communs, entassés sans art ou grossièrement arrangés.

Les hirondelles de rivage arrivent dans nos climats et en repartent à peu près dans les mêmes temps que nos hirondelles de fenêtre. Dès la fin du mois d'août, elles commencent à s'approcher des endroits où elles ont coutume de se réunir toutes ensemble; et vers la fin de septembre, M. Hébert a vu souvent les deux espèces rassemblées en grand nombre sur la maison qu'il occupait en Brie [a], et par préférence sur le côté du comble qui était tourné au midi; lorsque l'assemblée était formée, la maison en était entièrement couverte : cependant toutes ces hirondelles ne changent pas de climat pendant l'hiver. M. le commandeur Desmazys me mande qu'on en voit constamment à Malte dans cette saison, surtout par les mauvais temps [b]; et il est bon d'observer que dans cette île il n'y a d'autre lac, d'autre étang que la mer, et que par conséquent on ne peut supposer que dans l'intervalle des tempêtes elles soient plongées au fond des eaux. M. Hébert en a vu voltiger en différents mois de l'hiver jusqu'à quinze ou seize à la fois dans les montagnes du Bugey [c] : c'était fort près de Nantua, à une hauteur

schwalbe, *wasser-schwalme*. — Rzaczynski, *Auctuar. Polon.*, p. 385; en allemand, *sand-schwalbe*; en polonais, *jaskotka*. — Frisch, t. I, class. 2, div. 3, pl. 2, n° 18; en allemand, *ufer*, *erd-schwalbe*. — Klein, *Ordo avium*, p. 83, sp. 3. *Hirundo minor terrei coloris*. — — R. Sibbald, *Atl. Scot.*, part. II, lib. III, p. 17. — *Ornithol. ital.*, pl. 408; en Italie, *balestruccio ripario o selvatico*. — *Hirundo cinerea, gulâ abdomineque albis*; en suédois, *strand-swala*, *back-swala*. Linnæus, *Fauna Suec.*, n°s 247, 273; *Syst. nat*, édit. XIII, gen. 117, sp. 4. — Kramer, *Elenchus Austr. infer.*, p. 381, sp. 4; en autrichien, *gestetten-schwalbe*. — Muller, *Zoolog. Dan. prodrom.*, p. 34, n° 289; en danois, *dig-svale*, *jord-svale*, *blint-svale*, *sol-bakke*; en norwégien, *sand-ronne*; *strand-svale*, *dig-sulu*, *sand-sulu*. — « Hirundo « superne cinereo-fusca, inferne alba; pectore cinereo-fusco; rectricibus fuscis; pedibus pos- « ticè ad digitos usque lanuginosis... » *L'hirondelle de rivage*. Brisson, t. II, p. 506. — *Hirondelle d'eau*, *argatile*, *ergatile*, suivant M. Salerne; noms sans doute formés du mot *argatilos*, qu'on a pris pour le nom d'une hirondelle; *petit martinet* de même que l'hirondelle de fenêtre; à Nantes, *mottereau*; à Saint-Ay près d'Orléans, *carreaux*, peut-être parce qu'elles font leurs nids dans des carrières sur les bords de la Loire; *batte-marre*, de même que la lavandière, selon Cotgrave. Salerne, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 205. — A Genève, *grison*. — En Sibérie, *streschis*. Delisle, *Voyage en Sibérie*.

a. Cette maison était dans une petite ville, mais à une extrémité; elle avait son principal aspect sur une rivière, et tenait à la campagne de plusieurs côtés.

b. « A Saint-Domingue, dit M. le chevalier Lefebvre-Deshayes, on voit arriver les hirondelles « à l'approche des grains : les nuages se dissipent-ils, elles s'en vont aussi, et suivent apparemment la pluie. » Elles sont en effet très-communes en cette île dans la saison des pluies. Aristote écrivait, il y a deux mille ans, que même en été l'hirondelle de rivage ne paraissait dans la Grèce que lorsqu'il pleuvait : enfin, l'on sait que sur toutes les mers on voit pendant les tempêtes des oiseaux de toute espèce, aquatiques et autres, relâcher dans les îles, quelquefois se réfugier sur les vaisseaux, et que leur apparition est presque toujours l'annonce de quelque bourrasque.

c. Suivant le même observateur, il est beaucoup plus rare d'en voir l'hiver dans les plaines;

moyenne, dans une gorge d'un quart de lieue de long sur trois ou quatre cents pas de large, lieu délicieux, ayant sa principale exposition au midi, garanti du nord et du couchant par des rochers à perte de vue, où le gazon conserve presque toute l'année son beau vert et sa fraîcheur, où la violette fleurit en février, et où l'hiver ressemble à nos printemps. C'est dans ce lieu privilégié que l'on voit fréquemment ces hirondelles jouer et voltiger dans la mauvaise saison, et poursuivre les insectes, qui n'y manquent pas non plus; lorsque le froid devient trop vif et qu'elles ne trouvent plus de moucherons au dehors, elles ont la ressource de se réfugier dans leurs trous, où la gelée ne pénètre point, où elles trouvent assez d'insectes terrestres et de chrysalides pour se soutenir pendant ces courtes intempéries, et où peut-être elles éprouvent plus ou moins cet état de torpeur et d'engourdissement auquel M. Gmelin et plusieurs autres prétendent qu'elles sont sujettes pendant les froids, mais auquel les expériences de M. Collinson prouvent qu'elles ne sont pas toujours sujettes [a]. Les gens du pays dirent à M. Hébert qu'elles paraissaient les hivers après que les neiges des avents étaient fondues, toutes les fois que le temps était doux.

Ces oiseaux se trouvent dans toute l'Europe. Belon en a observé en Romanie qui nichaient avec les martins-pêcheurs et les guépiers dans les berges du fleuve Marisca, autrefois le fleuve *Hebrus* [b]. M. Kœnigsfeld, voyageant dans le Nord, s'aperçut que la rive gauche d'un ruisseau, qui passe au village de Kakui en Sibérie, était criblée, sur une étendue d'environ quinze toises, d'une quantité de trous servant de retraite à de petits oiseaux grisâtres nommés *streschis* (lesquels ne peuvent être que des hirondelles de rivage) : on en voyait cinq ou six cents voler pêle-mêle autour de ces trous, y entrer, en sortir, et toujours en mouvement comme des moucherons [c]. Les hirondelles de cette espèce sont fort rares dans la Grèce, selon Aristote [d], mais elles sont assez communes dans quelques contrées d'Italie, d'Espagne, de France, d'Angleterre, de Hollande et d'Allemagne [e]; elles font leurs trous ou les choisissent par préférence dans les berges et les falaises escarpées, parce qu'elles y sont plus en sûreté; sur le bord des eaux dormantes, parce qu'elles y trouvent les insectes en plus grande abondance;

au reste, celles dont il s'agit ici paraissent être de la même espèce que celles dont parle Aristote dans ce passage : « Jam enim visæ sunt multæ hirundines in angustiis convallium. » *Hist. animal.*, lib. VIII, cap. XVI.

a. Voyez Klein, *Ordo avium*, pag. 202, 204; *Transact. philos.*, vol. LIII, p. 101; *Gazette littéraire*, t. V, p. 364; *Magasin de Stralsund*, 1re page; voyez aussi Schwenckfeld, Albert Heldelin, et ce que j'en ai dit en parlant des hirondelles en général.

b. Voyez les *Observations* de Belon, fol. 63 et verso.

c. Consultez le *Voyage de M. Delisle en Sibérie*, dans l'*Histoire générale des voyages*, partie étrangère, t. XVIII, p. 545.

d. *Hist. animal.*, lib. I, cap. I.

e. Dans les rives du Rhin, de la Loire, de la Saône, etc.

dans les terrains sablonneux [a], parce qu'elles ont plus de facilité à y faire leurs petites excavations et à s'y arranger. M. Salerne nous apprend que sur les bords de la Loire elles nichent dans les carrières, d'autres disent dans des grottes; toutes ces opinions peuvent être vraies, pourvu qu'elles ne soient pas exclusives. Le nid de ces hirondelles n'est qu'un amas de paille et d'herbe sèche; il est garni à l'intérieur de plumes sur lesquelles les œufs reposent immédiatement [b]; quelquefois elles creusent elles-mêmes leurs trous, d'autres fois elles s'emparent de ceux des guépiers et des martins-pêcheurs : le boyau qui y conduit est ordinairement de dix-huit pouces de longueur [c]. On n'a pas manqué de donner à cette espèce le pressentiment des inondations [d], comme on a donné aux autres celui du froid et du chaud, et tout aussi gratuitement; on a dit qu'elle ne se laissait jamais surprendre par les eaux; qu'elle savait faire sa retraite à propos, et plusieurs jours avant qu'elles parvinssent jusqu'à son trou; mais elle a une manière tout aussi sûre et mieux constatée pour ne point souffrir des inondations, c'est de creuser son trou et son nid fort au-dessus de la plus grande élévation possible des eaux.

Ces hirondelles ne font, suivant M. Frisch, qu'une seule pónte par an; elle est de cinq ou six œufs blancs, demi-transparents et sans taches, dit M. Klein : leurs petits prennent beaucoup de graisse, et une graisse très-fine, comparable à celle des ortolans [e]. Comme cette espèce a un fonds de subsistance plus abondant que les autres, et qui consiste non-seulement dans la nombreuse tribu des insectes ailés, mais dans celle des insectes vivant sous terre, et dans la multitude des chrysalides qui y végètent, elle doit nourrir ses petits encore mieux que les autres espèces qui, comme nous avons vu, nourrissent très-bien les leurs : aussi fait-on une grande consommation des hirondeaux de rivage en certains pays, par exemple à Valence en Espagne [f] : ce qui me ferait croire que dans ces mêmes pays ces oiseaux, quoi qu'en dise M. Frisch, font plus d'une ponte par an.

Les adultes poursuivent leur proie sur les eaux avec une telle activité,

a. M. Lottinger m'assure qu'elles s'établissent dans les ouvertures des grandes sablonnières; M. Hébert a vu de leurs trous dans des terrains sablonneux qui avaient été tranchés et coupés à pic pour faire passer un grand chemin, et l'on ne peut douter que le terrain des bords des rivières et des côtes de la mer ne soit un terrain sablonneux.

b. Schwenckfeld dit que ce nid est de forme sphérique, mais cela me paraît plus vrai de la cavité des trous où pendent ces hirondelles que du nid qu'elles y construisent. « Non faciunt hæ « nidos, » dit Pline; Aldrovande est de son avis. M. Edwards dit que ceux qu'avait fait fouiller M. Collinson étaient parfaits, mais il ne spécifie pas leur forme; enfin, Belon doute qu'elles creusent elles-mêmes leurs trous.

c. *Seconde Glanure.* Edwards, à l'endroit cité.

d. « Migrantque multis diebus ante si futurum sit ut auctus amnis attingat. » Pline, lib. x, cap. xxxiii.

e. Voyez l'*Histoire des Oiseaux* de Salerne.

f. Voyez Willughby. Ces jeunes hirondeaux sont néanmoins sujets aux poux de bois qui se glissent sous leur peau, mais ils n'ont jamais de punaises.

qu'on se persuaderait qu'ils se battent : en effet, ils se rencontrent, ils se choquent en courant après les mêmes moucherons, ils se les arrachent ou se les disputent en jetant des cris perçants[a]; mais tout cela n'est autre chose que de l'émulation, telle qu'on la voit régner entre des animaux d'espèce quelconque attirés par la même proie et poussés du même appétit.

Quoique cette espèce semble être la plus sauvage des espèces européennes, du moins à en juger par les lieux qu'elle choisit pour son habitation, elle est toutefois moins sauvage que le grand martinet, lequel fait à la vérité sa demeure dans les villes, mais ne se mêle jamais avec aucune autre espèce d'hirondelle, au lieu que l'hirondelle de rivage va souvent de compagnie avec celle de fenêtre, et même avec celle de cheminée : cela arrive surtout dans le temps du passage, temps où les oiseaux paraissent mieux sentir qu'en toute autre circonstance le besoin, et peut-être l'intérêt qu'ils ont de se réunir. Au reste, elle diffère des deux espèces dont je viens de parler par le plumage, par la voix, et, comme on a pu voir, par quelques-unes de ses habitudes naturelles : ajoutez qu'elle ne se perche jamais, qu'elle revient au printemps beaucoup plus tôt que le grand martinet. Je ne sais sur quel fondement Gessner prétend qu'elle s'accroche et se suspend par les pieds pour dormir.

Elle a toute la partie supérieure gris-de-souris; une espèce de collier de la même couleur au bas du cou ; tout le reste de la partie inférieure blanc; les pennes de la queue et des ailes brunes; les couvertures inférieures des ailes grises; le bec noirâtre et les pieds bruns, garnis par derrière, jusqu'aux doigts, d'un duvet de même couleur.

Le mâle, dit Schwenckfeld, est d'un gris plus sombre, et il a à la naissance de la gorge une teinte jaunâtre.

C'est la plus petite des hirondelles d'Europe. Longueur totale, quatre pouces neuf lignes; bec, un peu plus de cinq lignes; langue fourchue; tarse, cinq lignes; doigt postérieur le plus court de tous; vol, onze pouces ; queue, deux pouces un quart, fourchue de huit lignes, composée de douze pennes; les ailes composées de dix-huit, dont les neuf plus intérieures sont égales entre elles : dépassent la queue de cinq lignes.

L'HIRONDELLE GRISE DE ROCHERS.[b]*

Nous avons vu que les hirondelles de fenêtre étaient aussi parfois des hirondelles de rochers; mais celles dont il s'agit ici le sont toujours; toujours

a. Voyez Gessner.

b. Je ne connais cette espèce que par M. le marquis de Piolenc, qui m'en a envoyé deux individus.

* *Hirundo montana* (Lath., Gmel.). — « La même que l'*hirundo rupestris*. » (Cuvier.)

elles nichent dans les rochers, elles ne descendent dans la plaine que pour suivre leur proie, et communément leur apparition annonce la pluie un jour ou deux d'avance : sans doute que l'humidité ou plus généralement l'état de l'air qui précède la pluie détermine les insectes dont elles se nourrissent à quitter la montagne. Ces hirondelles vont de compagnie avec celles de fenêtre, mais elles ne sont pas en si grand nombre. On voit assez souvent le matin des oiseaux de ces deux espèces voltiger ensemble autour du château de l'Épine, en Savoie; ceux dont il s'agit ici paraissent les premiers et sont aussi les premiers à regagner la montagne; sur les huit heures et demie du matin, il n'en reste pas un seul dans la plaine.

L'hirondelle de rocher arrive en Savoie vers le milieu d'avril et s'en va dès le 15 d'août; mais on voit encore des traîneuses jusqu'au 10 octobre. Il en est de même de celles qui se trouvent dans les montagnes d'Auvergne et de Dauphiné.

Cette espèce semble faire la nuance entre l'hirondelle de fenêtre, dont elle a à peu près le cri et les allures, et celle de rivage, dont elle a les couleurs; toutes les plumes du dessus de la tête et du corps, les pennes et les couvertures de la queue, les pennes et les couvertures supérieures des ailes, sont d'un gris brun bordé de roux; la paire intermédiaire de la queue est moins foncée; les quatre paires latérales comprises entre cette intermédiaire et la plus extérieure sont marquées sur le côté intérieur d'une tache blanche qui ne paraît que lorsque la queue est épanouie; le dessous du corps est roux, les flancs d'un roux teinté de brun, les couvertures inférieures des ailes brunes, le pied revêtu d'un duvet gris varié de brun, le bec et les ongles noirs.

Longueur totale, cinq pouces dix lignes; vol, douze pouces deux tiers; queue, vingt-une lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes : dépassée par les ailes de sept lignes.

La seule chose qui m'a paru digne d'être remarquée dans l'intérieur, c'est qu'à l'endroit du cœcum il y avait un seul appendice d'une ligne de diamètre et d'une ligne et un quart de longueur. J'ai déjà vu la même chose dans le bihoreau.

LE MARTINET NOIR. [a b] *

Les oiseaux de cette espèce sont de véritables hirondelles, et à bien des égards plus hirondelles, si j'ose ainsi parler, que les hirondelles mêmes;

a. Voyez les planches enluminées, n° 542, où cet oiseau est représenté fig. 1, sous le nom de *Grand Martinet.*

b. Ἄπους, Aristote, *Hist. animal.*, lib. I, cap. I. Ce mot est générique dans cet auteur, et convient à toutes les espèces d'hirondelles et autres oiseaux à pieds courts, non qu'ils man-

* *Hirundo apus* (Linn.). — Genre *id.*, sous-genre *Martinets* (Cuv.).

car non-seulement ils ont les principaux attributs qui caractérisent ce genre, mais ils les ont à l'excès : leur cou, leur bec[a] et leurs pieds sont plus courts, leur tête et leur gosier plus larges, leurs ailes plus longues ; ils ont le vol plus élevé, plus rapide que ces oiseaux, qui volent déjà si légèrement[b] ; ils volent par nécessité, car d'eux-mêmes ils ne se posent jamais à terre, et lorsqu'ils y tombent par quelque accident, ils ne se relèvent que très-difficilement dans un terrain plat ; à peine peuvent-ils, en se traînant sur une petite motte, en grimpant sur une taupinière ou sur une pierre, prendre leurs avantages assez pour mettre en jeu leurs longues ailes[c] : c'est une suite de leur conformation ; ils ont le tarse fort court, et, lorsqu'ils sont posés, ce tarse porte à terre jusqu'au talon[d], de sorte qu'ils sont

quent absolument de pieds, mais parce qu'ils n'en ont point ou presque point l'usage. — *Apodes, cypseli.* Pline, *Nat. Hist.*, lib. x, cap. xxxix. — *Apus, cypsellos; apode, grande hirondelle, moutardier, grand martinet.* Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 376; et *Observations*, fol. 10. Quelques-uns croient qu'on a donné à cet oiseau le nom de *martinet*, parce que son profil ressemble à celui d'un petit chandelier à manche qui s'appelle ainsi. — Κυψέλας *Hezichii*, πετρογελίδων *Stephani Athen.*; χελίδονα θαλάσσιαι *Eberi et Peuceri, apedes, hirundines saxatiles et speluncariæ Niphi; trogleta Pselli*, parce qu'il niche dans des trous de muraille; en espagnol, *venceio, arrexaquo*; en français, *martinet, martelet, grande arondelle*; en anglais, *great-swallow, martlettes*; en allemand, *gerschwalb geyr schwalb*, en suisse, *spyren* (dans la basse Allemagne, c'est le nom de l'hirondelle de rivage); en illyrien, *rorayg, roreicz*. Gessner, *Aves*, p. 166. — *Apus, apodhia sylvatici*; en arabe, *abasic*; en hollandais, *steen-swalemen*; en vénitien vulgaire, *cipseli*, selon Hermolaüs; à Bologne, *rondoni*; à Gênes, *barbarotti*. Aldrovande, *Ornithol.*, t. II, p. 694 et 698. — Jonston, *Aves*, p. 84. — Frisch, t. I, clas. II, div. III, pl. 1, n° 17; en allemand, *die grosse-schwartz-braune-schwalbe, die lang-fluglige und groste-schwalbe, kirch, ram, pier-schwalbe.* — *Hirundo apus*; *the black martin, or swift.* Willughby, *Ornith.*, p. 56. — Ray, *Synops. av.*, p. 72, A. 4. — Sibbald. *Thes. Scot.*, part. II, lib. III, p. 17. — *Apus major; the horse-marten.* Charleton, p. 96. — *Hirundo muraria... Apes, depes; mauer-schwalbe; spyr-schwalbe.* Schwenckfeld, *Av. Siles.*, p. 289. — *Hirundo templorum Turneri; chawer-schwalbe*; en polonais, *jerzyh.* Rzaczynski, *Auctuar. Polon.*, p. 385. — *Hirundo nigra tota, gulâ albicante, digitis omnibus quatuor antecis*; en suédois, *ring-swala.* Linnæus, *Fauna Suecica*, n° 246; et *Syst. nat.*, edit. XIII, p. 344. — Kramer, *Elenchus Austr. inf.*, p. 380, sp. 3; en autrichien, *speyer, grosse-thurn-schwalbe.* — Muller, *Prodromus Zoolog. Dan.*, p. 34, n° 290; en danois, *steen, soe, kirke-muur-svale*, en norwégien, *ring-svale, swart-sulu, field-sulu.* — « Hirundo nigricans; gutture albicante : « rectricibus supernè nigricantibus, infernè saturatè cinereis... » Le Martinet. Brisson, t. II, p. 512. — En Piémont, *bivit*; sur les côtes de l'Adriatique, *dardani, dardanelli* (nom de l'hirondelle de rivage, selon Aldrovande). J. C. Scaliger, *de Subtilitate exercit.* 228. — En différentes provinces, *grande hirondelle, hirondelle noire, martelet, alerion, arbalétrier*, à Avignon (parce qu'il a en volant la forme d'un arc tendu). Salerne, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 207; à Aix, *faucillette*; en Champagne, *griffon, griffet*; à Genève, *martyrola* (petit martyr, parce que les enfants se plaisent à le tourmenter); à Paris, dans le peuple, *le juif.* Je crois que c'est le *rondo* de Scaliger, *de Subtilitate*, fol. 300. *Hirondelle de mer* au cap de Bonne-Espérance.

a. « Quand on estend ce bec, dit Belon, il s'ouvre en moult grand espace de gueule. »

b. Aristote disait que l'on ne pouvait distinguer les martinets des hirondelles que par leurs pieds pattus; il ne connaissait donc pas la singulière conformation de leurs pieds et de leurs doigts, ni leurs mœurs et leurs habitudes encore plus singulières.

c. Un chasseur m'a assuré qu'ils se posaient quelquefois sur des tas de crottin où ils trouvaient des insectes et assez d'avantage pour pouvoir prendre leur volée.

d. « Combien qu'il ait les pieds muniz de bons ongles, toutefois ne se tient assis dessus

à peu près couchés sur le ventre et que, dans cette situation, la longueur de leurs ailes devient pour eux un embarras plutôt qu'un avantage et ne sert qu'à leur donner un inutile balancement de droite et de gauche[a]; si tout le terrain était uni et sans aucune inégalité, les plus légers des oiseaux deviendraient les plus pesants des reptiles, et s'ils se trouvaient sur une surface dure et polie, ils seraient privés de tout mouvement progressif, tout changement de place leur serait interdit. La terre n'est donc pour eux qu'un vaste écueil, et ils sont obligés d'éviter cet écueil avec le plus grand soin; ils n'ont guère que deux manières d'être, le mouvement violent ou le repos absolu : s'agiter avec effort dans le vague de l'air ou rester blottis dans leur trou, voilà leur vie; le seul état intermédiaire qu'ils connaissent, c'est de s'accrocher aux murailles et aux troncs d'arbres tout près de leur trou, et de se traîner ensuite dans l'intérieur de ce trou en rampant, en s'aidant de leur bec et de tous les points d'appui qu'ils peuvent se faire[b]; ordinairement ils y entrent de plein vol et après avoir passé et repassé devant plus de cent fois; ils s'y lancent tout à coup et d'une telle vitesse qu'on les perd de vue sans savoir où ils sont allés : on serait presque tenté de croire qu'ils deviennent invisibles.

Ces oiseaux sont assez sociables entre eux, mais ils ne le sont point du tout avec les autres espèces d'hirondelles avec qui ils ne vont jamais de compagnie : aussi en diffèrent-ils pour les mœurs et le naturel, comme on le verra dans la suite de cet article. On dit qu'ils ont peu d'instinct; ils en ont cependant assez pour loger dans nos bâtiments sans se mettre dans notre dépendance, pour préférer un logement sûr à un logement plus commode ou plus agréable; ce logement, du moins dans nos villes, c'est un trou de muraille dont le fond est plus large que l'entrée; le plus élevé est celui qu'ils aiment le mieux, parce que son élévation fait leur sûreté; ils le vont chercher jusque dans les clochers et les plus hautes tours, quelquefois sous les arches des ponts, où il est moins élevé, mais où apparemment ils le croient mieux caché; d'autres fois dans des arbres creux, ou enfin dans des berges escarpées, à côté des martins-pêcheurs, des guêpiers et des hirondelles de rivage. Lorsqu'ils ont adopté un de ces trous, ils y reviennent tous les ans et savent bien le reconnaître, quoiqu'il n'ait rien de remarquable[c]. On les soupçonne avec beaucoup de vraisemblance de s'emparer

« comme les autres, mais s'appuyant de sa jambe s'en sert de talon. » Belon, *Nat. des oiseaux*, page 376.

a. Deux de ces oiseaux, observés par M. Hébert, n'avaient, étant posés sur une table et sur le pavé, que ce seul mouvement : leurs plumes se renflaient lorsqu'on approchait la main. Un jeune, trouvé au pied de la muraille où était le nid, avait déjà cette habitude de hérisser ses plumes qui n'avaient pas encore la moitié de leur longueur : j'en ai vu deux, depuis peu, qui eut pris leur essor, étant posés l'un sur le pavé, l'autre dans une allée sablée; ils ne marchaient point et ne changeaient de place qu'en battant des ailes.

b. Belon, *ibid.*

c. Je connais un portail d'église et un clocher dont les martinets sont en possession de temps

quelquefois des nids des moineaux ; mais quand, à leur retour, ils trouvent les moineaux en possession du leur, ils viennent à bout de se le faire rendre sans beaucoup de bruit.

Les martinets sont de tous les oiseaux de passage ceux qui, dans notre pays, arrivent les derniers et s'en vont les premiers ; d'ordinaire ils commencent à paraître sur la fin d'avril ou au commencement de mai, et ils nous quittent avant la fin de juillet[a] ; leur marche est moins régulière que celle des autres hirondelles et paraît plus subordonnée aux variations de la température. On en voit quelquefois en Bourgogne dès le 20 avril, mais ces premiers venus sont des passagers qui vont plus loin ; les domiciliés ne reviennent guère prendre possession de leur nid avant les premiers jours de mai[b] ; leur retour s'annonce par de grands cris ; ils entrent assez rarement deux en même temps dans le même trou, et ce n'est pas sans avoir beaucoup voltigé auparavant ; plus rarement, ces deux sont suivis d'un troisième, mais ce dernier ne s'y fixe jamais.

J'ai fait enlever en différents temps et en différents endroits dix ou douze nids de martinets ; j'ai trouvé dans tous à peu près les mêmes matériaux et des matériaux de toute espèce : de la paille avec l'épi, de l'herbe sèche, de la mousse, du chanvre, des bouts de ficelle, de fil et de soie, un bout de queue d'hermine, de petits morceaux de gaze, de mousseline et autres étoffes légères, des plumes d'oiseaux domestiques, de perdrix, de perroquets, du charbon, en un mot tout ce qui peut se trouver dans les balayures des villes ; mais comment des oiseaux qui ne se posent jamais à terre viennent-ils à bout d'amasser tout cela ? Un observateur célèbre soupçonne qu'ils enlèvent ces matériaux divers en rasant la surface du terrain, de même qu'ils boivent en rasant la surface de l'eau. Frisch croit qu'ils saisissent dans l'air ceux qui sont portés jusqu'à eux par quelque coup de vent ; mais on sent bien qu'ils ne peuvent se procurer que fort peu de chose de cette dernière façon, et que si la première était la véritable, elle ne pourrait être ignorée dans les villes où ils sont domiciliés : or, après des informations exactes, je n'ai trouvé qu'une seule personne digne de foi qui crût avoir vu les martinets (ce sont ses expressions) occupés à cette récolte, d'où je conclus que cette récolte n'a point lieu. Je trouve beaucoup plus vraisemblable ce que m'ont dit quelques gens simples, témoins oculaires, qu'ils avaient vu

immémorial : M. Hébert, à qui je dois beaucoup de bonnes observations sur cette espèce, voit de ses fenêtres un trou de muraille au haut d'un pignon élevé où ils reviennent régulièrement depuis treize années : il semble que les père et mère le transmettent à leurs enfants.

a. On m'assure qu'ils n'arrivent qu'en mai sur le lac de Genève, et qu'ils en repartent vers la fin de juillet ou au commencement d'août ; et lorsqu'il fait bien beau et bien chaud, dès le 15 juillet.

b. Cette année 1779, quoique le printemps ait été singulièrement beau, ils n'ont reparu dans le canton que j'habite que le 1er mai, et ne sont revenus que le 9 aux trous dont j'avais fait enlever les nids. A Dijon, on en a vu dès le 19 avril, mais les domiciliés ne sont venus prendre possession de leurs trous que du 1er au 4 de mai.

fort souvent les martinets sortir des nids d'hirondelles et de moineaux, emportant des matériaux dans leurs petites serres, et ce qui augmente la probabilité de cette observation, c'est que 1° les nids des martinets sont composés des mêmes choses que ceux des moineaux; 2° c'est que l'on sait d'ailleurs que les martinets entrent quelquefois dans les nids des petits oiseaux pour manger les œufs, d'où l'on peut juger qu'ils ne se font pas faute de piller le nid quand ils ont besoin de matériaux. A l'égard de la mousse, qu'ils emploient en assez grande quantité, il est possible qu'ils la prennent avec leurs petites serres, qui sont très-fortes, sur le tronc des arbres où ils savent fort bien s'accrocher, d'autant plus qu'ils nichent aussi, comme on sait, dans les arbres creux.

De sept nids trouvés sous le cintre d'un portail d'église, à quinze pieds du sol, il n'y en avait que trois qui eussent la forme régulière d'un nid en coupe et dont les matériaux fussent plus ou moins entrelacés; ils l'étaient plus régulièrement qu'ils ne le sont communément dans les nids des moineaux; ceux des martinets contenaient plus de mousse et moins de plumes, et en général ils sont moins volumineux [a].

Peu de temps après que les martinets ont pris possession d'un nid, il en sort continuellement pendant plusieurs jours et quelquefois la nuit des cris plaintifs; dans certains moments, on croit distinguer deux voix : est-ce une expression de plaisir commune au mâle et à la femelle? est-ce un chant d'amour par lequel la femelle invite le mâle à venir remplir les vues de la nature? Cette dernière conjecture semble être la mieux fondée, d'autant plus que le cri du mâle en amour, lorsqu'il poursuit sa femelle dans l'air, est moins traînant et plus doux. On ignore si cette femelle s'apparie avec un seul mâle, ou si elle en reçoit plusieurs; tout ce qu'on sait, c'est que dans cette circonstance on voit assez souvent trois ou quatre martinets voltiger autour du trou et même étendre leurs griffes comme pour s'accrocher à la muraille; mais ce pourrait être les jeunes de l'année précédente qui reconnaissent le lieu de leur naissance. Ces petits problèmes sont d'autant plus difficiles à résoudre que les femelles ont à peu près le même plumage que les mâles et qu'on a rarement l'occasion de suivre et d'observer de près leurs allures.

Ces oiseaux, pendant leur court séjour dans notre pays, n'ont que le temps de faire une seule ponte; elle est communément de cinq œufs blancs, pointus, de forme très-allongée; j'en ai vu le 28 mai qui n'étaient pas encore éclos. Lorsque les petits ont percé la coque, bien différents des petits des autres hirondelles, ils sont presque muets et ne demandent rien;

a. Le mieux formé de tous pesait deux onces un gros et demi; les sept ensemble treize onces et demie, et les plus gros cinq à six fois plus que les plus petits; quelques-uns avaient un enduit de fiente, et il est difficile que cela ne soit pas ainsi, vu la situation de ces nids dans des trous plus ou moins profonds.

heureusement leurs père et mère entendent le cri de la nature et leur donnent tout ce qu'il leur faut : ils ne leur portent à manger que deux ou trois fois par jour, mais à chaque fois ils reviennent au nid avec une ample provision, ayant leur large gosier rempli de mouches, de papillons, de scarabées, qui s'y prennent comme dans une nasse, mais une nasse mobile qui s'avance à leur rencontre et les engloutit [a]; ils vivent aussi d'araignées qu'ils trouvent dans leurs trous et aux environs ; leur bec a si peu de force qu'ils ne peuvent s'en servir pour briser cette faible proie, ni même pour la serrer et l'assujettir.

Vers le milieu de juin, les petits commencent à voler et quittent bientôt le nid, après quoi les père et mère ne paraissent plus s'occuper d'eux. Les uns et les autres ont une quantité de vermine [b] qui ne paraît pas les incommoder beaucoup.

Ces oiseaux sont bons à manger, comme tous les autres de la même famille, lorsqu'ils sont gras; les jeunes surtout, pris au nid, passent en Savoie et dans le Piémont pour un morceau délicat. Les vieux sont difficiles à tirer, à cause de leur vol également élevé et rapide; mais comme, par un effet de cette rapidité même, ils ne peuvent aisément se détourner de leur route, on en tire parti pour les tuer, non-seulement à coups de fusil, mais à coups de baguette; toute la difficulté est de se mettre à portée d'eux et sur leur passage en montant dans un clocher, sur un bastion, etc.: après quoi il ne s'agit plus que de les attendre et de leur porter le coup lorsqu'on les voit venir directement à soi [c], ou bien lorsqu'ils sortent de leur trou. Dans l'île de Zanthe, les enfants les prennent à la ligne; ils se mettent aux fenêtres d'une tour élevée et se servent pour toute amorce d'une plume que ces oiseaux veulent saisir pour porter à leur nid [d] : une seule personne en prend de cette manière cinq ou six douzaines par jour [e]. On en voit beaucoup sur les ports de mer : c'est là qu'on peut les ajuster plus à son aise et que les bons tireurs en démontent toujours quelques-uns.

Les martinets craignent la chaleur, et c'est par cette raison qu'ils passent le milieu du jour dans leur nid, dans les fentes de muraille ou de rochers, entre l'entablement et les derniers rangs de tuiles d'un bâtiment élevé; et le matin et le soir ils vont à la provision ou voltigent sans but et par le

a. Le seul martinet qu'ait pu tuer M. Hébert, avait une quantité d'insectes ailés dans son gosier. Cet oiseau les prend, selon M. Frisch, en fondant dessus avec impétuosité, le bec ouvert de toute sa largeur.

b. M. Frisch dit que c'est le *ricinus alatus*, le même qui tourmente les chevaux, et que l'on trouve aussi dans le nid des autres hirondelles.

c. On en tue beaucoup de cette manière dans la petite ville que j'habite, surtout de ceux qui nichent sous le cintre du portail dont j'ai parlé.

d. Peut-être aussi prennent-ils cette plume pour un insecte : ils ont la vue bonne, mais en allant vite on ne distingue pas toujours bien.

e. Voyez Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 377.

seul besoin d'exercer leurs ailes : ils rentrent le matin sur les dix heures, lorsque le soleil paraît, et le soir une demi-heure après le coucher de cet astre ; ils vont presque toujours en troupes plus ou moins nombreuses, tantôt décrivant sans fin des cercles dans des cercles sans nombre, tantôt suivant à rangs serrés la direction d'une rue, tantôt tournant autour de quelque grand édifice en criant tous à la fois et de toutes leurs forces ; souvent ils planent sans remuer les ailes ; puis tout à coup ils les agitent d'un mouvement fréquent et précipité : on connaît assez leurs allures, mais on ne connaît pas si bien leurs intentions.

Dès les premiers jours de juillet on aperçoit parmi ces oiseaux un mouvement qui annonce le départ ; leur nombre grossit considérablement, et c'est du 10 au 20, par des soirées brûlantes, que se tiennent les grandes assemblées ; à Dijon, c'est constamment autour des mêmes clochers [a]. Ces assemblées sont fort nombreuses, et malgré cela on ne voit pas moins de martinets qu'à l'ordinaire autour des autres édifices : ce sont donc des étrangers qui viennent probablement des pays méridionaux et qui ne font que passer. Après le coucher du soleil ils se divisent par petits pelotons, s'élèvent au haut des airs en poussant de grands cris, et prennent un vol tout autre que leur vol d'amusement ; on les entend encore longtemps après qu'on a cessé de les voir, et ils semblent se perdre du côté de la campagne ; ils vont sans doute passer la nuit dans les bois, car on sait qu'ils y nichent, qu'ils y chassent aux insectes ; que ceux qui se tiennent dans la plaine pendant le jour, et même quelques-uns de ceux qui habitent la ville, s'approchent des arbres sur le soir et y demeurent jusqu'à la nuit. Les martinets, habitants des villes, s'assemblent aussi bientôt après, et tous se mettent en route pour passer dans des climats moins chauds. M. Hébert n'en a guère vu après le 27 juillet ; il croit que ces oiseaux voyagent la nuit, qu'ils ne voyagent pas loin, et qu'ils ne traversent pas les mers ; ils paraissent en effet trop ennemis de la chaleur pour aller au Sénégal [b]. Plusieurs naturalistes [c] prétendent qu'ils s'engourdissent dans leur trou pendant l'hiver ; mais cela ne peut avoir lieu dans nos climats, puisqu'ils s'en vont longtemps avant l'hiver, et même avant la fin des plus grandes chaleurs de l'été. Je puis assurer d'ailleurs que je n'en ai pas trouvé un seul dans les nids que j'ai fait enlever vers le milieu d'avril, douze ou quinze jours avant leur première apparition.

Indépendamment des migrations périodiques et régulières de ces oiseaux,

a. Ceux de Saint-Philibert et de Saint-Benigne.

b. Ce que dit Aristote de son *apode*, qu'il paraît en Grèce toute l'année, semblerait supposer qu'il ne craint pas tant la chaleur ; mais l'*apode* d'Aristote ne serait-il pas notre hirondelle de rivage? Cette habitation constante dans un même pays est plus analogue à la nature de cette hirondelle qu'à celle de notre martinet, et celui-ci d'ailleurs, qui craint le chaud et l'évite tant qu'il peut, s'accommoderait difficilement des étés de la Grèce.

c. Klein, Heerkens, M. Herman, etc.

on en voit quelquefois en automne des volées nombreuses qui ont été détournées de leur route par quelques cas fortuits : telle était la troupe que M. Hébert a vue paraître tout à coup en Brie vers le commencement de novembre ; elle prit un peuplier pour le centre de ses mouvements; elle tourna longtemps autour de cet arbre et finit par s'éparpiller, s'élever fort haut et disparaître avec le jour pour ne plus revenir. M. Hébert en a vu encore une autre volée sur la fin de septembre aux environs de Nantua, où on n'en voit pas ordinairement; dans ces deux troupes égarées, il a remarqué que plusieurs des oiseaux qui les composaient avaient un cri différent des cris connus des martinets, soit qu'ils aient une autre voix pendant l'hiver, soit que ce fût celle des jeunes ou celle d'une autre race de cette même famille, dont je vais parler dans un moment.

En général le martinet n'a point de ramage ; il n'a qu'un cri ou plutôt un sifflement aigu dont les inflexions sont peu variées, et il ne le fait guère entendre qu'en volant : dans son trou, c'est-à-dire dans son repos, il est tout à fait silencieux ; il craindrait, ce semble, en élevant la voix de se déceler ; on doit cependant excepter, comme on a vu, le temps de l'amour; dans toute autre circonstance son nid est bien différent de ces nids babillards dont parle le poëte [a].

Des oiseaux dont le vol est si rapide ne peuvent manquer d'avoir la vue perçante, et ils sont en effet une confirmation du principe général établi ci-devant dans le Discours sur la nature des oiseaux [b] ; mais tout a ses bornes, et je doute qu'ils puissent apercevoir une mouche à la distance d'un demi-quart de lieue, comme dit Belon, c'est-à-dire de vingt-huit mille fois le diamètre de cette mouche, en lui supposant neuf lignes d'envergure : distance neuf fois plus grande que celle où l'homme qui aurait la meilleure vue pourrait l'apercevoir [c]. Les martinets ne sont pas seulement répandus dans toute l'Europe, M. le vicomte de Querhoënt en a vu au cap de Bonne-Espérance, et je ne doute pas qu'ils ne se trouvent aussi en Asie et même dans le nouveau continent.

Si l'on réfléchit un moment sur ce singulier oiseau, on reconnaîtra qu'il a une existence en effet bien singulière et toute partagée entre les extrêmes opposés du mouvement et du repos; on jugera que privé, tant qu'il vole (et il vole longtemps), des sensations du tact, ce sens fondamental, il ne les retrouve que dans son trou; que là elles lui procurent dans le recueillement des jouissances préparées, comme toutes les autres, par l'alternative des privations, et dont ne peuvent bien juger des êtres en qui ces mêmes sensations sont nécessairement émoussées par leur continuité : enfin, l'on

a. Pabula parva legens, nidisque loquacibus escas.
VIRGILE.

b. Tome V, page 15.

c. On sait qu'un objet disparaît à nos yeux lorsqu'il est à la distance de trois mille quatre cent trente-six fois son diamètre.

verra que son caractère est un mélange assez naturel de défiance et d'étourderie : sa défiance se marque par toutes les précautions qu'il prend pour cacher sa retraite, dans laquelle il se trouve réduit à l'état de reptile, sans défense, exposé à toutes les insultes ; il y entre furtivement, il y reste longtemps, il en sort à l'improviste, il y élève ses petits dans le silence ; mais lorsque, ayant pris son essor, il a le sentiment actuel de sa force ou plutôt de sa vitesse, la conscience de sa supériorité sur les autres habitants de l'air, c'est alors qu'il devient étourdi, téméraire ; il ne craint plus rien, parce qu'il se croit en état d'échapper à tous les dangers, et souvent, comme on l'a vu, il succombe à ceux qu'il aurait évités facilement s'il eût voulu s'en apercevoir ou s'en défier.

Le martinet noir est plus gros que nos autres hirondelles, et pèse dix à douze gros ; il a l'œil enfoncé, la gorge d'un blanc cendré, le reste du plumage noirâtre avec des reflets verts ; la teinte du dos et des couvertures inférieures de la queue plus foncée : celles-ci vont jusqu'au bout des deux pennes intermédiaires ; le bec est noir, les pieds de couleur de chair rembrunie ; le devant et le côté intérieur du tarse sont couverts de petites plumes noirâtres.

Longueur totale, sept pouces trois quarts ; bec, huit à neuf lignes ; langue, trois lignes et demie, fourchue ; narines de la forme d'une oreille humaine allongée, la convexité en dedans, leur axe incliné à l'arête du bec supérieur ; les deux paupières nues, mobiles, se rencontrent en se fermant vers le milieu du globe de l'œil ; tarse, près de cinq lignes ; les quatre doigts tournés en avant[a], et composés chacun de deux phalanges seulement[1] (conformation singulière et propre aux martinets) ; vol, environ quinze pouces ; queue, près de trois pouces, composée de douze pennes inégales[b], fourchue de plus d'un pouce ; dépassée de huit à dix lignes par les ailes, qui ont dix-huit pennes, et représentent assez bien, étant pliées, une lame de faux.

Œsophage, deux pouces et demi, forme vers le bas une petite poche glanduleuse ; gésier musculeux à sa circonférence, doublé d'une membrane ridée, non adhérente, contenait des débris d'insectes et pas une petite pierre ; une vésicule de fiel ; point de cœcum ; tube intestinal, du gésier à l'anus, sept pouces et demi ; ovaire garni d'œufs d'inégale grosseur (le 20 mai).

Ayant eu depuis peu l'occasion de comparer plusieurs individus mâles et femelles, j'ai reconnu que le mâle pèse davantage ; que ses pieds sont plus forts ; que la plaque blanche de sa gorge a plus d'étendue, et que presque toutes les plumes blanches qui la composent ont la côte noire.

a. Comment donc a-t-on pu donner pour caractère du genre auquel on a rapporté ces oiseaux, d'avoir trois doigts tournés en avant et un en arrière?

b. Je ne sais pourquoi Willughby ne lui en donne que dix ; peut-être confond-il cette espèce avec la suivante.

1. M. Cuvier dit *trois*, et avec raison. J'ai vérifié le fait.

L'insecte parasite de ces oiseaux est une espèce de pou de forme oblongue, de couleur orangée, mais de différentes teintes, ayant deux antennes filiformes ; la tête plate, presque triangulaire, et le corps composé de neuf anneaux, hérissés de quelques poils rares.

LE GRAND MARTINET A VENTRE BLANC.[a] *

Je retrouve, dans cet oiseau, et les caractères généraux des hirondelles et les attributs particuliers du martinet noir : entre autres, les pieds extrêmement courts ; les quatre doigts tournés en avant, et tous quatre composés seulement de deux phalanges[1] ; il ne se pose jamais à terre et ne se perche jamais sur les arbres, non plus que le martinet ; mais je trouve aussi qu'il s'en éloigne par des disparités assez considérables pour constituer une espèce à part ; car, indépendamment des différences du plumage, il est une fois plus gros ; il a les ailes plus longues, et seulement dix pennes à la queue.

Ces oiseaux se plaisent dans les montagnes et nichent dans des trous de rochers ; il en vient tous les ans dans ceux qui bordent le Rhône en Savoie, dans ceux de l'île de Malte, des Alpes suisses, etc. Celui dont parle Edwards avait été tué sur les rochers de Gibraltar, mais on ignore s'il y était de résidence ou s'il ne faisait qu'y passer ; et quand il y aurait été domicilié, ce n'était pas une raison suffisante pour lui donner le nom d'*hirondelle d'Espagne :* 1° parce qu'il se trouve en beaucoup d'autres pays, et probablement dans tous ceux où il y a des montagnes et des rochers ; 2° parce que c'est plutôt un martinet qu'une hirondelle. On en tua un en 1775, dans nos cantons, sur un étang qui est au pied d'une montagne assez élevée.

M. le marquis de Piolenc (à qui je dois la connaissance de ces oiseaux, et qui m'en a envoyé plusieurs individus), me mande qu'ils arrivent en Savoie vers le commencement d'avril, qu'ils volent d'abord au-dessus des étangs et des marais, qu'au bout de quinze jours ou trois semaines ils ga-

a. Apos, cypselus, hirundinum species. Pline, lib. x, cap. xxxix. — *The greatest martin or swift.* Le plus grand des martinets. Edwards, *Hist. nat. des oiseaux*, pl. 27. — *Hirundo maxima freti Herculei;* en allemand, *grosse-Gibraltar-schwalbe.* Klein, *Ordo av.*, sp. iv, var. ii, p. 83. — *Hirundo fusca, gulâ, abdomineque albis, melba : hirundo riparia maxima Edwardi.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 345. — Edwards dit peut-être trop légèrement que cet oiseau ressemble en tout à l'hirondelle de rivage, excepté pour la taille ; mais il lui donne, comme on a vu, le nom de *grand martinet.* — « Hirundo supernè obscurè fusca, « infernè alba ; lateribus fuscis maculis variegatis ; torque fusco, nigris maculis vario : rectri- « cibus supernè obscurè fuscis, infernè cinereo-fuscis ; pedibus ad digitos usque lanuginosis... » La grande hirondelle d'Espagne. Brisson, t. II, p. 504. — En Savoie, le peuple l'appelle *jacobin.*

* *Hirundo melba* (Lath., Gmel.). — Genre *Hirondelles*, sous-genre *Martinets* (Cuv.).

1. Voyez la note 1 de la page précédente.

gnent les hautes montagnes ; que leur vol est encore plus élevé que celui de nos martinets noirs, et que l'époque de leur départ est moins fixe que celle de leur arrivée, et dépend davantage du froid et du chaud, du beau et du mauvais temps[a] : enfin, M. de Piolenc ajoute qu'ils vivent de scarabées, de mouches et de moucherons, d'araignées, etc. ; qu'ils sont difficiles à tirer ; que la chair des adultes n'est rien moins qu'un bon morceau[b], et que l'espèce en est peu nombreuse.

Il est vraisemblable que ces martinets nichent aussi dans les rochers escarpés qui bordent la mer, et qu'on doit leur appliquer, comme aux martinets noirs, ce que Pline a dit de certains apodes qui se voyaient souvent en pleine mer, à toutes distances des côtes, jouant et voltigeant autour des vaisseaux. Leur cri est à peu près le même que celui de notre martinet.

Ils ont le dessus de la tête et toute la partie supérieure gris-brun, plus foncé sur la queue et les ailes, avec des reflets rougeâtres et verdâtres ; la gorge, la poitrine et le ventre blancs ; sur le cou un collier gris brun, varié de noirâtre ; les flancs variés de cette dernière couleur et de blanc ; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue du même brun que le dos ; le bec noir ; les pieds couleur de chair, garnis de duvet sur le devant et le côté intérieur ; le fond des plumes était brun sous le corps et gris clair dessus ; presque toutes les plumes blanches avaient la côte noire, et les brunes étaient bordées finement de blanchâtre par le bout. Un mâle, que j'ai observé, avait les plumes de la tête plus rembrunies que deux autres individus avec lesquels je le comparai : il pesait deux onces cinq gros.

Longueur totale, huit pouces et demi ; bec, un pouce, un peu crochu ; langue, quatre lignes, de forme triangulaire ; iris brun ; paupières nues ; tarse, cinq lignes et demie ; ongles forts ; l'intérieur le plus court ; vol, vingt pouces et plus ; les ailes composées de dix-huit pennes ; queue, trois pouces et demi, composée de dix pennes inégales, fourchue de huit à neuf lignes, dépassée par les ailes de deux pouces au moins.

Gésier peu musculeux, très-gros, doublé d'une membrane sans adhérence, contenait des débris d'insectes et des insectes tout entiers, entre autres un dont les ailes membraneuses avaient plus de deux pouces de long ; tube intestinal, neuf à dix pouces ; l'œsophage formait à sa partie inférieure une poche glanduleuse ; point de cœcum ; je n'ai pas aperçu de vésicule du fiel ; testicules très-allongés et très-petits (18 juin) : il m'a semblé que le mésentère était plus fort, la peau plus épaisse, les muscles plus élastiques, et que le cerveau avait plus de consistance que dans les autres oiseaux ; tout annonçait la force dans celui-ci, et l'extrême vitesse du vol en suppose en effet beaucoup.

a. Dans le pays de Genève ils restent moins longtemps que le martinet noir.

b. Les chasseurs disent ordinairement que ces oiseaux sont très-durs, soit à tuer, soit à manger.

Il est à remarquer que l'individu décrit par M. Edwards était moins gros que le nôtre ; cet observateur avance qu'il ressemblait tellement à l'hirondelle de rivage, que la description de l'un aurait pu servir pour tous deux : c'est que le plumage est à très-peu près le même, et que d'ailleurs tous les martinets et même toutes les hirondelles se ressemblent beaucoup ; mais M. Edwards aurait dû prendre garde que l'hirondelle de rivage n'a pas les doigts conformés ni disposés comme l'oiseau dont il s'agit ici.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX HIRONDELLES ET AUX MARTINETS. [a]

Quoique les hirondelles des deux continents ne fassent qu'une seule famille et qu'elles se ressemblent toutes par les formes et les qualités principales [b] ; cependant il faut avouer qu'elles n'ont pas toutes le même instinct ni les mêmes habitudes naturelles. Dans notre Europe et sur les frontières de l'Afrique et de l'Asie les plus voisines de l'Europe, elles sont presque toutes de passage ; au cap de Bonne-Espérance et dans l'Afrique méridionale, une partie seulement est de passage et l'autre sédentaire ; à la Guiane, où la température est assez uniforme, elles restent toute l'année dans les mêmes contrées sans avoir pour cela les mêmes allures, car les unes ne se plaisent que dans les endroits habités et cultivés, les autres se tiennent indifféremment autour des habitations ou dans la solitude la plus sauvage ; les unes dans les lieux élevés, les autres sur les eaux ; d'autres paraissent attachées à certains cantons par préférence, et aucune de ces espèces ne construit son nid avec de la terre comme les nôtres ; mais il y en a qui nichent dans des arbres creux comme nos martinets, et d'autres dans des trous en terre comme nos hirondelles de rivage.

Une chose remarquable, c'est que les observateurs modernes s'accordent presque tous à dire que, dans cette partie de l'Amérique et dans les îles contiguës, telles que Cayenne, Saint-Domingue, etc., les espèces d'hirondelles sont et plus nombreuses et plus variées que celles de notre Europe et qu'elles y restent toute l'année, tandis qu'au contraire le P. Dutertre, qui

a. Je ne mettrai point au rang des hirondelles étrangères plusieurs oiseaux à qui les auteurs ont bien voulu appliquer ce nom, quoiqu'ils appartinssent à des genres tout à fait différents. Tels sont : l'oiseau dont M. Linnæus a fait une hirondelle, sous le nom de *pratincola* ; l'oiseau appelé au cap de Bonne-Espérance, *hirondelle de montagne*, et qui nous a été envoyé sous ce nom, quoique ce soit une espèce de martin-pêcheur ; *l'hirondelle de la mer Noire* de M. Hasselquist, ou plutôt de son traducteur ; et *l'hirondelle du Nil*, du même. *Voyages dans le Levant*, t. II, g. 40 et 41, p. 26.

b. Il y a peut-être une exception à faire pour le bec, qui est plus fort dans quelques hirondelles d'Amérique.

parcourut les Antilles dans le temps où les établissements européens commençaient à peine à s'y former, nous assure que les hirondelles sont fort rares dans ces îles et qu'elles y sont de passage comme en Europe[a]. En supposant ces deux observations bien constatées, on ne pourrait s'empêcher de reconnaître l'influence de l'homme civilisé sur la nature, puisque sa seule présence suffit pour attirer des espèces entières et pour les multiplier et les fixer. Une observation intéressante de M. Hagstroem, dans sa *Laponie suédoise*, vient à l'appui de cette conjecture; il rapporte que beaucoup d'oiseaux et d'autres animaux, soit par un penchant secret pour la société de l'homme, soit pour profiter de son travail, s'assemblent et se tiennent auprès des nouveaux établissements; il excepte néanmoins les oies et les canards, qui se conduisent tout autrement et dont les migrations sur la montagne ou dans la plaine se font en sens contraire de celles des Lapons.

Je finis par remarquer, d'après M. Bajon et plusieurs autres observateurs, que dans les îles et le continent de l'Amérique il y a souvent une grande différence de plumage entre le mâle et la femelle de la même espèce, et une plus grande encore dans le même individu observé à différents âges, ce qui doit justifier la liberté que j'ai prise de réduire souvent le nombre des espèces et de donner comme de simples variétés celles qui, se ressemblant par leurs principaux attributs, ne diffèrent que par les couleurs du plumage.

I. — LE PETIT MARTINET NOIR.[b*]

Cet oiseau de Saint-Domingue est modelé sur des proportions un peu différentes de celles de notre martinet : il a le bec un peu plus court, les pieds un peu plus longs, la queue aussi et moins fourchue, les ailes beaucoup plus longues; enfin les pieds ne paraissent pas, dans la figure, avoir les quatre doigts tournés en avant; M. Brisson ne dit pas combien les doigts ont de phalanges.

Cette espèce est sans doute la même que l'espèce presque toute noire de M. Bajon, laquelle se plait dans les savanes sèches et arides, niche dans des trous en terre, comme font quelquefois nos martinets, et se perche souvent sur les arbres secs[c], ce que nos martinets ne font point. Elle est aussi

a. « Pendant sept ou huit ans que j'y ai résidé, dit ce missionnaire, je n'en ai jamais vu « plus d'une douzaine; elles n'y paraissent, ajoute-t-il, que pendant les cinq ou six mois qu'on « les voit en France. »

b. « Hirundo in toto corpore nigricans; rectricibus supernè et infernè nigricantibus... » Martinet de Saint-Domingue. Brisson, t. II, p. 514.

c. Voyez les *Mémoires sur Cayenne* de M. Bajon, p. 276.

* *Hirundo nigra* (Lath., Gmel.). — Genre *Hirondelles*, sous-genre *Hirondelles proprement dites* (Cuv.).

plus petite et plus uniformément noirâtre, la plupart des individus n'ayant pas une seule tache d'une autre couleur dans tout leur plumage.

Longueur totale, cinq pouces dix lignes; bec, six lignes; tarse, cinq lignes; vol, quinze pouces et demi; queue, deux pouces et demi, fourchue de six lignes : dépassée par les ailes de quatorze lignes, et dans quelques individus de dix-huit. Un de ces individus avait sur le front un petit bandeau blanc fort étroit. J'en ai vu un autre[a] dans le beau Cabinet de M. Mauduit, venant de la Louisiane, de la même taille et à très-peu près du même plumage : c'était un gris noirâtre sans aucun reflet : ses pieds n'étaient point garnis de plumes.

II. — LE GRAND MARTINET NOIR A VENTRE BLANC.[b] *

Je regarde cet oiseau comme un martinet, d'après le récit du P. Feuillée, qui l'a vu à Saint-Domingue et qui lui donne à la vérité le nom d'*hirondelle*, mais qui le compare à nos martinets et pour la taille, et pour la figure, et pour les couleurs; il le vit au mois de mai, un matin, posé sur un rocher, et l'avait pris à son chant pour une alouette avant que le jour lui permît de le distinguer; il assure qu'on voit quantité de ces oiseaux dans les îles de l'Amérique aux mois de mai, juin et juillet.

La couleur dominante du plumage est un beau noir avec des reflets d'acier poli; elle règne non-seulement sur la tête et tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures de la queue, mais encore sur la gorge, le cou, la poitrine, les côtés, les jambes et les petites couvertures des ailes; les pennes, les grandes couvertures supérieures et inférieures des ailes et les pennes de la queue sont noirâtres; les couvertures inférieures de la queue et le ventre blancs; le bec et les pieds bruns.

Longueur totale, sept pouces; bec, huit lignes; tarse, six; vol, quatorze pouces deux lignes; queue, deux pouces trois quarts, fourchue de neuf lignes, composée de douze pennes : ne dépasse point les ailes.

M. Commerson a rapporté d'Amérique trois individus fort approchants de celui qu'a décrit M. Brisson et qui semblent appartenir à cette espèce.

a. Voyez les planches enluminées, n° 725, fig. 1.

b. Voyez les planches enluminées, n° 545, fig. 1, où cet oiseau est représenté sous le nom d'*Hirondelle d'Amérique*.

c. « Hirundo cantu alaudam referens. » Feuillée, *Journal des observations*, etc., t. III, p. 267, édit. de 1725. — Klein, *Ordo avium*, p. 83, n° 5. — « Hirundo ex nigro ad chalybis politi « colorem vergens; ventre albo; rectricibus nigricantibus... » L'hirondelle de Saint-Domingue. Brisson, t. II, p. 493.

* *Hirundo dominicensis* (Lath., Gmel.). — Genre *Hirondelles*, sous-genre *Hirondelles proprement dites* (Cuv.).

III. — LE MARTINET NOIR ET BLANC A CEINTURE GRISE. [a] *

Trois couleurs principales font tout le plumage de cet oiseau : le noir règne sur le dos, jusques et compris les couvertures supérieures de la queue; un blanc de neige sur le dessous du corps; un cendré clair sur la tête, la gorge, le cou, les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue; toutes ces pennes sont bordées de gris jaunâtre, et l'on voit sur le ventre une ceinture cendré clair.

Cet oiseau se trouve au Pérou, où il a été décrit par le P. Feuillée; il a, comme tous les martinets, les pieds courts, le bec très-court et très-large à sa base; les ongles crochus et forts, noirs comme le bec, et la queue fourchue.

IV. — LE MARTINET A COLLIER BLANC. [b] **

Cette espèce est nouvelle et nous a été envoyée de l'île de Cayenne; nous l'avons rangée avec les martinets, parce qu'elle paraît avoir, comme notre martinet, les quatre doigts tournés en avant.

Le collier qui la caractérise est d'un blanc pur et tranche vivement sur le noir bleuâtre, qui est la couleur dominante du plumage. La partie de ce collier qui passe sur le cou forme une bande étroite et tient de chaque côté à une grande plaque blanche qui occupe la gorge et tout le dessous du cou; des coins du bec partent deux petites bandes blanches divergentes, dont l'une s'étend au-dessus de l'œil comme une espèce de sourcil, l'autre passe sous l'œil à quelque distance; enfin il y a encore sur chaque côté du bas-ventre une tache blanche placée de manière qu'elle paraît par dessus et par dessous; le reste de la partie supérieure et inférieure, compris les petites et moyennes couvertures des ailes, est d'un noir velouté avec des reflets violets; ce qui paraît des grandes couvertures des ailes, les plus proches du corps, brun bordé de blanc; les grandes pennes et celles de la queue noires; les premières bordées intérieurement de brun roussâtre; le bec et les pieds noirs, ceux-ci couverts de plumes jusqu'aux ongles. M. Bajon dit que ce martinet fait son nid dans les maisons. J'ai vu ce nid chez

a. « Hirundo maxima Peruviana, prædatoris calcaribus instructa. » P. Feuillée, *Journal des observations*, t. III, p. 33, edit. 1725. — « Hirundo supernè nigra, infernè nivea; capite et « collo dilutè griseis; tænia transversâ in medio ventre dilutè cinereâ; rectricibus dilutè cinereis, marginibus griseo-flavicantibus .. » La grande hirondelle du Pérou. Brisson, t. II, page 498.

b. Voyez les planches enluminées, n° 725, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom de *Martinet à collier de Cayenne*.

* *Hirundo peruviana* (Lath., Gmel.). — Sous-genre *Hirondelles proprement dites* (Cuv.).

** *Hirundo cayennensis* (Lath., Gmel.). — Sous-genre *Hirondelles proprement dites* (Cuv.).

M. Mauduit : il était très-grand, très-étoffé et construit avec l'ouate de l'apocyn ; il avait la forme d'un cône tronqué, dont l'une des bases avait cinq pouces de diamètre, et l'autre trois pouces ; sa longueur était de neuf pouces ; il paraissait avoir été adhérent par sa grande base, composée d'une espèce de carton fait de la même matière ; la cavité de ce nid était partagée obliquement, depuis environ la moitié de sa longueur, par une cloison qui s'étendait sur l'endroit du nid où étaient les œufs, c'est-à-dire assez près de la base, et l'on voyait en cet endroit un petit amas d'apocyn bien mollet qui formait une espèce de soupape et paraissait destiné à garantir les petits de l'air extérieur ; tant de précautions dans un pays aussi chaud font croire que ces martinets craignent beaucoup le froid ; ils sont de la grosseur de nos hirondelles de fenêtre.

Longueur totale, prise sur plusieurs individus, cinq pouces trois à huit lignes ; bec, six à sept ; tarse, trois à cinq ; ongle postérieur faible ; queue, deux pouces à deux pouces deux lignes, fourchue de huit lignes ; dépassée par les ailes de sept à douze lignes.

V. — LA PETITE HIRONDELLE NOIRE A VENTRE CENDRÉ.[a] *

Cette hirondelle du Pérou, selon le P. Feuillée, est beaucoup plus petite que nos hirondelles d'Europe ; elle a la queue fourchue, le bec très-court, presque droit ; les yeux noirs, entourés d'un cercle brun ; la tête et tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures des ailes et de la queue, d'un noir brillant ; tout le dessous du corps cendré ; enfin, les pennes des ailes et de la queue d'un cendré obscur, bordées de gris jaunâtre.

VI. — L'HIRONDELLE BLEUE DE LA LOUISIANE.[b] **

Un bleu foncé règne en effet dans tout le plumage de cet oiseau ; cependant ce plumage n'est pas absolument uniforme, il se varie sans cesse par des reflets qui jouent entre différentes teintes de violet ; les grandes pennes des ailes ont aussi du noir, mais c'est seulement sur leur côté intérieur, et ce noir ne paraît que quand l'aile est déployée ; le bec et les pieds sont noirs, le bec un peu crochu.

a. « Hirundo minima Peruviana, caudâ bicorni. » Feuillée, *Journal des observations physiques*, p. 33, édit. de 1725. — « Hirundo supernè splendidè nigra, infernè cinerea ; rectricibus « obscurè cinereis, marginibus griseo-flavicantibus... » L'hirondelle du Pérou. Brisson. t. II, page 498.

b. Voyez les planches enluminées, n° 722, où cet oiseau est représenté sous le nom d'*Hirondelle de la Louisiane.*

* *Hirundo cærulea* (Lath.). — « Cette espèce, peu connue, est rapportée par M. Vieillot aux *Hirondelles proprement dites.* » (Desmarets.)

** *Hirundo violacea* (Gmel.). — *Hirundo purpurea* (Lath.). — Sous-genre *Hirondelles proprement dites* (Cuv.).

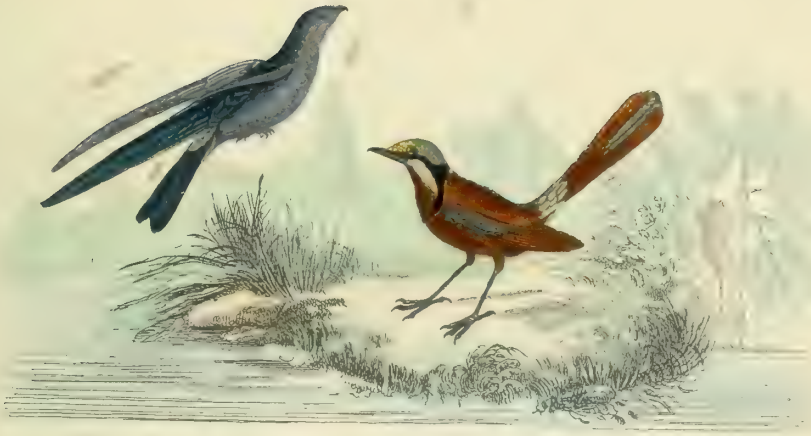

Longueur totale, six pouces six lignes; bec, sept lignes et demie; tarse, sept lignes; queue très-fourchue et dépassée de cinq lignes par les ailes, qui sont fort longues.

M. Lebeau a rapporté du même pays un individu qui appartient visiblement à cette espèce, quoiqu'il soit plus grand et qu'il ait les pennes de la queue et des ailes, et les grandes couvertures de celles-ci simplement noirâtres sans aucun reflet d'acier poli.

Longueur totale, huit pouces et demi; bec, neuf lignes, assez fort et un peu crochu; queue, trois pouces, fourchue d'un pouce, un peu dépassée par les ailes.

Variétés.

L'hirondelle bleue de la Louisiane semble être la tige principale de quatre races ou variétés, dont deux sont répandues dans le Midi, et les deux autres dans le Nord.

I. — L'hirondelle de Cayenne[1] de nos planches enluminées, n° 545, fig. 2[a]: c'est l'espèce la plus commune dans l'île de Cayenne, où elle reste toute l'année. On dit qu'elle se pose communément dans les abatis, sur les troncs à demi brûlés qui n'ont plus de feuilles : elle ne construit point de nid, mais elle fait sa ponte dans des trous d'arbres. Elle a le dessus de la tête et du corps d'un noirâtre lustré de violet; les ailes et la queue de même, mais bordées d'une couleur plus claire; tout le dessous du corps gris roussâtre, veiné de brun, et qui s'éclaircit sur le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue.

Longueur totale, six pouces; bec, neuf lignes et demie, plus fort que celui de nos hirondelles; tarse, cinq à six lignes; doigt et ongle postérieurs les plus courts; vol, quatorze pouces; queue, deux pouces et demi, fourchue de six à sept lignes; dépassée par les ailes d'environ trois lignes.

II. — J'ai vu quatre individus rapportés de l'Amérique méridionale par M. Commerson, lesquels étaient d'une taille moyenne entre ceux de Cayenne et ceux de la Louisiane, et qui en différaient par les couleurs du dessous du corps : trois de ces individus avaient la gorge gris brun et le dessous du corps blanc; le quatrième, qui venait de Buenos-Ayres, avait la gorge et tout le dessous du corps blancs, semés de taches brunes plus fréquentes sur les parties antérieures, et qui devenaient plus rares sur le bas-ventre.

a. « Hirundo Americana aterrima, corpore subrotundo. » Barrère, *Ornith.*, clas. III, gen. XVIII, sp. 5. — *Vulgaris.* Barrère, *Hist. France équinox.*, p. 134. — « Hirundo supernè ex « nigro ad chalybis politi colorem vergens; infernè griseo-fusca, rectricibus nigris... » L'Hirondelle de Cayenne. Brisson, t. II, p. 495.

1. *Hirundo chalybœa* (Lath., Gmel.). — Espèce distincte. — Sous-genre *Hirondelles proprement dites* (Cuv.).

III. — L'oiseau de la Caroline[1], que Catesby a nommé *martinet couleur de pourpre*[a] : il appartient au même climat; sa taille est celle de l'oiseau de Buenos-Ayres dont je viens de parler : un beau violet foncé règne sur tout son plumage, et les pennes de la queue et des ailes sont encore plus foncées que le reste; il a le bec et les pieds un peu plus longs que les précédents, et sa queue, quoique plus courte, dépasse un peu les ailes; il niche dans des trous qu'on laisse ou qu'on fait exprès pour lui autour des maisons, et dans des calebasses qu'on suspend à des perches pour l'attirer. On le regarde comme un animal utile, parce qu'il éloigne par ses cris les oiseaux de proie et autres bêtes voraces, ou plutôt parce qu'il avertit de leur apparition. Il se retire de la Virginie et de la Caroline aux approches de l'hiver, et y revient au printemps.

Longueur totale, sept pouces huit lignes; bec, dix lignes; tarse, huit lignes; queue, deux pouces huit lignes, fourchue de quatorze : dépasse peu les ailes.

IV. — L'hirondelle de la baie d'Hudson[2] de M. Edwards, planche 120[b] : elle a, comme les précédentes, le bec plus fort que ne l'ont ordinairement les oiseaux de cette famille ; son plumage ressemble à celui de l'hirondelle de Cayenne, mais elle la surpasse beaucoup en grosseur; elle a le dessus de la tête et du corps d'un noir brillant et pourpré, un peu de blanc à la base du bec; les grandes pennes des ailes, et toutes celles de la queue noires, sans reflets, bordées d'une couleur plus claire; le bord supérieur de l'aile blanchâtre ; la gorge et la poitrine gris foncé ; les flancs bruns ; le dessous du corps blanc, ombré d'une teinte brune; le bec et les pieds noirâtres.

Longueur totale, près de huit pouces; bec, huit lignes, les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe; tarse, sept lignes; queue, près de trois pouces, fourchue de sept à huit lignes : dépasse les ailes de trois lignes.

a. Hirundo purpurea. Purple-martin. Catesby, t. I, p. et pl. 51. — « Hirundo in toto corpore « saturatè violacea ; remigibus rectricibusque saturatiùs violaceis. » Le Martinet de la Caroline. Brisson, t. II, p. 515. — *Hirundo violacea tota, caudâ forficatâ... Purpurea.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, gen. 117, sp. 5.

b. Great American martin. Edwards, t. III, pl. 120. — *Hirundo nigro-cærulescens, ore subtusque cinereo-exalbida.* Linnæus, *Syst. nat.*, gen. 117, sp. 7. — « Hirundo supernè nigro- « purpurascens, infernè alba fusco adumbrata ; plumulis basim rostri ambientibus, albidis ; « collo inferiore et pectore saturatè griseis; rectricibus supernè nigricantibus, fuscescente « marginatis, infernè obscurè cinereis... » L'Hirondelle de la baie d'Hudson. Brisson, t. VI, supplément, p. 56. — Les habitants de la baie d'Hudson l'appellent dans leur langue *sashaunpashu.*

1. « Cet oiseau est considéré par M. Vieillot comme le mâle de l'*hirondelle bleue de la Loui-* « *siane.* » (Desmarets.)

2. *Hirundo subis* (Lath.). — Sous-genre *Hirondelles proprement dites* (Cuv.).

VII. — LA TAPÈRE.[a]*

Marcgrave dit que cette hirondelle du Brésil a beaucoup de rapport avec la nôtre; qu'elle est de la même taille; qu'elle voltige de la même manière, et que ses pieds sont aussi courts et conformés de même. Elle a le dessus de la tête et du corps, compris les ailes et la queue, gris-brun, mais les pennes des ailes et l'extrémité de la queue plus brunes que le reste; la gorge et la poitrine gris mêlé de blanc; le ventre blanc ainsi que les couvertures inférieures de la queue; le bec et les yeux noirs; les pieds bruns.

Longueur totale, cinq pouces trois quarts; bec, huit lignes : son ouverture se prolonge au delà des yeux ; tarse, six lignes ; vol, douze pouces et demi; queue, deux pouces un quart, composée de douze pennes, fourchue de trois ou quatre lignes : est un peu dépassée par les ailes.

Cet oiseau, suivant M. Sloane, appartient à l'espèce de notre martinet : seulement il est d'un plumage moins rembruni; les savanes, les plaines, sont les lieux qu'il fréquente le plus volontiers; on ajoute que de temps en temps il se perche sur la cime des arbustes, ce que ne fait pas notre martinet ni aucune de nos hirondelles; une différence si marquée dans les habitudes suppose d'autres différences dans la conformation, et me ferait croire, malgré l'autorité de M. Sloane et celle d'Oviedo[b], que la tapère est une espèce propre à l'Amérique, ou du moins une espèce distincte et séparée de nos espèces européennes.

M. Edwards la soupçonne d'être de la même espèce que son hirondelle de la baie d'Hudson ; mais en comparant les descriptions, je les ai trouvées différentes par le plumage, la taille et les dimensions relatives.

VIII. — HIRONDELLE BRUNE ET BLANCHE A CEINTURE BRUNE.[c]**

En général toute la partie supérieure est brune, toute l'inférieure blanche ou blanchâtre, excepté une large ceinture brune qui embrasse la poitrine

a. Tapera Brasiliensibus, Andorinha Lusitanis, hirundinis species. Marcgrave, *Hist. av.*, p. 205. — *Hirundo Americana, Brasiliensibus tapera dicta.* Ray, *Synops. av.*, p. 72, n° 5. *An hirundo apus nostras? Ibid.*, p. 185. — Sloane, *Jamaica*, p. 312, pl. 51. — Willughby, *Ornithol.*, p. 214. — Klein, *Ordo av.*, p. 83, n° 1. — *Hirundo rectricibus æqualibus, corpore nigricante, subtus albo.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, gen. 117, sp. 9. — « Hirundo « superne fusca, inferne griseo fusca; ventre albo; rectricibus fusco-nigricantibus... » Hirondelle d'Amérique. Brisson, t. II, p. 502. Le P. Dutertre ne parle point de cette espèce, quoique M. Brisson l'ait citée dans sa nomenclature.

b. Oviedo compte la *tapere* parmi les oiseaux qui sont communs aux deux continents.

c. Voyez les planches enluminées, n° 723, où cet oiseau est représenté, fig. 1, sous le nom d'*Hirondelle brune à collier du cap de Bonne-Espérance.*

* *Hirundo tapera* (Lath., Gmel.). — Sous-genre *Hirondelles proprement dites* (Cuv.).

** *Hirundo torquata* (Lath., Gmel.). — Sous-genre *Hirondelles proprement dites* (Cuv.).

et les jambes; il y a encore une légère exception, c'est une petite tache blanche qui se trouve de chaque côté de la tête, entre le bec et l'œil. Cet oiseau a été envoyé du cap de Bonne-Espérance.

Longueur totale, six pouces; bec huit lignes, plus fort qu'il n'est ordinairement dans les hirondelles : le supérieur un peu crochu, ayant ses bords échancrés près de la pointe ; queue, vingt-sept lignes, carrée; dépassée de huit lignes par les ailes, qui deviennent fort étroites vers leurs extrémités, sur une longueur d'environ deux pouces.

IX. — L'HIRONDELLE A VENTRE BLANC DE CAYENNE. [a] *

Un blanc argenté règne non-seulement sur tout le dessous du corps, compris les couvertures inférieures de la queue, mais encore sur le croupion, et il borde les grandes couvertures des ailes; ce bord blanc s'étend plus ou moins dans différents individus; le dessus de la tête, du cou et du corps, et les petites couvertures supérieures des ailes sont cendrés, avec des reflets plus ou moins apparents qui jouent entre le vert et le bleu, et dont on retrouve encore quelques traces sur les pennes des ailes et de la queue, dont le fond est brun.

Cette jolie hirondelle rase la terre comme les nôtres, voltige dans les savanes noyées de la Guiane et se perche sur les branches les plus basses des arbres sans feuilles.

Longueur totale prise sur différents individus, de quatre pouces un quart à cinq pouces; bec, six à huit lignes; tarse, cinq à six; ongle postérieur le plus fort après celui du milieu; queue, un pouce et demi, fourchue de deux à trois lignes : dépassée de trois à six lignes par les ailes.

On peut regarder comme une variété dans cette espèce l'hirondelle à ventre tacheté de Cayenne [b], qui n'en diffère que par le plumage : encore le fond des couleurs est-il à peu près le même; c'est toujours du brun ou du gris brun et du blanc; mais ici le dessus du corps et les pennes des ailes et de la queue sont d'un brun uniforme sans reflet, sans mélange de blanc; la partie inférieure, au contraire, qui dans l'autre est d'un blanc uniforme, est dans celle-ci d'un blanc parsemé de taches brunes ovales, plus serrées sur le devant du cou et la poitrine, plus rares en approchant de la queue; mais il ne faut pas croire que ces différences soient toujours aussi marquées que dans nos planches : il y a parmi les hirondelles à ventre blanc des individus qui ont moins de blanc sur les couvertures supérieures des ailes et dont le gris ou le brun du dessus du corps a moins de reflets.

a. Voyez les planches enluminées, n° 546, fig. 2.

b. Voyez les planches enluminées, n° 546, où cet oiseau est représenté, fig. 1, sous le nom d'*Hirondelle tachetée de Cayenne.*

* *Hirundo leucoptera* (Lath., Gmel.). — Sous-genre *Hirondelles proprement dites* (Cuv.).

X. — LA SALANGANE. [a] *

C'est le nom que donnent les habitants des Philippines à une petite hirondelle de rivage fort célèbre et dont la célébrité est due aux nids singuliers qu'elle sait construire : ces nids se mangent [b] et sont fort recherchés, soit à la Chine, soit dans plusieurs autres pays voisins situés à cette extrémité de l'Asie. C'est un morceau, ou, si l'on veut, un assaisonnement très-estimé, très-cher et qui par conséquent a été très-altéré, très-falsifié ; ce qui, joint aux fables diverses et aux fausses applications dont on a chargé l'histoire de ces nids, n'a pu qu'y répandre beaucoup d'embarras et d'obscurité.

On les a comparés à ceux que les anciens appelaient *nids d'alcyons*, et plusieurs ont cru mal à propos que c'était la même chose. Les anciens regardaient ces derniers comme de vrais nids d'oiseaux composés de limon, d'écume et d'autres impuretés de la mer ; ils en distinguaient plusieurs espèces. Celui dont parle Aristote était de forme sphérique, à bouche étroite, de couleur roussâtre, de substance spongieuse, celluleuse, et composé en grande partie d'arêtes de poisson [c]. Il ne faut que comparer cette description avec celle que le docteur Vitaliano Donati a faite de l'*alcyonium* de la mer Adriatique [d] pour se convaincre que le sujet de ces deux descrip-

a. Hirundo nido eduli. Bontius, *Ind. or.*, p. 66. — *Hirundo sinensis, nido eduli, Bontii.* Willughby, *Ornithol.*, lib. II, p. 157. — Ray, *Synops. av.*, p. 72. — Klein, *Ordo av.*, p. 84 ; en allemand, *sinesische-felsen-schwalbe.* Hirondelle chinoise de rocher. — *De vries*, p. 279. — *Hirundo maritima ; salanga, aliis, sayau, lotabota, salangan* (les Malais prononcent *salangane*) dans l'île de Luçon. G. J. Camel, *De avibus Philippensibus. Trans. philos.*, n° 285, art. 3. — « Hirundo supernè nigricans, infernè albida ; rectricibus nigricantibus âpice albis .. » Hirondelle de rivage de la Cochinchine. Brisson, *Ornithol.*, t. II, p. 510. — *Hirundo nidis edulibus... esculenta.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, p. 348. — *Apus marina. Rumphius*, Herb. 6, p. 183, t. LXXV, fol. 4. *Olear. mus.* 25, t. XIV, fol. 2, 6 ; tous deux cités par Linnæus. — Quelques-uns, comme Kæmpfer, l'ont nommée *Alcyon*, à cause des rapports observés entre son nid et celui qu'on nomme, en Europe, *nid d'Alcyon ;* en sorte que dans la Méditerranée, c'est l'oiseau qui a donné le nom au prétendu nid ; et dans l'Océan Indien, c'est le nid qui a donné le nom à l'oiseau.

b. A Patane et à la Chine, ces nids se nomment *saroi-bouras, enno ;* au Japon, *jenwa, joniku ;* en langue vulgaire, *jens ;* aux Indes, *patong : nidus avium Schroderi ; tragacanthum Indicum venereum.*

c. « Nidus marinæ similis pilæ... colore leviter rufo... os ejus angustum quoad sit exiguus « aditus... habet sua inania proxima cavis spongiarum... videtur ex spinis acûs piscis con- « stitui. » Aristote, *Hist. animal.*, lib. IX, cap. XIV. Voyez aussi Pline, lib. XXXII, cap. VIII. — Il y a presque toujours des arêtes et des écailles de poissons dans le nid de notre alcyon ou martin-pêcheur, mais elles sont éparses dans la poussière sur laquelle cet oiseau pond ses œufs, et n'entrent pas dans la composition du nid ; car notre martin-pêcheur ne fait point de nid.

d. « L'alcionio e un corpo marino... che per lo piu s'accosta alla figura rotonda o convessa

* *Hirundo esculenta* (Linn.). — Sous-genre *Hirondelles proprement dites* (Cuv.). — « Célèbre « par ses nids de substance gélatineuse blanchâtre, disposée par couches, qu'elle fait avec une « espèce particulière de fucus, à brins grêles et blanchâtres, qu'elle macère et broie avant de « l'employer. Les vertus restaurantes, attribuées à ces nids, en font un article important de « commerce à la Chine. On les apprête comme des champignons. » (Cuvier.)

tions est le même ; qu'il a, dans l'une et dans l'autre, la même forme, la même couleur, la même substance, les mêmes arêtes, en un mot que c'est un *alcyonium*, un polypier, une ruche d'insectes de mer, et non un nid d'oiseaux[1]. La seule différence remarquable que l'on trouve entre les deux descriptions, c'est qu'Aristote dit que son nid d'alcyon a l'ouverture étroite, au lieu que Donati assure que son *alcyonium* a la bouche grande ; mais ces mots : grand, petit, expriment, comme on sait, des idées relatives à telle ou telle unité de mesure qui les détermine, et nous ignorons l'unité que le docteur Donati s'était choisie ; ce qu'il y a de sûr, c'est que le diamètre de cette bouche n'était que la sixième partie de celui de son *alcyonium*, ouverture médiocrement grande pour un nid, et remarquez qu'Aristote croyait parler d'un nid.

Celui de salangane est un nid véritable, construit par la petite hirondelle qui porte le nom de salangane aux îles Philippines. Les écrivains ne sont d'accord ni sur la matière de ce nid, ni sur sa forme, ni sur les endroits où on le trouve : les uns disent que les salanganes l'attachent aux rochers, fort près du niveau de la mer[a] ; les autres dans les creux de ces mêmes rochers[b] ; d'autres qu'elles les cachent dans des trous, en terre[c] ; Gemelli Careri ajoute « que les matelots sont toujours en quête sur le rivage, et que, quand « ils trouvent la terre remuée, ils l'ouvrent avec un bâton et prennent « les œufs et les petits, qui sont également estimés pour les manger[d]. »

Quant à la forme de ces nids, les uns assurent qu'elle est hémisphérique[e] ; les autres nous disent « qu'ils ont plusieurs cellules, que ce sont « comme de grandes coquilles qui y sont attachées, et qu'ils ont, ainsi que « les coquilles, des stries ou rugosités[f]. »

A l'égard de leur matière, les uns prétendent qu'on n'a pu la connaître jusqu'à présent[g] ; les autres, que c'est une écume de mer ou du frai de poisson ; les uns, qu'elle est fortement aromatique ; les autres, qu'elle n'a aucun goût ; d'autres, que c'est un suc recueilli par les salanganes sur l'arbre appelé *calambouc ;* d'autres, une humeur visqueuse qu'elles rendent par le bec au temps de l'amour ; d'autres, qu'elles les composent de ces

« di sopra... nella superficie tuberoso... e coperto tutto all' intorno da foltissime spine... di color « terreo, ma deterso dall' immondezze, di color di cera... il nidollo è molto più molle... spug- « noso e cavernoso... con moltissime spine e molto unite, investite da carne, etc. » Voyez *Storia naturale marina dell' Adriatico*, p. 58.

a. Curiosités de la Nature et de l'Art, p. 170.

b. Jean de Laët, *in Mus. Worm.*, p. 311. Van Neck. *Second Voyage*, p. 191. Kirker, etc.

c. Gemelli Careri, *Voyage autour du monde*, t. V, p. 268.

d. On dit la même chose de nos hirondelles de rivage. Voyez Salerne, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 205. Voyez aussi Willughby, p. 156.

e. Musæum Worm., à l'endroit cité.

f. Le P. Philippe Marin. *Histoire de la Chine*, fol. 42.

g. Kirker, du Halde, etc.

1. Les *nids d'alcyons* ne sont point, en effet, des *nids d'oiseaux*, mais des *polypiers*.

holothuries ou poissons-plantes qui se trouvent dans ces mers; le plus grand nombre s'accorde à dire que la substance de ces nids est transparente et semblable à la colle de poisson, ce qui est vrai. Les pêcheurs chinois assurent, suivant Kæmpfer, que ce qu'on vend pour ces nids n'est autre chose qu'une préparation faite avec la chair des polypes; enfin, Kæmpfer ajoute qu'en effet cette chair de polypes, marinée suivant une recette qu'il donne, a la même couleur et le même goût que ces nids. Il est bien prouvé par toutes ces contrariétés qu'en différents temps et en différents pays on a regardé comme nids de salangane différentes substances, soit naturelles, soit artificielles[a]. Pour fixer toutes ces incertitudes, je ne puis mieux faire que de rapporter ici les observations de M. Poivre, ci-devant intendant des îles de France et de Bourbon[b]. Je m'étais adressé à ce voyageur philosophe avec toute la confiance due à ses lumières pour savoir à quoi m'en tenir sur ces nids, presque aussi défigurés dans leur histoire par les auteurs européens qu'altérés ou falsifiés dans leur substance par les marchands chinois. Voici la réponse que M. Poivre a bien voulu me faire, d'après ce qu'il a vu lui-même sur les lieux :

« M'étant embarqué, en 1741, sur le vaisseau *le Mars* pour aller en « Chine, nous nous trouvâmes, au mois de juillet de la même année, dans « le détroit de Sonde, très-près de l'île Java, entre deux petites îles qu'on « nomme *la grande et la petite Tocque*. Nous fûmes pris de calme en cet « endroit, nous descendîmes sur la petite Tocque dans le dessein d'aller à « la chasse des pigeons verts. Tandis que mes camarades de promenade « gravissaient les rochers pour chercher des ramiers verts, je suivis les « bords de la mer pour y ramasser des coquillages et des coraux articu- « lés qui y abondent. Après avoir fait presque le tour entier de l'îlot, un « matelot chaloupier qui m'accompagnait découvrit une caverne assez pro- « fonde, creusée dans les rochers qui bordent la mer : il y entra; la nuit « approchait; à peine eut-il fait deux ou trois pas, qu'il m'appela à grands « cris : en arrivant, je vis l'ouverture de la caverne obscurcie par une « nuée de petits oiseaux qui en sortaient comme des essaims; j'entrai en

a. La recette de Kæmpfer est telle : on écorche d'abord les polypes, on en fait tremper la chair dans une dissolution d'alun pendant trois jours, ensuite on la frotte, on la lave, on la nettoie jusqu'à ce qu'elle devienne transparente, et après cela on la marine. *Histoire du Japon*, t. I, p. 120. On fait dans ces contrées plusieurs autres préparations du même genre; à la Chine avec des tendons de cerfs, des nageoires de requins. Voyez Olof Toré. *Voyage aux Indes orientales*, p. 76; *Établissements européens dans les Indes*, t. I, liv. II. (Notez que c'est avec les nageoires d'un poisson commun dans les mers de Moscovie que l'on fait la colle de poisson.) Au Tonquin, on assaisonne les œufs des oiseaux de basse-cour, d'une manière qui les conserve et les rend propres à l'assaisonnement des autres mets. *Histoire du Tonquin* de Baron, dans le *Recueil de Churchill*, t. VI, p. 6.

b. On sait que M. Poivre a parcouru la partie orientale de notre continent en philosophe, recueillant sur sa route, non les opinions des hommes, mais les faits de la nature. Combien ne serait-il pas à désirer que ce célèbre observateur se déterminât à publier le journal d'un voyage aussi intéressant!

« abattant avec ma canne plusieurs de ces pauvres petits oiseaux, que je « ne connaissais pas encore; en pénétrant dans la caverne, je la trouvai « toute tapissée dans le haut de petits nids en forme de bénitiers [a]; le mate- « lot en avait déjà arraché plusieurs et avait rempli sa chemise de nids et « d'oiseaux ; j'en détachai aussi quelques-uns, je les trouvai très-adhérents « au rocher. La nuit vint.....; nous nous rembarquâmes, emportant cha- « cun nos chasses et nos collections.

« Arrivés dans le vaisseau, nos nids furent reconnus par les personnes « qui avaient fait plusieurs voyages en Chine pour être de ces nids si « recherchés des Chinois. Le matelot en conserva quelques livres, qu'il « vendit très-bien à Canton. De mon côté, je dessinai et peignis en couleurs « naturelles les oiseaux avec leurs nids et leurs petits dedans, car ils étaient « tous garnis de petits de l'année, ou au moins d'œufs; en dessinant ces « oiseaux, je les reconnus pour de vraies hirondelles : leur taille était à « peu près celle des colibris.

« Depuis, j'ai observé en d'autres voyages que, dans les mois de mars et « d'avril, les mers qui s'étendent depuis Java jusqu'en Cochinchine au nord, « et depuis la pointe de Sumatra à l'ouest jusqu'à la Nouvelle-Guinée à l'est, « sont couvertes de *rogue* ou frai de poisson qui forme sur l'eau comme une « colle forte à demi délayée. J'ai appris des Malais, des Cochinchinois, des « Indiens Bissagas des îles Philippines et des Moluquois que la salangane « fait son nid avec ce frai de poisson [b]. Tous s'accordent sur ce point. Il « m'est arrivé, en passant aux Moluques en avril et dans le détroit de la « Sonde en mars, de pêcher avec un seau de ce frai de poisson dont la mer « était couverte, de le séparer de l'eau, de le faire sécher, et j'ai trouvé « que ce frai ainsi séché ressemblait parfaitement à la matière des nids de « salangane.....

« C'est à la fin de juillet et au commencement d'août que les Cochinchi- « nois parcourent les îles qui bordent leurs côtes, surtout celles qui forment « leur *paracel*, à vingt lieues de distance de la terre ferme, pour chercher « les nids de ces petites hirondelles...

« Les salanganes ne se trouvent que dans cet archipel immense qui borne « l'extrémité orientale de l'Asie.....

« Tout cet archipel, où les îles se touchent pour ainsi dire, est très-favo- « rable à la multiplication du poisson ; le frai s'y trouve en très-grande

a. Chacun de ces nids contenait deux ou trois œufs ou petits, posés mollement sur des plumes semblables à celles que les père et mère avaient sur la poitrine. Comme ces nids sont sujets à se ramollir dans l'eau, ils ne pourraient subsister à la pluie ni près de la surface de la mer.

b. Elle le ramasse, soit en rasant la surface de la mer, soit en se posant sur les rochers où ce frai vient se déposer et se coaguler. On a vu quelquefois des fils de cette matière visqueuse pendants au bec de ces oiseaux, et on a cru, mais sans aucun fondement, qu'ils la tiraient de leur estomac au temps de l'amour.

« abondance ; les eaux de la mer y sont aussi plus chaudes qu'ailleurs ; ce « n'est plus la même chose dans les grandes mers. »

J'ai observé quelques nids de salanganes : ils représentaient par leur forme la moitié d'un ellipsoïde creux, allongé et coupé à angles droits par le milieu de son grand axe ; on voyait bien qu'ils avaient été adhérents au rocher par le plan de leur coupe ; leur substance était d'un blanc jaunâtre, à demi transparente ; ils étaient composés à l'extérieur de lames très-minces, à peu près concentriques et couchées en recouvrement les unes sur les autres, comme cela a lieu dans certaines coquilles ; l'intérieur présentait plusieurs couches de réseaux irréguliers, à mailles fort inégales, superposés les uns aux autres, formés par une multitude de fils de la même matière que les lames extérieures, et qui se croisaient et recroisaient en tout sens.

Dans ceux de ces nids qui étaient bien entiers, on ne découvrait aucune plume ; mais en fouillant avec précaution dans leur substance, on y trouvait plus ou moins de plumes engagées, et qui diminuaient leur transparence à l'endroit qu'elles occupaient : quelquefois, mais beaucoup plus rarement, on y apercevait des débris de coquilles d'œuf ; enfin, dans presque tous, il y avait des vestiges plus ou moins considérables de fiente d'oiseau [a].

J'ai tenu dans ma bouche pendant une heure entière une petite lame qui s'était détachée d'un de ces nids : je lui ai trouvé d'abord une saveur un peu salée ; après quoi ce n'était plus qu'une pâte insipide qui s'était ramollie sans se dissoudre, et s'était renflée en se ramollissant. M. Poivre ne lui a trouvé non plus d'autre saveur que celle de la colle de poisson, et il assure que les Chinois estiment ces nids uniquement parce que c'est une nourriture substantielle et qui fournit beaucoup de sucs prolifiques, comme fait la chair de tout bon poisson ; M. Poivre ajoute qu'il n'a jamais rien mangé de plus nourrissant, de plus restaurant qu'un potage de ces nids fait avec de la bonne viande [b]. Si les salanganes se nourrissent de la même matière dont elles construisent leurs nids, et que cette matière abonde, comme disent les Chinois, en sucs prolifiques, il ne faut pas s'étonner de ce que l'espèce est si nombreuse. On prétend qu'il s'exporte tous les ans de Batavia mille picles de ces nids venant des îles de la Cochinchine et de celles de l'Est, chaque picle pesant cent vingt-cinq livres, et chaque nid une demi-once [c] ; cette exportation serait donc, dans l'hypothèse de cent vingt-cinq mille livres pesant, par conséquent de quatre millions de nids ; et en passant pour chaque nid cinq oiseaux, savoir le père, la mère, et trois petits seulement, il s'ensuivrait encore qu'il y aurait sur les seules

a. La plupart de ces observations ont été faites en premier lieu par M. Daubenton le jeune, qui me les a communiquées avec plusieurs nids de salanganes où j'ai vu les mêmes choses.

b. Ce bouillon fait avec de la bonne viande, n'entrerait-il pas pour quelque chose dans les effets attribués ici aux nids de salanganes.

c. *Établissements européens dans les Indes orientales*, t. I, liv. II.

côtes de ces îles vingt millions de ces oiseaux, sans compter ceux dont les nids auraient échappé aux recherches, et encore ceux qui auraient niché sur les côtes du continent. N'est-il pas singulier qu'une espèce aussi nombreuse soit restée si longtemps inconnue?

Au reste, je ne dois pas dissimuler que le philosophe Redi, s'appuyant sur des expériences faites par d'autres [a], et peut-être incomplètes, doute beaucoup de la vertu restaurante de ces nids, attestée d'ailleurs par plusieurs écrivains qui s'accordent en cela avec M. Poivre [b].

Je viens de dire que la salangane avait été longtemps inconnue, et rien ne le prouve mieux que les différents noms spécifiques qu'on lui a donnés, et les différentes descriptions qu'on en a faites. On l'a appelée *hirondelle de mer*, *alcyon :* en sa qualité d'alcyon, on lui a supposé des plumes d'un beau bleu; on lui a fait une taille tantôt égale, tantôt au-dessus et tantôt au-dessous de celle de nos hirondelles [c]; en un mot, avant M. Poivre, on n'en avait qu'une connaissance très-imparfaite.

Kircher avait dit que ces hirondelles ne paraissaient sur les côtes que dans le temps de la ponte, et qu'on ne savait où elles passaient le reste de l'année; mais M. Poivre nous apprend qu'elles vivent constamment toute l'année dans les îlots et sur les rochers où elles ont pris naissance; qu'elles ont le vol de nos hirondelles, avec cette seule différence qu'elles vont et viennent un peu moins : elles ont en effet les ailes plus courtes.

Elles n'ont que deux couleurs, du noirâtre qui règne sur la partie supérieure, et du blanchâtre qui règne sur toute la partie inférieure et termine les pennes de la queue; de plus, l'iris est jaune, le bec noir et les pieds bruns.

Leur taille est au-dessous de celle du troglodyte; longueur totale, deux pouces trois lignes; bec, deux lignes et demie; tarse, autant; doigt postérieur le plus petit de tous; queue, dix lignes, fourchue de trois, composée de douze pennes : dépasse les ailes des trois quarts de sa longueur.

XI. — LA GRANDE HIRONDELLE BRUNE A VENTRE TACHETÉ, OU L'HIRONDELLE DES BLÉS.*

Ce dernier nom est celui sous lequel on connaît cette espèce à l'île de France : elle habite les lieux ensemencés de froment, les clairières des bois

a. Voyez les *Observations* de Redi, dans la *Collection académique*, partie étrangère, t. IV, p. 567. S'il est vrai, comme on l'a dit, que les Hollandais commencent à importer de ces nids en Europe, ce point de fait sera bientôt éclairci.

b. « Comedunt in primis ii qui in castris venereis strenuè se exercere volunt. » Musæum Wormianum, lib. III, cap. 21. « C'est un grand restaurant à la nature, et les Chinois luxurieux « s'en servent fort. » *Histoire de la Société royale de Londres*, par Thomas Sprat, p. 206.

c. Voyez les différents voyageurs cités plus haut.

* *Hirundo borbonica*. (Lath., Gmel.). — Sous-genre *Hirondelles proprement dites* (Cuv.).

et, par préférence, les endroits élevés ; elle se pose fréquemment sur les arbres et les pierres; elle suit les troupeaux, ou plutôt les insectes qui les tourmentent; on la voit aussi de temps en temps voler en grand nombre pendant quelques jours derrière les vaisseaux qui se trouvent dans la rade de l'île, et toujours à la poursuite des insectes; son cri a beaucoup de rapport avec celui de notre hirondelle de cheminée.

M. le vicomte de Querhoënt a observé que les hirondelles des blés voltigeaient fréquemment sur le soir aux environs d'une coupure qui avait été faite dans une montagne, d'où il a jugé qu'elles passent la nuit dans des trous en terre ou des fentes de rocher, comme nos hirondelles de rivage et nos martinets; elles nichent sans doute dans ces mêmes trous : cela est d'autant plus probable, que leurs nids ne sont point connus à l'île de France. M. de Querhoënt n'a trouvé de renseignements sur la ponte de ces oiseaux qu'auprès d'un ancien créole de l'île Bourbon, qui lui a dit qu'elle avait lieu dans les mois de septembre et d'octobre; qu'il avait pris plusieurs fois de ces nids dans des cavernes, des trous de rocher, etc.; qu'ils sont composés de paille et de quelques plumes, et qu'il n'y avait jamais vu que deux œufs gris pointillés de brun.

Cette hirondelle est de la taille de notre martinet; elle a le dessus du corps d'un brun noirâtre; le dessous gris, semé de longues taches brunes; la queue carrée; le bec et les pieds noirs.

Variété.

La petite hirondelle brune à ventre tacheté, de l'île Bourbon [a], doit être regardée comme une variété de grandeur dans l'espèce précédente. On trouvera aussi quelques légères différences de couleurs en comparant les descriptions; elle a le dessus de la tête, les ailes et la queue d'un brun noirâtre; les trois dernières pennes des ailes terminées de blanc sale et bordées de brun verdâtre : cette dernière couleur règne sur tout le reste de la partie supérieure; la gorge et tout le dessous du corps, compris les couvertures inférieures de la queue, ont des taches longitudinales brunes sur un fond gris.

Longueur totale, quatre pouces neuf lignes; bec, sept à huit lignes; tarse, six lignes; tous les ongles courts et peu crochus; queue, près de deux pouces, carrée, et dépassée par les ailes d'environ sept lignes.

a. Voyez les planches enluminées, n° 544, où cet oiseau est représenté, fig. 2, sous le nom d'*Hirondelle de l'île Bourbon*.

XII. — LA PETITE HIRONDELLE NOIRE A CROUPION GRIS.*

C'est M. Commerson qui a rapporté cette espèce nouvelle de l'île de France : elle y est peu nombreuse, quoiqu'elle y trouve beaucoup d'insectes ; elle a même très-peu de chair, et n'est point un bon manger ; elle se tient indifféremment à la ville et à la campagne, mais toujours dans le voisinage des eaux douces ; on ne la voit jamais se poser ; son vol est très-prompt ; sa taille est celle de la mésange, et son poids deux gros et demi. M. le vicomte de Querhoënt l'a trouvée fréquemment le soir à la lisière des bois, d'où il présume que c'est dans les bois qu'elle passe la nuit.

Elle a tout le dessus du corps, ou plutôt toute la partie supérieure, d'un noirâtre uniforme, excepté le croupion qui est blanchâtre, de même que toute la partie inférieure.

Longueur totale, quatre pouces deux lignes ; bec, cinq lignes ; tarse, quatre lignes ; vol, neuf pouces ; queue, près de deux pouces (n'avait dans l'individu décrit par M. Commerson que dix pennes à peu près égales) : dépassée de dix lignes par les ailes, qui sont composées de seize ou dix-sept pennes.

Un individu rapporté des Indes par M. Sonnerat m'a semblé appartenir à cette espèce, ou plutôt faire la nuance entre cette espèce et la petite hirondelle brune à ventre tacheté de l'île Bourbon ; car il avait le dessous du corps tacheté comme celle-ci, et il se rapprochait de la première par la couleur du dessus du corps et par ses dimensions ; seulement les ailes dépassaient la queue de dix-sept lignes, et les ongles étaient grêles et crochus.

XIII. — L'HIRONDELLE A CROUPION ROUX ET QUEUE CARRÉE.**

Elle a toute la partie supérieure, excepté le croupion, d'un brun noirâtre, avec des reflets qui jouent entre le vert brun et le bleu foncé ; la couleur rousse du croupion un peu mêlée, chaque plume étant bordée de blanchâtre ; les pennes de la queue brunes ; celles des ailes du même brun, avec quelques reflets verdâtres ; les grandes bordées intérieurement de blanchâtre, et les secondaires bordées de cette même couleur, qui remonte un peu sur le côté extérieur ; tout le dessous du corps blanc sale, et les couvertures inférieures de la queue roussâtres.

Longueur totale, six pouces et demi ; bec, neuf à dix lignes ; tarse, cinq à six lignes ; doigts disposés trois et un ; ongle postérieur le plus fort de tous ; vol, environ dix pouces ; queue, deux pouces, presque carrée par le bout : un peu dépassée par les ailes.

M. Commerson a vu cette hirondelle sur les bords de la Plata au mois de

* *Hirundo francica* (Lath., Gmel.). — Sous-genre *Hirondelles proprement dites* (Cuv.).
** *Hirundo americana* (Lath., Gmel.). — Sous-genre *Hirondelles proprement dites* (Cuv.).

mai 1765. Il a rapporté du même pays un autre individu que l'on peut regarder comme une variété dans cette espèce : il n'en différait qu'en ce qu'il avait la gorge roussâtre, plus de blanc que de roux sur le croupion et les couvertures inférieures de la queue, toutes les pennes de la queue et des ailes plus foncées, avec des reflets plus distincts; point de blanc sur les grandes pennes des ailes, qui dépassaient la queue de six lignes; la queue un peu fourchue, et onze pouces de vol.

XIV. — L'HIRONDELLE BRUNE ACUTIPENNE DE LA LOUISIANE.[a]*

Il se trouve en Amérique quelques races d'hirondelles qu'on peut nommer *acutipennes*, parce que les pennes de leur queue sont entièrement dénuées de barbes par le bout et finissent en pointe.

L'individu dont il est ici question a été envoyé de la Louisiane par M. Lebeau; il a la gorge et le devant du cou blanc sale tacheté de brun verdâtre; tout le reste du plumage paraît d'un brun assez uniforme, surtout au premier coup d'œil; mais en y regardant de plus près, on reconnaît que la tête et le dessus du corps, compris les couvertures supérieures des ailes, sont d'une teinte plus foncée; le croupion et le dessous du corps d'une teinte plus claire; les ailes noirâtres, bordées intérieurement de ce même brun plus clair; le bec noir et les pieds bruns.

Longueur totale, quatre pouces trois lignes; bec, sept lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu, six lignes; doigt postérieur le plus court; queue, dix-sept à dix-huit lignes, compris les piquants, un peu arrondie par le bout; les piquants noirs longs de quatre à cinq lignes; ceux des pennes intermédiaires les plus grands : dépassés par les ailes de vingt-deux lignes.

L'hirondelle d'Amérique de Catesby[b] et de la Caroline de M. Brisson a les ailes beaucoup plus courtes que celle de la Louisiane; à cela près, elle lui ressemble fort par la taille, par la plupart des dimensions, par les piquants, par le plumage; d'ailleurs elle est à peu près du même climat, et si l'on pouvait se persuader que cette grande différence dans la longueur des ailes ne fût pas constante, on serait porté à regarder cette hirondelle comme une variété dans la même espèce. Les temps de son arrivée à la

a. Voyez les planches enluminées, n° 726, fig. 2, où cet oiseau est représenté sous le nom d'*Hirondelle à queue pointue de la Louisiane.*

b. Hirundo caudâ aculeatâ, Americana. Catesby, append., page et pl. 8. — *Hirundo caudâ vel sexies divisâ.* Klein, *Ordo av.*, p. 84, n° 6. — « Hirundo fusca, supernè saturatiùs, infernè « dilutiùs, gutture albicante; rectricibus fuscis, mucronatis... » *Hirundo Carolinensis.* L'Hirondelle de la Caroline. Brisson, t. II, p. 501. — *Hirundo, rectricibus æqualibus, apice nudo subulatis... Pelasgia.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XIII, gen. 117, sp. 10. Cet auteur paraît soupçonner que l'acutipenne de la Martinique pourrait n'être qu'une variété dans cette espèce; mais en les comparant, on trouve qu'elles diffèrent entre elles par les couleurs, la taille, les proportions et le climat.

* *Hirundo pelasgia* (Lath., Gmel.). — Sous-genre *Hirondelles proprement dites* (Cuv.).

Caroline et à la Virginie et de son départ de ces contrées s'accordent, dit Catesby, avec ceux de l'arrivée et du départ des hirondelles en Angleterre; il soupçonne qu'elle va passer l'hiver au Brésil, et il nous apprend qu'elle niche à la Caroline dans les cheminées.

Longueur totale, quatre pouces trois lignes; bec, cinq lignes; tarse de même; doigt du milieu, six; queue, dix-huit lignes : dépassée de trois lignes par les ailes.

L'hirondelle acutipenne de Cayenne, appelée *camaria*[a], ressemble plus par ses dimensions à celle de la Louisiane que l'hirondelle de la Caroline, car elle a les ailes plus longues que celle-ci, mais cependant moins longues que celle-là. D'un autre côté, elle s'en éloigne un peu davantage par les couleurs du plumage, car elle a le dessus du corps d'un brun plus foncé et tirant au bleu, le croupion gris, la gorge et le devant du cou d'un gris teinté de roussâtre, le dessous du corps grisâtre, nuancé de brun; en général, la couleur des parties supérieures tranche un peu plus sur celles des parties inférieures et a plus d'éclat; mais ce peut être une variété de sexe, d'autant plus que l'individu de Cayenne a été donné pour un mâle.

On dit qu'à la Guiane elle n'approche pas des lieux habités, et certainement elle n'y niche pas dans les cheminées, car il n'y a point de cheminées à la Guiane.

Longueur totale, quatre pouces sept lignes; bec, quatre lignes; tarse, cinq; queue, vingt lignes, compris les piquants, qui en ont deux à trois dépassée par les ailes d'environ un pouce.

XV. — L'HIRONDELLE NOIRE ACUTIPENNE DE LA MARTINIQUE.[b]*

C'est la plus petite de toutes les acutipennes connues; elle n'est pas plus grosse qu'un roitelet; les pointes qui terminent les pennes de sa queue sont très-fines.

Elle a tout le dessus de la tête et du corps noir sans exception, la gorge d'un brun gris, et le reste du dessous du corps d'un brun obscur; le bec noir et les pieds bruns.

L'individu représenté dans nos planches avait le dessous du corps d'un brun rougeâtre.

Longueur totale, trois pouces huit lignes; bec, quatre lignes; tarse de même; doigt du milieu, quatre lignes et demie; vol, huit pouces huit lignes; queue, vingt lignes, composée de douze pennes égales : dépassée par les ailes de huit lignes.

a. Voyez les planches enluminées, n° 726, fig. 1, où cet oiseau est représenté sous le nom d'*Hirondelle à queue pointue de Cayenne.*

b. Voyez les planches enluminées, n° 544, fig. 1.

* *Hirundo acuta* (Lath., Gmel.). — Sous-genre *Hirondelles proprement dites* (Desm.).

AVERTISSEMENT.[1]

Depuis quarante ans que j'écris sur l'histoire naturelle, mon zèle pour l'avancement de cette science ne s'est point ralenti[2]; j'aurais voulu la traiter dans toutes ses parties, ou du moins ajouter à ce que j'ai déjà fait, l'histoire des oiseaux et celle des insectes; mais comme ces deux objets sont d'un détail immense, j'ai senti que j'avais besoin de coopérateurs, et j'ai engagé mon très-cher et savant ami M. de Montbeillard, l'un des meilleurs écrivains de ce siècle, à partager ce travail avec moi[3]. Il a rempli une partie de cette tâche pénible jusqu'au sixième volume de cette histoire des oiseaux; et désirant aujourd'hui s'occuper assidûment de celle des insectes[4], à laquelle il a déjà beaucoup travaillé, il m'a prié de me charger seul de ce qui restait à faire sur les oiseaux. Ce septième volume et les deux suivants qui termineront l'ouvrage seront donc tous trois sous mon nom; néanmoins ce qu'ils contiennent ne m'appartient pas en entier, à beaucoup près. M. l'abbé Bexon, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, déjà connu par plusieurs bons ouvrages, a bien voulu m'aider dans ce dernier travail; non-seulement il m'a fourni toutes les nomenclatures et la plupart des descriptions, mais il a fait de savantes recherches sur chaque article, et il les a souvent accompagnées de réflexions solides et d'idées ingénieuses, que j'ai employées de son aveu, et dont je me fais un devoir et un plaisir de lui témoigner publiquement ma juste reconnaissance[5].

Je dois encore avertir que M. Daubenton, des académies de Philadelphie et de Nanci, garde et sous-démonstrateur du Cabinet du Roi, a aussi beau-

1. Cet *Avertissement* de Buffon ouvre le VIIe volume de l'*Histoire des oiseaux* (édition in-4° de l'Imprimerie royale), volume publié en 1780.

2. Noble témoignage, que Buffon avait bien le droit de se rendre, et que le monde savant lui rend aujourd'hui avec admiration.

3. « Une partie de l'*Histoire des oiseaux* fut rédigée en entier par deux amis de Buffon, « d'abord par Gueneau de Montbeillard, qui parvint en quelques endroits à imiter son style, « bien qu'il tombe de temps en temps dans l'affectation, et, en dernier lieu, par l'abbé Bexon, « quand Gueneau, ennuyé des oiseaux, s'occupa des insectes. » (Cuvier.)

4. L'*Histoire des insectes*, laissée imparfaite par Gueneau de Montbeillard, mort en 1785, trois ans avant Buffon, n'a point été publiée.

5. On sent que Buffon craint de n'en pas assez dire.

Il écrivait à Bexon, le 20 janvier 1780 : « Je vous envoie ci-joint l'*Avertissement* qui doit « être mis à la tête de notre septième volume des oiseaux : je crois que vous serez content de « la manière dont j'y parle de vous. Cependant voyez, mon cher monsieur, si vous désirez « quelque chose de plus. M. Gueneau de Montbeillard a vu cet avertissement, et c'est par cette « raison qu'il ne faudrait y rien changer; cependant dites-moi naturellement si vous êtes aussi « content que je le désire. » — Je crois que Buffon aurait pu dire un peu plus. Plusieurs articles des trois derniers volumes de l'*Histoire des oiseaux* sont entièrement, ou à fort peu près, de Bexon. J'éclaircirai ces détails dans la *Notice sur Buffon*, qui accompagnera cette édition.

coup contribué à la perfection de tout l'ouvrage, en se chargeant de faire dessiner, graver et enluminer avec soin les oiseaux, à mesure qu'il a été possible de se les procurer. Le quarante-deuxième et dernier cahier de cette collection, composée de mille huit planches enluminées, vient de paraître; en sorte que dans moins d'un an cette histoire de tous les oiseaux connus sera complète à tous égards.

On l'a imprimée sous quatre formats :

1° Grand in-folio avec les planches enluminées, en grand papier;
2° Petit in-folio avec les planches enluminées, petit papier;
3° In-quarto avec d'autres planches en noir, et des renvois aux planches enluminées;
4° In-douze avec planches en noir, et les mêmes renvois.

LES PICS.[a]*

Les animaux qui vivent des fruits de la terre sont les seuls qui entrent en société : l'abondance est la base de l'instinct social, de cette douceur de mœurs et de cette vie paisible qui n'appartient qu'à ceux qui n'ont aucun motif de se rien disputer; ils jouissent sans trouble du riche fonds de subsistance qui les environne : et dans ce grand banquet de la nature, l'abondance du lendemain est égale à la profusion de la veille. Les autres animaux, sans cesse occupés à pourchasser une proie qui les fuit toujours, pressés par le besoin, retenus par le danger, sans provisions, sans moyens que dans leur industrie, sans aucune ressource que leur activité, ont à peine le temps de se pourvoir et n'ont guère celui d'aimer. Telle est la condition de tous les oiseaux chasseurs; et à l'exception de quelques lâches qui s'acharnent sur une proie morte, et s'attroupent plutôt en brigands qu'ils ne se rassemblent en amis, tous les autres se tiennent isolés et vivent solitaires. Chacun est tout entier à soi, nul n'a de biens ni de sentiments à partager.

Et de tous les oiseaux que la nature force à vivre de la grande ou de la petite chasse, il n'en est aucun dont elle ait rendu la vie plus laborieuse, plus dure, que celle du pic : elle l'a condamné au travail, et pour ainsi dire

a. Le pic, en général, se nomme en grec, δενδροκολαπτής, δρυοκολαπτής (*quasi, arborum, quercuum dolator*), ξυλοκόπος; dans Hésychius σπελεκτός : et dans *les Oiseaux* d'Aristophane πελέκαν, *à perforandis lignis* (*aves erant sapientissimi pelecanes, qui rostris dolaverunt januas*). En grec moderne, κουρκουνίστης; en latin, *picus;* dans Pline, *picus arborarius* (le nom de *picus martius* appartient exclusivement au pic vert). En hébreu, *anapha*, ou selon d'autres *bleschiat;* en italien, *pico, picchio;* en allemand, *specht;* en flamand, *spicht;* en anglais, *wood-pecker;* en espagnol, *bequebo;* en polonais, *dzieziol;* en turc, *sœgarieck.*

* Ordre des *Grimpeurs*, genre *Pics* (Cuv.).

à la galère perpétuelle; tandis que les autres ont pour moyens la course, le vol, l'embuscade, l'attaque, exercices libres où le courage et l'adresse prévalent, le pic, assujetti à une tâche pénible, ne peut trouver sa nourriture qu'en perçant les écorces et la fibre dure des arbres qui la recèlent; occupé sans relâche à ce travail de nécessité, il ne connaît ni délassement ni repos; souvent même il dort et passe la nuit dans l'attitude contrainte de la besogne du jour; il ne partage pas les doux ébats des autres habitants de l'air; il n'entre point dans leurs concerts, et n'a que des cris sauvages, dont l'accent plaintif, en troublant le silence des bois, semble exprimer ses efforts et la peine. Ses mouvements sont brusques; il a l'air inquiet, les traits et la physionomie rudes, le naturel sauvage et farouche; il fuit toute société, même celle de son semblable; et quand le besoin physique de l'amour le force à rechercher une compagne, c'est sans aucune des grâces dont ce sentiment anime les mouvements de tous les êtres qui l'éprouvent avec un cœur sensible.

Tel est l'instinct étroit et grossier d'un oiseau borné à une vie triste et chétive. Il a reçu de la nature des organes et des instruments appropriés à cette destinée, ou plutôt il tient cette destinée même des organes avec lesquels il est né. Quatre doigts épais, nerveux, tournés deux en avant, deux en arrière[a]; celui qui représente l'ergot étant le plus allongé et même le plus robuste, tous armés de gros ongles arqués, implantés sur un pied très-court et puissamment musclé, lui servent à s'attacher fortement et grimper en tous sens autour du tronc des arbres[b]; son bec tranchant, droit, en forme de coin, carré à sa base, cannelé dans sa longueur, aplati et taillé verticalement à sa pointe comme un ciseau, est l'instrument avec lequel il perce l'écorce et entame profondément le bois des arbres où les insectes ont déposé leurs œufs; ce bec, d'une substance solide et dure[c], sort d'un crâne épais; de forts muscles dans un cou raccourci, portent et dirigent les coups réitérés que le pic frappe incessamment pour percer le bois et s'ouvrir un accès jusqu'au cœur des arbres : il y darde une longue langue effilée, arrondie, semblable à un ver de terre, armée d'une pointe dure, osseuse, comme d'un aiguillon, dont il perce dans leurs trous les vers qui sont sa seule nourriture; sa queue, composée de dix pennes raides, fléchies en dedans, tronquées à la pointe, garnies de soies rudes, lui sert de point d'appui dans l'attitude souvent renversée qu'il est forcé de prendre pour

a. « Omnibus digiti bini et bini, ante et retro; quod solis ipsis, si quasdam noctuas, psittacos et yinga excipias, proprium est, » dit Aldrovande, qui ne connaissait pas les ouroucouais et les barbus, et qui oublie les coucous et les toucans.

b. « Scandit per arbores omnibus modis; nam vel resupinus stellionum more ingreditur. » Aristote, lib. IX, cap. 9.

c. « Le bec est droict, dur, fort et poinctu, quasi limé en quatre quarres. » Belon, *Nat. des oiseaux*. — Aristote observe (lib. III, cap. 1, *de Part. animal.*) la dureté du bec osseux du pic : « Roboriseci generis (*rostrum*) et corvini, robustum atque prædurum os est. »

grimper et frapper avec avantage[a]. Il niche dans les cavités qu'il a en partie creusées lui-même, et c'est du sein des arbres que sort cette progéniture qui, quoique ailée, est néanmoins destinée à ramper à l'entour, à y rentrer de nouveau pour se reproduire et à ne s'en séparer jamais.

Le genre du pic est très-nombreux en espèces qui varient pour les couleurs et diffèrent par la grandeur : les plus grands pics sont de la taille de la corneille, et les plus petits de celle de la mésange; mais chaque espèce en particulier paraît peu nombreuse en individus, ainsi qu'il en doit être de tous les êtres dont la vie peu aisée diminue la multiplication. Cependant la nature a placé des pics dans toutes les contrées où elle a produit des arbres, et en plus grande quantité dans les climats plus chauds. Sur douze espèces que nous connaissons en Europe et dans le Nord de l'un et de l'autre continent, nous en compterons vingt-sept dans les régions chaudes de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie; ainsi, malgré les réductions que nous avons dû faire aux espèces trop multipliées par les nomenclateurs, nous en aurons en total trente-neuf, dont seize n'étaient pas connues des naturalistes avant nous, et nous observerons qu'en général tous les pics de l'un et de l'autre continent diffèrent des autres oiseaux par la forme des plumes de la queue, qui sont toutes terminées en pointe plus ou moins aiguë.

Les trois espèces[1] de pics connues en Europe sont *le pic vert*, *le pic noir* et *l'épeiche* ou *pic varié*, et ces trois espèces, qui sont presque isolées et sans variétés dans nos climats, semblent s'être échappées chacune de leur famille, dont les espèces sont nombreuses dans les climats chauds des deux continents. Nous réunirons donc à la suite de chacune de ces trois espèces d'Europe tous les pics étrangers qui peuvent y avoir rapport.

LE PIC VERT.[b c *]

Le pic vert est le plus connu des pics, et le plus commun dans nos bois. Il arrive au printemps, et fait retentir les forêts de cris aigus et durs, *tia-*

a. « Sa queue est moult propice pour sa façon de vivre; car son extrémité est ronde, et les « plumes moult rudes, dont il se sert rampant sur les arbres, s'appuyant à elle pour se servir « de contre-poids; et au lieu que quasi tous les autres y ont douze plumes, le pic n'en a que « dix. » Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 299.

b. Voyez les planches enluminées, n° 371, et n° 879, le vieux mâle.

c. En latin, *picus martius*; en grec, dans Aristote πίκος; en italien, *pico verde*, *picozc*, en allemand, *grun-specht*; en anglais, *greenwood pecker*, *greenwod-spise*, *high-hoo*, *hew-*

1. « Nous en avons six ou sept espèces en Europe : le *grand pic noir* (*picus martius*. Linn.), « le *pic vert* (*picus viridis*), une espèce voisine, mais un peu plus petite : *picus canus*, Gmel., « l'*épeiche* ou *grand pic varié* (*picus major*), le *moyen épeiche* (*picus medius*), le *petit épeiche* « (*picus minor*), et le *picus leuconotos* du nord-est de l'Europe. » (Cuvier.)

* *Picus viridis* (Linn.). — Ordre des *Grimpeurs*, genre *Pics* (Cuv.).

cacan, tiacacan, que l'on entend de loin, et qu'il jette surtout en volant par élans et par bonds; il plonge, se relève et trace en l'air des arcs ondulés, ce qui n'empêche pas qu'il ne s'y soutienne assez longtemps; et quoiqu'il ne s'élève qu'à une petite hauteur, il franchit d'assez grands intervalles de terres découvertes pour passer d'une forêt à l'autre. Dans le temps de la pariade il a, de plus que son cri ordinaire, un appel d'amour qui ressemble en quelque manière à un éclat de rire bruyant et continu, *tio tio, tio tio tio,* répété jusqu'à trente et quarante fois de suite[a].

Le pic vert se tient à terre[b] plus souvent que les autres pics, surtout près des fourmillières, où l'on est assez sûr de le trouver, et même de le prendre avec des lacets. Il attend les fourmis au passage, couchant sa longue langue dans le petit sentier qu'elles ont coutume de tracer et de suivre à la file; et lorsqu'il sent sa langue couverte de ces insectes, il la retire pour les avaler; mais si les fourmis ne sont pas assez en mouvement, et lorsque le froid les tient encore renfermées, il va sur la fourmillière, l'ouvre avec les pieds et le bec, et s'établissant au milieu de la brèche qu'il vient de faire, il les saisit à son aise et avale aussi leurs chrysalides.

Dans tous les autres temps il grimpe contre les arbres, qu'il attaque et qu'il frappe à coups de bec redoublés; travaillant avec la plus grande activité, il dépouille souvent les arbres secs de toute leur écorce; on entend de loin ses coups de bec et l'on peut les compter; comme il est paresseux pour

hole, rainfowl; en suédois, *groen-spich, groen-gjoeling, wedknarr;* en polonais, *dzieciol zielony;* en danois, *gron-spœt, gnul-spœt;* en lapon, *zhiaine. Pic-mart, pic vert, pic jaune, picumart,* Belon, *Portrait d'oiseaux,* p. 74, *a. Pic vert-jaune; idem, Nat. des oiseaux,* p. 299. Le pic vert s'appelle en Poitou, *picosseau;* en Périgord, *picolat;* en Guienne, *bivai;* en Picardie, *becquebo;* en quelques endroits, *pleu-pleu* ou *plui-plui,* d'après un de ses cris. — *Picus viridis.* Gessner, *Avi.,* p. 710, avec une mauvaise figure. La même, *Icon. avi.,* p. 36. — Ray, *Synops. avi.,* p. 42, n° *a*, 2. — Klein, *Avi.,* p. 27, n° 5. — Frisch, tab. 35, la figure assez exacte, aux taches près marquées dessous le corps. — Sibbald, *Scot. illustr.,* part. II, lib. III, p. 15. — Willughby, *Ornithol.,* p. 93, avec la figure empruntée d'Aldrovande, tab. 21. — Jonston, *Avi.,* p. 79, avec une figure, tab. 41, empruntée d'Aldrovande; et une de Gessner, même planche, sous le nom de *Picus viridis major.* — Schwenckfeld, *Avi. Sles.,* p. 338. — *Picus viridis vertice coccineo.* Linnæus, *Syst. nat.,* edit. X, gen. 54, sp. 7. — *Idem, Fauna Suec.,* n° 80. — Muller, *Zool. Dan.,* n° 98. — *Green wood-pecker, or wood-spite. Brit. Zool.,* p. 78. — *Picus viridis.* Chemnitzius, *Exercit.,* p. 93, n° 3. *Idem., Onomast.,* p. 86, n° 3. — *Picus arborarius Plinio, picus martius Festo.* Rzaczynsky, *Hist. nat. Polon.,* p. 292. — *Picus viridis, seu picus martius, picus medius Eberi et Peucri. Idem, Auctuar.,* p. 413. — *Kolos, seu picus viridis nostras.* Aldrovande, *Avi.,* t. I, p. 848. — *Picus.* Mehrung, *Avi.,* gen. 14. — *Green-wood pecker, or picus martius.* Borl., *Hist. nat. of Cornwal.,* p. 246. — *Picard,* Albin, t. I, p. 17, avec une figure mal colorée, pl. 18. — « Picus supernè virido-olivaceus, « infernè ex sordide albo-ad olivaceum in luteum, inopyzio olivaceo-flavescente, capite superius « et corpore rubro, rectricibus tectis, latis intermediis in utroque latere, lateralibus extrè- « mis virido-olivaceo dentatum variegatis, extis intermediis apice nigris... » *Picus viridis.* Brisson, *Ornithol.,* t. IV, p. 9.

a. Aldrovande dit qu'il se tait en été, « æstate silere aiunt : » apparemment qu'il reprend sa voix à l'automne, car nous l'avons ouï dans cette saison remplir les bois de ses cris.

b. Willughby.

tout autre mouvement, il se laisse aisément approcher, et ne sait se dérober au chasseur qu'en tournant autour de la branche et se tenant sur la face opposée. On a dit qu'après quelques coups de bec il va de l'autre côté de l'arbre pour voir s'il l'a percé ; mais c'est plutôt pour recueillir sur l'écorce les insectes qu'il a réveillés et mis en mouvement ; et ce qui paraît encore plus certain, c'est que le son rendu par la partie du bois qu'il frappe semble lui faire connaître les endroits creux où se nichent les vers qu'il recherche, ou bien une cavité dans laquelle il puisse se loger lui-même et disposer son nid.

C'est au cœur d'un arbre vermoulu qu'il le place, à quinze ou vingt pieds au-dessus de terre, et plus souvent dans les arbres de bois tendre, comme trembles ou marsauts, que dans les chênes. Le mâle et la femelle travaillent incessamment et tour à tour à percer la partie vive de l'arbre jusqu'à ce qu'ils rencontrent le centre carié ; ils le vident et le creusent, rejetant au dehors avec les pieds les copeaux et la poussière du bois ; ils rendent quelquefois leur trou si oblique et si profond, que la lumière du jour ne peut y arriver. Ils y nourrissent leurs petits à l'aveugle. La ponte est ordinairement de cinq œufs, qui sont verdâtres avec de petites taches noires. Les jeunes pics commencent à grimper tout petits et avant de pouvoir voler. Le mâle et la femelle ne se quittent guère, se couchent de bonne heure, avant les autres oiseaux, et restent dans leur trou jusqu'au jour.

Quelques naturalistes ont pensé que le pic vert est l'oiseau pluvial, *pluviæ avis* des anciens, parce qu'on croit vulgairement qu'il annonce la pluie par un cri très-différent de sa voix ordinaire. Ce cri est plaintif et traîné, *plieu, plieu, plieu*, et s'entend de très-loin. C'est dans le même sens que les Anglais le nomment *rain-fowl* (oiseau de pluie) ; et que dans quelques-unes de nos provinces, comme en Bourgogne, le peuple l'appelle *procureur du meunier* [a]. Ces observateurs prétendent même avoir reconnu dans le pic vert quelque pressentiment marqué du changement de la température et des autres affections de l'air ; et c'est apparemment d'après cette prévision naturelle à cet oiseau, que la superstition lui a supposé des connaissances encore plus merveilleuses. Le pic [b] tenait le premier rang dans les auspices ; son histoire ou plutôt sa fable, mêlée à la mythologie des anciens héros du *Latium* [c], présente un être mystérieux et augural dont les signes étaient interprétés, les mouvements significatifs et les apparitions fatales. Pline nous en offre un trait frappant, et qui montre en même temps dans les

a. Comme annonçant la pluie et la crue d'eau qui fait moudre le moulin.

b. « Pici martii... in auspicatu magni... principales Latio sunt in auguriis. » Pline, lib. x, cap. 18.

c. Picus, fils de Saturne et père de Faunus, fut aïeul du roi Latinus. Pour avoir méprisé l'amour de Circé, il fut changé en pic vert ; il devint un des dieux champêtres sous le nom de *Picumnus*. Tandis que la louve allaitait Romulus et Remus, on vit ce pic sacré se poser sur leur berceau. *Vid. plura apud Gessner.*, p. 678.

anciens Romains deux caractères qu'on croirait incompatibles, l'esprit superstitieux et la grandeur d'âme [a].

L'espèce du pic vert se trouve dans les deux continents, et, quoique assez peu nombreuse en individus, elle est très-répandue. Le pic vert de la Louisiane [b] est le même que celui d'Europe; le pic vert des Antilles [c] n'en est qu'une variété. M. Gmelin parle d'un pic vert cendré qu'il vit chez les Tunguses, qui est une espèce très-voisine ou une variété de celui d'Europe [d]. Nous n'hésiterons pas de lui rapporter aussi le pic à *tête grise* de Norwége donné par Edwards [e], et dont MM. Klein et Brisson ont fait une espèce particulière [f]. Il ne diffère en effet de notre pic vert qu'en ce que ses couleurs sont plus pâles et sa tête sans rouge décidé, quoiqu'il y en ait quelque teinte sur le front. Edwards remarque avec raison que cette diversité de couleur provient uniquement de la différence des climats, qui influent sur le plumage des oiseaux comme sur le pelage des quadrupèdes, que le froid du pôle blanchit ou pâlit également. M. Brisson fait encore une espèce particulière du *pic jaune* de Perse [g], lequel, suivant toute apparence, n'est aussi qu'un pic vert. Il en a la taille et presque les couleurs : Aldrovande ne parle de ce pic jaune de Perse que sur une figure qui lui fut montrée à Venise; ce n'est point sur une notice aussi incertaine, et sur laquelle ce naturaliste paraît peu compter lui-même, qu'on doit établir une espèce particulière, et c'est même peut-être trop que de l'indiquer ici.

Belon a fait du pic noir une espèce de pic vert, et cette erreur a été adoptée par Ray, qui compte deux espèces de pic vert [h]. Mais l'origine de ces

a. Un pic vint se poser sur la tête du préteur Ælius Tubero, tandis qu'il était assis sur son tribunal dans la place publique, et se laissa prendre à la main : les devins consultés sur ce prodige, répondirent que l'empire était menacé de destruction si on relâchait l'oiseau, et le préteur, de mort si on le retenait; Tubero à l'instant le déchira de ses mains : peu après, ajoute Pline, il accomplit l'oracle. Lib. x, cap. 18.

b. Le pic vert est le même à la Louisiane qu'en France. Le Page Dupratz, *Histoire de la Louisiane*, t. I, p. 117.

c. « Il y a un oiseau qu'on nomme *charpentier* à Saint-Domingue, sans doute parce qu'il charpente et creuse les arbres : si ce n'est pas le pic vert d'Europe, c'est un oiseau de la même espèce; il en a les couleurs, la forme, le chant et les mœurs. Il fait beaucoup de tort aux palmistes, qu'il perce en plusieurs endroits, et souvent de part en part, ce qui les rend cassants et les fait périr par la suite; il est aussi très-friand de l'amande du cacaoyer; on est obligé de lui donner la chasse lorsque le cacao approche de la maturité. » Note de M. le chevalier Lefebvre Deshayes.

d. « Les Tunguses de la Nijaia-tunguska attribuent des vertus au pivert cendré; ils font « rôtir cet oiseau, le pilent, y mêlent de la graisse quelle qu'elle soit, excepté celle d'ours, « parce qu'elle se corrompt facilement, et enduisent avec ce mélange les flèches dont ils font « usage à la chasse; un animal frappé d'une de ces flèches, tombe toujours sous le coup. « *Voyage en Sibérie*, par Gmelin, t. II, p. 113.

e. *History of Birds*, t. II, p. 65.

f. Klein, *Av.*, p. 28, n° 17. *Pic vert de Norwége*, Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 18.

g. *Picus luteus, cyanopus, Persicus.* Aldrovande, t. I, p. 851. — *Le pic jaune de Perse.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 20.

h. *Nat. des oiseaux. Du plus grand pic vert*, p. 302. C'est ce qu'Aldrovande a bien reconnu : « Bellonius hallucinatur picum suum viridem nobis pro pico majori obtrudens, » t. I, p. 843.

méprises est dans l'abus du nom de pic vert, que les anciens ornithologistes et quelques modernes, tels que les traducteurs de Catesby et d'Edwards, appliquent indistinctement à tous les pics. Il en est de même du nom de *picus martius*, qu'ils donnent souvent aux pics en général, quoique originairement il appartienne exclusivement au pic vert, comme oiseau dédié au dieu Mars.

Gessner a dit avec raison, et Aldrovande a tâché de prouver que le *colios* d'Aristote est le pic vert; mais presque tous les autres naturalistes ont soutenu que le colios est le loriot. Nous croyons devoir discuter leurs opinions, tant pour compléter l'histoire naturelle de ces oiseaux, que pour expliquer deux passages d'Aristote qui présentent plus d'une difficulté.

Théodore Gaza traduit également par *galgulus* (loriot) un mot qui se trouve deux fois (du moins suivant sa leçon) au chapitre Ier du IXe livre d'Aristote; mais il est évident qu'il se trompe au moins une, et que le *celeos* qui combat avec le *libyos* dans le premier passage, ne peut point être le même qui, dans le second, est ami du *libyos*. Ce dernier *celeos* habite les rives des eaux et les taillis[a], genre de vie qui n'est point attribué au premier; et pour qu'Aristote ne se contredise pas dans la même page, il faut lire dans le premier passage *colios* au lieu de *celeos*. Le *celeos* sera donc un oiseau d'eau ou de rivage, et le colios sera ou le loriot, comme l'a rendu Gaza et comme l'ont répété les nomenclateurs, ou le pic vert comme l'ont soutenu Gessner et Aldrovande. Or, par la comparaison du second passage d'Aristote[b], où il parle plus amplement du colios[c], tout ce qu'il lui attribue, comme la grandeur approchante de la tourterelle, la voix forte, etc.[d], convient parfaitement au pic vert, et il y a même un trait qui ne convient qu'à lui, savoir : *l'habitude de frapper les arbres à coups de bec et d'y chercher sa nourriture*[e]. De plus, le mot *chloron* dont ce philosophe se sert pour marquer la couleur du colios signifie plutôt *vert* qu'il ne signifie *jaune*, comme l'a rendu Gaza; et si l'on considère après cela qu'Aristote, en cet endroit, parle du colios après deux pics et avant le grimpereau, on ne pourra guère douter qu'il n'ait entendu le pic vert et non pas le loriot.

Albert et Scaliger ont assuré que le pic vert apprend à parler, et qu'il articule quelquefois parfaitement la parole[f]; Willughby le nie avec raison[g]. La structure de la langue des pics, longue comme un ver, paraît se refuser

a. Παρὰ ποταμὸν καὶ λόκμας (*juxta amnes et fruteta*), en quoi Gaza s'est encore trompé, de rendre *fruteta et nemora*.

b. Lib. VIII, cap. III.

c. Remarquez qu'il le comprend sous l'article des oiseaux vivant de pucerons et d'insectes : « aliæ culicibus vivunt, nec aliò magis quàm venatu culicum gaudent. »

d. « Magnitudo quanta ferè turturi est... Vocem emittit, magnam. » *Loco citato.*

e. « Lignipeta admodum est, magnâque ex parte macerie (potiùs materie) pascitur. » *Ibid.*

f. *Exercit.*, pag. 237.

g. « Picos humano sermoni assuescere, quamvis Scaliger et Albertus tradunt, ego vix credi« derim. » Willughby, pag. 92.

entièrement au mécanisme de l'articulation des sons, outre que leur caractère sauvage et indocile les rend peu susceptibles d'éducation ; car l'on ne peut guère nourrir en domesticité des oiseaux qui ne vivent que des insectes cachés sous les écorces [a].

Selon Frisch, les mâles seuls ont du rouge sur la tête ; Klein dit la même chose ; Salerne prétend qu'ils se trompent, et que les petits ont tous le dessus de la tête rouge, même dans le nid. Suivant l'observation de Linnæus, ce rouge varie et paraît mêlé, tantôt de taches noires, tantôt de grises, et quelquefois sans taches dans différents individus. Quelques-uns, et ce sont vraisemblablement les vieux mâles, prennent du rouge dans les deux moustaches noires qui partent des angles du bec, et ils ont en tout les couleurs plus vives, comme on le voit dans celui qui est représenté dans nos planches enluminées n° 879.

Frisch raconte qu'en Allemagne, pendant l'hiver, le pic vert fait ravage dans les ruches d'abeilles ; nous doutons de ce fait, d'autant qu'il reste bien peu de ces oiseaux en France pendant l'hiver, si même il en reste aucun ; et comme il fait encore plus froid en Allemagne, nous ne voyons pas pourquoi ils y resteraient de préférence.

En les ouvrant, on leur trouve ordinairement le jabot rempli de fourmis. Il n'y a point de *cœcum*, et tous les oiseaux de ce genre en manquent également [b], mais en place du cœcum il y a un renflement dans l'intestin. La vésicule du fiel est grande ; le tube intestinal est long de deux pieds ; le testicule droit est rond ; le gauche oblong et courbé en arc, ce qui est naturel et non accidentel, comme il a été vérifié sur un grand nombre d'individus [c].

Mais le mécanisme de la langue du pic a été un sujet d'admiration pour tous les naturalistes. Borelli et Aldrovande ont décrit la forme et le jeu de cet organe ; Olaüs Jacobæus, dans les *Actes de Copenhague* [d], et Méry dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris* [e], en ont donné la curieuse anatomie. La langue du pic vert, proprement dite, n'est que cette pointe osseuse qui ne paraît en faire que l'extrémité ; ce que l'on prend pour la

a. M. le vicomte de Querhoënt nous assure pourtant en avoir nourri, du moins quelque temps ; mais il nous confirme dans l'idée de leur mauvais naturel. « J'ai vu, dit-il, de jeunes « pics verts que j'élevais et qui étaient encore dans le nid, se battre avec acharnement. Lorsque « j'ai ouvert des arbres où il y avait une nichée, le père et la mère l'ont toujours abandonnée, « et ont toujours laissé mourir de faim leurs petits. Les pics sont méchants et querelleurs ; les « oiseaux plus faibles qu'eux sont toujours leurs victimes : ils leur brisent la tête à coups de « bec, sans en faire ensuite leur proie. J'en avais un dans une chambre avec des perdrix, il « les tua toutes les unes après les autres. Lorsque j'entrais, il me grimpait le long des jambes. « Il allait se promener dans les champs et revenait manger dans la chambre ; ils sont familiers, « sans être attachés. »

b. « Commune generi cœcis carere. » Willughby.

c. Willughby.

d. *Collection académique*, partie étrangère, t. IV, p. 358.

e. *Reg. Sc acad. hist.* à J. B. Duhamel, lib. IV, sect. VI, cap. 5.

langue est l'os hyoïde lui-même engagé dans un fourreau membraneux, et prolongé en arrière en deux longs rameaux d'abord osseux, puis cartilagineux, lesquels, après avoir embrassé la trachée-artère, fléchissent, se courbent sur la tête, se couchent dans une rainure tracée sur le crâne, et vont s'implanter dans le front à la racine du bec[1]. Ce sont ces deux rameaux ou filets élastiques, garnis d'un appareil de ligaments et de muscles extenseurs et rétracteurs, qui fournissent à l'allongement et au jeu de cette espèce de langue. Tout le faisceau de cet appareil est enveloppé, comme dans une gaîne, d'une membrane qui est le prolongement de celle dont la mandibule inférieure du bec est tapissée, de manière qu'elle s'étend et se défile comme un ver lorsque l'os hyoïde s'élance, et qu'elle se ride et se replisse en anneaux quand cet os se retire. La pointe osseuse, qui tient seule la place de la véritable langue, est implantée immédiatement sur l'extrémité de cet os hyoïde, et recouverte d'un cornet écailleux, hérissé de petits crochets tournés en arrière; et afin qu'il ne manque rien à cette espèce d'aiguillon pour retenir comme pour percer la proie, il est naturellement enduit d'une glu que distillent dans le fond du bec deux canaux excrétoires venant d'une double glande. Cette structure est le modèle de celle de la langue de tous les pics : sans l'avoir vérifié sur tous, nous le conclurons du moins par analogie, et même nous croyons qu'on peut l'étendre à tous les oiseaux qui lancent leur langue en l'allongeant.

Le pic vert a la tête fort grosse et la faculté de relever les petites plumes rouges qui en couvrent le sommet, et c'est de là que Pline lui prête une huppe[a]. On le prend quelquefois à la pipée, mais c'est par une espèce de hasard; il y vient moins répondant à l'appeau qu'attiré par le bruit que fait le pipeur en frappant contre l'arbre qui soutient sa loge, et qui ressemble assez au bruit que fait un pic avec son bec; quelquefois il se prend par le cou aux sauterelles, en grimpant le long du piquet; mais c'est un mauvais gibier, ces oiseaux sont toujours extrêmement maigres et secs, quoique Aldrovande dise qu'on en mange en hiver à Bologne, et qu'ils sont alors assez gras; ce qui nous apprend du moins qu'il en reste en Italie dans cette saison, tandis qu'ils disparaissent alors dans nos provinces de France.

a. « Cirrhos, pico martio. »

1. « Les *pics* sont des oiseaux bien caractérisés... par leur langue grêle, armée vers le bout « d'épines recourbées en arrière, qui, poussée par les longues cornes élastiques de l'os hyoïde, « peut sortir très-avant hors du bec... Leur langue, outre son armure, est encore imbibée d'un « suc visqueux, fourni par de grosses glandes salivaires; elle est retirée en dedans par deux « muscles roulés comme des rubans autour de la trachée : dans cet état de rétraction, les « cornes de l'os hyoïde remontent, sous la peau et autour de la tête, jusque vers la base supé- « rieure du bec, et la gaîne de la langue est plissée sur elle-même dans le fond du gosier. » (Cuvier.)

OISEAUX ÉTRANGERS DE L'ANCIEN CONTINENT

QUI ONT RAPPORT AU PIC VERT.

LE PALALACA OU GRAND PIC VERT DES PHILIPPINES.*

PREMIÈRE ESPÈCE.

Camel, dans sa notice des oiseaux des Philippines[a], et Gemelli Careri s'accordent à placer dans ces îles une espèce de pic vert qu'ils disent grand comme une poule, ce qui doit s'entendre apparemment de la longueur, comme nous le remarquerons aussi au sujet du grand pic noir, et non de la masse du corps. Ce pic, nommé *palalaca* par les insulaires, est appelé par les Espagnols *herrero* ou *le forgeron*[b], à cause du grand bruit qu'il fait en frappant les arbres à coups redoublés, et qui s'entendent, dit Camel, à trois cents pas. Sa voix est grosse et rauque; sa tête rouge et huppée : le vert fait le fond de son plumage, et son bec, qui est d'une solidité à toute épreuve, lui sert à creuser les arbres les plus durs pour y placer son nid.

AUTRE PALALACA OU PIC VERT TACHETÉ DES PHILIPPINES.[c]**

SECONDE ESPÈCE.

Ce second pic des Philippines est tout différent du précédent, par la grandeur et par les couleurs. M. Sonnerat l'appelle *pic grivelé*[d]; il est de grandeur moyenne entre l'épeiche et le pic vert, et plus approchant de la taille de ce dernier : sur chaque plume, dans tout le devant du corps, on voit une tache d'un blanc terne encadrée de brun noirâtre, ce qui forme à l'œil un assez riche émail; le manteau des ailes est d'un roux teint de jaune aurore, qui devient sur le dos d'un aurore plus brillant et tirant au rouge; le croupion est rouge de carmin; la queue est d'un gris roussâtre, et la tête est chargée d'une huppe ondée de roux jaunâtre sur fond brun.

a. Insérée par Petiver dans les *Transactions philosophiques*, n° 285. Quant à la seconde espèce de palalaca que donne Camel, c'est un oiseau frugivore et chanteur qui n'est point un pic.

b. *Voyage autour du monde*, Paris, 1719, t. V, p. 269.

c. Voyez les planches enluminées, n° 691.

d. Pic grivelé de l'île de Luçon. *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, p. 73.

* *Picus Philippinarum* (Lath.). — « Cette espèce n'est pas admise dans les catalogues « modernes, sans doute parce que les caractères qui lui sont assignés ne sont pas suffisants « pour la faire distinguer de quelques autres. » (Desmarets

** *Picus palalaca* (Cuv.). — Genre *Pics* (Cuv.).

LE PIC VERT DE GOA.[a]*

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce pic vert d'Asie est moins grand que le pic vert d'Europe : la coiffe rouge de sa tête, troussée en huppe et en arrière, est bordée à la tempe d'une raie blanche qui s'élargit sur le haut du cou ; une zone noire descend depuis l'œil, et traçant un zigzag, tombe jusque sur l'aile; les petites couvertures sont également noires ; une belle tache d'un jaune doré couvre le reste de l'aile, et se termine en jaune verdâtre sur les petites pennes ; les grandes sont comme dentelées de taches d'un blanc verdâtre sur un fond noir; la queue est noire; le ventre, la poitrine et le devant du cou, jusque sous le bec, sont entremêlés et comme maillés légèrement de blanc et de noir : tous ces effets sont très-bien rendus dans notre planche enluminée, et ce pic est un de ceux dont le plumage est le plus riche et le plus beau. Il a beaucoup de rapports avec le suivant; la ressemblance jointe à la proximité des climats, nous porteraient aisément à croire que ces deux espèces sont très-voisines ou même n'en font qu'une.

LE PIC VERT DE BENGALE.[b c]**

QUATRIÈME ESPÈCE.

Il est de la même taille que le pic vert de Goa, et lui ressemble assez. Le jaune doré des ailes a plus d'étendue dans celui de Bengale et couvre aussi le dos ; une ligne blanche, prise de l'œil, descend au côté du cou comme le zigzag noir de celui de Goa ; la huppe, quoique plus étalée, ne se trouve qu'au derrière de la tête[d], dont le sommet et le devant sont couverts de petites plumes noires tachetées joliment de gouttes blanches ; même plumage dans ces deux oiseaux sous le bec et sur la gorge; la poitrine et l'estomac sont blancs, traversés et maillés de noirâtre et de brun, mais moins dans celui-ci que dans le précédent. Ces différences légères ne distingue-

a. Voyez les planches enluminées, nº 696.

b. Voyez les planches enluminées, nº 695.

c. The spotted indian wood-pecker. Edwards, *Nat. hist. of Birds*, part. IV. p. 182. — *Picus varius Benghalensis.* Klein, *Avi.*, p. 82, nº 13. — « Picus varius occipite rubro, nuchâ nigrâ, « subtus anticèque albus nigro maculatus. » *Picus Benghalensis.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen, 54, sp. 8. — *Grimpereau de Bengale.* Albin, t. III, p. 9, avec une figure médiocre, planche 22.

d. Caractère plus remarquable que celui du noir qui se trouve au haut du cou sous cette huppe, et dont M. Linnæus se sert pour désigner ce pic, *nuchâ nigrâ*; voyez *supra*.

* *Picus goensis* (Lath., Gmel.). — Genre *Pics* (Cuv.).

** *Picus bengalensis* (Lath., Gmel.). — Genre *Pics* (Cuv.).

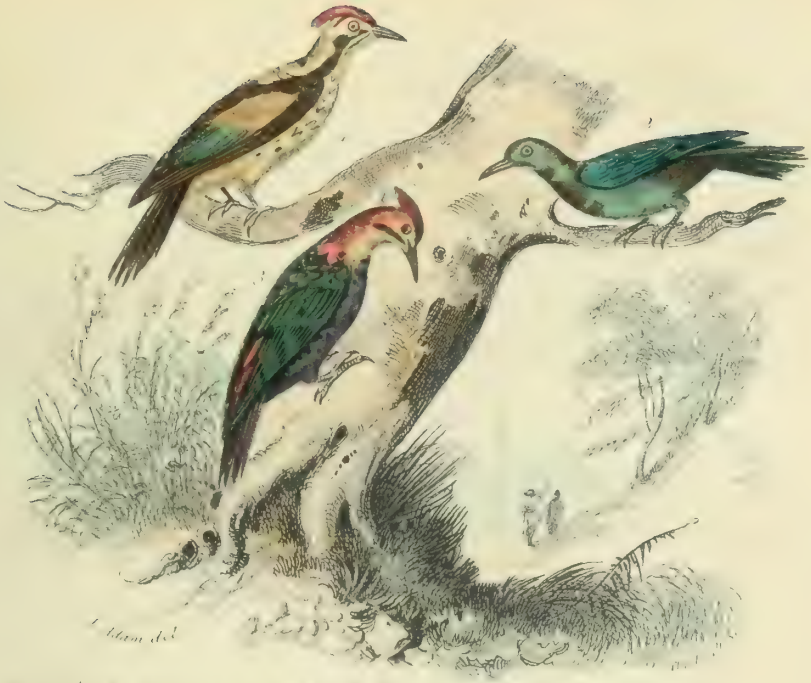

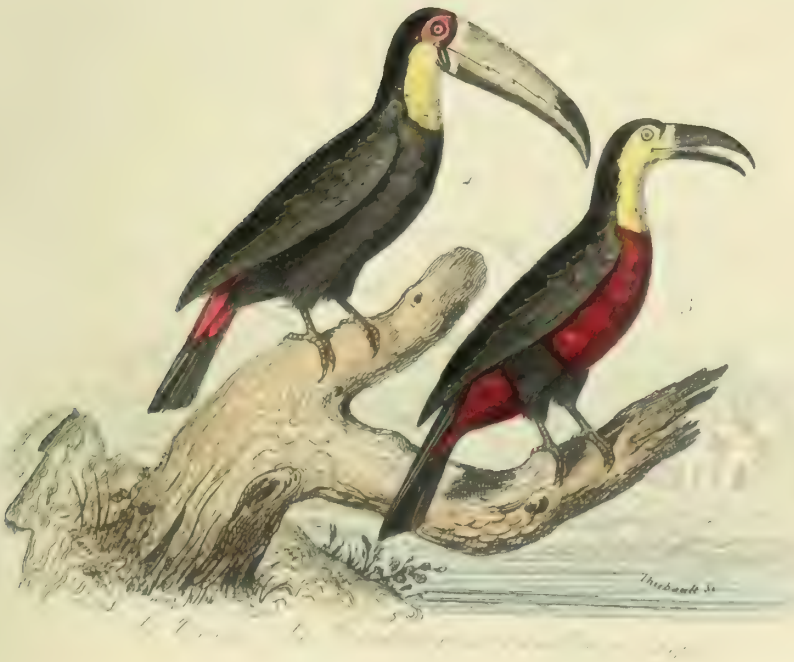
Thubault Sc.

raient peut-être pas assez ces deux espèces sans celle du bec, qui, dans le pic de Goa, est d'un tiers plus long que dans celui de Bengale.

Nous rapporterons à ce dernier, non-seulement le *pic vert de Bengale* de M. Brisson [a], mais encore son pic du cap de Bonne-Espérance [b], qui ressemble beaucoup plus à notre pic de Bengale que le premier de ces deux pics donné par M. Brisson : la raison en est, ce me semble, que la description de celui du cap de Bonne-Espérance est faite d'après nature, et que celle de l'autre a été tirée sur la figure d'Edwards, qui est bien celle de notre pic vert de Bengale, et qui n'en diffère qu'en ce qu'il est un peu plus grand. Mais Albin, qui a décrit le même oiseau, le fait plus grand que celui d'Edwards, et lui donne la grandeur du pic vert d'Europe, ce qui est en effet la taille de ce pic de Bengale. Quoi qu'il en soit, ces petites différences de taille et de couleurs ne nous empêchent pas de reconnaître le même oiseau sous ces trois descriptions.

LE GOERTAN OU PIC VERT DU SÉNÉGAL. [c]*

CINQUIÈME ESPÈCE.

Ce pic, appelé au Sénégal *goërtan*, est moins grand que le pic vert, et ne l'est guère plus que l'épeiche. Le dessus du corps du goërtan est d'un gris brun, teint de verdâtre sombre, tacheté sur les ailes d'ondes d'un blanc obscur, et coupé sur la tête et le croupion par deux plaques d'un beau rouge ; tout le dessous du corps est d'un gris lavé de jaunâtre. Cette espèce et les deux suivantes n'étaient pas connues des naturalistes.

LE PETIT PIC RAYÉ DU SÉNÉGAL. [d]**

SIXIÈME ESPÈCE.

Ce pic n'est pas plus gros qu'un moineau : il a le dessus de la tête rouge ; un demi-masque brun lui passe sur le front et s'étend derrière l'œil ; le plu-

a. « Picus cristatus, supernè viridi-flavicans, infernè albus, marginibus pennarum fuscis ; « cristâ rubrâ ; capite anterius et collo inferiore albo et nigro variis ; collo superiore nigro ; « tæniâ utrinque candidâ ab oculis secundum colli latera protensâ ; rectricibus nigricantibus « obscuro viridi adumbratis... » *Picus viridis Bengalensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 14.

b. « Picus supernè aurantius, aureo refulgens colore, infernè sordidè albus, marginibus « pennarum fuscis ; capite superiore et occipitio rubris ; collo superiore et uropygio nigrican- « tibus ; tæniâ utrinque candidâ à naribus infra oculos et secundùm colli latera protensâ ; rectri- « cibus nigricantibus... » *Picus capitis Bonæ Spei.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 78.

c. Voyez les planches enluminées, n° 320.

d. Voyez les planches enluminées, n° 345, fig. 2.

* *Picus goertan* (Lath., Gmel.). — Genre *Pics* (Cuv.).

** *Picus senegalensis* (Lath., Gmel.). — Genre *Pics* (Cuv.).

mage ondulé sur le devant du corps présente de petits festons alternativement gris brun et blanc obscur; le dos est d'un beau fauve jaune doré, qui teint également les grandes pennes de l'aile, dont les couvertures, ainsi que le croupion, sont verdâtres. Quoique fort au-dessous des pics d'Europe pour la grandeur, ce pic d'Afrique n'est pas à beaucoup près, comme nous le verrons, le plus petit de cette grande famille.

LE PIC A TÊTE GRISE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.[a]*

SEPTIÈME ESPÈCE.

Presque tous les pics ont le plumage bariolé, celui-ci seul n'a point de couleurs opposées ou tranchées; du brun olivâtre obscur couvre le dos, le cou et la poitrine; le reste du plumage est d'un gris foncé, et cette couleur grise est seulement plus claire sur la tête : on voit une teinte de rouge sur l'origine de la queue. Ce pic n'est pas aussi grand qu'une alouette.

OISEAUX DU NOUVEAU CONTINENT

QUI ONT RAPPORT AU PIC VERT.

LE PIC RAYÉ DE SAINT-DOMINGUE.[b] **

PREMIÈRE ESPÈCE.

M. Brisson donne deux fois ce même oiseau, d'abord sous le nom de *pic rayé de Saint-Domingue*[c], et ensuite sous celui de *petit pic rayé de Saint-Domingue*[d], en le disant moins gros que le premier, quoique dans le détail les dimensions qu'il donne se trouvent être les mêmes; et, tout en obser-

a. Voyez les planches enluminées, n° 786, fig. 2.

b. Voyez les planches enluminées, n° 614, sous le nom de *Pic rayé à tête noire de Saint-Domingue*, et n° 281.

c. « Picus supernè nigro et olivaceo transversim striatus, infernè olivaceus; vertice occipitio « et uropygio rubris; collo inferiore et pectore griseo-fuscis; rectricibus nigris, binis utrinque « extimis subtus ad olivaceum inclinantibus, oris exterioribus griseis... » *Picus Dominicensis striatus.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 65.

d. « Picus supernè nigro et griseo flavicante transversim striatus, infernè griseus, nonnihil « ad flavum inclinans; vertice nigro; occipitio et uropygio rubris; rectricibus nigris, binis « utrinque extimis subtus ad olivaceum inclinantibus, oris exterioribus griseis... » *Picus Dominicensis minor. Idem*, p. 67.

* *Picus capensis* (Lath., Gmel., Desm.).

** *Picus striatus* (Lath., Gmel.). — Genre *Pics* (Cuv.).

vant que le second *pourrait bien n'être que la femelle du premier*, il ne laisse pas d'en faire deux espèces différentes; mais il ne faut que jeter un coup d'œil sur les planches enluminées, nos 614 et 281, pour se convaincre que les deux variétés qui y sont représentées ne marquent de différences que celles qui peuvent appartenir au sexe ou à l'âge. Dans le premier, le sommet de la tête est noir, la gorge grise; la teinte olive du corps est plus claire, et les raies noires du dos sont moins larges que dans le second, qui a tout le haut de la tête rouge et le devant du corps assez terne, avec la gorge blanche; mais, du reste, la forme et le plumage se ressemblent parfaitement. Ce pic rayé de Saint-Domingue est à peu près de la grosseur de notre épeiche ou pic varié : tout son manteau est coupé transversalement de bandes noires et olives; la teinte verte se marque sur le gris du ventre, et plus vivement sur le croupion, dont l'extrémité est rouge; la queue est noire.

LE PETIT PIC OLIVE DE SAINT-DOMINGUE. a *

SECONDE ESPÈCE.

Ce petit pic a six pouces de longueur, et il est à peu près de la grosseur de l'alouette; il a le sommet de la tête rouge, dont les côtés sont d'un gris roussâtre; tout le manteau est olive jaunâtre; tout le dessous du corps est rayé transversalement de blanchâtre et de brun; les pennes de l'aile olivâtres comme le dos, du côté extérieur, ont l'intérieur brun et dentelé d'un bord de taches blanchâtres engraînées assez profondément, caractère qui l'assimile encore au pic vert; les plumes de la queue sont d'un gris mélangé de brun. Malgré sa petite taille, ce pic ne laisse pas d'être des plus robustes; il perce les arbres les plus durs : c'est à lui que se rapporte cette notice, extraite de l'histoire des *Aventuriers flibustiers* b : « Le charpentier est un « oiseau qui n'est pas plus gros qu'une alouette; il a le bec long d'environ « un pouce, et si dur, que dans un jour de temps il perce un palmiste jus- « qu'au cœur. Il est à remarquer que le bois de cet arbre est si dur, que « les meilleurs instruments de fer rebroussent dessus. »

a. « Picus supernè olivaceo flavicans, infernè fusco et candicante transversim striatus, capite « superiùs rubro; rectricibus binis intermedius fuscis, duplici maculâ transversâ griseâ utrinque « notatis, binis utrinque sequentibus fuscoinigricantibus duplici maculâ transversâ griseâ inte- « riùs notatis, binis utrinque extimis fuscis, griseo variegatis, extimâ candicante terminatâ... » *Picus Dominicensis minor.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 75.

b. Hist. des Avant. Boucan, etc. Paris, 1686, t. I, p. 116.

* *Picus passerinus* (Lath., Gmel.). — Genre *Pics* (Cuv.).

LE GRAND PIC RAYÉ DE CAYENNE.[a]*

TROISIÈME ESPÈCE.

Nous ne faisons aucun doute que ce pic ne soit le même que le *pic varié huppé d'Amérique*, décrit incomplétement par M. Brisson[b] sur un passage de Gessner[c]. La huppe d'un fauve doré, ou plutôt d'un rouge aurore; la tache pourpre à l'angle du bec; les plumes fauves et noires, dont tout le corps est alternativement varié, sont des caractères suffisants pour le faire reconnaître, et la grandeur donnée, qui est celle du pic vert, convient à ce grand pic rayé de Cayenne; son plumage est très-richement émaillé par le fauve jaunâtre et le beau noir qui s'y entremêlent en ondes, en taches et en festons; un espace blanc dans lequel l'œil est placé, et un toupet noir sur le front, donnent du caractère à la physionomie de cet oiseau, et la huppe rouge et la moustache pourpre semblent la relever encore.

LE PETIT PIC RAYÉ DE CAYENNE.[d e]**

QUATRIÈME ESPÈCE.

Entre les pics rayés que M. Brisson range tous à la suite de l'épeiche ou pic varié, il en est plusieurs qui appartiennent certainement au pic vert. Cela est sensible pour les pics rayés de Saint-Domingue et de Cayenne que nous venons de décrire et pour celui-ci : en effet, ces trois pics portent tous un reste de la teinte de vert jaunâtre plus ou moins obscure qui caractérise le pic vert, et les raies ondulées qui s'étendent sur le plumage semblent prolongées sur le modèle de celles dont l'aile du pic vert est marquée.

Le petit pic rayé de Cayenne a sept pouces cinq lignes de longueur; il a

a. Voyez les planches enluminées, n° 719.

b. « Picus cristatus, fulvo et nigro varius; cristâ fulvo-aureâ, genis rubicundis; maculâ « rostrum inter et oculos purpureâ; rectricibus nigris... » ***Picus varius Americanus cristatus.*** Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 34.

c. *Avis quædam Americæ.* Gessner, *Avi.*, p. 802.

d. Voyez les planches enluminées, n° 613.

e. « Picus supernè nigro et olivaceo flavicante transversim striatus, infernè flavicans; vertice « nigro; occipitio rubro; uropygio et pectore olivaceo flavicantibus; maculis nigris variegatis; « rectricibus sex intermediis nigris, binis intermediis in utroque latere, duabus utrinque « sequentibus in latere exteriore obscurè olivaceo transversim maculatis, binis utrinque extimis « nigricante et rufescente transversim striatis... » *Picus Cayanensis striatus.* Brisson, *Ornithol.* t. IV, page 69.

* *Picus melanochloros* (Lath., Gmel.). — Genre *Pics* (Cuv.).

** *Picus cayennensis* (Lath., Gmel.). — Genre *Pics* (Cuv.).

beaucoup de rapport dans les couleurs avec le pic rayé de Saint-Domingue, mais il est moins grand ; des bandes noires ondulées s'étendent sur le fond gris-brun olivâtre de son plumage ; le gris dentelé de noir couvre encore les deux plumes extérieures de la queue de chaque côté, les six autres sont noires ; l'occiput est rouge ; le front et la gorge sont noirs : seulement ce noir est coupé par une tache blanche tracée sous l'œil et prolongée en arrière.

LE PIC JAUNE DE CAYENNE.[a b *]

CINQUIÈME ESPÈCE.

Les espèces d'oiseaux qui cherchent la solitude et ne peuvent vivre qu'au désert sont multipliées dans les vastes forêts du Nouveau-Monde, d'autant plus que l'homme s'est encore moins emparé de ces antiques domaines de la nature. Nous avons jusqu'à dix espèces de pics venus des bois de la Guiane, et les pics jaunes paraissent propres et particuliers à cette région. La plupart de ces espèces sont encore peu connues des naturalistes, et Barrère n'a fait qu'en indiquer quelques-unes. Le premier de ces pics, que M. Brisson a décrit sous le nom de *pic blanc*[c], a le plumage du corps d'un jaune tendre, la queue noire, les grandes pennes de l'aile brunes, et les moyennes rousses et non pas noires, comme on les a, par méprise, représentées dans la planche enluminée ; les couvertures des ailes sont d'un gris brun et frangées de blanc jaunâtre. Ce pic est huppé jusque sur le cou : dans le jaune pâle qui colore cette huppe, ainsi que toute la tête, tranche vivement le rouge de ses moustaches ; ces deux pinceaux rouges et sa belle huppe lui donnent une physionomie remarquable, et la couleur douce et peu commune de son plumage en fait dans son genre un oiseau distingué. Les créoles de Cayenne l'appellent le *charpentier jaune ;* il est moins grand que notre pic vert, et surtout beaucoup moins épais ; sa longueur est de neuf pouces ; il fait son nid dans les grands arbres dont le cœur est pourri, après avoir percé horizontalement jusqu'à la cavité, et continue son excavation en descendant, jusqu'à un pied et demi plus bas que l'ouverture. Au fond de cet antre obscur, la femelle pond trois œufs blancs et presque ronds ; les petits éclosent au commencement d'avril ; le mâle partage la sollicitude de la femelle, et en son absence se tient constamment à l'embou-

a. Voyez les planches enluminées, n° 509.

b. *Picus citrinus*, charpentier jaune. Barrère, *France équinoxiale*, p. 143.

c. « Picus sordide albus ; tenia utrinque in maxilla inferiore longitudinali rubrâ ; rectricibus « nigricantibus... » *Picus Cayanensis albus*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 81.

* *Picus exalbidus* (Gmel.). — Genre *Pics* (Cuv.).

chure de sa galerie horizontale ; son cri est un sifflement en six temps, dont les premiers accents sont monotones et les deux ou trois derniers plus graves. La femelle n'a pas aux côtés de la tête cette bande de rouge vif que porte le mâle.

On trouve dans cette espèce une variété dont les individus ont toutes les petites couvertures des ailes d'un beau jaune et les grandes bordées de cette couleur ; dans quelques autres individus, tels apparemment que celui que M. Brisson a décrit, tout le plumage, décoloré et d'une teinte affaiblie, n'offre plus qu'un blanc sale et jaunâtre.

LE PIC MORDORÉ.[a b *]

SIXIÈME ESPÈCE.

Un beau rouge vif, brillant et doré, forme un superbe habillement à ce pic, presque aussi grand que le pic vert, mais de taille moins forte ; une longue huppe jaune en effilés pendants lui couvre la tête et se jette en arrière ; des angles du bec partent deux moustaches d'un beau rouge clair et bien tracé entre l'œil et la gorge ; quelques gouttes blanches et citrines enrichissent et varient le fond roux du milieu du manteau ; le croupion est jaune et la queue noire. La femelle, dans cette espèce comme dans celle du pic jaune des mêmes contrées, n'a pas de rouge sur les joues. Un individu envoyé de Cayenne, et placé au Cabinet du Roi sous le nom de *pic roux tacheté de Cayenne*, paraît être cette femelle.

LE PIC A CRAVATE NOIRE.[c d **]

SEPTIÈME ESPÈCE.

C'est encore ici un de ces charpentiers jaunes des créoles de Cayenne : il porte un beau plastron noir qui lui engage le cou par derrière, en couvre tout le devant comme une cravate, et tombe sur la poitrine ; le reste du dessous du corps est d'un fauve roussâtre, ainsi que la gorge et toute la tête,

a. Voyez les planches enluminées, n° 524, sous le nom de *Pic jaune tacheté de Cayenne.*

b. Picus fulvus, maculis citreis distinctus, Charpentier larmoyé. Barrère, *France équinox.* page 143.

c. Voyez les planches enluminées, n° 863.

d. Picus melinus cristâ citrinâ. Barrère, *France équinox.*, p. 143.

* *Picus cinnamomeus* (Lath., Gmel.). — Genre *Pics* (Cuv.).

** *Picus multicolor* (Lath., Gmel., Desm.).

qui est huppée jusque sur le cou ; le dos est d'un roux vif ; l'aile est de la même couleur, mais traversée dans les pennes de quelques traits noirs assez distants ; quelques-uns de ces traits s'étendent sur la queue dont la pointe est noire, et que la planche enluminée représente un peu trop courte. La grandeur de ce pic de Cayenne est la même que celle du pic jaune, et la même encore que celle du pic mordoré de ces contrées : tous trois ont le corps mince et sont huppés de même ; en sorte que ces trois espèces paraissent avoir beaucoup d'affinité. Les naturels de la Guiane leur donnent en langue gariponne le nom commun de *toucoumari*. Il paraît que ces pics sont aussi grands travailleurs que les autres, et que ces oiseaux charpentiers se trouvent également à Saint-Domingue, puisque le Père Charlevoix assure que souvent des bois employés aux édifices dans cette île se sont trouvés tellement criblés des trous de ces charpentiers sauvages, qu'ils ont paru hors de service [a].

LE PIC ROUX. [b] *

HUITIÈME ESPÈCE.

Il y a dans le plumage de ce petit pic une singularité : c'est que la teinte du dessous du corps est plus forte que celle du dessus, au contraire de tous les autres oiseaux ; un roux plus ou moins sombre ou clair en fait tout le fond ; ce roux est foncé sur les ailes ; plus lavé sur le croupion et le dos ; plus chargé sur la poitrine et le ventre, et mêlé sur tout le corps d'ondes noires très-pressées, et qui font l'effet du plus bel émail ; la tête est d'un roux éclairci et traversé de petites ondes noires. Ce pic, qu'on trouve à Cayenne, n'est guère plus grand que le torcol, mais il est un peu plus épais ; son plumage, quoique composé de deux teintes sombres, est cependant un des plus beaux et des plus agréablement variés.

a. *Histoire de l'île espagnole de Saint-Domingue*, par le P. Charlevoix. Paris, 1730, t. I, p. 29.

b. Voyez les planches enluminées, n° 694, fig. 1.

* *Picus rufus* (Lath., Gmel.). — Genre *Pic* (Cuv.).

LE PETIT PIC A GORGE JAUNE.[a*]

NEUVIÈME ESPÈCE.

Ce pic n'est pas plus gros que le torcol; le fond de son plumage est d'un brun teint d'olivâtre avec de petites taches blanches en écailles sur le devant du corps jusque sous la gorge, qu'un beau jaune enveloppe, en se portant sous l'œil et sur le haut du cou; une calotte rouge couvre le sommet de la tête, et une moustache de cette couleur affaiblie se trace aux angles du bec. Ce pic, comme les précédents, se trouve à la Guiane.

LE TRÈS-PETIT PIC DE CAYENNE.[b c**]

DIXIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, aussi petit que notre roitelet, est le nain de la grande famille des pics; ce n'est point un grimpereau, mais un véritable pic au bec droit et carré; son cou et sa poitrine ondés distinctement de zones noires et blanches; son dos brun, tacheté de gouttes blanches ombrées de noir; ces mêmes taches beaucoup plus serrées et plus fines sur le beau noir qui couvre le haut du cou; enfin, une petite tête dorée comme celle du roitelet en font un oiseau aussi joli qu'il est délicat; tout le blanc de son plumage n'est pas pur, mais couvert d'une ombre jaunâtre qui se marque plus vers la queue, et jusque sur le brun des ailes et du dos. Ce petit oiseau, autant du moins qu'on en peut juger sur sa dépouille, est plus leste et plus gai que tous les autres pics : il semble que la nature l'ait dédommagé de sa petitesse en lui accordant plus de vivacité, de légèreté, et toutes les ressources qu'elle donne aux êtres faibles. On le trouve communément de compagnie avec les grimpereaux, et il va comme eux grimpant contre le tronc des arbres et se suspendant aux branches.

a. Voyez les planches enluminées, n° 784.

b. Voyez les planches enluminées, n° 786, fig. 1.

c. « Picus supernè griseo-rufescens, infernè albo-rufescens : marginibus pennarum fuscis; « vertice rubro; occipitio nigro, albo punctulato; rectricibus fuscis, binis utrinque extimis ultimâ « medietate obliquè albo rufescentibus, fusco terminatis, proximè sequenti interiùs albo rufes- « cente, fusco fimbriatâ... » *Picus Cayanensis minor.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 33.

* *Picus chlorocephalus* (Gmel.). — Genre *Pics* (Cuv.).

** *Picus minutissimus* (Lath.). — *Yunx minutissima* (Gmel.). — Genre *Torcol* (Cuv.). — « Nous ne retranchons du genre des *Pics* que le *picus minutissimus* de Latham (*yunx minutis-* « *sima*, Gmel.), qui est, en effet, un *torcol.* » (Cuvier.)

LE PIC AUX AILES DORÉES.[a] [b] *

ONZIÈME ESPÈCE.

En plaçant ce bel oiseau à la suite de la famille du pic vert, nous remarquerons d'abord qu'il semble sortir et s'éloigner du genre même des pics par ses habitudes comme par quelques traits de conformation : en effet, Catesby, qui l'a observé à la Caroline, dit qu'il se tient le plus souvent à terre et ne grimpe pas contre le tronc des arbres, mais se perche sur leurs branches comme les autres oiseaux : cependant il a les doigts disposés, deux en avant et deux en arrière, comme les pics ; comme eux les plumes de la queue raides et rudes ; et par une singularité qui lui est propre, la côte de chacune est terminée par deux petits filets ; mais son bec s'éloigne de la forme du bec des pics ; il n'est point taillé carrément, mais arrondi et un peu courbé, ni terminé en ciseau, mais en pointe. L'on voit donc que si cette espèce tient au genre des pics par les pieds et la queue, elle s'en éloigne par la forme du bec et par les habitudes naturelles, qui sont une suite nécessaire de la conformation de ce principal organe des oiseaux : celui-ci semble faire une espèce moyenne entre le pic et le coucou, avec lequel quelques naturalistes l'ont rangé[c] ; c'est un exemple de plus de ces nuances que la nature a mises partout entre ses productions. Ce pic, demi-coucou, est à peu près grand comme le pic vert, et remarquable par une belle forme et de belles couleurs disposées d'une manière élégante ; des taches noires en croissant et en cœur parsèment l'estomac et le ventre sur un fond blanc ombré de roussâtre ; le devant du cou est d'un cendré vineux ou lilas, et sur le milieu de la poitrine est une large zone noire en croissant ; le croupion est blanc ; la queue, noire en dessus, est doublée en dessous d'un beau jaune feuille-morte ; le dessus de la tête et le haut du cou sont d'un gris plombé, et à l'occiput est une belle tache écarlate ; des angles du bec partent deux grandes moustaches noires qui descendent sur les côtés du cou ; la femelle ne porte pas ces moustaches ; le dos, fond brun, est moucheté de noirâtre ; les grandes pennes de l'aile sont de cette même couleur ;

a. Voyez les planches enluminées, n° 693, sous le nom de *Pic rayé du Canada.*

b. The gold-winged wood-pecker. Catesby, *Carolin.*, t. I, p. 18, avec une belle figure. — *Cuculus alis deauratis.* Klein, *Avi.*, p. 30, n° 3. — « Cuculus caudâ subtorquatâ, gulâ pectoreque nigris, nuchâ rubrâ. » *Cuculus auratus.* Linnæus, *Syst. nat.*, edit. X, gen. 52, sp. 8. — *Picus Canadensis striatus.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 72.

c. Klein et Linné. Voyez la nomenclature précédente.

* *Picus auratus* (Lath., Gmel.). — « On pourrait faire un sous-genre des espèces que leur « bec, légèrement arqué, commence à rapprocher des *coucous*, telles que le *picus auratus* de Gmelin (*cuculus auratus* de la Xe édition de Linné), etc. » (Cuvier.)

mais ce qui les relève et qui suffit seul pour distinguer cet oiseau, c'est que la côte de toutes ces pennes est d'une vive couleur d'or. Cet oiseau se trouve en Canada et en Virginie aussi bien qu'à la Caroline.

LE PIC NOIR.[a b *]

La seconde espèce de pic qui se trouve en Europe est celle du pic noir : elle paraît confinée dans quelques contrées particulières, et surtout en Allemagne. Les Grecs, néanmoins, connaissaient comme nous trois espèces de pics[c] ; Aristote les indique toutes trois : l'une, dit-il, moindre que le merle, c'est le pic varié ou l'épeiche ; l'autre, plus grande que le merle, et qu'il appelle ailleurs *colios*[d], et c'est notre pic vert ; la troisième enfin, qu'il dit presque égale à la poule en grandeur, ce qu'il faut entendre de la longueur et non de l'épaisseur du corps, et c'est notre pic noir, le plus grand de tous les pics de l'ancien continent. Il a seize pouces de longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue ; le bec, long de deux pouces et demi, est de couleur de corne ; une calotte d'un rouge vif couvre le sommet de la tête ; le plumage de tout le corps est d'un noir profond : les noms de *kraespecht* et de *holtzkrae*, pic-corneille, corneille de bois, que lui donnent les Allemands, désignent en même temps sa couleur et sa taille.

On le trouve dans les hautes futaies, sur les montagnes, en Allemagne, en Suisse et dans les Vosges ; il n'est pas connu dans la plupart de nos provinces de France[e], et il ne vient guère dans les pays de plaine. Willughby

a. Voyez les planches enluminées, n° 596.

b. En italien, *picchio*, *sgiaia*, en anglais, *great black wood-pecker ;* en allemand, *holtzkrae*, *krae-specht*, *grosser-specht*, *schwartzer-speche*, *holtzhun;* en suédois, *spill kracka*, en norwégien, *sort-spæt*, *træ-pikke*, *lie-hast;* en polonais, *dzieciol naywiekszy*. — *Picus maximus*. Aldrovande, *Avi.*, t. I, p. 843. — Jonston, *Avi.*, p. 79. — Willughby, *Ornithol.*, p. 92. — Ray, *Synops. avi.*, p. 42, n° 1. — Gessner, *Avi.*, p. 107. *Idem*, *Icon. avi.*, p. 35. — *Picus niger maximus nostras*. Klein, *Avi.*, p. 26, n° 1. — *Picus niger*. Frisch, pl. 34. — *Picus niger pileo coccineo... Picus martius*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 54, sp. 1. — *Picus niger vertice coccineo. Faun. Suec.*, n° 79. — *Picus martius niger pileo coccineo*. Muller, *Zool. Dan.*, n° 97. — *Picus niger, seu formicarius*. Schwenckfeld, *Avi. Sies.*, p 338. — Rzaczynsky, *Auctuar. hist. nat. Polon.*, p. 413. — *Picus totus niger* Barrère, *Ornithol.*, clas. 3, gen. 13, sp. 2. — *Grimpereau noir*. Albin, t. II, p. 20. — « Picus niger; capite « superiore et occipitio rubris; rectricibus nigris (Mas). Picus nigricans; occipitio rubro; rec- « tricibus nigricantibus (Fœmina)... » *Picus niger*. Brisson. *Ornithol.*, t. IV, p. 21.

c. « Sunt pici tria genera, unum minus quàm merula, cui rubidæ aliquid plumæ inest : « alterum majus quàm merula : tertium non multò minus quàm gallina. » Aristote, *Hist. animal.*, lib. IX, cap. IX.

d. Lib. VIII, cap. III.

e. Le pic noir ne se trouve point en Normandie, ni aux environs de Paris, non plus que dans nos Orléanais. Salerne, *Ornithol.*, p. 101.

* *Picus martius* (Linn.). — Genre *Pics* (Cuv.).

assure qu'il ne se trouve point en Angleterre [a] ; en effet, cet oiseau de forêts a dû quitter une contrée trop découverte et trop dénuée de bois : c'est la seule cause qui l'ait pu bannir de l'Angleterre comme de la Hollande, où l'on assure qu'il ne se trouve pas [b]; car on le voit dans des climats plus septentrionaux et jusqu'en Suède [c]; mais on ne peut guère deviner pourquoi il ne se trouverait pas en Italie, où Aldrovande dit ne l'avoir jamais vu [d].

Il y a aussi dans la même contrée des cantons que le pic noir affecte de préférence, et ce sont les lieux solitaires et sauvages; Frisch nomme une forêt de Franconie, fameuse par la quantité des pics noirs qui l'habitent [e]. Ils ne sont pas si communs dans le reste de l'Allemagne ; l'espèce en général paraît peu nombreuse, et il est rare que dans une étendue de demi-lieue on rencontre plus d'un couple de ces oiseaux : ils sont cantonnés dans un certain arrondissement qu'ils ne quittent guère, et où l'on est presque sûr de les retrouver toujours.

Cet oiseau frappe contre les arbres de si grands coups de bec, qu'on l'entend, dit Frisch, d'aussi loin qu'une hache ; il les creuse profondément pour se loger dans le cœur, où il se met fort au large; on voit souvent au pied de l'arbre, sous son trou, un boisseau de poussière et de petits copeaux : quelquefois il creuse et excave l'intérieur des arbres, au point qu'ils sont bientôt rompus par les vents [f]. Cet oiseau ferait donc grand tort aux forêts si l'espèce en était plus nombreuse ; il s'attache de préférence aux arbres dépérissants : les gens soigneux de leurs bois cherchent à le détruire, car il ne laisse pas d'attaquer aussi beaucoup d'arbres sains. M. Deslandes, dans son *Essai sur la marine des anciens*, se plaint de ce qu'il y avait peu d'arbres propres à fournir des rames de quarante pieds de long, sans être percés de trous faits par les pics [g].

Le pic noir pond, au fond de son trou [h], deux ou trois œufs blancs, et cette couleur est celle des œufs de tous les pics, suivant Willughby : celui-ci se voit rarement à terre ; les anciens ont même dit qu'aucun pic n'y descendait, et en effet ils n'y descendent pas souvent [i] [1] ; quand ils grimpent

a. « In Angliâ, quantum scimus, non invenitur. » Willughby, p. 92.

b. « Rari in Belgio et privatim in Hollandiâ. » Aldrovande.

c. *Fauna Suecica*, n° 79.

d. « Italia omne genus alit, præter maximum, quem mihi conspicere licuit nunquam. » Aldrovande, lib. XII, cap. XXX.

e. La forêt de Spessert.

f. « Cùm cossos venatur, tam vehementer excavare, ut sternat arbores, dicitur. » Aristote, *Hist. animal.*, lib. IX, cap. IX.

g. Mais M. Deslandes se trompe beaucoup au même endroit, lorsqu'il dit que le pic se sert de sa langue comme d'une tarière pour percer les plus gros arbres.

h. C'est trop généralement que Pline dit que les pics sont les seuls d'entre les oiseaux qui élèvent leurs petits dans les creux des arbres (*pullos in cavatis educant avium soli*, lib. X, cap. 18) : plusieurs petits oiseaux, comme les mésanges, y nichent également.

i. « Contra atque picus, qui humi nunquam consistere patitur. » Aristote, lib. IX, cap. IX.

1. Le *pic laboureur* (*picus arator*, Cuv.) ne cherche sa nourriture qu'en marchant à terre.

contre les arbres, le long doigt postérieur se trouve tantôt de côté et tantôt en avant ; ce doigt est mobile dans son articulation avec le pied, et peut se prêter à toutes les positions nécessaires au point d'appui, et favorables à l'équilibre : cette faculté est commune à tous les pics.

Lorsque le pic noir a percé son trou et s'est ouvert l'entrée d'un creux d'arbre, il y pousse un grand cri ou sifflement aigu et prolongé qui retentit au loin; il fait entendre aussi par intervalles un craquement ou plutôt un frôlement qu'il fait avec son bec en le secouant et le frottant rapidement contre les parois de son trou.

La femelle diffère du mâle par sa couleur; elle est d'un noir moins profond, et n'a de rouge qu'à l'occiput, et quelquefois elle n'en a point du tout : on observe que le rouge descend plus bas sur la nuque du cou dans quelques individus, et ce sont les vieux mâles.

Le pic noir disparaît pendant l'hiver. Agricola croit qu'il demeure caché dans des trous d'arbres[a] ; mais Frisch assure qu'il part et fuit la rigueur de la saison, pendant laquelle toute subsistance lui manque, parce que, dit-il, les vers du bois s'enfoncent alors davantage, et que les fourmillières restent ensevelies sous la glace ou la neige.

Nous ne connaissons aucun oiseau dans l'ancien continent, ni en Asie, ni en Afrique, dont l'espèce ait du rapport avec celle du pic noir d'Europe; et il semble qu'il nous soit arrivé du nouveau continent, où l'on trouve plusieurs espèces qu'on doit rapporter presque immédiatement à celle de notre pic noir. Voici l'énumération de ces espèces.

OISEAUX DU NOUVEAU CONTINENT

QUI ONT RAPPORT AU PIC NOIR.

LE GRAND PIC NOIR A BEC BLANC.[b c] *

PREMIÈRE ESPÈCE.

Ce pic se trouve à la Caroline, et il est plus grand que celui d'Europe, et même plus grand que tous les oiseaux de ce genre; il égale ou surpasse

a. Apud Gessnerum, page 677.

b. Voyez les planches enluminées, n° 690.

c. The largest white bill wood pecker. Catesby, *Carolina*, t. I, p. et pl. 16. — *Picus niger rostro albo, priori major.* Klein, *Avi.*, p. 26, n° 2. — *Picus imbri-fœtus.* Nieremberg, p. 223.

Levaillant, qui a observé ce *pic* au Cap de Bonne-Espérance, principalement dans les contrées montagneuses, dit qu'il ne grimpe jamais aux arbres. Il fouille la terre pour y découvrir les insectes, et c'est pour cela que Levaillant lui a donné le nom de *Laboureur*.

* *Picus principalis* (Linn.). — Genre *Pics* (Cuv.).

la corneille [a]; son bec, d'un blanc d'ivoire, est long de trois pouces, et cannelé dans toute sa longueur; ce bec est si tranchant et si fort, dit Catesby, que dans une heure ou deux l'oiseau taille souvent un boisseau de copeaux: aussi les Espagnols l'ont-ils nommé *carpenteros*, le charpentier.

Sa tête est ornée par derrière d'une grande huppe écarlate, divisée comme en deux touffes, dont l'une est tombante sur le cou et l'autre relevée : celle-ci est couverte par de longs filets noirs qui partent du sommet de la tête, qu'ils recouvrent en entier, car les plumes écarlates ne prennent qu'en arrière; une raie blanche descendant sur le côté du cou, et faisant un angle sur l'épaule, va se rejoindre au blanc qui couvre le bas du dos et les pennes moyennes de l'aile; tout le reste du plumage est d'un noir pur et profond.

Il creuse son nid dans les plus gros arbres, et fait sa couvée dans la saison des pluies. Ce grand pic à bec blanc se trouve dans des climats encore plus chauds que celui de la Caroline; car nous le reconnaissons dans le *picus imbrifœtus* de Nieremberg [b], et le *quatotomomi* de Fernandez [c], quoique la grandeur totale soit mal désignée par ces auteurs, et qu'il y ait quelques différences qui semblent indiquer une variété dans l'espèce [d]; mais le bec blanc, long de trois pouces, la caractérise assez. Ce pic habite, dit Fernandez, les plages qui avoisinent la mer du Sud; les Américains des contrées septentrionales font avec les becs de ces pics des couronnes pour leurs guerriers; et comme ils n'ont point de ces oiseaux dans leur pays, ils les achètent des habitants du Sud, et donnent jusqu'à trois peaux de chevreuil pour un bec de pic.

— Jonston, *Avi.*, p. 157. — Willughby, *Ornithol.*, p. 301. — *Quatotomomi.* Fernandez, *Hist. nov. Hisp.*, p. 50, cap. 186. — Ray, *Synops.*, p. 162. — « Picus niger cristâ coccineâ, lineâ « utrinque collari, remigibusque secundariis albis... » *Picus principalis.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 54, sp. 2. — « Picus cristatus niger; cristâ coccineâ, tæniâ utrinque candidâ ab « oculis secundùm colli latera protensâ; dorso infimo, uropygio et remigibus minoribus albis; « rectricibus nigris... » *Picus Carolinensis cristatus.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 26.

a. M. Brisson avait apparemment mesuré un individu fort petit, lorsqu'il ne donne à ce pic que seize pouces; celui du Cabinet du Roi, représenté dans la planche, en a dix-huit.

b. Nieremberg, page 223.

c. *Hist. nov. Hisp.*, pag. 50, cap. 186.

d. « Quatotomomi pici genus upupæ magnitudine; nigro fulvoque colore varium, rostrum « quo excavat perforatque arbores, tres digitos longum, est firmum et candens... caput cristâ « rubrâ insignitum, tres uncias longâ, sed supernâ parte nigrâ. Alterutro colli latere fascia « candida descendit adusque circiter pectus... vivit tototepeci mistecæ superiori non longe a « mari australi, nidificat in arboribus excelsis, vescitur cicadis tlaolli et vermiculis Imbrium « educat tempore; hoc est a mense maio usque in septembrem. » Fernandez, *Hist. nov. Hisp.*, p. 50, cap. 186.

LE PIC NOIR A HUPPE ROUGE.[a][b]*

SECONDE ESPÈCE.

Ce pic, qui est assez commun à la Louisiane, se trouve également à la Caroline et à la Virginie ; il ressemble fort au précédent, mais il n'a pas le bec blanc, et il est un peu moins grand, quoiqu'il le soit un peu plus que le pic noir d'Europe; le sommet de la tête, jusque sur les yeux, est orné d'une grande huppe écarlate, troussée en une seule touffe, et jetée en arrière en forme de flamme ; au-dessous règne une bande noire dans laquelle l'œil est placé ; une moustache rouge part de la racine du bec et tranche sur les côtés noirs de la tête ; la gorge est blanche ; une bandelette de cette même couleur passe entre l'œil et la moustache, et s'étend sur le cou jusque sur l'épaule ; tout le reste du corps est noir, avec quelques légères marques de blanc dans l'aile, et une plus grande tache de cette couleur sur le milieu du dos; dessous le corps le noir est un peu moins profond et mêlé d'ondes grises ; dans la femelle, le devant de la tête est brun, et il n'y a de plumes rouges que sur la partie postérieure de la tête.

Catesby dit que ces oiseaux, non contents des insectes qu'ils tirent des arbres pourris, dont ils font leur pâture ordinaire, attaquent encore les plantes de maïs et en détruisent beaucoup, parce que l'humidité qui entre par les trous qu'ils font dans l'enveloppe gâte le grain qu'elle renferme ; mais n'est-ce pas plutôt pour trouver quelque espèce de vers cachés dans les enveloppes du maïs que pour en manger le grain ? car aucun oiseau de ce genre ne se nourrit de graine.

Nous ne pouvons mieux rapporter qu'à cette espèce un pic dont M. Commerson nous a laissé la notice, et qu'il rencontra dans les forêts des terres Magellaniques ; la grandeur est la même, et les autres caractères sont assez semblables : seulement ce dernier n'a de rouge que sur les joues et le devant de la tête, et l'occiput est huppé de plumes noires. Ainsi une espèce, ou la même, ou semblable, se retrouverait dans les latitudes correspondantes aux deux extrémités du grand continent de l'Amérique. M. Commerson remarque que cet oiseau avait la voix forte et la vie très-dure, ce qui convient à tous les pics, fortifiés et endurcis par leur vie laborieuse.

a. Voyez les planches enluminées, n° 718.

b. Larger red-crested wood pecker. Catesby, *Carolina*, t. I, p. 17. — *Picus niger toto capite « rubro, rostro plumbeo.* Klein, *Avi.*, p. 26, n° 3. — « Picus niger capite cristato rubro, tem- « poribus alisque albis maculis » *Picus pileatus.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen., 54, sp. 3. — « Picus cristatus, supernè niger, infernè nigricans; maculâ in medio dorso candidâ (capite « superiùs et cristâ coccineis Mas); (capite superiùs fusco, cristâ coccineâ Fœmina); genis et « collo inferiùs et ad latera pallidè luteis; fasciâ per oculos nigrâ (tæniâ utrinque secundum « maxillam inferiorem rubrâ Mas); rectricibus nigris... » *Picus niger Virginianus cristatus.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 29.

* *Picus pileatus* (Linn.). — Genre *Pics* (Cuv.).

L'OUANTOU OU PIC NOIR HUPPÉ DE CAYENNE.[a b]*

TROISIÈME ESPÈCE.

Barrère a mal prononcé *ventou* le nom de ce pic, que les Américains appellent *ouantou ;* et en le rapportant à l'*hipecou* de Marcgrave, nous rectifierons deux méprises de nos nomenclateurs. L'ouantou est de la longueur du pic vert avec moins d'épaisseur de corps ; il est entièrement noir en dessus, à l'exception d'une ligne blanche qui part de la mandibule supérieure du bec, descend en ceinture sur le cou, et jette quelques plumes blanches dans les couvertures de l'aile; l'estomac et le ventre sont ondés de bandes noires et grises, et la gorge est grivelée de même ; de la mandibule inférieure du bec part une moustache rouge ; une belle huppe de cette même couleur couvre la tête et retombe en arrière; enfin, sous les longs filets de cette huppe on aperçoit de petites plumes du même rouge qui garnissent le haut du cou.

Barrère a autant raison de rapporter à ce pic l'*hipecou* de Marcgrave, que M. Brisson paraît avoir de tort en le rapportant au grand pic de la Caroline de Catesby : celui-ci est plus grand qu'une corneille, et l'hipecou pas plus grand qu'un pigeon[c] ; d'ailleurs, le reste de la description de Marcgrave convient autant à l'ouantou, qu'il convient peu au grand pic de la Caroline, qui n'a pas le dessous du corps varié de noir et de blanc comme l'ouantou et l'hipecou[d], qui a le bec long de trois pouces, et non pas de six lignes[e]. Or, ces caractères ne conviennent pas davantage au pic noir de la Louisiane, et M. Brisson paraît encore se tromper en rapportant à cette espèce l'ouantou, qui n'est, comme nous venons de le voir, que l'hipecou, et qu'il eût mieux placé sous sa onzième espèce[f], à laquelle conviennent tous les caractères de l'hipecou et de l'ouantou[g].

L'ouantou de Cayenne est aussi le *tlauhquechultototl* de la Nouvelle

a. Voyez les planches enluminées, n° 717.

b. Picus niger cristâ coccineâ, capite toto rubro. Ipecu Brasil. Ventou. Barrère, *France équinox.*, p. 143 — *Ipecu Brasiliensibus.* Marcgrave, p. 207. — Willughby, *Ornithol.*, p. 301. — Jonston, *Avi.*, p. 142. — Ray, *Synops*, p. 43, n° 7. — « Picus cristatus, supernè niger, « infernè albo rufescens, nigro transversim striatus, capite superiùs et cristâ coccineis; tæniâ « utrinque candidâ ab oris angulis, infra oculos et secundùm colli latera ad medium dorsum « protensâ; rectricibus nigris... » *Picus niger Cayanensis cristatus.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 31.

c. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, pag. 207.

d. Idem, ibidem.

e. Idem, ibidem.

f. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 31.

g. Comparez la description de Brisson (t. IV, p. 32), et sa figure, planche 1, fig. 2, avec la planche enluminée, n° 717.

* *Picus lineatus* (Linn.). — Genre *Pics* (Cuv.).

Espagne de Fernandez [a]; nous l'avons reconnu par un trait singulier; c'est, dit Fernandez, un pic perceur d'arbres; il a la tête et le dessus du cou garnis de plumes rouges : « Ces plumes appliquées, dit-on, ou plutôt collées contre « la tête d'un malade, apaisent la douleur, soit qu'on l'ait reconnu par « l'expérience, soit qu'on l'ait imaginé en les voyant collées de près à la « tête de l'oiseau. » Or, entre tous les pics, c'est à celui-ci que convient mieux ce caractère d'avoir les petites plumes rouges qui lui garnissent l'occiput et le haut du cou plaquées et comme collées contre la peau.

LE PIC A COU ROUGE. [b]*

QUATRIÈME ESPÈCE.

Nous avons préféré, pour désigner ce pic, la dénomination de cou rouge à celle de tête rouge, parce que la plupart des pics ont la tête plus ou moins rouge; celui-ci a de plus le cou entier, jusqu'à la poitrine, de cette belle couleur, ce qui suffit pour le distinguer. Il est un peu plus long que le pic vert, son cou et sa queue étant plus allongés, ce qui fait paraître son corps moins épais; toute la tête et le cou sont garnis de plumes rouges jusque sur la poitrine, où des teintes de cette couleur vont encore se confondre avec le beau fauve qui la couvre, ainsi que le ventre et les flancs; le reste du corps est d'un brun foncé presque noir, où le fauve se mêle sur les pennes des ailes. Ce pic se trouve à la Guiane, ainsi que le précédent et le suivant.

LE PETIT PIC NOIR. [c]**

CINQUIÈME ESPÈCE.

Celui-ci est le plus petit des pics noirs [d]; il n'est que de la grandeur du torcol; un noir profond avec reflets bleuâtres enveloppe la gorge, la poitrine, le dos et la tête, à l'exception d'une tache rouge qui se trouve sur la tête du mâle; il a aussi une légère trace de blanc sur l'œil, et quelques

a. Hist. nov. Hisp., pag. 51, cap. CXCI.

b. Voyez les planches enluminées, n° 612, sous la dénomination de *grand Pic huppé à tête rouge de Cayenne.*

c. Voyez les planches enluminées, n° 694, fig. 2.

d. Picus niger minimus. Klein, *Avi.*, pag. 27, n° 4.

* *Picus rubricollis* (Lath., Gmel.). — Genre *Pics* (Cuv.).

** *Picus hirundinaceus* (Linn.). — Genre *Pics* (Cuv.).

petites plumes jaunes vers l'occiput; au-dessous du corps, le long du sternum, s'étend une bande d'un beau rouge ponceau; elle finit au ventre, qui, comme les côtés, est très-bien émaillé de noir et de gris blanc; la queue est noire.

Il y a une variété de ce pic qui, au lieu de tache rouge au sommet de la tête, a tout à l'entour une couronne jaunâtre qui est le développement de ces petites plumes jaunes qu'on voit dans le premier, et marque apparemment une variété d'âge; la femelle n'a ni tache rouge ni cercle jaune sur la tête.

Nous rapporterons à cette espèce le petit grimpereau noir d'Albin [a], dont M. Brisson a fait sa septième espèce, sous le nom de *pic noir de la Nouvelle-Angleterre* [b], mais qui a trop de rapports avec le petit pic noir de Cayenne pour qu'on doive les séparer.

LE PIC NOIR A DOMINO ROUGE. [c d] *

SIXIÈME ESPÈCE.

Ce pic, donné par Catesby, se trouve en Virginie : il est à peu près de la grosseur de l'épeiche ou pic varié d'Europe; il a toute la tête enveloppée d'un beau domino rouge, soyeux et lustré, qui tombe sur le cou; tout le dessous du corps et le croupion sont blancs, de même que les petites pennes de l'aile, dont le blanc se joint à celui du croupion pour former sur le bas du dos une grande plaque blanche; le reste est noir, ainsi que les grandes plumes de l'aile et toutes celles de la queue.

On ne voit en Virginie que très-peu de ces oiseaux pendant l'hiver; il y en a davantage dans cette saison à la Caroline, mais non pas en si grand nombre qu'en été; il paraît qu'ils passent au sud pour éviter le froid. Ceux qui restent s'approchent des villages et vont même frapper contre les fenêtres des habitations. Catesby ajoute que ce pic mange quantité de fruits

a. T. III, p. 9, planche 23.

b. « Picus niger; occipitio rubro; marginibus alarum et imo ventre candidis; rectricibus « nigris... » *Picus niger novæ Angliæ*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 24. — « Picus niger occi- « pite coccineo, humeris albido punctulatis... » *Picus hirundinaceus*. Linnæus, *Syst. nat.*, éd. X, gen. 54, sp. 4.

c. Voyez les planches enluminées, n° 117.

d. *The red headed wood pecker*. Catesby, *Carolin.*, t. I, p. 20. — *Picus capite colloque rubris*. Klein, *Avi.*, p. 28, n° 12. — « Picus supernè niger, infernè albus; capite et collo coccineis; « uropygio candido; tæniâ transversâ in summo pectore nigrâ, remigibus minoribus albis, « scapis nigris; rectricibus nigris, binis utrinque extimis apice albis... » *Picus Virginianus erythrocephalos*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 52. — « Picus capite toto rubro, alis caudâque « nigris, abdomine albo... » *Picus erythrocephalos*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 54, sp. 5.

* *Picus erythrocephalus* (Linn.). — Genre *Pics* (Cuv.).

et de grains; mais c'est apparemment quand toute autre nourriture lui manque, autrement il différerait par cet appétit de tous les autres pics, pour qui les fruits et les grains ne peuvent être qu'une ressource de disette et non un aliment de choix.

L'ÉPEICHE OU LE PIC VARIÉ.[a b *]

PREMIÈRE ESPÈCE.

La troisième espèce de nos pics d'Europe est le pic varié ou l'épeiche, et ce dernier nom paraît venir de l'allemand *elster specht*[c], qui répond dans cette langue à celui de pic varié dans la nôtre; il désigne l'agréable effet que font dans son plumage le blanc et le noir, relevés du rouge de la tête et du ventre : le sommet de la tête est noir avec une bande rouge sur l'occiput, et la coiffe se termine sur le cou par une pointe noire; de là partent deux rameaux noirs, dont une branche de chaque côté remonte à la racine du bec, y trace une moustache, et l'autre descendant au bas du cou, le garnit d'un collier; ce trait noir s'engage vers l'épaule dans la pièce noire qui occupe le milieu du dos; deux grandes plaques blanches couvrent les épaules; dans l'aile, les grandes pennes sont brunes, les autres noires et

a. Voyez les planches enluminées, nº 596, le mâle; et nº 595, la femelle.

b. En grec, Πίπρα; en italien, *culrosso;* en allemand, *elster specht, bunt specht, veiss-specht;* en anglais, *great spotted wood-pecker; wit-wal, french-pie;* en suisse, *ægerst-specht;* en suédois, *gyllenremma;* en danois, *flag-spæt;* en norwégien, *kraak-spinte;* en polonais, *dzieciol pstry wicksly;* en catalan, *pigot, picot vermelle. Espeiche, cul-rouge, pie-rouge.* Belon, *Portrait d'oiseaux*, p. 74. *B. Pic vert rouge*, nommé en français, *épeiche. Nat. des oiseaux*, p. 300. — *Picus varius major.* Willughby, *Ornithol.*, p. 94. — Ray, *Synops.*, p. 43, nº *a* 4. — Linnæus, *Syst. nat.*, édit. VI, gen. 41, sp. 3. — Schwenckfeld, *Aviar. Silesiæ*, p. 339. — *Picus medius albo nigroque varius, crisso pileoque rubris.* Muller. *Zool. Dan.*, nº 100. — Charleton, *Exercit.*, p. 93, nº 2 *Onomast.*, p. 86, nº 2. — Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.*, p. 414. — *Picus major.* Aldrovande, *Avi.*, t. I, p. 85, avec une figure fautive. — Jonston, *Avi.*, p. 79; et tab. 41. La figure donnée par Aldrovande, dans la même planche, une autre qui est celle de Gessner, sous le titre, *picus varius.* — *Picus varius, albo nigroque distinctus.* Gessner, *Avi.*, p. 709, avec une figure peu exacte. La même, *Icon. avi.*, p. 36. — *Picus discolor.* Frisch, avec une belle figure, pl. 36. — Klein, *Avi.*, p. 27, nº 6. — « Picus « albo nigroque varius, ano occipiteque rubro... » *Picus major.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 54, sp. 10. — « Picus albo nigroque varius; rectricibus tribus lateralibus apice albo « variegatis. » *Idem, Fauna Suec.*, nº 82. — *Greater spotted wood-pecker, or witwal. Brit. Zool.*, p. 79. — *Picus niger, occipite et uropygio coccineis.* Barrère, *Ornithol.*, clas. III, gen. 13, sp. 1. — *Grand grimpereau* ou *pic vert bigarré.* Albin, t. I, p. 18 et pl. 19, une figure mal coloriée. — « Picus supernè nigro, infernè griseo-rufescens; (fasciâ transversâ in occipite « rubrâ Mas) imo ventre rubro; tæniâ utrinque nigrâ ab oris angulis infrà genas et secundum « colli latera ad pectus usque protensâ; rectricibus nigris, tribus utrinque extimis apice sordide « albo-rufescentibus, nigro transversim striatis... » *Picus varius major.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, page 34.

c. Pic-pie.

* *Picus major* (Linn.). — Genre *Pics* (Cuv.).

toutes mêlées de blanc; tout ce noir est profond, tout ce blanc est net et pur; le rouge de la tête est vif, et celui du ventre est un beau ponceau. Ainsi le plumage de l'épeiche est très-agréablement diversifié, et on peut lui donner la prééminence en beauté sur tous les autres pics.

Cette description ne convient entièrement qu'au mâle; la femelle donnée dans nos planches enluminées, n° 595, n'a point de rouge à l'occiput. On connaît aussi des épeiches dont le plumage est moins beau, et même des épeiches tout blancs. Il y a de plus dans cette espèce une variété dont les couleurs paraissent moins vives, moins tranchées, et dont tout le dessus de la tête et le ventre sont rouges, mais d'un rouge pâle et terne.

C'est de cette variété, représentée dans nos planches enluminées, n° 611, que M. Brisson a fait son second *pic varié* [a], après l'avoir déjà donné une fois sous le nom de *grand pic varié* [b]; quoique tous deux soient à peu près de la même grandeur, et qu'on ait de tout temps reconnu cette variété dans l'espèce. Belon, qui, à la vérité, vivait dans le siècle où les formules de nomenclature et les erreurs scientifiques n'avaient point encore multiplié les espèces, parle de ces différences entre ces pics variés, et, ne les jugeant rien moins que spécifiques, les rapporte toutes à son épeiche [c]; mais c'est avec raison qu'Aldrovande reprend ce naturaliste et Turner sur l'application qu'ils ont faite du nom de *picus martius* au pic varié, car ce nom n'appartient exactement qu'au pic vert [d]. Aristote a connu l'épeiche : c'est celui de ses trois pics qu'il désigne comme un peu moins grand que le merle et comme ayant dans le plumage un peu de rouge [e].

L'épeiche frappe contre les arbres des coups plus vifs et plus secs que le pic vert; il grimpe ou descend avec beaucoup d'aisance en haut, en bas, de côté et par-dessous les branches; les pennes rudes de sa queue lui servent de point d'appui quand, se tenant à la renverse, il redouble de coups de bec; il paraît défiant, car lorsqu'il aperçoit quelqu'un il se tient immobile, après s'être caché derrière la branche; il niche comme les autres pics dans un trou d'arbre creux. En hiver, dans nos provinces, il vient près des habitations et cherche à vivre sur les écorces des arbres fruitiers, où les chrysalides et les œufs d'insectes sont déposés en plus grand nombre que sur les arbres des forêts.

En été, dans les temps de sécheresse, on tue souvent des épeiches auprès

a. *Ornithol.*, t. IV, p. 38.

b. *Eadem*, page 34.

c. « Qui a conféré les épeiches de quelques autres contrées avec celles de France, les a trouvé « différer en quelques couleurs; les unes avoient tout le dessus de la tête, le dos, la queue et « le croupion noirs, les tempes blanches; mais il y a une règle générale que toutes ont le « dessous de la queue rouge et les ailes madrées de blanc. » Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 301.

d. Aldrovande, t. I, page 845.

e. « Sunt pici tria genera; unum minus quam merula cui subidæ aliquid plumæ inest. » *Hist. animal.*, lib. IX, cap. IX.

des mares d'eau qui se trouvent dans les bois et où les oiseaux viennent boire ; celui-ci arrive toujours à la muette, c'est-à-dire sans faire de bruit, et jamais d'un seul vol, car il ne vient pour l'ordinaire qu'en voltigeant d'arbres en arbres ; à chaque pose qu'il fait, il semble chercher à reconnaître s'il n'y a rien à craindre pour lui dans les environs ; il a l'air inquiet, il écoute, il tourne la tête de tous côtés, et il la baisse aussi pour voir à terre à travers le feuillage des arbres, et le moindre bruit qu'il entend suffit pour le faire rétrograder ; lorsqu'il est arrivé sur l'arbre le plus voisin de la mare d'eau, il descend de branche en branche jusqu'à la plus basse, et de cette dernière branche sur le bord de l'eau ; à chaque fois qu'il y trempe son bec, il écoute encore et regarde autour de lui, et, dès qu'il a bu, il s'éloigne promptement, sans faire de pause comme lorsqu'il est venu. Quand on le tire sur un arbre, il est rare qu'il tombe jusqu'à terre s'il lui reste encore un peu de vie, car il s'accroche aux branches avec ses ongles, et pour le faire tomber on est souvent obligé de le tirer une seconde fois.

Cet oiseau a le sternum très-grand, le conduit intestinal long de seize pouces et sans cœcum ; l'estomac membraneux ; la pointe de la langue est osseuse sur cinq lignes de longueur. Un épeiche adulte pesait deux onces et demie : c'était un mâle qui avait été pris sur le nid avec six petits ; ils avaient tous les doigts disposés comme le père, et pesaient environ trois gros chacun ; leur bec n'avait point les deux arêtes latérales qui dans l'adulte prennent naissance au delà des narines, passent au-dessous et se prolongent sur les deux tiers de la longueur du bec ; les ongles, encore blancs, étaient déjà fort crochus. Le nid était dans un vieux tremble creux, à trente pieds de hauteur de terre.

LE PETIT ÉPEICHE.[a b]*

SECONDE ESPÈCE.

Ce pic serait en tout un diminutif de l'épeiche, s'il n'en différait pas par le devant du corps qui est d'un blanc sale ou même gris, et par le manque

a. Voyez les planches enluminées, n° 598, fig. 1, le mâle ; et fig. 2, la femelle.

b. En italien, *pipra*, *pipo* ; en allemand, *spechtle*, *grass-specht* ; *Klein Bundter specht* ; en anglais, *lesser spotted wood spite or wood-pecker*, *pannet et hi kwal* ; en polonais, *dzieciol pstry minieyszy* ; en norwégien, *lille*, *tra-pikke*. — *Picus varius minor*. Aldrovande, *Avi.*, t. I, p. 847, avec une mauvaise figure du mâle. — Jonst., *Avi.*, p. 79, avec la figure empruntée d'Aldrovande, pl. 41. — Willughby, *Ornithol.*, p. 94, même figure, table 21. — Ray, *Synops.*, p. 4, n° *a* 5. — Schwenckfeld, *Avi. Siles.*, p. 340. — Charleton, *Exercit.*, p. 93, n° 1. *Onomast.*, p. 86, n° 1. — Sibbald. *Scot. illustr.*, part. II, lib. III, p. 15 — « Picus albo nigroque « varius, vertice rubro, ano exalbido. » *Picus minor*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 54, sp. 12. — *Picus albo nigroque varius, rectricibus tribus lateralibus semingris. Idem*,

* *Picus minor* (Linn.). — Genre *Pics* (Cuv.).

de rouge sous la queue et de blanc sur les épaules. Du reste, tous les autres caractères sont semblables : dans ce petit épeiche comme dans le grand, le rouge ne se voit que sur la tête du mâle[a].

Ce petit pic varié est à peine de la grandeur du moineau, et ne pèse qu'une once. On le voit venir pendant l'hiver près des maisons et dans les vergers ; il ne grimpe pas fort haut sur les grands arbres, et semble attaché à l'entour du tronc[b] ; il niche dans un trou d'arbre qu'il dispute souvent à la mésange-charbonnière, qui n'est pas la plus forte, et qui est obligée de lui céder son domicile. On le trouve en Angleterre, où il a un nom propre[c] ; on le voit en Suède[d], et il paraît même que l'espèce, comme celle du grand épeiche, s'est étendue jusque dans l'Amérique septentrionale ; car l'on voit à la Louisiane un petit pic varié qui lui ressemble presque en tout, à l'exception que le dessus de la tête, comme dans le pic varié du Canada, est couvert d'une calotte noire bordée de blanc.

M. Salerne dit que cet oiseau n'est pas connu en France ; cependant on le trouve dans la plupart de nos provinces : la méprise vient de ce qu'il a confondu le petit pic varié avec le grimpereau de muraille, qu'il avoue lui-même ne pas connaître[e]. Il se trompe également quand il dit que Frisch ne parle point de ce petit pic, et qu'il en conclut qu'il n'existe point en Allemagne : Frisch dit seulement qu'il y est rare, et il en donne deux belles figures[f].

M. Sonnerat a vu à Antigue un petit pic varié que nous rapporterons à celui-ci ; les caractères qu'il lui donne ne l'en distinguent pas assez pour en faire deux espèces ; il est de la même grandeur ; le noir rayé, moucheté de blanc, couvre tout le dessus du corps ; le dessous est tacheté de noirâtre sur un fond jaune pâle ou plutôt blanc jaunâtre ; la ligne blanche se marque

Fauna Suec., n° 83. — *Picus minor albo nigroque varius, vertice rubro, crisso testaceo.* Muller, *Zool. Dan.*, n° 101. — *Lesser spotted wood-pecker, or hiewal. Brit. Zool.*, p. 79. — *Picus varius minimus.* Gessner, *Icon. avi.*, p. 36. *Idem, Avi.*, p. 709, sous le nom de *picus alius minor, Grass specht, picus grammus.* — *Picus varius tertius.* Ray, *Synops.*, p. 43, n° 6. — *Picus discolor minor.* Frisch, pl. 37, figures du mâle et de la femelle. — Klein, *Avi.*, p. 27 n° 7. — *Picus varius minor Schwenckfeldii.* Rzaczynski. *Auctuar.*, p. 414. — *Petit grimpereau ou pic vert bigarré.* Albin, t. I, p. 19, avec une assez mauvaise figure, planche 20. — « Picus supernè niger, albo transversim striatus, infernè rufescens, pennis laterum ad scapum « nigricantibus (vertice rubro Mas) ; tænia utrinque nigrâ ab oris angulis infra oculos et « secundum colli latera protensa ; rectricibus nigris, duabus utrinque extimis ultimâ maculatis « albis, nigro transversim striatis, proximè sequenti apice albâ. . » *Picus varius minor.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 41.

a. Willughby remarque fort à propos qu'Aldrovande assure du petit pic varié en général, ce qui n'est vrai que de la femelle ; savoir, qu'il n'y a point de rouge sur la tête. Jonston est là-dessus dans la même erreur qu'Aldrovande.

b. Minores pici varii circa arbores iniernus volitant. Gessner.

c. *Hi kwall.* Willughby, pag. 94.

d. *Fauna Suecica*, n° 83.

e. Salerne, *Ornithol.*, p. 106. *Le pic de muraille*, ou plutôt le *petit pic bigarré.*

f. *Der kleiner bunt specht* iv. *Haupt.* 1. *Abtheil.* 4. Platte, edit. Berolin., 1733

sur les côtés du cou. M. Sonnerat n'a point vu de rouge à la tête de cet oiseau, mais il remarque lui-même que c'était peut-être la femelle[a].

OISEAUX DE L'ANCIEN CONTINENT

QUI ONT RAPPORT A L'ÉPEICHE.

L'ÉPEICHE DE NUBIE ONDÉ ET TACHETÉ.[b]*

PREMIÈRE ESPÈCE.

Ce pic est d'un tiers moins grand que l'épeiche d'Europe; tout son plumage est agréablement varié par gouttes et par ondes, brisées, rompues et comme vermiculées de blanc et de roussâtre sur fond gris brun et noirâtre au dos, et de noirâtre en larmes sur le blanchâtre de la poitrine et du ventre; une demi-huppe d'un beau rouge couvre en calotte le derrière de la tête; le sommet et le devant sont en plumes fines, noires, chacune tiquetée à la pointe d'une petite goutte blanche; la queue est divisée transversalement par ondes brunes et roussâtres. Cet oiseau est fort joli, et l'espèce est nouvelle.

LE GRAND PIC VARIÉ DE L'ILE DE LUÇON.**

SECONDE ESPÈCE.

Notre épeiche n'est pas le plus grand des pics variés, puisque celui de Luçon, dont M. Sonnerat nous a donné la description, est de la taille du pic vert[c]; il a les plumes du dos et des couvertures de l'aile noires, mais le tuyau en est jaune : il y a aussi des taches jaunâtres sur les dernières; les petites couvertures de l'aile sont rayées transversalement de blanc; la poitrine et le ventre sont variés de taches longitudinales noires sur un fond blanc; on voit une bande blanche au côté du cou jusque sous l'œil; le sommet et le derrière de la tête sont d'un rouge vif; et par ce caractère M. Sonnerat voudrait nommer ce pic *cardinal;* mais il y aurait trop de pics cardinaux si l'on donnait ce nom à tous ceux qui ont la calotte rouge, et ce rouge sur la tête n'est point du tout un caractère spécifique, mais plutot générique pour les pics, comme nous l'avons remarqué.

a. Sonnerat. *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, p. 118.
b. Voyez les planches enluminées, n° 667.
c. Sonnerat. *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, p. 72.

* *Picus nubicus* (Lath., Gmel., Desm.).
** *Picus cardinalis* (Lath., Gmel.). — Genre *Pics* (Cuv.).

LE PETIT ÉPEICHE BRUN DES MOLUQUES.[a] *

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce petit pic n'a que deux teintes sombres et ternes; son plumage est brun noirâtre, ondé de blanc au-dessus du corps, blanchâtre, tacheté de pinceaux bruns au-dessous; la tête et la queue, ainsi que les pennes des ailes, sont toutes brunes; il n'est que de la grandeur de notre petit épeiche ou même un peu au-dessous.

OISEAUX DU NOUVEAU CONTINENT

QUI ONT RAPPORT A L'ÉPEICHE.

L'ÉPEICHE DU CANADA.[b c] **

PREMIÈRE ESPÈCE.

On trouve au Canada un épeiche qui nous paraît devoir être rapproché de celui d'Europe; il est de la même grosseur, et n'en diffère que par la distribution des couleurs. Ce pic de Canada n'a de rouge nulle part; son œil est environné d'un espace noir, au lieu que l'œil de notre épeiche est dans du blanc. Il y a plus de blanc sur le côté du cou, et du blanc ou jaune faible à l'occiput; mais ces différences ne sont que de légères variétés, et ces deux espèces très-voisines ne font peut-être que le même oiseau, qui, en passant dans un climat différent et plus froid, aura subi ces petits changements.

Le *quauhtotopotli alter* de Fernandez, qui est un pic varié de noir et de blanc, paraît être le même que ce pic du Canada, d'autant plus que cet auteur ne dit pas dans sa description qu'il ait du rouge nulle part, et qu'il semble indiquer que cet oiseau arrive du Nord à la Nouvelle-Espagne[d]. Ce pays, cependant, doit avoir aussi ses pics variés, puisque les voyageurs en ont trouvé jusque dans l'isthme de l'Amérique[e].

a. Voyez les planches enluminées, n° 708, fig. 2, sous le nom de *petit Pic des Moluques*.

b. Voyez les planches enluminées, n° 345, fig. 1.

c. « Picus supernè niger, dorso superiore albo mixto, infernè albus; occipite tæniâ pallidè « aurantiâ insignito; tæniâ utrinque candidâ albo ovis angulis infra oculos et secundùm colli « latera protensâ, rectricibus nigris, tribus utrinque extimis ultimâ mediâtis albis, proximè « sequenti sordidè albo versùs apicem utrinque notatâ. » *Picus varius Canadensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 45.

d. « Quauhtotopotli, pici species est peregrina... colore nigro, sed candidis plumis maculato... « nidificant altumque domi, sturnis nostrati par; excavat arbores modo cæterorum picorum quibus « victu, nutrimento, ac reliquâ naturâ est similis. » Fernandez, *Hist. nat. Hisp.*, cap. LXV, p. 47.

e. Waffer. *Voyage à la suite de ceux de Dampier*, t. IV, p. 233.

* *Picus moluccensis* (Lath., Gmel.). — Genre *Pic* (Cuv.).

** *Picus canadensis* (Lath., Gmel.). — Genre *Pic* (Cuv.).

L'ÉPEICHE DU MEXIQUE.[a]*

SECONDE ESPÈCE.

Je serais très-porté à croire que le *grand pic varié du Mexique* de M. Brisson, page 57[b], et son *petit pic varié du Mexique*, page 59, ne sont que le même oiseau. Il donne le premier d'après Seba, car ce n'est que sur sa foi que Klein et Mœhring l'ont fait entrer dans leurs nomenclatures[c]; or, on sait combien sont infidèles la plupart des notices de ce compilateur. Klein donne deux fois ce même oiseau[d], et c'est un de ceux que nous avons exclus du genre des pics; d'un autre côté, M. Brisson, par une raison qu'on ne peut deviner, applique à son second pic du Mexique l'épithète de *petit*, quoique Fernandez, auteur original d'après lequel seul on peut parler, le dise *grand*, et le dise deux fois dans quatre lignes[e]. Suivant cet auteur, c'est un pic de grande espèce et de la taille de la corneille du Mexique: son plumage est varié de lignes blanches transversales sur un fond noir et brun; le ventre et la poitrine sont d'un rouge de vermillon. Ce pic habite les cantons les moins chauds du Mexique, et perce les arbres comme les autres pics.

L'ÉPEICHE OU LE PIC VARIÉ DE LA JAMAIQUE.[f g]**

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce pic est d'une grandeur moyenne, entre celle du pic vert et celle de l'épeiche d'Europe; Catesby le fait trop petit en le comparant à l'épeiche, et

a. « Picus supernè niger, albo transversim striatus, infernè ruber; rectricibus nigris, all « transversim striatis... » *Picus varius Mexicanus minor.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 59. — « Quauhchochopitli seu avicula ligna excavans. » Fernandez, *Hist. nov. Hisp.*, p. 33, cap. xciv. Ray, *Synops. avi.*, pag. 163.

b. « Picus supernè niger, infernè albus, rubro adumbratus: tæniâ utrinque ponè oculos can- « didâ, pennis scapularibus albis; rectricibus ex nigro et albo variegatis... » *Picus varius Mexicanus major.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 57.

c. *Pica Mexicana.* Seba, vol. I, p. 101, tab. 64, fig. 6. — *Cornix.* Mœhring, *Avi.*, gen. 100.

d. *Pica Mexicana alia.* Klein, *Avi.*, p. 62, n° 6. — *Jaculator cinereus. Idem*, p. 127, n° 2.

e. « Quauhchochopitli, seu avicula ligna excavans... Mexicanæ columbæ formâ et magni- « tudine... Linguâ, picorum more, quorum est species, prolixâ. » Fernandez, *Hist. nov. Hisp.*, pag. 33, cap. xciv.

f. Voyez les planches enluminées, n° 597, la femelle.

g. *Picus varius medius.* Sloane, *Voyag. of Jamaica*, p. 299, n° xv, avec une mauvaise figure, tab. 255, fig. 2. — « Picus pullus albo variegatus vertice coccineo, linguâ ad apicem barbatâ. » Browne, *Hist. nat. of Jamaic.*, p. 474. — *Picus varius medius Jamaicensis.* Ray, *Synops. avi.*,

* *Picus tricolor* (Lath., Gmel., Desm.).

** *Picus carolinus* (Lath., Gmel.). — Genre *Pics*, Cuv.

Edwards le fait trop grand en lui donnant la taille du pic vert. Ce même auteur ne lui compte que huit pennes à la queue; mais c'est vraisemblablement par accident qu'il en manquait deux dans l'individu qu'il a décrit, tous les pics ayant dix plumes à cette partie. Celui-ci porte une calotte rouge qui tombe en coiffe sur le haut du cou; la gorge et l'estomac sont d'un gris roussâtre qui entre par degrés dans un rouge terne sur le ventre; le dos est noir, rayé transversalement d'ondes grises en festons, plus claires sur les ailes, plus larges et toutes blanches sur le croupion.

La figure de cet oiseau, dans Hans Sloane, est fort défectueuse : c'est le seul pic que ce naturaliste et M. Browne aient trouvé dans l'île de la Jamaïque, quoiqu'il y en ait grand nombre d'autres dans le continent de l'Amérique; celui-ci se retrouve à la Caroline, et, malgré quelques différences, on le reconnaît dans le pic à ventre rouge de Catesby [a]. Au reste, la femelle dans cette espèce a le front d'un blanc roussâtre et le mâle l'a rouge.

L'ÉPEICHE OU PIC RAYÉ DE LA LOUISIANE. [b]*

QUATRIÈME ESPÈCE.

Tout le manteau de ce pic, un peu plus grand que l'épeiche, est agréablement rayé et rubané de blanc et de noir par bandelettes transversales; des pennes de la queue, les deux extérieures et les deux intermédiaires sont mêlées de blanc et de noir, les autres sont noires; tout le dessous et le devant du corps est gris blanc uniforme, un peu de rouge lavé teint le bas-ventre. De deux individus que nous avons au Cabinet, l'un a le dessus de la tête entièrement rouge, avec quelques pinceaux de cette couleur à la gorge et jusque sous les yeux; l'autre (et c'est celui que représente la planche enluminée) a le front gris, et n'a de rouge qu'à l'occiput, c'est vraisemblablement la femelle, cette différence revenant à celle qu'on observe généralement de la femelle au mâle dans le genre de ces oiseaux, qui est de porter

p. 181, n° 11. — *Picus ventre rubro.* Klein, *Avi.*, p. 28, n° 11. — *Pic de la Jamaïque.* Edwards, *Glan.*, p. 71, avec une figure exacte de la femelle, pl. 244. — *Pic à ventre rouge.* Catesby, *Carolin.*, t. I, p. 19, avec une figure médiocre du mâle, pl. 19. — « Picus pileo nuchâque « rubris, dorso fasciis nigris, rectricibus medis albis nigro punctatis... » *Picus Carolinus.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 54, sp. 6. — « Picus superne niger, griseo transversim « striatus, uropygio albo transversim striato, inferne sordidè ruber, imo ventre fusco trans- « versim striato; capite et collo superiùs coccineis; collo inferiore et pectore olivaceo rufescen- « tibus; rectricibus subtus saturatè cinereis, superne nigris, extimâ exteriùs albis maculis « variâ... » *Picus varius Jamaicensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 59.

a. The red-bellied wood pecker. Carolin. t. I, p. 19.

b. Voyez les planches enluminées, n° 692.

* Le même oiseau que le précédent.

moins de rouge, ou de n'en porter point du tout à la tête : au reste, ce rouge est dans l'un et dans l'autre d'une teinte plus faible et plus claire que dans les autres épeiches.

L'ÉPEICHE OU PIC VARIÉ DE LA ENCÉNADA.[a]**

CINQUIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau n'est pas plus grand que notre petit pic varié, et il est un des plus jolis de ce genre : avec des couleurs simples, son plumage est émaillé d'une manière brillante; du blanc et du gris brun composent toutes ses couleurs ; elles sont si agréablement coupées, interrompues et mêlées, qu'il en résulte un effet charmant à l'œil. Le mâle est bien huppé, et dans sa huppe percent quelques plumes rouges ; la femelle ne l'est pas, et sa tête est toute brune.

L'ÉPEICHE OU PIC CHEVELU DE VIRGINIE.[b c]**

SIXIÈME ESPÈCE.

Nous emprunterons des Anglais de la Virginie le nom de *pic chevelu*[d] qu'ils donnent à cet oiseau, pour exprimer un caractère distinctif, qui consiste en une bande blanche composée de plumes effilées qui règne tout le long du dos et s'étend jusqu'au croupion ; le reste du dos est noir ; les ailes sont noires aussi, mais marquetées avec assez de régularité de taches d'un blanc obscur, arrondies et en larmes ; une tache noire couvre le sommet, et une rouge le derrière de la tête ; de là jusqu'à l'œil s'étend une ligne blanche, et une autre est tracée au côté du cou ; la queue est noire ; tout le dessous du corps est blanc. Ce pic est un peu moins grand que l'épeiche.

a. Voyez les planches enluminées, n° 748, fig. 1 (le mâle).

b. Voyez les planches enluminées, n° 754.

c. *Pic velu.* Catesby, *Carolin.*, t. I, p. 19, avec une belle figure, planche 19. — *Picus villosus medius.* Klein, *Avi.*, p. 27, n° 9. — « Picus supernè niger, tæniâ longitudinali in medio dorso « candidâ infernè albus (fasciâ transversâ in occipitio rubrâ Mas ; duplici utrimque tæniâ « longitudinali candidâ, aliâ secundùm maxillam inferiorem protensâ ; rectricibus quatuor « intermediis nigris, proximè sequenti nigrâ... » *Picus varius Virginianus.* Brisson, *Ornitho.*, t. IV, p. 48.

d. *Hairy wood-pecker.*

* *Picus variegatus* (Lath.). — *Picus bicolor* (Gmel.). — Genre *Pics* (Cuv.).

** *Picus villosus* (Lath., Gmel.). Genre *Pics* (Cuv.).

L'ÉPEICHE OU PETIT PIC VARIÉ DE VIRGINIE.[a] *

SEPTIÈME ESPÈCE.

Catesby nous a encore fait connaître ce petit pic : il pèse un peu plus d'une once et demie, et ressemble si fort, dit-il, au pic chevelu par ses taches et ses couleurs, que, sans la différence de grosseur, on pourrait croire que c'est la même espèce ; la poitrine et le ventre de celui-ci sont d'un gris clair ; les quatre pennes du milieu de la queue sont noires, et les autres barrées de noir et de blanc : ce sont là les seules différences de ce petit pic au pic chevelu. La femelle diffère du mâle, comme dans presque toutes les espèces de pics, en ce qu'elle n'a point de rouge sur la tête.

L'ÉPEICHE OU PIC VARIÉ DE LA CAROLINE.[b c] **

HUITIÈME ESPÈCE.

Quoique ce petit pic porte une teinte jaune sur le ventre, nous ne l'exclurons pas de la famille des pics variés de blanc et de noir, parce qu'il y est évidemment compris par les couleurs du manteau, qui sont celles qui décident le plumage. Il est à peine aussi grand que notre petit épeiche ; tout le dessus de la tête est rouge ; quatre raies, alternativement noires et blanches, couvrent l'espace de la tempe à la joue, et la dernière de ces raies encadre la gorge, qui est du même rouge que la tête ; le noir et le blanc se mêlent et se coupent agréablement sur le dos, les ailes et la queue ; le devant du corps est jaune clair, parsemé de quelques pinceaux noirs. La femelle n'a point de rouge : ce pic se trouve en Virginie, à la Caroline et à Cayenne, selon M. Brisson.

a. The smallest spotted wood-pecker. Catesby, *Carolin.*, t. I, p. 21, avec une bonne figure. — *Picus varius minimus.* Klein, *Avi.*, p. 25, n° 8. — « Picus supernè niger, tæniâ longitu- « dinali in medio dorso candidâ, infernè dilutè griseus ; (occipitio rubro Mas) ; tæniâ utrimque « supra oculos candidâ ; rectricibus quatuor intermediis nigris, tribus utrimque extimis albo « et nigro transversim striatis... » *Picus varius Virginianus minor.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, page 50.

b. Voyez les planches enluminées, n° 785.

c. The yellow belly'd wood-pecker. Catesby, *Carolin.*, t. I, p. 21, avec une belle figure. — *Picus varius minor ventre luteo.* Klein, *Avi.*, p. 27, n° 10. — « Picus supernè albo et nigro « varius, infernè sulphureus ; (vertice et gutture rubris ; occipitio pallidè luteo Mas) ; (vertice « rubro ; gutture et occipitio albis Fœmina) ; capite ad latera pallidè luteo et nigro (Mas) albo « et nigro (Fœmina) longitudinaliter vario ; rectricibus nigris, duabus intermediis utrimque, « binis utrimque extimis exteriùs et apice albo transversim maculatis... » *Picus varius Carolinensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. [illegible], p. 62.

* *Picus pubescens* (Lath., Gmel.). — Genre *Pics* (Cuv.).

** *Picus varius* (Lath., Gmel.). — Genre *Pics* (Cuv.).

L'ÉPEICHE OU PIC VARIÉ ONDÉ.[a] *

NEUVIÈME ESPÈCE.

Ce pic, donné dans les planches enluminées sous la dénomination de *pic tacheté*, doit plutôt s'appeler *varié*, car son plumage, avec moins de blanc, ressemble fort à celui de l'épeiche : il est noir sur le dos, chargé de blanc en ondes ou plutôt en écailles sur les grandes pennes de l'aile ; ces deux couleurs forment, quand elle est pliée, une bande en damier ; le dessous du corps est blanc, varié sur les flancs d'écailles noires ; deux traits blancs vont en arrière, l'un de l'œil, l'autre du bec, et le sommet de la tête est rouge.

La figure de ce pic convient parfaitement avec la description du *pic varié de Cayenne* de M. Brisson[b], excepté que le premier a quatre doigts comme tous les pics, et que celui de M. Brisson n'en a que trois[1]. Il existe donc réellement un pic à trois doigts : c'est de quoi, malgré le peu de rapport analogique, on ne peut guère douter. Edwards a reçu deux de ces pics à trois doigts de la baie d'Hudson, et en a vu un troisième venu des mêmes contrées[c]. Linnæus en décrit un trouvé en Dalécarlie[d] ; Schmith un de Sibérie[e], et nous sommes informés par M. Lottinger que ce pic à trois doigts se trouve aussi en Suisse[f]. Il paraît donc que ce pic à trois doigts habite le nord des deux continents. Ce doigt de moins fait-il un caractère spécifique, ou n'est-il qu'un attribut individuel? c'est ce qu'on ne peut décider sans un plus grand nombre d'observations ; mais ce que l'on doit nier, c'est que

a. Voyez les planches enluminées, n° 553.

b. « Picus supernè niger (maculis transversis albis variegatus Mas) infernè albus ; lateribus « albo et nigro transversim striatis ; (vertice rubro Mas) ; tæniâ utrimque infra oculos candidâ ; « rectricibus nigris, binis utrimque extimis ultimâ medietate albis, interiùs nigro maculatis, « proximè sequenti exteriùs ultimâ medietate albo rufescente, interiùs versùs apicem duabus « maculis albo rufescentibus insignitâ... » *Picus varius Cayanensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, page 54.

c. *Three toed wood-pecker*. Edwards, *History of Birds*, t. III, p. 114.

d. *Collection académique*. Partie étrangère, t. XI, p. 44. (Académie de Stockholm.) — *Picus pedibus tridactylis*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. VI, gen. 41, sp. 5. — *Idem*, *Fauna Suecica*, n° 84. — *Idem*, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 54, sp. 13.

e. *Collection académique*. Note du traducteur. Partie étrangère, t. XI, p. 44.

f. Extrait d'une lettre de M. Lottinger à M. de Montbeillard, datée de Strasbourg, le 22 septembre 1774.

* « On a confondu ce *pic* avec le *picus tridactylus* : mais ce dernier en diffère en ce qu'il « n'a que trois doigts, et que ses pieds sont totalement emplumés. De plus, son occiput n'a « pas de rouge. » (Desmarets.)

1. Celui-ci est le *Picus tridactylus* (Lath., Gmel.). — Genre *Pics*, sous-genre *Picoïdes* (Cuv.). — « M. de Lacepède a nommé *picoïdes* des espèces de *pics* qui manquent du doigt « externe, et n'en ont en conséquence que deux devant et un derrière ; d'ailleurs semblables « en tout aux *pics ordinaires*. Nous en avons un dans le nord et l'orient de l'Europe : *picus* « *tridactylus*. » (Cuvier.)

cette même espèce qui habite le nord des deux continents se trouve sous l'équateur à Cayenne, quoique, d'après M. Brisson, on l'ait nommé *pic tacheté de Cayenne* dans la planche enluminée. Ces petites méprises dans quelques-unes de nos planches viennent de ce que nous avons été obligés de les faire graver à mesure que nous pouvions nous procurer les oiseaux, et par conséquent avant d'en avoir composé l'histoire.

Après cette longue énumération de tous les oiseaux des deux continents qui ont rapport aux pics, et qui même semblent en constituer le genre, nous devons observer qu'il nous a paru nécessaire de rejeter quelques espèces indiquées par nos nomenclateurs : ces espèces sont la troisième [a], la huitième [b] et la vingtième [c], données par M. Brisson pour des pics, par Seba pour des hérons [d], et par Mœhring pour des corneilles [e]. Klein appelle ces mêmes oiseaux *harponneurs* [f], parce que, selon Seba, ils frappent et percent de leur bec les poissons en tombant du haut de l'air. Cette habitude est, comme l'on voit, bien différente de celles des pics, et d'ailleurs les caractères de ces oiseaux dans les figures de Seba, où les doigts sont disposés *trois* et *un*, démontrent qu'ils sont d'un genre très-différent de celui des pics, et l'on doit avouer qu'il faut avoir une grande passion de multiplier les espèces, pour en établir ainsi sur des figures fautives, à côté de notices contradictoires.

LES PICS-GRIMPEREAUX. [g*]

Le genre de ces oiseaux, dont nous ne connaissons que deux espèces [1], nous paraît être assez différent de tous les autres genres pour l'en séparer : on nous a envoyé de Cayenne deux espèces de ces oiseaux, et nous avons cru devoir les nommer *pics-grimpereaux*, parce qu'ils font la nuance entre le genre des pics et celui des grimpereaux ; la première et la plus grande espèce étant plus voisine des grimpereaux par son bec courbé, et la seconde

a. Pic vert du Mexique. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 16.

b. Pic noir du Mexique. Idem, ibid., p. 25.

c. Grand Pic varié du Mexique. Idem, ibid., p. 57.

d. Les deux premières du moins; la troisième comme une pie, *ardea Mexicana altera.* Seba, vol. I, p. 100, tab. 64, fig. 3. — *Ardeæ Mexicanæ species singularis. Idem*, p. 101, tab. 68, fig. 2. — *Pica Mexicana. Idem*, p. 101, tab. 64, fig. 6.

e. Cornix. Mœhring, gen. 100.

f. Jaculator, gen. 20, famill. 4.

g. Voyez les planches enluminées, n° 621, sous la dénomination de *Picucule de Cayenne*; et n° 605, sous la dénomination de *Talapio.* Ces noms nous avaient été donnés par des gens qui les avaient imaginés sans aucun fondement.

* Ordre des *Passereaux*, famille des *Ténuirostres*, genre *Grimpereaux*, sous-genre *Picucules* (Cuv.).

1. On en connaît plusieurs autres aujourd'hui. — Voyez Cuvier : *Règn. anim.*, t. I, p. 431.

étant, au contraire, plus voisine des pics par son bec droit. Toutes deux ont trois doigts en avant et un en arrière comme les grimpereaux, et en même temps les pennes de la queue raides et pointues comme les pics.

Le premier[1] et le plus grand de ces pics-grimpereaux a dix pouces de longueur; il a la tête et la gorge tachetées de roux et de blanc; le dessus du corps roux et le dessous jaune, rayé transversalement de noirâtre; le bec et les pieds noirs.

Le second[2], et le plus petit, n'a que sept pouces de longueur; il a la tête, le cou et la poitrine tachetés de roux et de blanc; le dessus du corps est roux, et le ventre d'un brun roussâtre; son bec est gris, et ses pieds sont noirâtres.

Tous deux ont à très-peu près les mêmes habitudes naturelles; ils grimpent contre les arbres à la manière des pics, en s'aidant de leur queue, sur laquelle ils s'appuient; ils percent l'écorce et le bois en faisant beaucoup de bruit; ils mangent les insectes qui se trouvent dans le bois et les écorces qu'ils percent; ils habitent les forêts, où ils cherchent le voisinage des ruisseaux et des fontaines. Les deux espèces vivent ensemble et se trouvent souvent sur le même arbre; cependant elles ne se mêlent pas : seulement il paraît que ces oiseaux aiment fort la compagnie, car ils s'attachent toujours, en grimpant, aux arbres sur lesquels il y a plusieurs autres petits oiseaux perchés; ils sont très-vifs et voltigent d'un arbre à l'autre pour se coller et grimper, mais jamais ils ne se perchent ni ne font de longs vols : on les trouve assez communément dans l'intérieur des terres de la Guiane, où les naturels du pays les confondent avec les pics, et c'est par cette raison qu'ils ne leur ont point donné de nom particulier; il est assez probable que ces oiseaux se trouvent aussi dans les autres climats chauds de l'Amérique, néanmoins aucun voyageur n'en a fait mention.

LE TORCOL.[a b *]

Cet oiseau se reconnaît au premier coup d'œil par un signe ou plutôt par une habitude qui n'appartient qu'à lui : c'est de tordre et de tourner le

a. Voyez les planches enluminées, nº 698.

b. En grec, Ἴυγξ, en latin moderne, *torquilla*, en italien, *tortocollo*, *capotorto*, *verticella* (ces noms dans presque toutes les langues reviennent à celui de torcol); en espagnol, *torzicuello*; en allemand, *wind halsz*, *nater-halsz*, *dreh-halsz*, *naterz-wang*, *nater-wendel*; en anglais, *wryneck*; en suédois, *gioek-tita*; en danois, *bendehalz*; en norwégien, *saogouk*;

1. *Picucule* de Buffon, *Gracula cayennensis* de Gmelin, *Gracula scandens* de Latham et de Shaw, *Dendrocolaptes cayennensis* d'Illiger.

2. *Talapio* de Buffon, *Oriolus picus* de Latham et de Gmelin, *Gracula picoides* de Shaw. *Dendrocolaptes picus* d'Illiger.

* *Yunx torquilla* (Lath., Gmel.). — Ordre des *Grimpeurs*, genre *Torcols* (Cuv.).

cou de côté et en arrière, la tête renversée vers le dos, et les yeux à demi fermés[a] pendant tout le temps que dure ce mouvement, qui n'a rien de précipité, et qui est au contraire lent, sinueux et tout semblable aux replis ondoyants d'un reptile[b]; il paraît être produit par une convulsion de surprise et d'effroi, ou par une crise d'étonnement à l'aspect de tout objet nouveau : c'est aussi un effort que l'oiseau semble faire pour se dégager lorsqu'il est retenu; cependant cet étrange mouvement lui est naturel et dépend en grande partie d'une conformation particulière, puisque les petits dans le nid se donnent les mêmes tours de cou : en sorte que plus d'un dénicheur effrayé les a pris pour de petits serpents[c].

Le torcol a encore une autre habitude assez singulière : un de ces oiseaux qui était en cage depuis vingt-quatre heures, lorsqu'on s'approchait de lui, se tournait vis-à-vis le spectateur, puis le regardant fixement s'élevait sur ses ergots, se portait en avant avec lenteur en relevant les plumes du sommet de sa tête, la queue épanouie, puis se retirait brusquement en frappant

en polonais, *kretoglow*; en russe, *krutiholowa*; à Naples on nomme cet oiseau *fourmillier* (*formicula*) de sa manière de vivre; *languard* ou *tire-langue* en Provence; *coutouille* en Dauphiné; en Lorraine, *torticolis*; ailleurs, *trousse-col*, *longue-langue*; à Malte, *roi des cailles*, nom que l'on donne partout ailleurs au rale terrestre. — *Jynx, seu torquilla.* Aldrovande, *Avi.*, t. I, p. 863, avec des figures assez mauvaises du mâle et de la femelle, p. 866. — Willughby, *Ornithol.*, p. 95, avec une figure empruntée d'Aldrovande, pl. 22. — Ray, *Synops. avi.*, p. 44, n° a, 8. — Jonston, *Avi.*, p. 80, avec la figure prise de Gessner, pl. 42. — Charleton, *Onomast.*, p. 87, n° 7. — *Torquilla.* Schwenckfeld, *Avi. Siles.*, p. 356. — Frisch, avec une bonne figure, pl. 38. — *Jynx torquilla.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 53, sp. 1. « Cuculus sub grisea maculata rectricibus nigris, fasciis undulatis. » *Fauna Suecica*, n° 78, avec une figure assez bonne. — *Jynx, torquilla.* Muller, *Zool. Dan.*, n° 96. — *The wryneck. British Zool.*, p. 80. — *Jynx.* Gessner, *Avi.*, p. 573, avec une figure peu exacte. — *Jynx, torquilla, turbo. Idem, Icon. avi.*, p. 38, avec une figure qui n'est pas meilleure. — *Torcol. Idem, Avi.*, p. 795. — *Torquilla Gessneri et Gazæ; jynx Mortoni; verticilla; cinclida; turbo; collitorque.* Rzaczynski, *Auct. Hist. nat. Polon.*, p. 422. — *Jynx.* Mœhring, *Avi.* gen. 13. — *Jynx, torquilla, verticilla, verticolla Scaligeri, collitorques.* Charleton, *Exercit.*, p. 93, n° 7. — *Verticilla seu turbo.* Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.*, p. 296. — *Picus torquilla.* Klein, *Avi.*, p. 28, n° 14. — « Torquilla supernè griseo, fusco et nigricante, transversim striata; ventre « sordidè albo-rufescente, maculis nigricantibus vario; rectricibus dilutè griseis, lineolis « undatis, maculisque nigricantibus variegatis, tæniis transversis nigris insignitis .. » *Torquilla.* Le torcol. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 4. — *Torcol.* Albin, t. I, p. 20, avec une figure mal coloriée, pl. 21. — *Tercou, torcou, turcot, torcot.* Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 306, avec une figure peu reconnaissable. — *Idem, Portraits d'oiseaux*, p. 76, *a*, avec la même figure.

a. « Cetero corpore immobili collum circumagit in tergum, quemadmodum et angues. » Aristote, *Hist. animal.*, lib. II, cap. XII. — « Aliquando manibus tenui, qui collum circuma- « gebat in aversum, prorsùm, retrorsùm, mox oculos claudebat quasi obdormisceret. » Schwenckfeld, *Avi. Siles.*, p. 357.

b. Apparemment on lui a aussi trouvé de l'analogie avec ce tour de tête que se donnent certaines personnes pour affecter un maintien plus recueilli, et qui de là ont été vulgairement appelés *torcols*.

c. « Soit que nous appelions cet oiseau *tercot*, *turcot* ou *torcou*, nous suivons l'étymologie « antique, *torquilla*, pour exprimer un petit oiseau qui est rarement veu; lequel ayant trouvé « la première fois, allongeant son cou es mains d'un villageois et maniant sa teste, faisoit la « plus estrange mine qu'on puisse voir faire à un oyseau, car il sembloit que ce fut une teste de « serpent. » Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 306.

du bec le fond de sa cage et rabattant sa huppe; il recommençait ce manége, que Schwenckfeld a observé comme nous [a], jusqu'à cent fois de suite et tant qu'on restait en présence.

Ce sont apparemment ces bizarres attitudes et ces tortures naturelles qui ont anciennement frappé les yeux de la superstition quand elle adopta cet oiseau dans les enchantements, et qu'elle en prescrivit l'usage comme du plus puissant des philtres [b].

L'espèce du torcol n'est nombreuse nulle part, et chaque individu vit solitairement et voyage de même : on les voit arriver seuls au mois de mai [c]; nulle société que celle de leur femelle, encore cette union est-elle de très-courte durée, car ils se séparent bientôt et repartent seuls en septembre; un arbre isolé au milieu d'une large haie est celui que le torcol préfère; il semble le choisir pour se percher plus solitairement; sur la fin de l'été on le trouve également seul dans les blés, surtout dans les avoines et dans les petits sentiers qui traversent les pièces de blé noir; il prend sa nourriture à terre, et ne grimpe pas contre les arbres comme les pics, quoiqu'il ait le bec et les pieds conformés comme eux, et qu'il soit très-voisin du genre de ces oiseaux [d]; mais il paraît former une petite famille à part et isolée, qui n'a point contracté d'alliance avec la grande tribu des pics et des épeiches.

Le torcol est de la grandeur de l'alouette [e], ayant sept pouces de longueur et dix de vol [f]; tout son plumage est un mélange de gris, de noir et de tanné, par ondes et par bandes, tracées et opposées de manière à produire le plus riche émail avec ces teintes sombres [g]; le dessous du corps fond gris blanc, teint de roussâtre sous le cou, est peint de petites zones noires qui sur la poitrine se détachent, s'allongent en fer de lance, et se parsèment en

a. Aviar. Siles., pag. 357.

b. Tellement que le nom de *jynx* en avait pris la force de signifier toutes sortes d'enchantements, de passions violentes, et tout ce qu'on appelle charme de la beauté, et ce pouvoir aveugle par lequel nous nous sentons entraînés. C'est dans ce sens qu'*Héliodore*, *Lycophron*, *Pindare*, *Eschyle*, *Sophocle* s'en sont servis. L'enchanteresse de Théocrite (*pharmaceutria*) fait ce charme pour rappeler son amant. C'était Vénus elle-même qui, du mont Olympe, avait apporté le jynx à Jason, et lui en avait enseigné la vertu, pour forcer Médée à l'amour (*Pindare, Pith.* 4). L'oiseau fut jadis une nymphe fille de l'Écho : par ses enchantements, Jupiter était passionné pour l'Aurore; Junon en courroux opéra sa métamorphose. Voyez Suidas et le Scholiaste de Lycophron. Sophocl. *in Hippodam.* Eschyle, *in Pers.* Heliodore, *Ethiopic.*, lib. IV. Pindar. *Nemeor.* 4, et Érasme sur l'adage *Jynge trahor.*

c. Gessner dit en avoir vu dès le mois d'avril : « Ego mense aprili captam vidi. » *Avi.*, p. 573.

d. « Au temps qu'avions empêché certains hommes pour recouvrer les espèces d'alcyons, « nous recouvrèrent un turcot... Aristote a veu que le turcot, à quelques enseignes, convient « avec le picmart... De tous oyseaux qu'avons pu observer, n'en connoissons aucun qui ait les « doigts des pieds comme le turcot, fors les pics verts, le papegaut et le coqu. » *Nat. des oiseaux.* Belon ne connoissoit pas les couroucous, les barbus, les jacamars ni les toucans.

e. Aristote dit, un peu plus grand que le pinson : « Paulò major quàm fringilla. »

f. Mesure moyenne. Les proportions que donne M. Brisson, sont prises sur un petit individu, puisqu'il ne donne que six pouces et demi de longueur, et nous en avons mesuré qui en avaient sept et demi.

g. « Pindarus Ποικιλαν Ἴυγγα dixit à varietate coloris. » Gessner.

s'éclaircissant sur l'estomac; la queue, composée de dix pennes flexibles et que l'oiseau épanouit en volant, est variée par-dessous de points noirs sur un fond gris feuille-morte, et traversée de deux ou trois larges bandes en ondes, pareilles à celles qu'on voit sur l'aile des papillons phalènes; le même mélange de belles ondes noires, brunes et grises, dans lesquelles on distingue des zones, des rhombes, des zigzags, peint tout le manteau sur un fond plus foncé et mêlé de roussâtre. Quelques descripteurs ont comparé le plumage du torcol à celui de la bécasse, mais il est plus agréablement varié, les teintes en sont plus nettes, plus distinctes, d'une touche plus moelleuse et d'un plus bel effet : le ton de couleur, plus roux dans le mâle, est plus cendré dans la femelle, c'est ce qui les distingue[a]; les pieds sont d'un gris roussâtre; les ongles aigus, et les deux extérieurs sont beaucoup plus longs que les deux intérieurs.

Cet oiseau se tient fort droit sur la branche où il se pose, son corps est même renversé en arrière; il s'accroche aussi au tronc d'un arbre pour dormir, mais il n'a pas l'habitude de grimper comme le pic, ni de chercher sa nourriture sous les écorces; son bec, long de neuf lignes et taillé comme celui des pics, ne lui sert pas à saisir et prendre sa nourriture : ce n'est, pour ainsi dire, que l'étui d'une grande langue qu'il tire de la longueur de trois ou quatre doigts[b], et qu'il darde dans les fourmillières; il la retire chargée de fourmis, retenues par une liqueur visqueuse dont elle est enduite; la pointe de cette langue est aiguë et cornée, et pour fournir à son allongement deux grands muscles partent de sa racine, embrassent le larynx, et, couronnant la tête, vont, comme aux pics, s'implanter dans le front. Il a encore de commun avec ces oiseaux de manquer de cœcum[c]. Willughby dit qu'il a seulement une espèce de renflement dans les intestins à la place du cœcum.

Le cri du torcol est un son de sifflement assez aigre et traîné, ce que les anciens appelaient proprement *stridor*[d]; c'est de ce cri que le nom grec *jynx* paraît avoir été tiré. Le torcol se fait entendre huit ou dix jours avant le coucou; il pond dans des trous d'arbre sans faire de nid, et sur la poussière du bois pourri, qu'il fait tomber au fond du trou en frappant les parois avec son bec; on y trouve communément huit ou dix œufs d'un blanc d'ivoire[e]; le mâle apporte des fourmis à sa femelle, qui couve, et les petits nouveau-nés dans le mois de juin tordent déjà le cou et soufflent avec force

a. Belon.

b. « Nec unquam rostro cibum attingit, ut cæteræ aves, sed linguâ haurit. » Schwenckfeld.

c. Albin.

d. « Voce autem stridet. » Aristote, lib. II, cap. XII. Scaliger sur ce passage dérive le nom de jynx, d'ἰύξειν, *stridere*. Homère, *Iliad.* 17.

e. On nous a apporté, le 12 juin, dix œufs de torcol pris dans un trou de vieux pommier creux, à cinq pieds de hauteur, qui reposaient sur du bois vermoulu; et depuis trois années on nous avait apporté, dans la même saison, des œufs de torcol pris dans le même trou.

lorsqu'on les approche; ils quittent bientôt leur nid, où ils ne prennent aucune affection les uns pour les autres, car ils se séparent et se dispersent dès qu'ils peuvent se servir de leurs ailes.

On ne peut guère les élever en cage; il est très-difficile de leur fournir une nourriture convenable; ceux qu'on a conservés pendant quelque temps touchaient avec la pointe de la langue la pâtée qu'on leur présentait avant de la manger, et après en avoir goûté ils la refusaient et se laissaient mourir de faim[a]. Un torcol adulte que Gessner essaya de nourrir de fourmis ne vécut que cinq jours; il refusa constamment tous les autres insectes, et mourut apparemment d'ennui dans sa prison[b].

Sur la fin de l'été, cet oiseau prend beaucoup de graisse, et il est alors excellent à manger : c'est pour cela qu'en plusieurs pays on lui donne le nom d'*ortolan;* il se prend quelquefois à la sauterelle, et les chasseurs ne manquent guère de lui arracher la langue, dans l'idée d'empêcher que sa chair ne prenne le goût de fourmi; cette petite chasse ne se fait qu'au mois d'août jusqu'au milieu de septembre, temps du départ de ces oiseaux, dont il ne reste aucun dans nos contrées pendant l'hiver.

L'espèce est néanmoins répandue dans toute l'Europe, depuis les provinces méridionales jusqu'en Suède[c], et même en Laponie[d]; elle est assez commune en Grèce[e], en Italie[f]; nous voyons, par un passage de Philostrate, que le torcol était connu des mages et se trouvait dans la Babylonie[g]; et Edwards nous assure qu'on le trouve au Bengale[h] : en sorte que l'espèce, quoique peu nombreuse dans chaque contrée, paraît s'être étendue dans toutes les régions de l'ancien continent[i]. Aldrovande seul parle d'une variété dans cette espèce[j]; mais il ne la donne que d'après un dessin, et les différences sont si légères, que nous avons cru ne devoir pas l'en séparer.

a. Je fis prendre, le 10 juin, un nid de torcol dans le creux d'un pommier sauvage, à cinq pieds de terre; le mâle était resté sur les hautes branches de l'arbre, et criait très-fort, tandis qu'on prenait sa femelle et ses petits. Je les fis nourrir avec de la pâtée faite de pain et de fromage, ils vécurent près de trois semaines; ils s'étaient familiarisés avec la personne qui en avait soin, et venaient manger dans sa main. Lorsqu'ils furent devenus grands, ils refusèrent la pâtée ordinaire, et comme on n'avait pas d'insectes à leur fournir ils moururent de faim. Note communiquée par M. Gueneau de Montbeillard.

b. Gessner, *Avi*, pag. 553.

c. *Fauna Suecica.*

d. Rudbeck. *Lapponia illustr.*, pag. 295.

e. « Le petit oiseau vivant parmi les arbrisseaux, que les Français nomment un *tercou* ou *turcot*, qui fut nommé en latin *torquilla*, en grec *jynx*, est commun au mont Athos. » Belon, *Observ.*, pag. 38.

f. « Bononiæ millies in foro venalem reperi. » Aldrovande.

g. *Vita Apollon.*

h. Edwards. *Préface*, page XII.

i. « Torquilla in quavis regione ferè conspicitur. » Aldrovande.

j. *Jyngi congener.* Aldrovande, *Avi.*, t. I, pag. 869.

LES OISEAUX BARBUS.*

Les naturalistes ont donné le nom de *barbus* à plusieurs oiseaux qui ont la base du bec garnie de plumes effilées, longues, raides comme des soies, et toutes dirigées en avant; mais nous devons observer qu'on a confondu sous cette dénomination des oiseaux d'espèces diverses et de climats très-éloignés. Le *tamatia* de Margrave, qui est un oiseau du Brésil, a été mis à côté du barbu d'Afrique et de celui des Philippines, et toutes les espèces qui portent barbe sur le bec et qui ont deux doigts en avant et deux en arrière ont été mêlées par les nomenclateurs, quoique les barbus de l'ancien continent diffèrent de ceux du nouveau en ce qu'ils ont le bec beaucoup plus épais, plus raccourci et plus convexe en dessous. Pour les distinguer, nous appellerons *tamatias* ceux de l'Amérique, et nous ne laisserons le nom de *barbus* qu'à ceux de l'ancien continent.

LE TAMATIA.[a b] **

PREMIÈRE ESPÈCE.

Nous avons déjà averti[c] que c'est par erreur que M. Brisson[d] a placé cet oiseau avec la grivette ou petite grive de Catesby, car il en est tout à fait différent, tant par la disposition des doigts que par la barbe et la forme du bec et la grosseur de la tête, qui dans tous les oiseaux de ce genre est plus considérable, relativement au volume du corps, que dans aucun autre. Il est vrai que Maregrave a fait aussi une faute à ce sujet en disant que cet oiseau n'avait pas de queue ; il aurait dû dire qu'il ne l'avait pas longue, et il y a toute apparence qu'il a décrit un oiseau dont on avait arraché la queue; mais comme tous les autres caractères sont entiers et bien exprimés, il nous paraît qu'on peut compter sur son indication, d'autant que cet oiseau se trouvant à Cayenne comme au Brésil, et nous ayant été envoyé, il nous a été facile d'en faire la comparaison et la description.

Il a six pouces et demi de longueur totale, la queue a deux pouces ; le

a. Voyez les planches enluminées, n° 746, fig. 1, sous la dénomination de *Barbu à ventre tacheté de Cayenne.*

b. *Tamatia Brasiliensis.* Maregrave, *Hist. nat. Brasil.*, pag. 208. — *Tamatia Guacu* Pison, *Hist. nat. Brasil.*, pag. 96. — *Tamatia Brasiliensis Marcgravii* Willughby, *Ornithol.*, pag. 140.

c. *Hist. nat. des oiseaux*, t. III, page 289.

d. *Ornithologie*, t. II, page 213.

* Ordre des *Grimpeurs*, genre *Barbu* (Cuv.).

** *Bucco tamatia* Lath., Gmel. — Genre *Barbus*, sous-genre *Tamatias* (Cuv.).

bec, quinze lignes; l'extrémité supérieure du bec est crochue et comme divisée en deux pointes; la barbe qui le couvre s'étend à plus de moitié de sa longueur; le dessus de la tête et le front sont roussâtres; il y a sur le cou un demi-collier varié de noir et de roux; tout le reste du plumage en dessus est brun, nuancé de roux; on voit de chaque côté de la tête, derrière les yeux, une tache noire assez grande; la gorge est orangée, et le reste du dessous du corps est tacheté de noir sur un fond blanc roussâtre; le bec et les pieds sont noirs.

Les habitudes naturelles de ce premier tamatia sont aussi celles de tous les oiseaux de ce genre dans le nouveau continent; ils ne se tiennent que dans les endroits les plus solitaires des forêts, et restent toujours éloignés des habitations et même des lieux découverts; on ne les voit ni en troupes ni par paires; ils ont le vol pesant et court, ne se posent que sur les branches basses, et cherchent de préférence celles qui sont les plus garnies de petits rameaux et de feuilles; ils ont peu de vivacité, et quand ils sont une fois posés, c'est pour longtemps; ils ont même une mine triste et sombre, on dirait qu'ils affectent de se donner un air grave en retirant leur grosse tête entre leurs épaules; elle paraît alors couvrir tout le devant du corps. Leur naturel répond parfaitement à leur figure massive et à leur maintien sérieux; leur corps est aussi large que long, et ils ont beaucoup de peine à se mettre en mouvement; on peut les approcher d'aussi près que l'on veut, et tirer plusieurs coups de fusil sans les faire fuir. Leur chair n'est pas mauvaise à manger, quoiqu'ils vivent de scarabées et d'autres gros insectes; enfin, ils sont très-silencieux, très-solitaires, assez laids et fort mal faits.

LE TAMATIA A TÊTE ET GORGE ROUGES.[a b *]

DEUXIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, que nous avons indiqué dans la même planche sous deux dénominations différentes, ne nous paraît pas néanmoins former deux

a. Voyez les planches enluminées, nº 206, fig. 1, sous la dénomination de *Barbu de Cayenne*; et fig. 2, sous la dénomination de *Barbu de Saint-Domingue.*

b. « Bucco supernè niger, marginibus pennarum griseo-aureis, infernè albo-flavicans; syncipite et gutture rubris; tæniâ supra oculos candicante; rectricibus supernè fuscis, ad olivaceum inclinantibus, subtùs cinereis... » *Bucco Cayanensis.* Brisson, *Ornithol.*, t IV, p. 95; et pl. 7, fig. 1. — « Bucco supernè nigricans, marginibus pennarum griseis, infernè albo-« flavicans; syncipite et gutture rubris; collo inferiore, pectore et lateribus maculis nigris « variegatis; rectricibus supernè fuscis ad olivaceum inclinantibus, subtùs cinereis... » *Bucco Cayanensis nævius. Idem*, pag. 97, pl. 7, fig. 4. — *The yellow wood-pecker with black spots.* Le pivert ou grimpereau jaune avec des taches noires. Edwards, *Glan.*, pag. 259.

* *Bucco cayennensis* (Lath., Gmel.). — Sous-genre *Barbus proprement dits* (Cuv.).

espèces, mais une simple variété, car tous deux ont la tête et la gorge rouges; les côtés de la tête et tout le dessus du corps noirs; le bec noirâtre et les pieds cendrés : ils ne diffèrent qu'en ce que celui représenté dans la figure première a la poitrine d'un blanc jaunâtre, tandis que l'autre l'a d'un brun lavé de jaune; il a de plus que le premier des taches noires sur le haut de la poitrine; le premier a aussi une petite tache blanche au-dessus des yeux, et des taches blanches sur les ailes que le second n'a pas; mais comme ils se ressemblent en tout le reste, et qu'ils sont précisément de la même grandeur, nous ne croyons pas que ces différences de couleur suffisent pour en faire deux espèces distinctes, comme l'ont fait nos nomenclateurs[a]. Ces oiseaux se trouvent non-seulement à la Guiane, mais à Saint-Domingue, et probablement dans les autres climats chauds de l'Amérique.

LE TAMATIA A COLLIER.[bc*]

TROISIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau a le plumage assez agréablement varié : le dessus du corps est d'un orangé foncé, rayé transversalement de lignes noires; il porte autour du cou un collier noir qui est fort étroit au-dessus, et si large au-dessous qu'il couvre tout le haut de la poitrine; de plus, ce collier noir est accompagné, sur le dessus du cou, d'un autre demi-collier de couleur fauve; la gorge est blanchâtre; le blanc de la poitrine est d'un blanc roussâtre qui devient toujours plus roux à mesure qu'il descend sous le ventre; la queue est longue de deux pouces trois lignes, et la grandeur totale de l'oiseau est de sept pouces un quart; son bec est long d'un pouce cinq lignes, et les pieds, qui sont gris, ont sept lignes et demie de hauteur. On le trouve à la Guiane, où néanmoins il est rare.

a. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, page 97.

b. Voyez les planches enluminées, n° 395, sous la dénomination de *Barbu à collier de Cayenne*.

c. « Bucco superne rufus nigro transversim striatus, infernè rufescens; gutture et collo [illegible] sordidè albis; tæniâ transversâ in summo dorso fulvâ; summo corpore tæniâ nigrâ [illegible]; rectricibus rufis, nigro transversim striatis .. » *Bucco*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 92, pl. 6, fig. 2.

* *Bucco collaris* (Lath.). — Sous-genre *Tamatias* (Cuv.).

LE BEAU TAMATIA.[a b] *

QUATRIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau est le plus beau, c'est-à-dire le moins laid de ce genre : il est mieux fait, plus petit, plus effilé que tous les autres, et son plumage est varié de manière qu'il serait difficile de le décrire en détail. La planche enluminée le représente assez fidèlement : il a cinq pouces huit lignes de longueur, y compris la queue qui a près de deux pouces; le bec a dix lignes de longueur, et les pieds dix lignes de hauteur. On le trouve sur les bords du fleuve des Amazones, dans la contrée des Maynas; mais nous ne sommes pas informés s'il habite également les autres contrées de l'Amérique méridionale.

LES TAMATIAS NOIRS ET BLANCS. **

CINQUIÈME ET SIXIÈME ESPÈCES.

On ne peut guère séparer ces deux oiseaux, parce qu'ils ne diffèrent que par la grandeur, et que tous deux, indépendamment de leur ressemblance par les couleurs, ont un caractère commun qui n'appartient qu'à ces deux espèces : c'est d'avoir le bec plus fort, plus gros et plus long que tous les autres tamatias à proportion de leur corps; et dans toutes deux encore la mandibule supérieure du bec est fort crochue, et se divise en deux pointes, comme dans le tamatia, première espèce.

Le plus grand de ces tamatias noirs et blancs[c 1], est très-gros pour sa longueur, qui n'est guère que de sept pouces; c'est une espèce nouvelle qui nous a été envoyée de Cayenne par M. Duval, aussi bien que la seconde espèce[d 2] qui est plus petite, et qui n'a guère que cinq pouces de longueur.

a. Voyez les planches enluminées, n° 330, sous la dénomination de *Barbu des Maynas.*

b. « Bucco supernè viridis infernè albo-flavicans, maculis longitudinalibus viridibus varius; « vertice et gutture rubris tæniis dilutè cæruleis circumdatis; collo inferiore et pectore albis, « maculâ in imo pectore rubrâ, rectricibus viridibus... » *Bucco Maynanensis.* Brisson, *Ornithologie*, t. IV, p. 102, pl. 7, fig. 3.

c. Voyez les planches enluminées, n° 689, sous la dénomination de *Barbu à gros bec de Cayenne.*

d. Voyez les planches enluminées, n° 688, sous la dénomination de *Barbu à poitrine noire de Cayenne.*

* *Bucco maynanensis* (Lath.). — Genre *Barbus*, sous-genre *Barbus proprement dits* (Cuv.).

** *Bucco macrorhynchos* (Lath.). — Première espèce. — Genre *Barbus*, sous-genre *Tamatias* (Cuv.). — *Bucco melanoleucos* (Lath.). — Seconde espèce. — Genre et sous-genre *id.*

1. C'est le *Bucco macrorhynchos.*

2. C'est le *Bucco melanoleucos.*

Nos planches les représentent assez fidèlement pour que nous puissions nous dispenser de les décrire plus au long; et l'on serait porté à croire, par la grande ressemblance de ces deux oiseaux, qu'ils seraient de la même espèce, si leur grandeur n'était pas trop différente.

LES BARBUS. *

En laissant, comme nous l'avons dit, le nom de *tamatia* aux oiseaux barbus de l'Amérique, nous appellerons simplement *barbus* ceux de l'ancien continent [1]. Comme les uns et les autres volent très-mal, à cause de leurs ailes courtes et de leur corps épais et lourd, il n'est pas vraisemblable qu'ils aient passé d'un continent à l'autre, étant également habitants des climats les plus chauds; ainsi leurs espèces ni leur genre ne sont pas les mêmes, et c'est par cette raison que nous les avons séparés. Quoiqu'ils soient de différents continents et de climats très-éloignés, ces oiseaux se ressemblent néanmoins par beaucoup de caractères; car indépendamment de leur barbe, c'est-à-dire des longues soies effilées qui leur couvrent le bec en tout ou en partie, et de la disposition des pieds qui est la même dans les uns et les autres, indépendamment de ce qu'ils ont également le corps trapu et la tête très-grosse, ils ont encore de commun la forme particulière du bec qui est fort gros, un peu courbé en en-bas, convexe au-dessus et comprimé sur les côtés; mais ce qui distingue les barbus de l'ancien continent des tamatias de l'Amérique, c'est que ce bec est sensiblement plus court, plus épais et un peu convexe en dessous dans les barbus : ils paraissent aussi différer par le naturel, les tamatias étant des oiseaux tranquilles et presque stupides, au lieu que les barbus [a] des grandes Indes attaquent les petits oiseaux, et ont à peu près les habitudes des pies-grièches.

LE BARBU A GORGE JAUNE. [b c **]

PREMIÈRE ESPÈCE.

Sa longueur est de sept pouces; la queue n'a que dix-huit lignes; le bec, douze à treize lignes de long, et les pieds huit lignes de hauteur; il a la tête

a. Voyage à la Nouvelle-Guinée, par M. Sonnerat, p. 68.

b. Voyez les planches enluminées, n° 331.

c « Bucco superne obscure viridis, inferne sordidè flavicans, maculis longitudinalibus obscurè

* Ordre des *Grimpeurs*, genre *Barbus* (Cuv.).

1. Cuvier divise son genre des *Barbus* en trois sous-genres : les *Barbicans :* on les trouve en Afrique et aux Indes; les *Barbus proprement dits :* il y en a dans les deux continents; et les *Tamatias :* tous ceux qu'on connaît sont d'Amérique.

** *Bucco Philippensis* (Lath., Gmel.) — Sous-genre *Barbus proprement dits* (Cuv.).

rouge ainsi que la poitrine; les yeux sont environnés d'une grande tache jaune; la gorge est d'un jaune pur, et le reste du dessous du corps est d'une couleur jaunâtre, variée de taches longitudinales d'un vert obscur; le dessus du corps, les ailes et la queue sont de cette même couleur de vert obscur : la femelle diffère du mâle en ce qu'elle est un peu moins grosse, et qu'elle n'a point de rouge sur la tête ni sur la poitrine. Ils se trouvent aux îles Philippines.

LE BARBU A GORGE NOIRE.*

SECONDE ESPÈCE.

Cette espèce, qui se trouve, comme la première, aux Philippines, en est néanmoins très-différente; elle a été décrite par M. Sonnerat dans les termes suivants :

« Cet oiseau est un peu plus gros et surtout plus allongé que le gros-bec « d'Europe; le front ou la partie antérieure de la tête est d'un beau rouge; « le sommet, le derrière de la tête, la gorge et le cou sont noirs; il y a « au-dessus de l'œil une raie demi-circulaire jaune; cette raie est continuée « par une autre raie toute droite et blanche qui descend jusque vers le bas « du cou, sur le côté; au-dessous de la raie jaune et de la raie blanche qui « la continue, il y a une raie verticale noire, et entre celle-ci et la gorge est « une raie longitudinale blanche qui se continue et se confond à sa base « avec la poitrine, qui, ainsi que le ventre, les côtés, les cuisses et le des- « sous de la queue, est blanche; le milieu du dos est noir; mais les plumes « de côté entre le cou et le dos sont noires, mouchetées chacune d'une « tache ou point jaune; les quatre premières, en comptant du moignon, « sont à leur extrémité en blanc, et la cinquième en jaune, ce qui forme « une raie transversale au haut de l'aile; au-dessous de cette raie sont des « plumes noires, mouchetées chacune par un point jaune; les dernières « plumes enfin qui recouvrent les grandes plumes de l'aile sont noires, ter- « minées par un liséré jaune; les plus grandes plumes de l'aile sont aussi « tout à fait noires, mais les autres ont dans toute leur longueur, du côté « où les barbes sont moins longues, un liséré jaune; la queue est noire « dans son milieu, teinte en jaune sur les côtés; le bec et les pieds sont noi- « râtres [a]. »

« viridibus varius (syncipite et tæniâ transversâ in summo pectore rubris (Mas); genis gutture « et collo interiore luteis (Mas) albo-flavicantibus (Fœmina); rectricibus superne obscurè « viridibus, subtùs cinereo-cæruleis... » *Bucco Philippensis*. Brisson, *Ornithol*, t. IV, p. 99, planche 7, figure 2.

a. Voyage à la Nouvelle-Guinée, pages 69 et 70.

* Espèce mal déterminée.

LE BARBU A PLASTRON NOIR.[a]*

TROISIÈME ESPÈCE.

Cette espèce est nouvelle et nous a été envoyée du cap de Bonne-Espérance, mais sans aucune notice sur les habitudes naturelles de l'oiseau. Il a six pouces et demi de longueur; la queue, dix-huit lignes; les pieds, huit à neuf lignes de hauteur. Ce barbu est, comme l'on voit, de la taille médiocre; il est moins grand que le gros-bec d'Europe; son plumage est agréablement mêlé et tranché de blanc et de noir; il a le front rouge, une ligne jaune sur l'œil, et il y a des taches en gouttes jaune-clair et brillant jetées sur les ailes et le dos; la même teinte de jaune est étendue en pinceaux sur le croupion, et les pennes de la queue et les moyennes de l'aile sont légèrement frangées de cette même couleur; un plastron noir couvre la poitrine jusqu'à la gorge; le derrière de la tête est aussi coiffé de noir, et une bande noire entre deux bandes blanches descend sur le côté du cou.

LE PETIT BARBU.[b]**

QUATRIÈME ESPÈCE.

Cette espèce est nouvelle, et l'oiseau est le plus petit de tous ceux de ce genre; il nous a été donné comme venant du Sénégal, mais sans aucun autre fait. Il n'a que quatre pouces de longueur; sa grosse tête et son gros bec ombragé de longues soies le caractérisent comme tous ceux de son genre; la queue est courte, et les ailes étant pliées la couvrent presque jusqu'à l'extrémité; tout le dessus du corps est d'un brun noirâtre, ombré de fauve et teint de vert sur les pennes de l'aile et de la queue; quelques petites ondes blanches forment des franges dans les premières; le dessous du corps est blanchâtre avec quelques traces de brun; la gorge est jaune, et des angles du bec passe sous les yeux une petite bande blanche.

Au reste, cette description n'en dit pas plus qu'en peut dire à l'œil la figure enluminée, qui a été prise au Cabinet de M. Mauduit, sur un individu qui depuis a péri.

a. Voyez les planches enluminées, n° 688, fig. 1.
b. Voyez les planches enluminées, n° 746, fig. 2.

* *Bucco niger* (Gmel.). — Sous-genre *Barbus proprement dits* (Cuv.).
** *Bucco parvus* (Gmel.). — Sous-genre *Barbus proprement dits* (Cuv.).

LE GRAND BARBU.[a] *

CINQUIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau a près de onze pouces de longueur; la couleur dominante dans le plumage est un beau vert qui se trouve mêlé avec d'autres couleurs sur différentes parties du corps, et principalement sur la tête et le cou; la tête en entier et la partie antérieure du cou sont d'un vert mêlé de bleu, de façon que ces parties paraissent plus ou moins vertes, ou plus ou moins bleues, selon les différents reflets de la lumière; la naissance du cou et le commencement du dos sont d'un brun marron, qui change aussi à différents aspects, parce qu'il est mêlé de vert; tout le dessus du corps est d'un très-beau vert, à l'exception des grandes plumes des ailes qui sont en partie noires; tout le dessous du corps est d'un vert beaucoup plus clair; il y a quelques plumes du dessous de la queue d'un très-beau rouge; le bec a un pouce dix lignes de longueur, sur un pouce de largeur à sa base, où l'on voit des poils noirs et durs comme des crins : il est d'une couleur blanchâtre, mais noir à sa pointe; les ailes sont courtes et atteignent à peine à la moitié de la longueur de la queue. Il nous a été envoyé de la Chine.

LE BARBU VERT.[b] **

SIXIÈME ESPÈCE.

Il a six pouces et demi de longueur; le dos, les couvertures des ailes et de la queue sont d'un très-beau vert; les grandes pennes des ailes sont brunes, mais cette couleur n'est point apparente, étant cachée par les couvertures des ailes; la tête est d'un gris brun; le cou est de la même couleur, mais chaque plume est bordée de blanchâtre, et il y a de plus au-dessus et derrière chaque œil une tache blanche; le ventre est d'un vert beaucoup plus pâle que le dos; le bec est blanchâtre, et la base de la mandibule supérieure est entourée de longs poils noirs et durs; le bec a un pouce deux lignes de longueur, sur environ sept lignes de largeur à sa base; les ailes sont courtes et ne s'étendent qu'à la moitié de la queue. Il nous a été envoyé des Grandes-Indes.

a. Voyez les planches enluminées, n° 871.
b. Voyez les planches enluminées, n° 870.

* *Bucco grandis* (Lath., Gmel.). — Sous-genre *id*.
** *Bucco viridis* (Lath., Gmel.). — Sous-genre *id*.

LES TOUCANS.**

Ce qu'on peut appeler physionomie dans tous les êtres vivants dépend de l'aspect que leur tête présente lorsqu'on les regarde de face. Ce qu'on désigne par les noms de forme, de figure, de taille, etc., se rapporte à l'aspect du corps et des membres. Dans les oiseaux, si l'on recherche cette physionomie, on s'apercevra aisément que tous ceux qui, relativement à la grosseur de leur corps, ont une tête légère avec un bec court et fin, ont en même temps la physionomie fine, agréable et presque spirituelle; tandis que ceux au contraire qui, comme les barbus, ont une trop grosse tête, ou qui, comme les toucans, ont un bec aussi gros que la tête, se présentent avec un air stupide, rarement démenti par leurs habitudes naturelles. Mais il y a plus, ces grosses têtes et ces becs énormes, dont la longueur excède quelquefois celle du corps entier de l'oiseau, sont des parties si disproportionnées et des exubérances de nature si marquées, qu'on peut les regarder comme des monstruosités d'espèce qui ne diffèrent des monstruosités individuelles qu'en ce qu'elles se perpétuent sans altération; en sorte qu'on est obligé de les admettre aussi nécessairement que toutes les autres formes des corps, et de les compter parmi les caractères spécifiques des êtres auxquels ces mêmes parties difformes appartiennent. Si quelqu'un voyait un toucan pour la première fois, il prendrait sa tête et son bec, vus de face, pour un de ces masques à long nez dont on épouvante les enfants; mais, considérant ensuite sérieusement la structure et l'usage de cette production démesurée, il ne pourra s'empêcher d'être étonné que la nature ait fait la dépense d'un bec aussi prodigieux pour un oiseau de médiocre grandeur, et l'étonnement augmentera en reconnaissant que ce bec mince et faible, loin de servir, ne fait que nuire à l'oiseau, qui ne peut en effet rien saisir, rien entamer, rien diviser; et qui, pour se nourrir, est obligé de gober et d'avaler sa nourriture en bloc, sans la broyer ni même la concasser. De plus, ce bec, loin de faire un instrument utile, une arme ou même un contre-poids, n'est au contraire qu'une masse en levier, qui gêne le vol de l'oiseau, et, lui donnant un air à demi culbutant, semble le ramener vers la terre lors même qu'il veut se diriger en haut.

Les vrais caractères des erreurs de la nature[1] sont la disproportion jointe à l'inutilité; toutes les parties qui dans les animaux sont excessives, surabondantes, placées à contre-sens, et qui sont en même temps plus nuisibles qu'utiles, ne doivent pas être mises dans le grand plan des vues directes

* Ordre des *Grimpeurs*, genre *Toucans* (Cuv.).

1. *Erreurs de la nature* : mot qui n'a de sens qu'autant qu'on personnifie la *nature*. — (Voyez la note de la p. 295 du IIIe volume.)

de la nature, mais dans la petite carte de ses caprices ou, si l'on veut, de ses méprises[1], qui néanmoins ont un but aussi direct que les premières, puisque ces mêmes productions extraordinaires nous indiquent que tout ce qui peut être est[2], et que quoique les proportions, la régularité, la symétrie, règnent ordinairement dans tous les ouvrages de la nature, les disproportions, les excès et les défauts nous démontrent que l'étendue de sa puissance ne se borne point à ces idées de proportion et de régularité auxquelles nous voudrions tout rapporter.

Et de même que la nature a doué le plus grand nombre des êtres de tous les attributs qui doivent concourir à la beauté et à la perfection de la forme, elle n'a guère manqué de réunir plus d'une disproportion dans ses productions moins soignées : le bec excessif, inutile du toucan, renferme une langue encore plus inutile, et dont la structure est très-extraordinaire; ce n'est point un organe charnu ou cartilagineux comme la langue de tous les animaux ou des autres oiseaux, c'est une véritable plume[3] bien mal placée, comme l'on voit, et renfermée dans le bec comme dans un étui.

Le nom même de toucan signifie *plume* en langue brasilienne, et les naturels de ce pays ont appelé *toucan tabouracé* l'oiseau dont ils prenaient les plumes pour se faire les parures qu'ils ne portaient que les jours de fêtes. *Toucan tabouracé* signifie *plumes pour danser :* ces oiseaux, si difformes par leur bec et par leur langue, brillent néanmoins par leur plumage; ils ont en effet des plumes propres aux plus beaux ornements, et ce sont celles de la gorge : la couleur en est orangée, vive, éclatante, et quoique ces belles plumes n'appartiennent qu'à quelques-unes des espèces de toucans, elles ont donné le nom à tout le genre. On recherche même en Europe ces gorges de toucan pour faire des manchons; son bec prodigieux lui a valu d'autres honneurs, et l'a fait placer parmi les constellations australes, où l'on n'a guère admis que les objets les plus frappants et les plus remarquables[a]. Ce

a. Journal des observations physiques du P. Feuillée, p. 428.

1. *Caprices, méprises :* mots qui personnifient encore la *nature*, et la personnifient en un être capricieux, pensant, et quelquefois pensant de travers ou à *contre-sens*. — « C'est, dit « Cuvier, en considérant la nature comme un être doué d'intelligence et de volonté, mais « secondaire et borné quant à la puissance, qu'on a pu dire d'elle qu'elle ne fait rien en « vain, qu'elle tend à guérir les maladies, mais qu'elle succombe quelquefois,..... et autres « adages dont la plupart ne sont vrais que dans un sens fort restreint et fort différent de « celui qu'ils semblent offrir au premier coup d'œil. » — « Robinet, dit encore Cuvier, a pré- « senté cette idée dans toute sa crudité, en donnant pour titre à son livre : *Essais de la « nature qui apprend à faire l'homme*, et en composant ce livre d'une manière digne du « titre. »

2. Remarque pleine de vérité. La variété, dans les êtres animés, va si loin qu'on dirait que le problème a été de réaliser, d'épuiser toutes les formes possibles.

3. « Les *Toucans* se reconnaîtraient parmi tous les oiseaux à leur énorme bec, presque aussi « gros et aussi long que leur corps, léger et celluleux intérieurement, arqué vers le bout, « irrégulièrement dentelé aux bords, et à leur langue longue, étroite, et garnie de chaque côté « de barbes comme une plume. » (Cuvier.)

bec est en général beaucoup plus gros et plus long à proportion du corps que dans aucun autre oiseau, et ce qui le rend encore plus excessif, c'est que dans toute sa longueur il est plus large que la tête de l'oiseau ; c'est, comme le dit Léry, le bec des becs[a] : aussi plusieurs voyageurs ont-ils appelé le toucan *l'oiseau tout bec*[b], et nos créoles de Cayenne ne le désignent que par l'épithète de *gros bec*. Ce long et large bec fatiguerait prodigieusement la tête et le cou de l'oiseau s'il n'était pas d'une substance légère ; mais il est si mince, qu'on peut sans effort le faire céder sous les doigts : ce bec n'est donc pas propre à briser les graines ni même les fruits tendres ; l'oiseau est obligé de les avaler tout entiers, et de même il ne peut s'en servir pour se défendre, et encore moins pour attaquer ; à peine peut-il serrer assez pour faire impression sur le doigt quand on le lui présente. Les auteurs[c] qui ont écrit que le toucan perçait les arbres comme le pic se sont donc bien trompés, ils n'ont rapporté ce fait que d'après la méprise de quelques Espagnols qui ont confondu ces deux oiseaux, et les ont également appelés *carpenteros* (charpentiers), ou *tacatacas* en langue péruvienne, croyant qu'ils frappaient également contre les arbres. Néanmoins il est certain que les toucans n'ont ni ne peuvent avoir cette habitude, et qu'ils sont très-éloignés du genre des pics ; et Scaliger avait fort bien remarqué avant nous que ces oiseaux ayant le bec crochu et courbé en bas, il ne paraissait pas possible qu'ils entamassent les arbres.

La forme de ce gros et grand bec est fort différente dans chaque mandibule : la supérieure est recourbée en bas en forme de faux, arrondie en dessus et crochue à son extrémité ; l'inférieure est plus courte, plus étroite et moins courbée en bas que la supérieure ; toutes deux sont dentelées sur leurs bords, mais les dentelures de la supérieure sont bien plus sensibles que celles de l'inférieure ; et ce qui parait encore singulier, c'est que ces dentelures, quoique en égal nombre de chaque côté des mandibules non-seulement ne se correspondent pas du haut en bas ni de bas en haut, mais même ne se rapportent pas dans leur position relative ; celles du côté droit ne se trouvant pas vis-à-vis de celles du côté gauche, car elles commencent plus près ou plus loin en arrière, et se terminent aussi plus ou moins près en avant.

La langue des toucans est, comme nous venons de le dire, encore plus extraordinaire que le bec : ce sont les seuls oiseaux qui aient une plume au lieu de langue, et c'est une plume dans l'acception la plus stricte, quoique le milieu ou la tige de cette *plume-langue* soit d'une substance cartilagineuse, large de deux lignes ; mais elle est accompagnée des deux côtés de barbes très-serrées et toutes pareilles à celles des plumes ordinaires ; ces

a. *Voyage du Brésil*, p. 174.
b. Dampier, *Voyage autour du monde*, t. III, p. 315
c. Fernandez, *Museum Besler*.

barbes, dirigées en avant, sont d'autant plus longues qu'elles sont situées plus près de l'extrémité de la langue, qui est elle-même tout aussi longue que le bec. Avec un organe aussi singulier et si différent de la substance et de l'organisation ordinaire de toute langue, on serait porté à croire que ces oiseaux devraient être muets; néanmoins ils ont autant de voix que les autres, et ils font entendre très-souvent une espèce de sifflement qu'ils réitèrent promptement et assez longtemps pour qu'on les ait appelés *oiseaux prédicateurs*. Les sauvages attribuent aussi de grandes vertus à cette langue de plume[a], et ils l'emploient comme remède dans plusieurs maladies. Quelques auteurs ont cru que les toucans n'avaient point de narines[b] : cependant il ne faut pour les voir qu'écarter les plumes de la base du bec, qui les couvrent dans la plupart des espèces, et dans d'autres elles sont sur le bec nu, et par conséquent fort apparentes.

Les toucans n'ont rien de commun avec les pics que la disposition des doigts, deux en avant et deux en arrière; et même dans ce caractère qui leur est commun on peut observer que les doigts des toucans sont bien plus longs et tout autrement proportionnés que ceux des pics : le doigt extérieur du devant est presque aussi long que le pied tout entier, qui est à la vérité fort court, et les autres doigts sont aussi fort longs; les deux doigts intérieurs sont les moins longs de tous; les pieds des toucans n'ont que la moitié de la longueur des jambes, en sorte que ces oiseaux ne peuvent marcher, parce que le pied appuie dans toute sa longueur sur la terre; ils ne font donc que sautiller d'assez mauvaise grâce; ces pieds sont dénués de plumes et couverts de longues écailles douces au toucher; les ongles sont proportionnés à la longueur des doigts, arqués, un peu aplatis, obtus à leur extrémité, et sillonnés en dessous, suivant leur longueur, par une cannelure; ils ne servent pas à l'oiseau pour attaquer ou se défendre, ni même pour grimper, mais uniquement pour se maintenir sur les branches, où il se tient assez ferme.

Les toucans sont répandus dans tous les climats chauds de l'Amérique méridionale, et ne se trouvent point dans l'ancien continent; ils sont erratiques plutôt que voyageurs, ne changeant de pays que pour suivre les saisons de la maturité des fruits qui leur servent de nourriture : ce sont surtout les fruits de palmiers; et comme ces espèces d'arbres croissent dans les terrains humides et près du bord des eaux, les toucans habitent ces lieux de préférence, et se trouvent même quelquefois dans les paletuviers, qui ne croissent que dans la vase liquide : c'est peut-être ce qui a fait croire[c]

a. M. de la Condamine parle d'un toucan qu'il a vu sur les bords du Marannon, dont le bec monstrueux est rouge et jaune; sa langue, dit-il, qui ressemble à une plume delicé, passe pour avoir de grandes vertus. *Voyage à la rivière des Amazones*. Paris, 1745. Voyez aussi Gemelli Careri. Paris, 1719, t. VI, p. 24 et suivantes.

b. Willughby et Barrère.

c. Fernandez et Nieremberg

qu'ils mangeaient du poisson ; mais ils ne peuvent tout au plus qu'en avaler de très-petits, car leur bec n'étant propre ni pour entamer ni pour couper, ils ne peuvent qu'avaler en bloc les fruits même les plus tendres sans les comprimer, et leur large gosier leur facilite cette habitude, dont on peut s'assurer en leur jetant un assez gros morceau de pain, car ils l'avalent sans chercher à le diviser [1].

Ces oiseaux vont ordinairement par petites troupes de six à dix ; leur vol est lourd et s'exécute péniblement, vu leurs courtes ailes et leur énorme bec, qui fait pencher le corps en avant ; cependant ils ne laissent pas de s'élever au-dessus des grands arbres, à la cime desquels on les voit presque toujours perchés et dans une agitation continuelle qui, malgré la vivacité de leurs mouvements, n'ôte rien à leur air grave, parce que ce gros bec leur donne une physionomie triste et sérieuse que leurs grands yeux fades et sans feu augmentent encore : en sorte que quoique très-vifs et très-remuants, ils n'en paraissent que plus gauches et moins gais.

Comme ils font leur nid dans des trous d'arbres que les pics ont abandonnés, on a cru qu'ils creusaient eux-mêmes ces trous ; ils ne pondent que deux œufs, et cependant toutes les espèces sont assez nombreuses en individus. On les apprivoise très-aisément en les prenant jeunes ; on prétend même qu'on peut les faire nicher et produire en domesticité ; ils ne sont pas difficiles à nourrir, car ils avalent tout ce qu'on leur jette, pain, chair ou poisson ; ils saisissent aussi avec la pointe du bec les morceaux qu'on leur offre de près ; ils les lancent en haut et les reçoivent dans leur large gosier ; mais lorsqu'ils sont obligés de se pourvoir d'eux-mêmes et de ramasser les aliments à terre, ils semblent les chercher en tâtonnant, et ne prennent le morceau que de côté pour le faire sauter ensuite et le recevoir. Au reste, ils paraissent si sensibles au froid qu'ils craignent la fraîcheur de la nuit dans les climats même les plus chauds du nouveau continent ; on les a vus dans la maison se faire une espèce de lit d'herbes, de paille et de tout ce qu'ils peuvent ramasser pour éviter apparemment la fraicheur de la terre. Ils ont en général la peau bleuâtre sous les plumes, et leur chair, quoique noire et assez dure, ne laisse pas de se manger.

Nous connaissons deux genres particuliers dans le genre entier de ces oiseaux, les toucans et les aracaris ; ils sont différents les uns des autres : 1° par la grandeur, les toucans étant de beaucoup plus grands que les aracaris ; 2° par les dimensions et la substance du bec, lequel dans les aracaris est beaucoup moins allongé, et d'une substance plus dure et plus solide ; 3° par la différence de la queue, qui est plus longue dans les aracaris

1. « Les *Toucans* se nourrissent de fruits et d'insectes, et dévorent, pendant la saison de la « ponte, les œufs et les petits oiseaux nouvellement éclos. La structure de leur bec les oblige « d'avaler leur nourriture sans la mâcher. Quand ils l'ont saisie, ils la jettent en l'air pour « l'avaler plus commodément. » (Cuvier.)

et très-sensiblement étagée, tandis qu'elle est arrondie dans les toucans[a]. Nous séparerons donc ces oiseaux les uns des autres, et après cette division il ne nous restera que cinq espèces dans les toucans.

LE TOCO.[b*]

PREMIÈRE ESPÈCE.

Le corps de cet oiseau a neuf à dix pouces de longueur y compris la tête et la queue; son bec en a sept et demi; la tête, le dessus du cou, le dos, le croupion, les ailes, la queue en entier, la poitrine et le ventre sont d'un noir foncé; les couvertures du dessus de la queue sont blanches, et celles du dessous sont d'un beau rouge; le dessous du cou et la gorge sont d'un blanc mêlé d'un peu de jaune; entre ce jaune sous la gorge et le noir de la poitrine, on voit un petit cercle rouge; la base des deux mandibules du bec est noire; le reste de la mandibule inférieure est d'un jaune rougeâtre, la mandibule supérieure est de cette même couleur jaune rougeâtre jusqu'aux deux tiers environ de sa longueur; le reste de cette mandibule jusqu'à sa pointe est noir; les ailes sont courtes et ne s'étendent guère qu'au tiers de la queue; les pieds et les ongles sont noirs: cette espèce est nouvelle, et nous lui avons donné le nom de *toco* pour la distinguer des autres.

LE TOUCAN A GORGE JAUNE.[c d**]

SECONDE ESPÈCE.

L'on a représenté dans les planches enluminées deux variétés de cette espèce : la première sous la dénomination de *toucan à gorge jaune de*

a. Ce sont les Brésiliens qui, les premiers, ont distingué ces deux variétés, et qui ont appelé *toucans* les grands, et *aracaris* les petits oiseaux de ce genre; et cette distinction est si bien fondée, que les naturels de la Guiane l'ont faite de même, en appelant les toucans *kararouima*, et les aracaris *grigri*.

b. Voyez les planches enluminées, nº 82.

c. Voyez les planches enluminées, nº 269, sous la dénomination de *Toucan à gorge jaune de Cayenne*.

d. Toucan *ouaycho*. Laët, p. 553. — *Pica Brasilica Gessneri*. Toucan gros bec. Barrère *France équinox.*, pag. 141. — *Rostrata Americana nigra ventre et uropygio coccineis. Idem Ornithol.*, clas. III, gen. 25, sp. 1. — « Tucana supernè nigro-viridans; genis et gutture sulphu-« reis; collo inferiore aurantio; pectore, ventre supremo, tectricibusque caudæ superioribus et « inferioribus coccineis; rectricibus supernè nigro-viridantibus, subtùs nigris... » *Tucana Cayanensis gutture luteo*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 411, pl. 31, fig. 1.

* *Ramphastos toco* (Linn.). — Genre *Toucans*, sous-genre *Toucans proprement dits* (Cuv.).

** *Ramphastos pectoralis* (Shaw). — Planche enluminée, nº 269. — *Ramphastos tucanus* (Lath.). — Planche enluminée, nº 307. — Sous-genre *Toucans proprement dits* (Cuv.). — Ce sont deux espèces distinctes.

Cayenne, la seconde sous celle de *toucan à gorge jaune du Brésil* [a b]; mais elles se trouvent également dans ces deux contrées, et ne nous paraissent former qu'une seule et même espèce. Les différences dans la couleur du bec et dans l'étendue de la plaque jaune de la gorge, aussi bien que la vivacité des couleurs, peuvent provenir de l'âge de l'oiseau; cela est très-certain pour la couleur des couvertures supérieures de la queue, qui sont jaunes dans quelques individus et rouges dans d'autres; ces oiseaux ont tous deux la tête, le dessus du corps, les ailes et la queue noires; la gorge orangée et d'une couleur plus ou moins vive; au-dessous de la gorge ils portent sur la poitrine une bande rouge plus ou moins large; le ventre est noirâtre, et les couvertures inférieures de la queue sont rouges; le bec est noir avec une raie bleue à son sommet sur toute sa longueur; la base du bec est environnée d'une assez large bande jaune ou blanche; les narines sont cachées dans les plumes de la base du bec, leur ouverture est arrondie; les pieds longs de vingt lignes sont bleuâtres; le bec a quatre pouces et demi de longueur sur dix-sept lignes de hauteur à sa base: l'oiseau entier, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, a dix-neuf pouces, sur quoi déduisant six pouces deux ou trois lignes pour la queue, et quatre pouces et demi pour le bec, il ne reste pas neuf pouces pour la longueur de la tête et du corps de l'oiseau.

C'est de cette espèce de toucan que l'on tire les plumes brillantes dont on fait des parures; on découpe dans la peau toute la partie jaune de la gorge et l'on vend ces plumes assez cher. Ce ne sont que les mâles qui portent ces belles plumes jaunes sur la gorge; les femelles ont cette même partie blanche, et c'est cette différence qui a induit les nomenclateurs en erreur; ils ont pris la femelle [c] pour une autre espèce et même ils se sont

a. Voyez les planches enluminées, n° 307.

b. Tucana, sive Toucan, *Brasiliensibus.* Marcgrave, *Hist. nat. Bras.*, p. 217. — *Tucana.* Charleton, *Exercit.*, p. 118, n° 21; et *Onomast.*, p. 115, n° 21. — *Tucana quam Lerius et Thevetus vocant toucan.* Jonston, *Avi.*, pag. 125. — *Rostrata Americana nigra uropygio luteo.* Barrère, *Ornithol.*, clas. III, gen. 25, sp. 3. — « Tucana nigro-viridans; genis, gutture et collo « inferiore candidis; tæniâ transversâ in summo pectore coccineâ; tectricibus caudæ superio- « ribus sulphureis, inferioribus coccineis; rectricibus supernè nigro-viridantibus, subtùs « nigris... » *Tucana Brasiliensis gutture luteo.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 419. — *Yellow breasted toucan.* Toucan à gorge jaune. Edwards, *Glan.*, pag. 253.

c. Picus Americanus. Fernandez, *Mex.*, pag. 697. — *Altera xochitenacatl.* Fernandez, *Hist. nov. Hisp.*, pag. 58. — *Passer longirostrus xochitenacatl dictus.* Nieremberg, pag. 208. — *Xochitenacatl altera.* Ray, *Synops. avi.*, p. 178, n° 6. — *Rostrata Americana nigra uropygio albo.* Barrère, gen. 25, clas. III, sp. 4. — *Toucan Surinamensis niger ex albo, flavo, rubroque varia.* Petitvert, *Gazoph.*, pl. 44, fig. 3. — Oiseau appelé *tocan.* Feuillée, *Journal des observ. physiq.*, p. 428. *Toucan or Brasilian pye.* Edwards, t. II, pag. 64. — *Red beaked toucan;* toucan à bec rouge. *Glan.*, p. 58 et pl. 238. — « Tucana nigro-viridans; genis, gutture « et collo inferiore candidis; tæniâ transversâ in summo pectore coccineâ; uropygio et tectri- « cibus caudæ superioribus albis, inferioribus pallidè rubris; rectricibus supernè nigro-viri- « dantibus, subtùs nigris... » *Tucana Brasiliensis gutture albo.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 413. — « Tucana nigro-viridans; genis, gutture et collo inferiore candidis; tæniâ transversâ

trompes doublement, parce que, les couleurs variant dans la femelle comme dans le mâle, ils ont fait dans les femelles deux espèces ainsi que dans les mâles. Or, nous réduisons ici ces quatre prétendues espèces à une seule, à laquelle même nous pouvons en rapporter une cinquième indiquée par de Laët [a], qui ne diffère de ceux-ci que par la couleur blanche de la poitrine.

En général, les femelles sont à très-peu près de la grandeur des mâles; elles ont les couleurs moins vives, et la bande rouge du dessous de la gorge très-étroite; mais du reste elles leur ressemblent parfaitement. Nous avons fait représenter l'une de ces femelles dans la planche enluminée, n° 202 [1], sous la dénomination de *toucan à gorge blanche de Cayenne*, parce que nous ignorions alors que ce fût une femelle. Au reste, cette seconde espèce est la plus commune et peut-être la plus nombreuse du genre de ces oiseaux; il y en a quantité dans la Guiane, surtout dans les forêts humides et dans les palétuviers. Quoiqu'ils n'aient, comme tous les autres toucans, qu'une plume pour langue, ils jettent un cri articulé qui semble prononcer *pinien-coin* ou *pignen-coin*, d'une manière si distincte que les créoles de Cayenne leur ont donné ce nom que nous n'avons pas cru devoir adopter, parce que le toco ou toucan de l'espèce précédente prononce cette même parole, et qu'alors on les eût confondus.

LE TOUCAN A VENTRE ROUGE. [b] *

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce toucan a la gorge jaune comme le précédent, mais il a le ventre d'un beau rouge, au lieu que l'autre l'a noir. Thevet, qui le premier a parlé de

« in summo pectore coccineâ; tectricibus caudæ superioribus sulphureis, inferioribus cocci-« neis; rectricibus supernè nigro-viridantibus, subtùs nigris... » *Tucana Cayanensis gutture albo. Idem, ibid.*, p. 416.

a. Histoire du Nouveau-Monde, p. 553.

b. Toucan. Thevet. *Singul. de la France antarct.*, chap. 7. — *Toucan sive pica Brasilica, Germanis pfeffer-vogel, pfeffer-fracsz. Italis, gaza di Brasilia.* Aldrovande, *Avi.*, pag. 801. — *Pica Brasilica Germanis pfeffer-fracsz indianischer vogel.* Gessner, *Avi.*, p. 130. — *Avis rostri maximi.* Fernandez, p. 17. — *Pica Brasilica, aliis ramphastos, hipporinchos et burynchos, aliis barbara et piperivora.* Jonston, *Avi.*, p. 20. — *Monstrosa avis : Mus. Besl.*, p. 34, n° 3. — *Bucco.* Mœhring, *Avi.*, gen. 3. — *Pica Brasilica Aldrovandi, avis piperivora nonnullis.* Ray, *Synops. avi.*, p. 44, n° 1. — *Pica Brasilica Aldrovandi avis piperivora nonnullis* Willughby, *Ornithol.*, p. 88. — *Rasutius simpliciter.* Klein, *Avi.*, p. 38, n° 1. — *Pie du Brésil.* Albin, t. II, p. 18. — *Ramphastos rostro nigro; curima crassissima, ramphastos piperivorus.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 45, sp. 1, p. 103. — « Tucana supernè nigro-viridans, « dorso infimo et uropygio ad cinereum vergentibus; pectore aurantio, ventre et tectricibus

1. Ce dernier *toucan* est une espèce distincte : le *rhamphastos erythrorhynchos* (Lath., Gmel.). — Sous-genre *Toucans proprement dits* (Cuv.).

* *Rhamphastos picatus* (Lath., Gmel.). — Sous-genre *Aracaris* (Cuv.).

cet oiseau, dit que son bec est aussi long que le corps. Aldrovande donne à ce bec deux palmes de longueur et une de largeur, et M. Brisson estime cette mesure six pouces pour les deux palmes. Comme nous n'avons pas vu cet oiseau, nous n'en pouvons parler que d'après les indications de ces deux premiers auteurs. Nous remarquerons néanmoins qu'Aldrovande s'est trompé en lui donnant trois doigts en avant et un en arrière, quoique Thevet dise expressément qu'il a deux doigts en devant et deux en arrière, ce qui est conforme à la nature.

Il a la tête, le cou, le dos et les ailes noires avec quelques reflets blanchâtres; la poitrine d'une belle couleur d'or avec du rouge au-dessus, c'est-à-dire sous la gorge; il a aussi le ventre et les jambes d'un rouge très-vif, ainsi que l'extrémité de la queue qui pour le reste est noire; l'iris de l'œil est noir, il est entouré d'un cercle blanc qui l'est lui-même d'un autre cercle jaune; la mandibule inférieure du bec est une fois moins large près de l'extrémité du bec, que ne l'est la mandibule supérieure; elles sont toutes les deux dentelées sur leurs bords.

Thevet assure que cet oiseau se nourrissait de poivre, qu'il en avalait même en si grande quantité qu'il était obligé de le rejeter : ce fait a été copié par tous les naturalistes, cependant il n'y a point de poivre en Amérique, et l'on ne sait pas trop quelle peut être la graine dont cet auteur a voulu parler, si ce n'est le piment que quelques auteurs appellent *poivre long*.

LE COCHICAT.[a] *

QUATRIÈME ESPÈCE.

C'est par contraction le nom que cet oiseau porte dans son pays natal au Mexique. Fernandez est le seul auteur qui en ait parlé comme l'ayant vu, et voici la description qu'il en donne. Il est à peu près de la grandeur des autres toucans : « il a, dit-il, le bec de sept pouces de long, dont la mandi-« bule supérieure est blanche et dentelée, et l'inférieure noire; ses yeux « sont noirs et l'iris est d'un jaune rougeâtre; il a la tête et le cou noirs jus-« qu'à une ligne transversale rouge qui l'entoure en forme de collier, après

« caudæ inferioribus coccineis; rectricibus supernè nigro-viridantibus, subtùs nigris, apice « coccineis... » *Tucana*. Brisson, *Ornithol*, t. IV, p. 408. — *Pic du Brésil*. Salerne, *Ornithol.*, pag. 109.

a. Cochlenacatl. Fernandez, *Hist. nov. Hisp.*, pag. 46. — « Tucana supernè nigra, infernè « viridis; torque coccineo; collo inferiore in infimi parte dilutè rubris maculis utrinque lineis « variis; imo ventre et rectricibus caudæ inferioribus rubris; rectricibus nigris... » *Tucana Mexicana torquata*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 421.

* *Ramphastos torquatus* (Lath., Gmel.).

« quoi le dessus du cou est encore noir, et le dessous est blanchâtre, semé « de quelques taches rouges et de petites lignes noires; la queue et les ailes « sont noires aussi, le ventre est vert, les jambes sont rouges, les pieds « sont d'un cendré verdâtre et les ongles noirs : il habite les bords de la « mer et se nourrit de poissons. »

LE HOCHICAT.[a] *

CINQUIÈME ESPÈCE.

C'est de même le nom, par contraction, que cet oiseau porte au Mexique Fernandez est encore le seul qui l'ait indiqué : « Il est, dit-il, de la gran- « deur et de la forme d'un perroquet ; son plumage est presque entièrement « vert, seulement semé de quelques taches rouges ; les jambes et les pieds « sont noirs et courts ; le bec a quatre pouces de longueur ; il est varié de « jaune et de noir. » Cet oiseau habite comme le précédent les bords de la mer, dans la contrée la plus chaude du Mexique.

LES ARACARIS.

Les aracaris, comme nous l'avons dit, sont bien plus petits que les toucans : on en connaît quatre espèces, toutes originaires des climats chauds de l'Amérique.

LE GRIGRI.[b c] **

PREMIÈRE ESPÈCE D'ARACARI.

Cet oiseau se trouve au Brésil, et très-communément à la Guiane, où on l'appelle *gri-gri,* parce que ce mot exprime à peu près son cri, qui est aigu

a. Xochitenacatl. Fernandez, *Hist. nov. Hisp.*, pag. 51, cap CLXXXVII. (*Nota :* le *xo* se prononce *ho.*) — « Tucana in toto corpore viridis, rubro et pavonino colore variegata... » *Tucana Mexicana viridis.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 423.

b. Voyez les planches enluminées, n° 166, sous la dénomination de *Toucan vert du Brésil.*

c. Aracari Brasiliensibus. Marcgrave, *Hist. nat. Bras.*, p. 217. — *Aracari.* Pison, *Hist. nat. Bras.*, p. 92. — *Aracari Brasiliensibus Marcgravii.* Jonston, *Avi.*, p. 148. — *Aracari*

* *Ramphastos pavoninus* (Lath., Gmel.). — « Ces deux oiseaux (celui-ci et le précédent) « n'existent point dans les collections, et ne sont connus que par le peu de caractères que leur « assigne Fernandez. » (Desmarets.)

** *Rhamphastos aracari* (Lath., Gmel.). — *Pteroglossus aracari* (Illig.). — Genre *Toucans*, sous-genre *Aracaris* (Cuv.).

et bref. Il a les mêmes habitudes naturelles que les toucans : on le trouve aussi dans les mêmes endroits humides et plantés de palmiers. On connaît dans cette première espèce une variété [a] dont nos nomenclateurs [b] ont fait une espèce particulière ; cependant ce n'est qu'une différence si légère qu'on peut l'attribuer à l'âge plutôt qu'au climat ; elle ne consiste que dans une bande transversale d'un beau rouge sur la poitrine ; il y a aussi quelque différence dans la couleur du bec, mais ce caractère est tout à fait équivoque, parce que dans la même espèce les couleurs du bec varient suivant l'âge et sans aucun ordre constant dans chaque individu, en sorte que Linnæus a eu tort d'établir sur les couleurs du bec les caractères différentiels de ces oiseaux [1].

Ceux-ci ont la tête, la gorge et le cou noirs ; le dos, les ailes et la queue d'un vert obscur ; le croupion rouge ; la poitrine et le ventre jaunes ; les couvertures inférieures de la queue et les plumes des jambes d'un jaune olivâtre, varié de rouge et de fauve ; les yeux grands et l'iris jaune ; le bec est long de quatre pouces un quart, épais de seize lignes en hauteur, et d'une texture plus solide et plus dure que celle du bec des toucans ; la langue est semblable, c'est-à-dire garnie de barbes comme le sont les plumes, caractère particulier et commun aux toucans et aux aracaris ; les pieds de celui-ci sont d'un vert noirâtre, ils sont très-courts et les doigts sont très-longs ; toute la grandeur de l'oiseau, y compris celle du bec et de la queue, est de seize pouces huit lignes.

La femelle [c] ne diffère du mâle que par la couleur de la gorge et du dessous du cou qui est brune, tandis qu'elle est noire dans le mâle, lequel a ordinairement aussi le bec noir et blanc, au lieu que la femelle a la mandibule inférieure du bec noire et la supérieure jaune, avec une bande longitudinale noire qui représente assez exactement la figure d'une longue plume étroite.

Brasiliensibus Marcgravii. Willughby, *Ornithol.*, p. 96. — *Aracari Brasiliensibus Marcgravii.* Ray, *Synops. avi.*, p. 44, n° 2. — Oiseau aquatique apporté des terres neuves. Belon, *Hist. nat. des oiseaux*, p. 184. — *Pica minima rostro denticulato.* Barrère, *France équinox.*, p. 141. — *Cuculus Brasiliensis aracari Marcgravii.* Klein, *Avi.*, p. 30, n° 4. — *Tucanus aracari* Linnæus, *Syst. nat.*, edit. X, p. 104. — « Tucana superne obscure viridis, inferne « sulphureus ; capite, gutture et colli nigris ; dorso infimo, uropygio, tectricibus caudæ supe- « rioribus et tænia transversa in ventre coccineis ; rectricibus superne obscure, inferne dilute « viridibus... » *Tucana Brasiliensis viridis.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 426 ; et pl. 33, fig. 2. — *L'aracari.* Salerne, *Ornithol*, p. 110.

a. Voyez les planches enluminées, n° 727, sous la dénomination de *Toucan vert de Cayenne.*

b. « Tucana superne obscure viridis, inferne sulphurea, capite et gutture nigris (Mas) casta- « neis (Femina) ; uropygio coccineo ; rectricibus superne obscure viridibus, inferne viridi « cinereis... » *Tucana Cayanensis viridis* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 423.

c. Voyez les planches enluminées, n° 728, sous la dénomination de femelle du *Toucan vert de Cayenne.*

1. Celui-ci est le *ramphastos viridis* (Lath., Gmel.), *pteroglossus viridis* (Illig.). — La planche enluminée n° 727 représente le mâle et la planche n° 728 la femelle.

LE KOULIK.[a b]*

SECONDE ESPÈCE D'ARACARI.

Ce petit mot *koulik*, prononcé vite, représente exactement le cri de cet oiseau, et c'est par cette raison que les créoles de Cayenne lui ont donné ce nom. Il est un peu moins gros que le précédent, et il a le bec un peu plus court dans la même proportion; il a la tête, la gorge, le cou et la poitrine noires; il porte sur le dessus du cou une demi-collier jaune et étroit; on voit une tache de la même couleur jaune de chaque côté de la tête derrière les yeux; le dos, le croupion et les ailes sont d'un beau vert, et le ventre, vert aussi, est varié de noirâtre; les couvertures inférieures de la queue sont rougeâtres, mais la queue est verte et terminée de rouge; les pieds sont noirâtres; le bec est rouge à sa base, et noir sur le reste de son étendue; les yeux sont environnés d'une membrane nue et bleuâtre.

La femelle[c] ne diffère du mâle que par la couleur du haut du cou, où son plumage est brun, tandis qu'il est noir dans le mâle; le dessous du corps, depuis la gorge jusqu'au bas du ventre, est gris dans la femelle, et le demi-collier est d'un jaune très-pâle, au lieu qu'il est d'un beau jaune dans le mâle, et que le dessous du corps est varié de différentes couleurs.

L'ARACARI A BEC NOIR.[d]**

TROISIÈME ESPÈCE.

Nous ne connaissons de cet oiseau que ce qu'en a dit Nieremberg : il est de la grosseur d'un pigeon; son bec est épais, noir et crochu; les yeux sont

a. Voyez les planches enluminées, n° 577, sous la dénomination de *Toucan à collier de Cayenne.*

b. Pica minor, rostro denticulato, vario. Gros bec, queue de rat. Barrère, *France équinox.*, p. 141. — *Rostrata Americana viridans, rostro partim rubro nigro. Idem, Ornithol.*, clas. III, gen. 25, sp. 2. — « Tucana viridi-olivacea; capite, collo, pectore et medio ventre « nigro-chalybeis; maculâ ad aures flavo-aureâ; collo superiore torque flavo-aurantio; tectri- « cibus caudæ inferioribus coccineis; rectricibus supernè viridibus, infernè fuscis, apice casta- « neis... » *Tucana Cayanensis torquata.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 429. — *Green toucan.* Le toucan vert. Edwards, *Glan.*, p. 255.

c. Voyez les planches enluminées, n° 729, sous la dénomination de *Toucan à ventre gris de Cayenne.*

d. Alia xochitenacatl. Nieremberg, p. 209. — *Xochitenacatl.* Jonston, p. 119. — « Xochi- « tenacatl avis columbæ par in America arborum floridarum mellaginæ victitans. » Charleton, *Exercit.*, p. 116, n° 5; et *Onomast.*, p. 112, n° 5. — « Alia xochitenacatl, hoc est tucanæ seu « picæ Brasiliæ species. » Willughby, *Ornithol.*, p. 298. — « Tucana dilutè lutea; tænia

* *Ramphastos piperivorus* (Lath., Gmel.). — *Pteroglossus piperivorus* (Illig.). — Sous-genre *Aracaris* (Cuv.).

** *Rhamphastos luteus* (Lath., Gmel.). — Espèce mal déterminée.

noirs aussi, mais l'iris en est jaune ; il a les ailes et la queue variées de noir et de blanc ; une bande noire prend depuis le bec et s'étend de chaque côté jusque sur la poitrine ; le haut des ailes est jaune, et le reste du corps est d'un blanc jaunâtre ; les jambes et les pieds sont bruns, et les ongles blanchâtres.

L'ARACARI BLEU.[a]*

QUATRIÈME ESPÈCE.

Voici ce que Fernandez rapporte au sujet de cet oiseau, qu'aucun autre naturaliste n'a vu : « Il est de la grandeur d'un pigeon commun ; son bec « est fort grand, dentelé, jaune en dessus et d'un noir rougeâtre en dessous ; « ses yeux sont noirs ; l'iris est d'un jaune rougeâtre ; tout son plumage est « varié de cendré et de bleu. »

Il paraît, par le témoignage de ce même auteur, que quelques espèces d'aracaris ne sont que des oiseaux de passage dans certaines contrées de l'Amérique méridionale[b].

LE BARBICAN.[c]**

Comme cet oiseau tient du barbu et du toucan, nous avons cru pouvoir le nommer *barbican;* c'est une espèce nouvelle qui n'a été décrite par aucun naturaliste, et qui néanmoins n'est pas d'un climat fort éloigné, car elle nous a été envoyée des côtes de Barbarie, mais sans nom et sans aucune notice sur ses habitudes naturelles.

Cet oiseau a les doigts disposés deux en avant et deux en arrière comme

« utrinque longitudinali a rostro ad pectus usque nigrâ; tectricibus alarum superioribus « minimis luteis ; rectricibus albo et nigro variis... » *Tucana lutea.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, page 432.

a. Altera xochitenacatl. Fernandez, *Hist. nov. Hisp.*, p. 47. — *Altera xochitenacatl.* Nieremberg, p. 209. — *Pica Brasilica secunda.* Aldrovande, *Avi.*, t. I, p. 803. — *Pica xochitenacatl dicta.* Jonston, *Avi.*, p. 157 et 126. — « Tucana in toto corpore cæruleo et cinereo « varia... » *Tucana cærulea.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 433.

b. De avibus quibusdam rostri maximi. « Adeunt quotannis stato tempore eam provinciam « quam Hondurias vocare mos est avium numerosa examina, columbarum magnitudine, spec- « tandâque formâ, cum ob pennarum varietatem, quæ luteæ, coccineæ, candidæ ac cyaneæ « sunt, tum ob rostri monstrificam magnitudinem quod reliquo corpore est longius. » Fernandez, *Hist. Avi. nov. Hisp*, p. 17, cap. xv.

c. Voyez les planches enluminées, n° 602.

* *Rhamphastos cæruleus* (Lath., Gmel.). — Autre espèce dont l'existence est peu certaine.

** *Bucco dubius* (Lath., Gmel.). — *Pogonias sulcirostris* (Illig.). Genre *Barbus*, sous-genre *Barbicans* (Cuv.).

les barbus et les toucans; il ressemble à ceux-ci par la distribution des couleurs, par la forme de son corps et par son gros bec, qui cependant est moins long, beaucoup moins large et bien plus solide que celui des toucans; mais il en diffère par sa langue épaisse, et qui n'est pas une plume comme celle des toucans. Il ressemble en même temps aux barbus par les longs poils qui sortent de la base du bec et s'étendent bien au delà des narines; la forme du bec est particulière, la mandibule supérieure étant pointue, crochue à son extrémité avec deux dentelures mousses de chaque côté; la mandibule inférieure est rayée transversalement par de petites cannelures; le bec entier est rougeâtre et courbé en en-bas.

Le plumage du barbican est noir sur toute la partie supérieure du corps, le haut de la poitrine et le ventre, et il est rouge sur le reste du dessous du corps, à peu près comme celui de certains toucans.

Il a neuf pouces de long; la queue a trois pouces et demi, le bec dix-huit lignes de longueur sur dix d'épaisseur, et les pieds n'ont guère qu'un pouce de hauteur, en sorte que cet oiseau a grand' peine à marcher.

LE CASSICAN. [a] *

Nous avons donné le nom de *cassican* à cet oiseau dont l'espèce n'était pas connue, et qui nous a été envoyé par M. Sonnerat, parce que ce nom indique les deux genres d'oiseaux auxquels il a le plus de rapport, celui des cassiques et celui des toucans : nous ne sommes pas assurés du climat où il se trouve ; nous présumons seulement qu'il est des parties méridionales de l'Amérique; mais de quelque contrée qu'il soit originaire ou natif, il est certain qu'il ressemble aux cassiques de l'Amérique par la forme du corps et par la partie chauve du devant de la tête, et qu'en même temps il tient du toucan par la grosseur et la forme du bec, qui est arrondi et large à sa base, et crochu à l'extrémité, en sorte que si ce bec était plus gros et que les doigts fussent disposés deux à deux, on pourrait le regarder comme une espèce voisine du genre des toucans.

Nous ne ferons pas la description des couleurs de cet oiseau : la planche enluminée, n° 628, en donne une idée complète. Il a le corps mince, mais allongé, et sa longueur totale est d'environ treize pouces; le bec a deux deux pouces et demi, la queue cinq pouces, et les pieds quatorze lignes. Nous ne sommes point informés de ses habitudes naturelles : si l'on en voulait juger par la forme du bec et par celle des pieds, on pourrait croire qu'il

a. Voyez les planches enluminées, n° 628.

* *Coracias varia* (Gmel.). — *Gracula varia* (Shaw). — Genre *Pies-grièches*, sous-genre *Cassicans* (Cuv.).

vit de proie. Néanmoins les toucans et les perroquets, qui ont le bec crochu, ne vivent que de fruits, et les ongles ainsi que le bec du cassican sont beaucoup moins crochus que ceux du perroquet ; en sorte que nous regardons le cassican comme un oiseau frugivore, en attendant que nous soyons mieux informés.

LES CALAOS OU LES OISEAUX RHINOCÉROS. *

Nous venons de voir que les toucans, si singuliers par leur énorme bec, appartiennent tous au continent de l'Amérique méridionale : voici d'autres oiseaux de l'Afrique et des Grandes-Indes, dont le bec, aussi prodigieux pour les dimensions que celui des toucans, est encore plus extraordinaire par la forme, ou, pour mieux dire, plus excessivement monstrueux, comme pour nous démontrer que la vieille nature de l'ancien continent, toujours supérieure à la nature moderne du Nouveau-Monde [1] dans toutes ses productions, se montre aussi plus grande, même dans ses erreurs, et plus puissante jusque dans ses écarts.

En considérant le développement extraordinaire, la surcharge inutile, l'excroissance superflue, quoique naturelle, dont le bec de ces oiseaux est non-seulement grossi, mais déformé, on ne peut s'empêcher d'y reconnaître les attributs mal assortis de ces espèces disparates [2], dont les plus monstrueuses naquirent et périrent presque en même temps par la disconvenance et les oppositions de leur conformation. Ce n'est pas la seule ni la première fois que l'examen attentif de la nature nous ait offert cette vue, même dans le genre des oiseaux : ceux auxquels on a donné les noms de *bec croisé*, *bec en ciseau*, sont des exemples de cette structure incomplète et contraire à tout usage, laquelle leur ôte presque le moyen de vivre et celui de se défendre contre les espèces même plus petites et moins fortes, mais plus heureuses et plus puissantes, parce qu'elles sont douées d'organes

* Ordre des *Passereaux*, genre *Calaos* (Cuv.). — « Nous terminons l'histoire de l'ordre des « *Passereaux* par le plus extraordinaire de ses genres, qui n'a pas avec les autres *syndactyles* « autant de ressemblance qu'ils en ont entre eux, et qui pourrait très-bien faire une famille « particulière. Ce sont les *Calaos*. » (Cuv.)

1. *La vieille nature de l'ancien continent supérieure à la nature moderne du Nouveau-Monde*... Voici maintenant *deux* natures personnifiées : la *nouvelle* et l'*ancienne!* Dès qu'on a fait un pas dans le pays des *fictions metaphysiques*, on y en fait bientôt d'autres : la philosophie n'est plus qu'une illusion.

2. *Attributs mal assortis d'espèces disparates*... Toujours la même fiction : la *nature* qui s'instruit, qui se trompe, qui réunit des *attributs mal assortis*, qui fait des espèces manquées !...; et toujours, au fond, la même déception, car quelle déception philosophique plus grande que de perdre ses raisonnements sur un être qui n'est pas! — (Voyez mon *Histoire des idées et des travaux de Buffon*, au chapitre sur la *philosophie générale.*)

plus assortis. Nous avons de semblables exemples dans les animaux quadrupèdes : les unaus, les aïs, les fourmilliers, les pangolins, etc., dénués ou misérables par la forme du corps et la disproportion de leurs membres, traînent à peine une existence pénible, toujours contrariée par les défauts ou les excès de leur organisation ; la durée de ces espèces imparfaites et débiles n'est protégée que par la solitude, et ne s'est maintenue et ne se maintiendra que dans les lieux déserts où l'homme et les animaux puissants ne fréquenteront pas[a].

Si nous examinons en particulier le bec des calaos, nous reconnaîtrons que loin d'être fort à proportion de sa grandeur, ou utile en raison de sa structure, il est au contraire très-faible et très-mal conformé ; nous verrons qu'il nuit plus qu'il ne sert à l'oiseau qui le porte, et qu'il n'y a peut-être pas d'exemple dans la nature d'une arme d'aussi grand appareil et d'aussi peu d'effet ; ce bec n'a point de prise ; sa pointe, comme dans un long levier très-éloigné du point d'appui, ne peut serrer que mollement ; sa substance est si tendre qu'elle se fèle à la tranche par le plus léger frottement : ce sont ces fêlures irrégulières et accidentelles que les naturalistes ont prises pour une dentelure naturelle et régulière. Elles produisent un effet remarquable dans le bec du calao rhinocéros : c'est que les deux mandibules ne se touchent que par la pointe, le reste demeure ouvert et béant, comme si elles n'eussent pas été faites l'une pour l'autre ; leur intervalle est usé, rompu de manière que, par la substance et par la forme de cette partie, il semble qu'elle n'ait pas été faite pour servir constamment, mais plutôt pour se détruire d'abord, et sans retour, par l'usage même auquel elle paraissait destinée.

Nous avons adopté, d'après nos nomenclateurs, le nom de *calao* pour désigner le genre entier de ces oiseaux, quoique les Indiens n'aient donné ce nom qu'à une ou deux espèces. Plusieurs naturalistes les ont appelés *rhinocéros*[b], à cause de l'espèce de corne qui surmonte leur bec, mais presque tous n'ont vu que les becs de ces oiseaux extraordinaires[c]. Nous-mêmes ne connaissons pas ceux dont nous avons fait représenter les becs[d] ; et avant d'entamer les descriptions de ces différents oiseaux d'après le témoignage des voyageurs et d'après nos propres observations, il nous a paru

a. Voyez, sur ce sujet, l'article de l'*Unau* et de l'*Aï*, t. III, p. 441.

b. Edwards, *Glanures*, pl. 281. *Grew. museum Regiæ Societatis*, part. I, p. 59. — *Museum Besler.*, tab. IX, p. 37. — Clusius, *Exotic.*, lib. V, p. 106. — Willughby, tab. XVII, etc.

c. On trouve dans plusieurs auteurs d'histoire naturelle, des détails courts et obscurs de ces oiseaux, qu'il faut que le temps éclaircisse. Voyez Edwards, *loco citato.* — « Topan avis « indica, rhinoceros dicta Aldrovando ; totam avem qui descripserit aut de ejus natura aliquid « tradiderit, neminem adhuc vidi. » *Mus. Worm.*, p. 293. — « Je n'ai jamais vu que le bec de « ces oiseaux. » Belon, *Ornithol.*, t. IV, p. 571.

d. Voyez les planches enluminées, nos 933 et 934 [1].

1 (*d*). Les oiseaux de ces deux planches sont deux espèces distinctes. Le premier est le *buceros galeatus*, et le second le *buceros rhinoceros*.

nécessaire de les ranger relativement à leur caractère le plus frappant, qui est la forme singulière de leur bec. On verra qu'ici, comme en tout, et dans ses erreurs ainsi que dans ses vues droites, la nature passe par des gradations nuancées, et que de dix espèces dont ce genre est composé, il n'y en a peut-être qu'une à laquelle on doive appliquer la dénomination d'*oiseau rhinocéros*, toutes les autres ne nous présentant que des degrés et des nuances plus ou moins voisines de cette forme de bec, l'une des plus étranges de la nature, puisqu'elle est évidemment l'une des plus contraires aux fins qu'on lui suppose.

Ces dix espèces sont :

1° Le calao rhinocéros, dont le bec est représenté, planche enluminée, n° 934 ;

2° Le calao à casque rond, dont le bec est représenté dans la planche enluminée, n° 933 ;

3° Le calao des Philippines à casque concave ;

4° Le calao d'Abyssinie, que nous avons fait représenter planche enluminée, n° 779 ;

5° Le calao d'Afrique, auquel nous donnons le nom de *brac;*

6° Le calao de Malabar, que nous avons vu vivant, et que nous avons fait représenter planche enluminée, n° 873 ;

7° Le calao des Moluques, que nous avons fait représenter, d'après un individu empaillé, planche enluminée, n° 283 ;

8° Le calao de l'île Panay, dont nous avons fait représenter le mâle et la femelle, d'après des individus empaillés, planches enluminées, n°s 780 et 781 ;

9° Le calao de Manille, que nous avons fait représenter, d'après un individu empaillé, planche enluminée, n° 891 ;

10° Enfin, le tock ou calao à bec rouge du Sénégal, représenté, d'après un individu empaillé, planche enluminée, n° 260.

En considérant ces dix espèces dans l'ordre inverse, c'est-à-dire en remontant du tock, qui est la dernière, à la précédente, c'est-à-dire au calao de Manille et jusqu'au rhinocéros, qui est la première, on reconnaîtra tous les degrés par où la nature passe pour arriver à cette monstrueuse conformation de bec[1]. Le tock a un large bec en forme de faux comme les autres, mais ce bec est simple et sans éminence ; le calao de Manille a déjà une éminence apparente sur le haut du bec ; cette éminence est plus marquée dans le calao de l'île de Panay : elle est très-remarquable dans le calao des Moluques ; encore plus considérable dans le calao d'Abyssinie ; énorme enfin dans le calao des Philippines et du Malabar, et tout à

1. M. Cuvier divise la famille des *Calaos* en deux genres : les *calaos à proéminences*, les *calaos rhinocéros*, *monoceros*, *hydrocorax*, etc., et les *calaos sans proéminences*, les *calaos erythrorhynchos*, *coronatus*, *hastatus*, etc.

fait monstrueuse dans le calao rhinocéros. Mais si ces oiseaux ont de si grandes différences par la forme du bec, ils ont une ressemblance générale dans la conformation des pieds, qui consiste en ce que les doigts lateraux sont très-longs et presque égaux à celui du milieu.

LE TOCK.[a b *]

PREMIÈRE ESPÈCE.

Cet oiseau a un fort gros bec, mais ce bec est simple et sans excroissance; cependant il est en forme de faux comme celui des autres calaos qui l'ont surmonté d'une corne ou d'un casque plus ou moins étendu et plus ou moins relevé : d'ailleurs le tock ressemble aux calaos par la plupart des habitudes naturelles, et se trouve comme eux dans les climats les plus chauds de l'ancien continent. Les nègres du Sénégal lui ont donné le nom de tock, et nous avons cru devoir le lui conserver. L'oiseau jeune diffère beaucoup de l'adulte, car il a le bec noir et le plumage gris cendré, au lieu qu'avec l'âge le bec devient rouge et le plumage noirâtre sur le dessus du corps, les ailes et la queue, et blanchâtre tout autour de la tête, du cou et sur toutes les parties inférieures du corps; on assure aussi que les pieds de l'oiseau jeune sont noirs, et qu'ils deviennent rougeâtres ainsi que le bec avec l'âge. Il n'est donc pas étonnant que M. Brisson en ait fait deux espèces: la première de ses phrases indicatives nous paraît répondre au tock adulte, et la seconde au tock jeune.

Cet oiseau a trois doigts en avant et un seul en arrière; celui du milieu est étroitement uni au doigt extérieur jusqu'à la troisième articulation, et beaucoup moins étroitement au doigt intérieur, jusqu'à la première articulation seulement; il a le bec très-gros, courbé en bas et légèrement dentelé sur ses bords.

L'individu que nous décrivons ici avait vingt pouces de longueur; la

a. Voyez les planches enluminées, nos 260 et 890.

b. « Hydrocorax supernè sordidè griseus, infernè sordidè albus, capite, gutture et collo « sordidè albis, scapis pennarum in capite nigricantibus, collo superiore maculis nigricantibus « vario; fasciâ longitudinali nigricante in vertice, rectricibus lateralibus nigricantibus, apice « albis; rostro levi, rubro... » *Hydrocorax Senegalensis erythrorynchos.* Le Calao à bec rouge du Sénégal. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 575. — « Hydrocorax supernè sordidè griseus; margi- « nibus pennarum albidis, infernè sordidè albus; tæniâ utrinque suprà oculos sordidè albâ; « rectricibus lateralibus primâ medietate candidis, alterâ nigricantibus, apice albis; rostro « levi, nigro... » *Hydrocorax Senegalensis melanorynchos.* Le Calao à bec noir du Sénégal. *Ibid.*, p. 573.

* Deux *calaos* sont indiqués dans cet article : le *calao* ou *buceros erythrorhynchos* (Briss.), planches enluminées no 260, et le *calao* ou *buceros hastatus* (Cuv.), planches enluminées, no 890. — Genre *Calaos*, sous-genre *Calaos sans proéminences.*

queue avait six pouces dix lignes; le bec, trois pouces cinq lignes sur douze lignes et demie d'épaisseur à la base; la substance cornée de ce bec est légère et mince, en sorte qu'il ne peut offenser violemment; les pieds ont dix-huit lignes de hauteur.

Ces oiseaux, qu'on trouve assez communément au Sénégal, sont très-niais lorsqu'ils sont jeunes; on les approche et on les prend sans qu'ils s'enfuient; on peut les tirer aussi sans qu'ils s'épouvantent, ni même sans qu'ils bougent; mais, lorsqu'ils sont adultes, l'âge leur donne de l'expérience, au point de changer entièrement leur premier naturel; ils deviennent alors très-sauvages; ils fuient et se perchent sur la cime des arbres, tandis que les jeunes restent tous sur les branches les plus basses et sur les buissons, où ils demeurent sans mouvement la tête enfoncée dans les épaules, de manière qu'on n'en voit, pour ainsi dire, que le bec: ainsi les jeunes ne volent presque pas, au lieu que les vieux prennent souvent un vol élevé et assez rapide; on voit beaucoup de ces oiseaux jeunes dans les mois d'août et de septembre; on peut les prendre à la main, et dès le premier moment ils semblent être aussi privés que si on les avait élevés dans la maison; mais cela vient de leur stupidité, car il faut leur porter la nourriture au bec; ils ne la cherchent ni ne la ramassent lorsqu'on la leur jette, ce qui fait présumer que les pères et mères sont obligés de les nourrir pendant un très-long temps. Dans leur état de liberté, ces oiseaux vivent de fruits sauvages, et en domesticité ils mangent du pain et avalent tout ce qu'on veut leur mettre dans le bec.

Au reste, le tock est fort différent du toucan; cependant il paraît qu'un de nos savants naturalistes les a pris l'un pour l'autre. M. Adanson dit dans son Voyage au Sénégal, qu'il a tué deux toucans dans cette contrée; or, il est certain qu'il n'y a de toucans en Afrique que ceux qu'on peut y avoir transportés d'Amérique, et c'est ce qui me fait présumer que ce sont des tocks et non pas des toucans dont M. Adanson a voulu parler.

LE CALAO DE MANILLE.[a] *

SECONDE ESPÈCE.

Cette espèce n'était pas connue, et nous a été envoyée pour le Cabinet du Roi par M. Poivre, auquel nous devons beaucoup d'autres connaissances et grand nombre de choses curieuses. Cet oiseau n'est guère plus gros que le tock; il a vingt pouces de longueur; son bec est long de deux pouces et

a. Voyez les planches enluminées, nº 891.

* *Buceros manillensis* (Lath., Gmel.). — Le jeune du *calao* suivant (*Buceros panayensis*), selon Cuvier.

demi, moins courbé que celui du tock, point dentelé, mais assez tranchant par les bords et plus pointu ; ce bec est surmonté d'un léger feston proéminent, adhérant à la mandibule supérieure et ne formant qu'un simple renflement ; la tête et le cou sont d'un blanc lavé de jaunâtre avec des ondes brunes ; on remarque une plaque noire à chaque côté de la tête sur les oreilles ; le dessus du corps est d'un brun noirâtre avec quelques franges blanchâtres, filées légèrement dans les pennes de l'aile ; le dessous du corps est d'un blanc sale ; les pennes de la queue sont de la même couleur que celle des ailes, seulement elles sont coupées transversalement dans leur milieu par une bande rousse de deux doigts de largeur. Nous ne savons rien des habitudes particulières de cet oiseau.

LE CALAO DE L'ILE PANAY.[a] *

TROISIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau nous a été apporté par M. Sonnerat, correspondant du Cabinet : voici la description qu'il en donne dans son Voyage à la Nouvelle-Guinée ; il l'appelle *calao à bec ciselé ;* mais ce caractère ne le distingue pas de quelques autres calaos qui ont également le bec ciselé.

« Le mâle et la femelle sont de même grosseur, et à peu près de la « taille du gros corbeau d'Europe, un peu moins corsés et plus allongés ; « leur bec est très-long, courbé en arc ou représentant le fer d'une faux, « dentelé le long de ses bords en dessus et en dessous, termine par une « pointe aiguë et déprimée sur les côtés ; il est sillonné de haut en bas, ou « en travers dans les deux tiers de sa longueur ; la partie convexe des « sillons est brune, et les ciselures ou enfoncements sont couleur d'or- « pin ; le reste du bec vers sa pointe est lisse et brune ; à la racine « du bec, en dessus, s'élève une excroissance de même substance que « le bec, aplatie sur les côtés, tranchante en dessus, coupée en angle « droit en devant ; cette excroissance s'étend le long du bec jusque vers sa « moitié où elle finit ; et elle est de moitié aussi haute dans toute sa lon- « gueur que le bec est large ; l'œil est entouré d'une membrane brune « dénuée de plumes ; la paupière soutient un cercle de poils ou crins durs, « courts et roides, qui forment de véritables cils, l'iris est blanchâtre ; le « mâle a la tête, le cou, le dos et les ailes d'un noir verdâtre, changeant en « bleuâtre suivant les aspects ; la femelle a la tête et le cou blancs, excepté « une large tache triangulaire qui s'étend de la base du bec en dessous et « derrière l'œil jusqu'au milieu du cou en travers sur les côtés ; cette tache

a. Voyez les planches enluminées, n° 780 le mâle ; et n° 781 la femelle.

* *Buceros panayensis* (Lath., Gmel.). — Sous-genre *Calaos à proéminences* (Cuv.).

« est d'un vert noir, changeant comme le cou et le dos du mâle; la femelle « a le dos et les ailes de la même couleur que le mâle; le haut de la poi- « trine, dans les individus des deux sexes, est d'un rouge brun clair; le « ventre, les cuisses et le croupion sont également d'un rouge brun foncé; « ils ont aussi tous deux dix plumes à la queue, dont les deux tiers supé- « rieurs sont d'un jaune roussâtre, et le tiers inférieur est une bande trans- « versale noire; les pieds sont de couleur plombée, et sont composés de « quatre doigts, dont un dirigé en arrière et trois dirigés en devant; celui « du milieu est uni au doigt extérieur jusqu'à la troisième articulation, et « au doigt intérieur jusqu'à la première seulement[a]. »

LE CALAO DES MOLUQUES.[b c]*

QUATRIÈME ESPÈCE.

On a mal appliqué le nom d'*alcatraz* à cet oiseau; Clusius est l'auteur de cette méprise[d]; il n'a pas bien interprété le passage d'Oviedo, car le nom espagnol d'*alcatraz* selon Fernandez[e], Hernandez[f] et Nieremberg[g], appartient au pélican du Mexique, et par conséquent ne peut être appliqué à un oiseau des Moluques. Cette première méprise a produit une seconde erreur, que nos nomenclateurs ont étendue sur tout le genre des calaos, en les regardant comme des oiseaux d'eau, et les nommant *hydrocorax*, et leur supposant l'habitude de se tenir au bord des eaux; ce qui néanmoins est démenti par tous les observateurs qui ont vu ces oiseaux dans leur pays natal : Bontius, Camel, et, qui plus est, l'oiseau lui-même par la forme et la structure de ses pieds et de son bec, démontrent que les calaos ne sont ni corbeaux ni corbeaux d'eau. On doit donc regarder cette dénomination

a. Voyage à la Nouvelle-Guinée, p. 123.

b. Voyez les planches enluminées, nº 283.

c. Alcatraz Oviedi, sive verius, corvi marini genus. Clusius, *Exot.*, p. 106. — *Corvus indicus.* Bontius, *Hist. nat. Ind.*, p. 62. — *Corvus indicus Bontii.* Willughby, *Ornithol.*, p. 86. — *Corvus torquatus, pedibus cinereis, rostro crenato.* Klein, *Avi.*, p. 58, nº 2. — *Corvus indicus Bontii.* Ray, *Synops. avi.*, p. 40, nº 7. — *Caryocatactes.* Mœhring, *Avi.*, gen. 7. — « Hydrocorax superne fuscus, infernè nigricans, griseo mixtus; imo ventre dilutè fulvo; capite « superiùs nigricante; genis et gutture nigris; fasciâ arcuatâ sub gutture sordidè cinereo albâ; « occipitio et collo dilutè castaneis; remigibus nigris, minoribus exteriùs griseo marginatis, « rectricibus sordidè cinereo-albis; rostro gibboso... » *Hydrocorax.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 566. — Corbeau des Indes. Salerne, *Ornithol.*, p. 91. — Edwards a donné une figure coloriée du bec de cet oiseau, pl. 281, fig. *c.*

d. Exotic., lib. v, cap. xii, pag. 106.

e. Page 41.

f. Page 672.

g. Page 223.

* *Buceros hydrocorax* (Lath., Gmel.). — Sous-genre *id.*

générique d'hydrocorax comme mal conçue, et le nom particulier d'alcatraz comme mal appliqué au calao des Moluques, puisque c'est le nom du pélican du Mexique.

Le calao des Moluques a deux pieds quatre pouces de longueur; la queue a huit pouces; mais les pieds n'ont que deux pouces deux lignes : ce caractère des pieds très-courts appartient non-seulement à celui-ci, mais encore à tous les autres calaos, qui marchent aussi mal qu'il est possible; son bec a cinq pouces de longueur sur deux pouces et demi d'épaisseur à son origine; il est d'un cendré noirâtre, et est surmonté d'une excroissance dont la substance est assez solide et semblable à de la corne; cette excroissance est aplatie en devant, et s'étend en s'arrondissant jusque par-dessus la tête; il a de grands yeux noirs, mais le regard désagréable; les côtés de la tête, les ailes et la gorge sont noirs, et cette partie de la gorge est entourée d'une bande blanche; les pennes de la queue sont d'un gris blanchâtre; tout le reste du plumage est varié de brun, de gris, de noirâtre et de fauve; les pieds sont d'un gris brun, et le bec est noirâtre.

Ces oiseaux, dit Bontius[a], ne vivent point de chair, mais de fruits, et principalement de noix muscade dont ils font une grande déprédation, et cette nourriture donne à leur chair, qui est tendre et délicate, un fumet aromatique qui la rend très-agréable au goût.

LE CALAO DE MALABAR.*

CINQUIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau a été apporté de Pondichéry; il a vécu à Paris pendant tout l'été 1777, dans le jardin de l'hôtel de madame la marquise de Pons, qui a eu la bonté de me l'offrir, et à laquelle je me fais un devoir de témoigner ici ma respectueuse sensibilité. Ce calao était de la grandeur d'un corbeau, ou, si l'on veut, une fois plus grand que la corneille commune; il avait deux pieds et demi de longueur, depuis la pointe du bec à l'extrémité de la queue, qui lui était tombée pendant la traversée, et dont les plumes commençaient à croître de nouveau, et n'avaient pas pris à beaucoup près toutes leurs dimensions : ainsi l'on peut présumer que la longueur entière de cet oiseau est d'environ trois pieds; son bec, long de huit pouces, était large de deux, arqué de quinze lignes sur la *corde* de sa longueur; un second bec, s'il peut s'appeler ainsi, surmontait le premier en manière de corne immédiatement appliquée et couchée suivant la courbure du vrai bec; cette corne s'étendait depuis la base jusqu'à deux pouces de la pointe du bec; elle s'élevait de

a. Bontius, *Hist. nat. Ind.*, pag. 62.

* *Buceros monoceros* (Shaw). — Sous-genre *id.*

deux pouces trois lignes, de manière qu'en les mesurant par le milieu, le bec et sa corne forment une hauteur de quatre pouces; l'un et l'autre, près de la tête, ont quinze lignes d'épaisseur transversale; la corne a six pouces de longueur, et son extrémité nous a paru accourcie et fêlée par accident, en sorte qu'on peut la supposer d'environ un demi-pouce plus longue : en total, cette corne a la forme d'un véritable bec tronqué et fermé à la pointe, où néanmoins le dessin de la séparation est marqué par un trait en rainure très-sensible, tracé vers le milieu et suivant toute la courbure de ce faux bec, qui ne tient point au crâne, mais dont la tranche en arrière ou sa coupe qui s'élève sur la tête est encore plus extraordinaire; c'est une espèce d'occiput charnu dénué de plumes, revêtu d'une peau vive, par laquelle passe le suc nourricier de ce membre parasite.

Le vrai bec, terminé en pointe mousse, est assez ferme; sa substance est cornée, presque osseuse, étendue en lames, dont on aperçoit les couches et les ondes; le faux bec, beaucoup plus mince et fléchissant même sous les doigts, n'est point solide et plein, autrement l'oiseau serait accablé de son poids, mais il est d'une substance légère et remplie à l'intérieur de cellules séparées par des cloisons fort minces, qu'Edwards compare à des rayons de miel [a]. Vormius [b] dit que ce faux bec est d'une substance semblable à celle du têt des écrevisses.

Le faux bec est noir depuis la pointe jusqu'à trois pouces en arrière, et l'on voit une ligne du même noir à son origine, ainsi qu'à la racine du vrai bec; tout le reste est d'un blanc jaunâtre : ce sont précisément les mêmes couleurs que lui donne Vormius, en ajoutant que l'intérieur du bec et du palais est noir [c].

Une peau blanche et plissée embrasse des deux côtés, comme une mentonnière, la racine du vrai bec par-dessus, et va s'implanter vers les angles du bec dans la peau noire qui environne les yeux; de longs cils, arqués en arrière, garnissent la paupière; l'œil est d'un brun rouge, il s'anime et prend beaucoup de feu lorsque l'oiseau s'agite; la tête, qui paraît petite en proportion du bec énorme qu'elle porte, est assez semblable, pour la forme, à celle du geai; en général, la figure, l'allure et toute la tournure de ce calao nous ont paru un composé de traits et de mouvements du geai, du corbeau et de la pie : ces ressemblances ont également frappé les yeux de la plupart des observateurs qui ont donné à cet oiseau les

a. Ces becs sont extrêmement légers à proportion de leur grosseur, le dedans étant plein de séparations ou cellules osseuses fort minces, en forme de rayons de miel, mais irrégulières. *Glanures*, p. 281.

b. « Cornu... ejusdem cum rostro substantiæ, sed cavum, tenue, et molle, substantiæ astacorum crustæ correspondens. » *Mus. Worm.*, p. 293. — Le *Mus. Besler* remarque la même chose : *substantia cornu levissima et cava*, tab. IX, cap. XXXVII.

c. « Ex luteo albicat (rostrum) nisi ubi maxillæ jungitur, ubi atro splendente est colore. Oris « et palati, rostrique interior superficies plane nigricat. » *Mus. Worm.*, pag. 293.

noms de *corbeau indien* [a], *corbeau cornu* [b], *pie cornue d'Éthiopie* [c], etc.

Celui-ci avait les plumes de la tête et du cou noires, avec la faculté de les hérisser, ce qu'il fait souvent comme le geai; celles du dos et des ailes sont noires aussi, et toutes ont un faible reflet de violet et de vert; on aperçoit aussi sur quelques plumes des couvertures des ailes une bordure brune irrégulièrement tracée, les plumes, se surmontant légèrement, paraissent être gonflées comme celles du geai; l'estomac et le ventre sont d'un blanc sale; entre les grandes pennes de l'aile qui sont noires, les seules extérieures sont blanches à la pointe; la queue, qui commençait à recroître, était composée de six plumes blanches, noires à la racine, et quatre qui sortaient de leur tuyau toutes noires; les pieds sont noirs, épais et forts, couverts de larges écailles; les ongles longs, sans être aigus, paraissent propres à saisir et à serrer. Cet oiseau sautait des deux pieds à la fois en avant et de côté, comme le geai et la pie, sans marcher; dans son attitude de repos, il avait la tête portée en arrière et reculée entre les épaules; dans l'émotion de la surprise ou de l'inquiétude, il se haussait, se grandissait et semblait prendre quelque air de fierté; cependant sa mine en général est basse et stupide, ses mouvements sont brusques et désagréables, et les traits qu'il tient de la pie et du corbeau lui donnent un air ignoble [d], que son naturel ne dément pas. Quoique dans les calaos il y ait des espèces qui paraissent frugivores, et que nous ayons vu celui-ci manger des laitues qu'il froissait auparavant dans son bec, il avalait de la chair crue; il prenait des rats, et il dévora même un petit oiseau qu'on lui jeta vivant. Il répétait souvent un cri sourd, *oûck*, *oûck;* ce son bref et sec n'est qu'un coup de gosier enroué; il faisait aussi de temps en temps entendre une autre voix moins rauque et plus faible, tout à fait pareille au gloussement de la poule d'Inde qui conduit ses petits.

Nous l'avons vu s'étendre, ouvrir ses ailes au soleil, et trembloter lorsqu'il survenait un nuage ou un petit coup de vent. Il n'a pas vécu plus de trois mois à Paris, et il est mort avant la fin de l'été : notre climat est donc trop froid pour sa nature.

Au reste, nous ne pouvons nous dispenser de remarquer que M. Brisson s'est trompé en rapportant [e] à son calao des Philippines la figure *e* du bec de la planche 281 des *Glanures* d'Edwards; car cette figure représente le bec de notre calao de Malabar, qui est surmonté d'une excroissance simple et non pas d'un casque concave et à double corne, comme l'est celui du calao des Philippines.

a. Corvus indicus cornutus. Bontius, *Hist. nat. Ind. orient.*, lib. v, cap. xi.

b. Horned-crow. Grew. *Mus. regiæ Societ.*, part. i, pag. 59.

c. Horned pie of Ethiopia. C'est ainsi que les Anglais appellent le calao rhinocéros, suivant M. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 571.

d. « Ut odore gravis, ita et aspectu fœda est hæc avis. » Bontius.

e. Supplément, page 136.

LE BRAC OU CALAO D'AFRIQUE.[a *]

SIXIÈME ESPÈCE.

Nous conserverons à ce calao le nom de *brac*, que lui a donné le Père Labat, d'autant que ce voyageur est le seul qui l'ait vu et observé : il est très-grand, sa tête seule et le bec ont ensemble dix-huit pouces de longueur; ce bec est en partie jaune et en partie rouge; les deux mandibules sont bordées de noir; on voit à la partie supérieure du bec une excroissance de substance cornée d'une grosseur considérable et de la même couleur; la partie antérieure de cette excroissance se prolonge en avant en forme de corne, presque droite, et qui ne se recourbe pas en haut; la partie postérieure de cette excroissance est au contraire arrondie et couvre la partie supérieure de la tête; les narines sont placées au-dessous de l'excroissance, assez près de l'origine du bec, et le plumage de ce calao est entièrement noir.

LE CALAO D'ABYSSINIE.[a **]

SEPTIÈME ESPÈCE.

Ce calao paraît être un des plus grands de son genre; cependant si l'on en juge par la longueur et la grosseur des becs, le calao rhinocéros est encore plus grand; la forme du calao d'Abyssinie paraît être modelée sur celle du corbeau, et seulement plus grande et plus épaisse : il a trois pieds deux pouces de longueur totale; il est tout noir, excepté les grandes pennes de l'aile, qui sont blanches; les moyennes et une partie des couvertures qui paraissent d'un brun tanné foncé; le bec est légèrement et également arqué dans toute sa longueur, aplati et comprimé par les côtés; les deux mandibules sont creusées intérieurement en gouttières et finissent en pointe mousse; ce bec a neuf pouces de long, et il est surmonté à sa base, et jusque auprès du front, d'une proéminence en demi-disque de deux pouces et demi de diamètre, et de quinze lignes de large à sa base sur les yeux; cette excroissance est de même substance que le bec, mais plus mince, et cède

a. Rhinoceros avis, secunda varietas. Willughby, *Ornithol. Capitis et rostri icon accurata*, tab. 17. — Trompette de brac ou oiseau trompette. *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, par le P. Labat, t. IV, in 12, p. 160. — « Hydrocorax in toto corpore niger; rostro unicornu, « cornu recto... » *Hydrocorax Africanus.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 570.

b. Voyez les planches enluminées, n° 779.

* *Buceros africanus* (Lath., Gmel.). — « Le *buceros africanus* pourrait bien n'être qu'une variété d'âge du *buceros rhinoceros.* » (Cuvier.)

** *Buceros abyssinicus* (Lath., Gmel.). — Sous-genre *id.*

lorsqu'on la presse avec les doigts; la hauteur du bec, prise verticalement et jointe à celle de sa corne, est de trois pouces huit lignes; les pieds ont cinq pouces et demi de hauteur; le grand doigt, y compris l'ongle, a vingt-huit lignes; les trois doigts antérieurs sont presque égaux; le postérieur est aussi très-long, il a deux pouces; tous sont épais, couverts comme les jambes d'écailles noirâtres et garnis d'ongles forts, sans être ni crochus ni aigus; sur chaque côté de la mandibule supérieure du bec, près de l'origine, est une plaque rougeâtre; de longs cils garnissent les paupières; une peau nue d'un brun violet entoure les yeux et couvre la gorge et une partie du devant du cou.

LE CALAO DES PHILIPPINES.[a]*

HUITIÈME ESPÈCE.

Cet oiseau, selon M. Brisson, est de la grosseur d'un dindon femelle; mais sa tête est proportionnellement bien plus grosse, et cela paraît nécessaire pour porter un bec de neuf pouces de longueur sur deux pouces huit lignes d'épaisseur, et qui porte lui-même au-dessus de la mandibule supérieure une excroissance cornée de six pouces de long sur trois pouces de largeur; cette excroissance est un peu concave dans sa partie supérieure, et ses deux angles antérieurs sont prolongés en avant en forme de double corne; elle s'étend en s'arrondissant sur la partie supérieure de la tête; les narines sont placées vers l'origine du bec, au-dessous de cette excroissance, et tout le bec, ainsi que sa proéminence, est de couleur rougeâtre.

Ce calao a la tête, la gorge, le cou, le dessus du corps et les couvertures supérieures des ailes et de la queue noires; tout le dessous du corps est blanc; les pennes des ailes sont noires et marquées d'une tache blanche; toutes les pennes de la queue sont entièrement noires, à l'exception des deux extérieures, qui sont blanches; les pieds sont verdâtres.

George Camel a décrit avec d'autres oiseaux des Philippines une espèce de calao qui paraît assez voisine de celle-ci, mais qui cependant n'est pas absolument la même. Sa description a été communiquée à la Société royale par le docteur Petiver, et ensuite imprimée dans les *Transactions philoso-*

a. Calao avis. Petiver, *Gazophil.*, pl. 31, fig. 1. — *Avis Philippensis galeâ planâ. Idem*, pl. 38, fig. 6. *Nota* que Petiver n'a représenté que le bec de cet oiseau. — *Rhinoceros avis prima varietas.* Willughby, *Ornithol.*, pl. 17. *Nota.* Willughby n'a représenté que la tête et le bec. — « Hydrocorax supernè niger, infernè albus; remigibus nigris, albâ maculâ notatis; rectricibus « decem intermediis nigris, utrimque extimâ albâ, rostro bicorni... » *Hydrocorax Philippensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 568.

* *Buceros bicornis* (Lath., Gmel.). — « Le *buceros bicornis* est la femelle adulte, et le « *buceros cavatus* est le mâle en âge moyen. » (Cuvier.) — Sous-genre *id.*

phiques, nº 285, article III; on y voit que cet oiseau, nommé *calao* ou *cagao* par les Indiens, ne fréquente point les eaux, mais se tient sur les hauteurs et même sur les montagnes, vivant de fruits de baliti, qui est une espèce de figuier sauvage, ainsi que d'amandes, de pistaches, etc., qu'il avale tout entières. « Il a, dit l'auteur, le ventre noir; le croupion et le dos d'un cen-« dré brun; le cou et la tête roux; la tête petite et noire autour des yeux; « les cils noirs et longs; les yeux bleus; le bec long de six à sept pouces, « un peu courbé en bas, dentelé, diaphane et de couleur de cinabre, large « d'un demi-pouce dans le milieu, élevé à l'origine de plus de deux pouces, « et recouvert en dessus d'une espèce de casque, long de six pouces et « large de près de deux : la langue est très-petite pour un aussi grand bec, « n'ayant pas un pouce de long; sa voix ressemble à un grognement, et « plus au mugissement d'un veau qu'au cri d'un oiseau; les jambes, avec « les cuisses, sont jaunâtres et longues de six à sept pouces; les pieds ont « trois doigts en devant et un seul en arrière, écailleux, rougeâtres et armés « d'ongles noirs, solides et crochus; la queue est composée de huit grandes « pennes blanches, longues de quinze à dix-huit pouces; les pennes des « ailes sont jaunes. Les Gentils révèrent cet oiseau, et racontent des fables « de ses combats avec la grue, qu'ils nomment *tipul* ou *tihol;* ils disent que « c'est après ce combat que les grues ont été forcées de demeurer dans les « terres humides, et que les calaos n'ont pas voulu les souffrir dans leurs « montagnes. »

Cette espèce de description me paraît prouver assez clairement que les calaos ne sont pas des oiseaux d'eau ou de rivage : et comme les couleurs et quelques autres caractères sont différents des couleurs du calao des Philippines, décrit par M. Brisson, nous croyons qu'on doit au moins regarder celui-ci comme une variété de l'autre.

LE CALAO A CASQUE ROND.[a]*

NEUVIÈME ESPÈCE.

Nous n'avons de cet oiseau que le bec, et ce bec est pareil à celui qu'Edwards a donné[b]; et si nous jugeons de la grandeur de l'oiseau par la grosseur de la tête qui reste attachée à ce bec, ce calao doit être l'un des plus grands et des plus forts de son genre : le bec a six pouces de longueur des

a. Voyez les planches enluminées, nº 933.

b. *Glanures*, p. 150, planche 281, fig. *c*.

* *Buceros galeatus* (Lath., Gmel.). « Le *buceros galeatus*, dont on ne connaît que la tête, « et que Levaillant croit mal à propos un oiseau aquatique, est un vrai calao, mais dont la « proéminence est revêtue d'une corne excessivement épaisse surtout à sa partie antérieure. » (Cuvier.)

angles à la pointe; il est presque droit, c'est-à-dire sans courbure; il est aussi sans dentelures; du milieu de la mandibule supérieure s'élève et s'étend jusque sur l'occiput une loupe en forme de casque, haute de deux pouces, presque ronde, mais un peu comprimée par les côtés. Cette éminence, en y joignant le bec, forme une hauteur verticale de quatre pouces sur huit de circonférence; les couleurs flétries et brunies dans ce bec, qui est au Cabinet, n'offrent plus ce vermillon dont Edwards a peint le casque du bec qu'il représente. M. Brisson paraît s'être trompé lorsqu'il rapporte [a] le bec marqué *c*, planche 281 d'Edwards, à son premier calao, page 568, dont le casque est au contraire aplati.

Aldrovande a donné une figure très-reconnaissable [b] du bec de ce calao à casque rond, sous le nom de *semenda* [c], *oiseau des Indes, dont l'histoire*, dit-il, *est encore presque toute fabuleuse*. Ce bec, placé au Cabinet du grand-duc de Toscane, avait été apporté de Damas..... Le casque de ce bec était de forme ovale; il était blanc sur le devant et rouge en arrière; le bec, long d'une palme, était pointu et creusé en canal : en comparant cette description à la figure, on reconnaît que ce bec est celui du calao à casque rond.

LE CALAO RHINOCÉROS. [d e] **

DIXIÈME ESPÈCE.

Quelques auteurs ont confondu cet oiseau des Indes méridionales avec le *tragopan* de Pline, qui est le casoar connu des Grecs et des Romains, et qui se trouve en Barbarie et au Levant, à une très-grande distance des contrées où l'on trouve celui-ci.

L'oiseau rhinocéros, vu par Bontius dans l'île de Java, est beaucoup plus grand que le corbeau d'Europe; il le dit très-puant et très-laid, et voici la description qu'il en donne : « Son plumage est tout noir, et son bec fort

a. Supplément d'Ornithologie, page 136.

b. Aldrovande, *Avi.*, t. I, pag. 833.

c. Semendæ cranii descriptio. Ibidem.

d. Voyez les planches enluminées, n° 934.

e. Rhinoceros avis. Aldrovande, *Avi.*, t. I, p. 804 et 805, avec la figure de la tête. — *Rhinoceros avis.* Nieremberg, p. 230. — *Rhinoceros avis. Museum Besl.*, p. 37, n° 7. — *Gazoph.* Besler, pl. 20. — *Rhinoceros avis.* Jonston, *Avi.*, p. 29. — *Corvus indicus cornutus, seu rhinoceros avis.* Bontius, *Hist. nat. Indic.*, p. 63. — *Tragopan.* Mœhring, *Avi.*, gen. 4. — *Horned pie of Ethiopia, rhinoceros tragopanda Plinii.* Charleton, p. 77, n° 8. — *Corvus indicus cornutus, seu rhinoceros avis Bontii.* Ray, *Synops. avi.*, p. 40, n° 8. — *Topau avis indica. Museum Worm.*, p. 293. — *Nasutus rhinoceros.* Klein, *Avi.*, p. 38, n° 2. — « Hydrocorax in « toto corpore niger, rostro unicorni, cornu recurvo. . » *Hydrocorax indicus.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 571. — *Nota.* Edwards a donné la figure coloriée du bec de cet oiseau, *Glanures*, pl. 281.

** *Buceros rhinoceros* (Lath., Gmel.). — Sous-genre *id.*

« étrange ; car sur la partie supérieure de ce bec s'élève une excroissance « de substance cornée qui s'étend en avant et se recourbe ensuite vers le « haut en forme de corne, qui est prodigieuse par son volume, car elle a « huit pouces de longueur sur quatre de largeur à sa base ; cette corne est « variée de rouge et de jaune, et comme divisée en deux parties par une « ligne noire qui s'étend sur chacun de ses côtés suivant sa longueur ; les « ouvertures des narines sont situées au-dessous de cette excroissance, « près de l'origine du bec. On le trouve à Sumatra, aux Philippines et dans « les autres parties des climats chauds des Indes. »

Bontius rapporte quelques faits au sujet de ces oiseaux : il dit qu'ils vivent de chair et de charogne, qu'ils suivent ordinairement les chasseurs de sangliers, de vaches sauvages, etc., pour manger la chair et les intestins de ces animaux, que ces chasseurs éventrent et coupent par quartiers pour emporter plus aisément ce gros gibier et très-promptement, car, s'ils le laissaient quelque temps sur la place, les calaos ne manqueraient pas de venir tout dévorer [a]. Cependant cet oiseau ne chasse que les rats et les souris, et c'est par cette raison que les Indiens en élèvent quelques-uns. Bontius dit qu'avant de manger une souris le calao l'aplatit en la serrant dans son bec pour l'amollir, et qu'il l'avale tout entière en la jetant en l'air et la faisant retomber dans son large gosier : c'est au reste la seule façon de manger que lui permette la structure de son bec et la petitesse de sa langue, qui est cachée au fond du bec et presque dans la gorge [b].

Telle est la manière de vivre à laquelle l'a réduit la nature, en lui donnant un bec assez fort pour la proie, mais trop faible pour le combat ; très-incommode pour l'usage, et dont tout l'appareil n'est qu'une exubérance difforme et un poids inutile ; cet excès et ces défauts extérieurs semblent influer sur les facultés intérieures de l'animal : ce calao est triste et sauvage ; il a l'aspect rude, l'attitude pesante et comme fatiguée. Au reste, Bontius n'a donné qu'une figure peu exacte de la tête et du bec, et ce bec représenté par Bontius est fort petit en comparaison de celui qui est au Cabinet [c] ; mais comme il est de la même forme, ils appartiennent certainement tous deux à la même espèce d'oiseau.

a. « Vivitur cadaveribus intestinisque animalium, unde venatores qui sclopetis vaccas silvestres, apros et cervos prosternunt, comitari solent, ac sæpe in partes dissecta, propter gravitatem, ad ripas fluminum in cymbas ab illis deferuntur, si nolint ut dictarum avium rapacitati prostituta sint. » Bontius, *Hist. nat. Ind.*, lib. v, cap. XI.

b. « Lingua pro tanto rostro exigua vix uncialis. » *Transactions philosophiques*, n° 288.

c. Voyez la planche enluminée.

LE MARTIN-PÊCHEUR OU L'ALCYON.[a b *]

Le nom de *martin-pêcheur* vient de *martinet-pêcheur*, qui était l'ancienne dénomination française de cet oiseau, dont le vol ressemble à celui de l'hirondelle-martinet, lorsqu'elle file près de terre ou sur les eaux. Son nom ancien, *alcyon*, était bien plus noble, et on aurait dû le lui conserver, car il n'y eut pas de nom plus célèbre chez les Grecs : ils appelaient *alcyoniens* les jours de calme vers le solstice, où l'air et la mer sont tranquilles, jours précieux aux navigateurs, durant lesquels les routes de la mer sont aussi

a. Voyez les planches enluminées, nº 77.

b. En grec, Ἀλκυών, Κηΰξ, Κηρύλος; en grec moderne, Φασιδόπ[illegible]; en [illegible], *alcedo*, *alcyon* (*alcedo dicebatur ab antiquis pro halcyone.* Festus. Tantôt on écrivait *alcyon* sans aspiration, et d'autres fois avec l'aspiration, *halcyon*); en latin moderne, *ispida;* en italien, *uccello pescatore*, *piombino*, *picupiolo*, *uccello del Paradiso*, *uccello della Madonna*, *pescatore del re;* sur le lac Majeur, *vitriolo;* dans la Lombardie, *merlo acquarolo;* en espagnol, *arvela;* en catalan, *arné*, selon Barrère; en allemand, *eiss-vogel;* et suivant Schwenckfeld, *wasser heunlein* et *see schwalme;* dans la Poméranie, *eysengartt;* en anglais, *kingfischer;* en polonais, *zimorodek rzeczny.* Dans nos provinces, on lui donne les noms de *pêche-véron*, *merle d'eau*, *merle d'aigue*, *merlet bleu* et *merle-pêcheret;* ailleurs, mais mal à propos, *pivert bleu*, *pivert d'eau*, *tartarieu*, par contraction de son chant; sur la Loire, *vire-vent*, dans l'idée que cet oiseau tourne au vent comme une girouette; *drapier* et *garde-boutique*, parce qu'on croit qu'il préserve des teignes les étoffes de laine; en Provence, *bleuet.* — *Martin-pêcheur.* Belon, *Nat. des oiseaux*, p. 218. Idem, *pêcheur*, *martinet-pêcheur*, *tartarin*, *artre*, *monnier*. *Portrait d'oiseaux*, p. 50, b, avec une figure peu exacte. — *Ispida.* Gessner, *Avi.*, p. 571, avec une mauvaise figure. *Ispida apud recentiores. Idem*, *Icon. avi.*, p. 100, avec une figure aussi peu exacte. *Alcyon. Idem*, *Avium*, p. 85. — *Picus marinus. Idem*, *ibid.*, p. 713. — *Ispida.* Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 518, avec une figure défectueuse, p. 520. *Alcyon. Idem*, *ibid.*, p. 497. — *Ispida.* Willughby, *Ornithol.*, p. 101, avec une figure assez [illegible], tab. 24. — Ray, *Synops. avi.*, p. 48, nº *a* 1. — Jonston, *Avi.*, p. 107. — *Halcyon* [illegible], *idem*, *ibid.* — *Ispida nostras.* Klein, *Avi.*, p. 33, nº 1. — *Ispida.* Mœhring, gen. 20. — Sibbald. *Scot. illust.*, part. II, lib. III, p. 16. — *Alcedo fluviatilis.* Schwenckfeld, *Avi. Siles.*, p. 193. — *Alcyon*, *alcedo. Exercit.*, p. 111, nº 12. *Idem*, *Onomast.*, p. 105, nº 12. *Ispida*, *alcyon fluviatilis*, *vulgò piscator regis.* Idem, *Exercit.*, p. 111, nº 13. — *Onomast.*, p. 105, nº 13. — *Ispida*, *seu alcyon fluviatilis; alcyon riparia; alcedo; plombina; avis Sanctæ Mariæ*, *vulgò regis piscator; martinus piscator.* Rzaczynski. *Auctuar. Hist. nat. Pol.*, p. 386. — *Ispida brachyura suprà cyanea*, *subtùs fulva*, *loris rufis.* Muller, *Zool. Dan.*, nº 105 (de la manière dont Muller en parle, il paraît que cet oiseau ne se voit que très-rarement en Danemark; *capta in prædio enderupholmiensi Cymbriæ;* et d'autant plus qu'il n'y a pas de nom vulgaire). — *The king-fischer. Brit. Zool.*, p. 82, avec une bonne figure coloriée. — *Alcedo muta dorso cæsio*, *pectore fulvo.* Barrère, *Ornithol.*, cl. IV, gen. 3, sp. 1. — « Alcedo brachyura, « suprà cærulea, subtùs fulva. » *Ispida.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 56, sp. 1. — *Uccello pescatore.* Olina, p. 39, avec une figure assez bonne, aux pieds près. — *Martin-pêcheur.* Allam. t. I, p. 48, avec une figure mal coloriée, pl. 54. — « Ispida supernè saturatè viridis, inferne « rufa; medio dorso et uropygio cæruleo-beryllinis; capite et collo superiore maculis trans- « versis cæruleis insignitis; duplici utrimque maculâ in capite rufâ; tectricibus alarum supe- « rioribus majoribus saturatè cæruleis, cæruleo splendidiore punctulatis; rectricibus superne « saturatè cæruleis, subtùs fuscis... » *Ispida.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 471.

* *Alcedo ispida* (Linn.). — Ordre des *Passereaux*, division des *Syndactyles* (voyez la note 1 de la page 365), genre *Martins-pêcheurs* (Cuv.).

sûres que celles de la terre; ces mêmes jours étaient aussi le temps donné à l'alcyon pour élever ses petits [a]. L'imagination, toujours prête à enluminer de merveilleux les beautés simples de la nature, acheva d'altérer cette image, en plaçant le nid de l'alcyon sur la mer aplanie [b]; c'était Éole qui enchaînait les vents en faveur de ses petits-enfants; *Alcyone*, sa fille plaintive et solitaire [c], semblait encore redemander aux flots son infortuné Ceïx que Neptune avait fait périr [d], etc.

Cette histoire mythologique de l'oiseau alcyon n'est, comme toute autre fable, que l'emblème de son histoire naturelle; et l'on peut s'étonner qu'Aldrovande termine sa longue discussion sur l'alcyon par conclure que cet oiseau n'est plus connu. La seule description d'Aristote pouvait le lui faire reconnaître et lui démontrer que c'est le même oiseau que notre martin pêcheur [1]. L'*alcyon*, dit ce philosophe, *n'est pas beaucoup plus grand qu'un moineau; son plumage est peint de bleu, de vert et relevé de pourpre; ces brillantes couleurs sont unies et fondues dans leurs reflets sur tout le corps et sur les ailes et le cou; son bec jaunâtre* [e] *est long et pointu* [f].

Il est également caractérisé par la comparaison des habitudes naturelles. l'alcyon était solitaire et triste; ce qui convient au martin-pêcheur que l'on

a. « Dies alcyonii appellantur, septem ante brumam et septem à brumâ; ut Simonides « quoque suo carmine tradidit, cùm per mensem hybernum Jupiter bis septem molitur dies « teporis. Clementiam hanc temporis nutricem sacram variæ et pictæ alcyonis mortales dixere. » Aristote, *Hist. animal.*, lib. v, cap. VIII.

b. C'est ainsi qu'Élien et Plutarque le peignent. Voyez Plut. *de Solert.*

c. « Desertas alloquor alcyonas. » Propert.

d. « Ales quæ ad maris scopulos lacrymosa canis fata. » Euripid. *Iphigen.*

..... plerumque querelæ
Ora dedêre sonum tenui crepitantia rostro.
OVID.

« S'udir l'alcioni alla marina de l'antico infortunio lamentarse. » Ariost.

e. J'ai traduit le mot ὑπόχλωρον *jaunâtre*, d'après Scaliger, et non pas *verdâtre* comme l'avait rendu Gaza; et il y a toute raison de croire que c'est la véritable interprétation.

f. Alcedo non multò amplior passere est, colore tum cæruleo, tum viridi, tum leviter pur- « pureo insignis; videlicet non particulatim colore ità distincta, sed ex indiscreto variè coal- « gens corpore toto, et alis et collo; rostrum subviride, longum, tenue. » Aristote, lib. IX, cap. XIV.

1. « Il en est de l'*alcyon* comme du *phénix*. Son histoire est fabuleuse, mais on l'a appliquée « à un oiseau réel, et cet oiseau, d'après la description fort claire d'Aristote, est incontestable- « ment notre *martin-pêcheur* (*Alcedo ispida*, Linn.) : *non multò amplior passere, colore « cæruleo et viridi, et leviter purpureo... rostrum subviride, longum et tenue.* Pline, dont « la description paraît empruntée de celle d'Aristote, a mis *collum* pour *rostrum*, ce qui « rendrait l'espèce méconnaissable, si l'on ne remontait à la source. Tout ce qui est dit « ensuite est faux ou à peu près. Ce que l'on donne pour le nid du *martin-pêcheur* est un « *zoophyte* du genre nommé *halcyonium* par Linné, et du démembrement de ce genre que « Lamarck a nommé *géodie*. Sa forme creuse est ce qui a donné lieu de le prendre pour un « nid; mais le *martin-pêcheur* niche simplement dans les trous du rivage, ou plutôt il y « dépose ses œufs, sans faire de nid. Il ne pond point en hiver, mais au printemps, et n'a, en « un mot, aucun rapport avec le calme des jours alcyoniens. » (Cuvier.)

voit toujours seul, et dont le temps de la pariade est fort court[a]. Aristote, en faisant l'alcyon habitant des rivages de la mer, dit aussi qu'il remonte les rivières fort haut, et qu'il se tient sur leurs bords[b] : or, on ne peut douter que le martin-pêcheur des rivières n'aime également à se tenir sur les rivages de la mer, où il trouve toutes les commodités nécessaires à son genre de vie, et nous en sommes assurés par des témoins oculaires[c]; cependant Klein le nie, mais il n'a parlé que de la mer Baltique, et il a très-mal connu le martin-pêcheur, comme nous aurons occasion de le remarquer. Au reste, l'alcyon était peu commun en Grèce et en Italie; Chéréphon, dans Lucien, admire son chant comme tout nouveau pour lui[d]. Aristote et Pline disent que les apparitions de l'alcyon étaient rares, fugitives, et qu'on le voyait voler d'un trait rapide à l'entour des navires, puis entrer dans son petit antre du rivage[e] : tout cela convient parfaitement au martin-pêcheur, qui n'est nulle part bien commun et qui se montre rarement.

On reconnait également notre martin-pêcheur dans la manière de pêcher de l'alcyon, que Lycophron appelle le *plongeur*[f]; et qui, dit Oppien, *se jette et se plonge dans la mer en tombant*. C'est de cette habitude de tomber à plomb dans l'eau que les Italiens ont nommé cet oiseau *piombino* (petit plomb). Ainsi tous les caractères extérieurs et toutes les habitudes naturelles de notre martin-pêcheur, conviennent à l'alcyon décrit par Aristote. Les poëtes faisaient flotter le nid de l'alcyon sur la mer : les naturalistes ont reconnu qu'il ne fait point de nid, et qu'il dépose ses œufs dans des trous horizontaux de la rive des fleuves ou du rivage de la mer.

Le temps des amours de l'alcyon, et les jours *alcyoniens* placés près du solstice, sont le seul point qui ne se rapporte pas exactement à ce que nous connaissons du martin-pêcheur, quoiqu'on le voie s'apparier de très-bonne heure et avant l'équinoxe; mais, indépendamment de ce que la Fable peut avoir ajouté à l'histoire des alcyons pour l'embellir, il est possible que sous un climat plus chaud, les amours des martins-pêcheurs commencent encore plus tôt; d'ailleurs il y avait différentes opinions sur la saison des jours alcyoniens. Aristote dit que dans les mers de la Grèce ces jours alcyoniens n'étaient pas toujours voisins de ceux du solstice[g], mais que cela était plus

a. « Sed amnes etiam subit ascendens longiùs. » Aristote, lib. IX, cap. XIV.

b. « Ispida maximè solitaria avis est. » Aldrovande, *Avi.* t. III, p. 62.

c. Le martin-pêcheur, *bleuet* en Provence, se plaît sur les bords de la mer et des petits ruisseaux qui s'y jettent; il se nourrit des plus petits coquillages, les prend dans son bec, et les brise à force de les frapper sur les cailloux. Il cherche aussi les gros vermisseaux qui sont sur le bord de la mer. Sa chair sent le musc. Notice jointe aux envois de M. Guys.

d. Dial. alcyon.

e. « Nave aliquando circum-volatâ, statim in latebras abeuntem. » Pline, lib. V, cap. IX; et Aristote, lib. V, cap. IX. Ex recensione Scalig.

f. Λυπτη, Ευκολομβος, *urinator*. Lycophr. *in Cassandrâ*.

g. « Dies alcyonios fieri circà brumam non semper nostris locis contingit; at in Siculo mari « fere semper. » Aristote, *Hist. animal.*, lib. V, cap. VIII.

constant pour la mer de Sicile. Les anciens ne convenaient pas non plus du nombre de ces jours[a], et Columelle les place aux calendes de mars[b], temps auquel notre martin-pêcheur commence à faire son nid.

Aristote[1] ne parle distinctement que d'une seule espèce d'alcyon, et ce n'est que sur un passage équivoque et vraisemblablement corrompu, et où, suivant la correction de Gessner, il s'agit de deux espèces d'hirondelles[c], que les naturalistes en ont fait deux d'alcyons, une petite qui a de la voix, et une grande qui est muette : sur quoi Belon, pour trouver ces deux espèces, a fait de la rousserole son *alcyon vocal*, en même temps qu'il nomme *alcyon muet* le martin-pêcheur, quoiqu'il ne soit rien moins que muet.

Ces discussions critiques nous ont paru nécessaires, dans un sujet que la plupart des naturalistes ont laissé dans la plus grande obscurité. Klein, qui le remarque[d], en augmente encore la confusion en attribuant au martin-pêcheur deux doigts en avant et deux en arrière[e]; il s'appuie de l'autorité de Schwenckfeld, qui est tombé dans la même erreur[f], et d'une figure fautive de Belon, que néanmoins ce naturaliste a corrigée lui-même[g], en décrivant très-bien la forme du pied de cet oiseau, qui est singulière : des trois doigts antérieurs, l'extérieur est étroitement uni à celui du milieu, jusqu'à la troisième articulation, de manière à paraître ne faire qu'un seul doigt, ce qui forme en dessous une plante de pied large et aplatie; le doigt intérieur est très-court et plus que celui de derrière; les pieds sont aussi très-courts; la tête est grosse; le bec long, épais à sa base, et filé droit en pointe; la queue est généralement courte dans les espèces de ce genre.

C'est le plus bel oiseau de nos climats, et il n'y en a aucun en Europe qu'on puisse comparer au martin-pêcheur pour la netteté, la richesse et l'éclat des couleurs : elles ont les nuances de l'arc-en-ciel, le brillant de l'émail, le lustre de la soie; tout le milieu du dos, avec le dessus de la queue, est d'un bleu clair et brillant, qui, aux rayons du soleil, a le jeu du

a. Voyez Coel. Rhodig., *Lect. antiq.*, lib. XIV, cap. XI.

b. *Ibidem.*

c. Lib. VIII, cap. III, Τὸ τῶν Ἀλκυονωγένος, que Gaza et Niphus traduisent par *alcedones*, quoique *aedon* signifie proprement le rossignol, et qu'il soit beaucoup plus à propos de lire avec Gessner Χελιδόνων, et d'entendre ce passage de l'hirondelle, puisque dans la ligne suivante Aristote commence à parler distinctement de l'alcyon comme d'un oiseau différent.

d. « Ispidæ et alcyonum causa multis ambagibus circumscripta. » *Avi.*, pag. 31.

e. *Avi.*, pag. 33.

f. L'origine en est dans Albert, comme l'observe Aldrovande, en la rectifiant. *Avi.*, t. III, pag. 519.

g. *Nat. des oiseaux.*

1. « Il faut remarquer qu'Aristote distingue deux sortes d'alcyons : un plus petit, qui a de la « voix et se tient sur les roseaux, et un plus grand, qui n'a point de voix. Tous les deux, « dit-il, ont le dos bleu : nous n'en connaissons qu'un en Europe, lequel est assez grand, et « même c'est le seul oiseau à dos bleu que nous possédions; mais on en a pris un près de « Smyrne, dont Allan donne la figure, t. III, pl. 27, et qui est plus grand que le nôtre. C'est « probablement la seconde espèce d'Aristote. » (Cuvier.)

saphir et l'œil de la turquoise; le vert se mêle sur les ailes au bleu, et la plupart des plumes y sont terminées et ponctuées par une teinte d'aigue-marine; la tête et le dessus du cou sont pointillés de même de taches plus claires sur un fond d'azur. Gessner compare le jaune rouge ardent qui colore la poitrine au rouge enflammé d'un charbon.

Il semble que le martin-pêcheur se soit échappé de ces climats où le soleil verse, avec les flots d'une lumière plus pure, tous les trésors des plus riches couleurs[a]. Et en effet, si l'espèce de notre martin-pêcheur n'appartient pas précisément aux climats de l'Orient et du Midi, le genre entier de ces beaux oiseaux en est originaire; car, pour une seule espèce que nous avons en Europe, l'Afrique et l'Asie nous en offrent plus de vingt, et nous en connaissons encore huit autres espèces dans les climats chauds de l'Amérique. Celle de l'Europe est même répandue en Asie et en Afrique[1]; plusieurs martins-pêcheurs envoyés de la Chine et d'Égypte se sont trouvés les mêmes que le nôtre, et Belon dit l'avoir reconnu dans la Grèce[b] et la Thrace[c].

Cet oiseau, quoique originaire de climats plus chauds, s'est habitué à la température et même au froid du nôtre : on le voit en hiver le long des ruisseaux plonger sous la glace, et en sortir en rapportant sa proie[d]; c'est par cette raison que les Allemands[e] l'ont appelé *eiszvogel*, oiseau de la glace, et Belon se trompe en disant qu'il ne fait que passer dans nos contrées, puisqu'il y reste dans le temps de la gelée.

Son vol est rapide et filé; il suit ordinairement les contours des ruisseaux en rasant la surface de l'eau; il crie, en volant, *ki*, *ki*, *ki*, *ki*, d'une voix perçante et qui fait retentir les rivages : il a dans le printemps un autre chant qu'on ne laisse pas d'entendre malgré le murmure des flots et le bruit des cascades[f]; il est très-sauvage et part de loin; il se

a. « Il y a une espèce de martin-pêcheur, commune sur toutes les îles de la mer du Sud; « nous avons remarqué que son plumage est beaucoup plus brillant entre les Tropiques que « dans les terres situées au delà de la zone tempérée, comme à la Nouvelle-Zelande. » Forster. *Observations* à la suite du *Second Voyage de Cook*, p. 181. Le martin-pêcheur porte le nom d'*eroore* dans la langue des îles de la Société.

b. *Nat. des oiseaux*, p. 220.

c. « Les orées de la rivière (de l'Hèbre, aujourd'hui Mélissa) sont en quelques endroits assez « hauts, où les alcyons de rivières, vulgairement nommés ***martinets-pêcheurs***, font leurs « nids » Forster, *Observations*, p. 63. Le martin-pêcheur ne se trouve apparemment point en Suède, puisque M. Linnæus n'en fait pas mention; mais on est plus étonné de voir qu'il y place le *guépier*, que l'on connait peu en France, et qui est même assez rare en Italie.

d. Schwenckfeld, Gessner, Olina.

e. Gessner, *Avi.*, pag. 551.

f. Le nom d'*ispida*, suivant l'auteur de *Naturâ rerum*, dans Gessner, est formé du cri de l'oiseau : apparemment du premier; on a voulu imiter le second dans le nom de *tartarieu*, que l'on donne aussi au martin-pêcheur.

1. « Il en est quelques-unes (quelques espèces de *martins-pêcheurs*) à la Nouvelle-Hollande « et dans les terres voisines... Dans plusieurs de celles-là, un plumage grisâtre et non lisse « annonce qu'elles ne fréquentent pas les eaux; en effet, elles vivent d'insectes, ce qui leur a « fait donner le nom de *martins-chasseurs*. » (Cuvier.)

tient sur une branche avancée au-dessus de l'eau pour pêcher; il y reste immobile, et épie souvent deux heures entières le moment du passage d'un petit poisson; il fond sur cette proie en se laissant tomber dans l'eau, où il reste plusieurs secondes; il en sort avec le poisson au bec, qu'il porte ensuite sur la terre, contre laquelle il le bat pour le tuer avant de l'avaler.

Au défaut de branches avancées sur l'eau, le martin-pêcheur se pose sur quelque pierre voisine du rivage ou même sur le gravier; mais au moment qu'il aperçoit un petit poisson il fait un bond de douze ou quinze pieds, et se laisse tomber à plomb de cette hauteur; souvent aussi on le voit s'arrêter dans son vol rapide, demeurer immobile et se soutenir au même lieu pendant plusieurs secondes : c'est son manége d'hiver, lorsque les eaux troubles ou les glaces épaisses le forcent de quitter les rivières, et le réduisent aux petits ruisseaux d'eau vive; à chaque pause il reste comme suspendu à la hauteur de quinze ou vingt pieds, et lorsqu'il veut changer de place il se rabaisse et ne vole pas à plus d'un pied de hauteur sur l'eau; il se relève ensuite et s'arrête de nouveau. Cet exercice réitéré, et presque continuel, démontre que cet oiseau plonge pour de bien petits objets, poissons ou insectes, et souvent en vain, car il parcourt de cette manière des demi-lieues de chemin.

Il niche au bord des rivières et des ruisseaux, dans des trous creusés par les rats d'eau ou par les écrevisses, qu'il approfondit lui-même, et dont il maçonne et rétrécit l'ouverture : on y trouve de petites arêtes de poisson, des écailles sur de la poussière, sans forme de nid; et c'est sur cette poussière que nous avons vu ses œufs déposés, sans remarquer ces petites pelotes dont Belon dit qu'il pétrit son nid, et sans trouver à ce nid la figure que lui donne Aristote en le comparant pour la forme à une cucurbite, et, pour la matière et la texture, à ces boules de mer ou pelotes de filaments entrelacés qui se coupent difficilement, mais qui desséchées deviennent friables[a]; il en est de même des *halcyonium* de Pline, dont il fait quatre espèces, et que quelques-uns ont donnés pour des nids d'alcyon, mais qui ne sont autre chose que différentes pelotes de mer ou des holothuries qui n'ont aucun rapport avec des nids d'oiseaux[b] : et quant à ces nids fameux du Tunquin et de la Cochinchine, que l'on mange avec délices, et que l'on a aussi nommés *nids d'alcyon*, nous avons démontré qu'ils sont l'ouvrage de l'hirondelle salangane[c].

Les martins-pêcheurs commencent à fréquenter leur trou dès le mois de mars : on voit dans ce temps le mâle poursuivre vivement la femelle. Les anciens croyaient les alcyons bien ardents, puisqu'ils ont dit que le mâle

a. « Halosachne, fils aridus maris. » *Hist. animal.*, lib., IX, cap. XIV.
b. Lib. XXXII, cap. VIII.
c. Voyez l'article de cet oiseau.

meurt dans l'accouplement [a]; et Aristote prétend qu'il entre en amour dès l'âge de quatre mois [b].

Au reste, l'espèce de notre martin-pêcheur n'est pas nombreuse, quoique ces oiseaux produisent six, sept et jusqu'à neuf petits, selon Gessner; mais le genre de vie auquel ils sont assujettis les fait souvent périr, et ce n'est pas toujours impunément qu'ils bravent la rigueur de nos hivers : on en trouve de morts sur la glace. Olina donne la manière de les prendre, à la pointe du jour ou à la nuit tombante, avec un trébuchet tendu au bord de l'eau [b]; il ajoute qu'ils vivent quatre ou cinq ans : on sait seulement qu'on peut les nourrir pendant quelque temps dans les chambres où l'on place des bassins d'eau remplis de petits poissons [d]. M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, en a nourri quelques-uns pendant plusieurs mois, en leur donnant tous les jours de petits poissons frais : c'est la seule nourriture qui leur convienne; car de quatre martins-pêcheurs qu'on m'apporta le 21 août 1778, et qui étaient aussi grands que père et mère, quoique pris dans le nid, qui était un trou sur le bord de la rivière, deux refusèrent constamment les mouches, les fourmis, les vers de terre, la pâtée, le fromage, et périrent d'inanition au bout de deux jours; les deux autres, qui mangèrent un peu de fromage et quelques vers de terre, ne vécurent que six jours. Au reste, Gessner observe que le martin-pêcheur ne peut se priver, et qu'il demeure toujours également sauvage; sa chair a une odeur de faux musc [e] et n'est pas bonne à manger; sa graisse est rougeâtre [f]; il a le ventricule spacieux et lâche comme les oiseaux de proie, et comme eux il rend par le bec les restes indigestes de ce qu'il a avalé, écailles et arêtes roulées en petites boules : ce viscère est placé fort bas; l'œsophage est par conséquent très-long [g]; la langue est courte, de couleur rouge ou jaune, comme le dedans et le fond du bec [h].

a. Tzetzès et le scholiaste d'Aristophane.

b. « Fœtificat toto ætatis tempore, parere nata menses quatuor incipit. » Lib. IX, cap. XIV.

c. *Uccelleria*, pag. 39.

d. « Une personne d'Amsterdam m'a raconté qu'elle en avait tenu en vie assez longtemps « dans une petite chambre, au milieu de laquelle était un bassin rempli d'eau avec de petits « poissons vivants, que les alcyons savaient adroitement en tirer à la volée. » *Feuilles de Wosmaër*, 1769.

e. *Tragus.*

f. Gessner.

g. *Idem*, *Avi*, pag. 551.

h. « On m'apporta, dit M. de Montbeillard, le 7 juillet 1771, cinq petits martins-pêcheurs « (il y en avait sept dans le nid sur le bord d'un ruisseau); ils mangèrent des vers de terre « qu'on leur présenta. Dans ces jeunes martins-pêcheurs, le doigt extérieur était tellement uni « à celui du milieu jusqu'à la dernière articulation, qu'il en résultait l'apparence d'un doigt « fourchu plutôt que celle de deux doigts distincts : le tarse était fort court; la tête était rayée « transversalement de noir et de bleu verdâtre; il y avait deux taches de feu, l'une sur les « yeux en avant, l'autre plus longue sous les yeux, et qui, se prolongeant en arrière, devient « blanche; au bas du cou, près du dos, le bleu devient plus dominant, et une bande ondoyante « de bleu, mêlée d'un peu de noir, parcourt la longueur du corps, et s'étend jusqu'à l'ext-

Il est singulier qu'un oiseau qui vole avec tant de vitesse et de continuité n'ait pas les ailes amples ; elles sont au contraire fort petites à proportion de sa grosseur, d'où l'on peut juger de la force des muscles qui les meuvent ; car il n'y a peut-être point d'oiseau qui ait les mouvements aussi prompts et le vol aussi rapide : il part comme un trait d'arbalète ; s'il laisse tomber un poisson de la branche où il s'est perché, souvent il reprend sa proie avant qu'elle ait touché terre ; comme il ne se pose guère que sur des branches sèches, on a dit qu'il faisait sécher le bois sur lequel il s'arrête [a].

On donne à cet oiseau desséché la propriété de conserver les draps et autres étoffes de laine et d'éloigner les teignes : les marchands le suspendent à cet effet dans leurs magasins [b] ; son odeur de faux musc pourrait peut-être écarter ces insectes, mais pas plus que toute autre odeur pénétrante ; comme son corps se dessèche aisément, on a dit que sa chair n'était jamais attaquée de corruption [c], et ces vertus, quoique imaginaires, le cèdent encore aux merveilles qu'en ont racontées quelques auteurs en recueillant les idées superstitieuses des anciens sur l'alcyon : il a, disent-ils, la propriété de repousser la foudre, celle de faire augmenter un trésor enfoui, et, quoique mort, de renouveler son plumage à chaque saison de mue [d] : il communique, dit Kirannides, à qui le porte avec soi, la grâce et la beauté ; il donne la paix à la maison, le calme en mer, attire les poissons et rend la pêche abondante sur toutes les eaux : ces fables flattent la crédulité, mais malheureusement ce ne sont que des fables [e].

« mite des couvertures de la queue, où le bleu devient plus vif ; les douze pennes de la queue « étaient d'un bleu rembruni ; les vingt-deux pennes des ailes étaient chacune moitié brune et « moitié bleu rembruni, selon leur longueur ; leurs couvertures brunes pointillées de bleu ; la « gorge blanchâtre ; la poitrine rousse, ombrée de brun ; le ventre blanchâtre ; le dessous de « la queue d'un roux presque aurore ; le bec avait dix-sept lignes ; la langue était très-courte, « large et pointue ; le ventricule fort ample. » Observation communiquée par M. de Montbeillard.

a. Schwenckfeld, page 195.

b. D'où lui vient le vieux nom d'*artre* ou *atre*, qui lui donne encore Belon, et qui signifie *teigne*, comme par antiphrase, *oiseau teigne*, et ceux de *drapier* et de *garde-boutique*.

c. « Caro mortuæ non putrescit. » Gessner.

d. Voyez Aldrovande, t. III, p. 621.

e. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on les retrouve jusque chez les Tartares et dans la Sibérie. « On voit des martins-pêcheurs dans toute la Sibérie, et les plumes de cet oiseau sont « employées par les Tartares et par les Ostiaques à plusieurs usages superstitieux ; ceux-là les « arrachent, les jettent dans l'eau, conservent avec soin celles qui surnagent, et prétendent « que lorsqu'ils touchent avec une de ces plumes une femme ou seulement ses habits, ils « deviennent amoureux d'elle. Les Ostiaques ôtent la peau, le bec et les pattes de cet oiseau, « et les renferment dans une bourse ; tant qu'ils ont cette espèce d'amulette, ils ne croient « pas avoir aucun malheur à craindre. Celui qui m'apprit ce moyen de vivre heureux ne put « le faire sans verser des larmes, et il me dit que la perte d'une pareille peau qu'il possédait « lui avait fait perdre aussi sa femme et ses biens. Je lui représentai que cet oiseau ne devait « pas être une chose si rare, puisqu'un de ses compagnons m'en avait apporté un avec sa peau « et ses plumes ; il en fut très-étonné, et dit que, s'il avait le bonheur d'en trouver un, il ne « le donnerait à personne. » *Voyage en Sibérie*, par M. Gmelin, t. II, p. 112.

LES MARTINS-PÊCHEURS ÉTRANGERS.

Comme le nombre des espèces étrangères est ici très-considérable, et que toutes se trouvent dans les climats chauds, on doit regarder celle de notre martin-pêcheur comme échappée de cette grande famille, puisqu'elle est seule et même sans variété dans nos contrées. Pour mettre de l'ordre dans l'énumération de cette multitude d'espèces étrangères, nous séparerons d'abord tous les martins-pêcheurs de l'ancien continent de ceux de l'Amérique, et ensuite nous indiquerons les uns et les autres par ordre de grandeur, en commençant par ceux qui sont plus grands que notre martin-pêcheur d'Europe, et continuant par ceux qui lui sont égaux en grandeur, ou qui sont plus petits.

GRANDS MARTINS-PÊCHEURS DE L'ANCIEN CONTINENT

LE PLUS GRAND MARTIN-PÊCHEUR.[a] *

PREMIÈRE ESPÈCE.

Cet oiseau, le plus grand de son genre, se trouve à la Nouvelle-Guinée; il est long de seize pouces, et gros comme un choucas : tout son plumage, excepté la queue, paraît lavé de bistre, bruni sur le dos et sur l'aile; plus clair et légèrement traversé de petites ondes noirâtres sur tout le devant du corps et autour du cou sur un fond plus blanc; les plumes du sommet de la tête sont, ainsi qu'un large trait sous l'œil, du bistre brun du dos; la queue, d'un fauve roux traversé d'ondes noires, est blanche à l'extrémité; le demi-bec inférieur est orangé, le supérieur noir et légèrement fléchi à la pointe, trait par lequel cet oiseau paraît sortir et s'éloigner un peu du genre des martins-pêcheurs, auquel d'ailleurs il appartient par tous les autres caractères.

a. Voyez les planches enluminées, n° 604, sous la dénomination de *grand Martin-pêcheur de la Nouvelle-Guinée.*

* *Alcedo fusca* (Gmel.). — *Alcedo gigantea* (Shaw.).

LE MARTIN-PÊCHEUR BLEU ET ROUX.[a b *]

SECONDE ESPÈCE.

Il a un peu plus de neuf pouces de longueur, et son bec, qui est rouge, en a deux et demi ; toute la tête, le cou et le dessous du corps sont d'un beau roux brun ; la queue, le dos et la moitié des ailes sont d'un bleu changeant, selon les aspects, en bleu de ciel et en bleu d'aigue-marine ; la pointe des ailes et les épaules sont noires. Cette espèce se trouve à Madagascar, on la voit aussi en Afrique, sur la rivière de Gambie, selon Edwards. Un martin-pêcheur de la côte de Malabar, donné dans nos planches enluminées, n° 894 [1], et qui est la quatorzième espèce de M. Brisson, ressemble en tout à celui-ci, excepté que sa gorge est blanche : différence qui peut bien n'être que celle de deux individus mâle et femelle dans la même espèce, au moyen de quoi celle-ci se trouverait, suivant le parallèle de l'équateur, dans toute l'étendue du continent ; elle s'y trouverait même sur une très-grande largeur, si, comme il nous paraît, le martin-pêcheur de Smyrne d'Albin, dont M. Brisson fait sa treizième espèce, est encore le même oiseau que celui-ci.

LE MARTIN-PÊCHEUR CRABIER.[c **]

TROISIÈME ESPÈCE.

Ce martin-pêcheur nous est venu du Sénégal sous le nom de *crabier* : il y a apparence qu'il se trouve également aux îles du cap Vert, et que c'est à lui que se rapporte la notice suivante, donnée par M. Forster dans le *Second voyage du capitaine Cook* : « L'oiseau le plus remarquable que nous vîmes « aux îles du cap Vert est une espèce de martin-pêcheur qui se nourrit de « gros crabes de terre rouges et bleus, dont sont remplis les trous de ce

a. Voyez les planches enluminées, n° 232, sous la dénomination de *grand Martin-pêcheur de Madagascar*.

b. *Grand martin-pêcheur de la rivière de Gambie*. Edwards, t. I, pl. 8. — *Ispida*. Klein, *Avi.*, pag. 35, n° 7. — « Ispida supernè cæruleo-beryllina, infernè castanea, capite, et collo « castaneis ; gutture sordidè albo-flavicante, tectricibus alarum superioribus corpori finitimis « nigro-violaceis ; remigibus decem primoribus interius in exortu candidis ; rectricibus subtus « nigris, supernè cæruleo-beryllinis lateralibus interiùs nigricante marginatis... » *Ispida Madagascariensis cærulea*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 496.

c. Voyez les planches enluminées, n° 334.

* *Alcedo smyrnensis* (Gmel.).

1. M. Cuvier ne fait qu'une espèce de cet oiseau-ci, représenté n° 894, et du précédent (*Alcedo smyrnensis*), représenté n° 232, et il ajoute : « l'une des deux espèces distinguées par « Aristote. » — Voyez la note de la page 581.

** *Alcedo cancrophaga* (Lath., Cuv.).

« sol sec et brûlé [a]. » Ce martin-pêcheur a la queue et tout le dos d'un bleu d'aigue-marine; ce bleu peint encore le bord extérieur des pennes grandes et moyennes de l'aile; mais leurs pointes sont noires, et une large plaque de cette couleur couvre toute la partie la plus voisine du corps, et marque sur l'aile comme le dessin d'une seconde aile; tout le dessous du corps est fauve-clair; un trait noir s'étend derrière l'œil; le bec et les pieds sont couleur de rouille foncée. La longueur de cet oiseau est d'un pied.

LE MARTIN-PÊCHEUR A GROS BEC. [b c] *

QUATRIÈME ESPÈCE.

Le bec des martins-pêcheurs est ordinairement grand et fort : celui-ci l'a plus épais encore, et plus fort à proportion qu'aucun autre. L'oiseau entier a quatorze pouces; le bec seul en a plus de trois, et onze lignes d'épaisseur à sa base; la tête est coiffée de gris clair; le dos est vert-d'eau; les ailes sont d'un bleu d'aigue-marine; la queue est du même vert que le dos, elle est doublée de gris; tout le dessous du corps est d'un fauve terne et faible; le gros bec de ce martin-pêcheur est d'un rouge de cire d'Espagne.

LE MARTIN-PÊCHEUR PIE. [d] **

CINQUIÈME ESPÈCE.

Le blanc et le noir, mêlés et coupés dans tout le plumage de cet oiseau, sont représentés par le nom que nous lui donnons de *martin-pêcheur pie*. Le dos est à fond noir nué de blanc; il y a une zone noire sur la poitrine; tout le devant du cou jusque sous le bec est blanc; les pennes de l'aile, noires du côté extérieur, sont en dedans tranchées de blanc et de noir, et

a. Cet observateur ajoute : « on trouve la même espèce dans l'Arabie heureuse, ainsi que « dans l'Abyssinie, comme on le voit par les dessins élégants et précieux de M. Bruce. » *Second voyage dans l'hémisphère austral*, par le capitaine Cook, t. I, in-4°, p. 36.

b. Voyez les planches enluminées, n° 590, sous la dénomination de *Martin-pêcheur du cap de Bonne-Espérance*.

c. « Ispida supernè obscurè cæruleo-viridescens, ad cinereum inclinans, infernè fulva; capite « superiore cinereo, ad fulvum vergente; collo fulvo; dorso infimo et uropygio dilutè cæruleo-« beryllinis; rectricibus subtus cinereis, supernè cæruleo viridescentibus, lateralibus interiùs « cinereo marginatis... » *Ispida capitis Bonæ-Spei*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 488.

d. Voyez les planches enluminées, n° 716, sous la dénomination de *Martin-pêcheur huppé du cap de Bonne-Espérance*.

* *Alcedo capensis* (Lath., Gmel.).

** *Alcedo rudis* (Linn.).

frangées de blanc ; le haut de la tête et la huppe sont noires : le bec et les pieds le sont aussi ; la longueur totale de l'oiseau est de près de huit pouces.

Ce martin-pêcheur est venu du cap de Bonne-Espérance : en lui comparant un autre envoyé du Sénégal, et donné n° 62 des planches enluminées [a], nous n'avons pu nous empêcher de les regarder comme étant de la même espèce [1] ; les différences que pourraient offrir les deux figures ne se trouvant point telles entre les deux oiseaux eux-mêmes : par exemple, le noir dans la planche 62 n'est pas assez fort ni assez profond ; les plumes de la tête, qui sont représentées couchées, ne sont pas moins susceptibles de se relever en huppe ; la différence la plus notable, mais qui n'est rien moins que spécifique, est que celui du Sénégal a dans son plumage plus de blanc, et celui du Cap un peu plus de noir. M. Edwards a donné un de ces oiseaux qui venait de Perse [b] ; mais sa figure est assez défectueuse, et la distribution des couleurs n'y est nullement rendue ; il déclare que cet oiseau avait été envoyé dans l'esprit-de-vin, et remarque lui-même combien les couleurs sont affaiblies et brouillées dans les oiseaux qui ont séjourné dans cette liqueur. Mais il n'y a nulle apparence que le martin-pêcheur blanc et noir de la Jamaïque, qu'indique Sloane [c], et dont il donne une figure sur la vérité de laquelle on ne peut guère compter, soit de la même espèce que celui du Sénégal ou du cap de Bonne-Espérance, quoique M. Brisson ne fasse aucune difficulté de les mettre ensemble ; un oiseau de vol court et rasant les rivages ne peut avoir fourni la traversée du vaste océan Atlantique, et la nature, si variée dans ses ouvrages, ne paraît avoir répété aucune de ses formes dans l'autre continent ; mais les avoir faites sur des modèles tout neufs quand elle n'a pu le peupler du fonds de ses anciennes productions [2]. C'est apparemment aussi une espèce indigène, et entièrement propre aux terres où elle s'est trouvée, que celle des martins-pêcheurs qu'on a vus dans ces îles perdues au milieu des mers du Sud, et reconnues par les derniers navigateurs. M. Forster, dans le *Second Voyage autour*

a. « Ispida supernè albo et nigro varia, infernè alba, pectore et lateribus nigro maculatis ; « capite et collo superiore nigris, lineolis longitudinalibus albis varius : tæniâ utrimque supra « oculos candidâ, rectricibus albis, fasciâ transversâ nigrâ versûs apicem notatis, utrimque « extimâ binis maculis semi-circularibus nigris insignitâ... » *Ispida ex albo et nigro varia.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 520. — « Alcedo macroura fusca albido varia... » *Alcedo rudis.* Linnæus, *Syst. nat.*, edit. X, gen. 56, sp. 6.

b. *History of Birds*, t. I, p. 9, pl. 9 ; c'est apparemment d'après Edwards, que Klein en fait mention. « Ispida ex albo et nigro varia. » *Avi.*, pag. 36, n° 8.

c. « Ispida ex albo et nigro varia. » Sloane, *Jamaïc.*, pag. 313, n° 54, avec une figure défectueuse, tab. 255, fig. 3. Ray, *Synops.*, *avi.*, pag. 82, n° 14, indique déjà une de ces espèces de martin-pêcheur blanc et noir.

1. [illegible] 716 [illegible] que la même [illegible]

2. *La nature, si variée dans ses ouvrages, ne paraît avoir répété aucune de ses formes, mais les avoir faites sur des modèles tout neufs.* [illegible] harmonies et pleines de fraîcheur, mais d'une philosophie [illegible]. Voyez les notes de la page 550.

du monde du capitaine Cook, les a trouvés à Taïti [a], à Huaheine [b], à Uliétéa, îles éloignées de quinze cents lieues de tous les continents. Ces martins-pêcheurs sont d'un vert sombre avec un collier de la même couleur sur un cou blanc. Il paraît que quelques-uns de ces insulaires les regardent avec superstition, et l'on dirait qu'on s'est rencontré d'un bout du monde à l'autre pour imaginer aux oiseaux de la famille des alcyons quelques propriétés merveilleuses [c].

LE MARTIN-PÊCHEUR HUPPÉ. [d] *

SIXIÈME ESPÈCE.

Ce martin-pêcheur a seize pouces de longueur, il est un des plus grands, son plumage est richement émaillé, quoiqu'il n'ait pas de couleurs éclatantes ; il est tout parsemé de gouttes blanches, jetées par lignes transversales sur un fond gris noirâtre du dos à la queue ; la gorge est blanche avec des traits noirâtres sur les côtés ; la poitrine est émaillée de ces deux mêmes couleurs et de roux ; le ventre est blanc ; les flancs et les couvertures du dessous de la queue sont de couleur rousse. L'échelle a été omise dans la planche enluminée de cet oiseau, et il faut se le figurer d'un tiers plus gros et plus grand qu'il n'y est représenté.

M. Sonnerat donne une espèce de martin-pêcheur de la Nouvelle-Guinée (page 171), qui a beaucoup de rapport avec celui-ci par la taille et une partie des couleurs ; nous ne prononcerons pas cependant sur l'identité de leurs espèces, et nous ne ferons qu'indiquer cette dernière, la figure qui est jointe à sa notice ne nous paraissant pas assez distincte.

a. Second voyage du capitaine Cook, t. I, p. 316.

b. Ibidem, page 405.

c. « L'après-midi nous tuâmes (à Uliétéa) des martins-pêcheurs; et au moment où je venais « de tirer le dernier, nous rencontrâmes Oreo et sa famille qui se promenaient sur la plaine « avec le capitaine Cook. Le chef ne remarqua pas l'oiseau que je tenais à la main, mais sa « fille déplora la mort de son *eatua* (esprit ou génie) et s'enfuit loin de moi lorsque je voulus « la toucher; la mère et la plupart des femmes qui l'accompagnaient, paraissaient aussi affligées « de cet accident, et montant sur son bateau, le chef nous supplia, d'un air fort sérieux, de ne « pas tuer les martins-pêcheurs de son île, non plus que les herons, en nous laissant la permis- « sion de tirer tous les autres oiseaux. Nous avons cherché inutilement à découvrir la cause de « cette vénération pour ces deux espèces particulières. » *Second voyage autour du monde* par le capitaine Cook, t. I, in-4°, p. 425.

d. Voyez les planches enluminées, n° 679.

* *Alcedo maxima* (Lath., Gmel.).

LE MARTIN-PÊCHEUR A COIFFE NOIRE.[a] *

SEPTIÈME ESPÈCE.

Ce martin-pêcheur est un des plus beaux : du bleu violet moelleux et satiné couvre le dos, la queue et la moitié des ailes; leurs pointes et les épaules sont noires; le ventre est roux clair; un plastron blanc marque la poitrine et la gorge et fait le tour du cou près du dos; la tête porte une ample coiffe noire; un grand bec rouge brillant achève de relever les belles couleurs dont cet oiseau est paré. Il a dix pouces de longueur, il se trouve à la Chine; et nous regardons comme une espèce très-voisine de celle-ci, ou comme une simple variété, le grand martin-pêcheur de l'île de Luçon, donné par M. Sonnerat, dans son *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, page 65.

LE MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE VERTE.[b] **

HUITIÈME ESPÈCE.

Une calotte verte, garnie à l'entour d'un bord noir, couvre la tête de ce martin-pêcheur; son dos est du même vert, qui se fond sur les ailes et la queue en bleu d'aigue-marine; le cou, la gorge et tout le devant du cou sont blancs; le bec, les pieds et le dessous de la queue sont noirâtres : il a neuf pouces de longueur. Cet oiseau, dont l'espèce paraît nouvelle, est donné dans la planche enluminée comme étant du cap de Bonne-Espérance; mais nous en trouvons une notice dans les papiers de M. Commerson, qui l'a vu et décrit dans l'île de Bouro, voisine d'Amboine et l'une des Moluques.

LE MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE ET COU COULEUR DE PAILLE.[c] ***

NEUVIÈME ESPÈCE.

Ce martin-pêcheur, dont l'espèce est nouvelle, a les ailes et la queue d'un bleu turquin foncé; les grandes pennes des premières sont brunes, frangées de bleu; le dos, bleu d'aigue-marine; le cou, le devant et le des-

a. Voyez les planches enluminées, n° 673, sous le nom de *Martin-pêcheur de la Chine*.
b. Voyez les planches enluminées, n° 783.
c. Voyez les planches enluminées, n° 757, sous le nom de *Martin-pêcheur de Java*.

* *Alcedo atricapilla* (Lath., Gmel.).
** *Alcedo chlorocephala* (Lath., Gmel.).
*** *Alcedo leucocephala* (Lath., Gmel.). — *Alcedo javanica* (Shaw).

sous du corps blancs, teints de jaune paille ou ventre de biche, de petits pinceaux noirs sont tracés sur le fond blanc du sommet de la tête; le bec est rouge et a près de trois pouces de longueur : la grandeur totale de l'oiseau est d'un pied. C'est à une espèce semblable, quoiqu'un peu plus petite, que paraît se rapporter la notice d'un martin-pêcheur de Célèbes, donnée par les voyageurs, mais apparemment un peu embellie par leur imagination. « Cet oiseau, disent-ils, se nourrit d'un petit poisson qu'il va guetter « sur la rivière : il y voltige en tournoyant à fleur d'eau, jusqu'à ce que le « poisson, qui est fort léger, saute en l'air et semble prendre le dessus pour « fondre sur son ennemi ; mais l'oiseau a toujours l'adresse de le prévenir : « il l'enlève de son bec et l'emporte dans son nid, où il s'en nourrit un jour « ou deux, pendant lesquels son unique occupation est de chanter... Il n'a « guère que la grosseur d'une alouette; son bec est rouge; le plumage de « sa tête et celui de son dos sont tout à fait verts; celui du ventre tire sur « le jaune; et sa queue est du plus beau bleu du monde.... Cet oiseau mer- « veilleux se nomme *ten-rou-joulon*[a]. »

LE MARTIN-PÊCHEUR A COLLIER BLANC.*

DIXIÈME ESPÈCE.

M. Sonnerat nous a fait connaître cette espèce de martin-pêcheur (*Voyage à la Nouvelle-Guinée*, page 67). Il est un peu moins grand qu'un merle; sa tête, son dos, ses ailes et sa queue sont d'un bleu nuancé de vert : tout le dessous du corps est blanc, et une bandelette blanche passe autour du cou. Il a trouvé cette espèce aux Philippines, et nous avons lieu de croire qu'elle se voit aussi à la Chine.

L'oiseau que M. Brisson[b] n'indique que d'après un dessin, sous le nom de *martin-pêcheur à collier des Indes*, et qu'il dit être beaucoup plus gros que notre martin-pêcheur d'Europe, pourrait bien être une variété dans cette dixième espèce.

a. Histoire générale des voyages, t. X, p. 459.

b. « Ispida supernè splendidè cærulea, infernè rufa; uropygio et tectricibus alarum supe- « rioribus splendidè viridibus; utrimque tæniâ supra oculos candidâ, maculâ infra oculos « rufescente; collo superiore torque albo cincto, rectricibus subtus nigricantibus, supernè « splendidè cæruleis, lateralibus interiùs nigricantibus... » *Ispida Indica torquata*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 481.

* *Alcedo collaris* (Lath., Desm.).

LES MARTINS-PÊCHEURS DE MOYENNE GRANDEUR

DE L'ANCIEN CONTINENT.

LE BABOUCARD.[a] *

PREMIÈRE ESPÈCE MOYENNE.

Le nom du *martin-pêcheur* au Sénégal, en langue jalofe, est *baboucard*. Les espèces en sont multipliées sur le grand fleuve de cette contrée[b], et toutes sont peintes des couleurs les plus variées et les plus vives. Nous appliquons le nom générique de baboucard à celui dont M. Brisson a fait sa septième espèce, et qui a tant de ressemblance avec le martin-pêcheur d'Europe, qu'on peut croire que leurs espèces sont très-voisines, ou peut-être n'en font qu'une, puisque nous avons déjà remarqué que cet oiseau, comme un étranger égaré dans nos climats, est réellement originaire des climats plus chauds, auxquels son genre entier appartient.

LE MARTIN-PÊCHEUR BLEU ET NOIR DU SÉNÉGAL.[c] **

SECONDE ESPÈCE MOYENNE.

Celui-ci paraît un peu plus gros que notre martin-pêcheur, quoique sa longueur ne soit guère que de sept pouces; la queue, le dos, les pennes moyennes de l'aile, sont d'un bleu foncé; le reste de l'aile, couvertures et grandes pennes, est noir; le dessous du corps est fauve roux jusque vers la gorge, qui est blanche, ombrée de bleuâtre; cette teinte un peu plus forte couvre le dessus de la tête et du cou; le bec est roux, et les pieds sont rougeâtres.

a. « Ispidâ supernè cæruleo-beryllina, fusco in dorso admixto, infernè fulva; capite et collo « superiore obscurè viridibus, viridi splendidiore punctulatis, duplici utrimque maculâ in « capite fulvâ; tectricibus alarum superioribus obscurè viridibus, viridi beryllino punctulatis, « rectricibus subtùs fuscis, supernè viridi-cæruleis, lateralibus interiùs fuscis... » *Ispida Senegalensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 485.

b. Adanson, *Voyage au Sénégal*, p. 142.

c. Voyez les planches enluminées, n° 356.

* *Alcedo ispida* (Lath., Gmel.). — « Cet oiseau est considéré par Latham et Gmelin comme « une simple variété du *martin-pêcheur d'Europe*, mais sans doute à tort, car il présente des « caractères constants qui lui sont particuliers. » (Desmarets.)

** *Alcedo senegalensis* (Lath., Dem.).

LE MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE GRISE.[a b] *

TROISIÈME ESPÈCE MOYENNE.

Ce martin-pêcheur est entre la grande taille et la moyenne : il est à peu près de la grosseur de la petite grive, et sa longueur est de huit pouces et demi ; il a la tête et le cou enveloppés de gris brun, plus clair et blanchissant sur la gorge et le devant du cou ; le dessous du corps est blanc ; tout le manteau est bleu d'aigue-marine, à l'exception d'une grande bande noire étendue sur les couvertures de l'aile, et une autre qui se marque sur les grandes pennes ; la mandibule supérieure du bec est rouge, l'inférieure est noire.

LE MARTIN-PÊCHEUR A FRONT JAUNE.[c] **

QUATRIÈME ESPÈCE MOYENNE.

Albin a donné cet oiseau : il est, dit-il, de la grandeur du martin-pêcheur d'Angleterre. Si l'on peut se confier davantage aux descriptions de cet auteur qu'à ses peintures, cette espèce se distingue des autres par le beau jaune qui teint tout le dessous du corps et le front ; une tache noire part du bec et entoure les yeux ; derrière la tête est une bande de bleu sombre, et ensuite un trait de blanc, la gorge est blanche aussi ; le dos, bleu foncé ; le croupion et la queue sont d'un rouge terne ; les ailes d'un gris de fer obscur.

a. Voyez les planches enluminées, n° 594, sous la dénomination de *Martin-pêcheur a tête grise du Sénégal.*

b. « Ispida supernè cæruleo-beryllina, infernè alba ; capite, gutture et collo cinereo albis ; « tæniâ utrimque rostrum inter et oculum, et tectricibus alarum superioribus nigris ; remi- « gibus internùs in exortu candidis ; rectricibus subtus nigris, supernè cæruleo-beryllinis, « lateralibus interiùs nigris... » *Ispida Senegalensis major.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 494.

c. Bengall king-fischer. Albin, t. III, p. 12, pl. 29. — « Ispida supernè obscurè cærulea, « infernè lutea ; capite superiore et uropygio sordidè rubris ; maculâ in sinciputo lutea ; tæniâ « utrimque per oculos nigrâ, ponè oculos obscurè cæruleâ, gutture et torque in collo superiore « candidis ; remigibus cinereo-griseis ; rectricibus supernè sordidè rubris... » *Ispida Bengalensis torquata.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 503. — « Alcedo brachyura, dorso cæruleo abdo- « mine luteo, capite uropygioque purpureo, gulâ nuchâque albis... » *Alcedo Erithaca.* Linnæus, *Syst. nat.*, édit. X, gen. 56, sp. 2.

* Le même oiseau que le précédent.

** *Alcedo erithaca* (Linn.).

LE MARTIN-PÊCHEUR A LONGS BRINS.[a b] *

CINQUIÈME ESPÈCE MOYENNE.

Cette espèce est très-remarquable dans son genre, par un caractère qui n'appartient qu'à elle : les deux plumes du milieu de la queue se prolongent et s'effilent en deux longs brins, qui n'ont qu'une tige nue sur trois pouces de longueur, et reprennent à l'extrémité une petite barbe de plumes ; du bleu turquin moelleux et foncé, du brun noir et velouté, couvrent et coupent par quatre grandes taches le manteau ; le noir occupe le haut du dos et la pointe des ailes ; le gros bleu leur milieu, le dessus du cou et la tête ; tout le dessous du corps et la queue sont d'un blanc faiblement teint d'un rouge léger ; le bec et les pieds sont orangés ; sur chacune des deux plumes du milieu de la queue est une tache bleue, et les longs brins sont de cette même couleur. Seba nomme cet oiseau, à cause de sa beauté, *nymphe de Ternate;* il ajoute que les plumes de la queue sont dans le mâle d'un tiers plus longues que dans la femelle.

PETITS MARTINS-PÊCHEURS DE L'ANCIEN CONTINENT

LE MARTIN-PÊCHEUR A TÊTE BLEUE.[c] **

PREMIÈRE PETITE ESPÈCE.

Il y a des martins-pêcheurs aussi petits que le roitelet, ou, pour les comparer à un petit genre plus voisin d'eux, et qui n'en diffère que par le bec aplati, aussi petits que des todiers. Celui qui est donné dans la planche

a. Voyez les planches enluminées, n° 116, sous la dénomination de *Martin-pêcheur de Ternate*.

b *Avis Paradisiaca Ternatana*. Seba, *Thesaur.*, vol. I, p. 74, tab. 46, fig. 3. — Klein en a fait une pie, sur ce que Seba dit, que le bec de cet oiseau est fait comme celui de la pie : *pica Ternatana*. Klein, *Avi.*, p. 62, n° 8. — « Ispida superne fusca, marginibus pennarum saturate « cæruleis, inferne et in uropygio alba, roseo adumbrata ; capite, collo superiore et tectri- « cibus alarum superioribus splendidè cæruleis ; rectricibus binis intermediis longissimis, in « exortu et apice albis, roseo adumbratis, exterius versùs exortum maculâ cyanea notatis, in « medio pinnulis brevissimis cyaneis prædictis, lateribus albis, roseo adumbratis, exterius fusco « marginatis... » *Ispida Ternatana*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 525.

c. Voyez les planches enluminées, n° 356, petite figure, sous la dénomination de *petit Martin-pêcheur du Sénégal*.

* *Alcedo dea* (Lath., Gmel.).

** *Alcedo cæruleocephala* (Lath., Gmel.).

enluminée, n° 356, sans numéro de figure et comme venant du Sénégal, est de ce nombre : il n'a guère que quatre pouces de longueur ; il est d'un beau roux sur tout le corps en dessous et jusque sous l'œil ; la gorge est blanche ; le dos est d'un beau bleu d'outre-mer ; l'aile est du même bleu, à l'exception des grandes pennes, qui sont noirâtres ; le sommet de la tête est d'un bleu vif, chargé de petites ondes d'un bleu plus clair et verdoyant ; son bec, très-long à proportion de son petit corps, a treize lignes. Cet oiseau nous a été envoyé de Madagascar.

LE MARTIN-PÊCHEUR ROUX.[a b *]

SECONDE PETITE ESPÈCE.

Ce petit martin-pêcheur, qui n'a pas cinq pouces de longueur, a tout le dessus du corps, du bec à la queue, d'un roux vif et éclatant, excepté que les grandes pennes de l'aile sont noires, et les moyennes seulement frangées de ce même rouge sur un fond noirâtre ; tout le dessous du corps est d'un blanc teint de roux ; le bec et les pieds sont rouges. M. Commerson l'a vu et décrit à Madagascar.

LE MARTIN-PÊCHEUR POURPRÉ.[c **]

TROISIÈME PETITE ESPÈCE.

Il est de la même grandeur que le précédent : c'est de tous ces oiseaux le plus joli et peut-être le plus riche en couleurs ; un beau roux aurore, nué de pourpre mêlé de bleu, lui couvre la tête, le croupion et la queue ; tout le dessous du corps est d'un roux doré sur fond blanc ; le manteau est enrichi de bleu d'azur dans du noir velouté ; une tache d'un pourpre clair prend à l'angle de l'œil et se termine en arrière par un trait du bleu le plus vif ; la gorge est blanche et le bec rouge. Ce charmant petit oiseau, nommé dans la planche *martin-pêcheur de Pondichéry*, nous est venu de cette contrée.

a. Voyez les planches enluminées, n° 778, fig. 1.

b. « Ispida supernè rufa, infernè albo-rufescens ; gutture et collo inferiore candidis, remigibus nigricantibus, exteriùs rufo marginatis ; rectricibus subtùs nigricantibus, supernè « rufis, lateralibus interiùs nigricantibus... » *Ispida Madagascariensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 508.

c. Voyez les planches enluminées, n° 778, fig. 2.

* *Alcedo madagascariensis* (Lath., Gmel.).

** *Alcedo purpurea* (Lath., Gmel.).

LE MARTIN-PÊCHEUR A BEC BLANC.[a] *

QUATRIÈME PETITE ESPÈCE.

Seba, d'après lequel on donne ce petit martin-pêcheur, dit qu'il a le bec blanc, le cou et la tête rouge-bai teint de pourpre; les flancs de même; les pennes de l'aile cendrées; leurs couvertures et les plumes du dos d'un très-beau bleu; la poitrine et le ventre jaune clair; sa longueur est d'environ quatre pouces et demi. Du reste, quand Seba dit que les oiseaux de la famille des *alcyons* se nourrissent d'abeilles, il les confond avec les guépiers, et Klein relève à ce propos une erreur capitale de Linnæus, qui est d'avoir pris l'*ispida* pour le *mérops*, ou le martin-pêcheur pour le guépier, ce dernier habitant les terres sauvages et voisines des bois, et non les rives des eaux, où il ne trouverait pas d'abeilles[b]. Mais le même Klein ne voit pas également bien quand il dit que cet alcyon de Seba lui paraît semblable à notre martin-pêcheur, puisque, outre la différence de grandeur, les couleurs de la tête et du bec sont totalement différentes.

M. Wosmaër a donné deux petits martins-pêcheurs qu'il rapporte à cet alcyon de Seba, mais en assurant qu'ils n'avaient *que trois doigts*, deux en avant et un en arrière[c]. Ce fait avait besoin d'être constaté, et l'a été par un bon observateur, comme nous le verrons ci-après.

LE MARTIN-PÊCHEUR DE BENGALE.[d] **

CINQUIÈME PETITE ESPÈCE.

Edwards donne dans une même planche deux petits martins-pêcheurs qui paraissent d'espèces très-voisines, ou peut-être mâle ou femelle de la même, quoique M. Brisson en fasse deux espèces séparées[e]; ils ne sont pas

a. Alcedo Americana, seu apiastra. Seba, *Thesaur.*, vol. I, pag. 87, tab. 53, fig. 3. — *Ispida rostro albo.* Klein, *Avi.*, pag. 35, n° 4. — « Ispida supernè cæruleo-violacea, infernè dilutè « lutea; capite et collo superiore spadiceo-purpureis; remigibus cinereo-griseis; rectricibus « supernè cæruleo-violaceis, subtùs cinereis... » *Ispida Americana cærulea.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 505.

b. Klein, *Avi*, pag. 35, n° 4.

c. Petits alcyons des Indes orientales, très-beaux, à queue courte, ayant deux doigts devant et un derrière, etc. *Feuilles de Wosmaer*, 1768.

d. Little Indian king-fisher. Edwards, *Hist. of Birds*, t. I, pl. 2. — *Ispida Bengalensis.* Klein, *Avi.*, pag. 34, n° 2.

e. « Ispida supernè cærulo-viridis, infernè rufa; capite saturatè cæruleo transversim striato; « tænia utrinque per oculos rufa; gutture candido; tectricibus alarum superioribus cæruleo-

* *Alcedo leucorhyncha* (Lath., Gmel., Desm.).

** *Alcedo bengalensis* (Lath., Gmel., Desm.).

plus grands que des todiers : l'un a le manteau bleu de ciel, et l'autre bleu d'aigue-marine; les pennes des ailes et de la queue du premier sont gris brun ; dans le second, ces mêmes plumes sont du même vert que le dos ; le dessous du corps de tous deux est fauve orangé. Klein, en faisant mention de cette espèce, dit qu'elle convient avec celle d'Europe par ces couleurs ; il eût pu observer qu'elle en diffère beaucoup par la grandeur ; mais, toujours préoccupé de sa fausse idée des doigts *deux et deux* dans le genre des martins-pêcheurs, il se plaint qu'Edwards ne se soit pas là-dessus plus clairement expliqué [a], quoique les figures d'Edwards soient très-bien et très-nettes sur cette partie, comme elles ont coutume de l'être sur tout le reste.

LE MARTIN-PÊCHEUR A TROIS DOIGTS.*

SIXIÈME PETITE ESPÈCE.

On a déjà trouvé dans le genre des pics une singularité de cette nature pour le nombre des doigts : elle est moins surprenante dans la famille des martins-pêcheurs, où le petit doigt intérieur, déjà si raccourci et presque inutile, a pu être plus aisément omis par la nature. C'est M. Sonnerat qui nous a fait connaître ce petit martin-pêcheur à trois doigts, lequel d'ailleurs est un des plus brillants de ce genre, si beau et si riche en couleurs ; il a tout le dessus de la tête et du dos couleur de lilas foncé ; les plumes des ailes sont d'un bleu d'indigo sombre, mais relevé d'un limbe d'un bleu vif et éclatant, qui entoure chaque plume ; tout le dessous du corps est blanc ; le bec et les pieds sont rougeâtres [b]. M. Sonnerat a trouvé cet oiseau à l'île de Luçon. M. Wosmaër dit simplement que les siens venaient des Indes orientales.

Nous regardons cette espèce, la précédente de Seba, et celle de notre *martin-pêcheur pourpré*, comme trois espèces voisines et qui pourraient peut-être se réduire à deux ou à une seule, s'il était plus facile d'apprécier les différences arbitraires des descriptions, ou si l'on pouvait les rectifier

« viridibus, cæruleo splendidiore punctulatis : rectricibus subtùs fuscis, supernè cæruleo-viri-« dibus, lateralibus interiùs fuscis... » *Ispida Bengalensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 475. — « Ispida supernè cærulea, cæruleo splendidiore punctulata, infernè rufa : maculâ utrimque « duplici aliâ propè bazim rostri, alterâ ponè aures rufâ; remigibus rectricibusque obscurè « fuscis... » *Ispida Bengalensis minor*. *Idem*, *ibidem*, p. 477.

a. Klein, *Avi.*, pag. 34.

b. Sonnerat, *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, p. 67.

* *Alcedo tridactyla* (Pall., Gmel.). — Genre *Ceyx* (Cuv.). « Les *ceyx* sont des *martins-« pêcheurs* à bec ordinaire, mais où le doigt interne n'existe point. On en a trois espèces des « Indes : *alcedo tridactyla*, *alcedo tribrachys*, *alcedo meninting*. » (Cuvier.)

sur les objets mêmes. Du reste, M. Wosmaër donne, sous le nom d'*alcyons*, deux autres oiseaux qui ne sont pas des martins-pêcheurs : le premier, qu'il appelle *alcyon d'Amérique à longue queue*, outre qu'il a la queue plus longue à proportion qu'aucun oiseau de cette famille, ayant un bec courbé, caractère exclu du genre des martins-pêcheurs ; le second[a], au bec effilé, longuet, quadrangulaire, et aux doigts pliés *deux et deux*, n'est pas un martin-pêcheur, mais un jacamar[b].

LE VINTSI.[c d*]

SEPTIÈME PETITE ESPÈCE.

Vintsi est le nom que les habitants des Philippines donnent à ce petit martin-pêcheur, que ceux d'Amboine appellent, selon Seba, *tohorkey* et *hito*. Il a le dessus des ailes et la queue d'un bleu de ciel ; la tête chargée de petites plumes longues, joliment tiquetées de points noirs et verdâtres, et relevées en huppe ; la gorge est blanche ; au côté du cou est une tache roux-fauve ; tout le dessous du corps est de cette couleur, et l'oiseau entier n'a pas tout à fait cinq pouces de longueur.

L'espèce dix-sept de M. Brisson[e] nous paraît très-voisine de celle-ci, si

a. Petit alcyon d'Amérique, d'une beauté admirable. *Feuilles de Wosmaër*, 1768.

b. Nota. M. Wosmaër part de ses méprises pour en imputer aux naturalistes et pour les regenter ; il querelle M. Brisson d'avoir caractérisé les pieds des martins-pêcheurs tels qu'ils sont effectivement ; il proscrit la méthode d'appliquer aux oiseaux le nom propre qu'ils portent dans leur pays natal, comme si ce n'était pas le seul moyen de les faire reconnaître et retrouver, de mettre à portée les voyageurs d'instruire les naturalistes, et d'éviter cette multiplication arbitraire, cette stérile abondance d'espèces nominales, créées par le caprice des méthodes et la fantaisie des systèmes. M. Wosmaër préfère, dit-il, de dériver ses noms *des marques extérieures qui frappent d'abord sa vue* : mais ses aperçus paraîtront-ils bien heureux, quand il appelle l'agami *oiseau trompette*, parce qu'il fait un bruit qui ne ressemble nullement au son d'une trompette ? ou veut-il qu'on trouve du meilleur goût les titres suivants : *petit bouc d'une assez inconnue et très-belle espèce, que pour sa forme mignonne et délicate nous nommons petit bouc damoiseau* (c'est le chevrotain), ou bien : *très-étrange et tout à fait nouvelle espèce de marmotte bâtarde d'Afrique, qui habite entre les pierres*, etc. Les dénominations de M. Wosmaër, fondées *sur les marques extérieures qui frappent d'abord sa vue*, sont à peu près toutes de cette élégance. Voyez ses *Feuilles*.

c. Voyez les planches enluminées, n° 756, fig. 1, sous le nom de *petit Martin-pêcheur huppé des Philippines*.

d. Alcedo Amboinensis cristata. Seba, *Thesaur.*, vol. I, p. 100, tab. 63, fig. 4. — *Ispida rostro luteo.* Klein, *Av.*, p. 85, n° 5. — « Ispida cristata, superne splendide cerulea, interne « dilutè rufa ; capite et collo superioribus, viridescentibus, nigro transversim striatis ; tenia « utrinque pene oculos cerulea violacea ; tectricibus alarum superioribus fusco-violaceis, « cerulco punctulatis ; rectricibus subtus fuscis, superne violaceis, lateralibus interne fuscis... » *Ispida Philippensis cristata.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 483.

e. « Ispida cristata, superne cerulco violacea, interne saturatè lutea ; capite superiore nigro « transversim striato ; tectricibus alarum superioribus cerulco-beryllinis ; rectricibus superne

* *Alcedo cristata* (Lath., Gmel.). — Genre *Martins-pêcheurs* (Cuv.).

même ce n'en est pas une répétition : le peu de différence qui s'y remarque n'indique du moins qu'une variété. On ne peut s'assurer à quelle espèce se rapporte le petit oiseau des Philippines que Camel appelle *salaczac*, et qui paraît être un martin-pêcheur[a], mais qu'il ne fait que nommer, sans aucune description, dans sa notice des oiseaux des Philippines, insérée dans les *Transactions philosophiques*.

M. Brisson[b] décrit encore une espèce de petit martin-pêcheur sur un dessin qui lui a été apporté des Indes; mais comme nous n'avons pas vu l'oiseau, non plus que ce naturaliste, nous ne pouvons rien ajouter à la notice qu'il en a donnée.

LES MARTINS-PÊCHEURS DU NOUVEAU CONTINENT

GRANDES ESPÈCES.

LE TAPARARA.[c]

PREMIÈRE GRANDE ESPÈCE.

Taparara est le nom générique du martin-pêcheur en langue garipane : nous l'appliquons à cette espèce, l'une de celles que l'on trouve à Cayenne ; elle est de la grandeur de l'étourneau; le dessus de la tête, le dos et les épaules sont d'un beau bleu : le croupion est bleu d'aigue-marine; tout le dessous du corps est blanc; les pennes de l'aile sont bleues en dehors, noires en dedans et en dessous; celles de la queue de même, excepté que les deux du milieu sont toutes bleues; au-dessous de l'occiput est une bande transversale noire. La grande quantité d'eau qui baigne les terres de la Guiane est favorable à la multiplication des martins-pêcheurs : aussi leurs espèces y sont nombreuses. Ces oiseaux indiquent les rivières poisson-

« cæruleo-violaceis, subtùs nigris... » *Ispida Indica cristata*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 506. — *Alcedo cristata, orientalis, elegantissimè picta*. Seba, vol. I, p. 104, tab. 67, fig. 4. — *Ispida cristata*. Klein, *Avi.*, p. 34, n° 3.

a. « Avis auguralis parva variè picturata, rostri magni et longi, » *Salaczac. Luzon. an martinus pescador?* Camel, *Transact. philosoph.*, numb. 285.

b. « Ispida supernè splendidè viridis, infernè rufa; capite superiore, gutture, et tæniâ per « oculos splendidè cæruleis; utrimque tæniâ suprà oculos candidâ, maculâ infrà oculos rufescente; rectricibus subtùs nigricantibus, supernè splendidè viridibus, lateralibus interiùs « nigricantibus... » *Ispida Indica*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 479.

c. « Ispida supernè cærulea, infernè alba, tæniâ transversâ infrà occipitium nigricante; « collo candido; uropygio cæruleo beryllino; rectricibus subtùs nigris, supernè cæruleis, « lateralibus interiùs nigris. . » *Ispida Cayanensis*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 492.

* *Alcedo cayanensis* (Lath., Gmel., Desm.).

neuses; on en rencontre très-fréquemment sur leurs bords. Il y a quantité de grands martins-pêcheurs, nous dit M. de la Borde, sur la rivière Ouassa; mais ils ne s'attroupent jamais et vont toujours un à un; ils nichent dans ces contrées comme en Europe, dans des trous creusés dans la coupe perpendiculaire des rivages; il y a toujours plusieurs de ces trous voisins les uns des autres, quoique chacun de leurs hôtes n'en vive pas moins solitairement. M. de la Borde a vu de leurs petits en septembre, apparemment qu'ils font dans ce climat plus d'une nichée. Le cri de ces oiseaux est *carac, carac*.

L'ALATLI. [a c *]

SECONDE GRANDE ESPÈCE.

Nous formons ce nom par contraction de celui d'*achalalactli* ou *michalalactli*, que cet oiseau porte au Mexique, suivant Fernandez : c'est une des plus grandes espèces de martins-pêcheurs; sa longueur est de près de seize pouces, mais il n'a pas les couleurs aussi brillantes que les autres; le gris bleuâtre domine tout le dessus du corps; cette couleur est variée sur les ailes de franges blanches en festons à la pointe des pennes, desquelles les plus grandes sont noirâtres et coupées en dedans de larges dentelures blanches; celles de la queue sont largement rayées de blanc; le dessous du corps est d'un roux marron, qui s'éclaircit en remontant sur la poitrine, où il est écaillé ou maillé dans du gris; la gorge est blanche, et ce blanc, s'étendant sur les côtés du cou, en fait le tour entier, c'est par ce caractère que Nieremberg l'a nommé *oiseau à collier;* toute la tête et la nuque sont du même gris bleuâtre que le dos. Cet oiseau est voyageur; il arrive en certain temps de l'année dans les provinces septentrionales du Mexique, où il vient apparemment des contrées plus chaudes, car on le voit aux Antilles [b], et il nous a été envoyé de la Martinique. M. Adanson dit qu'il *se trouve aussi, quoique assez rarement au Sénégal, dans les lieux voisins de*

a. Voyez les planches enluminées, n° 284, sous la dénomination de *Martin-pêcheur huppé du Mexique*.

b. *Achalalactli, seu piscium voratrix*. Fernandez, *Hist. avi. nov. Hisp.*, p. 13, cap. III. — *Avis torquata*. Nieremberg, p. 222. — *Achalalactli, seu avis piscium vibratrix*. Jonston, *Avi.*, p. 128. — Willughby, *Ornithol.* p. 301. — Ray, *Synops.*, p. 156. — « Ispida cristata, « superne cinereo-cærulescens, inferne castanea, torque albo, versùs dorsum in acumen pro- « ducto; guttur et maculà utrimque rostrum inter et oculum candidis; remigibus minoribus « et rectricibus nigricantibus, maculis transversis albis notatis, exterius cinereo cærulescente « marginatis. » *Ispida Mexicana cristata*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 518.

c. Brisson.

* *Alcedo torquata* (Lath., Gmel., Cuv.).

l'embouchure du Niger[a]. Mais la difficulté d'imaginer qu'un oiseau de la Martinique se trouve en même temps au Sénégal le frappe lui-même, et lui fait chercher des différences entre l'*achalalactli* de Fernandez et de Nieremberg et ce martin-pêcheur d'Afrique ; de ces différences il résulterait que l'oiseau donné par M. Brisson et dans nos planches enluminées serait, non le véritable achalalactli du Mexique, mais celui du Sénégal ; et nous ne doutons pas en effet qu'à cette distance de climats, des oiseaux incapables d'une longue traversée ne soient d'espèces différentes.

LE JAGUACATI.[b c] *

TROISIÈME GRANDE ESPÈCE.

Nous avons vu que l'espèce du martin-pêcheur d'Europe se trouve en Asie et paraît occuper toute l'étendue de l'ancien continent ; en voici un qui se trouve d'une extrémité à l'autre dans le nouveau, depuis la baie d'Hudson au Brésil. Marcgrave l'a décrit sous le nom brésilien de *jaguacati-guacu* et de *papapeixe* que lui donnent les Portugais. Catesby l'a vu à la Caroline, où il dit que cet oiseau fait sa proie de lézards ainsi que de poissons[d]. Edwards l'a reçu de la baie d'Hudson, où il paraît dans le printemps et l'été[e]. M. Brisson l'a donné trois fois d'après ces trois auteurs[f], sans les comparer, puisque la ressemblance est frappante, et qu'Edwards la remarque lui-même[g]. Nous avons reçu ce martin-pêcheur de Saint-Domingue et de la Louisiane, et il est gravé sous le nom de ces deux pays dans les planches enluminées[h] ; on n'y voit que quelques petites différences qui nous ont encore paru moindres dans la comparaison des deux oiseaux en nature : par exemple, le bec dans la planche 593 devrait être noir, et les flancs, comme dans l'autre, marqués de roux ; le petit frangé blanc du milieu de

a. Voyez *Supplément de l'Encyclopédie*, au mot *Achalalactli*.

b. Voyez les planches enluminées, n° 593, sous le nom de *Martin-pêcheur huppé de Saint-Domingue* ; et n° 715, sous celui de *Martin-pêcheur huppé de la Louisiane*.

c. *Jaguacati-guacu Brasiliensibus, papapeixe Lusitanis*. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 194. — Jonston, *Avi.*, p. 103. — Ray, *Synops.*, p. 49, n° 2. — Willughby, *Ornithol.*, p. 102. — Mœhr. *Avi.*, gen. 113. — *Alcedo muta cirrata, subviridis*. Barrère, *France équinox.*, page 122.

d. *Carolina*, t. I, p. 69.

e. *American king's-fisher*. Edwards, *Hist.*, t. III, p. et pl. 115.

f. *Ispida Brasiliensis cristata*. Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 511, sp. 20. — *Ispida Carolinensis cristata*. *Idem*, *ibid*, p. 512, sp. 21. — *Ispida Dominicensis cristata*. *Idem*, *ibid.*, p. 515, sp. 22.

g. *Hist.*, t. III, p. 115.

h. N°s 593 et 715.

* *Alcedo ... yon* (Lath., Cuv.).

l'aile devrait s'y trouver aussi. Ces particularités sont minutieuses en elles-mêmes, mais elles deviennent importantes pour ne pas multiplier les espèces sur des différences supposées : les seules différences réelles que la comparaison des deux individus nous ait offertes sont dans l'écharpe de la gorge, qui est un peu festonnée de roux dans ce martin-pêcheur venu de Saint-Domingue, et simplement grise dans l'autre, et dans la queue, qui, dans le premier, est un peu plus tiquetée et régulièrement semée de gouttes sur toutes ses pennes, au lieu que les gouttes sont moins visibles dans celles du second, et ne paraissent bien que quand l'oiseau s'épanouit ; du reste, tout le dessus du corps est également d'un beau gris de fer ou d'ardoise ; les plumes de la tête, relevées en huppe, sont de la même couleur ; le tour du cou est blanc, ainsi que la gorge ; il y a du roux sur la poitrine et sur les flancs ; les pennes de l'aile sont noires, marquées de blanc à la pointe, et coupées dans leur milieu d'un petit frangé blanc, qui n'est que le bord de grandes échancrures blanches que portent les barbes intérieures, et qui paraissent quand l'aile se déploie. Marcgrave désigne la grandeur de ces oiseaux en les comparant à la litorne (*magnitudo ut turdelæ*) ; Klein, qui ne connaissait pas les grands martins-pêcheurs de la Nouvelle-Guinée, prend celui-ci pour la plus grande espèce de ce genre.

LE MATUITUI.[a] *

QUATRIÈME ESPÈCE.

Marcgrave décrit encore ce martin-pêcheur du Brésil, et lui donne ses véritables caractères : le cou et les pieds courts ; le bec droit et fort : sa partie supérieure est d'un rouge de vermillon, elle avance sur l'inférieure et se courbe un peu à sa pointe, particularité observée déjà dans le grand martin-pêcheur de la Nouvelle-Guinée. Celui-ci est de la taille de l'étourneau ; toutes les plumes de la tête, du dessus du cou, du dos, des ailes et de la queue sont fauves ou brunes, tachetées de blanc jaunâtre, comme dans l'épervier ; la gorge est jaune ; la poitrine et le ventre sont blancs, pointillés de brun. Marcgrave ne dit rien de particulier de ses habitudes naturelles.

On trouve dans Fernandez et dans Nieremberg quelques oiseaux auxquels

a. Matuitui Brasiliensibus. Marcgrave, *Hist. nat. Bras.*, p. 217. — *Matuitui.* Pison, *Hist. nat.*, p. 95. — Jonston, *Arc.*, p. 148. — Ray, *Synops.*, p. 165, n° 3. — Willughby, *Ornithol.*, p. 147. — « Ispida superne fusca, pallide flavo maculata, inferne alba, fusco punctulata ; « gutture flavo ; remigibus, rectricibusque fuscis, maculis transversis pallide flavis notatis... » *Ispida Brasiliensis nævia.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 524.

* *Alcedo maculata* (Lath., Gmel., Desm.).

on a donné mal à propos le nom de *martins-pêcheurs*, et qui n'appartiennent point à ce genre; ces oiseaux sont : 1° le *hoactli* [a], dont les jambes ont un pied de long, et qui par conséquent n'est point un martin-pêcheur; 2° l'*axoquen* [b], qui a le cou et les pieds également longs; 3° l'*acacahoactli*, ou *l'oiseau aquatique à voix rauque* de Nieremberg [c], *qui étend et replie un long cou*, et qui paraît être une espèce de cigogne ou de *jabiru*, assez approchante du *houcton*, que M. Brisson appelle *héron huppé du Mexique* [d]. Nous en dirons autant du *tolcomoctli* et du *hoexocanauhtli* de Fernandez [e], qui se rapporteraient davantage à ce genre, mais qui paraissent avoir quelques habitudes contraires à celles des martins-pêcheurs [f], quoique les Espagnols les appellent, comme les précédents, *martinetes pescadors;* mais Fernandez remarque qu'ils ont donné ce nom à des oiseaux d'espèces très-différentes, par la seule raison qu'ils les voient également vivre de la capture des poissons.

LES MARTINS-PÊCHEURS DE MOYENNE GRANDEUR

DU NOUVEAU CONTINENT.

LE MARTIN-PÊCHEUR VERT ET ROUX. [g] *

PREMIÈRE ESPÈCE MOYENNE.

Ce martin-pêcheur se trouve à Cayenne : il a tout le dessous du corps d'un roux foncé et doré, excepté une zone ondée de blanc et de noir sur la poitrine, qui distingue le mâle; un petit trait de roux va des narines aux yeux; tout le dessus du corps est d'un vert sombre, piqueté de quelques petites taches blanchâtres, rares et clair-semées; le bec est noir et long de deux pouces; la queue en a deux et demi de longueur, ce qui allonge cet oiseau et lui donne huit pouces en tout : cependant il n'est pas plus gros de corps que notre martin-pêcheur.

a. Fernandez, *Hist. avi. Hisp.*, p. 26, cap. LIII.
b. *Idem*, *ibidem*, p. 55, cap. CCXVII.
c. Lib. X, cap. XXXVI. — Fernandez, cap. XI, p. 16.
d. Brisson, *Ornithol.*, t. V, p. 333.
e. *Hist. avi. nov. Hisp.*, cap. CLIII, p. 45.
f. Fernandez dit du premier, *que son coup de bec est dangereux;* ce qui n'est pas du martin-pêcheur, oiseau innocent et fugitif; et du second, *qu'il niche dans les saules* : or, tous les martins-pêcheurs qu'on a pu observer, nichent dans la terre des rivages.
g. Voyez les planches enluminées, n° 592, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

* *Alcedo bicolor* (Lath., Gmel., Cuv.).

LE MARTIN-PÊCHEUR VERT ET BLANC.[a] *

SECONDE ESPÈCE MOYENNE.

Cette espèce se trouve encore à Cayenne; elle est moins grande que la précédente, n'ayant que sept pouces, et néanmoins la queue est encore assez longue; tout le dessus du corps est lustré de vert sur fond noirâtre, coupé seulement par un fer-à-cheval blanc, qui prenant sous l'œil descend sur le derrière du cou, et par quelques traits blancs jetés dans l'aile; le ventre et l'estomac sont blancs et variés de quelques taches de la couleur du dos; la poitrine et le devant du cou sont d'un beau roux dans le mâle : ce caractère le distingue, car la femelle, représentée n° 2 de la même planche, a la gorge blanche.

LE GIP-GIP.[b] **

TROISIÈME ESPÈCE MOYENNE.

C'est cet oiseau *sans nom* dans Maregrave[c], qu'il eût pu nommer *gip-gip*, puisqu'il dit que c'est son cri. Il est de la grandeur de l'alouette, et de la figure du *matuitui*, qui est la quatrième grande espèce des martins-pêcheurs d'Amérique; son bec est droit et noir; tout le dessus de la tête, du cou, les ailes et la queue, sont rougeâtres ou plutôt d'un rouge bai ombré, mêlé de blanc; la gorge et le dessous du corps sont blancs, et l'on voit un trait brun qui passe du bec à l'œil; son cri *gip-gip* ressemble au cri du petit de la poule-d'Inde.

a. Voyez les planches enluminées, n° 591, fig. 1 et 2.

b. « Ispida superne rufescens, spadiceo fusco et albo mixta, inferne alba; taenia utrumque « per oculos fusca; remigibus, rectricibusque rufescentibus, maculis transversis albis nota- « tis... » *Ispida Brasiliensis.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 510.

c. Avis anonima prima. Maregrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 219. — Jonston, p. 150.

* *Alcedo americana* (Lath., Gmel., Cuv.).

** *Alcedo brasiliensis* (Lath., Gmel., Desm.).

PETITS MARTINS-PÊCHEURS

DU NOUVEAU CONTINENT.

LE MARTIN-PÊCHEUR VERT ET ORANGÉ.[a b *]

Il n'y a en Amérique qu'une seule espèce de martin-pêcheur qu'on puisse appeler *petite*, et c'est celle de l'oiseau que nous indiquons ici, qui n'a pas cinq pouces de longueur : il a tout le dessous du corps d'un orangé brillant, à l'exception d'une tache blanche à la gorge, une autre à l'estomac, et une zone vert foncé au bas du cou dans le mâle; la femelle n'a pas ce caractère; tous deux ont un demi-collier orangé derrière le cou; la tête et tout le manteau sont chargés d'un gris vert, et les ailes tachetées de petites gouttes roussâtres vers l'épaule et aux grandes pennes, qui sont brunes. Edwards, qui a donné la figure de ce martin-pêcheur, dit qu'il n'a pu découvrir de quel pays on l'avait apporté, mais nous l'avons reçu de Cayenne.

LES JACAMARS.**

Nous conserverons à ces oiseaux le nom de jacamar, tiré par contraction de leur nom brésilien *jacamaciri*. Ce genre ne s'éloigne de celui du martin-pêcheur qu'en ce que les jacamars ont les doigts disposés deux en devant et deux en arrière, au lieu que les martins-pêcheurs ont trois doigts en devant et un seul en arrière; mais d'ailleurs les jacamars leur ressemblent par la forme du corps et par celle du bec; ils sont aussi de la même grosseur que les espèces moyennes dans les martins-pêcheurs; et c'est probablement par cette raison que quelques auteurs[c] ont mis ensemble ces deux genres d'oiseaux ; d'autres[d] ont placé les jacamars avec les pics, auxquels ils ressemblent en effet par cette disposition de deux doigts en devant et de deux en arrière; le bec est aussi d'une forme assez semblable, mais

a. Voyez les planches enluminées, n° 756, fig. 2; et fig. 3, sa femelle.

b. Little green and orange-coloured king-fisher. Edwards, *Glan.*, p. 73, pl. 245. — « Ispida « supernè viridis, infernè alba; tæniâ utrimque suprà oculos, gutture, collo inferiore et lateribus « aurantiis, fasciâ in pectore transversâ viridi; remigibus nigricantibus, maculis flavo-rufes- « centibus in utroque latere varis; rectricibus subtus fuscis; supernè viridibus, lateralibus « interiùs albo maculatis... » *Ispida Americana viridis.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 490.

c. Edwards, etc.

d Willughby, Klein, etc.

* *Alcedo superciliosa* (Lath., Gmel., Cuv.).

** Ordre des *Grimpeurs*, genre *Jacamars* (Cuv.).

dans les jacamars il est beaucoup plus long et plus délié; et ils diffèrent encore des pics en ce qu'ils n'ont pas la langue plus longue que le bec; la forme des plumes de la queue est aussi différente, car elles ne sont ni raides ni cunéiformes. Il suit de ces comparaisons que les jacamars forment un genre à part peut-être aussi voisin des pics que des martins-pêcheurs; et ce petit genre n'est composé que de deux espèces[1], toutes deux naturelles aux climats chauds de l'Amérique.

LE JACAMAR PROPREMENT DIT.[a b *]

PREMIÈRE ESPÈCE.

La longueur totale de cet oiseau est de six pouces et demi, et il est à peu près de la grosseur d'une alouette; le bec est long d'un pouce cinq lignes, la queue n'a que deux pouces, et néanmoins elle dépasse d'un pouce les ailes lorsqu'elles sont pliées; les pennes de la queue sont bien régulièrement étagées; les pieds sont très-courts et de couleur jaunâtre; le bec est noir, et les yeux sont d'un beau bleu foncé; la gorge est blanche et le ventre est roux; tout le reste du plumage est d'un vert doré très-éclatant, avec des reflets couleur de cuivre rouge.

Dans quelques individus, la gorge est rousse aussi bien que le ventre; dans d'autres, la gorge n'est qu'un peu jaunâtre; la couleur du dessus du corps est aussi plus ou moins brillante dans différents individus, ce qu'on peut attribuer à des variétés de sexe ou d'âge.

On trouve cet oiseau à la Guiane comme au Brésil; il se tient dans les

a. Voyez les planches enluminées, nº 238.

b. Jacamar, jacammaciri Brasiliensibus. Marcgrave, *Hist. nat. Brasil.*, p. 202. — *Jacammaciri.* Pison, *Hist. nat. Bras.*, p. 96. — *Jacammaciri Brasiliensium Marcgravii.* Willughby, *Ornithol.*, p. 96. — Ray, *Synops. avi.*, p. 74, nº 3. — *Galbula.* Mœhring, *Avi.*, gen. 107. — *Picus Brasiliensis jacammaciri Marcgravii, Willughbi* Klein, *Avi.*, p. 28, nº 15. — Le jacammaciri de Marcgrave. Edwards, *Glan.*, p. 261, avec une bonne planche enluminée, nº 334. — « Galbula superne viridi-aurea, cupri puri colore varians, inferne rufa; pectore « dorso concolore; remigibus majoribus nigricantibus, oris exterioribus viridi-aureis, cupri puri « colore variantibus... » *Galbula.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 86; et pl. 5, fig. 1. — Les sauvages de la Guiane appellent cet oiseau *ceneton*, et les créoles le nomment *colibri des grands bois.*

1. On en connaît beaucoup plus aujourd'hui. — « Les espèces d'Amérique ont le bec plus « long et absolument droit (*alcedo paradisea*, Linn., ou *galbula paradisea*, Lath., *galbula* « *ruficauda, albirostris, albiventris*, etc.). Mais il y en a dans l'archipel des Indes, dont le « bec plus court, plus gros et un peu arqué les rapproche des *guêpiers*. Leurs doigts antérieurs « sont plus séparés. Ce sont les *Jacamerops* de Levaillant. Ce naturaliste en donne même un « dont le bec n'aurait point d'arête en dessus (le *grand jacamar*). Enfin, il y en a les *Jaca-* « *mar-Alcyon*), qui n'ont que trois doigts; ils vivent au Brésil. » (Cuvier.)

* *Alcedo galbula* (Linn.). — *Galbula viridis* (Lath.).

forêts, où il préfère les endroits les plus humides, parce que, se nourrissant d'insectes, il y en trouve en plus grande quantité que dans les terrains plus secs ; il ne fréquente pas les endroits découverts et ne vole point en troupe, mais il reste constamment dans les bois les plus solitaires et les plus sombres; son vol, quoique assez rapide, est très-court; il se perche sur les branches à une moyenne hauteur, et y demeure sans changer de place pendant toute la nuit et pendant la plus grande partie de la journée; il est toujours seul et presque toujours en repos : néanmoins, il y a ordinairement plusieurs de ces oiseaux dans le même canton de bois, et on les entend se rappeler par un petit ramage court et assez agréable. Pison dit qu'on les mange au Brésil, quoique leur chair soit assez dure.

LE JACAMAR A LONGUE QUEUE.[a b] *

SECONDE ESPÈCE.

Cet oiseau est un peu plus grand que le précédent, duquel il diffère par la queue, qui a douze pennes, tandis que celle de l'autre n'en a que dix : d'ailleurs les deux pennes du milieu sont bien plus longues, elles excèdent les autres de deux pouces trois lignes, et ont en totalité six pouces de longueur. Ce jacamar ressemble par la forme du corps, par celle du bec et par la disposition des doigts, au premier : néanmoins Edwards[a] lui a placé trois doigts en avant et un seul en arrière, et c'est apparemment en conséquence de cette méprise qu'il en a fait un martin-pêcheur ; il diffère aussi de notre premier jacamar par la teinte et par la distribution des couleurs, qui n'ont rien de commun que le blanc sur la gorge : tout le reste du plumage est d'un vert sombre et foncé, dans lequel on distingue seulement quelques reflets orangés et violets.

Nous ne connaissons pas la femelle dans l'espèce précédente ; mais dans celle-ci elle diffère du mâle par les deux grandes pennes de la queue, qu'elle a beaucoup moins longues, et d'ailleurs l'on n'aperçoit pas sur son plumage les reflets orangés et violets qu'on voit sur celui du mâle.

Ces jacamars à longue queue se nourrissent d'insectes comme les autres;

a. Voyez les planches enluminées, nº 271.

b. *Ispida Surinamensis, caudâ longissimâ, duabus pennis excurrentibus furcata.* Klein, *Avi.*, p. 36, nº 9. — *The swallow-tail'd king-fisher : ispida Surinamensis, binis plumis in caudâ longissimis.* Edwards, *Hist. des oiseaux*, p. 10. — « Galbula viridi-aurea; capite [illegible], « obscurè violaceo variante; collo inferiore candido; rectricibus supernè obscurè viridibus, « infernè nigricantibus, quatuor utrimque extimis apice rufescente marginatis, binis [illegible] « diis longissimis... » *Galbula longicauda.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 89.

c. Voyez *Hist. of Birds*, t. I, pl. 10.

* *Alcedo paradisea* (Linn.). — *Galbula paradisea* (Lath.).

mais c'est peut-être leur seule habitude commune, car ceux-ci fréquentent quelquefois les lieux découverts. Ils volent au loin et se perchent jusque sur la cime des arbres ; ils vont aussi par paires, et ne paraissent pas être aussi solitaires ni aussi sédentaires que les autres ; ils n'ont pas le même ramage, mais un cri ou sifflement doux qu'on n'entend que de près, et qu'ils ne répètent pas souvent.

LES TODIERS *

MM. Sloane et Browne [a] sont les premiers qui aient parlé de l'un de ces oiseaux, et ils lui ont donné le nom latin *todus*, que nos naturalistes français ont traduit par celui de *todier*. Ils ne font mention que d'une seule espèce qu'ils ont trouvée à la Jamaïque ; mais nous en connaissons deux ou trois autres, et toutes appartiennent aux climats chauds de l'Amérique. Le caractère distinctif de ce genre est d'avoir, comme les martins-pêcheurs et les manakins, le doigt du milieu étroitement uni et comme collé au doigt extérieur jusqu'à la troisième articulation, et uni de même au doigt intérieur, mais seulement jusqu'à la première articulation. Si l'on ne consultait que ce caractère, les todiers seraient donc du genre des martins-pêcheurs ou de celui des manakins, mais ils diffèrent de ces deux genres, et même de tous les autres oiseaux, par la forme du bec, qui dans les todiers est long, droit, obtus à son extrémité, et aplati en dessus comme en dessous, ce qui les a fait nommer *petites-palettes* ou *petites-spatules* par les créoles de la Guiane. Cette singulière conformation du bec suffit pour qu'on doive faire un genre particulier de ces oiseaux.

LE TODIER DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. [b] **

PREMIÈRE ESPÈCE.

Ce todier n'est pas plus gros qu'un roitelet, et n'a tout au plus que quatre pouces de longueur. Nous ne copierons pas ici les longues descriptions

a. Browne, *Hist. nat. Jamaica*, p. 476.

b. Voyez les planches enluminées, n° 585, figures 1 et 2, sous la dénomination de *Todier de Saint-Domingue*.

c. *Todus viridis pectore rubro.* Browne, *Hist. nat. Jamaica*, p. 476. — *Rubecula viridis elegantissima. Green sparrow, or green huming bird.* Sloane, *Voy. of Jamaica*, t. II, p. 306, n° 36, avec une mauvaise figure, pl. 263, fig. 1. — *Rubecula viridis elegantissima.* Ray, *Synops. avi.*, p. 187, n° 40. — *Sylvia gulâ phœniceâ.* Klein, *Aves.*, p. 79, n° 16. — *Rubecula*

* Ordre des *Passereaux*, division des *Syndactyles*, genre *Todiers* (Cuv.).

** *Todus viridis* (Linn.).

qu'en ont données MM. Browne, Sloane et Brisson, parce qu'il sera toujours très-aisé de reconnaître cet oiseau, lorsqu'on saura qu'avec un bec si singulier, le mâle est entièrement d'un bleu faible et léger sur le dessus du corps et blanc sous le ventre, avec la gorge et les flancs couleur de rose ; et que la femelle n'est pas bleue, comme le mâle, mais d'un beau vert sur le dos, et que le reste de son plumage est semblable à celui du mâle, c'est-à-dire blanc et couleur de rose aux mêmes endroits ; le bec de l'un et de l'autre est rougeâtre, mais d'un rouge plus clair en dessous et plus brun en dessus ; les pieds sont gris, et les ongles sont longs et crochus. Cet oiseau se nourrit d'insectes et de petits vers ; il habite dans les lieux humides et solitaires. Les deux individus qui sont représentés dans la planche enluminée, n° 585, fig. 1 et 2, nous ont été envoyés de Saint-Domingue par M. Chervain, sous le nom de *perroquets de terre ;* mais il ne nous a transmis que la description de la femelle. Il observe que le mâle a dans le temps de ses amours un petit ramage assez agréable ; que la femelle fait son nid dans la terre sèche, et préférablement encore dans le tuf tendre : il dit que ces oiseaux choisissent à cet effet les ravines et les petites crevasses de la terre ; on les voit aussi nicher assez souvent dans les galeries basses des habitations, et toujours dans la terre ; ils la creusent avec le bec et les pattes ; ils y forment un trou rond, évasé dans le fond, où ils placent des pailles souples, de la mousse sèche, du coton et des plumes, qu'ils disposent avec art. La femelle pond quatre ou cinq œufs, de couleur grise et tachetés de jaune foncé.

Ils attrapent avec beaucoup d'adresse les mouches et autres petits insectes volants : ils sont très-difficiles à élever ; cependant on y réussirait peut-être, si on les prenait jeunes, et si on les faisait nourrir par le père et la mère, en les tenant dans une cage jusqu'à ce qu'ils fussent en état de manger seuls. Ils sont très-attachés à leurs petits, ils en poursuivent le ravisseur, et ne l'abandonnent pas tant qu'ils les entendent crier.

Nous venons de voir que MM. Sloane et Browne ont reconnu cet oiseau à la Jamaïque ; mais il se trouve aussi à la Martinique, d'où M. de Chanvalon l'avait envoyé à M. de Réaumur. Il paraît donc que cette espèce appartient aux îles et aux terres les plus chaudes de l'Amérique septentrionale ; mais nous n'avons aucun indice qu'elle se trouve également dans les climats de l'Amérique méridionale, du moins Maregrave n'en fait aucune mention.

viridis elegantissima. Edwards, *Hist. of Birds*, t. III, p. 121, avec une bonne planche coloriée. — « Todus supernè viridis, infernè albo-lutescens, roseo adumbratus ; gutture rubro ; « lateribus roseis ; tectricibus caudæ inferioribus sulphureis ; rectricibus subtùs cinereis, « supernè decem intermediis viridibus, interiùs cinereo marginatis, utrimque extimâ cine- « reâ... » *Todus.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 528, pl. 41, fig. 2.

LE TIC-TIC OU TODIER DE L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.[a b *]

SECONDE ESPÈCE.

Les naturels de la Guiane ont appelé cet oiseau *tic-tic*, par imitation de son cri : il est aussi petit que le précédent ; il lui ressemble parfaitement par le bec et par la conformation des doigts ; il n'en diffère que par les couleurs, le tic-tic étant d'une couleur cendrée mêlée d'un bleu foncé sur le dessus du corps, au lieu que l'autre est sur les mêmes parties d'un bleu céleste léger : cette différence dans la nuance des couleurs n'indiquerait qu'une variété et non pas une espèce séparée ; mais le tic-tic a tout le dessous du corps jaune, et n'a point de couleur de rose à la gorge ni sur les flancs : d'ailleurs, comme il paraît être d'un autre climat, nous avons jugé qu'il était aussi d'une autre espèce ; il diffère encore du todier de l'Amérique septentrionale en ce que l'extrémité des deux pennes latérales de la queue est blanche sur une longueur de cinq à six lignes : néanmoins ce caractère est particulier au mâle, car les pennes latérales de la queue de la femelle sont de couleur uniforme, et d'un gris cendré semblable à la couleur du dessus du corps ; la femelle diffère encore du mâle en ce que toutes ses couleurs sont moins vives et moins foncées.

Cet oiseau vit d'insectes, comme le précédent ; il habite de préférence les lieux découverts : on ne le trouve guère dans les grands bois, mais souvent dans les halliers sur les buissons.

LE TODIER BLEU A VENTRE ORANGÉ.[c **]

TROISIÈME ESPÈCE.

Nous avons fait dessiner ce todier sur un individu bien conservé dans le Cabinet de M. Aubry, curé de Saint-Louis. Il a trois pouces six lignes de longueur : le dessus de la tête, du cou et tout le dos sont d'un beau bleu foncé ; la queue et la pointe des couvertures des ailes sont de cette même

a. Voyez les planches enluminées, n° 585, figure 3, sous la dénomination de *Todier de Cayenne*.

b. *Todier cendré*. Brisson, *Supplément d'Ornithologie*, p. 134. — *The grey and yellow fly-catcher*, moucherolle ardoise et jaune. Edwards, *Glan.*, p. 110, avec une bonne figure, pl. 262. — *Todus cinereus subtus luteus*. Linnæus, *Syst. nat.*, édit. XII, gen. 61, sp. 2.

c. Voyez les planches enluminées, n° 783, fig. 1, sous la dénomination de *Todier de Juda*. Nous observerons que le nouveau continent est le seul où se trouvent les todiers, et que l'on s'est mépris lorsqu'on a dit à M. le curé de Saint-Louis que celui-ci venait de Juda en Afrique.

* *Todus cinereus* (Linn., Lath., Desm.).

** *Todus cœruleus* (Lath., Gmel., Cuv.).

couleur ; tout le dessous du corps, ainsi que les côtés de la tête et du cou, sont d'un bel orangé, le dessous de la gorge est blanchâtre ; il y a près des yeux de petits pinceaux d'un pourpre violet. Cette description suffit pour distinguer ce todier des autres de son genre.

Il y a un quatrième oiseau, que M. Brisson a indiqué, d'après Aldrovande, sous le nom de *todier varié* [a], et dont nous rapporterons ici la description, telle que ces deux auteurs l'ont donnée. Il est de la grandeur du roitelet : il a la tête, la gorge et le cou d'un bleu noirâtre, les ailes vertes, les pennes de la queue noires bordées de vert, et le reste du plumage varié de bleu, de noir et de vert ; mais comme M. Brisson ne parle pas de la forme du bec, et qu'Aldrovande, qui est le seul qui ait vu cet oiseau, n'en fait aucune mention, nous ne pouvons décider s'il appartient en effet au genre du todier.

a. Ispida indica. Aldrovande, *Avi.*, t. III, p. 519. Hujus icon pessima, p. 520. — *Aliud ispidæ genus quod ex Indiâ adfertur.* Jonston, *Avi.*, p. 108. — *Ispida ex Indiâ allata.* Charleton, *Exercit.*, p. 111, n° 1 ; et *Onomast.*, p. 105, n° 1. — « Todus cæruleo nigro et viridi « mixtus, viridi dilutiore punctulatus ; capite, gutture et collo ex cæruleo ad nigrum inclinan- « tibus ; remigibus viridibus ; rectricibus nigris, in apice viridi marginatis... » *Todus varius.* Brisson, *Ornithol.*, t. IV, p. 531.

FIN DU TOME SEPTIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SEPTIÈME.

PAR BUFFON.

LA LAVANDIÈRE ET LES BERGERETTES OU BERGERONNETTES 1
La lavandière 2
Les bergeronnettes ou bergerettes 7
La bergeronnette grise (première espèce) 7
La bergeronnette de printemps (seconde espèce) 9
La bergeronnette jaune (troisième espèce) 10
OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONT RAPPORT AUX BERGERONNETTES 13
I. La bergeronnette du cap de Bonne-Espérance 13
II. La petite bergeronnette du cap de Bonne-Espérance 13
III. La bergeronnette de l'île de Timor 14
IV. La bergeronnette de Madras 14
LES FIGUIERS 14
Le figuier vert et jaune (première espèce) 15
Le cheric (seconde espèce) 16
Le petit simon (troisième espèce) 16
Le figuier bleu (quatrième espèce) 17
Le figuier du Sénégal (cinquième espèce) 18
Le figuier tacheté (première espèce) 19
Le figuier à tête rouge (seconde espèce) 20
Le figuier à gorge blanche (troisième espèce) 20
Le figuier à gorge jaune (quatrième espèce) 21
Le figuier vert et blanc (cinquième espèce) 21
Le figuier à gorge orangée (sixième espèce) 22
Le figuier à tête cendrée (septième espèce) 22
Le figuier brun (huitième espèce) 23
Le figuier aux joues noires (neuvième espèce) 23
Le figuier tacheté de jaune (dixième espèce) 24
Le figuier brun et jaune (onzième espèce) 25
Le figuier des sapins (douzième espèce) 25
Le figuier à cravate noire (treizième espèce) 26
Le figuier à tête jaune (quatorzième espèce) 27
Le figuier cendré à gorge jaune (quinzième espèce) 28
Le figuier cendré à collier (seizième espèce) 28
Le figuier à ceinture (dix-septième espèce) 29
Le figuier bleu (dix-huitième espèce) 30
Le figuier varié (dix-neuvième espèce) 30
Le figuier à tête rousse (vingtième espèce) 31
Le figuier à poitrine rouge (vingt-unième espèce) 32

Le figuier gris-de-fer (vingt-deuxième espèce) 33
Le figuier aux ailes dorées (vingt-troisième espèce) 34
Le figuier couronné d'or (vingt-quatrième espèce) 34
Le figuier orangé (vingt-cinquième espèce) 35
Le figuier huppé (vingt-sixième espèce) 35
Le figuier noir (vingt-septième espèce) 36
Le figuier olive (vingt-huitième espèce) 36
Le figuier protonotaire (vingt-neuvième espèce) 36
Le figuier à demi-collier (trentième espèce) 37
Le figuier à gorge jaune (trente-unième espèce) 37
Le figuier brun olive (trente-deuxième espèce) 38
Le figuier grasset (trente-troisième espèce) 38
Le figuier cendré à gorge cendrée (trente-quatrième espèce) 39
Le grand figuier de la Jamaïque (trente-cinquième espèce) 39
LES PITPITS 46
Le pitpit vert (première espèce) 47
Le pitpit bleu (seconde espèce) 47
Variétés du pitpit bleu 48
Le pitpit varié (troisième espèce) 48
Le pitpit à coiffe bleue (quatrième espèce) 49
Le guira-beraba (cinquième espèce) 49
LE POUILLOT OU LE CHANTRE 50
Le grand pouillot 53
LE TROGLODYTE, VULGAIREMENT ET IMPROPREMENT LE ROITELET 54
L'OISEAU-MOUCHE 146
Le plus petit oiseau-mouche (première espèce) 151
Le rubis (seconde espèce) 152
L'améthyste (troisième espèce) 153
L'orvert (quatrième espèce) 154
Le huppe-col (cinquième espèce) 155
Le rubis-topaze (sixième espèce) 155
L'oiseau-mouche huppé (septième espèce) 157
L'oiseau-mouche à raquettes (huitième espèce) 157
L'oiseau-mouche pourpré (neuvième espèce) 158
La cravate dorée (dixième espèce) 158
Le saphir (onzième espèce) 159
Le saphir-émeraude (douzième espèce) 159
L'émeraude-améthyste (treizième espèce) 160
L'escarboucle (quatorzième espèce) 160
Le vert-doré (quinzième espèce) 161
L'oiseau-mouche à gorge tachetée (seizième espèce) 162
Le rubis-émeraude (dix-septième espèce) 162
L'oiseau-mouche à oreilles (dix-huitième espèce) 163
L'oiseau-mouche à collier, dit la jacobine (dix-neuvième espèce) 164
L'oiseau-mouche à larges tuyaux (vingtième espèce) 164
L'oiseau-mouche à longue queue, couleur d'acier bruni (vingt-unième espèce) 165
L'oiseau-mouche violet à queue fourchue (vingt-deuxième espèce) 166
L'oiseau-mouche à longue queue, or, vert et bleu (vingt-troisième espèce) 166
L'oiseau-mouche à longue queue noire (vingt-quatrième espèce) 167
LE COLIBRI 167
Le colibri-topaze (première espèce) 170

Le grenat (deuxième espèce) 171
Le brin blanc (troisième espèce) 171
Le zitzil ou colibri piqueté (quatrième espèce) 172
Le brin bleu (cinquième espèce) 172
Le colibri vert et noir (sixième espèce) 173
Le colibri huppé (septième espèce) 174
Le colibri à queue violette (huitième espèce) 175
Le colibri à cravate verte (neuvième espèce) 175
Le colibri à gorge carmin (dixième espèce) 176
Le colibri violet (onzième espèce) 176
Le hausse-col vert (douzième espèce) 177
Le collier rouge (treizième espèce) 177
Le plastron noir (quatorzième espèce) 177
Le plastron blanc (quinzième espèce) 178
Le colibri bleu (seizième espèce) 178
Le vert-perlé (dix-septième espèce) 179
Le colibri à ventre roussâtre (dix-huitième espèce) 179
Le petit colibri (dix-neuvième espèce) 180
LE PERROQUET 180
PERROQUETS DE L'ANCIEN CONTINENT 192
LES KAKATOES 192
Le kakatoës à huppe blanche (première espèce) 194
Le kakatoës à huppe jaune (seconde espèce) 194
Le kakatoës à huppe rouge (troisième espèce) 195
Le petit kakatoës à bec couleur de chair (quatrième espèce) 196
Le kakatoës noir (cinquième espèce) 197
LES PERROQUETS PROPREMENT DITS 197
Le jaco ou perroquet cendré (première espece) 198
Le perroquet vert (seconde espece) 206
Le perroquet varié (troisième espèce) 206
Le vaza ou perroquet noir (quatrième espèce) 207
Le mascarin (cinquième espèce) 208
Le perroquet à bec couleur de sang (sixième espèce) 209
Le grand perroquet vert à tête bleue (septième espèce) 209
Le perroquet à tête grise (huitième espèce) 209
LES LORIS 210
Le lori-noira (premiere espèce) 211
Variétés du noira 212
Le lori à collier (seconde espèce) 213
Le lori tricolor (troisième espèce) 214
Le lori cramoisi (quatrième espèce) 214
Le lori rouge (cinquième espèce) 215
Le lori rouge et violet (sixième espece) 215
Le grand lori (septieme espece) 216
LES LORIS PERRUCHES 216
Le lori perruche rouge (première espèce) 216
Le lori perruche violet et rouge (seconde espèce) 217
Le lori perruche tricolor (troisième espèce) 217
PERRUCHES DE L'ANCIEN CONTINENT 218
PERRUCHES A QUEUE LONGUE ET ÉGALEMENT ÉTAGÉE 218
La grande perruche à collier d'un rouge vif (premiere espèce à queue longue et égale) 218

La perruche à double collier (seconde espèce à queue longue et égale) 219
La perruche à tête rouge (troisième espèce à queue longue et égale) 220
La perruche à tête bleue (quatrième espèce à queue longue et égale) 220
La perruche-lori (cinquième espèce à queue longue et égale)..... 221
La perruche jaune (sixième espèce à queue longue et égale)..... 221
La perruche à tête d'azur (septième espèce à queue longue et égale)..... 222
La perruche-souris (huitième espèce à queue longue et égale)..... 222
La perruche à moustaches (neuvième espèce à queue longue et égale) 223
La perruche à face bleue (dixième espèce à queue longue et égale)..... 223
La perruche aux ailes chamarrées (onzième espèce à queue longue et égale)..... 224
PERRUCHES A QUEUE LONGUE ET INÉGALE DE L'ANCIEN CONTINENT..... 224
La perruche à collier couleur de rose (première espèce à queue longue et inégale). 224
La petite perruche à tête couleur de rose à longs brins (seconde espèce à queue longue et inégale)..... 226
La grande perruche à longs brins (troisième espèce à queue longue et inégale) . 226
La grande perruche à ailes rougeâtres (quatrième espèce à queue longue et inégale) 227
La perruche à gorge rouge (cinquième espèce à queue longue et inégale)..... 227
La grande perruche à bandeau noir (sixième espèce à queue longue et inégale .. 228
La perruche verte et rouge (septième espèce à queue longue et inégale)..... 228
La perruche huppée (huitième espèce à queue longue et ingale)..... 229
LES PERRUCHES A COURTE QUEUE DE L'ANCIEN CONTINENT..... 230
La perruche à tête bleue (première espèce à queue courte)..... 230
La perruche à tête rouge ou le moineau de Guinée (seconde espèce à queue courte). 231
Le coulacissi (troisième espèce de perruche à queue courte)..... 233
La perruche aux ailes d'or (quatrième espèce à queue courte)..... 234
La perruche à tête grise (cinquième espèce à queue courte)..... 235
La perruche aux ailes variées (sixième espèce à queue courte)..... 235
La perruche aux ailes bleues (septième espèce à queue courte) 236
La perruche à collier (huitième espèce à queue courte)..... 236
La perruche à ailes noires (neuvième espèce à queue courte)..... 236
L'arimanon (dixième espèce de perruche à queue courte)..... 237
PERROQUETS DU NOUVEAU CONTINENT..... 238
LES ARAS 2 8
L'ara rouge (première espèce)..... 239
L'ara bleu (seconde espèce)..... 245
L'ara vert (troisième espèce)..... 246
L'ara noir (quatrième espèce) 250
LES AMAZONES ET LES CRIKS..... 251
LES PERROQUETS AMAZONES..... 253
L'amazone à tête jaune (première espèce)..... 253
Variétés ou espèces voisines de l'amazone à tête jaune..... 254
Le tarabé ou amazone à tête rouge (seconde espèce)..... 255
L'amazone à tête blanche (troisième espèce)..... 255
L'amazone jaune (quatrième espèce)..... 257
L'aourou-couraou (sixième espèce)..... 257
Variétés de l'aourou-couraou..... 258
LES CRIKS..... 260
Le crik à tête et à gorge jaunes (première espèce)..... 260
Le meunier ou le crik poudré (seconde espèce)..... 262
Le crik rouge et bleu (troisième espèce) 262
Le crik à face bleue (quatrième espèce)..... 263

Le crik (cinquième espèce) 264
Le crik à tête bleue (sixième espèce) 265
Variétés du crik à tête bleue 265
Le crik à tête violette (septième espèce) 266
LES PAPEGAIS 268
Le papegai de paradis (première espèce) 268
Le papegai maillé (seconde espèce) 269
Le tavoua (troisième espèce) 270
Le papegai à bandeau rouge (quatrième espèce) 270
Le papegai à ventre pourpre (cinquième espèce) 271
Le papegai à tête et gorge bleues (sixième espèce) 271
Le papegai violet (septième espèce) 272
Le sassebé (huitième espèce) 273
Le papegai brun (neuvième espèce) 273
Le papegai à tête aurore (dixième espèce) 274
Le paragua (onzième espèce) 274
LES PERRICHES 275
Le maïpouri (première espèce) 275
Le caïca (seconde espèce) 276
PERRICHES DU NOUVEAU CONTINENT 277
Perriches à queue longue et également étagée 277
La perriche pavouane (première espèce à queue longue et égale) 277
La perriche à gorge brune (seconde espèce à queue longue et égale) 278
La perriche à gorge variée (troisième espèce à queue longue et égale) 279
La perriche à ailes variées (quatrième espèce à queue longue et égale) 279
L'anaca (cinquième espèce à queue longue et égale) 280
Le jendaya (sixième espèce à queue longue et égale) 281
La perriche émeraude (septième espèce à queue longue et égale) 281
PERRICHES A QUEUE LONGUE ET INÉGALEMENT ÉTAGÉE 282
Le sincialo (première espèce à queue longue et inégale) 282
La perriche à front rouge (seconde espèce à queue longue et inégale) 284
L'aputé-juba (troisième espèce à queue longue et inégale) 284
La perriche couronnée d'or (quatrième espèce à queue longue et inégale) 285
Le guarouba ou perriche jaune (cinquième espèce à queue longue et inégale) 286
La perriche à tête jaune (sixième espèce à queue longue et inégale) 287
La perriche-ara (septième espèce à queue longue et inégale) 288
LES TOUIS OU PERRICHES A QUEUE COURTE 289
Le toui à gorge jaune (première espèce de perriche à queue courte) 290
Le sosové (seconde espèce de toui ou perriche à queue courte) 290
Le tirica (troisième espèce de toui ou perriche à queue courte) 290
L'été ou toui-été (quatrième espèce de toui ou perriche à queue courte) 291
Le toui à tête d'or (cinquième espèce de perriche à queue courte) 292
LES COUROUCOUS OU COUROUCOAIS 293
Le couroucou à ventre rouge (première espèce) 294
Le couroucou à ventre jaune (seconde espèce) 296
Le couroucou à chaperon violet (troisième espèce) 298
Le couroucoucou 300
LE TOURACO 300
LES ANIS 359
L'ani des savanes (première espèce) 360
L'ani des palétuviers (seconde espèce) 361

LE HOUTOU OU MOMOT 365
AVERTISSEMENT 495
LES PICS 496
LE PIC VERT 498
OISEAUX ÉTRANGERS DE L'ANCIEN CONTINENT QUI ONT RAPPORT AU PIC VERT 505
Le palalaca ou grand pic vert des Philippines (première espèce) 505
Autre palalaca ou pic vert tacheté des Philippines (seconde espèce) 505
Le pic vert de Goa (troisième espèce) 506
Le pic vert de Bengale (quatrième espèce) 506
Le goërtan ou pic vert du Sénégal (cinquième espèce) 507
Le petit pic rayé du Sénégal (sixième espèce) 507
Le pic à tête grise du cap de Bonne-Espérance (septième espèce) 508
OISEAUX DU NOUVEAU CONTINENT QUI ONT RAPPORT AU PIC VERT 508
Le pic rayé de Saint-Domingue (première espèce) 508
Le petit pic olive de Saint-Domingue (seconde espèce) 509
Le grand pic rayé de Cayenne (troisième espèce) 510
Le petit pic rayé de Cayenne (quatrième espèce) 510
Le pic jaune de Cayenne (cinquième espèce) 511
Le pic mordoré (sixième espèce) 512
Le pic à cravate noire (septième espèce) 512
Le pic roux (huitième espèce) 513
Le petit pic à gorge jaune (neuvième espèce) 514
Le très-petit pic de Cayenne (dixième espèce) 514
Le pic aux ailes dorées (onzième espèce) 515
LE PIC NOIR 516
OISEAUX DU NOUVEAU CONTINENT QUI ONT RAPPORT AU PIC NOIR 518
Le grand pic noir à bec blanc (première espèce) 518
Le pic noir à huppe rouge (seconde espèce) 520
L'ouantou ou pic noir huppé de Cayenne (troisième espèce) 521
Le pic à cou rouge (quatrième espèce) 522
Le petit pic noir (cinquième espèce) 522
Le pic noir à domino rouge (sixième espèce) 523
L'ÉPEICHE OU LE PIC VARIÉ (première espèce) 524
Le petit épeiche (seconde espèce) 526
OISEAUX DE L'ANCIEN CONTINENT QUI ONT RAPPORT A L'ÉPEICHE 528
L'épeiche de Nubie ondé et tacheté (première espèce) 528
Le grand pic varié de l'île de Luçon (seconde espèce) 528
OISEAUX DU NOUVEAU CONTINENT QUI ONT RAPPORT A L'ÉPEICHE 529
Le petit épeiche brun des Moluques (troisième espèce) 529
L'épeiche du Canada (première espèce) 529
L'épeiche du Mexique (seconde espèce) 530
L'épeiche ou le pic varié de la Jamaïque (troisième espèce) 530
L'épeiche ou pic rayé de la Louisiane (quatrième espèce) 531
L'épeiche ou pic varié de la Encenada (cinquième espèce) 532
L'épeiche ou pic chevelu de Virginie (sixième espèce) 532
L'épeiche ou petit pic varié de Virginie (septième espèce) 533
L'épeiche ou pic varié de la Caroline (huitième espèce) 533
L'épeiche ou pic varié ondé (neuvième espèce) 534
LES PICS-GRIMPEREAUX 535
LE TORCOL 536
LES OISEAUX BARBUS 541

Le tamatia (premiere espèce) 541
Le tamatia à tête et gorge rouges (deuxième espèce) 542
Le tamatia à collier (troisième espèce) 543
Le beau tamatia (quatrième espèce) 544
Les tamatias noirs et blancs (cinquième et sixième espèces) 544
LES BARBUS 545
Le barbu à gorge jaune (première espèce) 545
Le barbu à gorge noire (seconde espèce) 546
Le barbu à plastron noir (troisième espèce) 547
Le petit barbu (quatrième espèce) 547
Le grand barbu (cinquième espèce) 548
Le barbu vert (sixième espèce) 548
LES TOUCANS 549
Le toco (première espèce) 554
Le toucan à gorge jaune (seconde espèce) 554
Le toucan à ventre rouge (troisième espèce) 556
Le cochicat (quatrième espèce) 557
Le hochicat (cinquième espèce) 558
LES ARACARIS 558
Le grigri (première espèce d'aracari) 558
Le koulik (seconde espèce d'aracari) 560
L'aracari à bec noir (troisième espèce) 560
L'aracari bleu (quatrième espèce) 561
LE BARBICAN 561
LE CASSICAN 562
LES CALAOS OU LES OISEAUX RHINOCÉROS 563
Le tock (première espèce) 566
Le calao de Manille (seconde espèce) 567
Le calao de l'île Panay (troisième espèce) 568
Le calao des Moluques (quatrième espèce) 569
Le calao de Malabar (cinquième espèce) 570
Le brac ou calao d'Afrique (sixième espèce) 573
Le calao d'Abyssinie (septième espèce) 573
Le calao des Philippines (huitième espèce) 574
Le calao à casque rond (neuvième espèce) 575
Le calao rhinocéros (dixième espèce) 576
LE MARTIN-PÊCHEUR OU L'ALCYON 578
LES MARTINS-PÊCHEURS ÉTRANGERS 586
GRANDS MARTINS PÊCHEURS DE L'ANCIEN CONTINENT 586
Le plus grand martin-pêcheur (premiere espèce) 586
Le martin-pêcheur bleu et roux (seconde espèce) 587
Le martin-pêcheur crabier (troisième espèce) 587
Le martin-pêcheur à gros bec (quatrième espèce) 588
Le martin-pêcheur pie (cinquième espece) 588
Le martin-pêcheur huppé (sixième espèce) 590
Le martin-pêcheur à coiffe noire (septième espece) 591
Le martin-pêcheur à tête verte (huitième espèce) 591
Le martin-pêcheur à tête et cou couleur de paille (neuvième espece) 591
Le martin-pêcheur à collier blanc (dixième espece) 592
LES MARTINS-PÊCHEURS DE MOYENNE GRANDEUR DE L'ANCIEN CONTINENT 593
Le baboucard (premiere espece moyenne) 593

Le martin-pêcheur bleu et noir du Sénégal (seconde espèce moyenne)..... 593
Le martin-pêcheur à tête grise (troisième espèce moyenne)..... 594
Le martin-pêcheur à front jaune (quatrième espèce moyenne)..... 594
Le martin-pêcheur à longs brins (cinquième espèce moyenne)..... 595
PETITS MARTINS-PÊCHEURS DE L'ANCIEN CONTINENT..... 595
Le martin-pêcheur à tête bleue (première petite espèce)..... 595
Le martin-pêcheur roux (seconde petite espèce)..... 596
Le martin-pêcheur pourpré (troisième petite espèce)..... 596
Le martin-pêcheur à bec blanc (quatrième petite espèce)..... 597
Le martin-pêcheur de Bengale (cinquième petite espèce)..... 597
Le martin-pêcheur à trois doigts (sixième petite espèce..... 598
Le vintsi (septième petite espèce)..... 599
LES MARTINS-PÊCHEURS DU NOUVEAU CONTINENT, GRANDES ESPÈCES..... 600
Le taparara (première grande espèce)..... 600
L'alatli (seconde grande espèce)..... 601
Le jaguacati (troisième grande espèce)..... 602
Le matuitui (quatrième grande espèce)..... 603
LES MARTINS-PÊCHEURS DE MOYENNE GRANDEUR DU NOUVEAU CONTINENT..... 604
Le martin-pêcheur vert et roux (première espèce moyenne)..... 604
Le martin-pêcheur vert et blanc (seconde espèce moyenne)..... 605
Le gip-gip (troisième espèce moyenne)..... 605
PETITS-MARTINS PÊCHEURS DU NOUVEAU CONTINENT..... 606
Le martin-pêcheur vert et orangé..... 606
LES JACAMARS..... 606
Le jacamar proprement dit (première espèce)..... 607
Le jacamar à longue queue (seconde espèce)..... 608
LES TODIERS..... 609
Le todier de l'Amérique septentrionale (première espèce)..... 609
Le tic-tic ou todier de l'Amérique méridionale (seconde espèce)..... 611
Le todier bleu à ventre orangé (troisième espèce)..... 611

PAR GUENEAU DE MONTBEILLARD.

LES DEMI-FINS..... 40
Le demi-fin mangeur de vers..... 41
Le demi-fin noir et bleu..... 42
Le demi-fin noir et roux..... 42
Le bimbelé ou la fausse linotte..... 43
Le bananiste..... 44
Le demi-fin a huppe et gorge blanches..... 45
L'habit-uni..... 46
LE ROITELET..... 59
Variétés du roitelet..... 64
I. Le roitelet rubis..... 64
II. Le roitelet à tête rouge..... 65
Le roitelet-mésange..... 65
LES MÉSANGES..... 66
La charbonnière ou grosse mésange..... 73
La petite charbonnière..... 76
Variétés de la petite charbonnière..... 78

I. La nonnette cendrée 78
II. Mésange à tête noire du Canada 80
III. Mésange à gorge blanche 81
IV. Mésange grimpereau 82
La mésange bleue 83
La moustache 85
Le remiz 87
La penduline 91
La mésange à longue queue 93
Le petit deuil 97
La mésange à ceinture blanche 97
La mésange huppée 98
OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONT RAPPORT AUX MÉSANGES 99
I. La mésange huppée de la Caroline 99
II. La mésange à collier 100
III. La mésange à croupion jaune 101
IV. La mésange grise à gorge jaune 101
V. La grosse mésange bleue 102
VI. La mésange amoureuse 102
La mésange noire 103
LA SITTELLE, VULGAIREMENT LE TORCHE-POT 104
Variétés de la sittelle 108
I. La petite sittelle 109
II. La sittelle du Canada 109
III. La sittelle à huppe noire 110
IV. La petite sittelle à huppe noire 110
V. La sittelle à tête noire 111
VI. La petite sittelle à tête brune 111
OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONT RAPPORT A LA SITTELLE 112
I. La grande sittelle à bec crochu 112
II. La sittelle grivelée 112
LES GRIMPEREAUX 112
Le grimpereau 114
Variété du grimpereau 117
Le grimpereau de muraille 117
OISEAUX ÉTRANGERS DE L'ANCIEN CONTINENT QUI ONT RAPPORT AU GRIMP. 119
I. Le soui-manga 121
II. Le soui-manga marron pourpré à poitrine rouge 122
Variétés du soui-manga marron pourpré à poitrine rouge 123
I. Le petit grimpereau ou soui-manga brun et blanc 123
II. Le grimpereau ou soui-manga à gorge violette et poitrine rouge 123
III. Le soui-manga violet à poitrine rouge 124
IV. Le soui-manga pourpre 124
V. Le soui-manga à collier 125
VI. Le soui-manga olive à gorge pourpre 127
VII. L'angala chan 129
VIII. Le soui-manga de toutes couleurs 130
IX. Le soui-manga vert à gorge rouge 130
X. Le soui-manga rouge, noir et blanc 131
XI. Le soui-manga de l'île Bourbon 131
LES SOUI-MANGAS A LONGUE QUEUE 132

I. Le soui-manga à longue queue et à capuchon violet..... 132
II. Le soui-manga vert doré changeant, à longue queue..... 133
III. Le grand soui-manga vert à longue queue..... 134
IV. L'oiseau rouge à bec de grimpereau..... 134
V. L'oiseau brun à bec de grimpereau..... 136
VI. L'oiseau pourpré à bec de grimpereau..... 136
LES GUIT-GUITS D'AMÉRIQUE..... 137
I. Le guit-guit noir et bleu..... 137
Variété du guit-guit noir et bleu..... 138
II. Le guit-guit vert et bleu à tête noire..... 140
Variétés du guit-guit vert et bleu à tête noire..... 140
I. Le guit-guit vert à tête noire..... 140
II. Le guit-guit vert et bleu à gorge blanche..... 141
III. Le guit-guit tout vert..... 141
III. Le guit-guit vert tacheté..... 142
IV. Le guit-guit varié..... 143
V. Le guit-guit noir et violet..... 143
VI. Le sucrier..... 144
LE COUCOU..... 303
Première expérience..... 313
Deuxième expérience..... 313
Troisième expérience..... 313
Quatrième expérience..... 314
Cinquième expérience..... 314
Sixième expérience..... 314
Septième expérience..... 314
Huitième expérience..... 314
Neuvième expérience..... 315
Dixième expérience..... 315
Variétés du coucou..... 326
LES COUCOUS ÉTRANGERS..... 328
OISEAUX DU VIEUX CONTINENT QUI ONT RAPPORT AU COUCOU..... 330
I. Le grand coucou tacheté..... 330
II. Le coucou huppé noir et blanc..... 331
III. Le coucou verdâtre de Madagascar..... 332
IV. Le coua..... 333
V. Le houhou d'Égypte..... 333
VI. Le rufalbin..... 335
VII. Le boutsallick..... 336
VIII. Le coucou varié de Mindanao..... 337
IX. Le cuil..... 338
X. Le coucou brun varié de noir..... 338
XI. Le coucou brun piqueté de roux..... 339
XII. Le coucou tacheté de la Chine..... 339
XIII. Le coucou brun et jaune à ventre rayé..... 340
XIV. Le jacobin huppé de Coromandel..... 340
XV. Le petit coucou à tête grise et ventre jaune..... 341
XVI. Les coukeels..... 341
XVII. Le coucou vert doré et blanc..... 343
XVIII. Le coucou à longs brins..... 344
XIX. Le coucou huppé à collier..... 344

XX. Le san-hia de la Chine..... 345
XXI. Le tait-sou..... 346
XXII. Le coucou indicateur..... 346
XXIII. Le vourou-driou..... 348
OISEAUX D'AMÉRIQUE QUI ONT RAPPORT AU COUCOU..... 349
I. Le coucou dit le vieillard ou l'oiseau de pluie..... 349
Variétés du vieillard ou oiseau de pluie..... 350
I. Le vieillard à ailes rousses..... 350
II. Le petit vieillard..... 351
II. Le tacco..... 351
III. Le guira cantara..... 354
IV. Le quapactol ou le rieur..... 354
V. Le coucou cornu ou l'atingacu du Brésil..... 355
VI. Le coucou brun varié de roux..... 355
VII. Le cendrillard..... 356
VIII. Le coucou piaye..... 357
IX. Le coucou noir de Cayenne..... 358
X. Le petit coucou noir de Cayenne..... 359
LES HUPPES, LES PROMEROPS ET LES GUÉPIERS..... 367
LA HUPPE..... 369
Variétés de la huppe..... 379
Oiseau étranger qui a rapport à la huppe..... 380
La huppe noire et blanche du cap de Bonne-Espérance..... 380
LE PROMERUPE..... 381
LE PROMEROPS A AILES BLEUES..... 382
Le promerops brun à ventre tacheté..... 383
Le promerops brun à ventre rayé..... 383
Le grand promerops à parements frisés..... 384
Le promerops orangé..... 385
Le fournier..... 386
Le polochion..... 386
Le merops rouge et bleu..... 387
LE GUÉPIER..... 388
Le guépier à tête jaune et blanche..... 392
Le guépier à tête grise..... 393
Le guépier gris d'Éthiopie..... 393
Le guépier marron et bleu..... 394
Variété..... 394
Le patirich..... 395
Le guépier vert à gorge bleue..... 396
Le grand guépier vert et bleu à gorge jaune..... 398
Le petit guépier vert et bleu à queue étagée..... 398
Le guépier vert à queue d'azur..... 399
Le guépier rouge à tête bleue..... 400
Le guépier rouge et vert du Sénégal..... 400
Le guépier à tête rouge..... 401
Le guépier vert à ailes et queue rousses..... 401
L'ictérocephale ou le guépier à tête jaune..... 402
L'ENGOULEVENT..... 402
OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONT RAPPORT A L'ENGOULEVENT..... 408
I. L'engoulevent de la Caroline..... 412

II. Le whip-pour-will 413
III. Le guira-querea 414
IV. L'ibijau 415
Variétés de l'ibijau 416
I. Le petit engoulevent tacheté de Cayenne 416
II. Le grand ibijau 416
V. L'engoulevent à lunettes ou le haleur 417
VI. L'engoulevent varié de Cayenne 418
VII. L'engoulevent acutipenne de la Guiane 419
VIII. L'engoulevent gris 420
IX. Le montvoyau de la Guiane 420
X. L'engoulevent roux de Cayenne 421
LES HIRONDELLES 422
L'hirondelle de cheminée ou l'hirondelle domestique 441
Variétés de l'hirondelle domestique 448
I. L'hirondelle d'Antigue, à gorge couleur de rouille 448
II. L'hirondelle à ventre roux de Cayenne 449
III. L'hirondelle au capuchon roux 449
OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONT RAPPORT A L'HIRONDELLE DOMESTIQUE 450
I. La grande hirondelle à ventre roux du Sénégal 450
II. L'hirondelle à ceinture blanche 450
III. L'hirondelle ambrée 451
L'hidondelle au croupion blanc ou l'hirondelle de fenêtre 452
L'hirondelle de rivage 460
L'hirondelle grise de rochers 464
LE MARTINET NOIR 465
Le grand martinet à ventre blanc 474
OISEAUX ÉTRANGERS QUI ONT RAPPORT AUX HIRONDELLES ET AUX MARTINETS 476
I. Le petit martinet noir 477
II. Le grand martinet noir à ventre blanc 478
III. Le martinet noir et blanc à ceinture grise 479
IV. Le martinet à collier blanc 479
V. La petite hirondelle noire à ventre cendré 480
VI. L'hirondelle bleue de la Louisiane 480
Variétés 481
VII. La tapère 483
VIII. Hirondelle brune et blanche à ceinture brune 483
IX. L'hirondelle à ventre blanc de Cayenne 484
X. La salangane 485
XI. La grande hirondelle brune à ventre tacheté, ou l'hirondelle des blés 490
Variété 491
XII. La petite hirondelle noire à croupion gris 492
XIII. L'hirondelle à croupion roux et queue carrée 492
XIV. L'hirondelle brune acutipenne de la Louisiane 493
XV. L'hirondelle noire acutipenne de la Martinique 494

PARIS. — IMPRIMERIE J. CLAYE, RUE SAINT BENOÎT, 7.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

MAY 06 1986

05 MAI '86

a39003 004951686b

CE QH 0045
.B9F 1853 V007
CCO BUFFON, GEOR OEUVRES CO
ACC# 1292154

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 13 03 07 07 14 3